This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~5½, 110~~
BP 346.1

Bd. May, 1883.

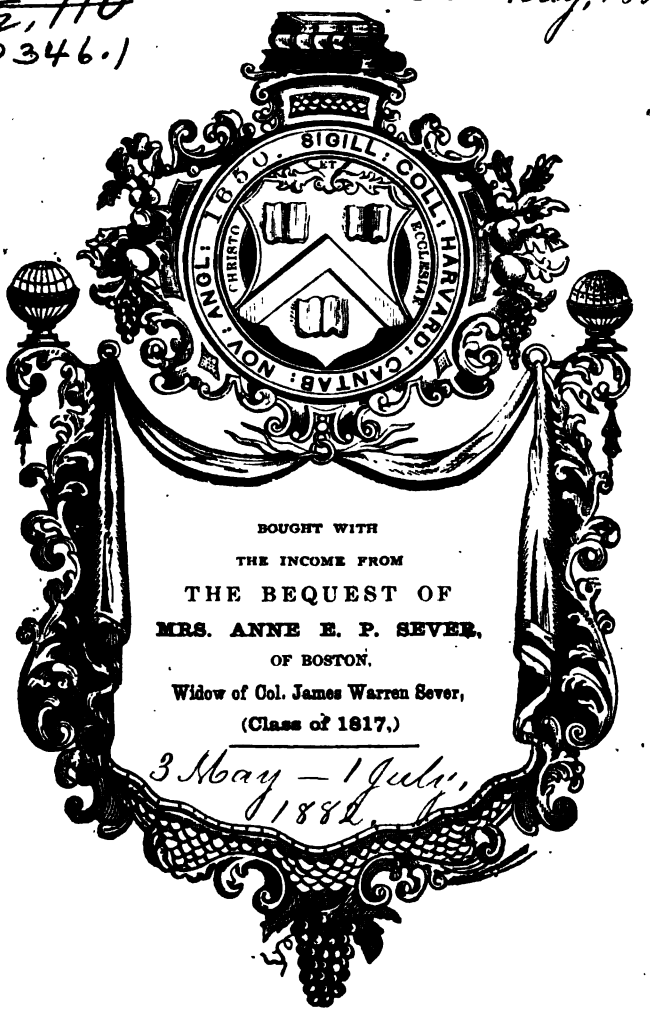

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
MRS. ANNE E. P. SEVER,
OF BOSTON,
Widow of Col. James Warren Sever,
(Class of 1817.)

3 May — 1 July, 1882.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JANVIER 1882. T. XXXIV, 1

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

37/142

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME QUINZIÈME

(TRENTE-QUATRIÈME DE LA COLLECTION)

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1882

BP 346.1

1882, No. 3 — Pacific.
Ex. ex. Hunt.

9,51.9

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIEME SERIE. — TOME QUINZIÈME. — XXXIVe DE LA COLLECTION

PREMIÈRE LIVRAISON. — JANVIER

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1882

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JANVIER

I. — ROMANS, CONTES ET NOUVELLES, par M. FIRMIN BOISSIN (p. 5).

II. — COMPTES-RENDUS.

Théologie. — S. Thomæ Aquinatis Doctoris Angelici or. Præ opuscula selecta (p.40). — Leon. Lessi S. J. opuscula (p. 40). — P. J. PETITDIDIER : Exercitia spiritualia (p. 42). — VAN DEN BERG : Beatissima Virgo Maria imago Dei et SS. Trinitatis (p. 42). — F. CUADRADO : Compendium tractatuum de virtutibus, donis, beatitudinibus ac fructibus (p. 42). — RAULX : D. Thomæ Aquinatis D. A. Sermones et opuscula concionatoris (p. 42).

Jurisprudence. — J. AUFFRAY & LÉON DE CROUSAZ-CRÉTET : Les expulsés devant les tribunaux (p. 43).

Sciences. — L. DE SAN : Institutiones metaphysicæ specialis (p. 44). — JULES DE LA GOURNERIE ; Etudes économiques sur l'exploitation des chemins de fer (p. 46). — Annuaire de l'Observatoire de Montsouris pnur l'an 1882 (p. 48).— Annuaire du bureau des longitudes pour l'an 1882 (p. 48).

Belles-Lettres. — C. DE NOIRE-ISLE : Les poètes illustres de la Pologne au XIX siècle (p., 51).— C. D'HÉRICAULT : Aventures de deux Parisiennes pendant la Terreur (p. 52). — Bibliothèque de récréation du bibliophile Jacob (p. 53). — L. GAUTIER : Au coin du Feu (p. 54).— P. STAPFER : Skakespeare et l'antiquité (p. 55).— J. YXART : Fortuny (p. 57).

Histoire. — Œuvres choisies de A. J. Letronne (p. 58). — E. DESCHANEL : Le Peuple et la Bourgeoisie (p. 59). — J. ZELLER : L'empire germanique sous les Hohenstauffen (p. 59). — Lettres de saint Vincent de Paul, fondateur des Prêtres de la mission et des Filles de la Charité (p. 60). — Les continuateurs de Loret [lettres recueillies et publiées par le baron JAMES DE ROTHSCHILD] (p. 62). — D'IDEVILLE : Le maréchal Bugeaud (p. 64). — A. THÈVENOT : Statistique intellectuelle et morale du département de l'Aube (p. 65). — R. BARTA : Histoire de Menin (p. 67). — J. DE RAYE : L'archéologie préhistorique (p. 70). — BÉGULE : Monographie de la cathédrale de Lyon (p. 71).

III. — BULLETIN.— ZABOROWSKI : Les migrations des animaux et le pigeon voyageur (p.74)— HUXLEY : Premières notions sur les sciences (p. 74). — ZURCHER & MARGOLLÉ : Les Phénomènes célestes (p. 74). — Triomphe de Notre-Dame de la Salette (p. 75). — JENESÉKI : Les Petites-Filles d'Eve (p. 75).

IV. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Lochet, Herold, de Nugent, Mgr Hale, etc., etc. — Institut — Faculté des Lettres. — Collège de France. — Concours. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Annuaire de la Société des études juives. — La Revue des documents historiques. — La Revue catholique de Bordeaux.— Archives de la Saintonge et de l'Aunis. — Remarques critiques de M. Dezeimeris. — Voyage du prince de Condé. — Essai d'histoire sans historien. — Publication en langue provençale. — Deux plaquettes de don Melchior de Palau. — Catalogues de la librairie Morgand et Fatout. — Bibliographie musicale. — Faits divers. — Publications nouvelles.

V. — QUESTIONS ET RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

CONTES, ROMANS ET NOUVELLES

1. *Numa Roumstan*, par ALPHONSE DAUDET. Paris, Charpentier, 1881, in-12 de 348 p. Prix : fr. 50. — 2. *Monsieur le Ministre*, par JULES CLARETIE. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 486 p. Prix : 3 fr. 50. — 3. *La Vie facile*, par ALBÉRIC SECOND. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 314 p. Prix : 3 fr. — 4. *Le Roi des Grecs*, par ADOLPHE BELOT. Paris, Dentu, 1881, 2 vol. in-18 j. de 376 et 410 p. Prix : 6 fr. — 5. *Le Plan d'Hélène*, par ADOLPHE RAGOT. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 308 p. Prix : 3 fr. — 6. *L'Amour au pays bleu*, par HECTOR FRANCE. Paris, Lemerre, 1881, in-12 de 292 p. Prix : 3 fr. 50. — 7. *Le Roman d'un spahi*, par PIERRE LOTI. Paris, Calmann Lévy, 1881, in-18 j. de 380 p. Prix : 3 fr. 50. — 8. *Les degrés de l'échelle*, par Mme HENRY GRÉVILLE. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 298 p. Prix : 3 fr. — 9. *Cléricale*, par CLAIRE DE CHANDENEUX. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 320 p. Prix : 3 fr. — 10. *Le Locataire des demoiselles Rocher*, par J. GIRARDIN. Paris, Hachette, 1881, in-12 de 342 p. Prix : 3 fr. — 11. *Les Théories du docteur Wurtz*, par le même auteur. Paris, Hachette, 1881, in-12 de 318 p. Prix : 3 fr. — 12. *La Nièce du Curé*, par GEORGES GLATRON. Paris, Lemerre, 1881, in-12 de 312 p. Prix : 3 fr. 50. — 13. *Les Disciples de l'abbé François*, par le même auteur. Paris, Lemerre, 1881, in-12 de 384 p. Prix : 3 fr. 50. — 14. *L'Ingrat*, par JEAN GRANGE. Paris, Palmé, 1881, in-12 de 424 p. Prix : 3 fr. — 15. *Caritas* (Un secret de famille), par RENÉ DE VIC. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 236 Prix : 2 fr. — 16. *La Statue de saint Jacques*, par JULES ROLLAND. Paris, Palmé, 1881, in-12 de 308 p. Prix : 3 fr. — 17. *Le Charlatan*, par ELIE BERTHET. Paris, Dentu, 1881. in-18 j. de 340 p. Prix : 3 fr. — 18. *Le fils d'Antony*, par ALEXIS BOUVIER. Paris, Jules Rouff, 1881, in-12 de 540 p. Prix : 3 fr. 50. — 19. *Le Collier maudit*, par H. ESCOFFIER. Paris, Dentu, 1881, in-12 de 324 p. Prix : 7 fr. — 20. *Le Rancho du Pont-des-Lianes*, par GUSTAVE AIMARD. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 372 p. Prix : 3 fr. — 21. *Les Bandits de l'Arizona* (scènes de la vie sauvage), par le même auteur. Paris, Blériot, 1881, in-12 de 270 p. Prix : 3 fr. — 22. *Pascaline*, par G. DE PARSEVAL-DESCHÊNES. Paris, E. Plon, 1881, in-12 de 298 p. Prix : 3 fr. — 23. *La veuve d'Attila*, par MARCEL TISSOT. Paris, Blériot, 1881, in-12 de 360 p. Prix : 3 fr. 50. — 24. *Montmahoux et Passavant*, par le même auteur. Paris, Blériot, 1881, in-12 de 336 p. Prix : 3 fr. 50. — 25. *Le Puits sanglant*, par A. DE LAMOTHE. Paris, Blériot, 1881, in-12 de 308 p. Prix : 3 fr. — 26. *La Déesse Raison*, par ALPHONSE BROT et SAINT-VÉRAN. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 370 p. Prix : 3 fr. — 27. *Le comte Kappyanyi*, par VICTOR MEIGNAN. Paris, E. Plon, 1881, in-18 j. de 296 p. Prix : 3 fr. — 28. *Le Fruit de l'Arbre*, par A. DEVOILLE. Paris, Blériot, 1881, in-12 de 298 p. Prix : 2 fr. — 29. *Le sac de Rome*, par le même auteur. Paris, Blériot, 1881, in-12 de 264 p. Prix : 2 fr. — 30. *La Femme séparée*, par SACHER-MASOCH. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 300 p. Prix : 3 fr. — 31. *Le commandeur Mendoza*, par JUAN VALERA, traduit du Castillan, par ALBERT SAVINE. Paris, A. Ghio, 1881, in-12 de 314 p. Prix : 3 fr. — 32. *Chacun la sienne*, par des membres de la Société des gens de lettres. Paris, Dentu, 1881, in-12 de 458 p. Prix : 3 fr. 50. — 33. *Nouvelles bretonnes*, par EMMANUEL MEVEL. Paris, Forestier, 1881, in-12 de 240 p. Prix : 3 fr. — 34. *Les petits Métiers de Frédéric*, par LÉOPOLD SABOT. Paris, Ghio, 1881, in-12 de 338 p. Prix : 3 fr. 50. — 35. *Les grands Pauvres*, par G. D'ORCET. Paris, Plon, 1881, in-18 j. de 268 p. Prix : 3 fr.

1. — Qui donc a dit que l'ingratitude était une vertu essentiellement démocratique ? On attribue le mot à Proudhon. Mais, quel qu'en soit l'auteur, M. Alphonse Daudet ne le fait pas mentir. Cet écrivain, dont les poétiques débuts présageaient autre chose, a eu des commencements difficiles. Grâce à de puissants protecteurs, tout s'est aplani

devant lui, et c'est lorsque, ses premières œuvres aidant, il n'a plus eu besoin de personne, qu'il a « utilisé, » avec une liberté des plus cavalières, ses anciennes relations. Oubliant les services rendus, foulant aux pieds, les convictions de son adolescence, M. Alphonse Daudet s'est montré, dans le *Nabab*, ingrat envers M. Bravais, envers M. le duc de Morny, envers l'Empire. Dans les *Rois en exil*, il a fait acte de mauvais fils, en jetant du ridicule sur la Royauté, lui, fils d'un légitimiste nîmois des plus fidèles et des plus convaincus. Aujourd'hui, dans *Numa Roumestan*, son ingratitude s'exerce sur ce Midi qui lui a fourni le sujet de ses plus fraîches inspirations, et où il a puisé son originalité, son esprit, le meilleur de lui-même. Pour s'attirer les bonnes grâces des triomphateurs du jour, il n'a pas plus ménagé ceux de ses compatriotes qui répugnent à la libre pensée et à l'opportunisme, qu'il n'avait épargné les généreux, mais faillibles Mécènes qui avaient donné le biberon à sa jeune muse. Il paraît que ce triste courage est, à l'heure présente, une condition de succès ; car l'exemplaire de *Numa Roumestan* que nous a envoyé la direction du *Polybiblion*, porte l'indication suivante : « cinquante-neuvième mille. » A la place de l'auteur de *Numa Roumestan* nous aimerions mieux un succès moins bruyant, limité à une élite intellectuelle (*paucis*). Mais il est temps de donner une analyse de l'œuvre. La fable en est très simple et n'a pas mis l'inventeur en grande dépense d'imagination : Numa Roumestan, d'une famille fort modeste d'Aps-en-Provence, est venu à Paris étudier le droit. A la suite de l'éloquente défense du journal légitimiste *le Furet*, Berryer le prend pour secrétaire et lui fait épouser Rosalie Le Quesnoy, fille du président Le Quesnoy, magistrat parisien des plus distingués. Numa aime sa femme autant qu'il peut aimer, et cependant il la trompe, dès le début de leur union, avec une comtesse quelconque dont il est l'avocat dans un procès en séparation. Rosalie pardonne. Devenu ministre de l' « ordre moral » (?), Numa se prend de caprice pour une chanteuse de cinquième ordre, « chez laquelle il se régale de bouille-abaisse adultères et de brandades interlopes. » Madame Roumestan, que la récidive trouve moins clémente, se retire dans sa famille. Toutefois, un incident douloureux rapproche les deux époux : la femme du ministre a une sœur, Hortense. Cette romanesque et fragile créature, à la suite des éloges hyperboliques et exubérants que lui en fait Numa, s'amourache d'un ridicule personnage, le tambourineur Valmajours. La désillusion cruelle et l'impitoyable phtisie emportent à vingt ans Hortense Le Quesnoy qui, à son lit de mort, exige la réconciliation de sa sœur avec son beau-frère. Numa vient d'avoir un fils. On le baptise, et, pendant que le ministre répond aux vivats de la foule, sa femme songe mélancoliquement à ce proverbe de Provence : *Gaù de carrieiro, doulou d'oustaù*, joie de rue, douleur de

maison, que Méry a mis en comédie. C'est le dernier mot de *Numa Roumestan*. — On dit que M. Alphonse Daudet a voulu peindre, dans ce roman, la lutte entre le Midi et le Nord français, dont le caractère, l'esprit et les mœurs, s'ils ont quelques points de contact, ont énormément de dissemblances. Roumestan, avocat de Provence, devenu premier ministre et traînant après lui toute un cohorte de mangeurs d'ayoli, symboliserait cette conquête de la Gaule par les Latins, tandis que sa femme Rosalie Le Quesnoy, silencieuse et réfléchie, autant que son mari est bavard, inconstant et superficiel, aussi tendre dans sa réserve que celui-ci est égoïste dans son expansion, incarnerait en elle toutes les qualités du Nord. A première lecture, la thèse effectivement se dessine de la sorte, et nous n'y contredisons pas. Mais, si telle a été l'idée de M. Alphonse Daudet, il n'en a pas tiré, à notre avis, le parti qu'elle comporte. Dans sa séduisante insouciance, dans sa mobilité de sentiments, dans son laisser-aller apparent qui se concilie très bien avec une adresse infinie, dans sa manie de tout promettre et de ne rien tenir, dans son exubérance de gestes et de paroles, dans sa tendance à se payer de mots et à se griser de mensonges dont il est dupe, Roumestan est bien méridional ; mais ce n'est pas le méridional ; il est un homme du Midi : ce n'est pas le Midi, et il ne représente nullement la race dans son ensemble. Ce n'est pas un type. Le personnage n'est pas creusé. On ne nous montre pas l'homme dans toute la plénitude de son action, dans le maximum des défauts et des qualités du sol natal ; on ne nous montre que le comédien. Numa n'offre rien de caractéristique ni dans le bien ni dans le mal. Ministre crépusculaire du Septennat, il ne se signale par aucun acte où l'on sente la griffe d'une personnalité résumant sa race, il trompe sa femme, mais ce fait malheureusement n'est pas spécial au Midi. Il est furieusement bavard et, comme il le dit lui-même, « ne pense pas quand il ne parle pas. » Mais il y a aussi des bavards de ce calibre dans le Nord. Numa est fantaisiste, sentimental, enthousiaste, emporté par son imagination. Mais le parisien, qui est du Nord, ne se laisse pas moins entraîner par ses nerfs, se grise également de mots sonores et ne boude pas à l'enthousiasme. Et puis l'algèbre, le calcul, la froide raison ne sont pas étrangers au Midi. Le Midi n'a pas produit que des bavards : Napoléon 1er, Portalis, Villèle, Fermat, le bailli de Suffren, Montcalm, sans parler de tant d'autres, étaient méridionaux. La thèse de M. Daudet, si thèse il y a, est donc trop générale, et son Numa Roumestan ne la justifie pas essentiellement. — Nous croyons plutôt que M. Alphonse Daudet a voulu être désagréable à ses compatriotes et surtout aux conservateurs de n'importe quelle région. Il n'y a que trop réussi. Voici le discours que Mme Roumestan, exhalant sa haine contre les méridionaux, adresse à son baby en le

berçant. « Est-ce que tu seras un menteur, toi aussi (comme ton père et les compatriotes de ton père ?) Est-ce que tu passeras ta vie à trahir les autres et toi-même, à briser les cœurs naïfs qui n'auront fait d'autre mal que de te croire et de t'aimer ? Est-ce que tu auras l'inconstance légère et cruelle, prenant la vie en virtuose, en chanteur de cavatines ? Est-ce que tu feras le trafic des mots, sans t'inquiéter de leur valeur, de leur accord avec ta pensée, pourvu qu'ils brillent et qu'ils sonnent ? Est-ce que tu seras un Roumestan, dis ? » Vantard, braillard, astucieux, charlatan, perfide, libertin, il faut avouer que le portrait n'est pas flatté, — et je m'explique le mot furieux d'une tarasconnaise que j'ai entendue, le mois dernier, de retour d'une excursion de trois jours dans le Comtat. C'était à la gare, un voyageur demande un roman de Daudet à la marchande de livres de la salle d'attente : « Daoudé! Daoudé ! » murmure la femme sur un ton aigre-doux. — « Eh bien ! oui, reprend le voyageur, Alphonse Daudet, l'auteur du *Petit Chose*, de *l'Arlésienne*, des *Aventures de Tartarin de Tarascon*, le poète enfin des « Cerises » et des « Prunes ? » — « *Eh ! moussu*, riposte la marchande, *a quel Daoudé es devengut un franchiman ?* (Ce Daudet-là est devenu un *franciman* !) » En d'autres termes, ce Daudet-là a trahi le Midi, s'est moqué du Midi, a ridiculisé le Midi. Le voyageur eut son roman tout de même. Mais je ne conseillerai pas à M. Alphonse Daudet de renouveler pour lui l'expérience. La tarasconnaise pourrait bien lui montrer la porte de la gare d'une façon peu cérémonieuse. Voilà pour les méridionaux.

Quant aux conservateurs et aux choses qu'ils aiment et vénèrent, M. Alphonse Daudet s'est encore moins gêné avec eux et avec elles. Seul, dans la presse anti-républicaine, Dancourt, de la *Gazette de France*, a eu le mérite de prouver que, si *Numa Roumestan* n'était pas un mauvais livre dans la rigoureuse acceptation du mot, c'était une mauvaise action. En effet, Numa est un hâbleur, creux, vide, ignorant, sans foi sincère, sans convictions profondes. Défenseur né de la morale et des principes religieux, il viole le tout sans le moindre scrupule. Il déserte son ménage pour courir après des « gourgandines. » L'amant sans dignité de la Bachellery quitte une partie fine pour monter à la tribune, d'où il fulmine avec indignation contre les passions malsaines qui gangrènent la société, d'où il proteste contre la désertion du foyer conjugal et l'oubli des vertus de famille, d'où il flagelle enfin les vices du jour et les capitulations de conscience. Et de ce baladin, de ce saltimbanque, de cet être immoral et sans probité, M. Daudet a fait un « légitimiste » et un « clérical, » le ministre d'un gouvernement d' « ordre moral. » — Rosalie, au contraire, la femme de Numa, n'a aucune religion. Elle déteste les « dévots ; » elle se moque de la confession et critique

outrageusement l'éducation religieuse donnée par les Frères de la doctrine chrétienne. C'est pourtant la maîtresse-femme du livre, la femme chaste, fidèle, pure et forte dont parlent les Proverbes ; c'est la figure la plus sympathique du roman, la création la plus caressée par l'auteur. On voit immédiatement pourquoi. Dansaert, un des comparses de l'œuvre, est voltairien : c'est un grand esprit et un honnête homme. Béchut, au contraire, va à la messe : c'est un menteur et un hypocrite. Toujours, partout, vérité, sincérité, droiture, désintéressement, du côté des libres penseurs, tandis que du côté des catholiques, il n'y a que tartuferie, ignorance, mensonge, immoralité, incapacité, fourberie et charlatanisme. Ah ! que nous sommes loin des *Amoureuses* et des *Lettres de mon moulin* ? Mais tout cela n'est plus de l'art, c'est du parti pris, et juger tous les hommes du Seize-Mai, d'après *Numa Roumestan*, c'est comme si on jugeait tous les hommes du second empire, d'après *Son Excellence Rougon*, d'Émile Zola, et tous les partisans de la monarchie traditionnelle, d'après *les Rois en exil*. On a cru voir dans Numa Roumestan plusieurs personnages politiques en vue : entre autres, M. Numa Baragnon. Nous ne ferons pas à M. Alphonse Daudet l'injure de supposer qu'il ait voulu peindre cet ancien ministre — car, s'il en était ainsi, le romancier n'aurait pas fait seulement œuvre de parti, mais encore œuvre de calomnie et de diffamation, la vie de M. Baragnon étant toute de probité, de dévouement et d'honneur. M. Daudet a eu seulement le tort de choisir pour son héros un prénom et un lieu d'origine qui ont donné prétexte aux suppositions les plus malveillantes. Mais, faites de Numa Roumestan un républicain, et on pourra tout aussi bien dire que c'est M. Cazot, voire même M. Gambetta. N'insistons point : ce terrain brûle.— Tout n'est pourtant pas à critiquer dans *Numa Roumestan*. La description d'une fête donnée à Numa, par sa chère Provence, dans les Arènes d'Aps (lisez Nîmes, si bon vous semble), à l'occasion du concours régional, est une page de toute beauté. Le portrait de la tante Portal, avec ses tics, ses préjugés, ses bourrasques, son français pimenté d'ail, est un chef-d'œuvre. M. Alphonse Daudet excelle dans la peinture des paysages du Midi, du vrai Midi, le Midi poudreux, flamboyant, d'Arles, d'Avignon, de Beaucaire, le Midi de Mistral et d'Aubanel, le Midi ivre de soleil, de parfums et de fleurs. L'amour si invraisemblable d'Hortense Le Quesnoy pour le tambourineur Valmajours a même inspiré à l'auteur de *Numa Roumestan* des scènes d'une émotion réellement saisissante. L'histoire de ce pauvre fou, qui, séduit par les promesses de Numa, vend sa petite ferme et vient à Paris, espérant faire fortune avec son « tutu-panpan, » comme dit tante Portal, a quelque chose de navrant. Paris, ce grand mangeur d'hommes, a bientôt dévoré Valmajours, tout comme il dévore

Bompart, l'inouï, le fantastique Bompart, l'ami du ministre. Et tout cela est raconté avec cette magie de style, dont M. Alphonse Daudet a le secret ; avec ce talent..... mais pourquoi parler du talent de M. Daudet ? Nous n'aimons pas les clichés. Tout ce que nous pouvons constater — et ce n'est pas peu de chose, — c'est que le talent de l'auteur de *Numa Roumestan*, égale l'indépendance de cœur de l'ancien secrétaire de M. le duc de Morny.

2. — *Numa Roumestan* avait été précédé de *Monsieur le Ministre*, de Jules Claretie. « Il y a dans l'air, dit celui-ci, des idées qui flottent.» Le fait est que les deux romans, style à part, ont, comme plan et ensemble, de singulières analogies. Ainsi, Numa et Sulpice, les deux héros, ont épousé des femmes résignées et douces que l'éclat faux de la vie officieuse blesse également d'une lumière trop vive. Numa trompe Rosalie pour Mlle Bachellery, et Sulpice abandonne Adrienne pour Marianne Kayser. Tous les deux se paient de mots, se ruinent en promesses et se montrent à la fois vaniteux, présomptueux, ridicules. Mais il faut rendre cette justice à M. Jules Claretie : républicain de la veille, il ne s'acharne point contre les vaincus et ne met point sa plume au service des passions triomphantes. — Tandis que M. Alphonse Daudet, républicain du lendemain, s'est cru tenu, pour flagorner l'opportunisme, de faire de son Numa, chargé d'une foule de turpitudes, un homme d'État conservateur, M. Claretie, au contraire, n'a pas craint de placer Sulpice dans le camp opportuniste et de juger comme elles le méritent les médiocrités burlesques qui ont posé devant lui. De plus, si on ne peut mettre un nom vrai à Numa Roumestan, on en met un tout de suite à Sulpice Vaudrey, petit avocat de Grenoble, apportant au pouvoir son ignorance des choses, sa méconnaissance des hommes, ses illusions enfantines et son perpétuel étonnement d'être « Monsieur le Ministre » — étonnement semblable à celui que manifestait un doge vénitien ou génois en se voyant devant Louis XIV, dans le palais de Versailles. On a cru reconnaître M. Bardoux. Cependant, l'auteur de *Monsieur le Ministre* s'est défendu d'avoir voulu peindre cet « enfant de l'Auvergne. » « Si j'ai visé quelqu'un, dit-il, c'est plutôt M. Ricard, député des Deux-Sèvres, qu'a brûlé et dévoré la vie de Paris. » Ce qui est certain, c'est que *Monsieur le Ministre* fourmille d'allusions politiques, et contient une foule d'épisodes empruntés au journalisme contemporain. Ces épisodes sont si connus et ces allusions sont si transparentes, qu'il n'est pas difficile de donner la clef des principaux personnages. Admettons que Sulpice Vaudrey, puisque M. Claretie le veut, soit feu l'ancien ministre de l'intérieur, Ricard (de Niort), l'auteur ne niera pas que Mme Evan ne soit Mme Edmond Adam ; la comtesse d'Horville, la comtesse d'Haussonville ; M. de Prangins, Émile

de Girardin ; Daniel Ramel, le journaliste, Léon Plée (du *Siècle*) ; le baron Humann, le baron Haussmann, Warcolier, M. Herbette ; Granet, M. de Marcère. Il n'est pas jusqu'à l'histoire de Guy de Lissac, arrêté pour port illégal de décoration, qui ne soit identiquement, le récit de l'aventure arrivée, il y a quelques années, au spirituel Léon Duchemin, lequel, sous le nom de Fervacques, adressait, dans le *Gaulois*, de si jolies lettres à la comtesse Josiane, et mourut à la peine. — Quant à Sulpice Vaudrey, voici son cas en deux mots : il épouse à Grenoble, où il est avocat, une orpheline riche, Adrienne Gérard. Ce mariage lui aplanit les voies pour arriver à la députation. Député, Sulpice Vaudrey se démène si bien qu'une intrigue parlementaire lui donne le portefeuille tant convoité. Un soir de grand opéra, il descend pour la première fois dans les coulisses de ce théâtre, s'extasie devant les danseuses et fait l'aimable avec ces folâtres Terpsychores. De là, il se rend à une soirée, chez une dame de Marsy, où il rencontre l'aventurière Marianne Kayser, nièce d'un peintre idéologue et cousine-germaine de celle qu'Émile Augier a si bien décrite dans son meilleur drame. Sulpice s'éprend de cette Circé des Batignolles. Celle-ci, de concert avec une matrone tarée, combine un *guet-apens* dans lequel tombe Vaudrey. On lui fait signer une traite de 100,000 francs, laquelle sera renouvelée à intérêts usuraires (Quel monde !). — Autour de ces deux principaux personnages, gravitent : le duc de Rosas, espagnol immensément riche, qui fait aussi la cour à la Kayser ; Guy de Lissac, l'ami de Vaudrey, gentilhomme sceptique et viveur, Warcolier le solennel ; Granet, le remuant, qui sape sous main son ministre ; Jéliotte, le défenseur des ministres tombés ; Ramel, qui pose en Aristide et en incorruptible ; Molina le banquier, qui croit que l'argent est Dieu ; que sais-je encore ? Adrienne Gérard finit par découvrir le scandale donné par son mari ; elle découvre aussi ses prodigalités ruineuses. Humiliée, broyée, Adrienne fait aisément le sacrifice de sa fortune, mais non de son honneur outragé, de sa dignité blessée. Elle répudie Vaudrey — qui perd en même temps son portefeuille. L'impure Marianne, cause de tout le mal, se tourne vers Rosas et l'épouse. Après le mariage, Rosas apprend l'inconduite de sa femme et l'emmène en Espagne. Là, en véritable héros de Calderon, il se constitue lui-même le « médecin de son honneur, » et enferme Marianne dans son sinistre château de Fuente-Carral. Elle y reste jusqu'à la mort : *hasta la muerte*, et tout est dit, d'elle comme de *Monsieur le Ministre*. Littérairement, il y a loin de cette œuvre à un chef-d'œuvre. Parfois, le style sacrifie à la mode naturaliste du jour ; parfois aussi, c'est le style de tout le monde, et on ne reconnaît plus la plume vigoureuse et sobre qui a écrit *Robert Burat* et *Madeleine Bertin*. Cependant, l'exposition est très réussie, et l'on

suit avec intérêt les sottises de ce provincial fort en thème que le hasard a jeté au milieu des séductions faciles du pouvoir et de la galanterie. M. Claretie a bien rendu les curiosités malsaines de ce vieux collégien émancipé, de ce jouvenceau quinquagénaire. Par ci, par là, quelques traits à l'emporte-pièce qui peignent admirablement le caractère prud'hommesque de l'avocat devenu ministre, de l'avocat voulant réformer l'humanité, et du ministre, se brûlant, comme un lourd papillon, à la première chandelle. Ce trait-ci, par exemple : « Quand installés au ministère de la place Beauveau, la femme de l'ancien petit avocat de Grenoble, lui dit : — Sais-tu où il me semble vivre ici? à l'hôtel. — Et tu as raison, répond gravement Sulpice ; nous sommes à l'hôtel, mais c'est l'hôtel où loge la volonté de la France. » Henri Monnier eût ajouté cette solennelle bêtise au grotesque chapelet de son Joseph Prudhomme.

3. — Dans *Monsieur le Ministre*, les viveurs font de la politique, et les politiciens se livrent au libertinage. Cela pourrait s'appeler : *Politique et libertinage mêlés !* Il n'en est pas de même dans la *Vie facile*, de M. Albéric Second. Ici la politique n'apparaît jamais. C'est un roman de mœurs parisiennes écrit en style brillant, mais dont la trame n'est pas beaucoup plus neuve que les épisodes. Voici le cercle avec son baccarat permanent, son argot de jeu, ses émotions brûlantes ; voilà le salon de la femme du monde et le boudoir de la femme légère. Puis viennent les théâtres, les restaurants à la mode, les courses, tous les relais de la « haute gomme. » On peut même dire que M. Albéric Second s'y attarde parfois plus que de raison. Il est vrai que la conclusion, très morale, fait pardonner les descriptions trop en relief. La conclusion est celle-ci : c'est que le viveur parisien, célibataire endurci, reconnaît, mais trop tard, le vide de l'existence désordonnée et oisive. A l'âge où il aurait besoin d'un intérieur embelli par l'affection et la vie de famille, il se trouve fatalement seul, l'œil éteint, la lèvre pendante, le corps paralysé. La punition est complète. Ce qui est vraiment original dans la *Vie facile*, ce ne sont pas les frasques de ce blasé de Trévisan chez lequel ne vibre plus aucune corde du cœur et qui traîne Georgette, sa fille naturelle, dans des salons interlopes, afin de s'attirer les bonnes grâces d'une sirène du demi-monde ; c'est l'idée d'inspirer à un soupeur de quarante ans, le baron de Montgiraud, une affection toute paternelle pour cette même Georgette, qu'il finit par adopter et qu'il arrache aux mauvais exemples et aux mauvais conseils de Trévisan, le père selon la nature, un parâtre pour les sentiments ! Cette donnée, toute neuve, n'est pas sans charme. Il y a là aussi un marquis de Pontaillac qui est une trouvaille. C'est l'oncle de tout le corps de ballet de l'Opéra, — un oncle pétri d'esprit. La *Vie facile* est émaillée de ses traits et de

ses mots. C'est lui qui dit : « Il en est de la confiance comme de l'ancienne garde nationale ; cela ne se commande pas. » Pontaillac pareillement ne déteste point la gaudriole. Mais il ne faut rien exagérer : s'il admire Cambronne, il ne lui prend pas ses jurons à la Margue, et sa verve gauloise n'emprunte rien au marquis de Sade. Il se rencontre dans la *Vie facile* quelques tableaux réalistes, peints avec une palette propre. Seulement, la société qui en fait l'objet n'est pas de celles qui pourraient offrir un asile à la vertu, au cas où cette dernière serait expulsée du reste de la terre. Aussi, préférons-nous, du même auteur, le *Roman des deux bourgeois*, cet éclat de rire, et les *Demoiselles du Rançay*, ce drame du dévouement chrétien et pauvre, que couronna jadis l'Académie française.

4. — Du monde des viveurs, nous passons, avec le *Roi des Grecs* d'Adolphe Belot, dans le monde des joueurs, cent fois pire. En deux mots, apprenez ce que c'est que le « roi des Grecs. » Mourad-bey, ancien ministre tunisien (ceci frise l'actualité), disgrâcié et ruiné, vient se fixer à Paris, et, pour refaire sa fortune, fonde une grande association de voleurs au jeu. Cette entreprise lui rapporte bientôt des revenus considérables : il éblouit par l'éclat de son luxe et de ses fêtes. Mais, démasqué, trahi, par un de ses complices, il est honteusement chassé des cercles qu'il exploitait et où l'on croyait à son honnêteté parfaite. Le roman de M. Adolphe Belot a cela de bon que l'on y trouve dévoilés tous les trucs et tout l'argot des tricheurs. Robert Houdin, avec ses *Tricheries des Grecs démasquées*, n'est pas plus explicite. Et ceux qui, après avoir lu ces révélations, fréquentent encore les tripots, méritent le sort de ce Bussine, qui se fait appeler le comte de Bussine, vole la caisse de son frère employé dans une maison de banque, laisse l'innocent mourir en prison, tue sa propre femme, ruine sa fille, et s'éteint à Bicêtre dans le *delirium tremens*. Chose bizarre ! c'est en voyant opérer, sur le navire qui le transportait en France, le célèbre prestidigitateur Alfred de Caston, que l'idée vint à Mourad-bey, de fonder son association occulte. M. de Caston ne se doutait guère qu'en amusant les voyageurs et en leur montrant toutes les combinaisons malhonnêtes de la roulette et du baccarat, il préparait le règne et le triomphe du « roi des Grecs, » du grand-maître d'une bande d'escrocs, tous plus habiles les uns que les autres dans l'art de faire sauter la coupe. Mais, la critique à côté de l'éloge : le *Roi des Grecs* renferme des scènes de débauche qui rappellent trop la *Femme de feu* et *Mademoiselle Giraud*. Celles-là sont d'un pornographe. Quant aux pages remarquablement traitées, où l'auteur, soulignant avec énergie les conséquences les plus douloureuses d'une passion envahissante entre toutes, montre ce que l'amour du jeu jette de troubles et de malheur dans la vie de famille, elles sont d'un mora-

liste. Nous les signalons aux jeunes habitués du tapis vert, qui peuvent encore prendre en dégoût et en haine le monde où l'on joue.

5. — Et le monde des déclassés, qu'en faut-il dire ? Demandez à M. Adolphe Racot, l'auteur du *Plan d'Hélène*. Il nous le montre dans toute sa hideur, avec Hélène Briffaut, et son complice Morère : Hélène, artiste de troisième ordre, égoïste et véreuse, qui, pour se faire épouser par le fils d'un peintre fort riche et membre de l'Institut, descend, de la honte jusqu'au crime, tous les degrés de l'échelle des turpitudes humaines ; Morère, être vil, taré, sans la moindre conscience, vivant d'expédients, courant après l'or, comme un trappeur, capable de tout. Mais les déclassés n'ont pas le dessus : à côté de ces deux monstres de perversité, surgissent, bienfaisantes apparitions, les sympathiques figures de Chênefer père, le grand peintre, du comte et de la comtesse d'Armentray, du duc de Nolhan et du brave Saint-Yves. Cela console, cela repose, et cela ne fait que mieux ressortir la scélératesse d'Hélène Briffaut. Ladite Hélène — qui n'est d'ailleurs l'épouse d'aucun Ménélas — appartient à la catégorie, aujourd'hui trop multipliée, de ces femmes odieuses dont les égarements calculés n'ont même pas la passion pour excuse. On ne doit pas les confondre avec certaines Madeleines ou vierges folles, qui, malgré leur déchéance, inspirent encore de la pitié parce que leur chute n'est pas le résultat d'un système. Quelques-unes de ces dernières savent même plus tard reconquérir l'estime par la « profondeur du remords militant » et la « persévérance du devoir accompli. » C'est ce qu'a fort bien déterminé M. Adolphe Racot : il n'a pas confondu ces deux catégories de femmes dans une réprobation égale ; il a distingué entre la captation sournoise d'une calculatrice à froid et l'abandon irréfléchi d'un cœur trop faible. Finalement, *le Plan d'Hélène* est un chaleureux plaidoyer en faveur des droits de la société et de la famille. Le livre, il est vrai, se termine par cette apostrophe que la Briffaut, tenant la main de Morère, son ignoble complice, jette à Chênefer père, lequel, Dieu sait à quel prix ! est parvenu à guérir son fils de sa fatale passion : « Va, imbécile ! garde ton fils ! Dans un an, à nous deux, nous aurons le monde ! » Mais ce n'est là qu'une boutade. M. Adolphe Racot n'en est pas à ses débuts comme romancier. Le *Polybiblion* a déjà rendu compte d'une œuvre de lui, *Madame Felicia*, qui se distingue par de vaillantes qualités d'observation et un puissant intérêt dramatique. *Le Plan d'Hélène* est encore mieux. On y sent davantage la personnalité de l'auteur — un mélange de vigueur et de distinction. Le style est à la fois élégant et sobre ; jamais de grossièretés — et dans les scènes même les plus accentuées on reconnaît l'écrivain qui se respecte. Les types sont vrais et présentés dans toute leur sincérité. Un

surtout, le peintre Chênefer, s'impose par sa puissante originalité. Il est réellement le fils de ses œuvres, ce morvandais qui quitte son village à douze ans, et, par son travail, ses efforts, ses sacrifices et ses persévérances, arrive à la fortune et à la gloire, devient membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, et expose des toiles comme la *Tempête*, le *Naufrage*, la *Forêt du Morvan*, rendant avec autant de vie et de mâle talent la poésie des bois profonds et solitaires, que les luttes de l'homme contre les éléments déchaînés et que les mystères grandioses de l'Océan. Henri Chênefer est une des meilleures créations de M. Adolphe Racot. Ajoutons que l'auteur appartient à l'école narrative. Il n'use de la description que dans la mesure voulue et va crânement droit au but. C'est la bonne école.

6 et 7. — *L'Amour au pays bleu* et le *Roman d'un spahi* ont l'Afrique pour théâtre. Le premier ouvrage, malgré ses qualités de style, n'a rien de bien intéressant. C'est le récit de la liaison incestueuse d'un jeune Arabe, Sidi-ben-Mansour, avec Meryem, la plus jeune des femmes de son père. Tout roule sur les péripéties de cette passion coupable. L'auteur, M. Hector France (ne pas confondre avec son homonyme, l'aimable érudit, l'élégant poète des *Noces corinthiennes*), cherche en outre, tous les prétextes pour déprécier la religion chrétienne, qu'il trouve « puérile, étriquée, ridicule, » et dont il fait, à chaque instant, railler les dogmes et les mystères par un vieux taleb de Constantine. Il n'y a vraiment à louer qu'une vingtaine de pages bien venues sur les sources fraîches des oasis où vont boire les gazelles, sur les terribles solitudes du désert où s'aventurent les caravanes, enfin sur les pasteurs bédouins si majestueux sous leurs burnous en loques. — *Le Roman d'un spahi* contient des scènes plus chaudes, plus passionnées encore, plus vibrantes. Il en est même qui sont par trop libres. Mais, du moins, ce n'est l'œuvre ni d'un sectaire, ni d'un libre penseur. Le spahi en question a nom Jean Peyral. C'est un cévénol qu'on a transplanté au Sénégal. Une négrillonne, de mœurs plus que païennes, quoique baptisée, s'attache à lui — et Jean, pour cette femme, pour Fatou-Gaye, ne pense plus à ses Cévennes, oublie sa promise, et n'écrit plus à sa vieille mère. Il meurt bravement dans une expédition contre les nègres. Fatou-Gaye tue son enfant et se tue ensuite pour ne pas survivre à Jean Peyral. Évidemment quelque chose de brutal et de sauvage domine dans le récit de ces amours d'un Français et d'une Africaine sous le ciel enflammé des tropiques. Mais on y devine une grande préoccupation de l'exactitude, et l'on sent que l'œuvre est terriblement vraie. Trop vraie, peut-être, car il se dégage de ces peintures de la vie équatoriale comme une exhalaison de fièvre jaune. Telle est, dans sa splendeur malsaine, la description suivante de la plaine même qui vient

aboutir à Saint-Louis : « Dès le matin, sous ces verdures admirables, une température lourde et mortelle ; dans ces forêts habitées par les singes tapageurs, les perroquets verts, les colibris rares, dans ces sentiers pleins d'ombre, dans ces hautes herbes mouillées où glissaient des serpents, toujours et partout, une chaleur d'étuve, humide, accablante, empoisonnée : la fièvre dans l'air. A l'ombre, dans les fouillis obscurs, dormait le monde des palétuviers, qui peuple les marais de l'Afrique équatoriale : et les caïmans glauques, allongés mollement sur la vase, baillant, la gueule visqueuse ; et les aigrettes blanches, dormant, roulées en boules neigeuses au bout de leurs longues pattes; et les lézards paresseux, faisant la sieste au ras de l'eau ; et les grands papillons surprenants, éclos dans des températures de chaudière, qui s'ouvraient et se fermaient lentement, posés n'importe où... Et sur toutes les vases, sur toutes les racines de palétuviers, sur tous les caïmans, il y avait des familles pressées de gros crabes gris qui agitaient perpétuellement leur unique pince d'un blanc d'ivoire, comme cherchant à saisir en rêve des proies imaginaires. Et le mouvement de somnambule de tous ces crabes était, sous l'épaisse verdure, le seul grouillement perceptible de cette création au repos. » Arrêtons-nous: cela finirait par donner le cauchemar. L'auteur du *Roman d'un spahi* est M. Fabre, un de nos plus jeunes lieutenants de vaisseau. Il a signé : Pierre Loti. Loti est le nom du héros principal de son premier roman, qui eut, l'an dernier, grand succès et qui nous fit connaître, avec une égale puissance de description, les étranges beautés de la nature tahitienne. Même talent, même intensité de couleur — comme aussi mêmes scènes passionnées et trop libres. Rarahu, du *Mariage de Loti*, est bien la sœur naïvement impudique de Fatou-Gaye, du *Roman d'un spahi*. M. Fabre me dira que, dans l'hémisphère austral, les Virginie se font rares depuis Bernardin de Saint-Pierre. D'accord, mais ce n'est pas une raison pour détailler avec tant de soin les « excentricités » des Dalilas de la race nègre. C'est quand il s'agit de détails scabreux que le romancier doit surtout mettre en pratique le conseil du poète : « Glissez, mortels, n'appuyez pas ! »

8 et 9. — Nous glisserons, pour notre part, sur les *Degrés de l'échelle*, de Mme Henry Gréville, Non que le roman ressemble en rien, sous ce rapport, au *Mariage de Loti* ou au *Roman d'un spahi* ; mais, parce que l'œuvre en elle-même est des plus médiocres. Le sujet est, d'ailleurs, banal, mesquin et vulgaire. Il s'agit d'un avocat ambitieux et sans talent qui fait un mariage d'argent — dont il ne retire que désagréments et déshonneurs. Cet avocat, Adrien Clausel, avait, avant son mariage, séduit une femme pauvre qu'il abandonne et qui est épousée par le journaliste Pierre Melbois. Heureusement que Mme Henry Gréville possède à son actif de meilleures valeurs que

les *Degrés de l'échelle*, notamment, sans parler de ses romans russes, ce *Moulin Frappier* dont il a été ici rendu compte et qui ne laisse dans l'esprit que des impressions avouables, tout comme *Cléricale*, de la regrettée Claire de Chandeneux. Cette fois, nos éloges sont sans restriction. Il est question d'une jeune orpheline riche, bien élevée, très chrétienne, et que son tuteur, l'égoïste M. Martel, sacrifie à ses lubies politiques, en la mariant au fils de son ami Bourgeal, proscrit de Décembre, athée et libre penseur. On se garde bien, cela va sans dire, de raconter ces « petites choses-là » à l'orpheline Geneviève. Si bien que la pauvre enfant, sortant du couvent de l'Assomption, va à l'autel avec la conviction que son mari Léon Bourgeal partage toutes ses croyances. Hélas ! les désillusions surviennent, le jour même du mariage qui se célèbre clandestinement dans la petite église de Fontenay-sous-Bois, et où se garde bien d'assister le vieux Bourgeal. Il n'assiste qu'au repas de noces, où il tonne contre le « jésuitisme, » le « cléricalisme, » l' « obscurantisme » et tous les « ismes,» mis à la mode par les prétrophobes pour en imposer aux idiots qui sont aujourd'hui le plus grand nombre : *Stultorum numerus infinitus*. Voilà donc la malheureuse Geneviève Carvès, mariée à un homme sans foi, liée à une famille d'où on a banni Dieu. Ce qu'elle souffre est inimaginable ; mais elle n'en reste pas moins fidèle à ses devoirs d'épouse et de mère. Elle gêne un infâme beau-père qui se fait escroc, voleur et faussaire, pour mieux servir la cause de la Révolution ; elle gêne un mari joueur, hypocrite et sans âme. On n'a certes rien à lui reprocher ; mais on lui jette sans cesse au visage l'épithète de « cléricale ; » on lui fait la vie impossible ; on la rend folle en la séparant de son enfant et on profite de son état pour lui faire signer, devant un magistrat suisse, une acceptation au divorce réclamé par les Bourgeal qui sont originaires de Lausanne. Le livre s'arrête là : il devait avoir une suite. La mort n'en a pas permis l'achèvement ; mais, tel qu'il est, le roman de *Cléricale* est sans conteste l'œuvre la plus remarquable de Mme Claire de Chandeneux. C'est, dans tous les cas, comme le dit très bien M. de Besancenet, dans l'*Ami du lecteur*, « la condamnation sans appel de ces mariages où les deux êtres qu'on destine à vivre l'un près de l'autre, n'ont ni la même éducation, ni la communion des idées, des croyances et des sentiments. » — Mme Claire de Chandeneux, s'appelait de son vrai nom, Lucienne-Louise-Emma Bérenger. Elle était née à Crest (Drôme), en 1825. Veuve du capitaine Prébaron, elle s'était remariée, en 1868, avec le commandant Bailly. Claire de Chandeneux laisse un respectable bagage de trente-un romans, écrits de 1863 à 1881, et qui, tant au point de vue de la religion que de la morale, sont irréprochables — bien que la plupart conviennent seulement aux lecteurs et aux

lectrices d'un certain âge. Nous avons eu ici souvent occasion d'apprécier les *Ménages militaires* et les *Mariages de garnison*, de cet auteur de talent, de cette femme de bien. La mort l'a brisée au moment où elle achevait de raconter, sous le titre d'*Un roman dans une cave*, la naissance d'un fils venu au monde pendant la désastreuse guerre de 1870-1871. Paix à sa mémoire !

10 et 11. — Quel brave garçon que M. Louis Duclerc, employé au bureau des hypothèques de la petite ville d'Orgeval ! Il acquiert du premier coup les sympathies des vieilles demoiselles Rocher, pourtant si difficiles, et dont il devient le locataire ; l'oncle Vincent le traite comme son propre enfant et lui donne sur l'économie des conseils d'une bizarrerie grotesque, mais d'une utilité souverainement pratique ; ses camarades, les autres employés, le craignent, le respectent et l'aiment. Grâce à sa douceur, à ses nobles qualités, à son empressement à rendre service, il métamorphose complètement l' « indécrottable » Marvéjols, qui devient un employé modèle. Enfin, il sauve à la nage un gamin qui se noyait. Tant de vertus méritaient bien une récompense : Duclerc la trouve dans la gentille nièce des demoiselles Rocher. L'auteur de ce roman est M. J. Girardin, l'écrivain aimé de tous les lecteurs du *Journal de la Jeunesse*. On lui doit aussi, cette année, les *Théories du docteur Wurtz*. Dans ce dernier récit, l'éducation de l'esprit et du cœur est le but que poursuit M. Girardin. Ce docteur Wurtz, professeur à l'Université de Munchausen, nous apparaît d'abord comme un ours mal léché, bourru, grincheux, acariâtre, grossier, vindicatif, détesté de ses élèves, honni de tout le monde. Un jour, une averse le surprend. Pour se mettre à l'abri, il se réfugie au cours de mécanique. La leçon terminait ainsi : « En mécanique, aucun mouvement ne se perd ; si minime qu'il soit, il a dans l'espace indéfini un retentissement et des échos sans limites. Il en est de même des mouvements de l'âme ; toutes nos volontés, toutes nos actions, bonnes ou mauvaises, ont dans tout le cours de notre vie un retentissement nécessaire ». Ce fut la vision de Damas du docteur Wurtz : il résolut de mettre la leçon en pratique, et il y réussit. Au dénouement, nous retrouvons l'ex-vieux sanglier doux, humain, poli, bon, généreux, la coqueluche de l'Université. Avant sa conversion, le docteur Wurtz préparait un livre sur l'*Antipathie* ; il le brûla et fit la *Sympathie* ; puis la *Plastique de l'âme*, prouvant que l'homme peut se transformer et se régénérer par la seule force de la volonté. La même thèse a été soutenue par Balzac, dans *Louis Lambert*. On connaît aussi la fameuse équation des Kabbalistes du moyen-âge : *Croire* est à *savoir*, comme *vouloir* est à *pouvoir*. D'où *croire* égale *savoir*, et *vouloir* égale *pouvoir*. Le docteur Wurtz prouve en sa personne l'absolue vérité de ce dernier terme : il *veut* et il *peut*. Avis à la jeunesse !

12 et 13. — Que penser de ces productions lamentables où le parti pris d'hostilité se jette, avec des airs contrits, dans les exagérations perfides, où la démonstration des caractères blesse à chaque ligne le sens commun, où des événements, partant d'un principe faux et sans base réelle, sont accumulés à la seule fin de faire haïr le prêtre ? Ainsi nous avons jugé *la Nièce du Curé* et les *Disciples de l'abbé François*, de M. Georges Glatron. L'auteur qui n'est, d'ailleurs, pas sans talent, a eu notoirement l'intention d' « étudier les gens d'église ». Il y en avait des milliers de bons à choisir ; mais cela ne convenait pas à sa thèse, et il en a imaginé deux, deux surtout, l'abbé Jean Rutebert et l'abbé François, à qui il prête gratuitement des âmes insensibles, froides, dissimulées, orgueilleuses, implacables et humainement repoussantes. Le premier, Jean Rutebert, se croit moralement invulnérable, au-dessus des désirs de la chair, des misères de l'humanité. Sa sœur Marthe lui recommande en mourant sa fille Geneviève. C'est la nièce : elle frappe à la porte du presbytère. Il la rudoie et la repousse ; puis, finit par l'accueillir. Son doyen lui fait observer que Geneviève est trop jeune et que les règlements canoniques lui défendent de la garder sous son toit. L'orgueil de Rutebert se révolte : il avait renvoyé Geneviève, il la reprend. Alors, un sentiment coupable s'empare de lui : il n'y succombe pas ; mais sa perpétuelle méchante humeur rejaillit sur Geneviève qui souffre le martyre. Pas une minute du jour qu'il ne la torture atrocement. Elle est demandée en mariage par un jeune paysan de la paroisse. Rutebert refuse de donner son consentement. Elle veut partir, il l'en empêche. Bref, la nièce, soupçonnant les sentiments de son oncle pour elle, se noie dans l'écluse d'un moulin. Rutebert ne verse pas une larme. L'abbé François, lui, nous raisonnons toujours, bien entendu, d'après l'auteur, pousse « le fanatisme religieux » à ses dernières limites. Rutebert est un monstre d'orgueil et de cruauté. L'abbé François est un monstre d'impitoyable et funeste ascétisme : le Dieu qu'il sert n'est pas le Dieu de l'Evangile, le Dieu des chrétiens ; c'est un Dieu terrible et jaloux qui brise les corps, écrase les âmes, broie les cœurs. Homme à l'œil faux, à la parole mielleuse, à l'humilité feinte, l'abbé François soustrait les enfants du manufacturier Charles Vauxcerais, pour envoyer un de ses fils au séminaire, et sa fille au couvent, ruine la veuve Vauxcerais, la rend mauvaise mère, brouille les deux frères, Henri et Jacques. Henri se défroque, se marie civilement, se pose en apôtre de l'athéisme et du néant, et, après la mort de sa femme, va, quoique athée (comme c'est vraisemblable !) s'enterrer dans un cloître. Le défroqué laisse un fils. Quand l'enfant demande son père, Jacques lui dit en montrant *l'abbé François* : « Ton père ! il est mort, et voilà l'homme qui l'a tué ! » Franchement, lecteurs, est-ce que cet abbé

F rançois est possible ? Notez bien que l'auteur, dans son raffinement de sectaire, a soin de présenter à chaque page son abbé comme un prêtre des plus austères. Cela se conçoit : s'il avait fait de l'abbé François un corrompu, celui-ci eût été méprisable. Or, le mépris confine à l'indifférence, et on laisse généralement tranquilles ceux qui provoquent en vous un pareil sentiment. Le but de l'auteur n'eût pas été rempli : son but clair, avoué, certain, est d'inspirer pour le prêtre, dans les classes bourgeoises, de la rancune et de la haine, une de ces haines féroces, qui, si elles n'arment pas les mains du fusil homicide, font excuser et approuver les massacreurs d'otages. Rutebert n'est pas plus vrai. Détail caractéristique. Dans la *Nièce du Curé*, comme dans les *Disciples de l'abbé François*, n'émerge aucune expression violente, injurieuse, grossière. Tout est mesuré, compassé, coupant et sec. Ces deux romans n'en sont que plus odieux et plus dangereux. Le dernier est dédié à M. Challemel-Lacour. Cela seul en indique l'esprit, et même, si nous ne vivions pas à une époque d'anarchie intellectuelle et morale, nous aurait dispensé d'en donner l'analyse.

14. — Rutebert et l'abbé François sont tout simplement d'affreuses caricatures. Le vrai prêtre, c'est celui que nous montre M. Jean Grange, dans l'*Ingrat ;* c'est le bon abbé Rollin, curé de Saint-Maurice-sous-Bois. Toute une vie de dévouement, d'abnégation, d'héroïques vertus ! Cet humble curé de campagne adopte le fils d'une malheureuse veuve sans ressources. Il lui apprend à lire, à écrire, à calculer. Puis, voyant que l'enfant ne manque pas de dispositions, il se saigne aux quatre veines pour le tenir au séminaire et fournir à tous les frais de son éducation. Il arrive même une année où le sacrifice est au-dessus des forces de l'excellent prêtre. Douze de ses confrères se cotisent pour lui venir en aide et empêcher qu'Henri Hubert (c'est le nom de l'orphelin) n'interrompe ses études. Si bien que ce petit séminariste est dans le même cas que la « Fille du régiment ». Celle-ci, orpheline, a été adopté par le 21me et elle appelle gentiment les soldats « ses pères ». Henri, s'il avait du cœur, pourrait en faire autant, car il a réellement pour « pères », c'est-à-dire pour bienfaiteurs les douze curés de son canton — sans compter le meilleur de tous, l'abbé Rollin, et la généreuse Miette, la vieille gouvernante. Mais Henri Hubert ne sent rien battre sous la mamelle gauche. Froid, correct, dissimulé, jamais d'expansion, jamais de ces mots qui expriment si bien la reconnaissance. Ses études ecclésiastiques terminées, il déclare vouloir être médecin. Cela dérange bien un peu les idées de l'abbé Rollin ; mais, enfin, tout le monde n'est pas appelé au sacerdoce. Cette fois, il faut encore plus d'argent — et Miette, pour subvenir aux frais nécessaires, reprend son ancien état de couturière.

L'abbé Rollin fait rapiécer ses vieilles soutanes, et, sublime sacrifice ! ne se réabonne plus à l'*Univers* et à la *Revue du Monde catholique*. Tout cela est bien mal récompensé. Hubert, ambitieux et sans cœur, devient plus tard libre penseur, préside aux enterrements civils, participe à toutes les persécutions dirigées contre le clergé, interdit comme maire les processions publiques et laisse mourir sans remords, dans une chambre d'auberge, son vieux bienfaiteur qui ne voulait pas croire à tant d'ingratitude, et qu'il avait, en quelque sorte, chassé de chez lui, à sa première et dernière visite. L'abbé Rollin mort, Miette entre chez les Petites Sœurs des Pauvres. Et l'ingrat ? La belle question : l'ingrat est aujourd'hui député et vote d'enthousiasme toutes les lois liberticides. Il ne pouvait en être autrement, et cette misérable fin est toute naturelle. L'excellente étude de M. Jean Grange est suivie de quelques Nouvelles dont deux : *Le petit Frère Jérôme* et le *Bal de la Préfecture*, méritent une mention spéciale. Le Frère Jérôme est un frère des Ecoles chrétiennes qui commence par être cuisinier (frère coupe-choux), puis instituteur communal, puis inspecteur des écoles de sa province, la gloire, la lumière et l'honneur de son ordre. Il se fait tuer en 1870 par un obus prussien. C'est un héros de tous les jours et de toutes les heures. Le *Bal de la Sous-Préfecture* nous rappelle un intéressant apologue qui se trouve dans *Lis Oubreto* du félibre Roumanille. Cela est intitulé : *Se n'en fasien un avoucat.* « Si nous en faisions un avocat ? » Il s'agit d'un paysan et d'une paysanne du Comtat, les Sauvaire, qui ont vu s'accroître un peu leurs modestes ressources. L'ambition les gagne, et, au lieu de faire de leur fils unique un paysan comme eux, ils se consultent sur les meilleures carrières à lui donner et s'arrêtent à celle d'avocat. Le fils va au collège, termine ses études et se rend à Paris où il prend ses inscriptions à la Faculté de droit. Les ressources des Sauvaire sont déjà bien ébréchées. Mais ce n'est que le commencement : l'étudiant devient avocat, en effet, tribun de réunions publiques et meurt, en 1848, sur une barricade. Ruinés, les Sauvaire ont vendu leur vigne, leur chaumière et vont maintenant de porte en porte demander l'aumône. Le fermier et la fermière des Vergnes, mis en cause par M. Jean Grange, ne font pas de leur fils un avocat, mais un employé de sous-préfecture. C'est pour eux, surtout pour la fermière, la carrière idéale. Leur fils, éduqué tant bien que mal, est nommé sous-secrétaire de la sous-préfecture de Montmorillon. Il est fat, suffisant, plein de lui-même et se croit déjà un grand personnage. Invité au bal du sous-préfet, il s'y montre gauche, balourd, sot et ridicule — sans même en avoir conscience. Et dire que ce prestolet, ce faraud est notre homonyme ! Sans rancune tout de même, M. Jean Grange !... D'autant que le petit Jean Baptiste Boissin, finit beaucoup mieux que le fils Sauvaire. Ramené à

la ferme par une fluxion de poitrine, il prend goût à la vie des champs et ne veut plus retourner à Montmorillon. Eh bien, il a raison, et nous l'aimons beaucoup mieux sous sa blaude limousine et sa casquette de loutre que sous son habit à queue de morue et son chapeau tuyau de poêle. *Ne sutor ultra crepidam.*

15. — Voulez-vous une étude sincère des mœurs de petite ville, doublée d'un action dramatique originale? Lisez : *Caritas.* L'auteur de *Caritas* signe René de Vic, mais nous savons que ce pseudonyme cache une jeune plume féminine des mieux taillées, un noble cœur qui supporte chrétiennement des souffrances imméritées et qui se console des injustices du sort dans le culte désintéressé des lettres. L'action de *Caritas* se passe au milieu d'une ville, demi-romaine, demi-gauloise, qui mire dans le Tarn ses murs antiques, tailladés et éventrés par des soldats de toutes les époques. Dans cette ville que nous appellerons Roubeyrac, habite avec sa fille unique, Marie, surnommée Caritas, parce qu'elle est la charité en personne, le marquis de Brusac. Bien sympathique ce marquis! Petit, maigre, toujours drapé dans un manteau sans forme et sans couleur, il s'est pris de passion pour toutes les antiquailles de sa ville natale. Il les étudie avec amour, en explique les beautés avec conviction et les défend avec énergie contre les vandales, les « bandes noires » et même les badigeonneurs. Cet amoureux du passé a ceci de particulier, qu'il ne jette pas continuellement la pierre au présent et qu'il a foi dans l'avenir. Sa fortune et sa maison sont aussi délabrées que possible ; mais sa fierté, quand il a affaire à des sots, est aussi grande que sa noblesse est ancienne. Aux braves gens, aux artistes, aux pauvres, nul ne se montre plus accommodant. Très instruit par-dessus le marché, et fuyant comme la peste tout ce qui est banal. Un homme, vous dis-je! Sous ces divers rapports, Caritas est bien sa fille. Poitrinaire, se sentant condamnée à mourir, elle passe sa vie à panser les plaies de celui-ci, à redresser les entorses de celui-là, à guérir cet autre de la fièvre, à aider ce dernier à bien mourir. Caritas participe à la fois de la femme, de la jeune fille et de l'enfant. Elle a de l'enfant la franchise et la sincérité, de la jeune fille la pureté idéale, de la femme l'expérience sans timidité. La noblesse de son âme se reflète dans ses yeux profonds et doux, dans sa physionomie ouverte, que la souffrance idéalise et qu'éclaire une lumière intérieure. L'auteur n'aurait-il pas ici fait un peu son portrait? Quoiqu'il en soit, Caritas est mêlée à un terrible drame. Son cousin, Gaston de Leymaris, a beaucoup voyagé : il a ramené d'Orient une petite bohémienne, Nina, qu'il aime comme sa fille — et qui l'est en effet. Nina est mise au couvent avec Caritas. Les deux jeunes pensionnaires se lient avec d'autant plus de plaisir que la baronne de Leymaris ne peut les souffrir, ni l'une ni l'autre.

Cette baronne est épouvantable : elle ne pense qu'à redorer son blason en faisant épouser à son fils une riche bourgeoise. Or, Caritas, enfant, a été la promise du jeune Gaston ; mais Caritas est pauvre. D'autre part, Nina, de naissance irrégulière, dérange les plans de la baronne et blesse son orgueil. De là sa double haine. Mme de Leymaris fait noyer Nina dans le Tarn, et lance contre Caritas la plus abominable des calomnies, l'accusant devant son fils d'être la maîtresse du jeune peintre Bernard. Il faut que vous sachiez que cet artiste, qui restaure les fresques de l'église de Roubeyrac, est devenu l'ami intime du marquis de Brusac, et il est réellement digne de cette amitié; car il ne se peut rencontrer cœur plus dévoué, âme plus belle. Sans doute, l'amour, un amour chaste et désintéressé, dont Caritas est l'objet, a envahi le peintre Bernard. Mais Caritas ignore absolument cet amour, retenu par un inaltérable respect. A quoi bon d'ailleurs ? Caritas sait bien que ses jours sont comptés et que, pour elle, le bonheur n'est pas en ce monde. Cependant Nina ne meurt pas : elle, est sauvée par le Bossudet, un nain difforme, qui obéit à Caritas comme un caniche, parce que Caritas seule a eu soin de sa mère agonisante, abandonnée et vagabonde. Nina devient une artiste célèbre et prend le nom de Mlle Saint-Marcel : elle veut revoir son père et va un jour donner des représentations à Roubeyrac. Mais elle a compté sans l'odieuse baronne. Pour enlever à tout jamais à la Saint-Marcel l'affection du baron, elle l'accuse publiquement de vol. Les apparences lui sont contraires, et l'artiste irait infailliblement en prison, sans le dévouement de Caritas et du Bossudet qui la sauvent encore. Mais c'est trop d'émotions pour la pauvre Caritas. Elle s'envole au ciel par une belle soirée d'automne. La Saint-Marcel part pour les Indes comme religieuse hospitalière. Bernard devient un peintre religieux célèbre : Caritas se retrouve dans tous ses tableaux. J'oubliais d'ajouter que le baron Gaston de Leymaris, malgré les millions de sa femme, Léocadie Binet, regretta toute sa vie Nina et Caritas. En résumé, *Caritas* n'est pas une œuvre ordinaire : elle fait le plus grand honneur à René de Vic (Mlle Henriette B...) L'histoire est vraie d'ailleurs ; les noms seuls sont changés, mais dans la ville où se passe l'action on connaît tous les personnages.

16. — C'est pareillement sur les bords du Tarn, à Alby même, que se passe l'action du roman de M. Jules Rolland : *La Statue de saint-Jacques*. On pourrait tirer de ce roman un drame superbe. Jugez-en : Quelques années avant la Révolution, débarque à Alby un jeune auvergnat, de ceux qui font, comme on disait alors, leur « tour de France. » Il s'appelait Vincent. Le marquis de Saint-Sulpice le rencontre un jour, dans une ruelle sombre, couché contre une porte cochère, geignant et se lamentant, dénué de tout, sans la moindre ressource. Ce

dénuement touche le cœur du marquis, un antiquaire enragé : ce qui ne l'empêchait pas d'être un bon chrétien, fort humain et fort charitable. Il vient en aide à Vincent, et le fait entrer comme apprenti chez le serrurier Régis, trésorier de la confrérie de saint Jacques. Cette confrérie était fort riche, et son trésor était renfermé dans le socle même de la statue de son saint patron et défendu par une serrure à secret dont Régis seul avait le droit de garder la clef. Le marquis de Saint-Sulpice meurt — on ouvre son testament, et ses dernières volontés sont qu'il sera enterré avec tous ses bijoux et pierres précieuses dans un cercueil de plomb fermé avec une clef semblable à celle qui gardait le trésor de saint Jacques. Qui peut fabriquer une clef pareille, sinon le serrurier Régis ? il s'acharne au travail ; mais, comme le temps est court, il met son apprenti dans la confidence. Celui-ci, taciturne et fourbe, projette de s'emparer d'une des deux clefs : la copie ou le modèle. On travaille jour et nuit. Pour se donner du cœur, Régis fait monter de sa cave quelques bouteilles de vin vieux. Vincent pousse sans cesse son maître à boire et finalement l'enivre. Il s'empare alors de la clef de saint Jacques et se propose de faire coup double : voler à la fois les pierreries du marquis de Saint-Sulpice et le trésor de la confrérie. C'est par là qu'il commence. Mais Régis a cuvé son vin : il se fouille, et, ne retrouvant plus la clef de la statue, se dirige instinctivement vers la cathédrale. Vincent était déjà en train d'ouvrir la serrure, quand Régis le saisit au collet. Mais le serrurier était vieux : Vincent l'assassine et disparaît. La fille de Régis, Cécile, qui aimait Vincent, le croyant un honnête ouvrier, devient folle. Dix ans plus tard, nous sommes en 93. La Terreur règne en souveraine dans la ville d'Alby. Un terroriste, le citoyen Gracchus Romel, fait trembler tout le monde. Qui est-il ? D'où vient-il ? Nul ne le connaît. Ce n'est autre pourtant que l'apprenti Vincent. Il a toujours son plan : c'est de voler les pierreries et les bijoux du marquis de Saint-Sulpice. La cathédrale est interdite au culte — et c'est Gracchus Romel qui a seul qualité pour en ouvrir les portes. Une nuit, quand tout sommeille, l'ex-serrurier se glisse dans la vieille église, armé d'un levier en fer et d'une lanterne sourde. La dalle qui recouvre le cadavre du marquis de Saint-Sulpice est là : Vincent la soulève et descend dans le caveau. Mais deux personnes l'ont reconnu et l'ont vu entrer dans la cathédrale, c'est la folle Cécile et Milou l'innocent, autrefois souvent battu par l'apprenti serrurier. Cécile et Milou s'approchent sans bruit et, d'un seul élan, referment la dalle qui retombe pesante et lourde. Huit jours après, sur des indices qui ne pouvaient tromper, on retrouve Gracchus Romel déjà rongé par les vers dans le caveau de Saint-Sulpice. — Ceci est le livre de début comme romancier de M. Jules Rolland, auteur d'une *Histoire*

littéraire de la ville d'Alby, fort appréciée. En dehors de l'intérêt dramatique, le roman intitulé la *Statue de saint Jacques*, se recommande par les détails archéologiques et les faits intéressants et peu connus qu'il contient sur les excès de la Révolution dans l'Albigeois.

17 et 18. — Arrivons aux romans d'aventures. Le premier en date est le *Charlatan*, d'Elie Berthet. C'est l'histoire d'un médecin pauvre, que l'on croit riche et qui, pour pouvoir offrir à sa fiancée une corbeille de noces en rapport avec la fortune de la jeune fille, triche au jeu. Naturellement, le mariage est rompu. Le médecin disparaît et se fait charlatan ; mais un charlatan, comme il y en a peu, soignant les pauvres pour rien, répandant partout des traces de sa générosité. Le hasard le mêle plus tard aux secrets de la famille de celle qu'il devait épouser — et qui est devenu la femme d'un usinier libertin et joueur. Si l'usinier n'était que cela ; mais c'est qu'il est encore empoisonneur et faux-monnayeur. Le « charlatan » pourrait se venger. Mais le vieil homme n'existe plus en lui. Sa vengeance consiste à sauver le mari des galères et la femme du déshonneur. Tout ce récit serait passablement triste, si M. Elie Berthet n'avait eu le soin d'y introduire deux éléments comiques, dans la personne du détective anglais Jobson et dans celle de Robillard, le paillasse du docteur Jean. Ce paillasse, un professeur de l'Université qui a eu des malheurs, émaille ses boniments de citations d'Horace et de Virgile qui produisent le plus drôle d'effet. Les paysans n'y comprennent rien ; mais ils en rient à se tordre.

L'élément comique, par exemple, manque absolument — à moins que l'on ne trouve gais les jurons sempiternels de l'ordonnance du général d'Hervey — dans le *Fils d'Antony*, de M. Bouvier. C'est plus noir que l'histoire des Atrides, c'est plus lamentable que les destinées de la sanglante famille des Labacides. Et quelle morale alambiquée ! Un mari, le général d'Hervey, trahi par sa femme, l'empêche d'accoucher clandestinement et reconnaît comme sien l'enfant né des œuvres d'un autre, d'Antony-le-bâtard. Le général d'Hervey se fait ensuite tuer en Afrique, non sans avoir préalablement laissé à des amis une lettre qui ordonnera à son prétendu fils, grandissant sans connaître sa véritable origine, de tuer en duel son véritable père. Il est vrai que, grâce à la mère, la générale d'Hervey, ce duel n'eut point lieu. Mais on n'en passe pas moins par une interminable série de provocations, d'injures et de blasphèmes. M. Alexis Bouvier est de l'école de Frédéric Soulié et de Ponson du Terrail — avec cette différence que l'auteur des *Mémoires du Diable* écrivait mieux. M. Bouvier va seulement de pair, sous ce rapport, avec le père de Rocambole.

19, 20 et 21. — Vers le milieu du seizième siècle, les deux fils du baron de Crisenac, Théobald et Médéric, aimaient la même jeune fille, une Sylve-

pont. Théobald tua Médéric, dans un guet-apens. Au moment de mourir, Médéric tira de sa poitrine un collier d'or que lui avait donné Isabelle de Sylvepont, et il en souffleta son frère, en lui disant : « Caïn, sois maudit ! » Théobald garda le collier et le soufflet ; mais depuis lors une haine séculaire, semblable à celle des Montagut et des Capulet, a toujours divisé les deux vieilles familles provençales : les Sylvepont et les Crisenac. Une légende veut que cette haine s'éteigne, lorsque les Sylvepont rentreront en possession du collier maudit. Albert de Crisenac a rencontré, dans une ambulance, sans connaître sa famille, Mlle Andrée de Sylvepont. Il en devient éperdûment amoureux. Quand il apprend le nom de la jeune fille, il disparaît tout à coup, en lui laissant cet adieu plein de mystère : « Attendez et ne désespérez pas ! ». Où est allé Albert de Crisenac ? Eh ! mon Dieu ! où irait-il ? sinon à la recherche du fameux collier. Il se rappelle l'avoir donné, dans un moment de capricieux enthousiasme, à une artiste lyrique de grand talent, connu sous le nom de Suavita del Celo Suavita est à San Francisco ; Albert de Crisenac part pour San-Francisco. Là, il est le héros des plus abracadabrantes aventures — dont il ne serait pas sorti indemne, sans le dévouement du fils d'un de ses fermiers, Daniel Grimaud. Au moment où il croit atteindre au but, patatras ! tout s'écroule, et il faut recommencer. Le collier a été ravi à Suavita par des brigands de la Calabre, lors de son dernier voyage artistique en Italie. Albert part pour la Calabre : le collier existe ; Marietta, la femme du chef des brigands, en a entouré le cou d'une madone en grande vénération sur la montagne, et les disciples de Fra-Diavolo ne permettent pas qu'on y touche. Grâce pourtant à un bon ermite, Albert de Crisenac rentre sans trop de peine en possession du collier. Le sort est rompu, la haine familiale est morte. Andrée de Sylvepont épouse Albert de Crisenac, et le jour de leur mariage ils envoient à la madone calabraise un collier dix fois plus beau que le talisman maudit. Tel est ce récit, fort bien mené par M. Henri Escoffier, rédacteur en chef du *Petit Journal*. On voudrait néanmoins, dans le *Collier maudit*, un peu plus de vraisemblance en certains épisodes. Il est vrai que les plus fantastiques et les plus impossibles se passent en Amérique. Or, a beau, je ne dirai pas mentir, mais exagérer, qui vient de loin. Demandez plutôt à M. Gustave Aimard. Avec ses *Bandits de l'Arizona* et son *Rancho du Pont-des-Lianes*, il nous fait assister aux scènes les plus surprenantes. Ici un don Carvajal qui tue les alligators avec la même aisance que s'il avait à faire à d'inoffensifs lapins ; là, un traître, la Coyotte, dont on ne vient à bout qu'en l'enfumant dans son terrier, comme un jaguar ; plus loin, la belle Assumta, et la non moins belle Léona, jalouses comme des tigresses, et dont l'amour ne va jamais sans le stylet ; ailleurs, le chasseur-blanc, Jean Berger,

surnommé Sans-Traces, grand justicier, vivant seul avec son cheval Négro qui rappelle le Bayard des quatre Fils-Aymon, organisation primitive et forte, sensible à tout ce qui est beau, noble et grand, une sorte de chevalier Roland des savanes américaines ; enfin le brave Nuage-Bleu, le sagamore de la tribu des Bisons-Rouges, mettant un terme, aidé du rouergat Coulon de Villiers et du parisien Sidi-Muley, au banditisme de l'Urubus, de l'Oiseau-de-Nuit, de la Grande-Panthère et autres chefs des pirates de la Prairie. — L'action du *Rancho du Pont-des-Liannes* est un épisode de la guerre de l'indépendance, prêchée autrefois par les curés Hidalgo et Morelos, et soutenue pendant onze ans par les Mexicains contre les Espagnols. Le *Rancho* offre certains points de ressemblance avec *Costal-l'Indien*, de M. Gabriel Ferry de Bellemare. Quant aux « bandits de l'Arizona, » ils ont jeté leur dévolu sur cette partie du Mexique, découverte par Cabeza de Vacca, au prix de fatigues et de périls terribles. Elle fut plus tard annexée aux États-Unis ; mais elle est restée toujours la contrée sauvage, mystérieuse, avec ses légendes sinistres, ses prodiges effrayants, et inexpliqués, peuplée d'animaux inconnus ou féroces, parsemée de ruines de toutes sortes laissées par des populations disparues dont l'histoire n'a gardé aucun vestige, remplie enfin de forêts impénétrables et d'immenses prairies aux hautes herbes, servant de repaires ou de lieu de repos aux fauves les plus redoutables, et semblant avoir abrité et nourri des géants dans les anciens jours de la création. Nous estimons toutefois que M. Gustave Aimard abuse et surabuse du Mexique, de l'Arkansas, des forêts vierges, des trappeurs, des coureurs de bois, des scalpeurs, des Marquards et des Peaux-Rouges. N'a t-il donc qu'une corde à son arc ?

22. — *Pascaline*, de M. Parseval-Deschênes, rentre dans la catégorie des romans judiciaires. Cette œuvre a cela de particulier, qu'elle s'écarte des habitudes reçues. Le romancier, sous une forme originale et neuve, a accompli ce tour de force de rendre intéressants un héros et une héroïne qui remplissent l'action, mais n'interviennent pas directement et ne parlent ni l'un ni l'autre. C'est un procès qui s'instruit — et ce sont, les dépositions de chacun des témoins appelés devant le juge d'instruction qui reconstituent le drame dans toutes ses péripéties, en d'autres termes la vie de Pascaline Glayeul, le principal personnage. Ce roman soulève plusieurs questions intéressantes. La première est celle du mariage civil, lorsqu'il n'est pas suivi du mariage religieux. Pour un esprit croyant y a-t-il réellement mariage ? Tel est le problème que se pose et que cherche à résoudre Pascaline. Mariée civilement avec un certain M. Néandry, par force, sans l'acquiescement de sa volonté, uniquement pour obéir à ses tuteurs, Pascaline Glayeul voit son mari tomber gravement malade

après la cérémonie légale. Chrétienne, elle se résigne et attend avec patience la célébration du mariage religieux. Mais, elle attend en vain. On lui apprend le jour même que M. Néandry a disparu, sans laisser le moindre renseignement permettant de retrouver ses traces. Le vrai fiancé de Pascaline, celui qu'elle aurait voulu épouser, Edouard Mouchetal, est parti, de chagrin, pour l'Amérique. Pascaline va le rejoindre. Auront-ils le droit de contracter là-bas une union religieuse ? L'auteur dit : oui, et cela parce que Pascaline avait accepté la main de M. Néandry, à la suite d'une contrainte morale et faute de pouvoir résister à son tuteur, Antonin Previot. Mais il en serait différemment, si Pascaline avait librement accepté la main de M. Néandry. A notre avis, l'auteur a raison, et le problème ainsi posé n'a pas d'autre solution. En effet, au point de vue théologique, le mariage est aussi indépendant de la cérémonie religieuse qui le consacre, que de la formalité civile qui le légalise : il réside dans le consentement mutuel de s'unir. Par conséquent, si Pascaline avait déclaré sa volonté de prendre pour époux M. Néandry, peu importerait qu'elle n'eût manifesté cette volonté que devant l'officier de l'état civil ; — le fait de l'avoir exprimé constituerait à lui seul un engagement et un lien. Elle s'est mariée civilement contre sa volonté : le lien et l'engagement n'existent pas. Au surplus, les événements l'empêchent de mettre son projet à exécution. Croyant Édouard Mouchetal mort dans un naufrage, Pascaline retourne en France, et, sur les conseils d'un honorable ecclésiastique, se rend auprès de son mari légal dont elle est parvenue à connaître le domicile. Celui-ci, libre-penseur et athée, veut bien cohabiter avec elle, mais à la condition qu'il ne sera pas question de mariage religieux. Pascaline, très pieuse, déclare à Néandry que, sans cette consécration suprême, elle ne sera jamais sa femme. Alors Néandry, furieux, la séquestre pendant deux ans dans la tour d'un château qu'il possède près de la Ciotat, sur les bords de la Méditerranée. A la fin, la séquestration se découvre, et la justice avertie vient se saisir du coupable, lorsque Néandry se précipite du haut d'une terrasse et se tue. Pascaline est libre : on lui apprend que Mouchetal n'est pas mort : elle repart pour l'Amérique. En dehors de la question du mariage civil dans ses rapports avec le mariage religieux, l'auteur de *Pascaline* aborde aussi, dans son œuvre, la question si palpitante du surnaturel, celle des pressentiments, et celle de la correspondance animique à distance. Il cite des faits étranges, et entre autres celui-ci : L'âme de Pascaline vivante et dont le séjour est en France, apparaît à Mouchetal qui habite l'Amérique, et l'avertit des dangers qu'il court. M. de Parseval-Deschênes appuie ses dires sur un ouvrage de Robert Dale Owen, intitulé : *Empiètements sur les frontières de l'autre monde* (Londres 1875), et d'où Wilkie Collins, la

célèbre romancière anglaise, a tiré les pages les plus saisissantes de ses *Deux Destinées*, son œuvre de prédilection.

23 et 24. — Ce trimestre, le genre historique nous fournit les romans suivants : *La Veuve d'Attila, Montmahoux et Passavant, le Puits sanglant, la Déesse Raison, le Comte Kappyanyi*. Procédons par ordre chronologique :

La Veuve d'Attila, de M. Marcel Tissot, est un roman historique, qui tient du poème. Ce genre a été mis à la mode par l'auteur des *Martyrs* et du *Dernier des Abencérages*, et a produit, comme œuvres passables, le *Flavien*, d'Alexandre de Guiraud, le *Sérapeum*, de l'abbé Brasseur de Bourbourg, la *Perle d'Antioche*, de l'abbé Bayle, les *Derniers jours de Pompéï*, de lord Lytton Bulwer. *Fabiola*, du cardinal Wisemann est plus naturelle, plus simple, et partant plus vraie. C'est un genre absolument faux, d'un ennui mortel, trop pompeux pour le roman, pas assez précis pour l'histoire. Il faut plus que du talent, il faut du génie pour le rendre supportable. L'essai de M. Marcel Tissot mérite néanmoins l'attention de la critique. Le style a de l'allure, et ses descriptions de la Gaule séquanaise, au cinquième siècle, à l'époque de l'invasion des hordes hunniques, sont une véritable résurrection. Le sujet est celui-ci : Julius, fils aîné du riche patrice gaulois Vergetrus, descendant du bren Vergetrix, se trouve parmi les captifs faits par Attila au siège de Bisontio (Besançon). Attila meurt dans une nuit d'orgie, tué par une fille de la Tartarie, l'esclave Idilco. Le pouvoir passe aux mains de sa veuve, une fille du roi des Bactriens, adonnée au culte de Zoroastre. La reine des Huns se prend d'une passion folle pour Julius. Elle va même (histoire de Joseph et de Putiphar) jusqu'à lui faire des avances coupables qui sont énergiquement repoussées. La passion de la reine augmente avec la résistance. Elle emmène son captif vers l'Orient. En Asie-Mineure, elle lui offre sa main. Julius lui dit : « Faites-vous chrétienne et je serai votre époux.» La reine des Huns reçoit le baptême ; mais, ce n'est que pour la forme. Arrivée à Bactres, elle jette le masque et veut faire abjurer Julius : celui-ci refuse ; il est mis à mort par les Mages. C'est le tableau principal : il est juste d'en mentionner d'autres, par exemple la conversion de la femme de Vergetrus et de ses enfants par l'évêque Celidonius ; le siège de Besançon par les Huns ; l'heureuse rencontre de l'ermite Revilius avec sa fille Lelia, femme de Vergetrus ; l'appel au combat des peuplades gauloises ; la prise du Castellum de la Loue. Mais mieux vaut, du même auteur, *Montmahoux et Passavant*, qui n'est pas une épopée en prose. C'est la vie naïve et naïvement racontée de deux chevaliers franc-comtois du quatorzième siècle. Dans son *Don Quichotte*, tout en voulant bafouer les aventures extravagantes, Cervantès a dépassé le but, et ses traits acérés, dirigés contre certains romans de mauvais goût qui pullulaient à son

époque, sont allés frapper une des institutions les plus nobles et les plus caractéristiques du moyen-âge : la chevalerie. L'exagération de l'héroïsme n'est d'ailleurs pas contagieuse, et de tout temps la bassesse, l'égoïsme, les vils instincts, furent trop innés dans certaines âmes, pour qu'il faille railler l'idéal, le dévouement, le sacrifice. *Don Quichotte* est donc une dangereuse école. C'est un chef-d'œuvre de style, d'esprit et de bonne humeur ; mais ses tendances ont leur danger. A la suite de Cervantès et en le dépassant de beaucoup, ont surgi une foule d'écrivains qui ont érigé le dénigrement en système et, sans l'étudier, sans la connaître, ont calomnié et vilipendé la chevalerie. Cependant ses fastes éclatants sont tout uniment le livre d'or de notre vieille France ! On fait donc acte de patriotisme en rendant justice à cette institution : ce qui ne veut pas dire qu'on en prépare le retour. Le passé qui fut, comme l'a remarqué si profondément M. Blanc Saint-Bonnet, le possible mesuré à la nature humaine, jurerait avec le présent — et d'ailleurs les fleuves ne remontent jamais vers leur source. Renault de Montmahoux et Olivier de Passavant seraient reçus aujourd'hui à coups de pierre par la jeune démocratie. De leur temps, ils furent aimés, admirés, vénérés. Malgré les efforts de Raymond Lulle et de Sanuti le Vénitien, l'esprit des croisades allait s'affaiblissant de plus en plus. Raoul de Montmahoux et Olivier de Passavant essayèrent de le faire revivre. Tout au moins les devoirs de la chevalerie errante fournirent-ils un perpétuel aliment à leur impétueuse activité, à leur courage intrépide. On les voit sans cesse combattant contre les routiers, défendant les monastères contre les attaques des malandrins, présidant les tournois et les jeux poétiques, protégeant l'honneur des « gentes damoiselles » Un trépas glorieux couronna leur noble vie. Passavant avait pour devise : *Passavant li melior*. On sait qu'elle fut prise de nos jours par un jeune prince, mort chez les Zoulous, victime de sa bravoure : la devise était bien portée.

25 et 26. — Le 30 septembre 1567, jour de la Saint-Michel, les protestants égorgèrent les catholiques de Nîmes. La tuerie dura deux jours et le grand puits de l'évêché fut comblé par les cadavres. Ce sont les origines, les circonstances et les péripéties de ce massacre, connu dans l'histoire sous le nom de *Michelade*, qui ont fourni le thème du *Puits sanglant*, le dernier roman de M. Alexandre de Lamothe. Ancien archiviste du département du Gard, révoqué à cause de ses opinions religieuses, M. de Lamothe a eu en mains toutes les pièces de ce sombre drame. Aussi en fait-il revivre, avec une sincérité remarquable, tous les personnages : et le pieux chanoine Jean de Paberan, la première victime ; et son indigne collègue, l'apostat Michel Suau ; et le féroce capitaine Bouillargues ; et l'honnête prévôt Guy Rochette ; et le grand prélat, l'évêque d'Elbène ; et l'hypocrite Fran-

çois Pavée, seigneur de Servas ; et l'onctueux avocat Rozel. — Tous apparaissent et comparaissent, avec leurs vices et leurs vertus, leurs dévouements et leurs haines, le fond et le tréfond de leur âme tourmentée ou tranquille. Il y eut du reste des protestants qui refusèrent avec horreur de tremper dans le complot. M. de Lamothe cite un drapier qui sauva l'évêque d'Elbène au péril de ses jours. Ce furent de tristes temps. Le souvenir s'en conserve encore, comme on conserve le souvenir des mauvais jours de la Terreur, cette période ensanglantée, qui va de la dictature de Robespierre à Thermidor. Elle a, du reste, merveilleusement inspiré MM. Alphonse Brot et Saint-Véran, les auteurs de la *Déesse Raison*. Il s'agit d'une marquise de l'ancien régime que la fatalité de la Révolution et le désir d'arracher les siens à une mort certaine, jettent aux mains d'un certain Butwer, ancien espion anglais au Canada, et pour le moment terroriste parisien des plus forcenés. En la menaçant de livrer au couperet la tête de sa fille et celle de son mari, ce Butwer a obligé la malheureuse marquise d'habiter sous son toit. Ne pouvant obtenir qu'elle soit sa maîtresse, le misérable veut du moins qu'elle paraisse l'être aux yeux du monde; tellement que, pour la mieux compromettre, il force sa victime à figurer comme déesse de la Raison dans une fête révolutionnaire. Le marquis, trompé par ces honteux semblants, veut tuer sa femme; mais, par une péripétie fort bien menée, il assiste invisible à une scène étrange entre la marquise et Butwer : il voit le bandit se rouler aux pieds de la « déesse »; celle ci l'accabler de son mépris et de sa haine, et lui déclarer enfin qu'elle se tuera s'il fait un pas de plus vers elle. Par malheur, le poignard que tient la marquise glisse de ses mains, et la chose menace de tourner au pire, lorsque le marquis se montre juste à temps pour sauver sa femme. En vain, Butwer s'échappe et fait emprisonner les deux époux. Le 9 thermidor arrive qui les délivre avec le reste de la famille, tandis que l'infâme Butwer périt dans un incendie allumé par ses propres mains. Robespierre, Couthon, Saint-Just, Fouquier-Tinville sont incidemment liés à ce drame. Mais les deux personnages historiques qui y jouent le plus grand rôle et qui amènent le dénouement, c'est Tallien et sa femme Thérésa Cabarrus, celle qu'on surnomma, irrespectueusement d'ailleurs, la Notre-Dame de Thermidor. Le chapitre du roman intitulé : *Une fête galante sous la Terreur*, dénote de la part de deux auteurs une grande préoccupation de la vérité historique. Après ça, le livre de M. de Goncourt : *la Société française sous la Révolution et le Directoire*, peut bien avoir été mis par eux à réquisition. C'était ici le lieu de rendre compte de l'*Histoire de deux parisiennes sous la Terreur*, de M. Charles d'Héricault, qui, lui aussi, a trouvé dans le grand drame de la Révolution française le sujet de ses meilleures œuvres d'imagination. Mais, un de nos colla-

borateurs qui a la spécialité des travaux sur la Révolution, en a fait l'objet d'un compte rendu qu'on lira plus loin. Passons, en indiquant, pour revenir à MM. Brot et Saint-Véran, que leur *Déesse Raison*, avant de paraître en volume, avait obtenu le plus grand succès dans le feuilleton du *Petit Moniteur universel*.

27. — On connaît les récits de voyage publiés par M. Victor Meignan : *Les Antilles* et *De Paris à Pékin*. Le voyageur s'est fait aujourd'hui romancier — sans dépouiller le vieil homme. En effet, dans *le Comte Kappyanyi*, M. Victor Meignan nous conduit en Hongrie. Il nous décrit les curiosités topographiques de ce pays, ses usages fidèlement conservés, ses mœurs populaires, les vestiges de son organisation féodale et les convulsions récentes qui ont abouti à la situation actuelle de l'antique royaume de saint Etienne. Tout sert de cadre à une action romanesque très vivante et très attachante, et forme en même temps un heureux contraste avec les peintures fidèles de la haute société viennoise, de cette aristocratie autrichienne, si altière, si raffinée, que n'a pas encore effleuré le souffle égalitaire. Kappyanyi, le magnat de Hongrie, est aimé d'Hélène Krumann, fille du général Krumann, membre du conseil privé de Sa Majesté Apostolique. Hélène est une femme accomplie ; sa beauté n'a pas de rivales. Mais Kappyanyi est patriote ; il déteste l'Autriche, et c'est l'heure (1865) où la Hongrie cherche à reconquérir son autonomie et son indépendance. Kappyanyi se voit donc placé entre son amour pour Hélène et les devoirs du patriotisme. Le roman est dans cette double lutte ; lutte profonde, parfois troublée, mais toujours digne. Il arrive cependant un moment — ce que les Allemands appellent le « moment psychologique » — où l'amour l'emporte. Hélène s'oublie jusqu'à se rendre dans le manoir des Kappyanyi pour faire signer au comte l'engagement de servir l'Autriche. Celui-ci finit par céder. Mais il n'en est pas quitte à si bon compte : les socialistes hongrois, instruits de sa trahison, le forcent à combattre dans leurs bandes ; il est pris, les armes à la main, et serait fusillé sans miséricorde, si un décret impérial n'avait, le même jour, proclamé l'indépendance hongroise et l'amnistie. On devine le dénouement. Dans cette œuvre, l'étude des sentiments et l'anatomie du cœur se mêlent discrètement aux scènes les plus émouvantes de l'histoire contemporaine. Hélène Krumann, dominée par sa passion, ne craint pas de l'afficher publiquement. Elle ne soupçonne même pas que le comte Kappyanyi a inspiré à une autre femme le même sentiment. Oui, Szalka la bohémienne nourrit pour son seigneur un culte superstitieux, une admiration aveugle, dont elle ne se rend pas compte et qui se traduit chez l'étrange créature, par un dévouement vigilant et tendre. Szalka fait partie du personnel du château Kappyanyi. Sa présence en est un des

éléments les plus originaux et les plus pittoresques — tout comme le lac sombre de Haldstadt, dormant au milieu de ses murailles de granit, et les cimes neigeuses et resplendissantes du Dachtein, en forment le magique encadrement. Hélas ! Les jeux de la destinée sont parfois bien cruels. L'amour bruyant d'Hélène est couronné par le mariage : l'amour obscur et dévoué de Szalka la tzigane trouve son terme dans la folie et dans la mort. Tel fut aussi le sort de l'Ophélie, chantée par Shakespeare.

28 et 29. — On vient de rééditer le *Fruit de l'arbre*, par Devoille. Ce roman — un roman de combat — parut à l'époque où M. de Montalembert, M. de Falloux et leurs amis de l'Assemblée nationale luttaient avec tant de vaillance pour la liberté d'enseignement. Il fut le précurseur de la loi de 1850. L'arbre dont il est ici question est l'arbre universitaire. M. Devoille suppose deux jeunes gens de bonne famille : Amédée Hubert et Henri Desgrenats. Amédée est le meilleur enfant du monde ; Henri, au contraire, est turbulent, querelleur, léger, plein de défauts. On met Henri au séminaire et Amédée au lycée. Henri sort du séminaire, complètement transformé, et se fait missionnaire. Amédée quitte le lycée, absolument corrompu et mécréant. Il devient notaire et passe aux assises, sous l'inculpation de faux et d'homicide. Amédée, d'après le romancier, a voulu mettre en pratique les idées qu'on lui a enseignées. Il va sans dire qu'ici l'affabulation romanesque n'est rien : tout l'intérêt gît dans les citations que l'auteur du *Fruit de l'arbre* tire des œuvres des professeurs de l'Université : Cousin, Villemain, Jouffroy, Lherminier, Guizot, Quinet, Michelet, Jules Simon, etc. Il montre quelles funestes conséquences la logique peut tirer de leurs doctrines. Sa thèse se résume ainsi : Un enseignement impie mène naturellement à des actions coupables ; l'erreur est mère du crime, et l'homme élevé dans l'irreligion n'échappe que par inconséquence à la perversité de la conduite. Tout cela est parfaitement vrai ; mais, puisqu'on a réédité le *Fruit de l'arbre* comme redevenu d'actualité, peut-on comparer les doctrines de l'Université sous la Royauté de juillet avec les doctrines de l'Université d'aujourd'hui, et ne convient-il pas d'établir une sérieuse différence entre des hommes comme MM. Cousin, Villemain, Lherminier, Guizot ou Jules Simon, par exemple, et des hommes comme les Ferry, les Paul Bert, les Soury, les Havet et autres négateurs ? Les premiers ne sont certes point sans reproche — et la philosophie chrétienne ne peut pas les compter tous parmi ses disciples. Mais, du moins, ils ne niaient pas Dieu et ils ne renièrent pas les grandes traditions du spiritualisme. Nous parlons de MM. Cousin, Villemain, Lherminier, Guizot et Jules Simon; — car Jouffroy, Michelet et Quinet glissèrent jusqu'au bout de la planche savonnée de l'erreur. Mais

que dire de certains maîtres de la jeunesse présentement à la mode ? Ne personnifient-ils pas cette négation athée qui, sous prétexte de science, se produit sans masque et sans voiles? Le *Fruit de l'arbre* a surtout son application dans l'enseignement actuel du matérialisme scientifique, mais l'auteur de ce livre nous semble pousser trop au noir les résultats de l'enseignement d'autrefois. D'autant qu'il n'a pas eu grand peine à récolter ses citations : elles sont tout au long dans le *Catéchisme de l'Université*, par un montagnard vivarois (l'abbé Constant, du diocèse de Viviers) et dans l'*Éclair avant la foudre*. — On doit aussi au même éditeur la réimpression d'un autre roman de M. Devoille : *Le sac de Rome*, tiré d'un des épisodes les plus honteux de l'histoire et dont Charles de Bourbon, devenu chef des reîtres luthériens d'Allemagne après avoir été grand connétable de France, fut le triste héros et la peu sympathique victime.

30 et 31. — *La Femme séparée*, de Sacher-Masoch, et le *Commandeur Mendoza*, de Juan Valera, appartiennent : l'un, à la littérature austro-gallicienne ; l'autre, à la littérature espagnole. Ils ont été traduits en français : le premier, par Mlle Strobinger ; le second, par M. Albert Savine, notre collègue de la Société bibliographique. — Mlle Strobinger aurait pu mieux choisir dans l'œuvre déjà si considérable de Sacher-Masoch. Nous ne reconnaissons plus ici l'original auteur du *Legs de Caïn* et de *Frinko-Balaban*. Cette « Femme séparée » n'a absolument rien, mais rien d'intéressant. Elle se dit incomprise. Pure coquetterie de Galathée corrompue ! On ne la comprend que trop : cette sorte de vampire-femelle, capricieuse, extravagante, raffinée, méchante et cruelle, change d'adorateurs à chaque lune nouvelle et finit par se fixer sur un poète, Julien de Romeschkan, qu'elle torture à plaisir. On pourrait trouver là une allégorie : Mme de Kossow symboliserait la réalité brutale, la matière, et Julien, l'idéal et l'esprit. Mais nous croyons plutôt que le romancier gallicien a voulu, comme les autres, dire son petit mot en faveur du divorce. C'est du moins ce que prêche, avec la légitimité de l'amour libre, la meilleure amie de la femme séparée, une certaine Katinka de Mogelnicki, veuve émancipée et barine de sept villages. — Parlez-moi du *Commandeur Mendoza !* Par Saint-Jacques de Compostelle ! voici, du moins, un roman de fière allure et d'une saveur toute particulière, une œuvre à la fois mystique et moderne, très fouillée, et d'une puissante observation psychologique. Le commandeur Mendoza est un marin qui, après de longs voyages, est revenu dans son pays natal avec des idées passablement libres sur bien des choses. Entre temps, le commandeur a eu des aventures galantes, notamment à Lima, avec dona Blanca de Solis. Quand le commandeur revient s'installer à Villabermeja, sa patrie, il y retrouve dona Blanca et sa fille Clara. Dona Blanca s'est

repentie de sa faute et s'est donnée tout entière à la piété — une piété rigoriste et scrupuleuse. Elle croit se réhabiliter aux yeux de son mari et lui payer sa dette d'autrefois en faisant épouser Clara par un hidalgo des plus mal en point, mais le plus proche parent du chef de la famille. La pauvre Clara ne l'entend pas ainsi : elle préfère — et on ne saurait lui en vouloir— au vieu x barbon un jeune et aimable Almaviva. Clara résiste, et appelle à son aide le commandeur Mendoza et le père Jacinto : la philosophie et la théologie. Un type de moine espagnol bien curieux et tout à fait réussi que ce père Jacinto ! Sur ses conseils, l'épouse adultère finit, avant de mourir, par pardonner à son séducteur, le vrai père de Clara, et tout se termine par des mariages. Clara obtient celui qu'elle aime, le vieux mari qu'on lui destinait rentre dans la fortune dont il était lésé, et le commandeur épouse dona Lucia, sa petite cousine. *Le Commandeur Mendoza* peut être considéré comme une des plus vigoureuses études qui existent sur la réparation matérielle de l'adultère. Juan Valera s'est admirablement aidé (on n'est pas espagnol pour rien) de cette science théologique si méconnue et qui porte le nom de Casuistique. Juan Valera n'est cependant pas théologien : il est artiste, artiste fort habile, et en un sujet aussi délicat, pour ne pas dire aussi scabreux, il arrive à la vérité par l'intuition. Tous les personnages de son étude ont des caractères différents très nettement accentués — et tous concourent à la solution cherchée. Ici, le commandeur, homme du dix-huitième siècle, libre-penseur à sa manière ; là, le père Jacinto, homme de foi, de foi éclairée. La foi du moine et le scepticisme du philosophe sont amenés à se prononcer sur le cas si difficile à résoudre. Or, le philosophe ayant une conscience droite, et le dominicain ayant une conscience non moins droite, il en résulte que la loi divine et la loi naturelle arrivent à s'accorder pour un grand acte de réparation et de justice. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement. Est-ce que la foi et la raison ne sont pas les deux ailes où l'âme s'arc-boute pour monter jusqu'à Dieu ? Blanca, elle, c'est la foi fanatique et implacable. Elle devait être vaincue. Mais cette âme passionnée, âpre et fière dans sa chute, si elle n'a pas su bien vivre, sait du moins expier, pleurer et bien mourir. *Le Commandeur Mendoza* place Juan Valera au premier rang des romanciers espagnols contemporains. Son traducteur, M. Savine, dit de lui : « Chez Valera, la foi est mêlée au scepticisme ; à la surface, le rire railleur, moqueur, frondeur, *burlon*, un peu voltairien, que pourtant le rictus n'enlaidit point de sa grimace ; au fond, l'esprit catholique dans toute sa largeur, prenant les hommes tels qu'ils sont et les montrant tels que Dieu les a faits, avec leurs contradictions de tous les instants, leurs aspirations vers l'idéal et leur chute vers le matériel. » Valera est aussi l'auteur de *Pepita Jimenez*. Nous en con-

seillons la traduction à M. Savine. S'il veut réellement nous initier aux productions les meilleures des écrivains modernes dela Castille, — *Pepita Jimenez* doit rentrer dans sa collection. La première tentative a d'ailleurs, grâce à son talent de traducteur et à sa parfaite connaissance des deux langues, trop bien réussi pour qu'il s'arrête en chemin.

32. — Toutes les années, les membres de la Société des gens de lettres font paraître, chez M. Dentu, leur éditeur attitré, un recueil de Nouvelles. Cette année le recueil a paru sous cette indication : *Chacun la sienne*. Il est de beaucoup inférieur à celui de l'année dernière. Nous ne pouvons guère citer, comme en valant la peine, que les Nouvelles suivantes : *Les Religieuses du Sac*, par Eugène d'Auriac, petit drame où l'aventure la plus extraordinaire se trouve encadrée dans une très brillante et très exacte description de la ville de Toulouse au commencement du dix-septième siècle ; *la Chasse à l'Éléphant dans l'Afrique centrale*, par Adolphe Belot, récit prestement enlevé qui rappelle la *Chasse au Lion*, de Jules Gérard ; *le Marquisat d'Ancre*, par Borel d'Hauterive, épisode romanesque de la vie tourmentée du florentin Concino Concini, et où apparaissent pour la première fois les d'Alberti, chefs de l'illustre maison des d'Albert de Luynes ; *Un Amour de Montesquieu*, par Louis Vian, établissant que le grave auteur de l'*Esprit de lois* ne dédaignait pas quelquefois de sacrifier aux Grâces ; *la Soif de la Vie*, par Eugène Moret, conte fantastique dont Raymond Lulle fait tous les frais ; enfin, *les Étoiles*, par Alphonse Daudet, délicieuse fantaisie qui est certainement la perle — M. Zola dirait le clou — du recueil. Voici : Sur les hauteurs du Luberon, par une belle nuit d'été, un petit berger enseigne l'astronomie à la fille de ses maîtres, à Stéphanette qu'il compare à la fée Estérelle. Eh ma foi ! ce cours d'astronomie populaire est tout aussi exact — avec la poésie en sus — que celui des astronomes de profession. Ainsi, aux yeux du jeune pâtre comtadin, la Voie Lactée c'est le Chemin de Saint-Jacques qui va droit de France en Espagne et que traça l'apôtre Jacques de Galice pour montrer la route au brave Charlemagne quand celui-ci déclara la guerre aux Sarrasins ; la Grande-Ourse, c'est le Char des Ames avec ses quatre essieux resplendissants d'où tombent les âmettes destinées au purgatoire et dont le bon Dieu ne veut pas encore chez lui ; les Trois Rois ou Orion, ce sont les Mages qui, leur retour de Bethléem, furent changés en astres ; Sirius, c'est Jean de Milan, un terrible pourfendeur d'infidèles ; l'Étoile du Berger, c'est la belle Maguelonne qui court après Pierre de Provence (Saturne) pour ne jamais l'atteindre. Et ainsi des autres. Il y en a comme cela six pages, six petites pages seulement — que nous préférons à *Numa Roumestan* et que nous louons sans réserve.

33 et 34. — La Bretagne est, de temps immémorial, le pays cher aux conteurs. Ourliac, Souvestre, Paul Féval, pour ne parler que des modernes, y ont puisé leurs plus charmantes inspirations. Le sujet s'épuiserait-il? On le dirait en lisant les *Nouvelles bretonnes* de M. Emmanuel Mevel. Pas plus le *Château de Kervaly* que les *Caprices de la destinée* ne s'élèvent au-dessus de ces bonnes narrations que font les forts en thème des classes de rhétorique. M. Mevel a beaucoup mieux réussi l'Étude critique et littéraire sur l'auteur des *Derniers Bretons*, qui termine son volume de *Nouvelles*. — M. Léopold Sabot, dans les *Petits métiers de Frédéric*, affiche trop ses lectures quotidiennes. Ce doit être un débutant. *Le Petit-Louis*, autre nouvelle du même auteur, constitue un véritable progrès. Petit-Louis craint son père comme la poudre. Il faut dire aussi que le meunier Serizot est un père comme on en voit peu. Grossier, égoïste, grincheux, sans cœur, il se préoccupe de son héritier à la façon du coucou qui fait couver par la mésange son unique progéniture, et disparaît à tout jamais dans les ramures. Méconnu et renié par son père, Petit-Louis se réfugie chez son oncle, l'abbé Serizot, recteur d'une paroisse perdue dans le diocèse de Vannes. A la bonne heure ! Ici, du moins, on l'aime, on lui fait fête, on le traite en petit homme. Il apprend le latin, le grec, le français — et la mécanique. Soldat en 1870, il fait bravement son devoir et revient un peu éclopé ; mais son cœur est intact et bat la chamade pour la fille du capitaine de navire Perodeau. L'abbé Serizot se hâte d'unir ces deux jeunesses — ce qui ne l'empêche pas, même au repas de noces, de se disputer avec le vieux loup de mer, son ancien camarade de collège. Affaire d'habitude ! au collège, ils « tapaient » sans rien dire ; maintenant, ils se disputent beaucoup sans « taper. » C'est exquis.

35. — J'ai gardé pour la bonne bouche, c'est-à-dire pour la fin, les *Grands pauvres*, de M. G. d'Orcet. Le lecteur ne m'en voudra pas, quand il saura que ce titre cache quatre Nouvelles : le *Cousin du Roi*, la *Cadenette*, le *Réfractaire*, les *Couches sociales*, dont les deux premières sont tout simplement deux chefs-d'œuvre. M. d'Orcet est bien connu comme savant et comme archéologue. Il a rapporté de ses voyages en Chypre de curieux objets dont il a fait hommage au Musée du Louvre. Il a publié, dans la *Revue britannique*, de consciencieux travaux sur l'épigraphie symbolique, l'étymologie mystique, l'ésotérisme des anciennes initiations et les sciences secrètes. Ses *Grands Pauvres* le posent aujourd'hui en merveilleux conteur. M. d'Orcet a placé en Auvergne, son pays, l'action de ses quatre contes — sauf pourtant la *Cadenette* qui nous transporte au delà du Rhin à l'époque de l'émigration ; mais les héros, aussi bien ceux qui se battent pour le Roi, que ceux qui bataillent pour la Révolution, sont tous des

Auvergnats, de la même paroisse, nés sous le même clocher, baptisés dans la même église, si bien que lorsque l'émigré, le vicomte de Mardoigne, propose, avant d'être fusillé par les soldats de la République, ses compatriotes, une bourrée d'Auvergne, tous, un joueur de musette en tête, se trémoussent, bondissent, sautent et piaulent ensemble comme autrefois dans les « branles » de la montagne. Il n'y a plus alors de partisans : ni royalistes, ni républicains, tous Auvergnats ; tous suivant le rhythme endiablé de la cadenette du vicomte de Mardoigne. — Dans les *Couches sociales*, M. d'Orcet nous donne un tableau fidèle de ce qu'était la province au moment où éclata la tourmente révolutionnaire. Il s'attache surtout à décrire exactement la situation nouvelle que la Révolution imposa à la noblesse de race. Il nous dit ses luttes pour l'existence, celles encore plus rudes qu'elle eut à soutenir contre la misère et la dégradation morale, son inséparable compagne, après avoir été violemment dépossédée. Comme contraste, l'orgueil, la morgue, les prétentions de certains de leurs spoliateurs. Dans le « Réfractaire, » jeune gentilhomme ruiné qui s'est improvisé paysan en haine de la bourgeoisie, et que l'amour d'une fille de bourgeois fait redevenir gentilhomme, M. d'Orcet explique comment s'est opérée la fusion progressive des riches de la veille avec ceux du lendemain et comment se fondent les assises d'une société dont les éléments disparates et mal fondus ne laissent point encore deviner l'avenir. — Dans le *Cousin du Roi*, M. d'Orcet a résumé son livre — et ce résumé est un véritable conte de fées. Un conte vrai néanmoins. Car ce cousin du Roi, parfaitement authentique, M. d'Orcet l'a connu dans sa jeunesse. Quand il le vit pour la première fois, le cousin du Roi conduisait un char à bœufs chargé d'une bordelaise enguirlandée de rubans et de rameaux de laurier. Il n'y avait pas à s'y méprendre. C'était un montagnard de la haute Auvergne qui ravitaillait le pays de l'eau claire du jus de la treille des plaines. Le conducteur de cet équipage primitif était alors un grand vieillard de fière mine, portant l'antique costume celte dans toute sa pureté : de larges braies de laine blanche s'enfonçaient dans de hautes guêtres en entonnoir, de même étoffe et de même couleur, retenues par des jarretières de laine bleue ; un vaste gilet brun se croisait sur la poitrine, sanglé à la taille par une large ceinture de cuir ; une sorte de camisole courte passait par-dessus le gilet, et d'un large col de toile sans cravate sortait un cou nerveux soutenant un tête souriante et rasée de frais, surmontée d'un bonnet de grosse laine rouge ; une saga de poil de chèvre était jetée sur l'épaule du vieux montagnard, et sa main brandissait d'un air martial un lourd pique-bœufs ferré aux deux bouts. Rien de plus imposant que ce grand vieillard qui, malgré son accoutrement rustique, parlait français, avec un

accent de vieille cour, comme on le parlait sous Louis XV, et que la noblesse auvergnate, quand il revenait du bas pays, recevait amicalement à sa table. Ceux qui ne le connaissaient pas le rabrouaient parfois, en le traitant de paysan — à quoi il répliquait, d'un air placide : « Il y a paysan et paysan ; pour moi, je ne crois être déplacé nulle part, je suis cousin du Roi. » C'est qu'il l'était réellement et qu'il ne se vantait pas, ce vieux capétien devenu charretier. François des François, chevalier de Montgrion (tel il s'appelait par droit de famille), descendait, en effet, en droite ligne, des dauphins d'Auvergne. En 1788 ! il avait dix-neuf ans. Son père, très noble mais fort gueux, n'avait pu lui faire donner aucune instruction. Il l'envoya cependant à Versailles prendre du service dans le régiment de son vieil ami, le marquis de Lusignan. François des François arrive dans la ville royale, et le marquis de Lusignan le présente à Louis XVI dans son costume de montagnard. L'entrevue eut lieu dans la galerie des Glaces. Elle est ainsi racontée par le cousin du Roi lui-même : « Je n'ai pas besoin de vous dire si j'étais embarrassé. Mon humble défroque jurait tellement avec toutes les dorures de mes voisins que tous les regards étaient braqués sur moi. Le silence se fit tout à coup si profond qu'on eut entendu voler une mouche. Un homme jeune encore, de forte corpulence et beaucoup plus simplement vêtu que ceux qui l'entouraient, s'avançait donnant la main à une femme d'une éblouissante beauté. Étaient-ce là mon cousin et ma cousine ? J'avais une peur horrible de me tromper, ne les trouvant pas aussi dorés que les autres. Le couple s'arrêta devant moi, et le marquis de Lusignan qui venait immédiatement derrière eux me fit un signe pour me donner du courage : — « Est-ce « vous, monsieur, qui êtes mon cousin ? » dit l'homme simplement vêtu. — « Oui, sire ; François des François, fils de François des Fran- « çois, sire de Montgrion. » — « Comment trouvez-vous notre cou- « sin ? » dit le Roi, en s'adressant à la belle dame. — « Mais, c'est « un garçon qui a bon air. » — « Mon cousin, reprit le Roi, est-ce « qu'on roule sur l'or dans vos montagnes ? » — « Rarement, sire ; en « fait d'écus, on ne voit guère à Montgrion que celui qui surmonte « notre porte. » — « Je voudrais bien faire quelque chose pour vous, « mon cousin ; mais permettez-moi une question indiscrète : on ne « roule pas non plus sur l'instruction à Montgrion. » — « A qui le dites- « vous, sire ? » Louis XVI donna à son cousin un brevet de sergent aux gardes françaises, avec cette promesse : « Vous aurez une compa- « gnie, lorsque votre instruction vous permettra de la commander. » Le pauvre François des François se mit ardemment à la besogne et, grâce à son intelligence, fit des prodiges. Un jour le roi le trouva lisant les *Grands Hommes de Plutarque* : « C'est bien, mon cousin, « dit-il ; demain vous aurez votre compagnie. » Hélas ! « demain » fut

pour la Royauté un triste réveil. On prit la Bastille ; les gardes françaises furent licenciées, et François des François retourna dans ses montagnes. Il était si pauvre que la Révolution oublia ce nouveau Sigognac dans son château de la Misère — quatre pans de mur, et une vieille tour démantelée. Le chevalier de Montgrion se maria avec la fille d'un gentilhomme aussi pauvre que lui — une orpheline élevée par sa tante, abbesse des Visitandines. Longtemps, il vécut de la chasse. A l'époque où la mère de M. d'Orcet lui donnait l'hospitalité, le cousin du Roi, qui n'avait plus l'agilité de ses vingt ans, charriait du vin dans son véhicule mérovingien. Ce qu'il y a de caractéristique, c'est que sa femme, habillée, comme lui, à la mode du pays, ne parla jamais d'autre langue que le français, ne le tutoya jamais et ne l'appela jamais que Monsieur le chevalier : « Qui nous entendrait, « disait-il, dans notre modeste asile, nous prendrait pour deux grands « seigneurs, déguisés en paysans. » Telle est l'histoire de François des François, chevalier de Montgrion, cousin du Roi. N'est-ce pas, lecteurs, qu'elle est ravissante ?

FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

S. Thomæ Aquinatis Doctoris Angelici, Ord. Præd. Opuscula selecta, *ad fidem optimarum editionum diligenter recusa* opem ferente quodam sacræ theologiæ professore. Tomes II et III. Paris, Lethielleux, 1881,2 vol. in-8, de IV-586 et II-459 p. — Prix : 6 fr. le vol.

Leon. Lessii S. J. opuscula, editio nova, novis curis emendata, post editionem Antwerpiæ datam anno 1626, ab ipso auctore paulo ante mortem varie aucta et recensita. Tom. III. Paris, Lethielleux, 1881, in-8 (avec manchettes) de VI-495 p. — Prix : 7 fr.

Ces trois volumes font partie de la *Bibliotheca theologica selecta* dont la librairie Lethielleux a commencé, il y a quelques années, les publication. Parmi les opuscules de saint Thomas, l'éditeur nous donne ceux qui importent davantage aux études théologiques et aux nécessités apologétiques de notre temps. Le tome II contient l'*Expositio in librum Boetii de Trinitate* et les douze *quæstiones quodlibetales*. Dans l'exposition du livre de Boèce le grand Docteur traite des rapports de la raison et de la foi ; il dit quelle connaissance l'âme humaine peut avoir de l'essence divine et réfute ainsi les théories ontologistes. Les *quæstiones quodlibetales*, ainsi que leur nom l'indique, sont des réponses à des questions adressées à saint Thomas sur divers sujets dogmatiques ou moraux. Il n'y a donc nulle liaison entre ces questions, elles sont inégalement développées et ont une importance fort inégale. Nous aurions désiré que l'éditeur, à propos de l'article VII du sixième *quodlibetum*, dans lequel saint Thomas paraît enseigner expressément la doctrine contraire à l'Immaculée-Conception, fît un bref résumé des sérieux travaux par lesquels on a voulu établir

qu'en ce point la doctrine et le texte du Docteur angélique ont été falsifiés par les théologiens de l'école dominicaine. Dans le tome III on a réuni les réponses de saint Thomas au docteur Guillaume de Saint-Amour, le grand ennemi des religieux mendiants au treizième siècle. On y lira le livre *Contra pestiferam doctrinam retrahentium homines ab ingressu religionis*, énergique plaidoyer dans lequel saint Thomas a mis toute son âme, car il défend ce qu'après l'Église il aime le plus en ce monde. Le traité *Contra impugnantes Dei cultum et religionem* est plus étendu : il établit les droits et les devoirs des religieux dans l'Église, il les défend des calomnies que leur opposait Guillaume et l'on verra qu'après plus de six siècles les accusations n'ont guère changé et l'attaque n'a point renouvelé ses moyens. Voici un code de politique sacrée : *de regimine principum ad regem Cypri.* Non seulement le saint Docteur expose les diverses formes de gouvernement, leur origine, leur perfection relative, mais il entre dans les moindres détails : questions militaires, administratives, financières, économiques, questions d'hygiène, de voirie. Il compare la monarchie à la république *despoticum et politicum* et prouve par beaucoup de raisons que la république doit être un régime doux, suave et débonnaire, *politicum oportet esse suave.* A la fin du volume on a imprimé les très courtes dissertations sur les deux premières décrétales et l'éditeur a soin de nous prévenir que l'on n'a ajouté ces opuscules que pour compléter le volume.

Deux opuscules de Lessius forment le tome troisième des œuvres de l'illustre jésuite, gloire de l'Université de Louvain au dix-septième siècle. Le premier opuscule a pour titre : *De Summo bono et æterna beatitudine.* Après avoir établi, dans le premier livre, que Dieu seul peut être le souverain bien de l'homme, Lessius, dans le second livre, expose en quoi consiste la possession béatifique de Dieu ; au troisième livre, il parle de la gloire et de la félicité du corps dans le ciel ; au quatrième livre il énumère les moyens de parvenir au ciel. Ce plan de l'ouvrage suffit pour montrer toute l'utilité qu'un prêtre, théologien ou prédicateur, peut trouver en cet opuscule. Le second opuscule n'a pas le même mérite, au moins pour notre temps. Il a pour titre de *Providentia numinis et animi immortalitate.* Les quinze raisons par lesquelles Lessius démontre l'existence de Dieu ; les vingt-deux preuves qu'il donne de l'immortalité de l'âme étaient sans doute très fortes contre ceux qu'il voulait réfuter au dix-septième siècle et qu'il nomme *atheos* et *politicos.* Mais dans l'état de la science moderne et en présence des négations philosophiques, je doute qu'un grand nombre de ces preuves fussent convaincantes et pussent réduire au silence les *athées et les politiques* contemporains.

L'impression est bonne et cependant il échappe encore trop de

fautes à l'éditeur. Nous demandons une fois de plus que cette importante collection soit sérieusement revue.

E. Pousset.

Exercitia spiritualia *tertio probationis anno a patribus societatis Jesu per mensem obeunda, juxta normam S. Ignatii Loyolæ*, auctore P. J. Petitdidier, S. J., editio nova, emendata. Paris, Lethielleux, 1880, gr. in-18 de 330 p. — Prix : 2 fr. 50.

Beatissima Virgo Maria, Imago Dei et SS. Trinitatis *juxta mentem D. Thomæ Doct. Ang.* Auctor fr. *P. C.* Van den Berg, ord. Prædic. S. Th. Mag., studii Regens in Coll. Huiss. Bois-le-Duc, Mosmans, 1874, in-8 de 65 p. — Prix : 70 cent.

Compendium tractatuum de virtutibus, donis, beatitudinibus ac fructibus .... auctore R. P. Fr. Francisco Cuadrado, ord. eremitarum S. Aug. Madrid, Lopez, 1877, in-8 de viii-379 p. — Prix : 14 réaux.

D. Thomæ Aquinatis D. A. Sermones et opuscula conclonatoria edita à J. B. Raulx. Tomus III : *Opuscula dogmatica*. Bar-le-Duc, Typ. de l'Œuvre de Saint-Paul, 1881, in-12 de 550 p. — Prix : 3 fr.

Nous réunissons dans ce compte rendu des ouvrages qui intéressent, à des titres divers, la science et la piété sacerdotales : plusieurs ont paru il y a quelques années déjà et ont été envoyés tardivement à notre Société.

Les *Exercitia spiritualia* du P. Petitdidier renferment plus de cent méditations destinées, soit aux religieux de la Compagnie de Jésus pour leur troisième an de probation, soit aux prêtres chaque jour plus nombreux qui, dans les retraites annuelles, suivent la méthode de saint Ignace. L'auteur a eu longtemps la charge d'instruire et de diriger ses confrères dans les exercices du troisième an ; toute sa vie il s'est pénétré de l'esprit et de la méthode de saint Ignace : les prêtres sont donc assurés de trouver dans ce manuel un excellent commentaire du livre des Exercices, des plans substantiels pour leurs méditations, un guide sage pour leurs retraites spirituelles.

La thèse du P. Van den Berg a pour objet la B. Vierge Marie en qui il veut montrer la plus parfaite image de l'auguste Trinité. Il établit d'abord que toute créature est à un degré plus ou moins élevé une image et une représentation du Créateur. Il prouve ensuite que Marie a été l'image de Dieu et de l'adorable Trinité avant le mystère de l'Incarnation, d'une manière plus haute après l'Incarnation, qu'elle est une image plus parfaite encore dans les gloires de la vision béatifique. Le raisonnement a toute l'ampleur que demande le sujet ; les preuves sont fortes, précises, dignes d'un disciple de saint Thomas, l'auteur cite peu les Pères de l'Église et invoque surtout l'argument de raison théologique.

Après le traité de la grâce, en est-il un, dans la théologie dogmatique, qui réclame une exactitude de langage plus parfaite, une analyse plus attentive des facultés de l'âme humaine, une science plus profonde de l'action surnaturelle de Dieu en nous que le traité des vertus, des dons, des béatitudes, des fruits du Saint-Esprit? Je dis le traité : car bien que l'on divise ces matières en plusieurs traités, la connexité de l'objet oblige à les réunir en un même enseignement.

L'œuvre du P. Cuadrado est inspirée par saint Thomas et saint Augustin : c'est cependant une œuvre personnelle et sérieusement étudiée. Nous nous plaisons surtout à en louer la clarté, qualité maîtresse en toute chose, mais surtout lorsqu'on expose des matières très difficiles, où la distinction est quelquefois si tenue.

Nous avons annoncé ici même l'apparition des deux premiers volumes des sermons et opuscules oratoires de saint Thomas d'Aquin. L'Œuvre de Saint-Paul publie le troisième volume qui contient l'exposition du Symbole des Apôtres, les livres de *Humanitate Jesu Christi, de judicio ultimo et de beatitudine.* Dans ces livres saint Thomas d'Aquin expose le dogme chrétien en un langage dépouillé des formes scolastiques et cependant il garde toujours sa profondeur et son incomparable élévation. Ce ne sont plus des sermons et des plans de sermons, comme dans les volumes précédents, mais un sublime catéchisme développé par le prince des théologiens. Nous ne pouvons trop louer la beauté de l'impression. C'est ainsi qu'il faut traiter nos grands Docteurs et l'Œuvre de Saint Paul fait acte de respect chrétien et donne un exemple qui, nous l'espérons, sera suivi.

E. Pousset.

JURISPRUDENCE

Les Expulsés devant les Tribunaux. *Recueil des décisions judiciaires relatives à l'exécution des décrets du 29 mars*, par Jules Auffray et Léon de Crousaz-Crétet. Paris, Palmé, 1881, in-8° de xxxiii-949 p. — Prix : 15 fr.

Ce livre répond à une longue attente de la conscience publique : décrets du 29 mars, décisions de la juridiction civile et de la juridiction criminelle, décisions des conseils académiques connues jusqu'à ce jour (8 septembre), et comme résumé, tableau synoptique des décisions judiciaires sur la compétence ou l'incompétence, tableau par congrégations religieuses, il contient tous les documents juridiques relatifs à la persécution religieuse. Ce n'est pas un simple recueil de décisions : on y trouve les noms de tous les acteurs du drame, ceux des persécuteurs et de leurs valets, ceux des victimes et de leurs défenseurs. Livre d'or pour ceux-ci, livre d'écrou pour ceux-là, le tra-

vail de MM. Auffray et Crousaz-Crétet sera une source historique dans les fastes des gloires et des hontes de notre temps. Il témoignera, pour me servir d'une expression de M. Auffray, « de la plus grande lutte judiciaire du siècle, » et quand mille ouvrages de circonstances sur le même sujet auront passé, il restera pour éclairer dans les ténèbres du complot maçonnique l'œil vengeur de l'inexorable histoire. BERNON.

SCIENCES

Institutiones Metaphysicæ Specialis. Tomus Ius. *Cosmologia.* Pars Prima. Auctore LUDOVICO DE SAN, olim Philosophiæ, nunc Theologiæ Professoris Lovain. Louvain, Ch. Fonteyn, 1881, in-8 de x-606 p. — Prix : 7 fr. 50

Le retour à la doctrine scolastique est à l'ordre du jour. Rien n'est épargné pour mener à bonne fin, et dans le plus bref délai, une restauration à laquelle la science de la nature n'est pas moins intéressée que la science de la foi. Honneur donc aux philosophes qui se sont voués à faire revivre un enseignement qui, après avoir fait la gloire et la force de l'Église pendant des siècles, était oublié et devenu presque étranger aux ecclésiastiques eux-mêmes. Les noms des Liberatore, des Sanseverino, des Kleutgen sont justement célèbres dans le monde philosophique. Les premiers à la peine, il est juste qu'ils soient aussi les premiers à l'honneur. Après eux, il y a eu toute une génération de vulgarisateurs plus ou moins illustres qui ont composé des cours élémentaires, œuvres d'initiation plutôt que de progrès pour la philosophie scolastique. Mais voici que nous entrons dans une période plus heureuse pour l'avenir de l'École. Des hommes, chez lesquels la force de la pensée s'allie à l'étendue des connaissances, ont entrepris de mettre dans toute leur lumière, de venger des attaques injustes les doctrines de l'École, de montrer que, loin d'être contraires au véritable progrès et aux découvertes avérées de la science expérimentale, bien interprétées, elles en demeurent le couronnement obligé.

Au premier rang de ces vaillants défenseurs de l'École est venu se placer le R. P. de San, l'éminent professeur actuellement de théologie, autrefois de philosophie, chez les Pères Jésuites à Louvain. Ses enseignements philosophiques avaient trouvé déjà un écho dans un ouvrage récent justement apprécié ; aussi était-il grand temps que la pensée du maître fût directement et intégralement dévoilée aux lecteurs. Comme on le voit par le titre même de l'ouvrage qui débute par la Cosmologie et promet plusieurs volumes sur cette partie de la philosophie, l'auteur ne s'adresse pas aux élèves, mais aux profes-

seurs. Dès lors, il n'est plus nécessaire de donner les différents traités de la métaphysique suivant l'ordre traditionnel. On voit que l'auteur a hâte d'arriver au point le plus méconnu, le plus vivement attaqué de la doctrine scolastique et par là même le plus digne d'être remis en lumière, défendu et vengé. La Cosmologie de l'École, voilà le point de mire de l'opposition. Et c'est cette Cosmologie que le R. P. de San entreprend de réhabiliter avant toutes les autres parties de l'ancienne philosophie. Le volume que nous avons sous les yeux est consacré tout entier à étudier l'essence même des corps et les propriétés qui en découlent. Après un premier chapitre donné au panthéisme, qui nie la substantialité des corps; l'auteur aborde le problème cosmomologique par excellence : la constitution des corps. Les différents systèmes inventés par les philosophes pour rendre compte de la composition substantielle des corps depuis les plus anciennes formes de l'atomisme jusqu'à la nouvelle hypothèse des éléments simples formellement étendus, sont tour à tour discutés et écartés pour laisser en place le système péripatéticien regardé par notre auteur comme la solution *plus probable* du problème. Le R. P. de San a bien soin de distinguer la valeur métaphysique du système des aberrations physiques dont n'a pas su le préserver une science naturelle encore en enfance pendant la période scolastique. L'essence des corps une fois connue, le R. P. entame la question encore plus obscure et plus périlleuse de la *Quantité*. On peut dire, sans crainte d'être démenti qu'on n'a rien compris à la doctrine scolastique tant qu'on n'a pas complètement analysé cette donnée qui se trouve au fond de toutes les questions cosmologiques. Aussi notre auteur a raison de lui consacrer une bonne partie de son ouvrage. Les trois questions de la *Figure*, de l'*Activité* et des *Accidents* des corps sont examinées et approfondies dans les chapitres suivants et viennent reposer l'esprit du lecteur de la fatigue, compagne inséparable des discussions métaphysiques trop abstraites et le préparer au nouvel effort qu'exigent de lui les derniers chapitres où le savant professeur disserte du *Mouvement*, de l'*Espace*, du *Temps* avec une profondeur d'analyse et une compréhension de vue devenues, hélas! trop rares dans les ouvrages philosophiques, même les meilleurs.

Et maintenant faut-il me prononcer sur tel ou tel point particulier pour lequel on pourrait incliner vers une autre opinion que celle préférée par l'auteur? Non. Cet ouvrage s'adresse aux maîtres de la science philosophique, c'est un ouvrage de haute investigation et non de simple vulgarisation. Ce qu'on recherche dans ces ouvrages c'est l'étendue de l'érudition, la vigueur de la discussion, la profondeur des vues, la compréhension du sujet et une probité scientifique qui ne cherche pas à triompher en affaiblissant son adversaire. Or

ces qualités se trouvent réunies à un rare degré dans l'ouvrage que nous venons d'examiner. Qu'importe alors quelques obscurités de style ou quelques divergences d'opinions sur des points controversés? Aussi nous n'hésitons pas à recommander cet ouvrage aux philosophes que ne rebutent pas les ardues questions de métaphysique, sûr d'avance qu'ils n'éprouveront qu'un désir, celui de voir bientôt paraître les autres volumes qui nous donneront toute la pensée philosophique du R. P. de San. C. M. Jovène,

Professeur de Dogme à l'Ecole Supérieure de Théologie de Paris.

Etudes économiques sur l'exploitation des chemins de fer, par Jules de La Gournerie, membre de l'Institut, inspecteur général des ponts et chaussées. Paris, Gauthier Villars, 1880, in-8 de 182 p. — Prix : 4 fr. 50.

Publiées en divers recueils alors que l'achèvement de *l'outillage national* et le rachat des grands réseaux passionnaient le parlement et l'opinion, ces études n'ont rien perdu de l'importance que leur vaut la compétence reconnue de M. de La Gournerie. Elles prennent d'ailleurs, par leur rapprochement même, un intérêt plus grand, et l'auteur en outre les a singulièrement enrichies en les réunissant. L'ouvrage comprend quatre parties : Coup d'œil sur l'exploitation des chemins de fer français ; les chemins de fer rachetés ; études sur les stipulations qui ont pour base le produit brut; enfin, essai sur le principe des tarifs. Malheureusement ces considérations, hérissées de chiffres ou remplies de détails techniques, sont malaisées à mettre sous les yeux des lecteurs du *Polybiblion*, et tout extrait qu'on en voudrait faire risquerait fort d'être mal interprété. Qu'il nous suffise donc de présenter quelques indications.

Dans la première partie, M. de La Gournerie justifie d'abord le système du monopole par des arguments excellents, au moins pour notre patrie qui n'avait point à sa disposition les capitaux surabondants d'Outre-Manche. Il oppose ensuite au système de la concurrence les témoignages les plus décisifs, car ils proviennent de ceux-là mêmes qui l'ont pratiqué. C'est l'Angleterre reconnaissant dans ses enquêtes officielles que la concurrence a surélevé les tarifs et amené des coalitions sans frein, que les voyages transversaux de compagnie en compagnie sont pour le public l'occasion d'insupportables vexations, que les grands réseaux enfin tendent nécessairement à se constituer sans réaliser aujourd'hui les avantages que le premier établissement eut jadis assurés. C'est la Belgique, chez laquelle l'expérience prouve, au dire du Ministre des travaux publics, que la concurrence des chemins de fer au lieu de la réduction a pour résultat final le renchérissement des prix de transport. En Amérique, où la concurrence eut libre car-

rière, les mêmes faits sont constatés, notamment dans la grande enquête ordonnée par le Sénat ; ce qui est surtout frappant, c'est l'extrême variation des tarifs ; dans ces dernières années par exemple le prix de transport entre New-York et Chicago a oscillé sous l'influence de la concurrence entre 5 à 57 dollars par tonne. Il convient d'ajouter que récemment 46 compagnies ont enfin fixé un tarif uniforme, mais avec une grande surélévation. Signalons aussi en passant un chiffre instructif noté par M. de Franqueville et cité par M. Jacqmin : au 31 janvier 1876, le nombre des compagnies tombées en faillite aux États-Unis était de cent vingt-cinq et leur passif en obligations dépassait 4 milliards ; quant au capital-actions, il était entièrement perdu. Après une discussion serrée, l'auteur conclut que l'exploitation des chemins de fer ne se prête pas aux exigences de la libre concurrence ; que le monopole par régions commerciales présente les avantages qui résultent de l'unité d'action, et assure notamment, par l'établissement de correspondances et la réunion des trains, des facilités précieuses aux voyageurs qui doivent suivre successivement différentes lignes ; qu'enfin le système adopté en France, après avoir donné pour la construction et l'exploitation des résultats meilleurs que tout autre mode, a augmenté la richesse nationale dans des proportions énormes, et mettra l'État en possession dans quatre-vingts ans d'une propriété donnant un immense rapport.

La deuxième partie, consacrée aux chemins de fer rachetés, fait justice de tous ces lieux communs : monopole, progrès, féodalité financière, libre concurrence, investissement des villes par les grandes compagnies, prolongements nécessaires, etc. Ces expressions sont déjà quelque peu démodées, mais répétées souvent sans discernement par la presse quotidienne, elles troublent encore les esprits. A la situation impossible des petites compagnies en détresse, on a substitué un réseau d'État, c'est-à-dire un provisoire suivi de l'inconnu. Aussi pour prévenir toute témérité ultérieure, inspirée par une doctrine fausse, est-il bon de rappeler sans cesse l'opinion des étrangers qui ont adopté un système opposé au nôtre, et qui déclarent, comme M. Malou au parlement belge, que la France marche, pour la bonne organisation de son service de transports, à la tête de toutes les nations.

Dans la troisième partie, M. de La Gournerie étudie les stipulations qui ont pour base le produit brut dans les concessions de chemins de fer. Il montre combien est fautive la méthode qui évalue la dépense générale d'exploitation d'après la recette brute, sans tenir compte de diverses circonstances, principalement des tarifs. Chemin faisant, il donne d'intéressants détails sur l'*Est-Algérien*, et surtout sur la Compagnie fermière hollandaise qu'une stipulation fondée sur le produit brut conduisait fatalement à réduire son trafic.

Enfin, la quatrième partie est un essai sur le principe des tarifs. L'auteur établit cette règle que les tarifs doivent être établis, non sur la longueur seule du trajet, mais sur la valeur réelle du transport, telle qu'elle résulte des conditions générales, de la concurrence de la batellerie ou du cabotage, en un mot de l'offre et de la demande. Déterminations de la valeur du transport par chemins de fer; clause dite des stations non dénommées; question des encombrements; tarifs différentiels, de concurrence, internationaux, de pénétration; examen des diverses bases proposées pour régler les tarifs d'après la longueur du parcours, le prix de revient, les frais d'exploitation; question des matières premières et des courants commerciaux; enfin unification des tarifs; telles sont les principales sections de cet important mémoire qui se termine par des observations générales sur l'attribution à l'État du règlement des tarifs. Quant à la conclusion, elle se réduit au maintien de ce qui existe, en invitant l'État à surveiller beaucoup et à prescrire très peu. Voilà, indiqués à grands traits, les sujets très divers que l'éminent ingénieur a développés, mais l'intérêt n'en peut être apprécié à sa véritable valeur que par une étude attentive.

A. Delaire.

I. Annuaire de l'Observatoire de Montsouris pour l'an 1882. — *Météorologie, Agriculture, Hygiène*. Paris, Gauthier-Villars, 1882, in-18 de 551 p. — Prix : 1 fr. 25.

II. Annuaire pour l'an 1882, *publié par le Bureau des longitudes, avec notices scientifiques*. Paris, Gauthier-Villars, 1882, in-18 de 809 p. — Prix : 1 fr. 50.

I. Nous avons indiqué l'an passé (t. XXXI, p. 326) le plan de ce volume périodique. Nous y avons distingué deux parties : l'une destinée à être reproduite d'année en année avec la mise à jour que nécessite la succession du temps ; l'autre plus variable et consistant en une série d'articles qui sont les comptes-rendus des travaux originaux et des recherches laborieuses du groupe de savants composant le personnel de l'Observatoire de Montsouris. — Nous ne reviendrons pas sur la première partie ; nous nous bornerons à faire connaître rapidement le sujet des articles composant la seconde. Celle-ci occupe plus des deux tiers du volume et traite de six sujets sensiblement différents. — C'est d'abord la *Météorologie agricole* (I) par M. le Dr Marié-Davy, directeur de l'Observatoire : on y continue l'étude de l'influence comparée sur la végétation de la chaleur, de la lumière et de l'eau, avec application au blé, à la vigne et à la betterave. — Le *Résumé météorologique des années agricoles* 1873 *à* 1881 (II) par M. L. Descroix est le développement étendu d'un même sujet déjà abordé les années précédentes, Il est suivi d'un article très court du même savant sur un sujet nouveau, un article de début sur

l'anémométrie, et portant ce titre : *Sur la variation diurne de la vitesse du vent* (III). — Une Note de M. Albert Lévy sur l'*Analyse de l'air et des eaux météoriques* révèle les quantités d'azote ammoniacal et d'azote nitrique contenues dans les eaux pluviales et celles d'ozone, d'ammoniaque et d'acide carbonique dans l'air atmosphérique. — Les *Recherches microscopiques sur les bactéries de l'air et du sol* (V) par M. Pierre Miquel, composent le morceau le plus important et le plus rempli d'actualité de tout le volume. C'est l'exposé de la continuation des recherches sur ces organismes infiniment petits qui pullulent dans l'air, dans les poussières atmosphériques, dans les liquides, dans le sol, dans diverses parties du corps de l'homme et des animaux. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des découvertes du plus palpitant intérêt qu'amènent tous les jours ces patientes investigations et dont M. Pasteur, à qui l'auteur se plaît à rendre un éclatant hommage, est, à juste titre, le représentant le plus célèbre. — Le volume se termine par une étude, non moins digne d'attention que la précédente, sur l'*Épuration des eaux d'égoûts par le sol cultivé* (VI), par le directeur de l'Observatoire : on y montre comment ces eaux chargées de matières immondes et contenant jusqu'à vingt mille bactéries par gramme, absorbées au passage par une terre arable et une végétation de céréales, de fourrages ou maraichère à laquelle elles donnent un remarquable élan, arrivent ensuite au drain d'Asnières non seulement singulièrement réduites, mais encore à un état de pureté comparable à celle de l'eau de source à sa sortie de terre.

De plus en plus l'Observatoire de Montsouris, — il suffit de parcourir ses annuaires successifs pour s'en convaincre, — tend à prendre, par ses travaux et ses découvertes, une place considérable dans le domaine de la science théorique et expérimentale.

II. Les détails que nous avons donnés précédemment sur le plan général de l'*Annuaire du Bureau des longitudes* (cf. t. XXXI, p. 327 et suiv.) nous dispensent d'y revenir cette fois. Nous signalerons seulement deux ordres d'additions ou améliorations de quelque importance faites, pour 1882, à la partie technique de cet Annuaire. Ce sont d'abord les éléments des comètes pour les dix années précédentes, qui n'avaient pas été donnés jusqu'ici, d'une part ; et de l'autre, d'importants changements et additions apportés aux tableaux thermochimiques de M. Berthelot, d'après ses nouvelles expériences, principalement en ce qui concerne les composés binaires, les amalgames, les composés organiques et les corps formés par substitution.

Disons quelques mots de la partie toujours la plus recherchée et la plus goûtée de l'Annuaire ; nous voulons parler des *Notices*. Dans l'Annuaire de 1882, elles sont au nombre de trois dues, respectivement, à MM. Faye, Tisserand et Janssen. La première, un *Aperçu*

historique sur le développement de l'Astronomie, se termine par un tableau en trois colonnes embrassant, dans un rapide coup d'œil, toute l'histoire du développement intellectuel de l'humanité, à ce point de vue, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours, parallèlement à son épanouissement graduel autour du globe. Auparavant, le savant écrivain donne une description raisonnée du mouvement des esprits à partir de la grande découverte de Newton en même temps que sous l'influence de Descartes et de Leibnitz ainsi que de la réaction, légitime mais parfois excessive, contre l'*à priori* scolastique indûment appliqué aux sciences d'observation. Il montre que l'astronomie n'a progressé qu'au fur et à mesure qu'elle a su se dégager des hypothèses gratuites et renoncer à chercher la nature intime des causes, pour s'en tenir à l'étude et à la constatation des phénomènes et de leurs lois.

Dans la seconde *Notice*, M. Tisserand étudie le problème des *Planètes intra-mercurielles*. Il trace l'historique de la lente et difficile création de la théorie de Mercure et fait voir comment la recherche de la solution de ces difficultés mêmes a amené l'illustre Le Verrier à présumer l'existence d'une planète inconnue évoluant entre le Soleil et Mercure et rendant compte des perturbations éprouvées par les mouvements de cette dernière planète. Poursuivant ses recherches, Le Verrier, en combinant avec ses calculs la discussion des observations faites par divers astronomes, ne tarda pas à reconnaître qu'une seule planète intra-mercurielle serait insuffisante à donner le nœud de la solution cherchée ; il en vint par suite à pressentir l'existence de tout un anneau d'astéroïdes circulant entre Mercure et le Soleil et comparable à celui qui circule entre Mars et Jupiter. Il se peut que parmi ces astéroïdes, quelques-uns, en très petit nombre, soient assez volumineux pour pouvoir tomber sous l'observation de nos instruments, et déjà l'on a cru en reconnaître deux ; mais l'exactitude des observations qui les auraient révélés est, dans une certaine mesure, contestée. Ce ne sont que les observations ultérieures qui pourront fixer la science sur ce point.

M. Janssen, dans sa Notice, ou plutôt dans sa *Note*, comme il intitule son étude, fait connaître les résultats brillants et nouveaux, pour la connaissance des comètes, qui lui ont été fournis par *la Photographie de la Comète de* 1881 obtenue à l'Observatoire de Meudon. Malgré l'extrême faiblesse d'intensité de lumière de la queue de cet astre, et grâce à des procédés photographiques d'une sensibilité extraordinaire combinés avec l'observation au moyen d'un télescope d'une intensité lumineuse exceptionnelle, il a pu obtenir des épreuves photographiques de la queue de la comète très apparentes et révélant une foule de détails de la constitution de cet immense appendice qui échappaient

à l'observation directe. Il a pu comparer aussi le degré d'intensité lumineux de cet étrange objet cosmique, et l'a trouvé trois cent six mille fois inférieur à celle des parties moyennement éclairées de la pleine Lune. Il a constaté que la décroissance de l'intensité lumineuse de la queue à partir du noyau est comprise entre la raison inverse du carré de la distance à ce noyau, et la décroissance qui serait donnée par une parabole du quatrième degré. L'habile observateur termine enfin en indiquant une méthode qui permettra, grâce toujours à la photographie, de déterminer, sur les comètes à observer ultérieurement, la portion de leur lumière qui est directe et celle qui est réfléchie, ainsi que l'intensité de chacune des deux.

JEAN D'ESTIENNE.

BELLES-LETTRES

Les poètes illustres de la Pologne au XIXe siècle, par CHARLES DE NOIRE-ISLE. Paris, Marpon et Flammarion ; Nice, Visconti, 1876-1881, 8 vol. in-12. — Prix : 28 fr.

M. de Noire-Isle a voulu nous faire admirer les plus remarquables produits poétiques de la littérature polonaise contemporaine, si peu connus en France. Il a traduit en vers souvent heureux les chefs-d'œuvre d'une quinzaine de poètes qui, de notre temps, ont représenté de la façon la plus brillante le génie littéraire de la Pologne. Le *Polybiblion* tient à rendre hommage au zèle, à la constance, au talent déployés par M. de Noire-Isle dans une entreprise aussi considérable et aussi difficile. Son recueil est un des plus importants que l'on puisse recommander à ceux qui désireraient étudier une des branches les plus intéressantes de la littérature étrangère. Nous allons rapidement indiquer le contenu de chacun des volumes de l'anthologie publiée par M. de Noire-Isle.

Tomes I. *Un épisode en Suisse* et *Fragment d'un voyage en Grèce. Le tombeau d'Agamemnon*, par Jules Slowacki, un des trois plus grands poètes modernes de la Pologne, injustement oublié par Mickiewicz dans son cours de littérature slave au collège de France, mais dont, en revanche, on a dit avec une grande autorité : « Le ciel l'a doué d'un immense trésor de poésie. » — *L'Aube du grand jour*, par Sigismond Krasinski, le fils du comte Vincent Krasinski, qui fut un des plus vaillants généraux de l'armée polonaise.

Tome II et III. *Monsieur Thadée de Sopliça ou le dernier procès en Lithuanie, sui generis, récit historique en douze chants*, par Adam Mickiewicz, «le premier» comme s'exprime M. de Noire-Isle, « qui releva fièrement le drapeau de la littérature nationale, » celui qui a si bien dit et par son noble exemple si bien prouvé que « la littérature en Po-

logne a été l'épanouissement du sentiment patriotique qui vibre dans tout cœur polonais. »

Tome IV (*Cycle ukrainien*). *Marie*, poème d'Antoine Mabzewski, que ce doux nom a non moins inspiré que notre Brizeux. *Chants d'Ukraine*, par Bohdan Zaleski. — *Le château de Khaniow*, poème de Sévérin Goszezyuski.

Tome V (*Cycle gallicien*). *Chants patriotiques; Description poétique des différentes provinces de l'ancienne Pologne et Aventures d'un gentilhomme*, par Vincent Pol. — *Scènes de la Bible; Interprétations de Chopin* et *Sujets patriotiques* par Kornel Ujejski. — *Vœux de jeune fille, comédie en cinq actes, en vers*, par Alexandre Fredro.

Tomes VI et VII (*Cycle lithuanien*). Première partie, *Poésies lyriques* et extraits du poème *les Aïeux* d'Adam Mickiewicz. — *Ballades*, *Légendes*, *Satires* d'Édouard Odyniec. — *Adieux à la vie* de Lucien Siémienski. — Seconde partie. *Marghier, poème épique*, et *Causeries familières* par Louis Kondratowicz, plus connu dans le monde des lettres sous son pseudonyme : Ladislas Syrokomla. — *Chants historiques de la Pologne*, par Julien Niemcéwicz. — *Marathon*, poème de K. Ujesski.

Tome VIII (dernière série). *Poésies lyriques*, de Théophile Lenartowicz. — *Psaumes de l'avenir* et *œuvres choisies*, de Sigismond Krasinski. — *Poésies diverses*, de Jules Slowacki. — *Hymnes à la douleur*, de Joseph Ignace Kraszewski.

De grands éloges, nous l'avons dit, sont dus à l'intrépide traducteur de tant de beaux morceaux : de grands éloges sont dus aussi au biographe de chacun des auteurs de ces beaux morceaux, au critique qui a si bien su, dans ses *Avant-propos*, analyser et apprécier les œuvres dont il a été le sympathique interprète. Nous avons la ferme confiance que les huit volumes de M. de Noire-Isle trouveront le plus favorable accueil en un pays qui a toujours aimé la Pologne comme une sœur. T. DE L.

Les Aventures de deux parisiennes pendant la Terreur, par CH. D'HÉRICAULT. Paris, Didier, 1881, in-12 de IV-332 pages. — Prix : 3 fr.

M. Ch. d'Héricault est un des hommes de France qui connaissent le mieux l'histoire de la Révolution. Il en sait le fort et le faible, il n'en connaît pas seulement les grandes lignes et les événements importants ; il en possède les détails jusque dans ce qu'ils ont de plus minutieux. Mais ce n'est point un égoïste qui garde jalousement sa richesse pour lui ; il ouvre toutes grandes les mains qu'il a pleines de vérités. Tantôt il écrit l'histoire d'un des événements capitaux de cette triste époque comme dans son beau livre sur le 9 thermidor ;

tantôt il a recours, comme aujourd'hui, à la fiction, et sous des noms et avec des personnages supposés, il s'attache à tracer un tableau vrai de l'état de la France sous la Terreur. Et quel tableau, grand Dieu ! Quel état ! Partout la peur, la lâcheté, l'abaissement : tout ce qu'il y a d'honnête, d'élevé, de distingué tremble devant la plus vile populace, et les tyrans eux-mêmes tremblent les uns devant les autres, se vengeant de leurs frayeurs en égorgeant les faibles et finissant par s'égorger mutuellement : plus d'autre sentiment que celui de la conservation personnelle et ce sentiment-là entraînant aux plus tristes compromis, aux plus lâches platitudes. C'est un monde bien répugnant que celui que nous peint M. Ch. d'Héricault. Et c'est là peut-être le défaut de ce livre ; il contient trop peu de personnages intéressants. L'héroïne elle-même, la citoyenne Lise Dubois-Joly, le gentil Rossignolet, comme on l'appelle, a trop vite oublié les leçons pieuses de sa mère ; elle en est arrivée à aller voir passer les charrettes qui conduisent les *fournées* à l'échafaud, et lorsqu'elle est frappée elle-même, on est vraiment tenté de ne pas la plaindre, tant elle paraît subir la peine du talion. N'y a-t-il pas aussi quelque exagération dans le caractère de la citoyenne Émilie Crassus ? Quelque épouvantable désordre que la Révolution ait jeté dans les âmes, une jeune fille, d'un certain rang et d'une certaine éducation comme Émilie Crassus, pouvait-elle en venir à ce degré de cynisme et de férocité ? Mais, en dépit de ces critiques de détail, n'en remercions pas moins M. d'Héricault d'avoir fait de la Terreur cette peinture effroyable, dont le fond est trop manifestement vrai. Ce n'est point seulement une lecture attachante, c'est une leçon et une leçon actuelle. En voyant l'état où la France a été réduite, qu'on juge de celui où elle pourrait tomber encore. M. DE LA ROCHETERIE.

Bibliothèque de récréation du Bibliophile Jacob. I. *Contes littéraires du Bibliophile Jacob à ses petits-enfants*, illustrés de 8 aquarelles hors texte et de 48 dessins par P. KAUFFMANN. Paris, Ch. Delagrave, 1882, gr. in-8 de 379 p. Prix : 10 fr. — II. *Histoires d'autrefois racontées par le Bibliophile Jacob à ses petits-enfants*, illustrées de 8 aquarelles hors texte et de 52 dessins, par P. KAUFFMANN. Même librairie, 1882, gr. in-8 de 376 p. Prix : 10 fr. — III. *Aventures d'un petit orphelin racontées aux petits-enfants du Bibliophile Jacob et publiées par lui*, illustrées de 8 aquarelles hors texte et de 50 dessins, par FERDINANDUS, avec une carte itinéraire du voyage dans l'Orléanais, par Mlle M. de la F. Même librairie, 1882, gr. in-8 de 444 p. Prix : 10 fr.

Le *Polybiblion* a rendu compte, dans sa dernière livraison, d'un grand nombre de bons et beaux livres (*Récentes publications illustrées*). Nous venons donner un petit supplément à cet article en disant quelques mots de trois volumes qui forment jusqu'à présent cette *Bibliothèque de récréation du Bibliophile Jacob* destinée à s'accroître indéfiniment,

car, comme l'annonce l'aimable écrivain à ses chers petits lecteurs, il ne cessera de conter qu'en les quittant pour toujours, et nous espérons bien qu'il ne les quittera pas de longtemps. Nous croirions même volontiers qu'il finira par atteindre l'âge qu'il s'amuse à prendre au bas des trois dédicaces des *Contes littéraires*, des *Histoires d'autrefois* et des *Aventures d'un orphelin*, et que la fiction des *cent vingt-cinq ans* deviendra une réalité.

Les Contes littéraires sont au nombre de neuf : *Une bonne action de Rabelais* (1552) ; *les Pressentiments maternels de Madame Desroches* (1571) ; *les Premières armes de Jean de Launay* (1613) ; *les Hauts faits de Charles d'Assoucy* (1617) ; *la Mascarade de Scarron* (1628) ; *le Revenant du château de la Garde* (1643) ; *Madame de Sévigné et ses enfants à la cour de Versailles* (1663) ; *les Espiègleries de Crébillon* (1680) ; *la Vocation de Jameray Duval* (1704). Ce sont autant d'anecdotes gaiement et spirituellement racontées, qui charmeront tous les enfants et même bon nombre de grandes personnes.

Les Histoires d'autrefois, qui se composent de : *l'Enfant trouvé* (1764) ; *Rose et Rosette* (1762) ; *l'Hospice du Mont Saint-Bernard* (1765) ; *le Fils du bourreau* (1763) ; *une Famille de musiciens* (1770) ; *les Trois frères* (1771) ; *les Deux prêtres* (1767) ; *Maître et valet* (1793) ; *la Passion du jeu* (1799), sont les unes comiques, les autres dramatiques. Celle des neuf histoires qui fera le plus rire est l'*Enfant trouvé* ; celle qui fera le plus frémir et le plus pleurer est le *Fils du bourreau*. Tous les autres récits sont fort attachants et nous promettons aux *Histoires d'autrefois* le même succès qu'aux *Contes littéraires*.

Les Aventures d'un petit orphelin sont d'un intérêt saisissant. On a là un récit simple, touchant, qui fera du bien à tous ceux qui le liront. Le Bibliophile Jacob assure qu'il a écrit ces délicieuses pages sous la dictée d'une mère de famille. Nous devons, en ce cas, des milliers de félicitations à cette mère qui n'a pas mis dans son récit moins de cœur que de talent.

Revenons aux *Contes littéraires* pour en recommander tout particulièrement l'*Introduction* intitulée : *la Convalescence du vieux conteur*, qui est en quelque sorte un chapitre des mémoires du Bibliophile Jacob, chapitre des plus curieux. Les aquarelles et les dessins qui ornent ce volume, ainsi que le volume des *Histoires* et des *Aventures*, en doublent encore l'attrait, et c'est à tous les points de vue que ces trois volumes méritent d'avoir un de ces succès qui ne s'épuisent pas.

T. DE L.

Au coin du feu, nouvel album pour la famille et pour les enfants, par LÉON GAUTIER. Paris, Palmé, 1882, in-4 de 60 p., illustré de 25 grav. — Prix : 10 fr.

A tous les albums splendides mais insignifiants édités chaque année

pour les étrennes et l'amusement des enfants, M. Léon Gautier a voulu opposer une œuvre qui, tout en charmant leurs yeux, et en éveillant leur esprit, s'adressât à leur âme, réchauffât leur cœur, leur parlât de Dieu et les élevât au-dessus du terre à terre. Son album se compose de vingt-cinq jolies gravures expliquées chacune dans une page de texte. Les sujets sont de la plus grande simplicité ; ils sont empruntés à la vie de chaque jour : le père, la mère, les frères, les sœurs, les enfants, leurs travaux, leurs jeux, leurs espièglerie, les grands-parents, les animaux domestiques, la piété, la charité. De la gaieté et de la tristesse comme il y en a dans la vie ; tout y est noble et généreux ; le texte a cette chaleur communicative et fortifiante qui caractérise toutes les œuvres de l'auteur, et nous pouvons assurer plaisir et profit aux heureux enfants gratifiés d'*Au coin du feu*. Mais M. Léon Gautier ne manque-t-il pas une partie de son but en étant trop littérateur pour ses jeunes lecteurs ? Au fond, il n'y a rien à dire aux épigraphes mises en tête de chaque sujet ; mais est-il sans inconvénient de faire connaître sous un jour si favorable, à des lecteurs sans jugement, des auteurs que l'on ne voudrait pour tout au monde mettre entre leurs mains ? R. S.

Shakespeare et l'antiquité, par Paul Stapfer, professeur de la Faculté de Grenoble. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1879, 2 vol. in-8 de 494 et 519 p. — Prix : 25 fr.

Sous un même titre, dit l'auteur en commençant, cet ouvrage comprend deux parties distinctes et indépendantes l'une de l'autre. Les deux points de vue auxquels il s'est placé sont en effet complètement différents. Ils ont pu lui inspirer chacun tant d'aperçus nouveaux et intéressants qu'on est saisi d'étonnement et d'admiration en songeant à la profondeur et à l'immensité du génie dont les œuvres, tournées et retournées en tous sens depuis un siècle par tant d'esprits, ont encore fourni matière à deux volumes remplis de sérieuses et piquantes études. Le sujet n'est point épuisé, puisque M. Stapfer a trouvé moyen de joindre à son œuvre principale, deux appendices, toujours sur Shakespeare ou à propos de lui : dans l'un, il le compare à Molière ; l'autre est une notice sur l'*Humour*.

La première partie, où l'auteur étudie l'antiquité dans Shakespeare, paraît la mieux réussie ; peut-être parce qu'il a su ménager la progression de l'intérêt dans les sept études sur les pièces dont le sujet est emprunté à l'antiquité. Après un travail préliminaire sur les antécédents classiques, l'instruction classique, les anachronismes, les poésies détachées de Shakespeare, travail qui dénote de longues recherches et une érudition trop grande peut-être pour être bien appréciée de la majorité des lecteurs, après une étude d'un moindre

intérêt sur la comédie des *Méprises*, *Troïlus* et *Cressida* ouvrent la discussion. Ce n'est certes pas une des plus connues et des plus admirées entre les œuvres du grand tragique ; mais au dire de M. Stapfer, ce serait précisément pour avoir trop voulu voir le tragique dans cette pièce, que l'on ne l'a point comprise : elle est d'après lui « l'amusement d'un grand génie en vacances, qui a prodigué dans « cette œuvre, outre l'esprit, le pathétique, la poésie dont il est cou- « tumier, de nombreux germes de cette ironie bouffonne qui, enlevant « aux personnages épiques leur costume officiel et guerrier, souffle « sur leur caractère de héros » et en fait les amusants grotesques qui ont reparu de nos jours dans l'Iliade plus que travestie de *la Belle Hélène*. La *Belle Hélène* et Shakespeare, est-ce un blasphème? M. Stapfer nous dira comment le bouffon ne répugne ni ne doit répugner aux esprits élevés. Mais pour des aperçus nouveaux, il me semble qu'en voilà.

L'étude sur *Timon* intéresse d'abord par la manière dont elle est faite, et ensuite par la comparaison toute naturelle avec le *Misanthrope* de Molière : comparaison incomplète cependant, car l'œuvre anglaise est plutôt « un beau livret d'opéra qu'un drame. » Ce n'est d'ailleurs point là un mince mérite.

Passons sur *Périclès* et *Titus Andronicus*, probablement apocryphes, au moins en partie, et arrivons aux drames tirés de Plutarque, dont la critique et l'analyse, je voudrais dire *la réduction*, sont à mes yeux la partie saillante de l'ouvrage. *Jules César* et *Coriolan* sont exposés, appréciés, mis en lumière, d'une façon vraiment remarquable. Quant à *Antoine* et *Cléopâtre*, l'étude m'en a paru un véritable modèle de critique dramatique. La physionomie de cette perfide et royale courtisane, « séduisante encore pour nous, » a été saisie avec un grand bonheur, et rarement, je crois, la pensée et l'œuvre d'un poète ont été commentées, expliquées, mises à la portée de tous avec un si grand talent et un pareil charme de style.

La deuxième partie, Shakespeare et les tragiques grecs, où l'auteur entreprend le grand et périlleux travail de mettre l'art antique en regard de l'art moderne, est peut-être plus intéressante encore au point de vue esthétique et philosophique : mais ce mérite lui vaudra sans doute, un moins grand succès auprès de la masse des lecteurs, plus curieux d'ordinaire de simple littérature que de hautes spéculations. Il me semble aussi que l'auteur a exagéré l'impersonnalité, c'est son expression, des personnages de la tragédie grecque : non que la part de la fatalité ne soit très grande dans le théâtre antique : mais l'étude du cœur humain y occupe une large place; des drames comme *Œdipe* et *Philoctète* me paraissent bien humains, et même le dernier quelque peu réaliste. — Sur *Hamlet*, la pièce

célèbre et discutée entre toutes, M. Stapfer ne semble pas non plus avoir dit le dernier mot qui peut-être ne sera pas dit de longtemps. Cette conception, où plusieurs croient que Shakspeare s'est personnifié comme Goëthe dans son *Faust*, paraît la moins bien comprise comme d'ailleurs le personnage de Shakspeare lui-même : et c'est là le plus grave reproche qui puisse être adressé à ce livre. M. Stapfer fait de Shakspeare un sceptique, presque un athée : que ses œuvres soient essentiellement objectives, qu'il soit difficile, sinon impossible, de pénétrer l'opinion personnelle d'un poète par le langage de ses héros, je le veux bien : encore la thèse est-elle discutable. Mais alors qu'on s'abstienne de lui prêter cette ironie cruelle et froide dont je ne vois pas trace, et surtout ce dédain superbe de toute religion qui est peut-être un mérite pour certains esprits, mais qui me paraît incompatible avec le génie de Shakspeare, et sa profonde connaissance des choses et de la vie. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus : un homme de talent, M. Rio, a déjà commencé. L'immortel poète anglais n'est point épuisé, tant s'en faut, et si l'ouvrage de M. Stapfer est un des meilleurs qui aient été écrits sur ce demi-dieu de la littérature moderne, il ne sera certes pas le dernier. X.

Fortuny, *noticia biografica critica*, par José Yxart, foto-grabados de Goupil y grabados al zinc de Guillaume y Thomas. Barcelona, *Bibliotecæ Arte y Letra*, 1881, in-8 de 174 pages relié avec fers spéciaux.

M. José Yxart, qui est un compatriote de Fortuny, comme lui né à Reus, a longuement préparé son travail biographique, s'enquérant soigneusement des premières œuvres de l'artiste et reconstituant, année par année, l'histoire des années d'études et de préparation, qui ont précédé son envoi à Rome comme pensionnaire de la députation. Le livre, écrit dans un esprit très sympathique à Fortuny, fait cependant ressortir les défauts qui étaient peut-être inhérents à ses qualités. Bien que M. Yxart connaisse certainement fort bien le français — la correction, avec laquelle il orthographie les noms français, et l'emploi fréquent qu'il fait des documents et des travaux du baron Davillier sur son illustre ami en sont une preuve, — il nous semble qu'il eut pu faire des extraits plus nombreux des critiques qui accueillirent chez nous favorablement ou défavorablement les principales toiles du jeune maître espagnol : *La Vicaria* et *le Choix du modèle*. Par contre, les rapports de Fortuny avec Henri Regnault, Meissonnier, Gérôme, sont fort bien élucidés, ainsi que l'influence qu'eurent ces relations sur le talent de ces peintres ou sur celui de Fortuny lui-même. Somme toute l'impression que laisse la lecture du livre de M. Yxart est excellente et l'idée que cet ouvrage fait concevoir de la critique artistique en Espagne est des plus favorables. La Bi-

blioteca *Arte y letras* prépare un ouvrage analogue sur Zamacois, autre peintre espagnol de notre époque qui fut en quelque sorte le précurseur de Fortuny. A. SAVINE.

HISTOIRE

Œuvres choisies de A. J. Letronne, membre de l'Institut, assemblées, mises en ordre et augmentées d'un index, par M. FAGNAN. Première série : *Egypte ancienne.* Paris, E. Leroux, 1881, 2 vol. in-8 de 520 et 600 p. — Prix : 25 fr.

La famille de M. Letronne a songé à grouper dans une publication collective, les travaux d'un savant disséminés dans une foule de recueils où ils étaient difficilement accessibles aujourd'hui et risquaient fort de rester ignorés. Elle rend ainsi un véritable service aux érudits, et le soin avec lequel l'éditeur, M. Fagnan, s'est acquitté de sa tâche, mérite tous les éloges. Telle était la nature d'esprit de Letronne qu'il a peu produit de grands ouvrages, mais qu'il a condensé dans de substantiels mémoires et quelquefois même dans de simples notices, des recherches érudites qui valent souvent des volumes. Letronne est mort en 1848, et pourtant ses écrits sont encore fréquemment cités et font autorité sur bien des points.

Les œuvres qui remplissent les deux premiers volumes que nous avons sous la main, concernent exclusivement l'Égypte ancienne. Nous trouvons d'abord, les *Matériaux pour l'histoire du christianisme en Égypte, en Nubie et en Abyssinie,* réunion de trois longues dissertations, dont l'ensemble remplit presque tout le tome premier. Ce travail fondé sur les textes et les inscriptions, n'a guère vieilli, et n'a pas été dépassé. Nous citerons ensuite, le mémoire sur la civilisation égyptienne depuis l'établissement des Grecs sous Psammitichus jusqu'à la conquête d'Alexandre, les dissertations sur le monument d'Osymandias de Thèbes, sur l'isthme de Suez et les bassins de la mer Morte et de la mer Rouge, sur le revêtement des pyramides de Giseh, sur la fameuse statue vocale de Memnon. Ce dernier travail remplit plus de deux cents pages du second volume. Nous mentionnerons encore des études critiques, dépassées aujourd'hui, il est vrai, sur l'inscription de Rosette et sur de nombreuses inscriptions grecques trouvées en Égypte ; enfin des aperçus ingénieux, bien qu'un peu vieillis sur la métrologie des anciens Égyptiens, particulièrement à l'époque ptolémaïque.

Nous ne pouvons entrer ici dans l'appréciation de travaux que la critique a jugés il y a plus de trente ans. Il est positif, néanmoins, que le déchiffrement des textes hiéroglyphiques et surtout des textes démotiques si nombreux et l'étude des chroniques coptes et éthiopiennes, sont de nature à modifier bien des conclusions de Letronne,

à compléter et à developper un certain nombre de points qu'il n'avait pu qu'entrevoir à l'époque où il écrivait. Les récentes publications de M. Révillout, sur les papyrus coptes et démotiques renouvellent presque complètement l'histoire de l'Égypte sous la domination grecque. Toutefois, on peut dire que Letronne avait tiré des textes grecs tout ce qu'ils renferment, et qu'il leur avait arraché tous leurs secrets. A ce point de vue, les travaux de Letronne ont été presque toujours complets et marqués au coin de la critique la plus sagace ; ils ne peuvent donc manquer d'être encore aujourd'hui d'une grande utilité pour les égyptologues. Nous devons enfin signaler à la suite du second volume, un index des matières et des noms propres dressé avec soin par M. Fagnan, et qui rend les recherches on ne peut plus faciles. ERN. B.

Le Peuple et la Bourgeoisie, par EMILE DESCHANEL, professeur au collège de France, Paris, Germer-Baillière, 1881, in-8 de 334 p.— Prix : 5 fr.

Dans un cadre fort succinct (ce volume est imprimé en très gros caractères) M. Deschanel a entrepris de tracer à grands traits le tableau du développement des différentes classes, depuis le commencement du monde jusqu'aux temps présents, de montrer comment des couches nouvelles sorties des masses laborieuses ont successivement apparu sur la scène politique. La banalité est l'écueil de semblables généralisations. M. Deschanel ne l'a pas évité. C'est même le moindre défaut de son œuvre. On y trouve en effet presqu'à chaque page un dénigrement de toutes les institutions anciennes, qui trahit non seulement l'esprit de parti mais encore le défaut de compréhension historique.

Pour retracer ce grand mouvement du renouvellement des classes dirigeantes, qui dans sa substance est un phénomène social vieux comme l'humanité et dont les formes extérieures seules ont varié, il eut fallu pénétrer profondément l'histoire économique ou s'assimiler au moins les œuvres de l'érudition contemporaine. Malheureusement le nouveau professeur au collège de France était peu préparé à des travaux de ce genre. Ses études sur les *Courtisanes de l'antiquité*, qui ont fait sa réputation dans un certain monde, ne suffisent pas pour aborder de tels sujets. L'esprit révolutionnaire, qui se manifeste dans son livre, pourra justifier sa nomination aux yeux de ses patrons politiques ; mais il ne suffira pas aux yeux du monde savant pour le faire sortir de la *spécialité d'études* qu'il s'était faite. X.

L'Empire germanique sous les Hohenstauffen, par JULES ZELLER, membre de l'Institut. Paris, Didier, 1881, in-8 de 495 p. — Prix : 7 fr. 50.

Aux trois volumes sur l'histoire d'Allemagne que M. Zeller a déjà

donnés, vient aujourd'hui s'en ajouter un quatrième, où sont retracées les vicissitudes de l'Empire germanique sous Lothaire de Saxe, dont l'avènement eut lieu en 1125, sous Conrad III, sous Frédéric Ier Barberousse, enfin sous Henri VI dont la mort arriva en 1197. M. Zeller nous offre donc en ces quatre cents pages un récit qui embrasse soixante-douze années du douzième siècle, mais dans ces années commence la rivalité des Guelfes et des Gibelins, des Welfen et des Wiblingen, comme l'écrit l'auteur, dans ces années on rencontre les troubles suscités à Rome par Arnaud de Brescia et les exploits de la Ligue lombarde à Legnano, puis les luttes de Frédéric Ier et d'Henri VI contre la cour de Rome. M. Zeller le remarque très bien, le conflit des Welfen et des Wiblingen engendre moins une guerre civile que, sur tous les points du territoire, une foule de petites guerres privées, où toutes les ambitions locales saisissent le prétexte de la lutte de Conrad III et d'Henri le Superbe et les noms des deux familles pour se donner carrière. Si les tribuns évoquent les souvenirs de la République, les empereurs font revivre ceux de l'Empire. Les empereurs ont voulu dominer l'Église, mais l'Église les a vus tour à tour venir s'agenouiller devant elle. La cause de l'Eglise et celle de l'Italie, M. Zeller le constate, n'avaient jamais été si formellement unies que sous Alexandre III, bénissant la ligue lombarde et la prenant sous la protection particulière de l'Eglise. Sous Frédéric Barberousse la vieille constitution allemande est ébranlée : Henri VI forme le projet de reconstituer l'Empire, mais il meurt jeune encore, détesté par tout le monde. Le récit puisé aux meilleures sources est agréable, le style est clair ; il y a dans ce livre de l'érudition, mais l'érudition est recouverte par des formes littéraires : aussi M. Zeller se fait lire avec intérêt, que dis-je avec plaisir, dans un sujet naturellement sérieux et presque aride. Les épisodes sont bien traités : M. Zeller rattache avec un grand sens historique la captivité de Richard Cœur de Lion à la lutte d'Henri VI contre ses vassaux ; il montre l'Allemagne soulevée à la voix de saint Bernard se lançant dans les croisades au Nord contre les païens, à l'Orient contre les Musulmans. En somme c'est un travail sérieux, bien étudié, où la forme est correcte et les jugements justes, quoique peut-être pas toujours irréprochables, mais sur des points secondaires.

H. DE L'É.

Lettres de saint Vincent de Paul, fondateur des prêtres de la Mission et des Filles de la charité, *édition publiée par* UN PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION. — Paris, D. Dumoulin, 1882, in-8 de VI-547 et 576 p. — Prix : 16 fr.

On doit féliciter les prêtres de la Mission de s'être enfin résolus à donner au public un choix des lettres de leur saint fondateur ; ces

deux volumes auront une place des plus honorables parmi les correspondances de personnages historiques publiées en notre temps. On y trouve 588 lettres rangées par ordre chronologique et embrassant les années 1607 à 1660. Elles sont inédites pour la plupart. Cette correspondance est extrêmement variée. Les lettres de saint Vincent ne s'adressent pas seulement aux membres des deux congrégations qu'il avait fondées. L'humble prêtre fut en relations avec les personnages les plus illustres de son siècle, et à côté des noms des prêtres et frères de la Mission et des Filles de la charité, nous pouvons relever ceux de sainte Jeanne de Chantal, des papes Alexandre VII et Innocent X, d'Anne d'Autriche, de la reine de Pologne, Marie de Gonzague, des cardinaux Mazarin, de Retz, Chigi, Durazzo, Bagni, etc., de nombreux archevêques et évêques français et étrangers, des duchesses d'Aiguillon et de Liancourt, de ministres d'État, d'intendants, de magistrats. Cette simple momenclature permet de se faire une idée de l'intérêt que peut offrir la lecture des lettres de saint Vincent de Paul. Non seulement les âmes pieuses y trouveront des avis spirituels dictés par le plus ardent amour de Dieu et la plus haute raison ; non seulement les supérieurs de communautés religieuses, les directeurs de consciences y rencontreront pour se guider dans l'exercice souvent si difficile de leurs charges, les plus sages conseils, et d'admirables exemples ; mais les hommes d'étude y pourront glaner des renseignements précieux pour l'histoire politique et religieuse de la France durant les règne de Louis XIII et la minorité de Louis XIV. Saint Vincent de Paul fut en effet mêlé à toutes les grandes affaires de son temps. Appelé au Conseil des choses ecclésiastiques par Anne d'Autriche, il sut donner aux grands des avis autorisés, toujours inspirés par l'amour de la paix et le désir de mettre un terme aux maux de la France. Il fut le témoin attristé et attentif de la naissance de la secte janséniste ; il avait été assez intimement lié avec Saint-Cyran avant que celui-ci eût déclaré ouvertement ses erreurs, il avait professé une haute estime pour l'évêque d'Alet, Pavillon, dont les débuts avaient été si édifiants et qui depuis... — Saint Vincent de Paul au milieu de ces débats si graves, sut joindre la prudence à la simplicité ; fermement attaché à la vraie doctrine de l'Église, il travailla à diriger et à accentuer dans l'épiscopat le mouvement qui devait aboutir à la condamnation des cinq propositions. Il faut relire entre autres cette admirable lettre du 25 juin 1648 (t. I, p. 237-247) où il discute les opinions nouvelles avec une logique si serrée et une science théologique si sûre, résultant, dit-il modestement, « de ce qu'il a fait quelque petite étude touchant ces questions, et de ce que c'est le sujet ordinaire de ses chétives oraisons. »

J'ai écrit, à propos des avis spirituels de saint Vincent de Paul, le

mot de « haute raison. » Il est impossible, en effet, en lisant ses lettres de direction, de ne pas être frappé du bon sens admirable qui éclate à chaque ligne ; c'est la vraie et large piété qui sait faire abstraction du sentiment pour s'attacher au devoir, que prêche notre saint. Il ne laisse rien à l'imagination, et donne tous ses soins à porter la conviction dans l'esprit de ses correspondants, en déduisant dans un ordre parfait les raisons qui militent en faveur de ses décisions. Il en use de même dans ses lettres administratives, qu'on peut considérer comme de vrais modèles du genre. Son langage est simple, mais marqué au bon coin de notre plus grand siècle littéraire ; il est sans apprêts, mais naturellement paré des charmes de la vérité, d'une charité qui déborde et d'une humilité qui confond.

Il est inutile d'insister sur la perfection matérielle de ces deux volumes. Il suffira de dire qu'ils sortent de chez Dumoulin dont les presses ont, à leur ordinaire, fait merveille. Une excellente réduction de la belle gravure de Van-Schuppen, exécutée par Armand Durand orne le premier volume ; d'amples tables terminent le second.

Quelques critiques doivent être faites en vue d'une seconde édition. L'annotation est insuffisante et consiste presque uniquement dans l'indication des dates de naissance, d'entrée et de sortie des membres de la Congrégation de Saint-Lazare. Il eût été facile de donner les noms de certains correspondants de saint Vincent, des évêques surtout. Comment admettre des en-tête de lettres comme ceux-ci : N., archevêque de Narbonne ; N. évêque de Lescar, etc. Avec le *Gallia* pour les évêques français, Gams pour les évêques étrangers, et bien d'autres recueils, on aurait pu très aisément combler ces lacunes.

ERNEST ALLAIN.

Les continuateurs de Loret. *Lettres en vers de La Gravette de Mayolas, Robinet, Boursault, Perdou de Subligny, Laurent et autres* (1665-1689) recueillies et publiées par le baron JAMES DE ROTHSCHILD. Tome premier. Paris, Morgand et Fatout, 1881, gr. in-8 de XLIV p. et 1166 col.—Prix: 15 fr.

En rendant compte, il y a quelques années, de la publication des gazettes de Loret, faite par M. Livet, j'ai dit combien ces nouvelles en vers, sous leur forme souvent burlesque ou grossière, étaient précieuses pour l'histoire intime du XVIIe siècle. Une foule d'anecdotes intéressantes ne se retrouvent que là. Ces gazettes servent à préciser les dates et à contrôler certaines assertions des mémoires plus sérieux. La biographie authentique et complète de beaucoup de personnages de renom serait presque impossible sans elles, et ces récits familiers, écrits au courant de la plume, permettent, comme les lettres privées, de se faire une idée plus exacte des milieux où les grandes actions se

sont produites, des influences auxquelles elles ont obéi, des impressions qu'elles ont causées. Nous remercions donc M. le baron James de Rothschild d'avoir songé à compléter l'entreprise de M. Livet, mais nos remerciements ne seront, hélas ! portés que sur une tombe, car M. de Rothschilt est mort presque subitement à l'heure même où s'achevait l'impression de son premier volume. M. Émile Picot, s'est chargé de mener à complète fin l'œuvre de l'éminent érudit, et sa magnifique *Bibliographie Cornélienne* nous est un sûr garant du soin qui sera apporté par lui dans cette importante publication.

Les lettres en vers de Loret embrassaient une période de près de seize, ans, de 1650 à 1665. La maladie et la mort purent seules briser la plume de l'infatigable gazetier qui s'éteignit au mois de mai de cette dernière année. Deux auteurs rivaux entreprirent de continuer son œuvre. Ce furent La Gravette de Mayolas, fils d'un professeur d'espagnol de Toulouse qui avait publié déjà en 1658 une gazette éphémère et que Loret avait désigné lui-même pour son successeur; et Robinet qui avait pendant six ans adressé des lettres à la princesse Palatine et s'était fait dans les ruelles une réputation de bel esprit. Les deux poètes essayèrent de rajeunir le vieux Loret, et le changement plut sans doute aux lecteurs et aux lectrices ordinaires de la *Muse*, car on vit bientôt deux concurrents leur disputer la palme : Boursault, le rival de Molière, et Perdou de Subligny dont le nom est mêlé à l'histoire de Corneille et de Racine.

Les lettres en vers étant avant tout des documents historiques, l'éditeur a cru devoir, avec juste raison, les ranger toutes dans un même ordre chronologique, sans se préoccuper de placer ensemble les œuvres d'un même auteur. Il y a de la sorte des semaines pour lesquelles on possède jusqu'à trois lettres différentes ; mais les gazettes, malgré d'inévitables redites, s'éclairent ainsi mutuellement et se complètent l'une par l'autre.

Le tome premier, dont nous rendons compte aujourd'hui, (il y en aura six) contient 138 lettres : 58 de Mayolas, 58 de Robinet, 6 de Boursault et 16 de Subligny. Elles nous conduisent du 25 mai 1665 à la fin de juin 1666. Les principaux événements politiques compris dans cette période sont l'insurrection de Lubomirski en Pologne, les victoires du duc de Beaufort sur les Barbaresques, la guerre entre l'Espagne et le Portugal, la tenue des grands jours d'Auvergne, la mort du roi d'Espagne Philippe IV, la mort d'Anne d'Autriche, la déclaration de guerre faite par Louis XIV à l'Angleterre, l'intervention française en Hollande, enfin la fameuse bataille navale de quatre jours livrée par Ruyter à la flotte anglaise. A la cour on représenta le *Favori* de Mlle Desjardins, la *Princesse d'Elide* et le *Misanthrope* de Molière, la *Mère Coquette* de Quinault et celle de Visé, l'*Alexandre* de Racine, les

Amours de Jupiter et de Sémelé de Boyer, l'*Agésilas* de Pierre Corneille et l'*Antiochus* de son frère Thomas. Cela suffit pour montrer quels éléments d'intérêt renferme ce volume.

La publication de M. de Rothschild présente un progrès sensible sur celle de M. Livet. Chaque volume est précédé d'une table analytique des matières par lettres, et terminé par une table des noms propres dont il est parlé dans les gazettes. Cette disposition sera fort appréciée par tous les travailleurs qui attendent impatiemment la table générale toujours annoncée et toujours fuyante de l'éditeur de Loret.

RENÉ KERVILER.

Le maréchal Bugeaud, *d'après sa correspondance intime et des documents inédits* (1781-1849), par le comte D'IDEVILLE. Tome I. Paris, Firmin-Didot, 1881, in-8 de XLI-424 p. — Prix : 8 fr.

Les documents publiés dans ce premier volume s'arrêtent à l'année 1835. Des notes et souvenirs écrits par la fille du maréchal, la comtesse Feray, et les lettres écrites au jour le jour par Bugeaud sont reliées entre elles par un récit, en général assez bref, pour indiquer les circonstances où il se trouvait. Les lettres presque toutes adressées à Mlles Philis et Hélène de la Piconnerie, sœurs du jeune soldat, engagé volontaire en 1804, caporal à Austerlitz, en 1805, sous-lieutenant en 1806, sont pleines d'entrain et d'humour, mais l'expression d'une pensée sur Dieu est absente et c'est un trait caractéristique de cette époque. Nous voyons aussi le triste résultat de quinze ans de révolution, sans éducation religieuse, dans l'immoralité commune aux troupes françaises. Bugeaud la constate plus d'une fois; pour lui il reste austère ; ses lettres sur la guerre d'Espagne sont intéressantes : « Ce que nous avons fait jusqu'ici ne sert presque à rien, » écrit-il, et c'est vrai. Napoléon ne savait pas à quoi il s'engageait en s'attaquant à ce peuple énergique.

En 1814, Bugeaud fut nommé colonel par Louis XVIII et il signa de ce titre une chanson royaliste. Bugeaud servit pendant les Cent-Jours ; licencié en 1815, il devint agriculteur et se maria, s'occupant fort peu de politique et refusant d'assister aux conciliabules républicains et bonapartistes qui, à Périgueux et à Limoges, entretenaient le feu de la Révolution : il y a d'ailleurs peu de renseignements sur ce temps passé dans sa famille, où naturellement il n'y a aucune lettre intime. Au lendemain de la révolution de 1830, le colonel Bugeaud demanda et obtint du service ; puis il fut envoyé avec le grade de général pour commander à Blaye, où madame la duchesse de Berry venait d'arriver prisonnière ; position difficile dont le général s'est tiré mieux que n'auraient fait beaucoup d'autres, mais où il ne put s'empêcher de montrer la passion politique qui alors animait tout le

monde. Il y a là des lettres de Thiers donnant par exemple au commissaire de police ses ordres pour la surveillance à exercer sur madame la duchesse de Berry : ce sont de tristes pages et vraiment j'en dirais autant de ce *Journal* du château de Blaye où Bugeaud a relaté les incidents et les impressions de son séjour : cette partie de la publication pourra disculper sur certains points le général des accusations portées contre lui, mais je ne crois pas qu'elle honore beaucoup la mémoire du futur vainqueur de l'Isly. Il pouvait se vanter auprès d'un ministre de traiter un peu cavalièrement les amis de madame la duchesse de Berry : je ne sais si ce sont des documents bien historiques, car la passion politique contre les carlistes y apparaît trop pour se rencontrer avec l'expression de la vérité. Cet épisode de Blaye, n'occupe pas moins de 187 pages. M. d'Ideville, qui a cherché ainsi à repousser les accusations lancées contre le *geôlier de Blaye* s'attache ensuite à montrer que le général Bugeaud ne fut pas le bourreau de la rue Transnonain ; Bugeaud ne commandait pas dans ce quartier : aucune des troupes sous ses ordres n'y fut engagée. Ce qu'il y a de vrai seulement, c'est que Bugeaud avait la plus grande aversion pour les républicains et les folliculaires, de même, qu'il avait les carlistes « en horreur.» Je regrette qu'on ait publié isolément le premier volume de ces lettres de Bugeaud, car on s'arrête sous une triste impression et l'on attend impatiemment les lettres où le soldat, auquel nous devons le développement et la sûreté de notre conquête d'Afrique, nous dira ses pensées d'alors, et ses projets si patriotes.

H. DE L'E.

Statistique intellectuelle et morale du département de l'Aube, par ARSÈNE THEVENOT. Paris, Henri Menu; Troyes, Léopold Lacroix, 1881, gr. in-8 de 367 p. — Prix : 10 fr.

M. Arsène Thevenot vient d'ajouter à ses nombreuses publications, consacrées pour la plupart à l'histoire locale, une œuvre nouvelle inspirée par un vif amour de son pays comme le prouve l'épigraphe : *Et tu, Campania, superbire potes* ! Il s'est proposé de dresser l'inventaire de toutes les richesses littéraires, artistiques et monumentales de son département et de constater la marche, les progrès et la situation de l'esprit humain dans cette circonscription. Il donne là un ensemble de documents : statistiques, inventaires et biographies, que nous n'avons pas encore vus réunis. Les deux premiers chapitres sur la topographie et la statistique générale (population, statistique judiciaire, accidents et sinistres, hospices et bureaux de bienfaisance) déterminent le terrain qu'il va explorer ; nous y remarquons ses considérations sur la dépopulation (p. 18). Le 3e chapitre est consacré à l'instruction et à la religion qu'il ne sépare pas, « pensant que la reli-

gion est une partie essentielle de l'éducation humaine, et que l'on ne saurait, sans erreur et sans danger, séparer l'instruction de la religion ; » on y trouve, avec la statistique scolaire, les ressources que possède le département pour l'enseignement des divers degrés, puis une courte notice sur l'introduction des différents cultes ; catholicisme, protestantisme et judaïsme, de très sages réflexions sur la libre pensée, quelques détails sur le clergé du diocèse avant et depuis la Révolution, et des notices sur les diverses communautés établies dans le diocèse et leurs œuvres. Les sociétés scientifiques, littéraires, agricoles, industrielles, artistiques et philanthropiques occupent le quatrième chapitre ; nous nous bornerons à signaler les sociétés dites « philosophiques » ; les loges maçonniques et trois sociétés de libres penseurs, autorisées en 1880 et 1881. Sous le titre d' « Établissements divers, » M. Thévenot fait connaître les principales richesses des Archives nationales concernant le département de l'Aube, des archives départementales, municipales et hospitalières, de la belle bibliothèque municipale de Troyes. Il fait également connaître les différentes bibliothèques communales et populaires ; le musée et son histoire ; les théâtres, avec une notice sur l'histoire de l'art dramatique à Troyes. Il donne ensuite un inventaire des principaux monuments existants ou détruits, classés par époque. Les imprimeries et librairies anciennes et modernes viennent après avec l'énumération des plus importantes publications, — où sont comprises les publications périodiques, — relatives au département de l'Aube. Le dernier et le plus considérable des chapitres est consacré aux illustrations locales (pages 214 à 364) et donne sur chaque personnage une courte notice biographique et bibliographique. Nous ne goûtons guère la division en catégories : littérateurs, artistes, guerriers, etc., qui rend les recherches d'autant plus difficiles qu'il n'y a pas de table alphabétique, et qui oblige à des redites. Nous aurions préféré des notices dans l'ordre alphabétique avec des tables par catégorie. Aux articles Cottière (224), Salverte (304), Dampierre (309), la disposition typographique ferait croire que les noms patronymiques Jacob, Baconnière et Picot sont des prénoms. Il eût été intéressant de faire connaître à l'article Dare (224), si ses *Mémoires* étaient inédits. Il n'est pas fait honneur à Levesque de La Ravallière (276) de la collection qui porte son nom au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Nous ne voyons pas figurer Nicolas Pithou, auteur de mémoires manuscrits sur l'établissement du protestantisme en Champagne, conservés à la Bibliothèque nationale et qui sont le fond de la publication de M. Recordon (40 et 193).

René de Saint-Mauris.

Histoire de Menin, *d'après les documents authentiques* par le Dr Rembry Barth, archiviste de la ville. Ouvrage orné de huit plans et vues gravées. Bruges, 1881, 4 vol. in-8 de 680-522-574 et 478 p. — Prix : 30 fr.

Il y a peu de pays où le culte de l'histoire locale soit aussi profond qu'en Flandre : les administrations communales, les sociétés savantes, les simples érudits y rivalisent de zèle à faire revivre le souvenir des gloires patriotiques, et la riche littérature historique de ce noble pays n'est pas un des moindres titres qui le recommandent à l'attention de l'Europe. Ailleurs, on croit faire beaucoup quand on a écrit une modeste brochure sur sa ville natale ; ici, des localités obscures ont inspiré de forts volumes, et c'est avec un luxe royal que les Flamands installent leurs ancêtres dans l'histoire. Pour donner une idée des principaux travaux de ce genre qui ont paru dans les derniers temps, je citerai entre autres le magnifique inventaire des archives de Bruges par M. Gilliodts Van Severen, la monumentale histoire d'Oudenbourg, par MM. Feys et Van de Casteele, les nombreuses publications de MM. Diegerick et Vandenpeereboom sur la ville d'Ypres, et les séries de monographies consacrées aux communes rurales par MM. de Potter et Broeckaert. Le livre que j'analyse ici mérite une place d'honneur parmi ces beaux travaux. Enfant de Menin, exerçant depuis nombre d'années, à titre gratuit, les fonctions d'archiviste de la ville, et comptant dans sa famille des membres qui ont pris une part active à l'administration de la cité, M. Rembry, pour toutes ces raisons, était plus apte qu'un autre à devenir l'historien de Menin. Le lecteur pourra s'étonner de voir consacrer quatre gros volumes, c'est-à-dire plus de 2,000 pages, aux annales d'une petite localité qui ne compta pas plus de 5,000 habitants avant ce siècle, et qui n'a jamais occupé une place considérable dans l'histoire du pays. Mais le soin religieux avec lequel la plupart des communes flamandes ont conservé leurs archives, en multipliant les sources d'informations, avait d'avance indiqué les proportions du livre, et, de plus, le procédé généralement suivi en Belgique par les auteurs d'histoires locales ne tend pas à réduire le format de leurs ouvrages. M. Rembry Barth ne s'est pas départi de ce procédé, qui consiste à publier intégralement presque tous leurs documents au milieu de leur narration, sans aucun souci de la forme, ni de la paresse d'esprit de celui qui le lira. Ne vous attendez pas, lecteur bénévole, à trouver une route bien aplanie et soigneusement ratissée ; non, ces redoutables érudits vous entraînent sans pitié à leur suite, à travers toutes les toiles d'araignée de leurs archives, et par-dessus tous les débris amoncelés, vous forçant de faire avec eux tout leur travail, à épousseter les liasses, à déblayer les décombres. Ne vous risquez pas dans leur société si vous n'êtes muni d'une bonne dose de

courage, et décidé à avaler beaucoup de poussière ! Si l'histoire de Menin était à refaire, j'aurais conseillé à l'auteur de rejeter tous ces documents dans un volume final, sous forme de cartulaire ou de *Codex diplomaticus*, après en avoir extrait tous les renseignements possibles pour les fondre dans son récit, et après y avoir joint ces *Analectes meninois* dont il se propose de faire une publication spéciale, et dont la place était toute marquée ici. De la sorte il aurait triplé et même quadruplé le nombre de ses lecteurs : car ils sont rares partout, les gens courageux qui, sans y être forcés par une besogne professionnelle, affrontent des centaines de documents français, flamands, latins, de tout âge et de toute dimension, secs, filandreux, barbares, avec leurs phrases d'un pied et leurs formules énormes, pour y trouver d'ordinaire un renseignement que l'auteur aurait pu leur donner en quelques mots.

Cette question de forme vidée, je me hâte de signaler dans cette histoire de Menin une des plus importantes monographies locales que la Belgique ait produites depuis longtemps. Le sujet est intéressant : on peut étudier ici toute l'histoire de Flandre dans une des molécules de ce grand corps politique. Comme la Flandre elle-même, comme ses plus grandes villes, Menin apparaît tard : la première mention qui en est faite est de 1087, mais dès le XIIIe siècle elle est en pleine lumière, et les sources où l'on peut aller puiser son histoire ne cessent de couler à grands flots. Sans avoir jamais joué un rôle éclatant, ni avoir mêlé son nom à aucun des brillants faits d'armes, à aucune des révolutions fameuses de ce pays, Menin attirera l'attention de tous ceux qui étudient avant tout, dans l'histoire d'un peuple, celle de ses mœurs et de ses institutions, et la manière dont il a compris et pratiqué la vie. Ceux-là ne déposeront pas les volumes du docteur Rembry Barth sans avoir ajouté quelque chose à leurs notions antérieures, et rempli en plus d'un point une lacune de leurs connaissances. Et le meilleur service que puissent rendre les histoires locales n'est-il pas de contribuer ainsi à compléter le tableau immense et varié du passé ?

Quelques mots maintenant sur la manière dont l'auteur a traité son sujet. Le tome I contient, après les généralités topographiques et étymologiques, un fort intéressant chapitre sur les archives communales, fait, on le voit, avec une certaine prédilection d'érudit : il donne une bonne idée des matériaux disponibles et de l'intelligence avec laquelle ils ont été mis en œuvre. Le reste du volume est consacré aux institutions politiques : Menin était à la fois une commune, une seigneurie, et le centre d'une *verge* de 14 paroisses. Ce qui lui assigne une place des plus honorables au milieu des communes flamandes, c'est que de toute la Flandre elle était la seule qui eût le

droit de nommer elle-même ses échevins. Le chapitre relatif aux gildes comprend à lui seul presque les deux tiers du volume, et c'est incontestablement la partie la plus intéressante de tout l'ouvrage. Menin possédait dans son étroite enceinte 24 gildes industrielles, 5 gildes militaires, plusieurs gildes littéraires et religieuses. Chacune est traitée par l'auteur comme un petit corps social indépendant, ayant sa vie propre, ses archives et son histoire à lui ; de là au tnt de monographies du plus grand intérêt pour l'étude des anciennes institutions communales. Deux curieux chapitres terminent ce volume : l'un nous entretient des processions et de ces opulents cortèges tant civils que religieux que les Flamands ont toujours tant aimés ; l'autre étudie les sobriquets, légendes et dictons populaires, et apprendra quelques détails nouveaux et remarquables aux ethnologistes.

C'est spécialement l'histoire locale de Menin, depuis son origine jusqu'en 1880, qui fait l'objet du 2e et du 3e volume. Cette histoire reflète dans un petit cadre les traits principaux de la vie plantureuse et féconde de la vieille Flandre. Ce ne sont pas les grands événements politiques qui en font l'intérêt ; ils n'ont laissé d'autres traces dans ces annales que des désastres. Les bienfaits dont la Flandre est redevable à la révolution gueuse et protestante du seizième siècle peuvent s'évaluer ici en chiffres assez éloquents : de 1577 à 1597, le nombre des maisons est tombé de 1085 à 304, et celui des habitants a baissé dans des proportions équivalentes. Mais dans des temps plus tranquilles, quelle activité ! quelle prospérité de l'industrie ! quelle mâle vigueur dans la vie politique ! quelle santé, quelle juvénile ardeur dans la vie religieuse ! Nous voyons tous les siècles travailler à l'achèvement de l'église Saint-Vaast ; une demi-douzaine de couvents et d'établissements de charité, dont un hôpital cité dès 1273, prospèrent à l'ombre de la maison de Dieu. La vie intellectuelle est prospère : qui dit couvent dit école, et plusieurs de ces maisons distribuaient gratuitement aux pauvres le pain de la science en même temps que le pain matériel. En outre, on trouve dès le seizième siècle des traces d'écoles communales et d'une école latine. Celle-ci, au dix-septième siècle, est remplacée par un florissant collège pour l'étude des humanités, avec cent élèves internes : la plupart des petites villes de Flandre ont des établissements de ce genre, nous dit la lettre d'octroi de 1688, signée par Louis XIV, souverain temporaire de la ville. Je signale surtout les deux derniers chapitres du tome III, consacrés l'un à l'instruction publique et l'autre aux corporations religieuses. Dans le tome IV, on trouve une riche et instructive étude sur l'ancienne paroissiale ; il y a là plus que le titre ne promet ; c'est une histoire de l'art, en même temps qu'un tableau des mœurs chrétiennes en Flandre dans les quatre derniers siècles. Vient enfin une biographie meninoise fort

soignée, et, pour couronner le tout, huit belles planches destinées à nous faire connaître l'état des fortifications de Menin aux différentes époques de son histoire. Rien n'y manque, comme on le voit, et si j'ajoute que le livre est soigneusement imprimé, je serai loin d'avoir fait connaître suffisamment cet utile ouvrage, toutes ses parties neuves, toute l'immense collection de précieux documents qu'il renferme. Grâce à M. Rembry Barth, la ville de Menin peut désormais parcourir ses annales avec quelque fierté : il y a bien des grandes villes en Europe qui ne pourraient pas se vanter d'avoir inspiré un pareil monument de patriotisme et d'érudition.

GODEFROID KURTH.

L'archéologie préhistorique, par le baron J. DE BAYE. Paris, Ern. Leroux, 1880, gr. in-8 de 416 p. — Prix : 20 fr.

En écrivant ce beau volume, M. le baron J. de Baye a eu surtout le dessein de présenter au public un travail d'ensemble sur les stations néolithiques de la vallée du Petit-Morin explorées par lui avec tant de succès. Tous les savants spéciaux connaissent le magnifique musée du château de Baye, où se trouvent réunies et classées avec un goût parfait et un soin si éclairé les découvertes précieuses faites par l'auteur lui-même dans les grottes d'Oyes, de Coizard, de Courjeonnet et de Villevenard. M. le baron de Baye a pensé qu'il était avantageux d'adopter pour son ouvrage un plan qui répondît à la curiosité du plus grand nombre, sans porter préjudice aux intérêts et aux droits de la science. Le but qu'il poursuivait a été atteint.

Après un exposé sommaire qui permet de se former une idée de l'industrie humaine aux diverses époques primitives, l'auteur laisse de côté les généralités pour aborder avec plus de détails l'étude des importantes stations de la Marne dans lesquelles la pierre polie se trouve représentée d'une façon remarquable. On sent qu'il est là sur son domaine ; personne ne peut en faire les honneurs d'une façon plus attrayante. C'est près des marais de Saint-Gond, à la Vieille-Andecy, sur la commune de Villevenard, que ses premières découvertes ont été faites en 1870. Depuis elles se sont multipliées dans toute la région voisine et l'intérêt qu'elles offraient n'a fait que s'accroître avec le temps. De bons dessins représentant les principaux types sortis de ces fouilles sont intercalés dans le texte et reposent agréablement l'attention du lecteur.

Un des chapitres les plus curieux est celui qui est consacré à l'étude des grottes artificielles de la pierre polie. Ces grottes, pratiquées dans le banc crétacé de la vallée du Petit-Morin sont presque toutes ouvertes au midi dans des endroits spécialement choisis. Les unes ont vérita-

blement servi d'habitations; les autres ont été creusées pour usage de sépultures. Tantôt elles se composent d'une chambre seule, tantôt cette chambre est précédée d'un petit vestibule. Mais ce qui est digne de fixer par-dessus tout l'attention des archéologues, ce sont les sculptures découvertes dans plusieurs de ces grottes par M. le baron J. de Baye. Sculptures étranges, dans lesquelles, à côté de deux petits yeux indiqués par un point noir imperceptible, le nez prend des proportions démesurées : un collier orné d'un coulant apparaît au-dessus de deux seins proéminents : c'est le bas-relief funéraire dans sa naïveté la plus élémentaire. Au point de vue de l'histoire de notre art national, ces monuments deviendront classiques. Ne devraient-ils pas figurer dans les manuels d'archéologie avec beaucoup plus de titres que les idoles primitives qu'on recueille encore si souvent dans l'archipel grec, auxquelles Gerhard attribuait une origine phénicienne et que depuis quelques années on nomme monuments de l'art carien primitif? L'auteur a eu soin de reproduire ces sculptures d'une façon définitive : les gravures donnent parfaitement l'idée des monuments originaux. Tout ce qui concerne l'histoire de la *flèche à tranchant transversal* est exposé avec une grande lucidité, tâche qui devait être d'autant plus agréable et facile pour M. le baron de Baye qu'il a été le premier à démontrer le véritable usage de cette flèche, grâce à la découverte faite dans une caverne d'une vertèbre humaine percée de ce projectile. Les explications, les documents qu'il a fournis pour l'étude de la question offrent le plus sérieux intérêt.

La dernière partie est consacrée à la description du mobilier des grottes. Les haches, au sujet desquelles il ne faut pas oublier de citer les représentations en relief sur les parois des chambres funéraires, fait encore unique jusqu'ici, les instruments en os, les parures qui indiquent déjà certaines préoccupations de haut goût, les amulettes, la céramique, tout a son importance dans cette étude raisonnée. Six planches et 59 vignettes reproduisent les principales pièces du musée du château de Baye, musée auquel ces fouilles ont donné naissance. Nous félicitons sincèrement l'auteur de son volume et du succès qu'il a obtenu. A. H. DE V.

Monographie de la cathédrale de Lyon, par L. BÉGULE, précédée d'une *notice historique*, par M. C. GUIGNE. Lyon, Mougin-Rusand, 1880, in-folio de VIII-224 p., orné de photographies, de gravures et de chromolithographies. — Prix : 150 fr.

Il n'est jamais trop tard pour parler d'un bon livre ; aussi quoique l'apparition de celui de M. Bégule remonte déjà à plus d'une année, nous croyons encore être à temps pour en entretenir les lecteurs du *Polybiblion*. Sans doute, la cathédrale de Lyon, malgré son titre de

primatiale des Gaules, malgré l'importance constante de la ville où elle est située, ne saurait, sous bien des rapports, rivaliser avec bon nombre de nos cathédrales gothiques ; elle n'en méritait pas moins sa monographie spéciale, et il est d'un bon exemple de la lui avoir écrite ; la collaboration d'un archéologue et d'un artiste, comme M. Bégule, d'un érudit comme M. Guigne, a donné sur maintes questions des résultats tout à fait inattendus, d'un intérêt très grand et souvent général, qu'aucun homme intelligent, malgré les préférences qu'il pourrait conserver pour n'importe quel autre monument de notre architecture nationale, ne se permettra de dédaigner. C'est d'abord la chronologie nettement établie de notre primatiale, chronologie reposant sur des textes, à ce qu'il semble, incontestables, et d'où résulte cette conclusion, que, commencée par l'art roman, qui s'accuse par la présence de simples contreforts dans l'abside, la cathédrale de Lyon se continue et s'achève en plein art gothique, que fait pressentir déjà la brisure des arcs de cette même abside. Saint-Jean à l'origine, c'est-à-dire au cinquième siècle, simple baptistère de l'église Saint-Étienne, alors cathédrale, porte dès le neuvième siècle, sous l'archevêque Leydrade, le titre de *maxima ecclesia* ; c'est en effet la plus grande église de la ville ; tombée en ruines dès le onzième siècle, elle se relève au douzième, sous l'archevêque Josserand (1107-1118) ; puis sous ses successeurs, qui ne l'achevèrent qu'au quinzième siècle ; c'est la cathédrale que nous voyons aujourd'hui. Une foule de chapelles, non comprises dans le plan primitif vinrent, dans la suite des temps, la compléter et l'agrandir ; chacune a son histoire, souvent presque aussi intéressante que celle de l'église elle-même. Indication des matériaux antiques, que, suivant l'usage du moyen âge, Lyon affecta à la construction de sa cathédrale, des ressources qui permirent de l'élever, liste des artistes en tous genres, et des *maîtres de l'œuvre* avant tous les autres, qui y furent employés, rien ne manque à l'histoire de cet édifice, qui tint au moyen âge une si grande place, dans l'existence de la population lyonnaise.

L'étude du présent de l'église Saint-Jean, telle que le temps nous l'a laissée, avec les mutilations que les révolutions lui ont fait subir, n'est pas moins complète, ni moins intéressante. Aucun détail de sa physionomie actuelle n'échappe au regard attentif de M. Bégule ; de beaucoup il trouve la raison d'être, pour d'autres, les hypothèses qui n'ont, au moins, rien que de plausible ; et il a ce mérite, particulier à la vraie science, de ne jamais pousser trop loin ses affirmations, de savoir avouer, quand il y a lieu, que la vérité ne lui est pas apparue, ou ne lui est apparue qu'incomplétement. Ainsi en est-il de cette déviation de l'axe de la grande nef, déviation évidente, existant ailleurs

qu'à Saint-Jean, et certainement intentionnelle, mais à laquelle il est téméraire jusqu'à présent de vouloir assigner un motif déterminé ; ainsi de ces figures grossières, dont Saint-Jean est presque seul à nous fournir des exemples, et dans lesquelles M. Bégule est porté à voir des portraits d'artistes ; ainsi de ces signes lapidaires, qui, reproduits sur des méreaux de corporations contemporaines, semblent être un souvenir de celles qui ont pris part à la construction de Saint-Jean. M. Bégule passe en revue, avec cette prudente sagacité, l'abside, le transsept, les tours, que, contrairement à une opinion répandue, il ne croit pas, et avec raison, semble-t-il, avoir jamais dû être surmontées de flèches ; le triforium, les chapelles, le jubé aujourd'hui détruit, mais dont il est possible de se figurer l'aspect, d'après les dessins, qui nous en sont restés ; l'horloge, sous son aspect primitif, comme sous sa forme actuelle, dont il restitue, à bon droit, croyons-nous, l'honneur à Nicolas Lippius.

Mais l'iconographie est incontestablement la partie de son livre que M. Bégule a traitée avec le plus d'amour. On le sent, pour ainsi parler, là plus que partout ailleurs, dans son élément, il multiplie les planches, les photographies, les chromolithographies, pour nous rendre autant que possible l'aspect de ces chapiteaux, de ces voussures, de ces gargouilles, de ces statues, surtout de ces médaillons des portails, dans lesquels se retrouvent les plantes et les animaux fantastiques, les scènes empruntées tour à tour à la Bible, à la vie usuelle, au domaine de l'allégorie, qui ont pour but d'instruire les ignorants et parfois aussi de flétrir les abus vrais ou supposés. Toutes ces représentations, on le sait, malgré leur variété prodigieuse, malgré la fantaisie, qui semble seule les avoir inspirées, n'en sont pas moins soumises à des règles à peu près invariables, consignées dans des livres spéciaux, *les bestiaires* notamment, que le moyen âge nous a laissés en très grand nombre ; elles se conforment à des types généraux, que la science arrive de jour en jour à mieux reconnaître. M. Bégule étudie tous ceux que lui fournissent les médaillons et les vitraux de Saint-Jean, en propose parfois des interprétations nouvelles, dont plusieurs ont de grandes apparences de vérité, et qui toutes au moins peuvent supporter la discussion. Nous venons de mentionner les vitraux : on reconnaît à la description détaillée qu'en fait M. Bégule, l'homme du métier aussi versé dans la pratique que dans la théorie de son art : et l'on comprend la réputation qui s'attache déjà à son atelier, de fondation encore toute récente. M. Bégule termine son livre par un inventaire des objets d'art et des manuscrits précieux, que renferme le trésor de la primatiale. Ce sujet qu'il ne fait qu'effleurer, pour se réserver, comme il l'annonce, le plaisir d'y revenir plus tard avec plus de détails, clôt dignement un ouvrage

des plus remarquables : aucune bibliothèque artistique ne saurait désormais se dispenser de le posséder. J. V.

BULLETIN

Les migrations des animaux et le pigeon voyageur, par Zaborowski. Paris, Germer-Baillière, s. d., in-18 de 183 p. — (*Bibliothèque utile* à 0 fr. 60).

Premières notions sur les sciences, par Th. Huxley, membre de la Société royale de Londres. Traduit de l'Anglais par Henry Gravez. Paris, Germer-Baillière, s. d., in-18 de 192 p. — (*Bibliothèque utile* à 0 fr. 60).

Les phénomènes célestes, par Zurcher et Margollé. Paris, Germer-Baillière, s. d., in-18 de 188 p. — (*Bibliothèque utile* à 0 fr. 60).

I. Après un aperçu historique et une sorte de monographie du pigeon sous le rapport de la faculté de migration de cet oiseau, l'auteur étudie à un point de vue général le phénomène de la migration dans les différentes classes d'animaux : oiseaux, poissons, mollusques, insectes, infusoires, mammifères, et enfin chez l'homme ; il est amené à classifier les différents modes de déplacement de grandes masses d'êtres et à en rechercher les causes. Les modifications géologiques et climatériques des contrées, la recherche de la nourriture, les conditions sanitaires, l'action de l'homme, la domestication ; en ce qui concerne l'homme, son besoin naturel d'expansion joint à plusieurs des causes précédentes, sont étudiées d'une manière sérieuse pour arriver à l'explication du phénomène considéré et constituent un ensemble de recherches, de données et d'aperçus d'un intérêt très réel. Une impression fine et serrée a permis de faire entrer beaucoup de matières dans un faible volume. Nous ferons à cet ouvrage deux reproches : le premier de considérer par trop comme chose acquise la thèse si discutée, si contestée, si douteuse de l'évolution ; le second, plus grave, d'avoir, dans une sorte de chapitre-introduction intitulé : *La Colombe divine*, amalgamé des souvenirs mythologiques et des allusions idylliques d'un goût plus que douteux à quelques-uns des plus augustes mystères du christianisme. Quelques traces de l'esprit irreligieux de l'auteur se retrouvent incidemment, quoique rarement, dans le corps de l'ouvrage. C'est ainsi qu'on dépare, comme à plaisir, un petit livre plein d'enseignements utiles et qui, par cela seul, ne peut plus être mis indistinctement entre toutes les mains.

II. Abondant en son cadre restreint, le petit volume de M. Huxley, à la suite de quelques pages consacrées à de sommaires notions de philosophie naturelle sur l'ordre et les lois de la nature, la relation de cause à effets, l'objet de la science, entre dans le détail succinct des notions générales sur les sciences physiques et naturelles. Sous la rubrique, *les Corps minéraux*, il donne des notions essentielles de la physique et de l'objet de la chimie ; sous celle-ci, *les Corps vivants*, il aborde les données principales de la physiologie végétale et animale. Après quoi il entraîne son lecteur dans une excursion sur le domaine de la métaphysique en définissant les phénomènes mentaux pour les distinguer des phénomènes matériels. Un *Appendice* contient une conférence où l'auteur, à propos d'*un morceau de craie*, trace un tableau saisissant de la théorie géologique du globe. — Ajoutons que, malgré les défiances que pourrait faire naître, à certain point de vue, le nom du savant

auteur, nous n'avons relevé aucune réflexion déplacée, aucune allusion regrettable, rien, en un mot, qui puisse froisser ou contrister les lecteurs chrétiens.

III. MM. Zurcher et Margollé se sont proposé de donner un aperçu d'ensemble sur les principaux phénomènes qui se passent devant nos yeux dans l'atmosphère et dans les espaces célestes, d'après les derniers travaux et les plus récentes découvertes des savants. C'est comme une synthèse générale de météorologie et d'astronomie physique à l'usage des gens du monde doués de l'instruction commune : de l'aurore et du crépuscule avec les levers et couchers du soleil aux constellations et aux nébuleuses ; de la classification des nuages, des phénomènes de l'arc-en-ciel, des halos, du mirage aux planètes et aux principales comètes; de la foudre, des trombes et cyclones aux aérolithes, bolides et étoiles filantes ; des éclipses et occultations aux aurores polaires, etc., etc., tous les phénomènes extérieurs au sol de notre planète sont décrits en un langage sobre, clair et élégant. De plus les auteurs ont l'excellent esprit de rapporter les merveilles qu'ils décrivent à « l'intelligence souveraine qui nous appelle à la vérité, à la paix, à la concorde, pour associer en quelque sorte l'humanité à son œuvre créatrice. »

J. D'E.

Triomphe de Notre-Dame de la Salette, *dans l'un des témoins de son apparition. Maximin peint par lui-même.* Nîmes, imprimerie Clavel-Baillivet, 1881, in-12 de 628 p. — Prix : 3 fr.

L'auteur de ce livre n'a fait que coordonner les *Mémoires manuscrits* laissés par Maximin Giraud, et qui sont l'autobiographie du Berger de la Salette. Le fait de l'Apparition y est racontée avec une grande abondance de détails et une sincérité touchante. Nous suivons ensuite Maximin dans les divers épisodes de sa vie mouvementée et un peu tourmentée. Sa première jeunesse se passe, successivement : chez les Frères de sa paroisse, au petit séminaire de Grenoble, chez les Jésuites de Dax, au Grand-Séminaire d'Aire. Maximin voulait être prêtre et missionnaire. Mais ses supérieurs spirituels reconnurent qu'il n'avait pas pour l'état ecclésiastique une vocation suffisante. Maximin Giraud quitte le séminaire et vient à Paris : il étudie la médecine, mais s'arrête à mi-chemin pour se faire zouave pontifical. Cinq ans après, nous le retrouvons dans le Dauphiné où il fait le commerce des liqueurs. Il meurt d'un asthme, le 28 février 1875. On le voit : c'est une existence un peu déclassée sous le rapport matériel. Mais il faut ajouter que, malgré tout et en toutes circonstances, le Berger de la Salette parla toujours dignement de l'Apparition et ne s'écarta jamais des grandes règles de la vie chrétienne. C'était une âme naïve et tendre, qui n'oubliait jamais un bienfait rendu. Ses *Lettres*, adressées à de grands personnages et aux époux Jourdan qui l'avaient adopté comme leur enfant, témoignent de la bonté de son cœur et de sa foi vive. On les trouvera tout au long dans cet ouvrage.

F. B.

Les Petites-Filles d'Ève, par le comte Jeneséki. Paris, Dentu, 1881, in-18 j. de 270 p. — Prix : 3 fr.

Sous un titre léger, l'auteur de cet ouvrage aborde un sujet fort grave et fort sérieux : la question du rôle de la femme dans la famille et dans la société. M. le comte Jeneséki combat, avec les armes de la raison, de la logique, de l'histoire et de la religion, les fausses théories de MM. Alexandre Dumas fils et Émile de Girardin. Pour l'auteur des *Petites-Filles d'Ève*

l'émancipation politique de la femme serait la dégradation morale de celle-ci et la ruine même de la famille. L'auteur consacre le dernier chapitre de son ouvrage à la question du divorce qu'il combat énergiquement. Il soutient, cependant, à ce propos, une thèse assez absolue, c'est que le mariage religieux, le seul valable devant Dieu, n'existe indissolublement que lorsqu'il y a eu union libre de deux volontés. Partout où cette condition ne se trouve pas, il n'y a pas mariage et l'Église pourrait très bien rompre les unions imposées par la force ou par la tyrannie des parents. Un grand souffle chrétien règne d'ailleurs dans toutes ces pages, et l'auteur y sait dire les choses les plus difficiles et les plus délicates sans blesser aucune convenance. Le comte Jeneséki est d'ailleurs beaucoup moins russe ou beaucoup moins polonais qu'il ne veut le paraître. A certains indices, nous avons cru deviner que ce pseudonyme est celui de M. le baron de Jouvenel, ancien député sous l'Empire et à l'Assemblée nationale de 1871. F. B.

CHRONIQUE

Nécrologie.—M. l'abbé Jacques-Louis-Antoine-Marie Lochet, vicaire à Notre-Dame de la Couture au Mans, est mort en cette ville, le 31 octobre 1881. Né à Notre-Dame de Torcé (Sarthe), le 13 juin 1818, il fut nommé en 1843, peu de temps après son ordination, vicaire dans la plus importante des paroisses de la ville du Mans où il put se livrer à toutes les œuvres de dévouement et de charité que son zèle apostolique lui inspira. En outre d'un laborieux ministère paroissial, il s'attacha particulièrement à l'œuvre des militaires dont il fut longtemps l'aumônier ; il fonda un cercle catholique de jeunes gens dont il fut le directeur, en même temps qu'il entreprenait une autre fondation, le patronage des jeunes ouvriers chrétiens de Notre Dame du Tertre, pour laquelle il édifia une magnifique chapelle et consacra la dernière période de sa vie. A ces nombreuses œuvres, il ajouta celle des Églises pauvres, des Bibliothèques paroissiales, des Vieux papiers, des Prisons, des Écoles, enfin la rédaction de la *Semaine du Fidèle* du diocèse du Mans, qu'il fonda, en 1862, dès l'origine des créations de ce genre, et qu'il dirigea pendant dix-neuf ans, jusqu'à la veille de sa mort, sans se laisser arrêter par les difficultés et les obstacles de tous genres. Malgré tant d'occupations si diverses, qui auraient suffi à remplir plusieurs existences, il se livra cependant aux travaux littéraires et historiques pour lesquels il avait un attrait prononcé. Dès 1845, il prenait une part notable à la fondation de la *Province du Maine*, publication locale hebdomadaire, in-8, à laquelle il fournit de nombreux articles jusqu'à l'extinction de cette feuille, en 1849 ; il collabora ensuite à la *Revue du Maine et de l'Anjou*, à la *Chronique de l'Ouest*, et publia de nombreux articles et opuscules dont nous signalons les principaux : *Recherches sur l'histoire des confréries établies dans le diocèse du Mans avant* 1791 (1848, Le Mans, Gallienne, 275 p. in-24. Tiré à 50 exempl.) ; — *la Charité chrétienne en présence du choléra* (1850, Le Mans, Gallienne, 272 p. in-24) ; — *M. Lavergne, colonel du 9e régiment de dragons*, notice biographique (1853, Le Mans, Gallienne, 18 p. in-8) ; — *Manuel du Pèlerin à Notre-Dame de Torcé* (1856, Le Mans, Gallienne, XVI-224 p. in-12) ; — *Notre-Dame de Meurcé* (1850, Le Mans, Julien Lasnier, 56 p. in-24) ; — *Saint Vincent de Paul et ses institutions dans le Maine* (1859, Angers, Cosnier et Lachèze, 80 p. in-8) ; — *Documents sur les corporations d'arts et métiers*, ouvrage posthume de Th. Cauvin, publié par l'abbé Lochet (1850, Le Mans, Monnoyer, in-12.

Extrait de l'*Annuaire du département de la Sarthe*) ; — *Aux Pèlerins de Notre-Dame des Marais à la Ferté-Bernard*, 15 septembre 1861 (1861, Le Mans, Monnoyer, in-12 de 12 p.) — *Notre-Dame des Bois à La Suze* (1862, Le Mans, Loger et Bouloy, 70 p. in-12); — *Catalogue des précieuses reliques conservées actuellement et vénérées en l'église paroissiale de Notre-Dame de la Couture au Mans* (1859, Le Mans, Etienne et Beauvais, in-12 de VII-48 p.) ; — *Vie de Monseigneur Berneux, évêque de Capso, missionnaire manceau, mort martyr en Corée* (1867. Le Mans, Leguicheux, in-18 de 50 p.) : — *M. Giller Delamotte, missionnaire manceau, martyrisé en Cochinchine* (1880, Le Mans, Leguicheux, in-8 de 44 p.), etc., etc. — N. G. E.

— M. Ferdinand Hérold, préfet de la Seine, est mort à Paris, le 1er janvier 1882, au moment où le *Journal officiel* publiait un décret qui l'élevait au grade d'officier de la Légion d'honneur. Fils de l'illustre compositeur, il était né le 16 octobre 1828 aux Ternes, alors hors Paris. Inscrit au barreau de Paris en 1849, il fut élu premier secrétaire de la conférence des stagiaires en 1851 l'année même où il acquérait le diplôme de docteur et remportait un des prix Beaumont au concours entre les docteurs. Il acheta en 1854 une charge d'avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat et fut mis bientôt en évidence par les recours électoraux que le parti démocratique le chargea de soutenir sous l'empire. La politique d'opposition qu'il fit sous ce régime lui préparait les faveurs de la République. Le 4 septembre 1870, il était nommé secrétaire du Gouvernement de la défense nationale ; le lendemain, il était secrétaire général du ministère de la justice, puis délégué au dit ministère à Paris après le départ de M. Crémieux, puis ministre de l'intérieur par intérim au 17 février 1871, membre du conseil municipal de Paris, sénateur du département de la Seine (1874), et préfet de la Seine. Il s'est fait remarquer dans ses fonctions par l'esprit sectaire avec lequel il a poursuivi la laïcisation des écoles et des hôpitaux. M. Hérold a écrit : *De la preuve de la filiation*, thèse pour le doctorat (1851) ; — *Manuel électoral*, avec MM. Clamageran, Dréo, Durier, Ferry et Floquet (1861) ; — *Sur la perpétuité de la propriété littéraire* (1862) ; — *le Vote des villes*, étude de statistique électorale (1864); — *Tableau des avocats au conseil d'Etat et à la cour de cassation*, précédé d'une *Introduction historique* (1867) ; — *Manuel de la liberté individuelle* avec M. Jozon (1868) ; — *le Droit électoral devant la cour de cassation* (1869) ; — *Projet de loi électorale* (1869) ; — *Notice sur M. Valette* (1878) ; — puis un bon nombre de *Consultations* et de *Mémoires* judiciaires. Il a participé à la fondation du journal *la Tribune* (1868), dont il a été rédacteur. M. Hérold a collaboré au *Siècle*, au *Journal des Economistes*, à la *Revue pratique du droit français*, au *Dictionnaire des contemporains* de Vapereau. Il a publié avec M. Valette : *De la propriété et de la distinction des biens* (1879) ; — *Mélanges* (1879-1880). C'est lui qui a rédigé les procès-verbaux, publiés par ordre du gouvernement, de la commission instituée par le Gouvernement de la défense nationale pour la préparation d'un projet de loi d'organisation judiciaire.

— M. le comte Charles de Nugent, né à Paris en 1806, est mort subitement le 3 décembre dernier, en son château des Mesnuls. Après avoir brillamment terminé ses études au collège Henri IV, il fut admis en qualité d'auditeur au Conseil d'Etat, et remplit ces fonctions jusqu'à la révolution de Juillet 1830. Il n'hésita pas alors à faire le sacrifice d'une belle carrière, et fit connaître dans une brochure les motifs de son *Refus de serment*. Cette publication lui valut une condamnation à trois mois de prison. — Peu de temps après, M. Charles de Nugent fondait le journal le *Revenant*, qui

devint bientôt l'un des principaux organes du parti légitimiste. Toutefois ces heureux débuts n'ayant pas eu tout le résultat que l'on était en droit d'espérer, le *Revenant* cessa de paraître, et sans quitter le monde politique et littéraire, le comte du Nugent entreprit de nombreux voyages dont les impressions lui inspirèrent ses meilleures œuvres poétiques. — En 1841 nous le trouvons à l'armée d'Afrique où, pendant cinq mois, il combattit comme volontaire aux côtés du général de Lamoricière. Revenu en France et vivant retiré dans sa terre des Mesnuls près de Rambouillet, M. de Nugent continua jusqu'à son dernier jour à défendre par la voie des journaux les principes religieux et monarchiques auxquels il avait dévoué sa vie. — Parmi ses œuvres poétiques, nous mentionnerons seulement les *Souvenirs d'un voyageur* (Dentu, 1857). A ce premier voulume devait en succéder un second d'un genre analogue, si la mort n'avait empêché l'auteur d'en entreprendre la publication. Ses autres poésies sont pour la plupart imprimées dans des revues, et des journaux de province depuis 1833 ; de ce nombre sont la *Revue de Bretagne et de Vendée*, la *Revue Britannique*, la *Gazette du Midi*, la *Chronique de l'Ouest*, etc.... Les œuvres en prose du comte de Nugent sont également réunies dans ces mêmes journaux, sauf de courts récits de voyage édités séparément. Il affectionnait surtout la forme de maximes et de pensées détachées. Les journaux anglais lui ouvrirent aussi leurs colonnes, et la *Revue Britannique* a publié diverses traductions de sa main. Il a collaboré à l'*Union*. M. de Nugent laisse plusieurs ouvrages inédits en prose, relatifs à l'histoire, l'art héraldique, la littérature, etc... Dans ce nombre se trouve une traduction illustrée du roman anglais *la Rose et la Bague*.

— Mgr Jean Mac Hale, archevêque catholique de Tuam (petite ville du Connaught dans l'ouest de l'Irlande qui par tradition est restée siège métropolitain), est mort le 6 novembre 1881 à l'âge de 90 ans : quelques années auparavant, il avait célébré le cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale. Il avait été préconisé évêque de Maronée *in partibus* le 8 mars 1825, avait été transféré à Hiliala, et occupait le siège de Tuam depuis le 5 août 1834. On l'appelait familièrement « le grand Jean de l'Ouest » et aucun prélat n'était plus aimé du peuple irlandais parce qu'à ses vertus privées, Mgr Mac Hale, joignait un ardent amour de l'Irlande. C'est dans son diocèse seul, et par sa volonté que l'étude de l'irlandais s'était maintenue dans les séminaires et dans les écoles catholiques : si, malgré les progrès inévitables de l'anglais, la langue irlandaise a reculé moins vite dans le Connaught, cette persistance est l'œuvre du patriote archevêque. Mgr Mac Hale peut être regardé comme le dernier des Irlandais qui ait écrit sa vieille langue nationale : il avait traduit en vers irlandais les six premiers livres de l'Iliade d'Homère, et les mélodies irlandaises de Thomas Moore (une nouvelle édition de ce dernier ouvrage vient d'être publiée à New-York). Il a aussi écrit une traduction irlandaise de la Genèse et une ode irlandaise en l'honneur de l'Immaculée Conception, datée de Rome même le jour où ce dogme y fut proclamé. — Nous n'avons pas de renseignements sur les œuvres de Mgr Mac Hale en langue anglaise. — Dans le dernier concile du Vatican, il avait voté contre le dogme de l'infaillibilité du pape, mais il s'était soumis ensuite à la décision du concile. — H. Gaidoz.

— M. Louis de Combettes-Labourelie, né à Toulouse, le 3 octobre 1817, est mort dans son château de Labourelie, près de Gaillac (Tarn), le 2 décembre. Il avait fait ses études au Passage, chez les Pères de la Compagnie de Jésus en Espagne, et à Juilly d'où il est sorti bachelier, et ses études de droit à

Toulouse. Homme du monde, charmant, artiste délicat, fin lettré, archéologue amateur, M. de Combettes était aussi un travailleur infatigable, un chrétien fervent et un partisan dévoué de la monarchie. Il vivait à la campagne dans le culte des traditions, répandant des bienfaits autour de lui, s'occupant d'agriculture et de travaux intellectuels, recherchant et recueillant avec amour tous les documents historiques et littéraires se rapportant à sa province qui sont précieusement conservés à Labourelie ; il avait notamment une collection de Noëls et de proverbes patois. Il faisait partie de la Société des Félibres. Il a publié : *Légendes albigeoises* (1866); — *Itinéraire par la voie ferrée de Toulouse à Albi et de Tessonnières à Lexos* (1867) ; — *Légendes de nos jours ;* — *Souvenirs d'un étudiant* (1870), publiés d'abord dans la *Revue de Toulouse* (1869) ; — *Cent fables* ; — *Velléda*, tragédie (1874, Gaillac) ; — *Pensées*, *maximes*, *sentences et boutades* (1875, Toulouse) ; — *Roman et patois* (1878) ; — *Contes gascons* ; — *Une douzaine de physiologies* (Gaillac).

— M. Jean Schœtter, né à Esch, le 31 mars 1823, est mort le 14 juin à Luxembourg. Veuf à l'âge de 44 ans, vers 1870, il entra dans les ordres et depuis la même époque fut le bibliothécaire de la ville. M. Schœtter a donné un grand nombre d'intéressants articles dans les *Mémoires de l'institut royal grand-ducal.* Son ouvrage capital est la vie du valeureux Jean-l'aveugle : *Johann graf von Luxembourg kœnig von Boehmer* (Luxembourg, 2 vol in-8, 1865). Au sujet des doutes élevés sur le lieu de sépulture de ce personnage, M. Schœtter donna à la revue des *Questions historiques*, un article que les abonnés de ce recueil n'ont pas oublié. En 1875, l'Académie de Belgique accorda une somme de 500 francs et une médaille d'or à M. Schœtter pour son mémoire : *Etat du duché du Luxembourg et du comté de Chiny pendant la guerre de trente ans* (Anvers, typ. J. Plasky, 1877, br. de 140 p., in-8). Ce travail inaugure une série d'autres publications du même genre insérées dans les *Mémoires de l'Institut royal grand-ducal,* qui amenèrent l'auteur à écrire l'histoire complète du grand-duché. Une importante partie de cette œuvre considérable se termine et va prochainement être mise sous presse. — Une ample notice sur Jean Schœtter a paru dans le *Luxemburger Wort*, n. 142, 21 juin 1881.

— M. Paul-Eugène Jauffret, ancien chef de bureau à la préfecture de police de Paris, né à Velaux (Bouches-du-Rhône) en 1812, est mort à Paris, le 30 octobre. On lui doit : *Histoire de France* (1840-1842, 4 vol. in-4) ; — *Catherine et son règne* (1860, 2 vol. in-8) ; — *le Théâtre révolutionnaire*, 1788-1799 (1869, in-12).

Institut. — *Académie française.* — Dans sa séance du 15 décembre, l'Academie a renouvelé son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le premier trimestre : M. Charles Blanc, directeur ; M. Camille Rousset, chancelier.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 30, l'Académie a procédé à l'élection de deux correspondants étrangers, en remplacement de M. Dorn, de Saint-Pétersbourg, et de M. Benfey, de Gottingue, et d'un correspondant national, en remplacement de M. Floquet, décédé. Ont été élus correspondants étrangers : M. Bugge, professeur à l'Université de Christiania ; il avait pour concurrents MM. Zobel de Sampronii et Gozzadini; — M. Bœthlingk, de Saint-Pétersbourg par 22 voix, contre 4 à M. Wörsae (Danemarck) et 2 à M. Comparetti. — Correspondant national, M. de Sarzec, consul de France à Bassorah, par 21 voix contre 6 à M. Merlet, 2 à M. Robiou et 1 à M. de Champoiseau.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 31, l'Académie a élu correspondants dans la section de législation, droit public et

jurisprudence, M. Ducrocq, ancien doyen de la Faculté de droit de Poitiers, MM. Summere, Maine et Unger en remplacement de MM. Kœnigswarter, Fer-Walter et Bluntschli, décédés.

Académie des sciences. — Le bureau de l'Académie est ainsi composé pour 1882 : M. Jamin, président ; M. Blanchard, vice-président.

Faculté des lettres. — M. V. Egger, ancien élève à l'école normale, répétiteur à la Faculté des lettres de Bordeaux, a soutenu le 9 décembre à Paris, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *Disputationis de fortibus Diogenis Laertis particulam de successionibus philosophorum. — De la parole intervenue.*

— M. Paul Girard, ancien élève de l'école d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse, a soutenu à Paris le 26 décembre ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De Locris opuntiis. — L'Asclépicion d'Athènes d'après de récentes découvertes.*

Collège de France. — Par décret du 2 janvier, une chaire de celtique a été créée au Collège de France. Un décret du même jour en a nommé titulaire notre collaborateur, M. d'Arbois de Jubainville.

Concours. — L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique met au concours pour 1883 les cinq questions suivantes : 1° Faire connaître l'influence de la poésie néerlandaise (flamande et hollandaise) sur la poésie allemande et, réciproquement, de la poésie allemande sur la poésie néerlandaise au moyen âge (600 francs). — 2° Quelle influence politique la France essaya-t-elle d'exercer dans le pays de Liège, depuis Louis XI jusqu'à la fin du règne de Louis XIV ? Quelle fut pendant la même période, l'attitude des souverains des Pays-Bas ? (1,000 fr.). — 3° Exposer et apprécier les efforts qui ont été faits, dans les divers Etats de l'Europe, depuis 1830, pour nationaliser l'art dramatique (600 fr.). — 4° Faire le tableau des institutions politiques et civiles de la Belgique sous la dynastie mérovingienne (1,000 fr.) — 5° Faire l'histoire de l'assemblée connue sous le nom de : *Assemblée des échevins de Flandre*, depuis son origine jusqu'à la constitution des « États et quatre membres de Flandres » (800 fr.). — Les mémoires pourront être rédigés en français, en flamand ou en latin, et devront être adressés avant le 1er février 1883, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel, au Palais des Académies, à Bruxelles.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 décembre, M. Ernest Renan a communiqué une lettre de M. Clermont-Ganneau au sujet d'une nouvelle inscription sabbatique découverte par lui près de l'ancienne ville de Guezer. M. Léon Renier a présenté des observations sur l'inscription latine de la mosquée de Kairouan dont la copie a été envoyée par M. le lieutenant-colonel Corréard. M. Léon Heuzey a communiqué un travail sur les fouilles de M. de Sarzec, en Mésopotamie. — Dans la séance du 9, M. G. Schlumberger a lu une note de M. de Longpérier sur un portrait de la Pythie Delphique. M. L. Aymonier, capitaine d'infanterie de marine, a fait connaître les recherches archéologiques auxquelles il s'est livré dans l'Indo-Chine. — Dans la séance du 16, M. Ferdinand Delaunay a donné communication d'une note de M. de Longperier relative au roi de Mésopotamie Chusan-Rasathaïm qui tint les Israélites en captivité durant huit ans. M. Lenormant a achevé la lecture de son travail sur les antiquités de la terre d'Otrante. — Dans la séance du 30, M. G. Perrot a donné lecture d'une lettre de M. A. Rhoné sur les fouilles exécutées au pied de la pyramide Meydoum, sous la direction de M. Maspero.

Lectures faites a l'Académie des Sciences morales et politiques. — Dans la séance du 3 décembre, M. L. Dareste, correspondant de l'Institut, a lu un nouveau fragment de son étude sur l'ambassade du marquis de Lhôpital en Russie. — Dans les séances des 10 et 17, M. Vuitry a lu une nouvelle étude sur le régime financier de la France sous les trois premiers Valois. — Dans les séances des 10 et 24, M. Baudrillart a continué la lecture de son mémoire sur les populations rurales de la Flandre française. — Dans la séance du 17, M. Caro a lu un nouveau fragment de son étude sur la correspondance de l'abbé Galiani. — Dans les séances des 24 et 31, M. Alphonse Callery a donné lecture d'un mémoire sur la taille royale au dix-septième et au dix-huitième siècle. — Dans la séance du 31, M. Ch. Lévêque a commencé la lecture d'un mémoire de M. Magy sur les substances matérielles et spirituelles d'après l'École expérimentale.

Annuaire de la Société des Études juives. — A côté de la *Revue des Études juives*, la Société fondée sous le même nom a jugé indispensable d'offrir à ses adhérents un volume d'histoire et de littérature juives, plus agréable à lire et moins sévèrement scientifique que la *Revue*. Il a été intitulé (plus ou moins judicieusement) : *Annuaire* ; *première année* (Paris, libr. A. Durlacher, 1881, in-12 de 281 p.). Il comprend les quatre articles suivants : 1. *Joseph Salvador*, par James Darmestetter. Résume la vie et les doctrines du célèbre historien des principes mosaïques, d'après l'ouvrage que le colonel d'artillerie Gabriel Salvador a consacré à la mémoire de son oncle. — 2. *Réglements somptuaires de la communauté juive de Metz à la fin du XVII*e *siècle*, par Abraham Cahen. Intéressant pour l'histoire des mœurs en Lorraine sous Louis XIV. — 3. *Hirtzel Lévy, mort martyr à Colmar en* 1754, par Isidore Loeb. Peu de temps après avoir subi le supplice de la roue, le mal-fondé de l'accusation fut reconnu par le Grand Conseil du Roi, et la mémoire de l'innocent réhabilitée. — 4. *Statuts des Juifs d'Avignon en* 1779, par le même, suivi de : *Histoire de deux manifestes faits à Carpentras en* 1669-70 *et* 1678-79. En *Appendice*, les Statuts de la Société des Études juives. Pour dire vrai, comme les éditeurs de ce volume l'ont du reste reconnu dans une note préliminaire, ce n'est pas encore là un *Annuaire* proprement dit, mais plutôt un recueil de Variétés ou de Mélanges. Nul doute que, dès l'année prochaine, il ne réponde parfaitement par son contenu au but indiqué. — Sch.

La Revue des documents historiques. — Tous les lecteurs du *Polybiblion* connaissent de réputation, sinon *de visu*, l'important recueil publié par M. Étienne Charavay, archiviste paléographe, sous le titre de : *Revue des documents historiques, suite de pièces curieuses et inédites*, etc. Nous avons déjà eu l'occasion de dire ici tout le bien que nous pensons de ce recueil. Nous ne voulons aujourd'hui que donner l'énumération des pièces contenues dans le 7e volume, qui vient de paraître (Paris, Charavay frères, grand in-8 de 204 p.), pensant bien que cette énumération seule vaudra le meilleur de tous les éloges. Dans les documents mis entre nos mains par M. E. Charavay, il est tour à tour question de Jean François de la Harpe, de la communauté des marchands de vin de Paris en 1752 ; de Louis Auguste Victor, comte de Bourmont et de sa défection en 1815 ; de Henri François des Herbiers de Létanduère et du combat de Belle-Isle en 1741 ; de Eugène Delacroix ; de Louis XI et de Galéas Sforce en Dauphiné en 1465 ; de la marquise de Pompadour ; de l'abbé Nicolas Colbert, frère du grand ministre, et de l'ouverture de la bibliothèque léguée à Louis XIV par Jacques Dupuy ; d'Olivier Le Dain ; de Louis Watteau ; du duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe ; de

l'exil des fils du duc du Maine; des Théophilanthropes; des frais du convoi du maréchal d'Estrées en 1707; du poète Malfilâtre; de la maladie du cardinal de Noailles, archevêque de Paris en 1727; d'une chanson républicaine en l'honneur de Charette (1793); de Catherine de Joyeuse, duchesse de Montpensier; de la statue de Voltaire par Houdon et du théâtre français; de Charles VII et des Génois en 1457; de l'instruction publique en 1794; de la conspiration de Cinq-Mars; du mariage religieux en 1803; de Charles Emmanuel Ier, duc de Savoie; des émigrés à Bruxelles en 1793; d'une vente à l'église de Dommartin par Jean Beket en avril 1266; des agents généraux du clergé de France et du siège de la Rochelle (1627); de Charles VIII et de l'évêque de Verdun, Guillaume de Haraucourt; de Laurent Angliviel de la Beaumelle; de Marie d'Anjou; de la France et de la Pologne en 1831; de Pierre Ier, duc de Bourbon; des marchands tapissiers et courtepointiers de la ville de Lyon en 1759; de la duchesse d'Orléans, mère de Louis Philippe; de la bataille de Fornoue, 6 juillet 1495; des privilèges accordés aux Chartreux par le Pape Alexandre IV (1257); de Prosper Jolyot de Crébillon; du ministre Hippolyte Fortoul et du grand évêque de Poitiers, Mgr Pie; de Louis de Luxembourg, chancelier de France; de la première édition des lettres de Madame de Sévigné; de Louis XV et des Jésuites en 1761; de Prosper Mérimée et du peintre Gérôme; de Charlotte de Bourbon, abbesse de Jouarre; du chansonnier Gallet; d'un marchand parcheminier au quinzième siècle; du colonel Combe; de Louis Petit de Bachaumont; de Benjamin Constant; de Bernis et de Voltaire; des étrennes données à Charles VII, dauphin, par sa femme Marie d'Anjou; de la maladie de Louis XV à Metz en 1744; du général Rapp; de Jacques de Vaucanson; des fortifications de Lyon en 1615; des perquisitions dans le château d'Ecquevilly en 1792; de Jérôme Bonaparte; des enfants du roi Henri II; du chevalier d'Eon; de l'Opéra comique en 1803; de Michel Jean Sedaine; de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne; de la mort de Vauvenargues; du comédien Dazincourt, etc. Le volume, luxueusement imprimé par Motteroz, est enrichi de nombreux fac-similés, de notes excellentes. — T. DE L.

LA REVUE CATHOLIQUE DE BORDEAUX. — Cet intéressant recueil dont le premier volume a été signalé aux lecteurs du *Polybiblion* (t. XXXI, p. 90) vient de terminer sans encombre ou, pour mieux dire, avec un très vif succès, sa seconde année. Le tome IIe ne comprend pas moins de 744 p. grand in-8, et est orné de six eaux-fortes dues au talent si distingué de MM. Léo Drouyn et de Verneilh. — L'éminent coadjuteur de Bordeaux, Mgr de la Bouillerie, à qui nul effort pour le développement de l'action intellectuelle des catholiques n'est indifférent, non content d'assurer à la *Revue* une protection efficace, a tenu à lui donner un public témoignage de sa vive sympathie. Au retour d'un voyage à Rome où il était allé prendre part aux travaux de l'Académie de Saint-Thomas d'Aquin, le savant prélat a bien voulu communiquer à la *Revue* un très remarquable article sur le mouvement philosophique inauguré par Léon XIII. — Le nombre des collaborateurs s'est accrû. La plupart des érudits et des archéologues bordelais se sont réunis au petit groupe des ouvriers de la première heure et ont fourni beaucoup de travaux d'histoire et d'archéologie locale. Indiquons rapidement les articles de M. Ch. Chauliac sur *l'Érection de l'Eglise Notre-Dame*, et *les Croix de Carrefour de Bordeaux;* de M. Léo Drouyn sur *les Restaurations de la Cathédrale, son cloître* et *l'Eglise de Langoiran;* de M. l'abbé G. Pailhès sur *le 14 Juillet 1792 à Bordeaux* (avec doc. inéd.); de M. Pepin d'Escurac sur *Une légende du Bas-Médoc:* de M. le baron de Verneilh sur *la Chapelle de l'ancien Lycée*

(église des Minimes, où fut enseveli Montaigne) ; de M. l'abbé Lacadée sur M. *Labbe de Champgrand* ancien directeur au grand Séminaire ; de M. l'abbé Allain sur *l'Installation des Chanoines à Bordeaux au XVIII*e *siècle* (doc. inéd.); de M. H. Ribadieu sur *Une légende bordelaise ;* plusieurs articles de bibliographie et des documents inédits publiés par notre infatigable collaborateur, M. Tamizey de Larroque. Le travail de feu M. l'abbé Larrieu sur *l'Abbaye cistercienne du Rivet,* au diocèse de Bazas, est fort complet et fait sur les sources. Il aurait gagné à être moins morcelé, on en trouve les fragments dans neuf livraisons différentes. — M. le marquis de Castelnau est revenu, dans sa *Réponse à M. J. Delpit,* sur la question de *Clément V* qu'il avait traitée en 1880. Il réfute avec beaucoup de science et de vigueur les objections faites à son premier travail et en maintient fermement les conclusions. — L'éloge des travaux de M. Ant. de Lantenay a été fait maintes fois ici même ; des critiques autorisés ont loué sa vaste érudition, son ardeur au travail, son bonheur dans les recherches, l'élégante précision de son style. Il a donné cette année de nombreux mémoires à la *Revue,* d'abord une ample notice pleine de révélations piquantes et de documents inédits sur *l'Abbé Maudoux, dernier confesseur de Louis XV* (cf. *Polybiblion,* t. XXXI, p. 374) ; deux lettres inédites à D. Bernard Audebert, de la congrégation de Saint-Maur, prieur de Sainte-Croix de Bordeaux en 1633, lettres comme toujours, richement annotées ; une *Notice bibliographique sur l'abbé de Champgrand ;* enfin deux articles des plus curieux sur *les Combats de Verteuil et de Saint-Vivien en* 1622, et *Lancelot de Mullet, abbé de Verteuil* (1605-1648). — M. l'abbé Callen qui prépare une nouvelle édition de *l'Eglise métropolitaine et primatiale Saint-André de Bourdeaux* de Hierosme Lopès a commencé dans la *Revue* la publication de sa notice « afin, dit-il avec beaucoup de bonne grâce, de fournir aux érudits bordelais, l'occasion de lui faire en temps utile les observations de toute nature qu'elle pourra leur suggérer. » L'idée était fort bonne et d'importantes rectifications ont déjà été communiquées à l'auteur. — En dehors de ces travaux d'histoire locale qu'on ne saurait trop multiplier et qui sont le véritable objet des Revues de province, nous indiquerons des récits de voyage alertes et spirituels de M. l'abbé Thibaut, deux articles très érudits et très fouillés sur *Nazareth* dus à un ecclésiastique fort versé dans les études orientales et la critique sacrée, qui se cache sous le pseudonyme nullement transparent de S. Marcellin ; un important mémoire malheureusement resté inachevé de M. l'abbé Castaing sur *Saint Grégoire de Nazianze et l'enseignement chrétien ; Une lettre inédite du comte de Provence* publiée avec d'amples éclaircissements par un des plus savants rédacteurs des *Études Religieuses,* supprimées à la suite des Décrets, le R. P. Regnault S. J. ; *Deux poètes oubliés* (l'abbé de Villiers et Sanlecque), par M. Pepin d'Escurac ; plusieurs articles de critique philosophique de M. l'abbé Pesnelle ; quelques poésies bien tournées. — Notre volume est, on le voit, bien rempli. Il a assuré à l'œuvre nouvelle la sympathie de tous les hommes qui s'intéressent dans la région aux choses de l'esprit, et désormais on peut considérer comme assuré l'avenir d'une nouvelle revue provinciale dévouée à la cause de la vérité religieuse et de la vérité historique. Le *Polybiblion* qui la défend depuis tantôt quatorze ans ne peut que féliciter ses amis de Bordeaux de leur intelligente initiative.

Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. — La Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis n'avait peut-être pas encore donné à ses souscripteurs un volume aussi varié, aussi intéressant, que le huitième qui vient de paraître (gr. in-8 de 480 p.). Vingt auteurs ont pris part à

la composition de ce beau volume, orné de sceaux et de fac-similés : MM. Louis Audiat, Denys d'Aussy, Théophile et Guy de Bremond d'Ars, Charles Dangibeaud, P. Barraud, A. de Bonsonge, Adolphe Bouyer, Arthur Giry, Paul d'Estrée, Eutrope Jouan, Albert de Massougnes, baron de La Morinerie, Georges Musset, Jules Pellisson, Louis de Richemond, marquis de Queux de Saint-Hilaire, Tamizey de Larroque, Hippolyte de Tilly. Les pièces sont tirées des Archives nationales, de la Bibliothèque nationale, des archives de Saintes, d'Angoulême, de La Rochelle, de Rochefort, des archives du ministère des affaires étrangères, de Cognac, de Tours, etc. Nous citerons des lettres de Benjamin Priolo de Saint-Jean-d'Angély à Colbert, de Champlain, de Palissy, de Vivonne-Pisany, de Louis XIII, de Frédéric de Prusse, de Henri III, de Henri IV, du duc d'Epernon, de Séguier, du duc d'Uzès, de Lacorée, évêque de Saintes, du comte de Jarnac, de Reversaux ; puis la fondation de l'église de Gondeville (arrondissement de Cognac) ; les Veyrel à Saintes ; la monnaie de La Rochelle ; Armand Maichin de Saint-Jean-d'Angély ; le *Journal* de Jean Perry à La Rochelle ; Talmont, Théon, Meschers, Didonne ; la surprise des châteaux de Taillebourg et de Montendre ; les foires et marchés à Cozes, Meschers et Rochefort ; les antiquités mémorables de Saintes ; puis le contrat de mariage de Teligny et de Louise de Coligny, à La Rochelle, puis le cahier des doléances de la noblesse de Saintonge aux états généraux de Blois. Que de faits intéressants dans ce gros volume, que de noms à citer, petits ou grands ! Les Guitard, les Bouguereau, les Savary, les Maichin, et Colbert, et le duc d'Uzès, et Vivonne ! que de localités mentionnées depuis Saint-Vaize et Saint-Trojan, jusqu'à Montroy et Ségeville ! Nous recommandons particulièrement ce volume aux amateurs d'histoire locale.

Remarques critiques de M. Dezeimeris. — Sous ce titre : *Collection de remarques critiques sur le texte de divers auteurs* (Bordeaux, impr. Gounouilhou, 1881, in-8 de 62 p.), M. Reinhold Dezeimeris publie un travail qui atteste des recherches persévérantes et de vastes lectures. S'occupant d'abord d'Auzone, l'auteur examine quelques passages des *Parentalia ;* il discute l'expression *tertius diei ;* il signale une mauvaise interprétation du mot *lumen* ; il aborde d'autres points de philologie latine sur lesquels nous ne nous arrêterons pas, désirant arriver à ce qui concerne des auteurs français. Et d'abord Mathurin Régnier. M. Dezeimeris montre que dans les éditions courantes, le texte du célèbre satirique a souvent été altéré par l'ignorante incurie d'anciens typographes dont les bévues ont été soigneusement reproduites ; il signale des corrections dont il établit la nécessité ; par exemple, dans le récit de la présence d'un savant à un souper ridicule :

Moins honteux d'estre cheut que de s'estre dressé.

il faut lire :

Moins honteux d'estre cheut que de s'estre *pressé*.

Une autre méprise typographique a altéré un passage de la troisième satire (vers 113) :

Pour cent bonadiès s'arrester en la rue ;

s'arrester est un non-sens, il faut lire : *arrester*. Après avoir proposé d'autres corrections dont les futurs éditeurs de Régnier auront à tenir le plus grand compte, M. Dezeimeris constate de nombreux emprunts que le satirique a fait aux auteurs de l'antiquité ; il ne connaissait guère les Grecs que de seconde main, mais il a largement puisé dans les poètes latins. Les vers de la XVe satire (123-126) :

.., Le juge sans reproche est la postérité...

sont tirés d'Horace (*Epist.* I. VI, 24). Dans la satire X il est question d'un gigot horriblement dur, et il est dit de la brebis dont il provient :

Que, morte de vieillesse, elle ne sçaurait mordre ;

le sens est altéré, une restitution s'impose : « on ne sçaurait mordre » et, Régnier a évidemment pensé à Juvénal : *non admittentia morsum* (sat. V. 68). Chemin faisant et dans sa veine heureuse de correcteur, M. Dezeimeris rencontre un passage de Mme de Sévigné (lettre du 6 décembre 1688, t. VI, p. 305, édit. Monmerqué-Régnier) : « Ma santé est parfaite; point de maint extravagante, point de leurre. » Que signifie ici ce dernier mot? M. Littré y voit avec raison une erreur ; il propose de lire *heurt* ou *lièvres*, (lièvres cornus, comme dit Regnier, visions extravagantes); et la spirituelle marquise dans une lettre à Bussy (13 novembre 1687) se plaignait de convulsions à la main et de visions de vapeur. M. Dezeimeris propose de remplacer *leurre* qui ne signifie rien par le mot *larmes* qui vient d'autant mieux à sa place que le 18 octobre Mme de Sévigné se plaignait de « mauvaises nuits, beaucoup de douleurs et de larmes. » Restitution excellente d'un passage corrompu par les anciens éditeurs ; elle atteste que leurs successeurs les plus habiles et les plus zélés ont laissé encore quelque chose à faire.

Le troisième chapitre du travail de M. Dezeimeris est consacré à André Chénier. Parmi les productions inédites du grand poète publiées en 1874 par M. Gabriel de Chénier se trouvent quatre fragments constituant les lignes principales d'un petit poème non achevé, intitulé : *l'Esclave ;* il y a là de forts beaux vers, mais l'œuvre est restée incomplète ; ce qui est digne de remarque c'est que le sujet, c'est que les détails sont empruntés fidèlement à un auteur bysantin du treizième siècle qui n'est connu que de quelques érudits ; c'est dans Théodore Prodrome, auteur de *Rhodante et Dosiclée* que Chenier a puisé à pleines mains ainsi que le démontre M. Dezeimeris en suivant pas à pas le texte grec et l'imitation française, imitation qui n'est qu'une ébauche inachevée mais très supérieure à l'original. Le poète, égorgé par les bourreaux du Comité du Salut public, ne se contentait pas d'étudier les plus illustres écrivains de la Grèce, il parcourait avec soin les compilations du grammairien Stobée qui a conservé bien des passages d'auteurs aujourd'hui perdus, et il y découvre de fines images, de gracieuses pensées dont il faisait son profit. Ainsi que le dit fort bien M. Dezeimeris, le commerce prolongé d'André avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité l'avaient accoutumé à une conception colorée, à une forme expressive et vivante, et il était tellement à l'aise dans ce milieu devenu sien que lorsqu'il imitait les Grecs, son vers, loin de subir une contrainte, semblait se permettre une liberté.

Voyage du prince de Condé. — M. Eugène Halphen vient de donner pour étrennes, à sa famille et à ses amis, un bijou des plus précieux : *Voyage de Monseigneur le prince de Condé, de Bruxelles à Millan par la basse et haulte Allemagne et les montaynes des Alpes vers itinéraires et faits en chemin*, par Claude-Enoch Virey, secrétaire dudit seigneur publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale (Paris, Jouaust, décembre 1881, in-8 de 46 p.). On connaissait la relation en prose du voyage, mais la relation en vers n'avait pas encore été exhumée du volume 73 de la collection Dupuy. Cette relation, écrite avec la verve la plus amusante, renferme toutes sortes de curieux détails. Le compagnon du prince de Condé mêle les vifs récits aux vives descriptions. Les villes, les hommes, les mœurs, ainsi que les aventures du voyage, lui fournissent mille traits piquants. On trouvera dans le badin poème bien des choses inattendues, par exemple un heureux éloge de Tacite « qui d'un mo

en dit tant, » et une mention de « la table d'hoste. » A propos de la table d'hôte, disons que le poète-voyageur signale plaisamment à diverses reprises l'intempérance des Allemands. Disons encore que le philologue pourra recueillir dans le *Voyage du prince de Condé* diverses expressions qui ont échappé à M. Littré. Pour que rien ne manque à la valeur de la plaquette merveilleusement imprimée par Jouaust sur un papier digne d'un roi-bibliophile, il n'en a été tiré que huit exemplaires. — T. DE L.

ESSAI D'HISTOIRE SANS HISTORIEN. — Tel est le titre d'un recueil qui a pour sous titre : *Lettres, dessins, mélanges historiques et littéraires* publiés en autographies, par Alexis Rousset (Lyon, chez l'auteur, rue de la République, 5, 1882, in-8 non paginé). M. Rousset est un zélé collectionneur qui a voulu faire jouir de ses trésors et des trésors qui lui ont été confiés par ses amis, un certain nombre de curieux. Le recueil de matériaux qu'il a intitulé ; *Essai d'histoire sans historien* se composera de trois volumes au moins. Le premier embrasse toute l'époque comprise entre François Ier et Louis XV ; le second sera consacré au dix-huitième siècle ; le troisième se prolongera jusqu'à nos jours. Nous ne pouvons indiquer tout ce que contient d'intéressant le volume qui vient de paraître. Contentons-nous de dire qu'il y a un peu de tout, des portraits, des documents peu connus ou inédits, des poésies autographiées sur typographie, des fables charmantes de l'éditeur, d'instructives notes et notices du même, etc. Citons, au hasard, les portraits de Louise Labbé, de François Ier, de Catherine et de Marie de Médicis, de Diane de Poitiers, de la duchesse d'Etampes, de Henri II, de Rabelais, de Charles IX, de Henri IV, de Marguerite de France, du cardinal de Richelieu, du cardinal Mazarin, du duc Henri de Guise, etc.; les reproductions, d'après les autographes, des signatures et parfois des lettres d'Anne de Bretagne, de Charles-Quint, du sculpteur Germain Pillon, de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, du duc de Bouillon, de Léonora Galigaï, de Diane de France, de Charles IX, de Henri IV, de l'amiral de Coligny, du maréchal d'Ornano ; de Bayart, du connétable de Montmorency, de Jean d'Albret, du maréchal de Matignon, du duc de Longueville, du duc d'Épernon, du duc de Sully, de Henri III, de la duchesse de Montpensier, d'Amyot, du chancelier de l'Hospital, de Marie Stuart, de Renée de France, de La Noue, du duc de Mayenne, de d'Aubigné, de Lesdiguières, de Catherine de Médicis, du maréchal de Biron, du P. Coton, de Cinq-Mars, de Blaise de Monluc, des principaux chefs de la Ligue, de Laubardemont, de saint Vincent de Paul, de saint François de Sales, de La Fontaine, de Gassendi, etc. M. Rousset, qui est octogénaire, semble craindre de ne pouvoir achever la publication de son recueil remarquable à tant de titres. Qu'il se rassure ! Ses reconnaissants lecteurs feront tant de vœux pour lui, que le bon Dieu lui laissera le temps non seulement de nous donner les volumes promis, mais quelques autres encore par-dessus le marché. — T. DE L.

PUBLICATIONS EN LANGUE PROVENÇALE. — Les publications en langue provençale deviennent de plus en plus nombreuses et la plupart des revues françaises, qui se publient dans le Midi, font une large place à la poésie néo-provençale : nous citerons comme exemple : *Le Feu Follet*, de Tulle ; *l'Alouette dauphinoise*, de Montélimar ; *la Provence artistique et pittoresque*, de Marseille ; *le Midi littéraire*, d'Aix-en-Provence. Les almanachs ont fait leur apparition annuelle : *Armana Prouvençau per lou bel an de Dieu* 1882 (Roumanille, éditeur. Avignoun, in-12 carré de 112 p.) ; *Lou cacho fiò, annuari prouvençau per l'an de graci* 1882. Durand, Avignon, 120 p.,

in-12 carré). L'*Armana* est rédigé cette année par Frédéric Mistral, Joseph Roumanille, Elzéar Jouveau, Ernest Roussel, François Delille, Marius Girard, l'abbé Matignon, Albert Arnavieille, de Gagnaud (de Berluic-Pérussis), le chanoine Savy, Félix Gros, W. Bonaparte-Wyse, Bourrelly, Lieutaud, Monné, Gaut, Tavan, Astruc, Vidal et Roux. Les collaborateurs du *Cacho-fiò* sont recrutés dans les mêmes rangs : il faut ajouter quelques noms cependant, ceux de MM. Roqueferme, l'abbé Pascal, Hipp, Guitton-Talamel, Junior Sans, Charles Boy, Roumieux, Autheman et Verdot.

Parmi les publications récentes ou prochaines, on signale : *Li Piado de la Princesso*, par W. Bonaparte-Wyse, in-8 ; — *Toloza*, épopée de Félix Gras, avec traduction, in-18. — *Lis Aupiho* de Marius Girard, avec traduction, in-18. Ces trois volumes édités par Roumanille, Avignon ; — *Chants des Félibres*, poésies provençales traduites par François Dellile (Paris, Ghio, éditeur, 1880, in-8). — *Les Fleurs félibresques* poésies, provençales modernes recueillies et traduites en vers français par Constant Plennion (in-12 carré 400 p. Guitten-Talamel, éditeur, Aix-en-Provence) ; — *Marin Album*, par Louis Astruc (Guitten-Talamel, édit.) ; — l'*Aubo felibrenco*, par Ernest Roussel (in-12, Roumanille, édit.).

Pour compléter ces renseignements bibliographiques, ajoutons que l'on vient de réimprimer (Etudes littéraires, Plon, éditeur, 1881, in-12 de 336 p.) les études de Saint-René-Taillandier, de l'Académie française, sur *la Renaissance de la poésie provençale*. — A. Savine.

Deux plaquettes de Don Melchior de Palau. — Don Melchior de Palau se présente sous deux aspects très différents, c'est un homme érudit et se plaisant à célébrer les découvertes scientifiques, avec la pompe et les rythmes affectionnés par le poète lyrique, c'est aussi un ami et un heureux imitateur de la poésie populaire. L'une des brochures que nous avons reçues de lui porte ce titre : *Verdades poeticas* (Madrid, F. Fé, 1881, in-12 de 48 p.), et a pour épigraphe ces mots de Lamartine : « La poésie devient sacrée par la science, comme elle le fut jadis par la foi. » La première pièce est une ode où s'offre le développement de cette idée, la seconde est adressée à la géologie. La troisième est intitulée le pôle arctique. La pensée est à peu près celle qui a inspiré à Chênedollé ces deux vers :

> Croire tout découvert est une erreur profonde,
> C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

Mais le premier de ces vers est prosaïque et ceux de Don Melchior de Palau ne le sont pas, ils ont au contraire beaucoup d'ampleur, beaucoup d'harmonie, de brillantes images.

La seconde œuvre de Don Melchior de Palau est simplement intitulée *Cantares* (3e édition, in-12 de xxiii-80 p.). Elle se compose de quatrains fort semblables à ceux que Fernan Caballero a recueillis dans l'Andalousie. Quelques-uns — il y en a deux cent vingt-six, — sont insignifiants, mais beaucoup sont charmants, ils ont cette pointe originale, cette ingénuité maniérée, cette naïveté un peu précieuse. — Il faut que l'on me pardonne ces bizarres alliances de mots — que j'ai cherché à définir et à expliquer jadis (*Cours littéraire de DonJuan* II, tome II, p. 160), où le sentiment est vrai sous une forme subtile et qui exerce sur l'esprit du lecteur une singulière séduction. Il y a là de charmantes choses et qu'il faudrait pouvoir citer.

M. Manuel Cañete, de l'Académie espagnole, a mis en tête de ce petit volume une introduction où il se demande si ce que nous admirons comme poésie populaire, n'est pas souvent d'origine artistique. Cela est évident pour

beaucoup de chants italiens et siciliens, et M. d'Ancona l'a prouvé, possible aussi pour bien des vers espagnols, mais à côté de ces compositions de lettrés, altérées, mutilées, souvent, il y a véritablement et fort reconnaissable, par ses défauts comme par ses qualités, une vraie poésie populaire, chantée par le peuple et faite par lui. D. M. Cañete a été amené à cette question par le genre des compositions de D. Melchior de Palau. Il est certain que plusieurs ont la grâce, la facilité, le charme qui ont conservé tradionnellement dans la mémoire des basses classes, tant de délicieuses petites pièces à côté desquelles elles sont tout à fait dignes de se placer, et se placeront sans doute. — Th. de Puymaigre.

Catalogues de la librairie Morgand et Fatout. — Nous laissons habituellement de côté les nombreux catalogues de livres mis en vente par les libraires parisiens, mais il y a lieu de faire une exception à l'égard de ceux que publient MM. Morgand et Fatout; leurs catalogues sont d'une classe toute spéciale au point de vue de l'art et de la bibliographie.

Le *Bulletin* n° 13, pour 1881, que nous avons sous les yeux, présente des illustrations fort curieuses ; nous en parlerons d'abord. Voici la reproduction parfaitement exécutée par les procédés de phototypie de M. Danel, de Lille, de deux reliures à mosaïque, deux chefs-d'œuvre de Padeloup, recouvrant deux exemplaires de *Daphnis et Chloe* (édition de 1718, dite du Régus) et appartenant à M. le baron James de Rothschild, l'autre à M. Eugène Dutuit ; un de ces exemplaires a été payé en vente publique 17,500 francs, prix élevé sans doute, mais qui n'est point excessif, puisqu'il s'agit d'un objet d'art digne de toute admiration.

MM. Morgand et Fatout ont eu le bonheur de découvrir un recueil de vingt-deux pièces gothiques imprimées à Lyon, vers le milieu du seizième siècle et totalement inconnues (nous en parlerons tout à l'heure) ; ils ont fait reproduire les figures sur bois, parfois naïves et singulières, qui décorent ces opuscules ; ils nous offrent aussi les fac-similés des frontispices de quelques très précieux volumes : les *Nouvelles Récréations* de B. Despériers, édition originale, en caractères de civilité ; les *Songes drolatiques de Pantagruel*, 1565, le frontispice rouge et noir d'une *Vie de Robert le dyable*, édition jusqu'ici inconnue ; indiquons enfin les fac-similés des *Œuvres* de Corneille, 1644, et des éditions originales de quatre comédies de Molière.

Disons quelques mots de ce très précieux recueil de vingt-deux opuscules en prose ou en vers imprimés à Lyon, sans indication de nom ou de lieu, mais où l'on reconnaît les caractères de Jacques Moderne qui travaillait vers le milieu du seizième siècle. Sur ces vingt-deux pièces énumérées n° 7762, deux seulement étaient connues des mêmes éditions ; onze se montrent dans des éditions jusqu'ici ignorées, et quant aux neuf autres pièces, leurs titres même étaient inconnus. Il y a donc là une addition fort intéressante à la bibliographie du seizième siècle ; ce recueil a passé dans la très riche bibliothèque de M. le baron James de Rothschild, et chacune des pièces qu'elle renferme est l'objet, dans le catalogue que nous signalons, d'une description fort soignée et riche en indications bibliographiques.

Un autre recueil moins précieux sans doute, mais toutefois des plus curieux, (n° 7763) renferme 20 pièces historiques ou d'histoires prodigieuses. Ces récits apocryphes jouissaient d'un grand débit au seizième siècle, et personne ne concevait le moindre doute à l'égard de leur authenticité; transcrivons les titres de deux d'entre eux pris au hasard : ils feront juger du reste.

« Discours espouvantable, horrible et merveilleux, du tremblement de terre aduenu en la ville de Ferrare. Paris, G. Nyverd. 1570 ; » — « Discours

véritable des visions, aduenues à l'empereur des Turcs, sultan Amarath, en la ville de Constantinople, avec les protestations qu'il a fait pour la manifestation du christianisme qu'il prétend recevoir. Paris, Hubert Velu, 1589. »

Nous trouvons au no 7426 la description d'un livret de douze feuillets, in-8, sans lieu ni date (*Lyon, vers* 1500?) dont aucun bibliographe n'avait fait mention : *La Comparaison faite des douze moys de lan comparayez aux XII Sages de Rome ;* No 7839. Le *Sermon de sainct Belin avec le sermon du pouf et de la passe*, s. l. n. d. (un de ces sermons ioyeulx qui eurent un moment de vogue) ; no 6449. *Plusieurs basses daners tant comunes que incomunes*, s. l. n. d., complètement inconnu jusqu'ici.

Signalons surtout une particularité qui donne une valeur exceptionnelle aux catalogues de MM. Morgand et Fatout : de longues et importantes notes abondantes en détails nouveaux accompagnent l'indication de beaucoup d'ouvrages de prix ; on peut recommander à l'attention des bibliographes celles qui concernent diverses très rares éditions de Molière : le *Tiers* et le *Quart livres* de Rabelais imprimés à Paris, chez Michel Fezandat, en 1552, (édition originale du quatrième livre), les *Controverses des sexes masculin et féminin*, par Gratien du Pont (Tholose, 1534) ; la *Terrible et merveilleuse vie de Robert le dyable* (Lyon, Jean Canterel, 1531, édition inconnue aux bibliographes), l'*Homme glorieux, ou la dernière perfection de l'homme*, par Pierre Roullé, docteur de Sorbonne (Paris, 1664), pamphlets rarissimes, dirigés contre Molière et contre le Tartuffe, fort intéressant pour l'histoire de l'immortel auteur comique et qui n'a été bien connu que depuis peu de temps.

MM. Morgand et Fatout, obligés de payer fort cher les livres dont ils font l'acquisition afin de les offrir à leur clientèle d'élite, sont forcés à leur tour de les inscrire à des prix qui paraîtront peut-être élevés aux personnes qui sont étrangères à la bibliophilie. Quelques indications succinctes relevées au hasard : Œuvres de Rabelais, 1741, 3 vol. in-4, grand papier, 10,000 fr.; Œuvres de Coquillart, Paris, 1532, in-8, 7,000 francs; Dorat, les *Baisers* et *Fables*, 3 vol. in-8, exempl. cartonné, non rogné, condition fort rare, 7,000 francs. *Euvres de Louize Labé*. Lyon, 1556, in-8, seconde édition presque aussi rare que la première, 4,000 francs.

Nous en avons dit assez, ce nous semble, pour montrer à quel point le dernier Bulletin de MM. Morgand et Fatout est digne de l'attention des bibliophiles. Nous connaissons un amateur qui, épris de ces catalogues extraordinaires en leur genre, en fait relier la collection en maroquin rouge, dos orné, tranche dorée, et ils sont parfaitement dignes de cet honneur.

Bibliographie musicale. — Il est inutile d'insister sur les avantages que présente, pour la science des livres, les catalogues des collections spéciales se rapportant aux diverses branches des sciences ou de la littérature ; nous pouvons, au point de vue de la musique, signaler comme offrant une importance exceptionnelle le catalogue de la bibliothèque formée par M. Joseph Mueller, directeur de la Haute-Ecole de musique à Berlin, qu'une mort prématurée a enlevé le 18 juin 1880, à l'âge de 41 ans ; travailleur infatigable, bibliophile passionné, il n'épargnait ni peine ni argent pour réunir *tout* ce qui se rattache aux diverses branches de l'art musical ; ses voyages, ses relations avec les libraires de l'Allemagne et des pays étrangers, lui avaient fourni les moyens de réunir une collection supérieure même à celle de M. Fétis achetée par le gouvernement belge. Le catalogue rédigé avec beaucoup de soin, que nous avons sous les yeux, se rapporte seulement à une première

partie dont la vente publique aura lieu le 25 septembre; on y voit figurer les ouvrages relatifs à l'enseignement de la musique, à son histoire ; plus tard viendront les œuvres gravées, la biographie des musiciens, la bibliographie. En tout, le catalogue mis au jour contient 832 articles parmi lesquels figurent de nombreux ouvrages d'une grande rareté et d'une haute valeur ; qu'il nous soit permis d'en citer quelques-uns qui avaient échappé aux recherches des bibliographes : Bermudo (Juan) *Comienca el arte Tripharia dirigida à la yllustre senora dona Ysabel Pacheco.* — Impresso en la villa de Ossuna, en casa de Juan de Leon, el mis de mayo, ano de 1550, in-4, 40 feuillets. — C'est une réimpression fac-simile tirée à quinze exemplaires seulement d'un volume dont un exemplaire, regardé comme unique, se trouve dans le cabinet d'un bibliophile à Madrid. Le *Manuel du libraire* indique (t. I, 793) un autre ouvrage du même auteur imprimé en 1549, mais tout différent de celui-ci qu'il n'a pas connu. — *Compendium musices confectum ad facilliorem instructionem.....* Venetiis, Petrus Lichtenstein, 1549, in-8. Le *Manuel* ne signale que deux éditions, l'une et l'autre de Venise, 1530 et 1538. — Grosemundus Moguntinus. *Quenbratiuncule bonarum septem artium liberalium.* Moguntiæ, 1494, in-4. Le cinquième chapitre roule sur la musique ; le *Manuel* ne mentionne pas cet ouvrage, bien rare sans doute, car Fétis qui ne l'avait pas vu, n'en parle qu'en termes fort vagues. — Listenius (Nicolaus). *Musica.* Nurimbergæ, 1549, in-8, Francofordiæ ad Oderum (circa 1550), in-8, 48 feuillets. Le *Manuel* est muet à l'égard de cet ouvrage. — Orgosinus (Henricus). *Musica nova.* Lipsiæ, 1603, in-4, 40 feuillets. Ouvrage très rare, texte latin et allemand. Point au *Manuel.* — Spagenberg. *Quæstiones musicæ.* Vitebergæ, 1542, in-8, 40 feuillets. Très rare. Manque au *Manuel.* Nous laissons de côté une foule d'ouvrages modernes imprimés en divers pays et qu'il est souvent difficile de se procurer; nous ne nous arrêtons pas davantage sur une collection, unique peut-être, de publications périodiques; nous en avons dit assez pour faire ressortir tout l'intérêt que présente le catalogue de la bibliothèque musicale de Joseph Mueller.

— Par arrêté ministériel du 28 novembre, sur le rapport de M. F. Buisson, inspecteur général, directeur de l'enseignement primaire, il a été constitué une commission chargée de préparer les documents relatifs à l'histoire de l'instruction publique, pendant la période de 1789 à 1808, en vue du centenaire de 1789. Une somme de 10,000 francs sera prélevée sur le budget de l'instruction publique pour faire face aux dépenses qu'entraînera la préparation de cette publication pendant l'année 1881.

— La Société d'émulation des Côtes-du-Nord entreprend une publication du plus grand intérêt. C'est un album reproduisant en chromolithographie les monuments de l'art celtique et de l'art gallo-romain trouvés sur le sol breton si fertile en ce genre de productions. Elle veut ainsi conserver pour le pays et sauver de la dispersion, de la destruction ou de l'oubli qui les enveloppe dans beaucoup de musées et de collections particulières des objets précieux pour les hommes d'étude et pour les archéologues : armes, outils et ornements de pierres ou de bronze, bijoux en or, monnaies, poteries, etc. La première livraison que nous avons sous les yeux des *Trésors archéologiques de l'Armorique occidentale et spécialement des cinq départements de Bretagne* (in-folio, 4 planches, Saint-Brieuc, Francis Guyon), donne trois planches, dont l'une double, d'une parfaite exécution, accompagnée d'un texte fort court, indiquant la provenance des objets, leur usage, le nom des propriétaires ou du Musée auxquels ils appartiennent : ce sont un disque d'or trouvé en 1876 sur le territoire de la commune de Maël-Pestivien, des

haches à douille, des armes et ornements provenant des tumulus de Carnoët. Il serait à désirer que le n° de chaque planche soit à sa place naturelle au-dessus, après P. L., et que ce numéro soit reporté sur les feuilles du texte afin d'éviter les confusions. On annonce trois ou quatre livraisons par an sur le même modèle et en tout une dizaine de livraisons probablement. La Société d'émulation des Côtes-du-Nord fait appel aux archéologues et aux amateurs pour obtenir leur concours soit par des souscriptions (7 francs par livraison, et l'on n'accepte que les souscriptions pour dix livraisons), soit par la communication des objets en leur possession qui rentrent dans le cadre de cette publication.

— Le *Moniteur universel* annonce qu'un don précieux vient d'être fait à la bibliothèque Carnavalet par le marquis de Turgot. Il s'agit d'une grande quantité de pièces et brochures sur l'époque de la Révolution. On y remarque des documents manuscrits émanant des sections de Paris, des brevets sur parchemin signés de Santerre, des placards et affiches relatifs à l'exécution de Louis XVI, une affiche rouge sur les massacres de septembre et un placard de Marat, une collection de calendriers républicains, sur leur carton du temps, un très grand nombre de livrets, almanachs, chansonniers, publications d'actualité, etc., etc. — C'est un premier don, que M. de Turgot se propose de compléter, pour enrichir les collections révolutionnaires, si intéressantes, déjà exposées au musée Carnavalet. La collection du donateur est bien connue des curieux. Elle comprend une suite chronologique d'instruments d'horlogerie, parmi lesquels figure une série de *montres décimales*, créées conformément au décret de la Convention, qui divisait le jour en dix heures, de cent minutes, de cent secondes, pour faire rentrer la division du temps dans le système décimal général des poids et mesures. M. de Turgot a exprimé l'intention d'offrir un jour, à la ville, sa collection tout entière.

— Le dernier numéro du *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, outre les nouvelles littéraires et archéologiques, contient des rectifications ou additions à la biographie saintongeaise : Moïse du Bourg, Paul du Fresne, François du Creux, Jean Simon, Elie Pitard, Robert le Grand, Julie de Beauregard ; des notes sur la fondation du collège de Saintes ; sur l'assassinat du prince de Condé à Jarnac par Montesquiou ; Louise d'Abzac ; les conférences de Catherine de Médicis à Saint-Brice, près Cognac ; la Limaille, capitaine saintongeais du dix-septième siècle ; les Campet de Saujon ; Bonnefoy de Breteauville, gouverneur de Pons ; Marie de Maulevrier et le comte de Polignac ; la famille de Foix à l'abbaye de Saintes ; Madame de Maintenon à Saint-Léger, près Pons ; la lune de Fouras, l'antiquaire Samuel Vespel, originaire du Périgord, etc.

— M. Chéruel, dans sa très remarquable *Histoire de France pendant la minorité de Louis XVI*, a fait usage de documents inédits parmi lesquels on peut citer les *Mémoires inédits* du maréchal d'Estrées et le *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Fronde*, manuscrit défavorable à Mazarin et qui se trouve à la Bibliothèque nationale (fonds français, n° 10274). Ne serait-il pas désirable que ces écrits fussent publiés, du moins en partie, en ce qu'ils renferment de plus intéressant? Des travailleurs intelligents rendraient un grand service en donnant au public une collection de *Mémoires* complétant celle de Monmerqué et celle de Michaud et Poujoulat ; il faudrait dans ce recueil nouveau, ne rien donner que de l'inédit. — M. S.

— Le tome V des *Mémoires, documents et écrits divers* du prince de Metternich vient de paraître chez Plon. Il comprend le livre VII des *Mémoires* qui

s'étend des années 1830 à 1835 et divers documents complétant l'œuvre de Metternich.

Angleterre. — Le système Braille pour les lettres relevées en bosse, à l'usage des aveugles, se répand de plus en plus en Angleterre, et paraît devoir y remplacer le système Moon.

— L'inventeur des deux termes usités en astronomie, *périhélie* et *aphélie* vient d'être signalé, par M. Wesley, au directeur du Dictionnaire de la Société philologique de Londres. Cet inventeur est le célèbre Kepler, qui, dans son *Prodromus*, publié en 1596, remarque que Copernic, tout en plaçant le soleil au centre de notre système, emploie toujours les termes de *périgée* et *apogée*, comme si la terre était immobile, et qu'il aurait dû se servir des termes de *périhélie* et *aphélie*.

— On annonce que les professeurs de français qui habitent l'Angleterre, veulent former une association de secours mutuel. Ils en ont offert la présidence à Victor Hugo, qui l'a acceptée.

— M. Mowat, du collège de Pembroke, va publier pour les *Anecdota Oxonensia*, le glossaire du *Breviarium Bartholomæi*, et une collation du manuscrit de Nonius, qui se rapporte à la fin du IXe siècle ou au commencement du Xe.

— Un dictionnaire Santhali-Anglais et Anglo-Santhali va être édité par la mission de Santhal.

Belgique. — Le baron Kervyn de Lettenhove a communiqué à la Commission royale d'histoire de Belgique un rapport sur sa récente visite des bibliothèques d'Angleterre. Il y a trouvé, sur le règne de Philippe II, les lettres du cardinal d'Espinosa, copiées par les soins de l'administration du *Bristish museum*, à Madrid, en 1870; dans les papiers de lord Burleigh conservés à Hatfield-House, de nombreux documents sur les intrigues du duc d'Alençon; et, dans la collection appartenant à lord Calthorpe, de nouvelles lumières sur la part que prit l'Angleterre, en 1585, aux affaires des Pays-Bas.

Catalogne. — M. l'abbé Jacinto Verdaguer vient de publier en brochure (*Discours, Jochs Horals de Barcelone*, 1881, in-8 de 14 pages) le discours prononcé par lui à l'occasion des Jeux floraux. Il est consacré à l'étude du caractère et de l'œuvre de don Jame I, et loue en passant le livre de M. de Tourtoulon sur le *Conqueridor*, dont une réimpression serait si désirable. Le discours de M. Verdaguer est un des plus remarquables parmi ceux qui ont été lus depuis bien des années dans les réunions des littérateurs catalans.

— L'*Euskal-Erria*, journal basque, annonce la publication, à Barcelone, de l'*Histoire de Guipuscoa*, œuvre inédite du P. Larramendi, annotée par le P. F. Fita.

Italie. — On se propose de recueillir, dans la bibliothèque Laurentienne de Florence, tous les manuscrits du Dante qui sont dispersés dans les diverses bibliothèques de cette ville. Ils montent au nombre d'environ 300. Une salle spéciale va être disposée pour les recevoir, à une extrémité de la longue galerie construite par Michel-Ange. Ils y seront enchaînés sur les tablettes.

— On doit ériger un monument à l'historien latin Salluste, à Aquila, dans les Abbruzzes, située près de l'ancienne ville d'Amiternum, d'où il était originaire. On y réunira tous les manuscrits, éditions rares, monographies, médailles, inscriptions, etc., qui rappellent le nom de Salluste.

Pays-Bas. — M. W. Conway est chargé de rechercher les matériaux d'une histoire des illustrations de la gravure sur bois dans les premiers livres imprimés aux Pays-Bas. Le résultat de ses recherches ne peut manquer

de jeter une vive lumière sur l'histoire de l'imprimerie. Le *Bibliographe* publiera ses découvertes. Le premier article, qui paraîtra en janvier, donnera l'histoire du premier graveur sur bois de Louvain (1475-1483).

Suède. — On annonce la reproduction, par la photo-lithographie, aux frais du baron Nordenskiold, du célèbre manuscrit de Marco Polo, conservé dans la bibliothèque de Stockholm. On en a tiré un nombre limité d'exemplaires, avant d'effacer les planches. Il faut donc se hâter de souscrire. Cet ouvrage forme un volume in-4, relié; une introduction, due à M. L. Delisle, le savant administrateur de notre Bibliothèque nationale, ajoute à la valeur de la reproduction.

Suisse. — L'*Almanach de Bâle*, pour 1882, contient, entr'autres articles historiques très curieux, le récit du voyage de l'ambassade envoyée de Bâle à Strasbourg, pour saluer Marie-Antoinette, quand elle vint en France pour épouser le Dauphin.

— La *Revue statistique de la Suisse* donne les détails suivants sur l'enseignement dans les quatre universités de ce pays, de 1876 à 1881. Le nombre des étudiants inscrits est de 1,058. Ils se divisent, selon les facultés, en 113 pour la théologie, 188 pour les lois, 288 pour la philosophie, 288 pour la médecine. Zurich compte 332 étudiants, Berne 320, Bâle 204, et Genève 201.

Publications nouvelles. — *Principes de l'addition d'hérédité en droit romain*, par de Bardies (broch. in-8, Larose et Forcel). — *Aperçu de la législation anglaise sur le mariage et le divorce*, par Paul Vernet (in-8, Allier, à Grenoble). — *Œuvres philosophiques du cardinal Zigliara*, trad. par l'abbé Murgue. Deuxième et troisième volumes : *De la lumière intellectuelle et de l'ontologisme* (in-8, Vitte et Perrussel, à Lyon). — *Le Pessimisme*, histoire et critique, par James Sully, trad. de l'anglais par MM. A. Bertrand et P. Gérard (in-8, Germer-Baillière). — *Nature et Science*, études, critiques et mémoires, par le Dr Louis Buchner, trad. par le Dr G. Lauth (in-8, Germer-Baillière). — *Ballades et légendes bretonnes*, accompagnées de notices historiques, par Paul Le Coustour (in-12, Delhomme et Briguet). — *Don Carlos, infant d'Espagne*, poème dramatique de Schiller, trad. en vers français par Henry Faye (in-12, Fischbacher). — *Lou Gàngui*, contes, anecdotes et facetios en vers prouvençaux, par Fortunat Chailan (gr. in-4, Marius Olive, à Marseille). — *Rimes des vingt ans*, par J. G. Salers (in-8, typ. Gauffard à Moissac). — *Un cœur de soldat*, par Claire de Chandeneux (in-12, Plon). — *L'Ange de la Maison-Forte. Scènes de la vie ardennaise au treizième siècle*, par Joseph Collin (in-8, Moressée, à Arlon). — *Henriette de Bréhault*, par Mme Bourdon (in-12, Delhomme et Briguet). — *Œuvres de jeunesse de Jules Janin*, publiées par A. de la Fizelière. Tome deuxième : *Petits mélanges* (in-12, Librairie des bibliophiles). — *Hector Berlioz. Lettres intimes*, avec une préface par Charles Gounod (in-12, Calman-Lévy). — *Les Celtes et les Gaulois*, par P. Lemière (in-8, Guyon, à Saint-Brieuc). — *La jeunesse de saint François d'Assise, sa vie mondaine, sa conversion, sa vocation*, par l'abbé Le Monnier (in-18, Desclée, de Brouwer et Cie, à Lille). — *Lectures patriotiques sur l'histoire de France*, par J.-D. Lefrançais (in-12, Delagrave). — *Les armées des trois premiers ducs de Bourgogne de la maison de Valois*, précédées de : *La chevalerie dans les guerres du moyen âge*, par M. de la Chauvelays (in-8, Berger-Levrault).— *Un village. Douzième siècle et au dix-neuvième. Récit comparatif des mœurs du moyen âge et des mœurs modernes*, par Léon Barracand (pet. in-4, Charavay frères). — *Petite histoire de la Révolution*, par F. Boyé (in-12, Delagrave). — *Un condottiere au quinzième siècle. Rimini : Études sur les lettres et les arts à la cour des Malatesta*, par Charles Yriarte (in-8, Rothschild). —

Histoire généalogique des familles nobles du nom de de La Porte, par A. de La Porte (in-8, Oudin à Poitiers). — *Histoire de la guerre du Pacifique*. 1880-1881. Deuxième partie (in-8, Baudoin). — *Les Institutions militaires de la France*, par un officier général (in-8, Delagrave). — *Cri d'alarme contre les athées et les libres penseurs*, par J. Saujeon père (broch. in-18, Samie à Bordeaux). — *Les Vivants et les Morts*, 2e série, par le prince H. de Valori (in-12, Delhomme et Briguet). — *Études d'après Fromentin*, par Auguste Geoffroy (in-12, Challamel aîné). — *Gerbet, sa vie et ses œuvres*, par l'abbé Ant. Ricard (in-18, Didier. — *Lamennais et son école*, par l'abbé Antoine Ricard (in-18, Didier).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

L'abbé de Clédat. — Je serai reconnaissant à celui de nos collaborateurs qui pourrait donner quelques détails biographiques sur l'abbé de Clédat de Mazeau, chapelain du Roy et de Monseigneur le comte d'Artois, secrétaire de la feuille de l'apanage, chanoine d'Alais, abbé de Mégemont. A. VERNIÈRE.

Famille de Moyriac ou Moyria. — Je demande aussi des renseignements généalogiques antérieurs à 1700 sur la famille de Moyriac ou Moyria de Maillac. Le fameux père Jésuite de ce nom n'avait-il pas un frère ou un neveu qui était religieux de l'ordre de Cîteaux?

A. VERNIÈRE.

Un Père Génuyt. —N'y avait-il pas, à la suppression de l'Institut des Jésuites, un ou plusieurs pères de ce nom? Où étaient-ils nés?

A. VERNIÈRE.

Bibliographie de Beaumarchais. — Je vais mettre sous presse une Bibliographie de Beaumarchais, et je serais reconnaissant envers les lecteurs qui pourraient me fournir quelques renseignements inédits ou peu connus.

HENRI CORDIER.

Les ouvriers appelés Bretons. — Dans un procès qui eut lieu en novembre 1875 devant la cour d'assises du Lot, on parla, au cours des débats, de *Bretons* et le compte rendu publié par les journaux ajoutait entre parenthèses : « On appelle ainsi les ouvriers étrangers au pays qui travaillent dans les chantiers. »

Cette assertion est-elle exacte? et, dans ce cas, quelle est l'origine et la cause de cette application du nom de *Bretons* à cette classe d'ouvriers?

H. G.

Mémoires de Salomon de Mérez. — Aurait-on connaissance et pourrait-on dire où se trouvent les mémoires manuscrits de Salomon de Mérez, ayant trait aux guerres de religion, et qui sont cités par l'historien dauphinois Chorier. L. S.

Mémoires de François Joubert. — Pourrait-on donner un renseignement analogue pour les mémoires laissés par François Joubert, juge-mage à Valence, en Dauphiné? L. S.

Mystère du martyre de sainte Lucie. — On demande si le moyen âge ne s'est pas emparé du martyre de sainte Lucie ou Luce, vierge et martyre, de Syracuse (en l'an 304, sous Dioclétien) pour en faire l'objet d'un mystère : et dans le cas de l'affirmative, où on pourrait se procurer les pièces concernant ce mystère? A. B.

Jean de Cabanes. — On voudrait savoir où trouver quelques renseignements sur Jean de Cabanes, poète provençal du dix-septième siècle, — les ouvrages de Pontier et Roux-Alphéran ayant déjà été consultés. On désirerait aussi connaître le sort des manuscrits jadis au pouvoir de M. Pontier et dont la trace est perdue à partir de son décès.

A. S.

RÉPONSES

Pièces de théâtre concernant Esther (XXXII, 558). — *Esthera regina, comœdia sacra adversus omnem impietatem atque arrogantiam potissimum conscripta,* Cornelio Lauriano Ultrajectino *autore.* Pro Theatro Argentinensi, Argent. typis Ant. Bertrami, 1596, in-8. — *Sequuntur ea quæ comœdiæ Estheræ ornatur causa inter agendum accesserunt.* Una cum Prologo et Epilogo et Argumentis item singulorum actuum vernaculo sermone ritmice conscriptis. Argent. excudebat Ant. Bertramus, 1596, in-8. — Lauriman, né à Utrecht, y fut directeur d'école ; il a fait six comédies, et mourut en 1573. *Esther* se trouve à la Bibliothèque universitaire de Strasbourg.

Ristelhuber.

Guillaume Tell (XXXII, 287). C'est M. Rillet, (*Origines de la confédération suisse*, 1871, in-8), qui a le mieux établi la fausseté de l'origine de la légende de Guillaume Tell : il a absolument épuisé la question.

R.

Météorologie (XXX, 96, 228 560). — *Traité de météorologie ou Physique du globe*, par J.-G. Garnier (Lille, Blocquel-Castiaux, 1840, 2 vol. in-8); — *Exposition du système des vents, ou du mouvement de l'air à la surface du globe et dans les régions élevées de l'atmosphère*, par J. Lartigue (Paris, Robiquet, 1840, in-8, 2e édition, 1855) ; — *Influence météorologique des montagnes et des forêts*, par Maurel (Foix, imp. Pomiès, 1841, 3e édit., in-8) ; — *Mémoire sur la vraie constitution de l'atmosphère terrestre*, par J.-B. Biot (Paris, Bachelier, 1841, in-8) ; — *Cours complet de météorologie*, par L.-F. Kaemtz; traduit et annoté, par Ch. Martin ; avec un appendice contenant la représentation graphique des tableaux numériques, par L. Lalanne (Paris, A. Delabays, 1843, in-12; 2e édit., 1857); — *Notice scientifique sur les courants atmosphériques, contenant une classification complète de tous les vents*, par L. B. de Garrigue (Paris, Ebrard, 1844, in-8) ; — *Météorologie élémentaire*, par le Dr Guillemeau (Paris, impr. Malteste, 1846, in-8); — *Les changements périodiques de température dépendants de la nature du soleil et de la lune, mis en rapport avec le pronostic du temps, déduits des observations néerlandaises de 1729 à 1846*, par le docteur C. Buys-Ballot (Utrecht, Kemink et Zoon, 1847, in-4) ; — *Annuaire météorologique de la France*, par MM. J. Haeghem, Ch. Martins et A. Bérigny, avec notices scientifiques (Paris, 1848-1852, 1re série, 4 vol.; 2e série, 1853-1860, 8 vol.) ; — *Des climats et de l'influence qu'exercent les sols boisés et non boisés*, par M. Becquerel (Paris, Firmin-Didot, 1853, in-8) ; — *La Loi des tempêtes considérée dans ses rapports avec les mouvements de l'atmosphère*, par H.-W. Dowe, traduit par A. Gras (Paris, Bossange, 1853, in-8) ; — *De la pluie en Europe*, par le commandant Rozet (Paris, Mallet-Bachelier, 1853, in-12) ; — *Les Canonnades de Sébastopol, ou le Canon et le baromètre, pendant le siége de cette place, avec une Notice sur l'action condensatrice du son des cloches, l'effet des incendies, des éruptions de volcans et des explosions de mines et poudrières sur le baromètre*, par Ch. Le Maout (Saint-Brieuc, 1856, in-8, avec 13 pl.); — *Eléments de physique expérimentale et de météorologie*, par Pouillet (Paris, Hachette, 1856, 7e édition, 2 vol. in-8) ; — *Eléments de physique terrestre et de météorologie*, par MM. A.-C. Becquerel et Edm. Becquerel (Paris, Firmin-Didot, 1857, in-8) ; — *Essai sur les ouragans et les tempêtes, et prescriptions pour en souffrir le moins de dommages possible*, par J. Lartigue (Paris, Robiquet, 1858, in-8); — *Guide du marin sur la loi des tempêtes, ou Exposition pratique de la théorie et de la loi des tempêtes et ses usages*, par Piddington et traduit de l'anglais par F. Chardonneau (Paris, Mallet-Bachelier, 1859, in-8) ; — *Recherches sur les météores et les lois qui les régissent*, par Coulvier-Gravier (Paris, Mallet-Bachelier, 1859, in-8) ; — *Influence de la mer sur les climats, ou Résultats des observations météorologiques faites à Cherbourg de 1848 à 1851*, par Emmanuel Liais (Paris, Garnier, 1860, in-8) ; — *Atlas météorologique*, par Pierre Béron (Paris, Mallet-Bachelier, 1860, 12 pl. in-folio coloriées, avec

texte in-4) ; — *Courants et révolutions de l'atmosphère et de la mer, comprenant une théorie nouvelle sur les déluges périodiques*, par Félix Julien Paris, Lacroix et Beaudry, 1860, in-8) ; — *Géographie physique de la mer*, par F. Maury, traduit par P.-A. Terquem (Paris, Corréard, 1861, 2e édit., in-8 et atlas) ; — *De la prédiction du temps*, par Mathieu de la Drôme (Paris, Mallet-Bachelier, 1862, in-8) ; — *La Télégraphie météorologique en Angleterre*, par du Sable (Paris, Corréard, 1863, in-8) ; — *Les Tempêtes*, par E. Margollé et Zurcher (Paris, Hetzel, 1864, in-12 ; 2e édit., 1874) ; — *Météorologie. Les Etoiles filantes*, par Coulvier-Gravier (Paris, Challamel, 1864, in-8) ; — *Nouvelle théorie sur la grêle*, par le R. P. Sarma Solavo (Paris, Giraud, 1864, in-8) ; — *La prévision du temps*, par Gédéon Bresson (Paris, Rotschild, 1865, in-12) ; — *Météorologie. Les mouvements de l'atmosphère et des mers, considérés au point de vue de la prévision du temps*, par Marié-Davy, (Paris, Masson, 1866, in-8) ; — *Le livre du temps. Manuel pratique de météorologie à l'usage des marins*, par l'amiral Fitz-Roy, et traduit de l'anglais par Mac-Cléod (Paris, Arthus Bertrand, 1866, in-8) ; — *Sur les variations périodiques de la température*, par Charles Sainte-Claire-Deville, (Paris, Gauthier-Villars, 1866, in-4) ; — *Eclairs et tonnerre*, par W., de Fonvielle (Paris, Hachette, 1867 in-16) ; — *Les Appareils météorologiques enregistreurs à l'Exposition universelle de 1867*, par A. Pouriau (Paris, Lacroix, 1868, in-8) ; — *Étude sur les ouragans de l'hémisphère austral*, par Bridet (au dépôt de la marine, 1870, 2e édit., in-8) ; — *L'Atmosphère, description des grands phénomènes de la nature*, par Camille Flammarion (Paris, Hachette, 1871, gr. in-8) ; — *Recherches sur les causes et les lois des mouvements de l'atmosphère. Vents rectilignes*, par le P. Sanna-Solaro (Paris, Gauthier-Villars, 1871, in-8) ; — *Les Météores*, par Zurcher et Margollé (Paris, Hachette, 1875, in-16) ; — *Théorie rationnelle des ouragans*, par A.-L. Ansart (Paris, Berger-Levrault, 1875, in-8) ; — *Météorologie et physique agricole*, par Marié-Davy (Paris, librairie agricole, 1875, in-12) ; — *Trombes et cyclones*, par Zurcher et Margollé (Paris, Hachette, 1876, in-12). — *Comment on observe les nuages pour prévoir le temps*, par A. Poey (Paris, Gauthier-Villars, 1879, petit in-8) ; — *Cartes du temps et avertissements des tempêtes*, par Robert Scott, et traduit de l'anglais par MM. Zurcher et Margollé (Paris, Gauthier-Villars, 1879, petit in-8) ; — *Annuaire de l'Observatoire de Monsouris. Météorologie, Agriculture, Hygiène*, (Paris, Gauthier-Villars, 1871-1882, 11 vol. in-18) ; — *Traité élémentaire de physique expérimentale et appliquée et de météorologie*, par Ganot, (Paris, 1881, in-15) ; — *Instructions météorologiques*, publiées par le bureau central météorologique de France, (Paris, Gauthier-Villars, 1881, 2e édit. in-8) ; — *La météorologie appliquée à la prévision du temps*, par E. Mascart, (Paris, Gauthier-Villars, 1881, in-18) ; — *Annales du bureau central météorologique de France*, publiées par M. E. Mascart, directeur du bureau central de météorologie. Année 1879. (Paris, Gauthier-Villars, 4 vol. in-4, 1881). — *Instructions météorologiques du bureau central météorologique* (Paris, Gauthier-Villars, in-8, 2e édit., 1881). — On trouvera aussi dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* un grand nombre de notices météorologiques dont beaucoup sont dues à l'astronome Arago.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

Le *Polibyblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITE DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion*.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion*.

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables par un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-80 sont en vente, et forment trente volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, [illegible], rue de Grenelle.

En vente à la Librairie de la Société Bibliographique

HISTOIRE

DE

CHARLES VII

PAR

G. DU FRESNE DE BEAUCOURT

TOME Ier

LE DAUPHIN

1403-1422

Un fort volume in-8.	Prix.	8 fr. »
Pour nos confrères	—	6 fr. 40
Le même, papier de Hollande. .	—	15 fr. »
Pour nos confrères	—	12 fr. »

(Il n'a été tiré que 50 exemplaires sur ce papier ; 25 exemplaires seulement sont destinés à la vente).

L'**Histoire de Charles VII** formera cinq volumes grand in-8. — Le deuxième est actuellement sous presse.—Avec le tome V paraîtra un album contenant des portraits, des fac-similés, des cartes, etc.

SAINT-QUENTIN — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

D.S-1.9

POLYBIBLION

COLLEGE LIBRARY

3

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIEME SERIE. — TOME QUINZIÈME. — XXXIVe DE LA COLLECTION

DEUXIÈME LIVRAISON. — FÉVRIER

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1882

SOMMAIRE DE LA REVUE DE FÉVRIER

I. — HAGIOLOGIE ET VIES ÉDIFIANTES, par M. VICTOR MORYAT.

II. — COMPTES-RENDUS.

Théologie. — F. VIGOUROUX : Mélanges bibliques (p. 140). — J. SCHMID : Précis de patrologie (p. 111). — V. RYSSEL : Gregorius thaumaturgus (p. 111) — HEAPHY : The Likeness of Christ (p. 113). — R. P. J. REUTER : Neo-confessarius practice instructus (p. 117). — R. P. LAURENT D'AOSTE : Conférences ecclésiastiques (p. 117).

Sciences. — ROUILLOT : Etudes sociales (p. 118). — FULVIO CAZZANIGA : L'Elemosina (p. 119). — DEMONTZEY : Traité pratique du reboisement et du gazonnement des montagnes (p. 120).

Belles-Lettres. — Premières satires de du Lorens (p. 122).— PETIT DE JULLEVILLE : Histoire du théâtre en France (p. 124). — DREW : The Passion Play of Ober-Amergau (p. 124). — Nouvelle bibliothèque classique [publiée par MARESCOT & JOUAUST] (p. 126). — S. MOGUEL : Memoria accerca el magico prodigioso de Calderon (p. 127). — F. CHAILAN : Loù Gàngui (p. 129). — Lettres françaises inédites de Joseph Scaliger (p. 130). — SAINT-RENÉ TAILLANDIER : Etudes littéraires (p. 133). — A. RONDANI : Saggi di critiche letterarie (p. 134).

Histoire. — ROHRBACHER : Histoire universelle de l'Eglise catholique [continuée par l'abbé GUILLAUME] (p. 135). — A. DE LA JONQUIÈRE : Histoire de l'empire ottoman (p. 136). — D. FRANÇOIS CHAMARD : Les origines chrétiennes de la Gaule (p. 137). — DE COSNAC : Souvenirs du règne de Louis XIV (p. 138). — DE TOULONGEON : Une mission militaire en Prusse en 1786 (p. 140). — Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution [publié par ED. LOCKROY] (p. 141). — O. DE VALLÉE : André Chénier et les Jacobins (p. 142). — M. DE LESCURE : Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIIIe siècle (p. 143). — H. WALLON : Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris [t V] (p. 143). — BRIÈLE : Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris (p. 144). — E. MAILLARD : Histoire d'Ancenis et de ses barons (p. 146). — L. MARQUIS : Les rues d'Etampes et ses monuments (p. 147). — E. SCOTT : Εἰκων Βασιλικὴ The pourtraicture of his sacred majestie in his solitudes and sufferings (p. 149). — J. CATALINA GARCIA : El libro de la provincia [de Guadalajara (p. 152). — G. C. ROMASI : Cenni storici sul S. M. Ordine Gerosolimitano (p. 153). — GAILLIARD : Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre occidentale (p. 154).

III. — BULLETIN. — ELIE BLANC : Les nouvelles bases de la morale (p. 155). — AUBIN : Trahison positiviste (p. 156). — R. P. FÉLIX : Le Patriotisme (p. 156). — E. DE CYON : La guerre à Dieu et la morale laïque (p. 157). — UN ANCIEN ROSE-CROIX : Aujourd'hui et demain (p. 157). — V. BRANTS : Coup d'œil sur les débuts de la science économique dans les écoles françaises (p. 158). — L. CHAPOT : La Révolution et la question sociale (p. 158). — M. BLOCK : Annuaire de l'Economie politique et de la statistique (p. 159). — J. GIRARD : Les côtes de France (p. 159). — H. BELLE : Trois années en Grèce (p. 160). — C. BLIN : Voyage en Océanie (p. 161). — S. DE NOLHAC : La Dalmatie, les Iles ioniennes, Athènes et le mont Athos (p. 161). — Une famille rurale au XVIIe siècle (p. 162). — LECOQ : La prise de la Bastille et ses anniversaires (p. 162). — DE SÉGUR : Une victime de la constitution du clergé (p. 162).

IV. — VARIÉTÉS.

1° Un Commentaire du prophète Isaïe, par J. CORLUY, S. J.

2° Une illusion scientifique, par M. Ch. BAUMFELD.

3° Nouvelles publications Luxembourgeoises, par M. E. BEAUVOIS.

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Blanc, Dulaurier, Prévost de Longpérier, Thurot Brierre de Boismont. — Institut. — Faculté des lettres de Paris. — Missions scientifiques. — Concours. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Une nouvelle édition du roman de Renart. — Inventaire des monuments mégalithiques du département des Côtes-du-Nord. — Collection Camille Lécuyer. Terres cuites antiques. — Archives des corporations des arts et métiers. — Sur une erreur du *Manuel du Libraire*. — The Bibliographer. — Un mort vivant et parlant. — Livres à l'index. — Livres perdus. — Vente publique de la bibliothèque Sunderland. — Faits divers. — Publications nouvelles et annoncées.

VI. — QUESTIONS ET RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

HAGIOLOGIE ET VIES ÉDIFIANTES

1. *Sainte Marthe, sa vie, son histoire et son culte*, par M. l'abbé J. SAGETTE, curé de la Madeleine de Bergerac. Périgueux, Cassard ; Paris, Palmé, 1880, in-12 de v-557 p. Prix : 4 fr. — 2. *Saint Sévérien, premier évêque de Mende et Etat du Géraudan avant et après sa prédication, suivis de la traduction des actes de saint Privat*, avec le texte en regard, par Mgr. l'abbé P. POURCHER, curé de Saint-Martin de Boubaux, diocèse de Mende. Saint-Martin de Boubaux, chez l'auteur, 1880, in-18 de 160 p. — 3. *Histoire du Martyre des saints Abdon et Sennen, de leurs reliques, de leurs miracles et de leur culte*, par Mgr. J. TOLRA DE BORDAS. 2e édition. Paris, Palmé, 1880, in-12, de XXIV-264 p. avec 3 gravures. Prix : 2 fr. — 4. *La vie de sainte Reine d'Alise, précédée d'études critiques sur ses actes et ses historiens et suivie de nombreuses recherches sur ses reliques, ses miracles et son culte*, par M. l'abbé Fr. GRIGNARD. Édition enrichie de pièces justificatives rares ou inédites et ornée de plusieurs gravures. Paris, Picard ; Dijon, H. Grigne, 1881, in-8, de XVI-507 p. Prix : 10 fr. — 5. *Sainte Reine d'Alise. Etudes sur sa vie, les actes de son martyre et son culte*, avec des dessins de M. le docteur F. Lepine, par M. l'abbé QUILLOT, curé d'Alise-Sainte-Reine. Paris, René Haton, 1881, in-12 de XIII-335 p. Prix : 2 fr. — 6. *L'Eglise d'Agen devant la persécution de l'hérésie au IVe siècle*, par l'abbé LÉOPOLD DARDY, curé de Durance. Nérac, Louis Dutilh, 1881, in-18 de 83 p. Prix : 2 fr. — 7. *Sainte Scholastique, son histoire, ses reliques et son pèlerinage à Juvigny-les-Dames (Meuse)*, par M. l'abbé F.-A. LOISON, curé de Juvigny. Bar-le-Duc, imp. de Saint-Paul, 1881, in-18, de 186 p. Prix : 1 fr. 25. — 8. *La Jeunesse de saint François d'Assise, sa vie mondaine, sa conversion, sa vocation*, par l'abbé LE MONNIER, du clergé de Paris. Bruges, imprimerie de Saint-Augustin, 1881, in-18 de II-95 p. Prix : 1 fr. — 9. *Vie du bienheureux Pierre de Luxembourg, étudiant de l'Université de Paris, évêque de Metz et cardinal* 1369-1387, avec portrait, lettres et pièces justificatives, par FOURIER DE BACOURT, docteur en droit. Paris, Berche et Tralin, 1882, in-12 carré de VII-352 p. Prix : 3 fr. 50. — 10. *Histoire de Sainte Colette et des Clarisses en Bourgogne (Auxonne et Seurre)*, d'après des documents inédits et des traditions locales, par l'abbé J.-TH. BIZOUARD, aumônier de l'hôpital d'Auxonne. Paris, René Haton 1881, in-8 de 396 p. avec 3 grav. 4 fr.—11. *Vie et apostolat du bienheureux Pierre Canisius, prêtre de la Compagnie de Jesus*, par le R. P. PIERRE CANISIUS BOVET. 2e édition. Bar-le-Duc, Paris, Bordeaux, Eribourg, œuvre de Saint-Paul, 1882, in-18, de XX-240 p. Prix : 2 fr. — 12. *Vie du vénérable Frère Jean de Samson, religieux carme de la réforme de Touraine*, par le R. P. SERNIN-MARIE DE SAINT-ANDRÉ. Paris, Poussielgue, 1881, in-8 de XXIV-392 p. avec un portrait. Prix : 7 fr. 50. — 13. *Vie de saint Vincent de Paul, fondateur des prêtres de la Mission et des filles de la Charité*. Nouvelle édition revue par un prêtre de la Mission. Paris, Dumoulin, 1881, 2 vol in-12 de XX-696 et 700 p. avec 16 gravures. Prix : 7 fr. 50. — 14. *Vie de saint Benoit-Joseph Labre*. Paris, œuvre de Saint-Paul, in-18 de 140 p. Prix : 0 fr. 50. — 15. *Vie de Nicolas-J.-B. Olivieri, prêtre génois, fondateur de l'œuvre du rachat des jeunes négresses*, par J.-M. VILLEFRANCHE. Bourg, imp. Villefranche, 1880, in-18 de 101 p. Prix : 0 fr. 50. — 16. *Vie de M. Dupont, mort à Tours, en odeur de sainteté, le 18 mars 1876*, par M. l'abbé JANVIER, doyen du chapitre de l'église métropolitaine de Tours. Edition abrégée. Tours, Mame ; Paris, Larcher, 1881, in-12 de XVI-502 p. Avec un portrait. Prix : 3 fr. — 17. *Notice sur M. Joseph Girard*, prêtre de la Mission, premier supérieur du grand séminaire d'Alger, in-8 de 227 p. Paris, imprimerie de la Société de typographie, Mersch, 1881. Prix : 2 fr. — 18. *Allocution de Mgr l'Archevêque d'Alger aux funérailles de Mgr Fr.-Ch.-Marie Gillard, évêque de Constantine et d'Hippône*. Alger, Jourdain, 1880. Broch. in-8 de 27 p. Prix : 75 cent. — 19. *Vie de Mgr Joseph Chauveau, évêque de Sébastopolis, vicaire apostolique du Thibet*, par M. l'abbé FERDINAND BAUDRY. Luçon, imp. Bideaux, 1880, in-12 de 212 p., avec un portrait. Prix : 1 fr. 25 — 20. *Notice sur Chardon-Lagache, fondateur de la maison de retraite d'Auteuil*. Paris, Hachette, 1879, in-8 de 59 p. — 21. *L'abbé Mourlon, chanoine de la cathédrale de Moulins. Sa vie et ses écrits*, par AMÉDÉE

DE MARGERIE, doyen de la faculté catholique des lettres de Lille, ancien professeur de philosophie au lycée de Moulins. Moulins, C. Desrosiers. Paris, Oudin et Dillet, 1881, in-12 de v-59 P. Prix : 4 fr. — 22. *Le docteur Paradis et sa famille*, par l'abbé BOUSSARD, curé de Saint-Pierre d'Auxerre. Paris, Putois-Creté, in-8. de IX-387 p., avec un portrait. Prix : 6 fr.

1. — Une vie de sainte Marthe, en cinq cent cinquante-cinq pages, n'est pas, on le devine aisément, un simple récit historique dont les éléments seraient peu considérables. M. l'abbé Sagette a écrit cette vie pour faire suite à celle de sainte Madeleine qu'il a donnée précédemment, « et vivant et travaillant dans un diocèse », celui de Périgueux, « qui a l'honneur de posséder une congrégation florissante et régulière sous le nom de sainte Marthe, et pour continuer ses œuvres, il a voulu donner aux vénérées filles de sainte Marthe cette marque de son estime personnelle et de sa reconnaissance sacerdotale, en leur montrant, dans ce livre, leur mère, leur modèle et leur patronne (p. 5). » Ce but explique la forme de l'ouvrage. Au récit, composé d'après le Nouveau Testament, Raban Maur, l'abbé Faillon, la tradition et les livres liturgiques, éclairé par les visions de la bienheureuse Catherine Emmerich, se trouvent mêlés des commentaires trop abondants peut-être pour faire ressortir les enseignements que donne sainte Marthe à tous les enfants de l'église et plus spécialement aux vierges chrétiennes. Nous n'hésitons pas à dire que « les âmes pieuses y trouveront un intérêt croissant, une lumière vive, un solide aliment et une nouvelle ardeur. » Mais cette classe de lecteurs qui se serait parfaitement accommodée d'une édifiante narration d'après les documents les plus autorisés, ne sera-t-elle pas un peu déroutée par des discussions sur les textes et les documents qui ne vont pas, en général, au fond de la question et ne font guère que reproduire les arguments de M. Faillon, le meilleur guide assurément que pût prendre notre auteur ? Lui, si justement dur pour le critique janséniste, ne s'expose-t-il pas à quelques représailles par son indulgence pour toutes les traditions ? On peut se demander où il s'arrêtera quand on le voit rejeter même l'autorité de M. Faillon (p. 309). Nous avons parlé de la vie de sainte Marthe, qui, on le sait, s'est terminée en Provence. Il est bien entendu que M. Sagette s'est aussi occupé de son culte particulièrement populaire dans le midi de la France et notamment à Tarascon.

2. — M. l'abbé Pourcher est à la fois imprimeur et auteur d'une notice sur saint Sévérien, premier évêque du diocèse de Mende, dans lequel il exerce le ministère paroissial. C'est une légitime excuse pour les vices de l'exécution matérielle, regrettables parce qu'ils déparent un petit livre destiné à instruire et à faire du bien. Il a groupé tous les renseignements qu'il a pu trouver dans les auteurs sur l'apostolat de saint Sévérien, disciple de saint Martial, qui fut, lui aussi, disciple de saint Pierre. Il en a profité pour faire connaître les trans-

formations que ses prédications firent subir au Gévaudan, et donner la liste des prêtres du diocèse de Mende qui furent victimes de la Révolution. Il y a plus d'érudition qu'il ne convient dans un livre populaire ; elle n'est pas assez sûre, cependant, ni assez bien entendue pour satisfaire le public lettré.

3. — Saint Abdon et saint Sennen sont deux chrétiens persans qui souffrirent le martyre à Rome sous l'empereur Dèce au milieu du troisième siècle. Leurs reliques furent transportées du cimetière Saint-Pontien à l'abbaye de Sainte-Marie d'Arles-sur-Tech, dans le diocèse de Perpignan, par les soins de l'abbé Arnulfe, vers 960. Leur histoire présente bien des difficultés en présence du silence des historiens, leurs reliques ont soulevé beaucoup de discussions, plusieurs églises, notamment celle de Saint-Marc de Rome, prétendant au même privilège de posséder les précieux restes des deux martyrs. Mgr Tolra de Bordas a fait de nombreuses recherches, a compulsé beaucoup d'auteurs dont il donne soigneusement l'indication, qu'il cite et qu'il commente et critique pour éclaircir les points douteux. Il ne peut faire la lumière partout, du moins il se livre à des conjectures raisonnables, s'appuyant sur la tradition et nous croyons qu'il a justifié les prétentions de toutes les églises rivales en établissant qu'aucune ne peut prouver avoir en sa possession toutes les reliques, mais seulement des reliques des saints persans. Son ouvrage est plutôt une dissertation savante, bourrée de notes et de citations, avec pièces justificatives, qu'un livre d'édification. L'histoire du culte des saints, de leurs reliques, du monastère qui les conserve, des miracles opérés, en occupent une bonne place.

4-5. — C'est une assez singulière coïncidence, dont nous ne saurions trop nous féliciter, qui fait paraître en même temps deux ouvrages sur le même sujet, par deux ecclésiastiques desservant deux paroisses voisines, également intéressés et dévoués au culte de sainte Reine, et paraissant ignorer leurs travaux. M. l'abbé Grignard est curé de Grignon, où sainte Reine subit la peine de la prison ; M. l'abbé Quillot, d'Alise-Sainte-Reine, où la vierge chrétienne fut martyrisée. Ce sont deux œuvres de critique historique qui font honneur à la Bourgogne et au clergé bourguignon.

Le travail de M. l'abbé Grignard est plus important, plus complet, plus étudié, plus critique. Il a poussé plus loin ses recherches ; il discute plus minutieusement et avec plus de méthode, et son érudition n'empêche point son style de prendre parfois une légère teinte poétique. L'ouvrage de M. l'abbé Quillot complète sur certains points celui de son confrère, sert à le contrôler et ne le contredit pas, puisqu'il ne le connaît pas, mais n'aboutit pas toujours aux mêmes conclusions.

Tous deux examinent les actes de cette sainte qui vécut au troisième siècle. Ils s'accordent pour les défendre victorieusement, croyons-nous, non seulement contre les critiques suspects du dix-septième siècle, mais encore contre les Bollandistes et contre les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. Ils s'accordent encore pour reconnaître comme authentiques les actes anonymes, et en donnent chacun une version inédite tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier, avec les variantes dans l'ouvrage de M. Grignard ;—que les actes attribués à Théophile n'en sont qu'une paraphrase, et que, contrairement à l'opinion du P. Suysken, ce sont ces actes paraphrasés qui ont servi à l'auteur apocryphe des actes de sainte Marguerite d'Antioche. Ils donnent aussi une vie critique de la sainte où chaque fait est discuté ; puis ils s'étendent longuement sur son culte, qui se perpétue de nos jours, et sur ses reliques. Il y a à ce sujet une divergence importante, continuant la dispute soulevée au dix-septième siècle par le don fait aux Cordeliers d'Alise d'un os du radius venu de l'église d'Osnabruck. Nous n'avons pas sous les yeux les pièces du procès pour trancher la question : mais si, comme le dit M. Grignard, il est constaté que parmi les reliques possédées autrefois par les Bénédictins et aujourd'hui par l'église de Flavigny, reliques dont l'authenticité n'est pas attaquée, se trouvent les deux radius, il n'est pas possible d'admettre avec M. l'abbé Quillot, que le radius des Cordeliers soit authentique. M. Grignard donne une explication raisonnable de l'erreur, tandis que M. Quillot se prend dans un cercle vicieux en en appelant à une tradition respectable, mais qui n'est pas une vérité incontestable, contre un fait certain. Nos deux auteurs ont recherché avec soin tout ce qui concerne sainte Reine dans les livres liturgiques, les martyrologes, les calendriers, nécrologues, bréviaires et missels, dans l'histoire, dans la poésie. M, Grignard y a ajouté un chapitre sur l'iconographie. Les deux ouvrages sont illustrés de gravures reproduisant soit la sainte, soit des monuments qui s'y rapportent, et se terminent par des appendices contenant de nombreuses pièces justificatives. Nous signalerons, à titre de curiosité, dans l'ouvrage de M. Grignard, un passage qui constate l'usage d'images comme récompense de catéchisme au dix-septième siècle (p. 297), et une procession en l'honneur des reliques de sainte Reine, organisée par la municipalité de Flavigny, en pleine Terreur, le 26 mai 1793 (p. 280).

6. — L'opuscule de M. l'abbé Dardy peut prendre place dans l'agiologie, car, sous le titre de « La persécution et les martyrs en 290-303 », il donne le récit du martyre des premiers apôtres de l'Agénois, sainte Foy et saint Caprais, et dans l' « Hérésie et la Controverse, 357-382, » il nous fait connaître saint Phébade, évêque d'Agen, une

des lumières du concile de Rimini, un des adversaires les plus résolus de l'arianisme, dont il publie quelques fragments. Mais la partie historique est un peu perdue dans les considérations philosophiques, religieuses, sociales, qui donnent à ce travail le caractère d'un panégyrique. L'auteur paraît surtout inspiré par le désir de ranimer le courage de ses contemporains, de fortifier leur foi et leur espérance par les exemples de leurs ancêtres dans la foi. Nous aurions aimé plus de simplicité dans le style, plus de sobriété dans les commentaires : des vers de Musset, quels qu'ils soient, ne nous paraissent pas à leur place comme épigraphe dans un écrit de ce genre.

7. — On sait peu de choses de la vie de sainte Scholastique, sœur de saint Benoît. La dernière entrevue avec son frère, à la veille de sa mort, et racontée par saint Grégoire le Grand dans ses Dialogues, en est l'épisode le plus connu et le plus édifiant. Aussi faut-il chercher autre chose dans l'ouvrage de M. l'abbé Loison. C'est l'histoire du pèlerinage en l'honneur des reliques de la sainte possédées par la paroisse dont il est curé. Il en raconte la translation du Mont-Cassin à Fleury, de Fleury au Mans et du Mans à Juvigny, de Juvigny à Rupt-sur-Othain et à Imécourt pendant la Révolution, puis le retour à Juvigny, en 1804, avec toutes les circonstances providentielles qui les accompagnèrent et toutes les reconnaissances qui en ont été faites à différentes époques, et tout récemment encore, par l'autorité ecclésiastique. Juvigny possédait une abbaye fondée en l'honneur de ces précieuses reliques par Richilde, femme de Charles le Chauve, aujourd'hui propriété de la famille de la dernière abbesse, madame d'Imécourt. Tous ces détails sont accompagnés de considérations sur les pèlerinages, de méditations et de prières en l'honneur de la sainte et et en font un véritable manuel à l'usage des pèlerins.

8. — L'élégante plaquette de M. l'abbé Le Monnier, sortie des presses de l'imprimerie de Saint-Augustin, raconte en un style fleuri, d'après les meilleurs auteurs et avec plus de faits que de réflexions, les premières années du séraphique saint François. C'est le début d'une publication consacrée à ce saint populaire et dont les lecteurs des *Lettres chrétiennes* ont eu les prémices.

9. — Quand on transcrit ou qu'on lit ce titre : *Vie du bienheureux Pierre de Luxembourg, évêque de Metz et cardinal;* quand on voit que ce personnage apaisa les querelles qui troublaient l'Université de Paris, qu'il a eu une part dans la cessation du schisme d'Occident, qu'il fut chargé d'une mission pour réconcilier les rois de France et d'Angleterre, qu'il rétablit la discipline dans le diocèse de Metz bouleversé par la guerre et le schisme, on a peine à croire qu'il s'agit d'un jeune homme mort à l'âge de dix-huit ans. Et comme Pierre de Luxembourg ne portait pas seulement des titres qu'on aurait pu attribuer soit à sa

naissance, soit à l'influence de sa puissante famille, mais qu'il accomplissait des actes, il faut qu'il ait eu une grande valeur personnelle : en effet, doué d'une vive intelligence, d'une grande fermeté de caractère, il porta la pratique des vertus chrétiennes à un degré éminent qui lui mérita en 1527 le titre de bienheureux : c'est ce qui ressort de l'intéressant récit que nous donne M. de Bacourt ; les faits qui touchent à l'histoire comme ceux qui touchent à la vie privée tels que son séjour et ses études à l'Université de Paris et ses relations si édifiantes avec sa sœur Jeanne, s'y trouvent également exposés avec une érudition variée, pas toujours assez mesurée, beaucoup de citations qui agrémentent le récit et de nombreuses notes, et en font un volume également instructif et intéressant surtout pour les étudiants dont Pierre de Luxembourg peut être considéré comme modèle. M de Bacourt s'est aussi occupé de la bibliographie du bienheureux, — ouvrages écrits par lui et sur lui, — de son iconographie, — qui doit être l'objet d'un travail particulier,— et de sa famille. Il donne quelques-unes de ses lettres à sa sœur, avec quinze pièces justificatives. Il déroge à l'usage reçu en indiquant les manuscrits par les lettres *Msc.* Il est inutile, dans un travail d'exposition, de rapporter des faits erronés pour les démentir (p. 160) ; nous ne croyons pas que certaines des observations qu'il présente, notamment p. 9, 156, 161, 246, soient d'une justesse absolue.

10. — Les clarisses de Bourgogne et M. l'abbé Bizouard ne sont pas des nouveaux venus pour nous. Nous avons eu déjà à nous occuper de *Sainte Colette à Auxonne* (T. XXVI-375), du même auteur. Son nouvel ouvrage est une réédition revue et corrigée du premier et augmentée de l'histoire de la fondation de Seurre. Il a le mérite d'être écrit en grande partie sur des documents particuliers, mis à la disposition de l'auteur ; il n'a du reste négligé aucune source ; il en donne la bibliographie, il les indique exactement et sans les critiquer. Le titre demande à être commenté : il s'agit de l'histoire de sainte Colette et des clarisses, mais en Bourgogne seulement ; les traits étrangers à ce sujet ne sont là que pour servir de transition. M. l'abbé Bizouard poursuit jusqu'à la Révolution l'histoire des deux couvents et jusqu'à nos jours l'histoire des établissements : l'un a été transformé en caserne et l'autre en habitation particulière. Les faits sont exposés d'une manière fort attachante, en un style agréable ; si la piété y trouve satisfaction, la curiosité de l'historien peut y prendre sa bonne part. Sainte Colette ne passait pas sa vie dans le cloître. La mission qu'elle avait reçue du pape, ses fondations la mettaient en relation avec le monde : elle allait fréquemment porter des consolations à la duchesse de Bourgogne qui avait grande confiance en elle. Le couvent de Seurre fut fondé en grande partie par ses libéralités, en mémoire

de la mort subite et cruelle de Jean sans Peur. On admirait sa vertu, sa prudence, son esprit pratique, sa soumission à la Providence et son absolue confiance en elle. En voyant l'empressement de toutes les classes de la population pour recevoir les clarisses, on se reporte avec serrement de cœur aux récentes scènes d'expulsion. C'est une assez curieuse révélation que celle de ce pèlerinage fréquenté par Bonaparte alors qu'il était lieutenant d'artillerie à Auxonne (p. 32, note 1).

11. — La première édition de la vie du bienheureux Canisius, par le P. Bovet, a paru à l'époque des fêtes de sa béatification ; cette seconde édition coïncide avec les fêtes du centenaire de la fondation du collège de Fribourg et de l'évangélisation de cette ville. Dans un style simple et facile, dans un récit où les faits ont plus de place que les considérations, elle fait bien connaître ce champion de l'Église dans sa formation, dans son apostolat, dans ses écrits, dans ses vertus et dans son culte. C'est une curieuse coïncidence que celle de Canisius, en 1521, l'année même où Luther entrait en révolte ouverte contre l'Eglise, où se convertissait saint Ignace qui allait fonder l'illustre compagnie de Jésus dans les rangs de laquelle notre bienheureux devait combattre la réforme. Son action s'est surtout exercée en Allemagne et en Suisse ; c'est lui qui a préservé le canton de Fribourg de l'hérésie. Il a écrit des ouvrages, notamment un catéchisme, d'une profonde et solide doctrine, qui ne vieillissent pas. Savant théologien, il est appelé à ce titre au concile de Trente. Il parcourt l'Allemagne, va de Rome en Pologne, s'établit à Fribourg, évangélisant, prêchant, fondant des collèges, défendant les droits de l'église devant la puissance séculière et laissant partout la bonne odeur de sa vertu et de sa science. Le P. Bovet a accordé un développement particulier à son apostolat dans le canton de Fribourg et donne en appendice quelques prières tirées de ses œuvres avec le texte de sa belle profession de foi et les pièces relatives à la fondation du collège de Fribourg.

12. — L'œuvre du R. P. Sernin-Marie de Saint-André tranche et pour le fond et pour la forme, avec la plupart des autres ouvrages que nous avons à faire connaître dans cet article. C'est une vie mystique écrite au point de vue mystique. Les événements de la vie extérieure, quoique intéressants, sont peu considérables. De la naissance à Sens jusqu'à la mort du Frère Jean de Saint-Samson (1571-1636), nous n'avons guère qu'à relever la cécité qui le frappe au berceau, son talent pour la musique, ses dispositions pour la piété et la vie contemplative, son entrée au noviciat des Carmes à Dol, son passage au couvent de Rennes, son concours à la réforme de la province de Touraine qui concordait avec la réforme entreprise par sainte Thérèse.

Il y a à ce sujet des détails historiques intéressants. Plusieurs fois le nom du cardinal de Bérulle vient sous la plume de l'auteur, qui se montre pour lui, ou plutôt pour ses historiens, d'une sévérité qui peut se justifier. Il donne même une note E assez développée et assez vive où il a occasion de revenir sur des difficultés survenues entre diverses parties de l'ordre : nous en profitons pour exprimer le regret que chacune des notes de l'appendice n'indiquât pas le passage auquel elle se rapporte. Tout l'intérêt de cette vie est dans l'âme de cet être privilégié ; il faut y entrer avec l'auteur et y étudier l'action si manifeste de la grâce. Le Frère Jean de Saint-Samson est anéanti en Dieu : « Tandis que le simple chrétien croit en Dieu et attend avec une foi sereine la révélation de sa gloire, son âme contemplative l'a vu, elle est éprise de sa beauté et l'ardeur de ses désirs est inexprimable. » (310) « Tout lui est égal, la louange et le blâme, la disette et l'abondance, l'affluence et la privation, le sentiment et le non sentiment, la lumière et les ténèbres, enfin la vie et la mort ; c'est pourquoi ses vertus ne paraissent pas être d'une âme combattante, mais d'une âme triomphante (p. 276), » et quoique cette vie « soit marquée au coin d'un ascétisme austère et d'un mysticisme très élevé, » elle s'adresse « néanmoins à tous, aux personnes du monde comme à celles qui vivent dans les cloîtres, et contient pour tous des enseignements, des consolations et des encouragements qui ne sont ni au-dessus ni au dehors des conditions ordinaires de la vie (11). C'est ce qui ressort de cette lecture et ce que l'auteur démontre dans son introduction où il indique aussi les documents dont il s'est servi. Nous devons aussi mentionner l'analyse des ouvrages écrits ou plus exactement dictés par le Frère de Saint-Samson. Nous n'avons pas à nous porter garants de l'orthodoxie de la doctrine sur des questions où nous n'avons aucune compétence : ce serait du reste superflu après les approbations du supérieur général et de Monseigneur de Cabrières. Dans ce livre tout spirituel, le côté matériel n'a point été négligé : avec l'élégance et la chaleur du style, on peut louer la qualité du papier et du caractère.

13. — La plupart des lecteurs de vies de saints recherchent avant tout ce qui peut les porter à la vertu. Aussi, parmi les vies de saint Vincent-de-Paul, celle qui répond le mieux à ce but, celle d'Abelly, est-elle la plus goûtée comme l'attestent les nombreuses éditions qui ont été données depuis 1664. Ecrite avec simplicité et onction, très exacte, abondante en citations, elle fait bien connaître le saint, elle est animée de son esprit : c'est un contemporain, c'est même un acteur qui écrit ce qu'il a entendu, ce qu'il a vu, ce qui a été fait avec lui. La division du livre est celle d'un panégyrique en trois points : la vie, les œuvres, les vertus ; elle est défectueuse au point de vue de

la composition parce ce qu'elle oblige à des redites ; mais la critique est désarmée quand elle voit que, par ce moyen, l'auteur arrive plus facilement à ses fins, qui sont de bien mettre en relief les vertus du saint Un prêtre de la Mission vient de donner une nouvelle édition de cet excellent ouvrage pour étendre encore la diffusion de l'amour et de l'imitation de ce grand saint, un des mieux compris et des plus populaires de notre siècle. Il lui a fait subir quelques suppressions, des retouches de style ; il a fait quelques additions dans le texte et dans des notes, et il a ajouté plusieurs chapitres sur la canonisation, le culte, les reliques et les œuvres de saint Vincent avec une table chronologique de sa vie et de ses œuvres. Seize gravures fournies par l'éditeur du bel ouvrage de M. Loth : *Saint Vincent de Paul et sa mission* ajoutent aux conditions de succès dans lesquelles paraissent ces deux volumes.

Le nouvel éditeur apporte à l'histoire littéraire un fait que nous livrons à nos lecteurs avec l'espérance que lumière complète sera faite sur ce point. D'après une tradition conservée au sein de la Congrégation de la Mission et consignée dans une histoire manuscrite de cette même congrégation par M. Lacour, prêtre de la Mission, mort en 1731, la part principale de cet ouvrage reviendrait à M. Fournier, secrétaire de la Congrégation, qui l'aurait composé avec le concours de quelques missionnaires sur les documents qu'avait fait recueillir M. Alméras, premier successeur de saint Vincent. « On pria, dit M. Lacour, Mgr l'évêque de Rodez (Abelly), intime ami de M. Vincent et de toute la congrégation, d'adopter ce livre et d'y mettre son nom, pour se conformer à la pratique que M. Vincent avait laissée à tous ses enfants de ne point publier de livres. Le prélat le fit pour faire plaisir à M. Alméras qui l'en pria, et n'y contribua presque pas autrement.

14. — La récente canonisation de Benoît-Joseph Labre a donné lieu à un certain nombre de publications ; nous avons à en signaler une : Vie populaire du pèlerin mendiant qui est un sujet d'édification pour les fidèles chrétiens et de scandale pour les hommes du siècle voués au culte du bien-être. L'auteur eût pu donner plus de vie à son récit, un ton plus saisissant, avec un style plus animé. Mais sa *Vie* donne bien l'essentiel sur saint Benoît Labre et ne pourra que contribuer à populariser sa dévotion et son culte. Elle résume le procès de canonisation et s'arrête aux fêtes qui l'ont terminé le 8 décembre dernier. Nous devons signaler à la fin de ce petit volume des prières et maximes du saint et une liste des lieux qui en conservent des souvenirs.

15. — Nicolas Olivieri est un prêtre italien mort récemment (1864) qui a consacré sa vie aux bonnes œuvres, particulièrement aux œuvres de réparations morales : repenties, galériens, rachat de nè-

gresses. C'est cette dernière œuvre surtout, dont il fut le fondateur, qui nous fait connaître un de nos plus vaillants publiciste, M. Villefranche, dans une excellente notice composée sur les documents italiens qui lui ont été communiqués et sur les renseignements que lui a fournis M. l'abbé Verri, compagnon et continuateur d'Olivieri. Il commença par l'adoption de jeunes Ethiopiennes que rachetaient pour lui des capitaines de navire et qu'il faisait élever dans des maisons chrétiennes, puis il alla lui-même sur les lieux et obtint les encouragements de Pie IX. La France a eu plusieurs de ces enfants et la notice est pleine de traits édifiants et touchants sur elles et sur leur admirable protecteur. M. Villefranche a ajouté des renseignements intéressants sur la situation des populations orientales au point de vue de l'esclavage.

16. — Déjà il a été question dans ce recueil (t. XXIII, p. 539), de M. Dupont, à l'occasion du livre que M. Aubineau publia aussitôt après sa mort sous le titre bien significatif de : *Le saint homme de Tours*. Ici ce n'est plus un simple ami qui raconte, c'est un prêtre vénérable, le doyen du chapitre de Tours, qui publie les résultats des recherches qu'il a été chargé de faire par son évêque. Il y a donc plus d'autorité et autre chose que des souvenirs personnels. Une première édition a paru, en deux volumes in-8. Celle-ci en est une réduction plus à la portée du grand public, où rien d'essentiel n'a été retranché ; les suppressions ont particulièrement porté sur les faits accessoires, sur la reproduction intégrale des documents. On y trouve dans toute sa vérité et sa simplicité ce fervent laïque, ce chrétien admirable, l'homme de la réparation qui convient si bien à notre époque coupable et malheureuse, ce propagateur de la médaille de saint Benoît, l'adorateur de la Sainte Face, homme de toutes les bonnes œuvres, dans l'existence duquel l'intervention de la Providence est vraiment merveilleuse. Ce n'est point une légende du moyen âge, un type sorti d'un cerveau exalté, c'est un homme qui a vécu parmi nous, sous nos yeux, de notre vie, dans ce siècle qui se dit de lumière et de progrès !

17. — Un prêtre de la congrégation de Saint-Lazare nous offre une édifiante histoire sous le titre de *Notice sur M. Joseph Girard*, premier supérieur du grand séminaire d'Alger, mort tout récemment dans une course apostolique à Constantine, et dans un âge très avancé. Les deux dominantes de cette existence exemplaire sont la foi la plus ferme et le zèle le plus vivant, le plus héroïque. Les traits qu'on en rapporte sont admirables. Le livre devrait être entre toutes les mains sacerdotales. Certes, les plus vantés des philanthropes libre-penseurs paraissent bien peu de chose à côté de ces hommes formés par la religion, constamment élevés, généreux, oublieux d'eux-mêmes, irré-

vocablement et absolument consacrés à la charité et au bien. C'est là l'incommunicable gloire du catholicisme. M. Joseph Girard était né en 1791, dans le diocèse de Clermont. Modeste, studieux, intelligent, appartenant à une famille solidement chrétienne, il se décida à entrer dans les saints ordres, acheva son éducation au grand-séminaire de Saint-Sulpice de Paris, et se livra d'abord aux missions diocésaines ; puis, désireux de la vie de mortification et de retraite, il entra parmi les Lazaristes, et fut envoyé à Alger, en un moment où tout était à y créer dans l'ordre religieux. On sait les obstacles que l'administration opposa aux tentatives de ce genre. M. Girard en vint à être poursuivi pour détournement de mineurs parce qu'il avait essayé la fondation d'un orphelinat arabe ! Les tracasseries étaient de toutes les heures, prenaient tous les prétextes et toutes les formes. Le saint missionnaire ne se laissa point effrayer. Grâce à sa ferme volonté, à sa prudence, à ses démarches, à son immolation personnelle de tous les instants, il parvint à constituer le grand-séminaire d'Alger, qu'il a dirigé de longues années, et qui marche de pair avec nos meilleurs séminaires de France. Là s'est préparé, sous cette main expérimentée, notre clergé algérien, grandement estimé de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Alger doit beaucoup au vénérable supérieur ; sa mémoire y est restée en universelle bénédiction ; son tombeau est devenu comme une sorte de pèlerinage.

18. — Nous en rapprochons à dessein l'*Allocution de Mgr l'Archevêque d'Alger* aux funérailles de *Mgr Ch.-Marie Gillard*, évêque nommé de Constantine. Ce fut un des élèves du P. Girard et digne d'un tel maître par la noble simplicité de sa vie et le dévouement chrétien qui la remplit. Les journaux ont donné, dans le temps, le texte de son testament, pièce très remarquable par les sentiments qui en ont inspiré la rédaction. Monseigneur d'Alger a fait, dans ce discours, un tableau qu'on ne lit point sans attendrissement.

19. — Monseigneur Joseph Chauveau, mort en 1877 au Thibet qu'il a évangélisé pendant douze ans après avoir prêché en Chine depuis l'année 1844, était originaire du diocèse de Luçon. Les premiers chapitres de l'ouvrage que lui consacre un de ses anciens condisciples font connaître ce que nous appellerons sa vie personnelle. Nous y trouvons la bienfaisante influence d'une famille chrétienne qui doit peut-être cette bénédiction d'un enfant évêque missionnaire au dévouement dont elle avait témoigné envers le clergé pendant les mauvais jours de la Révolution. Elève très ordinaire aux petits séminaires de Chavagnes et des Sables-d'Olonne, où il se distingua par son goût pour le chant et pour la musique, il se sentit en son année de quatrième appelé à l'état ecclésiastique, et quelques années plus tard, un secret penchant le porta vers les Missions étrangères. Mais avant de s'y

livrer, il dut achever ses études théologiques à Luçon et exercer le ministère sacerdotal, et, chose assez singulière, avec cette vocation bien décidée, il fut un prêtre mondain recherchant la société et les petits succès. Une fois aux Missions étrangères, en 1843, il n'est plus le même. Après un court séjour, il part pour la Chine et va mourir au Thibet. Le récit de ses missions, de ses persécutions est fort attachant et fort édifiant. Il fait connaître à la fois l'homme et le pays et fait aimer la France qui envoie les apôtres, la religion chrétienne qui les forme et les soutient dans leur vie de dévouement et de sacrifice.

20. — Trop courte notice, dirons-nous, que celle qu'a consacrée un ami inconnu, mais trop discret, à la mémoire de M. Chardon-Lagache. L'habile et intelligent commerçant qui arrive à l'opulence, le généreux et dévoué citoyen qui distribue aux déshérités de la fortune les biens que la Providence a accordés à son travail, le solide chrétien qui donne à Dieu une part de toutes ses actions, se réunissent dans M. Pierre-Auguste-Marie-Alfred Chardon pour en faire un de ces types consolants à contempler, toujours bons à proposer en modèle.

C'est dans sa famille qu'il puisa les solides principes qui ont été l'honneur de sa vie. Né en 1807, il eut de modestes et pénibles débuts, car, dans sa famille, honneur passait richesse. En 1831, il épousait une femme digne de lui, Mlle Lagache, et l'année suivante, ils fondaient les *Montagnes russes*, petit magasin où a couru depuis tout Paris, tout l'Europe élégant. En 1865, il fondait cette admirable maison de retraite où il a dépensé plusieurs millions. Travail et probité, tel a été sa devise, telle fut sa règle. Nous voudrions pouvoir dire l'union qui régnait dans son intérieur, ses relations avec ses employés, son souci intelligent des malheureux, sa modestie, sa générosité, son activité, son dévouement. Mais il ne faut pas prendre la place du biographe. Nous regrettons qu'il ait été si sobre de détails. Tous les témoignages officiels qu'il donne à la fin de sa notice (p. 42-59) des regrets causés par la mort de cet homme de bien (12 juillet 1879), ne nous sont point un dédommagement suffisant.

21. — M. l'abbé Mourlon était le fils du greffier de la justice de paix de Montluçon qui mourut laissant une veuve de 36 ans avec dix enfants à élever. Il était né en 1808 et mourut à Moulins en 1879, laissant à tous ceux qui l'ont connu l'impression qu'il était un saint. Élevé au collège de sa ville natale, puis au petit-séminaire d'Iseure où il fut professeur et dont il devint directeur, il a passé la plus grande partie de sa vie dans la prière, dans la chaire et au confessionnal. Figure toujours souriante, aimable et bon, d'un corps chétif, frêle d'apparence, souffrant sans jamais un mot de plainte, levé à quatre heures, couché quand il plaisait à Dieu et aux visiteurs, pénitents

et amis, qui le sachant occupé toute la journée, venaient le trouver à partir de 9 heures du soir, toujours empressé pour visiter les malades et les affligés, écrivant des lettres de consolation et de direction, prêchant partout, dans les cathédrales et dans les hameaux, aux hommes, aux enfants, aux religieux, pratiquant l'abstinence trois fois la semaine, portant cilice : tel est le saint et ignoré prêtre que nous fait connaître l'éminent doyen de la faculté des lettres de l'Institut catholique de Lille. Il avait été mis en rapport avec lui lorsque, en 1847, il débuta au lycée de Moulins dans la carrière de l'enseignement. Il contracta alors avec lui des liens que la mort n'a pu briser, et il a eu l'heureuse et généreuse pensée de révéler, avec le talent qu'on lui connaît, les trésors cachés dans cette âme d'élite. La première partie de son livre est consacrée à la biographie : premières années, diaconat et sacerdoce, la direction à Iseure et le canonicat, prédication, amitiés et relations, vie intérieure, amour pour la France, dernières années et mort. La seconde partie contient les écrits, des réflexions pieuses, des méditations et un choix de sermons parmi lesquels nous signalons celui qui a pour titre : « l'Honnête homme du monde. »

22. — M. l'abbé Boussard donne, dans *le Docteur Paradis et sa famille* l'histoire d'un saint et d'une famille de saints, dans le sens le plus large du mot. Type accompli des traditions d'une famille éminemment patriarcale, le docteur Paradis a su sanctifier jusqu'aux moindres actes de sa vie et porter fréquemment jusqu'à l'héroïsme, aussi bien dans l'exercice de la profession médicale que dans les actes, de l'homme du monde, les devoirs de l'homme, de la fidélité politique et de la perfection chrétienne. En tant que médecin et chirurgien, le docteur Paradis était considéré, par les princes mêmes de la science, comme ne le cédant à aucun d'eux en savoir, en sagacité et en dextérité. Sur un théâtre plus vaste qu'une ville de province comme Auxerre, il eût acquis facilement gloire et fortune. Mais son ambition était ailleurs : servir Dieu en aimant les hommes, soigner et panser les corps pour faire du bien aux âmes, tel fut toujours l'unique mobile du docteur Paradis qui ne se maria point et consacra toute sa longue existence (1791-1881), tout ce que lui rapporta l'exercice de sa profession, et même son modeste patrimoine, à faire du bien autour de lui. Cette histoire d'un contemporain nous montre que, malgré les difficultés de temps, on peut toujours accomplir son devoir, être fidèle aux enseignements de l'Eglise, édifier et soulager ses compatriotes. Elle est écrite d'une manière attachante ; le récit est essentiellement anecdotique et soutient l'attention au lieu de l'éprouver. Les recherches sur les ancêtres du docteur, dont il ne fit qu'imiter l'exemple, ses premières années nous transportent à

l'époque si tristement émouvante de la Révolution, fournissant des traits intéressants sur cette période. Nous devons remercier M. l'abbé Boussard d'avoir placé sur le piédestal qu'il mérite un des plus glorieux enfants de la ville d'Auxerre qui, sans lui, fût demeuré ignoré.

VICTOR MORYAT.

THÉOLOGIE

Mélanges bibliques. *La Cosmogonie mosaïque d'après les Pères de l'Église*, suivie d'études diverses sur l'Ancien et le Nouveau Testament, par F. VIGOUROUX, prêtre de Saint-Sulpice. Avec une carte et des illustrations d'après les monuments, par M. l'abbé DOUILLARD, architecte. Paris, Berche et Tralin, 1882, in-12 de 532 p. — Prix : 4 fr.

La plume non moins féconde que savante de M. Vigouroux vient de nous donner ce nouveau volume, que nous pouvons envisager comme un complément de *la Bible et les découvertes modernes*, dont il est, au reste, digne en tous points. Il se compose de sept essais détachés, qui ont pour objectif tantôt un point particulier à élucider dans nos saints livres, tantôt quelqu'une des objections accumulées contre eux par nos adversaires. En voici les titres spéciaux : 1° La cosmogonie mosaïque d'après les Pères de l'Eglise (p. 3-124); 2° Les inventeurs de l'explication naturelle des miracles, Jean Gottfried Eichhorn et Gottlob Paulus (p. 125-224); 3° Les inscriptions et les mines du Sinaï (p. 225-334); 4° Suzanne, caractère véridique de son histoire (p. 335-362); 5° Les Samaritains au temps de Jésus-Christ (p. 363-382); 6° Les synagogues au temps de Jésus-Christ et des apôtres (p. 383-398); 7° Les Actes des Apôtres et les découvertes épigraphiques (399-490).

On le voit, rien de plus varié, comme aussi, rien de plus instructif que ces pages. Elles sont assurément très scientifiques, et remplies des découvertes les plus récentes de l'épigraphie, de l'archéologie, de la topographie, en même temps qu'elles s'appuient respectueusement sur les données de la tradition ; mais la science de M. Vigouroux est extrêmement attrayante, comme nous le répétait naguère une femme du monde. Humble élève de ce maître vénéré, nous savons avec quel enthousiasme on assiste à ses cours ; lecteur assidu de ses ouvrages, nous savons aussi qu'on ne se lasse pas de les étudier. « Ce sont là autant de conquêtes de la science moderne, conquêtes dont le chrétien ne saurait trop remercier Dieu et qu'il ne saurait, non plus, trop faire connaître et publier. » (Avant-propos, p. 6) M. Vigouroux ne songeait pas à lui-même en écrivant ces lignes ; mais nous ne pouvons mieux faire que de les appliquer à son dernier volume.

L. BEUVRAY.

Précis de patrologie, traduit de l'allemand de M. Jos. Schmid et augmenté par l'abbé N.-J. Cornet, recteur à Eupen. Paris, Bray et Retaux 1881, in-18 de viii-277 p. — Prix : 2 fr. 50

Ce précis de patrologie réunit les qualités qui conviennent à un livre élémentaire : brièveté, précision, clarté ; c'est une complète et solide initiation à l'étude des Pères de l'Église. Après les notions générales de patrologie, l'auteur expose la glorieuse suite des Pères de l'Église depuis les temps apostoliques jusqu'à la fin du septième siècle. Il divise cette longue période en quatre époques, l'époque « de la Genèse » de la patrologie, qui se termine au milieu du second siècle ; l'époque « du développement, » qui finit au concile de Nicée ; l'époque de gloire, qui s'arrête à saint Léon le Grand ; la décadence, qui se poursuit jusqu'à l'année 700. Après une courte biographie de chacun des auteurs ecclésiastiques, on énumère ses écrits en indiquant les principaux points de doctrine qui y sont exposés et les qualités qui les rendent remarquables. Nous avons lu avec un vif intérêt ces pages rapides et nous avons admiré avec quelle justesse chacun des Pères de l'Église est représenté sous les traits qui le caractérisent. Il n'y a ici rien d'inutile, mais on y rencontre tout le nécessaire.

Le traducteur, M. l'abbé Cornet, qui depuis, de longues années, est connu des lecteurs des journaux catholiques, a heureusement complété l'ouvrage du professeur Schmid, soit en ajoutant quelques noms à la série des Pères, soit, surtout, en faisant suivre chacun des articles de ce qu'on appelle maintenant *la littérature*, c'est-à-dire la liste des principales éditions des ouvrages des saints Pères et aussi le titre des plus remarquables travaux publiés sur ces ouvrages.

Quoique çà et là on sente, en lisant ces pages, que le français n'est pas la langue maternelle du traducteur, le style cependant est facile et convient au sujet. Nous avons toutefois remarqué une erreur de traduction qui certainement dénature la pensée de l'auteur. On lit (page 257) : « Relativement à son pontificat il (saint Grégoire le « Grand) avait là-dessus des idées qui lui étaient *particulières*. Quoi- « qu'il fût d'une si grande humilité, qu'il se donnât à lui-même le titre « de *servus servorum Dei*, il soutint avec zèle l'autorité du Saint-Siège « et il ne renonça pas à exiger la « soumission du Patriarche de Cons- « tantinople. » Ces idées «*particulières*» ne le sont évidemment point, car ce sont les idées catholiques, c'est la foi de tous les temps et l'enseignement de tous les papes. E. Poussset.

Gregorius Thaumaturgus, *Sein Leben und seine Schriften nebst Uebersetzung zweier bisher unbekannter Schriften Gregors aus dem Syrischen*, von Lic. Dr. Victor Ryssel. Leipzig, Fernau, 1880, in-8 de viii-160 p.

Saint Grégoire le Thaumaturge joua au troisième siècle un rôle

très important. Malheureusement ses écrits sont perdus pour la plupart. Deux opuscules découverts dans une traduction syriaque, ont fourni au Dr Ryssel l'occasion d'étudier la vie et les œuvres du Thaumaturge. Il montre combien puissante a été l'action de ce grand évêque; il fait la critique de ses écrits et examine quels sont ceux qui sont authentiques, ceux qui sont douteux et ceux qui sont supposés. Les écrits authentique sont le célèbre *Discours sur Origène*, la *Paraphrase de l'Ecclésiaste*, l'*Epître canonique* à un évêque du Pont, écrite en 258 et louée par le concile de Trente l'*Exposition de la foi* et la *Dialexis à Elianos*, aujourd'hui perdue.

M. Ryssel donne comme dates historiques dans la vie de saint Grégoire les dates suivantes qui méritent d'être notées : Son séjour de cinq ans à Césarée, auprès d'Origène, qui le convertit, eut lieu de l'an 231 à l'an 235 ; son discours sur Origène fut prononcé en 239 ; il devint évêque en 240 et ne mourut pas avant 270. Sa lettre canonique après l'invasion des Goths est de 258 ; en 265, il assista au premier concile d'Antioche contre Paul de Samosate et en 269 au second.

Les deux écrits traduits du syriaque par le Dr Ryssel ont pour sujet le premier l'*Homoousia*, le second l'*impassibilité et la passibilité de Dieu*. Sont-ils authentiques ?

M. Ryssel n'en doute pas. Cependant l'authenticité du premier écrit n'est pas parfaitement établie, et, en tout cas, il n'était pas inédit, car M. Dræseke a fait remarquer, avec juste raison, que l'original grec en était depuis longtemps publié, quoique sous un autre nom que celui de l'évêque de Néocésarée. On peut le lire en effet dans les Œuvres de saint Grégoire de Nazianze publiées par Billius et Morel, à Paris, en 1609, au t. II, p. 717-724, *Ad Evagrium monachum de Divinitate oratio quadragesima quinta*. Les nouveaux éditeurs bénédictins de saint Grégoire de Nazianze, remarquant avec juste raison que cet écrit n'était pas un discours le rangèrent parmi les lettres du saint docteur, *Epistola* CCXLIII, t. II, p. 196. Cependant le savant éditeur bénédictin, dom Clémencet, ne le regarda point comme authentique, ainsi que plusieurs autres critiques de grand poids. Le savant Père Petau dit, dans ses *Dogmata theologica*, t. I, p. 137 : « Ut enim germanam esse non putem, cogit tum styli dissimilitudo, tum pedestris illius ac plebeius sermo minimeque Nazianzeni, elegantiam et granditatem redolens. » Tillemont s'exprime dans le même sens. A cause de ces motifs, cette pièce n'a pas été imprimée parmi les Œuvres de saint Grégoire de Nazianze, dans la Patrologie grecque de M. Migne (voir tome 37, le 3e de saint Grégoire de Nazianze, p. 383), mais parmi les Epîtres de saint Grégoire de Nysse, *Epistola* XXVI, t. 46, p. 1101-1108, parce que Cotelier, dans ses *Monumenta Ecclesiæ græcæ*, t. III, p. 550, l'attribue à ce Père, d'après deux ma-

nuscrits, le Codex regius 1472 et Cæsareus 706. L'opinion de M. Ryssel est vraisemblablement la seule exacte ; cependant la question ne peut pas être encore considérée comme définitivement résolue. La similitude des noms nous explique facilement la confusion qui a eu lieu entre les divers Grégoire. On a autrefois attribué aussi à saint Grégoire de Nazianze la *Paraphrase de l'Ecclésiaste* qui est certainement de saint Grégoire le Thaumaturge. L'autorité du manuscrit syriaque est fort en faveur de ce dernier pour la lettre à Evagrius ou Philagrius. L'emploi du mot *homoousia* pouvait fournir matière à une objection. M. Ryssel y répond en disant que ce mot ne se lisait que dans le titre, non dans le corps de l'écrit. Cette réponse est très juste. Nous pouvons ajouter que le titre des manuscrits grecs, qui s'intitulent « de la divinité, » avec plus d'exactitude, dissipe jusqu'à l'ombre de toute difficulté sur ce point.

Une autre affirmation de M. Ryssel nous paraît moins fondée. La traduction syriaque porte que l'écrit de saint Grégoire est adressé à Philagrius. Le savant allemand pense qu'au lieu de Philagrius, il faut lire Porphyrius et entendre le célèbre philosophe néo-platonicien, ennemi du christianisme, qui, d'après quelques-uns, avait été disciple d'Origène, de même que l'évêque de Néocésarée. Cette hypothèse ne peut guère tenir contre le témoignage des manuscrits grecs, — que M. Ryssel ne connaissait pas, quand il a publié son livre, — lesquels nomment le destinataire de l'écrit : « le *moine* Evagrius. » La preuve que le savant professeur de Leipzig donne en faveur de son hypothèse est d'ailleurs mal fondée. La version syriaque parle des témoignages des *Mathlê*. M. Ryssel explique ce mot dans le sens de *dictum obscurum* et le traduit par « alten Sentenzen, » parce qu'il y voit une allusion à la collection d'anciens *oracles* faite par Porphyre pour attaquer le Christianisme. Le mot syriaque *mathlê* ne signifie pas ici *oracles ;* il traduit le mot grec *mythos* du texte original (voir l'édition Billius, p. 718), et par conséquent les « vieux mythes » sont les fables de la mythologie grecque. Le sens ordinaire de ce mot est celui de « paraboles, fables. »

Le texte syriaque des deux écrits traduits par M. Ryssel a été publié par M. Paul de Lagarde, *Analecta syriaca*, Leipzig, 1858.

L. M.

The Likeness of Christ : *being an enquiry into the veristmilitude of the received likeness of our Blessed Lord.* By the late T. Heaphy. Edited by Wyke Bayliss. London, David Bogue, 1881, grand in-4 de 78 p. — Prix : 125 fr.

Sous ce titre, un ouvrage remarquable vient de paraître à Londres. Il forme un volume d'un grand prix et d'une rare magnificence, illustré avec luxe, non seulement à l'aide de gravures, mais encore à

l'aide d'une brillante reproduction en couleurs de peintures célèbres dans le monde entier, dont quelques-unes remontent à une haute antiquité. Après avoir examiné ce livre feuillet par feuillet, nous n'hésitons pas à proclamer qu'il offre le plus vif intérêt. L'objet que se propose l'auteur est indiqué avec suffisamment de clarté dans le sous-titre de l'ouvrage ; il est douloureux de penser que son livre, écrit d'un bout à l'autre *con amore* et qui lui a coûté de nombreuses années de travail, n'a vu le jour qu'après sa mort.

M. Heaphy qui débute dans la carrière artistique en peignant des portraits et en restaurant des tableaux, non sans habileté, était le fils de Thomas Heaphy, aquarelliste bien connu, qui fut le premier président de la Société des artistes britanniques. Le jeune homme finit par abandonner ses occupations primitives pour se livrer avec passion à la recherche de toutes les anciennes images représentant Notre-Seigneur auxquelles il pouvait trouver accès et qu'il se mettait en devoir de copier, peu importait où elles fussent. Ceci exigeait de nombreux déplacements, beaucoup d'enthousiasme et une persévérance indomptable. Ecrivain en même temps qu'artiste, M. Heaphy maniait la plume avec presque autant de facilité que le pinceau. Il s'était fait connaître dans le monde des lettres par la publication d'une des histoires de revenants les plus dramatiques qui aient jamais été écrites, laquelle publiée sous ce titre : *Le récit de M. H...* produisit une vive sensation en Angleterre, il y a quelques années. Ce livre n'était pas indigne d'être placé dans une bibliothèque à côté du roman de Lord Lytton : *Hanté et hanteurs*, lequel, au dire de Thackeray, était le meilleur ouvrage qui ait jamais paru en ce genre. Un autre récit de M. Heaphy, également bien connu de ses compatriotes, portait le titre guère moins saisissant de : *Une nuit dans les Catacombes.* L'incident qu'il y rapporte se rattache aux recherches que l'auteur dut faire lorsqu'il préparait la publication de son œuvre posthume. Il savait que dans les catacombes se trouvaient quelques-unes des plus antiques images représentant le Divin Sauveur. La plupart étaient purement symboliques et le montraient sous la forme de l'Agneau, du Poisson, d'Orphée et du Bon Pasteur. C'étaient des peintures à la détrempe ou en or sur fond de verre.

Depuis des siècles, le monde a eu connaissance de prétendus portraits de Notre-Seigneur, entr'autres de ceux attribués à saint Luc, médecin, peintre et évangéliste, à saint Pierre, le prince des Apôtres, à Ponce Pilate et à Nicodème. La renommée s'est attachée également aux effigies du Visage Céleste qui ont été imprimées par miracle sur la serviette d'Abgare et sur le voile de sainte Véronique. Disons tout de suite, à propos de l'ouvrage si intéressant et si curieux de M. Heaphy, que la plupart des prétendues images de Notre-Seigneur

qui s'y trouvent réunies sont loin d'être satisfaisantes ; — tout au contraire. Il n'y en a qu'un petit nombre parmi elles qui aient la moindre ressemblance à cette Face divinement belle avec laquelle la tradition a rendu le monde familier depuis des siècles. Que dis-je ? certaines d'entre elles inspirent presque la répulsion, à tel point qu'il est permis de douter que quelques-unes des planches soient des fac-similés comme elles en ont la prétention. Exemple : la planche n° 2 reproduite d'après le linge dans la sacristie de Saint-Pierre ; ou encore la planche n° 3, copie d'une peinture dans l'église Saint-Barthélemy, à Gênes ; ou le n° 6, qui n'est évidemment qu'une reproduction imparfaite de l'*Icon* raide et triste des Byzantins trouvée dans un fragment d'émail cloisonné sous l'église de Santa-Maria in Transtevere ; ou enfin le n° 11 qui ne donne qu'une idée incomplète de la « figure sublime » dont il est parlé dans le texte comme étant conservée dans l'église des saints Côme et Damien. En un mot, les gravures et les images coloriées de ce volume rappellent à la mémoire ce que saint Clément, saint Justin, Origène et Tertullien ont écrit touchant les apparitions de Notre-Seigneur. « Sa beauté résidait dans son âme et dans ses actions, dit Clément d'Alexandrie ; mais d'aspect il était laid. » Saint Justin le Martyr a donné de lui une description analogue, le représentant comme « sans beauté, sans gloire, sans honneur. » Origène va jusqu'à dire que son corps était « petit, mal formé, sans noblesse. » Tertullien déclare qu'il n'avait « aucune beauté humaine, à plus forte raison aucune splendeur céleste. » On dirait que ceux qui ont ainsi représenté Notre-Seigneur aient voulu le peindre, non comme Raphaël, au milieu de la gloire de la Transfiguration, mais après sa triple chute sur le chemin du Calvaire, lorsqu'il venait d'être fouetté, souffleté, couvert de crachats, en un mot, rendu méconnaissable par le sang et la poussière. Ah ! combien nous aimons mieux, mille fois mieux, combien nous trouvons plus vraisemblable, cette physionomie traditionnelle de Notre-Seigneur, reconnaissable au premier coup d'œil, telle qu'elle est descendue jusqu'à nous à travers les siècles depuis près de deux mille ans et qui le représentent aussi exactement dans son individualité physique que le récit des quatre évangélistes au point de vue spirituel. Saint Augustin, s'adressant au Rédempteur du monde dans les termes du Royal Psalmiste, s'écrie : « Vous êtes plus beau que les enfants des hommes. » Il est vrai que l'auteur de la Vulgate traduit ainsi avec une vigueur terrible les paroles d'Isaïe : « Nos putavimus eum quasi *leprosum*, percussum a Deo et humiliatum » (Is. LIII, 4). Mais ailleurs saint Jérôme, parlant pour son compte et non par la bouche d'Isaïe, dit, à propos du sacrifice d'expiation : « Il est certain qu'une flamme de feu, qu'un éclat semblable à celui des étoiles jaillissaient de ses yeux et que la majesté de la Divinité brillait sur son visage. »

Il est de toute évidence que l'image traditionnelle sous laquelle nous nous représentons les traits de Notre-Seigneur a été transmise de génération en génération par des descriptions orales ou écrites, par la gravure, par la peinture, par la sculpture, depuis saint Jean le disciple bien aimé qui fut banni à Patmos en 96, depuis Papius, évêque d'Hieropolis, qui mourut en 169, depuis saint Irénée, évêque de Lyon, mort en l'an 200 jusqu'à Nicéphore, le patriarche de Constantinople. C'est ce dernier qui nous a conservé dans une citation la merveilleuse description de Notre-Seigneur esquissée au huitième siècle par saint Jean Damascène. Jésus y est représenté comme étant de haute taille et d'une beauté frappante, ayant une vive ressemblance avec la Vierge sa mère. Sur sa chevelure blonde et légèrement bouclée aucune autre main que celle de Marie n'a jamais passé. Les sourcils sont noirs, le visage ovale, le teint pâle et olivâtre, les yeux brillants, la taille légèrement voûtée, sur toute sa personne est répandu un air de patience, de majesté, et de sagesse. » Rien ne s'harmonise mieux avec la figure que la tradition prête au Sauveur que la description que Lentulus envoya, dit-on, de sa personne au Sénat romain, à l'époque où Jésus remplissait encore sa mission de trois ans. Bien que ce morceau n'ait été révélé que vers le milieu du douzième siècle, il a un caractère de vraisemblance qui ne permet pas de douter de son authenticité. Ce portrait est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le reproduire ici. En le contemplant, on s'écrie avec un des croyants qui ont écrit dans ces derniers temps la divine histoire de Notre-Seigneur : « Oui, c'est bien là celui dont Moïse et les prophètes ont parlé, Jésus de Nazareth, le fils de Marie et le fils de David ; le Fils de l'Homme et le Fils de Dieu. Nos yeux ont vu le Roi dans sa beauté. Nous avons contemplé sa gloire, la gloire qu'il possède comme Fils unique du Père, rempli de grâce et de vérité. Celui qui a promis d'être toujours avec nous et dont la promesse n'a jamais été vaine. Celui qui pendant une trop courte existence de trente-trois ans a vécu sur la terre, qui pendant trois années de souffrances et de troubles a prêché l'Evangile ; mais dans le nom de qui, même lorsque tous les siècles seront consommés, lorsque la terre et les cieux qui existent aujourd'hui auront passé, chacun de ses fidèles enfants trouvera la paix, l'espérance et le pardon. Ce nom est Emmanuel, devant lequel tout genou fléchira sur la terre et dans les cieux, et signifie « Dieu avec nous. »

CHARLES KENT.

Neo-confessarius practice instructus, *seu methodus rite obeundi munus confessarii, in gratiam juniorum qui ad curam animarum adspirant* a R. P. Joanne Reuter, S. J. SS. theologiæ in universitate Trevirensi Doctore ac Professore publico. — Editio nova emendatior. Paris, Lethielleux, 1880, in-18 de 518 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Depuis plus d'un siècle, le *Manuel des jeunes confesseurs* par le P. Reuter est justement estimé. Les prêtres y trouvent résumé, dans un ordre simple et sous une forme claire et concise ce qu'il importe davantage de connaître pour l'exercice du ministère de la confession. C'est donc à bon droit que le libraire Lethielleux a donné une nouvelle édition de cet excellent ouvrage. Nous regrettons qu'un nombre considérable de fautes d'impression déparent cette édition. Nous aurions désiré qu'on eût ajouté à l'œuvre primitive de Reuter quelque commentaire de la Bulle *Apostolicæ Sedis*. Un confesseur doit connaître les censures et cas réservés, et cependant c'est là une des matières dont il est plus difficile de rencontrer un exposé clair et méthodique dans les livres élémentaires. Le commentaire que nous réclamons eût avantageusement remplacé l'instruction pratique sur les dispenses et autres grâces que l'on obtient du Saint-Siège. Cette instruction, placée à la fin du volume, contient des renseignements qui se trouvent dans les traités *de Matrimonio*. En outre, elle a le tort d'être vieille de cent trente ans et plusieurs des indications qu'elle donne ne sont plus exactes.

E. Pousset.

Conférences ecclésiastiques, prêchées dans un grand nombre de diocèses à propos des retraites pastorales par le R. Père Laurent d'Aoste, ex-procureur général de l'Ordre des FF. M. Capucins, etc., etc. Paris, V. Palmé, 1881, 2 vol. in-8, de xx-342 et 385 pages. — Prix : 12 fr.

Le Père Laurent d'Aoste fut, pendant trente années, l'un des prédicateurs les plus goûtés dans les retraites pastorales. Il avait réuni ses discours et en préparait la publication, quand il fut frappé par la mort : un ami donne aujourd'hui l'œuvre posthume du zélé religieux. L'auteur des conférences ecclésiastiques n'a qu'un but et qu'un plan ; lui-même nous le dit : « Voici quel a été notre plan : commenter, développer, montrer, dans son aspect pratique, cet axiome typique, si fréquemment et si universellement répété par les Pères : *Sacerdos alter Christus*. Hormis quelques discours préliminaires sur le sacerdoce, tous les autres sont affectés à présenter Jésus-Christ modèle du prêtre dans tous ses états, dans toutes ses situations, dans toutes ses fonctions, dans toute sa vie ; dans sa vie privée et dans sa vie publique ; au presbytère, dans l'Eglise et au sein de la société (tome I, p. xv). »

Ce livre a les qualités qui assurent son succès auprès des lecteurs à qui il s'adresse, c'est-à-dire des prêtres. Il est animé d'un souffle

puissant ; on sent vibrer l'âme d'un apôtre n'ayant qu'une passion : rendre plus dignes de leur sublime ministère ceux auxquels il parle et en qui il vénère le sacerdoce de Jésus-Christ. L'orateur cite sans cesse les saintes Écritures et les Pères de l'Église ; aucune proposition qu'il n'appuie sur ces divines autorités. En effet, quand on s'adresse à des hommes familiers avec les études sacrées, nul argument n'égale la force de l'Écriture et de la tradition. Le P. Laurent en fait le plus heureux usage; dans ses conférences, les prêtres trouveront d'utiles lectures pour leurs retraites spirituelles, et des modèles, des mines précieuses pour leurs sermons. Est-ce à dire que nous les trouvions parfaites? La composition est quelquefois un peu lâche ; çà et là, le plan n'est point assez net, la trame du discours pas assez serrée, la suite des idées pas assez évidente. Le style, qui a le grand mérite de la clarté, manque de noblesse et de trait. Il y a des néologismes, des mots pris en dehors de leur sens ordinaire. Ainsi, l'auteur écrit : «Grâce à leur irremplaçable bénédiction (tome I, p. xx) ; — l'irremplaçable exercice de l'Oraison (tome I, p. 303); — ce n'est là qu'un simple conseil assortissable seulement à un petit nombre (tome II, p. 303) ; — je ne parle pas de la prière, qui est comme la dynamique de l'âme, mais j'insisterai sur la mortification des sens, qu'on pourrait appeler peut-être, par une figure hardie, la mécanique spirituelle (tome II, p. 294). » Quelque correctif qu'emploie le prédicateur, ces dernières expressions ne sont ni claires, ni littéraires, ni même absolument justes. Nous reconnaissons très volontiers que ce sont des défauts de peu d'importance et que des prêtres trouveront dans ce livre tout ce qu'ils doivent y chercher : la fermeté de la doctrine, l'ampleur de l'exposition et le zèle brûlant d'une âme sacerdotale.

E. Poussset.

SCIENCES

Études sociales, par M. l'abbé Rouillot. Paris, Poussielgue, 1881. 1re série, in-8 de viii-160 p. Prix : 2 fr. 50. — IIe série, avec une lettre de M. F. Le Play, in-8 de xviii-60 p. Prix : 1 fr.

Dans la première série de ces études, M. l'abbé Rouillot examine : le devoir de l'État envers les consciences ; la solidarité qui lie l'unité domestique, l'unité municipale, l'unité politique et l'unité religieuse ; enfin la véritable mission politique du clergé. Dans la seconde, il étudie trois obstacles qui s'opposent à l'action sociale du clergé : le recrutement sacerdotal, l'influence excessive du journalisme, et la vie retirée du prêtre.

Écrit avec une libre franchise, ce livre se recommande à tous ceux que le spectacle des troubles auxquels nous assistons, ne laisse pas

indifférents. C'est une simple causerie, dit modestement l'auteur : c'est une œuvre forte et qui vient à propos, diront ses lecteurs. Ceux mêmes qui ne le suivraient pas entièrement, lui sauront gré du moins de les avoir fait réfléchir. De notre temps où l'obsession des intérêts matériels et l'engouement aveugle pour le progrès et la science, détournent trop d'esprits de l'Église et de la tradition, les études sociales sont indispensables au clergé. Il doit suivre en effet sur leur propre terrain ceux qui s'éloignent de lui, et sans abandonner ses procédés ordinaires de démonstration, il doit s'approprier en outre ceux qui plaisent à notre époque, c'est-à-dire l'observation scientifique des faits.

Dans une lettre à M. Le Play qui forme en quelque sorte le résumé de la deuxième série d'études, M. l'abbé Rouillot rappelle, avec beaucoup de force, combien d'éminents prélats et de prêtres savants, le cardinal de Bonnechose, Mgr Isoard, les RR. PP. Ramière et Lescœur entre autres, ont insisté sur le concours utile que l'École de la paix sociale, par sa méthode et ses travaux, apporte à la défense des intérêts éternels de la religion et de la société. Après avoir analysé avec une sincérité courageuse les causes du *discrédit social* du clergé, et prouvé la nécessité d'y porter promptement remède, l'auteur montre à cet égard la double mission du prêtre : l'enseignement social qui est le but, mais surtout les études sociales qui seront le moyen.

L'ouvrage de M. l'abbé Rouillot est de ceux qui font penser ; il répond à l'une des préoccupations les plus vives des esprits élevés, et indique dans le sein du clergé de France de nouveaux trésors de dévouement à la foi et à la patrie. A. D.

L'Elemosina, *studio storico e sociale,* da Fulvio Cazzaniga: Cremona, typografia, Rouzi, 1880, in-8, 462 p. — Prix : 6 lire.

Les études sociales et charitables sont en faveur de l'autre côté des monts; des ouvrages importants publiés récemment témoignent de ces préoccupations légitimes. La fortune des établissements publics est en effet menacée d'une confiscation plus ou moins déguisée ; la misère grandit sans limites et des esprits généreux se trouvent naturellement portés à étudier tout ce qui se rattache à ces redoutables problèmes. M. Fulvio Cazzaniga, de Crémone, s'est proposé d'examiner, aux diverses époques de l'histoire, la situation faite aux œuvres hospitalières ; son travail qui s'applique plus particulièrement du reste, à l'Italie du Nord et à la ville de Crémone, se divise en deux parties : l'une historique, l'autre critique.

L'auteur rend d'abord hommage au christianisme, créateur de la charité et étudie l'organisation des établissements destinés aux pau-

vres dans la primitive Église, leur développement durant toute la période du moyen âge et leur décadence en raison de l'abus des bénéfices et des commendes. Nous aurions bien certaines réserves à formuler sur les appréciations de M. Cazzaniga, mais nous ne pouvons qu'applaudir au rapprochement qu'il fait entre les mesures prises par Joseph II et celles accomplies par le gouvernement italien en ce qui concerne la spoliation des propriétés du clergé.

En 1784, Joseph supprimant dans ses états d'Italie de riches monastères, en affecta au moins les revenus à des établissements charitables, tandis que le Parlement italien, qui, dit l'auteur, confisquait en 1866 pour plusieurs centaines de millions de biens ecclésiastiques, c'est-à-dire de biens comprenant, en raison de leur origine même, une part destinée aux pauvres, ne donnait pas un *quattrino* à ces derniers.

M. Cazzaniga étudie ensuite, les actes législatifs depuis la fin du siècle dernier. Joseph II avait établi une centralisation des œuvres, leur laissant leur destination particulière ; Napoléon, en 1807, les fondit toutes en une administration nommée par le pouvoir central. Depuis 1862, ces établissements sont placés au contraire plus ou moins dans la main des municipalités. Tout en applaudissant à cette dernière forme, l'auteur voit avec peine les institutions de bienfaisance gravement menacées dans leur avenir par les prétentions de plus en plus excessives de l'État (p. 153). Il redoute que l'État ne leur enlève l'ombre d'indépendance qu'il leur laisse actuellement et qu'elles ne soient absorbées par lui, n'ayant pour s'appuyer aucune base historique et aucune base populaire.

Cet idéal était justement celui que rêvaient les Conventionnels lorsqu'ils prenaient tous les biens des hôpitaux et mettaient le soulagement des pauvres à la charge du budget.

Indépendamment de ces considérations générales, l'ouvrage de M. Cazzaniga renferme d'intéressants détails sur les œuvres existant à Crémone et, tout en se gardant de certaines théories inspirées à l'auteur par ses idées italianissimes, ce travail sera lu avec profit par tous ceux qui étudient les questions hospitalières, nécessairement incomplètes si l'on se borne à son propre pays sans profiter des points de comparaison et des enseignement fournis par les autres nations.

L. L

Traité pratique du reboisement et du gazonnement des montagnes, par P. Demontzey, conservateur des forêts. — Publié sous les auspices du ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. Deuxième édition, revue et augmentée, ornée de 105 gravures. Paris, J. Rothschild, 1882, in-8 de xxxi-528 p. — Prix : 15 fr.

Nous avons rendu compte (t.XXVI, 50) d'une *Étude* de M. Demontzey

sur les travaux de reboisement et gazonnement des montagnes. C'était un volume in-4° avec atlas, imprimé aux frais de l'État et destiné au personnel de l'administration forestière, de certains corps constitués et de personnages officiels de l'étranger. Encouragé par le succès de cet *essai*, l'auteur s'est décidé à en publier sous le titre que nous venons de transcrire, une nouvelle édition, où les plans, figures et profils sont incorporés au texte. Il a supprimé les développements d'un caractère purement administratif qui avaient moins de raison d'être dans un ouvrage de librairie destiné au grand public. Il a, d'autre part, donné plus d'importance à la partie de son travail qui a rapport aux reboisements entrepris par les particuliers. Non que les indications générales qui occupent la part principale de l'œuvre concernent exclusivement le service administratif : mais il est, pour les particuliers, à qui les dispendieux moyens d'action employés par l'Etat sont souvent peu accessibles, des facilités, des avantages, des subventions mêmes, que leur offre le gouvernement pour les encourager dans l'œuvre salutaire du reboisement ou de l'amélioration des pâturages en montagne. Il était important, à ce point de vue, de donner aux propriétaires montagnards toutes les indications pouvant leur être utiles, et c'est à quoi s'est appliqué M. Demontzey dens sa seconde édition.

Donnons une brève analyse de l'œuvre dans son ensemble.

Une description rapide des torrents dans la montagne, de leur mode de formation et d'action occupe les deux premiers chapitres. L'auteur y a appuyé son expérience personnelle des beaux travaux des ingénieurs Surell, Philippe Breton, Scipion Gras et de feu M. le conservateur des forêts Costa de Bastelica. Il passe ensuite à l'exposé des travaux d'art variés au moyen desquels on arrive à corriger, en vue de parvenir par la suite à « éteindre » les torrents ravageurs de la montagne et de la vallée, de manière à fixer les flancs instables de la première et à garantir la seconde de la chute des débris de celle-ci. C'est alors qu'apparaît l'œuvre du reboisement proprement dit destiné à rendre définitive, par l'action puissante de la grande végétation, une consolidation et une fixation des versants montagneux que l'art de l'ingénieur ne peut réaliser que pour un temps. Cette question du reboisement proprement dit occupe trois chapitres très importants où trouveront de précieuses indications, non seulement les propriétaires de terrains en montagne, mais encore tous ceux qui possèdent des bois, clairières ou des terres susceptibles de mise en valeur par voie de boisement.

Les travaux de gazonnement sont aussi étudiés. Les montagnes pastorales ont des régions situées au-dessus de la zone de la végétation forestière ; plus bas, certaines régions plus particulièrement abritées et qui sont d'ailleurs l'exception, peuvent être protégées suf-

fisamment contre l'érosion des eaux par la végétation herbacée. La topographie, la viabilité, la régime hydrographique des montagnes, puis l'entretien des travaux de correction des torrents et de reboisement des versants, la protection des jeunes plantations contre les insectes ravageurs des bois, enfin l'ordre chronologique de tous ces travaux, complètent la partie générale du *Traité pratique du reboisement.*

On arrive alors aux travaux de reboisement facultatifs, qui concernent les communes et les particuliers et à propos desquels sont développés les renseignements que nous avons signalés plus haut. Un court chapitre de *conclusions* est celui qui offre peut-être, comme vues générales, le plus grand intérêt : il fait toucher du doigt les heureuses et incalculables conséquences de l'extinction des torrents par l'effet du reboisement. Une dizaine de *notes* placées à la fin du volume, donnent tantôt des monographies de certains *périmètres* de reboisement, tantôt des descriptions d'ouragans exceptionnels ayant endommagé plus ou moins les travaux en cours ou exécutés, tantôt des données statistiques sur les effets inverses du déboisement et du reboisement quant au mouvement de la population, etc.

En résumé, ce livre offre un double intérêt : intérêt général pour tous ceux qui s'attachent aux grandes questions relatives à la prospérité rurale de la France ; intérêt spécial pour tous les propriétaires de terrains en montagne ou de sols improductifs. A part deux phrases bien regrettables et d'ailleurs assez déplacées, dans une citation d'un article du *XIXe Siècle* (page 16,) l'ouvrage de M. Demontzey ne peut mériter que l'éloge de tous les hommes spéciaux et compétents.

SALTUS.

BELLES-LETTRES

Premières satires de Du Lorens. Paris, Jouaust, 1881, in-18 de xx-212 p. — Prix : 10 fr.

Du Lorens, né vers 1580, contemporain de Régnier et de Courval Sonnet, satirique comme eux, bien inférieur à l'un, au moins égal à l'autre, n'est pas connu autant qu'il le mérite. On ne trouve sur lui qu'une courte notice dans la *Biographie universelle* de Michaud. Les lettrés feront bon accueil au livre que vient d'éditer la librairie Jouaust. Ils seront charmés de lier, dans un délicieux volume, connaissance avec un poète trop oublié. Ce volume, cependant, ne contient que les premières satires de Du Lorens, qui, publiées pour la première fois, en 1624, n'avaient jamais été réimprimées. Elles n'ont pas perdu pour attendre. M. Prosper Blanchemin avait préparé la notice qui les précède, la mort l'a empêché d'y joindre des notes souvent nécessaires, mais c'est une tâche dont M. D. Jouaust

s'est parfaitement acquitté. J'ai dit que Du Lorens était inférieur à Régnier, il n'en a ni le style original, ni l'observation si juste. Il n'a pas le talent de tracer de ces portraits qui ont souvent apparu à Boileau et à Molière comme des modèles dignes d'être étudiés. En général, Du Lorens s'en prend plus aux vices qu'aux vicieux, il le dit lui-même :

Et quand d'un peu d'aigreur mes vers je synapise
Je n'en veux pas aux sots, j'en veux à la sottise.

Cette manière de s'attaquer non à des individus, mais de personnifier les défauts, réduits à l'état d'abstractions morales, donne moins de vie à ses satires. Il a aussi une trop grande abondance d'idées de même nature, trop de facilité à aligner des vers. Souvent il a bien dit une chose, il a trouvé pour la peindre une comparaison heureuse, il affaiblit l'expression première, il diminue l'effet d'une figure bien rencontrée en délayant la pensée, en recourant à une série d'images inutiles. Ovide a quelque chose de cette abondance qui, en dépit du proverbe. finit par nuire. Du Lorens, d'ailleurs, frappe énergiquement ses vers et habituellement ses rimes sont riches. Il a vraiment une manière qui lui est propice :

Pour moy, je veux puiser de l'eau dedans mon puits,

dit-il comme Musset, qui rendra plus heureusement une idée analogue :

Mon verre n'est pas grand'mais je bois dans mon verre.

Boileau n'a jamais nommé Du Lorens. Est-ce un oubli ? Ne serait-ce pas plutôt pour ne pas mettre le lecteur sur la voie de quelques emprunts faits à son devancier

L'abbé Goujet dans sa *Bibliothèque française* a indiqué plusieurs vers de Despréaux qui dérivent de Du Lorens. La troisième satire de l'un a dû être inspirée par les *Pédants à table* de l'autre. Celui-ci, comme le fit Boileau, comme l'avait fait Juvénal, a aussi écrit une satire contre les femmes. Elle ne vaut pas une épigramme qu'il composa, dit-on, pour sa quinteuse moitié.

Ci-gît ma femme, ah ! qu'elle est bien
Pour son repos et pour le mien !

Les sujets de satires choisis par Du Lorens sont du reste ceux que, de tous temps, ont traité les poètes de son genre, les vices des grands, les égarements de l'amour, l'omnipotence de l'or... Que de vers ont été faits sur ce dernier thème, toujours de saison. Ovide, Jean de Meung, Régnier, Boileau, un vieux poète espagnol, Juan Ruiz, un vieux poète français, l'auteur du fabliau de *Dom Argent*, ont été, sur cette donnée, plus heureux que Du Lorens qui n'a guère débité que des lieux communs contre le culte du veau d'or.

La lecture de Du Lorens, intéressante par la valeur réelle du poète, a

aussi son importance comme peinture de mœurs et au point de vue de l'histoire de notre langue. En les voyant rimer ensemble, on remarquera que certains mots étaient prononcés autrement que de nos jours. Ce volume a donc tout ce qu'il faut pour mériter une place dans la jolie collection à laquelle M. Jouaust a donné le titre de *Cabinet des bibliophiles*. TH. DE PUYMAIGRE.

Histoire du théâtre en France. *Les Mystères,* par L. PETIT DE JULLEVILLE, maître de conférences de langue et de littérature françaises à l'Ecole normale supérieure. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-8 de 457 et 648 p. — Prix : 15 fr.

The passion play of Ober-Ammergau. *The great atonement at Golgotha or the story of the sufferings and death of Jesus, from the four Evangelists, with typical representations out of the Old Testament for contemplation and instruction.* The complete text translated for the first time from the German by MARY FRANCES DREW. London, Burns and Oates, 1881, in-8 de IV-116 p.

L'ouvrage de M. Petit de Julleville sur les *Mystères*, qui forme le début d'une histoire du théâtre en France, se compose de deux parties très distinctes. Le premier volume est un exposé général du sujet, distribué en treize chapitres, dont voici les titres : I. Introduction. II. Le drame liturgique. III. Le théâtre au XIIe siècle et au XIIIe ; le drame d'Adam ; Jean Bodel ; Rutebeuf. IV. Le théâtre au XIVe siècle; les miracles de Notre-Dame. V. Les mystères (1400-1550). Sens du mot mystère. Mystères mimés. VI. Cycles dramatiques. VII. La composition dans les mystères. VIII. Le style et la versification. IX. Les auteurs des mystères. X. Acteurs et entrepreneurs des mystères. XI. La mise en scène et les spectateurs. XII. Les confrères de la Passion. XIII. Décadence et fin des mystères.

Le second volume est un recueil analytique et bibliographique de tous les renseignements que l'auteur a pu rassembler sur les mystères français. Il comprend la liste chronologique des représentations dont la mention nous est parvenue, avec les indications fournies sur chacune d'elles par les chroniques ou autres documents ; cette liste est complétée par celle des représentations de mystères seulement *mimés*. Deux tables alphabétiques, l'une des localités où ont été joués les mystères, l'autre des titres des pièces, viennent ensuite. Puis l'auteur nous donne, siècle par siècle, l'analyse des drames qui nous ont été conservés. Pour le quinzième siècle, où l'abondance des mystères exige une classification spéciale, l'auteur suit l'ordre des *cycles :* Ancien Testament, vie de Notre-Seigneur, histoire des apôtres, vies de saints, mystères divers. L'analyse de chaque pièce est précédée d'une notice bibliographique faisant connaître les manuscrits et les éditions du texte et elle est suivie de l'indication des ouvrages à consulter. Une liste des mystères perdus et un glossaire destiné à faciliter la lecture des fragments

cités dans l'ouvrage, termine ce second volume, dont le caractère, très différent de celui du premier, fait qu'on s'étonne un peu d'y voir continuer, de XIV à XXIII, la série des chapitres commencée dans celui-ci.

Nous apprécierons séparément l'une et l'autre partie de l'ouvrage. L'exposé qui forme le premier volume, et qui sera de beaucoup la partie la plus lue, nous a paru un très bon résumé des notions sur la matière renfermées dans les travaux antérieurs, et de celles que l'auteur a lui-même acquises par un examen, quelquefois rapide, mais, en général, suffisamment attentif, des principaux textes imprimés ou manuscrits. Cet exposé est semé d'un grand nombre de remarques fines et judicieuses et l'on y trouve beaucoup de rapprochements de détail fort sensés et fort ingénieux. Il est écrit avec clarté, avec élégance, avec esprit, et la lecture en est très aisée et très agréable. Les citations qu'il renferme, choisies avec goût, en augmentent l'intérêt et la couleur. Il faut donc considérer ce premier volume comme un travail très digne d'estime, qui contribuera singulièrement à répandre dans le public lettré la connaissance de l'un des genres les plus importants de la littérature française du moyen âge. C'est en ce point que consiste, croyons-nous, son principal mérite. Car, pour les esprits exercés aux recherches et aux méthodes rigoureusement scientifiques, le caractère un peu hâtif et superficiel de l'exposé de M. Petit de Julleville ne pourra satisfaire entièrement à leurs exigences, et même les esprits seulement philosophiques s'apercevront bien que, dans ce volume, la matière qui en est le sujet a plutôt été observée, pour ainsi dire, du dehors, par un explorateur d'ailleurs curieux et soigneux, que pénétrée, approfondie, maniée, étudiée à fond. De là le manque de vues originales et de force organique. Quand on a lu l'exposé dont il s'agit, on a un aperçu fort juste de ce que fut le drame religieux en France au moyen âge, mais on n'a point une idée suffisamment nette de la croissance naturelle et logique de ce genre en ses progrès successifs, du lien généalogique qui unit entre eux les faits et les textes conservés et permet de suppléer ceux qui sont perdus, on n'a pas, en un mot, la connaissance exacte de l'enchaînement régulier des causes qui ont produit et développé, durant cinq siècles, cette curieuse branche de l'ancienne littérature française.

Quant au second volume, qui sera très goûté des érudits, nous estimons qu'il fait véritablement beaucoup d'honneur à M. Petit de Julleville. C'est un répertoire très précieux, une sorte de *manuel* du sujet, désormais indispensable aux travailleurs. Nous le regardons comme bien supérieur au *Dictionnaire des mystères* publié par M. de Douhet dans la collection Migne, que toutefois, nous devons le dire, il ne rend pas superflu. Ce dernier ouvrage contient en effet beaucoup

de renseignements qui n'ont pu trouver place dans celui de M. Petit de Julleville. Nous avons remarqué dans les analyses des mystères du quinzième siècle un assez bon commencement de débrouillement de la généalogie assez enchevêtrée, des textes divers du drame de la *Passion*, sur lesquels il reste encore beaucoup à faire. En revanche, un certain nombre de notices nous ont paru incomplètes et insuffisantes, décelant une étude un peu pressée et trop facile à se contenter de résultats de seconde main. Mais l'ensemble de ce répertoire et, plus généralement, l'ensemble de l'ouvrage, sans être, en aucune manière, comme on l'a dit, le dernier mot sur la matière, est, nous le répétons volontiers, extrêmement utile et extrêmement louable. Le livre de M. Petit de Julleville nous offre une preuve évidente des progrès de l'Université dans des études et dans une méthode auxquelles elle s'est montrée bien longtemps rétive. On peut mesurer ces progrès par la supériorité de ce livre sur les tentatives analogues faites antérieurement par des écrivains de même origine.

Le plus curieux vestige du théâtre religieux, qui a fleuri, au moyen âge, dans toute l'Europe occidentale, est, sans aucun doute, le jeu de la *Passion*, que représentent tous les dix ans les habitants d'Ober-Ammergau en Haute-Bavière, et qui a notamment attiré, l'an dernier, de nombreux touristes. C'est en mémoire de cette représentation que Mme Mary Frances Drew a publié une traduction anglaise du texte allemand de la pièce jouée par les montagnards. Elle a rendu par là un véritable service, non seulement à ceux de ses compatriotes désireux de fixer leurs souvenirs sur le pieux spectacle auquel ils ont assisté, ou de s'en faire une idée juste, mais encore aux érudits, à qui sa publication facilite l'étude d'un document fort important pour l'histoire du drame chrétien. Nous sommes heureux d'annoncer, en terminant cet article, qu'une traduction française du drame d'Ober-Ammergau, traduction faite sur le texte allemand, est en cours de publication dans *La Croix*, recueil mensuel qui paraît à Paris, 8, rue François Ier.

MARIUS SEPET.

Nouvelle bibliothèque classique. — *Théâtre choisi de Marivaux*, publié en deux volumes par MM. F. DE MARESCOT et D. JOUAUST, avec une préface par F. SARCEY. Paris, Jouaust, 1881, 2 vol. in-12 de XXVII-299 et 332 p. — Prix du volume : 3 fr.

Plus un auteur est célèbre et moins il y a lieu de parler longuement de la réimpression de ses œuvres. Pourquoi s'arrêter à des livres connus du lecteur et déjà maintes fois examinés ? Que dire par exemple de Marivaux qui, depuis quelque temps, a été fort remis en évidence ? Un concours académique a provoqué sur lui diverses études assez remarquables et elles succédaient au portrait si minutieusement

peint par Sainte-Beuve. Que dire du *Théâtre choisi*, dont les deux volumes viennent de prendre place dans la Nouvelle bibliothèque classique ? Que l'édition est charmante, comme le nom de l'éditeur le fait, du reste, deviner et que ces deux tomes renferment *la Double inconstance*, *le Jeu de l'amour et du hasard*, *l'École des Mères*, *le Legs*, *les Fausses confidences*, *les Sincères et l'Épreuve*. A ces comédies on aurait peut être dû ajouter *la Mère confidente* que M. Sarcey regrette et qui, justement lui fournit le sujet d'une remarque dans l'introduction placée en tête de la nouvelle édition. M. Sarcey s'est fait une réputation assez grande pour qu'il puisse être bon d'en avertir, quelques-unes de ses manières de s'exprimer ne doivent pas être prises pour modèles : « Je n'ai pas l'intention de raconter ici la biographie de Marivaux, ni même d'examiner ce *talent* sous ses diverses faces. » Je n'ai jamais vu employer le mot *talent* comme synonyme de l'écrivain qui le possède. « L'Académie a mis le dernier sceau à cette renaissance. » N'est-ce pas là une phrase digne de M. Prudhomme ? Tout en faisant ces observations trop minutieuses peut-être, je reconnais que M. Sarcey a tiré un aussi bon parti que possible d'un sujet qui semblait épuisé ; Sainte-Beuve l'a mis sur la voie d'aperçus très ingénieux, très fins ; on lit sa notice avec plaisir et profit. M. D. Jouaust, privé par la mort de son collaborateur M. de Marescot, a fait précéder cette notice d'un avertissement contenant surtout les renseignements bibliographiques, et a placé de bonnes notes à la fin de chaque tome Une explication nécessaire : on a suivi pour cette réimpression les anciennes éditions. Il en résulte, parfois, que certains mots sont singulièrement orthographiés et cette fidélité pourrait être prise pour de la négligence si l'on ne savait combien M. Jouaust tient à la correction des livres publiés par lui. TH. P.

Memoria acerca el magico prodigioso de Calderon *y en especial sobre las relaciones de este drama con el Fausto de Gœthe.* Obra que obtuvô el premio enel certamen abierto por dicha real academia su autor D. A. SANCHEZ MOGUEL. — Madrid, Tip. de la Correspondencia illustrada, 1881, in-12 de 212 pages.

Parmi les pièces de Calderon, il en est une qui, depuis quelque temps, a particulièrement attiré l'attention. Elle a été traduite trois fois en allemand, quatre fois en anglais, une fois en suédois, et en France, elle compte quatre traducteurs dont le plus ancien, comme l'a remarqué Don Sanchez Moguel, fut celui qui écrit ces lignes. Philarète Chasles s'est aussi occupé de ce drame dans une étude qu'il a intitulée *Faust en Espagne ;* l'analogie qu'il a cherché à établir entre l'œuvre de Calderon et celle de Gœthe a pu contribuer à mettre en évidence le drame du premier, et c'est à l'examen de cette prétendue

ressemblance, examen mis au concours par l'Académie de Madrid, que nous devons le travail de Don Sanchez Moguel. Ce critique démontre très bien que la pièce allemande et la pièce espagnole n'appartiennent pas aux mêmes sources. Au premier abord, on peut croire à une similitude, mais en réalité il y a plutôt une notable différence. Ce n'est que quand Faust s'est donné à l'Enfer que l'esprit malin lui fait voir Marguerite ; celle-ci ne résiste pas aux ruses du démon et si, à la fin, une voix s'écrie : « Elle est sauvée ! » c'est qu'un instant de repentir a racheté sa faute.— Cyprien a le goût des études philosophiques, ses raisonnements le conduisent vers la vérité et c'est pour l'égarer que le mauvais esprit fait apparaître devant lui la belle Justina. L'amour détermine Cyprien à faire un pacte avec Satan, mais Satan ne peut triompher de Justina parce qu'elle est chrétienne. A sa place, il ne peut livrer à Cyprien qu'une sorte de fantôme dont les voiles en tombant laissent voir un squelette. La sinistre apparition disparaît en s'écriant : « Ainsi passent toutes les joies de ce monde. » Cyprien contraint le mauvais esprit à lui dire pourquoi il est sans puissance sur la jeune fille. Elle est chrétienne, c'est là le secret de sa victoire. Cyprien croit dès lors à une religion que ses travaux lui avaient fait pressentir. Il reçoit le baptême et meurt martyr avec celle qu'il a tant aimée. La donnée, tout autre que dans la pièce allemande, est, comme on le voit, entièrement catholique. Cette différence suffirait pour établir qu'il n'y a vraiment rien de commun entre les deux drames. On ne s'explique pas que certains critiques aient pu supposer l'influence de la *Chronique de Faust*, chronique qui serait arrivée en Espagne et dont Calderon aurait profité avant Gœthe. Une telle hypothèse s'écroule d'ailleurs devant ce fait : l'histoire de Cyprien et de Justina était depuis des siècles connue en Espagne. Les recherches de Don Sanchez Moguel sur ce point capital forment la partie la plus intéressante de son mémoire. Il constate qu'il existe deux légendes sur ces saints personnages, l'une orientale et l'autre occidentale. Elles diffèrent par un détail essentiel. Dans la première, Cyprien est un magicien qui emploie des sortilèges en vue de favoriser l'amour d'un jeune homme. Il échoue et le démon lui avoue que Justina est chrétienne et échappe à sa puissance. Cyprien se convertit et trouve le martyre avec celle qu'il voulait perdre. Dans la version occidentale, le rôle de Cyprien est d'abord pareil à celui que lui donne la première légende. Mais ayant vu Justina, lui-même éprouve pour elle un violent amour et nous rencontrons la donnée qu'a reproduite Calderon. Sa pièce doit donc provenir de la légende occidentale. Très curieux sont tous les anciens documents sur les deux saints que cite Don Sanchez Moguel. Ceux que contiennent les versions espagnoles où le poète a puisé, avaient échappé à un savant très perspi-

cace, aux soins duquel on doit une bonne édition du *Prodigioso magico* (p. 59). M. Morel-Fatio, dans une récente brochure, a, du reste, reconnu cette omission avec une bonne grâce et une modestie qui n'appartiennent qu'aux vrais savants. Don Sanchez Moguel a obtenu le prix proposé par l'Académie, et c'était justice. Son livre est bien composé, bien écrit, plein de recherches curieuses, et tous ces mérites ont été justement appréciés dans le rapport que D. Victor Balaguer a fait sur l'œuvre couronnée, en tête de laquelle ce rapport a naturellement pris place. — Ajoutons que le livre de D. D. Sanchez Moguel, bien que le titre soit trop chargé, est imprimé avec beaucoup d'élégance.

TH. DE PUYMAIGRE.

Loù Gàngui, *contes, anecdotes et facéties en vers provençaux*, par FORTUNAT CHAILAN. 3e édition. Marseille, librairie nouvelle, 1882, gr. in-4 de LIX-250 p.

Il ne faudrait pas croire qu'entre l'époque lointaine où disparurent les troubadours et la remarquable renaissance littéraire qui, de nos jours, a mis en si grand relief les noms d'Aubanel, de Roumanille et de Mistral, il n'y ait pas eu de poètes composant en idiome provençal. Il y en eut beaucoup, au contraire, mais fort différents de ceux à qui ils succédaient et de ceux qu'ils ont précédés. Ces poètes intermédiaires ont écrit d'un ton familier, trivial même; ils n'ont point cherché à provoquer les hautes pensées; mais ils ont vu leur ambition satisfaite quand leurs contes, leurs facéties ont fait naître le sourire ou même l'éclat de rire sur les lèvres de leurs compatriotes. L'un des derniers et des plus célèbres représentants de cette école fut Fortunat Chailan, né à Aix en 1801, mort à Marseille en 1840. Le beau soleil du Midi n'eut pas pour lui les énervantes influences du *Far niente;* sa vie fut sans cesse occupée et de choses fort diverses qui peuvent paraître incompatibles. Il aimait les chiffres autant que les rimes, et de cette plume dont il écrivit un *Cours pratique de jaugeage des tonneaux*, il traça les joyeux vers qui composent le recueil connu sous ce titre : *Loù Gàngui*. Le Gangi est un filet de forme particulière, venu, dit-on, des Phocéens, Chailan après avoir un jour fouillé dans son portefeuille, comme le pêcheur fouille dans les mailles de ce filet pour en retirer tous les poissons capturés, ne vit rien de mieux que de donner ce nom, qui lui rappelait un de ses plaisirs favoris, à ce qui faisait son autre grand plaisir, ses vers éparpillés jusqu'alors. Ils sont encore aujourd'hui répétés par ses compatriotes et leur vogue semble justifiée par l'esprit, la bonne humeur, la verve du poète. Cependant ces petits contes, ces fables, cette comédie du *paysan et du pâtissier*, jouée avec tant de succès à Marseille, ces types populaires, perdent nécessairement à être dépaysés. Mistral, qui nous a présenté le poète de la

vieille école dans une intéressante préface, l'a très bien remarqué : « Cade païs a soun rizet. Co que fai rire un prouvençau fara souventifes frounsi lou nas au franchimand, et ço que dins Paris fai esclafi li cacalas nous fara tout-ben-just auboua lis espalo. » Le succès des vers de Chailan fut très grand en Provence : deux éditions l'ont si peu épuisé qu'on vient d'en publier une troisième, tout à fait splendide. Les vers de Chailan s'étalent sur un superbe vélin, ils sont encadrés dans de charmantes arabesques, dans des vignettes où un artiste de Marseille, M. Rave, enroule les personnages, les sites, les scènes dont le poète a parlé. Ces illustrations sont d'une teinte locale gaie comme ces belles aurores qui se reflètent si joyeusement dans la Méditerranée. Un portrait du Chailan fait face à un gracieux fontispice ; des culs-de-lampe, des lettres ornées achèvent de parer *Loù Gàngui*, et ce magnifique volume, témoignage de piété filiale, fait le plus grand honneur aux presses de M. Marius Olive. Il en a été tiré 15 exemplaires sur papier Chine, 25 sur papier Wattmann, 100 sur papier de Hollande et 500 sur vélin. Des bibliomanes en assez bon nombre pourront donc enrichir leur collection d'un beau livre de plus. Ce livre, à son point de vue purement littéraire, a, d'ailleurs, son intérêt. On s'occupe beaucoup de la poésie populaire proprement dite ; il en existe une autre qui s'y rattache et qui mériterait bien aussi d'être étudiée. C'est cette poésie un peu plus artistique et s'exprimant dans des dialectes qui, pour ne citer que quelques titres, a produit *Chan Heurlin* de Brondex, la *Nemaïda* de Rancher, le *Gàngui* de Chailan.

TH. DE PUYMAIGRE.

Lettres françaises inédites de Joseph Scaliger, publiées par PH. TAMIZEY DE LARROQUE, correspondant de l'Institut. Paris, Alph. Picard, 1881, in-8 de 428 p. — Prix : 6 fr.

La France n'est pas assez fière de Joseph Scaliger. Ce grand homme a été confondu dans l'ingrat oubli où sont tombés, pendant les deux derniers siècles, les plus illustres représentants de l'érudition classique à l'époque de la Renaissance. L'heure d'une légitime réparation semble pourtant venue pour celui au moins qui fut, par excellence, le précurseur et le modèle de cette philologie renouvelée, principal titre d'honneur de notre siècle. « On est effrayé de la gigantesque intelligence de Scaliger, » a dit Bœkh, le maître de la philologie classique en Allemagne ; et M. Cobet, l'héritier si éminent de l'école philologique hollandaise, fille elle-même de la France par Scaliger, ne craint pas de citer cet ancêtre comme le type presque accompli du critique. Il est donc urgent que la France ne laisse pas à l'étranger le privilège de l'admiration pour un de ses enfants les plus glorieux, et avant tout qu'elle apprenne à connaître, autrement que par ses notices sans

étendue et sans profondeur, les prodigieux travaux et la vie si agitée du savant agenais. On peut renvoyer les curieux à la seconde partie du volume publié par M. Ch. Nisard sous ce titre : *Le Triumvirat littéraire au XVIe siècle* ; mais malgré l'intérêt et la solidité de ce travail, il y a mieux en Allemagne où M. J. Bernays a publié une savante monographie de *Josephus Justus Scaliger* (Berlin, 1855).

M. Ph. Tamizey de Larroque vient de rendre chez nous à la mémoire trop négligée de son immortel compatriote le service le plus signalé qu'elle y ait reçu depuis bien longtemps. Il s'agit de la publication de sa correspondance française. Nulle part le caractère si personnel de Scaliger ne se révèle mieux que dans ses lettres ; nulle part aussi on ne trouve plus de renseignements instructifs et curieux sur sa méthode, ses projets, ses préoccupations, ses controverses littéraires. Aussi le recueil de ses lettres latines, publiées en 1627 par son dévoué disciple Daniel Heinsius, chez les Elzevirs, obtint-il dès son apparition un succès qui n'a cessé plus tard que dans la décadence et l'oubli presque absolu des fortes études philologiques. J'ose dire que Scaliger se montre encore mieux dans ses lettres françaises actuellement révélées, qui d'ailleurs ne font pas du tout double emploi avec le volume de 1627. Les lettres latines renfermées dans ce dernier étaient presque toutes datées de Leyde, et par conséquent des dernières années du savant critique. Au contraire, des cent vingt-quatre lettres françaises publiées par notre infatigable collaborateur, — sans parler de fragments de beaucoup d'autres lettres moins importantes, — la plupart sont de l'époque antérieure au séjour de Scaliger à Leyde, et partant de ses années les plus vigoureuses et aussi les plus fécondes, parce qu'elles furent moins absorbées par d'odieuses polémiques.

Ces lettres sont, de plus, adressées, non à des Hollandais qui nous touchent peu, mais à des Français célèbres, à Pierre Pithou, à Jacques-Auguste de Thou, à Claude Dupuy. Scaliger leur donne, avec toute la confiance et tout l'abandon de l'intimité, les détails les plus précis et les plus abondants sur tous ses grands travaux, aussi bien que sur sa vie et ses relations. Il suffit d'avertir ici les curieux d'érudition classique qu'ils ne peuvent se passer de consulter le volume publié par M. Tamizey de Larroque, pour s'édifier sur la préparation des célèbres travaux critiques de Scaliger sur Varron (1573), sur les poètes érotiques latins (1577), sur Manilius (1579), sur la chronique d'Eusèbe, sur le grand ouvrage *De emendatione temporum*, et même sur ses malheureux *Cyclometrica*, car ce grand esprit alla échouer sur la quadrature du cercle. — Des lecteurs plus nombreux peut-être chercheront l'homme et l'écrivain dans cette correspondance érudite, et ils n'auront pas à se plaindre d'y avoir recours. Le français de Joseph

Scaliger n'a pas la sobre élégance et la fermeté de son latin. Mais « une âme éloquente, » comme aurait dit Balzac, anime ce langage un peu lourd, et des saillies fréquentes lui donnent un relief saisissant. L'amitié, l'estime, l'admiration même s'y expriment avec une effusion que l'orgueil bien connu de Scaliger ne faisait pas attendre. Cet orgueil lui-même, à certains moments, peut paraître légitime autant qu'éloquent. « On ne tâche aujourd'hui, écrit-il en 1597, qu'à effacer le grand bien que j'ai fait au public. Il n'y a homme qui se puisse vanter d'avoir plus avancé les lettres que j'ai fait; je ne crains point de le dire, car il est vrai. On se sert fort bien du profit que j'ai fait au public, mais c'est en obscurcissant la mémoire de l'auteur: qui est peu de chose si avec cela on n'y ajoutait de l'envie et de la médisance (p. 317). »

Le commentaire dont l'éditeur accompagne ces importantes lettres n'offre pas moins d'intérêt qu'elles. M. Tamizey de Larroque s'excuse (p. 13) de ne pas donner « de copieuses notes, » s'obligeant en revanche, à l'exemple des deux Scaliger, à ne pas redire ce que d'autres ont dit. En effet, il n'y a que des renseignements de première main dans ces notes, souvent plus longues que le texte sous lequel elles s'étendent. Mais aussi Scaliger indique à tout instant des personnages, des livres, des faits aujourd'hui peu connus et peu aisés à retrouver. Notre excellent collaborateur a porté sur tous ces points obscurs la lumière d'une érudition spéciale immense, et qui bien rarement s'est trouvée en défaut. Voici pourtant deux petites observations: le *De exilio* cité par Scaliger (p. 153) est un traité publié en 1522 par P. Alcyonius et qu'on crut plagié de Cicéron ; — les *parénèses* grecques (citées p. 199) ne sont autre chose que les *paræmiæ* en vers grecs dont il est encore question à la page 216. Quant aux nombreuses notes philologiques, elles ont surtout pour but de compléter la partie historique du Dictionnaire de Littré, et malgré leur intérêt et leur utilité, elles ont peut-être quelquefois le tort d'attribuer une valeur française à de purs latinismes, très naturels à un homme dont le latin était, ce semble, le vrai langage. Voici, de plus, quelques méprises : *littéres* de la page 321 doit être lu *littérés* (*litteratos*) ; *tintinnabula* (p. 102) est bien un substantif latin, non un verbe français ; *pedantes* (p. 69, 75) ne devait pas être souligné : Montaigne écrivait ainsi le mot *pédants*.

Mais, à part ces minuties vraiment insignifiantes, à part aussi de fâcheuses incorrections typographiques, surtout dans les textes grecs, il n'y a qu'à féliciter M. Ph. Tamizey de Larroque du service qu'il vient de rendre, par cette belle et importante publication, à la mémoire « du plus grand des savants français, » et à l'histoire de la philologie classique, et à l'encourager pour une entreprise du même ordre qu'il annonce à la fin de son avant-propos. Il s'agit d'une nouvelle édi-

tion, naturellement très augmentée et très annotée, des *Epistres françoises de personnages illustres et doctes à Joseph-Juste de la Scala* (1624). Ce recueil est devenu rare et se paie fort cher; et cependant, au dire de Paul Colomiés, qui s'y entendait, *hunc librum sibi comparare debent omnes Scaligeriani nominis studiosi* (*Gallia orient.*). Notre savant et zélé collaborateur doit rendre cette acquisition facile aux admirateurs de Scaliger, dont le livre que nous venons de faire connaître aura certainement augmenté le nombre parmi nous.

LÉONCE COUTURE.

Etudes littéraires. *Un poète comique du temps de Molière. — La renaissance de la poésie provençale*, par SAINT-RENÉ TAILLANDIER. Paris, Plon, 1881, in-12 de 335 p. — Prix : 3 fr.

Parmi les écrivains de grand talent qu'a produits le XVIIe siècle, il en est un qui fut doué d'un esprit fort original, qui, sur bien des points, fut comme un précurseur des idées littéraires que nous avons vu s'épanouir depuis. Il comprit l'intérêt qu'il y avait pour les auteurs dramatiques à traiter des données modernes; il essaya une tragédie dont le sujet était tiré de la *Princesse de Clèves;* mais il fut forcé, par les préjugés de son temps, de déguiser ensuite ses personnages sous des noms antiques; dans une œuvre sérieuse sur l'éducation des souverains, il n'hésita pas, chose étrange en plein dix-septième siècle, à prendre ses modèles parmi les rois du moyen-âge et de la renaissance, au lieu de les choisir exclusivement dans l'ancien monde; il écrivit des romans historiques; il devina le journalisme, il composa des comédies dont trois sont charmantes, en vers souvent excellents ; il fut de plus un homme d'un caractère loyal et d'une parfaite honnêteté. Cet écrivain éminent, qui fut estimé de Louis XIV, qui, par son esprit, charmait le grand Condé, qui par tant de côtés se recommandait à l'attention et à la sympathie de la postérité, a pour ainsi dire été oublié et n'occupe pas le rang auquel il a si légitimement droit. M. Saint-René Taillandier a rendu justice à Boursault dans une série d'articles, les derniers qu'il ait écrits, publiés d'abord par la *Revue des Deux Mondes*, et qui viennent de paraître dans un volume dont je ne saurais trop recommander la lecture au public lettré. Cette étude, d'un style clair et élégant, pleine d'aperçus judicieux, illuminée par les idées les plus saines, forme un beau chapitre, chapitre non traité jusqu'ici, de l'histoire de notre littérature à l'une de ses plus brillantes époques. M. Saint-René Taillandier a divisé son œuvre en trois livres: la jeunesse de Boursault, Boursault journaliste et romancier, les comédies de Boursault. Dans cette dernière partie, très détaillée cependant, M. Saint-René Taillandier ne s'est occupé que du *Mercure galant*, des *Fables d'Esope* et d'*Esope à la Cour* : ce sont les trois chefs-d'œuvre dramatiques de son auteur. Nous nous demandons s'il n'y aurait pas

eu lieu de s'arrêter à une petite pièce intitulée : *Les Mots à la mode*; elle a son intérêt comme témoignage des variations que la langue française avait subies en peu de temps, et donne de curieux renseignements sur bien des locutions, dont quelques-unes nous sont restées, et dont d'autres n'ont eu qu'une vogue éphémère.

A la suite de ce travail sur Boursault, on a publié cinq articles s'espaçant de 1852 à 1873, et qui forment, comme l'histoire de la renaissance de la poésie provençale. Roumanille, Aubanel, Mistral, y sont examinés avec beaucoup de justesse et de soin. M. Saint-René Taillandier mêle aux éloges des critiques qui semblent parfaitement fondées : il signale notamment quelques passages où l'enthousiasme méridional s'accentue un peu trop, et qui paraissent faire supposer que pour certains félibres la petite patrie passe avant la grande.

TH. P.

Saggi di critiche letterarie, par ALBERTO RONDANI. Florence, tipografia della *Gazetta d'Italia*, 1881, in-12 de 456 p. avec un portrait de Jacopo Sanvitale. — Prix : 5 fr.

M. Rondani qui, à ses débuts dans la vie littéraire, en 1871, se révélait comme poète, s'est, dans ces dernières années, occupé exclusivement de critique. Des articles donnés aux principaux périodiques de sa patrie lui ont mérité en Italie une réputation dont le volume que nous avons sous les yeux est fait pour prouver la légitimité. Ce volume commence par une étude sur Jacopo Sanvitale dont nous avons en vain cherché le nom dans l'*Histoire de la littérature contemporaine en Italie*, de M. Amédée Roux. « Latiniste à quinze ans, helléniste à vingt, patricien et conspirateur, poète et mécanicien, philologue et agronome, catholique et mesmeriste, et par dessus tout italien,» Sanvitale fut un homme singulier et remarquable; il était digne de la longue notice que M. Rondani a écrite sur lui. A cet ample morceau succèdent des recherches sur le séjour assez peu connu que Pétrarque fit en 1311 à Selvapiana, lieu qu'on rencontre sur les bords de l'Enza, à une vingtaine de kilomètres de Parme. Viennent ensuite des considérations sur la *Divine Comédie*, que M. Rondani regrette de ne pas voir plus sérieusement étudiée dans sa patrie, tandis qu'au dehors, en Allemagne surtout, elle est l'objet de tant de travaux importants. M. Rondani revient ensuite à Dante, à la fin de son volume, à propos des illustrations de Scaramuzza, car M. Rondani a d'abord été surtout un critique d'art et des plus distingués. Ces illustrations le conduisent à examiner minutieusement, vers par vers pour ainsi dire, les chants les plus célèbres de l'*Enfer*, l'épisode d'Ugolin, celui de Farinata et celui de Françoise de Rimini. Ce travail est à recommander à tous les écrivains qui voudront encore s'occuper de Dante. Il y a là une quan-

tité d'aperçus justes et ingénieux. Les *Saggi di critiche* contiennent en outre un examen de la traduction qu'Occioni a faite de Silius Italicus et une étude sur Giuseppe Revere, étude ayant pour motif les *Bozetti alpini*, l'œuvre qui a le plus contribué en Italie à la célébrité de cet écrivain, peu connu de ce côté-ci des Alpes, et qui, comme beaucoup de littérateurs, ses contemporains, joua son rôle dans les conspirations, les sociétés secrètes et les événements qui ont transformé l'Italie.

TH. P.

HISTOIRE

Histoire universelle de l'Église catholique, par ROHRBACHER, continuée jusqu'à nos jours par l'abbé GUILLAUME, professeur au grand séminaire de Verdun. Nouvelle édition avec des notes et éclaircissements d'après les derniers travaux. Tomes VII et VIII. Paris, V. Palmé, 1880, 2 vol. gr. in-8 de 636 p. et 672 p. — Prix de l'ouvrage entier (12 vol.), par souscription : 75 fr.

L'*Histoire de l'Église* par l'abbé Rohrbacher est, nous l'avons dit en rendant compte des premiers volumes de cette nouvelle édition, suffisamment connue et appréciée. Elle a ses défauts, mais évidemment elle a ouvert une voie nouvelle aux études catholiques et jusqu'à ce qu'elle ait été remplacée par une autre histoire qui contienne avec plus de précision dans l'érudition et des recherches plus nouvelles, le même souffle catholique, on la réimprimera et on la lira. M. l'abbé Guillaume a bien compris qu'il y avait besoin sur plusieurs points de notes complémentaires et il a accepté cette tâche de les rédiger, labeur ingrat s'il en fût! On n'a pas voulu toucher au texte de Rohrbacher, je le regrette, mais aussi quelle main délicate il eût fallu pour remanier le texte en le rectifiant sans lui faire perdre sa valeur! M. l'abbé Guillaume eût été capable de le tenter : il a mieux aimé rejeter à la fin de chaque volume une série assez nombreuse de notes. Le tome VII contient quarante-sept pages de ces notes, et le tome VIII soixante-six. Quelques-unes sont importantes. L'annotateur n'hésite pas à blâmer Rohrbacher d'avoir accusé sévèrement les papes d'Avignon d'avoir manqué à la véritable mission de la papauté : c'est là une de ces exagérations comme il s'en rencontre sous la plume de l'abbé Rohrbacher. M. l'abbé Guillaume rappelle justement les appréciations où l'auteur des *Analecta juris Pontificii* montre que les Papes ne résidèrent pas dans les Etats du roi de France, mais dans un domaine appartenant à l'église romaine, qu'ils y exercèrent en toute plénitude l'autorité suprême, qu'en se rapprochant de la France ils étouffèrent le mauvais levain que la querelle de Boniface VIII avait excité, etc... Au sujet des Templiers, M. l'abbé Guillaume analyse les pages de

M. Boutaric sur ce sujet et le mémoire de M. Loiseleur sur leur doctrine secrète. Il défend avec le P. Desjardins la bulle *Unam sanctam* contre l'abbé Mury et le P. Damberger, qui en nient l'authenticité. M. l'abbé Guillaume n'a pas de peine à rectifier, d'après les travaux de M. Loth, l'opinion de Rohrbacher au sujet de l'auteur de l'*Imitation*, le fabuleux Gersen. Je rencontre une analyse de l'étude de M. Paul Fournier sur les conflits de juridiction, du mémoire de M. Riant sur la quatrième croisade, etc. Bref, il est certain que M. l'abbé Guillaume, au courant des plus récentes et importantes publications, comme celle de M. l'abbé Horoy sur Honorius, etc., a amélioré beaucoup cette édition. Je regrette que les notes n'aient pas été mises au bas des pages : elles auraient pu mieux corriger et compléter le texte primitif. Elles auraient pu être plus nombreuses : lorsqu'on a la science de l'abbé Guillaume, il ne faut pas craindre de la prodiguer.

Dans les volumes suivants, M. l'abbé Guillaume devra bien examiner si, en même temps qu'il attaquait le Gallicanisme coupable, l'abbé Rohrbacher, par ses attaques contre les Rois en qui se personnifiaient le Gallicanisme, n'a pas contribué à enlever du cœur du clergé son attachement traditionnel à la Royauté française. On peut expliquer des entraînements funestes comme les a expliqués le comte J. de Maistre. Nous souffrons de l'absence de principes politiques. L'*Histoire de l'Eglise*, écrite par l'abbé Rohrbacher, n'a-t-elle pas contribué à éteindre ce vieil amour pour nos Rois ? M. l'abbé Guillaume devra, ce me semble, montrer quelles ont été sur ce point les exagérations de l'abbé Rohrbacher. H. DE L'E.

Histoire de l'empire ottoman, *depuis les origines jusqu'au traité de Berlin*, par le Vte A. DE LA JONQUIÈRE, ancien professeur d'histoire à l'école impériale de Coumbar-Hané à Constantinople. Ouvrage contenant 4 cartes. Paris, Hachette, 1881, in-12 de 670 p. — Prix : 6 fr.

Ce volume appartient à la collection d'*Histoire universelle* publiée par une société de professeurs et de savants, sous la direction de M. V. Duruy, et nous croyons qu'il est destiné à y prendre une place honorable. C'est une œuvre sérieuse, dont nous nous plaisons à louer la science, en même temps que l'ordonnance pleine de logique et de clarté.

Avant d'entrer dans son sujet, l'auteur a la précaution de nous présenter le peuple dont il va nous raconter l'histoire et, dans une première partie intitulée : *l'Islamisme et les Turcs*, qui est comme une sorte d'introduction, il nous donne des notions précises sur la *géographie* et l'*ethnographie* de la Turquie et nous fait la genèse des doctrines et des mœurs de l'Islamisme. La deuxième partie, c'est l'histoire de la *conquête*, et nous voyons s'élever l'empire ottoman, sur les

ruines de l'empire Byzantin renversé. Cette partie va de 1224 à 1520. Dans la troisième partie, l'empire ottoman est à son apogée, et Suleyman Ier domine cette période, qui se clôt bientôt après la journée de Lépante. Avec la quatrième partie, nous arrivons au dix-septième siècle ; déjà la décadence s'accuse et, quand le dix-huitième siècle s'achève, il semble que la Turquie ne compte plus. Cependant, dans la cinquième partie, qui est bien caractérisée par son titre : *les Réformes*, et va de 1757 à 1839, on voit encore apparaître une grande figure, Mahmoud II qui, dans des circonstances difficiles, sut déployer beaucoup d'énergie et de courage. C'est l'époque de la guerre de l'indépendance grecque et de la révolte de Méhémet-Ali. La sixième partie est de l'histoire tout à fait contemporaine. L'auteur y expose les diverses phases de cette difficile question d'Orient dont la solution se fera peut-être encore longtemps attendre, et trace en finissant un tableau fort intéressant de l'état actuel de la Turquie. Le volume se termine par une bibliographie fort détaillée et par un index géographique qui, dans un voyage à travers un pays dont les noms nous sont malheureusement trop peu familiers, peut rendre les plus grands services. Quatre cartes, gravées par Erhard, et présentant, la première la *formation de l'empire ottoman*, la deuxième l'*ethnographie de la Turquie d'Europe*, la troisième et la quatrième l'*état de la Turquie d'Europe et de la Turquie d'Asie après le traité de Berlin*, nous aident à nous reconnaître au milieu des récits nécessairement un peu compliqués de cette histoire. En résumé, l'*Histoire de l'empire ottoman* est un ouvrage intéressant et bien fait. P. Talon.

Les Origines chrétiennes de la Gaule, par Dom François Chamard, Bénédictin de l'abbaye de Ligugé, de la congrégation de France (Extrait du *Contemporain*). Paris, Levé, 1881, in-8 de 64 p. (N'est pas dans le commerce.)

Voilà plus d'un an que je suis avec intérêt, dans le *Polybiblion* (t. XXVI, p. 428 et t. XXVIII, p. 534 et 535), la discussion qui s'est élevée entre l'abbé de Meissas d'une part, et d'autre part le P. Marin de Boylesve, Dom Chamard et Dom Piolin, au sujet de l'apostolicité des églises des Gaules, et spécialement de la mission de saint Julien au Mans. *Seul contre trois*, comme le survivant des Horaces, M. de Meissas attaque ses adversaires, bien plutôt qu'il ne se défend lui-même, avec une impétuosité qui a fait plus d'une blessure à la charité. Aujourd'hui, le savant historien des *Eglises du monde romain*, Dom Chamard, reparaît sur le terrain de la lutte, et s'efforce de raffermir sur ses bases l'édifice historique que M. de Meissas a essayé de détruire par maints assauts. Cette réplique est fort remarquable : elle brille par son érudition et par sa clarté, aussi bien que par sa bonne ordonnance, et elle ne s'écarte pas un instant des conditions de cour-

toisie et de modération que M. de Meissas avait, à mon gré, un peu trop oubliées. Après avoir déterminé les limites de la prédication de l'Évangile pendant la période apostolique et démontré que les Gaules y doivent être comprises, en s'appuyant des textes d'Eusèbe, de Lactance, de Tertullien et de saint Cyprien, le savant auteur s'attache à réfuter les objections tirées par son contradicteur des mœurs et des idées religieuses de la Gaule, de son isolement du monde romain et de son ignorance de la langue latine, instrument de la prédication chrétienne ; il s'efforce de préciser le sens et la portée des textes sur lesquels il s'appuie et d'expliquer le silence des auteurs contemporains sur ce grave problème. La question de la multiplicité des évêchés en Gaule est ensuite étudiée d'une façon spéciale, et l'auteur termine en réfutant une difficulté élevée, au nom de l'épigraphie, contre les assertions des partisans de l'*apostolicité*. Je ne dis pas bien entendu que rien ne reste des attaques de M. de Meissas contre l'école légendaire ; le lecteur en décidera. Pour moi, j'analyse des études qui m'intéressent vivement ; mais si l'on me demande quel est le vainqueur dans cette lutte, je me récuse n'ayant pas qualité pour donner la solution de ce grave débat. Le nouveau travail de Dom Chamard est très intéressant, et lui fait le plus grand honneur ; ce sera ma seule conclusion.

P. Talon.

Souvenirs du règne de Louis XIV, par le comte de Cosnac (Gabriel-Jules). Tome VIII. Paris, Henri Loones, 1881, in-8 de 440 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. de Cosnac, dans un *Avis au lecteur*, leur annonce que ce huitième volume termine la première série des *Souvenirs du règne de Louis XIV*. Il ajoute que la continuité de ses recherches, en lui procurant la connaissance d'une foule de documents inédits, l'a entraîné à des développements inattendus ; qu'il en a conçu quelque effroi pour l'immensité de son œuvre, si elle était continuée dans les mêmes proportions, et qu'il n'abordera que par épisodes plus abrégés la suite du grand règne. Espérons que la nouvelle série des *Souvenirs* formera autant de volumes au moins que la première. Espérons aussi que cette nouvelle série sera non moins intéressante et non moins instructive que celle qui vient d'être si heureusement complétée par le volume dont nous venons rendre compte.

Ce volume renferme le récit des événements accomplis depuis le mois de juillet 1653 jusqu'au mois de novembre de la même année. Nous assistons d'abord au siège de Libourne, et M. de Cosnac trouve l'occasion, dès les premières pages, de rectifier, à l'aide d'un document inédit, une erreur de la *Gazette*, d'après laquelle il n'y eut point de capitulation : or, cette capitulation est conservée aux Archives

nationales (KK 1220, folio 826). Du siège de Libourne, l'auteur nous transporte au siège de Bordeaux. Il raconte avec des détails nouveaux tout ce qui se passa soit dans la ville, soit autour de la ville. Puis vient l'histoire des négociations à la suite desquelles la paix fut proclamée (31 juillet). Aux personnages que nous faisaient si bien connaître les précédents volumes (le duc de Vendôme, le duc de Candalle, le duc de Saint-Simon, Lenet, l'abbé de Guron, le comte d'Estrades, le P. Berthod, le P. Ithier, Daniel de Cosnac, etc.), se joignent des personnages que nous ne connaissions pas encore, notamment (p. 23), « un homme dont la merveilleuse souplesse et l'habileté dans l'intrigue ont fait la célébrité, » Jean Hérault, sieur de Gourville, secrétaire du duc de La Rochefoucauld. Le récit est partout des plus animés et des plus agréables : on y trouve, à côté de saisissantes révélations, de piquantes anecdotes, comme celle de la belle Mme de Calvimont quittant Bordeaux portée en trousse par un exempt des gardes du prince de Conti. Le volume est enrichi de curieuses lettres inédites, et d'importants mémoires également inédits, parmi lesquels nous signalerons le *Mémoire particulier et secret pour messieurs les ducs de Vendosme et de Candalle contenant ce qu'ils auraient à observer lors de la réduction de la ville de Bordeaux*. On remarquera, entre tous les chapitres, celui qui est intitulé : *Conclusion de la période de la Fronde* (p. 187-238). M. de Cosnac s'y montre critique bien judicieux : il examine tour à tour les ouvrages qui ont précédé le sien : l'*Esprit de la Fronde*, par Mailly ; le *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire ; l'*Histoire de la Fronde*, par le comte de Sainte-Aulaire ; l'*Histoire de la France sous le ministère du cardinal Mazarin*, par M. Bazin ; la partie relative à la Fronde des Histoires de France de MM. Dareste, de Genoude, Henri Martin, Michelet ; l'*Histoire de la République d'Angleterre*, par M. Guizot ; *Madame de Longueville pendant la Fronde*, par M. Cousin ; *la Misère au temps de la Fronde*, par M. Feillet ; l'*Histoire du règne de Louis XIV*, par M. Gaillardin ; le *Cardinal de Retz et l'affaire du Chapeau*, par M. Chantelauze. On regrette qu'il ait oublié le récent et si considérable ouvrage de M. Chéruel : *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*. Après avoir très bien apprécié les travaux de ses devanciers, M. de Cosnac revient sur son propre travail, disant noblement (p. 232) : « Nous avons écrit cet ouvrage pour la vérité et non pour la popularité, qu'il nous eût été facile d'obtenir si nous avions fait tourner nos longues et patientes recherches au profit d'une thèse qui eût consisté à flatter les passions de notre époque. »

Nous ne ferons qu'indiquer un appendice, des plus riches en documents inédits, appendice qui s'applique tantôt à tel ou tel volume, tantôt à l'ensemble des volumes publiés (p. 239-313), et d'abondantes

tables (table générale des documents inédits contenus dans tout l'ouvrage, table générale des noms et des matières pour les huit volumes, etc.).

Nous ne nous séparerons pas des *Souvenirs du règne de Louis XIV* sans avoir félicité M. de Cosnac de l'éminent service qu'il a rendu aux études historiques, en consacrant huit bons et beaux volumes à cet épisode de la Fronde qu'il a traité d'une manière plus complète que personne, et en rajeunissant le sujet par ses nombreuses découvertes. Si l'on rapproche de ces huit volumes l'édition qu'il donne des *Mémoires* du marquis de Sourches (nous avons sous les yeux l'*Introduction* à ces précieux mémoires, introduction qui est des plus recommandables), on peut déclarer en toute assurance que nul n'aura mieux mérité des amis de l'histoire du grand siècle. T. DE L.

Une mission militaire en Prusse en 1786. — *Récit d'un voyage en Allemagne et observations sur les manœuvres de Postdam et de Magdebourg*, publiés d'après les papiers du marquis de Toulongeon, par JULES FINOT, ancien élève de l'Ecole des Chartes, et ROBERT GALMICHE-BOUVIER, ancien officier supérieur de l'armée territoriale. Paris, Didot, 1881, in-12 de 396 p. — Prix : 4 fr.

Les archives départementales recèlent encore bien des documents inédits et curieux. La bibliothèque de Vesoul possédait un manuscrit renfermant la relation d'un voyage en Allemagne en 1786 et des observations sur l'état de l'armée prussienne à cette même époque. Mais le manuscrit était anonyme, et ce n'est que tout récemment qu'en le comparant avec les papiers du marquis de Toulongeon, conservés aux Archives de la Haute-Saône on a pu constater qu'il émanait de la même plume. Le marquis de Toulongeon, qui plus tard joua à l'Assemblée constituante un certain rôle, à propos duquel il a été souvent confondu avec son frère le vicomte, était allé en 1786, soit de son plein gré, soit chargé d'une mission, mais en tout cas accompagné par un certain nombre d'autres officiers supérieurs français, étudier sur place l'organisation de l'armée prussienne. Ce fut là l'occasion du voyage dont le récit est publié aujourd'hui et des observations militaires qui l'accompagnent. Le récit, qui n'était vraisemblablement pas destiné à la publicité, est écrit avec une certaine négligence, mais contient en somme des détails curieux sur les petites cours d'Allemagne à cette époque, sur Berlin, sur les principaux personnages et la famille royale de Prusse, particulièrement sur le prince Henry, cet adversaire redoutable de nos armées mais toujours sympathique à la France, et sur l'étrange manière de vivre du grand Frédéric pendant les derniers temps de son existence. La partie militaire échappe absolument à notre compétence ; nous croyons cependant qu'elle sera lue avec intérêt par les hommes du métier, et qu'ils remercieront les édi-

teurs de l'avoir publiée. Nous n'y relèverons, quant à nous, que cette phrase, qui nous paraît typique, et qu'on ferait peut-être bien de méditer dans un pays où l'on s'engoue si facilement des innovations étrangères.

« Chaque pays, chaque régime. *On ne peut avoir en France qu'une armée française.* On ne change pas les mœurs d'un pays avec les plus belles ordonnances : il faut se contenter d'en tirer le meilleur parti qu'il est possible. »

M. DE LA ROCHETERIE.

Journal d'une bourgeoise, pendant la Révolution, 1791-1793, publié par son petit-fils EDOUARD LOCKROY. Deuxième édition, Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-12 de XI-360 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est profondément instructif : il montre ce que les théories de Rousseau et les idées révolutionnaires peuvent faire d'une mère tendre et dévouée, d'une femme intelligente et *sensible :* c'est le mot à la mode à cette époque. La mère, après avoir suivi son fils d'un œil attentif et anxieux pendant son éducation en France et en Angleterre, finit par lui écrire : « Oublie un peu la majesté paternelle et ne vois en lui (ton père) que l'ami. Fais-en de même avec moi. Toutes ces limites du froid respect que les pères et mères placent entre eux et leurs enfants, glace la tendresse en la comprimant. Mon enfant, nous sommes des *amis égaux, en droits, en devoirs, en sentiments.* » C'est la négation du plus tutélaire des principes d'autorité, le principe d'autorité paternelle.

La femme, le 2 septembre 1792, au plus fort des massacres, écrit cette phrase froide et tranchante comme un glaive : « Quand on veut la fin, il faut vouloir les moyens ; *point d'humanité barbare.* Le peuple est levé, le peuple, terrible dans sa fureur, venge les crimes de trois ans des plus lâches trahisons. » C'est la négation de toute humanité ; une femme qui écrit de telles phrases est bien près d'être une des tricoteuses de Robespierre.

Nous ne ferons pas d'autres citations : celles-là suffisent. Nous n'ajouterons qu'un mot : c'est que cette femme, manifestement intelligente, est tellement aveuglée par ses passions révolutionnaires qu'elle ajoute foi aux bruits les plus absurdes. Les complots les plus insensés et les plus odieux sont crus par elle, quand on les attribue à la cour. Marie-Antoinette c'est Médicis ; Louis XVI, le bon et faible Louis XVI, c'est Néron ! Les grands et les riches — car à la fin la richesse aussi est un crime — ont tous les vices, et le peuple ou plutôt la populace — car nous ne pouvons pas appeler peuple les massacreurs de septembre — la populace a toutes les vertus.

Et si, de ces lettres de 1791 et 1793, on se reporte aux premières, à celles de 1785, qui peignent sous des traits aimables et gais la vie de

province, à la fin du dix-huitième siècle, on jugera le chemin parcouru en si peu d'années. Nous le répétons : ce livre est très instructif.

M. DE LA ROCHETERIE.

André Chénier et les Jacobins, par OSCAR DE VALLÉE. Paris, Calmann-Lévy, 1881, in-12 de IV-328 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce n'est pas le poète que M. Oscar de Vallée envisage ici dans André Chénier, c'est le polémiste, et, si je puis ainsi parler, l'homme politique. Sincèrement épris de la liberté, enthousiaste des réformes de 1789, André Chénier a répudié et combattu tous les excès de la Révolution et il l'a fait avec un entrain, une verve, une indignation admirables. Infiniment moins connues que ses poésies, à peine lues de nos jours, ses œuvres en prose ne le cèdent en rien à ses œuvres en vers ; elles ont imprimé au front des Jacobins une flétrissure qui ne sera pas moins immortelle que celle de ses ïambes. Déjà M. Becq de Fouquières, un des admirateurs passionnés du poète, les avait réunies et publiées en volume. Aujourd'hui M. de Vallée les replace dans leur cadre, en retraçant le tableau politique des événements au milieu desquels elles se sont produites ; c'est l'histoire de deux années de la Révolution, étudiées dans les écrits d'André Chénier. Etude singulièrement attachante et émouvante ; car au bout de cette polémique si ardente et si courageuse, on ne peut s'empêcher d'apercevoir le but fatal, l'échafaud. Mais étude singulièrement instructive ; car un grand nombre des articles d'André paraissent écrits de nos jours ; qu'on change quelques mots seulement, quelques noms surtout, et ils deviennent une actualité : tant, dans notre pauvre pays de France, les révolutions et les révolutionnaires se ressemblent, même à quatre-vingt-dix ans de distance ! Nous ne voudrions pas affirmer que l'éminent sénateur qui a écrit ce beau volume n'ait pas été attiré vers cette étude précisément par cette ressemblance ; en tous cas elle apparaît à chaque page de son livre. Quoi qu'il en soit, et quelles qu'aient été les préoccupations de M. Oscar de Vallée, félicitons-nous de l'œuvre qui en est sortie. Elle n'est pas seulement un hommage à la mémoire si pure d'André Chénier, qui trouve aujourd'hui, pour une partie de sa vie qui était un peu restée dans l'ombre, un illustre historien ; c'est aussi une leçon de politique, où les enseignements du présent s'éclairent de l'expérience terrible du passé. Dieu veuille qu'ils soient écoutés !

M. DE LA ROCHETERIE.

Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIIIe siècle. Nouvelle série avec introduction, notices et notes, par M. DE LESCURE. — *Mémoires sur les Assemblées parlementaires de la Révolution.* Tome II. *Convention.* Paris, Didot, 1881, in-12 de 436 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume ne justifie pas complètement son sous-titre : *Convention*, car des deux réimpressions qu'il contient, la seconde seule et la moins étendue, se rapporte à l'histoire de la Convention. La première partie du volume, les *Mémoires de Montlosier*, se rapporte à la Constituante; commencés en 1789, ces mémoires se terminent à la proclamation de la Constitution. Il existe bien une suite, mais cette suite est encore inédite, et nous nous associons bien volontiers au désir exprimé par M. de Lescure, pour que la famille qui en est dépositaire, faisant taire les scrupules qui l'ont retenue jusqu'ici, livre enfin à la publicité ces pages inédites de son illustre aïeul. En dépit des entraînements de la fin de sa vie, M. de Montlosier est une figure qui a trop de relief pour qu'on n'aime pas à l'envisager sous toutes ses faces. Et d'ailleurs cette partie inédite doit se rapporter à une époque d'un grand intérêt, pendant laquelle l'éloquent exilé a dû beaucoup observer et qu'il a désignée lui-même dans sa préface par ces mots : « l'émigration, la campagne de Champagne, mon séjour à Bruxelles, etc. »

La seconde œuvre réimprimée dans ce volume est les *Mémoires de Durand de Maillane;* encore un Constituant, mais qui est devenu ensuite un Conventionnel. A la Convention, il est vrai, son rôle a été bien plus effacé qu'à la Constituante. Dans la première Assemblée il avait été un des principaux auteurs de la déplorable Constitution civile du clergé. A la Convention, il a fait comme Siéyès : il a *vécu*. Il fait cependant mieux que Siéyès ; car il a eu le courage de ne pas voter la mort du Roi, et au 9 thermidor il a été un des chefs de cette Plaine dont le concours, brigué par tous les partis, a décidé la chute de Robespierre; mais ensuite il a fait peu parler de lui. Ses mémoires, assez courts et peu développés, s'arrêtent à la fin de la Convention, époque où, sans renoncer encore à la vie publique, il rentre pourtant à peu près dans l'oubli. M. DE LA R.

Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris, *avec le journal de ses actes*, par H. WALLON, membre de l'Institut. Tome V. Paris, Hachette, 1881, in-8 de 460 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce nouveau volume de M. Wallon comprend la période qui s'étend du 21 messidor an II au 25 vendémiaire an III. Ce sont les derniers excès, la chute, le commencement de l'expiation. L'invention sanguinaire de la conspiration des prisons, dont nous avons vu les débuts

dans le précédent volume, amène au tribunal révolutionnaire comme un surcroît de *fournées* ; après celles du Luxembourg, voici celles des Carmes et de Saint-Lazare ; Saint-Lazare où périt une des plus touchantes et des plus glorieuses victimes, André Chénier. C'était le 7 thermidor, deux jours avant la chute de Robespierre. M. Wallon s'étend longuement sur cette chute ; il la raconte en détail, d'après les documents les plus certains, et en particulier d'après le beau livre de M. Ch. d'Héricault. C'est que la chute de Robespierre, c'est la fin de la Terreur, et le coup le plus rude porté au tribunal révolutionnaire dont le président Dumas est arrêté sur son siège en même temps que l'*Incorruptible*. Quoi qu'aient pu dire ses apologistes, Robespierre, aux yeux de la France, personnifiait la Terreur. Et cela est si vrai que, quoique le 9 thermidor n'ait point été du tout une revanche des modérés contre les sanglants, quoiqu'il n'y ait eu là en somme qu'une lutte entre des bêtes fauves qui tuaient pour n'être point tuées, et que les thermidoriens vainqueurs fussent tout aussi cruels que les triumvirs vaincus, c'est aux modérés en définitive que leur victoire a profité. Non pas immédiatement ; car on trouve encore, après le 9 thermidor, devant le tribunal révolutionnaire réorganisé — et c'est un des faits les plus curieux et les moins connus de ce nouveau volume — des condamnations tout aussi iniques, tout aussi arbitraires qu'auparavant. Quand il s'agit de nobles ou de prêtres, il n'y a pas plus de justice sous Dobsent et Deliège que sous Dumas. Mais, malgré tout, la réaction se fait ; la France oppressée respire et finit par briser les liens dont on veut l'enchaîner encore ; la question intentionnelle est posée de nouveau, ouvrant à la clémence et à l'équité une porte trop longtemps fermée ; le régime des prisons s'adoucit, un grand nombre de captifs recouvrent la liberté, et la conscience publique reçoit une première satisfaction en voyant les bourreaux assis à leur tour sur ces bancs où ils ont traîné tant de victimes. Le présent volume, dont l'intérêt est plus dramatique encore peut-être que celui des précédents, s'achève par l'acquittement des Nantais et les débuts du procès de la Commission révolutionnaire de Nantes ; le prochain, qui sera vraisemblablement le dernier et que nous attendons avec impatience, comme le couronnement de cette belle œuvre, s'ouvrira sur une des figures les plus sombres et les plus sinistres de la Révolution : Carrier.

M. DE LA ROCHETERIE.

Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris, publiée sous les auspices de l'Administration de l'Assistance publique par M. BRIÈLE, archiviste de l'Administration. Tome Ier. *Délibérations de l'ancien Bureau de l'Hôtel-Dieu,* 1er fascicule. Paris, Imprimerie nationale (chez A. Picard), 1881, in-4 de VIII-200 p. — Prix : 10 fr.

Les archives de l'Administration hospitalière de Paris, bien que

gravement éprouvées par l'incendie de mai 1871, renferment encore des documents du plus haut intérêt. Parmi ces documents figurent, en ce qui concerne l'Hôtel-Dieu, 162 registres manuscrits contenant, sauf quelques lacunes, les délibérations du Bureau de cet hôpital de 1531 à 1791 — une belle collection des comptes de 1364 à 1599 et des cartulaires du même établissement. C'est en 1878 seulement qu'il a été décidé que ces cartulaires seraient publiés dans les mémoires inédits de l'histoire de France et, à dater de 1879, les Directeurs de l'Administration hospitalière, MM. Michel Moring et Ch. Quentin, ont pris une initiative dont on ne saurait trop les louer en inscrivant aux budgets annuels les ressources nécessaires pour éditer successivement toute une série de volumes renfermant de longs extraits de ces précieux registres, ainsi que des pièces inédites choisies dans les archives encore si riches de l'Assistance et se rapportant à l'Hôpital général, aux Enfants trouvés, à l'hôpital Saint-Jacques aux pèlerins, etc.

Cette publication, dont M. L. Delisle a présenté récemment le premier fascicule à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a été confiée à un ancien élève de l'École des chartes, M. Brièle, mieux à même que personne, comme l'a constaté M. Delisle, de mener à bonne fin cet important travail puisque, depuis 1866, il est archiviste de l'Administration et qu'il connaît parfaitement et aime ses archives, sauvées en partie, en 1871, grâce à son intelligente initiative.

Le fascicule paru jusqu'ici s'applique à la période écoulée de l'année 1531 à 1674 et résume 42 registres. La lecture seule de ces 200 pages peut permettre d'apprécier l'intérêt de ces nombreux extraits qui touchent aux points les plus divers : histoire générale ; biographie ; histoire de la médecine ; situation d'immeubles dans Paris ou les provinces ; prix des denrées, des matériaux de construction ; conversions de protestants et autres questions religieuses, etc., chacun peut trouver à glaner dans cette mine féconde. Il faut donc faire des vœux, non seulement pour que l'Administration hâte la publication de ses archives, mais pour qu'elle n'hésite pas à donner le plus de développements possible à ce travail. Quelques légers sacrifices d'argent ne peuvent entrer en ligne de compte avec l'intérêt et l'utilité d'une collection dont le cadre, en s'agrandissant, permettra à un plus grand nombre de personnes de trouver des indications pour leurs recherches et leurs études. M. Brièle mène du reste de front cette publication avec l'impression du cartulaire, et l'on peut espérer que, vers le mois d'avril de cette année, le 1er volume sera complètement terminé.

Le monde des travailleurs et des savants ne saurait donc trop, par ses sympathies, encourager l'Administration de l'Assistance publique à persévérer dans la voie où elle est entrée résolûment ; si anciennement ses archives étaient pour ainsi dire fermées, elle tient à

honneur à l'heure actuelle de les ouvrir d'une manière aussi large que possible, il faut l'en féliciter et l'en remercier. L. L.

Histoire d'Ancenis et de ses barons, par E. Maillard, maire d'Ancenis, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique. Deuxième édition revue et augmentée. Nantes, Vincent Forest, 1881, in-8 de vi-720 pages.

Quelle est l'origine d'Ancenis? Est-ce une origine romaine, samnite ou celtique? Quoi qu'il en soit, il est certain que la ville remonte à une haute antiquité, et que dès le dixième siècle, elle eut son château et ses barons. Son histoire se confond avec celle de Bretagne, aux luttes de laquelle ses seigneurs, et surtout les Rieux, sont activement mêlés. Pendant cette longue période, quelques faits particuliers seuls jettent sur le nom d'Ancenis un éclat momentané. Plusieurs traités de paix y sont signés, entre autres le compromis entre le duc de Bretagne et le connétable de Clisson, la paix entre Louis XI et le duc François II, enfin la soumission du duc de Mercœur à Henri IV. Pendant la Révolution, l'importance d'Ancenis augmente, et c'est à cette période en effet qu'est consacrée la plus grande partie du volume. Placée entre l'Anjou et la Bretagne, Ancenis, qui tient pour les *Bleus*, est plusieurs fois attaquée et prise par les *Blancs*, notamment lors du fameux passage de la Loire, qui aboutit si tristement à la dispersion de la grande armée vendéenne; plus tard elle résiste avec plus de succès aux efforts des Chouans qui l'entourent. Mais que de misères pendant ce temps : les suspects emprisonnés, conduits à Nantes, souvent guillotinés, et pour ceux qui restent dans la ville, les inquiétudes de chaque instant, les exploits de la Commission de Vincent la Montagne, et pour couronner le tout, la disette et la famine!

Cette partie de l'histoire d'Ancenis est incontestablement la plus curieuse; M. Maillard y a édité ou réédité certains documents du temps, inédits ou peu connus, comme les procès-verbaux de la Commission Vincent la Montagne, déjà publiés par M. Lallié. Il ne s'est pas toutefois arrêté au 18 brumaire; il a continué son travail jusqu'à nos jours, et le volume se termine par un récit d'études sur divers personnages et diverses institutions de l'ancienne Ancenis ou de l'Ancenis moderne.

Nous aurions bien quelques réserves à faire sur certaines appréciations de l'auteur, et en particulier nous serions moins indulgents que lui pour la Convention; mais nous aimons mieux proclamer le réel intérêt de son œuvre, la consciencieuse étendue des recherches et la sérieuse impartialité de son jugement; c'est une bonne monographie de plus à inscrire sur le catalogue de l'histoire des provinces.

M. de la Rocheterie.

Les Rues d'Etampes et ses monuments. *Histoire, Archéologie, Chronique, Géographie et Bibliographie,* avec documents inédits, plans, cartes et figures pouvant servir de supplément et d'éclaircissement *aux Antiquités de la ville et du duché d'Etampes,* de dom Basile Fleureau, par Léon Marquis et avec préface par V. A. Malte-Brun. Etampes, Brière, 1881, in-8, VII-434 p. — Prix : 7 fr. 50.

Je veux commencer par louer M. Léon Marquis de l'étude considérable qu'il vient de consacrer à la ville d'Étampes : son livre porte la marque d'un esprit curieux, patient, s'intéressant vivement à tout ce qui touche à l'histoire de son pays. Les plans et les gravures qui ornent ce volume sont son œuvre, et les notes et renseignements, qui y abondent, témoignent de longues recherches qui méritent d'être signalées à l'attention et proposées à l'imitation des savants de province, malheureusement plus zélés que nombreux. S'il se trouvait dans chaque ville un érudit qui s'intéressât, comme M. Marquis, au passé de sa patrie, il est certain que, de ces recherches et de ces travaux de détails, l'histoire générale, encore aujourd'hui bien incomplète et bien incertaine en des points nombreux, pourrait tirer un très réel et très grand profit.

Ces louanges données à l'idée qui a inspiré l'étude de M. Marquis, j'aurai un certain nombre de critiques à formuler sur la façon dont il l'a mise en œuvre.

D'abord, pourquoi ce livre a-t-il pour titre *les Rues d'Étampes,* quand un seul chapitre est consacré aux rues sur les huit dont il se compose, sans compter l'introduction ? En second lieu, en dehors de l'introduction, dans laquelle l'auteur a fait une rapide esquisse de l'histoire d'Étampes, rappelant, presque toujours au moyen de citations, les principaux événements dont cette ville a été le théâtre depuis le règne de Clotaire II jusqu'à la fête nationale du 14 juillet 1881, en passant par les fêtes royales de l'ancien régime, les orgies de la Révolution, les tristesses de la dernière invasion et les concours de pompiers de la présente République, M. Marquis a adopté un mode d'exposition qui me semble nuire singulièrement à l'intérêt et à la clarté du récit. Il prend tour à tour les diverses institutions ou les faits historiques qui se rattachent à Étampes, et donne à leur sujet quelques notions rapides, mais fort peu précises ; c'est ainsi qu'il traite successivement, sous des titres variés, *des origines et de la situation de l'archidiaconé et doyenné, du bailliage, du duché, de la coutume, de la prévôté, de l'élection, de la maréchaussée, de la gabelle, de la commune d'Étampes* (je ne puis transcrire tous ces titres), consacrant à chacune de ses institutions quelques pages parfois, le plus souvent quelques lignes, sans prendre garde qu'ainsi disséquées et émiettées, ces institutions ne vivent pas, et qu'il n'est plus possible de se rendre un compte exact de leur fonctionnement. Ce n'est plus une histoire,

c'est un dictionnaire. Et puis, que de détails inutiles! Pourquoi, dans un exposé général, parler des cloches d'Étampes, sur lesquelles on doit revenir plus tard avec une complaisance peut-être un peu excessive? Quel intérêt a le lecteur à connaître le nombre des employés de la mairie, des notaires, des avoués, des huissiers et commissaires-priseurs d'Étampes, à trouver des indications sur les voitures publiques et les heures de chemin de fer, alternant avec des notions géologiques et des détails bien courts, et ceux-là trop longs, quoique brefs, sur les anciennes corporations ou la gendarmerie de l'arrondissement? Tout cela peut avoir sa place dans un annuaire ou dans un almanach : un livre d'archéologie ou d'histoire ne peut que gagner à s'en trouver débarrassé.

Après le chapitre Ier, intitulé : *Exposé général*, nous trouvons le chapitre II, consacré aux *rues d'Étampes*. L'auteur prend toutes les rues les unes à la suite des autres, les décrit, et raconte brièvement leur histoire : quoique le mode de procéder de l'auteur ait ici beaucoup moins d'inconvénients que dans l'*Exposé général*, il ne laisse pas que d'entraîner des conséquences assez singulières : ainsi, à propos de la rue Sainte-Croix, M. Marquis est amené à parler de l'église Sainte-Croix, ce qui me paraît déjà un empiètement sur un des chapitres suivants; de l'église il passe aux chanoines dont l'histoire a conservé les noms, et des chanoines à la bibliographie complète des écrits de l'un d'eux, ce qui me semble avoir un rapport assez éloigné avec la rue Sainte-Croix. Le chapitre III a pour titre : *Hameaux, routes, collines et rivières*, et traite de la voirie de l'arrondissement, des chemins de fer qui le sillonnent, des bureaux télégraphiques qui le desservent, des rivières et cours d'eau qui l'arrosent et des poissons qu'on y peut pêcher, toutes choses fort intéressantes pour les Étampois, mais ne s'adressant, je le crois du moins, qu'à un cercle de lecteurs assez restreint.

Le chapitre IV est consacré aux églises : c'est le meilleur de tout l'ouvrage. Toutefois, la description archéologique de ces monuments, la plupart si dignes d'intérêt, me paraît bien insuffisante et bien sommaire ; remercions cependant l'auteur des dessins nombreux dont il a orné ce chapitre et des inscriptions qu'il a relevées sur les pierres tombales des églises. Il y a çà et là, surtout dans les inscriptions latines, des erreurs de lecture assez grossières, que je mets charitablement au compte de l'imprimeur. Signalons une intéressante description du vitrail si caractéristique des sybilles. Le chapitre V traite du *château* d'Étampes : tout le monde le lira avec intérêt, car ce château, outre son mérite architectural, se lie à des faits historiques très curieux. Le chapitre VI contient la biographie fort courte des illustrations d'Étampes. Sous ce titre : *Notes bibliographiques*, le chapitre VII nous donne l'indication des principales publications intéressant la

ville d'Étampes : il y a là, au point de vue de l'histoire locale, des renseignements précieux. Le chapitre VIII réunit un certain nombre de pièces justificatives extraites en général des archives départementales, et un mémoire inédit, datant de 1680, et qui contient sur l'histoire de la ville d'Étampes des détails pleins d'intérêt. Une table géographique, fort utile pour les recherches, termine ce livre, dont nous avons loué l'inspiration, tout en faisant sur sa composition des réserves, que nous aurions voulu moins nombreuses, et que l'auteur nous pardonnera en raison même de la franchise qui les a dictées.

Je voudrais finir par des éloges ; cependant j'ai encore une querelle à faire à l'auteur ; dans son premier chapitre, il admet, comme très vraisemblable, l'étymologie du mot Étampes donnée par M. Dramard dans l'*Abeille d'Étampes* : suivant cet étymologiste audacieux, Étampes viendrait de *stang-paës*, pays d'étangs, et M. Marquis s'incline sans sourciller en murmurant le *Magister dixit* de l'école. Je ne voudrais pas être impoli, mais il me semble que cette étymologie n'a pas le sens commun, et je serais très curieux de savoir par quelle suite de transformations *stang-paës* aurait pu devenir *Étampes*.

Cette dernière critique faite, et elle passe par-dessus la tête de M. Marquis, je ne puis qu'encourager ce dernier à continuer ses études si intéressantes. Quand il y aura mis plus d'ordre, plus de précision, plus de clarté et qu'il se sera résigné à en élaguer un certain nombre de détails inutiles, il aura bien mérité de la science, et il prendra dans la liste des illustrations d'Étampes une place honorable et méritée.

P. Talon.

Εἰκὼν Βασιλική. **The pourtraicture of his sacred Majestie in his solitudes and sufferings.** *A reprint of the edition of* 1648, *and a fac-simile of the original frontispice, with an introduction throwing fresh light upon the authorship. of the work*, by Edward J.-L. Scott, M.-A. Oxon, assistant Keeper of mss., British museum. London, Elliot Stock, 1881, in-8 de xliii-227 pages.

Il y a des problèmes de bibliographie qui n'ont pas encore été résolus, et qui le seront peut-être un jour, grâce à la découverte de documents dont nous n'avons en ce moment aucune connaissance, mais qui dorment ensevelis sous la poussière de quelque bibliothèque ; il y en a d'autres destinés probablement à ne jamais être éclaircis, et sur lesquels il faut se résoudre à des controverses sans fin. Qui a écrit les lettres de Junius ? A qui attribuer l'*Imitation* ? Chacun naturellement a son héros préféré, et est intimement convaincu que ses adversaires ont tort ; ce qu'un observateur impartial peut admirer, c'est ce qu'il faut d'ingénuité, de talent et de bonne volonté pour défendre des sophismes et dresser un échafaudage d'hypothèses.

Le livre dont je voudrais parler ici est un curieux exemple de la pro-

position que j'avance, et comme il s'agit des Stuart, et de Charles Ier en particulier. L'animosité politique s'en est mêlée, car, au dix-neuvième siècle, les écrivains anglais prennent fait et cause pour l'ancienne dynastie tout aussi vivement que du temps du chevalier de Saint-Georges et de Flora Macdonald ; demandez plutôt à M. le professeur Brewer, ou plutôt demandez à son éditeur, car le savant illustre à qui nous sommes redevables de tant de formidables in-quarto compilés pour la collection des *Calendars*, M. Brewer, n'est plus de ce monde. Mais arrivons à l'*Eikon Basilike*, et à M. Édouard Scott, le plus récent parrain littéraire de ce curieux volume ; et en voici, tout d'abord, le titre exact : Εἰκων βασιλικη, *the pourtraicture of his sacred majestie in his solitudes and sufferings*. Le dessein de l'auteur est de justifier sa conduite vis-à-vis de la nation anglaise, de protester contre l'ingérence du peuple dans les affaires du gouvernement, et d'expliquer ce qu'il regarde comme les réformes les plus nécessaires pour mettre fin à la guerre civile et enlever aux rebelles toute excuse plausible. L'*Eikon* consiste en dix-huit chapitres qui tiennent à la fois de l'histoire et de la religion ; après avoir développé tel ou tel point, le caractère de lord Strafford, par exemple, l'écrivain termine par de pieuses réflexions convenables au sujet et qui devront lui servir de règle de conduite pour l'avenir. Quelques prières séparées forment la conclusion naturelle de l'ouvrage.

Ce petit volume, très intéressant en lui-même, l'est devenu davantage à cause des discussions politiques qui se sont élevées au sujet de l'auteur présumé. Point de doute possible, dirait-on immédiatement; Charles Ier s'exprime d'un bout à l'autre à la troisième personne ; c'est lui qui se justifie devant le public, c'est lui qui prend les révolutionnaires à partie, et discute de sang-froid les propositions émanant de la Cour du Parlement. Et bien, non ! L'*Eikon*, répondent certains critiques, est indubitablement l'œuvre du docteur Gauden, né en 1605, et mort en 1662, évêque de Worcester. *Inde iræ;* des controverses furibondes s'élevèrent de tous côtés ; Milton fut le premier à répandre des doutes sur l'authenticité du livre dans son pamphlet intitulé : *Iconoclastes*, et on comprend avec quelle jubilation les parlementaires d'abord, et les critiques ensuite adoptèrent une opinion qui enlevait au malheureux Charles Ier le mérite d'une œuvre apologétique également calme et fondée.

La politique contribua sans doute pour une large part à la popularité extraordinaire du livre dont je parle ; imprimé en 1649, quelques jours seulement après la mort du roi, il produisit immédiatement un effet inattendu, et *cinquante* éditions s'en vendirent en une année. C'est là un résultat qu'il fallait atténuer autant que possible : de là les réclamations éludées par MM. Hallam, Green, etc., en faveur du doc-

teur Gauden, girouette politique, et prélat sans la moindre valeur morale. Enfin, le docteur Wordsworth avait, dans un gros volume de lettres adressées, il y a cinquante ans à l'archevêque de Cantorbéry, victorieusement réfuté, chacun le croyait du moins, la théorie-Gauden, et prouvé péremptoirement que Charles Ier était bien et dûment l'auteur de l'*Eikon;* la dispute semblait assoupie, sinon terminée, lorsque dans la série des *Englishmen of letters*, dont je traite ailleurs, l'auteur du volume sur Milton, ayant à parler de l'*Iconoclastes*, a remis toute l'affaire en question. « On nous dit expressément que le livre fut composé par le Docteur Gauden ; il est vrai qu'aucune preuve n'est alléguée à l'appui, le biographe se bornant à dire qu'*il est possible que Gauden ait eu entre les mains quelques fragments manuscrits des méditations du roi.* Ce témoignage prouve en faveur de Charles Ier parce qu'il suppose que le monarque est l'auteur de méditations originales, hypothèse repoussée par ses ennemis ; d'un autre côté, Gauden est passablement endommagé par cette déclaration : il nie, en effet, avoir rien emprunté à son rival, l'ouvrage et le frontispice étant exclusivement et absolument composés, dessinés et rédigés par lui.»

La citation que je viens de traduire est extraite de la préface de M. Édouard Scott, maître ès arts de l'Université d'Oxford, et employé au département des manuscrits du *British Museum* ; cette préface peut passer pour un modèle de discussion critique, et elle prouve, une fois encore, combien il est dangereux de ressasser des opinions controversées sans en avoir vérifié d'abord l'exactitude. J'ai parlé plus haut d'un *frontispice;* il est reproduit en fac-simile dans la charmante édition de M. Scott, et forme un des éléments principaux pour établir l'authenticité du livre.

Le temps me manque pour suivre dans tous ses détails l'argumentation du docte éditeur ; je dirai seulement qu'appuyé sur de nouvelles pièces justificatives, il réfute la théorie Gauden de manière à ce qu'il soit impossible de l'adopter à l'avenir. Chose curieuse ! pendant que son volume était sous presse, un autre savant, M. John B. Marsh trouvait aux archives (*Record Office*) une des prières contenues dans l'*Eikon*, de l'écriture du roi, et portant la date de 1631.

Il importait, en terminant, de donner de l'évêque de Worcester une légère idée, et de montrer à quel individu, à quel saltimbanque — tranchons le mot — lord Clarendon accorda sa confiance après l'avènement de Charles II au trône. C'est ce que M. Scott a fait, au moyen d'une lettre jusqu'à présent inédite, adressée par Gauden à Henry Cromwell, fils du Lord Protecteur, et gouverneur de l'Irlande. Cette curieuse épître, pleine des expressions de la plus abjecte flatterie, mérite d'être comparée aux deux autres qu'il écrivit moins de trois ans après au Lord Chancelier Hyde et au comte de Bristol. Le plus clair

de tout ceci, en définitive, c'est que, grâce à un mensonge effronté, Gauden, qui ne se regardait pas comme suffisamment apprécié par le gouvernement de Charles II, échangea l'évêché d'Exeter contre celui de Worcester. Il avait, répétait-il à qui voulait l'entendre, écrit l'*Eikon Basilike ;* n'était-ce pas là un titre hors ligne aux faveurs de la cour ?

Quant à nous, les parties entendues, nous n'hésitons pas à nous ranger à l'avis de M. Scott, « nonobstant clameur de haro, charte normande et lettres à icelle contraires. » GUSTAVE MASSON.

El libro de la Provincia de Guadalajara, por D. JUAN CATALINA GARCIA, su Cronista. Guadalajara, Antero Conche, 1881, in-8, 5 réaux (1 fr. 25) édition commune, 10 réaux (2 fr. 50) édition de luxe.

La province de Guadalajara, l'une des plus rapprochées de la capitale de l'Espagne, n'était cependant que bien imparfaitement connue, même au delà des Pyrénées; mais elle vient de trouver, dans la personne d'un de ses fils, un historien qui a pris à tâche de mettre en lumière les monuments et les illustrations de tout genre de ce pays. Nous voulons parler de M. Juan Catalina Garcia, l'un des savants et des écrivains catholiques les plus estimés de l'Espagne. Si ce nom n'est pas plus connu en France, cela vient uniquement de ce que M. Garcia, au lieu de consacrer son beau talent à quelque grand travail d'histoire ou de littérature, s'est trouvé appelé par les circonstances à embrasser la carrière si absorbante du journaliste. Le vaillant journal catholique, le *Phénix* (depuis le 1er janvier 1882 ce journal s'appelle la *Union*), l'un des plus répandus de l'Espagne, le compte parmi ses rédacteurs principaux.

Nous croyons, sauf erreur, que le présent livre de M. Garcia est le premier travail un peu étendu qu'il livre à l'impression. Encore faut-il ajouter que nous avons ici plutôt un ouvrage de statistique et de renseignements qu'un ouvrage de style et de littérature. Ce livre se divise en effet en trois parties. La première détermine les limites de la province, énumère les rivières qui l'arrosent, les produits agricoles qu'on y recueille, les richesses forestières, minérales et autres qui en font la prospérité, etc. C'est la statistique géographique et physique du Guadalajara. La seconde a trait à la population, aux coutumes du pays, au caractère des habitants, à l'organisation ecclésiastique, administrative et militaire. C'est encore, on le voit, de la statistique.

La troisième partie présente un caractère plus littéraire : elle nous offre un résumé historique des faits principaux dont le Guadalajara a été le théâtre dans le cours des siècles, la liste des hommes

illustres, qui y ont pris naissance, celle des monuments d'architecture, qu'on y remarque, etc.

Tel quel, l'ouvrage de M. Catalina Garcia offre un grand intérêt et sera de la plus grande utilité, surtout pour la jeunesse des écoles. Il a plus d'une analogie avec les répertoires archéologiques et autres dont la plupart de nos départements sont aujourd'hui dotés.

DOM FRANÇOIS PLAINE.

Cenni storici sul S. M. Ordine Gerosolimitano, pel S. GIUSEPPE CARLO TOMASSI. Rome, 1881, in-8 de 132 p., avec notes et portrait de l'auteur.

Voici un ouvrage auquel nous ne trouvons qu'un reproche à adresser, celui d'être trop court. L'auteur nous répondra qu'il avait bien le droit de se placer au point de vue qui lui convenait le mieux, qu'il écrivait, non pour les érudits de profession, mais pour les gens du monde désireux de connaître un peu l'histoire d'un ordre à la fois militaire et religieux, dont la gloire a brillé d'un si vif éclat.

Le lecteur français surtout ne pourra manquer de parcourir avec le plus vif intérêt, ces pages éloquentes toutes empreintes de l'esprit chevaleresque et chrétien de notre vieille société européenne. Il suivra l'histoire de l'ordre depuis ses humbles débuts à l'hospice de Jérusalem jusque dans ses pérégrinations à Rhodes et à Malte. L'auteur, évidemment très versé dans l'étude des documents pontificaux s'attache surtout à faire passer sous nos yeux les passages des bulles concernant l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Parmi les documents cités, il en est qui n'ont point encore été imprimés, et M. Joseph Tomassi a le mérite d'en avoir le premier donné connaissance au public. Citons, par exemple, le projet de reconstitution de l'ordre présenté à S. S. Pie VII par Georges Grognet, de Malte, lequel était, à la fois, ingénieur et architecte. Ce précieux manuscrit se trouve conservé à la bibliothèque *Cosiniana*. Les quelques lignes consacrées à l'ouvrage de M. Joseph Tomassi en feront, je l'espère, ressortir la valeur et nul parmi nos médiévistes, comme parmi ceux qui s'intéressent aux choses de l'église ne pourra s'empêcher d'en prendre connaissance.

Ajoutons en terminant que, par un bref émané du Souverain Pontife en date du 14 février 1872, l'ordre a été entièrement restauré. Sous la grande maîtrise du comte Ceschi, actuellement en fonctions, on l'a vu rendre les plus signalés services aux blessés lors de la dernière campagne des Autrichiens en Bosnie.

H. DE CHARENCEY.

Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre occidentale, *avec des données historiques et généalogiques*, par J. GAILLIARD. — *Arrondissement de Bruges.* — Tome Ier. Première partie : *Eglise cathédrale de Saint-Donat.* — Deuxième partie : *Eglise de Notre-Dame.* — Bruges, typographie de Edw. Gailliard, 1863-1866, in-4 de 242 p. et 45 pl., 571 p. et 47 pl.

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en la séance du 2 septembre dernier, M. Egger communiquait, par la bouche de M. Ferdinand Delaunay, une note sur deux recueils d'inscriptions grecques récemment mises au jour, et il constatait que les anciens avaient coutume de faire des collections de monuments épigraphiques de leur temps. Durant bien des années les modernes n'ont pas eu le même soin, ou du moins ils n'ont pas eu la précaution de prendre les moyens d'assurer la conservation de ces recueils. A M. J. Gailliard appartient l'honneur d'avoir été l'un des premiers à colliger et à publier un corps considérable de ces documents. Il avait remarqué que généralement les histoires des villes offraient presque toutes une lacune sous ce rapport. Il se mit donc à réunir toutes les inscriptions que lui offrait la ville de Bruges, sa patrie, et après quarante ans de recherches et de travail, il se décida à publier la collection qu'il avait formée et les notes nombreuses qu'il y avait jointes. Auteur de plusieurs ouvrages considérables sur Bruges, M. J. Gailliard était parfaitement préparé pour entourer les documents qu'il publiait de tous les éclaircissements utiles. Bien plus, M. J. Gailliard avait hérité de manuscrits de famille qui ont dû l'aider puissamment (1re part. p. 22).

Une question a dû se poser tout d'abord à l'esprit de M. Gailliard : se contenterait-il de reproduire les inscriptions qui sont encore à leur place ou au moins qui subsistent toujours sur le marbre ou le bronze ? en d'autres endroits on s'est contenté de publier celles que le temps avait respectées. Notre auteur a été d'un avis différent. Mais n'était-ce pas s'exposer à donner pour authentiques des documents inventés à plaisir par quelques faussaires ? Évidemment ceux qui se sont bornés à reproduire les monuments encore subsistants ont été arrêtés par cette crainte : mais notre auteur ne l'a pas éprouvée. Pour lui, il est vrai, il y avait peu à craindre l'erreur ; il a soumis à une critique sérieuse chaque document, et avec la connaissance approfondie qu'il possédait de l'histoire de son pays, il a pu distinguer les documents authentiques de ceux qui ont été altérés (1re part., p. 207, en la note).

Il est permis de considérer ces deux recueils d'épitaphes et d'inscriptions non seulement comme un complément considérable de l'histoire de la ville de Bruges, mais de tout le diocèse et même de la Belgique entière. Nous y trouvons, en effet, spécialement dans la première partie, les épitaphes de tous les évêques et de presque tous les principaux dignitaires du clergé séculier, avec des éclaircissements

précis et circonstanciés tout à la fois. Le nombre des familles nobles dont il est fait mention est très considérable, et l'auteur ne se contente pas de donner les inscriptions, il reproduit les blasons gravés et souvent des arbres généalogiques sur des feuilles qui se déploient. A l'aide des tables et des annotations on peut facilement rétablir les branches sorties des souches féodales de tout le pays.

Ces deux volumes aussi peuvent être considérés et sont en réalité l'histoire monumentale des deux églises principales de la ville de Bruges : l'église Saint-Donat, actuellement cathédrale, et l'église de Notre-Dame, ancienne collégiale. A ce propos nous trouvons là (1re part., p. 207) un trait qui caractérise tristement notre nation. Qui est-ce qui a détruit et rasé jusqu'aux fondements l'ancienne cathédrale de Bruges ? Ce sont les Français durant les guerres de la Révolution. L'auteur le dit simplement et n'insiste pas, mais à nous, il nous est permis de déplorer des faits semblables que nous rencontrons trop souvent en lisant les histoires étrangères et qui nous font peu d'honneur.

Nous disions que cet ouvrage peut être considéré comme une histoire monumentale ; l'auteur en effet donne une vue gravée de chacune des deux églises et le plan par terre ; de plus dans ses notes il apporte tous les documents qui peuvent faire connaître le temps et les circonstances de la construction. A propos du tombeau du duc Charles le Téméraire dans l'église de Notre-Dame, on lit les détails les plus intéressants sur les dépenses faites pour l'érection de ce monument. Si l'espace nous le permettait nous aimerions à parler des quatre-vingt-douze planches que renferment ces deux volumes. Sans doute, il serait possible à l'aide des procédés tout nouveaux que la science a procurés à l'industrie de faire aujourd'hui, et à meilleur marché, des œuvres plus artistiques, mais telles qu'elles sont ces planches, par leur exactitude en général, permettent une étude fort utile des costumes ecclésiastiques et civils du plus grand intérêt.

Le recueil de M. J. Gailliard est une mine précieuse de documents sûrs pour différents genres d'études. DOM PAUL PIOLIN.

BULLETIN

Les Nouvelles bases de la Morale, *d'après M. Herbert Spencer.* Exposition et réfutation, par l'abbé ÉLIE BLANC, professeur de philosophie scolastique aux Facultés catholiques de Lyon. Lyon, Vitte et Perrussel, 1881, in-12 de 127 p. — Prix : 1 fr. 50. (Bibliothèque de la *Controverse.*)

M. Franck, le savant professeur du collège de France, en présentant ce petit livre à l'Académie des sciences morales, en a fait un éloge mérité auquel le nôtre n'ajouterait rien. Nous nous bornerons donc à indiquer le sujet traité par l'auteur et sa manière de procéder, assuré que nous sommes

que cela suffira pour inspirer, à tous ceux qui s'intéressent aux questions philosophiques, un vif désir de lire ce livre. Exposer et réfuter les théories émises par Herbert Spencer dans son ouvrage intitulé : *Les bases de la morale évolutionniste*, tel est le but de M. l'abbé Blanc. Après une vive entrée en matière, où la question est nettement posée, le savant professeur aborde, dans le chapitre premier, la première partie de sa tâche : son exposé du système du philosophe anglais est à la fois clair, impartial et écrit avec une grande modération. Le chapitre deuxième contient une réfutation générale du système : l'auteur y démontre sans peine que la morale évolutionniste manque de trois choses sans lesquelles la morale ne peut même se concevoir, une fin, une loi, une sanction. Avec le chapitre troisième, nous quittons le domaine des généralités pour entrer dans la réfutation particulière du système. A chaque pas, le célèbre philosophe évolutionniste est pris en défaut et il se trouve que son système prétendu scientifique repose sur une pure hypothèse et que la logique fait plus d'une fois défaut à ses raisonnements. Dans un chapitre quatrième enfin, l'auteur compare la morale chrétienne à la morale de M. Spencer, et, dans cet éloquent et décisif exposé, l'égoïsme et l'altruisme font triste figure. Décidément, la vieille morale chrétienne n'est pas encore remplacée par la morale évolutionniste, et il n'est pas vrai, grâce à Dieu, que *ceci ait tué cela*. P. Talon.

Trahison positiviste, par M. l'abbé Aubin. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-8, 56 p. — Prix : 1 fr. 50.

Il importe maintenant, plus que jamais, ainsi que ne cesse de le recommander notre Saint-Père le Pape, de se tenir au courant des objections faites chaque jour contre la vérité religieuse afin de pouvoir les réfuter. Conformément à ce précepte, M. l'abbé Aubin s'est donné pour but de combattre, dans une substantielle brochure, les erreurs désolantes du positivisme. Après avoir montré que les agents invoqués par les matérialistes et les positivistes ne peuvent avoir produit les phénomènes du monde actuel sans une cause initiale, qui, est Dieu, l'auteur prouve ensuite l'illogisme de ces hommes qui, pour échapper à l'idée d'un Créateur, recourent aux inventions les plus étranges et supportant le moins un examen même superficiel. Enfin, M. l'abbé Aubin rend évidentes les conséquences funestes de ces doctrines devant créer une société où ces multitudes faméliques auxquelles on aura enlevé toute espérance, tout soulagement apporté par la foi, voudront jouir à tout prix en nous ramenant ainsi à l'état de barbarie, c'est-à-dire au règne seul de la force brutale. L. L.

Le Patriotisme, par le R. P. Félix. Paris, Dillet, 1881, in-18 de XII-96 p. — Prix : 1 fr.

Ce petit livre a le mérite de tous les livres du R. P. Félix : il est clair, net, précis, éloquent. Appelé à prêcher à l'église Sainte-Clotilde, le 29 mai 1881, jour de la fête patronale de la paroisse, le grand orateur a pensé que ce serait honorer sainte Clotilde que de parler ce jour-là du patriotisme et de la France. D'ailleurs, le R. P. Félix est de ces Jésuites de France, auxquels une bande de Badois, de Suisses, d'Anglais, de Génois a reproché de n'être pas Français : désireux de se disculper, il a eu l'heureuse idée de placer son patriotisme et celui de ses frères proscrits sous la sauvegarde de la grande sainte qui présida, on peut le dire, à la naissance et au baptême de notre patrie. Le R. P. Félix, procédant par

ordre comme toujours, divise son sujet en trois parties, et examine tour à tour *ce qu'est la Patrie dans l'humanité, ce que le Patriotisme doit être devant la Patrie, ce que le catholicisme est par rapport à l'une et à l'autre.* Ces trois points sont développés avec la logique pressante et la forte éloquence auxquelles le grand orateur de Notre-Dame sera toujours aisément reconnu. La troisième partie contient, sur l'union intime de l'idée catholique et de l'idée française dans l'histoire, des pages brillantes et émues où le patriotisme vibre à l'unisson de la foi. Pourquoi les ennemis, je parle de ceux qui sont de bonne foi, n'entendent-ils pas de pareils discours ou ne lisent-ils pas de tels livres? La paix serait bientôt faite entre hommes loyaux qui se reconnaîtraient, aux battements de leurs cœurs, pour des enfants dévoués d'une même patrie. P. TALON.

La Guerre à Dieu et la morale laïque, réponse à M. Paul Bert, par E. DE CYON, directeur du *Gaulois*. Paris, bureaux du *Gaulois*, 1881, in-8 de 31 p. — Prix : 50 cent.

On a peut-être fait beaucoup trop de bruit autour du discours prononcé l'été dernier au Cirque d'hiver par M. Paul Bert, et qui nous avait semblé bien plus digne d'un valet d'écurie que d'un futur ministre de l'instruction publique. Ces choses-là ne valent ni plus ni moins que les élucubrations du citoyen Léo Taxil, et l'on ne devrait pas s'en occuper davantage. M le docteur de Cyon, directeur du *Gaulois*, a cru qu'il devait plus de considération à un confrère et il a pris la peine de lui répondre. Nous louons son courage, son esprit et son libéralisme. Il a fort bien prouvé : 1o que la religion durera plus longtemps que ne le croit M. Paul Bert, par la raison qu'elle a sa base et son point d'appui dans la nature même de l'homme ; 2o qu'en dehors de la religion, il n'y a pour la morale ni loi, ni base, ni sanction et par conséquent la morale n'existe pas. Mais, comme on le voit, c'est là une discussion purement philosophique : car M. le docteur de Cyon n'est pas catholique, et je n'oserais répondre qu'il fût même chrétien. Aussi trouverions-nous bien des choses à relever dans son argumentation. Nous nous contenterons seulement d'affirmer à M. de Cyon que M. de Mun n'est pas un *illuminé*, que les théories de M. Chesnelong ne sont pas si étranges qu'il faille s'étonner qu'elles n'aient pas porté *un coup mortel à la religion*, enfin que le Pape Pie IX n'a jamais anathématisé *la science moderne pour jeter la chrétienté dans la voie de la superstition*. M. de Cyon se montre, en laissant passer de telles assertions, très injuste pour le catholicisme. Mais il est de bonne foi, et, tout en regrettant qu'il se trompe, nous le remercions d'apporter à la cause de la vérité et de la liberté l'appui de son talent et de son libéralisme sincère. P. TALON.

Aujourd'hui et demain. — *Les Événements dévoilés*, par UN ANCIEN ROSE-CROIX. *Suite de ses révélations*. Paris, Bloud et Barral (s. d.), in-8 de VI-166 p. — Prix : 1 fr. 50

Le titre de cet ouvrage est peut-être bien choisi au point de vue de la publicité, mais il a le tort de n'être pas tout à fait juste : l'auteur, en effet, parle beaucoup plus *d'hier* que *d'aujourd'hui et de demain*, et écrit beaucoup plutôt l'histoire du passé que la révélation de l'avenir. Cette réserve faite, je n'hésite pas à dire que cet opuscule est très intéressant et qu'il remplit les conditions d'un excellent livre de propagande. Il se divise en trois parties, dont la deuxième occupe à elle seule les deux tiers de l'ouvrage. Dans la

première, l'auteur nous fait voir la concordance presque parfaite entre ses révélations passées et les événements qui les ont suivies de près. Il ne se donne pas pour prophète : mais la profonde connaissance qu'il a des sociétés secrètes et de leurs desseins, lui permet d'indiquer par avances les étapes d'une politique où l'influence de la secte maçonnique se devine à chaque pas. La deuxième partie est consacrée à l'histoire des hommes de la *Défense nationale*. C'est fort peu édifiant mais singulièrement instructif. Tous les tripotages de cette époque néfaste sont exposés avec autant de verve que de précision, et l'on s'étonne, en lisant ces chapitres, qu'on ait pu encore avoir confiance en des hommes qui ont depuis si longtemps donné la mesure de leur talent et de leur probité. Enfin, la troisième partie contient les révélations du Rose-Croix. Cette partie, est courte, mais pleine d'intérêt : elle ne nous annonce pas un avenir très rassurant, du moins elle nous fait prévoir, à une échéance prochaine, la chute de l'opportunisme et par conséquent la fin de la persécution hypocrite. Ainsi soit-il ! Le combat sera plus aisé quand nous n'aurons plus devant nous que des ennemis loyaux et démasqués. P. TALON.

Coup d'œil sur les débuts de la science économique dans les écoles françaises *aux XIIIe et XIVe siècles*, par M. VICTOR BRANTS, professeur à l'Université catholique de Louvain. Paris, Champion, 1881, in-8 de 87 p. — Prix : 3 fr.

Dans cette brochure, réunion d'articles publiés par la *Revue de Louvain*, le jeune et sympathique professeur de l'Université catholique de cette ville a voulu ouvrir un aperçu sur les doctrines émises au moyen âge au sujet des grandes questions de l'ordre matériel. Fidèle à ce programme, M. Brants, déjà familiarisé avec ces études par son beau traité sur la condition des classes rurales en Belgique, examine, à l'aide des écrits des théologiens et des historiens, quelles ont été, au moyen âge, les idées dominantes sur la production et la circulation de la richesse. La question de la population est traitée avec développements dans le chapitre V ; l'auteur nous montre « la famille centre de l'activité humaine, puissante et respectée. C'était à elle, au ménage, *domus*, au feu, que se rapportait toute la science économique. » D'un autre côté, ainsi que le remarque M. Brants, « la science du moyen âge, malgré des imperfections évidentes, avait ce grand mérite de donner au principe moral sa place éminente et nécessaire dans l'ordre économique. C'est ce principe qui préside à toute la doctrine. Il constitue le trait distinctif, le mérite particulier et le grand enseignement des leçons économiques des siècles chrétiens. » Cet excellent travail mérite d'être lu par ceux qui s'intéressent non seulement aux études sociales mais à tout ce qui touche à la défense des institutions et des enseignements de l'Église. En quelques pages, ils auront une idée claire et précise des idées, qui présidèrent, sous ce rapport, à la formation de ce treizième siècle si grand à quelque point de vue que l'on se place. L. L.

La Révolution et la question sociale, par l'abbé LÉON CHAPOT, chanoine honoraire d'Assise, aumônier de la Miséricorde à Nîmes. 2e édition. Paris, Oudin ; Nîmes, Gervais-Bedot, in-8 de 80 p. — Prix : 1 fr. 50.

Sous ce titre, M. l'abbé L. Chapot vient de faire paraître une brochure qui mérite d'attirer l'attention de tous les esprits sérieux. Ce remarquable travail a déjà valu à son auteur les félicitations de juges très compétents et

les approbations de plusieurs évêques parmi lesquels S. E. le cardinal Dechamps, Mgr de Cabrières, Mgr Bourret, Mgr Cotton, etc., etc.

L'opuscule s'ouvre par une introduction dans laquelle l'auteur prouve l'existence de cette question sociale que nient les rébus de l'opportunisme, mais dont l'étude s'impose à tout homme politique sérieux ; la démonstration est complète. L'ouvrage se divise ensuite en trois chapitres : *l'Etat moderne devant la conscience chrétienne*, *l'École catholico-libérale;* il se termine par une rapide conclusion, où l'abbé L. Chapot montre que les malheurs de la France venant de ce que « la première nation chrétienne » a été infidèle à sa mission de fille aînée de l'Église; il faut, pour se sauver, qu'elle y revienne et qu'elle travaille à la restauration de cet empire du Christ qu'elle a tant contribué à ébranler.

Nous n'essayerons pas d'analyser, même brièvement, les pages substantielles de M. l'abbé L. Chapot ; nous dirons seulement que, défenseur convaincu de la vérité, il ne connaît pas les ménagements pour l'erreur ; il la signale et la démasque partout où il la rencontre ; son chapitre sur l'*École catholico-libérale* est surtout remarquable à cet égard. X.

Annuaire de l'Économie politique et de la statistique, année 1881, par Maurice Block *et plusieurs collaborateurs*. 38e année. Paris, Guillaumin, 1 vol. in-18 de 960 p. — Prix : 9 fr.

Chaque année, nous saluons avec plaisir la publication de cet annuaire dont nous annonçons aujourd'hui le trente-huitième volume. Chaque année aussi, nous constatons les développements qui sont donnés. Sur ce point nous devons nous répéter, car on ne saurait trop louer le soin avec lequel les collaborateurs de ce travail recueillent les documents qui sont de nature à l'enrichir. Outre les renseignements officiels que publient les gouvernements de chaque contrée, et qui se multiplient incessamment, se trouvent réunis et condensés parfois les résultats de travaux particuliers qui offrent un grand intérêt, et qui se rattachent aux sciences économiques et statistiques. Sans entrer dans une énumération qui serait forcément incomplète, indiquons seulement, à titre d'exemple, une note empruntée à une brochure du général major Strelbitsky sur « les acquisitions territoriales de la Russie sous le règne de S. M. l'empereur Alexandre II. » De semblables documents ont la valeur de leur origine, qui est scrupuleusement indiquée. On voit par là que l'annuaire de statistique prend son bien partout où il le rencontre, et qu'il rend un service inappréciable de réunir tous les documents qu'il contient en un volume portatif et facile à manier. G. de Senneville.

Les Côtes de France, *leurs transformations séculaires*, par Jules Girard. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1881, in-16 de 137 p. — Prix : 1 fr.

La tâche dévolue à M. Jules Girard n'était pas des plus faciles : il lui fallait réduire sous un format modeste et mettre à la portée du public une série de phénomènes très compliqués, dont les causes et les effets sont demeurés jusqu'à ce jour du domaine de la science et de l'érudition. Tout le monde sait, plus ou moins vaguement, que la surface de notre planète se modifie incessamment sous l'influence de divers agents physiques et météorologiques ; mais cette action est très variable sur la ligne du littoral et, sans quitter les côtes de France, on assiste aux manifestations les plus diverses des forces de la nature. La division du livre par chapitres est basée sur

cette multiplicité de phénomènes. Ce sont d'abord la Flandre et l'Artois qui étaient reliés à l'Angleterre, dans les temps préhistoriques, par un isthme que les marées de l'Océan ont détruit peu à peu; puis la baie de Somme, que les sables charriés par les mêmes marées comblent de jour en jour. Les falaises du pays de Caux, minées à la base, s'écroulent par larges couches. La presqu'île du Cotentin était jadis bordée à l'Est et à l'Ouest de forêts profondes : les premières ont été couchées par les vents et recouvertes d'une couche de sable sous laquelle elles se transforment en tourbe; le golfe de Saint-Malo s'est creusé par affaissement et les îles qui le parsèment se sont successivement détachées du continent. Les côtes de Bretagne présentent des signes certains de soulèvement à certains endroits, d'affaissements à d'autres. L'embouchure de la Loire s'envase rapidement, et une bonne partie du Poitou actuel occupe l'emplacement d'un large golfe comblé par la mer. Les courants alternatifs ont produit dans le pertuis Breton et le pertuis d'Antioche des effets d'érosion et d'atterrissement simultanés. L'estuaire de la Gironde s'est profondément modifié de siècle en siècle, tantôt s'élargissant, tantôt se comblant. La côte des Landes, d'abord envahie par les dunes, s'affaisse et se ronge aujourd'hui, tandis que la mer rase les roches qui abritaient jadis la rade de Saint-Jean-de-Luz et empiète sur la ville elle-même. Dans la Méditerranée, les puissantes alluvions du Rhône se déposent sur les côtes du golfe du Lion et y forment un cordon d'étangs littoraux séparés de la mer par des langues de sable tandis qu'elles laissent accore et abrupt le magnifique littoral de la Provence avec ses rades profondes où peuvent s'abriter de nombreuses escadres. — Cette étude est le complément obligé de la géographie de la France ; elle est rendue claire et attrayante par de nombreuses gravures et des cartes très soignées, qui font ressortir les contours du littoral aux différentes époques. VICOMTE DE B.

Trois années en Grèce, par HENRI BELLE. Paris, Hachette, 1881, in-12 de 419 p. — Prix : 4 fr.

Livre agréable à lire, et où l'on trouve d'excellentes observations. M. Belle commence par nous décrire le cap de Matapan et les dangers de la navigation sur ses côtes; il nous mène ensuite dans l'île d'Hydra, dans le golfe d'Égine, à Salamine, au Pirée, à Athènes, où nous faisons un long séjour. En allant en Béotie, nous passons à Éleusis, et avant d'entrer à Thèbes, nous foulons le champ de bataille de Platée; puis Mantoudi, Oréos, la vallée du Sperchius, Orchomène, Livadia sont parcourues au milieu des brigands des frontières turques, jusqu'à ce que nous arrivions à Delphes. On revient par Patras, l'île d'Ithaque, le détroit de Corfou. Une nouvelle expédition nous mène d'Athènes à Marathon et aux mines fameuses du Laurium. Nous allons ensuite d'Athènes à Mégare, à Corinthe, aux ruines de Mycènes, qui ont récemment livré leurs trésors à M. Schliemann. On visite encore Nauplie, Sparte, Calamata, Navarin, l'île de Sphactérie, Messène, l'Albanie, la vallée de l'Alphée et Olympie, illustrée par les fouilles récentes des Allemands.

On voit qu'il n'est pas un point de la Grèce, de quelque importance historique, qui ne soit décrit, en touriste, par M. Henri Belle. Dans son récit pittoresque, et orné, d'ailleurs, de trente-deux gravures sur bois, nous trouvons côte à côte les incidents de voyage et les souvenirs archéologiques. Ce n'est pas moi qui me plaindrai des scènes de mœurs contemporaines et des anecdotes que fait surgir à chaque pas l'imprévu du voyage; mais j'aurais pourtant désiré que le côté historique et archéologique fût un peu plus

développé et que l'auteur se fut inspiré davantage du *Voyage d'Anacharsis*, vieux livre qu'on a bien tort de croire suranné. Pourquoi voyager en Grèce si ce n'est pour y faire de l'histoire et de l'archéologie, et vivre des souvenirs du passé ? M. Belle l'a bien compris, et son récit est émaillé de traits classiques. Mais pourquoi, par exemple, nous dit-il (p. 400), que les fouilles d'Olympie ont été à peu près infructueuses, et qu'on ne trouvera plus jamais rien dans la vallée de l'Alphée. Cela est tout à fait inexact, et les fouilles d'Olympie ont donné les plus beaux résultats. En revanche, le jugement que porte M. Belle sur les découvertes de M. Schliemann est fort sage. En résumé, le livre dont nous parlons est l'œuvre d'un touriste qui aime la Grèce et ses souvenirs, et qui raconte consciencieusement ce qu'il a observé : c'est le livre d'un voyageur et pas assez celui d'un archéologue.

ERN. B.

Voyage en Océanie, par CHARLES BLIN, ancien aide-commissaire de la marine. Le Mans, Leguicheux-Gallienne, 1881, in-12 de 300 p.

M. Charles Blin n'est point un touriste amateur, comme il y en a tant aujourd'hui; c'est un voyageur sérieux qui observe beaucoup et qui observe généralement bien. Embarqué sur un bâtiment français, le *Vire*, il a parcouru successivement la plupart des îles de l'Océanie, la Nouvelle-Calédonie, l'Australie, la Nouvelle-Zemble, Tahiti, les îles Marquises, les îles Gambier, l'archipel Pomotou, et il donne sur ces différentes stations les détails les plus circonstanciés et les plus curieux. Nous citerons notamment les pages qu'il a consacrées à la Nouvelle-Calédonie et qui font si bien connaître l'organisation de notre colonie pénitentiaire. Un fait ressort hautement du volume de M. Charles Blin : l'infériorité désolante de nos colonies en face des colonies anglaises; la Nouvelle-Calédonie reste stationnaire, ou si quelque entreprise s'organise pour l'exploitation de ses produits, ce sont les Anglais qui en profitent; Tahiti, malgré le charme d'un climat merveilleux, Tahiti déchoit, et pendant ce temps-là, l'Australie continue son essor extraordinaire. N'est-ce pas là un sujet qni devrait faire réfléchir les politiques ?

M. DE LA R.

La Dalmatie, les Iles Ioniennes, Athènes et le Mont Athos, par STANISLAS DE NOLHAC. Paris, Plon, 1882, gr. in-18 de II-315 p.— Prix : 3 fr. 50

Ce livre est le résumé de deux voyages, l'un « rapidé, » dans le pays, l'autre, « fort incomplet, » nous dit modestement l'auteur, dans les livres, « in-folio respectables, in-quarto pleins d'expérience, jeunes et alertes in-octavo. » — *Incomplet ?* oui, sans doute. Eh ! qui se flatterait d'être complet en parlant de l'Orient ? Du moins ces pages ont le mérite du témoignage oculaire : tour à tour Trieste, Miramar, Adelsberg, Zava, Sebenico, Spalato, Raguse, Corfou, Céphalonie, Zante, le golfe de Lépante, Athènes, le mont Athos, passent sous nos yeux, brillamment décrits, avec leur configuration topographique et leur physionomie morale, avec leurs souvenirs historiques, leurs légendes poétiques, leurs traditions religieuses. Çà et là, quelques procédés de style sentent peut-être un peu trop la manière : c'est le seul reproche qu'on puisse faire à un livre qui restera, pour tous ceux qui connaissent l'Orient, comme un souvenir, et pour ceux qui veulent le connaître, comme un guide « jeune et alerte, » plein de promesses pour un voyage en lecture ou autrement.

BERNON.

Une famille rurale au XVIIe siècle, *d'après un document inédit.* Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1882, in-8 de 64 p. — Prix : 1 fr.

M. Charles de Ribbe, après avoir reconstitué dans des publications justement célèbres ce qu'il appelle avec bonheur la *carte morale* de l'ancienne France, entreprend de noter, sur cette carte, certains points particulièrement curieux à explorer. Le document inédit qu'il analyse est le livre de famille de Jacques Grimoard de Beauvoir. Ce gentilhomme, contemporain de Louis XIV, habitait Barjac (département actuel du Gard), et appartenait à la noble maison d'où est sorti un des plus grands hommes du quatorzième siècle, le pape Urbain V. M. de Ribbe emprunte de charmantes citations au journal de J. Grimoard de Beauvoir, et il les accompagne d'observations aussi judicieuses qu'attachantes. On goûte ainsi tout à la fois la naïve prose du gentilhomme campagnard et l'élégante prose de l'auteur de la *Vie domestique.* Les rapprochements instructifs abondent dans les notes. Nous ne saurions trop recommander — surtout aux jeunes gens, aux futurs pères de famille — la fortifiante lecture de la nouvelle étude de M. de Ribbe. A tous les mérites de cette étude se joint le mérite de l'actualité, et on remarquera, par exemple (p. 39), ces éloquentes réflexions auxquelles des scandales récents donnent trop d'à-propos : « Notre manuscrit nous a déjà offert plus d'une scène de mort. Scènes toutes bibliques, illuminées d'un rayon d'en haut, et où les tristes images s'effacent devant des perspectives célestes. Combien elles diffèrent de celles que le matérialisme de nos jours a remplacées par de hideux tableaux de désespérance et de dégradation ! » — T. DE L.

La prise de la Bastille et ses anniversaires, par G. LECOQ. Paris, Charavay, 1881, in-12 de 380 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce volume est divisé en trois parties : la prise de la Bastille ; les anniversaires du 14 juillet et les pièces justificatives. De ces trois parties, la dernière seule offre quelque intérêt. Le reste n'est qu'une reproduction de la phraséologie et de la légende révolutionnaires. Si l'on veut l'histoire vraie de la prise de la Bastille, il faut aller la demander au substantiel opuscule de M. de Poncins, publié par la *Société bibliographique* dans sa *Collection de brochures populaires sur la Révolution française.* M. R.

Une victime de la Constitution civile du clergé. *Noël Pinot, curé du Louroux-Béconnais*, 1749-1794, par le marquis DE SÉGUR. Paris, Bray et Retaux, 1881, in-12 de 127 p. — Prix : 1 fr.

Encore une pure et noble victime de la Révolution. Prêtre exemplaire, l'abbé Noël Pinot était depuis longtemps aumônier des Incurables d'Angers, lorsque, le 1er septembre 1788, il fut nommé curé de l'importante paroisse du Louroux-Béconnais. La Révolution approchait ; l'abbé Pinot la sentait venir, mais ne la redoutait pas pour lui-même, et se contentait de fortifier par la prédication et l'exemple le courage et la foi de ses paroissiens. Quand l'Assemblée exigea de tous les évêques et de tous les prêtres le serment à la Constitution civile du clergé, le curé du Louroux le refusa, à l'exemple de son premier pasteur. On l'arrêta comme rebelle et on l'interna à Beaupréau ; il continua à y exercer le saint ministère, on le proscrivit ; il revint néanmoins dans sa paroisse et pendant deux ans y vécut en cachette, traqué comme une bête fauve par les séides des proconsuls de la Convention,

mais caché avec un zèle admirable par des paysans chrétiens. Enfin, arrêté de nouveau, le 10 février 1794, sur la dénonciation d'un misérable dont il avait été le bienfaiteur, il fut traîné à Angers, condamné à mort et exécuté. Par une sanglante ironie, on le conduisit à l'échafaud revêtu de ses habits sacerdotaux. Le martyr, tout joyeux de cet appareil de son sacrifice, se mit à réciter au pied de la guillotine les psaumes du commencement de la messe : *Introïbo ad altare Dei*. Telle est cette vie, si courte et si remplie, que M. le marquis de Ségur a racontée avec le charme que l'auteur de Sainte-Cécile sait mettre dans ses œuvres ; c'est une lecture édifiante et fortifiante à la fois.

M. DE LA ROCHETERIE.

VARIÉTÉS

I

UN COMMENTAIRE DU PROPHÈTE ISAIE.

Erkunrung des Propheten Isaias, von Joseph KNABENBAUER, Priester der Gesellschaft Jesu. Freiburg im Breisgau, Herder'sche Verlagshandlung, 1881, in-8 de 718 p. — Prix : 10 Mc.

Nous saluons avec bonheur la publication de ce nouveau commentaire. On a beaucoup écrit sur Isaïe, le prince des prophètes de l'ancienne loi. Plusieurs anciens Pères nous ont laissé des travaux sur ses oracles ; saint Thomas d'Aquin et plusieurs illustres écrivains du seizième au dix-huitième siècle ont employé leur talent à les expliquer. Notre siècle n'est pas resté en arrière. Il a vu surgir, en Allemagne surtout, un grand nombre d'ouvrages sur Isaïe. Mais la plupart de ces ouvrages sont protestants ou rationalistes. Le P. Knabenbauer dit donc avec raison, dans la préface de son livre, que l'on ne regardera pas comme superflu ce nouvel essai tenté par une plume catholique pour faire mieux connaître et apprécier un prophète dont la parole inspirée unit tant de richesse à tant de profondeur.

L'auteur se propose avant tout de donner au lecteur l'intelligence exacte et complète de la prophétie qu'il explique. Dans ce but il expose nettement le sens et le lien logique des propositions ; il examine en détail les expressions, les figures, les comparaisons, de manière à faire saisir toutes les nuances de la pensée d'Isaïe. La Vulgate latine est prise pour texte fondamental : c'est la meilleure méthode pour l'exégèse catholique. En effet, les fidèles sont habitués à entendre citer la parole de Dieu d'après cette version ; il leur importe donc d'en connaître le sens précis et de discerner les rapports de ce sens avec celui de l'original. Le Père Knabenbauer ne perd jamais de vue ce double objet. Toutes les fois que la Vulgate s'écarte notablement de l'hébreu, il signale les divergences et en discute la valeur. Il arrive ainsi qu'il doive entrer dans quelques considérations philologiques ou grammaticales ; celles-ci cependant sont toujours sobres : aussi le commentaire ne dégénère-t-il jamais, comme tant d'autres, en une sorte d'analyse de mots, aussi maigre pour l'esprit qu'elle est aride pour le cœur.

Dans une courte introduction nous trouvons d'abord une notice sur le ministère des prophètes dans l'ancienne alliance. Puis l'auteur précise l'époque à laquelle écrivit Isaïe ; il expose le plan et l'ordre des idées de la première partie de la prophétie, en examine l'authenticité et termine en indiquant brièvement les commentaires catholiques du prophète. — Nous nous sommes demandé pourquoi cet aperçu littéraire n'est pas placé avant les prolégomènes de la première partie. — Le P. Knabenbauer s'occupe

fort peu des interprètes protestants, et cela pour un double motif : d'abord, comme ces interprètes affectent en général de négliger complètement les ouvrages des catholiques, il convient que ceux-ci du moins fassent connaître les travaux de leurs frères dans la foi ; d'autre part, il n'est pas hors de propos de signaler dans les écrits orthodoxes une foule de détails de critique et d'érudition dont les dissidents se flattent de posséder le monopole. Il suffit de lire quelques pages du livre qui nous occupe, pour reconnaître combien est fausse cette réputation exclusive que se font mutuellement nos frères séparés.

Ce qu'il y a de plus personnel dans la tâche du P. Knabenbauer, ce sont, nous paraît-il, ses études sur le plan et la marche logique des pensées du prophète. Voici en résumé l'analyse qu'il fait de la première partie. Il y distingue un prologue et quatre cycles. Le prologue (chap. I) contient en abrégé tout le sujet de la prophétie dans ses phases diverses. Le premier cycle correspond à l'époque de Joathan. Le Seigneur se plaint de l'infidélité et de l'ingratitude de son peuple : son orgueil appelle une humiliation exemplaire (chap. II et III). Ce châtiment même fraie la voie au Messie (chap. IV). L'apologue de la vigne du Seigneur est une récapitulation lyrique de tout ce qui précède (chap. V). Le VIe chapitre expose la vision de la vocation du prophète : elle est un épisode servant de transition : car la prédiction de l'endurcissement d'Israël caractérise l'époque d'Achaz, pendant laquelle se déroule le second cycle (chap. VII-XII). Ce cycle est dominé par la grande figure de l'Emmanuel : l'enfant prodigieux est le gage de la délivrance de Juda menacé par une formidable coalition ; il assiste par une présence idéale aux souffrances et aux tribulations de son pays envahi par les armées assyriennes ; il est le sauveur du « reste » fidèle d'Israël, tandis qu'il abandonne à leur malheureux sort les aveugles volontaires que n'a point éclairés l'éclat de sa lumière. Le chant de triomphe des rachetés vient clore ce magnifique ensemble (chap. XII). Le troisième cycle voit se succéder les « charges » (*onera*) prophétiques contre les puissances du monde. Achaz s'est confié en elles ; cette politique, opposée à celle de la théocratie voulue par le Seigneur, amène sur Juda des calamités inouïes ; d'ailleurs toutes les puissances qui veulent se soustraire au plan de Jéhovah se précipitent à leur ruine. On voit le châtiment divin atteindre tour à tour Babel, les Philistins, Moab, la Syrie, l'Éthiopie, l'Égypte, les nomades du désert, Jérusalem, apparaissant ici comme une cité profane, Tyr et sa superbe opulence (chap. XIII-XXIII). Les chapitres XXIV-XXVII forment une conclusion imposante, « rassemblant, dit l'auteur, toutes les foudres du jugement de Dieu, de manière cependant à retracer en couleurs brillantes derrière les sombres nuages la bénédiction de l'empire du Messie. » Le quatrième cycle fait apparaître la grande tribulation que doit souffrir Israël de la part des Assyriens. Six fois retentit le cri prophétique : Malheur, malheur ! Malheur aux incrédules qui, défiants du secours du Seigneur, s'appuient sur la puissance des hommes. La vengeance divine les attend ; mais le petit nombre resté fidèle verra le salut d'Israël. — La seconde partie de la prophétie, où le génie sublime d'Isaïe atteint toute sa hauteur, est analysée avec le même soin : nous n'y insisterons pas. Disons seulement que l'auteur fait bonne justice de la prétention des rationalistes par rapport à l'authenticité de cette seconde partie. Il montre par un raisonnement serré et très convaincant que cette série d'oracles fut écrite avant la captivité de Babylone ; dès lors elle doit appartenir à Isaïe. Fût-elle anonyme et la tradition fût-elle muette sur l'origine de cette partie, encore faudrait-il aboutir à lui donner pour

auteur le prince des prophètes : tant il y a de ressemblance, et pour les pensées et pour la forme, entre ces oracles et ceux que les adversaires eux-mêmes attribuent au fils d'Amos.

Dans le courant du commentaire le P. Knabenbauer s'attache à donner une explication courte et précise. Chaque proposition du texte est mise en regard des endroits parallèles qui la font apparaître dans tout son jour ; mais toute digression est soigneusement évitée. Certains éclaircissements moins nécessaires pour la masse des lecteurs sont imprimés en petits caractères : telles sont quelques discussions philologiques ou critiques, soit sur la vraie lecture, soit sur l'interprétation du texte hébreu. Dans les endroits controversés l'auteur énonce son opinion en la corroborant de quelques bons arguments ; il passe rapidement sur les opinions qu'il ne partage pas ; il préfère renvoyer ses lecteurs à des ouvrages plus étendus. Cette méthode est sage : elle permet seule de donner en un volume une interprétation complète d'un livre saint aussi riche en matière et aussi rempli de difficultés exégétiques. D'ailleurs la discussion détaillée des endroits disputés, excellente dans un cours d'Écriture sainte pour la formation des élèves, serait un embarras pour un lecteur désireux d'acquérir l'intelligence du texte sacré en se confiant à un guide éclairé.

Veut-on maintenant se faire une idée des opinions de l'auteur? voici quelques exemples. Au second chapitre, la montagne du Seigneur élevée au-dessus du faîte des montagnes, c'est exclusivement l'église du Christ : Jérusalem et Sion lui ont seulement prêté leurs couleurs. — La paix inaltérable qui caractérise l'empire du Messie, c'est un idéal qui ne doit jamais se réaliser sur la terre, mais vers lequel tendent sans cesse ceux qui s'inspirent du véritable esprit du Sauveur. — Emmanuel n'a rien de commun avec le fils d'Isaïe : il est, selon le sens littéral de la prophétie, le Messie, Dieu avec nous. Mais cet enfant divin, dont la naissance n'aura lieu qu'après six siècles, est présent au prophète comme s'il naissait immédiatement après la prédiction de sa conception virginale. Voilà pourquoi la série des années de sa vie sert de mesure aux événements qui vont s'accomplir en Palestine, et que, parvenu à l'âge de discrétion il sera réduit à se nourrir de beurre et de miel dans le pays d'Israël dévasté par le roi d'Assyrie. Cette conception a quelque chose de grandiose, mais elle est si hardie qu'on voudrait la trouver plus vraisemblable. Y a-t-il une solution plus satisfaisante aux difficultés de cette prophétie ? Nous n'oserions le soutenir. Peut-être la manière de voir de Bossuet n'est pas très loin de la vérité. D'après lui le Messie et l'enfant d'Isaïe, qui le représente, sont tellement unis dans la parole prophétique que l'un porte le nom de l'autre ; le seul verset 14 se rapporte directement au Messie, tout ce qui suit est dit du fils d'Isaïe. — Au chapitre XVI, verset 1, l'auteur abandonne résolûment la traduction de la Vulgate : *Emitte agnum, Domine, dominatorem terræ*... C'est *Emitte agnum dominatori terræ* qu'il faut : le prophète somme Moab de payer à Juda, maître du pays, le tribut des agneaux que lui imposa jadis le roi d'Israël (IV Reg. III, 4). — Il ne croit pas non plus qu'au chapitre XI, verset 10, soit prédite la gloire du tombeau de Jésus. Le mot MENUCHATHO, de l'aveu même de saint Jérôme, signifie *lieu de repos :* d'après le contexte c'est le trône royal où siège le Messie, ce n'est pas son tombeau. — Au chapitre LIII, verset 8, il n'est pas question, dit-il, de la naissance soit éternelle soit temporelle du Christ. Cette interprétation, quelque usitée qu'elle soit chez les saints Pères, ne peut convenir au texte hébreu. L'auteur rend DORO (*generationem ejus*, Vulg.), par *sein Geschlecht,* et traduit ainsi toute la phrase : *Qui pourrait comprendre* la perversité de

ses contemporains? Au chapitre XXXVIII, verset 12, le même mot DORI (*Generatio mea*, Vulg.) est rendu par *Meine Lebenszeit, le temps de ma vie.* Je préférerais traduire *mon habitation*, et je me sens très porté à conserver la même signification au mot DOR, (chap. LIII, 8) : *Qui pourra comprendre le lieu de son séjour, puisqu'il a été enlevé de la terre des vivants?* Il s'agit, ce me semble, du séjour de la gloire du Christ (cf. Joan. XIII, 33). Je traduirais en conséquence le datif LAMO par *eis :* le Christ est dans la gloire caché aux investigations des hommes ; le peuple déicide est accablé sous le poids de ses vengeances. — J'éprouve aussi quelque peine à admettre l'interprétation donnée aux paroles : *Suscepit de manu Domini duplicia pro omnibus peccatis suis* (chap. XL, 2). L'auteur voit dans ces paroles une formule résumant la troisième section de cette partie de la prophétie ; voilà pourquoi il introduit le sens de *duplicia dona gratiæ.* Le parallélisme scripturaire semble imposer le sens de *châtiment double*, quelle que soit la façon dont on explique cette expression d'après le contexte.

Un mot sur l'exécution typographique. Elle est tout à fait digne de la haute réputation dont jouit la maison Herder. L'impression en caractères gras du texte sacré qui fait l'objet des explications, facilite beaucoup l'étude. Si l'auteur avait pris aussi des caractères distinctifs pour la traduction du texte hébreu, là surtout où il y a désaccord avec la Vulgate, il aurait donné une satisfaction de plus au lecteur.

Nous n'hésitons pas à placer cet ouvrage du P. Knabenbauer au premier rang parmi les commentaires d'Isaïe publiés jusqu'à ce jour. Le savant et modeste écrivain se révèle dans ce livre comme un homme fort versé dans toutes les connaissances que requiert l'exégèse sacrée ; il n'en est pas d'ailleurs à ses débuts : de très remarquables articles insérés dans les *Stimmen aus Maria-Laach* et une étude spéciale sur la croyance à l'immortalité de l'âme lui ont assuré depuis longtemps une place distinguée parmi les écrivains de la savante Allemagne. Le commentaire d'Isaïe est le fruit de plusieurs années d'un travail consciencieux. Avant de se montrer au public, il a passé par l'épreuve de l'enseignement dans le cours d'Écriture sainte que le Père Knabenbauer donne à ses frères au collège de la Compagnie de Jésus à Ditton-Hall, près de Liverpool. Puisse cet excellent livre se répandre rapidement, non seulement en Allemagne, mais encore en France et dans d'autres pays ; puisse-t-il faire mieux connaître et apprécier le plus illustre des prophètes ; puisse-t-il contribuer à faire louer Celui qui inspira ces sublimes oracles et à faire aimer le Dieu Sauveur dont la douce image domine les visions de son évangéliste anticipé.

J. CORLUY, S. J.

II

UNE ILLUSION SCIENTIFIQUE.

Le numéro de l'*Illustration* du 21 janvier courant contient un article intitulé : *Nos gravures, les Monuments de l'antiquité américaine*, accompagné de dessins et sur lequel nous croyons bon d'appeler l'attention du public. On nous y donne la représentation de statues trouvées par le docteur de Plongeon et par lui offertes, au musée de Mexico. Nous y voyons notamment une figure du dieu *Chaac-mol*, fondateur de la cité d'Uxmal et frère de la princesse *Nicte Canchi*. Aucun monument, aucune relation de missionnaire n'ont encore fait jusqu'à ce jour, mention de ce personnage, encore moins de sa sœur. *Chaac-mol* ou mieux *Chacmol*, bien loin d'être le nom d'une divinité, ne désigne en maya qu'une sorte de carnassier de la famille des

félins et signifie littérairement « griffe rouge » ou bien « qui a beaucoup de griffes. »

Quant au fac-similé de ce prétendu dieu *Chaac-mol*, il suffit d'un coup d'œil pour s'apercevoir que son effigie n'offre absolument rien de commun avec les produits de l'ancien art américain, ni dans la pose ni dans aucun détail du modèle et il est clair que si le dessin est exact nous avons affaire ici à l'œuvre d'un faussaire. Si la statue a été offerte au Musée de Mexico, nous avons bien de la peine à croire qu'elle ait pu être acceptée, car il ne manque pas, parmi les conservateurs, d'hommes experts en fait d'archéologie américaine. Nous ne disons rien des *Katuns* ou inscriptions hiéroglyphiques qui l'accompagnent. Nous n'y pouvons voir qu'une œuvre d'imagination et ils n'offrent absolument rien de commun avec les caractères hiéroglyphiques que nous font connaître Lando et les monuments indigènes.

L'article se termine par des éloges décernés à M. de Rosny, ainsi qu'à la Société américaine de France. On annonce notamment que M. de Rosny serait parvenu à déterminer le sens dans lequel se doivent lire les inscriptions mayas et à donner l'explication des sujets peints dans le manuscrit Troano. Il nous serait difficile de souscrire à ce jugement et nous ne savons par quelle fatalité, le professeur de japonais se trouve avoir le premier découvert des choses trouvées par d'autres, et depuis un certain temps déjà. Dans son travail sur le déchiffrement des écritures du Mexique et de l'Amérique centrale, dont il a paru deux livraisons et qui a été traduit en espagnol, il donnait le déchiffrement de plusieurs signes de numération en maya, mais sans prévenir le lecteur que la valeur desdits signes se trouvait indiquée tout au long dans le premier volume de l'abbé Brasseur de Bourbourg, intitulé : *Manuscrit Troano* et qui avait paru plus de dix ans avant la publication de son déchiffrement. Ajoutons que la valeur de plusieurs autres signes numériques de la langue maya nous paraît avoir été clairement établie par M. de Charencey dans le dernier fascicule du tome VIII des *Actes de la Société philologique*, et par M. de Cessac, lequel a reconnu le signe de l'unité dans le point entouré d'un cercle de points plus petits.

Quant au sens dans lequel doivent être lus les groupes de caractères mayas, il avait déjà été déterminé, il y a, au moins, une dizaine d'années, par M. de Charencey ; on peut consulter à ce propos son travail intitulé : « Essai de déchiffrement d'un fragment d'inscription Palenquéenne » (1er vol. des Actes de la Société philologique). Il suffit d'examiner les estampages de bas-relief dits *de la croix* et rapportés d'Amérique, croyons-nous, par M. Charnay, pour être certain du bien fondé de sa lecture, notamment en ce qui concerne le nom du dieu *Hunab-ku*, la principale déité du panthéon yucatèque. Nous n'avons point de doute, non plus sur la lecture du groupe *Yaxma*, littéralement « il a reverdi » du Codex Troano.

Pour l'identification des hiéroglyphes de mois d'après Landa avec ceux dudit manuscrit, et qui d'ailleurs sont presque identiques, elle a déjà été faite depuis longtemps, par M. de Charencey dans différents articles insérés dans la *Revue d'ethnologie et de linguistique* fondée par M. de Ujfalvy et dans les *Annales de philosophie chrétienne*, au cours de la dernière année où cette Revue fut dirigée par M. Bonetty, et par M. le docteur Philipps. Voyez *The american naturalist* (août 1881).

En ce qui concerne le sens précis de plusieurs des vignettes du manuscrit Troano, il avait déjà été déterminé par M. de Cessac, qui y retrouvait certaines cérémonies religieuses indiquées par Landa, celui, par exemple, de la fête des échasses, du sacrifice de la victime précipitée du haut d'une tour, du

chien tacheté de noir, cérémonies qui se pratiquaient surtout en l'honneur des *Bacabs* ou génies de chacune des années du lustre. Tout ceci ressort de lectures faites par M. de Charencey, en l'an 1881, tant à la Société de inguistique, qu'à la Société philologique.

On avait annoncé la lecture de plusieurs groupes de caractères mayas faite par M. de Rosny ; jusqu'à ce jour, il n'en a publié aucune et on s'explique difficilement la cause d'une pareille réserve.

Tous les détails dans lesquels nous sommes entrés sembleront peut-être un peu prolixes, mais lorsqu'il s'agit d'une science aussi nouvelle que l'américanisme, on ne saurait prendre trop de précautions pour empêcher le public de se trouver induit en erreur. CH. BAUMFELD.

III

NOUVELLES PUBLICATIONS LUXEMBOURGEOISES

Depuis la composition des notices sur l'*Idiome luxembourgeois et sa littérature* [1] et sur les *Langues et les Littératures française et allemande dans le Grand-Duché de Luxembourg* [2], il a paru dans ce pays plusieurs ouvrages qui méritent d'être signalés en dehors de ses étroites limites. Le vénérable président de la section historique de l'Institut R. Gr.-D. de Luxembourg, M. Fr. X. Wurth-Paquet, continuant son importante et volumineuse *Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays de Luxembourg,* est arrivé à Charles le Téméraire qui, en vertu d'un traité avec Casimir, roi de Pologne, et Elisabeth, sa femme, fille de l'empereur Albert, devint le maître légitime et incontesté de ce duché, où il séjourna à plusieurs reprises et où il reposa de 1550 à 1553 dans ses pérégrinations posthumes ; le dernier ordre que le vaillant prince ait pu donner à la bataille de Nancy fut celui d'opérer la retraite sur Luxembourg. Son histoire se rattache donc étroitement à celle de ce pays ; aussi le savant éditeur a-t-il cité, analysé et parfois même reproduit *in-extenso*, 794 documents ou extraits relatifs à ce règne. Ce travail fort utile pour la fixation des années, des mois et même des jours où il faut placer les actes de la vie de Charles le Téméraire, facilitera la besogne à ceux qui voudront non seulement étudier ses relations avec ce duché, mais encore l'ensemble de son histoire. Il est inséré dans les *Publications de la section historique de l'Institut R. Gr.-D. de Luxembourg* [3]. Dans le même recueil a paru la *Notice finale sur le démantèlement de la forteresse de Luxembourg* [4], par feu J. Ulveling, dont la nécrologie est au commencement de ce volume. Des médailles offertes à l'Institut par cet homme d'Etat ont fait le fondement de la collection numismatique dont le conservateur M. N. van Werveke a entrepris le *Catalogue descriptif;* la première partie concerne les *Monnaies luxembourgeoises* [5], travail considérable qui, commençant au XIIe siècle, s'étend jusqu'à nos jours et ne comprend pas moins de deux cent quatre-vingt-neuf articles. Vient ensuite un mémoire du regretté Dr J. Schœtter, intitulé : *Le Luxembourg et le Comté de Chiny depuis le traité de paix de Nimègue jusqu'à la prise de la ville de Luxembourg par Louis XIV* (1678-1684) [6]. Ce récit historique, fort

1. *Polybiblion*, 2e série. T. XXVI, 4e livraison, Octobre 1879, p. 340-346.
2. *Polybiblion*, 2e série, T. XXVIII, 2e livr., février 1880, p. 167-171 ; 4e livr., avril 1880, p. 351-356 ; 5e livr., mai 1880, p. 448-453.
3. Année 1880. T. XXXIV, p. 1-191.
4. *Ibid.* p. 192-201.
5. *Publications*, etc., année 1880, T. XXXIV, p. 202-257.
6. *Ibid.*, p. 258-301.

bien conté d'après les sources, fait suite à une série d'études sur l'histoire moderne du Luxembourg, qui malheureusement restera inachevée. Cinq courtes notices [1] par MM. K. Arendt, Wurth-Paquet, Léon Germain et J. Engling, terminent le volume qui est orné de deux planches archéologiques.

Le Dr N. van Werveke a donné la première partie du *Cartulaire de l'abbaye de Bonnevie près Luxembourg* [2], comprenant, pour les années 1234 à 1300, soixante-huit pièces en latin et deux en français, pas une seule en allemand, la plupart reproduites d'après les originaux, quelques-unes d'après un ancien cartulaire, d'autres d'après des copies. Cette publication très soignée forme le commencement d'une série de cartulaires que le jeune savant se propose d'éditer. M. Wurth-Paquet l'a en quelque sorte désigné pour son continuateur éventuel en se l'associant pour la publication du *Cartulaire ou recueil de documents politiques et administratifs de la ville de Luxembourg* de 1249 à 1795 [3]. Il y a dans ce recueil deux cent quinze pièces, dont quelques-unes pourtant ne sont que mentionnées, la plupart en français, le reste en latin ou en allemand; ce sont d'excellents matériaux pour une histoire de la ville de Luxembourg, affranchie dès 1244 et dont les privilèges furent maintes fois confirmés par les comtes, ducs et souverains des maisons de Luxembourg, de Bourgogne, d'Espagne, de France et d'Autriche. Le magistrat était justement jaloux de les maintenir et en 1787, il exigeait et obtenait des excuses du général Bender, commandant de la ville, qui avait empiété sur la juridiction municipale. Cette collection de documents est si riche qu'une table des matières reproduisant l'en-tête de chaque pièce ne suffit pas; il manque une copieuse table alphabétique analogue à celle que M. van Werveke a si bien dressée pour les *Chartes de la famille de Reinach* [4]; le laborieux paléographe la joindra probablement au recueil des privilèges, statuts, etc., des treize métiers de la ville de Luxembourg, qui servira de complément au présent cartulaire.

Une publication d'un intérêt, sinon plus général, du moins plus actuel, est l'*Exposé de la situation administrative du Grand-Duché de Luxembourg*, 1880 [5]. On y trouve des renseignements abondants sur les actes politiques, législatifs et administratifs, les finances, le commerce, les travaux publics, les forêts, l'agriculture, la justice, l'instruction publique, etc., pendant les six dernières années, avec les résultats du recensement du 1er décembre 1880. La population qui était de 204,606 en 1875, s'était accrue au chiffre de 210,507. Ce petit Etat, qui se gouverne avec une rare sagesse et qui marche lentement mais sûrement dans la voie du progrès et des réformes, a droit à toutes nos sympathies. Mais ce n'est pas tout que de l'étudier dans les livres, il faut aussi le visiter et c'est aujourd'hui commode avec le réseau de chemins de fer dont il est pourvu. Comme les touristes affluent pendant la belle saison, qui pour faire des excursions sur les hauts plateaux ou dans les pittoresques vallées, qui pour chasser dans les forêts communales ou pêcher dans les eaux dépendant du domaine public, avec un permis temporaire, les guides des voyageurs, si rares autrefois, se multiplient; il en a paru

1. *Publications*, etc., année 1880, T. XXXIV.
2. *Urkundenbach der Abtei Bonnewey bei Luxembourg*, Lux. 1880, VII-46 p. in-4o. Extrait du *Programme de l'Athenæum* pour 1880.
3. Luxembourg, 1881, XI-425-X p. in-8°, avec la carte figurative de la haute juridiction de Luxembourg en 1772 et une planche reproduisant les armoiries de cette ville, vérifiées par D'Hozier en 1697.
4. 171 p. in-8° dans le T. XXXIII, année 1879, des *Publications de la section histor. de l'Institut de Lux.*
5. Luxembourg, avril 1881, in-4o, 245 p. et 45 d'annexes.

quatre en 1880; deux en français : *Diekirch et ses environs. Esquisse historique et topographique*, par le Dr Glæsener [1] et *Guide du touriste dans les environs d'Echternach, au Müllerthal et à l'Eszbach*, etc., par H. Berg [2], sont des livres sans prétentions, conçus dans un but pratique ; les deux autres en allemand, sans avoir un caractère scientifique incompatible avec le genre, s'occupent pourtant surtout d'antiquités, d'histoires et de généalogies. *La Müllerthal dans le passé et dans le présent* [3], est due à l'un des écrivains les plus infatigables du Luxembourg, l'abbé J. Engling, qui cette fois, tout en voilant sa profonde érudition, la met à la portée du grand public ; *La romantique Vallée de l'Ernz ou la Rochette et ses environs* [4], par H. A. Reuland, est un mélange de descriptions, de récits, d'anecdotes historiques sur les seigneurs de la Rochette, de Heringen et de Meysembourg, et d'autres épisodes parmi lesquels nous remarquons : l'exécution d'une bande de Bohémiens à Meysembourg en 1773 (p. 211-224). Cette œuvre plus littéraire que les guides ordinaires rappelle le remarquable *Itinéraire du Luxembourg germanique* par le chevalier l'Évêque de la Basse-Moûturie.

Dans la catégorie des belles-lettres proprement dites nous n'avons à citer que deux pièces en un acte : *Grégoire* [5] et *M. et Mme la Tulipe* [6] l'une et l'autre en prose luxembourgeoise, et entremêlées de couplets, par Dicks (M. Edmond de la Fontaine), l'aimable poète qui peint si bien les petites scènes de la vie populaire.

E. Beauvois.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Auguste-Alexandre-Philippe-Charles Blanc, membre de l'Académie française, est mort à Paris le 17 janvier. Né le 15 novembre 1813, à Castres, il était fils d'un fonctionnaire de l'empire. Il avait étudié la gravure avec Calamatta et exerça son état en même temps qu'il fournissait des articles de critique d'art dans les journaux de son frère, M. Louis Blanc. Cette alliance de l'art et de la politique favorisa sa fortune et seconda son talent. Les deux républiques, sous lesquelles il a vécu, l'appelèrent à la direction des Beaux-Arts : celle de 1848 et celle de 1870. Sa dernière direction a été marquée par la création du Musée des copies dont un de ses successeurs a pu faire officiellement ce mince éloge qu' « elle était bonne dans son intention. » M. Charles Blanc avait été élu membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1868 après la mort du comte Walewski. Il fut élu membre de l'Académie française le 8 juin 1876 en remplacement de M. de Carné. Son discours de réception rompit avec les traditions de bienveillance usitées parmi les immortels. Sa mort a entraîné une plus grave dérogation. Le nouveau directeur de l'Académie, — car il avait été nommé à cette dignité par ses collègues dans la dernière séance de décembre, — a eu un enterrement civil, et pour la première fois, croyons-nous, l'Académie s'est fait représenter officiellement à une manifestation de ce genre. Triste spectacle, dans un pays catholique, que

1. Diekirch, 1880, 96 p. in-18.
2. Luxembourg, 1880, 20 p. in-18 avec 1 carte.
3. *Das Müllerthal sonst und jetzt.* Luxembourg 1880, 65 p. in-18.
4. *Das romantische Ernzthal oder Fels und seine Umgegend.* Lux. 1880, 245 p. in-18.
5. *De Gréngor, Komedesteck an éngem Ackt* fum Dicks. Luxembourg, 1879, 55 p. in-8°.
6. *Den Hèr an d'Madamm Tullepant, Komedesteck an éngem Ackt* fum Dicks, Lux. 1879. 29 p. in-8°.

celui de la participation à une cérémonie systématiquement exclusive de Dieu d'un corps appelé par sa haute situation à diriger les esprits! C'est un acte qui affaiblit singulièrement son influence et efface tous les discours spiritualistes que l'on allait applaudir au Palais Mazarin. Là où il n'y a pas de place pour Dieu, il n'y a pas de place pour l'Académie française fondée par Richelieu.

M. Charles Blanc, un de nos meilleurs critiques d'art et comme style et comme jugement, a écrit dans le *Bon sens* et la *Revue du Progrès* dirigée par M. Louis Blanc, dans le *Courrier français, l'Artiste*, le *Journal de Rouen*, le *Propagateur de l'Aube* (1841), le *Journal de l'Eure*, la *Gazette des Beaux-Arts* dont il fut un des fondateurs en 1859 et devint rédacteur en chef, dans *l'Avenir National, le Temps*, etc. Il a écrit : *Histoire des peintres français au XIXe siècle*. Tome Ier (1852, in-8). L'ouvrage n'a pas été continué ; — *Histoire des peintres de toutes les écoles, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours* (1848-1875, 631 livraisons gr. in-4). Il en estle principal auteur; — *les Peintres des fêtes galantes. Watteau, Lancret, Pater, Bouchet* (1853, in-16) ; — *l'Œuvre de Rembrandt* (1853 et années suivantes); — *Grandville* (1855, in-32); — *Les Trésors de l'art à Manchester* (1857, in-12) ; — *De Paris à Venise. Notes au crayon* (1857, in-16) ; — *le Trésor de la curiosité tiré des catalogues de vente de tableaux, dessins, estampes, livres, marbres, bronzes, ivoires et autres objets d'art, avec diverses notes et notices historiques et biographiques, précédé d'une lettre à l'auteur sur la curiosité et les curieux* (1857-1858, 2 vol. in-8, avec vign.) ; — *Grammaire des arts du dessin, architecture, sculpture, peinture, jardins, gravure en pierres fines gravure en médailles, gravure en taille-douce, eau-forte, manière noire, aquatinta, gravure en bois camaïeu, gravures en couleurs, lithographie* (1867, in-8; 2e édit. rev. et augm. en 1870) ; — *Ingres, sa vie et ses ouvrages* (1870, gr. in-8) ; — *le Cabinet de M. Thiers* (1871, in-8); Réimpression d'un travail paru en 1862, dans la *Gazette des Beaux-Arts ;* — *l'Art dans la parure et dans le vêtement* (1875, in-8). Cet ouvrage forme la première des trois parties dont se compose la *Grammaire des arts décoratifs*, qui fait suite à la *Grammaire des arts du dessin ;* — *les Artistes de mon temps* (1876, gr. in-8 avec grav.) ; — *Voyages de la Haute-Egypte, observations sur les arts égyptien et arabe* (1876, in-8, avec dessins); — *Grammaire des arts décoratifs ; décoration intérieure de la maison ; pavements, serrurerie, tapisserie, papier peint, tapis, meubles, glaces, verrerie, orfévrerie, céramique, reliure, albums*, etc., (1882, gr. in-8, avec grav. et chromos).

— M. Jean-Paul-Louis-François-Édouard Dulaurier, membre de l'Institut, est mort à Meudon le 21 décembre 1881. Il était né à Toulouse le 29 janvier 1807. Il s'adonna de bonne heure aux études philologiques et possédait la plupart des langues orientales : le copte, l'arabe, le malais, le javanais et presque tous les idiomes de l'Océanie.Il fut chargé, en 1838 et 1840, d'aller recueillir en Angleterre des textes coptes et hiéroglyphiques ; il fit à l'Ecole des langues orientales un cours de malais et de javanais (1841), puis il fut nommé professeur d'arménien après Le Vaillant de Florival. Le 13 mars 1854, il succéda à Ampère comme membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cet illustre savant était un parfait chrétien, et il est mort selon le désir qu'il exprimait dans son testament en « véritable catholique romain.» On lui doit un examen du passage des Stromates de Clément d'Alexandrie relatif à l'écriture des Egyptiens (1835) ; — *Notice sur les principales stèles funéraires égyptiennes du Musée de Toulouse* (1836), dans les *Mémoires* de la Société archéologique du Midi; — *Révélations apocryphes de saint Barthélemy*, texte et traduction (1837) ; — *Histoire des communautés re-*

ligieuses fondées par saint Pacôme, texte et traduction (1837) ; — *Institutions maritimes de l'archipel d'Asie*, traduction (1845) ; — *Chroniques de Mathieu d'Edesse*, extrait (1848); — *Chronique de Michel le Syrien*, extraits (1850) ; — *Histoire, dogmes, traditions et liturgie de l'Eglise arménienne orientale* 18..); — *Bibliothèque historique arménienne*, T. I, qui comprend la chronique de Mathieu d'Edesse et la continuation de Grégoire le Prêtre (1858). Il a écrit dans le *Journal artistique* et la *Revue des Deux-Mondes*. M. Dulaurier a dirigé la publication de la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc* de Dom Vaissette. On lui doit : *Mémoires, lettres et rapports sur les cours de langue malaye et javanaise faits à la Bibliothèque royale* pendant les années 1841-1843 et sur les deux voyages littéraires entrepris en Angleterre pendant les années 1838 et 1840 (1843); — *Collection des principales chroniques malayes* (1849); — *Voyage d'Abd-Allah ben Ab-el-Kader... de Singapore à Kalantan*, traduit du malay (1850) ; — *l'Institut Lazareff des langues orientales... accompagné d'une notice par L. Dulaurier* (1856); — *Recherches* sur la chronologie arménienne (1859).

— M. Henri-Adrien Prévost de Longpérier est mort à Passy le 14 janvier 1882; il était né à Paris le 21 septembre 1816. L'Institut et la science perdent en lui un des hommes qui, depuis le commencement de ce siècle, avaient su conquérir la notoriété la plus solidement établie; ses connaissances multiples en linguistique et en archéologie lui avaient donné une autorité incontestée dans tout le monde savant où son jugement était accueilli avec une confiance illimitée. M. de Longpérier n'avait pas publié de gros volumes; en dehors de ses travaux sur les monnaies des Arsacides et celles des Sassanides, du catalogue de la collection Renheau, véritable traité de numismatique française, et du Musée Napoléon III, ce savant avait éparpillé sa science dans une multitude de mémoires et de dissertations publiés dans une foule de recueils. La *Revue numismatique* dont il dirigea la seconde série, le *Journal des Savants*, l'*Atheneum français*, la *Revue archéologique*, les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, le *Bulletin* et les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, le *Journal asiatique*, la *Numismatic Chronicle*, les *Annales de l'Institut archéologique de Rome*, la *Revue de Philologie*, la *Revue du Dauphiné*, l'*Annuaire de la Société de l'histoire de France*, la *Gazette archéologique*, le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, etc., etc., contiennent de nombreux travaux qui touchent à toutes les branches de l'histoire et de l'archéologie. Nous faisons des vœux pour que, comme on le fait espérer, il soit publié non seulement une bibliographie complète des œuvres de ce savant, mais aussi une édition comprenant toutes ces précieuses pages disséminées dans tant de recueils, ainsi que les travaux inédits qu'il a pu laisser.

M. de Longpérier avait été d'abord attaché au cabinet des médailles de France, puis conservateur au Musée du Louvre; on n'a pas oublié le zèle e la courtoisie avec laquelle il a dirigé le service important dont il avait été chargé à la dernière Exposition du Trocadéro; c'est à cette occasion qu'il fut promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur. M. de Longpérier faisait partie de la Société des antiquaires de France depuis 1837; il était entré en 1854 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il était l'un des membres les plus éminents et les plus utiles : il envoyait encore des communications aux séances des 9 et 16 décembre. Ce grand savant est mort en chrétien; une véritable foule d'amis et de personnes sympathiques se pressait dans l'église de Passy où son service a été célébré.

— M. François-Charles-Eugène Thurot, membre de l'Institut, est mort

subitement à Paris le 17 janvier. Il était né dans cette ville le 13 février 1823. Ancien élève du collège Saint-Louis, de l'École normale (1841), docteur ès lettres (1850), il exerça l'enseignement dans les lycées de Pau, de Reims, de Bordeaux, de Besançon, il occupa la chaire de littérature ancienne à la Faculté de Clermont-Ferrand, puis fut nommé maître de conférences de grammaire à l'École normale en 1854. L'Académie des inscriptions et belles-lettres le choisit, le 30 juin 1871, pour occuper le fauteuil de M. Villemain. On doit à M. Thurot : *De l'Organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge* (1850, in-8); — *De Alexandri de Villa-Dei doctrinali, ejusque fortuna* (1850, in-8). Ces deux ouvrages sont des thèses de doctorat; — *Études sur Aristote; politique; dialectique; rhétorique* (1861, in-8); — *Notices et extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au moyen âge* (1869, in-4); — *Cicéron, epistolæ ad familiares. Notes sur un manuscrit du douzième siècle* (1874, in-8). Dans la *Bibliothèque de l'École pratique des hautes études*, 17 fasc. et dans la *Collection philologique*, 9 fasc.; — *Alexandre d'Aphrodisias* (1875, in-4) ; — *De la prononciation française depuis le commencement du seizième siècle, d'après le témoignage des grammairiens*, t. I (1881). M. Thurot a aussi publié une traduction française du *Manuel d'Epictète* (1874, in-16).

— M. Alexandre-Jacques-François Brierre de Boismont, né à Rouen le 17 octobre 1797, est mort à Saint-Mandé (Seine) dans les derniers jours de 1881. C'est à Paris qu'il fit ses études, et obtint le diplôme de docteur en médecine en 1825. Il fut envoyé en Pologne par le comité polonais lors de l'insurrection de 1831 et y fut attaché à l'hôpital des gardes de Varsovie. Médecin spiritualiste, il laisse un grand nombre d'ouvrages importants relatifs pour la plupart à sa spécialité d'aliéniste. Il a écrit : *Eléments de botanique*, ou *Histoire des plantes, considérées sous le rapport de leurs propriétés médicales et de leurs usages dans l'économie domestique et les arts industriels* (1825), en collaboration avec M. André Pottier, dans la *Bibliothèque du dix-neuvième siècle;* — *Observations médico-légales sur la monomanie homicide* broch. in-8), dans la *Revue médicale;* — *Traité de la pellagre et de la folie pellagreuse en Italie*, dont une deuxième édition parut vers 1830; — *l'Anthropotomie* ou *Traité élémentaire d'anatomie, contenant les préparations, l'anatomie descriptive et les principales régions du corps humain avec des notes extraites du Cours de Ph. Fréd. Blandin* (1832); — *Relation historique et médicale du choléra-morbus de Pologne*, qui fut honorée d'une médaille d'or par l'Institut en 1832 ; — *Sur les établissements d'aliénés en Italie* (1832);— *Leçons orales de clinique chirurgicale faites à l'Hôtel-Dieu de Paris par Dupuytren*, en collaboration avec le docteur Marx (1833); — *Mémoire pour l'établissement d'un hospice d'aliénés*, couronné par l'Académie des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, en 1834; — *Influence de la civilisation sur le développement de la folie* (1839); — *De la menstruation considérée dans ses rapports physiologiques et pathologiques* (1842, in-8), ouvrage extrait des *Mémoires* de l'Académie de médecine et couronné par elle ; — *Du Délire aigu*, couronné par l'Institut, en 1845; — *Des Hallucinations* ou *Histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, des rêves, du magnétisme et du somnambulisme* (1845, in-8); — *De l'Ennui* (tædium vitæ); — *De l'Interdiction des aliénés et de l'état de la jurisprudence en matière de testaments dans l'imputation de démence, avec des observations de M. Isambert, conseiller à la Cour de cassation* (1852, in-8); — *Du Suicide et de la folie-suicide, considérés dans leurs rapports avec la statistique, la médecine et la philosophie* (1854); — *De l'Utilité de la vie de famille dans le traitement de l'aliénation mentale et plus spéciale-*

ment de ses formes tristes (1863, in-8); — *Recherches sur l'aliénation mentale des enfants et particulièrement des jeunes gens* (1858, in-8); — *Études médico-légales sur la perversion des facultés morales et affectives dans la période prodromique de la paralysie générale* (1860, in-8); — *Recherches sur l'unité du genre humain, au point de vue de l'éducation et des croisements pour l'amélioration des races* (1860); — *De la Responsabilité légale des aliénés* (1863, in-8); — *Des maladies mentales* (1866, in-8): — *Esquisses de médecine mentale : Joseph Guislain, sa vie et ses écrits* (1867, in-8). Il a écrit dans divers recueils : les *Annales d'hygiène*, les *Annales médico-psychologiques*, etc., divers articles notamment sur *les Fous criminels en Angleterre; — Shakespeare et ses connaissances en aliénation mentale; — Charles Mittermater et ses travaux*. On lui doit aussi un *Programme pour la formation d'un plan d'asile d'aliénés à Madrid*, et un rapport comme arbitre sur le procès en détention arbitraire de Dona Juana Sagrera (1865).

— M. l'abbé Alexandre-Clément Boitel, est mort le 28 novembre dernier à Châlons-sur-Marne, où il était chanoine titulaire depuis 1860. Il était né à Vertus (Marne), le 9 novembre 1799. Il a écrit l'histoire des différentes localités dont il a été curé et un certain nombre d'autres ouvrages : *Histoire de l'ancien et du nouveau Vitry ou de Vitry-en-Perthois et de Vitry-le-François* (1841); — *Histoire d'Esternay, de son château et de toutes les communes du canton* (1850); — *Histoire de Saint-Alpin, huitième évêque de Châlons et vainqueur d'Attila* (1853); — *Histoire du bienheureux Jean de Montmirail* (1859), formant la première partie de l'*Histoire de Montmirail-en-Brie* (1862); — *les Beautés de l'Histoire de la Champagne*, 2 vol. (1865-1868); — *Prise par les Anglais en 1424 de Mont-Aiguillon* (1865). — Il a donné dans des revues et des journaux un certain nombre d'articles ; c'est sous cette forme qu'ont paru les *Histoires de l'église Notre-Dame et de la cathédrale de Châlons-sur-Marne*, qu'il s'occupait à réunir en volume quand la mort est venue l'atteindre. Il a retouché et fait imprimer l'*Histoire de la déportation à Cayenne de M. l'abbé Aubert, curé de Fromentières*, (1868). On lui doit aussi une *Vie de saint Vincent* (1863), une *Vie de saint Eloi*, des *Dialogues* à l'usage des maisons d'éducation et quelques livres de piété. Il laisse en manuscrit : 1o Un volume complètement rédigé, faisant suite aux *Beautés de l'histoire de la Champagne* et intitulé : *La Champagne monumentale, voyage archéologique en Champagne;* 2o des notices historiques et archéologiques spéciales sur Sézanne, Montmort, le Mont-Aimé, etc. ; 3o un grand travail également terminé, sur la vie future et les apparitions surnaturelles, intitulé : *Les Soirées merveilleuses;* 4° trois séries de sermons (M. Boitel a eu jadis en Champagne une certaine vogue comme prédicateur); 5o divers ouvrages littéraires ou pieux, sans grande importance, remontant la plupart à l'époque de sa jeunesse. M. l'abbé Boitel était un travailleur vaillant et consciencieux ; malheureusement, il n'avait pas assez de critique et son style était plus oratoire qu'il ne convient aux travaux historiques.

— Le R. P. Louis-J. Soimié, né à Rennes, le 25 mars 1800, entré dans la Compagnie de Jésus le 20 septembre 1826, est mort le 16 janvier à Paris dans la résidence de la rue de Sèvres où son grand âge et ses infirmités l'avaient protégé contre les rigueurs des lois existantes. On a donné de lui dans les documents inédits concernant la Compagnie de Jésus publiés par le P. Auguste Carayon, (1863-1865), T. X, *Les Jésuites en prison, au fort Saint-Julien, à l'embouchure du Tage. Épisode de l'année* 1834. Il avait un moment quitté la Compagnie de Jésus, comme en témoignent les *Souvenirs de*

conférences données par M. l'abbé Soimié à la cathédrale de Strasbourg sur la vérité et la civilisation, par M. A. de H. (Strasbourg, Drach, 1842).

— Le R. P. Mathieu Lauras, né à Paris le 31 août 1813, est mort le 23 janvier à Paris, dans l'asile que lui avait offert un généreux chrétien après l'exécution des décrets d'expulsion. Il était entré dans la Compagnie de Jésus en 1835, et a passé successivement aux collèges de Brugelette, de Vannes et de Saint-Clément de Metz. Il a édité un *Eucologe romain à l'usage des collèges* (1852). Il a publié une notice sur le P. Amiot (1718-1794) dans la *Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, insérée complètement dans la première édition et faisant partie d'un ouvrage en préparation sur les Jésuites français fait d'après les archives du *Gésù* à Rome; un travail sur *l'Assemblée de* 1682 et *Bourdaloue, sa vie et ses œuvres* (1881, 2 vol. in-8). Il a inséré plusieurs articles bibliographiques dans les *Etudes religieuses*.

— M. Charles-Édouard Garnier, né à Lure (Haute-Saône) le 13 janvier 1829, est mort à Paris le 20 octobre. Il était entré à l'Ecole des chartes en 1847, et en est sorti dans la promotion du 8 avril 1850 après avoir soutenu une thèse sur les ordonnances de l'Hôtel des rois de France ou de l'organisation de la maison des rois aux treizième et quatorzième siècles. Il entra aux Archives nationales en 1852 à titre de commis et était, au moment de sa mort, sous-chef de la section du secrétariat. On lui doit un *Précis sur l'Histoire des sires de Montfaucon*, pour lequel l'Académie de Besançon lui a décerné un prix en 1849; — *Louis de Bourbon, évêque et prince de Liége* (1860) qui lui a valu en 1861 une mention honorable au concours des antiquités nationales; — *Tableaux généalogiques des souverains de la France et de ses grands feudataires* (1863, in-8). Il a publié dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* une *Notice sur Robert de Fiennes, connétable de France* (T. XIII, p. 23-52), pour laquelle il a obtenu une mention honorable au concours ouvert sur ce sujet par la Société des antiquaires de Morinie (1848),— et des articles bibliographiques dans les tomes XIV, XVII, XXI, XXIII, XXV, XXVI, XXVII. Il a donné dans la *Revue archéologique* un article sur l'hôtel Soubise et a été un auxiliaire de M. Alphonse Jobez pour sa *France sous Louis XV*.

— M. Ernest de Neyremand, ancien conseiller à la cour d'appel de Colmar, est mort à Nîmes le 19 décembre 1881. Il était né à Colmar le 14 juin 1803 et y fut vingt-cinq ans avocat. En 1854, il fut nommé président du tribunal d'Altkirch et, en 1859, conseiller à la cour de Colmar. Il collabora de longues années au *Recueil des arrêts de la Cour* et à la *Revue pratique du droit et de législation*. Il s'intéressa aussi à l'histoire d'Alsace. Il publia des articles dans la *Revue* dirigée par M. Liblin ainsi que dans la *Petite Gazette des Tribunaux* fondée par son fils. Il donna en 1862 : *Séjour en Alsace de quelques hommes célèbres;* il avait publié en collaboration avec M. Pillot l'*Histoire du conseil souverain d'Alsace* (1860). Il a encore écrit *le Caractère juridique des sociétés constituées pour l'exploitation des mines* (1862); — *Questions de chasse* (1866); — *Du droit de destruction des animaux nuisibles* (1868); — *De la nécessité de réprimer l'ivresse* (1870). Après les événements de 1870, il se retira à Nîmes où il passa ses dernières années comme conseiller honoraire. — P. R.

— M. Étienne-Auguste Tarnier, inspecteur de l'Université en retraite, ancien doyen de la Faculté des sciences de l'Université catholique d'Angers, est mort subitement à Paris le 3 janvier 1882, à l'âge de 73 ans. Il était né le 23 décembre 1818 à Paris, avait fait ses études au collège de Tournon puis aux collèges Charlemagne et Saint-Louis. Il était docteur ès sciences et avait été examinateur pour l'admission à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. Il fut nommé, en 1856, inspecteur de l'instruction primaire de la Seine; il a

profité de la liberté que lui donnait sa mise à la retraite pour entrer à la Faculté catholique d'Angers où il était doyen de la Faculté des sciences. Il a écrit divers ouvrages de mathématiques : *Eléments d'arithmétique théorique et pratique* (1850) ; — *Eléments d'algèbre* (1850); — *Traité d'algèbre élémentaire* (1851) ; — *Eléments de trigonométrie* (1852) ; — *Théorie des logarithmes* (1853) ; — *Nouvelle arithmétique théorique et pratique* (1859) ; — *Petit traité d'algèbre* (1863) ; — *Problèmes d'arithmétique : énoncés* (1863) ; *Solutions* (1865) ; — *Problèmes de physique mathématique* (1864) ; — *Applications de l'arithmétique aux opérations pratiques* (1864) ; — *De l'adoption universelle du système métrique* (1867); — *Nouvelle méthode pour apprendre l'arithmétique* (1869) ; — *Solutions raisonnées des applications de l'arithmétique aux opérations pratiques* (1869) ; — *Eléments de géométrie pratique* (1872); — *le Langage des nombres* (1872) ; — *Eléments de géométrie pratique* (1872); — *Essai sur le Plutarque de l'armée française* (1874); — *Erreurs scolaires* (1888) ; — *Le patriotisme en action : Histoire abrégée des gloires militaires de la France depuis son origine jusqu'à nos jours* (1881); — *les Conférenciers des villes et des campagnes* (1881, in-8).

— M. Noël-Marie-Victor du Parc, comte de Locmaria, est mort à Tours, le 23 décembre 1881. Il était né à Lorient en 1791. Ancien officier supérieur démissionnaire en 1830, il s'était consacré à la littérature et soutenait avec un admirable dévouement la lutte pour la défense de nos traditions nationales, religieuses et politiques. Il a écrit : *De l'Etat militaire en France* (1831); — *Souvenir des Voyages du duc de Bordeaux* (1846) ; — *Histoire du règne de Louis XIV* (1834) ; — *Marie-Thérèse en Hongrie* (1861) ; — *la Chapelle Bertrand* (1863) ; — *les Guérillas* (1864) ; — *la Raison des faits* (1873).

—Monseigneur de Meneval est mort le 20 janvier, au château de Senlisse, (Seine-et-Oise), dans sa soixante-septième année. Il était d'abord entré dans la diplomatie et avait été ministre de France à Munich. Après la mort de sa femme, en 1858, il abandonna sa carrière pour entrer dans les ordres. Il fut ordonné prêtre à Rome et fut nommé, par Pie IX, prélat de Sa Maison. Il vivait en France depuis vingt-deux ans, s'occupant de bonnes œuvres et travaux historiques. On lui doit : *Le Concordat de* 1801 (1869) ; — *Essai sur l'Allemagne à propos de la guerre de* 1870, par un ancien diplomate, (1872, in-12) ; — *Marie Stuart;* — *Catherine de Médicis.*

— M. le docteur Paul Briquet est mort à Paris, le 25 novembre. Il était né à Châlons-sur-Marne en 1796. Il fut reçu docteur de la Faculté de Paris en 1824, et fut élu membre de l'Académie de médecine en 1860. Il était agrégé libre de la Faculté de Paris et médecin honoraire des hôpitaux. Il a écrit : *De la Phébectasie ou dilatation variqueuse des veines* (Thèse du doctorat, 1824) ; — *De l'éclairage artificiel, considéré sous le point de vue de l'hygiène publique et privée* (Thèse d'agrégation, 1837) ; — *Recherches sur l'étiologie des tubercules* (1842) ; — *Traité pratique et analytique du choléra morbus* (1850 ; — *Traité thérapeutique du quinquina et de ses préparations*, couronné par l'Académie des sciences (1853) ; — *Traité classique et thérapeutique de l'hystérie* (1859).

— M. Georges-Edmond Street est mort à Londres, le 18 décembre. Il était né en 1824, à Woodford (Comté d'Essex). Elève de Carter et de G. Scott, il était un admirateur passionné du style gothique ; il consacra son talent d'écrivain et de conférencier à faire connaître et apprécier ce style et comme architecte, il s'appliquait à le faire revivre. Il a construit beaucoup d'églises et restauré un grand nombre de monuments anciens. On lui doit : *L'architecture en briques et en marbre du nord de l'Italie au*

moyen âge (1855); — *Exposé de l'architecture gothique en Espagne* (1865). Il était architecte de plusieurs diocèses en Angleterre, vice-président de l'Institut des architectes de la Grande-Bretagne, membre de la Société des antiquaires, de l'Académie royale de Londres, et de l'Académie impériale et royale des beaux-arts de Vienne.

— M. le docteur Isaac-Israël Hayes, né dans le comté de Chester (Pensylvanie) en 1832, vient de mourir. Il avait fait ses études médicales à Philadelphie et avait obtenu le grade de docteur en 1833. Presque aussitôt, il fut attaché comme chirurgien à l'expédition du docteur Kane aux régions arctiques, à la recherche d'une mer polaire libre. Revenu en 1855, il repartit en 1860, et fit d'importantes observations géographiques et anthropologiques ; il revint en 1861 au moment de la guerre et s'engagea comme chirurgien dans l'armée fédérale. En 1869, il fit une excursion dans le Groënland ; puis il chercha vainement à obtenir le commandement de l'expédition qui fut conféré au capitaine Nares, pour établir, sur des données positives, son hypothèse d'une mer polaire libre. Il a publié le récit de ses voyages : *La Mer libre du Pôle*, traduit en français par M. de Lanoye, en 1868 ; — *An Artic boat journey* (1860) ; — *Perdu dans les glaces* (1868), traduit en français ; — *la Terre de désolation*, expédition au Groënland (1870), traduit par M. Reclus ; — *Histoire des découvertes maritimes* 1875). Des médailles d'or lui ont été décernées par les Sociétés de géographie de Londres et de Paris.

— M. Théodore Benfey, orientaliste allemand est mort dans le courant de l'année dernière. Il était né le 28 janvier 1809, à Noerten près Gœttingue. Il suivit les cours de l'Université de cette ville, où il occupa en 1834 la chaire de langue sanscrite et de grammaire comparée. Il était depuis 1861 correspondant étranger de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Nous citerons de lui : *Les noms des mois de quelques anciens peuples* (1836, Berlin) ; — *Lexicon des racines grecques* (1839-42, Berlin), qui lui a valu le prix Volney à l'Institut ; — *Des rapports entre la langue égyptienne et les racines sémitiques* (1844) ; — *Manuel de langue sanscrite* (1852).

— M. Winter Jones, principal bibliothécaire du British Museum, est mort en 1881, à Henly-en-Thames, à l'âge de 76 ans. Entré comme employé dans cet établissement en 1837, il en devint bibliothécaire principal en 1866 grâce à la recommandation de Panizzi. Son œuvre capitale est la révision du catalogue du Musée. Il a écrit dans la *Quartely Review* et d'autres recueils périodiques ; il a donné des articles dans plusieurs dictionnaires biographiques et récemment il publiait un mémoire sur les dernières fouilles faites en Assyrie pour le compte du *British Museum*.

— On annonce encore la mort : de M. Stéphane Halgan, sénateur et membre du Conseil général de la Vendée, né à Nantes en 1828, mort dans cette ville le 19 janvier, ancien administrateur des hospices et directeur de l'École industrielle de Nantes, auteur de *Souvenirs bretons*, poésies (1857) ; — de M. Edgard-Rodrigues Henriquez, qui a écrit dans le *Figaro* sous le nom de « Don Quichotte » ; — de M. Frédéric Terme, ancien consul à Trieste en 1848, fondateur du *Progrès de Lyon*, et collaborateur de l'*Époque* et du *Peuple Français;* — de M. le colonel d'état-major Adan, directeur de l'institut cartographique militaire, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, mort à Bruxelles, le 13 janvier ; — de M. le docteur Krapf, mort en décembre, à Kornthal (Wurtemberg), à l'âge de 71 ans, missionnaire et voyageur, auteur d'ouvrages sur la linguistique et l'ethnographie de l'Afrique ; — de M. Léon-Alfred Gautier, né le 19 juillet 1793, mort à Ge-

nève, le 30 novembre 1881, un des collaborateurs de la *Bibliothèque universelle*, professeur d'astronomie à l'Académie de Genève ; — de M. Marie-Camille-Arsène-Auguste Mercier, mort à Versailles, le 30 juillet 1881, était né à Tréloup (Aisne), le 30 octobre 1848. Auteur de *Bibrax et le camp romain sur la frontière rémoise*, épisode de la deuxième campagne de César dans les Gaules (1879, Versailles), et d'une *Histoire de Fismes*, manuscrit nachevé ; — de M. le comte Charles Conestabile della Staffa, né à Pérouse, le 2 janvier 1854, mort subitement à Rome, le 31 décembre 1881, ancien élève du petit séminaire d'Orléans, rédacteur de la *Défense* et du nouveau *Journal de Rome*.

Institut. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. — Dans sa séance du 6 janvier l'Académie a renouvelé son bureau qui se trouve ainsi composé pour 1882 : M Jules Girard, président ; M. Heuzey, vice-président.

— Les différentes commissions se trouvent ainsi composées pour 1882 : — Commissions des travaux littéraires : MM. Laboulaye, Egger, De Longpérier, Régnier, Maury, Renan, Delisle, Hauréau. — Des antiquités de la France : MM. de Longpérier, L. Rénier, Maury, Delisle, Hauréau, Desnoyers, de Rozière, Paris (Gaston). — Des écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Ravaisson, Egger, de Longpérier, L. Rénier, Delisle, Miller, Waddington, Perrot. — Du prix ordinaire de l'Académie (1° *Études sur les institutions politiques, administratives et judiciaires du règne de Charles V.*) : MM. Delisle, Jourdain, Hauréau, de Rozière ; (2° *Les versions de la Bible en langue d'Oïl, antérieures à la mort de Charles V*) : MM. Delisle, Guessard, Gaston Paris et Baudry. — Du prix Duchalais (*Le meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge publié depuis le mois de janvier 1880*) : MM. Waddington, Robert, Deloche et Lenormant. — Du prix Bordin (1° *Etude historique et critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan*) : MM. Delisle, Jourdain, Hauréau et Gaston Paris ; (2° *Étude d'histoire littéraire sur les écrivains grecs qui sont nés ou ont vécu en Egypte depuis la fondation d'Alexandrie jusqu'à la conquête du pays par les Arabes*) : MM. Egger, Miller, Renan et Thurot ; (3° *Documents géographiques et relations de voyage publiés par les Arabes du III° au VIII° siècle de l'hégire inclusivement* : MM. Defrémery, Pavet de Courteille, Barbier de Meynard, Schefer. — Du prix Brunet (*Bibliographie aristotélique*) : MM. Ravaisson, Egger, Hauréau, Thurot. — Du prix Stanislas Julien (*Le meilleur ouvrage relatif à la Chine*) : MM. Maury, Pavet de Courteille, marquis d'Hervey de Saint-Denis, Schefer. — Du prix Delalonde-Guérineau (*Travaux sur la philologie antique*) : MM. Adolphe Rénier, Maury, Perrot et Bréal. — Voici les ouvrages qui concourent cette année-ci pour le prix Gobert : *Étude sur les Celtes et les Gaulois*, par M. Lemière ; — *l'Art national*, par H. du Cleuziou ; — *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, du neuvième au quinzième siècle, par Frédéric Godefroy ; — *les Etablissements de Saint-Louis*, par P. Viollet ; — *De la Maison royale de France*, par M. Potier de Courcy ; et les deux ouvrages qui ont été couronnés l'année dernière : *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, par M. Dupuy ; — *les Chartes de l'abbaye de Cluny*, par M. Bruel.

Académie des Sciences Morales et Politiques. — Le bureau de l'Académie est ainsi composé pour 1882 : M. Paul Pont, président ; M. Nourisson, vice-président.

— Dans sa séance du 28 janvier, l'Académie a décerné le prix Stassart (3,000 fr.) à M. le vicomte Philibert d'Ussel, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées de première classe. Le sujet était : Quels sont les éléments moraux nécessaires au développement régulier de la démocratie dans les sociétés modernes ?

Académie des Sciences. — Dans la séance du 16, l'Académie a élu membre, dans la section de minéralogie, en remplacement de M. Henri Sainte-Claire Deville, décédé, M. Albert Gaudry, professeur au Muséum, par 40 voix contre 18 à M. Lory.

Académie des Beaux-Arts. — Le bureau de l'Académie est ainsi composé pour 1882 : M. Lenepveu, président.

Faculté des lettres de Paris. — M. P. Souriau, professeur de philosophie au lycée d'Angers, a soutenu le 13 janvier, à Paris, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *De motus perceptione.* — *Théorie de l'Invention.*

— M. Henri Cons, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier, a soutenu à Paris, le 30 janvier, ses thèses pour le doctorat ès lettres Les sujets étaient : *De Atace ;* — *La province romaine de Dalmatie.*

— Par arrêté du 5 décembre, M. Châtelain, maître de conférences à l'École pratique des hautes études, est chargé d'une conférence élémentaire de paléographie latine classique à la Faculté des lettres de Paris ; et M. Giry, archiviste-paléographe, est chargé d'une conférence élémentaire de paléographie diplomatique et chronologie à la même Faculté.

Missions scientifiques. — M. Antony Régnier est chargé d'une mission en Sardaigne à l'effet d'étudier, au point de vue ethnographique, le caractère des différentes races qui ont occupé cette île. — M. Quellien est chargé d'une mission en Bretagne pour y recueillir la musique et les paroles des chansons populaires.

Concours. — La *Revue générale* de Bruxelles, ouvre un concours pour une nouvelle ou un roman d'une étendue d'environ huit feuilles d'impression au moins, du format de la Revue (in-8). Les auteurs ont la liberté absolue du choix de leurs sujets, pourvu qu'ils respectent la religion, la morale et les bienséances. A mérite égal, l'auteur de la nouvelle ou du roman traitant des mœurs du pays ou de l'histoire nationale l'emportera sur tout autre. Il y aura cinq prix : 800, 400, 150, 100, 50 francs, tous payables le 25 janvier 1883. La *Revue générale* se réserve, en principe, le droit de propriété sur toutes les œuvres primées. Les manuscrits doivent être écrits sur le verso seulement et adressés, avant le 1er juin 1882, à la direction de la *Revue*, 153, rue de la Loi, à Bruxelles.

Lectures faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 27, M. Esmein, agrégé à la Faculté de droit, a été admis à communiquer un mémoire relatif à l'interprétation d'un passage de la table de Bantia. M. Oppert a commencé la lecture d'un mémoire sur l'inscription chaldéenne de Goudéah. M. Ch. Lenormant a fait une communication au sujet d'estampages de nouvelles inscriptions cunéiformes découvertes récemment sur les rives du Nohr-el-Kelb (Phénicie) par M. Julius Loytved, consul de Danemark à Beyrouth.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 7 janvier, M. Levasseur a présenté des observations au sujet du mémoire lu par M. Callery sur la taille royale. — Dans la séance du 14, M. Baudrillart a repris la lecture de son mémoire sur les populations agricoles de la Flandre française. — Dans les séances des 14, 21 et 28, M. Carnot a donné lecture d'une notice biographique sur l'abbé Grégoire. — Dans la séance du 21, M. Jules Simon a fait un rapport sur l'*Instruction publique et la Révolution*, par M. Albert Duruy. Le livre et le rapport ont amené un

échange d'observations entre MM. Jules Simon, G. Levasseur et Beaussire.

Une nouvelle édition du Roman de Renart. — M. Ernest Martin vient de publier le premier volume de l'édition qu'il prépare depuis longtemps du *Roman de Renart* (Strasbourg, Trübner; Paris, Ernest Leroux, 1882, in-8 de xxvii-484 p.). La préface est consacrée à la description des nombreux manuscrits consultés par l'éditeur, qui a établi son texte sur celui de ces manuscrits qui, pour chaque branche, lui a paru se rapprocher le plus de l'original. Le volume qui vient de paraître contient les onze branches qui paraissent former une ancienne collection. Le second comprendra les branches isolées et le troisième les variantes. Dans chaque branche l'éditeur corrige les fautes évidentes du manuscrit principal; mais il s'abstient de mêler les leçons des différentes familles là où le texte de ce manuscrit offre un sens satisfaisant et une versification assez bonne. Il s'est permis de régulariser quelque peu l'orthographe. Il déclare n'avoir pas la prétention de donner ce qu'on appelle une *édition critique* dans toute la rigueur du terme, travail qui dans le cas présent offrirait de très grandes difficultés. « La recherche de l'original, dit-il, se complique par ce fait que les différentes branches n'ont pas une origine commune, qu'elles ont été composées par des poètes différents, à des époques et dans des provinces différentes; et qu'en outre plusieurs branches ne nous sont parvenues qu'après avoir subi des remaniements et des altérations profondes... On me croira facilement si je dis que j'ai essayé de pousser ces recherches qui offrent certainement un grand intérêt. Ce que je pourrai faire pour arriver à la solution de ces problèmes de haute critique, je l'exposerai dans une brochure qui paraîtra en même temps que le troisième volume de l'édition. Mais ici j'ai cru devoir me restreindre à donner un texte tiré des meilleures sources et à fournir, par les variantes des autres manuscrits, les moyens de restituer le texte primitif. »

Inventaire des monuments mégalithiques du département des Côtes-du-Nord. — Le mérite de ces inventaires dépend surtout de leur exactitude : sans doute, celui que vient de dresser M. Gaston de la Chesnelière, d'après le questionnaire de la sous-commission des monuments mégalithiques, possède ce mérite, nous ne pouvons le contester. Tout ce que nous avons à dire, c'est que cet inventaire paraît fait avec beaucoup de soin. L'auteur craint que sa nomenclature ne soit pas complète; excès de précaution, car eu égard aux chiffres qu'il donne et aux renseignements dont il s'est entouré, il est peu probable qu'un monument de quelque intérêt lui soit échappé. En sa qualité d'archéologue appartenant à un de ces départements de l'Ouest, si riches en monuments mégalithiques, M. G. de la Chesnelière applaudit à la création de la sous-commission qui a pris à tâche, avec plus ou moins de chances de succès, de les sauvegarder. Il y a, dans cette création, à notre avis, une superfétation, et nous eussions préféré voir la contribution obtenue, grâce à l'influence de son Président, pour un but spécial, venir augmenter le budget si insuffisant de la conservation générale des monuments historiques, laquelle avait déjà classé un nombre très suffisant, comme spécimens typiques, de dolmens et de menhirs. S'il est un genre de monuments, dont quelques coups de crayon, joints à une courte notice, peuvent donner une idée suffisante, certes ce sont bien ceux-là, qui n'ont absolument rien à voir dans les questions d'art. — H.-A. Mazard.

Collection Camille Lécuyer. Terres cuites antiques. — Tous les amateurs d'antiquités connaissent, pour l'avoir admirée dans les galeries du palais du

Trocadéro, en 1878, la splendide collection de terres cuites grecques formée par M. Camille Lécuyer. Le possesseur de ces trésors archéologiques vient d'en commencer la publication, et la première livraison du recueil qu'il veut former, vient de paraître (Paris, Rollin et Feuardent, 30 fr.). Cette première livraison contient vingt et une planches in-folio avec un texte descriptif dû à MM. de Witte, Fr. Lenormant, A. Cartault, G. Schlumberger, Ernest Babelon, C. Lécuyer. Ce sont les ateliers de phototypie du *Moniteur* qui ont reproduit les monuments; nous croyons pouvoir dire sans crainte d'un démenti, qu'on est arrivé presque à la perfection, à la fois par le bon marché et la beauté des reproductions. Cette publication de grand luxe fait honneur au goût éclairé de M. Lécuyer.

Archives des corporations des arts et métiers. — M. Cl. Lavergne publie une série de documents rares concernant les corporations d'arts et métiers (Paris, Charavay frères, 1879-1881. — 4 fascicules ont déjà paru). Il a choisi ceux qui se rapportent à la suppression des corporations en 1776. Ce choix judicieux lui a permis de réunir les écrits les plus utiles à connaître au moment où l'étude des anciennes familles industrielles s'impose aux esprits sérieux alarmés des dangers que leur destruction a produits. Pour n'en citer qu'un, le *Mémoire à consulter*, tout vieux soit-il aujourd'hui de cent six ans, renferme de tels arguments qu'on le dirait écrit pour aider à trancher les difficultés que soulève l'organisation actuelle du travail. M. Lavergne accompagne ses fascicules de notes excellentes et d'éclaircissements destinés à rendre leur lecture fructueuse. Sa publication, en remettant en lumière des pièces précieuses, aura un caractère d'utilité éminemment pratique, puisqu'elle facilitera la solution du redoutable problème social devant lequel la science économique reste impuissante. — B.

Sur une erreur du « Manuel du Libraire ». — Un bibliophile de Cahors, qui se cache sous le nom d'E. Marnicouche, vient de publier une *Note sur les colloques d'Érasme, traduits en français par Clément Marot* (3 p. in-8. Tiré à cent exemplaires). Voici le résumé de cette note : Clément Marot a traduit en vers français trois colloques d'Erasme : *L'Abbé et la Savante; la Fille ennemie du mariage; la Fille repentante*. Les deux premiers seuls se trouvent dans quelques éditions anciennes et dans celle de Lenglet du Fresnoy. Le troisième, contrairement à ce qu'affirme l'auteur du *Manuel du Libraire* (Ve édition, III, 1461), paraît être resté inédit jusqu'à la publication qui en a été faite en 1856 par M. L. Lacour, dans la brochure duquel il faudra l'aller chercher tant qu'on ne l'aura pas réuni aux œuvres complètes du poète de Cahors. — T. de L.

The Bibliographer. — Nous avons sous les yeux les deux premières livraisons (décembre 1881, janvier 1882) du *Bibliographer, a Journal of Book-Lore* qui paraît à Londres (Elliot Stock, Paternoster Row), par cahiers de 32 pages, gr. in-8 à 2 colonnes et au prix fort modéré d'un shelling la livraison.

Cette publication offre de nombreux détails susceptibles d'intéresser tous les amis des livres; nous signalerons quelques-uns des articles qu'elle renferme : Causerie au sujet de la bibliographie. — Godfried Van der Haghen, éditeur de la dernière édition de la traduction du Nouveau Testament, par Tindal, 1534-1535. — Un recueil de chansons, publié par Thomas Morley, en 1600 (une de ces chansons est citée dans une des comédies de Shakespeare (*As you like it;* on ne connaît qu'un seul exemplaire incomplet de ce précieux volume). L'imprimeur Herculu (nul bibliographe n'a signalé ce typographe qui a mis son nom à deux livres de grammaire publiés à Londres

en 1520 et 1525). — Le Congrès des bibliothécaires. — La bibliothèque Sunderland. — Histoire de la reine Zarah (livre à clef). — Un livre américain fort rare relatif à la pêche à la ligne. — La Bible (anglaise) dite des Évêques. — Dante en Angleterre. — Les graveurs sur bois des Pays-Bas (le premier graveur à Louvain, 1475-1483). — Une édition inconnue de l'ouvrage du marquis de Worcester : *A Century of Inventions*, 1663 (le principe de la vapeur employée comme agent mécanique se trouve dans cet ouvrage et lui a donné une certaine célébrité). — Anciens livres faisant partie de la bibliothèque du palais de Lambeth. — Exposition de gravures au Cercle de la librairie à Paris. — Ventes publiques.

Un mort vivant et parlant. — C'est le cas de rappeler le vers du *Menteur* :

Les gens que vous tuez se portent assez bien.

Dans leur nécrologie de 1881, certains journaux ont fait figurer le nom de Cantù et beaucoup de ceux qui avaient répandu cette nouvelle oublièrent de la démentir. Or Césare Cantù a fait à Milan le 1er et le 8 décembre dernier deux conférences qui ont provoqué les plus vifs applaudissements. L'illustre écrivain ayant appris qu'il s'agissait de publier une nouvelle édition de sa traduction de son *Histoire universelle*, en a pris occasion pour parler de la nécessité de joindre à son œuvre une introduction sur les nouvelles exigences d'une histoire universelle. Le grand historien a déclaré franchement que son livre ne répond plus suffisamment aux besoins de notre époque tant à cause des transformations qui se sont opérées de nos jours qu'à cause des découvertes faites sur les époques reculées. Cantù a parlé d'une manière digne de lui et ses conférences doivent être publiées. Cantù est né en 1807 mais ni les années, ni les immenses travaux auxquels il s'est livré n'ont épuisé ses forces.

Livres a l'Index. — Par un décret de la Sacrée-Congrégation de l'Index en date du 30 décembre 1881, sont condamnés et prohibés les ouvrages suivants : 1. *Discours* prononcé à Bonn, le 14 février 1881 par le professeur docteur Pierre Knoodt *à propos de l'Encyclique de Léon XIII sur la doctrine de saint Thomas* (Bonn, 1880). — 2. *Vie d'Antoine Günther*, par le même (Vienne, 1881, 2 vol.). — 3. *De l'enseignement religieux aux enfants selon les données de la Philosophie scientifique*, par le professeur Pierre Siciliani (Bologne, 1881, 2e édit.). — 4. *La science dans l'éducation*, par le même (Bologne, 1881, 2e édit.). — 5. *La religion et les partis extrêmes. Études de Candide Arasieve* (Lecce, 1881). — 6. *L'infaillibilité du Pontife romain et le Concile œcuménique du Vatican; dialogue entre un théologien et un rationaliste*, par Roch Bombelli (Milan, 1872). — 7. *Histoire critique de l'origine et du développement du domaine temporel des Papes, écrite sur les documents originaux et authentiques*, du même (Rome, 1877). Ces deux derniers ouvrages ont été condamnés par un décret du 12 juillet 1877. *Auctorante mortem laudabiliter se subjecit et opera reprobavit.*

Livres perdus. — En 1873, Philomneste Junior, utilisant quelques notes trouvées dans les papiers de Quérard et y ajoutant des indications nouvelles, fit paraître un petit volume relatif aux livres perdus, qui fut bien vite épuisé. Aujourd'hui le fervent bibliophile reproduit son travail avec des additions nombreuses (*Livres perdus. Essai bibliographique sur des livres devenus introuvables*. Bruxelles, Gay et Doucé, 1882, in-12 de IX-122 p., papier vergé. Prix : 5 fr.) Cette seconde édition ne tardera pas à mériter elle aussi le titre d'introuvable. En effet, qui ne voudra posséder un recueil des mieux

faits et des plus curieux, indispensable complément de tous les ouvrages de bibliographie? Ph. Junior donne la liste de près de cinq cents livres ou livrets qui ont disparu de la circulation. Ses vastes lectures lui ont permis de nous fournir sur un grand nombre de ces livres ou livrets divers renseignements puisés aux meilleures sources. Parfois l'anecdote se glisse au milieu des détails bibliographiques. Souvent la notice consacrée à chaque ouvrage perdu est complétée par l'indication des travaux à consulter. C'est ainsi que, pour la *Petite dyablerie dont Lucifer est le chef, et les membres sont tous les joueurs iniques*, etc., Ph. Junior nous renvoie à l'*Histoire du théâtre françois* des frères Parfaict (t. III, p. 93-103) et au *Bibliographical Decameron* de Dibdin (t. I, p. 229). C'est encore ainsi que, pour les *Faits merveilleux de Virgile*, le savant bibliographe nous renvoie à la dissertation d'Éd. du Meril sur *Virgile l'enchanteur* (*Mélanges archéologiques et littéraires*, 1850, in-8, p. 425-978), à l'ouvrage de D. Comparetti (*Virgilio nel medio evo*, 1872, in-8), aux comptes-rendus de ce remarquable ouvrage par M. de Puymaigre (*Revue des Questions historiques* du 1er avril 1873), par M. Gaston Paris (*Revue critique* de 1874), enfin à l'article de M. Gaston Boissier sur *Virgile au moyen âge* (*Revue des Deux-Mondes* du 1er janvier 1879). On pourrait citer aussi les abondantes références de la page 100 au sujet de la *Joyeuse abbaye des conards de Rouen*. L'auteur dit (p. IX) qu'il aurait pu donner plus d'étendue à son travail, mais que l'on doit savoir se borner. C'est trop de discrétion. De même que la seconde édition a été fort augmentée, il faut que la troisième renferme bon nombre d'articles nouveaux. Parmi les additions à y introduire, nous citerons deux livres par nous signalés dans la *Revue des Bibliophiles* (livraisons de juillet et de septembre 1881, p. 214 et 274) : *Les Plaintes amoureuses, de* R. Garnier, *Manceau*. Tholose, Jacques Colomiez, 1565, in-4, et l'*Éloge des évêques de Cahors par* Louis Boiresse, Bordelais, chanoine de Cahors, 1654. — T. de L.

Vente publique de la bibliothèque Sunderland. — C'est au mois de décembre dernier que cette collection célèbre a vu le commencement d'une série d'enchères qui font époque dans les annales de la bibliomanie. Réunie en grande partie vers le commencement du siècle dernier par le comte de Sunderland, elle était devenue la propriété de la famille des ducs de Marlborough, et elle était conservée dans le château de Blenheim, don de la reconnaissance nationale à l'illustre général qui conduisit le drapeau britannique à la victoire. Les livres les plus rares et les plus précieux abondaient, et les bibliophiles, les grands dépôts littéraires se les ont disputé avec acharnement. Le catalogue rédigé par ordre alphabétique (c'est l'usage en Angleterre) s'arrête au milieu de la lettre C. Une seconde vente aura lieu en avril, elle sera suivie de plusieurs autres. Le Musée britannique a fait d'importantes acquisitions; il paraît que celles effectuées pour le compte de la France se réduisent à peu de chose. Il ne sera pas sans intérêt, nous l'espérons du moins, de signaler les prix qu'ont obtenus divers articles; nous nous en tenons d'ailleurs à ceux qui ont dépassé 40 livres sterling (1,000 francs), et pour offrir une idée plus nette, nous effectuons la conversion de la monnaie anglaise. Occupons-nous d'abord des ouvrages français. Alciat, *Livres des emblesmes*, 1556, 1,010 francs. — Beaujoyeulx, *Ballet comique de la Royne*, 1582, 3,155 francs.— *La Sainte Bible*, traduite par René Benoist. Paris, 1556, 1,390 francs.— Blanchon. *Les premières œuvres poétiques*. Poitiers, 1583, in-8, 1,240 francs. Poésies fort médiocres, mais volume fort rare. — Boccace. *La Ruine des nobles hommes et femmes*. Bruges, Colard Mansion, 1496, 23,950 francs. — Boccace. *Les louanges et vertus des nobles et clercs dames*,

1493 (relié avec le Roman de la Rose, même année, 5,290 francs.— Bochetel. *Le Sacre et couronnement de la Royne*, 1531, *et l'Entrée de la Royne à Paris*, 1,675 francs.— Bouchard. *Les grandes chroniques de Bretaigne*. Paris, 1514, 2,500 francs.— Bouchet. *L'Amoureux transy sans espoir*, 1503. Exemplaire sur vélin orné de vingt miniatures, 16,150 francs. — Champier. *Les grandes chroniques des ducs de Savoye*, 1516, 1,335 francs. — Champlain. *Voyage de la Nouvelle France*, 1632, in-8, 2,015 francs. Edition originale et fort rare d'un livre très curieux recherché avec avidité par les bibliophiles qui recueillent les ouvrages anciens relatifs à l'Amérique.

Passons à ce qui concerne les livres latins. Albertinus. *Opusculum de mirabilibus*. Romæ, 1516, exempl. sur peau vélin, 1,665 francs.— Apuleius, 1460, édition princeps, 1,615 francs. Aquinus (*S. Thomas*) Secunda secundæ summæ, 1467, exempl. sur vélin, 3,310 francs.— Augustinus (S.). *De Civitate dei*. Édition princeps (sans lieu ni date), 2,275 francs. — *Biblia vulgatæ editionis*. Romæ, 1590, 1,970 francs.— Bonifacius VIII. *Liber sextus decretalium*. 1465. Exemplaire sur peau vélin, 4,295 francs.—Brunus. *De Bello italico*. Fulginei, 1470, 1,120 francs. — Bry (de). *Collectio peregrinationem in Indiam*. Francofurti, 1590-1634. 25 tomes in-folio. Exemplaire presque complet d'une collection très importante, 18,180 francs. — Budæus. *De Asse*, Venetiis, Aldus, 1522, 2,300 francs. Cæsaris. *Opera*, édition princeps, Rome, 1469, 4,925 francs; seconde édition, Venise, 1471, 1,720 francs. Un exempl. de la belle édition de 1712, en deux volumes in-fol. publiée par le docteur Clarke, 2,575 francs. — Celsus. *De re medica*, 1528; exempl. sur peau vélin, 3,360 francs.

Arrivons maintenant aux ouvrages qui n'appartiennent ni à la France ni à la langue de Virgile et de Cicéron.

En fait de livres grecs, nous remarquons le Callimaque, sans date (imprimé à Florence vers 1494), 1,240 fr. Un exemplaire sur vélin de l'édition originale d'Anacréon, 1554, a été payé 5,575 fr. — La première édition complète de la Bible en grec, 1518, 1,640 fr. — Divers livres en langue italienne ont trouvé amateurs à des prix élevés.— *Biblia volgare*. Venetia, B. de Zanni, 1502, 1,390 fr. — *Biblia espanola*, 1553 (imprimée à Ferrare), 1,285 fr. — Boccacio. Il Decamerone (*Venetiis*) 1471. Première édition datée. Prix d'autant plus élevé que cet exemplaire était incomplet de cinq feuillets. Un exemplaire de la seconde édition, 1472, 3,800 fr. Un exempl. de l'édition fort rare de Venise, 1522, 2,550 fr.—Casas (Las). *Obras sobre las Indias*, neuf pièces datées de 1552 et 1553, collection complète, 1,270 fr.— Castiglione. *Il libro del Cortigiano*, 1528; exemplaire de Grolier, 1,470 fr. — D'anciens ouvrages en langue anglaise ont été adjugés à des prix fort élevés, mais nous ne nous y arrêterons pas ; les livres de ce genre ne sont fort recherchés que dans la Grande-Bretagne ; notons seulement une traduction de la Bible, *Londres*, 1544, in-fol., 2,900 fr., et une autre imprimée à Oxford en 1617, exemplaire sur vélin, 5,690 fr.

Le total des enchères est monté à 414,517 fr. 50. C'est un joli commencement, et on peut s'attendre, en fin de compte, à plus de deux millions et demi.

— Dans son travail : *Lucé et ses environs jusqu'au milieu du XIVe siècle* (Mamers, 1881, 231 pages in-8, extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*), M. Victor Alouis a fait l'histoire de cette partie de l'ancien Maine, où s'est constituée la baronie de Lucé. Les chroniques, les cartulaires, les archives départementales, les précieux restes du chartrier de Lucé appartenant à M. le marquis d'Argence, ont été fructueusement mis en œuvre pour la confection de ce tableau un peu trop large, d'abord, puisqu'il résume

pour les premières époques l'histoire du Maine et celle de l'Anjou, — mais, qui, dès le commencement du XIIIe siècle, se restreint à l'étude de la famille « d'origine inconnue » du nom de Lucé qui rendait hommage à Château-du-Loir. Les relations des seigneurs de Lucé avec leurs vassaux, avec les communautés religieuses, avec les curés du voisinage sont minutieusement analysées dans ce livre rempli de faits, mais qui, faute d'une table alphabétique de tous les noms cités, ne sera pas consulté sans un certain labeur par les historiens qui voudront y recourir. — A. Bertrand.

— A partir de 1882, la *Bulletin de la Société de géographie* sera publié en deux parties. La première comprendra le compte rendu des séances, les principales lettres de la correspondance, la liste des ouvrages offerts à la Société, et, s'il y a lieu, des nouvelles géographiques. Ce compte rendu paraîtra huit ou dix jours après chaque séance. — La seconde partie renfermera les mémoires, notices, rapports ou documents de quelque étendue. Elle sera accompagnée de cartes. Cette seconde partie paraîtra tous les trois mois par fascicules d'environ 12 feuilles.

— Le *Bibliophile breton* (J. Phihon, à Rennes) commence dans son premier numéro de 1882, la publication d'un *Essai d'une bibliographie des publications périodiques de la Bretagne*, de notre collaborateur, M. René Kerviler. Un chapitre sera consacré à chacun des cinq départements de la Bretagne; le sixième et dernier chapitre comprendra les recueils qui intéressent toute la province. Les publications sont classées suivant leur périodicité hebdomadaire ou quotidienne, mensuelle et annuelle et d'après l'ordre chronologique. L'auteur donne sur chaque feuille les renseignements techniques (éditeur, format, périodicité, prix), l'époque de la fondation, la durée de l'existence, ses transformations, une appréciation générale de son caractère et l'indication des collections connues.

— La *Société historique de Tournay* vient de faire paraître dans ses *Mémoires* une *Étude sur le dialecte du Tournaisis au XIIIe siècle* (tiré à part) dû à un de nos collaborateurs, M. A. d'Herbomez. Elle comprend une étude philologique très étendue sur les particularités de ce dialecte et soixante pièces justificatives. On comprendra l'intérêt de cette publication si l'on songe que la charte la plus ancienne en langue vulgaire, conservée à Douai, est de 1204, qu'un texte de 1212 a été signalé récemment à Metz (Bibl. de l'Ec. des Chartes, t. XLI, p. 393), et que M. d'Herbomez nous donne neuf documents antérieurs à 1220, dont le plus ancien remonte à 1206. C'est, comme on le voit, un recueil fondamental pour l'étude des origines de cette langue; établissement des textes, division méthodique des phénomènes de phonétique et de flexion, tables dressées avec grand soin; l'ensemble, en un mot, de l'*Étude* de M. d'Herbomez fait honneur à la jeune école de l'érudition française à laquelle il appartient. J. D. L. R.

— Nous avons parlé de la publication entreprise par notre collaborateur M. A. Savine. Au tome premier de la *Grande bibliothèque provençale* contenant la relation anonyme des troubles de 1648, en Provence, va succéder un autre consacré à la partie littéraire du recueil : il renfermera le théâtre de Jean de Cabanes qui vécut de 1653 à 1717. Deux manuscrits, l'un à la Bibliothèque Mejanès à Aix, l'autre à la Bibliothèque nationale, ont permis d'établir une bonne et correcte édition de ces pièces restées inédites. Inutile d'insister sur l'importance de cette publication au point de vue félibresque, il suffira de dire qu'elle a été conseillée par Mistral. Rappelons que le prix du volume est de 6 fr. pour les souscripteurs, de 8 fr. en librairie et de 15 fr. sur papier de Hollande.

— M. Fr. Bonnardot, archiviste-paléographe, vient de publier, dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, un travail intéressant sur le Régime municipal d'Orléans, depuis la fin du quatorzième siècle jusqu'au commencement du seizième siècle. Cette étude est faite d'après les documents originaux consultés par l'auteur pendant qu'il était architecte de la ville d'Orléans. Elle donne une idée exacte de l'administration communale de cette cité pendant la période durant laquelle l'influence royale se faisait rarement sentir; à partir de 1569, le pouvoir central absorba peu à peu les droits dont jouissaient les bourgeois dans le principe. — A. DE B.

— Des deux nouvelles brochures de M. Audiat que nous avons à signaler à nos lecteurs une s'adresse surtout aux archéologues (*Le Capitole de Saintes*. Paris, Baur; Saintes, Mortreuil, 1881, grand in-8 de 16 p.), l'autre s'adresse surtout aux bibliophiles (*Un oublié saintongeais. Pierre Cuppé, chanoine de Chancelade à Sablonceaux, prieur-curé de Bois*. Sauveterre, Chollet, 1881, petit in-4 de 9 p.), mais les deux brochures seront lues avec grand plaisir par les curieux de tout genre. Fort spirituelles et fort piquantes l'une et l'autre, elles sont, de plus, fort instructives. Dans la première, M. Audiat renverse d'une main sûre *le Capitole de Saintes*, démontrant que ledit Capitole n'a jamais existé que dans l'imagination de certains écrivains auxquels il emprunte de divertissantes citations qu'il entremêle d'épigrammes bien méritées. La seconde brochure nous fait connaître un original théologien, Pierre Cappé, prêtre du diocèse de Saintes, mort plus qu'octogénaire le 27 avril 1748, auteur d'un opuscule intitulé : *Le ciel ouvert à tous les hommes* (Londres, 1768, in-8; Londres, 1783, in-8, seconde édition revue, corrigée et augmentée). M. Audiat, après avoir rapidement analysé le hardi traité où Cuppé cherche à établir que tous les hommes doivent être sauvés, termine ainsi sa notice : « Il nous suffira d'avoir signalé le nom d'un écrivain saintongeais, inconnu et oublié, et un livre qui, sans être introuvable, ne laisse pas d'être assez rare même après deux éditions. » — T. DE L.

— Notre collaborateur, M. Emm. de Saint-Albin, vient de faire paraître, dans les *Classiques pour tous* publiés sous les auspices de la Société Bibliographique, un choix de *Ballades anglaises et écossaises*, traduites en français.

— Notre collaborateur, M. Courajod, vient de publier deux intéressantes brochures : *Jean Warin, ses œuvres de sculpture et le buste de Louis XIII au Musée du Louvre*, — et *Supplément au Mémoire relatif à deux épaves de la chapelle des Valois à Saint-Denis*.

ANGLETERRE. — Il s'est formé à Londres une société de sténographes (*Shorthand Society*). La première séance a eu lieu le 1er novembre dernier et M. Cornelius Walford, le président, a donné quelques détails intéressants sur la bibliographie de la sténographie. Il paraît que le plus ancien des livres publiés à cet égard est celui de l'anglais Timothy Bright en 1588. Il faut arriver à 1651 pour trouver un ouvrage français, celui de Jacques Cossard. Un bibliophile de Manchester, M. J. F. Bailey, a formé une collection spéciale qui ne contient pas moins de 700 ouvrages différents, dont 560 en anglais (y compris de très nombreuses éditions de travaux de Pitman) 70 en français, 50 en allemand et en autres langues, 30 manuscrits.

Quelque importante qu'elle soit, cette réunion est loin d'être complète, car un autre membre de la *Shorthand Society*, M. Westry Glisson, a rédigé une liste qui ne comprend pas moins de 2,000 ouvrages concernant la sténographie.

— La ville de Manchester possède une bibliothèque publique dont le cata-

logue vient d'être l'objet d'un Index formant un volume in-8 de 600 pages à deux colonnes: 200 articles environ sont indiqués sur chaque page; il en résulte un total de 120,000 articles.

On sait quelle valeur élevée atteignent en France les éditions originales des *Romantiques;* il en est de même en Angleterre pour des publications modernes; un exemplaire de l'édition datée de 1827 des *Poèmes de deux frères* (*Poems by two brothers;* il s'agit des Tennyson) a récemment été adjugée à dix guinées.

— Une importante bibliothèque publique de Londres, le *London Library*, a publié le catalogue des ouvrages dont elle s'est enrichie depuis 1875 jusqu'en 1880 inclusivement. C'est un in-octavo de 220 pages rédigé avec soin par le bibliothécaire, M. Robert Harrisson.

— L'Angleterre manquait jusqu'ici d'un *Dictionnaire des anonymes et des pseudonymes;* cette lacune va être comblée. On annonce la publication chez l'éditeur Paterson d'Edimbourg du premier volume d'un *Dictionnary* de ce genre, rédigé par MM. Samuel Halkitt et John Laing.

— Un littérateur français actif et intelligent, M. Burgaud des Muretz, mort il y a quelques années, avait entrepris la fondation d'une société consacrée à l'étude des divers patois de la France. Cette tentative n'a pas abouti : il y a lieu de le regretter. En Angleterre on a été plus heureux. Il existe un *English Dialect Society* qui a déjà publié de remarquables travaux et qui annonce comme devant être mis au jour en 1882 la troisième et dernière partie du *Dictionnary of english plant names*, par MM. Britten et Holleond et la seconde (également la dernière partie) du *Glossary of the Lancashire Dialects*, par MM. Noden et Milner.

— Il se publie à Londres un recueil de traductions des *Livres sacrés de l'Orient:* on annonce qu'il va donner une version de Lyu-King ou des livres classiques de la Chine, écrit, dit-on, dix-neuf siècles avant l'ère chrétienne et dont l'interprétation présente de graves difficultés. Ce travail a été entrepris par un sinologue distingué, le docteur Legge.

— On parle dans le monde des bibliophiles d'une vente de livres précieux qui ne le cédera pas à celle de la bibliothèque Sunderland; il s'agit de la collection du duc d'Hamilton qui doit être livrée aux enchères à Londres au mois de juin. Les imprimés réclameront dix jours; les manuscrits, dont le catalogue ne peut être terminé à cette époque, auront leur tour plus tard.

— L'*Index Society*, fondée dans le but de procurer de bonnes tables des matières à de volumineux ouvrages qui en sont privés, poursuit le cours de ses travaux; elle prépare la publication d'un *Index* rédigé par M. Farrar et comprenant les notices biographiques et nécrologiques éparses dans une collection fort répandue en Angleterre, le *Gentleman's Magazine*.

— Un poète anglais, d'un talent remarquable, mais peu connu en France, Robert Browning (né en 1833, mort en 1881) a laissé parmi ses compatriotes de fervents admirateurs qui se sont réunis afin de former une *Browning Society*, laquelle, pour ses débuts, a fait paraître une Bibliographie des œuvres de cet auteur; elle se compose d'un volume in-8 de 116 pages, rédigé par M. Furnivall.

— On vient de trouver en Angleterre, dans une bibliothèque privée, un manuscrit contenant un poème français du treizième siècle, complètement inconnu jusqu'ici et comprenant plus de dix-neuf mille vers. — Le poème a pour sujet, l'histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke, qui fut

régent d'Angleterre pendant les premières années de la minorité de Henri III. On y trouve en abondance des renseignements nouveaux, et qui semblent authentiques, sur l'avènement de Richard Cœur-de-Lion, les guerres entre Richard et Philippe-Auguste, les affaires d'Irlande et d'autres points de l'histoire du temps. L'ouvrage, dont l'auteur ne se nomme pas, va être imprimé prochainement.

— M. Salaman a mis sous presse un ouvrage d'actualité, *les Juifs comme ils sont*. Sans s'occuper de controverse religieuse, l'auteur retrace la condition actuelle des Juifs en Europe. Les chapitres les plus intéressants sont ceux où il expose la situation des Juifs en Angleterre jusqu'en 1828, et où il fait l'histoire de la communauté juive du Ghetto, à Rome, qui a été supprimée dans ce siècle.

— Le *Publisher's Circular* a dressé la statistique des livres publiés en Angleterre dans les douze mois de 1881. Les ouvrages montent à 4,110, les éditions nouvelles à 1,206; le total formant 5,406 est inférieur à 5,708 de 1880 et à 5,834 de 1879. Il est curieux de faire observer que le plus grand nombre des publications appartient au mois de décembre. Viennent ensuite avril, novembre, etc., janvier et septembre fournissent le moins. La théologie compte 945 ouvrages, l'éducation 682, les romans 674; la poésie n'a produit que 111 volumes.

— On vient de former à Edimbourg une Société des anciens textes écossais. Le prospectus et la liste des membres vont bientôt paraître.

— Le baron Tauchnitz a publié le 2,000e volume de sa série des auteurs anglais. Il est curieux de voir que ses éditions, faites à l'étranger, servent, comme offrant les meilleurs textes, aux éditeurs nationaux.

— Sur le vœu du Congrès oriental de Berlin, les libraires Asher et Cie, de Londres, vont publier les monuments et les inscriptions de Persépolis, Istarkhr, etc. L'ouvrage formera 2 vol. in-folio, et contiendra 150 planches. On promet le premier volume pour le mois de mars, et le second pour octobre.

Autriche-Hongrie. — Le droit de propriété littéraire et artistique vient d'être fixé par le Parlement hongrois à trente ans. Les traductions d'ouvrages étrangers doivent être commencées dans le délai d'un an après leur publication, et être terminées au bout de trois ans.

— Le sous-bibliothécaire du musée de Cracovie a découvert que le livre le plus ancien, imprimé en hongrois, est une légende de saint Paul, qui porte la date de 1512.

Belgique. — M. Stecker, professeur à l'Université de Gand, prépare une édition des *Œuvres de Jean Le Maide*, elle sera publiée par l'Académie royale de Belgique. Ce poète flamand du commencement du seizième siècle est digne de l'honneur qu'on lui prépare; ses divers écrits, *Le Temple d'honneur et de vertus*, 1504, — *les Chansons de Namur*, 1507, etc., renferment des détails curieux; ils sont devenus de la plus grande rareté.

— M. le lieutenant-général Brialmont vient de publier sous le titre de: *Situation militaire de la Belgique. Travaux de défense de la Meuse*, un livre intéressant autour duquel la presse des deux partis soulève de vives polémiques.

— Une nouvelle revue trimestrielle intitulée: le *Museon*, revue internationale publiée par la Société des lettres et des sciences, vient d'être fondée à Louvain sous la direction de l'éminent orientaliste Mgr de Harlez. La collaboration de nombreux et savants rédacteurs du pays et de l'étranger lui est assurée dès ce jour. Le sommaire du premier fascicule contient plusieurs travaux sur les langues orientales, une étude de M. Willems sur le Sénat

romain, un article sur les origines du Jury par M. Van den Heuvel, une riche bibliographie et des *Varia* intéressants. Parmi les articles philologiques citons ceux de MM. Fr. Lenormant, Spiegel et Patkanof. Le prix d'abonnement est de 10 fr. par an pour la Belgique, — 12 fr. 50 pour les autres pays.

— M. Rolin-Jacquemyns, ministre de l'intérieur, a été élu président de l'Académie royale de Belgique pour l'année 1882 en remplacement de M. Le Roy.

— L'Annuaire de l'Université de Louvain vient de paraître chez Peeters à Louvain. Il contient de nombreux documents académiques et une intéressante statistique universitaire.

Espagne. — M. Machado y Alvarez, des travaux littéraires duquel le *Polybiblion* a souvent parlé, fonde en Espagne une société pour l'étude de tout ce qui se rapporte au peuple, au *Folk-lore* comme disent les Anglais. Voici des détails sur la fondation et le but de cette association : « La Société du *Folk-lore* espagnol a pour objet de réunir et de publier ce qui concerne les connaissances populaires sur les divers rameaux de la science (médecine, hygiène, botanique, politique, morale, agriculture, etc.), les proverbes, chants, devinettes, contes, légendes, fables, traditions, — d'étudier les usages, coutumes, cérémonies, spectacles, fêtes, les croyances, superstitions, jeux enfantins, — d'y rechercher surtout les traces des anciennes civilisations, — de s'occuper des locutions, tours de phrases, des noms de lieux, en somme de tous les éléments constitutifs du savoir, du caractère, de l'esprit révélés par la tradition orale ou les monuments écrits. Ce sont là des matériaux indispensables pour la connaissance et la rédaction de l'histoire et de la civilisation espagnoles. » Nous souhaitons bonne chance à la Société de *Folk-lore* espagnol. Les fondateurs nous donnent un exemple qu'il serait bon de suivre.

États-Unis. — La publication de journaux et revues s'élève au nombre de 37,274, mettant en circulation plus de 116,000,000 d'exemplaires.

— Le deuxième volume du catalogue des Papiers d'Etat et autres manuscrits, conservés au Capitole de Richmond en Virginie, vient d'être publié. Il contient les archives de cet Etat, depuis avril 1781 jusqu'au 31 décembre de la même année, qui est celle de la fin de la révolution américaine.

— Un bibliographe américain, M. Paul Barron Wutson, a publié dans le *Library Journal* (1881, tome VI, in-8), un travail curieux sur les écrits relatifs à la découverte de l'Amérique avant Colomb ; il est partagé en huit chapitres différents : Chinois, Scandinaves, Arabes, Gallois, Vénitiens, Polonais, Portugais. Martin Beham, Cousin de Dieppe en 1488.

Italie. — Le Ministre de l'instruction publique, M. Baccelli, vient d'introduire en Italie l'obligation imposée en France à tous les éditeurs de livres et de journaux, d'en déposer un exemplaire dans les bibliothèques publiques.

Grèce. — C'est d'après le *Messager d'Athènes* que nous signalons une découverte qui fait une grande sensation parmi les littérateurs helléniques. Un professeur avait eu la bonne fortune de rencontrer dans la bibliothèque très longtemps délaissée d'un monastère grec un papyrus, un manuscrit de le *Glinde* qui remonterait à l'an 300 avant l'ère chrétienne et qui aurait appartenu à un neveu du dernier empereur byzantin, Constantin Paléologue, nommé Théophraste Andronic. Jusqu'à plus ample informé, il est sage de n'ajouter à ce récit qu'une confiance fort restreinte.

Hollande. — M. Frederick Muellu, chef d'une importante maison de librairie à Amsterdam, a récemment publié un catalogue (238 pages in-8)

énumérant 3,480 ouvrages relatifs aux Indes orientales. La moitié environ de ces écrits se rapporte aux possessions hollandaises en Asie. C'est une bibliographie spéciale d'une haute importance en son genre.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Conférences de Saint-Joseph de Marseille : La Foi, l'Église, la Papauté*, par le R. P. Fr.-V. de Pascal (in-8, impr. de Saint-Paul, à Bar-le-Duc). — *Conférences adressées aux mères chrétiennes : Les Devoirs et les vertus des épouses*, par l'abbé Th. Pierret (in-12, Poussielgue). — *La définition de la Religion*, par l'abbé de Broglie (broch. in-18, Librairie de la Soc. Bibliographique). — *Les merveilles de Jésus au Sacrement d'amour*, par M. l'abbé Gérardin (2 vol. in-12, impr. Saint-Paul, à Bar-le-Duc). — *Petit traité dogmatique, pratique et liturgique des Sacrements et plus particulièrement de l'Eucharistie et de la Pénitence, où l'on a mêlé un grand nombre de traits historiques à l'usage des fidèles*, par l'abbé Cathala (2 vol. in-8, impr. Saint-Paul, à Bar-le-Duc). — *L'Eucharistie*, symboles et poèmes, extraits des œuvres de Mgr de la Bouillerie, par un de ses disciples (in-18, impr. Saint-Paul, à Bar-le-Duc). — *Essai sur la prière considérée comme la clef du Paradis*, par l'abbé Sauveterre (in-8, impr. Saint-Paul, à Bar-le-Duc). — *La solution, d'après l'Evangile, des questions sociales et des difficultés de l'heure présente*, par l'abbé Herbet (broch. in-18, Rousseau-Leroy, à Amiens). — *Histoire du droit et des institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre, comparés au droit et aux institutions de la France depuis leur origine jusqu'à nos jours*, par Ernest Glasson (2 vol. in-8, Durand et Pedone-Lauriel). — *Traité de droit commercial maritime*. Tome III, par Arthur Desjardins (in-8, Durand et Pedone-Lauriel). — *L'Organisation française : le gouvernement, l'administration*; guide du citoyen et manuel à l'usage des écoles, par Alphonse Bertrand (in-12, Quantin). — *L'Église et l'État. Rapport au congrès de jurisconsultes catholiques de Lyon*, 1881, par M. l'abbé Chère (broch. in-8, Baratier et Dardelet, à Grenoble). — *L'Art dans les Mœurs*, par Henry Havard (in-4, Quantin). — *Types littéraires et fantaisies esthétiques*. par Emile Montégut (in-12, Hachette). — *Littérature universelle. Histoire générale de la Prose*, par l'abbé V. Huguenot (in-8, Cattier, à Tours). — *Synchronisme des Littératures depuis leur origine jusqu'à nos jours, considérées dans leurs rapports avec les croyances, les mœurs, les institutions sociales. Coup d'œil sur l'avenir intellectuel, politique et religieux de la France*, par Urbain Sinardet (in-8, Bourguet-Calas et Cie). — *Choix de lettres de Mme de Sévigné*. Tome III, publié avec une notice littéraire et des notes par Frédéric Godefroy (in-18, Librairie de la Société Bibliographique). — *Madame de Sévigné en Bretagne*, par Léon de la Brière (in-12, Gervais). — *Bibliothèque des Dames. Les Contes des Fées de Mme d'Aulnoy* (2 vol. in-18, Librairie des Bibliophiles). — *Une pléiade littéraire à Chalon-sur-Saône au XVIe siècle*, par Henri Batault (broch. in-8, Dejussieu, à Chalon-sur-Saône). — *Etude sur les poésies lyriques de Goëthe*, par Ernest Lichtenberger (in-12, Hachette). — *Calderon, revue critique des travaux d'érudition publiés en Espagne à l'occasion du second centenaire de la mort du poète, etc.*, par Alfred Morel-Fatio (broch. in-8, Denné). — *Deux nouvelles andalouses posthumes de Fernan Caballero*, précédées de *sa vie et ses œuvres*, par le comte de Bonneau-Avenant (in-12, Plon). — *Un Drame en province*, par Mme Etienne Marcel (in-12, Lecoffre). — *Propos interrompus*, par Armand du Mesnil (in-12, Hachette). — *L'Enfant sans mère*, par Paul Georges (in-12, Téqui). — *La Circassienne*, par Louis Enault (2 vol. in-12, Blériot). — *Les Orphelins*, par Mme la baronne Elisabeth de Grotthusz (in-12, Bray et Retaux). — *La Terre des patriarches ou le sud de la Palestine*. Tome I: *Bethléem, Saint-Saba, Saint-Jean-du-Désert*, par l'abbé Morand (in-12, Vitte et

Perrussel, à Lyon). — *L'Age du bronze, instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, par John Evans, trad. de l'anglais par W. Battier (in-8, Germer-Baillière). — *Œuvres complètes de l'abbé R. Casgrain.* Tome I. *Histoire de la mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France.* T. II. *Biographies canadiennes.* T. III. *Légendes canadiennes et œuvres diverses* (in-8, Darveau, à Québec). — *Vie du vénérable frère Jean de Saint-Samson, religieux carme de la réforme de Touraine*, par le R. P. Serpin-Marie de Saint-André (in-8, Poussielgue). — *Sainte Scholastique son histoire, ses reliques et son pèlerinage à Juvigny-les-Dames*, par l'abbé F. A. Loison (in-18, impr. Saint-Paul, à Bar-le-Duc). — *Histoire de France sous le ministère de Mazarin* (1651-1661), Tome Ier, par A. Chéruel (in-8, Hachette). — *Louis XV et Elisabeth de Russie, étude sur les relations de la France et de la Russie au XVIIIe siècle*, par Albert Vandal (in-8, Plon). — *L'Instruction publique et la Révolution*, par Albert Duruy (in-8, Hachette). — *Histoire de la Restauration* (1814-1830), par Ernest Daudet (in-12, Hachette). — *L'Administration de la Gascogne, de la Navarre et du Béarn en 1740* (in-12, Librairie de la Société Bibliographique). — *Défense des Colonies. V. Apparition et réapparition en Angleterre et en Écosse des espèces coloniales siluriennes de la Bohême*, par Joachim Barrande (broch. in-8, chez l'auteur, rue de l'Odéon, 22, à Paris). — *Lettres de Mgr de Ségur de 1854 à 1881*, publiées avec une introduction et des notes, par le marquis de Ségur (in-18, Bray et Retaux). — *Le marquis de Jarzé*, par Eusèbe Pavie (broch. in-8, Germain et Grassin, à Angers).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Martyre de sainte Lucie. — On désire savoir si le moyen âge s'est emparé du martyre de sainte Lucie, vierge de Syracuse, martyrisée le 13 décembre 304, pour en faire le sujet d'un mystère. A. B.

Compétence des états généraux. — Parlant des formes nécessaires pour la renonciation de Philippe V au trône de France, le duc de Saint-Simon (*Ecrits inédits* publiés par Faugère, II, 185), écrit ceci : « Les estats généraux qui ont esté d'abord proposés par les Anglais, sont impuissants. Ce point a esté démonstré ailleurs, et il ne s'agit pas icy de le réfuter. » Suit une page très curieuse sur le véritable caractère des états généraux de France. Peut-on m'indiquer où a été faite la démonstration dont parle Saint-Simon ? Est-ce dans des actes diplomatiques, dans des écrits de polémique ou dans des documents des deux espèces ? L'AUTEUR

des Assemblées politiques en Allemagne.

Les Médecins guillotinés. — Occupé d'un travail sur la période révolutionnaire de 1790 à 95, je désirerais savoir dans quels ouvrages je pourrais trouver : « la liste des personnes, — et plus particulièrement *des médecins* — guillotinés ou massacrés à cette époque.

Dr SAUCEROTTE père,

Membre corr. de l'Académie de médecine, à Lunéville.

Les Acadiens dans le Bordelais. — Au 8e volume de son ouvrage : *Les grands Faits de l'Histoire de France*, M. L. Dussieux cite ce passage de Garneau (*Histoire du Canada*, Québec, 1859, 3 vol. in-8 : « Transportation de la population d'Acadie..... Cependant quelques-uns (des Acadiens) purent parvenir en France ; ils forment aujourd'hui deux communes florissantes, dans les belles oasis vertes qui parsèment les landes de Bordeaux. » — On désirerait savoir le nom de ces communes. X.

Confrères du Saint-Esprit. — Quelle était l'origine et quel était le but de ces confréries du Saint-Esprit si répandues autrefois dans certaines contrées ! V.

Edition des œuvres de saint Augustin, publiée par les Bénédictins (XXXI, 478, XXXII, 383). — Je remercie le savant collaborateur qui a bien voulu répondre à ma question avec une netteté où se décèle une connaissance profonde de la bibliographie. Qu'il me permette de lui demander encore, à lui qui doit savoir tant de choses, quel est l'auteur de : *Lettre d'un prêtre du Puy aux Révérends Pères Jésuites du collége* de la même ville? On y répond à un fait avancé dans : *La conduite qu'ont tenue les Pères Bénédictins depuis qu'on a attaqué leur édition de saint Augustin ;* à savoir (page 110), que Mgr de Béthune avait refusé les ordres à de jeunes Pères qui avaient répondu en bons jansénistes sur les matières de la Grâce. Cette lettre fait partie, avec de nombreuses pièces ayant trait à la même polémique, du fameux recueil vert de la bibliothèque de Lyon. — Pourrai-je aussi avoir quelques détails sur les phases de cette lutte dans les diocèses du Puy, de Saint-Flour et de Clermont, où elle semble avoir eu un caractère exceptionnel de violence? A. V.

RÉPONSES

—

Pièces de théâtre concernant Esther (XXXII, 558). — On peut indiquer les suivantes et certainement il en existe d'autres : *Esther*, pièce qui fait partie d'un recueil de 9 pièces intitulé : *Actiones sacræ pro filiabus chori S. Lazari mendicantium*, imprimées à Venise de 1753 à 1794. *Tragœdia Esther* (5 act. et prol.), autore Petro Philicino, Binchiensi. Antwerpiæ, J. Latius, 1563, in-8 — *Jacobi Zeventii Poemata.* Antwerpiæ, Gerardes Wolschasius, 1623, in-8. On y trouve une tragédie d'Esther qui n'a pas été comprise dans une autre édition de ces *Poemata,* Amsteladami, 1649, in-12. — *La Belle Hesther*, tragédie par Japien Marfrière (Ville-Toustain). Rouen, Abraham Cousturier (en vers). — *Esther*, tragédie en 5 actes, de Pierre Mathieu. Lyon, J. Stratius, 1585, petit in-12 (voir le catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, n° 136). L'auteur remania plus tard sa composition et en fit, sans introduire de grands changements, deux tragédies séparées, *Vasthi* et *Aman.* Lyon, B. Rigaud, 1580, in-8). — *Esther*, mélodrame en 3 actes, par Plancher-Valcour et Leblanc, an XI, in-8. — *Esther*, tragédie, par Du Ryer, 1644, in-8. — Une tragédie d'Esther figure également dans le *Théâtre* de A. de Montchrestien. Rouen, 1601, 1604, 1627. — Une pièce en vers allemands, 5 actes tirée du livre d'Esther, a été imprimée à Magdebourg, chez Michel Loutter en 1537, petit in-8 (Catalogue Soleinne, n° 4968). — On doit joindre aux pièces relatives à Esther la tragédie latine d'*Aman*, par Claude Roillet, insérée dans ses *Varia Poemata* (Parisiis, G. Julianus, 1556, in-8). B. G.

Mémoires de Salomon de Méretz (XXXIV, 94). — Les mémoires manuscrits sur les guerres de religion, cités par Chorier, sont perdus, ou du moins on ignore ce qu'ils sont devenus : les relations de Méretz avec Chorier sont connues. Il n'existe de Salomon qu'une notice biographique sur *Maurice Bressieu*, professeur-orateur des Rois de France à Rome, qui a été publiée pour la première fois par M. A. Lacroix, archiviste de la Drôme, dans le *Bulletin de la Société de statistique et d'archéologie de la Drôme* 1880, p. 50 et suivantes (tiré à part sur papier teinté, 11 p. in 8, Valence 1880. L'éditeur donne d'intéressants renseignements sur Méretz, sur sa famille et sur ses œuvres. Le manuscrit appartient à un collectionneur dauphinois, M. Amédée de Bouffier, à Livron (Drôme) ; il faisait partie de volumes manuscrits ayant jadis appartenu au premier président de Valbonnais. FLORIAN VALLENTIN.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

Le *Polibyblion*, *Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque is, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impres- n contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la ence et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises [illegible] : — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de [illegible]nce ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résu- [illegible]ts se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Corres- ndance [illegible] des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et ponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliogra- ques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles mpression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents bliés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues nçaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés antes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands rnaux de Paris.

COMITE DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE RTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secré- re de la rédaction du *Polybiblion*.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au rant du *Polybiblion*.

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des stes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de nion des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-80 sont en vente, et forment trente umes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés rrespondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après ir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un ver ment de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 5, rue de Grenelle.

En vente à la Librairie de la Société Bibliographique

HISTOIRE

DE

CHARLES VII

PAR

G. DU FRESNE DE BEAUCOURT

TOME Ier

LE DAUPHIN

1403-1422

Un fort volume in-8.	Prix.	8 fr. »
Pour nos confrères	—	6 fr. 40
Le même, papier de Hollande. .	—	15 fr. »
Pour nos confrères	—	12 fr. »

(Il n'a été tiré que 50 exemplaires sur ce papier ; 25 exemplaires seulement sont destinés à la vente).

L'Histoire de Charles VII formera cinq volumes grand in-8. — Le deuxième est actuellement sous presse.—Avec le tome V paraîtra un album contenant des portraits, des fac-similés, des cartes, etc.

SAINT-QUENTIN — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

,51.9

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME QUINZIÈME. — XXXIVe DE LA COLLECTION

TROISIÈME LIVRAISON. — MARS

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1882

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE MARS

I. — PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE, par M. C. J.

II. — DERNIÈRES PUBLICATIONS SUR L'HISTOIRE DU HAUT ENSEIGNEMENT, par A. Silvi.

III. — COMPTES-RENDUS.

Théologie. — Breviarium romanum (p. 231). — R. P. Laselve : Annus apostolicus (p. 232).

Jurisprudence. — K. Schmidt : Jus primæ noctis. Eine geschichtliche Untersuchung (p. 233).

Sciences & arts. — V. Egger : La parole intérieure (p. 234). — H. Havard : L'Art à travers les siècles (p. 235). — A. Jullien ; Hector Berlioz (p. 237). — Lettres inédites d'Hector Berlioz (p. 237).

Belles-Lettres. — H. D'Arbois de Jubainville : Études grammaticales sur les langues celtiques (p. 239). — G. Finamore : Tradizioni popolari abruzzezi (p. 241). — Mistral : Mireille [trad. par E. Rigaud] (p. 242). — Mme d'Aulnoy : Les contes des fées (p. 243). — D. Ehrmann : Die Tante (p. 244). — Huguenot ; Littérature universelle. Histoire générale de la prose (p. 246).

Histoire. — A. Chéruel : Histoire de France sous le ministère de Mazarin (p. 247). — H. Duclos : Histoire des Ariégeois (p. 249). — A. Vingtrinier : Vieux châteaux de la Bresse et du Bugey (p. 251). — J. Janssen : Geschichte des deutschen Volkes [t. III] (p. 252). — L'abbé Casgrain : Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec (p. 253). — A. de la Porte : Histoire généalogique des familles nobles du nom de de la Porte (p. 254). — Généalogie historique de la maison de Borgan (p. 254).

IV. — BULLETIN. — L'abbé de Broglie : La Définition de la religion (p. 257). — L'abbé Mouchard : Les fêtes de catéchisme (p. 257). — Mgr Fava : Manuel de la croisade des Francs-Maçons catholiques (p. 258). — De la Ferronnays : Réponse à M. l'Inspecteur d'Académie de la Loire-Inférieure (p. 258). — A. Sanvert : Lettre d'un curé de campagne à un député à propos des desservants (p. 259). — L. de Lamy : Les causeries du Juge de paix (p. 259). — A. Focillon : Expériences et instruments de physique (p. 259). — Lettres de Mgr de Ségur, de 1854 à 1881 [publ. par le marquis de Ségur] (p. 260). — G. de Ségur : Journal d'un voyage en Italie (p. 260). — F. de Ressèguier : Souvenir d'une course à Rome (p. 260). — A. Geoffroy : Etudes d'après Fromentin (p. 261). — U. Chevalier : Les abbayes laïques et les présents de la ville de Romans sous les consuls (p. 261). — Chazaud : Dictionnaire des noms de lieux habités du département de l'Allier (p. 261). — B. S. G. : Vue sommaire des dix derniers siècles particulièrement en ce qui regarde la France (p. 262). — L'abbé Casgrain : Opuscule (p. 262). — Le même : Une paroisse canadienne au dix-septième siècle (p. 262).

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Barbier, Bussy, Decaisne, Cahier, Graux, Lacroix, etc., etc. — Institut. — Académie des sciences. — Collège de France. — Faculté des lettres. — Ecole des Chartes. — Sociétés savantes. — Concours. — Prix. — Lectures faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Les publications de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Mandements pour le carême de 1882. — La Bibliothèque de l'Opéra. — Sigillographie de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — Nouvelle traduction de *l'histoire romaine*, de Mommsen. — *L'Astronomie*, revue mensuelle d'astronomie populaire. — Faits divers. — Publications nouvelles et annoncées.

VI. — QUESTIONS ET RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE

1. *Biblia sacra* vulgatæ editionis Sixti V Pont-Max. jussu recognita et auctoritate Clementis VIII, edita. Tornaci, Desclée, Lefebvre et Socii, 1881. Petit in-4° de XXXII-694, 186, 24 pages. Prix : 20 fr. — 2. *A Keresztény Vallas története Adámtol Jézus Krisztusig. Biblische Geschichte. Histoire Sainte.* Texte français, hongrois et allemand, par M. l'abbé LÉON FAUVIN, ancien chef d'institution libre, publiée avec l'approbation de plusieurs archevêques et évêques, et avec des notes critiques et littéraires. Pesth, Grau, et Vienne, Sartori; Paris, Maisonneuve, dépôt à la librairie de la Société Bibliographique, 1872, in-12 de 542 p. Prix : 3 fr. 50.— 3. *Paganisme et Révélation, études d'histoire religieuse basées sur les travaux scientifiques les plus récents et relatives aux points de contact de la Bible et des plus anciens écrits sacrés des Indiens, des Perses, des Babyloniens, des Assyriens et des Egyptiens*, par le Dr ENGELB. LORENZ FISSCHER, traduit par le Dr PROSPER. Lille et Bruges, Desclée, 1881, in-8° de LVI-320 p. — 4. *Historisch-Kristisches Lehrgebaeude der hebræischen Sprache* (*Exposition systématique, historique et critique de la langue hébraïque*), mit Steter Beziehung auf Qimchi und die anderen Auctoritäten, ausgearbeitet von Dr F.-E. KOENIG. Erste Hältfe. Leipzig. Hinrichs, 1881, in-8° de X-710 p. — 5. *Einleitung in die heilige Schrift Alten und Neuen Testaments* (*Introduction à la Sainte Ecriture de l'Ancien et du Nouveau Testament*) Von Dr FR. KAULEN. Second fascicule, Fribourg en Brisgau, Herder, 1881, pages 153-370. Prix : 3 fr. 75. — 6. *Le langage symbolique et le sens spirituel des saintes Ecritures*, par TH. LE BLANC D'AMBONNE. Paris, Lethielleux, 1881, in-8 de 208 p. Prix pour les souscripteurs : 3 fr. 70; séparément : 5 fr. 50. — 7. *The Book of Wisdom*, with an introduction, critical apparatus and a commentary, by W. J. DEANE. Oxford, Clarendon Press, 1881, in-4° carré de VI-284 p. — 8. *Daniel*, introduction critique, traduction française et commentaire, par l'abbé TROCHON. Paris, Lethielleux, 1882, in-8 de 272 p. Prix, pour les souscripteurs : 4 fr.; séparément : 5 fr. 60. — 9. *Erklærung des Propheten Isaias* (*Explication du prophète Isaïe*). Von J. KNABENBAUER, S. J., Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1881, in-8, de IX-718 p. Prix : 12 fr. 50. — *Novum Testamentum græce* recensionis Tischen orfianæ ultimæ textum cum Tregellesiano et Westcottio-Hortiano contulit et brevi adnotatione critica additis locis parallelis illustravit O. DE GEBHARDT. Editio stereotypa. Leipzig, Tauchnitz, 1881 in-8, de XII-492 p. — 11. *La critique intransigeante et les services qu'elle rend à la science apologétique.* Lettre de Mgr PERRAUD, évêque d'Autun, à M. l'abbé A. Lémann. Paris, Gervais, 1881, in-8 de 16 p. Prix : 40 c. — 12. *Synopsis evangelica*, par M. l'abbé L. CL. FILLION, Paris, Lethielleux, 1882, in-8, de XIX-139 p. Prix, pour les souscripteurs : 2 fr. 40 ; séparément : 3 fr. 60. — 13. *Sanctum Jesu Christi Evangelium secundum Matthæum*, additis ubique locis parallelis aliorum evangelistarum, amplo commentario, tum morali et homilitico ex SS. Patribus, quum litterali et exegetico ex auctoribus nostræ ætatis, illustravit J. A. VAN STEENKISTE. Bruges, Desclée, 1880-1881, 3 vol. in-8, de 1303 p.— 14. *Evangile selon S. Luc*, introduction critique et commentaires, par M. l'abbé L. CL. FILLION; traduction française par M. l'abbé BAYLE. Paris, Lethielleux, 1882, in-8 de 416 p. Prix, pour les souscripteurs : 6 fr. 60; séparément : 9 fr. 60.— 15. *Commentarius in Evangelium S. Joannis* quem in usum prælectionum scripsit P. J. CORLUY, S. J. Editio altera, aucta et retractata. Gand, Poelman, 1880, in-8 de XV-491 p. — 16. *Commentaire sur les Epîtres de S. Paul* à Timothée, à Tite, à Philémon, aux Hébreux, par A. F. MAUNOURY. Paris, Bloud et Barral, 1882, in-8 de V-669 p. Prix : 6 fr. 50 — 17. *Carte de la Palestine*, par VICTOR GUÉRIN. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1881, 8 fr. et dans un étui, 10 fr.

1. — L'imprimerie de la Société de Saint-Jean-l'Evangéliste, déjà si connue par la beauté de ses types et le caractère artistique de ses publications, a voulu nous donner une édition de la Bible latine digne de ce livre sacré et elle y a réussi.

Clément VIII avait fait publier trois éditions officielles de la Vulgate, en 1592, 1593 et 1598, avec ordre d'en reproduire à l'avenir le texte sans aucun changement. Les éditeurs de la Bible nouvelle ont réussi à se procurer un exemplaire de l'édition de 1598 et ils nous le donnent avec la plus scrupuleuse fidélité. Afin de ne laisser aucune place à l'arbitraire, ils en ont conservé jusqu'aux fautes d'impression. C'est ainsi que II Reg., III, 1, ils ont imprimé *proficiscens* au lieu de *proficiens*, et Act., II, 23, *affligentes* au lieu d'*affigentes*, quoique plusieurs éditions postérieures aient corrigé ces fautes de l'édition clémentine. L'orthographe des noms propres a été aussi conservée à dessein, telle qu'elle est dans l'édition de 1598. C'est donc une édition tout à fait conforme aux règles canoniques. L'*imprimatur* a été donné par l'évêque de Tournai le 6 juin 1881.

En tête du volume se lit une Préface des éditeurs au lecteur; puis la Préface de l'édition vaticane de 1592 ; le canon du Concile de Trente, le décret de Clément VIII sur la Vulgate et les Préfaces de saint Jérôme. Le texte sacré est imprimé sur deux colonnes, séparées par un filet rouge. La page entière est encadrée dans un filet rouge, simple en haut et en bas, double à droite et à gauche. C'est dans le double filet rouge, à droite et à gauche de la marge, que sont imprimées les références ou renvois des passages parallèles de la Bible. Outre la gravure du frontispice, en tête de l'Ancien et du Nouveau Testament, il y a deux gravures de la grandeur de la page, plus vingt-deux vignettes de moindre dimension, au commencement des principaux livres, quinze pour l'Ancien Testament, sept pour le Nouveau. La lettre initiale de chaque chapitre est une lettre gothique ornée. Les chapitres, dans l'intérieur des pages, sont séparés les uns des autres par un ornement rouge. A la fin du volume, on trouve l'*Index testimoniorum a Christo et Apostolis in Novo Testamento citatorum ex Veteri;* l'interprétation des noms hébreux, chaldéens et grecs; l'*index biblicus qui res eas, de quibus in sacris Bibliis agitur, ad certa capita, alphabeti ordine digesta, revocatas, summa brevitate complectitur* et enfin la table des Épîtres et des Évangiles des dimanches et fêtes de l'année.

L'interprétation des noms propres a été laissée telle qu'elle existait dans les anciennes éditions. Il est certain qu'elle est fort défectueuse. On y lit, par exemple : *India, hebraice Ophir*, id est Cinis. La plupart des noms qui ne sont pas hébreux y sont expliqués par l'hébreu et par conséquent mal expliqués. Ainsi Pharaon est interprété *dissipans*, etc. Malgré ces défauts, reconnus et avoués par les nouveaux éditeurs, la liste n'a pas été retouchée parce que les études égyptiennes et assyriennes ne sont pas encore assez avancées pour qu'on puisse remplacer les étymologies fausses par des étymologies nouvelles certaines. On ne saurait condamner cette sage réserve.

Les sommaires des chapitres, que les décrets pontificaux laissent toute liberté de modifier, n'ont pas non plus été changés. Sur ce point, il y aurait aussi des améliorations à introduire dans nos Bibles. En général, le sommaire est bon, mais il est parfois très vague, comme souvent dans les Psaumes, par exemple, quelquefois il donne même des idées peu exactes. Ainsi, dans la prophétie de Nahum, chapitre III, nous lisons : « Ninive urbs sanguinum sub nomine adulteræ vastanda prædicatur; quod exemplo Alexandriæ a Babyloniis devastatæ confirmatur » p. 643. S. Jérome, dans la traduction de ce chapitre, a rendu le No-Ammon du texte original par Alexandrie, au verset huit: « Numquid melior es Alexandria populorum, quæ habitat in fluminibus ? » Mais il savait très bien qu'Alexandrie n'existait pas encore du temps de Nahum et qu'elle n'avait été fondée que longtemps après par Alexandre le Grand. Aussi dit-il dans son commentaire de Nahum que s'il donne à No-Ammon le nom d'Alexandrie, c'est parce qu'il suppose qu'Alexandrie fut bâtie plus tard sur l'emplacement de cette No-Ammon dont Nahum rappelle la destruction. Sa supposition n'est pas fondée, car No-Ammon est la ville de Thèbes, non Alexandrie. Le sommaire aggrave notablement l'équivoque de la traduction, au lieu de l'éclaircir, en disant : « quod exemplo Alexandriæ a Babyloniis devastatæ confirmatur. » Dans l'édition de la Vulgate donnée à la librairie Plon, on a eu soin de mettre dans le sommaire de ce chapitre de Nahum : « Clades Ninives, propter idololatriam funditus eversam, ut olim Alexandria *seu* No-Ammon. » Ceci soit dit seulement pour montrer combien il serait utile de retoucher quelques sommaires, non pour reprocher aux éditeurs de Tournai de n'avoir pas entrepris cette œuvre délicate. Leur édition est incontestablement une des plus soignées et des plus belles de notre Vulgate.

2. — L'Histoire Sainte de M. l'abbé Fauvin s'étend depuis le commencement du monde jusqu'à la ruine de Jérusalem. Il résume avec simplicité et clarté le texte historique de la Sainte Ecriture, en faisant un choix judicieux des passages qu'il est bon de faire connaître et en abrégeant plus ou moins selon l'importance du sujet. C'est ainsi que l'histoire des rois de Juda et d'Israël, à part celle de David et de Salomon est racontée très brièvement. La vie de Tobie, qui est si intéressante et si instructive, est reproduite au contraire dans tous ses traits essentiels. On pourrait cependant reprocher à l'auteur d'avoir accordé trop peu de place à la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le texte français occupe le verso de chaque page, avec les notes, généralement littéraires, qui l'accompagnent. Elles consistent la plupart en citations de grands écrivains français, prosateurs ou poètes, entremêlées de quelques vers hongrois, anglais et allemands. Ces citations sont d'ordinaire bien choisies. Au recto de chaque page est

imprimée, sur une première colonne, le texte hongrois, et sur une seconde le texte allemand. L'ouvrage est accompagné de plusieurs cartes. Ce n'est pas une histoire savante, mais une histoire élémentaire. Outre son mérite propre, par la réunion d'un triple texte elle a l'avantage d'offrir à ceux qui veulent apprendre l'allemand ou le hongrois un moyen facile et commode d'enrichir leur mémoire d'un grand nombre de mots et de se familiariser sans peine avec la syntaxe et le génie de ces deux idiomes.

3. — M. l'abbé Fauvin raconte toute l'Histoire Sainte, M. Fisscher ne s'occupe que des premiers chapitres de la Genèse dans leurs rapports avec les traditions indiennes, perses, babyloniennes, assyriennes et égyptiennes. Il divise son livre en quatre parties. La première est consacrée aux Indiens. Elle fait connaître ce qu'est le Véda et quelles sont ses doctrines sur le monothéisme originel; sur Mitra-Agni le médiateur; sur le dragon Vritra, antagoniste de la divinité, sur le premier homme, l'arbre de l'immortalité, le *soma*, la tentation, la chute, le déluge ; sur l'immortalité de l'âme, le ciel, l'enfer et la résurrection. La deuxième partie traite des Perses et suit une marche analogue : Notions sur l'Avesta; la croyance en un seul Dieu, sa révélation aux hommes; la foi au médiateur; l'attente d'un sauveur, vestiges de la Trinité; le paradis, l'arbre de vie, le serpent du malheur, l'origine du péché, le déluge, l'arche; les expiations et moyens de grâce; les fins dernières. La troisième partie étudie les Babyloniens et les Assyriens. Elle reproduit les fragments assyro-babyloniens sur la création et sur le déluge, etc. La quatrième et dernière partie, après avoir esquissé l'histoire du déchiffrement des hiéroglyphes, prouve l'existence du monothéisme originel en Egypte et expose les diverses périodes et le développement de la religion égyptienne.

Pour apprécier l'œuvre de M. Fisscher, nous n'avons qu'à citer le jugement du traducteur. « Sans doute tout n'est pas indiscutable dans ce livre et nous avons noté quelques passages où l'auteur est en divergence d'opinion avec d'autres savants. Cependant la thèse qu'il soutient est clairement et solidement établie dans son ensemble, et après avoir lu son ouvrage, on reste convaincu de la réalité d'une révélation primitive qui a laissé une empreinte indéniable chez les peuples païens. » La partie qui nous paraît prêter le plus le flanc à la critique est la quatrième, concernant les Egyptiens : plusieurs hypothèses qu'y émet l'auteur, par exemple p. 268, ne nous paraissent nullement fondées. L'ordre suivi dans la distribution des parties nous semble difficile à justifier. Cependant, somme toute, le livre est solide et la thèse générale bien prouvée. Quant à la traduction, elle est bonne. L'impression est digne des célèbres presses de M. Desclée, l'éditeur de la Bible dont nous avons parlé en commençant.

4. — Après les grammaires hébraïques plus ou moins développées d'Ewald, de Bœttcher, d'Olshausen et plus récemment encore de M. Stade, en voici une nouvelle dont la première partie ne contient pas moins de 700 pages imprimées en petits caractères. Elle a pour auteur le Dr Kœnig. Il suit surtout Gesenius et Bœttcher, mais sans s'inféoder à aucun de ses prédécesseurs. Il fait aussi usage des grammairiens juifs dont les œuvres lui sont familières. Son but est avant tout pratique : il se propose de faire apprendre aussi parfaitement que possible la langue qu'il enseigne et de servir en quelque sorte de commentaire à tous les manuels de la langue hébraïque qui sont en usage dans l'enseignement, en rendant plus intelligible ce qu'ils contiennent, en expliquant et éclaircissant les difficultés qu'ils passent sous silence. Quelques-unes de ces explications seront contestées par les hébraïsants, mais comment pourrait-il en être autrement dans ces difficiles matières, où la lumière peut jaillir seulement du choc de la discussion?

Le présent volume contient une introduction de 24 pages, traitant de l'importance de l'étude de la langue hébraïque, des méthodes diverses employées dans la composition des grammaires hébraïques, de la langue hébraïque, etc. Une première partie est consacrée à l'écriture et à la prononciation des consonnes et des voyelles. Une seconde partie s'occupe d'abord des pronoms, puis des verbes, réguliers et irréguliers ou, comme les nomme M. Kœnig, des verbes *forts* et des verbes *faibles* (verbes gutturaux, contractés, quiescents). Le travail sur les verbes est complet : il n'y a pas dans la Bible une forme difficile ou douteuse qui ne soit discutée à fond.

Il y a beaucoup à apprendre dans ce volume, pour ceux qui veulent faire une étude sérieuse de la langue de l'Ancien Testament. Il sera aussi très utile pour l'explication du texte même, indépendamment de la doctrine grammaticale qu'il renferme. Une grammaire conçue dans de telles proportions devient par la force même des choses une sorte de commentaire biblique, dans lequel on trouve l'exposition isolée d'un grand nombre de mots ou même de passages bibliques. La table des passages « les plus importants » cités dans le texte, quoiqu'elle n'indique que le chapitre et le verset, ne contient pas moins de soixante-six grandes colonnes. La plupart des explications données par M. Kœnig sont purement grammaticales et philologiques, mais un bon nombre ne sont pas indifférentes pour l'interprétation de l'original. La comparaison avec les versions anciennes n'est pas elle-même négligée (Voir, par exemple, p. 496, Job, XI, 17; Isaïe, IV, 12; p. 597, Isaïe, XVIII, 7, etc.)

5. — La seconde partie de l'*Introduction aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* du Dr Kaulen vient enfin de paraître après cinq ans

d'attente. Elle comprend l'introduction particulière aux livres de l'Ancien Testament et est traitée selon le même plan et d'après la même méthode que l'Introduction générale. Le professeur de Bonn énonce d'abord en quelques mots l'idée principale ; il la développe ensuite et donne ses preuves en petit texte. La multitude de choses qu'il accumule en quelques lignes est véritablement étonnante. Tout est dit en peu de mots, sans phrases, avec précision et avec clarté. Ce sont plutôt des notes qu'une exposition, mais son livre est un livre d'études, non une œuvre littéraire. Il renferme les riches trésors amassés dans le cours d'un long enseignement. Tous ceux qui connaissent par eux-mêmes le premier fascicule savent tout le profit qu'on peut en tirer. Le second fascicule est digne de celui qui l'a précédé. Ce qui concerne le Pentateuque et les livres deutérocanoniques est particulièrement bien traité. Une des choses les plus neuves qu'on peut signaler dans cette Introduction, ce sont les critiques du texte massorétique qu'on ne rencontre pas d'ordinaire dans les livres de ce genre. On peut cependant faire un reproche à ce savant ouvrage : c'est de trop négliger la bibliographie. Les auteurs allemands tombent généralement dans le défaut contraire, mais ici aucun ouvrage n'est indiqué que par occasion (et quelquefois assez inexactement : ainsi, le commentaire des *Livres des Rois*, par M. l'abbé Clair est indiqué, p. 191, sous le nom de Bayle, qui a fait la traduction française, mais n'a nullement écrit le commentaire et n'est pas l'auteur des passages auxquels renvoie le Dr Kaulen). Il serait très utile, pour ceux qui se servent de l'Introduction du Dr Kaulen, de savoir quels sont les meilleurs commentaires sur chaque livre de la Bible.

6. — M. Le Blanc d'Ambonne nous a donné, à la librairie Lethielleux, un travail considérable par l'étendue sur le *Langage symbolique et le sens spirituel des Saintes Écritures*. « Les commentateurs modernes des Saintes Écritures, dit-il, ne s'occupent guère que du sens littéral ; plusieurs d'entre eux semblent croire que l'étude des autres sens est inopportune ou peu utile ; que les résultats en sont de peu de valeur et que le meilleur est de ne point s'en occuper. C'est ainsi qu'une région entière de la science sacrée, région si aimée des Saints Pères, s'est changée peu à peu en une solitude stérile et déserte. » Ces réflexions sont très judicieuses et très justes. Elles sont la justification de la publication du présent volume. L'auteur y traite les sujets suivants : Préparation à l'étude du symbolisme scriptural et du sens spirituel ; sens divers des Écritures, selon la tradition ; sens littéral ; sens tropologique ; sens anagogique ; sens naturel. Tel est le plan du livre, réduit à sa plus simple expression. Il est bien conçu et promet beaucoup ; malheureusement, l'exécution ne répond pas complètement à l'attente du lecteur. On est arrêté par des répétitions dont on ne saisit pas l'utilité ;

le langage n'a pas toujours la limpidité ni même la rigoureuse exactitude théologique qu'on semble être en droit d'attendre dans un travail composé sur une semblable matière. On est surpris de rencontrer des phrases du genre de celle-ci : « Dans ce système d'expectation de l'avènement du Sauveur, le Verbe et le monde étaient trop identifiés lorsque s'est obscurcie la tradition orale des patriarches, » p. 200. On nous parle souvent du Verbe *corporifié*, du « Fils corporifié dans le monde, » etc. On ouvre avec plaisir le livre pour y lire le chapitre II intitulé : *Les sens divers dans les Écritures selon la tradition*. On s'attend à trouver là l'exposé méthodique et historique d'une question du plus haut intérêt au point de vue exégétique ; on y rencontre bien les matériaux pour résoudre la question, mais non pas l'exposition lumineuse, suivie, qu'on désire ; il y a des longueurs, des broussailles, des inutilités, et aussi des omissions, des lacunes, comme des défauts de proportion. C'est là le défaut général du livre. Il est juste d'ailleurs de remarquer qu'il renferme d'excellentes choses et qu'on peut y recueillir plus d'une perle ; on l'apprécierait beaucoup plus, s'il n'avait fait espérer plus qu'il ne tient et si ce qu'il contient avait été condensé et réduit en quelques pages sobres, sans digressions et sans surcharges.

7. — Les commentaires sur les livres didactiques et moraux de l'Ancien Testament et en particulier du livre de la Sagesse sont rares. M. Deane vient de publier un travail important et digne d'attention sur ce livre un peu délaissé. Son ouvrage sort de la célèbre Clarendon Press d'Oxford : c'est assez dire quel est le mérite de l'exécution typographique, Le mérite intrinsèque est encore supérieur. Dans les Prolégomènes, M. Deane montre successivement l'importance du livre de la Sagesse et de la philosophie judéo-alexandrine ; il en examine le titre, le plan, le contenu, le langage, le caractère, l'origine, la date, l'auteur, l'histoire, l'autorité, le texte, les versions et les commentaires. On voit qu'il n'omet aucune des questions qui concernent la Sagesse. Sur l'auteur de ce livre, il dit, p. 35 : « C'est un problème qui ne sera jamais résolu et nous devons nous contenter de le laisser dormir. Le nom de l'écrivain ajouterait peu d'importance à son œuvre, et nous pouvons bien croire que, comme l'auteur de l'Imitation il dirait volontiers : « Da mihi omnibus mori quæ in mundo sunt et propter te amare contemni et nesciri in hoc sæculo. » M. Deane mentionne exactement les témoignages des Pères en faveur de l'inspiration, de la Sagesse, mais il est injuste envers le Concile de Trente, quand il qualifie son décret sur le canon des Écritures de « hasty and uncritical enactment. » L'histoire du Concile prouve au contraire que ce décret important fut mûrement discuté et étudié. M. Deane semble dire aussi, p. 41, que le Concile de Trente en déclarant authentique la

version latine de la Vulgate a certifié, par-là même, qu'il n'y avait aucune erreur de traduction dans la Vulgate. Tous les théologiens catholiques, au contraire, reconnaissent positivement que tel n'est pas le sens du décret du Concile : il a défini que la doctrine de la Vulgate ne contenait aucune erreur dogmatique ou morale, mais non qu'elle avait toujours rendu clairement et exactement le sens de chaque mot et de chaque phrase de l'original.

Le texte du livre de la Sagesse est donné, en trois colonnes parallèles, en latin (Vulgate), en grec et en anglais (version autorisée). Le texte grec est celui du *Codex Vaticanus*, d'après l'excellente édition des Pères Vercellone et Cozza (Rome, 1868-1874), à très peu de changements près. Les variantes du *Codex Sinaiticus*, du *Codex Alexandrinus*, du *Codex Ephræm rescriptus*, du *Codex Venetus Marcianus* et de quelques manuscrits en lettres cursives sont indiquées au bas des pages. Celles des manuscrits cursifs ne sont donnés que partiellement. La disposition stichométrique du *Codex Alexandrinus* est reproduite dans le texte grec. Cette édition du texte original mérite les plus grands éloges. Pour l'édition des Septante, M. Deane se sert de la sixième (non la huitième, comme le porte par erreur la Préface, p. v) de Tischendorf, avec les variantes de Nestle, 1880.

Le texte est suivi du commentaire (p. 111-220). Ce commentaire s'attache principalement à exposer le sens littéral et grammatical, au moyen des écrits de Philon, de Josèphe, des écrivains alexandrins et des plus anciens Pères. Il contient des choses excellentes et bon nombre de passages des Pères choisis avec beaucoup de discernement et de goût.

8. — M. l'abbé Trochon vient de terminer par le prophète Daniel son commentaire des quatre grands prophètes. C'était, sans contredit, le plus difficile de tous. Il n'y a pas une ligne, on peut dire, de cet écrit sacré, qui ne soit attaquée aujourd'hui avec une sorte de fureur par les ennemis de la révélation. Les prophéties des autres voyants d'Israël paraissent aux yeux des rationalistes de simples prévisions plus ou moins vagues auxquelles on peut ne pas attacher une trop grande importance; mais impossible de dénier un caractère surnaturel aux visions de Daniel, si elles sont authentiques : tout y est trop précis, trop circonstancié, trop clair. M. l'abbé Trochon défend pied à pied et avec succès le livre de Daniel contre toutes les attaques dont il a été l'objet; sur plusieurs points, il a traité son sujet avec une grande ampleur, par exemple la prophétie des soixante-dix semaines. Nous ne pouvons signaler tous les endroits intéressants de ce commentaire, mais l'énumération des questions traitées dans les 85 grandes pages de la Préface en donnera une idée : Vie de Daniel; contenu et unité du livre; langues dans lesquelles le livre de Daniel a été écrit;

authenticité ; canonicité ; parties deutérocanoniques ; rapports de Daniel avec l'Apocalypse ; christologie du prophète ; commentaires. Ce que dit M. l'abbé Trochon, p. 11-12, sur les jeux de mots qu'on lit dans l'histoire de Suzanne intéressera particulièrement le lecteur. Le seul reproche qu'on puisse faire à l'introduction de M. Trochon, c'est que le plan qu'il a adopté l'a obligé à un certain nombre de redites. Toutes les questions historiques que soulève le livre de Daniel n'ont pas été résolues d'une manière définitive soit dans la préface, soit dans le nouveau commentaire, mais la faute n'en est pas au commentateur, elle tient à l'absence des documents nécessaires pour éclaircir et lever tous les doutes. Le travail de M. Trochon jette la lumière partout où cela est possible, et l'auteur a rendu un grand service aux lecteurs français en les mettant en état d'étudier le quatrième grand prophète avec toutes les ressources de sa vaste érudition.

9. — Le P. Knabenbauer, de la Compagnie de Jésus, après avoir publié dans la *Zeitschrift für katholische Theologie* d'Insprück des études sur le plan et la division des prophéties d'Isaïe, vient maintenant de nous en donner un commentaire complet et important. Il commence par nous faire connaître, dans une introduction relativement assez brève, ce qu'était le ministère prophétique, à quelle époque a vécu Isaïe, l'ordre et la division de la première partie, enfin la bibliographie. Au sujet du ministère prophétique, il dit, page 7, que c'étaient les prophètes qui, dans l'Ancien Testament, étaient les organes infaillibles de l'enseignement doctrinal, et que l'infaillibilité ne saurait être accordée au grand prêtre juif, comme plusieurs l'ont pensé (Notons en passant que, p. 8, dans la citation de saint Jérôme, il faut lire *Ezéchiel* au lieu d'*Ezéchias*, qui a été imprimé par erreur). Les prophéties d'Isaïe sont divisées en deux parties, selon la division universellement acceptée, mais au lieu de faire commencer la seconde partie au chapitre XL, comme on le fait communément, le P. Knabenbauer la fait commencer au chapitre XXXVIII-XXXIX, qui racontent la maladie d'Ezéchias et l'ambassade du roi de Babylone, Mérodach-Baladan. C'est à tort selon nous. L'auteur considère ces deux chapitres comme servant de transition entre la première partie qui traite de la domination assyrienne et la seconde qui s'occupe de la captivité de Babylone, mais on ne peut séparer les chapitres historiques XXXVIII-XXXIX des chapitres historiques XXXVI-XXXVII, lesquels se lient eux-mêmes très étroitement aux chapitres XXVIII-XXXV, comprenant les prophéties particulières d'Isaïe, composées sous le règne d'Ezéchias. Ces chapitres historiques figurent dans le recueil du prophète, non à cause des détails historiques qu'ils contiennent, mais à cause des prophéties qui y sont consignées, et dont la partie historique n'est que le commentaire indispensable.

Le P. Knabenbauer est bref sur la question d'authenticité ; il laisse aux protestants le soin de déblayer les ruines que le protestantisme a accumulées dans son enseignement. Dans la bibliographie, tout en reconnaissant que l'exégèse protestante orthodoxe a produit des travaux remarquables sur Isaïe, il s'attache à peu près exclusivement aux commentateurs catholiques ; il en énumère soixante-trois, plus six hétérodoxes. Il ne mentionne pour la France, parmi les ouvrages modernes, que le commentaire de M. Trochon, qui fait partie de la Bible de M. Lethielleux. Le commentaire contient, verset par verset, la traduction complète d'Isaïe en allemand. Le commentateur s'attache à l'explication de la Vulgate, sans exclure, bien entendu, l'exposition et la discussion des variantes avec l'hébreu. C'est ainsi qu'il reconnaît (Isaïe, XVII, 11), avec Foreiro, que la traduction *labrusca* de la Vulgate ne peut être philologiquement défendue. « Fateor nec non intelligere quare labruscam dixerit Vulgata, » dit-il en citant Foreiro. Il puise surtout aux sources catholiques, sans négliger de se servir des remarques utiles faites par les auteurs protestants. Après avoir traduit le texte, il explique d'abord le sens littéral, discute la signification des mots et expose la suite des idées, en évitant autant que possible les développements grammaticaux et lexicographiques qui remplissent souvent les commentaires des exégètes protestants. Après avoir interprété lui-même le texte, il fait connaître l'interprétation traditionnelle des Pères et des docteurs. Il cite de préférence, parmi les modernes, les commentateurs jésuites : Cornélius a Lapide, Ménochius, Maldonat, Tirin, Mariana, Emmanuel Sa ; les Dominicains Foreiro, Malvenda ; l'hiéronymite Pinto.

Considéré dans son ensemble, le commentaire du P. Knabenbauer est une œuvre remarquable et digne des plus grands éloges. Il fait bien ressortir ce qu'il y a de grand, d'élevé, de divin, dans les prophéties du plus grand des quatre grands prophètes. Quant aux détails, voici quelques remarques particulières. Dans le commentaire, il dit avec raison, p. 115, que le nom de Tabéel, dont le fils est mentionné par Isaïe, VII, 6, se lit dans les inscriptions de Téglathphalasar, mais qu'on ne sait rien sur ce personnage. Dans l'introduction, page 15, il semble pencher vers une opinion émise par M. Oppert et acceptée par M. Schaefer, en Allemagne, d'après laquelle le fils de Tabéel serait un Asriyau nommé dans les documents assyriens. Cette opinion est insoutenable, comme l'a prouvé d'une manière décisive M. Schrader. L'Asriyau dont parle Téglathphalasar est certainement Azarias (Ozias), roi de Juda. — On est surpris, p. 251, de ne pas trouver l'indication du nom de l'auteur de l'inscription qui parle à la première personne. Plus d'un lecteur croira que c'est le *tartan* dont il vient d'être question, qui dit : « J'ai exercé ma vengeance, etc., » et ne se

doutera pas que c'est Sargon, roi de Ninive, qui s'attribue les exploits de son général. — Pourquoi *tartan* est-il donné d'une manière douteuse, page 403, comme signifiant « général, » après que ce sens lui a été attribué affirmativement et avec raison, page 251 ? — Il n'est pas douteux, p. 409, que Sépharvaïm et Sippara soient la même ville. — On ne doit plus identifier Charchamis avec Circésium, p. 159, depuis les découvertes faites en 1875-1876 à Djérablous. — Arpad nous est maintenant connu par les inscriptions assyriennes. Les annales des rois de Ninive et en particulier celles de Sargon nous expliquent très bien pourquoi les victoires sur Emath, Arpad, etc., sont particulièrement rappelées à Ezéchias. Ces villes s'étaient coalisées avec Samarie contre le père de Sennachérib.

10. — Un savant éminent d'Allemagne, M. Oscar von Gebhardt, vient de donner à la librairie Tauchnitz une nouvelle édition du texte grec du Nouveau Testament de Tischendorf. Les variantes qui l'accompagnent sont relativement peu nombreuses mais choisies avec beaucoup de discernement : elles sont empruntées à l'édition de Tregelles et à l'édition de MM. Westcott et Hort, qui a paru, il y a quelques mois, à Londres, *The New Testament in the original Greek*, 1881. L'édition de Tregelles avait commencé à paraître en 1857 ; elle n'a été achevée qu'après la mort de celui qui l'avait entreprise, c'est-à-dire en 1879. Les trois éditions de Tischendorf, de Tregelles et de Westcott-Hort sont les plus importantes qui aient été données jusqu'ici. Celle de Lachmann, qui a eu aussi une grande notoriété (1831, 1842-1850), a été négligée à dessein, parce que les trois autres l'ont de beaucoup dépassée.

M. de Gebhardt reproduit purement et simplement le texte de Tischendorf, tel qu'il a été donné dans l'*editio VIII critica major*. Son but, en y joignant les principales variantes des deux éditions anglaises, est de mettre en quelque sorte à la portée de tous ceux qui peuvent lire le Nouveau Testament dans l'original ce qu'elles renferment de plus important, c'est-à-dire les leçons diverses des passages sur lesquels il peut y avoir quelque doute. Toutes les fois que le texte primitif est suffisamment établi, les variantes des divers manuscrits sont négligées, mais quand les critiques sont en désaccord sur la leçon originale, les variantes sont indiquées en note au bas de la page. « Aptiorem putavimus ad usum cui hanc editionem destinavimus conspectum carum tantum lectionum, de quibus inter gravissimos Novi Testamenti criticos nondum convenit. » Un appendice placé à la fin du volume (457-492) fournit un supplément de variantes d'après les sources.

Les variantes tirées des éditions de Tregelles et de Westcott-Hort sont : 1° celles qui concernent le texte même et le contexte ; 2° les dif-

férences d'orthographe assez importantes, comme les accents, les esprits, l'iota souscrit, quelques noms propres. L'origine des leçons diverses est indiquée d'une manière très simple et très facile à reconnaître de même que les abréviations. Au bas de chaque page, au-dessous des variantes, dont elles sont séparées par un trait, sont les références du texte aux autres parties de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le grec est très agréablement et très correctement imprimé en caractères ordinaires. Il y a bien certaines réserves à faire au sujet de l'édition et du texte donné par Tischendorf, mais il n'y a que des éloges à décerner au travail personnel de M. de Gebhardt.

11. — Dans quelques pages magistrales, comme il sait si bien les écrire, Mgr Perraud a montré les services que rend la critique qu'il appelle intransigeante à la science apologétique et à nos Saintes Écritures, à propos des attaques de M. Havet contre Jésus-Christ et de la réponse qu'a faite à ces attaques M. l'abbé Augustin Lémann, professeur d'Écriture Sainte et d'hébreu aux facultés catholiques de Lyon. L'éminent évêque d'Autun développe la pensée de Pascal: « En vérité, il est glorieux à la religion d'avoir pour ennemis des hommes si déraisonnables ; et leur opposition lui est si peu dangereuse qu'elle sert au contraire à l'établissement de ses principales vérités. » M. Ernest Havet a publié, il y a trente ans, une édition des Pensées de Pascal, mais il a oublié tout cela. Aujourd'hui il dénie au christianisme et à son fondateur tout caractère de grandeur. D'après lui les Évangiles sont de « pauvres documents ; » Jésus-Christ n'est « ni un philosophe, ni un savant, ni un politique, ni un capitaine, ni un poète ; il n'a pu rendre à l'humanité aucun des services que lui rendent ces diverses puissances de l'esprit. » Mais, demande Mgr Perraud, s'il en est ainsi, l'établissement de la religion chrétienne « qui, dans l'hypothèse, ne repose sur rien, » dont les « prétendus livres sacrés ne supportent pas une heure d'attention sérieuse, » n'est-elle pas alors un « miracle beaucoup plus étonnant et par suite beaucoup plus probant que les faits surnaturels auxquels s'appuient la révélation évangélique et la foi de l'Église chrétienne ? » Telle est la pensée que Mgr l'évêque d'Autun développe avec beaucoup de force et de logique.

12. — Les commentaires de saint Matthieu et de saint Marc, par M. l'abbé Fillion, professeur d'Écriture Sainte au grand séminaire de Lyon, ont reçu du public l'excellent accueil qu'ils méritent. Le savant sulpicien continue son œuvre avec persévérance. Il vient de nous donner en même temps une *Synopsis Evangelica* et le commentaire de saint Luc. La *Synopsis Evangelica* est tout entière en latin. Dans la Préface, l'auteur nous dit avec raison que cette *Synopsis* est le complément, sinon nécessaire, au moins très utile, de ses commen-

taires des Évangiles. Le grand nombre de publications de ce genre qui ont été déjà faites, en montre l'incontestable utilité. Sans parler des anciennes, comme celles d'Arnaud, que M. Migne a rééditée dans son *Cursus completus scripturæ sacræ*, tome XXI, M. l'abbé Fillion en énumère neuf, publiées de 1818 à 1869, en Allemagne et en Angleterre. Il aurait pu y ajouter la *Concordia Evangeliorum synoptica*, imprimée, sous le nom de Theophilus, à Bruxelles, en 1871, et les *Novæ Evangeliorum harmonia et synopsis*, par l'abbé Rambaud, éditée à Paris, en 1874. Ces travaux méritent d'être cités à côté des travaux allemands et anglais. — Le docte professeur a mis à profit pour sa *Synopsis*, outre les publications antérieures du même genre, les récentes recherches chronologiques de Wieseler, Patrizi, Caspari, Sevin, F. Riess, Zumpt, etc. Le texte des Évangiles qu'il reproduit est généralement celui de l'édition de Rome donnée par Vercellone, en 1861. La totalité du texte est partagée en 190 paragraphes (Tischendorf, dans sa *Synopsis evangelica*, en a 183; l'abbé Rambaud, 274; Arnaud, 150). La division et la classification des textes évangéliques est bien faite. L'auteur reconnaît lui-même que la disposition est çà et là arbitraire et aurait pu être faite autrement, mais il est impossible d'arriver à un arrangement de tout point certain. Le texte latin des quatre Évangiles est totalement reproduit à sa place chronologique et d'une manière synoptique, sur une, deux, trois ou quatre colonnes, selon que le même fait évangélique se lit dans un, deux, trois ou quatre évangélistes. La combinaison typographique est ingénieuse : nulle part on ne remarque de vide désagréable à l'œil, quoique la distinction de chaque évangile soit très claire. Le caractère est net et beau. La vie de Notre-Seigneur est divisée en parties subdivisées elles-mêmes en sections et en paragraphes. Les références aux autres parties de la Bible sont indiquées au bas de chaque paragraphe. Quelques rares notes explicatives très sobres, accompagnent le texte. Elles sont destinées surtout à expliquer ou à justifier l'arrangement adopté par l'auteur. Quelques points de cet arrangement pourraient être légèrement critiqués. Ainsi § 124, les mots de saint Matthieu : « Et arefacta est continuo ficulnea », appartiennent réellement au commencement du § 126, pour faire pendant à saint Marc, XI, 20.

13. — M. Van Steenkiste, chanoine de la cathédrale de Bruges et professeur d'Écriture Sainte, depuis vingt-quatre ans, au grand séminaire de cette ville, publie la troisième édition de son commentaire de saint Matthieu, avec des augmentations tellement considérables que son travail en est doublé. Nous n'avons encore entre les mains que les trois premiers volumes qui nous conduisent jusqu'à la fin de la Passion. L'ensevelissement du Sauveur et sa résurrection seront traités dans son quatrième volume. L'auteur donne 1° une explication

littérale et philologique du texte sacré de saint Matthieu et en même temps des passages parallèles des trois autres évangélistes ; 2° l'histoire de la passion (et plus tard de la résurrection et de l'ascension) d'après les quatre évangélistes ; 3° de nombreuses dissertations sur diverses questions scripturaires (ainsi, t. I, p. 64-65, sur tous les passages de la Bible où se lit la locution : *Quid mihi et tibi*) ; 4° des plans de prônes et d'homélies. On voit par là que ce commentaire de saint Matthieu est en réalité un commentaire à peu près complet des quatre évangiles. Le plan adopté par le savant professeur, dans lequel il est facile de reconnaître la marche qu'il suit dans son enseignement, peut n'être pas à l'abri de toute critique, mais il a du moins un grand avantage, celui de nous fournir d'une manière suivie et non morcelée en quatre parties, avec des perpétuelles redites ou de fréquents renvois, une explication du texte des quatre évangiles. Cette méthode est comme une sorte de milieu entre une vie de Notre-Seigneur et un commentaire ordinaire. Elle réunit et combine les avantages de l'une et l'autre manière de traiter le texte sacré. Nous ne disons pas qu'elle échappe à tous les inconvénients et qu'elle ne prête même à des objections sérieuses, mais comment arriver à la perfection dans ce genre de travail ?

M. Van Steenkiste reproduit le texte évangélique, de sorte que son livre est, en même temps qu'un commentaire, une sorte de *Synopsis evangelica*, mais une *Synopsis* qui suit pas à pas saint Matthieu, au lieu de disposer les faits dans un ordre chronologique et historique, comme celle de M. l'abbé Fillion. L'auteur traite ensuite, par demandes et par réponses, toutes les questions que soulèvent les passages qu'il vient de citer, méthode un peu sévère, mais qui permet de traiter son sujet avec plus de clarté, de netteté et de précision. Le sens littéral est d'abord exposé, puis le sens spirituel, de sorte que le cœur est satisfait comme l'esprit, et qu'on trouve de quoi s'édifier en même temps que de quoi s'instruire. Le sens spirituel est donné d'après les Pères. M. le chanoine Van Steenkiste ne néglige aucune ressource pour bien faire comprendre le sens historique, géographie, archéologie, etc. Une carte de la Palestine au temps de Notre-Seigneur, accompagnée d'une petite carte représentant la division en douze tribus et d'un plan de Jérusalem, est placée en tête du premier volume. Il est regrettable qu'on n'ait pas conservé l'orthographe de la Vulgate et qu'on ait écrit Ekron au lieu d'Accaron, Gibea au lieu de Gabaa, etc., dans cette carte. En résumé, le commentaire de M. Van Steenkiste est une mine riche et précieuse. Il est écrit en bon latin, sauf quelques phrases françaises qui surprennent un peu, comme t. III, p. 1152; il est imprimé avec luxe.

14. — Le commentaire de saint Luc par M. l'abbé Fillion est exé-

cuté sur le même plan que celui de saint Matthieu et de saint Marc. Il est plein de science, solide, complet, et même, qualité rare pour un commentaire, intéressant. Il s'ouvre par une introduction qui contient une notice biographique sur saint Luc et traite de l'authenticité, des sources, du but, du caractère, du style, de la date, du plan et des commentaires du troisième évangéliste. Vient ensuite un tableau synoptique de l'Évangile et enfin le texte avec la traduction en regard et le commentaire au bas des pages. C'est surtout dans le commentaire que M. l'abbé Fillion montre quelle est sa parfaite connaissance de son sujet, connaissance pratique pour ainsi dire, et non pas acquise seulement pour faire un livre, fruit d'une longue fréquentation de l'auteur sacré, dont tout lui est familier, fond et forme, récits et langage, texte original et traduction de la Vulgate, interprétation par les exégètes et par les différentes branches de l'art. Il recourt souvent et avec raison aux manuscrits anciens de saint Luc et en particulier au *Codex Sinaiticus*. Il attache quelquefois une importance trop grande à ce manuscrit qu'il appelle « peut-être le Nestor en ce genre », p. 372. Il est vrai qu'il n'a pas pu se servir pour son travail de l'édition nouvelle du texte original donnée par MM. Westcott et Hort, que nous avons mentionnée plus haut. Ces deux éminents critiques ont fait ressortir d'une manière évidente qu'il y avait quelque chose de supérieur aux manuscrits, quelque anciens qu'ils soient, sans en excepter le *Sinaiticus :* c'est l'étude comparée de toutes les sources, qui nous permettent de reconstituer plus ou moins sûrement, plus ou moins approximativement, le texte primitif. Par ce travail, on remonte au-delà du *Codex Sinaiticus* qui date du quatrième siècle et l'on atteint jusqu'à l'origine même des écrits des apôtres.

15. — Le R. P. Corluy, de la Compagnie de Jésus, avait publié en 1878 un commentaire de saint Jean qui avait été fort remarqué de la critique en raison de sa solidité et de sa précision, jointe à une concision assez rare dans ces sortes d'ouvrages. Une seconde édition de ce remarquable travail a été publiée en 1880. Elle diffère de la première, par quelques additions, surtout dans les Prolégomènes; par l'emploi des caractères syriaques pour les citations en syriaque et par l'addition des points-voyelles aux mots hébreux.

Si l'on possédait de toute la Bible ou au moins de tout le Nouveau Testament, un commentaire semblable à celui de saint Jean, ce serait un trésor inappréciable pour tous ceux qui s'occupent d'Écriture Sainte. Ce commentaire rend aux hommes d'étude un service semblable à ceux que rendent des dictionnaires bien faits sur une science donnée : on est sûr d'y trouver en peu de mots, tous les renseignements que l'on a besoin de savoir sur la question que l'on travaille. Nous exprimerons seulement un désir, c'est que le savant auteur

voulût bien donner quelques renseignements bibliographiques de plus et nous apprendre où l'on trouverait développées plus longuement les choses qu'il se borne à traiter brièvement ; il fournit quelquefois ces renseignements, mais trop rarement, à notre avis. Nous ne saurions du reste trop recommander son commentaire à tous ceux qui veulent étudier sérieusement le plus sublime des Évangélistes : quelque différents que soient les goûts des lecteurs, nous croyons qu'il n'y en a pas un seul qui ne soit satisfait de cette manière sobre et sage d'expliquer l'auteur sacré, avec une méthode sûre et irréprochable et avec une plénitude de science qu'on ne peut rencontrer que chez un professeur distingué qui a eu occasion d'étudier son sujet sous toutes les faces et à tous les points de vue.

16. — M. l'abbé Maunoury a réuni dans le même volume, un commentaire sur les Épîtres de saint Paul à Timothée, à Tite, à Philémon et aux Hébreux. Chaque épître est précédée d'une courte introduction. Les épîtres pastorales et l'épître aux Hébreux sont l'objet, aujourd'hui plus que jamais, d'ardentes et nombreuses discussions. M. l'abbé Maunoury s'y arrête à peine ; son but principal est d'étudier le texte lui-même, non de s'attarder aux abords et aux questions extérieures. Il explique bien le texte lui-même ; sa grande connaissance de la langue grecque lui est extrêmement utile pour mieux pénétrer le sens de l'apôtre et éclaircir la Vulgate. On ne peut que louer ce qu'il dit. Quelquefois on regrette qu'il ne dise pas certaines choses qui paraissent importantes et qu'il a complètement passées sous silence. Dans un travail si considérable, pourquoi omettre des points qui méritent cependant qu'on s'y arrête ? Ainsi, par exemple, les mots « adoravit (Jacob) fastigium virgæ ejus » Héb., XI, 21. M. l'abbé Maunoury a attaché avec raison beaucoup d'importance à ce passage, si bien que, par une exception unique, il lui a consacré un appendice, placé à la fin du volume, p. 655-667. Cet appendice est une dissertation fort intéressante que nous avons lue autrefois, si nous avons bonne mémoire, dans le journal l'*Univers*. M. Maunoury y montre comment on peut expliquer le texte des Septante, adopté par saint Paul, d'après les renseignements fournis par les monuments égyptiens. On s'attend naturellement à trouver dans ce travail l'opinion de l'auteur sur un point dont il n'a pas parlé dans le commentaire, savoir, comment on peut concilier la traduction des Septante, d'une part, avec celle de notre Vulgate, d'autre part : « adoravit Israel Deum conversus ad lectuli caput.» La solution de cette difficulté a paru si embarrassante à un certain nombre d'interprètes, qu'ils citent cette double traduction comme une preuve de l'existence du double sens littéral dans l'Écriture. Estius n'a pas manqué de discuter l'objection. M. Maunoury mentionne la différence des versions, mais ne dit pas un seul mot de

la difficulté qu'elle soulève. Il se contente de se prononcer en faveur des Septante et avec raison, croyons-nous. — Le savant commentateur, au sujet de la composition de l'Épître aux Hébreux, se prononce pour l'original grec. Il eût été à désirer qu'il discutât l'opinion émise par quelques critiques récents d'après laquelle cette célèbre Épître aurait été écrite primitivement et en grec et en syro-chaldaïque ou en hébreu.

17. — Nous ne pouvons terminer cette revue des publications récentes sur l'Écriture Sainte, sans dire un mot de l'excellente carte de Palestine qu'a publiée M. Victor Guérin, à la librairie de la Société bibliographique. Elle a été justement remarquée et récompensée au Congrès géographique international de Venise. Elle mesure 1 mètre 20 de long sur 90 centimètres de large et contient près de deux mille noms. Échelle : $\frac{1}{250.000}$. Elle est en trois couleurs et a été gravée avec beaucoup de soin. Personne n'était mieux préparé à faire un pareil travail que le savant auteur de la *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine*. Depuis vingt-cinq ans, M. Guérin a fait en Terre Sainte de nombreux voyages d'exploration ; toutes les localités dont il a inscrit le nom sur la carte, il les a personnellement visitées et étudiées. Existe-il au monde un seul autre auteur de cartes géographiques qui pût en dire autant? Il a laissé à peu près en blanc la région à l'est du Jourdain, parce qu'il ne l'a pas explorée lui-même, mais quelle richesse dans la Palestine proprement dite ! Les noms anciens sont donnés à côté des noms modernes ; les vallées, les cours d'eaux, tout est dessiné avec le plus grand soin. On ne saurait trop la recommander à tous ceux qui s'occupent d'études bibliques et l'on peut en faire l'éloge en un mot : c'est de beaucoup la meilleure carte que nous possédions de la Palestine. C. J.

DERNIÈRES PUBLICATIONS SUR L'HISTOIRE DU HAUT ENSEIGNEMENT

1. *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le dix-huitième siècle*, par GABRIEL COMPAYRÉ. Paris, Hachette, 1879, 2 vol. in-8 de XVI-977 p. Prix : 7 fr. — 2. *L'Education dans l'école libre, (l'écolier, le maître, l'enseignement)*, par J. M. GUARDIA. Paris, Pedone-Lauriel, 1880, in-12 de 405 p. Prix : 4 fr. — 3. *Les Maîtres de l'enfance* (1re série : *Socrate, saint Jérôme, Rollin, Fritz Oberlin, Sarah Banzet, Louise Scheppler, Bernard Overberg*), par l'abbé HÉBERT-DUPERRON. Paris, Paul Dupont, 1881, in-12 de VII-285 p. Prix : 2 fr. — 4. *Les Ecoles et les Collèges en province, depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1789, par CH. MUTEAU. Paris, Maresoq, 1882, in-8 de XLV-601 p. Prix : 9 fr. — 5. *Cartularium generale Universitatis Avenionensis*. Avignon, Seguin (en cours de publication). 1 vol. in-8. — 6. *Nouvelle étude sur l'Université de Pont-à-Mousson*, par J. FAVIER (Extrait des *Mém. de la Soc. d'archéol. lorraine*, Nancy, Sidot, 1881, in-8 de 68 p. — 7. *Claude Baduel et la réforme des études au seizième siècle*, par GAUFRÈS. Paris, Hachette, 1880, in-8 de X-354 p. Prix : 6 fr. — 8. *Histoire littéraire de la ville d'Albi (l'Instruction en province avant* 1789), par J. ROLLAND. Toulouse, Edouard Privat, 1879, in-8 de 425 p. — 9. *Les Jésuites à Angoulême* (1516-1792), par A. DE MASSOUGNES. Angoulême,

Chasseignac, 1880, in-8 de VIII-180 p. — 10. *Les Jésuites à Pontoise; recherches sur leur établissement, leur résidence et leur expulsion de cette ville* (1593-1762), d'après des documents historiques et inédits, par H. LE CHARPENTIER. Paris, Seyes, 1880, in-8 de 76 p. — 11. *Les Monita Secreta des Jésuites*, par J. MAVEL. Paris, libr. de la Soc. bibliographique, 1880, in-12 de 29 p. (Extrait des *Questions controversées de l'histoire et de la science*. 1re série Prix : 2 fr.). — 12. *Un Petit collège avant et pendant la Révolution. Baugé de* 1682 *à* 1792, par ARTHUR DU CHÊNE. Angers, Germain et Grassin, 1880, in-8, de 74 p. — 13. *Etat du Collège de Brive en* 1763. (*Bull. de la Soc. hist. et archéol. de la Corrèze*). — 14. *L'Instruction publique et la Révolution*, par ALBERT DURUY. Paris, Hachette, 1882, in-8 de 502 p. Prix : 7 fr. 50.— 15. *L'Instruction publique en France pendant la Révolution* (Discours et Rapports), par CH. HIPPEAU. Paris, Didier, 1881, in-12 de XXIII-520 p. Prix : 4 fr. — 16. *Le Collège anglais de Douai pendant la Révolution française* (*Douai, Equerchin, Doullens*), trad. de l'anglais avec une introduction et des notes, par DANCOISNE. Douai, Dechristé, 1881, in-12 de LXXXI-211 p. — 17. *Histoire du Collège Stanislas*, publiée par l'abbé de LAGARDE. Paris, Putois-Cretté, 1881, in-8 de 336 p. Prix : 4 fr.— 18. *Dyptique du Collège Stanislas*. Paris, imp. de l'Œuvre de Saint-Paul, 1880, in-8 de 1184 p. — 19. Le *Collège Sainte-Barbe-Rollin* (1828-1838), par ETIENNE GALLOIS. Paris, Didier, 1880, in-12 de 218 p. Prix : 3 fr. — 20. *Lois, décrets, règlements et circulaires concernant les Facultés et les Ecoles préparatoires de médecine*, par A. PINET. Paris, Paul Dupont, 1880, in-8 de XVI-397 p. Prix : 7 fr. 50 — 21. *La loi Camille Sée. Documents, rapports et discours relatifs à la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles*. 2e édition. Paris, Hetzel, 1881, in-12 de 405 p. Prix : 3 fr. 50. — 22. *L'Instruction publique chez les Grecs, depuis la prise de Constantinople jusqu'à nos jours*, par CHASSIOTIS. Paris, Leroux, 1881, in-8 de XVI-528 p. Prix : 25 fr.

Les lecteurs du *Polybiblion* ont été tenus au courant des progrès considérables accomplis dans l'espace de quelques années, en ce qui concerne l'histoire, longtemps un peu négligée, de l'enseignement primaire. Je voudrais essayer de présenter une rapide analyse de quelques publications récentes relatives à l'histoire et à la statistique du haut enseignement.

Il y a dix ans, un philologue fort distingué sans doute, mais peu préparé à juger les questions souvent difficiles que soulève l'histoire de l'enseignement, dirigea contre l'ancienne France, l'accusation d'avoir systématiquement entretenu le peuple dans l'ignorance ; cette injure a été dignement vengée ; de toutes les parties du pays, se sont élevées d'énergiques protestations ; les archives locales ont été soigneusement fouillées et les travaux de MM. Allain et Babeau ont pu déjà présenter l'ensemble des résultats obtenus grâce à cette sorte de coalition spontanée qui s'est formée entre tant de chercheurs réunis par le seul amour de la France, par le seul désir de réhabiliter son passé méconnu et outragé. Comme personne n'a encore osé dire que l'ancienne France ait négligé la haute culture intellectuelle, les travaux relatifs au passé de l'enseignement supérieur, ont gardé leur paisible allure ; l'œuvre, depuis longtemps commencée, a été continuée, mais il ne s'est point produit, comme pour l'histoire de l'enseignement populaire, un de ces grands courants d'études qui déblayent, en peu de temps, de vastes espaces. Aucune idée, aucun sentiment commun n'étant venu donner de l'autorité aux recherches, on ne trouve ici que des études très diverses d'inspiration et de méthode, des fragments plutôt que des histoires.

Il faut prévenir, en outre, que nous ne prétendons pas présenter un tableau complet des progrès récemment accomplis dans l'histoire des Universités et Collèges. Les éléments de cette histoire sont disséminés dans un trop grand nombre d'ouvrages pour qu'on puisse ici les relever tous. Aujourd'hui il ne paraît pas une histoire de province, de ville, d'établissement religieux ou charitable qui ne consacre un chapitre à l'enseignement; tandis que la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc* met au jour d'excellents documents sur les Collèges de la généralité de Toulouse au dix-septième siècle, M. Ayma, par sa traduction de *l'histoire* aujourd'hui *rarissime*, des *Evêques de Cahors* de G. de Lacroix, nous révèle de curieux détails sur l'Université et les Collèges de cette ville; et les travaux en apparence les plus éloignés de ce sujet, comme l'étude récente de M. Rossignol sur les *Assemblées diocésaines de Lavaur* (Dumoulin, 1881), apportent leur tribut à l'histoire du haut enseignement. A moins donc d'entreprendre une bibliographie générale de l'histoire de France, on ne saurait donner une idée complète des recherches nouvelles. Nous espérons cependant que, même en nous bornant à la bibliographie des publications spéciales, nous pourrons montrer qu'un sérieux intérêt se porte sur l'histoire du haut enseignement et que cette histoire a été l'objet de travaux dignes de fixer l'attention.

Nous examinerons d'abord les essais récents d'histoire générale; nous nous arrêterons ensuite aux nombreuses monographies d'établissements scolaires qui sont publiées chaque jour et qui formeront le plus solide élément de la future synthèse historique. Puis l'histoire de l'Instruction publique sous la Révolution ayant été cette année étudiée avec grand soin, nous nous arrêterons un instant sur les travaux consacrés à cette période; nous dirons enfin quelques mots de diverses collections de documents spéciaux.

I. — On peut classer, comme essais récents d'histoire générale du haut enseignement, quatre ouvrages très différents d'objets, de principes et de mérite : *l'Histoire critique des doctrines de l'enseignement*, de M. Compayré; *l'Éducation dans l'école libre*, de M. Guardia; *les Maîtres de l'enfance*, par M. l'abbé Hébert-Duperron, et *les Ecoles et Collèges en province, depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1789, de M. Charles Muteau. Ces quatre ouvrages traitent du passé de l'enseignement supérieur en considérant cet enseignement sous ses trois principaux aspects. M. Compayré expose les doctrines philosophiques qui le dominent, doctrines qui ne se révèlent pas seulement dans les écrits des philosophes, mais encore dans l'organisation pédagogique et administrative d'une époque; MM. Guardia et Hébert-Duperron, plus pédagogues que philosophes, s'attachent de préférence aux méthodes, aux procédés, aux programmes et règlements d'études;

M. Muteau raconte l'histoire pour ainsi dire politique de l'enseignement, les conditions administratives de son développement, ses rapports avec l'état social et avec l'organisation religieuse et civile. Une histoire vraiment générale ne négligerait aucune de ces données essentielles du problème à résoudre. Mais, en l'état de la science, il faut remercier ceux qui comprennent la nécessité de ne pas se montrer d'abord trop ambitieux et qui savent se maintenir modestement dans l'une de ces trois sphères philosophiques, pédagogiques ou politiques.

L'ouvrage de M. Compayré ayant paru il y a plus de deux ans, nous n'y insisterons pas longuement, quoique ce soit là évidemment l'un des meilleurs travaux sur l'histoire générale de l'enseignement, qui aient été publiés en France dans ces dernières années. Ces deux beaux volumes in-8 que l'Académie des sciences morales a couronnés, ont soulevé de vives protestations, souvent fondées, qui ont porté beaucoup moins sur l'analyse que l'auteur a donnée des systèmes des grands philosophes, que sur les appréciations de faits d'ordre pédagogique ou historique que M. Compayré appelait à son aide pour expliquer les doctrines. Comme l'a montré le P. Daniel, dans un petit volume fort instructif : *Les Jésuites instituteurs de la jeunesse*, M. Compayré, si attentif dans l'analyse des systèmes, n'a étudié que fort incomplètement l'histoire administrative, politique et même pédagogique ; c'est ainsi qu'il prend pour paroles d'évangile les assertions des parlementaires du dix-huitième siècle contre les congrégations enseignantes. L'ensemble de ce travail n'en est pas moins considérable, et ce livre deviendrait, si les rectifications nécessaires étaient admises par l'auteur, tout à fait digne d'éloges.

Après une introduction sur les doctrines d'éducation dans l'ancienne Grèce, à Rome, et au moyen âge, M. Compayré, arrivant au seizième siècle, entre dans son sujet, par trois chapitres consacrés à Rabelais, à Montaigne et à la Renaissance représentée par Érasme et Ramus ; il examine ensuite, au dix-septième siècle : 1° les *grandes Corporations enseignantes*, qu'il résume en quelque sorte dans les Jésuites, dans les Oratoriens et dans les Jansénistes ; 2° *l'Éducation*, considérée au triple point de vue de l'éducation des princes, de l'éducation des femmes et de l'influence des philosophes comme Descartes ou Malebranche ; 3° *l'Université de Paris*, dont il raconte les *progrès* au dix-septième siècle, et qu'il personnifie dans Rollin. Ainsi, cette longue série de siècles, qui va de Socrate à Fénelon, tient tout entière dans le premier volume de *l'Histoire critique des doctrines de l'éducation en France*. Rousseau et les philosophes du dix-huitième siècle, la suppression des Jésuites que M. Compayré appelle fort justement, empruntant d'ailleurs en cela le langage du dix-huitième siècle, la *Révolution* de 1762, et la Révolution française considérée

non seulement dans ses destructions et dans ses projets, mais aussi dans ses précurseurs les parlementaires, tel est l'objet du second volume qui se termine par un rapide aperçu sur le dix-neuvième siècle.

C'est à propos du dix-huitième siècle surtout que M. Compayré, entrant dans le détail, invoque le plus souvent les faits d'ordre pédagogique et historique qui ont provoqué de justes réclamations. Que le P. Daniel ait protesté contre la dureté des jugements portés sur l'ordre auquel il appartient, on le comprend sans peine; mais si la Compagnie de Jésus réclame, l'Université, de son côté, pourrait réclamer aussi, ne serait-ce que contre le silence, à peu près absolu, que l'auteur garde sur ses méthodes au seizième siècle. Il n'eut certes pas été difficile de trouver, ne fût-ce que dans *l'Histoire de Sainte-Barbe* de M. J. Quicherat, d'excellentes indications sur la pédagogie universitaire au seizième siècle; pourquoi d'ailleurs cette étude presque exclusive de Rabelais et de Montaigne? Rabelais instituteur! Montaigne philosophant sur l'éducation! Ce sont là des sujets qui peuvent donner matière à des développements littéraires fort ingénieux, mais comment négliger au profit de ces grands écrivains qui ont tant d'autres titres de gloire, les vrais pédagogues, les vrais maîtres et fondateurs de l'enseignement français?

Tous ceux qui, dans l'ouvrage de M. Compayré, auront été charmés comme nous, par la vivacité et la bonne grâce des analyses, par l'art de caractériser d'un mot tout un système, regretteront que l'auteur n'ait pas trouvé suffisamment préparé le terrain des faits de l'ordre pédagogique et historique. Il était déjà assez difficile de résumer avec quelque exactitude tant de systèmes éclos depuis trois siècles! La complication amenée dans le récit, dès le dix-septième siècle, par les éléments historiques pris de toutes mains et sans contrôle, a fait une œuvre de polémique, quelquefois passionnée jusqu'à l'aveuglement, d'un travail que recommandaient des qualités fort distinguées.

M. Guardia n'est point, comme M. Compayré, un philosophe universitaire qui, présentant son livre à l'Institut, soigne sa tenue, s'étudie aux convenances et s'efforce de se montrer aussi correct de pensée que de style. M. Guardia va toujours jusqu'au bout de sa pensée; souvent peut-être un peu au-delà. Professeur à l'École Monge, il se montre ennemi de l'Université presque autant que des établissements religieux; il interdit l'entrée de son école libre idéale à tout élève de l'École normale, à tout professeur marqué de l'estampille officielle. « La meilleure des réformes, dit-il (p. 5), est « celle qui nous délivrera de toutes ces institutions préjudiciables « parce qu'elles sont inutiles : le thème latin, le thème grec, le con- « cours général, le baccalauréat et les répétitions. » Cette énuméra-

tion ne donne qu'une idée incomplète de toutes les destructions qu'exige M. Guardia. La philosophie elle-même est frappée par lui d'ostracisme, non point peut-être la philosophie de M. Guardia, philosophie dont il ne donne que quelques aperçus peu clairs et qui ne sont guère que de la physiologie, mais la philosophie universitaire, « cette ambitieuse scholastique indignement revêtue du costume de « la philosophie » que l'auteur flétrit *comme ce qu'il y a de plus pernicieux pour l'esprit et pour le cœur* (p. 34). La Révolution seule paraît trouver grâce devant M. Guardia, et encore appelle-t-il quelque part 89 une date fatale, et répète-t-il gaiement contre les révolutionnaires les plaisanteries du *Miso Gallo* d'Alfiéri. A l'exception de Dalembert et de Diderot, personne ne trouve grâce devant M. Guardia, et ce ne sont pas seulement les congrégations qui sont frappées, conspuées, accablées ; tous les pédagogues, à de rares exceptions près, sont rudoyés, quand ils ne sont point injuriés. Lhomond surtout est bien maltraité ! Tout le monde a sa part dans cette gourmade générale ; les médecins par exemple, les collègues de M. Guardia, sont à chaque instant persiflés. Quant à Bossuet, c'est une *borne*. Heureusement que par une de ces contradictions qui, il est vrai, ne l'arrêtent guère, M. Guardia a pris pour épigraphe cette pensée de Montaigne : « Toute aultre science est dommageable à celuy qui n'a la science « de la bonté. »

Ce qui fait le vrai mérite de ce livre où la sincérité dégénère souvent en rudesse, quand elle ne va pas jusqu'à la brutalité, et où les règles de la plus vulgaire logique ne sont pas toujours bien gardées, ce qui malgré, tous ces écarts de parole, fait du livre de M. Guardia mieux qu'un prospectus, mieux qu'une œuvre de polémique sur des questions de pédagogie, c'est une suite d'aperçus historiques souvent originaux, quelquefois hardis et profonds qui forment une grande partie de l'ouvrage. Nous signalerons particulièrement un historique des doctrines grammaticales, quelques esquisses d'histoire littéraire et une rapide revue des idées du dix-huitième siècle, de la Révolution et de notre propre temps, en matière d'organisation de l'enseignement. Sans doute, la passion antireligieuse et l'incohérence de certaines idées fondamentales fatiguent parfois le lecteur ; mais quelle instruction étendue et parfois quelle verve spirituelle ! Le programme pédagogique de M. Guardia est d'une grande clarté et contient pour la pratique d'utiles indications. Mais, nous le répétons, il ne faut demander à l'auteur ni justice ni logique lorsqu'il s'agit de questions de droit public et particulièrement lorsqu'il se trouve en face de l'enseignement et des professeurs qui lui sont antipathiques. Ce n'est pas que même sur ces points délicats, M. Guardia ne pose fort bien les principes. Voici ses premières paroles : « La liberté est la première con-

« dition de la vie normale des races civilisées, elle n'est pas moins « nécessaire au développement des individus et des sociétés que l'air « et la lumière, et c'est un devoir sacré pour tous de respecter chez « les autres cette liberté à laquelle chacun a des droits égaux. » Ceci ne gênera nullement M. Guardia quand il lui conviendra d'applaudir avec violence aux mesures les plus antilibérales ; il ne songe plus aux principes dès qu'il s'agit de frapper ceux qui ne pensent pas comme lui. Mais alors, dira-t-on, quelle idée l'auteur se fait-il de la liberté ? Quelle idée se fait-il du monde où il vit ? M. Guardia répudie l'Église et tout pouvoir spirituel, il répudie aussi l'État et tout pouvoir temporel, au moins tout État, tout pouvoir temporel s'ingérant dans l'Enseignement. Il espère qu'un jour viendra, où l'Église étant définitivement éloignée de l'école, l'État s'apercevra qu'il a tort d'enseigner et abandonnera bénévolement la partie. Ce sera le triomphe de *l'école libre* qui restera seule maîtresse du champ de bataille. Mais en attendant cet heureux jour qui garantira la liberté d'enseigner ? où sera l'école libre ?

Qu'il y a loin de cette polémique ardente, de cette érudition originale et parfois bizarre, de cette logique intermittente, à l'exposition calme des principes de la pédagogie traditionnelle, faite par un ancien inspecteur d'académie, sur le ton d'une conférence à des instituteurs. Sous ce titre : *Les maîtres de l'enfance*, M. l'abbé Hébert-Duperron démontre quel a été, de tout temps, le principe en vertu duquel l'éducation a été dirigée. Tel est du moins l'objet principal de cette première série d'études consacrée à Socrate, à saint Jérôme, à Rollin, à Oberlin, et à Bernard Overberg, et où l'auteur touche aux questions les plus élevées et les plus actuelles, tout en se bornant à raconter l'opinion de ces grands maîtres sur les principes, les bases de l'éducation, les procédés les plus utiles, et les méthodes sanctionnées par l'expérience. La biographie n'a qu'une place secondaire dans ces leçons ; c'est l'exposé des doctrines qui y tient le premier rang. Les études sur Socrate, Rollin et Oberlin sont beaucoup plus étendues que les autres ; M. Hébert-Duperron range en bon ordre, et présente avec clarté les résultats de la science acquise, mais il n'en ressort pas moins de son livre un enseignement original. L'auteur montre l'unanimité qui règne à travers les siècles entre tous les maîtres de l'enfance, sur les points essentiels de la doctrine pédagogique, et notamment sur la nécessité d'une base religieuse pour l'éducation. Sur cette nécessité, Socrate et Oberlin ne parlent point autrement qu'Overberg ; c'est bien là, il faut le reconnaître, la tradition constante du genre humain ; de sorte que ce livre, écrit dans une pensée d'utilité pratique et en dehors de toute prétention à la nouveauté scientifique, signale à chaque page quelques-unes des plus graves erreurs des écri-

vains contemporains. Citons un autre exemple : on entend dire chaque jour, à l'appui de certains projets de loi sur l'enseignement primaire, que ce que l'on propose, notamment la séparation de la religion et de l'école, a pour but le relèvement de la France par l'application des méthodes et des principes qui ont autrefois formé nos vainqueurs de 1870-71. M. l'abbé Hébert-Duperron pour renverser ce sophisme n'a besoin que de quelques citations ; il emprunte à un rapport officiel de M. Baudoin, aujourd'hui encore inspecteur général de l'instruction publique, un passage qui montre que l'armée victorieuse en 1870, a été élevée par des principes bien différents de ceux qu'on suppose, non sous le régime de la séparation, mais sous celui de la plus étroite connexité entre l'église et l'école. Simple mérite de vulgarisation, dira-t-on ! Non, il y a mieux dans les études sur Socrate, Rollin et Oberlin ; il y a là des remarques personnelles et un art d'exposition remarquable ; les Écoles normales ne seront pas seules à tirer profit de cet ouvrage et nous appelons de nos vœux la publication d'une deuxième série ; il y a grand intérêt à ce que l'histoire des doctrines pédagogiques soit enfin bien fixée ; l'histoire politique, l'histoire générale de l'Enseignement n'a pas de plus indispensable préliminaire.

On pourrait croire, à en juger par le titre du livre de M. Ch. Muteau, que voici enfin un travail d'ensemble sur l'histoire de l'Enseignement dans l'ancienne France. Pour qui ouvrirait le livre dans cet espoir, la déception serait grande, mais prompte ; il n'y a ici de travail personnel que sur le passé de l'enseignement dans la ville de Dijon. Il est vrai que, se servant de quelques études générales, presque toutes déjà un peu anciennes, comme l'*Histoire de la Civilisation*, de M. Guizot, ou de quelques monographies plus récentes comme celles de M. Maitre sur les anciennes *Écoles épiscopales et monastiques*, M. Muteau traite dans une longue introduction, des Écoles en Gaule, des Écoles dans les temps mérovingiens et carlovingiens, et des Écoles sous les premiers rois de la troisième race ; mais il n'apporte sur ces époques éloignées aucune révélation. Il néglige même bon nombre de travaux récents. Devrait-on oublier, quand on s'occupe de la Bourgogne, la spirituelle dissertation de M. Yung : *De scholis in Gallia comata* ? Ce n'est qu'au quatorzième siècle, que M. Muteau produit des documents nouveaux, et dès lors son livre cesse d'avoir pour objet l'histoire générale, et devient une simple monographie des écoles dijonnaises.

Ici commence, avec les indications conservées par les *noteries* des ducs de Bourgogne, le travail original que l'esprit de parti a souvent gâté. M. Muteau aime à s'occuper des Jésuites, il ne s'occupe presque que d'eux seuls et ce n'est qu'avec la fondation de leur collège par

le président Godran, à la fin du seizième siècle, que son récit jusque-là embarrassé par des généralités, prend de l'ampleur et quelque précision. Malheureusement l'auteur choisit alors pour guide, il copie même souvent, le fameux abbé Boullemier dont un manuscrit conservé à Dijon n'avait jamais été mis à si ample contribution. L'abbé Boullemier, mort en 1803, fut longtemps, on le sait, bibliothécaire de l'Académie de Dijon; c'est lui qui fut le principal collaborateur de Fevret de Fontette dans la grande édition en cinq volumes de la *Bibliothèque historique*, du P. Lelong. C'est dire combien était grande son hostilité contre les Jésuites; or, M. Muteau a foi en l'abbé Boullemier; tel fait à la charge des Jésuites paraît grave et douteux, il n'y a pas de preuves; M. Muteau se déclare convaincu parce que Boullemier affirme avoir travaillé sur les documents authentiques; M. Muteau ne se contente pas de croire les faits, il emprunte à Boullemier, en les donnant comme vérités acquises, les réflexions les plus passionnées; ce réquisitoire contre la Compagnie de Jésus prend la moitié du volume et ne laisse plus à l'auteur l'espace nécessaire pour étudier l'histoire de ce même collège de Dijon après l'expulsion des Pères. Arrivé en effet en 1763, M. Muteau se borne à quelques indications tout à fait insuffisantes; il semble se dérober et dans sa hâte d'en finir, il se contente de citer quelques papiers du Parlement, puis un document trouvé par M. A. Duruy, puis il rappele qu'il existe à la bibliothèque de Dijon (fonds Baudot n° 239) un *Plan d'éducation de Guyton de Morvau*, et trois mémoires qu'il serait bon de consulter, dont un du président Rolland examine l'utilité des fonctions du sous-principal et un autre de Bernard Clément, le célèbre critique, étudie les différentes questions que peut soulever la préparation d'un programme pour les collèges. Sans doute, il ne serait pas sans intérêt que ces mémoires fussent connus du public, celui de Clément surtout; mais pourquoi M. Muteau qui fait tant de digressions ne les a-t-il pas analysés lui-même au lieu de nous engager de faire à cet effet le voyage de Dijon? S'il avait épuisé ainsi les ressources locales, s'il avait mis à constater les faits quelque impartialité, son livre, fruit de longues recherches, n'aurait point encore mérité sans doute le titre d'histoire générale de l'enseignement, mais il serait resté comme une très sérieuse monographie des Écoles supérieures de Dijon avant 1789.

II. — Ces monographies d'établissements sont évidemment le grand travail qui devra être accompli préalablement à toute étude d'ensemble; travail fort long qui exigera un dépouillement attentif des archives locales, archives des villes, des départements, des diocèses, des parlements, etc...; travail qui jusqu'à ce jour n'a guère été accompli avec quelque ensemble que pour deux départements, l'Yonne et la Sarthe, par MM. Quantin et Bellée; on pourrait ajouter à

l'Yonne et à la Sarthe la Seine-Inférieure, grâce aux *Recherches* de M. de Beaurepaire. On voit combien nous sommes loin de posséder en France une série de notices historiques pour chacun de nos grands établissements, comme les Allemands en possèdent une dans le grand ouvrage de M. Wiese ! (*Das Hohere schulwesen in Preussen historisch-statistische Darstellung von Wiese*, Berlin, 2 vol. in-4, 1864). Sur nos 22 anciennes Universités, la moitié à peine est dotée de monographies utiles et sur les 562 collèges antérieurs à 1789 que compte la statistique de M. Villemain (1842), cent au plus ont été l'objet de sérieux travaux. Ce n'est cependant que par ces études particulières présentées avec méthode que l'on parviendra à reconnaître avec quelque exactitude l'histoire générale de l'enseignement.

L'histoire des Universités françaises n'a fait, depuis deux ans, que des progrès assez faibles ; nous ne pouvons même citer sur ce sujet qu'une nouvelle *étude* de M. Favier sur l'Université de Pont-à-Mousson, tableau de mœurs et de vie scolaires qui a été déjà apprécié ici-même, et en second lieu le précieux *cartulaire de l'Université d'Avignon*, que publie en ce moment avec un soin et un luxe remarquables la maison Seguin d'Avignon. La bulle de fondation est de 1303 ; elle émane de Boniface VIII ; les fascicules publiés s'arrêtent à la page 224 avec une Bulle de Léon X (25 août 1514). Il sera bientôt temps d'examiner l'ensemble de ce beau travail. Les monographies de Collèges nous offrent heureusement une moisson plus abondante. Bien que M. Gaufrès n'ait prétendu donner dans son *Claude Baduel* qu'une biographie détaillée en même temps qu'une étude sur l'ensemble du mouvement pédagogique au seizième siècle, comme il écrit en réalité l'histoire du *Collège et Université* de Nîmes pendant les dix premières années de l'existence de cet établissement, nous commencerons notre analyse des monographies par celle de cet ouvrage composé avec beaucoup de soin, et d'une agréable lecture.

Baduel est un de ces lettrés français qui, vers 1520, allèrent s'inspirer en Allemagne de l'esprit luthérien. Muni d'une lettre de recommandation de Mélanchton pour la reine de Navarre, il est d'abord nommé lecteur royal, puis désigné par la Cour aux autorités ecclésiastique et civile de Nîmes pour la direction du *Collège-Université*. Quand on assiste avec M. Gaufrès aux luttes violentes qui signalèrent les dix premières années de cette maison, quand on voit la guerre incessante que se firent les professeurs, on n'est plus étonné que les villes se soient tournées si vivement, à la fin du seizième siècle, vers les Congrégations enseignantes, pour leur demander des maîtres vivant en paix entre eux, dévoués à l'enseignement et sur lesquels on pût compter comme ne donnant jamais aux familles et aux élèves le spectacle d'un collège transformé en champ de bataille. M. Gaufrès

insiste beaucoup, trop peut-être, sur l'originalité de l'organisation pédagogique recommandée par Baduel ; il reporte, suivant en cela quelques écrivains contemporains, aux Hieronymites ou *frères de la vie commune*, le mérite de l'établissement des classes graduées qui remplacèrent, au seizième siècle, les cours du moyen âge où chacun pouvait se présenter à la seule condition d'être capable d'argumenter. Sans doute plusieurs thèses soutenues par M. Gaufrès ne seront pas facilement acceptées. M. Gaufrès conclut de la division qui a existé à Nîmes depuis le seizième siècle, que les populations auraient dû embrasser le protestantisme. Mais lequel ? Le protestantisme ne porte-t-il pas, d'ailleurs, en lui le principe même de la division des esprits ? M. Gaufrès veut qu'on s'intéresse à Baduel qu'il dépeint comme une sorte de martyr ; mais il ressort de son récit que Baduel, le protégé de Mélanchton et de Marguerite, s'était présenté à Nîmes comme devant donner un enseignement qui préserverait *des hérésies*, qu'il avait quelquefois tort dans ses querelles avec maître Bigotius et que, lorsqu'il craignit les rigueurs du Parlement de Toulouse (1545), c'est à un cardinal qu'il alla demander de l'emploi. Pendant dix-huit mois, Baduel remplit à Carpentras auprès de Sadolet les fonctions de professeur ; enfin, il mourut tranquille, de vieillesse, à Genève, ayant passé du Luthéranisme au Calvinisme. L'ouvrage est surtout intéressant, comme étude où l'on suit de près l'application des nouvelles méthodes, et ce travail d'incubation du protestantisme se développant surtout par les écoles. Quant à l'étude générale sur le mouvement littéraire du seizième siècle, ce sujet était trop vaste pour que Baduel en put devenir le centre ; sa tête intelligente, mais un peu froide, n'était pas assez grande pour un si large cadre ; au point de vue chronologique, il était mal placé pour cela. Ainsi M. Gaufrès parle et longuement, on ne pouvait faire autrement, du *ratio studiorum* des Jésuites ; mais Baduel était mort depuis trente ans quand parut le fameux règlement d'études.

Bien que, dans ces dernières années, ce soit toujours à l'histoire des collèges de Jésuites, que, amis ou ennemis, reviennent de préférence, il faut reconnaître que l'histoire des établissements d'enseignement de la Compagnie de Jésus n'avance que bien lentement. De la grande histoire des Jésuites commencée par Orlandini, continuée par Sacchini, Jouvency, et Cordora et dont le huitième volume s'arrête à l'année 1632, il n'est plus question depuis 1859. Sans doute, les publications des PP. Carayon, de Guilhermy, Colombier et surtout celles du P. Prat ont éclairé plusieurs points fort importants de l'histoire de la Compagnie en France, mais il est à remarquer que ce ne sont pas les Archives françaises qui ont le plus donné à ces infatigables chercheurs. C'est à l'Espagne que le P. Prat a emprunté les principaux documents de son *Maldonat* et c'est en Italie qu'il a fait sur la

Compagnie *au temps du P. Cotton*, ses plus précieuses découvertes. Aujourd'hui, ce sont des savants étrangers à la Compagnie, MM. de Massougnes, Rolland et Le Charpentier qui nous fournissent sur trois anciennes maisons de Jésuites de fort utiles renseignements.

De l'*Histoire littéraire d'Albi*, vivement écrite par M. Rolland, nous retiendrons surtout les trois chapitres qui se rapportent aux Écoles albigeoises du moyen âge, aux collèges des Jésuites (1623-1762) et aux collèges tenus dans cette même ville après 1762 par les successeurs de la Compagnie de Jésus. Les archives d'Albi et du département du Tarn paraissent avoir été épuisées par M. Rolland en ce qui concerne l'histoire de l'enseignement, comme celles de la Côte-d'Or avaient été sinon épuisées au moins sérieusement fouillées par M. Muteau. Mais ici le récit est impartial ; point d'apologie de la Compagnie : des faits, rien que des faits et ce n'est guère que par des déclarations générales de principes chrétiens que l'on peut juger que l'auteur serait bien disposé pour la Compagnie de Jésus. M. Rolland ne traite pas d'ailleurs avec moins de considération que les Jésuites, les prêtres séculiers qui dirigèrent le Collège de 1763 à 1792. L'impartialité n'est pas moins grande chez M. de Massougnes, traitant du Collège d'Angoulême et chez M. Le Charpentier, parlant de la résidence des Jésuites à Pontoise.

Les lettres patentes délivrées en 1521 par François Ier pour l'établissement à Angoulême d'une *Université et collège*, comme nous venons d'en voir une établie à Nîmes, ne paraissent pas avoir reçu une complète exécution. Sans doute, dès le seizième siècle, l'enseignement secondaire fut donné à peu près régulièrement à Angoulême, mais ce n'est qu'au dix-septième siècle et avec les Jésuites, que le collège de cette ville se constitua régulièrement et atteignit même un haut degré de prospérité. L'histoire de ce collège se mêle alors à l'histoire générale de l'enseignement à cause des démêlés graves et fort retentissants que les Jésuites d'Angoulême eurent sous Louis XIII, Louis XIV et même sous Louis XV avec l'autorité épiscopale à propos soit du droit d'enseigner, soit de la hiérarchie, soit du jansénisme. Les pièces de ces trois ou quatre grands procès sont publiées *in extenso* par M. de Massougnes. Quant aux appréciations, elles pourront quelquefois sembler sévères à l'égard des Jésuites, surtout si l'on compare ce récit à celui du P. Prat, dans ses *recherches sur le temps du P. Cotton ;* mais le P. Prat dont les travaux sont si précieux par l'exactitude scrupuleuse des récits et la nouveauté et l'abondance des documents, ne prend-il pas quelquefois, principalement dans ce dernier ouvrage, le ton de l'apologie? et d'ailleurs, faudrait-il se plaindre de quelques divergences d'idées sur de pareils détails? et ne convient-il pas plutôt de se féliciter que toutes les opinions consciencieuses puissent se produire librement? Un peu rude à l'égard des Jésuites, M. de

Massougnes l'est plus encore à l'égard des séculiers, prêtres ou laïques, qui leur succédèrent à Angoulême, mais ici les faits parlent d'eux-mêmes; ils sont écrasants pour l'administration de la cour de Parlement et démontrent jusqu'à l'évidence qu'à Angoulême l'expulsion des Jésuites, fut par suite de la mauvaise gestion du Parlement, le signal de la destruction des hautes études. Dès 1780, le collège était presque désert.

Le travail de M. Le Charpentier sur la résidence des Jésuites à Pontoise n'est aussi qu'une substantielle analyse de pièces mises en bon ordre et pour la plupart originales. Il est vrai que ce récit a trait plutôt à l'histoire apostolique de la Compagnie de Jésus, qu'à celle de son enseignement, car les Jésuites n'ont jamais eu, à Pontoise, de collège fondé; leur maison dans cette ville n'avait que le titre de résidence, et bien qu'à diverses époques, quelques professeurs y aient enseigné le latin, cet embryon de collège, ayant provoqué des susceptibilités puissantes, fut immédiatement écrasé, et la maison apostolique seule demeura jusqu'en 1762. De là rayonnaient de nombreuses missions; c'est là aussi que d'anciens professeurs occupaient, dans le travail plus doux du ministère sacerdotal, les dernières années d'une vie consacrée à l'enseignement. Si l'on ne tenait compte de ces maisons auxiliaires, la marche générale d'une grande compagnie enseignante serait incompréhensible et l'on doit féliciter M. Le Charpentier d'avoir écrit, le premier peut-être, l'histoire d'une simple résidence. Celle-ci était dès longtemps signalée par ses débats avec le Parlement au sujet du projet de fondation d'un collège; et c'est là que le Président Rolland avait reçu l'hospitalité en 1757, lors de l'exil du Parlement à Pontoise. Est-ce pendant ce séjour qu'il a trouvé cette fameuse liste de renseignements relatifs à plusieurs personnes de la ville, sur laquelle, dans un de ses comptes rendus, il échafauda son accusation d'espionnage universel dirigé contre la Compagnie? M. Le Charpentier donne cette liste complète; on n'y trouve que les indications confidentielles qu'un chef d'établissement laisse à son successeur pour la bonne direction de la maison. Depuis plus de de vingt ans, les Jésuites étaient sérieusement menacés; beaucoup d'évêques, même parmi ceux qui prirent en 1762 leur défense, interdisaient leurs congrégations d'hommes ou de femmes; en une situation pareille, il importait beaucoup aux Recteurs, qui se succédaient rapidement, d'être renseignés sur les sentiments dont les personnes influentes de la localité étaient animées à l'égard de l'établissement. Que le Président Rolland, bien jeune quand il présentait ses comptes rendus au Parlement, se soit laissé entraîner à accuser une corporation entière sur une pareille pièce, jusqu'à un certain point on le comprend, quand on sait quelle était l'exaspération du parti janséniste à cette époque;

mais que des modernes, que M. Compayré, par exemple, répètent cela, c'est ce qui n'est guère croyable.

C'est d'ailleurs l'ennui particulier de ces études sur l'histoire des Jésuites que la ténacité de certains parti-pris, contre l'évidence la plus absolue. Aussi nous croyons-nous dispensés de parler de nombreuses réimpressions faites depuis deux ans et qui n'ont aucun rapport avec la science. Voilà, par exemple, les *Monita secreta*. Depuis deux siècles, leur caractère apocryphe est démontré ; il y a plus de cinquante ans que Barbier, dans son *Dictionnaire*, a constaté, avec sa froide exactitude, cette supercherie littéraire, et malgré tout, grâce à l'ignorance du grand nombre, on réédite encore les *Monita secreta*, et cela trouve des acheteurs ! J'admire la patience de ceux qui, profitant en quelque sorte du mensonge, ont la force de recommencer la démonstration de vérités cent fois démontrées. C'est ce que M. Mavel a fait récemment à propos des *Monita secreta* dans les *Questions controversées* (1re série) avec une vigueur irrésistible. Mais pourquoi s'attarder à parler de ces réimpressions qui ne sèment pas seulement l'erreur, mais qui font perdre un temps précieux et des efforts qui pourraient être utilisés pour le progrès de la science ? Et dire qu'on rééditera peut-être encore les *Monita secreta* dans cent ans !

En attendant, M. de Rosendaele a fait connaître le procès intenté aux Jésuites du nord de la France en 1762. Les documents relatifs à cette longue procédure commencée en 1761 et qui ne fut close qu'en 1768, sont beaucoup plus rares qu'on ne pourrait le supposer. Dans plusieurs grandes collections d'archives, on trouve quelquefois encore les bordereaux des pièces fournies, en 1762, par les supérieurs des maisons, mais souvent les pièces ont disparu. Les indications du travail de M. de Rosendaele s'ajouteront donc utilement à celles que contient, au sujet du procès fait devant le Parlement de Rouen, le troisième volume des *Recherches* de M. de Beaurepaire, et aux renseignements précieux fournis par les publications du P. Carayon sur la Compagnie de Jésus au dix-huitième siècle.

Les Jésuites possédaient en France la plupart des collèges des grandes villes ; il ne faut donc pas s'étonner que les recherches portent d'abord sur eux. L'histoire des collèges appartenant à d'autres congrégations ou à des séculiers n'est pas cependant tout à fait négligée. Chaque jour, les travaux entrepris sur les diverses congrégations existant au dix-septième et dix-huitième siècles, apportent des renseignements très utiles ; on en trouve notamment et des meilleurs dans les publications de M. Pémartin sur la Congrégation de Saint-Lazare, dans les *Notices* du P. Cloyseault sur les premiers oratoriens, publiées par le P. Ingold, dans la vie du P. Eudes qu'a donnée récemment le P. Ledoré, et aussi dans le travail de M. Nadal sur le

fondateur de l'Ordre du Saint-Sacrement, ordre qui, comme ceux des Eudistes et des Lazaristes, dirigea un certain nombre de collèges jusqu'en 1789. Mais, pour ne pas sortir du cadre de notre bibliographie spéciale, signalons quelques études exclusivement consacrées aux anciens établissements d'enseignement secondaire dirigés par des séculiers.

M. Arthur du Chêne a publié sur le petit collège de Baugé avant et pendant la Révolution, une histoire puisée aux archives locales; cette étude nous suggère une observation qui s'applique à beaucoup d'autres monographies et notamment au travail de M. de Massougnes. Les savants qui dépouillent aujourd'hui les archives tiennent-ils toujours assez de compte des travaux antérieurs? En 1763, tous les bailliages furent appelés à donner des renseignements précis sur la situation et l'histoire de leurs collèges. Ce travail, quoique dirigé avec passion par les Parlements, doit, ce nous semble, être toujours consulté avant toute recherche nouvelle, car si les jugements ne sont pas bien sûrs, les faits constatés sont, sinon complets, au moins généralement exacts ; si l'on partait de ce travail des Parlementaires, on s'épargnerait beaucoup de peine, et l'on parviendrait à bien marquer dans les monographies nouvelles : 1° les faits sur lesquels on est entièrement d'accord avec les fameux *Comptes rendus*; 2° ceux sur lesquels on est obligé de différer. Un moyen nouveau se présente d'ailleurs de contrôler les dires du Parlement. On ne connaissait d'ordinaire les rapports des bailliages que par les analyses publiées par la Cour ; le texte même de ces rapports n'avait été que rarement reproduit. Voici cependant que la Société archéologique du Bas-Limousin vient de publier *l'Etat du Collège de Brive en* 1763, *dressé en exécution de l'ordonnance de février de la même année.* Cet état est rédigé avec un soin extrême et une précision remarquable ; il serait à désirer que les sociétés savantes reproduisissent en grand nombre ces sortes de documents.

Nous en aurons fini avec l'ancien régime si nous signalons encore les notes de M. Fournier relatives à *l'Enseignement à Rambervillers au dix-huitième siècle* (*Mém. de la Soc. d'archéol. lorraine*, 1881), l'étude publiée par M. Darsy dans la *Picardie* (1881), sur l'enseignement à Amiens, et les notes fort bien faites que donne, en ce moment même, sur son ancienne histoire, le collège de Felletin dans un recueil intéressant qui a pour titre : *Annales d'un collège chrétien.* Dans toutes ces études sur les maisons d'enseignement, on voit combien il a été vrai de dire que 89 ne fut que la suite et sanction violente donnée à une révolution dès longtemps préparée par l'oppression légale ; la *Révolution* de 1762 ne finit qu'en 1768 ; alors est établie, contre les congrégations en général, la *Commission des réguliers* dont Loménie de Brienne fut le directeur, Loménie de Brienne, l'ami de Dalembert et

de Voltaire, qui prit une si grande part dans le gouvernement de Louis XVI, et qui convoqua les états généraux.

III. — Il n'est pas étonnant que, dans la situation présente de la France, la curiosité publique se porte avidement sur l'histoire de l'enseignement pendant la période révolutionnaire. Le gouvernement a récemment nommé une commission pour la réunion des documents scolaires relatifs à cette époque. Les deux principales revues françaises, le *Correspondant* et *la Revue des Deux Mondes* ont publié sur ce sujet des articles fort étudiés. Dans le *Correspondant*, M. l'abbé Sicard raconte avec talent, et d'après des recherches nouvelles, ce qu'ont produit en France *cinquante années d'enseignement de la morale laïque*. M. Albert Duruy a déjà réuni en volume ses articles de la *Revue des Deux Mondes* ; il y a ajouté de nombreux documents, la plupart inédits ou peu connus.

L'Instruction publique et la Révolution, de M. Albert Duruy, est destiné par l'étude consciencieuse des faits et la modération des jugements, non moins que par la nouveauté piquante de quelques découvertes faites aux Archives nationales, à prendre place parmi les plus utiles publications de la présente année 1882. Ce n'est pas cependant que tout soit nouveau dans les faits relatés. En 1817, l'année même où M. Royer-Collard établissait en quelques mots au cours de la discussion du budget, la théorie de l'État enseignant, et où l'abbé de Lamennais discutait pour la première fois le *droit du gouvernement sur l'éducation*, un écrivain que l'on cite parfois, mais qu'on lit peu, M. Fabry, faisait paraître les deux premiers volumes d'une œuvre importante et aujourd'hui presque ignorée : *le Génie de la Révolution considéré dans l'éducation*, ou *Mémoires* pour servir à *l'Histoire de l'Instruction publique depuis* 1788 *jusqu'à nos jours* (Paris, Lenormant). Dans le premier de ces volumes, devenus aujourd'hui assez rares, il attaquait le monopole de l'enseignement en se fondant non-seulement sur la Charte, sur le droit politique, mais sur le droit naturel et chrétien, sur le droit de la famille. Cette discussion approfondie était suivie d'un volume de documents; le troisième volume qui parut deux ans plus tard, répondait à MM. Royer-Collard, Guizot, de Sèze, et autres champions de l'Université... Je ne sais si M. Albert Duruy s'est inspiré de l'ouvrage de M. Fabry ; je ne suis pas même certain qu'il le connaisse ; mais toujours est-il que, partant de principes fort opposés, placé à des points de vue tout différents, il arrive à des conclusions historiques qui diffèrent peu de celles que M. Fabry soutenait en 1817.

M. Duruy commence par un exposé de la situation de l'enseignement au dix-huitième siècle, exposé où quelques faits et documents nouveaux sont révélés, mais qui, nécessairement incomplet, généralise

peut-être trop vite sur quelques points. Ainsi, après 1762, quelques-uns des collèges réorganisés par le Parlement, réussirent assez bien, la plupart déclinèrent rapidement ; on fit beaucoup de règlements, un plus grand nombre de plans d'études ; mais l'enseignement étant chose, non de théorie, mais de pratique, peut-on sérieusement louer, comme le fait M. Duruy, les *progrès* accomplis sous la direction des parlementaires? Trop de faits viendraient contredire cet éloge ; qu'on consulte M. de Massougnes et les divers monographes de collèges; qu'on consulte les parlementaires eux-mêmes. Dans le résumé qu'il publia en 1783 de ses divers travaux sur la matière, le président Rolland, bien fatigué de la lutte, ne se fait plus d'illusion sur l'insuccès de la campagne qu'il a dirigée pendant vingt ans, et il plaide pour lui-même les circonstances atténuantes, comme M. Duruy les plaide aujourd'hui en faveur de la Révolution. Le corps même du livre de M. Duruy, son sérieux mérite est dans les excellents chapitres sur les *destructions*, les *projets* et les *œuvres* de la Révolution ; sur les *écoles* primaires sous le Directoire; sur les *écoles centrales*; sur le Directoire et les fêtes nationales. Dans ces dix dernières années du dix-huitième siècle, le Jansénisme et la philosophie marchent d'abord ensemble, puis la philosophie tient à se distinguer et se détache ; elle fait place bientôt à *l'esprit scientifique* que Condorcet représentait en 1792; l'esprit scientifique lui-même cède enfin à l'athéisme. Cet ordre des idées et des faits semble dans le récit de M. Duruy, tracé d'avance par un logicien inflexible. En nous montrant cette logique qui a entraîné toutes choses dans le passé, n'éclaire-t-on pas l'avenir ? et l'œuvre historique de M. Albert Duruy ne serait-elle pas aussi la prévision utile d'un politique patriote et vraiment libéral ? Ce qui ne peut manquer de plaire à tous dans cet ouvrage, c'est le nombre et l'importance des documents annexes, extraits pour la plupart des archives ; nous signalerons particulièrement les pièces relatives à l'époque du Directoire et au conseil de l'instruction publique organisé à cette époque. C'est, je crois, la première fois que mention est faite de ce conseil.

Ce n'est pas par la nouveauté que se distinguent les documents réunis par M. Hippeau sous ce titre : *L'Instruction publique en France sous la Révolution*. M. Hippeau, depuis longtemps connu par de nombreux travaux historiques et surtout par la publication des papiers de la maison d'Harcourt, a, depuis une quinzaine d'années, donné au public un certain nombre de volumes sur la situation de l'instruction publique dans les différents États de l'Europe et aux États-Unis. Ces sortes de tableaux sont clairs et méthodiques, parfois un peu trop élémentaires. L'auteur devance aujourd'hui, pour les pièces les plus importantes au moins, le travail dont a été chargée la commission

spéciale instituée par M. Paul Bert. On regrettera sans doute que plusieurs de ces documents ne soient cités que par fragments, mais, en somme, le recueil sera utile. Ce n'est pas qu'il suffise de connaître les documents officiels d'une époque pour avoir une juste idée de ce qui, alors, se passait en réalité dans les écoles ; mais, sauf Fabry, dont le deuxième volume garde tout son mérite, aucun historien n'avait jusqu'ici insisté sur les documents de l'époque révolutionnaire ; aussi ceux que fournissent MM. Duruy et Hippeau seront-ils les bien-venus.

Un rapport, un discours font connaître les sentiments, les opinions de leurs auteurs ; les mémoires nous font pénétrer dans la vie réelle. Que devenaient les professeurs de 1789 à 1800? C'est ce qu'on ne s'est guère demandé jusqu'à ce jour ; M. Duruy lui-même paraît ne s'en point soucier beaucoup et c'est ce que la commission extra-parlementaire voudrapeut-être nous faire connaître en établissant une sorte d'annuaire de l'instruction publique en 1789 et en suivant les destinées du personnel à travers la Révolution. En attendant cette précieuse statistique, M. l'abbé Dancoisne répond à la question en traduisant de l'anglais le témoignage authentique de deux professeurs du collège anglais de Douai. En 1831, le *Monde catholique* de Londres publia le récit des épreuves qu'eurent à subir, pendant la Révolution, les professeurs et les élèves de ce collège anglais de Douai, qu'avait fondé au seizième siècle le cardinal Allen. M. Dancoisne a jugé avec raison que ce travail, presque absolument inconnu, méritait d'être traduit; on ne lira pas sans émotion le récit, calme et digne, des souffrances infligées, pendant deux ans, à toute une corporation chrétienne qui, établie en France depuis deux siècles, mais restée étrangère à ses divisions intestines, aurait dû, ce semble, être épargnée, à raison des bienfaits qu'elle avait répandus autour d'elle, des vertus dont elle avait donné l'exemple et du mérite de ses travaux scientifiques et de son enseignement. Menacés dès 1789, les membres du collège anglais de Douai se placent d'abord sous la protection des lois internationales; mais en 1793, la guerre ayant éclaté avec l'Angleterre, leurs biens sont mis sous séquestre et leurs personnes exposées à d'incessantes vexations; bientôt la loi des suspects les atteint; ils sont internés à Equerchin, puis ramenés à Douai, et enfin emprisonnés dans la citadelle de Doullens, où leur captivité fut longue et cruelle. Les six premiers chapitres de cette histoire sont l'œuvre de M. Hodgson, qui était, en 1789, vice-président du collège ; les deux derniers, mieux écrits, paraissent avoir pour auteur Mgr Guillaum Poynter qui, pendant la Révolution remplissait les fonctions de préfet des études. M. Dancoisne ne s'est pas borné à traduire, il a corroboré de documents nouveaux le récit de MM. Hodgson et Paynter, et dans une introduction étendue, il a

fait l'histoire du collège anglais depuis sa fondation ; il donne même quelques lettres inédites du cardinal Allen ; le soin qu'il a apporté à cette publication fait bien augurer d'un travail plus étendu que M. Dancoisne prépare sur *l'histoire des établissements religieux de la ville de Douai.*

IV. — Sur l'enseignement à l'époque contemporaine, nous n'avons à signaler que des études sur les collèges Stanislas et Rollin, et deux recueils de documents. On sait que le collège Stanislas, dont le nom est emprunté à l'un des prénoms du roi Louis XVIII, fut fondé en 1804, et que Sainte-Barbe-Rollin le fut un peu plus tard, au retour de l'abbé Nicole de Russie. M. l'abbé de Lagarde, l'éminent directeur de Stanislas, a fait imprimer sous le titre de *Dyptique du collège Stanislas*, un ensemble de renseignements très précis sur l'histoire de cette maison. On ne se borne pas dans ce *dyptique* à la liste des anciens élèves ; on donne encore sur chacun d'eux des indications biographiques qui nous ont paru généralement exactes. M. l'abbé de Lagarde a publié ensuite une *histoire* de son Collège dont les commencements furent difficiles, et qui, après des alternatives de succès et de revers, a été relevé par l'abbé Lalanne de sympathique mémoire, et marche aujourd'hui de succès en succès. L'intérêt de cette histoire ne réside pas seulement dans la notoriété et quelquefois la célébrité des personnes, maîtres ou élèves, qui ont vécu à Stanislas depuis trois quarts de siècle ; un lien étroit et continu rattache le passé de cette maison à l'histoire générale de l'enseignement en France. Inutile de dire que pour cette histoire ont été soigneusement dépouillées non seulement les archives de la maison, mais aussi divers documents inédits sur M. Liautard et sur le P. Gratry qui, on le sait, dirigea Stanislas pendant quelques années. Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas toujours indiqué les sources auxquelles il a puisé ? Pourquoi affirmer que Juilly est le plus ancien des collèges de l'Oratoire ? Juilly ne fut fondé qu'en 1639, et les Oratoriens avaient ouvert leur collège de Dieppe en 1616 : légères imperfections qui disparaîtront aisément lors d'une édition prochaine.

Les notes de M. Étienne Gallois sur Sainte-Barbe-Rollin ne sont qu'une suite de souvenirs personnels recueillis par un professeur de la maison ; les questions pédagogiques y cèdent la place aux anecdotes sur les personnes, aux récits de la vie intime. C'est d'abord l'abbé Nicole le fondateur, peint d'un trait vif et juste ; le chapitre consacré au salon de M. Defauconpret sera lu avec plaisir. M. Étienne Gallois a vu de près ce dont il parle, de trop près peut-être quelquefois ! Mais il est resté fidèle à l'esprit de la fondation, et c'est ce qui fera auprès des amis de Rollin le succès de ces récits sincères.

Un mot en finissant sur deux collections de documents administratifs,

les recueils de ce genre pouvant aider puissamment l'historien. Le *Bulletin de l'Instruction publique* commencé en 1814 et qui se compose aujourd'hui de près de soixante-dix volumes in-8°, est une mine abondante de renseignements généralement exacts et assez bien classés; mais le *Bulletin* est fort incomplet, et ce sont les recueils spéciaux traitant soit d'une partie du service, soit d'une période distincte, soit même d'une loi déterminée, qui sont les plus commodes à consulter. C'est ainsi que l'on a toujours recours, lorsqu'il s'agit de discuter les intérêts du haut enseignement, aux deux volumes in-4° qui contiennent la *discussion soutenue à la Chambre des Pairs* en 1844 et aux divers commentaires publiés sur la loi de 1850, au lendemain même de la promulgation de cette loi. Cette année a vu paraître dans ce genre, deux recueils dont l'un au moins, mérite tous les encouragements.

M. Bauzon a cru devoir réunir les documents relatifs à la loi récente sur l'enseignement secondaire des jeunes filles. Cette collection semble avoir été entreprise bien moins dans le désir d'être utile aux travailleurs, que dans une pensée d'apologie de la loi à laquelle on devra les lycées de filles. En effet au lieu de publier tous les documents *in extenso*, et c'est ce qu'il faut aux gens d'étude, M. Bauzon coupe, taille dans la discussion tout ce qu'il juge inutile et substitue parfois ses analyses au texte. Le seul document intégralement reproduit, c'est, je crois, le rapport de M. Camille Sée. Or, par une singularité unique peut-être dans l'histoire législative, ce rapport qui devait faire connaître la situation de l'enseignement secondaire des filles en France, au moment où le législateur s'emparait de la question, ne traite absolument que de cet enseignement à l'étranger. On dirait qu'il n'a existé en France avant 1880 pour le haut enseignement des filles, que les maisons de la Légion d'honneur et les fameux cours de filles institués par M. Duruy. Aucun résumé de la discussion parlementaire. D'ordinaire les recueils de documents sur une même loi se terminent par un tableau où l'on met en regard le projet primitif, le projet amendé et le texte définitif. M. Bauzon n'a pas eu la même attention.

Le recueil des *Actes relatifs à l'enseignement médical*, dont M. Pinet a publié le premier volume, ne renferme qu'un petit nombre de documents nouveaux. La partie ancienne a été traitée rapidement; elle ne se compose que de deux documents, le chapitre des Statuts de l'Université de Paris de 1598, relatifs à la médecine, et un document postérieur qu'on est fort étonné de trouver là, car il se rapporte à l'agrégation des Facultés de droit. Il est vrai que M. Corlieu, bibliothécaire à la Faculté de Médecine, qui a publié, il y a quelques années, un travail intéressant sur *l'ancienne Faculté de Médecine de Paris*, a mis en tête du recueil de M. Pinet une préface historique,

mais cette préface est beaucoup trop courte, à notre gré. L'histoire de l'enseignement médical, fort peu connue en France aurait beaucoup gagné à ce que l'on publiât dans ce volume, qui commence en 1598 pour finir en 1829, un grand nombre d'actes relatifs à l'organisation de la médecine pendant les deux derniers siècles, comme l'édit d'avril 1673, qui établissait à Paris une Chambre royale des médecins des Universités provinciales, et le *règlement* de mars 1707 *pour l'étude et l'exercice de la médecine dans le royaume*. Ce qui fait le mérite du nouveau recueil, c'est le soin avec lequel M. Pinet a relevé, dans les Archives récentes de la Faculté, quelques décisions réglementaires prises par le Conseil de l'École. Sous la Restauration, les Facultés de médecine obtinrent une certaine autonomie. Ce sont les actes émanés du pouvoir propre de la Faculté de Paris, que M. Pinet a placés en leur rang, à côté des décisions des ministres ou du Conseil de l'Instruction publique. Si donc la partie ancienne nous paraît insuffisante, la partie moderne est ici aussi complète que possible.

Pendant longtemps encore, les monographies d'établissements, les traités spéciaux, les recueils de documents seront le préliminaire indispensable de toute synthèse sur l'histoire du haut enseignement en France. On ne pourra songer à un travail d'ensemble que, lorsque la statistique et l'histoire particulière des établissements seront faites et que les divers points de vue légal, pédagogique, philosophique auront été examinés avec impartialité ; jusque-là tous les essais d'histoire générale seront prématurés. Quoique, depuis deux ans, les travaux se soient plutôt ralentis qu'accélérés, quoique le but soit encore bien loin, il ne faut pas désespérer de le voir atteint assez prochainement. Nous n'avons pas eu, il est vrai, à analyser des études d'une importance comparable à celle des grands travaux de M. Jourdain ou du P. Prat ; la statistique elle-même ne nous a donné que peu de résultats ; mais il y a, de cette stérilité relative de notre moisson, des motifs qui peuvent n'être qu'accidentels. Les statistiques du ministère ont paru en 1878, et ne seront pas reprises de longtemps ; d'autre part, les grands travaux aiment le calme, et, pendant ces deux dernières années, la politique n'a pas laissé à tous, aux membres des Congrégations religieuses moins qu'à personne, la paix nécessaire aux études. Malgré ces causes de retard, malgré ces lacunes, nous espérons avoir montré un ensemble de recherches qui promet pour l'avenir. La question du haut enseignement, à mesure que celle de l'enseignement populaire s'élucide de plus en plus, se pose dans toutes les provinces ; dans plusieurs départements, non seulement l'histoire de l'enseignement, mais celle des lettres, est préparée par des travailleurs ardents et résolus. S'il n'était grand temps de terminer ces analyses sommaires, nous vou-

drions jeter un coup d'œil sur les travaux analogues poursuivis à l'étranger et les comparer à ceux que nous venons de faire connaître. Nous nous bornerons, car il faut finir, à dire quelques mots d'un ouvrage écrit en français par un savant grec et qui, par les renseignements historiques et statistiques qu'il renferme, répond à la fois au besoin de monographies et de statistiques que nous avons constaté. Ce sera à la fois le post-scriptum et la conclusion de cet article.

Comment la nationalité grecque a-t-elle pu survivre à l'occupation près de quatre fois séculaire des Ottomans? Quel a été le principe qui a maintenu l'esprit grec et qui a permis aux vaincus, souvent décimés, toujours opprimés, d'aspirer au réveil, à la résurrection? C'est ce que raconte simplement le livre de M. Chassiotis : *L'Instruction publique chez les Grecs*, qui comprend à la fois l'historique de l'enseignement depuis 1453 jusqu'à nos jours, et une statistique détaillée des écoles actuelles. M. Chassiotis n'est pas pour nous un inconnu ; il avait été chargé, en 1878, de l'exposition scolaire de la Grèce. Le travail qu'il publie aujourd'hui fait grand honneur à l'auteur et au pays dont il expose si bien l'organisation scolaire.

Dans le premier chapitre de ce beau livre, que la maison Leroux a édité avec le plus grand soin, avec le plus grand luxe, M. Chassiotis donne une série de notices sur les collèges grecs disséminés en Turquie, dans les Iles Ioniennes, les Principautés Danubiennes, la Grèce proprement dite et la Russie. Ces notices sont parfois un peu courtes, mais généralement suffisantes; elles sont au moins aussi étendues que celles de M. Wiese sur les collèges prussiens. M. Chassiotis s'occupe ensuite de l'organisation de l'instruction publique dans le royaume de Grèce. L'instruction primaire, avec ses écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, ses associations pour la propagation des écoles, avec l'enseignement professionnel et les cours d'adultes, est décrite non seulement dans le détail administratif, mais aussi au point de vue pédagogique. Vient ensuite l'instruction secondaire, qui est distribuée dans les écoles helléniques et les gymnases, dans les écoles ecclésiastiques, séminaires et école supérieure, dans les cours commerciaux, dans une école spéciale d'agriculture et enfin dans les écoles navales.

Quant à l'enseignement supérieur, il ne comprend pas seulement, dans le royaume de Grèce, l'Université d'Athènes, mais une Académie et les grands établissements scientifiques et littéraires. Le chapitre qui intéressera peut-être le plus vivement aujourd'hui le lecteur français, c'est celui qui traite de *l'instruction publique chez les Grecs de la Turquie*. Il n'est pas sans intérêt de connaître par quelles institutions, par quels prodiges de zèle et de dévouement, les Chrétiens soumis aux Turcs ont pu non seulement maintenir leur foi sous le joug des op-

presseurs les plus barbares, mais encore donner des soins attentifs à la culture élevée des lettres et des arts. Le dernier chapitre traite de *l'instruction hellénique dans les colonies grecques*, c'est-à-dire en Valachie, en Autriche, en Italie, en France, en Angleterre, en Russie et en Egypte. L'article consacré aux écoles grecques en France étonnera peut-être plus d'un français. A la fin du volume se trouvent, sous le titre d'appendice, des tableaux statistiques, dressés d'après les meilleures méthodes et qui permettent de comparer aisément l'état des écoles grecques avec celui des écoles des principales régions de l'Europe. Enfin, quatre cartes figuratives résument d'une façon saisissante la situation précédemment exposée. Deux de ces cartes embrassant toutes les contrées habitées par les Grecs, indiquent proportionnellement et comparativement le nombre des élèves de l'instruction primaire et le nombre de ceux qui reçoivent l'instruction secondaire ; les deux autres cartes donnent la topographie des principales villes où fleurissent les études grecques. Toute cette statistique est parlante.

Il a suffi à la pensée chrétienne pour sauvegarder une nationalité, d'être servie par des écoles et des collèges; les séminaires et collèges grecs avaient, dès longtemps, préparé la grande œuvre de réparation que l'aide de l'Europe a permis d'accomplir il y a cinquante ans. C'est avec raison que M. Chassiotis ne sépare pas dans sa reconnaissance, l'idée de la religion de celle de la patrie et qu'il dédie son livre à M. Zographos, le *grand bienfaiteur de l'Église et de la nation grecque.*

A. Silvy.

THÉOLOGIE

Breviarium romanum... *cum omnibus officiis quæ... quamplurimis locis indulta sunt.* Turin, L. Romano, 1881, in-32 de 180-DIV p., avec vingt fascicules séparés de LXXXIV-1,706 p. — Prix : 9 fr. (franco pour toute l'Europe).

Ce bréviaire réunit sous le plus mince volume l'office complet de toute l'année liturgique. Le bréviaire renferme l'ordinaire de l'office *de tempore*, le commun des saints, les offices des fêtes mobiles. Une disposition particulière de reliure permet d'insérer facilement auprès de chacune des gardes du volume un fascicule. Ces fascicules, que l'on change selon l'époque de l'année, contiennent les uns le propre des saints, les autres le propre *de tempore*. Par cette ingénieuse combinaison, que nous avions jadis remarquée dans quelques vieux bréviaires de Paris, un prêtre n'est jamais obligé d'emporter avec lui plusieurs volumes du bréviaire. On évite aussi l'inconvénient des *totum*, c'est-à-dire de ces bréviaires qui renferment en un volume compact, lourd, difficile à lire, tout l'office de l'année ecclésiastique. Le bréviaire à cahiers de l'imprimeur Romano nous paraît donc devoir

être le vade-mecum de tout prêtre qui entreprend un voyage et veut diminuer sa charge et ses embarras. L'impression est nette et bien lisible, malgré l'exiguité du format ; le texte porte les accents selon la quantité liturgique ; l'éditeur a choisi un bon papier vélin de Chine. Nous ne doutons pas que cette édition, qui est la troisième, n'ait le prompt et éclatant succès de celles qui l'ont précédée.

E. P.

Annus apostolicus, *continens conciones. I. Toto adventu. — II. Tempore quadragesimæ. — III. Omnibus et singulis totius anni diebus dominicis. — IV. De sanctis prædicabiles...* auctore R. P. Fr. ZACHARIA LASELVE... editio revisa a P. A. SARACENO presb. Cong. Or. Taurin. Turin, L. Romano, 1881. 9 vol. in-8 (5 parus de XII-240, 312, 267, 372, 288 p.). — Prix de l'ouvrage complet, 28 fr.

En même temps qu'on publie de nouveaux sermonnaires, on édite les anciens, et quoiqu'il semble que la première qualité de ces livres doive être de parler la langue et d'entrer dans les pensées propres à chaque temps, peut-être qu'ici encore il faut dire la parole de l'évangile : *Vetus melius est*. On ne demande pas, en effet, à ce genre d'ouvrage des discours achevés, que l'orateur fasse siens par un effort de mémoire, on cherche un sujet, un plan, des idées, des traits historiques pour animer la parole et réveiller l'attention de l'auditeur ; on cherche enfin des modèles, non pas de grands sermons, qui ne peuvent être prêchés que devant un public choisi, mais de sermons plus familiers que tous comprennent et goûtent. Nous estimons que l'ouvrage du P. Laselve, récollet de la province de Toulouse, quoique vieux de près de deux siècles, répond parfaitement à ce besoin, qu'il n'a pas vieilli, qu'il est même plus jeune que telles conférences sur le rôle social de l'Église ou sur la place que le christianisme a fait à la femme régénérée. Les sujets traités ne sont guère que les dogmes fondamentaux, les fins dernières, les vices, les vertus, les devoirs d'état ; en un mot, ce qu'on appelle ordinairement du nom de *grandes vérités*. Les plans sont simples et cependant assez ingénieux pour piquer la curiosité et s'imprimer facilement dans la mémoire. Voyez, par exemple, le sermon pour le second dimanche après l'Épiphanie (tome IV, 84), l'auteur parle de l'ivresse et prouve en trois parties qu'elle est : 1. *Mater paupertatis;* 2. *Mater infirmitatum ;* 3. *Mater vitiorum*, c'est-à-dire qu'elle cause la pauvreté, — la maladie, — les vices. Ces trois preuves sont établies par les témoignages de l'Écriture, des Pères de l'Église, des grands écrivains du paganisme. Il n'y a là, dira-t-on, rien de bien neuf. Mais quelle nécessité de dire des choses neuves ? Il suffit de se faire écouter ; il faut convaincre, il faut persuader et tel sermon où l'on n'a rien dit de nouveau pourra plus facilement porter la lumière et la conviction dans les âmes qu'un discours

où l'on s'est efforcé d'être original et de rompre avec la coutume. On trouvera dans les sermons du P. Laselve un grand nombre de traits d'histoire empruntés soit à l'Écriture, soit aux écrits des Saints, soit aux auteurs profanes : c'est une précieuse ressource pour un prédicateur. Nous devons aussi louer la solidité de la doctrine : il y a des pensées dans ces pages ; on y lit autre chose que des considérations vagues ; le dogme et la morale sont traités par un théologien. Çà et là, nous l'avouons, on voit quelques traces du rigorisme des derniers siècles ; mais le P. Saraceno, le nouvel éditeur, a pris soin de corriger ces légers excès : des notes sages et substantielles avertissent qu'il convient de mitiger certaines décisions.

Le style est animé, sans nulle prétention. Nous pensons que la langue latine, loin d'être un défaut, est presque une qualité. Elle n'expose pas le jeune prêtre qui étudie ce livre, à prendre, à son insu, des phrases toutes faites ; il doit revêtir d'une forme personnelle les idées d'autrui et par conséquent il est contraint de se les approprier plus intimement.

L'imprimeur, M. Laurent Romano, a voulu que l'exécution typographique fut de tout point irréprochable : excellent papier, caractère très net, peu d'errata. Que faut-il davantage pour un bon et un beau livre ?

E. Pousset.

JURISPRUDENCE

Jus primæ noctis. Eine geschichtliche Untersuchung, (*Jus primæ noctis*, Recherche historique), par le docteur Karl Schmidt. Fribourg en Brisgau, Herder, 1881, in-8 de xliii-396 p. — Prix : 10 fr.

Le droit du seigneur, exprimé avec plus de précision par les mots latins *jus primæ noctis*, et en français par des mots qu'on peut trouver ailleurs qu'ici, est l'un des problèmes historiques les plus vivement débattus depuis un siècle : le travail du docteur Karl Schmidt, fruit de consciencieuses recherches à travers six cents ouvrages et près de cinq cents documents, paraît devoir pour longtemps épuiser la matière. Il sera difficile d'en contester les conclusions. La légende du *jus primæ noctis*, dit le docteur Schmidt, dans le sens moderne du mot, a dû se former à la fin du quinzième ou au commencement du seizième siècle, et sa formation se ramène aux causes suivantes : légendes sur quelques tyrans de l'antiquité, dont la brutalité tendait à se transformer en coutume ; récits de voyageurs sur quelques nations où les prêtres, disait-on, *défloraient* les vierges ; ignorance de l'origine historique des rapports sociaux d'où était sorti pour le seigneur le droit de percevoir une taxe au mariage du serf ; du seizième siècle à nos jours, l'opinion se modifie peu à peu : de l'idée que le droit du seigneur avait existé dans le pa-

ganisme et que le christianisme l'avait détruit, on en vint à dire que durant tout le moyen âge chrétien il avait régné dans la plupart des pays d'Europe (p. 379). — Cette thèse, la principale de l'ouvrage, s'appuie sur un long et minutieux examen de tous les récits invoqués en sens contraire. Dans l'antiquité, Palestine et Babylonie, Europe antique ; au moyen âge, Inde, Russie, Allemagne et Suisse, Autriche, Italie (Piémont), France, Espagne, Iles Canaries ; dans les temps modernes, Asie (Kurdistan, Inde, Malacca) ; Europe (France : coutumes du baillage d'Amiens de 1507, droit des seigneurs de Lobier et de Bizanos en Béarn, coutume de Bigorre, procès divers ; Italie : lois du grand-duc de Toscane de 1691, du roi des Deux-Siciles de 1785 ; Suisse, Russie), Amérique, Australie : la revue est complète. Des questions accessoires reçoivent, à l'occasion de la thèse principale, de précieux éclaircissements : telles sont les taxes pour mariage (*Heirathabgaben*), qui n'ont pas un caractère exclusivement féodal, et qu'on retrouve parmi les obligations du lien corporatif ; les prescriptions soit religieuses, soit civiles, sur la première nuit des noces ; les droits héréditaires du juveigneur, ceux du fils de la sœur ; enfin, dans l'introduction, une critique fine et mordante des procédés scientifiques de ceux qui ont défendu l'existence des droits du seigneur. On pourrait mettre ces pages sous un titre plus significatif ; par exemple : Physiologie de la logique révolutionnaire. BERNON.

SCIENCES ET ARTS

La parole intérieure, *Essai de psychologie descriptive*, par VICTOR EGGER, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-8 de 326 p. — Prix : 5 fr.

Cet ouvrage, par lequel M. Victor Egger, fils de l'éminent helléniste, a brillamment conquis en Sorbonne son diplôme de docteur, lui assigne un rang d'honneur parmi nos jeunes psychologues. Sans se ranger, au moins en apparence, sous le drapeau d'aucune école, il a étudié avec autant de pénétration que de persévérance un des phénomènes les plus curieux et jusqu'ici les plus négligés de notre constitution intellectuelle : à l'entendre, à tout instant l'âme parle intérieurement sa pensée. Cette parole intime offre avec les sons qui partent de nos lèvres des ressemblances et des différences également intéressantes à relever : elle est plus rapide, plus personnelle, plus souple et plus correcte : elle possède non-seulement une extension merveilleuse, mais une indépendance et une vitalité qui en font pour la conscience « le phénomène principal de la pensée, non le phénomène essentiel assurément, mais le plus évident, et comme le tuteur rigide de cette plante fine et délicate (p. 211). » Tantôt elle est calme, et

alors elle se confond avec ce que nous nommons habituellement la réflexion ; tantôt elle prend une intensité exceptionnelle : c'est la muse qui inspire le poète, c'est le démon qui guide Socrate.

A ces considérations théoriques s'ajoutent, sous la plume de M. Egger, des remarques ingénieuses sur les rapports réciproques de la pensée et du langage. La difficulté de l'expression chez un homme n'est pas seulement, comme on pourrait le croire, en rapport avec la lenteur de l'intelligence : elle se mesure également à l'originalité des conceptions, et tandis que les philosophes les plus profonds ne sont en général que de maladroits écrivains, les grands stylistes ne sont guère que d'éminents vulgarisateurs. M. Egger nous fait assister ailleurs aux trois phases de l'histoire des mots : ce furent d'abord des onomatopées ; plus tard des métaphores, et enfin, quand celles-ci se furent effacées par l'usage au point d'être rendues méconnaissables, les langues n'ont plus été composées que d'un ensemble de signes arbitraires.

Cependant, tout en affirmant que l'existence d'un langage intérieur comme compagnon et auxiliaire de toute pensée un peu développée est un fait universel, notre auteur y voit le résultat plutôt d'une habitude instinctive que d'une loi nécessaire. Même restreinte dans ces sages limites, sa thèse pourra n'être acceptée qu'avec certaines réserves : néanmoins quiconque de nos jours s'intéresse encore aux choses de l'âme lira avec autant de profit que de plaisir un volume aussi riche que celui-ci en observations personnelles et, ce qui ne gâte rien, écrit dans une langue toujours ferme et précise, parfois pleine de hardiesse et de couleur. C. Huit.

L'art à travers les mœurs, par Henry Havard. Illustrations par Goutzwiller. Paris, Quantin, 1882, in-4 de 404 p. — Prix : 25 fr.

M. Havard, qui jusqu'ici s'était fait connaître surtout par d'intéressantes études sur la Hollande et l'art hollandais, s'essaie, dans ce nouvel ouvrage, à une tentative plus haute, en cherchant à découvrir les lois générales du développement de l'art chez les nations. Il étudie d'abord le sentiment de l'art chez l'homme isolé : il observe que, dans l'enfance, l'imagination domine ; que l'âge mûr est l'âge de la production ; et que la vieillesse est le temps de la raison froide ; et il compare à ces divisions de la vie humaine les trois périodes que l'on remarque dans l'histoire de l'art chez tous les peuples, barbarie, grandeur et décadence. Ce rapprochement remplit la première partie de son ouvrage. Dans la seconde, il prend en exemple les différentes phases de l'art en France, et il s'efforce d'y retrouver des faits propres à confirmer les lois qu'il a d'abord posées.

Le sujet que M. Havard a choisi, est un des plus beaux que puisse

offrir l'histoire, et l'idée de comparer, au point de vue de l'art, les nations à l'individu, est extrêmement séduisante. L'essai ne peut manquer d'intéresser aussi bien ceux qui font de l'art leur principale étude, que ces amateurs des belles choses qui, heureusement, se multiplient de plus en plus. On y rencontre beaucoup d'observations fines et d'hypothèses, quelquefois hardies, mais toujours curieuses; et le style en est agréable et facile. Mais, plus l'on trouve de talent à l'auteur, plus on se prend à regretter que, parfois, ses doctrines esthétiques paraissent un peu indécises, par exemple, en examinant l'essence et le but de l'art, il ne veut voir dans le beau que du relatif, du conventionnel et du subjectif. « L'art ayant pour but la recherche du beau, dit-il, a pour moyen la production d'œuvres qui, chacune dans leur genre, doivent se rapprocher de l'idéal, c'est-à-dire de la perfection telle qu'on peut la concevoir au moment où l'œuvre est enfantée. Or, l'idéal est essentiellement variable, et, comme conséquence, les caractères constitutifs du beau ne sont rien moins qu'absolus. » Ce n'est pas ici le lieu de discuter sur l'essence du beau ; mais on ne peut s'empêcher d'observer qu'un pareil principe, dominant un ouvrage destiné à rechercher les lois qui régissent les manifestations du beau, est précisément la négation de ces lois mêmes. Pourquoi infliger à telle ou telle période le nom de barbarie ou de décadence, si l'art n'est rien que relatif ? Le sauvage répondra que les lignes tracées sur ses armes ou sur ses vases de terre cuite, *sans ordre*, *sans proportion*, *sans unité*, répondent à son idéal à lui, et valent bien les vierges de Raphaël, qui n'ont pas *les caractères constitutifs du beau*, par la raison qu'elles ne lui plaisent pas.

Cette incertitude de doctrines, ne se fait pas seulement sentir dans la partie philosophique du livre de M. Havard, mais aussi dans la seconde, la partie historique, qui est destinée à servir de preuve à la première. Il est facile d'établir en thèse générale, que l'art obéit à ces lois d'accroissement et de décadence qui règnent sur toutes choses en ce monde. Il est plus difficile de suivre l'application de ces règles dans la succession réelle des faits. M. Havard nous montre, il est vrai, sans peine les caractères de l'enfance dans les premiers essais de nos ancêtres barbares. Mais où place-t-il la période d'apogée en ce qui regarde l'art français ? Est-ce au moyen-âge qu'il trouve trop mystique et *superstitieux* ? Est-ce au siècle de Louis XIV qu'il trouve guindé et *poseur*, un terme que, sans être puriste, on aurait quelque envie de lui reprocher ? La Renaissance est-elle pour lui un commencement de décadence ou une seconde enfance ? Mais alors il faudra admettre que les nations, non conformes en cela aux individus, ont quelquefois deux enfances et, dans ce cas, l'histoire de l'art se trouve échapper à ces analogies absolues dans lesquelles on a voulu l'enfermer.

Si M. Havard ne paraît pas avoir résolu tous les problèmes, qu'il se posait à lui-même en choisissant un tel sujet, problèmes peut-être insolubles et qu'il y a toujours honneur à soulever, au moins y a-t-il plaisir à louer le soin qu'il a mis dans la recherche et le choix des gravures dont son ouvrage est orné. Répandre la connaissance d'objets inédits, lointains ou cachés dans quelque collection particulière, c'est un mérite moins grand, mais de même ordre que celui de répandre une idée nouvelle. Les gravures qui sont dues, presque toutes, à M. Goutzviller, sont généralement charmantes. Enfin, le texte est imprimé avec le plus grand soin ; et l'on voit que l'éditeur n'a rien épargné pour rendre l'ouvrage agréable aux yeux : il a mis la science dans une coupe précieusement ciselée. L.-M.

Hector Berlioz. *La vie, le combat, les œuvres,* par ADOLPHE JULLIEN. Paris, Charavay frères, 1882, gr. in-18 de 198 p. — Prix : 3 fr.
Lettres inédites d'Hector Berlioz, avec une préface de CHARLES GOUNOD. Paris, Calmann-Lévy, gr. in-18 de 328 p. — Prix : 3 fr. 50.

Berlioz, dit finement M. de Pontmartin, était un aigle dont la mauvaise fortune a trop souvent fait une pie-grièche. On ne peut mieux se rendre compte de la justesse de ce mot, de cette boutade, qu'en lisant ces deux livres. Le premier est l'œuvre consciencieuse d'un des nombreux admirateurs de cet artiste éminent sans doute, mais étrange : étrange dans sa vie, dans ses œuvres musicales, dans sa critique, dans ses lettres dont on vient d'offrir au public un nouveau volume, qui est le second ouvrage dont nous avons à parler ici. Tous deux jettent un jour plus vif, sinon nouveau, sur ce singulier caractère ; on a tout intérêt à les parcourir en même temps, et à juger ainsi l'homme à la fois par lui-même et par les autres. Maintenant que le nom de Berlioz occupe toute la critique, le public dilettante et même celui qui ne l'est pas connaît les vicissitudes de toutes sortes qu'eurent à subir l'auteur et ses œuvres. M. Jullien n'a fait que les rappeler assez brièvement.

Son livre est naturellement partagé en deux études : l'une biographique, l'autre musicale. L'enfance de Berlioz, ses bizarreries, quelques anecdotes déjà racontées pour la plupart dans d'autres ouvrages, le mariage avec Mrs Smithson, la chute des *Troyens*, et l'histoire des échecs précédents, voilà à peu près le résumé de la notice, et c'est bien en effet tout ce qu'il importe de savoir. Mais je ne puis comprendre pourquoi, dans la seconde partie, parmi les analyses détaillées de toutes les œuvres de l'auteur, l'on a omis celle de ces fameux *Troyens*, célèbres d'abord par leur insuccès, qui commencent à l'être par leur mérite, et qui sont, à notre avis, le plus beau titre de gloire du compositeur. Cette espèce de catalogue analytique est d'ailleurs bien fait. La critique y est généralement juste et impar-

tiale, peut-être parfois un peu trop élogieuse ; en outre, l'auteur facilite aux musiciens l'étude du maître, en leur indiquant les meilleurs endroits dans cette forêt de doubles croches. Berlioz avait donné lui-même le modèle du genre dans son admirable étude sur les neuf symphonies de Beethoven (*A travers chants*). Disons en passant qu'un chef-d'œuvre en ce genre est l'étude de M. de Lenz sur les trente et une sonates de Beethoven. Je félicite le lecteur qui la possède, vu qu'il est actuellement difficile de s'en procurer la traduction française.

Voilà pour l'aigle. Les lettres intimes nous montrent, hélas, surtout la pie-grièche. Pour Berlioz, point de musique, sinon la sienne : la *Vestale* et *Alceste* trouvent seules grâce, peut-être ; mais il ne le dit pas, parce qu'il ne craint plus aucun mauvais procédé de leur part, et qu'elles n'ont pas, comme le *Tannhauser*, l'impudence de prendre sa place à l'Opéra. M. Jullien, et le bruit public avant lui, nous parlaient d'échecs, de chutes au Conservatoire, au Théâtre Lyrique. Erreurs que cela, propos de méchants et d'envieux : après chaque concert et chaque représentation, la salle croulait sous les applaudissements ! L'auteur doit le savoir : il y était, et il l'écrit à son ami Humbert Ferrand. Il est vrai qu'en même temps il se plaint du public, de Scudo, des abonnés, des Polonius, des dilettante, de ceux qui ne le sont pas... Pourquoi ? On ne comprend plus très bien ; mais n'est-on pas habitué à ces accès de vanité chez les hommes de génie, et même chez ceux qui n'ont pas écrit, pour se faire pardonner ces intempérances de bile et de langage, la course à l'abîme du *Faust*, et le septuor des *Troyens* ? Il est encore heureux que le pauvre grand musicien ne se soit pas complètement rendu compte de la froideur de ses contemporains : le sentiment de la supériorité méconnue à ce point l'aurait encore plus exaspéré, et Dieu sait alors dans quel venin il aurait trempé sa plume! En somme, ce dernier volume de lettres ajoute peu à sa gloire d'écrivain, et nuit à l'idée qu'on se faisait de son caractère : mais elles ont l'avantage de faire pénétrer plus profondément dans la nature de ce grand artiste, et même dans celle des artistes en général. Ce point de vue seul vaut la lecture et fait passer aisément sur les redites et les longueurs.

C'est avec bonheur qu'on voit succéder les uns aux autres les hommages posthumes rendus à un des plus grands compositeurs modernes. Attendra-t-on la mort de son rival, plus grand peut-être par le s'il est plus petit encore par le caractère, attendra-t-on la mort de Richard Wagner pour l'applaudir comme il le mérite, et installer *Lohengrin* à l'Opéra entre *Don Juan* et *Guillaume Tell*, comme *Faust* l'est aux concerts populaires entre la neuvième symphonie et les œuvres de Schumann ? Un revirement si profond s'est produit depuis

quelque temps, s'accentuant cette année surtout, que les amateurs de belle musique peuvent enfin espérer que justice sera rendue. Qu'on ne parle pas ici des bizarreries du personnage — Berlioz était bizarre aussi, — ni de sa haine contre la France. La musique n'a ni langue ni nationalité ; par conséquent, et si l'on voulait expulser les Allemands du temple de l'art, mettre Weber, Mendelssohn, Beethoven, Mozart, Meyerbeer, Gluck, Schumann à la porte, que resterait-il, je vous le demande ? Avec le discrédit où est tombée la musique italienne et le germanisme des jeunes compositeurs et de Verdi lui-même, on n'aurait d'autre ressource que de remonter *Jeanne d'Arc*, de Mermet, ce dont Dieu nous préserve ! H. DE S.

BELLES LETTRES

Etudes grammaticales sur les langues celtiques, par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, correspondant de l'Institut. — Première partie : Introduction. *Phonétique et dérivation bretonnes*. Paris, Viewcg, 1881, in-8 de XV-122*-69 p. — Prix : 8 fr.

Voici un livre de haute philologie et qui augmenterait la réputation scientifique de notre savant collaborateur, si cette réputation pouvait grandir encore. « En écrivant les quelques pages qui suivent, dit l'auteur, mon but a été surtout de donner, autant qu'il m'était possible, aux érudits français que les étymologies celtiques intéressent, une notion exacte des ressources offertes à leurs recherches par le breton moderne. » M. d'Arbois de Jubainville a donné davantage ; il a fait un véritable traité de phonétique bretonne, substantiel et comme on dit en anglais, *exhaustive*. Pour donner à sa démonstration une clarté et une force indiscutables, M. d'Arbois de Jubainville a même traité une grande partie de ce sujet en deux fois, en adoptant successivement deux modes différents de démonstration : une première fois il est parti des sons primitifs celtiques en les suivant jusque dans le breton actuel ; puis le breton actuel a été le point de départ pour remonter à l'ancien celtique. C'est ainsi qu'en géométrie on emploie des méthodes inverses pour démontrer deux fois un théorème.

L'exécution matérielle du volume, caractérisée par une double pagination divergente, indique elle-même l'origine composite de ce travail. Les 69 dernières pages, consacrées à « l'origine des voyelles et des consonnes du breton moderne de France, dans l'ordre méthodique des sons actuels, » est extraite des *Mémoires de la Société de linguistique*. Les XV-122* autres pages sont l'introduction. Cette introduction est formée de plusieurs études convergeant toutes au même but : montrer quelles différences séparent l'ancien celtique du breton actuel, et comment l'un est sorti de l'autre par un développement

organique et régulier. Ce sont d'abord l'histoire chronologique de plusieurs mots de l'ancien celtique suivis de siècle en siècle jusqu'à leur forme actuelle en breton armoricain ; une étude sur la chute du *P* indo-européen en celtique ; une comparaison des consonnes explosives celtiques avec celles des langues congénères ; et enfin la phonétique du breton dans l'ordre des sons anciens, c'est-à-dire la contrepartie et la démonstration inverse du mémoire emprunté à la Société de linguistique.

Si les personnes étrangères aux études celtiques trouvent dans ce livre un guide sûr et précis, les celtistes de profession ne trouveront pas moins à y apprendre ; car sur plus d'un point, M. d'Arbois de Jubainville a enrichi la science de faits ignorés, d'explications nouvelles et de théories ingénieuses. On sent aussi partout une ardeur qni étonne d'abord un peu dans un sujet aussi ingrat, mais qui finit par vous entraîner. L'amour de la linguistique qui, chez la plupart des savants, n'est guère qu'une distraction de l'intelligence, devient presque une passion chez M. d'Arbois de Jubainville. Qu'on en juge par ce passage : M. d'Arbois de Jubainville raconte comment à Vannes il entendit des maçons originaires de Pluvigner prononcer un phonème presque entièrement disparu en Bretagne depuis deux siècles : « Ils prononcèrent *me zat* par *th* anglais doux, *zat* comme le pronom anglais *that* sauf l'*a* qu'ils firent long. Puis ils disparurent tous trois, me laissant immobile et sans voix sous l'impression causée par le son de cette consonne que je cherchais en vain depuis un mois (p. 46*). » M. d'Arbois de Jubainville s'est rencontré ici sans y penser avec un des plus beaux vers de Virgile : *Obstupui, steteruntque comæ et vox faucibus hæsit !*

Si nous nous permettons, pour terminer, quelques observations de détail, ce n'est pas pour critiquer un ouvrage d'une valeur considérable, mais pour montrer à son savant auteur que nous l'avons lu avec soin. — Page 4*, une partie de la thèse chronologique de l'auteur est infirmée par une inscription gauloise du troisième siècle de notre ère qui contient la forme MAGALV. — Page 40* note : l'étymologie que M. d'Arbois de Jubainville propose pour l'irlandais *fén* = **vegn* « char » se trouve confirmée par le gaulois *co-vinnus* (pour **co-vignus*) et son dérivé *covinnarius*. — Page 49*, ligne 3, quatrième siècle est une faute d'impression pour neuvième. — Page 66*, à propos du *v* médial du latin, M. d'Arbois de Jubainville observe qu'il persiste quand il ne devient pas final, nouveau, bouvillon, à côté de neuf, bœuf. On peut remarquer que *neuf* se prononce *neuv* quand il est suivi d'une voyelle ; on prononce *neuv hommes*. Il y a là (et cela se présente plusieurs fois en français) un cas de phonétique syntactique, analogue à celle des langues celtiques, à cela près que la consonne muable est

ici une consonne finale. — Page 98*, M. d'Arbois de Jubainville explique le nom breton de poisson *mor-c'hast*, comme signifiant « prostituée de mer ; » c'est « chienne de mer » : le sens de « prostituée » pour *gart* est secondaire, comme on peut voir par le gallois et le cornique. — Page 101, M. d'Arbois de Jubainville rappelle le temps où la race celtique « occupait la Bohême moderne » ; il nous semble que c'était plutôt la Bohême ancienne. H. Gaidoz.

Tradizioni popolari abruzzesi, traccolet da Gennaro Finamore, Vol. I. *Novelle* (parte prima). Lanciano, Carabba, 1882, in-12 de xi-248 p. — Prix : 4 fr.

J'ai rendu compte ici même (t. XIII, p. 423) d'un *Vocabulaire du dialecte des Abruzzes* de M. Gennaro Finamore. A la fin de cet ouvrage l'auteur nous faisait espérer la publication de contes populaires recueillis dans la contrée dont il avait étudié si consciencieusement le dialecte peu connu. M. Finamore tient sa promesse, il vient de publier un volume de récits qui va prendre place à côté des excellents livres que Comparetti et Pitrè nous ont déjà donnés. M. Finamore a recueilli lui-même la plus grande partie des contes dont il nous offre un premier tome ; il les a écrits sous la dictée des narrateurs populaires ; il n'a pas été effrayé par la quantité et n'a pas cherché à faire un choix ; il a voulu être aussi complet que possible afin que son travail pût servir à la fois aux études de mythologie comparée et de linguistique. La première récolte de M. Finamore a été fort abondante, elle se compose de cinquante-deux récits recueillis dans onze localités. Chaque série est précédée d'une notice sur la ville qui les a fournis et d'indications sur le dialecte que l'on y parle. A la suite des contes, l'auteur désigne les récits donnant lieu à des rapprochements dans des recueils analogues. Il s'est borné à chercher en Italie ces sujets de confrontations. Mais un nombre assez considérable de ces petites nouvelles ont leurs parallèles parmi d'autres nations. Nous y avons reconnu plus d'un de nos fabliaux. Nous croyons, du reste, que M. Finamore a fait sagement de ne pas développer davantage cette sorte de renseignements, cela l'aurait conduit trop loin. Cette importante collection sera suivie de légendes en vers, de chants et de proverbes. Point n'est besoin de souhaiter bonne chance à M. Finamore dans un moment où plus que jamais le *Folk-lore* est en honneur, où à Séville M. Machado fonde une association sous ses auspices, où à Palerme MM. Pitrè et Salomone Marino lui consacrent une revue, où en France paraissent journellement tant de livres ayant pour objet tout ce qui se rattache aux choses populaires.

Th. P.

Mireille, poème provençale de Frédéric Mistral, traduit en vers français, texte en regard, par E. Rigaud, premier président de la Cour d'appel d'Aix. 2e édition, Paris, Hachette, 1881, in-12 de XIV-511 p. — Prix : 3 fr. 50

Tout le monde connaît le charmant poème de *Mireille*, mais beaucoup de lecteurs ne le connaissent que par la traduction en prose placée en regard des harmonieux vers de Mistral, M. Rigaud a tenté de donner une idée plus exacte de l'œuvre provençale en la reproduisant en vers français ayant le même rhythme que l'original. L'entreprise était ardue. La stance de Mistral se compose de deux vers octosyllabiques à rime plate, vient ensuite un alexandrin rimant avec le septième vers, le dernier de la strophe, dont il est séparé par trois vers de huit syllabes monorimes. Celui qui a eu affaire à notre prosodie, comprendra combien une pareille entreprise était d'une exécution malaisée. Notre langue n'a point la quantité de consonnances pareilles que possèdent les idiomes méridionaux, elle prend difficilement, en poésie, le style narratif ; en voulant être relevée, elle arrive facilement à l'enflure, en cherchant à être simple, elle tombe brusquement dans le trivial. Si pour elle, exprimer les idées d'un poète classique, de Virgile, du Tasse, est une œuvre pénible, c'est bien autre chose encore quand il lui faut rendre des pensées, des sentiments, des descriptions appartenant à nos dialectes et à une inspiration populaire. J'insiste sur ces difficultés parce qu'il faut s'en rendre compte pour apprécier le travail si patient de M. Rigaud, travail qui s'est exercé sur six mille vers, et aussi pour que l'on excuse d'inévitables défaillances. Très souvent M. Rigaud traduit Mistral avec un rare bonheur, l'expression française se calque sur le mot provençal, nulle épithète inutile ne vient donner au vers le nombre de pieds voulus, la grâce du texte se reproduit presque entière. Mais cela ne se passe pas toujours ainsi, tantôt il faut employer une rime bizarre, tantôt une rime insuffisante. Il est même arrivé à M. Rigaud (p. 75) d'en fabriquer une, il avait déjà ses deux consonances en *ardes*, il avait besoin d'une troisième, et d'un adverbe faisant un adjectif, il a parlé des heures *tardes*. Quelquefois, mais rarement, la stance entière de Mistral se trouve traduite par les six premiers vers de son interprète, force est à M. Rigaud, pour compléter sa strophe, d'ajouter une pensée à lui. Ainsi, dans un des plus charmants tableaux du poème, dans la jolie scène où Mireille s'empare de petits oiseaux qu'elle réchauffe dans sa poitrine (p. 70), le poète provençal les peint se poussant, se pressant, cherchant chacun la meilleure place, M. Rigaud qui a encore besoin de douze syllabes ajoute :

C'est l'histoire en petit des temps où nous vivons.

Cette allusion à notre époque jette un froid dans le tableau. Mais

encore une fois on serait tout disposé à pardonner à l'auteur beaucoup plus d'inexactitudes et de défaillances qu'on en pourrait noter dans son travail. M. Rigaud pensait pouvoir aspirer au prix de traduction que l'Académie française décerne chaque année. L'Académie en a jugé autrement; elle a prétexté que ce prix avait pour but de répandre et de vulgariser les *chefs-d'œuvre anciens et étrangers*, que *Mireille* est un chef-d'œuvre, mais un chef-d'œuvre d'hier, français comme son auteur et que le concours se fermait pour M. Rigaud. Nous avouons ne pas comprendre la manière dont l'Académie procède à l'égard du prix Langlois. Nous doutons qu'elle agisse avec toute l'attention désirable. Ainsi elle a couronné un livre qu'il eût été très facile de mieux faire : certaine traduction de l'*Histoire de la littérature espagnole*, de Ticknor, écrite dans un français peu élégant et peu correct ; et, remarquons-le, le livre traduit est un bon livre, mais n'est pas un chef-d'œuvre et n'est pas ancien, puisque Ticknor est mort à peine. D'un autre côté, M. Chautard a donné de tout Horace une traduction d'une remarquable exactitude et en excellents vers ; il s'agissait de chefs-d'œuvre anciens, de chefs-d'œuvre interprétés de la manière la plus heureuse, et nous n'avons pas appris que M. Chautard ait obtenu une récompense que le traducteur de Ticknor méritait si peu.

TH. P.

Les contes des fées de Mme D'AULNOY. Paris, Jouaust, 1881, 2 vol. in-16 de XXIII-199 et 226 p. — Prix : 15 fr. (*Bibliothèque des Dames.*)

Quelques-uns de nos lecteurs se rappellent sans doute encore avoir lu dans leur enfance plusieurs des jolis contes que M. Jouaust vient de publier dans sa charmante *Bibliothèque des dames*. Ils reliront avec plaisir *Gracieuse et Percinet*, *la Belle aux Cheveux d'or*, *l'Oiseau Bleu*, *le Prince lutin*, tous ces amusants récits dignes de prendre place, à côté de ceux de Perrault. Ils les reliront, non tels qu'ils les ont connus jadis, grossièrement imprimés dans de petites brochures comme celles de la Bibliothèque bleue, mais dans deux volumes exécutés avec le plus grand soin, ornés de frontispices de Lalauze, dans une de ces éditions qui font le bonheur des bibliophiles et la gloire de M. Jouaust. Ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas Mme d'Aulnoy, bien qu'éloignés de l'âge heureux pour lequel elle a tant écrit, s'amuseront certainement de ces contes composés avec tant de grâce et de facilité. Ils caractérisent, du reste, un genre qui eut une grande vogue au dix-septième siècle. C'est ce que M. de Lescure rappelle dans une étude fort détaillée sur l'auteur. La vie de Mme d'Aulnoy fut un roman, un roman peu édifiant, touchant de temps en temps au drame, et l'on s'étonne que cette femme intrigante et pervertie ait pu écrire avec une aussi grande délicatesse. Mais, comme le remarque M. de

Lescure, la postérité dans l'auteur ne voit que ses ouvrages. Ces deux volumes arrivent tout à fait à propos aujourd'hui que les contes sont en si grand honneur, et ont été par bien des savants trouvés dignes d'une attention particulière. La plupart des nouvelles de Mme d'Aulnoy furent, ainsi que celles de Perrault, composées d'après des contes populaires et le fond s'en retrouve souvent en Espagne, en Italie, partout. M. de Lescure n'avait naturellement pas à appuyer sur ce point d'érudition, mais il n'a pas négligé de l'indiquer. Peut-être parmi les critiques qu'il cite à cet égard en est-il quelques-uns dont l'autorité a un peu diminué. A côté d'eux on pouvait s'attendre à voir mentionner Koelher, Ralston, Imbriani et M. Em. Cosquin dont les immenses recherches ont si vivement intéressé les lecteurs de la *Romania*. Mais encore une fois tout ce côté érudit n'était pas utile à traiter. Il ne s'agissait pas de faire une publication savante, il s'agissait d'en faire une agréable et le but a été pleinement atteint. — Une petite erreur, tome I, page XXI : Bensey au lieu de Benfey.

GRISBERG.

Die Tante (La Tante), par DANIEL EHRMANN. Vienne, Alfred Hœlder, 1881, in-12 de 232 pages.

Sous ce titre, M. Ehrmann veut nous offrir un tableau de la vie de famille chez les Juifs ; il l'a encadré dans un récit qu'il place au commencement du siècle et dont voici la fidèle analyse.

Nous sommes chez le rabbin Simon à Weilenheim, gros village de Bohême. Une troupe de mendiants juifs viennent demander des billets de logement, qui leur sont distribués par sa femme. Déjà il n'en reste plus, quand arrive une mendiante, dont la belle et noble figure fait contraste avec ses vêtements déguenillés. On s'intéresse à elle et on la garde comme gouvernante des enfants, qui l'appellent « la Tante. » Son excellent caractère, sa douceur, ses manières distinguées, en un mot ses bonnes qualités la font aimer de jour en jour davantage. Quelque temps après son entrée dans la maison, une sorte de médecin empirique, le vieux Isaïe, à qui le public crédule donne le nom de docteur, étant venu annoncer au rabbin qu'un juif du village est sur le point de mourir, remarque l'étrangère, s'éprend d'elle et demande sa main. Elle refuse, disant qu'elle est déjà mariée ; qu'après une union malheureuse de cinq années, son mari, homme inconstant et passionné pour le jeu, l'a délaissée, sans qu'elle ait jamais pu savoir ce qu'il est devenu. Le pauvre Isaïe quitte le village et s'en va mourir, de vieillesse, à Prague.

Dix ans s'écoulent. Par suite d'un édit impérial, qui donne le pas sur tout autre au rabbin né dans la localité, Simon quitte Weilenheim au milieu des larmes de ses ouailles et de tous les pauvres de

l'endroit, et se retire à Mœsendorf, son village natal, où désormais il exerce le rabbinat. Nous assistons là au mariage de sa nièce et de sa fille aînée. Il se prépare, au village voisin, une grande fête pour l'installation des tables de Moïse ; le rabbin Simon y fait un discours universellement admiré. Dans son auditoire, composé en grande partie de gens venus de plusieurs lieues à la ronde, se trouve un étranger, qui vient, après la cérémonie, complimenter le brillant orateur. Il se nomme : c'est le mari de la gouvernante. Il raconte qu'il a fait fortune en Amérique et qu'il brûle de retrouver sa femme. Celle-ci, préparée par Simon, le reçoit avec la joie la plus vive, et, pour ne pas se séparer de la famille du rabbin, ils se fixent à Mœsendorf.

Tel est le plan, très défectueux, on le voit. Le lecteur est trop longtemps à ne pouvoir deviner quel est le nœud. Au premier tiers du livre seulement, il commence à entrevoir une intrigue ; mais, vingt pages plus loin, il s'aperçoit de son erreur. Il ne sait pas alors s'il doit en chercher une autre ; en tout cas, il n'en trouvera plus que dans le dernier chapitre, où la question est simplement de savoir si *la tante* voudra se réconcilier avec son mari. Le dénouement intéresse très médiocrement, parce qu'on n'y est pas préparé. Pour nous y intéresser, il aurait fallu au moins nous montrer les deux époux désireux de se retrouver. Mais depuis longtemps on a perdu entièrement de vue le mari, et on ne le regrette pas, car dès le commencement il a été représenté comme un homme méprisable. Quant à la femme, elle ne désire pas le revoir ; loin de là, au bruit de son retour, elle dit au rabbin : « Il ne faut pas qu'on se mette à sa recherche ; à moins que vous me chassiez de chez vous, je ne quitterai jamais votre maison, dût-on atteler dix chevaux pour m'en tirer de force. » Lorsque ensuite elle manifeste une si grande joie de le revoir, ces sentiments de tendresse, auxquels nous ne nous attendions pas, nous laissent entièrement froids.

L'auteur rachète ces défauts du plan par des beautés de détail. Il est vrai que, même à ce point de vue, on peut lui reprocher des descriptions étrangères au sujet, des phrases banales, quelques réflexions d'un goût douteux, des expressions trop souvent répétées, enfin l'emploi abusif de mots français. Mais il y a une foule de pensées justes, fines et élégamment exprimées, une grande exactitude dans la peinture des coutumes juives, des caractères bien dessinés, une certaine originalité qui plaît, beaucoup d'entrain dans la narration chaque fois que la circonstance s'y prête, c'est-à-dire, chaque fois que se rencontre une situation tant soit peu émouvante. C'est la preuve que l'auteur a un talent réel, et qu'il saura le faire valoir dès qu'il entreprendra un récit intéressant. Qu'il commence par se tracer nettement un plan, de telle sorte qu'il y ait un but bien marqué, auquel tous les

dét ails convergent, et nous pouvons lui assurer que son style sera toujours à la hauteur du sujet, et que ses ouvrages auront du succès.

Sans doute, en écrivant ce livre, il a un but, qui est évidemment de faire l'apologie des Juifs ; il veut les laver des défauts qu'on leur reproche ordinairement ; il les montre amis de la propreté, instruits, loyaux, désintéressés, charitables. Mais ce n'est pas de ce but général que nous parlons. Du moment que l'auteur voulait, non pas présenter un tableau descriptif des mœurs des Juifs, mais les mettre en scène dans un récit, il devait soumettre ce récit aux exigences de la littérature, en en ramenant toutes les parties à un dessein unique.

J. N. WAGNER.

Littérature universelle. Histoire générale de la Prose, par l'abbé HUGUENOT. Tours, Cattier, 1881, in-8 de 420 p.

Cette histoire *de la Prose* est nécessairement très-sommaire : ce n'est pas en quelques centaines de pages qu'on pourrait, en effet, raconter en détail l'histoire des chefs-d'œuvre en prose dans tous les temps et dans tous les pays : chaque nation et chaque siècle demanderait un volume et l'on ne pourrait pas tout dire. Toutefois, l'ouvrage de M. l'abbé Huguenot suffit à donner aux jeunes lecteurs, qui n'ont pas eu le temps d'étudier dans les détails cette grande histoire, une idée assez exacte des principales transformations de la grande littérature à travers les âges et les peuples. Dans l'introduction, nous lisons des notions préliminaires sur la prose, la parole, les langues, l'éloquence, l'écriture, les livres, l'imprimerie ; puis l'auteur nous conduit dans l'extrême Orient, dans ces pays où les premières civilisations sont écloses, et nous initie en quelques pages à ces littératures de la Chine, de l'Inde, du Japon, si différentes des nôtres, et qui cependant méritent d'être étudiées, puisqu'elles sont une des phases, et non sans gloire, de l'esprit humain. La littérature hébraïque l'arrête davantage, et à bon droit, car on n'en saurait trop admirer les grandeurs. Quelques notions sur la littérature arabe terminent cette première partie. La deuxième partie est consacrée aux littératures de l'Europe ancienne et moderne. Littérature grecque, littérature romaine, littérature française, cette division était trop naturelle pour que l'auteur négligeât de l'adopter : chacune de ces littératures a realisé successivement la plus haute expression de l'esprit humain, et leur histoire se confond avec son histoire. Dans un appendice assez développé, l'auteur a rassemblé d'intéressants détails sur les diverses littératures de l'Europe qui méritaient, à des titres divers, de n'être pas oubliées, même dans un livre d'histoire générale. Je regrette qu'il n'y ait pas de table à la fin du volume : c'est si commode pour le lecteur, surtout quand on lui fait faire en si peu de temps un si grand voyage.

P. TALON.

HISTOIRE

Histoire de France sous le ministère de Mazarin (1651-1661), par A. Chéruel, recteur honoraire, etc., etc., tome I. Paris, Hachette, 1882, in-8 de XII-447 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'ouvrage, dont nous avons le premier volume sous les yeux, est le complément de l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, que M. Chéruel a récemment publiée, et qui a obtenu, dans le monde savant et lettré, un si honorable succès, (cf. *Polybiblion*, t. XXV, p. 245 et t. XXXI, p. 61). L'Académie française a décerné à ce dernier livre la plus haute récompense dont elle pût disposer pour les années 1830 et 1831, et c'est en son nom que son secrétaire perpétuel, M. Camille Doucet, a invité l'auteur à poursuivre ses recherches jusqu'à la mort du cardinal Mazarin. Ce nouvel écrit répondra certainement à l'attente de l'illustre assemblée.

Louis XIV ayant atteint sa majorité au mois de septembre 1651, la période dont l'histoire va nous être racontée embrasse dix années ; mais l'auteur n'a pas encore dépassé le mois de février 1653 ; il a partagé son récit en deux livres, qui sont divisés chacun en cinq chapitres : les événements et les matières y sont distribués dans un ordre parfait. Qui ne croit connaître à fond cette époque, sur laquelle nous avons tant de mémoires et de relations ? Cependant M. Chéruel répand de nouvelles lumières sur des personnages et sur des faits qui paraissaient n'avoir plus besoin d'historien : c'est qu'il a puisé ses informations à des sources encore inconnues ou mal explorées. La correspondance de Mazarin, qu'il publie séparément, dans la *Collection des Documents inédits*, lui fournit de précieux éclaircissements, dont il contrôle sévèrement l'exactitude, à l'aide des lettres et pièces de toutes sortes, conservées aux Archives du ministère des affaires étrangères et ailleurs. Ce volume a l'avantage de former un tout complet : les premières pages nous montrent la France bouleversée par la Fronde et Mazarin retenu encore dans son premier exil ; mais les derniers chapitres nous font assister à la rentrée du jeune Louis XIV dans Paris, et au rétablissement du cardinal dans une place qu'il occupera jusqu'à sa mort. Le premier livre raconte de la manière la plus intéressante la troisième guerre civile de la Fronde, la campagne de Saintonge, les premières défaites infligées aux princes par les troupes royales, le premier retour de Mazarin, les combats livrés en Guienne et sur la Loire, la rencontre de Jargeau, le péril extrême de la cour menacée par Condé et sauvée par Turenne à Bléneau, les revers des princes à Étampes et à Saint-Denis, et de nouvelles péripéties ajournant le triomphe de la cause royale. C'est au moment même où Mazarin paraît vaincu et reprend le chemin de l'exil, que notre écrivain révèle au lecteur l'incurable

faiblesse de ses ennemis et les signes précurseurs de la ruine irréparable et méritée qui attend la faction des princes. Rien n'est plus dramatique que le second livre tout entier. Un exemple mettra en relief la supériorité du nouvel historien sur ses devanciers, dont il reconnaît d'ailleurs le mérite avec autant de loyauté que de modestie. M. Chéruel constate que jusqu'à présent on n'avait pas tenu assez de compte de l'influence exercée sur la marche des événements par l'énergique réaction qui s'était prononcé de bonne heure contre les princes dans toutes les classes de la société, et qui finit par assurer la victoire de la royauté. En effet, M. de Saint-Aulaire et M. Bazin ont gardé le silence sur l'organisation de ce parti de l'ordre et de la paix que Mazarin, dès 1650, appelait de tous ses vœux. La bourgeoisie parisienne en fournit les principaux éléments. Le clergé et surtout les moines franciscains, comme les PP. Faure et Berthod, s'y montrèrent les plus zélés. Le combat de la porte Saint-Antoine et le massacre de l'Hôtel-de-Ville émurent profondément le pays. « Condé, Beaufort et leurs adhérents avaient voulu régner par la violence, mais ils n'avaient réussi qu'à irriter par leur tyrannie tous les hommes de cœur. Sans argent, sans armée, ils n'avaient plus qu'une ressource, l'appui des troupes étrangères ; ils ne manquèrent pas de les appeler encore une fois à leur secours et achevèrent ainsi de déshonorer leur cause et de la rendre odieuse à tous les Français. » Bientôt en effet s'accomplit, sans violences, la révolution qui ruina définitivement la Fronde parisienne et raffermit le pouvoir royal. « Ce ne fut pas par l'influence des intrigues et des calculs politiques que s'opéra ce changement. Il fut dû surtout à un mouvement spontané de la population que de longues et cruelles épreuves avaient ramenées à des idées plus saines. » Louis XIV, escorté par une petite armée que commandait Turenne, quitta Saint-Germain pour rentrer dans Paris, et, comme l'attestent tous les mémoires du temps, jamais roi ne fut reçu avec un pareil enthousiasme. Mazarin devait bientôt le rejoindre, et M. Chéruel termine en nous traçant le programme des volumes que nous attendons encore de lui. Pacifier le royaume est le premier devoir et la tâche la plus urgente de la royauté victorieuse ; mais elle a en outre à réparer les pertes que la Fronde a causées à la France. Au nord, Gravelines, Mardick, Dunkerque sont au pouvoir des Espagnols, qui tiennent encore en Champagne, Rethel et Sainte-Menehould. En Italie, la perte de Casal a porté un coup funeste à notre influence. En Espagne, la Catalogne nous échappe. En même temps l'Allemagne s'agite et commence à protester contre les traités de Westphalie. Il faut, après avoir rétabli l'ordre à l'intérieur, reconquérir la prépondérance à l'extérieur. Telle sera l'œuvre poursuivie et accomplie par Mazarin pendant les huit dernières années de son ministère.

Espérons que la seconde partie de cet important ouvrage ne tardera pas à paraître. Nous sommes surtout impatients de connaître le jugement définitif de l'auteur sur le caractère et sur le gouvernement du célèbre cardinal. Quelques passages du présent volume nous font craindre que M. Chéruel ne soit trop partial pour son héros. Il a raison sans doute, quand il flétrit l'ambition des Frondeurs, leur cupidité, leurs relations criminelles avec les ennemis du royaume ; mais, si l'intérêt de Mazarin a fini par se confondre avec celui de la royauté, ce prélat lui-même n'a-t-il pas souvent caché ses passions personnelles sous le voile du patriotisme et du dévouement à la couronne ? Pour n'en citer qu'un exemple, pris dans son dernier chapitre, M. Chéruel raconte avec quelque complaisance l'arrestation du cardinal de Retz, opérée, sur le conseil de Mazarin, le 19 décembre 1652. Prétendra-t-il justifier cet acte qui eut des suites si funestes et qui s'explique seulement par les rancunes d'un rival ? Ce n'est pas ici assurément que le cardinal de Retz rencontrera jamais un apologiste. Nous estimons qu'il est peut-être le personnage le plus souillé et le plus répugnant d'une époque si féconde en scandales. Mais qui donc l'avait imposé à l'Église comme évêque, et au Saint-Siège comme cardinal, si ce n'est la royauté et Mazarin ? Dès lors, il fallait respecter en lui le double caractère dont on l'avait fait revêtir. S'il avait commis de nouveaux crimes depuis l'amnistie qui couvrait les anciens, il fallait lui faire aussitôt son procès; mais on ne voulait que lui enlever arbitrairement sa liberté et assouvir une vengeance particulière ; et, pour cela, le cardinal-ministre violait à la fois les lois de l'Église et de l'État, mettait aux prises le parlement et le clergé, les évêques et le Saint-Siège, le Saint-Siège et la couronne, et suscitait aux papes Innocent X et Alexandre VII des querelles aussi odieuses qu'absurdes, qui eurent la plus funeste influence sur les rapports des deux puissances jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Est-il bien certain, d'un autre côté, que le traité des Pyrénées soit le chef-d'œuvre des conceptions politiques, et que Mazarin n'y ait pas visiblement déposé les germes de toutes les guerres qui ont illustré et ruiné la France sous le règne de Louis XIV ? Mais nous espérons que M. Chéruel saura mieux que personne éclaircir ces graves questions, et qu'en les traitant avec sa haute compétence, il rendra de nouveaux services à la cause de la justice et de la vérité.

X.

Histoire des Ariégeois, (*Comté de Foix, Vicomte de Conserans*, etc.). *De l'esprit et de la force intellectuelle et morale dans l'Ariège et les Pyrénées centrales*, par H. Duclos, membre de plusieurs sociétés savantes. Avec eaux-fortes de Chauvet. Paris, Didier, 1881, in-8 de xvi-678 p.

L'*Histoire des Ariégeois* doit comprendre quatre volumes : le premier, celui que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs, est consacré aux

Poètes de l'Ariège ; le second nous dira ce qu'ont été pour les Ariégeois les arts de la guerre, les faits militaires et leurs conséquences politiques, ce sera l'histoire militaire de l'Ariège ; le tome troisième, en étudiant les administrations, les hommes d'Etat, les publicistes, les moralistes, les écrivains, les orateurs, les savants de l'Ariège, mettra en lumière, en ce qui concerne ce pays, *le genie des choses administratives et gouvernementales, ou l'art d'agir sur les hommes et de tirer le meilleur parti des hommes et des choses par la science, par la parole, par la plume, par l'autorité, par le service et la gestion des intérêts publics ;* enfin, le quatrième et dernier volume aura pour objet *le genie industriel, la statistique, l'économie politique et la recherche des origines.* Ce sera le volume des *archéologues ariégeois.*

La pensée de M. Duclos est certainement très louable, et il serait à désirer que, dans chaque province, il se trouvât un homme de savoir, de talent et de bonne volonté, pour écrire le livre d'or de ses grands hommes ; mais c'est une tâche qui devrait être accomplie avec beaucoup de mesure, et il faudrait se garder avec soin de ne pas grandir d'une façon exagérée ces illustrations de province.

Quand on parle de son pays, on est tout naturellement porté à le proclamer le premier pays du monde et il est rare que la vérité n'ait pas un peu à souffrir de cet enthousiasme de clocher. C'est ce qui est arrivé, je le crains, dans le livre de M. Duclos, où maints poètes inconnus, et à mon avis dignes de l'être, tels que Napoléon Peyrat et Raoul Lafagette, sont perchés sur un piédestal bien haut pour leur petite personnalité. Outre cette exagération, presque inévitable dans un pareil livre, je reprocherai à M. Duclos de nous avoir bien plutôt donné une suite de biographies des poètes, musiciens, violonistes et cantatrices de l'Ariège, qu'une véritable histoire de la poésie et de l'art dans ce beau pays. Le titre même de l'ouvrage : *De l'esprit et de la force intellectuelle et morale dans l'Ariège,* qui est d'ailleurs un peu prétentieux et obscur, me semblait annoncer autre chose, et une étude soit critique, soit historique des transformations successives de la poésie et de l'art dans l'Ariège et les Pyrénées eût présenté, je crois, un bien plus grand intérêt : j'ajouterai sans peine qu'il eût été beaucoup plus difficile à faire. Tel qu'il est, ce volume renferme de nombreuses pages intéressantes, en particulier sur la littérature contemporaine, qui y occupe cependant une trop grande place. Le style n'est pas suffisamment châtié : il manque de naturel, de simplicité, de clarté. Malgré tout, les Ariégeois liront ce volume avec un très grand plaisir, et ceux qui s'occupent de littérature y trouveront un assez grand nombre de renseignements utiles et curieux.

P. Talon.

Vieux châteaux de la Bresse et du Bugey, par Aimé Vingtrinier. Lyon, librairie générale, Henri Georg, 1882, gr. in-8 de xi-332 p. tiré à 130 exemplaires sur papier de Hollande. — Prix : 20 fr.

On a déjà compris que le volume de M. Vingtrinier est un de ceux que s'arrachent les bibliophiles. Ce volume, imprimé en caractères elzéviriens par un des plus habiles successeurs des grands typographes lyonnais du seizième siècle, M. Mougin-Rusand, est orné d'un portrait de l'auteur, gravé spécialement par M. T. Vibert, et de quatre vues photographiées des châteaux de Genost, de Loriol, de Messimy et de Richemont. C'est assurément un des plus beaux de tous les ouvrages de luxe qui ont été publiés en province dans ces derniers temps. L'auteur ne s'est pas contenté de décrire les châteaux et les plus remarquables églises de la Bresse et du Bugey (églises de Brou et de Nantua, de Saint-André de Bagé et de Saint-Paul de Varax) ; il a raconté aussi l'histoire de tous ces édifices. Les plus importants chapitres sont ceux qui sont consacrés aux châteaux d'Ambérieu en Bugey, de Loriol, de Poncin, de Pont-d'Ain, lesquels eurent tant de relations avec les princes de la maison de Savoie. Le conservateur de la bibliothèque de la ville de Lyon, relève un assez grand nombre d'erreurs dans les travaux de ses meilleurs devanciers, notamment dans ceux de l'illustre historien Samuel Guichenon et du docte archiviste du département du Rhône, M. Guigue, l'auteur de la *Topographie historique du département de l'Ain* et de tant d'autres publications estimées (Voir pp. 32, 34, 36, 98, 153, 156, 165, 192, 206, 281). M. Vingtrinier n'a pas négligé, comme il convient à un bibliographe de profession, l'histoire littéraire de la Bresse et du Bugey, et, toutes les fois qu'il en a trouvé l'occasion, il nous a fait connaître les œuvres laissées par les écrivains de ces deux petites provinces. C'est ainsi qu'il nous a donné d'intéressantes petites notices sur René de Lucinge, seigneur des Alymes, dont on possède plusieurs travaux imprimés et dont on conserve à la Bibliothèque nationale des mémoires inédits (1572-1585) que l'on devrait bien mettre au jour (p. 9), sur M. de Tricaud, auteur de divers ouvrages historiques qui ne portent pas son nom ou qui ont paru sous le pseudonyme de Aimé de Gy (p. 29), sur les frères Goiffon, le docteur et l'abbé (p. 67-68), sur les frères Michaud (p. 231), etc. Signalons encore, soit dans le corps du livre, soit aux *pièces justificatives* (p. 319-330), divers documents inédits. Disons enfin que M. Vingtrinier a reproduit çà et là les armes et devises des châtelains de la Bresse et du Bugey.

T. de L.

Geschichte des deutschen Volkes (*Histoire du peuple allemand*) par Johann Janssen. Tome III. Fribourg, Herder, in-8 de xxxix-733 p. — Prix : 7 marks 50 pf.

On a vu, dans le second volume de cette *Histoire*, les commence ments de la révolution religieuse jusqu'en 1525 ; dans le troisièm qui se termine à la paix d'Augsbourg (1555), on en suit le développe ment et les résultats : propagation des nouvelles doctrines jusqu'à l ligue de Smalkalde ; ligue de Smalkalde ; guerre des confédér contre l'Empereur. Tour à tour on passe en revue les mesures pri par les princes pour arriver, chacun chez soi, à des Églises d'Ét les soulèvements démagogiques ; les rapports des hérétiques avec France, qui fomente la Révolution afin d'en profiter ; le grand mouv ment anabaptiste de Münster ; les ruines accumulées par la guerr on arrive enfin à cette paix d'Augsbourg qui, sous le nom de liber religieuse, permettait à chacun d'émigrer s'il ne voulait pas souscri à ce que prétendait croire le souverain. — Dans un premier chapit sur la politique extérieure et son influence sur l'Allemagne (p. 1-1 M. Janssen, toujours partisan des Habsbourg, paraît attribuer à u erreur politique la conduite de Clément VII après la bataille de Pavi celle de François Ier, après sa captivité, n'est que déloyauté et manq de foi : sans excuser la politique française, surtout dans ses rappor avec les Turcs, le lecteur français trouvera sans doute la secon appréciation excessive ; quant à la première, elle est, de l'aveu l'auteur, contraire à l'opinion des Italiens (p. 5, n. 3). — Quelles q soient d'ailleurs les responsabilités, il est certain que les discord entre les princes chrétiens favorisaient et les Turcs et l'hérésie : c'e ce que prouve la minutieuse relation des Reichstags d'Augsbou (1525), de Spire (1526 et 1529), d'Augsbourg (1530), et tous les évén ments intérieurs qui précèdent la ligue de Smalkalde (1531) : créati d'Églises d'État en Hesse, en Saxe électorale, origine et progrès d Zwingliens et des anabaptistes, guerre religieuse commencée p Philippe de Hesse en 1528, attaque des Turcs en 1529. — La form tion de la ligue de Smalkalde nous fait assister à des scènes de mê nature : établissement du protestantisme en Saxe, dans l'Électorat Brandebourg, à Augsbourg ; trahison des princes allemands, mê catholiques, comme le duc de Bavière, qui nouent des intrigues av les ennemis de l'Empire. Les efforts de Charles-Quint pour le mai tien de la paix s'inspirent malheureusement d'une diplomatie tr confiante dans son habileté : le traité de l'Empereur avec le Landgr Philippe de Hesse est qualifié de « suicide (p. 451). » — La guerr qui avait déjà éclaté à différentes reprises, devient inévitable ent l'Empereur et les conjurés de Smalkalde : il s'agissait de l'existenc même de l'Empire. Mais là encore, Charles Quint, oubliant ses eng

gements envers le Pape, ne s'occupe que d'accroître sa puissance : cette attitude (p. 600) ne justifie-t-elle pas la politique de Clément VII après Pavie? Il traite avec les princes allemands, et tente, en attendant le concile, d'établir dans l'Empire une « religion intérimaire (p. 608). » Aussi la lutte militaire, dans laquelle il triomphe, n'aboutit qu'à une paix boîteuse qui donnait pour la première fois une consécration officielle aux crimes de la Réforme. Les catholiques peuvent reprocher à la politique française ses intrigues avec les protestants, mais ils ne sauraient voir dans la dynastie des Habsbourg le rempart de leur foi. L'heure était sonnée où les puissances séculières, sacrifiant l'intérêt religieux à la raison d'État, devenaient infidèles à la mission qui, dans les siècles chrétiens du moyen âge, avait fait leur gloire. Dans cette infidélité générale le rôle de la France et de la Maison de France nous paraît encore, tout bien considéré, le moins coupable. BERNON.

Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, par l'abbé H. R. CASGRAIN, Québec, Léger-Brousseau, 1878, in-8 de 612 pages.

Pour se rendre compte de la régénération des établissements hospitaliers et charitables en France au dix-septième siècle, il ne faut pas se borner à étudier les ordonnances royales, les statuts ou les règlements, il est nécessaire de bien se pénétrer des miracles de dévouement et d'abnégation accomplis par ces nombreuses congrégations de femmes vouées alors au service des malades et sans lesquelles toute réforme eût été impuissante.

Au dehors, cette influence bienfaisante se fit sentir également et nous voyons dans l'ouvrage de M. l'abbé Casgrain de nobles filles triompher de tous les périls pour aller fonder loin de leur patrie, dans une contrée à peine soumise, sous un ciel rigoureux et au prix de mille fatigues, des asiles pour secourir les habitants de ce nouveau-monde. Rien de plus touchant que ce simple récit commencé au départ de trois sœurs hospitalières en 1639 et poursuivi jusqu'à nos jours. Que de dangers, d'épreuves assaillent ces *filles-vierges* comme les appellent les sauvages du Canada. A peine arivées, la petite vérole fait de nombreuses victimes autour d'elles ; plus tard, les Iroquois, ennemis des Français et des Hurons, leurs alliés, menacent de détruire toute trace de colonisation ; l'incendie dévore des établissements à peine fondés. Les sœurs du dix-huitième siècle voient les Anglais faire deux fois le siège de Québec ; la ville tombe entre leurs mains ; les troupes des États-Unis veulent s'en emparer à leur tour ; au milieu de ces calamités, de ces périls, le même esprit de foi et de sacrifice préside à tous les actes de l'existence des hospitalières.

On lit, les larmes aux yeux, ce livre où il est constamment parlé de la France, de ses gloires, de sa charité. Ces sœurs qui abandonnent ainsi famille, patrie pour aller sur une terre étrangère, sont en général d'origine normande; c'est de Dieppe, de Bayeux qu'elles partent pour sauver les âmes en soignant les corps. Parmi ces supérieures de l'Hôtel-Dieu de Québec, brille la mère de Saint-Augustin (Catherine de Longpré, née à Saint-Sauveur-le-Vicomte, le 3 mai 1632). M. l'abbé Casgrain retrace avec amour la vie de cette sainte religieuse, vie si remplie d'actes d'héroïsme et favorisée par de continuels miracles. A côté de ces pieuses femmes on rencontre la duchesse d'Aiguillon, mêlée à tout le mouvement charitable du dix-septième siècle et qui, avec saint Vincent de Paul, veille de loin sur ces congrégations naissantes de la Nouvelle-France. Les Pères Jésuites, par *leurs relations* si répandues et lues avec admiration, suscitent les vocations et savent verser sans mesure leur sang pour l'évangélisation de ces vastes contrées. Si ce beau pays n'appartient plus à la France, la faute n'en est pas à ces cœurs dévoués mais bien au scepticisme et à la corruption du siècle dernier, ainsi qu'aux épouvantables événements qui en furent la conséquence, mais au moins grâce aux semences fécondes jetées ainsi à pleines mains pendant cent cinquante ans, la Nouvelle-France est restée chrétienne, plus chrétienne même par moments que la mère patrie, et la vénération des peuples y entoure d'hommages la tombe de ces femmes dévouées venues de si loin pour donner l'exemple de toutes les vertus.

Ce livre convient donc aux économistes, auxquels il apprendra à mieux connaître le secret de ces dévouements cachés au fond des asiles hospitaliers, dévouements auxquels, je le répète, est dû le succès de toute réforme charitable. Il convient aussi aux âmes pieuses qui aimeront à lire le récit de la vie de ces mères de Saint-Ignace et de Saint-Augustin si admirable à tous égards. Il convient enfin à tous ceux qui veulent se reporter vers ces époques glorieuses pour notre pays, où se fondaient ces colonies que nous n'avons pas su conserver. Des pièces justificatives étendues complètent cet ouvrage et en augmentent le charme et la valeur. L. L.

Histoire généalogique des familles nobles du nom de de la Porte, *avec les maintenues, les preuves de noblesse et les sources*, par A. DE LA PORTE, membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, officier d'Académie, etc., etc. Poitiers, imp. par Oudin frères pour le compte de l'auteur, 1882, gr. in-8 de 404 p.

Généalogie historique de la maison de Gargan, *suivie de ses dernières alliances et d'un armorial*. Metz, imp. Ch. Thomas, 1881, in-8 de 570 p.

Voici deux publications nobiliaires qui se recommandent l'une et

l'autre par des recherches approfondies, par le soin consciencieux avec lequel elles ont été composées, enfin par un luxe typographique de bon aloi ; ni l'une ni l'autre ne sont mises dans le commerce ; elles méritent donc à plus d'un titre de fixer notre attention.

M. le docteur de la Porte, membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, en entreprenant son *Histoire généalogique des familles nobles du nom de de la Porte*, a obéi à une généreuse pensée : « L'antiquaire, dit-il, retrouve parfois, à travers les ronces, l'emplacement des pittoresques demeures où les preux des vieux âges abritaient leur renommée ; mais c'est en vain qu'il demande le sort des anciens maîtres aux maîtres actuels de leur domaine, et l'histoire, qui sauve de l'oubli les actions glorieuses des personnages illustres, est presque toujours muette sur leur postérité. J'ai voulu combler cette lacune pour les familles du même nom que moi, et depuis vingt ans je ramasse une à une les pages incomplètes de celivre. » Les familles dont l'auteur a entrepris d'écrire l'histoire sont au nombre de seize, mais six seulement figurent dans le volume que nous avons sous les yeux : 1° les La Porte d'Eydoche, maison aujourd'hui éteinte, dont le berceau était en Dauphiné et dont la généalogie sur titres remonte à 1284 ; 2° les La Porte de Vrains, maison également éteinte, qui datait de la fin du XIIIe siècle, et soutint sa noblesse avec éclat, non seulement dans sa province, l'Anjou, mais encore en Bretagne et en Poitou ; 3° les La Porte de Lusignac, maison du Périgord, encore subsistante ; 4° les La Porte d'Issertieux, maison du Berry, qui date de 1207, et n'est plus représentée que par des femmes ; 5° les La Porte des Vaux, maison du Poitou, à laquelle appartient l'auteur, et qui a fourni une illustration littéraire en la personne de François-Jean-Gabriel de la Porte du Theil, membre de l'Institut, sans parler du père de celui-ci, diplomate habile, mêlé aux négociations pour la cession de la Lorraine à la France et l'un des signataires du traité d'Aix-la-Chapelle (1748) ; 6° les La Porte de la Meilleraye, maison à laquelle appartenait le maréchal de la Meilleraye, et qui apparaît sous François Ier pour disparaître sous Louis XV, après une courte mais brillante destinée.

M. de la Porte donne d'abord, pour chaque famille, les armes, les origines, le berceau, les preuves faites, les titres ; puis il indique les noms isolés ; vient ensuite la filiation suivie de chaque branche ; enfin des pièces justificatives, et un tableau des sources où l'on a puisé terminent les généalogies. La méthode est excellente, et son application ne pouvait être meilleure. Ainsi, dans son tableau des sources, l'auteur ne se contente pas d'indiquer les ouvrages et documents, soit imprimés, soit manuscrits : il donne, pour chacun des degrés de la généalogie, l'analyse sommaire des titres eux-mêmes, permettant ainsi de contrôler son travail et de le rectifier au besoin.

Dans une courte introduction, M. de la Porte expose brièvement quelques notions sur les moyens par lesquels on arrivait à la noblesse, sur la façon d'établir les preuves de noblesse, sur la distinction entre la qualité nobiliaire et le titre, sur le compte qu'il faut tenir des armoiries et des noms dans l'établissement des généalogies.

Son œuvre lui fait le plus grand honneur, et quand l'ouvrage sera achevé, il tiendra une place éminente parmi les travaux consacrés à l'histoire des anciennes familles françaises.

— Le principe qui a inspiré l'auteur de l'*Histoire généalogique des La Porte* a également servi de guide à l'auteur de la *Généalogie historique de la maison de Gargan :* c'est qu'une généalogie doit être faite de façon à pouvoir subir le contrôle du lecteur, et qu'on doit soigneusement indiquer tous les actes, avec la source où ces actes ont été puisés. Le livre s'ouvre par un exposé de l'origine des Gargan, et des rapports de parenté entre les familles de ce nom. La généalogie s'établit ensuite, depuis le premier auteur connu, pour chacune des branches. Après un bref aperçu des « Gargan divers » qui ne se rattachent pas à la généalogie, viennent les Descendances féminines de la maison de Gargan ; puis les alliances et parentés des Gargan de Lorraine : chacune des familles alliées a ici sa notice, avec la filiation établie jusqu'à nos jours. L'auteur donne ensuite, sous ce titre : *Annales historiques de la maison de Gargan*, et sous forme d'éphémérides, la mention analytique de tous les actes qu'il a rencontrés, concernant les Gargan, et il poursuit ce travail jusqu'à nos jours, en passant des *actes* aux *faits*. Aux annales succède l'énumération alphabétique des seigneuries, et ici l'illustration vient en aide aux indications techniques, car l'auteur a eu l'heureuse idée de donner plusieurs planches hors texte reproduisant les principaux châteaux possédés par la famille ; puis viennent un nécrologe mentionnant tous les lieux de sépulture connus, un armorial particulier de la maison de Gargan, et un armorial de toutes les familles appartenant aux Gargan, avec la représentation des armoiries. Une bibliographie des ouvrages à consulter et une table des noms cités terminent ce volume. Aucun soin n'a été épargné pour en faire un précieux *compendium*, fort utile, non seulement pour tous ceux qui portent le nom de Gargan ou qui leur sont alliés, mais pour l'histoire de la noblesse française.

G. DE B.

BULLETIN

La définition de la Religion, par M. l'abbé de Broglie, professeur d'apologétique à l'Institut catholique de Paris. Paris, librairie de la Société bibliographique, gr. in-12 de 70 p. — Prix : 50 cent.

Dans le discours que nous annonçons, M. l'abbé de Broglie a donné de la Religion la plus précise comme la plus complète des définitions. Prêtre et professeur d'apologétique, il a poussé plus avant ; après avoir constaté que toutes les religions sont vraies dans leur concept général, celui d'un monde supérieur que l'homme peut connaître et avec lequel il peut communiquer, M. l'abbé de Broglie s'est demandé si « une religion peut être vraie, « quant à son concept propre, quant à la notion exacte qu'elle donne de ce « bien suprême et des moyens de l'obtenir. » Cette première question en appelle une autre. La religion *vraie*, dans le sens plénier du mot, est-elle reconnaissable ; et, parmi toutes les religions qui se partagent le gouvernement des âmes, quelle est celle où reluit le caractère d'une indéniable transcendance ? Les dernières pages du discours de M. l'abbé de Broglie répondent à cette question ; elles répondent à l'objection qui naît du douloureux contraste que l'œil découvre entre la perfection du christianisme catholique et les limites trop étroites où des résistances opiniâtres s'efforcent d'enfermer son empire.

S'il est vrai, comme dit La Bruyère, que « quelques-uns achèvent de se « corrompre par de longs voyages, et perdent le peu de religion qui leur « restait, » c'est là un péril que les compagnons de voyage de M. l'abbé de Broglie n'ont pas à redouter. Guidés par lui, ils reviendront du pays de Bouddha comme ils sont revenus du pays de Zoroastre, avec une foi raffermie encore par la comparaison qu'ils auront faite des cultes faux à la religion véritable, de la grossière imperfection des copies à l'inimitable beauté de l'original. A. Largent.

Les Fêtes de Catéchisme. *Drames chrétiens pour les catéchismes de persévérance des garçons*, par M. l'abbé Ch. Mouchard. Paris, V. Palmé, 1881, in-12 de 453 p. — Prix : 3 fr.

Le succès obtenu par la première série des Drames chrétiens à l'usage des catéchismes de persévérance des jeunes filles, a engagé M. l'abbé Mouchard à continuer son œuvre, en composant de petites scènes historiques, spécialement destinées aux garçons. Les efforts de l'auteur ont été appréciés et vivement encouragés par les chefs de l'Eglise, et il a reçu les lettres approbatives les plus flatteuses des cardinaux Donnet (Bordeaux) et Deschamps (Malines), des archevêques de Rennes et de Bourges, des évêques de Nancy, Blois, Nantes, etc. Sans parler du chef de son diocèse, l'évêque d'Orléans, qui a très justement analysé le caractère du livre de M. l'abbé Mouchard, dans l'approbation qui précède les dix pièces nouvelles que renferme le présent volume.

Nous ne saurions mieux faire que de donner les titres de quelques-uns de ces drames, dont le but est de faire voir, par l'histoire de Samuel, ce que peuvent les enfants pour le bonheur ou le malheur des familles, par celle de David et de Jonathan, les douceurs des amitiés saintes, par celle de saint Laurent l'estime des pauvres, par celle de saint Sébastien la force du caractère, par celle de saint Vincent l'amour de Jésus-Christ. Notons encore un

intéressant modèle d'amour fraternel, que donnent les deux enfants Nantais, saint Donatien et saint Rogatien, et une sorte d'exemple des bienfaits répandus dans les Gaules par les moines agriculteurs et les monastères, exemple que l'histoire de saint Mesmin développe très heureusement.

On peut juger de la variété des sujets et de leur choix souvent heureux. La forme est agréable et facile : on y sent les préoccupations constantes d'élever le cœur de la jeunesse, en lui redonnant quelque chose de l'esprit chrétien des anciens temps. Il n'y a pas là d'autre préoccupation que celle du bien des âmes ; mais cette pensée a suffi pour donner à M. l'abbé Mouchard d'excellentes inspirations, dont un grand nombre de personnes pourront tirer, pour les autres ou pour elles-mêmes, le meilleur profit.

G. B. DE P.

Manuel de la Croisade des Francs-Catholiques, par Mgr AMAND-JOSEPH FAVA, évêque de Grenoble. Genoble, Vincent et Perroux, 1881, in-12 de XII-395 p.

Ceci est beaucoup moins un livre de polémique qu'un manuel de piété à l'usage des catholiques désireux de prendre part à la croisade de réparation à laquelle le pieux et vaillant évêque de Grenoble les convie. Mgr Fava définit d'abord ce qu'il appelle un croisé : « *C'est celui qui veut réparer par l'adoration et l'amour les offenses commises envers Notre-Seigneur Jésus-Christ et dans ce but s'affilie à l'Institut des Pères de l'Adoration réparatrice perpétuelle.* » Les conditions de l'affiliation sont indiquées et expliquées. Dans le chap. II, le pieux écrivain donne les motifs pour lesquels la Sainte Vierge doit être choisie par les Croisés ou Francs-Catholiques pour reine et pour chef. Dans le chap. III se trouve exposé en termes fort précis le caractère anticatholique de la franc-maçonnerie. Ce chapitre est la partie polémique du livre : des faits nombreux sont cités, des aveux instructifs recueillis et commentés, et il est difficile, après l'avoir lu, de ne pas convenir avec Mgr de Grenoble que la franc-maçonnerie a la plus grande responsabilité dans le mal qui se fait et que c'est elle que le Franc-Catholique doit avant tout combattre. Le quatrième chapitre répond à cette question : Quelles sont les armes des Croisés? Ce sont le Crucifix et la Parole : le Crucifix regardé, médité, porté sur soi, honoré en public et adoré ; la Parole, c'est-à-dire la prière et l'apostolat. Le livre se termine par une série de prières destinées à servir de mots d'ordre et de ralliement à la pieuse croisade. Les lecteurs chrétiens, c'est à ceux-là seulement que je m'adresse, en apprécieront l'opportunité, car ils savent combien notre pauvre France a maintenant besoin de prières.

P. TALON.

Réponse à M. l'Inspecteur d'Académie de la Loire-Inférieure. *Lettres publiées dans l'* « *Espérance du peuple* », par le marquis DE LA FERRONNAYS, conseiller général. Nantes, impr. Bourgeois, 1881, in-18 de 87 p.

Le Conseil général de la Loire-Inférieure a été appelé comme tous les autres à prendre dans ces temps-ci des mesures contraires à l'enseignement « congréganiste ». Ces mesures sont proposées à la suite de rapports qui les justifient en présentant sous un jour défavorable les résultats obtenus par les Frères et les Sœurs dans les écoles qu'ils dirigent. C'est le rapport présenté au Conseil général de la Loire-Inférieure, dont il fait partie, que M. de La Ferronnays discute, contredit, anéantit dans ces lettres réunies en bro-

chures. Nous ne voulons point les analyser : nous tenons surtout à citer l'exemple donné par l'auteur et qui pourrait être suivi dans les autres départements : l'effet peut n'être pas immédiat, mais on n'y perd jamais à travailler et à mettre la lumière sur le boisseau. R.

Lettre d'un Curé de campagne à un député à propos des desservants, par l'abbé P.-A. Sanvert. Savigny-sur-Grosne (par Saint-Gengoux-le-Royal (Saône-et-Loire), [1882], in-8 de 30 p. — Prix : 1 fr. 30.

L'auteur de cette lettre s'adresse à un député fictif ou au moins innommé pour appeler son attention, en prévision d'un remaniement du Concordat, sur la situation des desservants, représentant la plus grande partie du clergé séculier, qui ne sont pas même nommés dans le texte de ce document. Il demande pour eux l'inamovibilité conformément à la décision du Concile de Trente (Session, 24 ; cap. XIII) et la nomination au concours. Il soutient sa thèse à l'aide de documents juridiques et sans aigreur pour l'autorité épiscopale. Nous ne jugeons pas ; nous signalons simplement cette étude en faisant observer à l'auteur qu'avec plus de précision, moins de digressions, dont quelques-unes sont au surplus oiseuses, il serait arrivé à plus de clarté et aurait donné plus de force à ses arguments. La question d'opportunité nous paraît douteuse, car il ne s'agit point de révision, mais de suppression du Concordat. V. M.

Les Causeries du Juge de paix, par Louis de Lamy. Paris, Ch. Delagrave, 1881, gr. in-12 de 308 p. — Prix : 3 fr.

C'est aux enfants et aux gens du monde que l'auteur s'adresse ; à l'intention des uns et des autres, il entreprend de montrer ce que les lois de police contiennent de dispositions intéressantes pour protéger l'ordre, la liberté, la propriété, la sécurité individuelle, la santé publique. Ses interprétations sont judicieuses et tous ses exemples pris sur le vif ; un résumé juridique est joint à chaque chapitre. Forme dramatique et animée ; fond moral et solide ; livre utile, avec les leçons duquel il est sage de s'être familiarisé de bonne heure. R. C.

Expériences et instruments de physique, par Ad. Focillon, directeur de l'École supérieure municipale Colbert à Paris. Tours, Alfr. Mame, in-8 de 215 p. — Prix : 1 fr. 20.

Le *Polybiblion* a rendu compte avec des éloges mérités d'un précédent ouvrage de M. Focillon sur la chimie. Celui que le savant auteur consacre aujourd'hui, dans la même collection, à la physique, n'est pas moins digne d'approbation. C'est un résumé suffisamment complet en même temps qu'intelligible à tous, de ce qu'il faut savoir pour se rendre compte des principales applications de cette science, aujourd'hui si importante, et des phénomènes qui se présentent continuellement dans notre existence et y jouent un rôle si considérable. Pour être court sans être sec, M. Focillon avec uste raison, n'a pas cherché à tout dire ou à tout résumer. Un choix judicieux des questions, lui a permis de les traiter avec des développements suffisants. Il a eu soin d'insister sur l'histoire des découvertes, sur leur portée au point de vue de la civilisation, et en quelques mots, sans fatras et sans prétention, il ouvre souvent, même à ceux qui savent ou croient savoir, des aperçus du plus vif intérêt. Signalons, par exemple, et un peu au hasard, ce qu'il dit des cheminées, de la boussole.

On pourra trouver qu'il est un peu court sur la lumière et surtout sur le son, c'est sans doute parce que les phénomènes de cet ordre ne conduisent pas à un grand nombre d'applications pratiques, à moins que ce ne soit pour donner malicieusement à la critique une occasion de s'exercer. Le nouvel ouvrage de M. Focillon, intéressant pour tous, sera particulièrement utile aux lecteurs jeunes, mais déjà sérieux ou aux gens du monde qui veulent s'instruire sans se livrer à un travail approfondi. E. V.

Lettres de Mgr de Ségur de 1834 à 1881, publiées avec une introduction et des notes, par le marquis DE SÉGUR. Paris, Bray et Retaux, 1882, in-18 de XII-471 p. — Prix : 3 fr. 50.

Journal d'un voyage en Italie. *Impressions et souvenirs*, par Louis-Gaston DE SÉGUR (Mgr de Ségur), attaché d'ambassade à Rome en 1842, publié par les soins et avec une introduction du comte DE SÉGUR-LAMOIGNON. Paris, Tolra, 1882, in-12 de 428 p. — Prix : 3 fr. 50.

En attendant que M. le marquis de Ségur nous donne : *Monseigneur de Ségur, souvenirs et récits d'un frère*, voici deux publications, dues toutes deux à la piété fraternelle, qui nous font entrer dans l'intimité de ce saint prélat. Ses lettres adressées à des directeurs d'œuvres, à des personnes du monde, à des prêtres, à des religieux, à des religieuses, à sa sœur Sabine, religieuse de la Visitation, nous le montrent avec toute sa candeur, avec sa tendresse pour les âmes, sa courageuse résignation, sa haute intelligence des choses de Dieu. Il a le ton familier, l'expression originale à côté des considérations les plus élevées et des conseils de direction, des mots profonds. Il console, il encourage, il porte au bien : il est de ceux qu'on lit avec plaisir et qu'on ne quitte pas sans être meilleur. On nous permettra de regretter l'absence de table dans ce volume.

Tandis que ses *Lettres* publiées par le marquis de Ségur, se rapportent à toutes les époques de sa vie, le *Journal de son voyage en Italie*, édité par un autre de ses frères, nous reporte à sa vie « laïque » alors qu'il était attaché d'ambassade à Rome en 1842. Il raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a fait ; c'est-à-dire qu'il nous donne des descriptions des sites, des monuments, des tableaux surtout en véritable artiste ; il fait connaître les personnages marquant de Rome, du monde diplomatique dans lequel il vivait ; il a beaucoup de traits et de piquantes anecdotes ; il ne néglige pas le mot pour rire. Bien qu'il voie tout par le côté religieux, son journal est cependant celui d'un homme du monde et il sera lu avec le plus vif intérêt par ceux qui ont vu et connu les choses et les personnes dont il parle et par ceux qui ne les connaîtront que par lui. R.

Souvenir d'une course à Rome, par M. le comte FERNAND DE RESSÉGUIER. Toulouse, Privat, 1881, in-8 de 134 p. (N'est pas dans le commerce.)

En quelques pages mouvementées, pittoresques, incisives, le spirituel auteur a condensé ce que laissent de plus ferme et de plus exquis les impressions d'Italie. Majesté des souvenirs, charme de l'art, leçons de la politique, tout est vivant dans son œuvre, tout y concourt à la conclusion que viendra fournir l'évocation de la papauté, centre, lumière, espérance. Analyser le livre de M. de Rességuier semble malaisé, il faut le lire. A ceux qui ont parcouru l'Italie, il la restitue par ses traits caractéristiques ; il passionne les autres pour la connaître. R. C.

Etudes d'après Fromentin. *A l'Ombre, Ben-Tateb le Mzabi, le Ravin des lauriers, Dans nos Alpes, le Génie serbe*, par AUGUSTE GEOFFROY. Paris, Challamel, 1882, in-12 de 250 p. — Prix : 3 fr. 50.

Une série de tableaux pleins de vérité de ce que l'on voit, et de ce qu'on trouve autour de la capitale de notre colonie d'Afrique ; deux aventures d'amour entremêlées de peintures pleines d'exactitude des mœurs arabes ; des aventures de voyages et des photographies prises d'après nature, dans les Alpes du Dauphiné ; quelques observations pleines de justesse et curieuses sur le génie artistique et littéraire des Serbes, voilà ce que nous offre l'ouvrage de M. Geoffroy. L'auteur a pensé qu'il était opportun de montrer en détail ce qu'est notre colonie ; il ne s'est pas trompé ; il voit en beau la terre de l'espace et du soleil ; mais personne ne lui en voudra, et chacun le lira avec intérêt, tout en regrettant parfois le ton un peu libre de ses récits. J. D'A.

Les abbayes laïques et les présents de la ville de Romans sous les Consuls, par le Dr ULYSSE CHEVALIER. Valence, Céas, 1882, in-8 de 24 p.

Sous ce double titre, le Dr Ulysse Chevalier nous donne de curieux détails sur quelques points des institutions romanaises : associations plus ou moins mondaines, qui sous les noms d'*Esclaffards* ou *Epiffards*, d'*abbayes des marchands*, des *sauniers*, de *Bongouvert*, se modelaient sur la religion et lui empruntaient, « sans aucune arrière-pensée de dérision et de profanation », son organisation, ses rites, ses mystères même ; présents offerts suivant la coutume, par la ville de Romans, aux princes et aux grands personnages de passage dans ses murs ; indemnités diverses fournies soit aux magistrats, soit aux mandataires de la ville. On conçoit ce que cette brochure, qui remonte au moyen âge et s'arrête à la Révolution, peut fournir d'instructif sur notre vie municipale d'autrefois. BERNON.

Dictionnaire des noms de lieux habités du département de l'Allier, par M. CHAZAUD, archiviste du département de l'Allier. Moulins, imprimerie de C. Desrosiers, 1881, in-18 de 279 pages.

Puisque l'histoire du Bourbonnais qu'avait préparée avec tant de soins M. Chazaud, l'archiviste du département de l'Allier, l'auteur de la *Chronologie des sires de Bourbon*, ne verra pas le jour, on a bien fait de publier ce petit livre qu'il avait achevé avant de mourir. Rien n'est plus utile que ces ouvrages. Ce n'est pas là le *Dictionnaire topographique* dont le Ministère de l'Instruction publique publie si lentement la collection, c'est un volume usuel, qui sert à tout le monde, et qui rend de grands services. Toutefois l'archiviste paléographe se retrouve dans cette liste de noms ; ce n'est pas une nomenclature seulement de bourgs, de villages, de moulins, de hameaux, de fermes, de métairies, d'usines, de vignobles ; cette liste n'est que la première partie. Dans une seconde liste des communes par ordre alphabétique, l'auteur a indiqué le nom actuel et les différents noms aux diverses époques même sous la Révolution. Ainsi : « *Ainai-le-Château*, canton de Cérilli, arrondissement de Montluçon ; — canton d'Ainai, district de Cérilli ; Castrum de Ainaco (1136) ; Ainai-sur-Sologne ; » ou bien : « Saint-Menoux, *Malliacus* (VIIe siècle); *sancti Menulfi ecclesia* (XIIe siècle) ; *Maillé-sur-Rose.* » En passant M. Chazaud rectifie ; par exemple, une commune près Vichy se nomme Saint-

Yorre. Qui se doute de l'existence de ce saint? Cherchez partout; les Bollandistes et autres hagiographes sont muets. M. Chazaud nous dit: c'est saint Thierry; d'abord saint Thierre, puis saint *Thioire* et saint *Tiorre*, enfin saint *Yorre*. Une courte préface de l'éditeur, M. Grassoreille, son successeur aux archives départementales de l'Allier, explique le plan de l'ouvrage fort bien imprimé par M. Desrosiers. A.

Vue sommaire des dix derniers siècles particulièrement en ce qui regarde la France, par B. S. G. (Bertrand de Saint-Germain). Paris, Quantin, 1881, in-8 de 121 p. — Prix : 3 fr.

Cet opuscule, tiré à cent cinquante exemplaires seulement, est un rapide résumé et comme la chronologie de l'histoire de l'Europe et particulièrement de la France depuis dix siècles. Il s'ouvre sur le grand nom de Charlemagne et se ferme sur celui de Napoléon premier, encadrant ce vaste tableau dans la gloire de ces deux géants. L'auteur procède par siècle : du neuvième au dix-huitième, chaque siècle a son chapitre spécial où il apparaît et revit avec son cortège d'hommes illustres et de dates mémorables! Les grands faits de chaque époque sont relevés au passage et donnent comme les grandes lignes de ce vaste plan de Dieu que les hommes ont été chargés de remplir. Dans certains chapitres, la chronologie aride et sèche me semble tenir une trop grande place et les grands enseignements ne sont pas dégagés avec une suffisante précision. Des dates se trouvent partout et l'auteur aurait dû, ce me semble, étant donné son plan, appuyer davantage sur les idées générales et rester plus constamment sur les sommets. Tel qu'il est : son opuscule sera lu avec intérêt, et il nous offrira le moyen de réveiller en notre mémoire, par une lecture rapide et facile, de grands souvenirs trop aisément oubliés. P. Talon.

Opuscule, par l'abbé Casgrain. Québec, impr. Coté, in-32 de 199 p.

Une paroisse canadienne au dix-septième siècle, par le même. Québec, impr. Rousseau, in-12 de 216 p.

Voici deux livres bien français d'esprit et de cœur, ce qui n'est pas étonnant puisqu'ils nous viennent du Canada. Le premier contient deux récits intitulés : l'un, *les Pionniers canadiens*, l'autre, *un Pèlerinage à l'Ile aux Cendres*. Dans les *Pionniers canadiens*, M. l'abbé Casgrain nous raconte une histoire extrêmement émouvante qu'on pourrait difficilement lire sans frissonner, même à un âge où la sensibilité est moins vive et où l'on est moins accessible à l'émotion. Cette histoire témoigne des difficultés dont les premiers colons canadiens eurent à triompher et des terribles dangers auxquels ils se virent exposer. Après le drame, l'idylle, mais l'idylle chrétienne ; c'est le *Pèlerinage à l'Ile aux Cendres*, récit plein à la fois de simplicité et de fraîcheur, peinture aimable des mœurs patriarcales de cette contrée si chrétienne.

Le second opuscule de M. l'abbé Casgrain est une intéressante page de l'histoire du Canada : c'est le tableau des origines de la Rivière-Ouelle. L'auteur nous fait connaître les premiers colons, ils venaient tous de la France, et plus d'une famille française aura plaisir à retrouver ces rameaux séparés du sol natal qui ont été transplantés sur le sol américain à l'abri du drapeau de la France et peuvent aujourd'hui encore s'y épanouir en liberté, sous la protection de l'Angleterre. Dans ce pays, comme partout, les

prêtres ont été les premiers et les plus vaillants pionniers de la civilisation et c'est avec une fierté légitime que M. Casgrain les fait voir à l'œuvre. Il nous montre les accroissements de sa paroisse, les occupations de ses habitants, nous initie à leurs habitudes et à leurs mœurs, et célèbre leur énergie et leur courage. Ce livre est plein d'enseignements, pour nous surtout, moins libres aujourd'hui que ces Français qui obéissent à l'Angleterre. Les Canadiens nous en enverront d'autres, je l'espère : nous en avons besoin pour nous consoler du présent et attendre plus patiemment des jours meilleurs.

P. Talon.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Henri-Auguste Barbier, membre de l'Académie française, est mort à Nice le 14 février dans le sein et avec les secours de la religion catholique. Il était né à Paris le 28 avril 1805. Il s'était fait recevoir licencié en droit en 1828. Mais le droit céda vite la place dans ses préoccupations à la littérature. Il débuta par un roman historique, *les Mauvais garçons*, publié en 1830, en collaboration avec Alphonse Royer. Puis, il aborda le genre satyrique et donna dans la *Revue de Paris* son premier Iambe, *la Curée* (1830). Les autres suivirent dans ce recueil, dans diverses feuilles périodiques et dans la *Revue des Deux Mondes*. Les Iambes ont été réunis en volume et ont obtenu un grand nombre d'éditions. C'est la meilleure œuvre de Barbier, qui lui ouvrit non sans peine les portes de l'Académie française en 1869, après la mort d'Empis. Voici la liste de ses œuvres : *Iambes et poèmes* (1831, in-8 ; 29e édit., 1878, in-12) ; — *Nouvelles satires* (1840, in-8) ; — *Chants civils et Religieux* (1841, in-8) ; — *Rimes héroïques* (1843, in-18) ; — *Rimes légères* ; *Chansons et Odelettes* (1851, in-12) ; — *Satires et chants* (1853, in-12) ; — *Silves, poésies diverses* (1864, in-12) ; — *Satires* (1865, in-12) ; — *Trois passions*, nouvelles (1867, in-12) ; — *Discours de réception à l'Académie française* (1870, in-8). — Il a traduit en vers français le *Jules César*, de Shakespeare (1848) et la *Chanson du Vieux Marin*, de J. Colerigde (1876, in-fo). Il a écrit avec M. Léon de Wailly, le livret du *Benvenuto Cellini* de Berlioz (1838), ouvrage qui a été publié avec le *Jules César* en 1874, en un seul volume sous le titre d'*Études dramatiques*. Il a fourni aussi les paroles de l'*Hymne à la France*, que Berlioz fit exécuter dans un grand festival, en 1844, à l'Exposition de l'Industrie.

— M. Antoine-Alexandre-Brutus Bussy, membre de l'Institut, né à Marseille le 20 mai 1794, est mort à Paris le 5 février. Il avait été reçu docteur en médecine en 1832 à Paris. Il a été directeur de l'École de pharmacie. Il était membre de l'Académie de médecine et depuis 1850 membre libre de l'Académie des sciences ; il y succéda à M. Francœur. On lui doit la découverte du magnétisme, la liquéfaction de l'acide sulfureux et l'acide sulfurique anhydre. Il a écrit un bon nombre de Mémoires scientifiques : *Analyse de l'acide subérique* ; — *Analyse de la morphine* ; — *Mémoire sur la propriété décolorante du charbon* ; — la plupart en collaboration. Ainsi avec M. Payen : *Mémoire sur l'acide sulfurique et sur la décomposition des sulfates par la chaleur* (couronné par l'Académie) ; — *Mémoire sur la liquéfaction de l'acide sulfureux, par simple abaissement de température* ; — *Procédé pour liquifier le chlore, le cyanogène, l'ammoniaque*, etc ; — Avec M. Lecanu : *Mémoire sur la production des acides oléique et marga-*

rique dans la distillation des corps gras; *Recherches cliniques sur la saponaire d'Egypte* (1833); — *De quelques produits nouveaux obtenus par l'action des alcalis* (1834); — *Essais cliniques sur l'huile de ricin* (1840). — Avec MM. Orfila et Olivier : *Réponse aux écrits de M. Raspail sur l'affaire de Tulle* (1840). — Avec M. Boutron-Charlard : *Traité des moyens de reconnaître les falsifications des drogues simples et composées et d'en constater le degré de pureté* (1829, in-8). Il a revu la traduction des *Manipulations chimiques de Faraday*. Il était un des collaborateurs ordinaires du *Journal de pharmacie*.

— M. Joseph Decaisne, membre de l'Institut, né à Bruxelles le 18 mars 1807, est mort à Paris le 8 février. Il s'était dans sa jeunesse occupé de dessin et de lithochromie avec son frère Henri Decaisne. Mais bientôt se dessina sa vocation pour l'horticulture. Il parvint par l'appui de quelques connaissances à être attaché à la culture du Jardin des Plantes, et de simple jardinier, par son travail et son talent, il devint professeur de culture au Jardin des Plantes, membre de l'Académie des Sciences (Section d'économie rurale) en 1847, professeur d'économie générale de statistique agricole au Collège de France (1848). Il a écrit : *Herbarii Timorensis descriptio* (1835, in-4); — *Sur la famille des Lardizabalées* (1839, in-4); — *Description des plantes recueillies par Em. Botta dans l'Arabie Heureuse en* 1843 (Archives du Muséum d'histoire naturelle); — *Essai sur une classification des algues et des polypiers calcifères*, suivi d'un *Mémoire sur les corallines* (1843, in-8); — *Histoire de la maladie des pommes de terre en* 1845 (1845, in-8); — *Recherches anatomiques et physiologiques sur la garance* (1847); — *Le Jardin fruitier du Muséum ou Iconographie de toutes les espèces et variétés d'arbres fruitiers cultivés dans cet établissement, avec leur description, leur histoire, leur synonymie*, etc. Publié sous les auspices du Ministre de l'agriculture et du commerce (1858-1875, 119 livr. in-4). Il a publié : avec M. Eugène Péligot, *Recherches sur l'analyse et la composition chimique de la betterave à sucre, et sur l'organisation anatomique de cette racine* (1839, in-8). — Avec M. Ch. Naudin, un *Manuel de l'amateur des jardins* (1868-1872, 2 vol. in-8). — Avec M. Emmanuel Le Maout, une *Flore élémentaire des jardins et des champs* (1855, 2 vol. in-12; 2e édit., 1865) et un *Traité général de Botanique descriptive et analytique* (1867, in-4). — Il est aussi l'auteur de la deuxième partie du tome V du *Voyage autour du Monde* du vice-amiral Du Petit-Thouars, partie qui forme un volume et un atlas (1840-1849). Il a également dirigé la publication des recherches botaniques d'une *Mission scientifique au Mexique et dans l'Amérique centrale* (1869-1874). Il a pris une part active à la rédaction de divers recueils, la *Maison rustique*, le *Dictionnaire universel des sciences naturelles*, la *Revue horticole*, et dirigé l'*Annuaire du bon jardinier*, etc.

— Le P. Charles Cahier, connu par ses travaux archéologiques en tête desquels nous placerons la *Monographie de la Cathédrale de Bourges* et *les Caractéristiques des saints*, est mort à Paris le 26 février en pleine connaissance et en baisant le crucifix. Il était né à Paris le 26 février 1807 et était entré dans la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1824. Il a été au collège de Brugelettes et à l'École Sainte-Geneviève de Paris. Il était depuis fort longtemps dans cette résidence lorsque, sans respect pour ses travaux et son âge, les loix existantes le forcèrent à chercher un asile solitaire en dehors de la communauté. Nous empruntons au P. de Backer les éléments principaux de sa bibliographie : *Monographie de la cathédrale de Bourges*. Première partie : *Vitraux du XVIIIe siècle* (avec le P. Arthur Martin) (1841-44, gr. in-fo avec 33 pl.) Cet ouvrage qui est resté incomplet, n'a pas de table. M. Guénebaut dans son *Dictionnaire d'iconographie* (1858, coll. 921-938), en a

fait une sous ce titre : *Sommaire des matières les plus remarquables renfermées dans le texte et les planches de la description des vitraux de la cathédrale de Bourges.* Un fragment de cette *Monographie* a été tiré à très petit nombre avec cet entête : *Sur quelques points de zoologie mystique dans les anciens vitraux peints* (1842, in-4) et un autre sous ce titre : *Vitraux peints de Saint-Etienne de Bourges* (1841-1844, in-f.); — *Mélanges d'archéologie d'histoire et de littérature. Collection de mémoire sur l'orfèvrerie et les émaux des trésors d'Aix-la-Chapelle, de Cologne, etc.; sur les miniatures et les anciens ivoires sculptés de Bamberg, Ratisbonne, Munich, Paris, Londres etc. ; sur des étoffes byzantines, arabes, etc. ; sur des Peintures, Bas-reliefs mystérieux de l'époque carlovingienne, romane,* etc. (avec le P. A. Martin) (1848-1856, 4 vol. in-4°) ; — *Des jésuites par un jésuite* (avec le P. Cahour) : 1re partie, *Examen des textes* ; 2me partie, *Examen des faits historiques* (1843-1844, in-12; 2e édit., 1844). L'appendice qui termine la deuxième partie est du P. Cahier, *Tableau synoptique des connaissances humaines* avec M. l'abbé P. Moigno (1 feuille gr. fol.). — 2228 *proverbes, rassemblés en divers pays,* par un voyageur paræmiophile (1854, in-18). La préface est signée M. G. C. A. C. J. — *Quelques six mille proverbes et aphorismes usuels empruntés à notre âge et aux siècles derniers* (1856, in-12) ; — *le Jour de Noël* (Publié dans l'*Ami de la Religion* 1848) ; — *le Jour des Rois* (*Idem,* 1849). Un extrait a paru en 1856 dans les *Précis historiques* du P. Terwecoren. L'auteur avait le projet de composer l'ancien calendrier populaire. Il a donné une suite à ce travail dans le *Calendriers populaires du temps passé.* Dans la *Revue de l'art chrétien,* (1878, 2e série, t. IX, p. 5-30 et 344-375.) — Tiré à part sous ce titre : *Ébauches d'études à faire sur les calendriers chrétiens du temps passé.* (Imp. Laroche, (1879, Arras, in-8); — *Caractérisques des saints dans l'art populaire énumérées et expliquées* (1867, 2 vol. in-f°) ; — *Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen-âge : Curiosités mystérieuses* (1874); *Ivoires miniatures, émaux* (1875,) ; *Décoration d'Eglise* (1875) ; *Bibliothèque* (1877) , Il a pris une grand part aux *Plombs historiés trouvés dans la Seine* avec M. Arthur Forgeais (1863). Il a traduit de l'italien : *Souvenirs de l'ancienne église d'Afrique* (1862, in-18).

Il a donné un certain nombre d'articles dans les *Anales de Philosophie chrétienne,* entre autres : *S'il est vrai que le christianisme ait nui au développement des connaissances humaines, ou du moins à certaines sciences* (t. 17, 18 et 19 sous le pseudonyme d'Achery) ; — *M. Bonnetty sur l'histoire et les ouvrages de Hugues Metel..,* par M. Fortia d'Urban, et compte rendu de cet ouvrage (*Ann. philos. chr.,* t. 18) ; — *Idée d'une basilique chrétienne des premiers siècles pour servir de supplément à l'article* inséré par M. Guénebault dans les *Annales de Philosophie chrétienne* (1839, in-8) ; — *De la Calligraphie au moyen âge ;* — Dans le *Bulletin des antiquaires de l'Ouest : — Lettre au sujet de divers bas-reliefs de Notre-Dame de Poitiers et de Saint-Nicolas de Civrai* (1857) ; Dans le *Bulletin du Bouquiniste : A propos d'un article du Bulletin du bouquiniste* (1860) ; — *Jehan Quentin. Lettre à M. Aubry, éditeur du Bulletin* (1861). Il a écrit dans les *Etudes historiques : Monuments scandinaves du moyen âge avec les peintures et ornements qui les décorent,* dessinés et publiés par M. Mandelgren, peintre suédois (1862, *Etudes historiques*); — *Le R. P. Hyacinthe Besson, sa vie et ses lettres* ; — *Notices sur les miniatures du livre d'heures* (Au tome II des œuvres de Jean Fouquet, 1866, 2 vol. in-4°) ; — Dans les *Etudes religieuses : Un mot au sujet des nouveaux Mélanges d'Archéologie. Réponse à une Note du cardinal Pitra* (1874) ; — *Le petit office de l'Immaculée Conception* (1880) ; — *Iconographie de la Sainte Vierge* (1880).

—M. Charles Graux, né à Vervins le 23 novembre 1852, est mort à Paris le 13 janvier 1882. Peu d'hommes en France de notre temps, ont su le grec, aussi bien que lui, dit un de ses amis. Il l'avait appris dans sa jeunesse, à la manière des humanistes d'autrefois, avec un vieux curé de campagne aussi modeste qu'érudit. Il vint à Paris, entra à l'école des Carmes et suivit les cours de l'École des hautes études ; après avoir été élève diplômé, y fut répétiteur. Il était sous-bibliothécaire de la Bibliothèque de l'Université, maître de conférence à la Sorbonne depuis 1881, et la même année (11 janvier) il avait conquis le grade de docteur ès lettres. Des missions scientifiques qui lui furent confiées lui permirent de recueillir des documents dont il aurait fait profiter le public si la mort ne l'eût arrêté. Il a dressé le catalogue des manuscrits grecs de Copenhague et étudié les manuscrits grecs des bibliothèques d'Espagne et plus particulièrement de celles de l'Escurial et de Tolède, et également ceux de la bibliothèque vaticane. Il a écrit dans la *Revue de philologie*, dans le *Journal des savants*, collaboré au *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio, dirigé la *Revue critique* et fondé la *Revue des Revues*, supplément à la *Revue de philologie*, donnant une analyse détaillée de tous les périodiques français et étrangers traitant de philologie classique, de la linguistique et de l'archéologie. On a de lui ces deux thèses : *De Plutarchi codice injuria neglecto*. — *Les origines du fond grec de l'Escurial*. Malgré son jeune âge, il avait une place dans le monde savant et ses aptitudes remarquables promettaient un avenir des plus brillants.

—M. Louis Lacroix, né à Paris en 1817, est mort dans cette ville le 13 janvier. Ancien élève de l'École normale, il fut un des membres de l'Académie de Stanislas, membre fondateur de l'École primaire d'Athènes, avec MM. Charles Levêque et Emile Burnouf. Après avoir été longtemps professeur d'histoire à la faculté des lettres de Nancy, il fut appelé à Paris pour être suppléant de M. Wallon à la Sorbonne. Il était membre de l'Académie Stanislas : il est mort en parfait chrétien. On lui doit : *Recherches sur la religion des Romains d'après les Fastes d'Ovide*, thèse pour le doctorat (1846) ; — *Numidie et Mauritanie* (1844) ; *Italie ancienne* (avec MM. Duruy, Filon et Yanoski, (1850-1859) ;— *Iles de la Grèce* (1853), dans *l'Univers pittoresque* ; — *Dix ans d'enseignement historique à la faculté des lettres de Nancy* (1865) ; — *Journal d'un habitant de Nancy pendant l'invasion de* 1870-71 (1874).

—M. Augustin-François de Chanteau, né à Metz le 22 octobre 1848, mort à Cannes le 2 février, ancien élève de l'École des chartes, archiviste paléographe de la promotion du 27 janvier 1873. Il était membre fondateur de la Société de l'histoire de l'art français, membre de la Société d'archéologie lorraine, ancien archiviste des Vosges. Il avait pris pour sujet de thèse à l'École des chartes : *Essai sur l'industrie et le commerce à Metz du quatorzième au seizième siècle*. Il a publié divers plaquettes sur divers points des antiquités des Vosges, et sur dom Colmet : une partie ont paru dans les publications de la Société d'archéologie lorraine.

— M. Louis-Charles, comte de Mellet, né à Paris en août 1804, est mort au château de Chaltrait (Marne) le 1er janvier. Élevé dans sa famille qui habitait le Périgord, il entra à Saint-Cyr et en sortit dans l'état-major en 1824. Il était à la prise d'Alger comme lieutenant aide-major au 34e de ligne. Il donna sa démission en 1830 et deux ans après fit un mariage qui le fixa en Champagne. Après avoir vaillamment porté les armes, il prit un vif plaisir à l'étude. Il s'adonna particulièrement à la botanique, avec son beau-frère, M. le comte Léonce de Lambertye, auquel nous avons consacré ici même une notice nécrologique, à l'archéologie et à la géologie préhisto-

rique. Il entra de tout cœur dans le mouvement dont M. de Caumont fut l'instigateur : il a été un de ses plus dévoués et assidus collaborateurs, un des premiers adhérents de la Société française d'archéologie, et suivit les congrès scientifiques et les congrès archéologiques qui tenaient leurs assises alternativement dans les différentes villes de province. Il fut appelé à présider les deux congrès qui se sont successivement réunis à Châlons-sur-Marne. C'est dans les comptes rendus de ces congrès, et dans les publications de la Société française d'archéologie qu'il faut aller chercher les travaux de M. le comte de Mellet sur les vitraux de quelques-unes des églises de son voisinage, sur les réparations faites aux édifices religieux de sa contrée, etc., etc. Il a publié dans la *Semaine champenoise* (1869, n° du 17 avril) un article sur les devoirs des délégués cantonaux, devoirs qu'il pratiquait si bien tant qu'il fut investi de ces fonctions (1852-1879). Il était membre correspondant des travaux historiques et membre de l'Institut des provinces. Il laisse un herbier considérable en grande partie composé des plantes de la région, qui est allé enrichir les collections du grand séminaire de Châlons. Des chagrins de famille ont attristé ses dernières années : la mort de sa fille unique, puis celle de sa femme qui le précéda dans la tombe de quelques semaines seulement. C'est dans la religion qu'il trouva la force de porter courageusement jusqu'au bout le fardeau des ans.

— M. l'abbé D. Craisson, ancien vicaire général de Valence, est mort au mois de novembre. Il est un des restaurateurs des études canoniques en France ; il a consacré toute sa vie, tout son talent, toute sa science à faire connaître les doctrines, les lois et les institutions de l'Eglise romaine. Il était un des plus assidus et plus distingués collaborateurs de la *Revue des sciences ecclésiastiques*. Il a écrit : *Manuale totius juris canonici* (1863, 4 vol. in-12 ; 3e édit., 1876) ; — *Elementa juris canonici ad usum Galliæ seminariorum* (1866, in-12). Extrait du précédent ouvrage ; — *De la Sépulture ecclésiastique d'après les saints canons et la loi civile en France* (1868, in-8 ; 2e édit. avec 3 appendices : 1° sur les indulgences in articulo mortis ; 2° sur les bénédictions ; 3° sur les préséances (1869) ; — *les Communautés religieuses à vœux simples ; législation canonique et civile* (1869, in-8) ; — *Notions élémentaires sur les fabriques et l'administration temporelle des paroisses* (1870, in-12) ; — *Notiones theologicæ circa sextum Decalogi præceptum et usum matrimonii, artis medicæ recenter inventis adaptatæ, seu de Rebus venereis ad usum confessariorum* (1874, in-12).

— Le R. P. Côme Lartigue, né à Rubempré (Somme) le 13 février 1801, entré dans la Compagnie de Jésus le 12 janvier 1822, est mort à Amiens le 25 février. Il était entré à Saint-Acheul en 1814 ; après y avoir été élève, il resta comme Père. C'est dans cette résidence qu'il a passé la plus grande partie de sa vie, évangélisant la contrée par ses prédications. Il en fut expulsé en vertu des décrets à l'âge de 80 ans. On lui doit : *Discours sur l'Apostolat prononcé à Amiens le 26 septembre 1847, pour la fête de saint Firmin, Patron du Diocèse* (Dans la *Tribune sacrée*. T. II, p. 712-723) ; — *Sermon sur la Foi, d'après le P. Lartigue*, dans la *Tribune sacrée*, 1858).

— M. Félix Billet, né à Fismes (Marne) le 15 septembre 1808, est mort à Dijon le 28 janvier. Il était entré à l'école normale en 1830 et après en être sorti en 1833 agrégé et docteur ès sciences, il professa dans les lycées de Nancy, de Marseille et de Rouen. Il fut nommé en 1843 professeur de physique à la Faculté des sciences de Dijon et devint doyen de cette faculté en 1873. Il avait été élu cette même année correspondant de l'Académie des sciences. On lui doit : *Sur les changements de volumes des corps par le passage*

de l'état solide à l'état liquide (1845) ; — *Condensations électriques de deuxième et troisième espèce* (1851) ; — *Sur les moyens d'observer la constitution des veines liquides* (1851) ; — *Sur la constitution de la lumière polarisée* (1852) ; — *Description de quelques appareils qui facilitent les expériences de l'électricité dynamique* (1854). La plupart de ses travaux ont paru dans les *Mémoires* de l'Académie de Dijon dont il faisait partie dans les *Annales de physique et de chimie* et dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences.

— M. Moréno-Henriquès, président de la Société d'Economie sociale, est mort à Paris, le 3 janvier, à l'âge de 80 ans. Actif et infatigable pour le bien malgré son grand âge, homme d'étude et d'action aussi consciencieux que modeste, il fut un des fondateurs de la Société d'Economie sociale dont les membres l'avaient appelé unanimement à leur tête cette année et l'un des collaborateurs les plus distingués de M. Le Play. En 1851, la Chambre de commerce de Paris, présidée par M. Legendre, avait délégué MM. Nathalis Rondeau et Léon Say pour procéder à l'enquête sur la statistique de l'industrie parisienne, dont les résultats ont été consignés en un gros volume in-4° ; mais il a été officiellement reconnu que le véritable auteur était M. Moréno-Henriquès. — Délégué, en 1860, avec M. Castenet, pour procéder à une nouvelle enquête sur l'industrie à Paris, il en publiait le résultat. C'est encore lui qui publia les deux grandes enquêtes de 1866 et de 1872 sur la situation de l'industrie dans le département de la Seine. M. Moréno-Henriquès avait été directeur général des douanes. Il était encore en fonctions à l'époque de la Commune. Il apprit que les entrepôts de son administration étaient menacés par les bandes de la Commune ; sans balancer il endosse et fait endosser à son personnel l'uniforme des fédérés ; le stratagème réussit ; sa présence d'esprit et son sang-froid sauvèrent d'immenses richesses.

— M. Louis-Ignace Moreau est mort, le 27 août 1881, à Paris où il était né le 11 août 1807. Après avoir fait ses études au collège Bourbon, il obtint le diplôme de bachelier ès lettres en 1826 et entra vers 1832 à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, en qualité de bibliothécaire ; il passa de là à la Bibliothèque Mazarine, en 1845, dont il devint conservateur en 1850, poste qu'il occupa jusqu'à sa mise à la retraite en 1879. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1847. Il était membre du conseil de la Société Saint-François de Sales. M. de Falloux a publié quelques-unes des lettres que lui avait adressées Mme Swetchine. M. Moreau a écrit un certain nombre d'ouvrages philosophiques, qui sont tous empreints des sentiments religieux auxquels il a été fidèle toute sa vie et qui ont été sa force et sa consolation dans ses derniers jours. Voici les titres de ses ouvrages : *Les Confessions* de saint Augustin. Traduction (1829); — *La Cité de Dieu*, de saint Augustin. Traduction (1832) : Ces deux ouvrages ont été couronnés par l'Académie française en 1840 et en 1843 ; — *Du matérialisme phrénologique* (1843); — *De la vraie doctrine* (1844) : ces deux ouvrages ont été réunis dans une nouvelle édition en 1860 ; — *Le Philosophe inconnu*, étude sur le Théosophe saint Martin (1850) ; — *L'Imitation de Jésus-Christ*, accompagnée de réflexions et de prières empruntées pour la plupart aux Pères de l'Eglise, aux docteurs et aux saints (1851) ; — *Les Destinées de l'homme ou du mal, de l'épreuve et de la stabilité future* (1857) ; — *Jean-Jacques Rousseau et le siècle philosophe* (1870) ; *Joseph de Maistre*, édition complétée (1879). — Il laisse plusieurs ouvrages inédits, entre autres, *Derniers regards sur la vie*, qui date de 1880 et dont M. le comte F. de Champagny a publié des fragments dans le *Correspondant* (10 octobre 1881), en attendant sa publication intégrale. M. Moreau a en outre écrit dans le premier *Correspondant* (hebdomadaire)

en 1829 un article sur Voltaire, puis dans le nouveau *Correspondant : La Rédemption*, dialogue (25 avril 1856).

— M. Léon-Auguste BERTHAUT, né à Genlis (Côte-d'Or), le 27 mars 1837, est mort à Paris, le 24 décembre 1881. Il était entré à Saint-Cyr le 24 novembre 1837, puis à l'école d'état-major. Il a fait les campagnes d'Afrique et de France ; il fut promu au grade de général en 1870, fut nommé ministre de la guerre le 15 août 1876, et commandant du 18e corps d'armée en 1878. On lui attribue un *Traité élémentaire de topographie ;* — une *Étude sur les marches et les combats ;* puis des *Principes de stratégie* où se font jour des convictions profondément chrétiennes.

— M. Jérôme-Frédéric-Paul, baron DAVID, ancien député, est mort à Langon (Gironde), le 27 janvier. Il était né à Rome le 30 juin 1823. Tout jeune, il avait essayé de la marine pendant deux ans de navigation, puis était entré à Saint-Cyr en 1842 et fait les campagnes d'Afrique et de Crimée. Capitaine en 1857, il donna sa démission et fut élu député de la Gironde en 1859. Il le fut de nouveau en 1876. Il avait été, sous l'Empire, vice-président de la Chambre, et ministre des travaux publics dans le cabinet du 10 août 1870. Il a prononcé plusieurs discours importants. On lui doit : *Actualités et Souvenirs politiques* (1874); — *Lettre à mes électeurs* (1875).

— M. François-Marie-Jacques MONTJARET DE KERJÉGU, né à Moncontour le 1er mars 1809, est mort à Paris le 14 février. Fils d'un député sous la Restauration, il a lui-même représenté le département du Finistère sous l'Empire et après la guerre. Il était en dernier lieu sénateur du département du Finistère et siégeait à droite. On lui doit une brochure sur les lignes transatlantiques aboutissant à Brest et une brochure sur les chemins de fer de Bretagne.

— M. Gustave-Adolphe GUILMOTO, né à Paris le 3 novembre 1846, est mort à Clermont-Ferrand le 18 février. Il était ancien élève de l'École des chartes, archiviste paléographe de la promotion du 19 janvier 1874, docteur en droit, ancien archiviste des Vosges, de l'Aisne et du Puy-de-Dôme. Il avait pris pour sujet de thèse : Droits de navigation sur la Seine, du onzième au seizième siècle, depuis la Roche-Guyon jusqu'à Paris.

— M. Ernest LAFOND, né à Paris en 1807 est mort dans le courant de janvier. On lui doit : *Dante, Pétrarque, Michel-Ange, Tasse, Sonnets choisis mis en vers et précédés d'une étude sur chaque poète* (1848) ; — *Etudes sur la vie et les œuvres de Lope de Véga* (1857 ; — Il a traduit *Poémes et sonnets de Shakespeare*, et *les Contemporains de Shakespeare : Massinger* (1864) ; — *J. Webster et J. Ford* (1865); — *Beaumont et John Fletcher* (1865) ; — on lui doit aussi : *Sonnets aux étoiles* et *les Dernières pages*.

— M. Edmond-Jean-Joseph-Jules-Henri NOGENT-SAINT-LAURENT, né à Orange le 27 décembre 1814, est mort à Paris le 30 janvier. Il avait fait ses études de droit à Aix et à Grenoble et se fit inscrire en 1838 au barreau de la Cour de Paris où il occupa bien vite une brillante position par le talent avec lequel il plaida certaines affaires retentissantes devant la Cour d'assises. Il représenta le département du Loiret au Corps législatif à partir de 1853 et disparut de la scène politique en 1870. Il a collaboré à plusieurs journaux et a publié : *Traité de la législation et de la jurisprudence des chemins de fer* (1844) ; — *De la législation des théâtres* (1842) ; — *Éloge d'Hennequin*.

— M. Paul MERRUAU, est mort à Paris au mois de février. Il a été rédacteur du *Constitutionnel*, et secrétaire-général de l'administration du conseil de Suez. Il a écrit : *Les Convicts en Australie*, 1851-1852 (1853) ; — *L'Egypte*

contemporaine (1840-1857); *De Mehemet-Ali à Saïd-Pacha*; précédée d'une lettre de M. Ferd. de Lesseps (1858, in-8). — Il a traduit de l'anglais : *Voyages et aventures de Christophe Colomb*, du littérateur américain Washington Irving (1836 et 1861).

— Le 13 octobre est mort à Madrid Don Manuel DE LA REVILLA qui s'est fait une réputation comme critique. Il n'avait que 36 ans et depuis un an était attaqué d'une maladie mentale. Revilla appartenait au parti libéral et était libre-penseur. Il a laissé des poésies et s'était montré orateur.

— Un peu avant Revilla, mourait également à Madrid Don VENTURE RUIZ AQUILERA, auteur de poésies de genres divers parmi lesquelles on cite des ballades et des élégies.

— On annonce encore la mort : de M. Armand BIECHY, agrégé de philosophie, docteur ès lettres, professeur de philosophie à l'Institut catholique de Lyon, mort le 25 janvier ; — de M. Alfred DELFIS, professeur à l'Institut catholique de Paris, mort le 27 avril ; — de M. Thomas Cliffe LESTIE, professeur de jurisprudence et d'économie politique au collège de la Reine à Belfort, auteur d'un ouvrage sur le régime agraire et industriel en Angleterre et sur le continent, et de nombreux articles sur les questions de droit et de politique ; — de M. l'abbé RICHARD, le célèbre hydrogéologue, chanoine honoraire de la Rochelle et d'Alger, qui a rendu tant de services par ses découvertes de sources et qui a confié son secret à l'Académie des sciences dans un pli cacheté qui doit être ouvert après son décès, mort à Monza, près de Milan, à l'âge de 57 ans, — de M. Auguste-Caroline-Jean FONTAINE, libraire, né à Montsurvent (Manche) en 1813, mort le 20 février à Paris, où il était connu de tous les amateurs de beaux livres.

INSTITUT. — *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — Dans la séance du 17, l'Académie a élu membre, en remplacement de M. Dulaurier, M. H. Weil. Il y a eu trois tours de scrutin ; 1er tour : M. Weil, 18 voix ; M. Siméon Luce, 11 ; M. Alb. Dumont, 10. — 2e tour : M. Weil, 16 ; M. Luce, 14 ; M. Dumont, 5. — 3e tour : M. Weil, 18 ; M. Luce, 17.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4 février, l'Académie a procédé à l'élection de deux membres de sa section de législation, droit public et jurisprudence, en remplacement de MM. Giraud et Massé, décédés. M. Ernest Glasson a été nommé en remplacement de M. Giraud, par 21 voix, contre 3 à M. Accarias, 3 à M. Desmazes et 1 à M. Nadault de Buffon. M. Arthur Desjardins a été nommé en remplacement de M. Massé, par 24 voix, contre 7 à M. Colmet de Santerre et 3 à M. Pradier-Fodéré.

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance du 11 février, a rendu son jugement dans le concours du prix Rossi, ayant pour sujet : Le rôle de l'État dans l'ordre économique. Le prix de 5,000 fr. a été partagé entre M. Alfred Jourdan, doyen de la Faculté de droit d'Aix et professeur d'économie politique à la Faculté des sciences de Marseille et M. Edmond Villey, professeur d'économie politique à la Faculté de Caen.

ACADÉMIE DES SCIENCES. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le 6 février sous la présidence de M. Wurtz, président. La séance a été occupée par le discours du président, la proclamation des prix et la lecture de *l'Éloge historique* de M. Jean-Bernard-Léon Foucault par M. J. Bertrand, secrétaire perpétuel. Voici la liste des prix :

PRIX DÉCERNÉS. — *Mécanique.* — *Prix extraordinaire de six mille francs.* — Progrès de nature à accroître l'efficacité de nos forces navales. Le prix est

partagé entre M. Sebert, lieutenant-colonel d'artillerie de la marine, pour ses appareils et ses travaux relatifs à l'artillerie et M. Brault, lieutenant de vaisseau, pour son album de 16 cartes embrassant les trois Océans et donnant la direction et la force des vents et ses *Etudes sur la météorologie des vents dans l'Atlantique*. — *Prix Poncelet :* M. Briot, pour l'ensemble de ses travaux mathématiques et spécialement pour son ouvrage sur la *Théorie des fonctions abéliennes*. — *Prix Montyon* : Partagé à titre d'encouragement, entre M. Armengaud père, pour sa *Publication industrielle des machines* (1848 et s., 27 vol.), et M. G. Sire, docteur ès sciences, ancien directeur de l'école d'horlogerie de Besançon, pour ses travaux et ses inventions concernant la mécanique théorique et expérimentale. — *Prix Plumey* M. G. Fleuriais, pour ses perfectionnements aux instruments de navigation. — *Prix Fourneyron :* Construction d'une machine motrice propre au service de la traction sur les tramways. Un encouragement de mille francs est accordée à M. Mékarski. — La question est retirée du Concours.

Astronomie. — *Prix Lalande :* M. Swift de Rochester (Etats-Unis), pour ses découvertes de comètes. — *Prix Valz :* M. D. Gill, directeur de l'Observatoire du cap de Bonne-Espérance, pour ses travaux sur la détermination de la parallaxe du soleil.

Physique. — *Prix Lacaze :* M. Gaston Planté, pour ses travaux relatifs à l'électricité.

Statistique. — *Prix Montyon :* M. Antony Roulliet, pour son *Histoire des institutions de prévoyance*, manuscrite. M. Bezançon, pour son rapport sur les travaux du conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine de 1872 à 1877; — une récompense de quatre cents francs à M. Clément, chef de bureau de l'état civil de la mairie de Valenciennes, pour ses tables de naissances, mariages et décès de 1567 à 1862; — deux mentions honorables : à M. Louis Amat, docteur en médecine, pour son Mémoire : *Recherches statistiques et médicales sur la ville de Cette*, et à M. Arthur Chervin, pour son *Essai de Géographie médicale de la France*, d'après les infirmités constatées par les conseils de révision de 1850 à 1869.

Chimie. — *Prix Jecker* : M. A. Le Bel, pour ses études sur les corps possédant le mouvement rotatoire moléculaire. — *Prix Lacaze :* M. P. Hautefeuille, maître de conférences à l'École normale pour ses travaux sur l'ozone.

Géologie. — *Grand prix des sciences physiques*. — Description géologique approfondie d'une région de la France. Pas décerné; prorogé à l'année 1883. Une mention très honorable et un encouragement de quinze cents francs sont accordés à M. F. Fontannes pour son Mémoire : *Les terrains tertiaires de la région delphino-provençale du bassin du Rhône*, et à M. G. Vasseur, pour ses *Recherches géologiques sur les terrains tertiaires de la Bretagne* (in-8).

Botanique. — *Prix Barbier*. — Encouragement de mille francs à M. Bourgoin, pour son *Traité de pharmacie galénique;* — Encouragement de cinq cents francs chacuns à M. Lotar, professeur à la Faculté mixte de Lille, pour son *Essai sur l'anatomie comparée des organes végétatifs et des téguments séminaux des cucurbitacées*, et à M. Émile Doassans, pour son *Étude botanique, chimique et physiologique sur le Thalictrum macrocarpum des Pyrénées ;* — Mention honorable à M. Etienne Gilbert, pour ses *Philtres, charmes, poisons* : Antiquité, moyen âge, renaissance, temps modernes. — *Prix Alhumbert :* Physiologie des champignons. M. Gayon, professeur à la Faculté des sciences à Bordeaux pour l'ensemble de ses recherches physiologiques sur les champignons inférieurs. — *Prix Desmazières :* M. Paul Petit, pour ses travaux sur

les algues inférieures. — *Prix Thore :* M. Em. Bescherelle, pour ses *Mémoires sur les mousses.* — *Prix Bordin :* Faire connaître, par des observations directes et des expériences, l'influence qu'exerce le milieu sur la structure des organes végétatifs : racines, tiges, feuilles, etc.; pas décerné, remis au concours pour 1883; encouragement de quinze cents francs à M. E. Mer, pour son Mémoire sur l'influence qu'exerce le milieu sur la végétation, la forme et la structure des plantes. — *Prix Bordin* : Etude comparative de la structure et du développement du liège, et, en général du système tégumentaire dans la racine. M. L. Olivier, pour ses *Recherches sur l'appareil tégumentaire des racines.*

Anatomie et zoologie. — *Grand prix des sciences physiques :* Étude comparative de l'organisation intérieure des divers Crustacés édriophthalmes qui habitent les mers d'Europe. M. Yves Delage, pour son mémoire : *Contributions à l'étude de l'appareil circulatoire des crustacés édriophthalmes marins*; — *Prix Savigny :* Pas décerné.

Médecine et chirurgie. — *Prix Montyon* : Trois prix : à M. Bérenger-Féraud, médecin en chef de la marine, pour ses deux ouvrages : *La fièvre jaune à la Martinique, les Maladies des Européens aux Antilles*; à M. Favre, de Lyon, pour ses recherches sur le daltonisme; à M. Paul Richer, pour ses études cliniques sur l'hystéro-épilepsie ; mentions honorables : à M. Dastre, professeur suppléant de physiologie à la Faculté des sciences de Paris, pour son *Étude critique des travaux récents sur les anesthésiques* ; à M. Dejerine, pour ses travaux sur l'anatomie et la physiologie pathologiques ; à M. Thoussaint, pour son mémoire sur l'Immunité pour le charbon acquise à la suite d'inoculations préventives, — *Prix Bréant :* M. Léon Colin, professeur au Val-de-Grâce pour son *Traité des maladies épidémiques.* — *Prix Godard* : M. Dubar, pour son mémoire sur l'affection tuberculeuse de la mamelle. — — *Prix Serres :* M. Edouard van Beneden, professeur de physiologie à l'Université de Liège pour ses travaux d'embryogénie. — *Prix Lallemand :* M. le Dr Luys, pour son *Traité des maladies mentales.*

Physiologie. — *Prix Montyon, Physiologie expérimentale :* M. d'Arsonval, pour ses travaux sur la chaleur animale. — *Prix Lacaze* : M. E. Brown-Séquard, professeur au collège de France, pour ses travaux de physiologie.

Prix généraux : Prix Montyon, Arts insalubres : MM. Camille Vincent et Tilloy-Delaune, pour leurs travaux sur la distillation des vinasses de betteraves. — Une indemnité de cinq cents francs est accordée à Mlle de Rostaing, à l'occasion des travaux qu'elle a exécutés avec son frère, décédé, sur la conservation des viandes. — *Prix Trémont* : M. Golaz. — *Prix Gegner* : le prix est décerné à M. Lemonnier. — *Prix J. Reynaud* : A feu M. Henri Sainte-Claire Deville, pour la découverte du principe de la dissociation. — *Prix Laplace* : M. Janet (Léon-Augustin), sorti le premier, en 1881, de l'Ecole Polytechnique et entré à l'École des Mines.

Prix proposés. — Pour 1882 : *Grand prix des Sciences mathématiques* (3,000 fr.) : Théorie de la décomposition des nombres entiers en une somme de cinq carrés. — *Prix extraordinaire de six mille francs.* — Progrès de nature à accroître l'efficacité de nos forces navales. — *Prix Poncelet* (2,000 fr.) : A l'auteur de l'ouvrage le plus utile aux progrès des sciences mathématiques pures ou appliquées. — *Prix Montyon* (700 fr.) : Mécanique. — *Prix Plumey* (2,500 fr.) : A l'auteur du perfectionnement des machines à vapeur ou de toute autre invention qui aura le plus contribué au progrès de la navigation à vapeur. — *Prix Dalmont* (3,000 fr.) : Décerné aux ingénieurs des ponts et chaussées qui auront présenté à l'Académie le meilleur

travail ressortissant à l'une de ses sections. — *Prix Lalande* (540 fr.) : Astronomie. — *Prix Damoiseau* (10,000 fr.) : Revoir la théorie des satellites de Jupiter. — *Prix Valz* (460 fr.) : Astronomie. — *Grand prix des Sciences mathématiques* (3,000 fr.) : Étude de l'élasticité d'un ou de plusieurs corps cristallisés, au double point de vue expérimental et théorique. — *Prix Bordin* (3,000 fr.) : Rechercher l'origine de l'électricité de l'atmosphère et les causes du grand développement des phénomènes électriques dans les nuages orageux. — *Prix Montyon* (500 fr.) : Statistique. — *Prix Jecker* (10,000 fr.) : Chimie organique. — *Prix Barbier* (2,000 fr.) : A celui qui fera une découverte précieuse dans les sciences chirurgicale, médicale, pharmaceutique, et dans la botanique ayant rapport à l'art de guérir. — *Prix Desmazières* (1,600 fr.) : Décerné à l'auteur de l'ouvrage le plus utile sur tout ou partie de la cryptogamie. — *Prix Vaillant* (4,000 fr.) : De l'inoculation comme moyen prophylactique des maladies contagieuses des animaux domestiques. — *Grand prix des Sciences physiques* (3,000 fr.) : Étude du mode de distribution des animaux marins du littoral de la France. — *Prix Savigny* (975 fr.) : Décerné à de jeunes zoologistes voyageurs. — *Prix Thore* (200 fr.) : Décerné alternativement aux travaux sur les cryptogames cellulaires d'Europe, et aux recherches sur les mœurs ou l'anatomie d'une espèce d'insectes d'Europe. — *Prix da Gama Machado* (1,200 fr.) : Sur les parties colorées du système tégumentaire des animaux ou sur la matière fécondante des êtres animés. — *Prix Montyon* : Médecine et Chirurgie. — *Prix Bréant* : A celui qui aura trouvé le moyen de guérir le choléra asiatique. — *Prix Godard* (1,000 fr.) : Sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie des organes génito-urinaires. — *Prix Lallemand* (1,800 fr.) : Destiné à recompenser ou encourager les travaux relatifs au système nerveux, dans la plus large acception des mots. — *Prix Montyon* (750 fr.) : Physiologie expérimentale. — *Prix Gay* (2,500 fr.) : Faire connaître, pour les côtes de France baignées par l'Océan et par la Méditerranée, les dépôts marins, ainsi que les dépôts lacustres et terrestres qui se sont formés sur notre littoral depuis la période actuelle et plus particulièrement depuis l'époque romaine. — *Prix Montyon* : Arts insalubres. — *Prix Cuvier* (1,500 fr.) : Destiné à l'ouvrage le plus remarquable soit sur le règne animal, soit sur la géologie. — *Prix Trémont* (1,100 fr.) : Destiné à tout savant, artiste ou mécanicien auquel une assistance sera nécessaire pour atteindre un but utile et glorieux pour la France. *Prix Gegner* (4,000 fr.) : Destiné à soutenir un savant qui se sera distingué par des travaux sérieux poursuivis en faveur du progrès des sciences positives. — *Prix Delalande-Guérineau* : Destiné au voyageur français ou au savant qui, l'un ou l'autre, aura rendu le plus de services à la France ou à la science. — *Prix Jérôme Ponti* (3,500 fr.) : Décerné à l'auteur d'un travail scientifique dont la continuation ou le développement seront jugés importants pour la science. — *Prix Laplace* : Décerné au premier élève sortant de l'École polytechnique.

Pour 1883 : *Prix Fourneyron* (1,000 fr.) : Étude théorique et expérimentale sur les différents modes de transmission du travail à distance. — *Prix L. Lacaze* (3 prix de 10,000 fr.) : Décerné à l'auteur du meilleur travail sur la physique, sur la chimie et sur la physiologie. — *Grand prix des Sciences physiques* (3,000 fr.) : Description géologique d'une région de la France ou de l'Algérie. — *Prix de la Fons Mélicocq* (900 fr.) : Décerné au meilleur ouvrage de botanique sur le nord de la France. — *Prix Bordin* (3,000 fr.) : Faire connaître, par des observations directes et des expériences, l'influence qu'exerce le milieu sur la structure des organes végétatifs (ra-

cines, tiges, feuilles), étudier les variations que subissent les plantes terrestres élevées dans l'eau, et celles qu'éprouvent les plantes aquatiques forcées de vivre dans l'air. Expliquer par des expériences directes les formes spéciales de quelques espèces de la flore maritime. — *Prix Bordin* (3,000 fr.) : Recherches relatives à la paléontologie botanique ou zoologique de France ou de l'Algérie. — *Prix Morogues* : Décerné à l'ouvrage qui aura fait faire le plus grand progrès à l'agriculture en France. — *Grand prix des Sciences physiques* (3,000 fr.) : Développement histologique des insectes pendant leurs métamorphoses. — *Prix Chaussier* (10,000 fr.) : Décerné à des travaux importants de médecine légale ou de médecine pratique. — *Prix Alphonse Pénaud* (3,000 fr.) : Destiné à celui qui aura le plus fait progresser la question de la locomotion aérienne, soit par les ballons, soit par l'aviation.

Pour 1884 : *Prix Serres* (7,000 fr.) : Sur l'embryologie générale appliquée autant que possible à la physiologie et à la médecine.

Pour 1885 : *Prix Dusgate* (2,500 fr.) : Décerné à l'auteur du meilleur ouvrage sur les signes diagnostiques de la mort, et sur les moyens de prévenir les inhumations précipitées.

Pour 1886 : *Prix Jean Reynaud* (10,000 fr.) : Décerné au travail le plus méritant qui se sera produit pendant une période de cinq ans.

Collège de France. — Le mardi 14 février, à 11 h. 1/4, a eu lieu l'ouverture du Cours de celtique professé au Collège de France par M. d'Arbois de Jubainville. La leçon a eu pour sujet premièrement l'étude des noms divers par lesquels on a dans l'antiquité désigné la race celtique : Celte, *Volca*, Galate, *Gallus*. Le professeur a ensuite parlé du grand empire celtique de la fin du quatrième siècle et du commencement du troisième siècle avant notre ère. Il a raconté en quelques mots comment ce vaste empire qui occupait l'ouest et le centre de l'Europe fut conquis par les Romains et les Germains dans l'époque comprise entre le troisième siècle avant notre ère et le premier siècle de notre ère. Les Irlandais sont aujourd'hui les seuls Celtes qui aient échappé à cette conquête. Ils ont conservé des monuments littéraires nombreux qui remontent plus haut que la domination anglo-normande. C'est donc chez eux que nous devons chercher la lumière qui nous a manqué jusqu'ici quand nous avons voulu expliquer les renseignements fragmentaires conservés par les auteurs grecs et romains sur la langue, les institutions, la croyance des Gaulois. Le cours de M. d'Arbois continuera le mardi et vendredi de chaque semaine à dix heures et quart.

Faculté des lettres. — M. Jules Martha, ancien membre de l'École française de Rome et de l'École française d'Athènes, a soutenu à Paris sa thèse pour le doctorat, le 13 février. Les sujets étaient : *Quid significaverint sepulcrales Nereidum figuræ*. — *Les Sacerdoces athéniens*.

École des Chartes. — La séance de soutenance des thèses a eu lieu à l'École des Chartes, le lundi 16 janvier 1882. Les sujets étaient : 1° La vie intérieure d'un hospice du quatorzième au seizième siècle. — Étude sur l'organisation de la maison du Saint-Esprit en Grève à Paris, par Joseph Berthelé, archiviste des Deux-Sèvres. — 2° L'Université de Caen, de 1432 à 1521, depuis sa fondation par Henri VI, roi d'Angleterre, jusqu'à la réforme par François Ier, par Amédée de Bourmont. — 3° Étude sur les actes de notaire à Marseille à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième (1378-1407), par Paul Guilhiermoz, licencié en droit, surnuméraire à la Bibliothèque nationale. — 4° Essai biographique sur Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois (1400-1468), par Léon Lecestre. — 5° Essai sur la politique

de Grégoire le-Grand, en Gaule, d'après ses lettres, par Henri Moris. — 6e Étude sur le *Livre des Constitucions demenées el Chastelet de Paris*, et nouvelle édition de ce texte, avec notes, par Charles Mortet, licencié ès lettres, docteur en droit, bibliothécaire de l'Université. — A la suite de ces épreuves, les candidats ont été admis dans l'ordre suivant : MM. de Bourmont, Lecestre, Moris, Berthelé. — Hors concours : MM. Guilhiermoz et Mortet.

Sociétés savantes. — La réunion des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne les 11, 12 et 13 avril ; la séance de distribution des récompenses aura lieu le 15 avril sous la présidence du Ministre de l'instruction publique. Nous avons donné le programme de cette réunion dans notre livraison de novembre (p. 447).

Concours. — La classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, dans sa séance du 4 février, a arrêté de la façon suivante son programme pour 1883 : *Sciences mathématiques et physiques*. — Première question : Établir, par des expériences nouvelles, la théorie des réactions que les corps présentent à l'état dit naissant. — Deuxième question : Prouver l'exactitude ou la fausseté de la proposition suivante, avancée par Fermat : Décomposer un cube en deux autres cubes, une quatrième puissance et généralement une puissance quelconque en deux puissances du même nom, au-dessus de la seconde puissance est une chose impossible. — Troisième question : On demande de nouvelles recherches spectroscopiques, dans le but de reconnaître, surtout, si le soleil contient ou non les principes constitutifs essentiels des composés organiques. — Quatrième question : Étendre, autant que possible, les théories des points et des droites de Steiner, Kirkman, Cayley, Salmon, Hesse, Bauer, aux propriétés qui sont, pour les courbes planes supérieures, pour les surfaces, et pour les courbes gauches, les analogues des théorèmes de Pascal et de Brianchon (Voir, pour ces derniers les travaux de MM. Cremona, P. Serret et Folie). — *Sciences naturelles*. — Première question : On demande de nouvelles recherches sur la germination des graines, spécialement sur l'assimilation des dépôts nutritifs par l'embryon. — Deuxième question : On demande de nouvelles recherches sur le développement des Trématodes, au point de vue histogénique et organique. — Troisième question : On demande de nouvelles recherches stratigraphiques, lithologiques et paléontologiques propres à fixer la disposition ou l'ordre de succession des couches du terrain nommé ardennais, par Dumont, et considéré actuellement comme cambrien.

La valeur des médailles décernées comme prix sera de 800 fr. pour chacune des quatre premières questions, et de 600 fr. pour chacune des trois dernières. Les mémoires pourront être rédigés en français, en flamand ou en latin. Ils devront être adressés, à M. Liagre, secrétaire perpétuel, au palais des Académies, avant le 1er août 1883.

— La classe adopte, dès à présent, la question suivante, avec un prix de 600 fr. pour le concours de 1884 : « Déterminer géométriquement ou analytiquement, les lignes de courbure de la surface des ondes. » Les concurrents pourront consulter les travaux entrepris, sur cette question, par MM. Lamé, Catalan, Mannheim et Darboux.

— La Société des Félibres de Paris, autorisée par le Préfet de la Seine, a institué des jeux floraux annuels où l'on distribuera cette année, vers la fin mai prochain, à l'occasion de la fête félibresque qui sera célébrée à Sceaux, les prix d'un Concours littéraire et d'un Concours artistique. Voici le programme du Concours littéraire : Prix du Ministère de l'Instruction publique, à la meilleure étude en prose française ou en

langue d'oc sur l'un des deux sujets suivants : 1° De l'utilisation des dialectes provinciaux pour l'enseignement de la langue française ; 2° De l'influence sarrasine sur les mœurs, les arts et les dialectes du midi de la France. — Une médaille d'argent, à la meilleure poésie en langue d'oc sur ce sujet : Les Cours d'Amour. — Un objet d'art, à la meilleure poésie en langue d'oc sur ce sujet : Ode à Pierre Puget. — Une médaille d'argent, au meilleur sonnet en langue d'oc sur ce sujet : Éloge d'un mets ou produit du midi de la France (brandade, bouillabaisse, aïoli, mérinjano, etc., etc.). — Une médaille d'argent, à la meilleure pièce en langue d'oc (prose ou vers) sur ce sujet : Galejado (conte plaisant, scène de mœurs, etc.). — Des médailles d'argent, de bronze et des mentions pourront être accordées en dehors des divers prix ci-dessus indiqués. — Les envois devront être adressés avant le 1er mai, à M. Jasmin fils, président de la Société des Félibres de Paris, 20, Passage Tivoli.

Prix. — La Société protectrice de l'enfance, de Paris, a décerné le prix annuel de 500 francs, à M. le docteur Legendre, de Saint-Léger-sur-Beuvray (Saône-et-Loire), pour son travail sur la question suivante : De l'industrie nourricière. De son influence sur les nourrissons et sur les populations qui se livrent à cette industrie.

Lectures faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans les séances des 3 et 10 février, M. Lenormant a communiqué la seconde partie de son excursion archéologique dans la terre d'Otrante. — M. Oppert a donné la lecture d'un mémoire sur l'inscription chaldéenne de Goudéah. — Dans la séance du 10, M. Ernest Desjardins a fait une communication sur une tombe romaine qui vient d'être découverte dans l'ancien cimetière Saint-Marcel, à Paris. — Dans la séance du 17, M. Ernest Desjardins a communiqué une lettre de M. Cagnot sur sa mission scientifique en Tunisie où il a relevé un certain nombre d'inscriptions inédites. Il a également communiqué des renseignements de notre collaborateur M. Desbassyns de Richemont sur une inscription récemment découverte à Rome. Le R. P. de La Croix, de la Compagnie de Jésus, a fait une communication sur l'importante découverte qu'il a faite à Sanxay (Vienne) sur les bords de la Vone, de substructions considérables d'un grand temple antique avec préau, hôtelleries, balnéaire et théâtre. — Dans les séances des 17 et 24, M. Clermont-Ganneau a exposé les résultats de sa mission en Palestine.

Lectures faites a l'Académie des Sciences Morales et Politiques. — Dans la séance du 4 février, M. Émile Laurent, correspondant, a lu un mémoire sur les logements insalubres et la loi de 1830. — M. le vicomte d'Avenel a lu un mémoire sur la valeur monétaire et le pouvoir de l'argent sous Louis XIII. — Dans les séances des 11 et 18, M. Carnot a achevé la lecture de son travail sur l'abbé Grégoire. — M. de Parieu a présenté quelques observations à ce sujet. — Dans les séances des 18 et 24, M. Charles Lévêque a lu une étude psychologique sur le pouvoir expressif des instruments de musique.

Les publications de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — M. H. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie, a donné lecture le 3 février de son rapport sur les travaux des commissions de publications pendant le deuxième semestre de 1881. Nous y trouvons les renseignements suivants :

Le premier fascicule du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* a paru ; les autres suivent régulièrement. Le second renfermant les inscriptions phéniciennes d'Egypte, de Grèce, de Sicile, de Malte, de Sardaigne, va être livré à l'impression. — Malgré les coups repétés qui ont frappé l'Académie

dans les personnes de plusieurs de ses membres, MM. Dulaurier, de Longpérier et Thurot, la publication des grands recueils, tels que celui des *Historiens des Croisades*, n'a pas été suspendue. En ce moment vingt-six placards du tome V des *Historiens occidentaux* sont composés, et l'imprimerie a en manuscrit la fin du poème de Gilon. La série des *Historiens grecs* est achevée ; celle des *Historiens arabes* n'a pas fait de progrès sensibles dans ce dernier semestre. — Le tome XXIV des *Historiens de France* n'a pas non plus beaucoup avancé. Les premiers cahiers vont cependant en être tirés et la copie est préparée pour le volume entier. On s'occupe même déjà de copier les morceaux qui pourront entrer dans le tome XXV. Pour le *Recueil des Chartes et diplômes antérieurs au règne de Philippe-Auguste*, les recherches et la transcription des actes de cette période ont été poussées jusqu'au registre 259 *ter* du *Trésor des Chartes*. Le tome XXXII, 2e partie, des *Mémoires* de l'Académie, qui a déjà en bonnes feuilles des mémoires de MM. T. A. Martin sur *les Hypothèses astronomiques des anciens* et Edm. Le Blant, *sur quelques actes des martyrs non compris dans le recueil de dom Ruinart*, se poursuit avec un mémoire de M. Hauréau *sur un commentaire des métamorphoses d'Ovide*. De même, dans la collection ouverte aux *savants étrangers à l'Académie*, le tome IX, deuxième partie de la première série, compte trois mémoires imprimés, et la deuxième série consacrée aux antiquités nationales, recommence un nouveau volume (tome VI, première partie) avec un mémoire de M. Molinier. — Pour les *Notices et extraits des manuscrits*, trois volumes sont en cours de publication. Le tome XXIV qui va se compléter par une notice de M. Zotemberg, *Sur la chronique de Jean, évêque de Nithon* ; le tome XXVI qui fera le troisième et dernier volume du *Dictionnaire des Simples* d'Ibn Beïthâr, a huit feuilles tirées, huit bonnes à tirer et de nombreux placards sont en lecture. Le tome XXXI, le troisième de ce recueil, est actuellement sous presse. Il formera le premier d'une série nouvelle où les notices seront juxtaposées selon leur lieu de publication, sans distinction de série occidentale ou orientale. Il commencera par deux mémoires de M. Léopold Delisle, *Sur deux livres ayant appartenu au roi Charles V*, et *Sur un manuscrit mérovingien de la bibliothèque royale de Belgique*. — *L'Histoire littéraire de France* en est à son tome XXIX. Deux feuilles, cent quinze placards sont composés et on procède à la mise en pages. — Le tome IX, deuxième partie, des *Œuvres de Borglessi* est en préparation.

Mandements pour le carême de 1882. — Agen : La foi. — Aire : La situation actuelle de l'Église et les devoirs qui en résultent pour les fidèles. — Aix : L'instruction religieuse. — Albi : L'amour et la reconnaissance dus à l'Église. — Angers : La négligence à remplir les devoirs de la religion. — Angoulême : Le respect dû au sacerdoce et la guerre faite au clergé par la voie de la presse. — Annecy : Les combats et les victoires des saints. — Arras : La canonisation de saint Benoît Labre. — Auch : La pénitence. — Autun : Droits et devoirs des parents. — Avignon : Lettre à l'occasion du voyage de Rome. — Bayeux : Motifs pour raffermir les courages et consoler les cœurs en face de la guerre faite à l'Église. — Bayonne : Quelques dangers de l'heure présente. — Beauvais : La pratique des devoirs religieux. — Belley : Les droits et les devoirs de la conscience chrétienne. — Besançon : La sanctification du Carême. — Blois : La sanctification du dimanche. — Bordeaux : Les nouvelles attaques dirigées contre la foi. — Cahors : Nécessité de l'instruction religieuse. — Cambrai : L'opposition que notre siècle fait à Jésus-Christ. — Carcassonne : L'éducation chrétienne des enfants. — Chalons : La religion et la science. — Clermont : L'instruction religieuse

qui doit être donnée aux enfants. — Coutances : Les bienfaits de la foi. — Évreux : Devoirs des parents envers leurs enfants spécialement en ce qui concerne l'éducation religieuse. — Fréjus : L'éducation chrétienne des enfants. — Grenoble : Le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Langres : Les devoirs des parents pour l'éducation chrétienne de leurs enfants. — Laval : L'importance pour les fidèles de l'instruction religieuse et paroissiale. — Limoges : Le respect. — Luçon : La réparation. — Lyon : La Méditation des fins dernières.— Le Mans : La vraie civilisation. — Marseille : Les fêtes de la canonisation à Rome. — Meaux : Le zèle. — Montauban : La sanctification du dimanche. — Montpellier : Les lois de la Providence. — Nancy : La connaissance de Dieu et la fin de l'homme, et les devoirs qui découlent de cette connaissance. — Nantes : Le ciel. — Nevers : De la mauvaise presse. — Nimes : Les enterrements civils. — Orléans : La connaissance et l'amour de Jésus-Christ. — Pamiers : L'instruction religieuse des enfants. — Paris : La visite et l'assistance des malades. — Périgueux : L'abus de la presse. — Perpignan : La vie. — Poitiers : Le précepte de la communion pascale. — Le Puy : Les deux grands périls de l'époque présente : la licence des publications obscènes et les entraves apportées à l'enseignement religieux de l'enfance. — Quimper : La prière. — Reims : L'institution divine de l'Église. — Rennes : Lettre à l'occasion du voyage de Rome. — La Rochelle : Le culte de l'Eucharistie. — Rodez : De la triple lutte qu'a soutenue l'Église depuis sa fondation jusqu'à nos jours et de la triple victoire qui a toujours suivi cette lutte. — Rouen : Le règne de Dieu. — Saint-Claude : La Providence. — Saint-Dié : La prière. — Saint-Flour : L'âme. — Séez : Lettre à l'occasion de l'arrivée dans le diocèse. — Sens : L'Église gardienne de la vérité. — Soissons : De la morale chrétienne devant les sciences. — Tarbes : La divinité de N.-S. J.-C. prouvée par sa sainteté et sa doctrine. — Tarentaise : Le courage chrétien à l'heure présente. — Toulouse : Nécessité de l'instruction religieuse. — Tours : Les conditions de la vraie civilisation. — Tulle : Les fêtes de la canonisation à Rome. — Vannes : Le sacerdoce catholique. — Versailles : La sanctification du dimanche.

La bibliothèque de l'Opéra. — On vient d'inaugurer à Paris la Bibliothèque de l'Opéra. Elle est installée dans l'aile droite et occupe les salles primitivement réservées au chef de l'État. Voici un extrait du règlement qui lui a été donné par un arrêté du 10 décembre 1881. — Art. 1er. Les collections conservées ou formées au théâtre national de l'Opéra se composent : 1o des archives ; 2o de la bibliothèque musicale ; 3o de la bibliothèque dramatique. — Art. 2. Les archives comprennent tous les documents relatifs à l'histoire et à l'administration de l'Opéra, qui font partie actuellement du dépôt ou qui y seront réunis ainsi que les documents relatifs à l'histoire des autres théâtres qui pourront être acquis. Une galerie est réservée à l'exposition des bustes, tableaux, dessins, etc., et des maquettes de décorations. — Art. 3. La bibliothèque musicale se compose des partitions et parties d'orchestre des ouvrages ayant été représentés à l'Opéra depuis son origine, ainsi que des partitions des autres ouvrages qui pourront être acquises ou données. — Art. 4. La bibliothèque dramatique est exclusivement composée des ouvrages, estampes, plans, etc., relatifs à l'art théâtral et à l'histoire du théâtre et de la musique, ou utiles à l'étude des différentes branches de cette histoire. — Art. 7. Les archives et la bibliothèque sont ouvertes au public du 16 août au 30 juin. Elles seront fermées à Pâques pendant une semaine. — Art. 8. Le public y est admis tous les jours non fériés, de onze heures du matin à quatre heures du soir. A cet effet il sera délivré une carte person-

nelle aux personnes qui en feront la demande au ministère. — Art. 9. Le prêt des livres ou partitions au dehors est formellement interdit.

M. Nuitter a dressé un catalogue de la bibliothèque dramatique : voici les titres généraux des ouvrages qu'elle renferme : Bibliographie, catalogue. Ouvrages pour ou contre le théâtre. Danse, chorégraphie, mimique. Critique dramatique et musicale. Théorie de la musique. Poétique, dramaturgie, histoire, beaux-arts, polygraphie, art du comédien et du chanteur. Biographie (auteurs, compositeurs divers). Biographie (acteurs, chanteurs, danseurs). Annuaires et almanachs. Histoire générale du théâtre. Dictionnaire dramatique. Répertoire. Histoire de l'Opéra. Histoire de la Comédie-Française. Enseignement. Sociétés diverses. Mise en scène (mobilier, costumes, machines, décorations). Administration théâtrale. Législation. Propriété littéraire. Salles de théâtre. Journaux de théâtres. Pièces de théâtres. Fêtes. Cérémonies. Histoire de la musique. Histoire des théâtres (Paris, province, étranger). Romans. Facéties. Tableaux de mœurs. Anecdotes. Mémoires. Recueils d'airs et de chansons, etc., etc., etc.

M. Th. de Lajarte a divisé comme il suit les ouvrages que contient la bibliothèque musicale : Opéras du répertoire de 1671 à 1882. Cantates exécutées à l'Opéra. Musique dramatique. Méthodes, traité d'harmonie. Musique religieuse et symphonique. Musique politique. Divers. La bibliothèque de l'Opéra est complétée par la galerie des maquettes.

Sigillographie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — M. J. Delaville Le Roulx qui, depuis plusieurs années, réunit les éléments d'un vaste travail d'ensemble sur l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, a publié, à diverses reprises, de savantes notices sur cet ordre illustre. Il nous donne aujourd'hui, sur la sigillographie de l'ordre de l'Hôpital, deux mémoires qui intéresseront au même degré les sphragisticiens et les historiens des ordres militaires. Le premier de ces mémoires (*Note sur les Sceaux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.* — Paris, 1881, 34 p. in-8 et 2 pl.) est général, non pas que l'auteur ait voulu se livrer à l'étude complète de la sigillographie de l'ordre de l'Hôpital, mais en ce sens qu'il y est question des sceaux de tous les dignitaires de l'ordre. M. J. Delaville Le Roulx a trouvé un document fort curieux au point de vue de la langue autant que par le fond. Ce texte dont l'auteur fixe, avec beaucoup de vraisemblance, la date au milieu du treizième siècle, énumère et décrit les sceaux des principaux officiers de l'ordre. Son importance est d'autant plus grande que parmi les sceaux dont il donne la description beaucoup n'existent plus ou, du moins, sont encore aujourd'hui inconnus. La découverte de M. Delaville Le Roulx est donc capitale. Il en a tiré parti avec sa sagacité ordinaire, et en groupant autour de ce texte, nombre de mentions recueillies par lui au cours de ses études sur l'ordre de Saint-Jean, il a réussi à produire le travail le plus complet qui jusqu'ici ait été écrit sur la matière.

Le second mémoire sigillographique (*Des Sceaux des prieurs anglais de l'ordre de l'Hôpital aux XIIe et XIIIe siècles.* — Rome, 1881, 15 p. in-8 et 1 pl.) est spécial aux prieurs anglais de l'ordre de l'Hôpital, et limité aux douzième et treizième siècles. Ici le champ était restreint et l'auteur pouvait plus aisément être complet. Il a su l'être et son travail servira, comme il le dit, non seulement « à fixer les règles auxquelles étaient soumises les représentations sigillographiques des dignitaires anglais de l'Hôpital, » mais encore « à apporter à cette chronologie particulière aussi bien qu'à l'histoire générale d'Angleterre, des éléments et des noms nouveaux. »

Ces deux notices sont écrites avec cette précision de style qui est le grand

mérite des travaux archéologiques et tous les sceaux y sont décrits avec une compétence et une exactitude que trois planches héliogravées par M. Dujardin permettent de reconnaître. — A. D'H.

Nouvelle traduction de l'Histoire romaine de Mommsen. — La librairie C. Marpon et E. Flammarion vient de faire paraître les quatre premiers volumes de l'*Histoire romaine* de Th. Mommsen, dans sa *Collection des grands historiens contemporains étrangers*. La traduction est de M. de Guerle. On ne peut qu'applaudir à cette entreprise qui aura pour résultat de vulgariser, dans un format commode, les ouvrages dont il n'est permis à personne aujourd'hui de négliger la lecture. Nous ne pouvons douter du succès des éditeurs qui permettront ainsi aux travailleurs français de se tenir au courant des progrès de la science dus aux savants étrangers. Dans les écoles et surtout en province on a trop négligé jusques à ce jour de savoir ce que font les érudits au-delà de nos frontières ; de bonnes traductions publiées à des prix très abordables combleront bientôt cette lacune.

— L'Astronomie, revue mensuelle d'astronomie populaire. — Nous avons sous les yeux la première livraison de : *l'Astronomie, revue mensuelle d'astronomie populaire, de météorologie et de physique du globe*, publiée par Camille Flammarion, avec le concours des principaux astronomes français et étrangers (No 1, mars 1882, 40 p. format gr. in-8. Paris, Gaultier-Villars). Le but de l'auteur est de populariser l'astronomie. S'il doit se borner au champ bien suffisamment vaste de cette science sans y mêler, comme dans ses ouvrages précédents des attaques aussi passionnées que futiles contre nos croyances religieuses, nous n'aurons qu'à applaudir à cette publication nouvelle et à lui souhaiter le meilleur succès. Le numéro qui vient de paraître est rempli des plus éduisantes promesses. Si au point de vue de la rigueur de l'esprit scientifique, nous regrettons que M. Flammarion, dès les premières pages, se place sur le chimérique terrain de l'habitation des astres, nous souhaitons qu'il ne se fonde pas sur cette hypothèse toute gratuite, pour développer, sous prétexte d'astronomie, des théories mi-parties, de matérialisme et de métempsycose.

L'histoire sommaire de l'Observatoire de Paris appuyée de deux gravures : la description des sept comètes de 1881 et plus particulièrement de la principale avec la carte de sa trajectoire ; un aperçu de la théorie géologique de la lune avec une très bonne gravure ; les récents comptes rendus de l'Académie des sciences relatifs à l'astronomie ; les nouvelles scientifiques du mois écoulé ; enfin une excellente description, avec cartes, de l'état du ciel sidéral pendant le mois de mars ; telle est la composition fort appétente de cette première livraison. L'éditeur, M. Gauthier-Villars, n'a rien négligé pour l'exécution typographique de cette publication.

— Le deuxième fascicule de la *Bibliographie générale des Gaules*, par Ch.-Emile Ruelle vient de paraître. On sait que ce travail de patience et de longues et intelligentes recherches est le répertoire systématique et alphabétique des ouvrages, mémoires et notices concernant l'histoire, la topographie, la religion, les antiquités et le langage de la Gaule, depuis les origines jusqu'à la fin du cinquième siècle de notre ère. Le second fascicule nous mène à la fin de la première partie, c'est-à-dire à la fin du catalogue méthodique par départements. Cette première partie contient près de douze mille ouvrages catalogués. L'ouvrage se trouve à la librairie de la Société Bibliographique.

— Le *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* (no de janvier 1882) indique les découvertes archéologiques faites

dans la contrée à Boisredon, à Rouillac, Gensac-Lapallue, à Saintes, à Courant; une note sur les thermes publics de Saintes dont le déblaiement est commencé ; l'état des fouilles aux Arènes, où l'on a trouvé des inscriptions de Tibère ; des dépôts d'huîtres de Brest de l'époque gallo-romaine ; les nouvelles littéraires du trimestre ; les conférences publiques ; des articles nécrologiques sur Jules de Clervaux, de Saintes ; l'amiral de Freycinet, de Rochefort ; William Manès, de Saujon ; du docteur Bouillaud, d'Angoulême; Mme Belloc, de la Rochelle ; de La Roche-Tolay, de Saint-Thomas-de-Cosnac. On lira l'article sur le Capitole de Saintes où M. Louis Audiat prouve que le Capitole de Saintes ne date que de la fin du dix-septième siècle et que ce monument ne doit son existence qu'à un contre-sens fait par un traducteur mal habile. Puis viennent des notes sur Elie Vinet, de Barbezieux; François Sizé, curé de Gimeux, principal du collège d'Angoulême (1610) ; Jacque Favereau, poète « de Coignac en Saintonge »; un dépôt d'étalons à St-Aignan, en 1700 ; l'*Histoire de la maison de Surgères* ; dom Castaigne, moine de Bassac et professeur au Collège de Saint-Jean-d'Angély ; le voyage de Courtois (1762) à Angoulême, Barbezieux, Montlieu, etc...; les pierres de Taillebourg à Cadillac ; des paysans saintongeais introduits dans le Béarn (1536) pour y cultiver le maïs ; sur le peintre Lorrain Jean Bragny en Saintonge ; la maison de l'annaliste du seizième siècle Nicolas Alain à Saintes ; la captivité de Barère à Saintes et dans l'île d'Oléron ; enfin une lettre très curieuse du chansonnier de Piis (1830); une dissertation sur le proverbe : *Prendre sans mouffle comme la Rochelle ;* une note sur la famille Mesnage à Cognac ; sur Jean de Burlé et René de Saint-Légier qui se tuent tous deux en duel (1621); sur le poète Bernard de Javerzac, etc.

— M. Jourdain, à la séance du 24 février, a fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un rapport sur l'ouvrage de notre collaborateur M. l'abbé Allain : *L'Instruction primaire en France avant la Révolution.*

— M. Gustave Schlumberger vient de publier une notice biographique sur M. de Saulcy, accompagnée d'un catalogue complet de ses œuvres.

— La librairie Hachette annonce qu'elle pourra faire paraître avant la fin de l'année le second volume du dernier ouvrage de M. Thurot : *La Prononciation française.* Le savant académicien avait eu le temps avant sa mort, de corriger les épreuves de la première partie de ce dernier volume, qui est déjà imprimée. La publication et la révision de la seconde partie est confiée à un des collègues de M. Thurot de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : en sorte que cet ouvrage n'aura pas à souffrir de la mort de l'auteur.

Allemagne. — Un grand nombre de lettres inédites de Schiller, adressées à son médecin, vont être publiées prochainement. Le professeur Ernest Martin, de Leipzig, dans les mains duquel se trouvent ces lettres, écrit aux journaux allemands, que le bon goût et un sentiment pieux l'empêche de livrer au public les communications confidentielles du malade à son médecin, mais qu'il donnera au public tout ce qui peut faire honneur au grand poète.

— Une vie de Klopstock, par M. F. Müncker, va paraître le printemps prochain.

— On se propose de célébrer à Weimar, le 22 mars prochain, le cinquantième anniversaire de la mort de Goethe. Le caveau du grand-duc, où le poète repose, sera ouvert et son cercueil couvert de guirlandes de fleurs.

— La traduction du roman français *Nana*, par Emile Zola a été supprimée à Berlin.

Angleterre. — Le grand Dictionnaire anglais de la Société philologique de Londres, qui a été tant d'années en préparation, se publie maintenant. L'éditeur, le Dr Murray, espère que la première livraison, renfermant les deux tiers de la lettre A, paraîtra à la fin de février, et que l'ouvrage entier sera terminé avant la fin du siècle. Il aura 24 livraisons.

— M. Herbert Giles, vice-consul anglais en Chine, fait imprimer un ouvrage intitulé : *la Chine historique*. Le but principal de l'auteur est de faire voirce qui dans les annales de cet empire, est historique, et ce qui est légendaire ou mythologique. Une partie considérable du livre est consacrée à l'étude du système de lois de la Chine.

— Les efforts de l'impiété pour attaquer nos livres saints, ont trouvé dans l'église anglicane un rude adversaire. Le Dr Samuel Kinns va publier un grand ouvrage, fruit de longues années, intitulé : *Moïse et la Géologie*, ou harmonie de la Bible et de la Science.

— L'*Alceste* d'Euripide a été représenté en grec par les élèves du collège de Saint-André, à Bradfield, le 18 février, aux applaudissements du savant auditoire qui assistait à cette tragédie.

— M. Th. Child, qui a résidé longtemps à Paris, a écrit un volume donnant une histoire littéraire, anecdotique et bibliographique de Shakespeare et de ses œuvres en France, depuis la fin du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours. On y trouve de curieux renseignements sur les compagnies d'acteurs anglais qui ont joué à Paris, sifflés par les Anglophobes, et chaudement applaudis par les Anglomanes ; une étude sur les critiques et les traducteurs français de Shakespeare ; et justice est rendue à Ducis, qui, tout en défigurant horriblement le poète anglais, a fait beaucoup pour répandre son influence en France.

— On annonce à Londres une *Histoire de la Sténographie*. L'auteur M. Thomas Anderson y explique le système tachygraphique des Grecs, et les notes tyroniennes des Romains, illustrés par des gravures sur bois. Les systèmes anglais, depuis le temps d'Elisabeth, y sont exposés et comparés l'un avec l'autre, et avec les systèmes français et allemands. Ce livre est une bibliographie complète de la littérature sténographique.

— Les *Monthly Notes* de la Société anglaise des bibliothèques donnent de curieux détails sur les bibliothèques du Japon. Celle de Tokio, la capitale, fondée en 1874, contenait 7 ans après 63,840 volumes, chinois et japonais, 5,162 anglais, 6,547 hollandais, et environ 2,000 des autres pays de l'Europe. Il s'y trouve une vaste salle de lecture, dont l'entrée est libre, la plupart des livres peuvent être prêtés. Une autre bibliothèque contient, dit-on 143,000 volumes et manuscrits, chaque ville importante en possède une ; et toutes ces bibliothèques sont des établissements libres.

— La statistique de l'instruction publique au Bengale nous montre un progrès notable depuis dix ans. En 1871, il n'y avait que 4,750 écoles soumises à l'inspection, et 186,000 élèves. En 1881, le nombre des écoles était de 47,500, et celui des élèves de 928,000.

— La première assemblée générale de la *Société hellénique* a eu lieu à Londres le 22 février. On y a fait lecture de *Notes sur les caractères de Théophraste*, par le révérend E. Nicks ; sur *l'Hermès et la Patère de Bernay*, par M. C. Waldstein ; *sur la Samothrace et les Cabires*, par M. J. Stuart Glennic.

— On annonce une nouvelle édition, augmentée, des *Mémoires sur les bibliothèques, sur les musées, les archives publiques*, de M. Ed. Edward. Les additions consistent surtout dans l'histoire des bibliothèques des solitaires de

Nitrie, des monastères du mont Athos, des communautés monastiques de l'Irlande, de plusieurs bibliothèques monastiques de Paris, etc.

Belgique. — M. l'abbé Dubois, professeur au séminaire de Saint-Roch, vient de publier une nouvelle édition de : « *Notre-Seigneur Jésus-Christ et la Terre-Sainte*. Détails intéressants sur la vie et la Passion du Sauveur, accompagnés de la description des Saints-Lieux, à l'usage des élèves, des familles chrétiennes et des catéchistes. »

— Les deux premières livraisons de la *Bibliographie nationale* (Dictionnaire des écrivains belges et Catalogue de leurs publications, 1830-1880), comprenant les lettres *A-Cap*, 192 pages gr. in-8, à deux colonnes, viennent de paraître.

— M. Charles De Bove, propriétaire à Elouges, vient de faire don au dépôt des archives de l'État, à Mons, d'une collection de plus de cent cinquante actes des dix-septième et dix-huitième siècles, provenant, pour la majeure partie, des anciens greffes scabinaux d'une quinzaine de communes de la province de Hainaut. Parmi ces documents, on remarque un mémorial de ce qui s'est passé aux environs de Saint-Ghislain et dans les Pays-Bas, du 22 mai 1706 au 12 février 1716, c'est-à-dire pendant la guerre pour la succession d'Espagne.

— A Angleur, aux environs de Liège, un ouvrier préparant de l'argile pour faire des briques a mis au jour divers objets de bronze. Ces objets paraissent tous avoir servi d'ornement à une fontaine ornée d'une façon à la fois très riche et très remarquable. M. de Laveleye en a donné la description sommaire d'après une note communiquée à l'Académie royale de Belgique. Nous remarquons des statuettes d'hommes et de femmes, des figurines, des animaux et des têtes d'animaux. Les figurines, dit M. de Laveleye, surtout les têtes de Mercure ou de Satyre ont le caractère très marqué de l'art gallo-romain. Le lion seul pourrait être de provenance grecque. Les autres objets sont probablement dus à l'art local et, à ce point de vue, ils paraissent offrir le plus grand intérêt pour l'histoire du développement des arts dans le pays.

A quelle époque remontent ces bronzes ? au deuxième ou, au plus tard, au troisième siècle, semble-t-il. — Pourquoi a-t-on arraché et enfoui ces objets comme si c'était un trésor ? Cela ne s'est-il pas fait à l'époque où les métaux étaient si rares qu'on se livrait à un long travail pour enlever les agraffes joignant les pierres de taille, comme on l'a fait à la *Porta Nigra* de Trèves. Ce qui augmente singulièrement l'importance de cette découverte, c'est que tous ces bronzes servaient manifestement d'ornement à une fontaine et cette fontaine a dû appartenir à une demeure exceptionnellement somptueuse, ce qui permettrait de conclure qu'il y a eu dans les environs de Liège un centre de civilisation d'un ordre nullement secondaire.

Brésil. — Une exposition a été ouverte en décembre dernier à Rio-Janeiro, pour tous les documents historiques concernant l'histoire du Brésil, recueillis dans les archives publiques et les bibliothèques particulières. Le gouvernement brésilien a aussi annoncé son intention de demander un crédit à la chambre, pour la fondation d'une Université nationale.

Catalogne. — Le Président de l'Académie des belles-lettres de Barcelone, M. Joaquim Rubio y Ors a lu récemment, dans la séance ordinaire du mois de janvier, un travail sur les *Poètes catalans antérieurs et postérieurs à Ausias March*. Il est à désirer que ce travail, qui complète l'Esquisse du mouvement de renaissance actuel publié il y a quelques années par le même auteur, soit prochainement imprimé.

— On annonce que M. Melchior de Palau, le poète castillan des *Cantares* qui traduisit l'*Atlantide* en cette langue, a été chargé par l'administration de la *Biblioteca Universal* de Madrid de traduire pour cette collection un choix de poésies des poètes contemporains de la Catalogne et de l'Aragon.

— Les journaux barcelonais nous apprennent que le professeur Francesco Sabatini, qui dirigeait autrefois la *Revista di Letterature populare* à Rome, prépare une traduction italienne de l'*Atlantide* de Mossen Jacinto Verdaguer et en a fait agréer la dédicace par S. M. le roi d'Espagne. Ils témoignent, d'autre part, du succès obtenu au théâtre del Olympo par la scène dramatique *Gutemberg* de don Joaquim Rubio y Ors, dont le *Polybiblion* a jadis rendu compte.

— C'est un Catalan, le poète — historien — homme d'État, don Victor Balaguer, qui pose sa candidature à l'Académie de la Lengua espanola pour le fauteuil laissé vacant par la mort du poète don Jose Selgas, sous le patronage de don Antonio Canovas del Castillo, son adversaire politique et son ami particulier, et de l'érudit Barrantes.

— Don Juan Sarda, qui s'est fait récemment l'éditeur des *Obras* de Bartrina, vient de publier chez le libraire Domenech, de Barcelone, *Biblioteca Arte y letras*, une excellente traduction du roman d'Alphonse Daudet, *le Nabab*, précédée d'une préface du traducteur et illustré d'une cinquantaine de dessins dus au crayon de Pellicer, l'artiste catalan bien connu.—A. Savine.

Espagne. — Un journal castillan à l'usage de la jeunesse est publié à Paris depuis décembre 1881 par la maison Bouret et sous la direction de Madame F. Saez de Melgar. C'est la *Canastilla infantil*. Par contre il a été créé un journal français à Barcelone il y a quelques semaines, il a pour titre : *Plus de Pyrénées*.

Italie. — M. C. Prayer a eu récemment la bonne fortune de découvrir, dans les archives de l'ancienne république de Gênes, la correspondance diplomatique de Fr. Bernardi, agent de Gênes, à Londres, de 1651 à 1662. L'obligation imposée à Bernardi de rendre compte soigneusement à son gouvernement de tous les faits qui se passaient en Angleterre, son intimité avec Cromwell, donnent à cette correspondance une grande importance pour l'histoire de la Révolution anglaise.

— Nous avons sous les yeux une brochure de M. Pietro Degiovanni : *Gli Eretici di Tenda-Briga-Sospello nel secoli XV et XVI* (Firenze, 1881, in-8 de 24 p. avec plan).— Dans cette brochure, écrite dans un esprit très nettement favorable aux Réformés, M. Degiovanni s'occupe de quelques groupes d'hérétiques de la vallée de la Roia qui, au quinzième et au seizième siècle, s'attachèrent aux doctrines vaudoise, calviniste et luthérienne. L'abondance des documents permet aux lecteurs de cet opuscule de corriger par la réflexion les assertions parfois discutables de l'auteur, qui est d'ailleurs un chercheur heureux et d'une incontestable bonne foi : citons notamment un manuscrit du couvent de San Dalmazzo inconnu avant M. Degiovanni, et fort explicite sur les événements de Brigue et de Tende. — A. Savine.

Pologne. — La municipalité de Lemberg a proposé un prix de 5,000 florins au meilleur travail sur la part prise par le grand Sobieski à la levée du siège de Vienne en 1683.

Russie. — Le comte Léon Tolstoi écrit une série de cinq nouveaux récits pour une revue de Moscou, sous le titre général de : *Observations d'un chrétien*. Ces termes indiquent que ces récits ont un caractère éminemment religieux.

— M. Buslaier vient d'écrire et va publier un ouvrage intitulé : *le Développement des croyances religieuses en Russie*. Outre une vue générale des croyances religieuses de ce pays, qui est donnée pour la première fois, l'auteur y soutient une thèse qui peut être contestée : c'est que toutes les traces d'un héritage commun avec les autres nations européennes doivent être éliminées, et que les éléments qui demeurent sont exclusivement caractéristiques de la Russie. La conclusion de M. Buslaier est qu'en Russie les esprits sont fortement imprégnés du sentiment religieux, et qu'ils prennent plus d'intérêt que les autres peuples aux problèmes de la religion.

Publications nouvelles. — *La Sainte Bible. Les Prophéties. Daniel*, introduction critique, traduction française et commentaires, par l'abbé Trochon (gr. in-8, Lethielleux). — *La Sainte Bible. Synopsis evangelica*, par l'abbé L. Cl. Fillion (gr. in-8, Lethielleux). — *La Sainte Bible. Evangile selon saint Luc*, introduction critique et commentaires, par l'abbé L. Cl. Fillion ; traduction française par l'abbé Bayle (gr. in-8, Lethielleux). — *Commentaires sur les épîtres de saint Paul à Timothée, à Tite, à Philémon, aux Hébreux*, par A.-F. Maunoury (in-8, Bloud et Barral). — *Traité des indulgences et Recueil de dévotions indulgenciées*, t. II, par l'abbé Castelbou (in-12, Berche et Tralin). — *Les Dévotions du siècle, ses bienheureux et ses vénérables, ses chapelles et ses sanctuaires*, t. I, par un mécréant (in-12, Palmé). — *Les Sémites et le sémitisme au point de vue ethnographique, religieux et politique*, par Eug. Gellion-Danglar (in-12, Maisonneuve). — *Aperçu des lois civiles concernant l'exercice du culte catholique en France*, par Ferdinand Degroote (in-12, Lefort). — *Principes généraux du droit international en matière criminelle*, par Ant. Deloume (in-8, Thorin). — *Traité de Droit international public en temps de paix*, t. II, par Carnazza-Amari ; traduit par Montanari-Revest (in-8, Larose et Forcel). — *De l'Organisation du pouvoir judiciaire sous le régime de la souveraineté nationale et de la République*, par J.-C. Colfavru (in-18 carré, Charavay frères). — *Instruction civique. La Commune, le Département, l'État ; Notions de droit public et administratif, suivies des Eléments de l'économie politique*, par J. Pegat (in-12, Putois-Cretté). — *Histoire générale de la philosophie*, t. I, par P.-M. Brin (in-12, Berche et Tralin). — *Essai sur la morale d'Aristote*, par Léon Ollé-Laprune (in-8, Belin). — *Descartes*, par Louis Liard (in-8, Germer-Baillière). — *Etude sur le travail*, par S. Mony (2 vol. in-8, Hachette). — *Etude sur le travail. Résumé et conclusions*, par S. Mony (in-12, Hachette). — *Le Monde et sa formation, d'après les incrédules modernes*, 1re partie, par l'abbé Martin (gr. in-8, Villefranche à Bourg). — *Dieu dans ses œuvres : Les Insectes, leurs métamorphoses, leur structure et leurs mœurs*, par l'abbé L. M. Pioger (in-8, René Haton). — *Acéphalés. Études locales et comparatives*, par Joachim Barrande (in-8, chez l'auteur, 22, rue de l'Odéon, Paris). — *Note sur la photographie de la comète B de 1881, obtenue à l'Observatoire de Meudon*, par M. J. Janssen (in-18, Gauthier-Villars). — *De l'Influence des forêts et des cultures sur le climat et sur le régime des sources*, par Jules Maistre (broch. in-8, Hamelin à Montpellier). — *Le Médecin chrétien ou Médecine et Religion*, par Mgr Ange-Antoine Scotti (in-12, Palmé). — *Le Cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux*, par H. Charlton Bastian (2 vol. in-8, Germer-Baillière). — *Précis d'anatomie à l'usage des artistes*, par Mathias Duval (in-8, Quantin). — *Histoire de la peinture hollandaise*, par Henry Havard (in-8, Quantin). — *Excursions pédagogiques*, par Michel Bréal, membre de l'Institut (in-12, Hachette). — *Les grands et les petits devoirs*, 1re série, par Mme Emmeline-Raymond (in-12, Firmin-Didot). — *Nouvelles recherches sur*

l'entrée de Spagne, chanson de geste franco-italienne, par Antoine Thomas (in-8, Thorin). — *Poésies choisies d'André Chénier*, à l'usage des classes, publiées par Becq de Fouquières (in-12, Delagrave). — *Nouvelles du Nord*, traduites du Russe, du Suédois, du Danois, etc., par Xavier Marmier (in-12, Hachette). — *Le Fiancé de Sylvie*, par Henri Gréville (in-12, Plon). — *Les Batailles de la vie : Le Maître de Forges*, par Georges Ohnet (in-12, Ollendorff). — *Mar'zeph la Blonde et le Brun Tacho*, par Jules Bruyelle (in-12, Plon). — *Un Cœur de soldat*, par Claire de Chandeneux (in-12, Plon). — *Le Crime de l'omnibus*, par Fortuné du Boisgobey (in-12, Plon). — *Les Coiffes de sainte Catherine*, par Raoul de Navery (in-12, Bloud et Barral). — *La Conquête de Marie*, par William Marcelly (in-12, Plon). — *L'Abbé Constantin*, par Ludovic Halévy (in-12, Calmann-Lévy). — *Erema*, par R. D. Blackmore, traduit de l'anglais par Fr. Bernard (2 vol. in-12, Hachette). — *Les Sacerdoces athéniens*, par J. Martha (in-8, Thorin). — *L'Asclépiéion d'Athènes d'après de récentes découvertes*, par Paul Girard. — *Manuel d'Archéologie grecque*, par M. Collignon (in-8, Quantin). — *Un manuscrit d'Isocrate Urbinas CXI de la Vaticane. Description et histoire. Recension du panégyrique*, par M. Albert Martin (broch. in-8, Thorin). — *La Province romaine de Dalmatie*, par Henri Cons (in-8, Thorin). — *Marc-Antoine-Muret. Un professeur en Italie dans la seconde moitié du XVIe siècle*, par Ch. Dejob (in-8, Thorin). — *Goethe et ses deux chefs-d'œuvre classiques*, par Paul Stapfer (in-12, Fischbacher). — *Goethe; ses précurseurs et ses contemporains : Klopstock, Lessing, Herder, Wieland, Levater; la jeunesse de Goethe*, par A. Bossert (in-12, Hachette). — *Les Manieurs d'argent*, études historiques morales, 1720-1882, par Oscar de Vallée (in-12, Calman Lévy). — *Lectures sur la géographie industrielle et commerciale*, par Hippolyte Blanc (in-12, Palmé). — *Le Sahara*, souvenirs d'une mission à Goléah, par Aug. Choisy (in-12, Plon). — *Venise*. Notes prises dans la bibliothèque d'un vieux Vénitien, par A. Bourne (in-12, Plon). — *La Provence, suite au voyage humouristique dans le Midi*, par Louis de Laincel (in-12, Séguin, à Avignon, et Oudin, à Paris). — *L'Algérie contemporaine*, par lady Herbert (gr. in-8, Palmé). — *Rôle de la Papauté dans la société*, par l'abbé François Fournier (in-8, Palmé). — *Les grands hommes de France. Hommes de Guerre. Championnet*. Troisième série, par Ed. Gepp (in-8, Ducrocq). — *Le Mariage de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti. La domination française dans le Milanais de 1387 à 1450. Rapport de deux Missions en Italie* (1879 et 1880), par Maurice Faucon (in-8, Imprimerie nationale). — *Henri IV. Les Suisses et la Haute Italie. La lutte pour les Alpes* (1598-1610), par Edouard Rott (in-8, Plon). — *Histoire contemporaine de France*; t. Ier : *La Révolution*; t. II : *La Terreur*; t. III : *Réaction thermidorienne*, par J.-A. Petit (3 vol. in-8, Palmé). — *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris, avec le journal de ses actes*, t. VI, par H. Wallon (in-8, Hachette). — *Histoire de la Révolution dans l'Ain*, du 10 août 1792 au 12 octobre 1793, t. III, par Philibert Le Duc (in-12, Martin-Bottier, à Bourg-en-Bresse). — *Le maréchal Davout, son caractère et son génie*, par Emile Montégut (in-12, Quantin). — *Vie de son Eminence Monseigneur le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon*, par Mgr Bresson (2 vol. in-12, Bray et Retaux). — *Souvenirs de la piraterie barbaresque : La Campagne de l'Invincible*, par Albert Fornelles (in-12, Lecoffre). — *Histoire de l'Italie depuis 1815 jusqu'à nos jours*, par Félix Hennegny (in-18, Germer-Baillière). — *La Chartreuse de Notre-Dame-des-Prés à Neuville sous Montreuil-sur-Mer*, par l'abbé F. A. Lefebvre (in-8, Bray et Retaux). — *Dogme et politique*, par M. Kolb-Bernard (broch. in-12, Poussielgue). — *La Monarchie selon le programme du*

Roi, par F. Hervé-Bazin (in-12, Bray et Retaux). — *Lettre d'un curé de campagne à un député à propos des desservants*, par l'abbé P.-A. Sauvert. (broch. in-8, chez l'auteur, curé de Savigny-sur-Grosne). VISENOT.

ERRATA.

C'est par erreur que dans la livraison de février, p. 97, n° 5, on a marqué 2 fr. le prix de la *Vie de sainte Reine*, qui est de 3 fr. 50, et p. 100, l. 23, on a attribué à M. Quillot l'opinion relative au radius de sainte Reine, refutée par M. Grignard.

Page 123, ligne 19, au lieu de *propice* — *propre*.
Page 129, ligne 32, au lieu de *Gangi* — *Gangui*.
Page 130, ligne 10, au lieu de *teinte locale*, — *teinte rosée, gaie*.
Page 134, ligne 12, au lieu de *paraissent* — *pourraient*.
Même page, ligne 35, après *revient* supprimer *ensuite*.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Monastère de St-Théofrède — Dans le *Monasticon Gallicanum*, serait-il question du monastère de St-Théofrède? *Monasterium sancti Theofredi* ou encore *Monasterium Calmilicense*)? Quels sont les renseignements fournis par cet ouvrage sur cette abbaye? Y aurait-il une vue ou un plan de ce couvent? G. ARSAC.

Job au théâtre. — Quelles sont les pièces de théâtre, concernant le patriarche Job? A. M.

L'École d'Alexandrie. — Où trouve-t-on l'énumération des auteurs qui ont traité de l'école d'Alexandrie, notamment de St-Clément d'Alexandre et d'Origène?

Y a-t-il quelqu'étude sur l'école théologique dans l'église? c'est-à-dire une étude comparée sur l'école d'Alexandrie, l'école de St-Augustin et St-Cyprien, la scolastique du moyen âge, les théologiens de la renaissance et contemporains?

Abbé P.

RÉPONSES.

Famille de Moyria (XXXIV, 93).— M. V. trouvera dans l'*Histoire de la Bresse et du Bugey*, de Samuel Guichenon, la généalogie des Moyria jusqu'à l'année 1648. — Nous lui indiquerons encore des notices dans *la Noblesse aux Etats de Bourgogne*, par M. Jules d'Arbaumont (1864) et dans l'*Histoire de Gigny*, par M. Gaspard (1843). Il verra dans ces deux notices que le R. P. Joseph-Marie-Anne de Mailla, de la branche des Moyria-Mailla, mort à Pékin en 1743, avait un frère, Etienne-Marie-Joseph, comte de Moyria, seigneur de Mailla, capitaine de dragons, qui eut de sa première femme, Thérèse Prospère de Faletans, douze enfants, cinq fils et sept filles. Trois des fils entrèrent dans les ordres : François-Abel fut prieur de Moirans et aumônier du roi de Sardaigne; Ennemond fut religieux et chantre à Gigny; Léon-Bernard était haut-doyen de Gigny au moment de la suppression du Chapitre, à la veille de la Révolution. — Un Moyria était en ce temps-là procureur général de l'ordre de Cîteaux. M.

— Plusieurs Moyria ont fait leurs preuves de noblesse pour les écoles militaires. Voir au Cabinet des Titres à la Bibliothèque nationale. On verrait à quelles sources remonter.

Cette famille habitait la Basse-Bourgogne, la Bresse et le Lyonnais.

H. C.

— Joseph-Aimé (et non Anne)-Marie de Moyria-Maillat, naquit en 1679, au château de Maillat, dans le canton de Nantua. M. Révérend du Mesnil, dans son *Armorial du département de l'Ain* fait remonter sa famille jusqu'au XIe siècle. Le 24 juillet 1748, année de la mort du père de Moyria-Maillat, Etienne-Joseph-Marie de Moyria fit dénombrement de la seigneurie de Maillat, comme fils de Joseph-Marie de Moyria qui ne paraît pas avoir eu d'autre héritier. A. VINGTRINIER.

— Le P. de Moyria avait un frère chartreux et un frère vivant dans le monde, garde-côte, marié deux fois, dont le fils aîné entré au noviciat des jésuites en était sorti et devait se marier avec la nièce de sa belle-mère et dont un cadet servait dans le régiment royal artillerie. Ce cadet épousa une demoiselle de Sizillac et mourut à Béziers à un âge très avancé. D. M.

— La Chesnaye des Bois ne dit qu'un mot des Moyria dans son *Dictionnaire de la Noblesse* parce qu'il n'avait pas reçu les renseignements nécessaires. Il constate seulement que de son temps (1769) la famille était représentée par deux frères, l'un chanoine d'Ainay à Lyon, l'autre procureur de l'ordre de Cîteaux à Paris et par quatre neveux fils de leur frère aîné. Il y avait aussi d'autres branches. C.

L'abbaye du Miroir (XXXII, 558). — Le *Gallia Christiana* renferme assurément une notice sur le Miroir (*Miratorium*). Il faut rechercher à l'archevêché de Lyon, car c'était dans les dépendances de ce diocèse qu'était située cette abbaye. Je reproduis ici textuellement ce qu'en dit H. du Temps (*France*, t. IV, p. 412).

« L'abbaye de N.-D. d ordre de Cîteaux, fondée e Humbert de Coligny, dan châlonnaise, fut unie, e l'abbaye de Cîteaux. Cepen nion ne fut consommée qu novembre 1619. Jean de Sai qui en était alors abbé, se une pension de 1200 livres e grand prieur de Saint-Clau encore au Miroir (1775), tr gieux dont un est prieur et curé de la paroisse.

Le Miroir était de la filia recte de Cîteaux et de la c observance.

Il me semble avoir plusie trouvé le nom de ce monast les auteurs qui ont écrit sur de Lyon et spécialement d mure. A

— Nous n'indiquerons q mémoire la notice du *Gall tiana* (T. IV, p. 296 et s.), les renfermés dans les archives partement de Saône-et-Loire les archives de la Côte-d'Or sont peu importants). — Le P indique sous le n° 13,108 *Bibliothèque historique, t. I, toria fondationis abbatiæ* manuscrit qui se trouvait da bliothèque de Colbert d'où passé dans la bibliothèque d qui se trouverait entre les ma de M. Duchesne. — *Histoire* par B. Gaspard (in-8, 1843), p et alias. — *Almanach de Loire*, 1852, notice sur l'é Miroir, par M. de Soultrait *nuaire de Saône-et-Loire*, 18 y a de courtes notices dans *cription du duché de Bourg* Courtépée (T. III, p. 352, 1847) et la *Statistique du dép de Saône-et-Loire* de M. Ragu

Le Gérant : L. SANDR

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITE DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion.*

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion.*

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables par un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-80 sont en vente, et forment trente volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, , rue de Grenelle.

En vente à la Librairie de la Société Bibliographique

HISTOIRE

DE

CHARLES VII

PAR

G. DU FRESNE DE BEAUCOURT

TOME Ier

LE DAUPHIN

1403-1422

Un fort volume in-8.	Prix.	8 fr.	»
Pour nos confrères	—	6 fr.	40
Le même, papier de Hollande. .	—	15 fr.	»
Pour nos confrères	—	12 fr.	»

(Il n'a été tiré que 50 exemplaires sur ce papier ; 25 exemplaires seulement sont destinés à la vente).

L'**Histoire de Charles VII** formera cinq volumes grand in-8. — Le deuxième est actuellement sous presse.— Avec le tome V paraîtra un album contenant des portraits, des fac-similés, des cartes, etc.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

151.9

IN 15 1882

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE.— TOME QUINZIÈME.— XXXIVe DE LA COLLECTION

QUATRIÈME LIVRAISON. — AVRIL

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1882

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'AVRIL

I. — ROMANS, CONTES ET NOUVELLES, par M. FIRMIN BOISSIN.

II. — COMPTES-RENDUS.

Sciences & arts. — Les instructions familières du Dr Tchou-Pô-Lou [trad. de IMBAULT-HUART] (p. 320). — S. MONY : Etude sur le travail (p. 321) — S. MONY : Etude sur le travail, résumé et conclusions (p. 321). — A. ROUSSET : Culture et exploitation des forêts (p. 323).

Belles-Lettres. — G. RENOUX : Les prédicateurs célèbres de l'Allemagne (p. 324) — SINARDET : Synchronisme des littératures (p. 327). — E. MONTÉGUT : Types littéraires et fantaisies esthétiques (p. 329). — YRIARTE : Un condottiere au quinzième siècle (p. 330). — SCHROER : Faust von Goëthe (p. 332). — A. MÉZIÈRES : Prédécesseurs et contemporains de Shakespeare (p. 322). — LE MÊME : Shakespeare, ses œuvres et ses critiques (p 332). — LE MÊME : Contemporains et successeurs de Shakespeare (p. 332). — BELJAME : Le public et les hommes de lettres en Angleterre au XVIIIe siècle (p. 334).

Histoire. — BOURRELLY : Le maréchal de Fabert (1599-1662) (p. 336). — VANDAL : Louis XV et Elisabeth de Russie (p. 337). — WALLON : Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris [t. VII] (p 339). — DAUDET : Histoire de la Révolution (p. 340). — DE LAINCEL : La Provence (p 341).

III. — BULLETIN. — Prières liturgiques pour les défunts (p. 343). — Compendiosa regula clerici (p. 343). — Compendium bellicum (p. 343) — CORBLET : Parrains et marraines (p. 343). — HERBET : La solution d'après l'Evangile des questions sociales et des difficultés de l'heure présente (p 343). — CHERE : L'Eglise et l'État (p. 344). — HERVÉ-BAZIN : La monarchie selon le programme du roi (p. 344). — Cinquantenaire de la fondation du collège de N. D. de la Paix, à Namur (p. 345). — VAN TRICHT : Deux causeries au cercle catholique de Namur (p. 345). — LEGOUVÉ : La lecture en action (p. 346) — LE CONSTANT : Ballades et légendes bretonnes (p. 346). — DE SAINT-ALBIN : Ballades anglaises et écossaises (p. 346). — JANIN : Petits romans, petits mélanges (p 346). — KEMEN : Reinecke le Renard (p. 347). — MAISTRE : De l'influence des forêts et des cultures sur le climat et le régime des sources (p. 348). — Le P. CLAIR : Le Beau et les Beaux-Arts (p. 349). — CHARAVAY : L'héroïsme militaire (p. 350). — BOUMET : Venise (p. 350).

IV. — VARIÉTÉS.
I. Études sur la littérature anglaise, par M. GUSTAVE MASSON.
II. Archives pour l'étude de la littérature populaire par M. JEAN DE VILLEMORY.

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Wey, de la Boutetière, l'abbé Thenon, Le Doulcet, de Roys, etc., etc — Institut — Faculté des Lettres. — Prix et concours. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Le Budget du ministère de l'instruction publique. — Publications de la société des anciens textes. — Le tome VII de la Bibliothèque oratorienne. — Essai de bibliographie oratorienne. — Réimpression de « l'Eglise S. André de Bourdeaux. » — Un manuscrit d'Isocrate. — Les comptes de la ville d'Orléans. — La Bibliomanie en 1881. — Bibliographie des plaquettes romantiques. — Vente de la bibliothèque de M. P. G. P. — Faits divers. — Publications nouvelles.

VI. — QUESTIONS ET RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

Une rectification. — 1. *La Faustin*, par EDMOND DE GONCOURT. Paris, Charpentier, 1882. Douzième mille. In-12 de 342 p. Prix : 3 fr. 50. — 2. *L'abbé Constantin*, par LUDOVIC HALÉVY. 15e édition. Paris, Calmann-Lévy, 1882, in-18 j. de 266 p. Prix : 3 fr. 50. — 3. *Monsieur et Madame Cardinal*, par le même auteur. 20e édition. Paris, Calmann-Lévy, 1882, in-18 j. de 278 p. Prix : 3 fr. 50. — 4. *Les Petites Cardinal*, par le même auteur. 18e édition. Paris, Calmann Lévy, 1882, in-18 j. de 258 p. Prix : 3 fr. 50. — 5. *Sauvageonne*, par ANDRÉ THEURIET. Paris, Paul Ollendorff, 1882, in-12 de 312 p. Prix : 3 fr. 50. — 6. *Le Maître de forges*, par GEORGES OHNET. 21e édition. Paris, Paul Ollendorff, 1882, in-12 de 486 p. Prix : 3 fr. 50. — 7. *La Conquête de Marie*, par WILLIAM MARCELLY. Paris, Eugène Plon, 1882, in-12 de 390 p. Prix : 3 fr. 50. — 8. *Pompon*, par HECTOR MALOT. Paris, Dentu, 1882, in-18 j. de 468 p. Prix : 3 fr. — 9. *Un cœur de Soldat*, par CLAIRE DE CHANDENEUX. Paris, E. Plon, 1882, in-12 de 330 p. Prix : 3 fr. 50. — 10. *Le Fiancé de Sylvie*, par HENRY GRÉVILLE. Paris, E. Plon, 1882, in-12 de 290 p. Prix : 3 fr. — 11. *Perdue*, par le même auteur. Paris, E. Plon, 1882, in-12 de 322 p. Prix : 3 fr. 50. — 12. *Son Altesse l'Amour*, par XAVIER DE MONTÉPIN. Paris, Dentu, 1882, 6 vol. in-18 j. de 367, 318. 315, 334, 336 et 326 p. Prix : 18 fr. — 13. *Le Crime de l'Omnibus*, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, E. Plon, 1882, in-12 de 306 p. Prix : 3 fr. — 14. *Le Mercier de Lyon*, par HENRI ESCOFFIER, Paris, Dentu, 1882, petit in-12 de 330 p. Prix : 1 fr. — 15. *La Campagne de l'Invincible*, par ALBERT FORNELLES. Paris, Lecoffre, 1882, in-12 de 346 p. Prix : 2 fr. — 16. *Comment on devient millionnaire*, par Mme MARIE CASSAN. Paris, Blériot, 1882, in-12 carré de 304 p. Prix : 3 fr. — 17. *Les Orphelins*, par Mme la baronne ELISABETH DE GROTHRUZ, traduit de l'allemand. Paris, Bray & Retaux, 1882, in-12 de 340 p. Prix : 3 fr. — 18. *Sauvagina*, par MARCEL LYTHE. Paris. Librairie universelle, 1882, in-12 carré de 210 p. Prix : 3 fr. — 19. *Mar'zeph la blonde et le brun Tacho*, par JULES BRUYELLE. Paris, E. Plon, 1882, in-12 de 316 p. Prix : 3 fr. 50. — 20. *Le Manoir de Meyrial*, par AIMÉ GIRON. Paris, Blériot, 1882, in-12 de 314 p. Prix : 3 fr. — 21. *L'Expiation d'un père*, par un anonyme. Paris, Victor Palmé, 1882, in-12 de 334 p. Prix : 3 fr. — 22. *L'Ange de la Maison-Forte*, par JOSEPH COLLIN, Arlon, 1881, in-8 de 100 p. Prix : 2 fr. — 23. *Les prisonniers du Caucase*, par G. PROTCHE DE WIVILLE (MATHIEU WITCHE). Paris, Blériot, 1882, in-12 de 330 p. Prix : 2 fr. 50. — 24. *Le Naufrage de Lianor*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Blériot, in-12 de 422 p. Prix : 3 fr. 50. — 25. *La Divine aventure*, par RICHARD LESCLIDE et CATULLE MENDÈS. Paris, Dentu, 1882, in-18 j. de 306 p. Prix : 3 fr. — 26. *Les petits pieds d'une aristocrate*, par PAUL BRILL. Paris, E. Plon, 1882, in-12 de 274 p. Prix : 3 fr. — 27. *Tom Brown à Oxford*, par l'auteur de *Tom Brown à l'École ;* traduit de l'anglais par J. GIRARDIN. Paris, Hachette, 1882, 2 vol. in-18 j. de 332 et 356 p. Prix : 2 fr. 50. — 28. *Erema*, par R. D. BLACKMORE; traduit de l'anglais, par FR. BERNARD. Paris, Hachette, 1882, in-18 j. de 288 et 290 p. Prix : 2 fr. 50. — 29. *La famille du Baronnet*, par ETIENNE MARCEL. Paris. Firmin-Didot, 1882, 2 vol. in-12 de 368 et 370 p. Prix : 6 fr. — 30. *Nouvelles du Nord*, traduites du russe, du suédois, du danois, de l'allemand et de l'anglais, par XAVIER MARMIER, de l'Académie française. Paris, Hachette, 1882, in-18 j. de 310 p. Prix : 3 fr. 50. — 31. *L'Amie de l'ancien gouverneur*, nouvelle de CHTCHÉDRINE; traduite du russe, par O'FARRELL. Paris, librairie des bibliophiles, 1882, in-16 de 74 p. Prix : 2 fr. 50. — 32. *Deux Nouvelles andalouses posthumes*, de FERNAN CABALLERO ; précédées d'une étude sur sa vie et ses œuvres, par le comte de BONNEAU-AVENANT, lauréat de l'Académie. Paris, E. Plon, 1882, in-12 de 328 p. Prix : 3 fr. 50. — 33. *Chiffon*, et autres récits, par ALFRED ASSOLLANT. Paris, Dentu, 1882, in-18 j. de 296 p. Prix : 3 fr.

Errare humanum est. Dans le *Polybiblion* de janvier 1882, à propos d'un roman de M. de Parseval-Deschênes, nous avons écrit ceci : « Au point de vue théologique, le mariage est aussi indépendant de

la cérémonie religieuse qui le consacre, que de la formalité civile qui le légalise : il réside dans le consentement mutuel de s'unir. » On nous fait observer que notre théorie, surtout dans les termes absolus qui l'expriment, n'est pas conciliable avec la doctrine et la pratique de l'Église. Cette critique, venant d'une source des plus autorisées, mérite considération, et, en nous relisant, nous reconnaissons qu'elle est fondée. L'expression a trahi notre pensée. Elle ferait croire qu'on est légitimement, réellement marié par un simple consentement mutuel formulé sans aucune intervention de l'Église. Nous n'avons pas voulu dire cela. Le consentement mutuel, sans doute, est l'essence du mariage, mais il doit être donné dans certaines conditions, et, bien qu'il constitue un engagement et un lien, il ne suffit pas. En un mot, ce consentement, dans la discipline chrétienne, n'est pas tout le mariage. Le mariage est, avant tout, essentiellement un contrat naturel. Pour les chrétiens, ce contrat naturel a été élevé à la dignité de sacrement — et, comme tel, il a été confié à l'Église, qui, pour sa célébration, exige, sous peine de nullité, la présence du prêtre et des témoins. Il n'est donc pas exact d'affirmer qu'au point de vue théologique le mariage soit indépendant de la cérémonie religieuse qui le consacre.

Cette rectification faite, nous revenons à nos moutons, c'est-à-dire à nos analyses trimestrielles.

1. — Il y a, dans *la Faustin* de M. Edmond de Goncourt, deux choses qui méritent d'être sévèrement jugées : le fond et la forme, la fable du roman lui-même et le style dans lequel il est écrit. En deux mots, voici le sujet : un riche anglais, lord Annandale, s'est épris d'une grande tragédienne française, la Faustin. Il l'arrache au théâtre, le lendemain d'une brillante représentation de *Phèdre*, et tous les deux vont vivre sur les bords du lac de Constance. Mais l'artiste n'a pas abdiqué. Sa passion est en lutte continuelle avec sa nostalgie des planches. L'actrice est actrice avant d'être femme, et la rampe ne lâche pas ainsi sa proie. Hantée par ses anciens souvenirs, la Faustin se retrouve toujours et partout comédienne. Si bien que, penchée sur le lit de lord Annandale, lequel va mourir, elle est frappée du rire affreux qui contracte le visage du moribond : les physiologistes appellent ce phénomène l' « agonie sardonique. » Poussée alors par son instinct, la comédienne se prend à étudier, à imiter ce rictus, se retournant de temps à autre, demandant à la glace placée derrière elle si le pli de la bouche est bien réussi, et pensant à l'effet que cela produirait sur la scène. Toute cette mimique n'échappe pas à l'agonisant : il comprend, il a l'intuition que la Faustin s'est moquée de lui, et, se raidissant dans un effort suprême, il sonne ses valets : « *Turn out that woman !* » leur râle-t-il d'une voix déchirante : « Mettez dehors

cette femme ! » Puis il retombe et meurt. Ce n'est pas, comme vous voyez, très compliqué. C'est que nous avons à faire à un écrivain de l'école naturaliste : M. de Goncourt réclame même, avec une insistance puérile la paternité du « document humain. » Or, dans cette école, l'action n'est rien ; le cadre est tout — et ce cadre est généralement une série d'obscénités. Dans *la Faustin*, elles abondent. La plume qui écrivit, en collaboration avec celle de son frère, *Sœur Philomène*, *Renée Mauperin*, *Germinie Lacerteux* (pourtant si réaliste), l'*Histoire de Marie-Antoinette* et *la Société française sous la Révolution et le Directoire*, cette plume prodigue les gros mots, les expressions crues et ces sales interjections que l'on pardonne au perroquet Vert-Vert, mais qui, de la part d'un lettré comme M. de Goncourt, sont d'autant plus inexcusables qu'elles sont voulues et qu'elles offensent à la fois la langue, le goût et la morale.

Ce n'est pas tout : l'auteur de *la Faustin* semble avoir également pris plaisir à rééditer les scènes les plus abjectes de *Nana* et de *l'Assommoir*. Je mentionnerai notamment la scène du bain, les provocations lubriques de Bonne-Ame (la sœur de la Faustin), l'épisode sadique de George Selwyn et cette orgie à froid où des vaudevillistes lugubres se font la sinistre plaisanterie de se menacer entre eux de névroses effroyables. Il n'est pas jusqu'aux b..... et aux f..... de Bordenave, un héros de M. Zola, qui ne se retrouvent à chaque instant sur les lèvres de Carsonac, directeur de théâtre comme l'autre et grossier comme lui. Mais ce qui dépasse toutes les bornes, c'est l'épisode de George Selwyn. Qu'est-ce que ce Selwyn qui sort tout à coup de la coulisse et apparaît entre lord Annandale et la Faustin sur les bords du lac de Constance ? Il paraît que les deux lords ont été jadis les disciples de l'infâme marquis de Sade. Cette découverte n'est pas à l'honneur de lord Annandale : on le croyait simplement libertin, et ce n'est qu'un monstre déguisé en gentlemann. L' « honorable » Georges Selwyn quitte un beau jour ses hôtes du lac de Constance, étant attendu, à ce qu'il raconte, dans une maison qu'il possède sur les côtes de la Bretagne, et qui s'appelle la Chaumière de Dolmancé. « C'est le nom de l'endroit, n'est-ce pas ? » interroge la Faustin. Annandale et Selwyn répondent par un sourire des plus énigmatiques. Or, Dolmancé est le héros d'un des plus abominables livres qu'ait écrits l'inventeur de la littérature sadique. N'insistons pas : ces quelques détails suffisent pour montrer combien est malsain le dernier livre de M. de Goncourt. Œuvre d'une imagination surexcitée et continuellement à la recherche « de la notation des sensations indescriptibles, » ce livre exhale une odeur de débauche raffinée, de curiosité perverse et de corruption morbide. Nous ne reprochons pas à l'auteur d'avoir pris pour sujet d'études une âme de tragédienne,

ravalée par ses instincts, élevée par ses aspirations, ange et bête, tantôt emportée par son génie au sommet de l'idéal, tantôt roulant dans les bas-fonds, aujourd'hui s'indignant contre la bête qui est en elle, demain lui accordant sans le moindre remords toutes les satisfactions. Nous reprochons à M. de Goncourt d'avoir précisément effleuré cette idée, qui était une idée neuve, et de s'être complu, au delà de toute mesure, dans la description et l'approfondissement des turpitudes vicieuses. Le sujet qu'il a choisi n'est, du reste, pas neuf. Il a paru au théâtre, avec grand succès, dans la *Béatrix*, de M. Ernest Legouvé, et dans *la Comtesse Romani*, drame retouché par Alexandre Dumas fils. Mais, neuf ou non, M. de Goncourt pouvait de ce thème tirer un meilleur parti.

Quelques chapitres néanmoins, doivent être loués sans restriction. Ainsi la visite de la Faustin au vieux grec Athanasiadès. On lui a dit que ce palicare, égaré dans une mansarde parisienne, l'aiderait à mieux comprendre la *Phèdre* de Racine en lui expliquant la *Phèdre* d'Euripide. La Faustin n'hésite pas : elle grimpe chez Athanasiadès ; mais comme le bonhomme est en train de préparer son frugal repas du soir, on voit l'actrice quitter ses falbalas, retrousser ses manches et faire sur la casserole une omelette aux œufs brouillés dont se régale le compatriote de Périclès. Le tableau est charmant. Ainsi la répétition, au théâtre, de cette même *Phèdre*, qui est un cours excellent de déclamation et de littérature. Ainsi enfin, le fameux souper d'après la première représentation, qui est certainement une des meilleures parties du livre et qui nous rappelle ces fameux dîners où se rencontraient jadis, avec les Goncourt, Gustave Flaubert, Sainte-Beuve, Taine, Gavarni et Paul de Saint-Victor. Dans le souper chez la Faustin, le romancier ne nomme personne ; mais au feu roulant de leurs paradoxes artistiques, scientifiques, philosophiques et littéraires, on reconnaît tous les convives. Notre spirituel confrère du *Clairon*, M. Jules Hoche, nous en a exactement livré la clef. Le poète « aux cheveux absaloniens » qui développe sur la maigreur des femmes une esthétique aussi singulière que brutale, a nom Théophile Gautier ; le diplomate « à figure encore jeune sous des cheveux blancs » qui soutient qu'un peu de libertinage est nécessaire dans un État, s'appelle M. le duc de Morny ; l'artiste « en peinture et en poésie, » qui ne tarit pas sur l'Égypte et qui s'engoue du Nil « tacheté d'îles » et.... de crocodiles, signe de la plume et de la palette Eugène Fromentin ; le jeune général qui raconte l'assaut de la tour de Malakoff, est le général Bataille ; le « rêveur de la science, » qui prédit à la terre une période glaciale, est le chimiste Berthelot ; le philosophe « aux grasses mains ecclésiastiquement croisées sur sa serviette, » qui prêche la domination des classes inférieures par les intelligences

d'élite, est M. Ernest Renan ; le géant « à la douce figure et à la barbe de fleuve » qui fait l'éloge de la langue française, est le romancier russe Ivan Tourgueneff ; le savant « à la belle tête pensive et un peu spectrale, » qui se plaint de l'appauvrissement du sang de notre génération, est le physiologiste Claude Bernard ; enfin (et ce portrait-ci n'est pas flatté, par exemple), le journaliste « à la face jordanesque, dans une chair épaisse et verruqueuse, à la parole d'alsacien rétive et bredouillante, dont les mots ne sont que des éructations, » ce journaliste qui regrette que la France « ne soit pas devenue protestante » — ce qui, à son dire, en aurait fait « la plus grande nation de l'Europe, » — est M. Nefftzer, le fondateur du *Temps*. M. de Goncourt a eu tort, puisqu'il était en verve, de ne pas donner pour partner à ce protestant illuminé l'auteur de *l'Ensorcelée*. A ses assertions, si éloignées d'ailleurs de la vérité, Barbey d'Aurevilly n'eût pas manqué de répondre, en roulant des yeux terribles : « Moi, je ne regrette qu'une chose, c'est qu'on n'ait pas brûlé Luther ; son bûcher nous eût épargné les guerres de religion ! » — Et l'amphytrion, la Faustin, veux-je dire ? qui est-elle ? On a nommé Rachel. La Faustin a de Rachel, en effet, l'allure tragique ; mais elle a aussi l'exaltation de Sophie Arnoult, les dégoûts de la Saint-Huberty, le *détraquement* de Mlle Desclée, la nervosité et les enthousiasmes de Sarah Bernhardt. C'est un composé formé de plusieurs types, fondus ensemble dans un vague anonyme — et ce manque d'unité est encore un défaut du livre.

Parlerons-nous du style ? Il le faut bien. Cela ne se savoure pas, cela s'étudie, et on est souvent obligé de s'y reprendre à plusieurs fois pour bien saisir le sens de ces phrases bizarres, contournées, convulsives, épileptiques, à dessein incorrectes, faites pour provoquer l'étonnement et n'arrivant, en certains endroits, qu'à produire l'ennui. J'en signale une au hasard : « La Faustin montait dans sa loge et se mettait à répéter son rôle avec une impatience la *portant* à regarder, à tout moment, la montre posée sur sa toilette, et l'oreille au murmure lointain de la salle, s'*emplissant* et *arrivant* à elle, ainsi que le bruissement liquide des flots *montant* d'une inondation. » Comme casse-tête, supplice d'esprit, cacologie et négligence, on ne saurait trouver mieux. Il en est cependant de la même force, presque à toutes les pages. Que dire de la recherche outrée de l'expression, des « caresses émotionnées, » des « sveltesses longuettes d'une apparente maigreur, » des « spirales laiteuses, » des « vagues d'étoffes, » du « tiède engourdissement de la moiteur, » de la « chaude blancheur exsangue, » etc., etc. ? Que dire encore de cet abus des imparfaits qui s'étalent systématiquement de la première à la dernière ligne ? Rien, sinon que le héros de la *Faustin* n'est pas lord Annandale ; c'est, pour

me servir d'un mot ironique de M. Henri de Pène, c'est l'imparfait de l'indicatif. Certes, il y aurait par-ci par-là dans la *Faustin* quelques incorrections, on les pardonnerait aisément. Saint-Simon, Michelet, Balzac, sont parfois incorrects. Mais quelle vie, quelle vibration, quel pittoresque dans leurs œuvres ! Ici les bizarreries grammaticales étouffent toute spontanéité. Si la *Faustin* est lue par nos descendants, elle ne pourra l'être que comme une curiosité archéologique.

2. — *L'Abbé Constantin*, de M. Ludovic Halévy, vient bien à point comme diversion. Aussi simple que l'autre est entortillé, aussi bienfaisant que l'autre est funeste; *l'Abbé Constantin* nous repose agréablement de la *Faustin*. On a le cœur tout réchauffé et l'esprit tout regaillardi après avoir passé une heure avec ce brave homme et dans l'atmosphère des bons sentiments qui s'agitent autour de lui. Car, cette fois, nous n'avons affaire qu'à des honnêtes gens — et leur compagnie n'a rien pour cela de monotone ni de mélancolique. Au fait, voici l'histoire : L'abbé Constantin, curé de Longueval, depuis trente ans, se demandait un jour : « Qui va donc bien acheter le château ? Qui va remplacer cette pauvre marquise décédée, la providence de mes pauvres ? Le curé sera-t-il bien vu des nouveaux propriétaires ? Ma paroisse gagnera-t-elle au change ? » L'abbé en était là de ses réflexions, quand on vient lui apprendre le nom de la nouvelle châtelaine de Longueval. C'est une Américaine fort riche, à cheveux rouges, vivant princièrement dans le quartier des Champs-Élysées, affreusement coquette, non moins affreusement riche, faisant croire qu'elle est mariée à un M. Scott que l'on entrevoit dans ses salons et qui a plutôt l'air d'un intendant que d'un maître. L'Américaine est flanquée d'une sœur aussi dévergondée qu'elle. Ce sont deux aventurières, deux hérétiques. Juges du désespoir du pauvre curé ! Il se lamente, il se désole ; mais voilà qu'un coup de sonnette retentit à la porte de son modeste presbytère. La servante va ouvrir, et deux jeunes femmes très élégantes, descendues d'un brillant landau, pénètrent sans plus de cérémonies dans le salon de l'abbé et lui disent à brûle-pourpoint : « Je suis madame Scott ! — Et moi, miss Bettina « Parceval, sa sœur. Nous avons voulu voir notre propriété, et nous « commençons, en bonnes paroissiennes que nous sommes, par rendre « visite à notre curé. » — L'abbé Constantin n'en revenait pas : « Alors, vous êtes donc catholiques ! » — « Certainement, et voici « d'abord pour vos pauvres ! » La somme était ronde : deux rouleaux de mille francs ; jamais le bon curé n'avait tant manié d'argent. Il était aux anges, pensant à tout le bien qu'il pourrait faire avec ces deux mille francs ; mais l'étonnement et l'émotion lui avaient coupé la parole. Heureusement que Jean Reynaud, son filleul, un superbe officier d'artillerie, se trouvait là épluchant la salade du déjeuner : il

avait tout entendu, et, avec la meilleure grâce du monde, il fit les remerciements obligés, des remerciements qui tardaient un peu trop. La glace rompue, on s'expliqua : les deux Américaines avaient été indignement calomniées. Il n'y avait de vrai dans les cancans répandus sur leur compte que leur immense fortune. Mme Scott était légitimement mariée, et miss Bettina ne demandait pas mieux que de l'être. Ce n'étaient ni des aventurières ni des dévergondées ; c'étaient deux femmes jeunes, belles, distinguées, aimables au possible, un peu excentriques, mais d'un cœur exquis, plein de dévouement et de charité. Elles n'étaient pas non plus exemptes d'un brin de coquetterie ; mais c'était bien naturel — et que celles de mes lectrices qui, sous ce rapport, sont ou ont été sans péché leur jettent la première pierre! On devine aisément que Jean Reynaud ne tarde pas à devenir amoureux de miss Bettina. Fils du docteur Marcel Reynaud, tué pendant la guerre de 1870-71, filleul de l'abbé Constantin, qui lui sert maintenant de père, il a toutes les qualités, ce Jean ! Il est sorti un des premiers de l'École polytechnique ; il est le meilleur soldat de son régiment, cantonné à Souvigny, tout près de Longueval ; il est destiné au plus glorieux avenir. Mais il est relativement pauvre, et Bettina a des millions. Les deux jeunes gens s'aiment, avec toute la sincérité, toute la délicatesse des cœurs honnêtes, et le mariage serait bientôt conclu sans ces maudits millions. Bettina ne peut pourtant pas les jeter à l'eau : elle en fait d'ailleurs un trop noble usage. De son côté, Jean Reynaud ne veut rien devoir qu'à lui-même ; il ne veut pas surtout qu'on l'accuse d'être un coureur de dot. Aussi se décide-t-il à fuir, c'est-à-dire à changer de garnison. Il raconte sa mésaventure au curé qui approuve, la mort dans l'âme, cette séparation nécessaire. Ah bah ! on n'a pas pour rien du sang yankee dans les veines. Bettina, qui veut qu'on l'épouse malgré sa fortune, brusque le dénouement. Elle arrive au presbytère et là, devant le filleul et le parrain, commence naïvement sa confession, qui se termine par ces mots : « Jean, je vous aime, je sais que « vous m'aimez. Ne voulez-vous pas, avec la permission de votre « second père, m'accorder votre main ? » Jean et l'abbé fondent en larmes, des larmes d'attendrissement ; mais quinze jours après, le curé de Longueval célébrait le mariage de son filleul Jean Reynaud, lieutenant d'artillerie, avec miss Bettina Parceval. Telle est cette œuvre charmante qui soulève les colères des matérialistes, des naturalistes et des prêtrophobes. A ces heures hybrides où, pour sortir d'embarras, les gouvernements jettent du prêtre à manger au bas-populaire, il y a vraiment du courage, surtout quand on s'appelle Ludovic Halévy, à nous montrer un curé brave homme, tout à ses devoirs, ayant quelques manies, mais pas de vices ; un de ces vieux prêtres, à la foi naïve et touchante, à l'âme douce et bonne ; un de ces

humbles desservants de campagne, dont la vie est tout sacrifice ; un de ces saints à cheveux blancs et à soutane rapiécée, confiants en Dieu, et que la malice humaine déconcerte quelquefois, sans les ébranler jamais. Qui eut dit que l'un des auteurs de *la Belle Hélène* laisserait à la postérité un roman que toutes les intelligences distinguées voudront lire : *l'Abbé Constantin* ? Que l'auteur en ait eu ou non l'intention, c'est une protestation, sous des airs modestes, contre le naturalisme, la prêtrophobie et le fanatisme à rebours ; c'est le commencement d'une réaction, la réaction du sens commun, de l'honnêteté, de l'ironie et de la belle humeur contre tous les *Pots-Bouille* du passé, du présent et de l'avenir. L'étude de M. Ludovic Halévy n'est peut-être pas très approfondie, très vigoureuse et suffisamment corsée. Mais elle n'en mérite pas moins de prendre place à côté d'*Ursule Mirouet*, du *Docteur Herbaut*, de *Madeleine*, d'*Un gentilhomme campagnard* et du *Vicaire de Wakefield*. On se dit après l'avoir lue : « Allons ! il y a encore de braves gens en ce bas-monde ! » Le succès, du reste, couronne admirablement les efforts de l'auteur : *l'Abbé Constantin* en est à sa quinzième édition. Un commis-libraire constatait naguère le succès de M. Halévy en ces termes : « C'est curieux, disait-il, cet *Abbé Constantin*, il paraît que c'est doux, honnête ; eh bien ! ça se vend comme un mauvais livre. » Un chroniqueur de *Voltaire*, croyant lui être désagréable, a, de son côté, appelé M. Ludovic Halévy « un Grévin clérical. » Le mot est joli, et l'auteur de *l'Abbé Constantin* peut l'accepter crânement : depuis qu'il suffit de croire en Dieu pour être traité de clérical, cette épithète, que certains esprits prenaient autrefois en mauvaise part, est un honneur, loin d'être une injure.

3 et 4. — On doit aussi à M. Ludovic Halévy une création incomparable : celle de la famille Cardinal, où se prélasse un type de libre-penseur imbécile, de voltairien idiot, de franc-maçon ridicule, de père-noble vivant solennellement des galanteries de ses deux filles, lequel en sottise, en niaiserie, en outrecuidance bouffie, dépasse de cent coudées le Homais de Flaubert, et le Joseph Prudhomme d'Henri Monnier. Il va sans dire que nous sommes sur un autre terrain que dans la paroisse de Longueval — et nous ne conseillons pas aux jeunes filles la lecture de *Monsieur et Madame Cardinal*, ni des *Petites Cardinal*. Mais les hommes expérimentés peuvent se payer cette satisfaction : ils auront le plaisir, tout en riant, de constater à quel degré d'abrutissement et d'immoralité inconsciente peut descendre « un ennemi des Jésuites, » — c'est-à-dire un de ces êtres bornés qui s'alimentent quotidiennement des clichés et des lieux communs de la libre-pensée. Monsieur et Madame Cardinal se complètent merveilleusement l'un l'autre ; tous deux dirigent leurs filles, Pauline et Vir-

ginie, petites étoiles du corps de ballet, de la façon la plus édifiante. Ils pratiquent à ravir l'art des sous-entendus, prennent avec la morale tous les accommodements de l'hypocrisie, estiment que tout est parfait si les apparences sont sauvegardées, et il leur suffit de croire ignorer ce qui excite la risée ou l'indignation de tout le monde, pour jouir sans remords des petits et des gros bénéfices de leur honteux commerce. Parlons sans paraboles ! Monsieur et Madame Cardinal vendent tout simplement leurs filles à qui veut bien les payer ! Pauline, elle, préfère l'amour libre. Aussi est-elle mal vue de ces « respectables » parents. C'est une fille perdue. Virginie, à la bonne heure ! Elle a jeté son dévolu sur un certain Cavalcanti, marquis italien, qui mange à Paris les économies de ses pères. Or, voyez un peu les scrupules de ce bon monsieur Cardinal ! C'est lui qui traite l'affaire avec le Cavalcanti ; il ne serait pas « convenable » que Virginie écrivit elle-même. Grâce à l'intervention paternelle, ce sera un mariage pour tout de bon, mais sans la loi ni le sacrement, le sacrement surtout. Et de fait, il signor Cavalcanti vient s'installer, sans vergogne, chez les Cardinal. C'est complet, n'est-ce pas ? Eh bien ! ce père proxénète mange un prêtre à chaque repas, tonne à chaque instant contre l'immoralité du clergé, parle sans cesse de réformer le genre humain au moyen de l'instruction laïque et obligatoire, fait des conférences pompeuses sur Voltaire auprès des paysans de Ribeaumont dont il est devenu le conseiller municipal, aspire à la députation afin d'en finir avec « la lèpre dévorante du cléricalisme. » Quelle satire, et, comme, sous la marotte d'Aristophane, on entend siffler le fouet de Juvénal ! Et que de traits d'esprit pour peindre sous toutes ses faces le Prudhomme franc-maçon et communard. Citons en quelques-uns. On annonce à Monsieur Cardinal que deux officiers de chasseurs sont venus chez lui faire leur cour à sa fille Pauline : « Sortez ! leur crie-t-il ; la propriété d'un citoyen libre n'est plus à la merci des prétoriens. » Un autre jour, il apprend que la même Pauline s'est enfuie avec un employé du gouvernement : « J'aurais, dit-il, tout pardonné à Pauline ; oui tout, excepté un fonctionnaire public du gouvernement de monsieur Mac-Mahon. » Voyageant en Italie, il ne veut pas partir sans visiter Rome, « cet antre de la superstition où les Papes ont commis tant de crimes. » Et à chaque minute il s'exclame : « C'est surfait ; je ne connais pas Chicago, mais je préfère Chicago. » Voici le début de sa conférence sur Voltaire : « Un écrivain frivole, bien que profond, a appelé Voltaire le *Roi Voltaire*. Le mot Roi est un outrage ; je l'appellerai le *Dieu Voltaire*, tout en m'excusant d'employer cette expression à cause des superstitions qui s'y rattachent. » Cette fois, Voltaire est bien décidément le Dieu d'un imbécile. A la porte de sa villa de Ribeaumont, monsieur

Cardinal a fait placarder cet écriteau : « Monsieur Cardinal se tient tous les jours, *même le dimanche*, de midi à quatre heures, à la disposition des électeurs de Ribeaumont et des *communes environnantes*, pour les éclairer sur leurs devoirs et *surtout* sur leurs droits. » C'est le bouquet ; n'allons pas plus loin. On affirme que la *Famille Cardinal* a produit dans un certain monde le même effet désagréable que produisit, il y a quelques années, le *Rabagas* de M. Victorien Sardou. Nous le croyons sans peine. C'est que « monsieur Cardinal » n'est pas une individualité isolée : il s'appelle légion, surtout à Paris. Aussi estimons-nous que la série n'est pas terminée. Avec le *Moniteur universel*, maintenant que nous sommes en vraie République, nous prions Ludovic Halévy de nous montrer « monsieur Cardinal au pouvoir, et madame Cardinal faisant les honneurs de son salon, un salon des nouvelles couches. »

5. — Une veuve, madame Lebreton, belle encore quoique déjà mûre, a l'imprudence d'épouser un tout jeune homme, M. Francis Pommeret, garde général des forêts à Auberive, près de Langres. Les premiers jours, tout marche à ravir ; mais la lune rousse ne tarde pas à remplacer la lune de miel ; la froideur se substitue à l'amour, et la lassitude est la première étape du mari sur la voie de l'infidélité. Il faut dire que madame Lebreton a eu l'imprudence de garder auprès d'elle sa pupille, la sauvage Denise : c'est elle qui fait sortir Pommeret de la ligne du devoir. Un enfant naît de leurs relations coupables. Madame Lebreton ordonne qu'on l'inscrive comme sien sur les registres de l'état civil, défend à Denise de le voir, quitte la maison conjugale et est enfermée dans une hospice comme folle. Voilà toute la fable du roman que M. André Theuriet a intitulé : *Sauvageonne*. C'est le nom donné par les habitants d'Auberive à la pupille de madame Lebreton : nom bien mérité d'ailleurs, car cette pupille, créature étrange, au physique et au moral, sorte de nymphe de la forêt, tenant de l'hamadryade et de la bohémienne, ne se plaît que dans la compagnie des sabotiers, des bûcherons, des charbonniers et des délinquants. Elle préfère au vulgaire mais nourrissant pot-au-feu les noisettes, les alises, les cornouilles et les prunelles. Avec des robes coupées à la dernière mode, elle saute les barrières comme un collégien en vacances et grimpe sur les arbres pour dénicher les nids des bergeronnettes. C'est un sphinx de race forestière : on l'a comparée à la *Miss Rovel* de M. Victor Cherbuliez. La comparaison n'est pas juste : les excentricités de Miss Rovel sont toutes calculées ; les étrangetés de Sauvageonne, ses fautes même, sont toutes spontanées, instinctives, pour ne pas dire inconscientes. M. André Theuriet ne mérite donc pas le reproche de « ne pas boire dans son verre. » Il est bien lui, dans *Sauvageonne*, comme dans ses autres productions. Son

seul tort — un tort qui s'accentue de plus en plus est de sacrifier, çà et là, aux préjugés à la mode et de faire des avances inutiles au réalisme. Nous voudrions supprimer de *Sauvageonne* le récit de la comparution de madame Lebreton au tribunal de la pénitence. Que M. André Theuriet n'use pas de la confession, c'est son affaire ; mais cette prérogative d' « homme libre » ne l'autorise pas à parler d'un sacrement en des termes qui frisent l'impertinence, ni à présenter le confesseur sous les traits d'un tourmenteur de consciences. Nous voudrions aussi voir supprimer la scène très réussie, sans doute comme pastiche néo-grec, comme réminiscence de certaines libertés hardies du roman de *Daphnis et Chloé*, mais un peu trop nue, qui livre Denise à Francis. Ces deux réserves faites, on peut dire que, pour le fini du style, l'intérêt des situations, la vérité poétique des descriptions et leur sobriété même, *Sauvageonne* est une des œuvres les plus puissantes de l'auteur du *Sang des Finoël* et des *Fils Maugars*. M. André Theuriet a des mots particuliers pour faire entendre et sentir le susurrement des eaux limpides, l'odeur des mérisiers épanouis, les brèves phrases musicales des fauvettes.

6 et 7. — L'heureux auteur de *Serge Panine* — c'est ainsi que l'on désigne maintenant M. Georges Ohnet — ne s'endort pas sur ses premiers lauriers. Il vient de faire paraître un nouveau roman, *le Maître de forges*, qui est très discuté. On le trouve de beaucoup inférieur à *Serge*. Ce n'est pas précisément notre avis — et quoique celui-ci ait valu à M. Ohnet les suffrages de l'Académie française, nous préférons *le Maître de forges*. La donnée est simple : La noble famille de Beaulieu est représentée par une comtesse douairière qui résume en elle toutes les grâces du siècle dernier ; par un fils, Octave, rempli de qualités sérieuses et de généreuses aspirations ; par une fille, Claire, la fierté en personne, fiancée à son cousin, le duc de Bligny. Ce duc mène la vie à grandes guides et se ruine. Apprenant que la famille de Beaulieu, qu'il croyait riche, est ruinée aussi, mais pour une autre cause, la perte d'un procès, le duc de Bligny renonce à ses projets sur Claire et épouse Athénaïs Moulinet, très roturière et millionnaire à outrance. Que fait Claire de Beaulieu ? Se voyant dédaignée, elle accepte, par dépit et sans l'aimer, la main de Philippe Dherblay qui adorait en silence la noble fille. Après de fortes études à l'École polytechnique, Philippe a succédé à son père comme maître de forges à Pont-d'Avesnes. C'est un savant hors ligne, un cœur droit, une âme loyale et ferme. Etonné de la froideur, de la haine même que lui témoigne sa femme, immédiatement après le mariage, il en cherche la cause — et il devine que l'orgueil seul, avec son égoïsme et sa dureté, a fait de Claire de Beaulieu madame Philippe Dherblay. Il essaie de la fléchir par les témoignages de la plus sincère affection : Claire de-

meure inébranlable: Ce que voyant, Philippe, du moins en apparence, car il souffre horriblement dans l'intime de son être, rend dent pour dent à l'épouse qui le dédaigne. Il arrive même une heure où c'est son orgueil, à lui aussi, encore plus que son amour, qui se révolte devant le seuil de cette chambre nuptiale changée en une chambre de tortures. Mais Philippe se trahit souvent malgré lui. Claire à la fin comprend qu'elle s'est singulièrement trompée sur le compte de Philippe et que le duc de Bligny n'était pas digne d'elle. Un duel s'engage entre cette femme qui n'ose pas avouer son erreur et ce mari qui tient à punir sa femme de ses mépris et méprises des premiers jours. Chaque instant amène pour Claire une découverte pénible à son amour-propre et favorable à Philippe. Ainsi, elle apprend — ce qu'elle ignorait avant le mariage — que Philippe l'a épousée, la sachant ruinée. Ainsi, elle s'aperçoit que toute la contrée vante les nobles qualités de Philippe, sa grandeur d'âme, ses travaux pour l'amélioration du sort des classes ouvrières, son intelligence supérieure. Claire est vaincue. Il lui reste à gagner le cœur justement blessé du maître de forges. Une occasion terrible s'offre, et Claire n'a pas crainte d'en profiter, au risque de sa vie. Dherblay et de Bligny vont se battre: Claire a été insultée par la femme du duc ; la rencontre est inévitable. Les deux adversaires, un pistolet à la main, sont en présence. Au moment où les deux armes s'abaissent, Claire, sortant d'un taillis, s'élance vers le duc et lui crie en levant les bras : « Vous ne tuerez pas Philippe ! » Mais le coup part, Claire reçoit une balle en pleine main et tombe évanouie. Quand elle reprit ses sens, madame Dherblay était dans son lit, son mari à son chevet, veillant sur elle. L'épouse implacable n'existait plus : elle se rappela tout, son désespoir, ses angoisses, son sacrifice, les luttes entre son orgueil et son cœur, et, regardant Philippe comme si sa vie ou sa mort allait se décider par une parole : — « Un seul mot ! dit-elle, réponds ! M'aimes-tu ? — Oui, je t'aime, répondit-il. Il y avait deux femmes en toi. Celle qui m'a fait tant souffrir n'est plus. Toi, tu es celle que je n'ai jamais cessé d'aimer. » Claire de Beaulieu avait mérité son pardon.

Eh bien, lecteurs, qu'en pensez-vous? Quoiqu'en disent certains aristarques, il vous semble qu'il y a là réellement une œuvre, une œuvre honnête, attrayante et souverainement dramatique. Les types secondaires sont vivants et vrais, comme les deux héros. Voici la spirituelle marquise douairière de Beaulieu qui n'hésite pas à rendre publiquement hommage à la conduite de son gendre en disant en plein salon : « Bligny s'éloigne de ma fille parce qu'elle est pauvre ; Dherblay la recherche en mariage parce qu'elle est ruinée. Du duc ou du maître de forges, quel est le plus gentilhomme ? » Voici encore Moulinet, le chocolatier, un monsieur Poirier grotesque et pris sur le

vif qui donne des millions au duc son gendre, mais qui le fait donner à tous les diables. Voici enfin maître Bachelin, le notaire, un notaire comme il s'en voyait sous l'ancien régime, *notarius regius*, toujours scrupuleusement rasé, vêtu de noir, profondément attaché à ses nobles clients, disant : « Madame la marquise » avec une véritable componction, et plaidant en ces termes les circonstances atténuantes en faveur de la roture du maître de forges : « Les Dherblay sont de famille ancienne. Avant la Révolution, le nom s'écrivait d'Herblay. Les deux lettres séparées se joignirent sous la Terreur. Dame ! à cette époque, les honnêtes gens se serraient les uns contre les autres. Pourquoi les lettres n'en auraient-elles pas fait autant ? » On n'est pas plus malin. Dans tous les cas, M. Ohnet peut tirer de son *Maître de forges*, comme de *Serge Panine*, la matière d'un beau drame. Je lui conseille seulement, pour bien indiquer le sujet, de l'intituler : *La conquête de Philippe*. C'est, en effet, une véritable conquête, la conquête de sa femme, que Philippe Dherblay finit par emporter, à force de patience, de loyauté, de dignité et, en dernière analyse, de dévouement contenu.

Tout comme,— car sur ce point les deux romans se ressemblent,— Mlle Jallibert, dans *la Conquête de Marie*, de William Marcelly (une femme sous un nom d'homme), finit par conquérir son fiancé, Ollivier d'Errisdal, et par l'arracher à jamais à la funeste influence de Berthe de Brunsteïn, une triste créature. Mais ce n'est pas non plus sans luttes, sans efforts, sans déchirements et sans souffrances, que Marie Jallibert, ange gardien, l'emporte sur le démon. Il est vrai de dire qu'elle est puissamment aidée dans son œuvre de sauvetage par la généreuse Solange Crozier, la petite aveugle, et par l'impeccable marquis Richard de Contay qui, tous les deux, ont juré aussi d'arracher Olivier à sa vie de désordres. L'action de *la Conquête de Marie* se passe à Nice et dans les environs de cette station dont l'auteur nous décrit les paysages ensoleillés. M. William Marcelly s'est évidemment inspiré de l'*Odette* de M. Sardou, et du *Marquis de Villemer* de George Sand, et il y a une étrange ressemblance entre Odette de Clermont-Latour et Berthe de Brunsteïn. Mais ce qui est bien à lui (ou à elle), ce sont les pages émues et touchantes qui nous montrent Marie Jallibert dans sa mission de sœur de charité de l'amour ; c'est la peinture du monde élégant et cosmopolite qui se promène le long du Paillon et sur la Corniche. Ajoutons que chaque chapitre s'ouvre par une épigraphe empruntée à Octave Feuillet, à Charles de Bernard, à Henri Heine, à lord Byron, à Thackeray, à Shakespeare, au Livre des Proverbes et au Cantique des Cantiques. — Une originalité de plus, renouvelée des Romantiques.

8 et 9. — Identité de sujets pareillement entre *Rose Pompon*, de

M. Hector Malot, et *Un Cœur de soldat*, roman posthume de la regrettée Claire de Chandeneux. Dans *Un cœur de Soldat*, nous voyons le lieutenant Maxime Letailleur faire élever comme sa fille, la petite Aline Janin, dont la mère est folle, et dont le père, tambour-major du 123e d'infanterie, a trouvé la mort dans une expédition contre les Kabyles. Dans *Rose Pompon*, c'est le sculpteur Gasparis qui, rencontrant un soir, à demi-ensevelie dans la neige, une petite négrillonne de dix ans, la transporte chez lui, la ranime et n'a pas le courage de renvoyer ensuite la petite abandonnée. Letailleur et Gasparis font élever avec une sollicitude toute paternelle, leurs deux pupilles. Là s'arrêtent néanmoins les similitudes. Aline devient une jolie personne, ne manquant pas d'agréments ; mais, égoïste et sans âme, elle paie par des ingratitudes les bienfaits du lieutenant. Rose Pompon (c'est le nom de la négrillonne) s'attache, au contraire, au sculpteur et professe pour celui qui lui a sauvé la vie une affection d'esclave et de chien couchant. Plus tard, l'expression de sa reconnaissance se traduit par un autre sentiment, dont Gasparis ne se doute même pas. A la fin cependant et à la suite d'une série de douloureux sacrifices et de pénibles épreuves, les voiles se déchirent : Gasparis devine tout, et il épouse Pompon. Une autre dissemblance, et celle-ci essentielle, c'est qu'*Un Cœur de Soldat* peut être mis entre toutes les mains, et qu'il n'en est pas de même de *Rose Pompon*. Non qu'il faille classer l'ouvrage dans la catégorie des livres déshonnêtes, mais en ce sens qu'il offre certaines situations de nature à faire travailler dangereusement les jeunes imaginations trop inflammables.

10 et 11. — C'est pareillement le défaut du *Fiancé de Sylvie*, de Mme Henry Gréville. Les expressions sont d'une convenance parfaite, et le sujet se développe de la façon la plus scabreuse. A moins qu'on ne considère comme une chose très innocente l'amour de Sylvie Germain pour son parrain Pierre Clermont, et l'amour de Mme Clermont pour Jacques Debrancy, le fiancé de Sylvie. Certainement, tous ces dévergondages restent à l'état platonique. Même, au dénouement, les choses rentrent dans l'ordre ; Sylvie épouse Jacques, et les époux Clermont recommencent leur lune de miel. Il n'en reste pas moins acquis que cette subtilité psychologique — dont on trouve un exemple aussi inquiétant dans le *Bleuet*, de Mme Gustave Haller — est presque malsaine. Il n'y a pas que le réalisme qui ait ses dangers : l'idéalisme et la sensiblerie ont bien aussi les leurs, et, plus perfides que la gaîté grasse de Paul de Kock. Mauvais genre !... *Perdue*, de la même Mme Gréville, nous paraît bien préférable. Trouvée sur un banc du square Montholon, auprès de sa mère expirante et loin de son père expatrié, Marcelle Montfort est recueillie par une herboriste qui la choie, la dorlotte, la caresse, puis, lasse de sa bonne action, convertit peu à peu

sa fille adoptive en une servante mal traitée, mal vêtue et mal nourrie. Une vieille fille, Herminie de Beaurenon, dans asile à Marseille, et, après l'avoir dégrossie, s'en fait une amie, une compagne. Malheureusement, Mlle de Beaurenon meurt sans avoir assuré le sort de l'orpheline, et celle-ci, chassée de la maison par des héritiers avides, passe par toutes sortes de mécomptes, de surprises et d'humiliations. Au dénouement, « Perdue » retrouve son père : ce n'est pas ce qui lui arrive de mieux ; car il est bien désagréable et bien vicieux le citoyen Montfort. Il n'a pas été étranger à la mort de sa femme, et son détestable caractère réserve le même sort à sa fille. Mais des circonstances imprévues le forcent à s'expatrier de nouveau. Dans l'intervalle, un parti avantageux se présente pour Marcelle. Comment avoir le consentement du père ? Un petit drôle, fort amusant, le frère du futur, se charge, à l'insu de tout le monde, de mener à bien la négociation. Il expédie la dépêche suivante : « Télégramme, Paris, 5 juillet, midi. Simon Montfort, New-York, Broadway, 6. — Voulez-vous accorder main Marcelle à Robert Bréault. Pressé. Réponse payée. » Le lendemain, le petit Bréault reçoit la réponse suivante : « New-York, 6 juillet, six heures matin. Jules Bréault, Paris, rue Pompe, 108. — Main accordée. Pars pour la France, attendez-moi. » Il a eu bien de l'esprit, le gamin ! Mais il faut avouer aussi que, sans vouloir faire une réclame à l'entreprise de M. Pouyer-Quertier, le câble transatlantique est une bien belle chose.

12. — Une agence, celle du sieur Malpertuis, qui pénètre dans le secret des familles pour s'emparer de leur fortune ; un forçat en rupture de ban, Pierre Carnot, qui empoisonne la duchesse de Chaslin, assassine le docteur Frébaut, essaie de tuer le prince de Castel-Vivant, ci-devant Bégourde, capte des héritages et emploie sa fille naturelle à la réussite de ses projets infâmes ; une marquise, veuve de Latour-du-Roy, qui vit maritalement avec un cabotin de bas étage et qui veut faire noyer son fils, à elle, pour devenir son héritière ; une comtesse de Vergis adultère ; une actrice infanticide ; un cocher de grande maison fou furieux ; des escrocs, des vauriens, des gibiers de potence — tels sont les principaux personnages de *Son Altesse l'amour*, de M. Xavier de Montépin. Tous hideux, tous repoussants, sauf Lucile Gonthier (*la Fauvette*), Mlle de Chaslin, le fureteurs Sta-Pi, le ci-devant Bégourde et l'agent de police Daniel Gallet. Je ne conseille à personne de s'enfoncer dans la lecture de ce roman interminable : on se croirait dans une forêt de Bondy. *Son Altesse l'amour* est la suite de *Sa Majesté l'argent*, le *Cochon d'or* et la *Vénus bestiale*, ces deux idoles du monde païen moderne. M. le vicomte de Montépin y sacrifie, dans ses derniers romans, avec une insistance et un empressement qu'il était loin de professer jadis, quand il écrivait *Madeleine*

Kerven, Sœur Suzanne, et le *Médecin des Pauvres*. Rendons-lui cependant cette justice que, si la morale de ses dernières œuvres est des plus répréhensibles, on n'y rencontre aucune des impiétés à la mode.

13 et 14. — Mentionnons pour mémoire *le Crime de l'Omnibus*, de M. Fernand du Boisgobey. C'est un émouvant fait divers dont l'auteur a développé les péripéties de manière à captiver constamment l'attention. Il s'agit, comme dans *Son Altesse l'amour*, de s'emparer de la fortune d'autrui. Les obstacles sont deux jeunes filles vivantes et bien portantes. On en supprime une à l'aide d'une aiguille trempée au curare, et on arriverait à supprimer l'autre sans le policier Pigache et le peintre Paul Freneuse. Sauf l'épisode de la piqûre d'aiguille dans l'omnibus, le roman de M. du Boisgobey ne contient rien de bien original. Mais il est intéressant et se lit tout de même. On n'y travaille pas, dans tous les cas, comme dans *le Mercier de Lyon*, de M. Escoffier, à rendre sympathiques les parricides qui sortent du bagne. Marius de Syras était jeune quand il a tué son père ; le jury lui a accordé les circonstances atténuantes ; il devient, sous le nom de M. Robert, un des négociants de Lyon les plus respectés. Il n'en est pas moins vrai que c'est un forçat, et que le romancier le métamorphose trop vite en honnête homme. Ce que nous pouvons louer du *Mercier de Lyon*, c'est le récit d'un jugement en plein air, en face de la Méditerranée, rendue par les Anciens de la tribu des Catalans, à Marseille. Cette tribu a ses usages et n'obéit pas aux lois françaises. Un pêcheur du quartier s'était séparé de ses frères et était devenu l'âme damnée d'un libertin de la Cannebière qui avait fini par vouloir séduire sa femme. Outré et ne pouvant se venger lui-même, le Catalan demanda à rentrer en grâce avec sa tribu et réclama justice contre le suborneur. Le jugement eut lieu sur la plage, rendez-vous des pêcheurs catalans et forum de la colonie. C'est là que se tenaient les assemblées de conciliation, que se traitaient les affaires d'intérêt commun, que les Anciens, réunis en tribunal, rendaient leurs sentences sans appel et toujours obéies. Hommes, femmes, enfants, vieillards avaient répondu à la convocation. C'étaient un mouvement, une vie, une variété de groupes improvisés, de costumes primitifs vraiment pittoresques. Les trois Anciens de la colonie s'avancent ; toutes les têtes se découvrent sur leur passage. Ils montent sur un rustique banc de pierre ; la foule fait cercle ; une cloche retentit, et le président des Anciens prononce les paroles suivantes : « Dieu qui garde son peuple fidèle et qui juge les consciences, guidera notre jugement. Catalans, justes et miséricordieux, soyez témoins sans haine ni passion. » Tous les bras se lèvent, dans l'attitude du serment. L'Ancien interroge ensuite la femme du pêcheur, son séduc-

teur, le pêcheur lui-même et les nombreux témoins. Il résulte de cet interrogatoire que le déserteur de la tribu a cédé à une tentation de découragement. L'Ancien réhabilite son compatriote en ces termes : « Pierre, les Catalans te pardonnent et t'aiment toujours ; viens recevoir l'accolade fraternelle. Quant à l'outrage fait à ta femme, voici mon arrêt : le Franciot (le Marseillais) doit s'excuser ou te rendre raison : le pardon à deux genoux, ou le duel au couteau, l'arme des Catalans, qu'il choisisse. » Notre Franciot (puisque Franciot il y a), préfère le duel aux excuses. Mais son adversaire, en l'acculant jusqu'au bord de la mer, lui offrit généreusement le moyen de sauver sa vie : il en profita, se précipita dans les flots et disparut à la nage. L'Ancien leva l'audience, et les Catalans retournèrent à leurs barques. N'est-ce pas que ce tableau est d'une vérité saisissante, et que cette belle scène, d'un caractère si simple, rappelle les assemblées patriarcales et populaires décrites par la Bible ? C'est d'ailleurs la seule du livre qui mérite qu'on s'y arrête.

15. — Dans le *Polybiblion* de juillet 1877, nous avons rendu compte d'un très remarquable roman, intitulé : *L'Aventure de M. de Trœnic.* L'auteur de cette œuvre, M. Albert Fornelles (pseudonyme d'une femme très lettrée et de beaucoup d'esprit), vient de récidiver : il livre aujourd'hui au public un nouveau roman, plus remarquable encore. C'est *la Campagne de l'Invincible.* Nous sommes en 1828. Mezerdin, le chef des pirates algériens, le pourvoyeur d'Hussein-Pacha, emmagasine impunément, dans les flancs de son navire le *Vautour*, vins fins de France, tapis de Smyrne, maroquins de Chypre, esclaves de Circassie, soies de Provence, que sais-je encore ? Maltais d'origine, rénégat chrétien, homme de sac et de corde, ce Mezerdin, à la barbe de nos loups de mer, écume depuis trente ans la Méditerranée. Le gouvernement du roi Charles X ordonne à la frégate l'*Invincible* de faire la chasse à ce corsaire, et l'*Invincible* se met en campagne. La frégate est commandée par le marquis de Graedic, un Breton de Plutarque. Il a sous ses ordres, le duc d'Harolles, hautain et dédaigneux, sec et raide ; le comte Maxime de Lorcey, fier et digne, ayant la conscience de sa valeur ; le jeune vicomte Edouard de Prébriant, tout feu et flamme, un héros de l'Arioste ; le docteur Courtin, un maniaque ; les enseignes Gastroc, Mondétour et Dabezac, le gabier Narquois avec sa chatte Bigarette ; puis un nombreux personnel de timonniers, de matelots, de soldats de marine et de mousses. Vous croyez peut-être que tout ce monde vit en parfait accord « sur l'élément liquide. » Le personnel inférieur, oui ; mais il n'en est pas de même de l'état-major. Une sourde rivalité règne entre le capitaine en premier, Georges d'Harolles, et le capitaine en second, Maxime de Lorcey. Cette rivalité a pour cause la faveur imméritée dont le duc d'Harolles a été l'objet :

il occupe une place qui revenait de droit au comte de Lorcey. A cette cause s'en joint une autre, plus grave encore : le capitaine en second aime Marthe de Puyverrac, la cousine du capitaine en premier et dont celui-ci a résolu de faire sa femme. Ainsi, rivalité de fonctions, jalousie d'amour : le carré des officiers de l'*Invincible* est devenu un véritable camp d'Agramant. Marthe n'a de commun que sa beauté avec la frivole épouse du roi Ménélas : elle n'en provoque pas moins une sorte de guerre de Troie dont M. Albert Fornelles nous raconte, de la façon la plus pittoresque et la plus dramatique, les émouvantes péripéties. Marthe, bien entendu, n'est pas sur l'*Invincible ;* mais elle suit de loin la marche de la frégate, et ne manque pas de la visiter dans ses détails, quand elle vient mouiller dans les eaux de Naples. Un bal donné par l'ambassadeur de France et auquel sont invités les officiers de l'*Invincible*, met le feu aux poudres. Georges et Maxime se battent en duel et se blessent réciproquement à mort. La frégate reprend ses excursions, et le docteur Courtin traite tant bien que mal ses deux malades. Un jour, ce chirurgien grincheux s'aperçoit qu'il ne reste plus qu'une potion de digitaline. Celui des malades qui la prendra guérira infailliblement ; si on en fait deux parts, l'effet sera nul, et Georges et Maxime mourront. Le cas est embarrassant : on consulte le commandant. Graedic ordonne que la digitaline sera tirée au sort. Le sort favorise Maxime. Mais, ayant appris la situation, il refuse la digitaline et, en vrai chrétien, il conjure le docteur Courtin de la donner à Georges, son ennemi irréconciliable. Ce qui s'exécute : Maxime meurt, et Georges se rétablit, au grand déplaisir de la maistrance dont les vieux patiques ne trouvaient pas assez de mots pour caractériser le dandysme du duc d'Harolles, « un capitaine, disait-il, tout battant neuf, vrai rameur d'eau douce et parisien de Paris. » L'*Invincible* fait escale à Malte, et l'on en profite pour rendre à Maxime les derniers devoirs et l'ensevelir en terre sainte. Ses funérailles furent magnifiques. Perdu dans la foule, le corsaire Mezerdin suivait le convoi : il vit qu'on enterrait le capitaine avec son uniforme d'officier. Alors une idée infernale traverse l'esprit du pirate : il imagine de s'emparer de cet uniforme dont il pourra se servir plus tard pour donner le change aux Français. Le corps de Maxime a été déposé dans un caveau des anciens grands-maîtres de l'ordre de Malte. Pendant la nuit, Mezerdin, suivi de quelques estafiers, descend dans le caveau et se dispose à dépouiller Maxime de son uniforme. Mais une alerte l'arrête dans sa ténébreuse opération, et, pour n'être pas surpris, il charge le cadavre sur ses épaules, monte dans une barque et rejoint son vaisseau le *Vautour* qui mouillait au large. Ici commence une série d'aventures, plus extraordinaires les unes que les autres. Je ne les analyserai pas : il faut bien laisser aux lecteurs du roman

de M. Albert Fornelles le plaisir de quelques surprises. Qu'il suffise de savoir à ceux qui ne pourront le lire, que Maxime de Lorcey n'était pas mort ; qu'il fût remis sur pied par le docteur Quarelles, — un médecin de génie, enlevé par Mezerdin et destiné à soigner sa Hautesse pillarde Hussein-Pacha; que, dans une guerre contre les Kroumirs, Georges d'Harolles, dont le dévouement de Maxime lui est enfin connu, paie sa dette de reconnaissance à son ancien adversaire en lui sauvant la vie et en déliant Marthe de Puyverrac d'une parole imprudemment donnée ; que le *Vautour* est pris par l'*Invincible ;* que le corsaire Mezerdin est interné aux îles Sainte-Marguerite ; que Marthe de Puyverrac devient la comtesse de Lorcey ; que Narquois, le gabier émérite, obtient son congé et que sa chatte, fixée avec lui à la Houle, en Normandie, fut la mère de onze générations de Bigarettes. Et l'*Invincible?* L'*Invincible*, un an après, prenait part à la glorieuse expédition d'Alger, et le commandant de Graedic plantait, le premier, notre drapeau, sur les États barbaresques, aujourd'hui terre française. — Ce qui précède suffit pour indiquer combien est dramatique le roman de M. Albert Fornelles. Mais il faut lire le roman lui-même pour apprécier à sa juste valeur le talent du romancier et l'habileté avec laquelle il aborde tous les genres. Dans *la Campagne de l'Invincible*, M. Albert Fornelles se montre à la fois marin expérimenté, géographe impeccable, tacticien sagace, médecin intelligent, psychologue subtil, narrateur pittoresque. C'est déjà le fait d'une plume maîtresse d'elle-même que d'avoir su concentrer si ingénieusement tant de vie, de passion, d'héroïsme, d'amour et de haine, dans le cadre étroit d'un navire. On est à la fois intrigué, ému, ravi, saisi. Intrigué par les étranges péripéties de la course de l'*Invincible* à la recherche des forbans algériens ; ému par l'abnégation héroïque du comte de Lorcey et le chaste amour de Marthe de Puyverrac ; ravi par les cures merveilleuses qu'opère à bord du *Vautour* le docteur Quarelles ; saisi par la description des ruses, des combinaisons, des assauts, que se livrent sur mer ou sur terre les marins de M. de Graedic et les corsaires de Mezerdin. Tout cela est vibrant, accentué, original, vigoureux, entraînant et sain. Parfois, le style s'élève jusqu'à l'épopée : notamment dans le récit d'une tempête, qui eut englouti l'*Invincible*, sans le coup d'œil, le sang-froid et le génie du commandant de Graedic. Le nouveau Magellan fut, ce jour-là, au-dessus de l'humanité. L'équipage entier lui dut son salut, et le respect seul contint l'immense cri d'admiration et de gratitude qui, le danger passé, montait de toutes les poitrines haletantes vers cet homme dont le visage ne trahissait aucune émotion. En résumé, *la Campagne de l'Invincible* marquera un succès de plus dans une carrière dont le début faisait concevoir, non sans raison, un brillant épanouissement. Le

dernier roman de M. Fornelles réalise, du reste, l'idéal d'une œuvre à la fois très dramatique, très attachante et très morale.

16, 17 et 18. — Certes, nous ne manquons pas de romans dont la morale est irréprochable. Mais, il faut bien le dire, la plupart d'entre eux pèchent par l'intérêt. Ce sont des œuvres dont on ne saurait méconnaître les bonnes intentions, mais à qui fait défaut ce je ne sais quoi qui tient constamment le lecteur en haleine. De ce nombre, entre beaucoup d'autres, sont les trois romans suivants : *Comment on devient millionnaire*, par Mme Marie Cassan (récit destiné à prouver, par l'exemple d'un ouvrier français, fixé à Cayenne, qu'il n'est pas nécessaire de jouer à la Bourse pour faire fortune) ; *les Orphelins*, par Mme la baronne Elisabeth de Grothruz (histoire de deux orphelins, dont l'un, le garçon, mène une vie toute de sagesse et de travail, tandis que l'autre, la jeune fille, imite un instant l'Enfant Prodigue, pour devenir plus tard, corrigée et amendée, une institutrice modèle); *Sauvagina*, par Marcel Lythe (sorte de biographie rustique dont l'héroïne raconte elle-même les principaux incidents). Ce roman-ci, sans être un chef-d'œuvre, est cependant beaucoup plus littéraire que les deux autres ; il y a quelques paysages de la Corrèze qui sont bien venus. Le type de Sauvagina (Berthe par son baptême), avec ses brusqueries, ses boutades et ses caprices, ne manque pas de charmes. Mais le personnage le plus important, celui qui occupe de ses faits et gestes toutes les pages du livre, est un chien, un chien laid, affreux, aux oreilles fendues, aux petits yeux jaunes, au poil noir, hérissé et rude. Sa laideur et son physique peu rassurant lui ont fait donner le nom de l'esprit ténébreux qui, dans l'opérette d'Hervé, s'annonce ainsi :

Je suis Méphisto, serviteur fidèle
De l'ange déchu qu'on nomme Satan ;
Je hais comme lui la race mortelle,
Et fais en petit ce qu'il fait en grand.

Or, voyez un peu comme les physionomies trompent. Cet affreux Méphisto (je parle du chien) a toutes les qualités : il est soumis, doux, caressant, intelligent, plein de cœur. Sauvagina l'a recueilli, un soir, qu'il errait seul, abandonné, dans un ravin pierreux. Méphisto n'oublie jamais ce qu'il doit à Sauvagina. Il mérite d'avoir sa place dans la *Morale en action*, à côté du chien d'Aubry de Montdidier, du lion d'Androclès et de la lionne reconnaissante de Maldonata.

19 et 20. — Aimez-vous le roman rural, le roman où sont décrits, avec sincérité, les mœurs de nos vieilles provinces ? Lisez *Mar'zepè la blonde et le brun Tacho*, de M. Jules Bruyelle, et vous n'aurez pas perdu votre temps — surtout si vous avez tant soit peu de goût pour les expressions pittoresques et naïves, les proverbes du crû, les cro-

matopées de terroir ; encore mieux si vous êtes un « patoisant. » Il faut d'abord savoir que Mar'zeph est, en patois du Cambrésis, le diminutif amical de Marie-Joséphine, et Tacho le synonyme de François. Comment François s'est-il changé en Tacho ? Sans doute par le même miracle qui, d'*alfana*, a fait *equus*. N'approfondissons pas trop. Tant il y a que le brun Tacho, fils des Muchembled, aime, en tout bien tout honneur, la blonde Mar'zeph, fille des Batbeur. Les deux familles sont divisées par une haine séculaire : ce qui n'empêche pas les deux « jeunesses » de se sentir attirées, l'une vers l'autre, par une affection réciproque. Leur amour est singulièrement contrarié : par leurs parents d'abord, paysans cossus, mais intraitables ; par la jalousie d'Oscar Cabajac, fils d'un épicier enrichi ; par Norine l'*énorteuse* ou la trompeuse, sorte de sorcière qui se livre au proxénétisme ; par les mésaventures du pauvre Tacho qui, à la suite d'une abominable calomnie, se voit traîné en prison comme un bandit. Bast ! l'amour vrai est toujours fort, et il finit par vaincre. C'est ce qui est arrivé : Mar'zeph reste malgré tout fidèle à Tacho ; celui-ci est reconnu innocent ; il épouse Mar'zeph, et leur mariage scelle à jamais la réconciliation des Capulets et des Montaigus de Neuvillé-en-Cambrésis. A côté des Muchembled et des Batbeur, passent des silhouettes fort originales : notamment celles de l'honnête Puche, le chantre, de Vendebise, le révolutionnaire, de l'Auvergnat Cabajac, d'Emirgandot le pique-nique, qui prêche la fraternité des peuples et bat régulièrement sa femme tous les soirs. Tout ce monde-là se meut, piaille, crie, soit aux Crêtes, quartiers d'en-haut, soit aux Cavées, quartiers d'en bas. Il y a bien aussi les « Bonnes-Dames » qui font leurs rondes, la nuit, dans le carrefour de la Patte-d'Oson, mais ce sont des « particulières » sur lesquelles, sous peine d'envoûtement, il ne faut pas plus insister que sur les Korrigans ou les Poulpiquets de la Basse-Bretagne. M. Bruyelle nous décrit avec un archaïsme qui ne manque pas de grâce, les bords capricieux et ondoyants de l'Iselle. Il dit les passions, les vertus, les vices et les superstitions des paysans de la Flandre et du Cambrésis. Il raconte en poète les terribles rivalités qui s'agitent dans le bourg de Neuvillé et nous montre en patriote ce que, à un moment donné, les passions politiques peuvent faire d'une population honnête, laborieuse et paisible. Mais, dans aucun cas, M. Bruyelle ne se départit de sa bonne humeur.

J'accorde les mêmes qualités à M. Aimé Giron, le Solitaire du *Clairon*, dont la plume indignée sait flétrir avec tant d'énergie les turpitudes révolutionnaires. Lui aussi, dans *Jean de Meyrial*, s'est attaché aux sites abruptes et aux rudes montagnards de sa chère province du Velay. Lui aussi nous décrit *con amore* le pays « qu'il connaît si bien », le pays des ancêtres, celui d'où l'on est parti, et à qui

l'on pense toujours. Et c'est avec la même langue imagée, poétique, primesautière, robuste et agreste ! L'action de *Jean de Meyrial* repose seulement sur une donnée beaucoup plus idéale. La voici : les Prussiens ont envahi la France. Jean de Meyrial, ancien zouave pontifical, s'empresse de répondre à l'appel de Charette. Il va rejoindre ce bataillon sacré qui se fit tuer à Patay pour Dieu et pour la Patrie. Jean y fut grièvement blessé ; mais il n'en mourut pas. Il avait laissé là-bas sur les flancs neigeux du Mezenc une fiancée, sa jeune cousine, Julienne de Brugely ; et le malheur voulut qu'il ne put jamais lui envoyer de ses nouvelles. Julienne, désespérée, sachant que Jean de Meyrial était blessé, sacrifia son amour à la vie de son fiancé : elle promit à Dieu d'entrer comme novice chez les Clarisses du Puy, si Jean de Meyrial revenait sain et sauf de la guerre. Jean revint — et, lorsqu'il entra dans son manoir, croyant trouver auprès de sa mère sa fiancée Julienne de Brugely, Julienne n'y était plus. La noble jeune fille, vêtue d'un cilice, prononçait ses vœux dans la chapelle des sœurs de Sainte-Claire. Si Jean fut triste, je vous le laisse à penser ! Mais la résignation est une vertu chrétienne : il fallut bien que Jean se résignât. Quelques années après, il se maria avec la toute bonne et toute belle Sarah de Fleurieu. Quant à Julienne de Brugely, elle alla jusqu'au bout de son douloureux sacrifice. Hélas ! cette croix était trop lourde à porter : elle abrégea ses jours. Sur son lit de mort, la jeune clarisse demanda, comme seule et unique satisfaction, de pouvoir embrasser, avant de rendre l'âme, les deux enfants de Sarah de Fleurieu et de Jean de Meyrial : ce qui lui fut accordé. Ces pages arrachent des larmes, et je pleure, en évoquant ici la touchante figure de Julienne de Brugely. Les sceptiques souriront : qu'importe ! Il n'en est pas moins vrai que M. Aimé Giron a, dans *Jean de Meyrial*, tenté, pour les âmes délicates et chrétiennes, une étude vraie sur certains contrats courageux et sublimes dont s'effarouchent nos cœurs défaillants. Et cette tentative a réussi. Je ne sais rien de plus intense dans l'émotion et le drame que cette mort lente, ces angoisses morales, ces tortures physiques, cette amertume bue, ce bonheur volontairement sacrifié, ce long martyre de Julienne de Brugely s'accomplissant silencieux, résigné, sans révolte et sans murmure. Le livre de M. Aimé Giron est à l'adresse des personnes qui comprennent toutes les abnégations, parce qu'elles sont capables de tous les dévouements. Et ne croyez pas que l'art soit négligé dans un roman pareil. Au contraire ! L'œuvre est admirablement écrite. Rien de mieux observé, de mieux rendu. Tout y est saisissant, depuis les réflexions anxieuses que fait le mendiant Pater-Noster, jusqu'aux aboiements désespérés auxquels se livre son chien Jupito, lorsque Jeanne de Brugely quitte pour jamais le château de Meyrial. —

Jupito flairant la poussière, Pater-Noster fixant l'horizon, comme si le vieux mendiant et le vieux chien cherchaient tous deux, mais inutilement, hélas ! la « trace d'une petite amie vénérée et bénie qu'ils ne retrouveront plus. » Ces deux étranges personnages, Pater-Noster et Jupito, impriment au roman une saveur toute spéciale. On dirait parfois — avec la crudité de l'allure en moins — une gravure de Callot et un refrain de la *Chanson des Gueux* de Richepin. Le mendiant Pater-Noster n'est pas, cependant, comme les « Gueux » en question, un voleur ou un paria : c'est un brave gueux, aimé de tous, plein de sentences comme ses confrères de Bretagne et d'Irlande, contant aux veillées de prodigieuses histoires, chantant de naïves ballades et promenant de ferme en ferme les nouvelles locales, gazette vivante, clocheteur nomade de la charité, un bon type enfin ! Il y a encore à signaler tout particulièrement, dans le livre de M. Aimé Giron, le récit de la bataille de Patay, la fameuse charge des zouaves pontificaux. Parmi ces zouaves, se distinguait un jeune homme de vingt cinq ans, haut, superbe, déterminé, soumis comme un enfant, fier comme un vieillard. Ses frères d'armes jonchaient le sol : lui, chargeait toujours, ne marchandant ni les coups ni son sang. C'était Jean de Meyrial.

21. — Voulez-vous vous faire une idée raisonnée des ravages que l'enseignement athée peut produire dans l'âme d'un enfant candide et pur ? Je vous conseille de parcourir les pages frémissantes que vient d'écrire une mère indignée et que l'on vient de publier sous ce titre poignant : *L'Expiation d'un père.* La préface de l'ouvrage explique le livre. C'est le journal d'une mère, d'une épouse, qui n'avait pu diriger, selon son cœur et sa foi, l'éducation de son fils, En vain, la pauvre mère avait protesté par ses remontrances, ses prières, ses larmes : le père, aveuglé par ses préjugés ou ses préventions, n'avait rien voulu entendre et avait décidé que son fils recevrait une éducation autre que sa fille. Il admettait pour celle-ci la nécessité de l'enseignement religieux. Sans le repousser systématiquement pour son fils, il prétendait qu'il lui fallait quelque chose de plus viril. Le jeune homme eut le malheur de rencontrer des maîtres qui, loin de s'en tenir aux programmes officiels et d'observer une impartiale neutralité dans les questions religieuses, prirent à tâche de détruire la foi dans l'âme de leur élève. Ils lui enseignaient des choses comme celles-ci : « Le bien et le mal sont des chimères ; par conséquent, l'homme peut se permettre tout ce que lui conseillent ses passions. — Les idées fausses qui sont dans le monde en fait de morale et d'esthétique, viennent du christianisme. » Que résulta-t-il de ces enseignements ? C'est que l'infortuné jeune homme, dégoûté de la vie avant d'avoir atteint ses vingt ans, en sortit par le suicide. Quelques mois après,

sa mère, brisée, anéantie par cette fin criminelle et prématurée, se mourait de chagrin et laissait au père désespéré le témoignage accusateur de son ineffable douleur. Ce père, ce mari, vit encore, et il s'est décidé à publier comme une expiation le journal de sa femme. Il s'en explique ainsi d'ailleurs : « La publication de ces pages est une expiation. Si leur lecture peut préserver quelques âmes des affreux remords qui empoisonnent ma vie, mon but sera atteint. Elles ont été écrites par la sainte femme que je pleure dans le silence et l'amertume d'une douleur qui est la plus poignante que puisse éprouver le cœur humain. Ces confidences intimes, dont je ne soupçonnais même pas l'existence, trouvées quelques jours après sa mort, sont comme un acte d'accusation dressé contre moi, père aveugle, mari dur et injuste. Puissent mes cuisants, mes inutiles regrets, servir d'enseignement et d'exemple à quelques-uns de ces pères coupables qui se jouent, pour ainsi dire, des âmes de leurs enfants et n'écoutent, quand il s'agit de leur choisir des maîtres, que des considérations de l'ordre purement humain ! Des raisons de haute convenance me forcent à supprimer les noms propres qui se rencontrent dans ce récit, même ceux des lieux où les événements se sont passés... Qu'importe ? Ceci est l'histoire de deux âmes : celle d'une mère admirable dont la sagesse, la vertu et le dévouement ont été impuissants à sauver son enfant, et celle d'un fils victime de l'aveuglement de son père ». Les lois nouvelles, votées dans les deux Chambres et excluant Dieu de toutes les écoles, donnent à *l'Expiation d'un père* une redoutable et salutaire actualité.

22, 23, 24, 25 et 26. — Arrivons aux romans historiques :

Il en est jusqu'à cinq que nous pouvons compter.

Sur les cinq, trois méritent simplement une mention. Ce sont *l'Ange de la Maison-Forte*, court récit dans lequel sont décrites les luttes que les habitants du Luxembourg eurent à soutenir au treizième siècle contre les Liégeois, et qui contient quelques épisodes où interviennent les ardentes croyances du moyen âge ; *les Prisonniers du Caucase*, représentés par deux Français, un Anglais et deux Polonais, que des circonstances fort imprévues amènent à prendre part à la guerre que Schamyl, l'Abd-el-Kader de la Géorgie, soutint contre les Russes, il y a quelques années ; *la Divine aventure*, qui n'est autre que la vie de Cagliostro et de sa femme Lorenza, mise en roman. Cela avait été déjà fait, et mieux fait par Alexandre Dumas, dans les *Mémoires de Joseph Balsamo*. Ne pouvant surpasser ni égaler l'intarissable conteur, les auteurs de *la Divine aventure* se sont rabattus sur les obscénités et les impiétés. Leur roman en fourmille. Quelques pages cependant sont instructives : il s'agit de celles où Weishaupt dévoile à Cagliostro la signification des trois lettres P. L. D. gravées sur la bannière des

Illuminés et qui se traduisent de la sorte : « *Pedibus lilia destrue.* Foulez aux pieds les lys. » Il résulte des révélations du même Weishaupt que le mot d'ordre des sociétés secrètes était de « déshonorer la royauté française » pour arriver plus sûrement à la renverser. L'affaire du collier qui faillit compromettre Marie-Antoinette rentrait dans le plan — et il est aujourd'hui prouvé que le cardinal de Rohan fut, à son insu, l'instrument de la maçonnerie Weishauptienne et de l'illuminisme révolutionnaire. De *l'Ange de la Maison-Forte*, des *Prisonniers du Caucase* et de *la Divine Aventure*, *les Prisonniers du Caucase* ont le plus de valeur, soit au point de vue historique, soit au point de vue littéraire. Quant aux deux autres romans de la série, *le Naufrage de Lianor* et *les Petits pieds d'une aristocrate*, c'est ce dernier, quoique le plus court, qui mérite le plus de fixer l'attention.

Le Naufrage de Lianor, de Mme Raoul de Navery, n'est certainement pas sans intérêt. Il est seulement à regretter que l'imitation de M. Jules Verne y soit si peu voilée. Lianor est la fille de don Garcia de Sâ, vice-roi des Indes pour le Portugal. Elle est curieuse et fantasque, cette Lianor. Elle veut connaître le pays des Rajahs, traverser les grandes jungles, remonter le Gange, parcourir les promontoires et voguer sur la vaste mer. Garcia adore sa fille et cède à ses caprices. Des soldats, des esclaves, des palanquins, des éléphants, un vaisseau même, tout cela est mis à sa disposition. Lianor part avec son escorte, son cousin Pantaleone de Sâ et un Père dominicain qui sert d'aumônier à la caravane. Mme Raoul de Navery profite des excursions de son héroïne pour nous faire visiter les Grandes-Indes et nous initier à tous les mystères du brahmanisme. C'est ici où M. Jules Verne intervient. Il y a même toute une histoire, de la veuve d'un Rajah, sauvée par l'escorte de Lianor, au moment où s'allumait le bûcher qui devait la consumer avec son mari, dont on peut lire les détails dans le *Tour du Monde*, avec cette différence, que les personnages dans le livre de Jules Verne s'appelent Philéas Fogg, Passe-Partout, Archibald Corsica et Aouda. Ce qui est bien, par exemple, à Mme Raoul de Navery, c'est le drame qui se noue et se dénoue dans son roman historico-géographique. Le portugais Sépulvéda, gouverneur de la citadelle de Diu, cette clef de Goa la dorée, dont la prise immortalisa le nom de Jean de Castro, Sépulvéda, entraîné par sa passion pour Lianor, fait tuer don Luis de Falçam par un Indien appartenant à la secte de Siva. Don Luis était le fiancé de Lianor de Sâ. Accablé de remords, Sépulvéda finit par avouer son crime. Il méritait la mort : la fille de don Garcia lui permet de vivre, car il vivra méprisé de tous. L'assassinat de don Luis a brisé le cœur de la noble portugaise. Afin d'échapper à ses chagrins, elle s'embarque sur le *San-Martin* pour la mère-patrie, mais fait naufrage en Afrique sur les côtes du Natal.

Au-dessus de tous ces personnages, apparaît la grande figure de François Xavier, qu'on appelait alors « maître François », et que Mme Raoul de Navery nous montre dans les fatigues, les épreuves, les luttes, les peines et les joies de son évangélique apostolat.

Les historiens de la Révolution — je parle de ceux qui font dater la France de cette époque — sont si amoureux de la vérité qu'ils la violent à chacune de leurs pages. Lisez-les, et vous verrez avec quel cynisme ils travestissent les faits, pour la plus grande gloire de Danton le superbe, Marat l'angélique et Robespierre l'incorruptible. Dans leurs œuvres, tous les scélérats qui, du 10 août 1792 au 27 juillet 1794, portèrent à leur paroxysme la férocité, le crime et la bêtise, sont représentés comme les uniques dépositaires de la vertu, de l'humanité, de l'intelligence et du patriotisme. C'est à se demander si l'on rêve ! On ne saurait donc trop louer les romanciers qui, à la suite de M. Charles d'Héricault, choisissant la Révolution pour sujet de leurs études, ont su se préserver de ces mensonges intéressés, et, sans peur comme sans reproche, nous ont montré les buveurs de sang et les coupe-tête dans toute leur hideur, tels qu'ils furent. Au nombre de ces écrivains consciencieux et véridiques, il faut placer M. Paul Brill, l'auteur des *Petits pieds d'une aristocrate.* — Cette aristocrate est noble dame Louise-Francine-Eugénie des Ormes, comtesse de Morvilliers. Séparée de son mari, le citoyen Dausert de Morvilliers, après un procès retentissant, elle vit retirée à Chatou, avec sa fille. Une aventurière qui se fait appeler la citoyenne de Prangy a conçu l'idée d'épouser le citoyen Dausert. Mais, pour arriver à ce but, il faut perdre la comtesse. Comment s'y prendre ? Les patriotes de Chatou lui viennent involontairement en aide. Ils ont transporté de la terre fraîche au milieu de la place du village de manière à former un mamelon. Au sommet, ils ont élevé une niche au « divin » Marat et chaque jour, Brutus Périgord ratisse la terre et arrose les fleurs qui s'épanouissent aux pieds de l'horrible idole. La Prangy n'ignore pas la finesse du pied de Mme Dausert de Morvilliers. Elle parvient à se procurer une de ses mules et un cordonnier lui en confectionne une paire absolument pareille. La mégère, chaussée tant bien que mal de ces mules, va au milieu de la nuit, renverser la statue de Marat. Après quoi, sur la terre fraîchement ratissée, elle appuie fortement les pieds de manière à laisser de très visibles empreintes. Fureur des patriotes, en présence de cette « profanation ! » Une enquête est ordonnée, à la suite de laquelle la comtesse de Morvilliers, dont les chaussures s'adaptent exactement aux empreintes accusatrices, est arrêtée et traduite devant le tribunal révolutionnaire. Sur les conseils du fameux Linguet, ancien ami de sa famille, elle prend pour défenseur un avocat encore peu connu, Bellart, qui devait, plus tard, en

1815, devenir procureur général près la Cour royale de Paris. Bellart défendit admirablement la comtesse : il parvint à dénicher le cordonnier à qui la Prangy avait commandé une paire de mules semblables à celles de Mme de Morvilliers ; il prouva que sa cliente était victime d'une infâme calomnie. Bref — chose extraordinaire en ce temps-là ! — le jury acquitta la comtesse. Ceci n'était pas l'affaire de Fouquier-Tinville : l'accusée était une aristocrate ; elle devait mourir. Que fit alors ce pourvoyeur de la guillotine ? Sur la liste des victimes destinées à la mort, se trouvait le nom de Mme de Morvilliers. Après l'acquittement de la comtesse, son nom devait être effacé. Fouquier-Tinville ne l'effaça pas, et l'innocente, tout acquittée qu'elle fut, monta sur l'échafaud. En quelques traits, voilà le squelette du roman ; mais il vaut surtout par les accessoires et les épisodes. M. Paul Brill, remontant aux sources, nous donne des détails d'une grande précision sur les fêtes de la déesse Raison dans les communes des environs de Paris. A Paris, c'étaient des bourgeoises, la Maillart et la Momoro, qui jouaient ce triste rôle ; dans les communes suburbaines, c'étaient des blanchisseuses. A la fête sinistre du 21 janvier 1794, il nous montre les populations avinées dansant la « carmagnole » dans les églises, pendant qu'un orateur du crû, coiffé d'un sale bonnet rouge, pérorait du haut de la chaire contre les « tyrans. » L'auteur des *Petits pieds d'une aristocrate* nous fait pénétrer ensuite dans cette prison de la Conciergerie où, en une seule nuit, blanchirent les cheveux de Marie-Antoinette, la Reine aux Sept-Douleurs. Sous les voûtes insalubres, dans les salles malsaines de la lugubre prison, avaient souffert aussi Vergniaud, Mme Rolland, Charlotte Corday et cette spirituelle duchesse de Coislin qui, appelée par un garde national pour monter sur la fatale charrette, répondit au sans-culotte : « On y va, canaille ! » M. Paul Brill décrit, avec beaucoup de verve, ce monde mêlé qui, même à la veille de mourir, ne pouvait se détacher des frivolités du monde. On lisait des madrigaux, et on applaudissait André Chénier déclamant les vers immortels de sa *Jeune captive*. Ce qui fit dire à Mme de Morvilliers, en quittant sa fille : « Pense à Dieu, mon enfant, je serai peut-être seule à le prier ici, ce soir. » De la Conciergerie, M. Paul Brill nous conduit devant le terrible tribunal où siégeaient Fouquier, Dumas, Hermann et Coffinhal. Il nous fait le portrait de ces juges iniques : Dumas, une hyène ; Hermann, une brute ; Coffinhal, gros Auvergnat, joufflu et frisé, plaisantant avec les accusés dont il avait décidé la mort ; Fouquier-Tinville, bilieux, nerveux, flairant le cadavre comme le chacal. Ce Fouquier ne trouvait pas le tribunal assez expéditif : « Pourquoi des témoins, vociférait-il ? Pourquoi une procédure ? C'est un aristocrate, cela suffit : il n'est pas besoin d'autres motifs. Jugement et condamnation en cinq minutes. » Coffinhal n'était pas

du même avis : il aimait à pérorer, à parader, à faire traîner les séances. Une fois pourtant, il fut aussi empressé que ses implacables collègues. C'est lorsque Lavoisier réclamait de lui un délai de quelques jours pour achever une découverte qui devait enrichir la France. Coffinhal brutalement lui dit : « La France n'a pas besoin de chimistes. » Ce mot nous en rappelle un autre à peu près semblable que nous avons entendu, en 1868, sortir de la bouche de Raoul Rigault, dans une réunion publique de la salle du Pré-aux-Clercs. Il s'agissait de la science et de son influence sur le luxe et la civilisation. « De la science, hurla celui qui devait être, trois ans plus tard, le Coffinhal ou plutôt le Fouquier-Tinville de la Commune, de la science, nous n'en voulons plus, c'est encore une aristocratie ! »

27 et 28. — La librairie Hachette vient de faire traduire en français et de publier deux romans qui ont eu, en Angleterre, un certain retentissement. En voici les titres : *Tom Brown à Oxford* et *Erema*. Le premier nous initie à la vie intime des étudiants anglais et, à ce titre, mérite d'être lu en France où les questions d'éducation priment aujourd'hui toutes les autres. Le second nous raconte les aventures et les mésaventures d'une orpheline, la fille de lord Castelwood, dont l'histoire ressemble un peu à celle de la *Mignon*, de Gœthe. L'*Erema* anglaise (de Ερέμος, solitaire) est une enfant de noble famille, comme la *Sperata* (la désirée) napolitaine : ce qui ne l'empêche pas d'épouser le fils d'un scieur du Far-West. Curieuse et étrange figure que celle de ce vieux Sampson Gundry que tous les malheurs accablent et qui adresse à Dieu cette prière bizarre, mais sincère : « Dieu tout-puissant, père des morts et des vivants, j'ai vécu longtemps, je mourrai bientôt, et mes jours ont été remplis de peines. J'ai péché tous les jours de ma vie, t'oubliant et ne pensant qu'à la nourriture, à l'argent, au profit ; et personne, autre que toi et moi, ne sait toutes les mauvaises choses qui sont dans ma pauvre âme. Je me suis plus occupé d'être respecté et de faire aller mes affaires que de me préparer à la vie future. Je viens de me réjouir d'avoir frappé un misérable qui aurait pu s'échapper et se repentir. Mais, prends pitié, Seigneur. Il ne me reste plus personne pour consoler ma vieillesse. Tu les as tous pris : femme, fils, moulin, petit fils, et mon frère qui m'a volé.... Tout cela peut-être était pour mon bien. Enseigne-moi, Seigneur, à me soumettre ; apprends-moi à supporter ma douleur comme un homme ; fais que je ne manque pas de courage à cette heure de ma vie. Tu sais ce qui est juste, fais-le. Ainsi soit-il ! » Ne dirait-on pas une lamentation du patriarche Job ?

29. — Il faut rattacher à la littérature anglaise la *Famille du Baronnet*, de Mme Etienne Marcel. Le roman est écrit en excellent français, mais l'action se passe en Angleterre, et on devine que c'est une « adapta-

tion » de l'œuvre de quelque *authoress* d'Outre-Manche. Walter-Scott n'est pas non plus étranger à l'affabulation. Edith Moxbray, fille d'un anglican converti, épouse un protestant, sir Philippe Ashburton — et se voit en butte à la haine de la sœur et de la mère de son mari. Ces bonnes âmes font si bien que Philippe, croyant sa femme infidèle, quitte le foyer conjugal et part pour l'Amérique. Au bout de trois ans, un hasard providentiel lui met en mains les preuves de l'innocence d'Edith. Philippe, retourne en Angleterre, en quête de l'épouse abandonnée dont il veut solliciter le pardon et désormais partager la croyance. Edith a disparu dans les quartiers pauvres de Londres. Comment la retrouver? Philippe désespère; mais Dieu a pitié de lui. Un soir, au fond d'une impasse, il entend une voix chanter ainsi :

Plus blonde que la blonde aurore
Qui reluit sur les champs joyeux,
La Vierge que mon cœur implore
Rit à la terre et brille aux cieux.
Nos pleurs de doute et de souffrance
A ses autels coulent plus doux.
Essuyez-les, priez pour nous,
Notre-Dame de l'Espérance!

Philippe reconnaît cette voix : c'est la voix d'Edith, en effet. Il monte, et, dans une mansarde, aperçoit l'épouse délaissée travaillant, pour vivre, à des travaux de couture et, au murmure d'un cantique, endormant son fils, le fils de Philippe. *La Famille du Baronnet* est un des meilleurs romans d'Étienne Marcel.

30. — Nous voici aux Nouvelles. M. Xavier Marmier, de l'Académie française, en publie une série qu'il dit avoir traduites du russe, du suédois, du danois, de l'allemand et de l'anglais. Est-ce bien traduites qu'il faut lire? Il y a, dans ces Nouvelles, une telle perfection de style, que la traduction de M. Xavier Marmier équivaut à une création. Ce sont, tout bien considéré, de petits poèmes en prose, auxquels l'éminent académicien, en respectant leur souffle originel et leur saveur primitive de terroir, a su imprimer cette note personnelle, pleine de grâce et d'esprit, qui rend siennes et particulièrement siennes ces fleurs exquises cueillies avec goût dans les littératures du Nord de l'Europe. *Irmensée* et le *Chapeau ensorcelé* (un chef-d'œuvre d'ironie, d'humour et de verve) appartiennent à l'Allemagne; les *Deux Sœurs* viennent de la Russie; le *Sacrifice* est danois; la *Douleur d'une femme* est suédoise; l'*Officier de police* et *Antonia* ont vu le jour en Angleterre. *Antonia* est la perle du volume. On y voit briller le dévouement d'une lady orangiste pour un jeune jacobite dont la tête a été mise à prix, à la suite de la bataille de Culloden. Voici un délicieux passage d'*Irmensée* : « C'était au mois de juin, au temps où la nature du Nord s'épanouit dans toute sa beauté, où

l'air est si pur, le ciel si bleu, les champs et les bois si verts. Autour des rameaux qui ombragent Élisabeth (l'héroïne), fleurissent les tiges de bruyères et les buissons de framboisiers. Le sol est couvert d'une herbe fine, lustrée, parsemée de campanules bleues et jaunes. De ces plantes agrestes, des clématites suspendues aux troncs des arbres, des pommes de pin résineuses s'exhale un doux et salutaire arôme. Et tout est silencieux. Nul vent n'agite la haute cime des arbres. On n'entend nul autre bruit que le bourdonnement de quelques insectes, la note fugitive d'un oiseau qui retourne à son nid, et le susurrement d'une petite source tombant goutte à goutte dans le bassin du roc. La naïve enfant regarde, étonnée, immobile, dans une sorte de religieux recueillement. Un papillon s'abat sur son fichu rose, une coccinelle fatiguée se pose sur sa main. Une fauvette vient près d'elle chanter sa joyeuse chanson; et la lumière du soleil, tamisée par le feuillage, lui verse sur la tête des paillettes d'or. » Si ce n'est pas là de la poésie, et de la belle poésie encore, je ne sais plus ce que parler veut dire.

31. — M. O'Farell a pris à tâche de vulgariser en France les œuvres de l'écrivain russe Chtchédrine. Après les *Trois contes*, publiés l'année dernière, il nous offre aujourd'hui *l'Amie de l'ancien gouverneur*. La Nouvelle en elle-même n'a rien d'intéressant : elle est même un peu risquée, et Nadejda Petrowna, dans ses vices grotesques et ses manies de favorite ridicule, est une personnalité peu attrayante. Cette bluette pourtant méritait d'être traduite, — car elle renferme de curieux traits de mœurs et nous donne une idée des habitudes du haut fonctionnarisme russe. Chtchédrine a surtout voulu peindre ceux qu'il appelle pittoresquement les « pompadours, » comme qui dirait les freluquets de l'administration. « Les pompadours, raconte Chtchédrine, ont su concentrer toute leur action administrative dans ce petit mot : fftt (cela se prononce *fiouit!* en détaillant toutes les lettres, comme le fait Mme Judic, dans le *pihouit* de la chanson du *Bâtiment*). Et ce *fiouit* est, paraît-il, le seul mot qu'ils sachent prononcer avec une clarté convenable. Tout le reste prend dans leur bouche la forme d'un baragouin inarticulé dont il est difficile de tirer quelque sens instructif. Quand on essaie de prouver aux pompadours que « flouit », malgré la commodité d'un mot si court ne renferme aucune solution, en réponse à vos arguments, ils vous disent : Pour vous autres, c'est encore assez bon. Fiouit! » Nous plaignons les administrés du pompadourisme. *L'Amie de l'ancien gouverneur* est précédée d'une préface de M. O'Farell, un peu paradoxale, mais où l'esprit surabonde et dans laquelle il critique ironiquement le suffrage universel, le mariage exclusivement civil, les lycées de filles et les prétentions de notre Souverain, Peuple XIV.

32. — On sait le cas que font les Espagnols des charmants récits de Fernan Caballero — pseudonyme de Cécilia Böhl de Faber, marquise de Arco-Hermoso, née d'un père allemand et d'une mère andalouse en 1796, morte en 1876, et qui fut l'amie dévouée de la reine Isabelle et de la duchesse de Montpensier. La *Gaviota* (la *Mouette*), un des premiers romans de Fernan Caballero, est aussi populaire en Espagne que la *Jolie fille de Perth*, de Walter Scott, l'est en Angleterre. Deux Nouvelles posthumes de l'aimable écrivain andaloux, *Être de trop* et *Madeleine* auront bientôt chez nous droit de cité, grâce à l'élégante traduction qu'en donne M. le comte de Bonneau-Avenant. *Être de trop* nous redit la triste aventure d'un jeune et brave officier de marine que le devoir appelle aux Philippines après huit mois de mariage. Le vaisseau qu'il commande fait naufrage, et les journaux annoncent avec force détails, la perte de tout l'équipage. A l'expiration de son deuil, la veuve du marin se remarie. Mais celui-ci n'était pas mort. Il revient au bout de dix ans : personne ne le reconnaît. Quand il apprend que sa femme est remariée, qu'elle a des enfants qui l'aiment, qu'elle est heureuse enfin, il se met à pleurer. Puis, il se dit : « Je suis de trop », et il va s'enterrer dans un ermitage de la Sierra-Nevada. L'histoire fut connue plus tard, alors que l'ermite n'était plus de ce monde, — fort heureusement, du reste, pour la veuve remariée, laquelle était bigame sans le savoir. *Madeleine* est la paraphrase de ce couplet de la « guitare » de Castibelza :

Danses, chantez, villageois; la nuit tombe.
Sabine, un jour,
A tout vendu, sa beauté de colombe
Et son amour,
Pour l'anneau d'or du comte de Cerdagne,
Pour un bijou.
Le vent qui vient à travers la montagne,
Me rendra fou.

Sabine, dans la nouvelle de Fernan Caballero, s'appelle Madeleine, le comte de Cerdagne est un jeune lord anglais, et le fou a nom Fernand. C'est le frère de la sévillanne séduite. Comme Valentin, le frère de la Marguerite, du *Faust*, de Goethe, Fernand veut venger l'honneur de sa sœur; mais il réussit mieux, car il tue le séducteur. Dans ces deux Nouvelles comme dans toutes les œuvres de Fernan Caballero, la morale est constamment respectée, et un souffle religieux en imprègne toutes les pages. M. le comte de Bonneau-Avenant, à la suite d'Antoine de Latour, dans une introduction remarquable, nous initie à la vie éprouvée de la marquise de Arco-Hermoso. Vie éprouvée, en effet! Elle eut trois maris : elle perdit le premier, qui n'était pas digne d'elle, dans une guerre contre des rebelles de la Havane; le second mourut dans ses bras après une longue maladie (c'est celui

dont elle garda le nom); le troisième lui mangea sa fortune et se suicida. La marquise de Arco-Hermoso, en ces derniers temps, vivait de sa plume. Sa vieillesse fut pauvre, mais digne, et cette femme, que toute l'Espagne a pleurée, honora constamment les lettres par son affabilité envers tous et une résignation fière soutenue par une foi ardente. Le peuple l'aima.

33. — Je termine par *Chiffon*, de M. Alfred Assollant. *Chiffon* est la Nouvelle principale d'un volume qui en contient quatre autres, insignifiantes sinon médiocres : *Grâce Sharp*, *le Désespéré*, *Un Duo*, *Cinq ans plus tard*. Mentionner le titre suffit. Il n'en est pas de même de *Chiffon*. C'est un pamphlet, et un pamphlet contre la Royauté; mais il pétille d'esprit — et les imbéciles sont si nombreux que l'esprit nous fait pardonner bien des choses. Et puis, vraiment, est-ce bien un pamphlet? M. Assollant n'en est peut-être pas bien sûr lui-même. Sans doute, dans sa parabole satirique, il daube, en veux-tu? en voilà, sur les courtisans (les Tournapoint, comme il les appelle), sur Massakran Ier qui s'empare d'un trône par la force, sur la pusillanimité du monarque légitime, sur les inconvénients pour le peuple de ces luttes entre têtes couronnées, etc., etc. Il vante à outrance la sagesse, la magnanimité et la patience du bucheron Tapedru, le prolétaire, père de la petite Chiffon. Mais la parabole se ferme par une conclusion inattendue : le monarque légitime détrôné s'est réfugié chez le bûcheron. Cela change en sa faveur les dispositions du peuple, qui renverse Massakran et rappelle son ancien roi : celui-ci épouse Chiffon, laquelle étant bonne personne et absolument incapable de contrarier quelqu'un sans nécessité, se laisse faire. Eh! eh! on pourrait trouver que ce mariage inattendu symbolise assez explicitement l'alliance de la Monarchie et de la Démocratie. Mais il est temps de m'arrêter : j'allais parler politique.

FIRMIN BOISSIN.

SCIENCES ET ARTS

Les Instructions familières du Dr Tchou Pô-Lou, *Traité de morale pratique*, publié pour la première fois avec deux traductions françaises, etc..., par Camille IMBAULT-HUART, interprète-adjoint de la légation de France à Péking. Paris, Leroux, 1881, in-8 de xx-133 p. — Prix : 10 fr.

Aux savants sinologues, ce livre apprendra peu. Mais le commun des lecteurs, fort ignorant des choses de la Chine, lira avec curiosité, intérêt et profit ce petit livre composé de trente paragraphes renfermant des préceptes et des lieux communs que les jeunes chinois apprennent par cœur et sont censés méditer, mais qu'ils se gardent bien de mettre en pratique, absolument, hélas! comme en France. Quelques-unes de ces sentences seraient à citer et peuvent

servir de sujet à des études morales qui peuvent trouver aussi de précieux éléments dans la préface du traducteur. Mais son principal but n'est point cela. M. Imbault-Huart, l'un des meilleurs élèves sortis de l'École des langues orientales vivantes, et déjà auteur de plusieurs traductions d'ouvrages chinois et de travaux sur l'extrême Orient, s'est surtout proposé par ses traductions juxta linéaires et littérales, de venir en aide aux personnes qui veulent apprendre le chinois. Il ne s'est pas contenté de traduire fidèlement le texte, qu'il donne également; mais il s'est imposé la tâche de rendre chaque caractère chinois par son équivalent français; puis il a rédigé un commentaire philologique et littéraire, destiné à aplanir la route de l'étudiant et qui dénote une science approfondie de la littérature chinoise et des recherches consciencieuses. Il y a joint un vocabulaire de tous les mots du texte, une table des allusions et expressions difficiles, et une notice sur la vie et les œuvres du docteur Tchou Pô-Lou. C'est un ouvrage destiné à devenir classique pour toutes les personnes qui commencent le chinois. L'impression est fort belle; elle est due à l'établissement des Lazaristes de Pékin. Y. M. R.

Etude sur le travail, par S. Mony. 2e édition. Paris, Hachette, 1882, 2 vol. in-8° de xx-355 et 403 p. — Prix : 10 fr.

Etude sur le travail, *résumé et conclusions*, par S. Mony. Paris, Hachette, 1882, in-8° de 126 p. — Prix : 1 fr. (Extrait du premier ouvrage.)

M. Mony, ancien député, l'un des directeurs généraux de la Société houillière et métallurgique de Commentry-Fourchambault, après avoir passé toute sa vie au milieu des travailleurs, a conçu la pensée de publier un livre dans lequel la grande question du travail serait examinée sous toutes ses faces. « Constater, dit l'auteur (Avant-propos, p. vi), par la double et parallèle étude des sentiments et des faits, des idées et des résultats acquis, la marche en avant des sociétés modernes, et particulièrement de la nôtre, dans les voies de la production et du travail, sur le terrain et avec l'aide de la *Liberté* et de *l'Esprit chrétien*, tel a été mon dessein. »

M. Mony, dont l'ouvrage est empreint d'un optimisme souvent exagéré, après avoir posé en principe que la liberté sans religion, sans morale, sans esprit chrétien n'aboutit qu'à la liberté du mal, s'efforce de prouver que l'esprit chrétien est en progrès constant à notre époque; il ajoute : « Nous serions la dernière des nations si, après les épreuves subies, nous ne valions pas mieux aujourd'hui qu'autrefois. » Ceci est profondément vrai; à l'avenir seul de fournir la réponse. L'auteur s'occupe ensuite de la propriété, du travail, du capital, du salaire, etc.; il combat les doctrines socialistes, et passe à l'examen de la condition des travailleurs à la campagne et à la ville. Ici encore,

au milieu d'idées fort justes, on peut relever certains principes empreints d'un optimisme constant : le travail de la manufacture, la condition faite à la femme dans ce milieu, semblent souvent à l'auteur ne présenter que peu de dangers (chapitre IX). Après avoir déclaré que les inconvénients des grands ateliers ont en partie disparu, ce qui est loin d'être démontré, M. Mony étudie avec soin les causes de cette séparation profonde et si regrettable qui existe actuellement entre les patrons et les ouvriers (chapitre XVII). La situation est exposée très clairement (chap. II, p. 50). « Cet état de choses, dit-il, s'est véritablement aggravé depuis 1870; la ligne de séparation entre patrons et ouvriers est aujourd'hui nettement tracée. La politique est désormais entre ces deux conditions de travailleurs, dont beaucoup ont cependant une origine commune. » M. Mony voit le remède dans le retour à la religion et au travail, le dernier mot du livre est : *laboremus*.

Malgré sa tendance marquée à considérer l'ouvrier sous un aspect empreint d'une bienveillance quelquefois excessive, M. Mony trouve dans une certaine catégorie trop nombreuse des ouvriers parisiens « une de nos infirmités nationales. » Là, l'évidence de la situation le force à constater que les recensements de l'armée du désordre accusent plutôt un chiffre supérieur à la réalité, et que, depuis dix ans, grâce à la faiblesse et aux concessions du pouvoir (chap. III, p. 94), « les multitudes sont bien plus avancées dans les aspirations révolutionnaires, bien plus hostiles, non seulement à tout culte religieux, mais à la nation et à l'amour de Dieu même. » Ici l'optimisme est vaincu.

En dehors du reste de cette indulgence exagérée répandue dans tout l'ouvrage, nous n'aurions que des éloges à adresser à l'auteur pour la manière intéressante dont sont traitées ces questions de production, de douanes, d'impôts, etc., si on ne lisait pas (tome Ier, p. 283) les lignes suivantes, qui nous ont causé un douloureux étonnement. « La franc-maçonnerie, qui subsiste encore à l'état d'*innocente vieillerie*, et qui s'est beaucoup trop grandie et vantée en s'attribuant un rôle de quelque importance dans la Révolution, à moins que l'on ne compte comme tel ces attaques et ces violences contre la Religion, la franc-maçonnerie, dis-je, a un trait demeuré commun avec le compagnonnage, c'est sa bienfaisance et sa sollicitude pour ses membres. Il y reste ainsi un peu de bien ; *elle n'a plus d'autre raison d'être.* »

Comment, dans un ouvrage empreint constamment de l'esprit chrétien, M. Mony a-t-il pu formuler une pareille appréciation, aussi fausse pour le passé que pour le présent ? Est-ce que la franc-maçonnerie cache son but et son action ? Est-ce que ce travail antireligieux qui nous mine et nous menace de toutes parts est un secret pour personne, excepté, paraît-il, pour M. Mony ? Qu'il fasse donc disparaître au plus vite une appréciation en opposition aussi complète avec les

idées exprimées dans son ouvrage, et que l'on s'étonne de rencontrer sous la plume d'un homme qui a vécu toute sa vie dans un milieu où il était à même de constater journellement l'influence de plus en plus menaçante des sociétés secrètes et de la franc-maçonnerie en particulier. L. L.

Culture et exploitation des arbres — *Études sur les relations et l'application des lois naturelles de la création, des conditions climatériques et des principes de la physiologie végétale comparée avec les conditions normales d'existence, de propagation, de culture et d'exploitation des arbres isolés et en massifs*, par Antonin Rousset, inspecteur des forêts. Valence, 1882, in-8 de VIII-446 p. — Prix : 7 fr.

Ce livre est un traité de physiologie forestière et de sylviculture, corroboré et appuyé de la science et des travaux les plus récents de tous les auteurs qui se sont occupés et s'occupent d'agronomie, de chimie organique, de météorologie, soit au point de vue général, soit au point de vue spécial de la production des forêts et de la culture des arbres. Le sous-titre donne bien l'idée de l'amplitude du sujet qu'a voulu embrasser l'auteur. Son écrit se partage en cinq livres : I. Des lois naturelles relativement aux végétaux; II. De l'activité vitale des végétaux; III. Des terrains; IV Des phénomènes atmosphériques; V. Déductions et applications des lois naturelles et des principes de la physiologie végétale au traitement des arbres isolés et en massifs.

Du livre Ier, dans lequel l'auteur recherche avec plus ou moins de bonheur les origines de la végétation sur le globe, nous ne parlerons point, n'y voyant guère qu'un intérêt théorique. Mais dès le livre II, nous entrons dans le vif du sujet, par un traité très complet et très lucide de physiologie végétale appliquée à la végétation arborescente. Le livre III est une étude des différentes natures de sols de leurs attributs et propriétés, de la culture à leur appliquer, et enfin des climats au point de vue de la situation, de l'altitude, de l'exposition et du degré d'humidité naturelle des terrains. Dans le livre IV se continue l'étude des climats, au point de vue, cette fois de la météorologie dans tous ses modes d'action. La sylviculture proprement dite fait l'objet du livre V, le plus important de tous. Après des considérations d'avant-propos sur les questions d'acclimatation et de propagation des essences forestières, de leur mélange et de leurs alternances naturelles, l'auteur entre dans son sujet en traitant des reboisements et des repeuplements. Il envisage ensuite le développement de la production ligneuse et la détermination des possibilités diverses à appliquer aux massifs forestiers, ce qui le conduit à aborder la question de l'exploitabilité, et par suite les différents modes de traitement des forêts et les opérations variées qui en sont la conséquence et précèdent les exploitations proprement dites. Enfin un dernier chapitre expose à

grands traits les règles et principes généraux d'un art spécial dans l'art forestier lui-même, de l'art des aménagements dans lequel se concentre et se manifeste à sa plus haute puissance la sylviculture tout entière.

Le défaut de ce livre est dans sa richesse même. Les autorités invoquées, les faits scientifiques signalés, s'y accumulent en si grand nombre que la lecture courante en est parfois embarrassée. En revanche, on a sous la main un trésor inépuisable d'indications, de renseignements et d'enseignements qu'on chercherait vainement partout ailleurs, convergeant ici vers un même sujet et réunis en un même volume.

SALTUS.

BELLES LETTRES

Les prédicateurs célèbres de l'Allemagne, par M. l'abbé G. RENOUX, chanoine honoraire, doyen de la faculté de théologie d'Aix, docteur ès lettres. Paris, Bray et Retaux, 1881, in-8 de 532 p. Prix : 7 fr. 50.

C'est en lisant des ouvrages comme celui-ci que le critique sent combien son rôle est ingrat. Après s'être laissé aller au charme de la lecture et avoir dévoré le livre, il ne lui est pas permis de s'abandonner sans réserve à l'admiration qu'il éprouve ; s'il ne veut pas que ses louanges soient taxées de partialité, il lui faut revenir sur ses pas et examiner froidement s'il ne trouve pas de quoi blâmer. Nous nous sommes résigné à cet examen, et nous avons relevé plusieurs fautes d'impression, surtout dans les noms propres ; nous avons aussi remarqué que, dans cette grande quantité de textes allemands semés presque à toutes les pages, il est rare d'en trouver un qui soit entièrement correct. Ajoutons à cela quelques négligences de style, par exemple cette phrase : « Il n'y a pas jusqu'au Dr Eckius dont Luther s'est tant moqué, mais que la vigueur de sa polémique a plus d'une fois réduit au silence, qui n'ait commenté en chaire l'Écriture avec une simplicité et une onction qui rappellent l'éloquence des Pères. » Hâtons-nous de dire qu'on ne trouve pas dans tout l'ouvrage un second exemple d'un tel oubli des règles de la syntaxe.

Après ces quelques mots de blâme qui s'adressent au correcteur et non à l'auteur, nous pouvons donner libre carrière aux éloges. L'intérêt commence dès les premiers mots et ne s'arrête qu'à la dernière page. C'est un magnifique tableau des grandes œuvres de la prédication évangélique en Allemagne. D'abord, elle lutte contre l'idolâtrie et les mœurs grossières des peuples germains encore barbares ; quelques

siècles après, ces mêmes peuples, une fois convertis et pénétrés d'une foi ardente, elle les élève aux sublimes hauteurs du mysticisme chrétien. Lorsque ensuite l'enfer jaloux veut arrêter cet élan et préparer les voies à Luther en glissant la corruption dans les mœurs, la chaire chrétienne retentit d'accents sévères qui rappellent le peuple dans le chemin de l'innocence. Mais voici que cette chaire elle-même, d'où descendait l'enseignement de la vérité, est devenue le siège de l'erreur : sous le nom de Réforme, l'hérésie s'y est audacieusement assise, elle règne et séduit la foule. Il faut lui arracher son masque et la chasser du trône usurpé. Une lutte gigantesque s'engage. D'abord intimidé, le catholicisme se tient sur la défensive, se recueille, se retrempe dans l'étude de l'Écriture et des anciens Pères ; puis, armé de toutes pièces, il s'élance au combat. Déjà nous le voyons, vainqueur sur plusieurs champs de bataille, arracher ses armes à l'ennemi pour achever sa victoire. C'est l'époque où les enseignements les plus sérieux de la religion revêtent une forme dégagée de toute contrainte : l'ironie, le sarcasme, l'injure, se mêlant aux jeux de mots, aux allusions piquantes, telles sont les ressources de l'éloquence d'alors ; et il faut croire qu'en les mettant en œuvre elle fut bien inspirée : témoin les succès inouïs de ce prédicateur de la cour de Vienne qui, grâce à un langage humoristique, mis toujours au service d'une doctrine solide, sut se faire goûter, trente ans durant, par un auditoire choisi et nombreux ; témoin surtout, d'une part le protestantisme arrêté dans sa marche envahissante, forcé même de reculer en abandonnant ses précédentes conquêtes, d'autre part la foi catholique raffermie pour toujours dans une grande partie de l'Allemagne. Plus tard, au siècle classique de la littérature allemande, siècle en retard de cent ans sur le nôtre, le langage prend des formes plus polies, plus correctes, plus compassées, plus conformes à nos idées actuelles. Alors aussi commence l'apothéose de la raison humaine, et le philosophisme envahit les esprits. Séduits par l'éclat des systèmes de Kant et de ses disciples, beaucoup de prédicateurs, croyant leur emprunter ce qu'ils ont de beau et le faire servir à la religion, multiplient en chaire les preuves de raison et n'osent produire qu'avec une extrême réserve les arguments d'autorité. C'était un grave danger : on s'exposait à affaiblir dans les âmes l'idée du surnaturel, et l'on semblait prêter la main à la grande erreur moderne du rationalisme. A ce moment se levèrent des hommes éloquents, qui ramenèrent la parole sacrée à la source à laquelle toujours elle doit puiser ses inspirations. Tout en profitant des progrès que l'esprit humain a faits dans les sciences, ces hommes, capables de se mesurer avec les plus beaux génies littéraires, plusieurs même célèbres par leur verve poétique, placèrent « en face du verbe de l'homme le Verbe de Dieu, » et prirent pour point de départ, non-

pas telle ou telle vérité plutôt philosophique que religieuse, mais la vérité révélée et rendue visible par l'Église aux yeux des fidèles, c'est-à-dire Jésus-Christ dans les divers mystères de sa vie tels que les retrace l'année liturgique. Aucun système philosophique n'a sauvé le monde ; ce grand œuvre était réservé à l'Évangile Lui seul a assez de lumières, de force et d'autorité pour faire marcher l'homme vers ses destinées éternelles. Mais si, pour l'y conduire, l'Évangile a toujours été son guide nécessaire, jamais il ne le fut davantage qu'en un temps où la raison, fière de ses découvertes, prétend se suffire entièrement à elle-même et ne point reconnaître d'autres lois. De là dans l'Église, qui, par une sorte d'instinct disons mieux, par une inspiration supérieure, sait proportionner le remède au mal, le retour à la catéchèse et à l'exposition homilétique. Ce mouvement de retour se remarque sans doute ailleurs qu'en Allemagne ; mais c'est d'elle qu'il est parti, et cette fois elle est en avance sur nous.

Le grand intérêt du livre que nous analysons, c'est, à notre avis, cette lutte continuelle de la parole sacrée contre des ennemis sans cesse renaissants sous des formes diverses. Vue de ces hauteurs, l'histoire de la prédication montre l'action de la Providence dans la succession des événements religieux en Allemagne, et ressemble à un chapitre qu'on détacherait du Discours de Bossuet sur l'histoire universelle.

Ce point de vue n'est pas nettement énoncé il est vrai, et nous en ferons un mérite à l'auteur : sans cette réserve, l'ouvrage pourrait paraître systématique, au lieu que du simple exposé des faits la conclusion jaillit d'elle-même, et cette conclusion, c'est un hymne à la providence de Dieu dans la conduite de son Église. L'auteur ne se contente pas de nous en décrire l'action générale, dont les résultats parlent à tous les yeux ; il nous la fait voir façonnant dès l'âge le plus tendre les futurs avocats de sa grande cause, et nous explique, par le lieu de leur naissance, par leurs inclinations, par leur tempérament, par leurs épreuves, et même leurs défauts naturels heureusement combattus, le caractère particulier et le genre de leur prédication.

Tout homme instruit doit tenir à connaître ces orateurs remarquables, qui ont joué un rôle important dans l'histoire d'un grand peuple. Mais il est une classe de lecteurs auxquels cette connaissance sera plus agréable et plus avantageuse, ce sont ceux qui se destinent au ministère de la parole. Parmi les « prédicateurs célèbres, » plusieurs ont, pour ainsi dire, livré le secret de leur art en formulant eux-mêmes les règles de l'éloquence de la chaire. Le livre cite une partie de ces utiles préceptes. Auteurs à lire, sujets à traiter, distribution des parties du discours, élocution, action oratoire, on y trouve tout ce que le travail doit ajouter au talent naturel de l'orateur ; le point

capital, c'est qu'il se pénètre de la divinité de sa mission. « Pour défendre Milon le meurtrier, il ne s'agit que d'être l'ami de Milon ; mais pour prêcher le bien de tout son cœur, il faut être l'ami du bien, et cette intime affection ne s'obtient ni par la lecture ni par la composition... Le comédien joue et imite le bien, le prédicateur doit être le bien même ; le premier doit se mettre à la place d'un autre homme, le second doit être cet autre homme.... Chaque progrès dans la voie de la sainteté est un progrès dans l'art de la prédication. »

Encore plus profitables peut-être que les préceptes seront les nombreux exemples, empruntés aux plus grands prédicateurs. Les sujets en sont très variés, et l'on peut dire que tous les genres y sont représentés : l'explication méthodique et l'exposition pompeuse du dogme, les invectives éloquentes contre le vice et les touchantes invitations à la charité, les suaves effusions de la piété et les élans les plus poétiques du sentiment religieux, la simple paraphrase d'un verset de l'Écriture, et les développements abondants de l'homélie. Nous serions embarrassé s'il nous fallait, dans cette moisson riche et magnifique, cueillir quelques citations, d'autant plus que l'auteur a déjà choisi ce qu'il y a de plus parfait dans un Recueil de chefs-d'œuvre des prédicateurs allemands. On lira ces extraits dans l'ouvrage, et cette lecture inspirera certainement le désir de lire ces prédicateurs eux-mêmes.

Terminons en disant que le style, d'un bout à l'autre correct, élégant et facile, peut servir de modèle au langage de l'orateur sacré. Les titres universitaires de M. l'abbé Renoux sont du reste une garantie du mérite littéraire de son œuvre, comme le poste élevé qu'il occupe et l'approbation de l'autorité diocésaine nous répondent de la sûreté de sa doctrine. J. N. WAGNER.

Synchronisme des littératures, *depuis leur origine jusqu'à nos jours, considérées dans leurs rapports avec les croyances, les mœurs, les institutions sociales. Coup d'œil sur l'avenir intellectuel, politique et religieux de la France*, par URBAIN SINARDET. Paris, Bourguet et Calas, 1882, in-8° de XXII-713 p. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre n'est pas, comme on le pourrait croire, un abrégé de toutes les littératures, ni un recueil de ce que les lettres humaines ont produit de plus parfait. Qu'est-il donc ? — « Une appréciation, répond l'auteur, de l'influence réciproque qu'a exercée de tout temps, d'une part, la littérature sur les mœurs et l'esprit des peuples, et, de l'autre, celle que le caractère des nations a nécessairement exercée, à son tour, sur les productions du génie aux différentes époques de leur civilisation. » (Introduction, p. v.) En d'autres termes, M. Sinardet a voulu faire une « histoire morale » de l'esprit humain. — C'est à tort que j'ai dit : ce livre ; car, en réalité, c'est un discours en 700 pages. Bos-

suet, chacun le sait, n'a pas craint de faire un *Discours sur l'Histoire universelle*, et ce discours est un chef-d'œuvre, peut-être le chef-d'œuvre de la prose française. Il est vrai que Bossuet, suivant le mot de Massillon, était « l'homme de toutes les sciences et de tous les talents. » Est-il plus facile de faire un discours sur la littérature universelle? Nous ne le pensons pas.—M. Sinardet a suivi le plan de Bossuet ; il a divisé son ouvrage en dix époques. C'est d'abord « l'âge héroïque et sacerdotal, » les littératures primitives, les arts et les sciences, jusqu'au siècle de Périclès. Le siècle de Périclès forme la seconde époque. La troisième commence après le démembrement de l'empire d'Alexandre, lorsque les lettres grecques émigrent, pour ainsi parler, en Égypte, et que la littérature alexandrine prend son essor. Le siècle d'Auguste ouvre et ferme la quatrième. Après Auguste, Rome est épuisée. La décadence se précipite. L'empire romain croule. Le christianisme crée de nouvelles sociétés sur les débris de l'ancien monde ; c'est le moyen âge et la cinquième époque. La sixième est renfermée dans le quatorzième et le quinzième siècle. La septième porte le nom de Renaissance. Le siècle de Louis XIV comprend la huitième. Le dix-huitième siècle, jusqu'aux années qui précèdent la Révolution, la neuvième. Nous sommes, en ce moment, dans la dixième époque. Un coup d'œil sur l'avenir de la France, au triple point de vue intellectuel, politique et religieux, termine le volume.

Sans flatter l'auteur jusqu'à rappeler à son propos, comme on l'a fait, les noms de Bossuet, de Chateaubriand et de La Mennais, nous n'hésitons pas à dire que son travail témoigne d'une conception assez forte, de vastes lectures et de difficultés vaincues. Les idées sont nobles, assurément, et chrétiennes. Le style est clair, coloré, mais trop solennel et redondant. Ce qui manque à ce *Synchronisme*, c'est justement ce qui est nécessaire à l'histoire, la précision, les faits (je ne dis pas les détails, puisque c'est un résumé) et les dates. Peu ou point de notes au bas des pages ; et cependant, l'auteur affirme qu'il a « tout vu, tout fouillé, tout consulté (Introduction, p. IV). » Voyez Bossuet. Son érudition est telle que, depuis plus d'un siècle et demi que le *Discours* a paru, « le vrai n'y a pas plus fléchi que le vraisemblable (M. Nisard.) » Les réserves ne sont pas toujours suffisantes dans le jugement que M. Sinardet porte sur les écrivains. Ainsi, Anacréon est autre chose que « l'aimable vieillard de Théos. » Horace, Properce, Tibulle, Ovide, sont poètes, — qui songe à le nier? — mais, que de vers obscènes et que de pages cyniques! Marot n'est pas seulement « gaulois et piquant. » Béranger a des équivoques grossières et des impiétés, etc. Le mouvement intellectuel sous les Mérovingiens, sans être visible à l'œil nu, n'en est pas moins réel. Je renvoie M. Sinardet, notamment pour le septième siècle, à Dom Pitra, *Histoire de*

saint Léger. Villehardouin méritait une mention parmi nos chroniqueurs, à meilleur titre que Christine de Pisan. C'est un chevalier d'une foi simple et naïve, un narrateur sincère, et Daunou a justement signalé le cours naturel de son style. Joachim du Bellay a plus de droit à l'honneur d'être cité que Hardy, Garnier ou Jodelle. Son manifeste — l'*Illustration de la langue française* — lui assure une place durable dans l'histoire de notre littérature. On peut admirer Boileau, surtout dans le *Lutrin*, sans partager l'enthousiasme de M. Sinardet. Quant à J.-B. Rousseau, dire qu' « il déploie toutes les richesses de la poésie française et qu'il s'élance au niveau de Pindare et des modèles hébreux, » outre que « s'élancer au niveau » de quelqu'un, est d'une langue... douteuse, c'est singulièrement surfaire un versificateur habile, lequel faisait d'un procédé, ou mieux d'une recette, une application quelquefois heureuse. Voltaire était-il un homme de génie? Victor Hugo l'a nié longtemps. J.-J. Rousseau est comparé tout ensemble... à Corneille et à Milton! Parmi nos poètes contemporains, je ne vois ni Laprade, ni Autran, ni Barbier, ni Gauthier, ni Alfred de Musset, ni Alfred de Vigny. Il est vrai que, parmi les romanciers, Alfred de Vigny est au pilori, à côté de Paul de Kock, d'Eugène Sue, de Georges Sand, de Quinet!... Lacretelle est mis sur le même rang qu'Augustin Thierry, Barante, Thiers et Guizot...

Ces taches et quelques autres n'ont rien d'extraordinaire dans un ouvrage d'aussi longue haleine. Il sera facile de les faire disparaître à une prochaine édition, de reviser aussi certains jugements et de réparer quelques oublis. JEAN VAUDON.

Types littéraires et fantaisies esthétiques, par EMILE MONTÉGUT. Paris, Hachette, 1882, in-12 de 340 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Émile Montégut, dans un des morceaux qui composent ce volume, parle du touriste qui voyage en mettant exactement ses pas sur les traces de ses prédécesseurs, qui ne voit que ce qu'ils ont vu, ne raconte que ce qu'ils ont raconté, ne s'arrête qu'où ils se sont arrêtés. Telle n'est pas l'habitude de M. Montégut, ni dans ses excursions, ni dans ses remarquables critiques littéraires. Il a l'horreur des choses banales, il a une manière d'examiner, d'apprécier à lui et tellement que s'il étudie un écrivain connu, déjà maintes fois analysé et commenté, il y trouve ce que n'y ont pas rencontré ses devanciers. C'est ainsi que, dans les *Types littéraires et les fantaisies esthétiques*, il peut nous ramener à Cervantès, à Goëthe, à Shakespeare, sans nous fatiguer par des redites, en nous faisant, au contraire, saisir bien des traits qui avaient échappé à ses prédécesseurs et que nous ne remarquerions pas. En rendant compte, il y a quelque temps, d'un volume

du même auteur (*Poètes et Artistes de l'Italie*, voir *Polybiblion*, t. XIII, p. 431). je disais qu'on pouvait craindre que M. Montégut n'eût trop d'imagination, qu'il ne fut disposé à prêter ses propres idées aux écrivains dont il parle. Peut-être cette crainte est-elle justifiée quelquefois, peut être rencontre-t-on, par ci par là, certaines assertions frisant le paradoxe, mais à côté de ces quelques appréciations contestables, que d'observations vraies, profondes et admirablement exprimées, quel ton élevé, quelle inspiration consciencieuse, honnête et religieuse ! Il y a vraiment grand plaisir et grand profit à lire M. Montégut et ce nouveau volume, composé d'articles parus dans la *Revue des Deux Mondes*, offre une charmante variété. Au commencement de ces lignes, j'ai déjà fait allusion à un des articles fantaisistes qui terminent le volume : *Un Voyage édifiant*. Il y a là, sur le lourd poids que l'orthodoxie luthérienne fit peser pendant plus de cent ans sur la conscience du peuple allemand, un court passage bien bon à lire (p. 251), aujourd'hui où l'on s'efforce de présenter la Réforme comme une époque d'émancipation intellectuelle plus favorable que le Catholicisme à l'imagination, aux arts et à la littérature. TH. P.

Un Condottiere au quinzième siècle, *Rimini, études sur les lettres et les arts à la cour des Malatesta*, d'après les papiers d'État des Archives d'Italie, par CHARLES YRIARTE, orné de 200 dessins. Paris, Rothschild, 1882, gr. in-8 de 460 p. — Prix : 25 fr.

Il arrive trop souvent que ces beaux livres illustrés dont l'apparition coïncide avec l'arrivée du premier janvier, sont plus faits pour le plaisir des yeux que pour celui de l'esprit. Les gravures sont superbes, le papier magnifique, les vignettes, les lettres ornées, les culs-de-lampe, pleins de goût, mais le texte n'est, parfois, qu'un prétexte fort secondaire à toute cette brillante exhibition. Il n'en est pas ainsi avec les ouvrages de M. Charles Yriarte, à qui ses publications sur l'Italie ont fait une juste réputation. Pour parler dignement de cette inépuisable contrée il faut, aux qualités de l'historien, joindre le goût des arts, le goût des lettres, le tact du critique. Il faut à la fois — alliance rare — être homme d'imagination et homme de recherches érudites. M. Yriarte a montré qu'il réunissait ces conditions dans son livre sur Venise, dans celui que Florence lui inspirait l'année dernière, et dans ce nouveau volume, moins splendide — bien que fort beau encore — que ceux qui l'ont précédé, mais non moins soigneusement et peut-être plus savamment composé. Le vrai titre de ce livre eût été *les Malatesta*, car c'est la curieuse histoire de cette famille que l'auteur nous raconte, depuis ses origines au douzième siècle, jusqu'à sa disparition au milieu du dix-septième. Privilège de la poésie : le souvenir de l'épisode de Francesca suffit pour

attirer particulièrement l'attention sur cette seigneurie de Rimini qui devait aussi donner une héroïne à Byron : Parisina. Au reste les scènes tragiques ne manquèrent pas dans l'histoire de ces Malatesta; mais chose étrange, et qui paraît avoir surtout attiré M. Yriarte, ces petits tyrans, comme du reste tous leurs rivaux, aimèrent les arts, la poésie, la science, élevèrent de beaux édifices, firent des vers. Il y eut en eux le plus curieux mélange de crimes, de passions désordonnées et de remarquables aptitudes artistiques et intellectuelles. Rien de curieux comme le vif intérêt que ces Condottieri portent à tout ce qui concerne les lettres, comme de les voir se préoccuper d'enrichir leurs bibliothèques, de faire copier un bon texte de Térence ou de Plaute, solliciter la communication d'un saint Jérôme ou d'un Silius Italicus. M. Yriarte a réuni les plus intéressants détails sur la vie intérieure de ces petits princes, les fêtes, le luxe de leur cour. Mais que de choses sauvages au milieu de cette civilisation et quelles mœurs ! A peine voit-on un fils légitime succéder à son père. Et par un bizarre contraste, au milieu de tous ces désordres, un grand nombre de femmes ou de filles de ces seigneurs dépravés ont une tendance à la vie monastique, et quelques-unes, dans la vie ordinaire, portent l'habit de la congrégation qu'elles affectionnent. D'autres, au contraire, expliquent les créations de Marphise et de Bradamante, et sont des guerrières, comme cette Gentille qui menait au combat des escadrons d'amazones. De nombreuses notes terminent le volume, et prouveraient, si tout le corps de l'ouvrage ne l'indiquait déjà, que M. Yriarte n'a rien négligé pour faire connaître bien à fond l'Italie du moyen âge. Son état si florissant lui inspire cette remarque très juste : « C'est parce que l'Italie tout entière a été divisée pendant de longs siècles en un nombre infini de petits États dont chacun était un foyer de lumière, qu'elle a atteint ce haut degré d'illustration intellectuelle. Il y a eu supériorité d'un centre sur les autres et Florence et Rome ont certainement eu la prépondérance ; mais jamais la centralisation intellectuelle n'a été moins mise en pratique. Les grandes universités sont disséminées aux quatre points cardinaux et chaque cour est un foyer : la lumière se répand partout, depuis Venise jusqu'à Tarente... » Ne peut-on pas douter que la centralisation récente de l'Italie ait d'aussi brillants résultats ? En lisant le livre de M. Yriarte et en jetant les yeux au delà des Alpes, je me demande si l'Italie ne va pas refaire un vieux chapitre de son histoire. Dans l'hypothèse où la forme de la monarchie y disparaîtrait, on verrait bien vite s'y créer une foule de petites républiques, et peu à peu y reparaîtraient de nouveaux Malatesta, de nouveaux Sforza, d'autres Scaliger, d'autres Médicis. Rachel de Varnhagen disait : « Il n'y a rien de nouveau, il n'y a que de nouveaux hommes qui refont de vieilles choses. »

TH. DE PUYMAIGRE.

Faust von Goëthe, *mit Einleitung und fortlaufender Erklærung* (*Faust de Goëthe*, avec introduction et commentaire perpétuel), par K. J. Schroer. Heilbronn, Henninger, 1881, in-12 de LXXXVI-303 p.

Depuis longtemps déjà l'heure de la postérité a sonné pour Goëthe, et, à meilleur titre que le janséniste Pascal, cet Homère du néo-paganisme mérite d'être traité comme un ancien. S'il est un de ses ouvrages qui doive être l'objet d'un commentaire analogue à celui des scholiastes d'Alexandrie sur les poètes grecs, c'est à coup sûr le *Faust*, ce reflet à la fois de sa pensée personnelle et de la pensée de tout son siècle. Aspirations chrétiennes viciées par le panthéisme sceptique que lui ont légué les écoles protestantes : tel est le dernier mot de ce poème, et tel est aussi le dernier de ce que l'on nomme la philosophie allemande. Quelle que soit la foi du lecteur, force lui est, dans la grande œuvre de Goëthe, de constater cet esprit et de rendre justice à la puissance d'expression de l'interprète. De nombreux commentaires se sont appesantis déjà sur toutes les difficultés du poème : celui que M. Schroer vient de faire paraître n'en embrasse encore que la première partie. Après une introduction sur la genèse du *Faust* de Goëthe (XI-LXXXVI), vient, dans une série de notes, un commentaire perpétuel du texte. On peut dire que l'auteur, comme il le déclare lui-même avec une satisfaction légitime, n'a reculé devant aucune difficulté. Peut-on dire également que toutes ces solutions sont indiscutables? Ce serait trop de bonheur : du moins sa méthode est la bonne. C'est dans la vie même de Goëthe, dans ses autres écrits, surtout dans sa correspondance, qu'il cherche des explications. Ce procédé est imposé par la nature même de l'œuvre. Aux notes explicatives se joignent les notes philologiques, les variantes, les détails sur l'orthographe du poète. Le volume se termine par un index de tous les termes expliqués soit dans l'introduction, soit dans le commentaire. Tel est, dans ses grandes lignes, ce travail colossal, fruit de vingt ans de recherches et de réflexions : s'il ne donne pas le dernier mot de la critique sur *Faust*, du moins il s'impose pour longtemps à quiconque voudra le lire avec intelligence. BERNON.

Prédécesseurs et contemporains de Shakespeare, par A. Mézières, de l'Académie française, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris. Ouvrage couronné par l'Académie française. 3e édit. revue et corrigée. Paris, Hachette, 1881, in-18 jésus de XV-367 p. — Prix : 3 fr. 50.

Shakespeare, ses œuvres et ses critiques, par LE MÊME. Ouvrage couronné par l'Académie française. 3e édit., revue et corrigée. Paris, Hachette, 1882, in-18 jésus de XVI-607 p. — Prix : 3 fr. 50.

Contemporains et successeurs de Shakespeare, par LE MÊME. Ouvrage couronné par l'Académie française. 3e édit., revue et corrigée. Paris, Hachette, 1881, in-18 jésus de VIII-389 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les études de M. Mézières sur Shakespeare et ses contemporains

ne sont pas une œuvre nouvelle ; elles datent déjà d'une vingtaine d'années. « Les Anglais, les Américains et les Allemands, disait alors l'érudit professeur en tête de l'une de ses préfaces, ne se lassent pas d'étudier le théâtre de Shakespeare. Corrections du texte primitif, interprétations nouvelles de ses œuvres, commentaires et exégèses, les travaux se succèdent sans interruption sur ce sujet qu'on pourrait croire épuisé, mais que la critique trouve toujours moyen de rajeunir. » C'était vrai alors ; cela ne l'est pas moins aujourd'hui. On ne prononce plus le nom de Shakespeare que sur un ton de violent enthousiasme. On oublie qu'il improvisait au jour le jour, sur le premier thème venu et suivant les besoins de son théâtre ; qu'arrivé à la fleur de l'âge, dans toute la force de son talent, il renonça spontanément à la poésie et à la gloire, pour aller s'enfouir dans une petite ville de province et y vivre une vie de bon bourgeois rangé ; que les sages économies réalisées sur les planches éteignirent tout d'un coup et si complètement la flamme de son génie, qu'il ne fut plus tourmenté du besoin de faire un seul vers et qu'il ne prit pas même la peine de recueillir ses œuvres. Le modeste et joyeux Shakespeare, s'il revenait en ce monde, serait plus étonné que Voltaire lui-même du culte dont il est devenu l'objet. « Il résume en lui, dit M. Mézières, toute la poésie des races septentrionales. » Il représente encore mieux la fantaisie indépendante de toute règle, de toute théorie : c'était jadis son plus grand tort, ce n'est pas aujourd'hui son moindre mérite. Quoi qu'il en soit, le fait est indéniable : le comédien d'honnête réputation du temps d'Élisabeth est resté depuis vingt ans le poète des poètes. M. Mézières revendiquait alors pour la France l'honneur d'avoir autant fait pour l'étude de Shakespeare que l'Allemagne et l'Angleterre. Il nommait MM. Guizot, de Barante, Villemain ; combien n'avons-nous pas eu depuis de traducteurs, de critiques, de commentateurs ! M. Mézières en nomme seulement quatre ou cinq ; qu'il me permette de leur adjoindre au moins M. E. Lafond, dont les *Contemporains de Shakespeare* datent de l'époque de sa première édition. L'Allemagne et l'Angleterre ne sont pas restées en arrière. Je signalerai particulièrement l'*English dramatic Literature* de M. Ward (1875), livre fort complet et très intéressant sur le même sujet.

M. Mézières a, dit-il, tenu compte des recherches d'une érudition toujours en éveil, sans que l'ensemble de son travail ait été sensiblement modifié. On ne voit, en effet, dans les rares notes au bas des pages que peu de renvois à des publications récentes. Mais ce travail, œuvre de critique plutôt que d'érudition, a conservé tout son intérêt. Les trois volumes embrassent une période de près d'un siècle, la période florissante des règnes d'Élisabeth, de Jacques Ier et de Charles Ier. On voit peu à peu le théâtre moderne se dégager des mystères et des

moralités du moyen âge. Lyly et Marlowe, qui eurent tant d'influence sur Shakespeare, sont étudiés avec soin. Puis viennent, analysés en détail, les contemporains, les camarades du club de la Sirène, collaborateurs ou rivaux, Ben Jonson Beaumont et Fletcher, Chapman. Les successeurs, Webster, Massinger et Ford, terminent ce glorieux défilé, dont Shakespeare reste le personnage le plus en vue. M. Mézières résume les pièces, critique les différents types, et par des rapprochements ingénieux, nous fait démêler les qualités et les défauts propres du poète de ceux qui étaient communs à l'époque. De fréquents extraits mettent le lecteur peu familier avec le théâtre anglais à même d'apprécier à son tour les jugements du critique. Le style de l'académicien est clair et mesuré, d'une élégante sobriété qui ne fatigue par aucun excès de chaleur ou de couleur. M. Mézières s'écarte rarement de son sujet, et nous l'en louerons. Après avoir raconté, par exemple, que les puritains « fermèrent les salles de spectacle et supprimèrent, par un décret, toute une branche de la littérature, » il ajoute : « aussi facilement que l'Inquisition en Espagne arrêtait tout essor littéraire. » Lope de Vega, qui se faisait honneur d'être un familier de l'Inquisition, n'a jamais soupçonné cela. Il ne faudrait pas non plus dire en passant que le Pape envoyait des assassins pour tuer Elisabeth. Ces naïvetés n'ajoutent rien au mérite de l'œuvre; elles auraient dû disparaître dans une troisième édition.

EMM. DE SAINT-ALBIN.

Le public et les hommes de lettres en Angleterre au dix-huitième siècle, 1660-1744 (*Dryden, Addison, Pope*), par ALEXANDRE BELJAME, docteur ès lettres, professeur au lycée Louis-le-Grand et à l'École libre des sciences politiques. Paris, Hachette, 1881, in-8 de VIII-506 p. — Prix : 7 fr. 50.

« Par homme de lettres, dit M. Beljame dans son Introduction, j'entends un écrivain qui vit de sa plume qui peut, par ses ouvrages seuls, obtenir l'indépendance, et, s'il la mérite, la considération. Par public, j'entends, moins les spectateurs du théâtre, que l'ensemble des gens éclairés qui s'intéressent aux diverses productions de la littérature, qui lisent et qui achètent les livres. Tant que, dans une nation, ce public n'existe pas, tant que l'instruction reste le privilège d'une élite restreinte, tant que le goût et l'habitude de la lecture ne se sont pas répandus dans une portion notable de la société, il est clair que les écrivains ne peuvent trouver dans la vente de leurs ouvrages que des ressources incertaines et insuffisantes, et qu'ils ne peuvent être, au sens que je viens d'indiquer des hommes de lettres. C'est donc l'établissement graduel d'un public éclairé et curieux qui est le point de départ de ce travail. Comment ce public s'est il formé? Par quels degrés, par quelle marche s'est-il constitué? Quelle a été

dans sa formation la part d'action des événements, quelle a été la part des hommes? Et, en même temps, quelle influence son développement a-t-il exercé sur les écrivains? Quel effet son existence a-t-elle eu sur leur situation dans la société? Telles sont les questions auxquelles j'ai tenté de répondre : il m'a semblé que, dans un pays comme l'Angleterre, et dans une littérature comme la littérature anglaise, elles méritaient d'attirer quelque temps l'attention. »

L'étude de M. Beljame s'étend depuis l'avènement de Charles II en 1660 jusqu'à la mort de Pope en 1744. Elle est divisée en quatre chapitres intitulés : I. John Dryden et le théâtre. II. John Dryden et la politique. III. Joseph Addison. IV. Alexander Pope. — Il faut distinguer dans cet ouvrage le tableau de mœurs et d'histoire littéraire tracé par l'auteur et les conclusions qu'il veut en faire ressortir. Le tableau est des plus remarquables, et le livre de M. Beljame peut être considéré comme un modèle de narration à la fois érudite et piquante. Nous signalerons en particulier les pages consacrées à étudier le caractère et l'influence du *Spectateur* d'Addison et les extraits, traduits avec une rare élégance, que ces pages renferment. Quant à la thèse de l'auteur, à savoir que le meilleur régime pour les lettres et pour ceux qui les cultivent, c'est de dépendre uniquement du public par l'intermédiaire des éditeurs, tandis que la protection du pouvoir ou des partis politiques leur est plus nuisible qu'avantageuse, elle renferme sans doute une part de vérité, mais surtout si on voulait *historiquement* en étendre les conclusions à d'autres pays que l'Angleterre, elle demanderait à être accompagnée d'un certain nombre de réserves et de distinctions. Nous n'acceptons donc pas absolument toutes les vues de M. Beljame, mais nous nous plaisons à le féliciter de son érudition abondante et précise, de l'aisance avec laquelle il la porte et du talent d'écrivain avec lequel il l'expose. Nous devons signaler particulièrement ici la riche *Bibliographie* (p. 413-502) qui termine l'ouvrage et dont la plus grande partie est le résultat des nombreuses et longues visites faites par l'auteur au *British Museum*. Cette bibliographie, dressée selon les règles de la méthode scientifique, sera fort appréciée de tous ceux qui voudront étudier l'époque classique de la littérature anglaise. M. S.

HISTOIRE

Le Maréchal de Fabert (1599-1662), par Jules Bourrelly, chef d'escadron d'état-major. Paris, Didier, 1881, 2 vol. in-8 de xi-445 et 438 p. — Prix : 15 fr.

Les noms de Fabert et de Turenne sont associés tous deux à l'un des plus douloureux souvenirs de notre histoire d'hier:

Turenne est né à Sédan, et Fabert a gouverné cette ville pendant vingt ans. L'éclat que le dix-septième siècle a jeté sur le glorieux émule de Condé a fait un peu pâlir la renommée de Fabert. Il ne fallait rien moins que le talent et l'érudition de l'auteur du présent livre pour signaler à l'admiration et à la reconnaissance des contemporains cet homme de guerre remarquable, ce grand politique, ce vertueux citoyen.

Cette époque troublée des débuts du grand siècle que la guerre de Trente ans, la Fronde, les luttes religieuses occupent entièrement, est tellement féconde en événements de toute nature que l'histoire trouve sans cesse à y puiser ; aussi l'étude sur le maréchal de Fabert nous fournit des renseignements inédits d'une incontestable valeur. Dans les deux premiers livres, nous assistons à la jeunesse de Fabert, à ses premières armes en Piémont, en Béarn, à la Rochelle, en Lorraine. Richelieu a bien vite distingué le jeune guerrier, et dès lors il l'attache à sa fortune. Combats, sièges, surprises, intrigues intérieures et extérieures, conspirations déjouées, victoires et défaites, diplomatie, gouvernement, conseil privé, Fabert est mêlé à tout, et s'il se distingue parmi les meilleurs dans le métier des armes, il montre en même temps des capacités administratives de premier ordre.

Richelieu quitte la scène politique ; son successeur Mazarin considère Fabert comme l'un des plus utiles auxiliaires de la royauté naissante, et, dans les délicates compétitions de la Fronde, Fabert rend des services signalés.

Les trois derniers livres sont consacrés à l'examen des actes administratifs du maréchal. Il nous apparaît d'abord comme négociateur ; le roi fait ses premières armes à côté de lui, au siège de Stenay. Puis vient l'examen des réformes administratives et militaires et des projets financiers dont Fabert poursuit la réalisation, non sans avoir des luttes à soutenir contre les privilégiés. L'œuvre capitale de la fin de sa vie est l'apaisement des esprits. Après avoir excité l'admiration du roi par son indifférence pour les honneurs et sa généreuse résistance aux offres les plus séduisantes, il concentre ses dernières forces à unir définitivement les catholiques et les protestants, et à garantir le concours commun de tous à la consolidation de la royauté et de l'unité nationale. Il meurt au milieu des regrets et de l'estime universels.

Désireux de faire une œuvre sérieuse et utile, l'auteur n'a rien avancé sans recourir aux sources originales. Il a compulsé, non sans de réels succès, d'innombrables matériaux : Mémoires et récits du temps sur Fabert ; Bibliothèque nationale ; Archives nationales ; registres de Champagne ; cartons des rois ; recueil spécial de lettres de Mazarin ; Bibliothèque Mazarine ; archives du Dépôt de la guerre ; Bibliothèque de l'Arsenal ; Bibliothèque Sainte-Geneviève ; Bibliothè-

que de l'Institut ; archives de Sedan ; lettres de famille ; collection du duc d'Aumale, etc., etc. Grâce à ce labeur consciencieux et à des qualités solides de pensée et de style, le commandant Bourrelly nous a donné une étude nationale de premier ordre, qui doit être placée parmi les meilleures des publications historiques contemporaines.

A. W.

Louis XV et Élisabeth de Russie. *Étude sur les relations de la France et de la Russie au dix-huitième siècle,* d'après les archives du Ministère des affaires étrangères, par Albert Vandal. Paris, Plon, 1882, gr. in-8 de xv-446 p. — Prix : 8 fr.

Nous ne voulons pas insister de nouveau sur les fructueuses conséquences de l'ouverture des archives du Ministère des affaires étrangères, si longtemps closes hermétiquement — nous ne l'avons que trop su par nous-même ; — nous en aurions cependant un excellent prétexte à propos de ce livre, rempli de détails neufs et importants, qui seraient demeurés inconnus sans cette mesure libérale. M. Vandal est un jeune homme qui fait brillamment ses premières armes. Le sujet qu'il s'est proposé était des moins faciles à traiter, et il s'est acquitté de sa tâche de façon, croyons-nous, à ne mériter que des éloges. Pour notre part, nous les formulerons sans réserve, ayant appris beaucoup dans ce livre fort agréablement écrit.

M. Vandal nous donne l'histoire des relations de la Russie avec la France sous le règne de la tzarine Elisabeth. Il nous présente d'abord Pierre le Grand, venant chercher en France une alliance qu'on n'eut pas l'intelligence de prendre au sérieux ; il nous initie au rêve caressé par ce prince, puis par sa veuve, de marier la princesse Élisabeth à Louis XV, ou au moins à un prince de la maison de Bourbon. Nous assistons aux progrès du mécontentement national causé par la toute-puissance de l'élément allemand, qui rendit facile la révolution si lestement faite par Élisabeth pour monter sur le trône. A ce propos M. Vandal raconte les faits sous un jour véritablement nouveau, et il faut le suivre nous montrant, dépêches en main, notre ambassadeur, le marquis de la Chétardie, menant tout le complot, ayant des entrevues secrètes avec Élisabeth, tantôt dans un bois, tantôt sur un lac, tantôt sous le masque, préparant tout, l'encourageant, la réconfortant et enfin, à la dernière heure, la lançant littéralement à l'assaut. La Chétardie raconte lui-même, dans une dépêche au roi, que vers minuit un traîneau s'arrêta mystérieusement devant son hôtel : Élisabeth y était assise, ensevelie dans des fourrures : Woronsov et sept grenadiers formaient l'escorte. Elle fit heurter à la porte et annoncer à l'ambassadeur « qu'elle courait à la gloire ; » puis elle reprit son chemin vers les casernes des régiments de la garde.

Peu après La Chétardie dut quitter Saint-Pétersbourg, pour s'être

exagéré la faveur à laquelle il pensait avoir droit et avoir aussi joué un double jeu qui, découvert à Élisabeth, rendit son maintien impossible. Nous ne pouvons malheureusement suivre pas à pas M. Vandal, comme nous le voudrions et comme son livre le mériterait. Il nous mène à Constantinople, et nous montre la maladresse du gouvernement français qui ne sut pas profiter de la situation d'un de ses plus célèbres aventuriers, Bonneval, pour conclure une alliance qui aurait changé bien des choses en Europe ; — en Prusse, où il trouve moyen de nous donner ,au sujet de l'odieuse duplicité de Frédéric II, des détails nouveaux, même après le *Secret du Roi* et l'important travail de M. le duc de Broglie, en ce moment en cours de publication dans la *Revue des Deux-Mondes ;* — en Autriche où nous suivons les luttes si courageuses de Marie-Thérèse et les maladresses de notre diplomatie, s'obstinant à vouloir achever l'écrasement de cette couronne, tandis qu'au contraire, ce résultat étant dès longtemps obtenu, il aurait fallu se servir d'elle pour résister délibérément aux projets de la Prusse ; — en Russie, enfin et surtout, où nous assistons aux vains efforts d'Élisabeth pour arriver à conclure une étroite alliance avec Louis XV, pour lequel elle éprouvait un sentiment personnel que rien ne put entièrement éteindre, tandis que la double politique du souverain, la politique officielle et la politique secrète, en se combattant et se contre-minant, rendaient le rôle de nos ambassadeurs absolument impossible et intolérable. M. Vandal fait toucher du doigt le nœud de cette déplorable politique qui aboutit à l'agrandissement définitif de la Prusse. Louis XV n'eut constamment qu'un objectif, auquel il soumit toutes ses combinaisons : le maintien des libertés de la Pologne, sur le trône de laquelle il rêva de faire asseoir un prince français, ou au moins allié de la maison de France. Toutes les batteries de sa diplomatie secrète furent dirigées dans ce sens, tandis que la diplomatie officielle travaillait à rechercher des alliances : Louis XV déploya dans ce but stérile des trésors de finesse, et il aboutit à rejeter dans les bras l'un de l'autre l'Autriche, la Russie et la Prusse, qui se partagèrent la Pologne ; à constituer cette triple alliance qui ne naquit jamais d'une communauté véritable d'intérêt, mais se forma toujours par l'initiative de la Prusse, qui prit ses points d'appui sur l'une de ses deux voisines pour forcer la main à l'autre, enfin à mettre Frédéric II à même, libre de toute entrave, de préparer tout ce que ses successeurs ont malheureusement réalisé. M. Vandal démontre que l'alliance franco-russe eût évidemment prévenu ces déplorables conséquences, et il reconnaît à Choiseul le mérite de l'avoir reconnu et d'avoir tout fait pour la réaliser, ce qui aurait pu réussir sans l'intervention secrète, mais obstinée du roi.

Cte E. DE BARTHÉLEMY.

Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris, *avec le journal de ses actes*, par H. Wallon, membre de l'Institut. Tome VI. Paris, Hachette, 1882, in-8. de 516 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Wallon a achevé l'œuvre instructive et vengeresse qu'il a entreprise : le sixième volume, qui vient de paraître, termine l'*Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*. Deux procès à vrai dire, remplissent ce volume : le procès de Carrier et celui de Fouquier-Tinville ; mais ces deux procès résument en quelque sorte l'œuvre entière ou plutôt les deux œuvres de M. Wallon. Le procès de Carrier, c'est l'histoire de la Terreur ; le procès de Fouquier-Tinville, c'est l'histoire du Tribunal révolutionnaire. Il y apparaît tout entier, avec ses barbaries sanglantes et ses monstrueuses illégalités ; et après cette dernière affaire, qui a consommé en quelque sorte l'expiation, après la punition de l'homme qui a été la personnification la plus complète du système, il disparaît pour ne plus jamais reparaître, espérons-le du moins. Dans une éloquente conclusion, qui termine le volume et résume sa pensée, l'éminent auteur fait bonne justice de ceux qui prétendent excuser la création du Tribunal révolutionnaire, ou tout au moins plaider pour ses patrons les circonstances atténuantes. Il flétrit, avec une verve indignée, ceux qui ont inventé et ceux qui ont appliqué le sanglant régime, tous ceux qui de la formule révolutionnaire n'ont laissé subsister que le dernier terme : *la mort*. A ses yeux, comme aux yeux du conventionnel Daunou, du greffier Wolff, du substitut Cambon, les arrêts du Tribunal révolutionnaire ne méritent qu'un nom : celui d'*assassinats*. Pour toute âme honnête et pour tout cœur patriote, ce jugement de l'illustre écrivain sera celui de l'histoire.

Ajoutons que la liste complète de toutes les personnes traduites au Tribunal révolutionnaire et une table analytique très bien faite, terminent ce volume, et faciliteront singulièrement les recherches de tous ceux qui s'occupent de ces tristes temps.

M. de la Rocheterie.

Histoire de la Restauration (1814-1830), par Ernest Daudet. Paris, Hachette, 1882, in-12 de 459 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Ernest Daudet termine son livre en déclarant qu'il « a voulu dire la vérité dans ces pages impartiales, » sur « un temps et des hommes pendant de longues années calomniés. » Nous sommes heureux de reconnaître la différence du langage tenu aujourd'hui par les écrivains qui ne sont pas légitimistes, avec celui qu'ils émettaient il y a encore peu d'années sur le gouvernement de la Restauration. On a beaucoup travaillé sur cette époque, et chaque document nouveau a tourné à l'honneur du gouvernement dont les bienfaits ont « laissé dans ce pays une trace plus profonde que les gouvernements qui lui ont succédé, et

dans les mémoires impartiales un impérissable et glorieux souvenir. » M. Daudet ne produit pas de documents nouveaux, mais il résume et met nettement en lumière les situations diverses survenues pendant ces quinze années. Il juge avec sévérité les royalistes, et tout en condamnant les excès de l'extrême gauche, il célèbre comme la politique la meilleure celle suivie par M. Decazes et par M. de Martignac. M. Daudet écrit : « Si le parti de la cour avait eu plus de modération, le parti de l'opposition plus de sagesse, la maison de France régnerait encore sur cette nation. » Cette phrase résume le point de vue où l'auteur se place et le sentiment qui lui fait juger que, « si ce fut l'impardonnable faute de la gauche de repousser la politique de liberté que lui apportait la monarchie et d'y répondre par une opposition systématique, sans merci, ce fut la faute non moins inexcusable d'une fraction de royalistes de seconder ces desseins par haine de la politique modérée que M. Decazes cherchait à faire prévaloir. La seconde de ces politiques eut sauvé la monarchie ; la première l'a perdue. » Sur nombre de points, M. Daudet oppose la vérité aux assertions de l'esprit de parti : « Les faits, dit-il, protestent contre cette accusation que les Bourbons furent ramenés par l'étranger. » Il condamne « la triste aventure des Cent-Jours, » et signale les « irréparables malheurs accumulés par elle sur la France. » S'il regrette qu'on n'ait pas fait grâce au maréchal Ney, il observe que « l'histoire serait injuste si elle faisait au gouvernement royal un crime de sa mort, » car « il trahit ses devoirs militaires. » Avec cet esprit d impartialité, on s'étonne que l'auteur ait tant donné d'importance à la Congrégation, « qui renversa, dit-il, le ministère Richelieu, fit le ministère Villèle, le brisa ensuite, fit avorter le ministère Martignac, mit aux affaires le ministère Polignac qui devait perdre la monarchie. Elle joua constamment le jeu du carbonarisme dont elle favorisa les violences par ses propres folies. Ce qu'on sait d'elle permet d'affirmer que les Bourbons succombèrent sous le poids de leurs fautes plus encore que sous les coups de leurs ennemis. » Les citations sont le meilleur moyen pour présenter les opinions d'un auteur sur les événements presque contemporains. On voit ainsi quelles sont ses sympathies, ses répulsions, ses préjugés. L'impartialité dont M. Ernest Daudet donne souvent des preuves fait ici défaut. Est-il juste également de dire que, « vers la fin de la vie politique de M. de Serre, la crainte de la Révolution avait altéré la netteté de ses vues ? » Est-il juste de ne pas trouver une parole pour déplorer l'avènement de Louis-Philippe ? J'aime mieux entendre l'auteur dire que, contre la Restauration, « il n'y avait point (en 1821) de justes causes de conspiration ni de révolution, » j'aime mieux l'entendre parler « des services que la Restauration a rendus à la France, » célébrer « ses bienfaits, » et constater que « jamais la vie intellectuelle

de la France n'avait eu un aussi saisissant éclat, » car c'est là « un titre de gloire pour le gouvernement, » c'est « un titre inoubliable. » Lorsqu'on porte ces jugements, lorsqu'on a cette conviction, encore que l'on puisse émettre quelques blâmes et garder quelques craintes, on doit être bien près, si l'on est logique, si on ne sacrifie pas la question principale à des questions secondaires, de désirer ardemment une nouvelle Restauration. Comme en 1814, elle trouverait « la France envahie, désorganisée, à demi ruinée ; » comme en 1814, elle « la délivrerait, lui rendrait la prospérité au dedans, le prestige au dehors. » Nous attendons de M. Daudet cet acte de logique et de patriotisme.

H. DE L'E.

La Provence, par LOUIS DE LAINCEL, ancien bibliothécaire du Palais de Compiègne. Avignon, Séguin frères; Paris, Oudin frères, 1881, gr. in-18 de VI-523 p., avec gravures. — Prix : 5 fr.

A vrai dire, ce n'est qu'une partie de la Provence qui se trouve décrite dans ce volume : Châteaurenaud, Frigolet, Tarascon, Saint-Remy, les Baux, Montmajour, Arles, les Saintes-Maries, Salon, Aix, Marseille et leurs environs. L'auteur, à qui nous devons déjà un *Voyage humouristique dans le midi de la France* où il était question surtout d'Avignon et du Comtat, se propose de compléter son œuvre en visitant un jour Digne, Draguignan et le littoral de la Méditerranée jusqu'à Nice, en un mot cette autre partie de la Provence que l'évêque de Vence, Godeau, nommait plus particulièrement la *Gueuse parfumée*.

Ce ne sont pas les intempéries des saisons, ou tout autre obstacle de ce genre, qui arrêteront M. de Laincel dans son projet ; car, il nous le dit lui-même, il voyage « dans un fauteuil, la plume à la main, avec des livres, beaucoup de livres, » et si le plus souvent les lieux qu'il décrit lui sont connus, il arrive parfois qu'il ne les a visités, comme le château de Tarascon, qu'à travers ses lectures.

On voit par là quels sont les mérites et aussi les écueils inévitables de cet ouvrage. En une foule de livres rares et curieux, l'auteur avait pris et recueilli une multitude de notes; au bout de plus de dix ans, ces notes ont été retrouvées; il y en a joint de nouvelles, et aujourd'hui il les publie, se proposant avant tout de faire revivre un passé disparu. Aussi l'archéologie, l'histoire surtout, tiennent une large place dans ses récits. Des citations nombreuses indiquent les sources où l'auteur a lui-même puisé largement, et l'on se trouve ainsi initié sans peine à des connaissances qu'il faudrait chercher longuement et péniblement ailleurs, et qui forment d'ordinaire comme le domaine réservé des érudits locaux.

Mais à travers ces pages pleines de détails curieux sur les mœurs anciennes et les faits historiques du pays, sur Michel de Nostredame,

les moines de Montmajour, les princes des Baux, les jeux de la Fête-Dieu à Aix, ne cherchez pas les chaudes descriptions que la Provence a su inspirer à ses véritables amants et même à des fils ingrats, tels qu'Alphonse Daudet. Si, Français du Nord, vous craignez le mistral, vous ne serez point entraîné par ses rafales furieuses comme à telle page de Numa Roumestan, ni brûlé par les ardeurs d'un implacable soleil comme à la lecture de Mireille. M. de Laincel est cependant « un enfant du Midi qui aime son pays natal, » mais il écrivait derrière les vitraux du palais de Compiègne, à l'ombre des fraîches salles où le savant accomplissait en paix ses patientes recherches, se complaisant doucement aux souvenirs évoqués.

Un reproche peut-être plus mérité, que l'auteur nous permettra de lui faire, c'est de ne pas avoir apporté un ordre plus sévère dans la disposition des matériaux abondants qu'il a réunis. L'ouvrage se sent un peu trop de la façon dont il a été composé ; les notes recueillies ne sont pas assez fondues dans un récit suivi ; à côté de lacunes, on rencontre des redites. Nous signalerons enfin des négligences de style, taches légères qu'une nouvelle édition fera disparaître.

Un chapitre spécial est consacré aux personnages éminents qui ont illustré la ville d'Aix, à laquelle l'auteur s'est arrêté avec une prédilection particulière. Cette nomenclature gagnerait beaucoup en intérêt si les noms qu'elle contient étaient tous, comme le sont un certain nombre, accompagnés de quelques détails et au moins rattachés à une époque par l'indication d'une date. Ainsi l'auteur se borne à nommer Renaud d'Alain, de Barlet, Borély, procureur général, Capeau, président à la Cour d'Aix, Chastel, l'avocat Pascalis, René d'Anjou. C'est trop ou trop peu. Le lecteur étranger à la Provence pourrait se demander si M. de Séranon, encore membre du barreau d'Aix, était avocat au Parlement, ou si Pascalis, une des premières et des plus pures victimes de la Révolution, n'a pas signé la consultation en faveur des congrégations religieuses. En nommant M. Charles de Ribbe, il convenait de rappeler toutes ces publications charmantes sur la Famille, qui nous ont révélé l'ancienne société sous un jour si nouveau et fourni en même temps de si profitables exemples.

Mais nous ne voulons pas nous appesantir sur ces critiques. L'auteur n'y verra qu'une marque de l'intérêt que nous avons pris à son œuvre et de notre désir qu'il la rende parfaite. Touristes, érudits, habitants du pays, tous feront à sa suite, avec agrément et profit, ces excursions dans le passé et ce voyage de Provence à travers les livres.

J. Maurichéau-Beaupré.

BULLETIN

Prières liturgiques pour les défunts. Tournay, Desclée, 1881, in-32, rouge et noir — filets rouges — en-têtes gravés — papier de Chine de 270 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ce volume, imprimé avec la même perfection que les autres publications liturgiques de l'imprimerie de Saint-Jean-l'Évangéliste, contient, en latin et en français : l'*Office des morts*, les prières de *la levée du corps*, la *messe de l'enterrement*, les cérémonies et prières de l'*inhumation*, toutes les messes *anniversaires* ou *quotidiennes* et les *oraisons* pour les défunts. C'est donc tout l'ensemble de la prière publique de l'Église catholique pour les morts, c'est la plus belle et la plus efficace supplication que nous puissions adresser à Dieu pour nos chers défunts. E. P.

Compendiosa regula cleri. Turin, Laur. Romano, 1881, in-32 de VII-120 p. — Prix : 1 fr.

Compendium biblicum, *seu brevis expositio historiarum, præceptorum, prophetiarum, admonitionum quæ in divino volumine continentur.* Turin, Laur. Romano, 1881, in-32 de 164 p. — Prix : 1 fr.

Ces deux charmants petits volumes, admirablement imprimés, contientiennent : l'un, une règle substantielle de la vie sacerdotale; l'autre, le résumé de la sainte Bible. Les règles sont empruntées aux Pères de l'Église, aux Saints et aux Conciles : elles disent en peu de paroles ce que doit être la vie d'un prêtre. Le *Compendium biblicum* résume en une phrase le sujet de chacun des chapitres de la Bible ; on trouve à la suite de ce premier travail la nomenclature de tous les personnages célèbres de l'Ancien Testament, selon l'ordre même des livres saints. Une table plus succincte dit le sujet de chacun des livres qui composent la Bible ; il y a ensuite une liste de ces livres, distribués en quatre séries, selon les matières principales qu'ils contiennent. La concorde de l'Ancien et du Nouveau Testament pour annoncer et montrer Jésus-Christ, la méditation des souffrances, de la mort et de la résurrection de Jésus figurées, prophétisées, racontées dans les saints livres, terminent le *Compendium Biblicum*. E. P.

Parrains et Marraines. *Étude liturgico-historique*, par l'abbé Corblet. Paris, Baur, 1881, in-8 de 47 p. — Prix : 1 fr. 50 (Extrait de la *Revue de l'art chrétien*).

Qui n'a pas été, dans sa vie, soit parrain, soit marraine, et qui n'a par conséquent intérêt à connaître l'histoire de cette institution chrétienne qui, depuis tant de siècles, a veillé, on peut le dire, sur tous les berceaux. M. Corblet, le savant directeur de la *Revue de l'art chrétien*, qui a rendu déjà tant de services à l'archéologie chrétienne, a donc été bien inspiré en nous racontant l'origine de l'institution des parrains, en nous faisant connaître les noms sous lesquels nous apparaissent dans l'histoire les parrains et marraines aussi bien que les filleuls et filleules, en traitant de la nécessité liturgique, du choix, des fonctions et obligations des parrains, des conditions qu'ils doivent remplir, de leur nombre, de l'affinité qu'ils contractent avec leurs filleuls et des cadeaux qu'ils ont la bonne mais onéreuse habitude d'offrir. Un dernier chapitre nous fait connaître quelques catégories spéciales de parrains, et transcrit les noms d'un certain nombre de parrains illustres

dont l'histoire a gardé le souvenir; des papes, depuis Paul I,r parrain d'une fille du roi Pépin, jusqu'à Léon XIII, parrain de la dernière infante d'Espagne; des rois et des reines, depuis Gontran, roi de Bourgogne, parrain de Clotaire II, jusqu'à la reine Isabelle, marraine du fils du sympathique député de Mirande, M. Paul de Cassagnac. Cette brochure est courte et bonne, et il suffit de jeter un coup d'œil sur les notes et renvois qui figurent au bas des pages, pour se faire une idée de la science qu'il a fallu pour l'écrire.

P. Talon.

La solution d'après l'Évangile des questions sociales et des difficultés de l'heure présente, par l'abbé Herbet. Amiens, Fuscien, 1881, in-18 de 36 p.

Cette brochure de propagande, qui se vend au profit d'une œuvre locale, passe successivement en revue : notre situation présente ; le pouvoir ; le prolétariat ; le communisme ; le paupérisme, l'enseignement ou l'école. On conçoit qu'en trente-six pages toutes ces questions ne peuvent être longuement traitées. Mais les principes sont résumés en une langue claire et précise. La lecture n'en peut donc être qu'utile. Bernon.

L'Église et l'État. *Rapport au Congrès de jurisconsultes catholiques de Lyon*, par l'abbé Chère. Grenoble, Baratier et Dardelet, 1881, in-8 de 24 p.

On connaît déjà, par la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, l'œuvre du Congrès de jurisconsultes tenu à Lyon en septembre 1881 : ce rapport de l'abbé Chère sur l'Église et l'État en fait partie. L'importance du sujet a rendu nécessaire un tirage à part. Ce travail n'est du reste que le résumé de livres plus étendus : *L'Église et l'État*, du P. Liberatore ; *les Droits de Dieu et les idées modernes*, de l'abbé Chesnel ; *les Principes du droit public de l'Eglise réduits à leur plus simple expression*, du P. Tarquini. Mais ne devons-nous pas savoir gré à l'éminent professeur de dogme au séminaire de Lons-le-Saunier d'avoir, sous une forme nette et concise, rappelé des vérités essentielles et pourtant si peu connues ? Bernon.

La Monarchie selon le programme du Roi, par F. Hervé-Bazin, conseiller municipal d'Angers. Paris, Bray et Retaux, 1882, in-18 de 138 p. — Prix : 1 fr.

A l'aide des écrits de M. le comte de Chambord, l'auteur esquisse le tableau de ce que serait la monarchie française selon le programme royal. Sa brochure est, par sa clarté, sa chaleur communicative, sa portée politique, des meilleures que nous connaissions à lire et à propager. Elle doit faire le grand jour, dissiper tous les préjugés dans les esprits de bonne foi. M. Hervé-Bazin passe en revue le programme, aux quatre points de vue politique, civil, économique, administratif. Nous avons noté surtout une distinction très nette et très sage entre le *régime parlementaire* et le *régime représentatif*. Ce dernier serait celui de la monarchie française : il comporte un roi souverain, un ministère organe du pouvoir exécutif et responsable seulement envers lui, une Chambre des Députés et une Chambre haute votant l'impôt, contrôlant les dépenses publiques, exerçant le pouvoir législatif collectivement avec la Couronne. Le prince, que ses ennemis défigurent avec un art odieux, accepte le suffrage universel, s'occupe tout particulièrement des ouvriers, de l'amélioration de leur sort, de l'agriculture et de l'industrie, sou-

haite une décentralisation prudente et progressive, parce qu'elle lui paraît plus propre que la centralisation à faire un peuple d'hommes libres, à l'esprit large, au cœur généreux. Nous le répétons : on ne saurait trop recommander la lecture et la diffusion de la brochure de M. Hervé-Bazin. Pénétré de son modèle, l'auteur a trouvé pour l'écrire quelque chose du style mélodieux, vibrant et fort d'Henri de France. G. B. A.

Cinquantenaire de la fondation du Collège N.-D. de la Paix à Namur. — *Souvenirs*. Namur, P. Godenne, 1881, in-18 de 114 p.

Sous ce titre modeste : *Souvenirs*, se présente un livre des plus intéressants. L'épigraphe :

O le doux bercail où je dormis, petit agneau
(DANTE, *Paradis*, 25,2),

le dit assez. Le P. Van Tricht, qui a gardé l'incognito, présente au lecteur le récit d'une fête du cœur et de la reconnaissance. Le 29 juin 1881, près de six cents anciens élèves étaient réunis pour célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation du Collège de la Paix. On assiste rarement à une fête aussi complètement réussie, à une réunion plus véritablement, plus cordialement fraternelle. Avec la délicatesse de son esprit et l'élégance habituelle de son style, l'auteur nous fait assister à cette fête, qui proteste hautement contre les attaques des persécuteurs actuels. Des listes des recteurs, préfets et professeurs du Collège de la Paix et des adhérents à la fête rendront doublement précieux ce souvenir à tous les anciens élèves qui n'ont pas renié les doctrines ou perdu le souvenir de leurs maîtres.

L. Y.

Deux causeries au Cercle catholique de Namur, par V. VAN TRICHT, S. J. — *La lutte pour l'existence*. — *Les premiers habitants des vallées de la Meuse*. Namur, P. Godenne, 1882, in-18 de 135 p.

Le P. V. Van Tricht, professeur de sciences au Collège de la Paix, est un savant sérieux et un des conférenciers les plus connus de la Belgique. Chaque année il donne une conférence au Cercle catholique de Namur. Il l'imprime ensuite. Il a publié déjà *Nos Oiseaux* (Namur, Wesmael-Charlier, 1880), et *Nos insectes* (Namur, P. Godenne, 1881). Il vient de publier en un volume ses deux dernières causeries. Le style du professeur ne se ressent en rien de la sécheresse habituelle à l'enseignement : il est fleuri, varié autant que correct, en un mot il a tout l'attrait qu'on attend du style d'un vulgarisateur savant. — Nul de ceux qui ont lu *Nos Oiseaux*, *Nos Insectes*, ne sera tenté de me contredire, et quiconque lira les deux causeries dont j'annonce la publication ne regrettera pas les quelques heures qu'il aura passées dans la compagnie du savant jésuite. L. Y.

La Lecture en action, par ERNEST LEGOUVÉ, de l'Académie française. Paris, Hetzel, 1882, in-12 de 362 p. — Prix : 3 fr.

M. Legouvé a publié il y a un an un petit volume contenant des préceptes sur un art qu'il possède admirablement, celui de la lecture. A ce volume il vient d'en ajouter un autre, qui en est le complément et dont le titre annonce parfaitement l'intention. Par une suite d'exercices choisis, M. Legouvé a voulu montrer la pratique après avoir indiqué la théorie. Il cite donc un certain nombre de morceaux en vers et en prose, les examine, les commente, et explique, avec autant de goût que de clarté, la manière dont ils

doivent être lus. Ces conseils sont donnés de la façon la plus spirituelle, la plus agréable, et souvent aident admirablement à faire apprécier le génie ou le talent des auteurs mis à contribution ; grâce à cet exercice de la lecture on les comprend mieux, on pénètre plus avant dans leur intention, et maintes fois le livre d'enseignement devient un véritable cours de littérature, mais un cours sans prétention, ayant le ton de la causerie, un cours que les jeunes gens liront avec plaisir et dans lequel les lettrés trouveront fréquemment des observations dont ils feront leur profit. Nous signalerons à ceux-ci un chapitre très bien fait sur la ponctuation, parce que cette chose si essentielle est, en général, trop négligée par ceux qui devraient y mettre le plus de soin. Une virgule mal placée change le sens d'une phrase. M. Legouvé en cite divers exemples ; il aurait pu rappeler encore cette anecdote, probablement apocryphe du reste : consultée sur ce qu'il y avait à faire de son mari Édouard II, sa femme, dit-on, fit répondre : *Edwardum interficere nolite timere bonum est.* Une virgule placée après *nolite* sauvait le roi, après *timere*, elle le condamnait. « Sans ponctuation, la phrase pouvait avoir les deux sens, et les geôliers du roi s'en tinrent au premier. » — Bien lire un poète, un grand prosateur, c'est y découvrir des charmes jusqu'alors inconnus. Pour ma part, ces vers de Racine, de Corneille, de La Fontaine, de Victor Hugo, ces belles pages de Bossuet, de Fénelon, de Rousseau, de Voltaire, enchâssées dans des commentaires tantôt ingénieux, tantôt profonds, m'ont paru tout autres, et il me semblait les voir pour la première fois. Il y a dans le livre de M. Legouvé des parallèles qui forment d'excellents exercices. Ce sont notamment ceux que fournissent à l'auteur *Andromaque*, les *Deux Pigeons* et *Marion de Lorme*, trois supplications, trois cris de douleur exprimés d'une manière bien différente, et qui doivent être aussi dits bien différemment. — Il arrive quelquefois à M. Legouvé d'exhumer des vers trop oubliés : c'est ainsi qu'il a retrouvé une délicieuse pièce de Casimir Delavigne, *les Limbes*. Mais je m'arrête ; j'en ai dit assez pour que mon lecteur soit tenté de se donner le plaisir que je viens d'avoir moi-même.

J. DE V.

Ballades et légendes bretonnes, accompagnées de notices historiques, par PAUL LE CONSTANT. Paris, librairie Saint-Germain-des-Prés, 1882, in-12 de 248 p. — Prix : 2 fr. 50.

De nos jours, où l'histoire littéraire a tellement étendu ses limites, il peut être bon de donner à un jeune public des notions sur certaines œuvres traditionnelles et populaires. Telle est la pensée qu'à eue M. Le Constant en publiant les *Ballades et légendes bretonnes*. Le *Barzas-Breiz* a fourni les principaux matériaux de ce volume, mais aux pièces empruntées à M. de la Villemarqué le compilateur a joint quelques notices historiques. Il y a sur ce sujet à remarquer que plusieurs de ces ballades ne semblent avoir aucun point de départ dans la réalité, et prétendre le contraire c'est donner des idées peu justes à de jeunes lecteurs. A ces jeunes lecteurs il y a un inconvénient d'une autre espèce à présenter certains chants dont les détails ne sont pas convenables : on eut ainsi bien fait de laisser de coté la légende de la belle Dahut, « dont les déportements surpassent tout ce qu'on a raconté d'Honoria, de Messaline et de Marguerite de Bourgogne (p. 65). » L'auteur a qualifié très pompeusement d'introduction deux pages destinées à résumer l'*origine et l'histoire des chants populaires* — rien que cela. Est-il besoin de le dire ? cette introduction, qui pourrait être instructive, est complètement in-

suffisante. En résumé, la pensée de ce volume est meilleure que la manière dont il a été exécuté. Nous sommes sévères, parce que les livres destinés à la jeunesse doivent être faits avec un soin particulier : il faut qu'à de grands scrupules, qu'à une extrême réserve ils réunissent la sûreté des indications, l'élégance du style, une érudition cachée sous des formes agréables. Il est à regretter que d'éminents littérateurs ne se fassent pas plus souvent un honneur d'écrire pour un public chez lequel les impressions sont si vives et si durables.

GRISBERG.

Ballades anglaises et écossaises, traduites et annotées par EMM. DE SAINT-ALBIN. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1882, in-18 de XIII-192 p. — Prix : 60 cent. (*Classiques pour tous*).

Ce charmant volume continue la série qui, dans les *Classiques pour tous*, a été inaugurée par le *Petit Romancero* et dans laquelle ont paru ensuite les *Poètes du foyer*. Dans des collections de ce genre, trop souvent les livres sont composés par des gens incompétents, qui travaillent avec les ciseaux plus qu'avec la plume, et ne donnent aux lecteurs que de pitoyables compilations; ici il n'en est pas ainsi. En lisant la courte mais substantielle préface de M. de Saint-Albin, on se sent en face d'un érudit au courant non seulement de l'ancienne littérature anglaise, mais de tout ce qui, dans d'autres contrées, peut se rattacher à ses études. Cette préface fort bien faite, fort bien écrite, est pleine de promesses que le volume tient complètement. Il se compose de vingt-huit ballades, dont les dernières ne sont pas anonymes et appartiennent à la littérature artistique. M. de Saint-Albin a parfaitement défini le caractère des premières, d'origine plus populaire : « En général, la ballade anglaise ou écossaise est moins chevaleresque et moins fleurie que la romance espagnole, moins délicate, moins sentimentale que la ballade allemande; mais dépeignant un monde moins idéal, elle est peut être plus vraie et plus gaie. » Le traducteur a joint d'excellentes notes aux chants qu'il a réunis, et a terminé son volume par de courtes notices sur les poètes cités. Ce livre, si soigneusement exécuté, sera bien accueilli par toutes les classes de lecteurs. Cette jolie collection se compose en ce moment des chefs-d'œuvre de Corneille ; d'un choix de lettres de Mme de Sévigné; du *Petit Romancero*, vieux chants espagnols traduits et annotés par M. de Puymaigre; de la *Chanson de Roland*, traduite par le baron d'Avril; des *Psaumes*, avec commentaires par M. J. Clerc; des *Poètes du Foyer*, poésies allemandes traduites par M. Dubois; des *Maximes* de La Rochefoucauld; des *Considérations sur la France* de J. de Maistre; des *Réflexions sur la Révolution* de Burke, en tout 17 volumes. Sous presse : les *Saints Évangiles*, 2 vol.; *Ballades allemandes*, traduites par M. de Saint-Albin; *Avant Malherbe*, choix de vieux poètes français, par M. Vaudon.

GRISBERG.

Petits romans, petits mélanges. *Œuvres de jeunesse* de J. JANIN. Paris, librairie des Bibliophiles, 1881, 2 vol. in-12 de IV-323 et VII-305 p.— Prix : 3 fr. 50 le vol.

Les Œuvres choisies de Jules Janin, publiées par la librairie des Bibliophiles — nous avons bien des fois parlé de cette charmante collection — ont obtenu un tel succès que l'éditeur a pu avec raison songer à d'autres œuvres du charmant écrivain. Le public lettré fera certainement très bon accueil à la nouvelle série, dans laquelle ont été réunis ces romans, ces nouvelles souvent si mal combinés, si invraisemblables, mais pleins de pages déli-

cieuses, que Jules Janin a, dans sa jeunesse, semées un peu de tous les côtés. On aurait certes bien de la peine à retrouver ces brillantes esquisses, ces articles fantaisistes dans les journaux et les revues qui les accueillirent à leur apparition, et malgré le clinquant et les pierres fausses qui s'y mêlent, il serait dommage que tant de joyaux fussent à peu près perdus. Deux volumes de la nouvelle série viennent de paraître; ils contiennent *le Piédestal*, *la Cent millième* et *Une Nouvelle nouvelle*, et plusieurs articles détachés publiés dans l'ancien *Figaro* et la *Quotidienne*. Deux autres tomes doivent les compléter. Il est fait un tirage d'amateurs, orné d'eaux-fortes de Lalauze, au prix de 7 fr 50 le volume, mais les exemplaires que nous avons sous les yeux sont tellement jolis que l'édition de luxe pourra craindre leur concurrence.

TH. P.

Reinecke le Renard, traduit de l'allemand et adapté pour la jeunesse, par Ch. KEMEN. Namur, P. Godenne, 1881, in-18 de XI-208 p.

Chacun connaît le fameux *Roman du Renard;* je ne voudrais pas dire que tous ceux qui en parlent ont lu les 43,378 vers dont se composent les différentes branches du roman. Il faut mieux que de la patience pour ce faire. On a donc fait des abrégés. Comme les différents poètes qui ont travaillé au *Renart*, au *Renart nouvel*, au *Renart teint en jaune*, au *Renart jongleur*, au *Renart mangeant son confesseur*, à *la vengeance de Drouineau*, au *Duel de Renart et d'Isengrin*, au *Renart contrefait* (renouvelé), et au *Renart couronné* ne se sont point privés du plaisir de critiquer, chacun selon son esprit, une foule de belles et bonnes choses, les abréviateurs ont pu à leur gré prendre et laisser. Collin de Plancy a fait un renard acceptable; M. Potvin semble avoir voulu choisir ce qu'il y avait de plus en rapport avec ses idées antichrétiennes; Goëthe, dans son *Reinecke*, est toujours l'ennemi du christianisme. M. Ch. Kemen a eu la bonne pensée de le traduire en l'expurgeant. Nous l'en félicitons. Sa traduction est bonne, et d'une lecture d'autant plus agréable qu'il en a confié l'impression à la maison P. Godenne. La préface, due à la plume d'un érudit, se recommande à tous ceux qui aiment à avoir une idée juste du vieux *Roman du Renart*, et aussi du travail de M. Ch. Kemen.

L. Y.

De l'influence des forêts et des cultures sur le climat et le régime des sources, par M. JULES MAISTRE, de Villeneuvette. Montpellier, imprim. centrale du Midi, 1881, gr. in-12 de 68 p.

Excellent mémoire où l'auteur, se fondant et sur de nombreux faits d'observation générale et sur des expériences spéciales et personnelles, démontre que la prédominance croissante de la sécheresse sur l'humidité atmosphérique est, surtout pour le Midi et pour l'Algérie, le plus grand fléau que l'agriculture ait à redouter. Il fait voir que cet accroissement de sécheresse est la conséquence fatale de l'excès du déboisement, qui favorise également l'accumulation des pluies en averses violentes suivies de longues périodes d'aridité, et par suite l'extension des grandes inondations. Toutes ces déductions sont appuyées sur des faits sérieusement observés, ainsi que sur des données historiques irrécusables. C'est un vigoureux plaidoyer en faveur du reboisement des parties les plus dénudées des montagnes du Midi et de la conservation ou de la reconstitution de celles de notre grande colonie d'Afrique.

SALTUS.

Le Beau et les Beaux-Arts. *Notions d'esthétique en réponse au dernier programme de philosophie*, par le P. Ch. Clair, de la Compagnie de Jésus, professeur de philosophie. Paris, Oudin, 1882, in-8 de 110 p.— Prix : 1 fr.

Nous regrettons de n'avoir que quelques lignes à donner à l'éloge de ce charmant et sérieux ouvrage. Nous voudrions le voir entre les mains de tous ceux qui s'intéressent à la philosophie et à l'art. Ils y trouveraient résolues, avec une parfaite sûreté de doctrine, les questions qui passionnent les amis du beau ; et, en particulier, la querelle antique des idéalistes et des réalistes leur apparaîtrait dans son jour véritable : de sorte qu'ils s'étonneraient peut-être qu'une question si simple en elle-même soit devenue si embrouillée par les discussions. Quant à ceux qui rejettent ces problèmes comme trop obscurs, qui ne se figurent l'esthétique qu'au milieu de ces nuages dont l'Allemagne l'a enveloppée avant qu'elle ne prît pied chez nous, il y aurait plaisir à leur montrer quelle clarté une philosophie chrétienne, guidée par les Pères de l'Église, fortifiée par l'étude des philosophes anciens et modernes, j'ajouterai même soutenue par la révélation divine, arrive à jeter sur leurs nœuds les plus difficiles à résoudre. Loir-Mongazon.

L'héroïsme militaire, 1762-1815, par Etienne Charavay, archiviste paléographe. Paris, Charavay frères, 1882, in-16 de 160 p. et 25 gravures. – Prix : 1 fr. 50. (*Bibliothèque d'éducation moderne.*)

Ce petit volume contient de jolies gravures et une suite d'anecdotes intéressantes et bien racontées. Il est fâcheux que l'esprit de parti s'y fasse trop souvent sentir. Pourquoi, dans le récit des guerres du premier Empire, sacrifier si manifestement la gloire du chef à celle de ses lieutenants ? Pourquoi répéter cette vieille calomnie que les Bourbons sont revenus dans les fourgons de l'étranger ? Cela n'est pas digne de M. Charavay, et ce n'est pas en faussant ainsi l'histoire qu'on fait « l'éducation » d'un pays.

M. R.

Venise, *Notes prises dans la bibliothèque d'un vieux Vénitien*, par A. Bournet. Paris, Plon, 1882, in-12 de 297 p. — Prix : 3 fr. 50.

On peut être surpris que M. A. Bournet, qui s'est tant occupé de tout ce qui a été écrit sur Venise, n'ait pas eu connaissance du beau livre de M. Molmenti : La *Storia di Venezia nella vita privata*, dont deux éditions ont rapidement attesté le succès. S'il l'avait lu, ce livre eût fourni encore bien des éléments au sien..., ou peut-être l'eût empêché de l'écrire. Je me sers du mot livre à propos du volume de M. Bournet, mais l'expression n'est pas juste : ce n'est guère qu'un recueil de notes extraites de divers côtés et réunies sans prétention. Il est agréable d'ailleurs; mais de jeunes lecteurs pourraient le trouver trop amusant, et c'est justement pour cela qu'on fera bien de ne pas le mettre en leurs mains. Grisberg.

VARIÉTÉS

I

ÉTUDES SUR LA LITTÉRATURE ANGLAISE.

English men of letters. London, Macmillan, séries de volumes in-12.

I. — M. Macmillan, un de nos éditeurs les plus entreprenants et les plus habiles, a commencé depuis quelque temps déjà la publication d'une série de petits volumes sous le titre que je viens de transcrire. Ce sont des esquisses

biographiques et critiques, faites sans la moindre prétention, destinées aux gens de goût et non pas spécialemement aux érudits ; point de notes, pas l'ombre d'un appareil scientifique ; des in-12 élégamment imprimés, faits pour être lus au coin du feu, ou en wagon, récréation agréable et utile d'une heure. Quand je vous dirai que la direction de cette galerie de portraits littéraires est confiée à M. le professeur Morley, j'aurai donné le juste mesure des qualités de tout genre qui la distinguent ; les principaux collaborateurs sont MM. Huxley, Pattison, Trollope, Hutton, Ward, etc., j'en passe et des meilleurs. Il y a déjà plusieurs mois que je songeais à présenter aux lecteurs du *Polybiblion* les *English men of letters ;* maintenant que vingt-deux volumes ont paru, il est temps d'entrer en matière, et c'est ce que je vais faire sans autre préambule.

Comme de raison Chaucer ouvre la marche[1] ; on ne saurait guère remonter plus haut pour trouver un écrivain digne de ce nom, et les archéologues de profession seuls pourraient se délecter dans la compagnie de Gower ou de Lydgate. Le brillant et spirituel auteur des *Canterbury Tales* est échu en partage à M. Ward, déjà avantageusement connu par une histoire de littérature dramatique anglaise ; la publication de la *Chaucer society*, les ouvrages de M. Morris et du docteur Pauli lui ont fourni des matériaux abondants à l'aide desquels il a composé un excellent petit volume. Le premier chapitre de M. Ward nous donne, comme introduction à la biographie de Chaucer, un tableau très piquant et très animé de la société civile et religieuse au quatorzième siècle ; c'est une sorte de commentaire des « contes de Canterbury, » et nous voyons passer sous nos yeux les pèlerins qui se rendaient au tombeau de Thomas à Beckett. Après avoir décrit le milieu dans lequel le poète était appelé à vivre, M. Ward retrace la carrière de *Chaucer*, c'est-à-dire ce que l'on en sait jusqu'à présent, fort peu de chose en définitive. Le troisième chapitre est réservé pour l'appréciation des œuvres ; c'est un résumé très bien fait, et où notre auteur a mis en relief le génie de Chaucer comparé avec le pédantisme de Gower ; le Roman de la Rose et les *dictiés* de Guillaume de Machault avaient été étudiés *con amore* par le chroniqueur des *Pèlerins*, et il n'aspirait sans doute pas à une gloire plus élevée que celle d'imitateur de ses derniers ; mais quelle différence entre son style animé, ses tableaux plein d'entrain et d'originalité véritable, et la manière lourde et ennuyeuse de la *Confessio Amantis!*

Sous la rubrique *épilogue*, M. Ward décrit en peu de mots l'influence de Chaucer sur la littérature anglaise ; je ne parle pas seulement ici des traductions ou plutôt des *modernisations* de certains des contes de Canterbury par Dryden, Leigh Hunt et autres, mais des marques nombreuses que le génie du poète a laissées dans les écrits de sir Philip Sidney et des dramaturges du siècle d'Élisabeth.

II. — Chaucer avait, pour ainsi dire, créé la littérature anglaise : malheureusement le progrès de cette éclosion s'arrêta tout à coup, à cause des guerres civiles et des troubles qui amenèrent la Réformation ; déchirée par la lutte entre les maisons rivales d'York et de Lancastre, puis plus tard par les entreprises des Lollards et les essais prématurés de socialisme et de communisme de Wat Tyler et de Jack Cade, l'Angleterre ne trouvait guère le temps de s'occuper de poésie ; et il fallut arriver jusqu'aux dernières années du seizième siècle pour signaler une renaissance intellectuelle et scientifique vraiment digne de ce nom. Je ne dis pas qu'après la disparition de Chaucer,

[1] *Chaucer*, by Adolphus William Ward, 200 pages.

on ne puisse pas citer un seul poète estimable, un seul prosateur de mérite ; parmi les premiers, nous avons Wyatt, le comte de Surrey et Sackville ; les derniers sont représentés par Latimer, sir Thomas More (*Morus*) et Roger Ascham ; mais enfin ce n'étaient pas là des hommes de génie, tandis que l'auteur de la *Reine des Fées* et le profond théologien auquel nous sommes redevables du beau livre intitulé. *Ecclestastical polity* pouvaient se réclamer de ce titre. Spenser et Hooker, voilà les deux véritables fondateurs de la Renaissance anglaise ; espérons que ce dernier aura une place dans la collection de M. Macmillan ; le premier a été étudié par M. Church avec beaucoup de talent et de succès [1].

La jeunesse de Spenser s'écoula dans une atmosphère intellectuelle qui ne promettait rien de distingué ; des traités didactiques, des préceptes à foison ; Webbe (*Discourse of English Poetrie*), Philip Sidney (*Apologie for Poetrie*), Puttenham (*Arte of English Poetrie*) disaient à qui voulaient les entendre ce qu'il fallait faire pour composer un poème, mais le poète n'avait pas encore paru lorsqu'en 1579 Spenser publia son *Calendrier du berger*, ouvrage allégorique où il est aisé de signaler l'imitation, non seulement des modèles français, mais du goût italien. M. Church a consacré un chapitre fort intéressant au séjour de Spenser en Irlande où il avait accompagné en qualité de secrétaire Lord Grey de Wilton ; chacun sait les tragiques aventures qui lui arrivèrent dans ce malheureux pays ; ce fut là qu'il commença le poème qui l'a immortalisé. Les trois premiers chants de la *Reine des fées* virent le jour en 1590 ; les derniers parurent en 1596. Le temps me manque pour suivre le doyen de Saint-Paul dans son excellente analyse de l'*opus magnum* de Spenser ; disons seulement qu'il fait avec beaucoup d'impartialité et de tact la part des mérites et des défauts. Une imagination brillante, un sens exquis du beau en toutes choses, une majesté et une dignité incomparables dans le développement de ses épisodes et la mise en scène de ses personnages, telles sont les qualités qui lui ont valu les éloges enthousiastes de Dryden, de Milton, de Pope et de Wordsworth. Par contre, il est impossible de ne pas être désagréablement frappé par l'affectation d'archaïsme qui règne d'un bout à l'autre, par l'ordonnance défectueuse du poème, et l'insipidité de presque toutes les allégories. Les créations de Spenser nous intéressent aussi peu que Dangier, Bel Accueil et les autres héros du Roman de la Rose, et il faut arriver à Bunyan, le chaudronnier inspiré qui écrivit le *Pèlerinage du chrétien*, pour trouver des abstractions auxquelles nous puissions prendre le moindre plaisir.

III. — Il faudrait être absolument dépourvu du sens poétique pour ne pas admirer le fameux petit livre intitulé : *le Pèlerinage du chrétien* (*the Pilgrim's progress*) ; je ne parle pas du style, qu'un anglais seul peut apprécier, et qui est hors ligne, de pure race saxonne, ferme, vigoureux, pittoresque. Mais, laissant de côté la question artistique, il y a celle du christianisme, la grande affaire de notre destinée ici-bas et de notre salut après la mort. La tragédie humaine a son cinquième acte pour tout le monde sans distinction de croyance, et Bunyan nous indique le meilleur moyen de s'y préparer [2]. Il en avait lui-même fait l'expérience : sa biographie si curieuse nous montre par quelles épreuves morales il avait passé, quelles tribulations il avait souffertes, et *le Pèlerinage du chrétien* est pour ainsi dire un chapitre de cette biographie. On a cherché la clef des personnages

[1] *Spenser*, by R. W. Church, ean of Saint Paul, 181 pages.
[2] *Bunyan*, by James Anthony Froude, 181 pages.

que Bunyan met en scène, on a essayé de trouver dans les magistrats de la *Foire aux vanités* quelques-uns de ces juges haineux et intolérants qui faisaient traîner au pilori, essoriller et marquer d'un fer chaud les prédicants baptistes, les champions de la *cinquième monarchie* (*fifth-monarchy-men*), les Presbytériens et les Indépendants ; il importe peu ; que l'on s'arrête à un nom plutôt qu'à un autre, la ressemblance est exacte, et nous avons affaire à des êtres réels, des individualités en chair et en os. Voilà la différence profonde qui sépare Bunyan de Spenser : l'auteur de la *Reine des fées* habite le royaume des ombres, le chaudronnier puritain raconte ce qu'il a vu, nous présente des personnes avec lesquelles il a frayé. Il y a plus, ces créations de Bunyan, qui de nous ne les connaît pas lui-même ? Qui de nous n'a rencontré sur son chemin M. Babillard, Milord Ladébauche, M. Vaurien, M. Girouette ? C'est là ce qui a donné aux ouvrages de Bunyan un intérêt si poignant, si profond, nous sommes obligés de dire : *tua res agitur*.

J'ai parlé d'ouvrages ; Bunyan en effet n'est pas seulement l'auteur du *Pélerinage ;* il a laissé aussi une seconde allégorie intitulée : *la Guerre sainte*, et un petit traité comparable aux confessions de Saint-Augustin ; c'est la *Grâce abondante*, autobiographie d'après laquelle on serait tenté de croire que le chaudronnier de Bedford était un pécheur endurci. C'est qu'en effet pour lui, il n'y a pas de petit péché ; toute infraction à la loi de Dieu est également grave, et digne d'une réprobation égale.

Lorsqu'on lit les différents traités dont je viens de parler, on ne peut s'empêcher de songer aux vieilles moralités qui édifiaient nos pères il y a cinq ou six cents ans ; Mal-avisé, Bonne-fin, Mieux-que-devant et Peuple-pensif sont de la même famille que M. Vaurien et Milord Hait-le-bien, mais avec une pointe de satire que le poète anglais ne se serait pas permise. C'est M. Froude qui a écrit pour la collection Macmillan le volume sur Bunyan ; nous ne partageons pas d'ordinaire les opinions historiques de ce littérateur, mais nous sommes heureux aujourd'hui d'approuver de toutes nos forces la critique sévère et en même temps parfaitement juste qu'il adresse aux esprits forts du dix-neuvième siècle, Hégéliens, Darwinistes et autres, pour lesquels le christianisme en général et celui du *Pélerinage* en particulier n'est qu'une vieillerie sans conséquence.

IV. — Le petit livre de M. Saintsbury [1] est un des meilleurs de la série ; il présentait à l'auteur certaines difficultés, à cause de la fertilité du génie de Dryden et de l'abondance de ses ouvrages ; aussi je regarde comme un véritable tour de force qu'il ait été possible de donner en moins de deux cents pages une appréciation complète de Dryden et de son influence sur la littérature anglaise. Lorsqu'on étudie attentivement cet écrivain illustre, et que l'on se rappelle en même temps la situation politique de son pays pendant les vingt dernières années du dix-septième siècle, on demeure convaincu que jamais littérateur à aucune époque n'a représenté aussi fidèlement l'époque pendant laquelle il vivait. A ce point de vue il n'y a guère que Voltaire qui puisse lui être comparé. Il a été imité par la majorité des écrivains de son temps, et il a laissé sa trace sur la vie intellectuelle du siècle suivant. Comme le dit très bien M. Saintsbury, Dryden n'est pas seulement le type de l'Anglais en sa qualité d'homme de lettres ; il est le modèle de l'Anglais comme Anglais. Il a vécu à une période qui n'a pour l'observateur philosophe rien de noble, rien d'attrayant ; les mœurs étaient d'une grossièreté scandaleuse, et le ton de la conversation manquait absolument de décence ; l'esprit de parti avait atteint les limites de la violence, l'immoralité politique était à l'ordre du jour, et comme les consciences se

[1] *Dryden*, by George Saintsbury, 192 pages.

vendaient en plein jour au plus offrant, l'arrogance et le servilisme se disputaient tous ceux qui pouvaient prétendre à tenir un rang quelconque dans le monde politique. Au demeurant, point d'hypocrisie ; on changeait d'opinion, on passait d'un parti à l'autre avec une facilité qui nous étonne aujourd'hui, mais on ne s'en cachait pas ; et si dans la mêlée les coups s'échangeaient avec furie, tandis que le vainqueur tirait de son succès tout l'avantage possible, le vaincu savait supporter dignement sa défaite en attendant sa revanche. Eh bien ! voilà Dryden, attaqué avec violence par Lord Macaulay et M. Green (*History of the English people*), vigoureusement et habilement défendu par Sir Walter Scott, Johnson, M. Christie et M. Saintsbury. Ce n'était pas un homme d'une vertu exemplaire ; comme il n'entendait rien à l'économie, il touchait volontiers à droite et à gauche gratifications et pensions ; enfin, il aimait la bonne chère ; mais c'est précisément par ces défauts qu'il représentait l'Angleterre de la fin du dix-septième siècle. La lecture de ses ouvrages, nous dit-on, est rebutante à cause de la grossièreté avec laquelle il s'exprime si souvent ; d'accord, mais il a franchement et sincèrement fait son *mea culpa* à cet endroit, et essayé de détourner ses imitateurs d'une licence à laquelle il regrettait de s'être abandonné. Enfin, il éreintait ses adversaires de telle sorte que l'envie ne leur prenait pas de recommencer. A merveille, mais pour être juste, il faut avouer qu'il s'est presque toujours tenu sur la défensive ; il fallait qu'on le provoquât beaucoup pour lui faire perdre patience, et il serait souverainement injuste de prétendre qu'il n'avait pas le droit de riposte. Bref, si vous voulez connaître Dryden, lisez la monographie de M. Saintsbury, en attendant que vous ayez le loisir d'aborder les dix-huit volumes des œuvres complètes éditées par Sir Walter Scott.

V. — La biographie du poète d'Olney aurait pu échoir à un auteur plus sympathique, plus capable que M. Goldwin Smith[1] ; mais dans une collection qui compte déjà vingt-deux volumes, il était impossible qu'il n'y eut pas des parties faibles, et la notice dont je parle ici l'est décidément. Je ne dirai rien de la terrible maladie mentale qui s'attacha à Cowper pendant la plus grande partie de son existence, et qui lui fit révoquer en doute la miséricorde divine à son égard ; je parlerai de ses ouvrages. Mille opinions commenteront longtemps encore de mille façons diverses la religion de notre auteur, et ses vues sur la Providence ; il n'y aura qu'un témoignage unanime en faveur du langage qu'il fait parler à la vérité, des leçons touchantes que sa lyre sait tirer de tout ce qui nous entoure, de cette charité fervente et éclairée qui relève l'humanité à ses propres yeux, sans pourtant lui faire perdre de vue son origine, et la position où elle se trouve relativement à son créateur.

Cowper parut pour la première fois, en 1782, sur le théâtre de la publicité. Il débuta par ses *Propos de table* (table-talk) que suivirent bientôt une série de poèmes didactiques Le grand dessein de l'auteur était de communiquer au monde ses idées sur la beauté, la vérité de la religion, et les consolations qu'elle nous procure. Cet argument qui, aux yeux de quelques-uns, peut sembler appartenir aujourd'hui au domaine du lieu-commun, et qui est réservé, d'ordinaire, à la prédication, revêt, sous la plume de Cowper, une forme attrayante. Le style est énergique, concis, plein de tours heureux. A côté de la satire la plus vive, nous voyons semés, comme les fleurs du printemps, des tableaux de la beauté morale, des détails de

[1] *Cowper*, by Goldwin Smith, 131 pages.

la vie intime rendus avec une grâce touchante. En 1784, vers l'époque de la mort du fameux Johnson, parut le chef-d'œuvre de Cowper *la Tâche* (the Task). Ce poème fut salué, dès son apparition, d'un concert unanime de louanges. On admira à l'envie cette habile peinture du cœur humain, ces frais paysages, ces descriptions fidèles, ces petits drames pleins de vérité et de vie, où l'ombre et la lumière, le bien et le mal, se déroulent sous une touche délicate et soignée. Il est impossible d'analyser ce beau poème ; la meilleure analyse qu'on puisse en donner c'est de dire qu'il traite de tout ce qui concerne l'humanité, de tout ce qui intéresse notre bonheur dans ce monde et dans l'autre.

Quidquid agunt homines, votum, timor, ira, voluptas,
Gaudia, discursus — nostri est farrago libelli.

Le dernier grand ouvrage que nous devions citer ici est la traduction d'Homère, où Cowper a souvent surpassé Pope. Ce fut là son adieu à la littérature ; poursuivi sans cesse par la triste hallucination qui s'était emparée de son esprit, il s'endormit au milieu des soins de l'amitié la plus tendre, il expira avec le dix-huitième siècle. Les ouvrages de Cowper ont atteint un degré de popularité qui ne semble pas près de diminuer ; vingt éditeurs se sont disputé l'honneur de raconter sa vie, Griwshawe, Hayley et Southey ont levé chacun un petit coin du rideau derrière lequel se cachaient tant de souffrances, et si quelqu'un méritait une place d'honneur dans la collection des *English men of letters*, c'était à coup sûr l'auteur de *The Task*.

GUSTAVE MASSON.

(*A suivre.*)

II

ARCHIVES POUR L'ÉTUDE DE LA LITTÉRATURE POPULAIRE.

Nous avons déjà annoncé que, sous le titre d'*Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, devait paraître à Palerme une grande revue destinée à toutes ces choses que les Anglais désignent sous le nom de *Folk-lore* — nom que nous empruntons à nos voisins d'outre Manche. Le premier numéro de cet important recueil, dirigé par MM. Giuseppe Pitrè et Salvatore Salomone Marino, son ami et son digne émule, est sous nos yeux et nous voulons en parler à ceux de nos lecteurs — assez nombreux sans doute — qu'intéressent la littérature, les superstitions et les croyances des peuples. Telle est l'ample matière que traitera le nouveau recueil, s'occupant de toutes les nations en général et en particulier de l'Italie. Les articles seront écrits soit en italien, soit en toute autre langue néo-latine. Après quelques mots d'introduction où les directeurs expliquent la nature de leur revue, vient une lettre importante adressée à M. Pitrè par M. Max-Muller qui fait grandement autorité en pareille occurrence. Le savant orientaliste et mythologue, engagé par M. Pitré à lui donner son opinion sur l'*Archivio*, émet des appréciations très justes. Il est tenté de s'effrayer de l'engouement qu'excite le *Folk-lore* : « à présent, dit-il, que je commence à me sentir vieux et fatigué, je vois les arbres que j'ai contribué à planter, former une telle forêt que je suis tenté de crier : Assez ! assez. » En effet, pour toutes sciences — et le Folk-lore en est une, — il y a danger à rassembler plus de matériaux qu'on n'en peut embrasser et classer, ou à se perdre en dissertations minutieuses et sans but pratique ; de plus, à réunir des contes populaires, il y a une apparente facilité qui peut tromper des gens, qui, incapables de faire autre chose, s'imaginent conquérir une sorte de célébrité en écrivant des contes de

nourrice. La tâche est plus malaisée qu'ils ne le supposent et Max-Muller en expose toutes les difficultés. Il indique aussi ce qui fait l'intérêt réel de pareils récits et engage les directeurs à user d'une sévérité à laquelle leur recueil devra son succès. La manière dont ce premier numéro est composé me semble prouver qu'il y a parfaite entente entre Max-Muller et les deux jeunes savants. A la lettre que nous avons indiquée succède une étude fort curieuse de M. Salomone Marino sur les usages des paysans siciliens. Viennent ensuite des contes populaires recueillis en Toscane et annotés par G. Pitré, avec une érudition bien connue; une tradition existante en Esthonie, dans la Basse-Autriche, dans le département des Basses-Pyrénées et dans la Savoie confrontée par Reynold Koehler (tous ces articles en italien); un conte de l'Inde Portugaise donné par M. Consiglieri Pedrozo (en portugais); une note de Pitrè sur les hommes privilégiés qui naissent dans la nuit du 20 juin ou celle du 24 au 25 janvier. M. Gennaro Finamore dont le *Polybiblion* a parlé plusieurs fois, notamment au mois de février dernier, a apporté à l'*Archivio* des poésies narratives en dialecte de l'Abruze. On en retrouve d'ailleurs les sujets sur divers points de l'Italie et parfois hors de cette contrée, mais elles ont de l'intérêt comme termes de comparaison *Donna Lubberte* n'est autre que la *Donna Lombarda* donnée d'abord en dialecte piémontais par Nigra et qui semble un souvenir de la mort de Rosemonde, fille de Gunimond roi des Gépides, mariée par force à Alboin, roi des Lombards. La *bella Cecilije*, c'est la *Cecilia* des recueils de Bolza, Ferraro, Gianandrea. Le sujet des quatre autres morceaux se rencontre aussi de bien des côtés; le dernier offre une situation redite à satiété en France, en Allemagne, en Portugal, en Espagne, partout, c'est le retour d'un amant cru mort et se faisant reconnaître au moment où sa maîtresse pense qu'elle ne le reverra jamais. Des Abruzes nous passons en France — hélas! non plus en France, — mais dans la contrée dont était formé l'ancien département de la Moselle. M. de Puymaigre nous entretient des colloques rimés connus sous le nom de *Dayemans* et donne, outre plusieurs de ces petites pièces, des détails sur cet usage qui d'ailleurs ne paraît pas avoir été exclusivement propre à la Lorraine. Des environs de Metz, nous retournons en Italie pour écouter les proverbes recueillis dans les Marches, par Gianandrea. A celui-ci succède un espagnol D. Joaquin Costa, qui nous apprend les observations météorologiques du peuple aragonais. Il cède la place à G. Ferraro; celui-ci nous entretient des jeux enfantins du Montferrat. Tous ces articles si variés, sont suivis d'observations plus courtes, classées sous la rubrique *Miscellanées*, M. Salomone Marino nous donne là de curieux détails sur la Jettatura. « Peu de gens rient de la Jettatura, beaucoup en doutent, une infinité la craignent, » dit Salomone Marino. Cette crainte existe peut-être en dehors de l'Italie et peut fort bien engager certaines personnes à mettre à la chaîne de leur montre un morceau de corail ayant une corne, ou représentant une main fermée à l'exception du doigt du milieu. On remarquait cette main gravée sur toutes les affiches annonçant les premières représentations d'un opéra d'Offenbach et dernièrement j'ai reçu de Madrid un livre fort savant portant sur sa couverture deux empreintes de cette main conjuratrice. Sur la *Jettatura*, M. Salomone Marino pourra voir encore qu'Ampère a dit dans son *Histoire romaine à Rome* (t. I, p. 150) et une petite dissertation que M. Marc Monier a insérée dans ses *Contes d'Italie*. Le savant Enrique de Villena a écrit sur la *Jettatura* tout un traité, intitulé : *La Fascinologie*. La note de M. Salomone Marino en précède une de M. Passarini, sur une superstition pratiquée le jour de la Saint-Jean dans un but tout profane, le désir d'augmenter l'affection d'une

jeune fille. M. Pelay Briz, le poéte célèbre qui est aussi le savant éditeur des chants de sa province, a envoyé à l'*Archivio* quelques lignes sur une légende relative à Hérode et Herodias, légende très connue en Catalogne. Les *Miscellanées* se terminent par l'insertion des bases de la Société de Folk-lore espagnol, société organisée à Séville par M. Machado y Alvarez dont il a été si souvent question dans le *Polybiblion*. Une ample *Revue bibliographique* fait connaître les principaux et plus récents ouvrages pouvant intéresser les lecteurs de l'*Archivio*. Un bulletin indique les publications de moins longue haleine, les publications par *Nozze* notamment qui presque toujours reproduisent des contes ou des vers populaires, et qui sont fort rares, n'étant pas dans le commerce. Sous le titre de *Notizie varie* nous trouvons enregistrées les petites nouvelles rentrant dans le cadre de la *Revue*.

Nous nous sommes longuement arrêté à l'*Archivio* parce que, à notre étonnement, nous ne croyons pas qu'il en ait été parlé en France, et qu'il vient magistralement remplir une place restée vide parmi les recueils périodiques. Ayant pour collaborateurs les hommes les plus compétents de tous les pays, l'*Archivio* pourrait devenir la grande Revue internationale des Folk-loristes; rédigé en italien, en français, en portugais et en espagnol, il est accessible au public auquel nous le recommandons et qui évidemment comprend sans peine ces langues d'origine commune. Ce recueil mérite donc d'être soutenu par les amis des lettres. — L'*Archivio* est édité à Palerme par M. Luigi Pedone-Lauriel. Il paraît par livraisons trimestrielles de 160 pages gr. in-8, au prix annuel de 14 francs. JEAN DE VILLEMONT.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Francis-Alphonse WEY, né à Besançon le 12 mars 1812, est mort à Paris, le 9 mars. Issu d'une famille de commerçants, il se fit recevoir à l'École centrale en 1830. Mais ses goûts le portaient vers les arts et les lettres; il s'occupa de peinture et il entra à l'École des chartes : il faisait partie de la promotion de 1835 à laquelle appartient M. Quicherat; il ne suivit pas tout d'abord les études auxquelles l'avait préparé les cours de l'École : il devint plus tard (1853) inspecteur général des archives départementales. La littérature et les voyages sont le genre auquel il s'est plus spécialement adonné. Il a parcouru, souvent à pied, de 1837 à 1842, la Belgique, la Hollande, la Provence, l'Italie et la Suisse, et en a rapporté les matériaux d'intéressants récits. Il était membre du comité de la langue et de l'histoire, au Ministère de l'instruction publique, membre du comité des travaux historiques et fut plusieurs fois président de la Société des gens de lettres. Voici la liste de ses principales publications : *les Enfants du marquis de Ganges* (1838, in-8); — *le Diamant noir* (1843, in 8); — *la Balle de plomb* (1843, in-8); — *Scilla e Cariddi* (1843, 2 vol. in-8); — *Souvenirs de l'Oberland* (1847), réimprimé sous le titre d'*Une passion avant la lettre* (1857); — *Vie de Charles Nodier* (1844, in-8), (en tête du catalogue de sa bibliothèque); — *Remarques sur la langue française au dix-neuvième siècle, sur le style et la composition littéraire* (1844, 2 vol. in-8); — *Histoire des révolutions du langage en France* (1848, in-8); — *Manuel des droits et des devoirs. Dictionnaire démocratique* (1848 in-8 et in-18); — *le Bouquet de cerises*, (1852, in-12), reproduit avec d'autres nouvelles, (*Une pastorale dans l'Oberland*; *Gildas*; *l'Été de la Saint-Martin* *Trop heureux*), sous le titre de *Petits romans*; — *Stella*, comédie en 4 actes (1852, in-12); — *les Anglais chez eux* : esquisses de mœurs et

de voyage (1853, in-12; 7e édit. 1877); — *Christian* (1859, in-12), roman en partie autobiographique; — *Londres il y a cent ans* (1859, in-12); — *Gildas* (1861, in-18); — *Dick Moon en France; journal d'un Anglais de Paris* (1862, in-12; 3 édit. dont une in-folio illustrée); — *Trop heureux* (1863, in-12); — *la Haute-Savoie, récits d'histoires et de voyage* (1865, in-18); — *Chronique du siège de Paris*, 1870-1871 (1871, in-12); — *Rome, descriptions et souvenirs* (1871, in-4). — On lui doit encore : *Déceptions de voyage au bord du Rhin*; — *le Sphynx*; — *les deux Masques de fer*; — *le chevalier de Martan*; — *Mme de Fresnes*; — *Ottavio Rinuccini*; — *Un amour d'enfance*. — M. Francis Wey a écrit dans le *Musée des Familles*, la *Presse*, où il inaugura le système du roman-feuilleton, *le Siècle*, dans la *Revue de Paris*, l'*Artiste*, le *Globe*, le *Courrier français*, la *Phalange*, l'*Europe littéraire* (sous le pseudonyme d'Hazaël), etc.

— M. le comte Louis de la Boutetière, est mort le 26 décembre 1881. C'était un vrai Vendéen, fidèle à tous les sentiments élevés de son héroïque province. C'était aussi un savant studieux, initiateur des travaux historiques dans le Poitou. Il fut un des membres les plus actifs de la Société des *Antiquaires de l'Ouest* et participa à la fondation des *Archives du Poitou*. Officier de cavalerie, démissionnaire vers 1860, il reprit son épée en 1870, quoique exempté du service par son âge. Il commandait le bataillon des mobiles de la Vendée. Il eut un doigt emporté par une balle, et reçut à Champigny, à la tête de ses soldats, une blessure dans les reins dont il ne guérit jamais et qui l'enleva à 52 ans, au bout de onze années de souffrances. Voici la liste des principaux ouvrages qu'il a publiés : *Cartulaire de l'abbaye de Talmond*; — *Cartulaire de l'abbaye d'Orbestier*; — *Cartulaire du Temple de Coudrie*; — *le chevalier de Sapinaud et les chefs vendéens du centre*; — *Dons d'hommes en Bas-Poitou, au XIIIe siècle*; — *Liste des Grands-Prieurs d'Aquitaine*; — *la mairie ou prévôté de la Châteigneraie*, 1236-1538; — *Notes et documents sur le département de la Vendée*; — *Note sur la date de la fondation d'Orbestier*; — *Note sur l'émigration protestante du Poitou*; — *Note généalogique sur la famille Boussiron de Grandi*; — *Note sur Guillaume Prévost, évêque de Poitiers de 1214 à 1224*; — *Note sur les portraits des médecins de Poitiers*; — *Note sur les 86e et 87e livraisons des* Analecta juris Pontifici; — *Poésies du comte de la Fare*; — *Possessions territoriales des Ordres religieux et militaires dans la Vendée*; — *Prieuré de la Sebrandière*; — *Rôle d'une compagnie*; *Troisième bataillon de la Vendée*; — *Cartulaire du prieuré de Libaud*; — *Discours sur l'arrière-ban du Poitou*; — *La justice révolutionnaire à Fontenay-le-Comte*; — *Rôle des tailles du Poitou au XVe siècle* : — *Ordonnance de Louis XI pour les Sables d'Olonne, et son voyage en Bas-Poitou en 1472*; — *L'armée de Condé, d'après une correspondance inédite*; — *Des Villates en France et aux Pays-Bas, notes généalogiques*; — *Un impôt de guerre en 1479*, etc.

— M. l'abbé Léon Thenon, né le 15 juin 1831 à Paris, y est mort au mois de décembre dernier. Il avait fait à l'Institution Massin, ses études classiques qu'il couronna en remportant au concours général le premier prix de dissertation philosophique. Il entra à l'école normale en 1850; après avoir professé quelque temps à Saintes et à Chaumont, il partit pour la Grèce comme élève de l'École d'Athènes en 1856. Puis il reprit l'enseignement à Agen et à Amiens. Il quitta l'Université en 1861, après un an, de congé pour entrer au grand séminaire. Il fut ordonné prêtre en 1865, et revenant à l'enseignement, il fonda l'École Bossuet avec cette triple base de l'instruction par le lycée, de la formation chrétienne par le prêtre et de la vie de famille par l'externat. Il fut nommé à cette époque directeur de

l'École des Carmes et, en 1875, l'élection le fit entrer au conseil supérieur de l'instruction publique. M. l'abbé Thenou laissera une trace plus profonde par ses actions que par ses écrits. On lui doit quelques articles de revues, dans le *Correspondant : Une Insurrection en Crète* (25 mai 1861), dans la *Revue archéologique*. Il a découvert, en Crète, l'emplacement de la plus grande partie de cent villes de cette île et en Grèce une inscription en écriture boustrophédon conservée au Louvre.

— M. Louis-Adolphe Le Doulcet, comte de Pontécoulant, est mort dans le courant de février à Paris, où il était né en 1794. Ancien élève de Saint-Cyr, il fit les campagnes de Russie et de 1815, prit part à la révolution de Pernambouc (Brésil) et à celle de Belgique en 1830. Il rentra en France en 1831 et se consacra à l'étude de l'histoire de la musique. Il avait été nommé en 1825 examinateur des livres au Ministère de l'Intérieur. On lui doit : *La Musique chez le peuple, de l'Opéra national, son passé et son avenir sur le boulevard du Temple* (1847, in-12), en collaboration avec M. Edmond Fournier ; — *Essai sur la facture instrumentale considérée dans ses rapports avec l'art, l'industrie et le commerce* (1857, gr. in-8), reproduis tous le titre de : *Organographie. Essai sur la facture instrumentale art, industrie et commerce* (1861, 2 vol. gr. in-8) ; — *Venezia la Bella* (1860, in-8) ; — *A M. Victor Hugo* ; *John Brown*, vers (1860, in-8); — *Souvenirs historiques et parlementaires du comte de Pontécoulant*, ancien pair de France. Extraits de ses papiers et de sa correspondance 1764-1848. (1861-1865, 4 vol. in-8) ; — *Douze jours à Londres*; *Voyage d'un mélomane à travers l'Exposition universelle* (1862, in-12); — *Musée international du Conservatoire de Musique, Histoire et anecdotes*. 1re partie (1864, in-12) ; — *la musique à l'Exposition universelle de 1867* (1868, in-8) ; - *les phénomènes de la musique ou Influence du son sur les êtres animés* (1868, in-12). — Il a collaboré à l'*Encyclopédie des gens du monde*, à l'*Encyclopédie nouvelle*, à l'*Encyclopédie catholique* à la *Gazette musicale de Paris*, à la *France musicale*, à l'*Art musical*, etc.

— M. le marquis de Roys est mort à Paris, le 17 février, dans sa 92e année. Ancien élève de l'École polytechnique, titre dont il s'honora toute sa vie, il a été ingénieur des Ponts-et-Chaussées. Il donna sa démission à l'époque de son mariage et depuis se consacra à l'étude de la géologie et aux bonnes œuvres. Il a, par tout le bien qu'il a fait, par les bons exemples qu'il a donnés jusqu'à son dernier jour, largement réparé une erreur de jeunesse, depuis longtemps abjurée, qui l'avait fait entrer dans la franc-maçonnerie. Il a été jusqu'à la fin de sa vie trésorier de l'œuvre de Saint-François de Sales et si l'âge ralentit son activité, son zèle, son dévouement et sa régularité ne furent point atteints. Il s'est longtemps occupé de l'œuvre du repos du dimanche, et il rédigeait pour elle l'*Observateur du dimanche*. Il était membre de la Société géologique de France dont il a été président. Il a écrit : *Petit résumé de géologie; accord de la science avec la révélation* (1863, in-18) ; — *la Vérité sur le spiritisme* ; *des évocations et du commerce avec les esprits au XIXe siècle* (*id.*) ; — *Nouvelles du dimanche* (1870, in-12). — Le *Polybiblion*, dans ses premières années, a publié plusieurs articles de lui.

— M. le comte Louis-Charles-Joseph Le Vaillant de Folleville, né au château de Quinéville (Manche), le 17 novembre 1811, est mort en son château d'Étienville (Manche) le 22 février. Il avait commencé ses études chez les Jésuites à Saint-Acheul et les termina, après leur expulsion, au lycée de Caen. Il suivit les cours de l'École de droit à Paris, et obtint le diplôme de licencié en 1835. Il entra ensuite dans les bureaux du Ministère de l'intérieur. Il donna sa démission avant de se marier en 1850. Issu d'une ancienne famille de Nor-

mandie, il marcha fidèlement sur la trace de ses ancêtres en se dévouant à ses concitoyens, aux pauvres et à son pays, partout et toujours ardent et courageux défenseur de la religion et de la royauté. Il fonda à Valognes la Société de Saint-Vincent-de-Paul qu'il a présidé jusqu'à sa mort et a été fait cheval er de Saint-Grégoire-le-Grand de la main même de Pie IX, en 1870 en témoignage de gratitude de son dévouement pour le Saint-Siége et de son zèle pour le recrutement de l'armée pontificale. Il avait été adjoint et maire de Valognes (1871, 1874). On lui doit plusieurs études historiques : *Notes historiques sur la paroisse et commune d'Etienville contenant divers renseignements inédits sur plusieurs anciennes familles et seigneuries du Cotentin* (1879, Valognes) in-12) ; — *Réminiscences historiques sur les églises en général et sur l'église Saint-Malo de Valognes en particulier* (1880, Valognes, in-8, 76 p.)

— M. Jean-Magloire Baudouin, né à Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), le 15 septembre 1815 est mort à Paris, le 11 mars. Il a fait ses études au petit séminaire d'Orléans, a été répétiteur au collège de Pont-Levoy, et précepteur des fils du duc d'Orléans. Il a suivi les cours de l'Ecole de médecine, les cours de l'Ecole polytechnique comme auditeur libre, et se mit, sous la direction de son beau-père, M. Bugnet, professeur à l'Ecole de droit de Paris, aux études juridiques qu'il termina en 1861 en obtenant le grade de docteur Il était déjà docteur des Universités de Bonn et d'Iéna. Il a été chargé par M. Duruy d'une mission pour étudier à l'étranger la situation des écoles professionnelles et à Constantinople pour étudier la fondation d'écoles spéciales turques sous le patronage de la France. Il était inspecteur général de l'enseignement primaire. On lui doit une traduction des *Niebelungen* (1856) ; — *Rapport sur l'état actuel de l'enseignement spécial et de l'enseignement primaire en Belgique, en Allemagne et en Suisse* (1865, in-4) ; et divers mémoires sur les *Asymptotes* ; — *les Effets de la vapeur dans les machines* ; — *les Étalons monétaires* ; — *la Question de l'Or*.

— Bertall, le fameux caricaturiste vient en mourant de livrer le secret de son véritable nom au grand public. Il s'appelait en effet Charles-Albert, vicomte d'Arnoux, comte de Limoges-Saint-Saens, et son nom de Bertall n'était qu'une transformation de celui d'Albert. Il était né à Paris le 18 décembre 1820 et vient de mourir dans sa propriété de Soyons, près de St-Peray (Ardèche), le 24 mars. Ses parents le destinaient à l'École polytechnique; mais lui s'adonna à la peinture, fut élève de Drolling, puis se tourna vers le dessin d'illustration et la caricature où il excella. Il a illustré : *Le Diable à Paris* avec Gavarni ; — *les Petites misères de la vie conjugale*, de Balzac ; — *les Guêpes à la bourse*, d'Alphonse Karr ; — *La Physiologie du goût*, de Brillat Savarin ; — *Paris en l'an* 3000, de Souvestre ; — *Types de la comédie humaine*, de Balzac. Il a fourni des illustrations à la *Bibliothèque des Enfants* d'Hetzel, au *Journal pour rire*, au *Journal amusant*, à l'*Illustration*, au *Magasin pittoresque*, au *Musée des familles*, au *Journal pour tous*, à la *Semaine*, au *Monde illustré*, au *Dimanche*, à la *Semaine des Enfants*, à la *Bibliothèque des chemins de fer*, aux *Romans populaires illustrés*. Il a donné le texte et l'illustration de l'*Omnibus*, revue comique (1843) ; — *le Cahier des charges des chemins de fer* ; — *les Infortunes de Touche-à-tout* (1865) ; — *Marie sans soin* (1867) ; — *Monsieur Huluberlu et ses déplorables aventures* (1868) ; — *la Comédie de notre temps*, trois séries, la dernière sous le titre de : *la Vie hors de chez soi* (1873-1875) ; — *les Contes de ma mère* (1876) ; — *la Vigne* (1877). Il a publié à Versailles pendant la Commune un petit journal réactionnaire, le *Grelot*. Il a écrit dans le *Soir*, le *Figaro* et *Paris-Journal*.

— M. Charles Contat-Desfontaines, dit Dormeuil, est mort à Paris le 25 mars. Il était né en 1794. Ancien acteur, régisseur et directeur de théâtre (du Théâtre du Palais Royal et du Vaudeville), il a aussi été auteur. On lui doit : *Réflexions sur la liberté des Théâtres* (1838) ; — *le Télégraphe ou le Commissaire général*, vaudeville, avec MM. Edouard et Theaulon ; — *la Fête des marins ou la Saint-Charles à Dieppe*, vaudeville, avec MM. Theaulon et Chabot de Boën ; — *l'Omelette du Niagara*, avec Thibourt et Delacour (1859). Il était chevalier de la Légion d'honneur et ancien juge au tribunal de commerce de la Seine.

— M. Talbert, ancien censeur du lycée Louis-le-Grand et proviseur du collège Rollin, est mort à Paris, le 4 mars, à l'âge de 62 ans. Il avait pris sa retraite depuis quelque temps et consacrait tout ce qui lui restait de vigueur et d'activité au développement du goût pour les excursions. Il était vice-président du club Alpin français et avait été un des principaux organisateurs des caravanes scolaires. Il avait publié récemment les *Alpes*.

— M. Alfred de Caston, l'habile prestidigitateur, est mort à Nice le mois dernier. On lui doit un certain nombre d'ouvrages : *Les Tricheurs, scènes de jeu* (1863) ; — *Les Marchands de miracles, histoire de la superstition humaine* (1864) ; — *Tartuffe spirite, roman de mœurs contemporaines* (1865) ; — *les Vendeurs de bonne aventure* (1865) ; — *Constantinople en 1869, histoire des hommes et des choses* (1869) ; — *les Français sur le Rhin. La France devant l'opinion publique* (1870).

— M. E. Camberlin, secrétaire de la présidence au tribunal de commerce de la Seine depuis plus de 30 ans, est mort à Nice, dans le courant du mois de mars. Il était né à Villers-Cotterets en 1828. Il a publié avec M. Teulet : *Nouveau manuel des Tribunaux de commerce* ; — *Répertoire alphabétique de jurisprudence commerciale*. Il était rédacteur du *Journal des Tribunaux de commerce*.

— M. Eugène Gellion-Danglard, né à Paris en 1829, vient de mourir dans les premiers jours du mois de mars. L'enseignement de la langue française au gymnase municipal de La Haye (1862-1864) et aux écoles du Caire (1865-1868) l'avaient préparé à l'administration dans laquelle il entra en 1871 comme sous-préfet : il a été plus tard préfet du département de l'Ain. Il a été aussi journaliste et laissé un certain nombre d'ouvrages : *Les Ottomanes*, poésies (1854) ; — *Ce qu'on dit au village* (1869) ; — *Ce que doit faire la Gauche* (1869) ; — *Sphinx-Phénix*, poésie (1871) ; — *Histoire de la Révolution de 1830, précédée de l'histoire du règne de Charles X* (1873) ; — *Ligues et Ligueurs* (1873) ; — *la plus belle pensée du règne* (1874) ; — *la République française et l'Europe* (1875) ; — *Lettres sur l'Égypte contemporaine, 1865-1875* (1876) ; — *les Sémites et le sémitisme au point de vue ethnographique, religieux et politique* (1882) ; — *Les premiers jours du monde, Poème des origines* (sous presse au moment de la mort de l'auteur).

— M. Édouard Foussier, auteur dramatique, est mort au mois de mars à Paris, où il était né le 23 juillet 1824. Fils d'un avoué, après avoir fait ses études aux collèges Charlemagne et Henri IV, il fit son droit, voyagea en Italie, puis se consacra définitivement à la littérature dramatique. On lui doit *Italiam* (1846) et un bon nombre de comédies, drames et opéras-comiques en vers et en prose, parmi lesquels nous citerons : *Héraclite et Démocrite* (1850) ; — *les Jeux innocents* (1853) ; — *le Temps perdu* (1855) ; — *le Chercheur d'esprit* (1856), avec Carré et Barbier ; — *la Ceinture dorée* (1855) et *les Lionnes pauvres* (1858) avec Emile Augier ; — *le Maître de la maison* (1866) ; — *la Baronne* (1871) avec M. Charles Edmond ; — *l'Esclave* (1874).

— M. Hippolyte Cogniard est mort à Paris le 6 février. Il était né le 20 novembre 1807 et avait débuté en 1831 avec son frère, Théodore Cogniard, dans la littérature dramatique par des pièces patriotiques. Depuis il en a donné plus de 180 avec divers collaborateurs et surtout avec son frère. Il fut également directeur de théâtre (la Porte Saint-Martin, le Vaudeville, les Variétés, le Château-d'Eau). Voici les titres de quelques-unes de ses pièces : *Ali Baba, la Belle aux Cheveux d'or, les Bibelots du Diable, la Biche au Bois, les Compagnons de la Truelle, Coquelicot, Courte Paille, la Fille de l'Air, la Fée Carabosse, Janot chez les Sauvages, la Liberté des Théâtres, les Mille et une Nuits, Pauvre Jacques, le Naufrage de la Méduse, Ohé ! les petits Agneaux ! le Pied de Mouton, la Poudre de Perlimpinpin, Rothomago, le Royaume des Femmes, Sans Queue ni Tête*, etc.. etc.

— Le R. P. Antoine Ballerini, né à Bologne le 10 octobre 1803, est mort à la fin de l'année 1881 à Rome où il occupait la chaire de théologie morale à l'Université grégorienne. Il était entré dans la Compagnie de Jésus en 1826 et avait enseigné la philosophie à Ferentino, l'histoire ecclésiastique à Rome et à Fermo. Parmi les ouvrages dont le P. de Backer donne la liste nous citerons : *Principi della scuola Rosminiana expositi in lettere fomigliori de un prete Bolognese* (3 vol. in-8, 1850) ; — *Sylloge monumentorum ad mysterium conceptionis Immaculatæ Virginis Deiparæ* (1864-1866, 2 vol. in-8, Rome) ; — *Tractatus de justitia et jure* (1863) ; — *Tractatus de Actibus humanis* (1863) ; — *Juris officium episcoporum in ferendo suffragio pro infallibilitate Romani Pontificii* (1870). Il a édité le *Compendium theologiæ morali* du P. J. P. Gury.

— M. Théodore Schwann, professeur émérite à la Faculté de médecine de l'Université de Liège, est mort à Cologne le 12 janvier. Schwann est né à Neuss, près Düsseldorf, le 7 décembre 1810. Après de brillantes études aux universités de Bonn, de Wurzbourg et de Berlin, où il il obtint le diplôme de docteur médecin en 1834, le célèbre professeur de physiologie accepta à Louvain la chaire d'anatomie générale et descriptive, puis en 1848 fut appelé en qualité de professeur ordinaire à l'Université de Liège. Schwann était une illustration européenne ; ses découvertes servirent de fondement à la physiologie moderne ; il était membre de l'Académie de Bruxelles, et avait été élu correspondant de l'Académie des sciences de Paris en 1879, et était commandeur de l'ordre de Léopold. Il a écrit : *De necessitate aëri-atmosphorici ad evolutionem pulli in ova incubit* (1834, Berlin, Thèse inaugurale in-4) ; — *Ueber das Wesen des Verdaunungs processes* (1836, Müllers Archio) ; — *Notice sur Frédéric-Antoine Spring* (1874, Bruxelles) ; — *Mein Gutachten über die Versuche, die an der Stigmatisirten Louise Lateau am 26 Marz 1869 angestellt Wurden* (1875, Koln, in-8). Il a donné : *Traité élémentaire d'anatomie dans l'Encyclopédie populaire* de Jamar (2 vol. in-12, Bruxelles).— *Tenture des muscles volontaires dans la Physiologie de Müller* (t. II, pp. 33 et 34), et de nombreux articles dans les *Bulletins* de l'Académie de Belgique et *Expériences pour constater si la bile joue dans l'économie animale un rôle essentiel pour la vie* (Mémoires de l'Académie de Belgique, t. XVIII, 1844.)

— M. John-William Draper, né le 5 mai 1811 à Saint-Helens, près de Liverpool, est mort au commencement de janvier aux Etats-Unis. Il avait étudié spécialement la chimie, la physique et les mathématiques avec des professeurs particuliers, et avait suivi les cours de chimie à l'Université de Londres ; en 1833, il quitta l'Angleterre pour aller rejoindre sa famille aux Etats-Unis. Il reprit ses études à l'Université de Pensylvanie et fut reçu docteur en médecine en 1837 ; sa thèse fut publiée aux frais de l'Université. Il

fut successivement professeur de physique, de chimie et de physiologie au collège de Hampden-Sidney en 1837, professeur de chimie et de physique à l'Université de New-York, en 1839, professeur de chimie au collège médicale de cette ville en 1841. Il était depuis 1851 président de la Faculté médicale de cette Université. Il a donné une active collaboration à un grand nombre de publications périodiques On lui doit en outre : *Traités des forces productives de l'organisation des plantes* (1844) ; — *Éléments de chimie* (1844) ; — *Manuel de physique* (1848) ; — *Chimie des plantes* ; — *Physiologie statistique et dynamique humaines ou la condition et la marche de la vie de l'homme* (1856) ; — *Recherches expérimentales sur la distribution de la chaleur et de la force chimique dans le spectre* (1859) ; — *Histoire du développement intellectuel de l'Europe* (1862), traduit en français par M. Aubert (1868) ; — *Pensées sur la politique future de l'Amérique* (1865) ; — *Histoire de la guerre civile d'Amérique* (1867-1870) ; — *Histoire des conflits de la science et de la religion* (1874) traduit en français (1875) et mis à l'Index (1876).

— M. William-Harisson Ainsworth vient de mourir à Londres à l'âge de 76 ans. Il était né le 4 février 1805 à Manchester où il fit ses études. Fils d'un avoué, il se destina d'abord à suivre la profession de son père qu'il abandonna bientôt pour se faire éditeur et auteur et rester auteur. Il a été un des plus féconds romanciers de l'Angleterre ; ses œuvres ont été traduites dans la plupart des langues européennes. Un grand nombre ont paru dans des journaux : l'*European Magazine*, l'*Edimburg Magazine*, le *Sunday Times*, le *The Manchester Iris*, qu'il a fondé ainsi que le *Ainsworth's Magazine* et devint directeur du *New Monthly Magazine* dont il était propriétaire comme du *Benthley's Miscellany* où il avait succédé à Charles Dickens, en 1840, dans la direction. Son premier volume parut en 1824 sous le pseudonyme de Cheviot Tichebourne : il renfermait des poésies. Son premier roman important est *Sir John Chiverton* (1825) qui fut suivi de *Rookwood* (1834) ; — *Frichton* (1837) ; — *Jack Sheppard* qui a eu une vogue très grande (1839) ; — *Guey Fawkes* (1840) ; — *Jacques II* ; — *la Cathédrale de Saint-Paul* (1841) ; — *la Fille de l'Avare* (1843) ; — *le Château de Windsor* (1843) ; — *Saint-James* (1844) ; — *la Tour de Londres* (1846) ; — *la Sorcière de Lancasthire* (1848) ; — *le Dissipateur* (1852) ; — *la Chambre ardente* (1854) ; — *la Flèche de lard* (1854) ; — *Mervyn Clitherœ*, roman semi-autobiographique (1857) ; — *le Combat des Trente*, poème légendaire (1860) ; — *Ovingdean Grange* (1860) ; — *le Gouverneur de la Tour* (1861) ; — *le Lord-maire de Londres* (1862) ; — *le Cardinal Role* (1863) ; — *John Law* (1864) ; — *Sponish Match* ; — *Charles Stuart à Madrid* 1870) ; — *le Connétable de Bourbon* ; — *Old Court* ; — *Myddleton Pomfret* ; — *Hilary Saint Yves* ; — *Boscobel or the Royal back, a tale of the Year* 1651 (1872) ; — *The Lood old Times* ; — *The Story of the Manchester Rebels « 45 »* (1873) ; — *Merry England, or Nobles and Serp* (1874) ; etc., etc.

— M. le comte Charles Pepoli, né à Bologne en 1801, est mort à la fin de l'année 1881. Etudiant de l'Université de Bologne, il prit part à l'insurrection de 1831, fut un des membres du Gouvernement provisoire et, comme conséquence, fut condamné à la captivité et à l'exil. Il habita successivement Paris, Genève et Londres, et obtint après un concours à l'Université de Londres la chaire de littérature italienne qu'il occupa de 1839 à 1848. La révolution de 1848 le rappela dans son pays ; il fut nommé député. Puis après le rétablissement de l'ordre, il revint à Londres se donner aux travaux littéraires et historiques. On a de lui plusieurs libretti, de nombreux articles dans les journaux et de revues d'Italie, de France et d'Angleterre.

— On annonce encore la mort de : M. Floris Mimerel, né à Rouen le 21 dé-

cembre 1821, mort à Paris le 12 mars, docteur en droit (1849), avocat à la cour de cassation (1851), avocat du Ministère de l'intérieur, et membre suppléant du tribunal des conflits; auteur de travaux publiés dans la *Revue de législation et de jurisprudence;* — de M. Charles-Ernest-Rodolphe-Henri Lehmann, peintre né à Kiel (duché de Holstein) le 14 avril 1814, élève d'Ingres, membre de l'Académie des beaux-arts où il succéda à Aloux en 1864 et professeur à l'École des beaux-arts; — du P. Knox, entré dans la congrégation de Saint-Philippe de Néris (1848) après sa conversion au catholicisme (1845), où il avait suivi le Dr Newman, auteur de: *Quand l'Eglise parle-t-elle avec infaillibilité*; — de M. Just Vuillerret, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, l'un des fondateurs du musée archéologique de cette ville, mort dans le courant du mois de mars à l'âge de 70 ans.

Institut. — *Académie française.* — Dans sa séance du 2 mars, l'Académie a rendu son jugement sur le concours pour le prix d'éloquence (Éloge de Rotrou). Le prix ne sera pas décerné; mais une mention honorable et une médaille de 1,000 francs sont accordées à l'auteur du mémoire n° 17.

— Dans sa séance du 23, l'Académie a procédé à la réception de M. Sully-Prudhomme élu en remplacement de M. Duvergier de Hauranne, décédé. M. Maxime du Camp a répondu au récipiendaire.

Académie des Inscriptions et Belles Lettres. — Dans sa séance du 3 mars l'Académie a pourvu au remplacement de M. de Longpérier dans les différentes commissions dont il faisait partie en élisant M. Ravaisson, membre de la commission des inscriptions et médailles; — M. E. Miller, de la commission des travaux littéraires; — M. Alex. Bertrand, de la commission des antiquités de la France, — et, dans la séance du 31 mars, M. Ernest Desjardins, de la commission des écoles d'Athènes et de Rome.

— Dans sa séance du 17, l'Académie a élu membre, en remplacement de M. de Longpérier, M. Dumont, déjà correspondant et directeur de l'enseignement, par 22 voix contre 12 à M. Luce et 2 à M. Sénart au second tour. Au premier il avait eu 16 voix, M. Luce 12, M. Sénart 8.

— Dans la même séance, l'Académie a élu en remplacement de M. Thurot, décédé, M. Siméon Luce, par 26 voix, contre 10 à M. Sénart.

Académie des Sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 18 mars l'Académie a rendu son jugement sur le concours Victor Cousin, relatif à la philosophie d'Origène. Elle a décerné le prix à M. Jacques Denis, professeur à la faculté des lettres de Caen.

— L'Académie dans sa séance du 25 a élu membre de la section d'économie politique, en remplacement de M. Garnier, décédé, M. Courcelle-Seneuil. Il y a eu deux tours de scrutin. Les voix se sont ainsi réparties : 1er tour : M Courcelle-Seneuil, 17; M Juglar, 12; M. Paul Boiteau, 4; M. Alfred de Foville, 1. 2e tour : M. Courcelle Seneuil, 21; M. Juglar, 12; M. de Foville, 1.

Académie des Beaux-Arts. Dans sa séance du 4 mars, l'Académie a élu M. Millais, artiste-peintre à Londres, associé étranger, en remplacement de M. Giovanni Dupré, statuaire, décédé à Florence.

— Dans sa séance du 11, l'Académie a élu membre libre, en remplacement de M. Charles Blanc, décédé, M. du Sommerard par 22 voix contre 20 données à M. Heuzé.

Faculté des lettres. — M. Gébelin, ancien élève de l'École normale, professeur au lycée de Bordeaux, a soutenu à Paris, le 18 mars, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *De re militari renascentibus litteris.* — *Histoire des milices provinciales* 1688-1791.

— M. E. Bertrand, ancien élève de l'École normale, a soutenu à Paris le 24 mars ses thèses pour le doctorat Les sujets étaient : *De pictura et sculptura apud veteres rhetores.* — *Philostrate et son École.*

Prix et Concours. — La Société de géographie de Paris, dans sa séance du 3 mars, a décerné : Une médaille d'or à M. Révoil pour ses deux voyages au pays des Somalis ; — une médaille d'or à M. le Dr Lenz pour sa traversée du Maroc au Sénégal par Tombouctou ; — le prix Logerot, à M. le Dr Montano pour ses explorations dans les îles du Grand Archipel indien, notamment à Soulou et à Mindanao ; — le prix Jomard, décerné pour la première fois, à M. Gaffarel, pour ses travaux de géographie historiques.

Lecture faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 3 mars, M. Michel Préal a communiqué des observations sur une inscription archaïque trouvée à Rome en 1880. — Dans les séances des 10 et 17, M. Clermont-Ganneau a continué la lecture de son mémoire sur sa mission en Palestine. — Dans la séance du 10, M. Léon Renier a donné communication d'une lettre de M L. Cagnat sur une nouvelle inscription qu'il vient de découvrir en Tunisie dans l'hanchir Chigarnia. — Dans la séance du 17, M François Lenormant a achevé la lecture de son rapport sur son excursion archéologique dans la terre d'Otrante. — Dans la séance du 24, il a été donné communication d'une lettre de M. le Dr Rouite contenant des renseignements archéologiques sur la Mosquée de Kairouan, les ruines de Thysdrus et des inscriptions trouvées à El-Djem. M. Barbier de Meynard a fait connaître les résultats de la mission de MM. René Basset et Houdas, chargés d'explorer les bibliothèques de la Tunisie et de relever les inscriptions arabes qu'ils pourraient trouver M. Michel Bréal a fait une communication au sujet d'un vase étrusque récemment découvert à Formello, près de Véii, dans une propriété du prince Chigi et portant une quadruple inscription étrusque et un double alphabet grec. M. Hauréau a lu un travail sur l'auteur du *De viris illustribus ecclesiasticis*, faussement attribué à Henri de Gand, disciple d'Albert-le-Grand. — Dans les séances des 24 et 31, M. Oppert a achevé la lecture de son mémoire sur les inscriptions chaldéennes de Goudéah. — Dans la séance du 31, M. Deloche a lu un mémoire intitulé : Renseignements archéologiques sur la transformation du c guttural latin, en sifflante devant les lettres e et i.

Le budget du Ministère de l'instruction publique. — Dans un projet de loi présenté à la Chambre des députés, le 28 février, par M. Léon Say, ministre des finances, et demandant l'ouverture de crédits supplémentaires, nous trouvons au chapitre du Ministère de l'instruction publique (voir *Titre* iv, *ch* xxvi bis et xxvi ter. — *Journal officiel. Documents parlementaires. Chambre*, p. 516-518), des renseignements qui intéresseront nos lecteurs :

Achat de la bibliothèque et des papiers ayant appartenu à Mariette Pacha. Crédit extraordinaire demandé, 79,000 fr.

« Le Ministre de l'instruction publique s'est préoccupé du classement des livres et papiers laissés par M. Mariette. L'enquête sur ces documents divers confiée aux soins de M. Maspero, conclut à la nécessité de leur acquisition par l'État.

« Les livres qui composent la bibliothèque de M. Mariette peuvent être divisés en deux parts.

« La première partie se compose d'ouvrages d'égyptologie formant environ 3,000 volumes, mémoires, extraits, recueils de tout format, la plupart en

très bon état. La bibliographie égyptienne y est complète pour les années qui vont de 1840 à 1875 : pour les six dernières années, elle a quelques lacunes, mais il est heureusement facile de les combler. L'ensemble constitue une collection qu'il serait presque impossible de réunir aujourd'hui et dont la valeur est estimée à 50,000 fr.

« La seconde partie se compose de 1.500 à 2,000 volumes ou brochures ayant trait, à la littérature, à la médecine, aux voyages, etc., de dictionnaires biographiques, de dictionnaires et grammaires de langues étrangères, de quelques livres arabes, de collections, de revues spéciales et autres ouvrages, d'un prix total de 5,000 fr.

« En ce qui concerne les papiers de M. Mariette, l'utilité de leur acquisition n'est pas moins évidente.

« Ils comprennent : 1° les documents, correspondances, manuscrits, etc., relatifs à la découverte du Serapeum de Memphis, et forment 3,000 feuillets ; 2° les notes, dessins, plans destinés à l'ouvrage des Mastabas, auquel M. Mariette mettait la dernière main quand la mort l'a frappé, en tout 1,200 feuillets. Ces deux recueils de pièces ont été récemment classés par M. Maspero afin d'en préparer la publication ; une partie en est déjà remise à l'impression.

« Il faut ajouter à ces documents précieux les dessins, manuscrits, notes, etc., pour les ouvrages d'Abydos, de Dendérah et de Karnack, quatre manuscrits, parmi lesquels celui d'une sixième édition du catalogue du musée de Boulak, des carnets, des dessins, une foule de notes pour la plupart inédites, etc. Enfin, les archives personnelles de M. Mariette représentent à peu près 3,000 pièces du plus haut intérêt.

« En se rapportant au prix qu'on a donné, dans une circonstance analogue, pour les papiers de Prisse d'Avennes, cette partie de l'héritage de M. Mariette peut être évaluée à 24,000 fr.

« Il serait tout à fait désirable que les travaux manuscrits de M. Mariette puissent prendre place, à la Bibliothèque nationale, à côté de ceux de Champollion, de Dujardin, de Nestor Lhôte et de la plupart des égyptologues français. Quant aux livres, ils deviendraient le noyau d'une bibliothèque presque impossible à réunir sans cette occasion unique et qu'il est nécessaire de créer pour la mission permanente établie au Caire depuis un an, si l'on veut rendre les services qu'on est en droit de lui demander et d'attendre d'elle. »

Missions scientifiques entreprises par MM. Charnay, Crevaux, Debaize et Pinart. Crédit extraordinaire demandé, 150,000 fr.

Mission Charnay — 30,000 francs. — Le 2 mars 1880, M. Désiré Charnay était chargé d'une mission à Falanque et dans le Yucatan, dont il devait explorer les ruines et où il était chargé de faire des photographies et des moulages d'édifices, de bas reliefs et d'inscriptions. Le soin d'entreprendre des fouilles, de former de collections d'ethnographie et d'anthropologie surtout parmi les races peu connues et non classées définitivement, de recueillir des mensurations, des crânes, des squelettes, etc., lui était également confié.

La mission franco-américaine que dirige M. Charnay a dépassé les espérances qu'on fondait sur elle ; mais, si M. Charnay a déjà beaucoup fait, il lui reste encore de belles et grandes choses à exécuter. En accordant l'année dernière un crédit supplémentaire de 15,000 fr. à cette mission, le Parlement a reconnu que sa nature méritait un encouragement spécial. Pour demander aujourd'hui un nouveau subside de 30,000 fr., on peut s'appuyer sur des résultats acquis. Ces résultats ont figuré en partie à l'exposition géogra-

phique de Venise et ont valu à M. Charnay une médaille de 2e classe. Il faut noter aussi que les 30,000 fr. demandés forment le complément de la subvention allouée à M. Charnay.

C'est au total une somme de 45.000 fr. qui aura été consacrée à un voyage de plus de trois ans. Il est à remarquer que l'Amérique a déjà fourni pour sa part une dotation trois fois plus considérable, environ 150,000 fr.

Mission Crevaux — 70,000 francs. — M. le Dr Crevaux a rempli depuis 1877 trois missions très fructueuses, en Amérique, dans la région du fleuve des Amazones. « Pour ne parler que des résultats géographiques importants et nouveaux des deux premiers voyages, ils ont fourni plus de 4,000 kilomètres de levés de fleuves à travers des régions à peine connues.

« M. Crevaux veut aujourd'hui remonter le Paraguay et redescendre un grand affluent de l'Amazone, le Tapajos. M. Billet, dont les études astronomiques offrent les plus sérieuses garanties, accompagnera M. Crevaux en qualité de second. M. Billet sera conduit par le chef de l'expédition jusqu'aux sources de Tocantin, autre affluent important de l'Amazone, qu'il se propose d'explorer jusqu'à son embouchure. M. Crevaux emmène en outre à sa suite deux timoniers de la flotte sortant de l'Observatoire de Montsouris et mis à sa disposition par l'amiral Mouchez. L'un d'eux pourrait remplacer M. Billet en cas de maladie. Les équipages indispensables aux deux voyageurs seront formés à Buénos-Ayres. La solde de tous les employés, les frais de transport, les achats d'instruments (deux théodolites, une lunette astronomique, six chronomètres, etc.) demeureront à la charge de la mission.

« En un mot, MM. Crevaux et Billet se proposent de parcourir, en suivant les cours d'eau, l'immense espace qui sépare le Rio de la Plata du cours de l'Amazone. Sur cet itinéaire de 3,600 kilomètres, en ligne droite, ils traverseront ou longeront (surtout dans la seconde moitié du trajet) des territoires considérables inexplorés dont le figuré est fort vague sur les meilleures cartes et dont la connaissance profitera au commerce non moins qu'à la science.

« La nouvelle mission de M. Crevaux n'est pas moins intéressante que ses précédents voyages, et une somme de 70,000 fr. est indispensable à son exécution. »

Mission Pinart. — 25,000 fr. — La mission archéologique confiée à M. Pinart et qui sera terminée à la fin de 1882 après une durée de cinq ans a eu pour résultat des explorations dans le Mexique, l'Arizona, le Nouveau Mexique, le Colorado du Nord, les États-Unis d'Amérique, Panama, le Pérou, l'Équateur, la Bolivie, etc.

Mission Debaize. — 25,000 fr. — Cette somme est pour liquider les frais de la mission de M. l'abbé Debaize que la mort est venu arrêter au milieu de son exploration dans l'Afrique équatoriale.

Publications de la Société des anciens textes. — La première année de cette Société, fondée en 1874, part du 1er janvier 1875. Son activité ne s'est point démentie, et les publications qu'elle a mises au jour offrent le plus grand prix pour l'étude de notre vieille littérature du moyen âge. Nous n'avons point à les énumérer ici. Plusieurs ont été l'objet d'un compte rendu dans le *Polybiblion*. Mentionnons seulement : *Chansons françaises du quinzième siècle*, éditées par M. Gaston Paris ; le *Roman de Brun de la Montagne*, par M. Paul Meyer, le *Roman de Guillaume de Palerme*, publié par M. H. Michelant ; les *Miracles de Notre-Dame par personnages*, édités par MM. Gaston Paris et Ulysse Robert (voir le *Polybiblion*, t. XXII, p. 193-96) ; le *Début des héraults de France et d'Angleterre*, édition commencée par

M. L. Pannier et achevée M. P. Meyer; la *Chronique du Mont Saint-Michel*, éditée par M. Siméon Luce, etc. ; divers autres ouvrages offrant un vif intérêt sont sous presse ou en préparation. Indépendamment des productions, jusqu'à présent inédites qu'elle met au jour, la *Société des anciens textes* fait paraître un *Bulletin* qui, indépendamment du compte rendu des séances, contient des travaux se rapportant à ce qui forme le but des études de l'association ; ce *Bulletin* n'étant, ce nous semble, connu que d'un nombre assez restreint d'hommes studieux, il ne sera pas hors de propos de mentionner quelques-unes des notices qu'il renferme :

1875. Notice par M. Gaston Paris sur un manuscrit de la bibliothèque de Dijon (quatorzième siècle), contenant seize compositions diverses, le *Roman de la Rose*, l'*Evangile des fames*, le *Roman de Fauvil*, l'*Advocatn Nostre-Dame*, etc.

Notice (32 pages), par M. Paul Meyer, sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale contenant divers ouvrages en langue provençale, la *Prise de Jérusalem*, légende fort répandue au moyen âge, les *Romans de sant Augusti qui apella nom contemplaico*, l'*Evangile de l'enfance*, etc.

Notice, par M. P. Meyer, sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque du chapitre de Westminster Abbey et contenant des poésies françaises du treizième au quinzième siècle.

1876. Notice par M. F. Bonnardot (70 pages) sur un manuscrit de la bibliothèque d'Épinal (quinzième siècle) contenant un grand nombre de pièces diverses latines et françaises, les unes en vers, les autres en prose.

1877. Notice d'un manuscrit de la bibliothèque Bodleyenne à Oxford, par M. Paul Meyer. Notice d'un manuscrit de la bibliothèque de Genève, par M. Ritter (quinzième siècle); des poésies françaises, quelques-unes étaient inédites ; d'autres ont été publiées par M. A. de Montaiglon. — Notice sur un chansonnier de la bibliothèque d'Utrecht, par M. C. Reynaud (des chansons du seizième siècle avec la musique notée ; on ne la retrouve nulle part ailleurs.)

1878. Notice de M. Paul Meyer (29 pages) sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid (treizième siècle); ce manuscrit qui paraît être resté inconnu à toutes les personnes qui se sont occupées de notre ancienne littérature, est d'une haute importance, puisqu'il renferme sept poèmes français inédits, parmi lesquels deux ne semblent se rencontrer nulle part ailleurs. Notice, par M. Paul Meyer, sur un manuscrit de la bibliothèque Bodleyenne à Oxford, (57 pages); ce manuscrit important contient seize pièces d'étendue variable ; il y en a onze toutes en vers, qui ont une valeur véritable : et de quatre d'entre elles on ne connaît, jusqu'à présent du moins, aucune autre copie. En voici les titres : Allégorie sur les membres du corps humain ; Sermon sur la vie de l'homme ; le Chevalier de Dieu ; Corset, par Robert, poëte complètement inconnu jusqu'ici.

1881. Chanson en l'honneur de la Vierge Marie (cinq strophes de neuf vers), publiée d'après un manuscrit du Musée britannique par M. Paul Meyer qui dit n'avoir trouvé dans les œuvres des trouvères anciens aucune autre pièce ayant la forme de celle-ci. — B.

Le tome VII de la Bibliothèque oratorienne. — Le *Polybiblion* a plusieurs fois recommandé à ses lecteurs la *Bibliothèque oratorienne* publiée avec un si admirable zèle par le R. P. Ingold. Le tome VII est un ouvrage resté jusqu'à ce jour inédit : *Considérations sur les mystères de Jésus-Christ selon que l'Église les propose pendant le cours de l'année*, par le R. P. Ch. de Condren, publiées pour la première fois. (Paris, Poussielgue frères, 1882, 1 vol. in-18 de

xxv-225 p.). Dans cet ouvrage, dont le manuscrit appartient à la Bibliothèque Mazarine, on goûte, comme parle l'*Introduction*, « cette profonde et sublime spiritualité qui a fait du P. de Condren l'une des plus grandes lumières de l'Église de France, lumière éblouissante à ce point que sainte Chantal disait qu'il lui semblait que *Dieu l'avait rendu capable d'instruire les anges*. » Outre les *Considérations*, le volume renferme quelques fragments de l'Oraison funèbre du P. de Condren, prononcée à ses funérailles par Etienne de Virazel, évêque de Saint-Brieuc, et quelques fragments de lettres inédites du second général de l'Oratoire. Le tome VII de la *Bibliothèque oratorienne* avait été précédé des *Méditations des prêtres avant et après la Sainte Messe pour se disposer à la célébrer dignement et avec fruit, pour chaque jour du mois et pour les principales fêtes de l'année*, par le P. Edme Cloysrault, prêtre de l'Oratoire (1881, in-16 de xv-362 p. Imprimé par Desclée). Un savant ecclésiastique que nos lecteurs connaissent sous le nom de A. de Lantenay, a trop bien apprécié cette édition, pour que je ne lui emprunte pas des paroles empreintes d'une double autorité : « Charmant et délicieux volume, aussi beau que bon, où l'œil du bibliophile trouvera à se délecter, en même temps que le cœur du prêtre trouvera, dans les affections qui lui seront suggérées, de quoi ranimer et entretenir le feu de la charité en approchant ou en descendant de l'autel. » — T. de L.

Essai de bibliographie oratorienne. — Le troisième fascicule du précieux *Essai* du R P. Ingold vient de paraître aux librairies Poussielgue et Santon (gr. in-8 de 47 p.) Les écrivains dont il est question dans ce fascicule ne sont pas nombreux, mais ils sont tous célèbres. Ce sont les PP. Lebrun, Lejeune, Lelong, Malebranche, Mascaron, Manduit, Merault, Morin et Senault. L'auteur nous avertit qu'il doit la difficile bibliographie du « grand philosophe chrétien, » « de l'immortel Malebranche, » à M l'abbé Blampignon, professeur en Sorbonne, que M. Victor Cousin avait aidé dans ses recherches. C'est encore le même savant professeur qui a fourni au R. P. Ingold l'article sur Massillon, qui aurait pu être compléte au moyen d'une note du *Polybiblion* sur les écrits relatifs à l'éloquent évêque de Clermont (t. VII, 1872, p. 102-104). Un quatrième fascicule terminera bientôt un ouvrage qui, par la richesse et la précision de ses renseignements, est digne d'un successeur et disciple du grand bibliographe le P. Lelong. — T. de L.

Réimpression de « l'Eglise S. André de Bourdeaux. ». — En 1668, Hierome Lopès, chanoine et théologal de S. André, docteur régent en théologie de l'Université publiait sur l'ordre du chapitre *L'Église métropolitaine et primatiale de S. André de Bourdeaux où il est traité de la noblesse, droits, honneurs et prééminences cette Église, avec l'histoire de ses Archevêques et le pouille des bénéfices du diocèse*. Bordeaux, G de la Court, petit in-4 de 412 p. L'ouvrage est divisé en trois parties, traitant de l'*Église* elle-même, des *Archevêques* et du *Chapitre*. L'auteur s'y montre partisan déterminé de l'Apostolicité. Il donne une description fort curieuse de la cathédrale et des reliques et œuvres d'art qu'elle renfermait de son temps. Il consacre de courtes notices aux archevêques jusqu'à Henry de Béthune et entre dans les plus intéressants détails sur la vie et les usages du chapitre métropolitain. Lopès était fort érudit, il connaissait à fond les archives du corps illustre auquel il appartenait, chacun de ses chapitres est suivi de pièces justificatives. Bulles, lettres patentes, arrêts du parlement, etc. Son livre est assurément le plus important qui ait été publié sur l'histoire ecclésiastique de Bordeaux. Il était devenu fort rare et le public saura gré à M. le chanoine

Callen, professeur à la faculté de théologie, de le remettre en lumière. Le prospectus annonce 2 vol. in-8 élégamment imprimés et ornés de gravures, de facsimile et d'une carte de l'ancien diocèse de Bordeaux. L'édition nouvelle sera donc beaucoup plus étendue que l'œuvre originale et comprendra outre une ample notice sur l'auteur et des notes nombreuses une longue continuation. Tout le monde n'est pas d'accord sur l'utilité de ce supplément, d'ailleurs fort difficile à faire, et peut-être eût-il mieux valu s'en tenir à une réimpression rigoureusement scientifique du livre de Lopès. Cependant grâce au bienveillant concours de plusieurs érudits fort au courant des archives du département, on peut être assuré que les additions comprendront force documents précieux. Il faut espérer aussi que les soins les plus attentifs seront donnés à l'impression des *Instrumenta* qui donnent beaucoup de valeur au travail du savant théologal ; le public instruit est justement exigeant à cet égard. L'ouvrage est en souscription à la librairie Féret qui n'en est point à son coup d'essai en pareille matière et qui nous a donné il y a quelques années une excellente réimpression des *Variétés Bordeloises* de Baurein (Cf. *Polybiblion*, t. XXV, p. 376). E. A.

Un manuscrit d'Isocrate. — *Urbinas CXI de la Vaticane*, (Paris, E. Thorin, 1881, in-8 de 33 p. — Prix : 1 fr. 50). Dans un travail, qui forme le 24e fascicule de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome* et qui est intitulé : *Un manuscrit d'Isocrate*, M. Albert Martin, membre de l'Ecole française de Rome nous donne une description détaillée d'un manuscrit du dixième siècle, considéré généralement comme l'un des meilleurs manuscrits que l'on possède des auteurs classiques. La bibliothèque d'Urbin, dont il faisait partie, mérite une place d'honneur parmi celles qui furent fondées en Italie à la fin du quinzième siècle. Deux noms figurent, dans les suscriptions jointes au titre de chaque discours d'Isocrate : ce sont ceux des réviseurs occupés l'un à lire le texte de l'original, l'autre à suivre plume en main sur la copie. Après avoir fait ressortir les particularités paléographiques du manuscrit, M. Martin donne une recension minutieuse de la plus célèbre des compositions d'Isocrate, le *Panégyrique*, en faisant espérer une étude analogue pour l'*Éloge d'Hélène* et l'*Evagoras*. Rapproché de publications analogues, ce travail atteste que la critique des textes, longtemps négligée en France, y retrouve faveur, et en matière d'érudition notre pays n'aura bientôt plus rien à envier à l'étranger. — C. H.

Les Comptes de ville d'Orléans. — C'est une des sources d'informations les plus curieuses, non seulement pour l'histoire locale, mais aussi pour l'histoire générale, que les registres de *Délibérations* et de *Comptes* conservés dans certaines archives municipales. La ville d'Orléans est privilégiée sous ce rapport : elle possède une double série de registres de comptes (*Forteresse* et *Commune*) qui commence en 1392 et qui, sauf quelques lacunes, se poursuit, année par année, depuis cette époque. M. Boucher de Molandon, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais et membre non résidant du Comité des Travaux historiques, a voulu sauver d'une destruction possible — et l'hypothèse n'est point à coup sûr chimérique, quand on pense à l'incendie de la Chambre des Comptes en 1737, aux destructions systématiques de l'époque révolutionnaire, aux incendies de Niort, de Saintes, de Bordeaux, — les registres des quinzième et seizième siècles ; et il n'a pas reculé devant l'effrayant labeur d'une transcription intégrale de ces registres. Aidé par une femme distinguée, deux fois lauréat des concours académiques d'Orléans, il a pu réaliser une partie de ce travail, et nous

avons sous les yeux une brochure où, à la suite du dépôt sur le bureau de la Société archéologique et historique de l'Orléanais de 43 volumes in-4° contenant les transcriptions faites jusqu'ici, il rend compte à la Société du chemin parcouru par lui et donne de très intéressants détails sur la valeur historique des anciens comptes de ville d'Orléans, sur l'organisation communale et la comptabilité à Orléans aux quatorzième et quinzième siècles, sur l'état, la forme, la rédaction de ces registres (*Les Comptes de ville d'Orléans des quatorzième et quinzième siècles. Transcription littérale de ces registres historiques*, Orléans, Herluison, gr. in-8 de 25 p.). Le savant auteur nous donne ici l'état complet de tous les registres conservés à Orléans jusqu'à l'année 1500. A la transcription intégrale qu'il se propose de faire et qu'il poursuit courageusement — 10 registres sont aujourd'hui copiés, — M. Boucher de Molandon se propose de joindre une table des noms et des choses et peut-être un glossaire.

C'est là un noble exemple qui mérite de trouver des imitateurs. Tours n'aura rien à envier à Orléans, car un de nos jeunes collaborateurs, élève de l'École des chartes, puis membre de l'École française de Rome, a commencé la publication de ses registres de comptes, et nous annonçions, il y a peu de mois, l'apparition du deuxième volume de cette grande collection. Mais combien d'autres villes possèdent encore des richesses de ce genre, qu'il faudrait arracher à l'oubli ou au ravage du temps ! M. Boucher de Molandon, à Orléans, M. J. Delaville Le Roulx, à Tours, ont tracé la voie : nous espérons que plus d'un érudit tiendra à honneur d'y entrer à leur suite.

La Bibliomanie en 1881. — Philomneste Junior, dont la fécondité est intarissable, vient d'écrire un nouveau et bien attrayant chapitre de l'histoire de la bibliographie (*La Bibliomanie en* 1881. *Bibliographie rétrospective des adjudications les plus remarquables faites cette année et de la valeur primitive de ces ouvrages.* Bruxelles, Gay et Doucé, 1882, in-12, papier vergé, de 69 p. Prix : 5 fr.). Les ventes dont s'occupe l'auteur sont celle du marquis de Ganay, celle de M. Ambroise-Firmin Didot, celle de M. Collin, celle de M. Renard, enfin celle du duc de Sunderland. Les livres qui, dans ces diverses ventes, ont atteint les prix les plus élevés sont « les éditions originales de nos classiques (Corneille et Molière surtout), les livres illustrés par les ingénieux artistes du siècle dernier (Eisen, Marillier, Moreau, etc.), les reliures exécutées par les habiles relieurs du dix-huitième siècle (Boyet, Padeloup, Derome), les volumes portant les insignes de quelques bibliophiles éminents, tels que Longepierre et le comte d'Hoym. » Autrefois un volume se vendait rarement plus de 1,000 francs et, en 1881, quelques-uns ont été payés 3,000 et 4,000 francs. Une bible reliée par Le Gascon, un opuscule de Dorat et les *Rimes* de Pernette du Guillet ont dépassé 5,000 francs. On a vu le *Dialogue des créatures* de Colard Mansion, monter à 12,500 francs, le *Chevalier délibéré* d'Olivier de la Marche, à plus de 16,000 francs et les *Grandes croniques des gestes des ducs et princes de Savoye*, par Symphorien Champier, à 24,000 francs. Philomneste Junior, suivant sa bonne habitude, déjà souvent louée ici, a enrichi de notes fort intéressantes le catalogue des livres payés au poids de l'or par les bibliomanes de 1881. Citons particulièrement les indications sur les travaux relatifs à la fable de Psyché (p. 12), sur le comte d'Hoym et son récent biographe, « l'aimable et très savant président de la Société des bibliophiles français, » le baron Jérôme Pichon (p. 16), sur la monographie consacrée, par M. Alphonse Willems aux Elzevier, laquelle (p. 17) « laisse peu de chose à faire aux Elzeviriographes futurs, » sur la comtesse de Verrue (p. 18), sur Daniel de Foë (p. 19), sur Mme de Pompe-

dour (p. 24), sur le baron James de Rothschild (p. 30), sur l'*Histoire de Barlaam et de Josaphat*, par Saint-Jean Damascène (p. 31-32), sur le livre de Matheolus (p. 38), sur le bibliophile Parison, qui fut le modeste collaborateur de l'auteur du *Manuel du Libraire* (p. 42), sur le conteur Perrault (p. 44), sur Mathurin Regnier (p. 50), sur C. de Taillemont, le bizarre auteur de *la Tricarite* (p. 51), sur le marquis de Morante (p. 52), etc. Philomneste Junior nous promet (p. 69) pour l'an prochain, la *Bibliomanie en 1882*. Espérons que jusqu'à la fin du siècle tout au moins, le savant bibliophile nous donnera, chaque année, un volume du même genre. — T. DE L.

BIBLIOGRAPHIE DES PLAQUETTES ROMANTIQUES. — Depuis quelques années, les bibliophiles recherchent avec empressement les éditions originales des productions de cette école romantique qui, aux environs de l'année 1830, jeta un très vif éclat. Les romans, les pièces de théâtre, formant des volumes plus ou moins gros, se rencontrent encore, quoique assez rarement, surtout en bon état et sans avoir passé à travers les épreuves des anciens cabinets de lecture ; mais on peut ranger parmi les impressions presque introuvables, les opuscules qui ne se composent que d'un petit nombre de pages ; leur exiguité a été pour elles un motif de destruction. M. Nauroy a donc rendu service à la science des livres, en recherchant, en décrivant avec soin des brochures que, pour la plupart, il n'a rencontrées que dans les immenses dépôts de la Bibliothèque nationale : Victor Hugo, Alexandre Dumas, Gérard de Nerval, Barthélemy, Méry, Lamartine, Nodier, pour ne citer que les plus connus, tels sont les noms qu'il fait passer sous les yeux de ses lecteurs ; son ouvrage est intitulé : *Bibliographie des plaquettes romantiques* (Paris, Charavay frères, 1882, in-18 de 124 pages. Tiré à 260 exemplaires, dont 10 sur papier du Japon).

L'auteur nous apprend que l'idée de la publication qu'il met au jour, lui vint en voyant, l'an dernier, adjuger en vente publique, l'édition originale de *Notre-Dame de Paris*, exemplaire broché, avec la couverture primitive au prix de *dix-sept cents francs ;* nous n'avons pas besoin d'ajouter que, ne se bornant point à une sèche nomenclature, il entre parfois dans des détails intéressants au point de vue de l'histoire littéraire ; c'est ainsi qu'il relève de nombreuses variantes entre le texte primitif de l'*Ode à Bonaparte* (1822, 6 pages) et celui qui figure dans les *Odes et Ballades* ; il reproduit l'*Adresse aux électeurs*, datée du 16 mai 1848, dont un exemplaire a été adjugé récemment au prix de 43 fr.

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. P. G. P. — Cette collection peu nombreuse, mais composée d'ouvrages d'élite, a été livrée à des adjudications qui se sont terminées le 12 février ; elle avait été l'objet d'une attention toute particulière de la part des amateurs ; le catalogue rédigé avec le plus grand soin par M. Durel, mérite d'être conservé.

Parmi les livres qui ont atteint des prix d'une élévation remarquable, nous signalerons les *Fables de la Fontaine*. Paris, 1668, in-4, édition originale, 2650 fr. (l'édition de 1678-1694, 5 vol. in-12, la première complète, 1,400 fr.) : les *Fables de Dorat*, 1773, 2 vol. in-8, grand papier de Hollande, 3,000 fr. (prix exorbitant, dû aux jolies figures de Marillie et nullement au mérite du fabuliste) ; les *Chansons de M. de la Borde*, 1773, 4 vol. grand in-8, 3,880 fr. (encore un de ces livres devant sa fortune aux gravures qui l'accompagnent). Les hommes de génie qui, au dix-septième siècle, ont fait la gloire du théâtre voient aujourd'hui les éditions *originales* de leurs chefs-d'œuvre exciter au plus haut degré l'émulation des bibliophiles opulents. L'édition primitive des *Œuvres de Pierre Corneille*, Paris, 1644, in-12, s'est payée 1,450 fr. ; les éditions originales de diverses tragédies ont atteint de 150 à

400 fr., (le *Cid*, sans date (1642) in-12, 426 fr.). La concurrence acharnée de deux amateurs, a fait monter jusqu'à 1,010 fr. la première édition de *Cinna*, M.DC.XLIII ; imprimé à Rouen aux despends de l'auteur et se vend à Paris ; nul éditeur n'avait voulu faire les frais de l'impression. Molière devait provoquer également des luttes acharnées; l'édition de 1682 en 8 volumes in-12 (trois des principaux libraires de Paris, s'étaient associés pour sa publication), 1,030 fr., prix relativement fort modéré pour la véritable édition originale de l'immortel comique ; les petits et minces volumes in-12, d'une exécution typographique des plus médiocres, qui les premiers ont mis au jour les comédies séparées, se sont payés au prix de l'or ; l'*Ecole des Femmes*, 1,220 fr. ; les *Facheux*, 1,300 fr. ; le *Misantrope*, 1,220 fr., ainsi que le *Sicilien; Amphytrion* et *George Dandin*, 1,120 fr. chaque ; les *Fourberies de Scapin*, un des livrets les plus rares de cette catégorie, a atteint 1,320 fr. Quant au *Tartuffe*, *imprimé aux despens de l'auteur*, M.DC.LXIX, il a atteint 2,205 fr.; n'est-ce pas un peu cher pour un mince volume de 12 feuillets et 96 pages? — Racine est moins en faveur; toutefois il occupe encore un rang honorable ; les éditions de 1676 (la première) et de 1697 (la dernière revue par l'auteur), n'ont pas dépassé 160 et 280 fr., mais on a payé cher des pièces séparées en éditions originales: *Alexandre le Grand*, 1676, 1,900 fr. ; *Andromaque*, 1,000 fr.; elles étaient nécessaires sans doute pour compléter quelque collection spéciale ; d'autres pièces de 150 à 400 fr. et au delà ; *Athalie*, 1689, in-4, 460 fr.— Dix comédies de Regnard, éditions originales, formaient un lot qui a eu preneur au prix élevé de 2,995 fr.; chacune d'elles était dans l'origine du prix de vingt sols.

Indiquons divers ouvrages qui ont atteint ou dépassé le prix de mille francs: *Oraison funèbre de Henriette-Marie, reine d'Angleterre*, par Bossuet, 1669, in-4, édition originale, 1,005 fr. — *Anacréon et Bion*, et traduits par Moutonnet de Clairfons, 1774, exempl. en grand papier de Hollande, 1760 fr. — *Le Roman de la Roze* (sans lieu, ni date, mais Lyon vers 1485), in-fol., 1,920 fr. première édition. — *Œuvres de François Villon*, 1532, petit in-8, 1,500 fr. — *Œuvres de Clément Marot*, Lyon, 1545, 1,510 fr. — *Le Miroir de Marguerite de France*, 1533, petit in-4 (édition très rare, non décrite au *Manuel du Libraire*), 1,900 fr. — *Marguerites de la Marguerite des princesses*. Lyon, 1547, 2 vol. in-8, 1,500 fr. — *Diverses Poésies du sieur de la Fresnaye Vauquelin*. Caen, 1612, in-8, 1,850 fr. (exempl. payé 80 fr. Pixerécourt en 1839, et 155 fr., Nodier, en 1844; — *Gil Blas de Santillane*, 1715-1724, 4 tomes in-12 (première édition, très rare), 2,400 fr. — *L'Heptameron de la royne de Navarre*, 1559, in-4, (seconde édition, la première complète, 1,500 fr.). — *Les Nouvelles Récréations*, par B. Despériers, 1549, in-8, 1,200 fr. — *Le Decameron de Boccace*, trad. française, 1757, 1,300 fr. — *Chronicques de Froissart*, 1505, 3 vol. petit in-fol., 1,000 fr. Il est inutile d'ajouter que tous les livres que nous enregistrons, étaient reliés avec luxe par les artistes les plus renommés.

— La librairie Delalain vient de publier une quatrième édition de la *Notice sur le doctorat ès lettres, suivie du Catalogue et de l'analyse des thèses françaises et latines admises par les facultés des lettres depuis* 1810, avec index et table alphabétique des docteurs, par S. Mourier et F. Deltour (in-8 de XII-442 p.). Un supplément a paru pour les thèses de 1880 et 1881 (Prix : 11 fr.50). Cette publication est d'autant plus utile qu'elle donne la table des matières de chaque dissertation.

— La Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis a tenu le 1er mars sa séance générale à Jarnac-Charente. Voici les mémoires qui y

ont été lus : Le *Mobilier du Château de Jarnac en* 1762, par M. Maurice de Garde-Epée : *le quint du roi dans le comté de Jarnac en* 1772, communiqué par Mlle Goboriau ; *Le corsage et le vertugadin* de Mme de Mirambeau, par M. le baron de La Morinerie, lettre de Marie de Laporte, femme de Jacques de Pons, contre le consistoire de Pons à propos de sa robe trop échancrée et de sa jupe trop majestueuse ; *la Franc-maçonnerie à Cognac et à Jarnac au dix-huitième siècle*, par M. Jules Pellisson, avocat et bibliothécaire à Cognac ; *la comtesse de Soissons*, belle-sœur du prince Eugène, dame des Marennes, fille de La Cropte de Beauvais et de Marguerite de Martel, par M. Denys d'Aussy ; enfin *In vigneron en petrasse*, pièce de vers en patois de Jarnac qui avait droit de cité dans la patrie des Burgaud des Mazets.

— Sous le titre de *Mémoire sur l'époque de l'apostolat de saint Saturnin*, (Toulouse, Ed. Privat, 1881, in-8 de 40 p.), il a paru, sans nom d'auteur, un travail qui résume les preuves de l'apostolicité de l'église de Toulouse fondée par saint Saturnin. L'auteur, après avoir discuté les actes de saint Saturnin, détermine l'époque à laquelle ils se rapportent; il combat ensuite les trois objections tirées de la rareté des inscriptions chrétiennes en Gaule pendant les premiers siècles, de l'absence du nom des évêques à cette époque et des circonstances du martyre.

— M. E. Trutat, en quelques pages d'une lecture attrayante décrit sous ses divers aspects une région peu connue des artistes et des savants : *la Vallée inférieure de l'Aveyron* (1 vol. in-8° de 68 p. avec photogravures et eaux-fortes Montauban, Forestié ; Paris, Picard, 1881. — Prix : 10 fr.) On y trouve d'antiques églises, des ruines féodales, de vieilles cités, des archives communales parfois riches en documents précieux. Puis les stations préhistoriques de Bruniquel, les gisements de phosphorite, si fertiles en débris d'espèces animales éteintes, et la région des *causses*, où bien des problèmes géologiques sont encore à résoudre. Des eaux-fortes et des photogravures d'une grande netteté rehaussent cet ouvrage qui doit avoir une suite.

G. DE M.

— M. Ulysse Robert, vient de publier un *État des monastères franc-comtois de l'ordre de Cluny du treizième au quinzième siècle inclusivement*, d'après les procès-verbaux des visites ecclésiastiques conservés à la Bibliothèque nationale.

— La librairie C. Klincksieck (11, rue de Lille, à Paris) vient de publier la *Liste des périodiques étrangers reçus par le département des imprimés de la bibliothèque nationale* (1882, in-8 de XXVIII p.). Cette liste, où les revues sont classées par ordre alphabétique, ne contient pas moins de 831 titres différents, et il y manque cependant bien des revues importantes.

— M. l'abbé Favre, professeur de javanais et de malais à l'École des langues orientales vivantes, vient de publier un dictionnaire français-malais. Il avait déjà publié précédemment une grammaire malaise et un dictionnaire malais-français. Ces diverses publications affranchissent désormais ceux qui veulent s'occuper du malais de l'obligation de recourir aux ouvrages publiés en Angleterre et en Hollande.

— Le P. Pierling, va publier, à la librairie Leroux, un travail intitulé : *Antonii Possevini, missio moschovitica ex annuis litteris Societatis Jesu excerpta et adnotationibus illustrata.*

— *L'Armorial de la Cour des Comptes de Dijon d'après le manuscrit inédit du P. Gautier avec un chapitre supplémentaire sur les officiers du bureau des finances de la même ville* (Dijon, Lamarche, 1881, gr. in-4° de LII-510 p.) que M. Jules d'Arbaumont vient de publier n'est pas la reproduction exacte d'un

document. Devant un travail incomplet et où s'étaient glissées certaines inexactitudes, comme dans celui du P. Gautier, jésuite, bibliothécaire et recteur au collège des Godrans à Dijon, mort en 1781, l'éditeur n'a pas reculé devant la tâche de le compléter par des notices sur tous les officiers inférieurs négligés par le P. Gautier, de rectifier quelques erreurs et de supprimer des choses inutiles. Il y a dans ce volume plus de 1400 notices par ordre hiérarchique et dans chaque catégorie par ordre chronologique : quelques-unes sont de véritables généalogies et, presque toutes sont accompagnées du blason gravé du titulaire. Une bonne table des noms dans l'ordre alphabétique remédie aux inconvénients qu'offre pour les recherches le système de l'auteur. Les deux tiers au moins des familles nobles de Bourgogne sont mentionnées dans ce volume.

— Le troisième volume de l'*Histoire de la Révolution dans l'Ain* par M. Philibert Le Duc a paru. Il va du 11 août 1792 au mois d'octobre 1793.

— M. Et. Millet vient de publier (Bourg, Francisque Martin; Paris, Bataille, in-8 de 21 p.), une intéressante étude sur *le Triomphe du Christ, vitrail de l'église de Brou*, à propos d'une belle gravure de Jean Théodore de Bry reproduisant le même sujet plus développé et indiquant que le peintre verrier et le graveur ont eu un même modèle.

— M. A. Benoit a dressé pour la Société philomatique vosgienne un *Catalogue des estampes relatives au département des Vosges antérieures à l'année* 1790 (in-8 de 27 p.), fort intéressant comme contribution à l'étude de l'histoire de par les estampes. Les documents sont classés par ordre alphabétique des sujets qui sont au nombre de quatorze : une description minutieuse est suivie des indications d'origine et d'un commentaire explicatif. Le tout est terminé par une liste des peintres, graveurs, dessinateurs et architectes cités.

— Une nouvelle revue de législation a vu le jour depuis le commencement de l'année, c'est le *Recueil des lois usuelles, décrets et ordonnances d'intérêt général*, publié par une réunion d'avocats. Le recueil paraît au fur et à mesure de la promulgation des lois et décrets, et dans les dix jours de cette promulgation par livraisons de 4, 8, 12 ou 16 pages in-8° (par an 130 à 140 pages), avec notes indicatives en marge et des tables, couverture spéciale pour chaque livraison contenant des renseignements divers (16, rue des Archives, à Paris; gérant: Henri Alkan. Prix d'abonnement : France, un an, 2 fr. 50, union-postale, 3 fr. 50). Son but est de porter à la connaissance du public, dans un format commode et à un prix d'abonnement très réduit, toutes les lois importantes, tous les décrets d'intérêt général, *au fur et à mesure de leur promulgation*.

— Un nouvel *Agenda français* est dû aux mêmes auteurs (Paris, Larouze et Forcel, 22, rue Soufflot). Il se distingue par les nombreux renseignements qu'il fournit avant les pages blanches destinées à recevoir les notes : Notions utiles, postes, télégraphes, colis-postaux, chemins de fer, assurances, etc. Renseignements géographiques, statistiques, budgétaires, agricoles, administratifs, politiques. Revue de l'année politique, littéraire, législative, nécrologique, théâtrale, etc.

Allemagne. — Le roi de Saxe, Jean, qui avait adopté le pseudonyme de *Philalethis*, avait une admiration sans bornes pour l'immortel auteur de la *Divina commedia*, dont il a publié une très remarquable traduction allemande accompagnée d'un savant commentaire ; il n'avait rien négligé pour former une *Biblioteca dantesia* aussi complète que possible. Le catalogue de cette collection spéciale vient d'être publié par le bibliothécaire de ce prince,

le docteur Julien Petzholdt, un des plus savants bibliographes de l'Allemagne.

— On publie, à Tubingue, une série de documents originaux, concernant la Germanie ancienne et du moyen-âge, sous le nom de *Bibliothèque germaine*. L'ouvrage s'imprime après une soigneuse collation sur les plus anciens manuscrits connus. La collection s'ouvre naturellement par la *Germania* de Tacite.

— Le savant professeur Mommsen s'est rendu en Italie pour y recueillir des notes sur l'histoire romaine sous les empereurs, notes qui serviront à remplacer celles qui furent brûlées dans un incendie, il y a deux ans.

— L'Académie de Berlin a décidé de publier la série entière des commentaires grecs sur Aristote, comme supplément à ses œuvres. La collection formera environ trente-cinq volumes, dont les deux premiers sont déjà sous presse.

Angleterre. — Il est question d'établir en Écosse une *Revue trimestrielle*, en concurrence avec la *Revue* d'Edimbourg. Elle traitera les hautes questions, littéraires, scientifiques, et spécialement les sujets philosophiques et théologiques.

— En souvenir du cinq centième anniversaire de Wiclef, qui arrive en 1884, les Anglais, qui le regarde comme leur premier réformateur, vont fonder une Société dont le principal objet est la publication de ses œuvres latines, avec traduction. Ils espèrent terminer cette édition dans quelqnes années. Malheureusement, la vie de l'hérésiarque est ensevelie dans la bibliothèque de Vienne, et il est douteux qu'elle soit communiquée à la Société.

— Le deuxième volume des *Monumenta Francisnaca* va paraître en avril dans la collection anglaise de *Chroniques et Mémoires*.

— La librairie Blackwood va publier le texte du plus rare spécimen de l'ancienne poésie latino-celtique, l'*Altus* de Saint Columbeau, avec une paraphrase et des notes, par le marquis de Bute. Le texte est emprunté à l'édition du *Liber hymnorum*, préparé par la Société irlandaise d'archéologie celtique.

— Un libraire de Birmingham, M. Bennett, possède le manuscrit autographe d'un ouvrage de Dickens, *Christmas Carols*, et il l'offre au prix de 250 guinées (6625 fr.) C'est peut-être un peu cher, quel que soit le talent incontestable de l'illustre romancier.

— La livraison du mois d'avril du *Bibliographer, A Journal of Book-lore* publié à Londres, contient une notice sur vingt ouvrages perdus de Spenser par M. Towey; — les anciens registres de la corporation des libraires et papetiers de Londres, par M. W. Heatley; — la bibliothèque de l'église de Bromsgrove (livres du XVIe et XVIIe siècles, se rapportant pour la plupart à la théologie); — Suite des recherches de M. Conway sur les travaux en bois néerlandais au XVe siècle (graveur à Gouda, 1482-1484); — Recherches parmi les archives de l'État; — Une lettre inédite de Christophe Plantin, écrite vers la fin de l'an 1570 et adressée au docteur Cayas, secrétaire de Philippe II; l'illustre typographe donne des détails intéressants sur sa famille. Il avait quatre filles qui avaient, dès la plus tendre enfance, reçu une instruction des plus solides, et qui, depuis l'âge de quatre ou cinq ans jusqu'à douze, étaient en état de corriger des épreuves en diverses langues. — Bibliographie des ouvrages relatifs à l'administration locale en Angleterre (suite).

Autriche. — L'Académie impériale d'Antriche a récemment publié, à Vienne, le tome V du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, con-

tenant Orose, édité par le professeur Zeugemeister, bibliothécaire de l'Université de Heildelberg. Durant le moyen âge, Orose fut l'auteur favori ; ce qui explique le grand nombre de manuscrits de son histoire qui existent. On en connaît même du sixième et du huitième siècle. Le volume renferme encore le *Liber apologicus*, dont une partie, écrite par saint Augustin lui-même, était dans les anciennes éditions jointe au texte d'Orose, sans qu'on fît connaître l'interpolation.

Belgique. — Le bureau de traduction, annexé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, vient de publier, par les soins de son directeur, M. Gossart, un *Catalogue des ouvrages périodiques que reçoivent les principales bibliothèques de Belgique* (Bruxelles. Mayolez, 1881, in-8 de 100 pages, prix : 1 franc). Grâce à un ensemble de tables, faites avec beaucoup de soin, on peut facilement voir dans quelle bibliothèque on reçoit tel ou tel périodique. Il serait à désirer, pour la facilité des recherches, que des catalogues analogues fussent publiés dans les autres pays.

— Un arrêté royal du 27 février a créé une sixième section à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous la dénomination de *Section des périodiques*. — Cette section comprendra : 1° les publications périodiques ; 2° les ouvrages en cours de publication ; 3° le bureau de traduction. — Une salle de travail où les personnes admises sur la décision du Conservateur en chef, pourront consulter les livraisons des publications et les ouvrages que reçoit le bureau de traduction, est installée dans les locaux de la Bibliothèque.

— La maison Bruylant-Christophe de Bruxelles annonce la publication d'un *Répertoire général de la Jurisprudence belge* contenant l'analyse de toutes les décisions rendues en Belgique depuis 1814 jusqu'à 1880 inclusivement, en matière civile, commerciale, criminelle, de droit public et administratif. Cet important ouvrage publié sous la direction de M. Lucien Jamar, vice-président au tribunal de première instance de Bruxelles, formera 8 à 10 volumes grand in-8° composé chacun d'environ 500 pages. Le prix de chaque volume est fixé à dix francs pour les mille premiers souscripteurs. L'ouvrage paraîtra par livraisons.

— La Société bibliographique belge continue à se développer et à étendre chaque jour son influence dans le pays. Un comité local vient de se constituer à Namur. Son active propagande amènera de nouveaux et nombreux adhérents et fortifiera l'action de la Société dans la province. — Le gouvernement belge frappé de la haute importance que présente le travail de *bibliographie historique* entrepris sous les auspices de la Société par MM. Léon Lahaye et de Potter, a accordé un subside pour la publication de cet ouvrage. — Deux nouvelles, l'une française, l'autre flamande, ont été envoyées en réponse au concours ouvert par le *Grand Almanach belge illustré*, une des publications les plus populaires de la Société.

— Parmi les réimpressions d'ouvrages français faites en Belgique avant la convention du 22 août 1852 sur la contrefaçon, il n'y en a point de plus intéressantes que celles de la collection Laurent de Bruxelles. Elle contient la réimpression des ouvrages des meilleurs poètes de la première moitié de ce siècle. Ces éditions microscopiques in-32 sont de vrais modèles typographiques. Cette collection commencée en 1827 et arrêtée en 1841 comprend cent-soixante-huit volumes. Après cette date, et jusqu'en 1854, divers imprimeurs bruxellois imitèrent la collection Laurent et produisirent encore en ce format soixante-et-un volumes ; mais ces dernières publications sont des livres inférieurs aux éditions originales. Plusieurs de ces

petits volumes sont devenus fort rares. M. Boitte vient de publier à Bruxelles un catalogue des ouvrages de cette collection sous le titre de : Bibliographie des ouvrages français contrefaits en Belgique dans le format in-32 et connus sous le nom de collection Laurent avec les diverses suites. Bruxelles, 1882, in-32 de 64 francs. Prix : 2 fr. 50.

— M. Man Rooses, conservateur du musée Plantin-Moretus d'Anvers, vient de publier le catalogue de ce musée (Anvers, Buschman, 1881, in-12 de XXI-128 p.). Il est précédé d'une notice sur l'histoire de la famille des Plantin-Moretus. Le catalogue fort bien fait, est intéressant pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'imprimerie. Ce musée renferme aussi quelques manuscrits et un bon nombre de tableaux de Rubens et d'autres maîtres de l'École flamande.

— M. Van Someren, attaché à la bibliothèque de l'Université d'Amsterdam, vient de publier chez Muller à Amsterdam un *Essai d'une bibliographie de l'histoire spéciale de la peinture et de la gravure en Hollande et en Belgique* (1500-1875), — prix : 6 fr. Dans six sections différentes, l'auteur a réuni ce qui a été publié de plus important sur les écoles flamande et hollandaise. Il a relevé aussi les articles d'un grand nombre de revues. L'auteur lui-même ne considère son travail que comme un essai et commence dès maintenant un supplément ; mais, même tel qu'il est, ce volume reste indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la peinture.

Chine. — L'art d'imprimer avec des formes de bois paraît dû, en Chine, au hasard, dans un essai pour reproduire en fac-similé une inscription gravée sur pierre ; en l'an 175 avant J.-C., le texte des classiques chinois était gravé sur des tablettes, et les impressions qui en étaient prises subsistent encore aujourd'hui. Le procédé d'imprimer avec des caractères de bois ne paraît pas remonter plus haut que la fin du sixième siècle de notre ère. Ce ne fut qu'au dixième siècle que les livres imprimés devinrent d'un usage commun. Au Japon, le plus ancien monument de l'impression sur bois date de la moitié du huitième siècle.

Espagne. — Nous avons déjà annoncé que, sous ce titre, une savante association s'est formée à Séville, grâce à un jeune érudit de cette ville dont le nom n'est pas inconnu à nos lecteurs, Don Antonio Machado y Alvarez. Cette Société publie la première livraison d'une revue destinée à être son organe. Dans une introduction détaillée Don Antonio Machado y Alvarez explique le sens de ces deux mots anglais *folk-lore* ; l'un signifie gens, peuple, monde ; l'autre science, doctrine, savoir. L'acception qu'on leur donne aujourd'hui est très étendue puisqu'elle comprend les contes, poésies, légendes, traditions, croyances, usages, connaissances populaires, enfin tout ce qui a rapport aux nations. C'est dans l'*Atheneum*, le 22 août 1846, que fut, pour la première fois employée l'expression *Folk-lore* dans l'acception actuelle. C'est en 1870 que fut créée à Londres une société modèle de celle de Séville. A cette introduction où Don Antonio Machado expose avec précision la mission des Folkloristes, succèdent l'acte de constitution de la Société et la liste des membres honoraires que lui ont fournis l'Angleterre, la France, le Portugal, l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche. Viennent ensuite une étude sur certains mots andalous, de Don Garcia Blanco, des berceuses, avec airs notés, recueillies par Don Rodrigues Marin, et un article de zoologie populaire de Don Antonio Machado Nûner. Nous y voyons que le chien, estimé en Espagne comme chez nous, à cause de ses bonnes qualités, de sa fidélité sur laquelle l'auteur nous raconte une touchante anecdote, figure pourtant, de même qu'en France, dans des phrases

où son nom est pris en mauvaise part. — Il est bien difficile d'apprendre de la bouche du peuple des contes, des croyances, des vers. M. Paul Sébillot qui en sait quelque chose par expérience, a dressé un très bon questionnaire propre à faciliter les recherches et que la revue andalouse a la bonne chance de mettre à la portée de ses lecteurs. La livraison est terminée par un article sur les *cantes flamencos*, par des mélanges, une partie bibliographique et une revue des revues traitant de matière intéressant les Folkloristes. Dans les mélanges nous avons remarqué une chanson populaire :

Mi Carmela se pasea...

qui a la même donnée qu'un des plus beaux chants de *romanceiro* portugais, la romance d'*Helena*. Nous souhaitons le succès à la Revue de Folklore andaloux et elle le rencontrera si les livraisons futures valent celles dont nous venons de parler. TH. P.

— Des fragments d'une traduction en vers français de *la Atlantida* et due au poète perpignanais, M. Pépratx, ont été lus le mois dernier dans un cercle de Barcelone. L'auditoire s'est plu à remarquer la fidélité et la dextérité de la traduction qui conserve autant qu'il se peut la force et la beauté de l'original.

— Le prix offert par l'Ayuntamiento de Granollers au dernier *Certamen* de cette ville, a été remporté, pour un travail castillan intitulé : *Apuntes para la historia da Granollers*, par M. Jené Coroleu dont nous avons maintes fois cité le nom dans cette revue. Nous avons sous les yeux ce travail qui occupe 33 pages de recueil (Barcelona, imprenta da Luis Tasso, 1882). C'est à la fois une étude historique et juridique, car le droit municipal et sa formation en Catalogne et particulièrement à Granollers occupe la plus grande partie des *Notes* de M. Coroleu. Il est à regretter que la destination de cette œuvre à un concours n'ait pas permis à l'auteur de multiplier les notes et qu'il faille signaler un peu de désordre dans les excellents renseignements dont elle abonde. Si M. Coroleu publie un tirage à part de son travail, nous sommes convaincu qu'il fera disparaître les plus marquées au moins de ces fautes de composition. — A. SAVINE.

— L'auteur des *Croquis del natural*, M. Narcis Oller, vient de publier une traduction de *l'Inconsolée*, le livre signé Benjamin Barbé et édité par Alexandre Dumas fils (*La Desconsolada*, novela sentimental, traducció catalana de Narcis Oller y Moragas, Barcelona, estampa de *la Academia*, 1882, in-12 de 136 pages). *La Ilustracio catalana* avait ouvert ses colonnes à la première édition de *la Desconsolada* : c'était une recommandation auprès du public, recommandation que rendaient inutile l'habileté et le goût du traducteur. On ne peut être plus fidèle et en même temps plus maître de son style. — A. S.

— Nous avons sous les yeux un livre de M. Duque y Morino consacré à l'*Amadis* (*El argumento de Amadis de Gaula*, Madrid, 1881, in-32 de 175 p.). C'est une analyse assez intéressante du célèbre roman. Dans l'*introduction* et l'*épilogue*, M. Duque y Morino eût pu mettre plus abondamment à profit les travaux de M. Eugène Baret (Thèse de doctorat) et un article de notre savant collaborateur, M. le comte de Puymaigre sur *la Bibliothèque de don Quichotte* (*Correspondant*). La critique allemande lui eût fourni aussi des discussions plus récentes à résumer. M. Duque a cru que le caractère de vulgarisation donné à son travail par sa publication de la *Biblioteca universal* lui interdisait de fouler même un instant le terrain de la pure érudition. Le terrain qu'il s'est choisi est modestement restreint, mais très suffisamment défriché pour le grand public. — A. SAVINE.

— Nous avons rendu compte au mois de septembre dernier (T. XXXII, p. 262-264) du poème de M. l'abbé Verdaguer : *Llegenda de Montserrat*. M. Carulla, avocat madrilène et directeur du journal catholique *la Civilisacion*, vient de le traduire en vers de romance castillans avec une fidélité et une sincérité qui en feraient presque une œuvre originale. (*Llegenda de Montserrat*, escrita en versos catalanos por don Jacinto Verdaguer, Pbro, maestro en gay saber, traducida por don José Maria Carulla, segunda edicion. Madrid, imprenta de Dubrull, 1881, in-16 de 86 p.). La version est dédiée au nonce de N. S.-P. en Espagne, Mgr Bianchi, qui représenta Sa Sainteté aux fêtes du Millenaire de Notre-Dame du Montserrat. Au point de vue typographique, la plaquette est très soignée et fait honneur aux presses de la maison Perez Dubrull.

— Nous avons sous les yeux une brochure intitulée : *Urgente Necesidad de una Cruzada para la liberacion del sumo Pontifice*, por D. Jose Maria Carulla, (Madrid, Imprenta central, 1881, in-16 carré de 146 pages.) — Dans ce travail, M. Carulla expose la nécessité d'une croisade des peuples catholiques pour rendre l'indépendance à la papauté captive dans le Vatican. La *Urgente Necesidad* a été écrite au lendemain des scandales qui se produisirent lors de la translation des cendres de N. S. P. Pie IX, scandales dans lesquels M. Carulla voit justement une menace non seulement contre la papauté, mais aussi contre la royauté italienne impuissante à contenir et à atteindre le feu qu'elle alluma et qui doit la dévorer un jour. — A. Savine.

— Il paraît à Valladolid depuis le mois de mai 1881 une revue nouvelle sous le titre de *Revista Augustiniana*. Elle est rédigée uniquement par des Pères Augustins. Elle a pour but de mettre en lumière les travaux apostoliques et littéraires accomplis dans le passé par leur ordre. Elle publie des études biographiques et donne des documents inédits relatifs à leur ordre.

— L'*Empresa editorial de escritores catolicos*, de Madrid, vient d'inaugurer ses publications par l'Index des livres prohibés par la Congrégation de l'Index, première édition espagnole conforme à l'édition donnée à Rome et approuvée par la Congrégation.

États-Unis. — La livraison de mars du *Monthly metereological Magazine*, publié aux États-Unis, contient un essai de bibliographie météréologique. L'éditeur de ce *Magazine*, M. Symon, se propose, aidé de divers savants, d'arriver à dresser une bibliographie aussi complète que possible, laquelle sera publiée aux frais du *Meteorological office* américain.

Grèce. — Nous avons annoncé (p. 189), d'après le *Messager d'Athènes*, qu'on aurait découvert un précieux papyrus remontant à trois cents ans avant l'ère chrétienne. Mais, d'après le même *Messager*, informations prises, il ne s'agirait pas de cet important manuscrit, mais des notes d'un voyageur parlant de ce monument, ce qui n'est pas absolument la même chose.

Italie. — *Vestru scene del popolo siciliano* (Raguse Piccitto e Autoci, 1882, in-12 de 98 pages). Cette charmante plaquette a été publiée par les soins de M. Guastella dont le *Polybiblion* a eu plusieurs fois à louer les travaux. M. Guastella nous donne aujourd'hui un petit poème dans le dialecte de Chiaremonte, petit poème tout à fait populaire et d'un réalisme un peu cru. M. Guastella a pensé qu'il était temps de le recueillir car toutes ces épaves du passé deviennent rares. Il fait cette remarque curieuse que le peuple sicilien a une espèce de langue littéraire dont il n'use que dans ce qui pour lui est de la poésie. A cette pièce qui n'occupe qu'une vingtaine de pages, M. Guastella a joint un commentaire qui est plus important que ne l'indique le titre de notes. On trouve là un assez bon nombre de contes

écrits sous la dictée de narrateurs abrupts. M. Guastella a tenu à reproduire exactement le patois de sa province : « Mon livre, dit-il, n'est pas une œuvre d'art, mais un modeste travail qui dans l'ardeur que suscite l'étude de nos dialectes, peut servir de matière à des définitions et à des recherches plus importantes. »

— Le libraire F. Furchheim a publié à Naples en 1879 une bibliothèque Pompéienne sous le titre de *Catalago ragionato di opere sopra Ercolano e Pompei publicate in Italia ed all'Estero dalla Scoperta delle due città fino ai tempi più recenti* (37 pages). Cette bibliographie très intéressante pour les archéologues n'a malheureusement été tirée qu'à 250 exemplaires. Elle est dédiée à M. Fiorelli et renferme au delà de 200 numéros. Sous forme d'appendice on y a ajouté une liste de 129 publications sur le Vésuve. Le prix de chaque ouvrage est indiqué.

— M. S. Ferrari publie à Florence, par livraisons mensuelles, une collection d'œuvres littéraires de l'ancienne Italie, sous le titre de *Bibliothèque de littérature italienne*. La première livraison qui vient de paraître, contient un choix de Mascarades du Carnaval, du quinzième siècle.

— Le professeur D. Comparetti, de Florence, est chargé de publier un catalogue des papyrus d'Herculanum.

— Le centenaire de la mort de Métastase sera célébré à Rome le 12 avril: on y représentera les passages choisis des opéras dont il fit les paroles pour Pergolèse, Léo, Durante, etc., et les tragédies composées par le poète.

— M. R. Bonghi a été chargé par les héritiers de Manzoni de publier les lettres des illustres poètes italiens qui lui ont écrit, ainsi que la collection de ses lettres.

— A l'occasion du centenaire du cardinal Mai, il a été fait à Bayonne une petite mais éclatante exposition de ses autographes, de ses œuvres, des diplômes qu'il avait reçus des plus importantes académies scientifiques et littéraires de l'Europe.

— La mode, on le voit, est aux centenaires, un peu par ce sentiment qui a fait dire à Chateaubriand : « on compte ses agents, quand on ne compte plus.» Mantoue se dispose à fêter le centenaire de Virgile — à quand celui d'Homère ?

— Le professeur Canello va publier *Vie et les œuvres* d'Armand Daniel, le célèbre troubadour que Dante appelait le maestro d'Amore.

— On annonce la prochaine apparition d'un livre de M. G. Baracconi : *Rivista ancedotica sel tratro romano antico*.

— M. G. Pierrigli a publié de *Nouveaux documents sur la vie et les écrits de Leopardi*.

— Le beau recueil *Curiosità e ricerche di storia subalpina* contient dans sa dix-huitième livraison de nouveaux documents sur un personnage dont on s'est souvent occupé : Cagliostro et établit les relations de cet aventurier avec les francs-maçons.

— MM. Mospurgo et Zenati ont publié deux livraisons d'une nouvelle revue historique l'*Archivio storico per Trieste l'Istria ed i Trentino*. Ce recueil paraît à Rome.

Russie. — La 2e section de la chancellerie de l'empereur de Russie vient d'être transformée en simple bureau pour la codification des lois. La défunte section appartient à la littérature pour avoir publiée 10 volumes de documents relatifs aux rapports de la Russie avec les puissances étrangères. Cette édition faite aux frais du gouvernement, n'est remarquable que par

ses nombreuses incorrections. C'est d'autant plus à regretter que les pièces elles-mêmes ne manquent pas d'importance.

— L'*Archiv für slavische Philologie* (livr. de janvier) publie quatre documents importants par le célèbre Krizanic, fondateur méconnu du panslavisme. Ces pièces ont été découvertes à Rome par le P. Pierling.

— Une édition de luxe des œuvres du poète russe Lermontoff est en préparation. Elle sera illustrée par de magnifiques dessins pris dans le Caucase même par des artistes français.

— Le comte Léon Tolstoy, à Moscou, s'occupe d'un ouvrage, qui est un commentaire du Nouveau Testament. Malheureusement, la censure russe ne voit pas de bon œil les productions de ce genre, et le livre sera imprimé à l'étranger.

Suisse. — Dans une séance de la *Société historique du canton de Vaud*, l'abbé Gremaud, de Fribourg, a lu un mémoire sur la fondation du célèbre hospice du Saint-Bernard. Contrairement à la croyance générale qui attribue cette fondation à un nommé Bernard, en 962, croyance basée sur la vie de saint Bernard de Menton, écrite par un certain Richard l'Archidiacre, l'abbé Gremaud, en démontrant que cette vie est apocryphe, et probablement écrite au treizième siècle, a établi que le premier document authentique sur cet hospice ne remonte pas au-delà de 1125.

Publications nouvelles. — *L'Étudiant chrétien à l'école de saint François de Sales*. Pensées et conseils extraits des œuvres du saint docteur, etc., par un Missionnaire de saint François de Sales (in-32, Oudin). — *Les Lois administratives françaises* : Supplément et tables, par MM. Vuatrin et A. Batbie (in-8, Cotillon). — *Cours de morale à l'usage des écoles normales primaires. 1re année : Psychologie et morale théorique*, par Paul Janet (in-12, Delagrave). — *Cours de morale à l'usage des écoles normales primaires d'institutrices. 1re et 2e années : Psychologie et morale théorique*, par Paul Janet, (in-12, Delagrave). — *Premières notions de géologie (pierres et terrains)*, par Ch. Vélain (in-12, Savy). — *L'hérédité psychologique*, par Th. Ribot (in-8, Germer-Baillière). — *Leçons de pathologie comparée. Le progrès en médecine par l'expérimentation*, par H. Bouley, membre de l'Institut (in-8, Asselin). — *L'Enfant. Causeries sur la manière d'élever les enfants*, par le Dr Tony Blanche (in-12, Asselin). — *Questions contemporaines. Examen des doctrines de la libre-pensée*, par l'abbé F. Brettes (in-12, Palmé). — *Débats théologiques et politiques actuels*, par l'abbé Jules Morel (in-12, Oudin). — *Essai sur le principe des nationalités*, par un Diplomate, (in-12, Plon). — *Comment Gertrude instruit ses enfants*, par Pestalozzi, traduit et annoté par le Dr Eugène Darin, avec introduction par Félix Cadet (in-12, Delagrave). — *Fleurs historiques des dames et des gens du monde. Clef des allusions aux faits et aux mots célèbres*, par P. Larousse (in-8, Boyer). — *François del Sarte, ses découvertes en esthétique, sa science, sa méthode*, etc., par Angélique Arnaud (in-12, Delagrave). — *Le Beau et les Beaux-Arts. Notions d'esthétique en réponse au dernier programme de philosophie*, par le P. Ch. Clair (in-12, Oudin). — *Les Chants d'Avril*, 1875-1881, par Armand-Manuel Ocampo (in-12 carré, Ollendorff). — *Le Prêtre*, drame en cinq actes et huit tableaux, par Ch. Buet (in-8, Palmé). — *Le cousin Noël*, par Jacques Vincent (in-12, Plon). — *Un coup de revolver*, par Jules Mary (in-12, Plon). — *La princesse Zouroff*, roman, par Ouida et traduit de l'anglais, par J. Girardin (in-12, Hachette). — *L'Aïeule*, récit russe (in-12, Plon). — *Bibliothèque scientifique élémentaire. — Électricité*, par Fleeming Jenkin ; traduit de l'anglais, par N. de Tédesco (in-18, Baudry). — *Le Supplicié vivant*, par P. Durandal (in-12, Oudin). — *L'Apostolat d'André*, par Yves Des Forges

(in-12, Impr. de l'Ouest, à Nantes). — *Les Confidences de Marguerite* (in-12, Impr. de l'Ouest, à Nantes). — *Les mauvais ménages*, par André Theuriet (in-12, Ollendorff). — *Le Vicaire de Saint-Martin les Bois*, par le vicomte Henri du Mesnil (in-12, Lecoffre). — *Jeanne de Maurice*, par Lucien Biart (in-12, Hennuyer). — *Les Jours de cristal*, contes et nouvelles, par Mme Julie Lavergne (in-12, Palmé). — *Charybde et Scylla*, par Mlle Zénaïde Fleuriot (in-12, Lecoffre). — *Muguette*, par le marquis G. de Cherville (in-12, Firmin-Didot). — *Histoire de Barbara*, par Miss Amelia B. Edwards, traduit de l'anglais, par Mlle Anna Petit (2 vol. in-8, Société de publications périodiques). — *De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon*, carnet de voyage de Aimé Olivier, vicomte de Sandeval (gr. in-8, Ducrocq). — *Une Aventure à Tombouctou*, par M. Prévost-Duclos (in-12, Firmin-Didot). — *L'Expédition du général Skobeleff contre les Tourkmènes et la prise de Gheok (Dengheil) Tepé*, par le capitaine Weil (in-8, Baudoin). — *Le Sahara algérien. Les déserts de l'Erg*, par V. Largeau (in-12, Hachette). — *L'Algérie en 1882*, par le colonel Noëllat (in-8, Baudoin). — *La Question agraire en Irlande*, par Paul Fournier (in-12, Plon). — *Un Agent de politique de Charles-Quint : le Bourguignon Claude Bouton seigneur de Corberon*. Notice sur sa vie et ses poésies avec le texte de son *Miroir des Dames* et des pièces justificatives pour la plupart inédites, par M. E. Beauvois (in-12, Leroux). — *Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV*, publiés par le comte Gabriel-Jules de Cosnac et Arthur Bertrand. Tome Ier : Septembre 1681 Décembre 1686 (in-8, Hachette). — *Écrits inédits de Saint-Simon*. Tome IV : *Mélanges*, publiés par M. P. Faugère (in-8, Hachette). — *Chansonnier historique du XVIII. siècle*. (Recueil Clairambault-Maurepas). Tome VI (in-12, Quantin). — *Le Patriote Bournonville* (1791-1792), documents inédits pour servir à l'histoire de la Révolution à Saint-Nazaire, recueillis et annotés par G. Bord (broch. in-8, Girard, impr. à Saint-Nazaire). — *Recherches sur les drapeaux de l'ancienne province de Bourgogne*, par Ch. Aubertin (in-8, Batault-Morot, impr. à Beaune). — *Catalogue des estampes relatives au département des Vosges antérieures à l'année 1790*, par A. Benoît (broch. in-12, impr. Humbert, à St-Dié). — *Épisodes de l'histoire de la Contre-Révolution. Le capitaine Sans-Façon, 1813*, par Gilbert-Augustin Thierry (in-12 carré, Charavay frères). — *Les deux filles de sainte Chantal, Marie-Aymée de Rabutin-Chantal, baronne de Thorens et Françoise de Rabutin-Chantal, comtesse de Toulonjon* (in-12, Firmin-Didot). — *Souvenirs littéraires*, T. Ier, par Maxime du Camp, de l'Académie française (in-8, Hachette). — *La Sorbonne et la Russie*, par le R. P. Pierling (in-18, Leroux). — *La Foi et ses Victoires. Conférences sur les plus illustres convertis de ce siècle. Le comte Schouvaloff, Donoso Cortès, le général de La Moricière*, par l'abbé Baunard (in-12, Poussielgue). — *Le Cardinal Pie et ses œuvres*. Étude philosophique, religieuse et sociale, par l'abbé A. Trolley de Prévaux (in-12, Oudin). — *Mgr de Ségur. Souvenirs et récit d'un frère* (Première partie, de 1820 à 1856), par le marquis de Ségur (in-12, Bray et Retaux). — *Les Jésuites héroïques, pages de l'histoire d'Angleterre*, traduit de l'anglais par A. Commelli (in-12, Cattier, à Tours).

VISSIOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Productions dramatiques relatives au Sacrifice d'Abraham. — Quelles sont les pièces qui ont été écrites en diverses langues au sujet de cette portion du récit de la Genèse?

L'Institut de France — Quels sont les noms divers qu'a pris successivement l'institut de France?

A quelles époques cette académie a-t-elle changé de nom?

Quelles sont les publications relatives à ces différentes périodes?

Existe t-il quelqu'ouvrage traitant de son histoire et de ses évolutions, quel en serait le titre et l'auteur?

C.

RÉPONSES.

Job au Théâtre (XXXIV), 287). — *La Patiance de Job*, selon *l'hystoire de la Bible, à quarante et neuf personnaiges*, forme un volume dont on connaît trois éditions publiées au commencement du XVIe siècle; Paris, Simon Calvarin, (vers 1530), 4°, Lyon, Jean Lambnay, (1619), 4°, 42 fts; Lyon, J. Didier, (sans date), in-16, 224 pages; elles sont toutes trois fort rares. On connaît aussi quelques réimpressions plus récentes; la dernière datée, *Troies, N. Oudot*, (1621). *La Bibliothèque du théâtre français* (1856), t. I, p. 53-54, donne une courte analyse de cette composition; l'*Histoire du théâtre français*, par les frères Parfaict, tome II, p. 532-537, entre dans des détails plus étendus. — Il existe probablement d'autre pièces dont Job est le héros, mais nous n'en avons point rencontré parmi le théâtre latin moderne qui a souvent pris ses sujets dans l'Ancien Testament, et nous avons inutilement consulté les cinq volumes du catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne. T. B.

La Révolte de Saint-Domingue (XXXII, 588). — DALMAS. *Histoire de la Révolution de Saint-Domingue depuis le commencement des troubles jusqu'à la prise de Jérémie et du môle Saint-Nicolas par les Anglais* (Paris, Mame, 1814, 2 vol.- ouvrage composé aux Etats-Unis, en 1793-94; — *Débats entre les accusateurs et les accusés dans l'affaire des colonies, imprimés en exécution de la loi du 4 pluviôse* (Paris, Imprimerie nationale, an III, 9 tomes in-8). Collection importante. Le président du tribunal était S. Ph. Carrau, qui publia en 4 tomes son rapport sur les troubles de la colonie. — DROUIN DE BERCY. *De Saint-Domingue, de ses guerres, de ses révolutions, de ses ressources* (Paris, Hocquet, 1804, in-8).— BRYAN EDWARD. *Histoire de l'île de Saint-Domingue, contenant de nombreux détails sur ce qui s'est passé dans cette colonie pendant la Révolution.* Traduite de l'anglais par J. B. Breton (Paris, G. Dufour, an XI, in-12). — LACROIX (le général Pamphile). *Mémoires sur les Révolutions de Saint-Domingue* (Paris, 1819, 2 vol. in-8). — GATTEREAU (Armand). *Quelques éclaircissements sur les troubles survenus dans le département du sud de Saint-Domingue* en fructidor an IV (Hambourg, an IV, in-8; imprimé à Philadelphie). — L'ARCHEVESQUE THIBAUD. *Mémoire et pièces justificatives adressées à la Convention nationale* (Paris, Testu, 1793, in-8). — MADIOT (Thomas). *Histoire d'Haïti* (Port-au-Prince, J. Courtin, 1847-48, 3 vol. in-8). Travail important pour l'histoire de l'affranchissement de la colonie, 1789-1807. — MÉTRAL (A.). *Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue* (Paris, Fanjat, 1825, in-8). — *Histoire des Révolutions de Haïti*, par Saint-Amand (1859); — *Souvenirs de Guy-Joseph Bonnet, général de division de la République de Haïti. Documents relatifs à toutes les phases de la Révolution de*

Saint-Domingue, recueillis et mis en ordre par Edmond Bonnet (1864, in-8).
S. M.

Médecins guillotinés de 1790 à 1795 (XXXIV, 191.) — Hormis les docteurs Salles, de Vézelize et Clédel, du Lot, les quatorze médecins énumérés par Mortimer Ternaux comme ayant siégé à la troisième Assemblée ainsi qu'à l'une des deux autres, vivaient encore tous vingt ans après. De même pour Guillotin et pour Fockedey, dont l'un n'a siégé qu'à la Constituante, et l'autre qu'à la Convention. Parmi les enfants de la Révolution dévorés par elle, ainsi qu'on l'a dit, ceux qui exerçaient la médecine ne le furent, on le voit, que par exception. Très probablement courte pourra être si elle n'est que celle des « médecins » (mais non pas si c'était celle des « personnes »!) la liste que voudrait le Dr Saucerotte. Recourir aux ouvrages suivants peut l'aider, je crois, à la composer : 1° Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, continuée par M. le baron de Layre, gendre de l'auteur. 2° *Le Tribunal révolutionnaire de Paris*, ouvrage de M. Wallon que recommande la livraison de février du *Polybiblion* ; ce tribunal parisien étendait son fonctionn[illegible] en province. 3° *Mémoire sur les [illegible] nées de septembre*. Édition [illegible] 4° *L'Histoire de Joseph Leben*, [illegible] M. Paris, et l'*Histoire de la Rév[illegible] dans l'ancienne Bretagne*, par M. [illegible] chatellier. 5° Les monographie[illegible] même genre, départementales [illegible] cales, par exemple l'*Histoire de [illegible] mercy*, de Dumont, substitut à [illegible] (Voy. page 50 et suiv.). Comme [illegible] teurs, Janse et Dumont père, [illegible] titres très différents, y figurent [illegible] deux non guillotinés.

Hercule Bou[illegible]

— On a publié de Gabriel P[illegible] une *Notice exacte de toutes le[illegible] sonnes nées et domiciliées dans [illegible] partement de la Côte-d'Or qui on[illegible] sur l'échafaud pendant le régime [illegible] lutionnaire* (Paris, Aubry, 186[illegible] de 28 p.). On n'y voit figurer [illegible] médecin. — Voir Prudhomme : [illegible] *vidus envoyés à la mort judi[illegible] ment, révolutionnairement et [illegible] révolutionnairement pendant la [illegible] lution* (Paris, 1796, 2 vol. in-8[illegible] mant les tomes I et II de l'H[illegible] *générale des erreurs, des fautes [illegible] crimes commis pendant la Révo[illegible] française* (Paris 1796-1797, 6 [illegible] in-8).

Le Gérant : L. Sandret.

Saint-Quentin. — Imprimerie Jules Moureau.

e *Polibyblion*, *Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque is, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impres- n contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la ence et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de indre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résu- nt tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Corres- ndance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et ponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliogra- iques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles mpression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents bliés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues nçaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés vantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands rnaux de Paris.

COMITE DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE ARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, *Secrétaire de la rédaction*, M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secré- re de la rédaction du *Polybiblion*.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au rant du *Polybiblion*.

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des stes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-80 sont en vente, et forment trente lumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion*, *Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés rrespondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après voir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un ver- ment de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 5, rue de Grenelle.

En vente à la Librairie de la Société Bibliographique

HISTOIRE

DE

CHARLES VII

PAR

G. DU FRESNE DE BEAUCOURT

TOME Ier

LE DAUPHIN

1403-1422

Un fort volume in-8.	Prix.	8 fr. »
Pour nos confrères	—	6 fr. 40
Le même, papier de Hollande. .	—	15 fr. »
Pour nos confrères	—	12 fr. »

(Il n'a été tiré que 50 exemplaires sur ce papier ; 25 exemplaires seulement sont destinés à la vente).

L'Histoire de Charles VII formera cinq volumes grand in-8. — Le deuxième est actuellement sous presse.— Avec le tome V paraîtra un album contenant des portraits, des fac-similés, des cartes, etc.

SAINT-QUENTIN — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

-1. 9.

JUN 15 1882

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

EUXIÈME SÉRIE. — TOME QUINZIÈME.— XXXIVe DE LA COLLECTION

CINQUIÈME LIVRAISON. — MAI

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

195, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 195

1882

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE MAI

I. — INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET PIÉTÉ, par M. V. POSTEL.

II. — JURISPRUDENCE, par M. BERNON.

III. — COMPTES-RENDUS.

Théologie. — MASKELL : The ancient liturgy of the church of England (p. 418). — G. MASKELL : Monumenta ritualia Ecclesiæ anglicanæ (p. 418).

Sciences & arts. — D. LACROIX : Encyclopédie théorique et pratique des connaissances civiles et militaires (p. 422). — H. BLANC : Lectures sur la Géographie industrielle et commerciale (p. 425). — D. VASQUEZ ILLA : Propriedades elementales relativas a la divisibilidad de los numeros enteros (p. 426). — Les Institutions militaires de la France (p. 427). — M. DUVAL : Précis d'anatomie (p. 429).

Belles-Lettres. — *Nouvelle Bibliothèque classique des éditions Jouaust.* — MOLIÈRE : Théâtre complet (p. 430). — Les Caractères de La Bruyère (p. 430). — *La Petits chefs-d'œuvre* : Mme NECKER : Réflexions sur le divorce (p. 430). — PASCAL : Discours sur les passions de l'amour (p. 430). — Œuvres inédites de Bossuet (p. 432). — Mgr R. DE BORDAS : Une épopée catalane au XIXe siècle (p. 435). — M. DU CAMP : Souvenirs littéraires (p. 436). — H. MORLEY : Of English literature, in the reign of Victoria (p. 439).

Histoire. — J. MARTHA : Les Sacerdoces athéniens (p. 442). — TOUPIN : Histoire de Sainte-Hélène (p. 443). — A. BERTRAND : Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV (p. 444). — A. DURUY : L'Instruction publique et la Révolution (p. 448).

IV. — BULLETIN. — F. DE MARC : La Légitimité et la Révolution (p. 450). — La situation du Pape et le dernier mot sur la question romaine (p. 450). — F. CABALLERO : Deux nouvelles andalouses posthumes (p. 451). — PIERLING : La Sorbonne et la Russie (p. 451). — La vie parisienne sous Louis XVI (p. 452).

V. — VARIÉTÉS.

1° Un catalogue de livres à l'usage des gens du monde.
2° Le répertoire des travaux historiques.

VI. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Le Play, Quicherat, Darwin, Coffinet, etc., etc. — Institut. — Faculté des lettres. — Concours et prix. — L'Académie des jeux floraux. — Missions scientifiques. — Réunion des sociétés savantes à la Sorbonne. — Comité d'Histoire et d'archéologie du diocèse de Paris. — Lectures faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Lectures faites à l'Académie des Sciences Morales et Politiques. — Mandements pour le Carême de 1882. — Reliques et Reliquaires donnés par saint Louis. — L'Instruction primaire dans l'Yonne pendant la Révolution. — Livres mis à l'Index. — Faits divers. — Publications nouvelles.

VII. — QUESTIONS ET RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

INSTRUCTION CHRÉTIENNE ET PIÉTÉ

1. *Manuel du Chrétien et du vrai Philosophe*, par le R. P. MICHEL MOURGUES, de la Compagnie de Jésus, professeur à l'Université de Toulouse. 5e édition. Paris, Palmé, 1880, in-12 de LXXII-115 p. Prix : 1 fr. 50.— 2. *La douce et sainte Mort*, par le P. CRASSET. Édition remaniée avec soin par un P. de la Compagnie de Jésus (*Petite Bibliothèque chrétienne*). Paris, Lecoffre, in-18 j. de LXIV-380 p. (s. d.). Prix : 2 fr. 50. — 3. *Manuel de la dévotion à saint Jean l'Evangéliste*, par l'abbé PIERRE BOUCHE. in-32 de X-214 p. (s. d.). Chez l'auteur, à Ponlat-Taillebourg (Haute-Garonne), 1881. Prix : 50 cent. — 4. *Saint Jean-Baptiste :* sa vie, ses vertus ; pratiques en l'honneur de ce grand saint : par le même, 1880, in-32 de 70 p. Chez l'auteur, à Ponlat-Taillebourg. Prix : 30 cent. — 5. *Le Chemin de la Croix médité*, par l'abbé V. BERCHIALLA, professeur de théologie. Tournai et Paris, Casterman, in-32 de VIII-224 p. Prix : 50 cent.— 6. *Lectures et Prières* extraites de l'*Imitation de Jésus-Christ*, spécialement à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé CH. DANJOU, directeur de l'École du Sacré-Cœur à Tournus. Paris, Poussielgue, 1881, in-18 de 108 p. Prix : 50 cent.— 7. *Salterio Mariano*, in terza rima, con argomenti e note, per ENRICO TROJANI. Rome, chez l'Auteur, 1881. Via dei Crescenzi, 26 ; Narni, typographie Umbro Sabina, in-4 de XIX-344 p. Prix : 4 fr. — 8. *Élévations sur les douleurs et les enseignements du Cœur de Jésus* pendant le Chemin de la Croix. Paris, Josse, 1881, in-18 de VI-215 p., plus 63 p. d'exercices. Prix : 2 fr. — 9. *Noël ! Noël ! la Nativité du Sauveur*, par le P. HUBERT MEUNIER. Nice, Cauvin-Empereur, 1881, in-32 de 35 p. Prix : 30 cent.— 10. *Fin du monde présent et mystères de la vie future :* Conférences prêchées à la cathédrale de Chambéry, par l'abbé ARMINJON, missionnaire apostolique, chanoine honoraire. Paris, Palmé, 1881, in-12 de XXIII-355 p. Prix : 3 fr. — 11. *Conférences sur le Purgatoire et le culte des Morts*, d'après les prédicateurs contemporains. Paris, Palmé, 1881, in-12 de III-352 p. Prix : 3 fr. — 12. *Les Mystères de la persévérance à Paris*, ou *les jeunes Vaillants de la foi*, par M. l'abbé G. DELMAS, directeur de catéchismes. Paris, Bourguet-Calas, in-12 de XXI-352 p. (sans millésime ; la vraie date est 1880). Prix : 2 fr. 50.— 13. *Souvenir d'Allemagne : M. le docteur Müller ;* par A. MERCIER DE PIS. Nice, Faraud et Conso, 1880, in-8 de 40 p. Prix : 1 fr. — 14. *Esprit et vertus du vénérable de La Salle :* Extraits de la vie du Serviteur de Dieu publiée à Rouen, en 1733, par le chanoine BLAIN ; précédés d'une introduction par M. l'abbé AUGUSTE CARION, Paris. Poussielgue, 1882, in-12 de XXXIX-780 p. Prix : 4 fr. — 15. *Histoire de la grande révélation des temps modernes, ou Jésus, Marguerite-Marie Alacoque et Paray-le-Monial*, par J.-L.-A. MAUREL. Toulouse, Sistac et Boubée, 1881, in-18 j. compacte de XXXVII-385 p. Prix : 2 fr. 50 — 16. *Aperçu sur quelques pratiques et prières de la liturgie catholique, concernant la dévotion nécessaire au Saint-Esprit, pour obtenir et mettre en action ses vertus, ses dons, ses béatitudes et ses fruits*, par l'abbé LÉON BAYLET, docteur en Théologie. Bar-le-Duc, Philipona, 1881, in-12 de 91 p. Prix : 1 fr. — 17. *Pratique de l'enseignement du catéchisme aux enfants qui n'ont pas fait leur première communion : nouvelle méthode pour donner la première instruction religieuse*, par M. A. MAUDOUIT, aumônier des Trinitaires de Ducey (Manche). Paris, Bloud et Barral, 1882. 2 vol. in-12 de XX-403 et 457 p. 3e édition. Prix : 5 fr. — 18. *Les Merveilles de Jésus au sacrement d'amour*, par M. l'abbé GÉRARDIN. Paris, Bar-le-Duc et Fribourg, Œuvre de Saint-Paul, 1881, 2 vol. in-12 de 326 et 296 p. Prix : 3 fr. 50.— 19. *La Perfection chrétienne*, de RODRIGUEZ, en un petit volume par traité. Les deux premiers : *Jésus-Christ trésor du chrétien ; la sainte Communion et la sainte Messe.* Paris, Féchoz et Letouzey, 1881, 2 vol. in-12 de 72 et 130 p. Prix : 1 fr. 50 chaque. — 20. *Les Vérités de la Foi*, Sermons du chanoine J.-B. GIORDANO, traduits de l'italien. Tome Ier, Cîteaux, librairie Saint-Joseph, 1880, 547 p. Prix : 2 fr. 50. — 21. MATTHIÆ FABRI, è Societate Jesu, *Conciones in Evangelia et Festa totius anni*. Turin, P. Marietti : Paris, Lethielleux, 1879-1881, 10 vol. gr. in-8, à deux colonnes. Prix : 8 fr. le volume. — 22. *Instruccion para el devoto Carmelita :* opusculo traducido del catalan, por D.-J.-P. Barcelone, Jean Roca y Bros, 1880, in-18 carré de 31 p. Prix : 25 cent. — 23. *L'Eucharistie, symboles et poèmes :* Extraits des Œuvres de

Mgr de la Bouillerie, par *Un de ses disciples*. Paris, Bar-le-Duc, Fribourg, Librairie de Saint-Paul. 1880, in-12 de VI-170 p. Prix : 1 fr. 25. — 24. *Essai sur la Prière, considérée comme la clef du paradis*, par M. l'abbé SAUVETERRE. Bar-le-Duc, Œuvre de Saint-Paul. 1880. In-8 compacte de XII-242 p. Prix : 2 fr. 30. — 25. *Conférences adressées aux Mères chrétiennes*, par M. l'abbé TH. PIERRET, archiprêtre de Rethel. 1881, in-12 de 523 p. Prix : 3 fr. 50. — 26. *Maximes de Perfection chrétienne* et *Explication du* Magnificat, par ANT. ROSMINI, fondateur de l'Ordre de la Charité. Traduct. de l'italien, avec préface et appendice, par le P. TOSDINI DE QUARENGHI, barnabite. Société bibliographique. 1882, in-18 j. de VIII-104 p. Prix : 1 fr. — 27. *Petit traité, dogmatique et liturgique des Sacrements, et plus particulièrement de l'Eucharistie et de la Pénitence*, où l'on a mêlé un grand nombre de traits historiques, à l'usage des fidèles, par M. l'abbé CATHALA, tertiaire de Saint-François. Œuvre de Saint-Paul, 1882, 2 vol. in-12 de 378 et 390 p. Prix : 6 fr. — 28. *Nazareth*, Petit Mois de Saint-Joseph, par Mme DE GENTELLES. Imprimerie Saint-Augustin, Lille et Bruges, 1882. In-48 de 72 p. Prix : 60 cent. — 29. *Manuel de l'Ame fidèle dans le pieux exercice de l'heure sainte*, par le R. P. GAUTRELET. Paris, Vic, 1882. 1 vol. in-18 de 144 p. Prix : 75 cent. — 30. *A Jésus-Eucharistie*, Adoration, Amour et Réparation, ou *Nouvelles Visites au Saint-Sacrement*, par le R. P. MODESTE. S J. Paris, Josse, 1882, in-18 de XVI-384 p. Prix : 1 fr. 60. — 31. *Traité des Indulgences*, ou Recueil de Dévotions indulgenciées, par M. l'abbé CASTELBOU, vicaire à Paris. Paris, Berche et Tralin, 1882, in-12 de VI-447 p. Prix : 3 fr. 50. — 32. *Sujets de Méditations, pour une Année* sur les quatre parties de la Doctrine chrétienne, par le P. Henri FOURNEL. Paris, Œuvre de Saint Paul, 1882, in-12 de II-597 p. Prix : 3 fr. 50. — 33. *L'Étudiant chrétien à l'école de saint François de Sales*, par un Missionnaire de saint François de Sales. Paris et Poitiers, Oudin, 1882. in-32 de X-408 p. Prix : 1 fr. 50. — 34. *Paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tirées des saints Evangiles*. Ouvrage réédité par M. l'abbe Charles Perraud. Paris, Sauton, 1882, in-32 de XXIV-326 p. — Prix : 2 fr.

1. — Le R. P. Mourgues, auteur du *Manuel du Chrétien*, écrivait vers la fin du XVIIe siècle. Il professait les mathématiques à l'Université de Toulouse. Son intention, dans ce volume, est d'opposer la morale chrétienne à celle d'Épictète. L'édition donnée par M. l'abbé L. Cordier, curé de Pouilly au diocèse de Soissons, est précédée de longs commentaires et de pièces intéressantes, où l'on a cité de Joseph de Maistre et de Lacordaire des passages très beaux sur la prière, avec un modèle de prière par un jeune prince (Louis-Napoléon), morceau plein de piété, qui fut publié à l'époque par les journaux. L'ouvrage lui-même, dans la première partie, traite des motifs tout saints et tout spirituels qui doivent régler la conduite du chrétien; dans la seconde, il contient un règlement de vie pour l'homme disposé à suivre les maximes de l'Évangile. Tout cela est abrégé, mais substantiel, nourri d'Écriture sainte, et on y puise de parfaits sujets de méditation. L'auteur procède par versets assez courts, qui rappellent le genre de l'*Imitation*. Il est fâcheux seulement que le format choisi n'ait pas été l'in-32, qui convient spécialement à ce genre d'opuscules.

2. — *La douce et sainte Mort*, du P. Crasset, est aussi une réimpression, et forme un très beau volume à titre rouge et noir, mais où nous regrettons que l'éditeur n'ait pas mis de date. Ce livre, tel qu'il est publié aujourd'hui, fait partie d'une *Nouvelle Bibliothèque de Piété* fort bien conçue, et qui s'enrichit tous les jours d'œuvres excellentes, la plupart empruntées aux âges précédents et consacrées par un succès séculaire. La liste de celles qui entrent dans le programme (p. VI) est aussi longue que précieuse; à ce point que, si elle reçoit son

achèvement, elle formera le plus riche trésor de lectures pour les fidèles qui, à notre connaissance, ait encore paru. Seulement, pour l'exécution matérielle, il serait bien de veiller à une correction typographique plus scrupuleuse. Le P. Crasset est très connu pour ses écrits ascétiques ; on lui a consacré une notice biographique. Né à Dieppe en 1618, il entrait en 1638, au noviciat des jésuites à Paris. Il se livra à la prédication, s'occupa des missions et était fort recherché pour sa direction. Il a publié de nombreux ouvrages de piété, dont *la Douce et sainte Mort* est le douzième, donné en 1681, et qui a été traduit en allemand, en italien, en polonais, en espagnol et en flamand. En 1689, sur ce même sujet il donnait encore la *Préparation à la Mort*. — On remarquera d'abord ce titre : *Douce et sainte Mort :* la religion seule peut parler de douceur quand il s'agit du terrible passage de vie à trépas, et, avec les lumières et les promesses qu'elle apporte, elle ne trompe point la misérable humanité. Le P. Crasset, maintenant ses deux tomes, divise le traité en deux parties qui y correspondent, divisées elles-mêmes en chapitres et paragraphes. Nous y trouvons les réflexions et considérations les plus vraies, les plus pieuses, les plus consolantes. Il ne faut pas trop appréhender la mort : car, à l'étudier de près, elle n'est pas un mal pour nous, mais réellement un bien ; et ainsi l'ont compris les personnages qui sont cités en exemple, et principalement le grand saint Cyprien. Et ce n'est pas tout, ajoute le P. Crasset : il convient d'aller plus loin et de désirer la mort. Les motifs de cette doctrine sont sérieux : la mort procure de la gloire à Dieu, si nous voulons examiner les choses de près ; elle satisfait à sa justice, elle nous permet de donner au Créateur une grande marque d'amour et de reconnaissance ; et, quant à nous-mêmes, elle met fin à ces douloureuses misères de la vie qui naissent les unes des autres, elle délivre le chrétien du danger de se perdre, et lui assure, s'il a été fidèle, la véritable existence dans un bonheur sans fin. Mais à tout cela il faut un couronnement pratique, et nous l'aurons dans la seconde partie. On y voit comment il est nécessaire de se préparer à mourir, et de quelle façon on le doit faire dès le commencement de la maladie : les sacrements, le testament, les intentions pour quitter avec calme ce monde. L'auteur entre ensuite dans les détails de la piété, que nous mentionnons simplement, et fournit au mourant des formules excellentes qu'il peut se faire lire, entre autres une belle paraphrase du *Salve Regina* pour implorer, à cette heure décisive, l'assistance de la sainte Vierge. Le volume se termine par les prières de l'Église pour les agonisants. Il est superflu de dire qu'un pareil ouvrage s'adresse à tous sans exception, car tous nous avons à mourir. — Comme rédaction, le style du P. Crasset est simple, posé, clair ; l'éditeur l'a d'ailleurs remanié.

3. — Dans la paroisse de Ponlat-Taillebourg, au diocèse de Toulouse, il existe un pèlerinage à Saint-Jean-l'Évangéliste, célèbre dans toute la contrée. Afin de conserver cette dévotion, et en même temps de lui fournir un aliment, M. l'abbé P. Bouche, curé actuel, a composé un petit *Manuel de la dévotion à saint Jean l'Évangéliste* qui est vraiment bien conçu. Encore qu'il s'adresse spécialement aux habitants de Ponlat en plusieurs points de la rédaction, il sera utile à tout chrétien porté par sa piété au culte du saint apôtre, à tous ceux par exemple qui ont reçu au baptême le prénom de *Jean*. — Trois parties dans l'opuscule. La première nous trace l'histoire de Jean l'Évangéliste en reproduisant textuellement tous les passages des Évangiles (et ils sont très nombreux) où il est question de lui ; on suit le même procédé à l'égard des *Actes des Apôtres*, où la moisson est également riche ; puis, cette vie est achevée d'après les monuments écrits qui nous restent dans les auteurs chrétiens du second siècle. La seconde partie traite des vertus de saint Jean, et particulièrement de cette admirable charité qui domina en lui. C'est court, mais bon pour le lecteur. On a joint à ce chapitre les préceptes, conseils et règles de conduite donnés par le saint lui-même dans ses trois épîtres : et ainsi, après l'avoir vu agir, on entend ses discours. A la troisième partie a été attribué ce qui concerne la dévotion pratique, et ce chapitre est solide et bien disposé : il y a tout à la fois instructions, renseignements sur la confrérie, prières diverses, un cantique de bonne facture, et les psaumes liturgiques pour la fête du 6 mai.

4. — Le même auteur nous offre, sur le même plan, dans le même format, *Saint Jean-Baptiste*, vie et vertus. Ce saint est également honoré au pèlerinage de Ponlat, pour lequel M. l'abbé Bouche avait composé sa première brochure. Reproduction des passages évangéliques, exemples que présente aux fidèles le saint précurseur, humilité, pénitence, retraite (on eût pu ajouter « zèle pour la loi »), pratiques et prières : c'est tout l'opuscule, et cet opuscule ne peut qu'être utile.

5. — La pratique pieuse du Chemin de la Croix est fort répandue parmi les fidèles, et a pris même un nouveau développement depuis les récentes persécutions, en face des terribles obscurités de l'avenir. Le petit livre du P. Berchialla, oblat de Turin, aujourd'hui archevêque de Cagliari, nous paraît destiné à servir très utilement de manuel, pour ce salutaire exercice, à tous les fidèles sans exception. Une doctrine abondante s'y unit à la plus tendre ferveur. Chaque station est précédée d'une prière préparatoire en rapport avec le présent mystère, ou pouvant s'appliquer à plusieurs. Le fidèle est à genoux : il a levé les yeux vers le tableau qui peint ce mystère ; un premier prélude commente et rend plus sensible le fait représenté ; un second prélude décrit exactement les lieux, afin qu'on s'y puisse transporter

en imagination ; un troisième s'adresse au cœur, et y fait germer une prière correspondant au sujet. C'est ensuite le tour de la méditation proprement dite, développée régulièrement en six points, d'après la méthode de saint Ignace pour la contemplation de la passion, et à la fin un colloque entre Dieu et l'âme, comme résumé de la station. Ce canevas est riche, et il y avait à craindre des développements d'une étendue impraticable pour le commun des chrétiens ; Mgr Berchialla n'est point tombé dans cet inconvénient ; il a su garder de justes proportions, et, tout en exigeant un peu plus de temps qu'on n'en donne communément à cet exercice, il s'enferme dans les bornes désirées et raisonnables. Il va sans dire que, là où l'exercice est fait en commun et prêché du haut de la chaire, le prédicateur aura dans l'opuscule un guide parfait.

6. — Une société, sous le nom d'*Alliance des Maisons d'Éducation chrétienne*, s'est depuis quelque temps formée pour la publication de bons livres dignes d'être introduits dans les classes et servant de manuels d'étude ou de piété. A cette collection appartiennent les *Lectures et Prières* extraites de l'*Imitation de Jésus-Christ*, petit volume qui répond bien à son titre. L'*Imitation* renferme les règles les plus lumineuses et les plus sûres de la ferveur et de la perfection ; tout le monde est appelé à les méditer. Toutefois, comme il s'y rencontre de nombreux passages peu à la portée des enfants ou qui regardent les religieux vivant dans le cloître, M. l'abbé Danjou a estimé utile d'extraire du livre soixante lectures et quinze prières très bien adaptées à l'intelligence et aux besoins spirituels de la jeunesse. « Bien que ces extraits soient courts, dit-il à ses lecteurs (car ils n'ont pas plus d'une petite page chacun), vous aurez là les plus beaux sujets de lecture spirituelle ou de méditation que vous puissiez désirer, et des prières remplies d'une onction toute divine pour vos visites au saint sacrement. Mais ne vous contentez pas de lire ; comprenez et goûtez ce que vous lisez. » Ces extraits sont bien distribués et bien faits. On y a joint un certain nombre de prières indulgenciées et autres.

7. — Avec le *Salterio Mariano* de M. Trojani, nous entrons dans un tout autre genre de livre religieux. Ce *Psautier de Marie* n'a rien à faire avec l'opuscule de dom Tosti portant le même titre, et il diffère de celui de saint Bonaventure, qui a inspiré l'auteur, par la forme poétique de tercets. Le vers est facile, assez ample, çà et là un peu archaïque, ce que l'italien admet volontiers. Les cent cinquante psaumes sont reproduits dans l'ordre traditionnel, mais non pas en entier. Le poète, en chacun d'eux, choisit quelques versets répondant mieux à sa pensée, et par un tour ingénieux les applique à la sainte Vierge, considérée ou dans sa vie terrestre, ou dans les mystères de l'Evangile qui la concernent, ou dans les vertus dont elle fut l'exem-

prédication peu commun; nous ne croyons même pas que jusqu'à lui pareilles matières aient été traitées dans la chaire chrétienne, du moins avec ce détail et ces développements. Ce que nous ne disons nullement pour le juger mauvais et nous en plaindre : ces discours, au contraire, sont extrêmement curieux, instructifs et attachants. Ils répondent à ces conversations intimes, à ces discussions de famille ou d'amis, à ces brochures, prédictions, menaces, promesses, prévisions de toute sorte, auxquelles aujourd'hui, et depuis cinquante ans, personne à peu près n'échappe. Ils s'élèvent aussi plus haut, et, nous faisant franchir le seuil de la mort, nous rappellent nos destinées éternelles sous leurs divers aspects. Il faudrait s'arrêter longtemps sur un tel livre, que nous préférerions, pour notre part, dégagé de la forme oratoire. — Neuf conférences le remplissent, et en voici les titres : la fin du monde et les signes dont elle sera précédée, la persécution de l'Antéchrist et la conversion des Juifs, la résurrection des corps et le jugement universel, le lieu de l'immortalité et l'état des corps glorieux, le purgatoire, l'éternité des peines, la béatitude éternelle et la vision surnaturelle de Dieu, le sacrifice chrétien moyen de rédemption, le mystère de la souffrance dans ses rapports avec la vie future. Voilà, certes, un cadre complet et bien tracé ; il n'est pas moins heureusement rempli. — A l'encontre de la prétendue science libre penseuse, l'orateur établit que le monde actuel, le monde matériel, aura une fin; que le panthéisme ne soutient pas la discussion; que l'humanité n'a jamais été et ne sera jamais en voie de ce progrès indéfini préconisé sans raison par des esprits hantés et superficiels. Et le monde doit cesser un jour non seulement parce qu'il est *fini* de sa nature, comme toute matière, mais parce que cette fin est une sanction nécessaire de la loi morale. La date précise, la date même approximative, est inconnue ; les destinées humaines seront closes à l'heure seulement où le nombre des saints aura été parfait, et ce nombre n'est su que de Dieu. Quant au principal signe, il est dans la prédication universelle de l'Évangile, que M. l'abbé Arminjon estime ne devoir pas être une simple promulgation, comme on l'a dit souvent, mais une acceptation positive des peuples. C'est le feu qui agira surtout: donnée confirmée par la science, acceptée par les traditions de tous les peuples. L'avènement et la personnalité de l'Antéchrist fournissent matière à des questions non moins graves. Ce peut être un personnage allégorique ; l'orateur pense, pour lui, que ce sera un personnage réel, qu'il sera de la race juive, naîtra d'une union illégitime, résistera obstinément à la grâce, se livrera au démon, et résumera en lui-même toutes les scélératesses des hommes pervers qui ont paru depuis l'origine des temps. Puissant en prestiges, maître apparent de la nature, marqué d'un signe particulier qui deviendra celui de ses

adeptes, il parviendra à une domination despotique: Ces pages de M. l'abbé Arminjon sont saisissantes et causent le frisson. C'est à ce moment que doivent apparaître, afin de soutenir les justes, Hénoch et Élie, les deux témoins du Seigneur, à qui sera due la conversion finale des Juifs. Après la chûte de l'Antéchrist, l'Église entre dans une ère nouvelle de triomphe et de prospérité. Sur l'époque, les apparences peuvent tromper, l'orateur le reconnaît : pourquoi donc (p. 54) raisonner d'Hénoch comme ayant alors *six mille* ans, et d'Élie comme ayant *trois cents siècles* (30,000 ans !) ? Nous n'aimons pas beaucoup non plus les supputations fantastiques de Corneille Lapierre (p. 64), qui, prenant à la lettre un texte de l'Apocalypse, donne à l'Antéchrist une cavalerie de *deux cents millions* d'hommes, pour ajouter tout de suite, à bon droit du reste dans cette effrayante hypothèse : « Combien plus considérable sera le nombre de son infanterie ! » La persécution de ce temps sera la plus épouvantable qu'on ait vue. — La résurrectiom générale suivra. Saint Paul en a longuement parlé : le grand apôtre en faisait la base de sa prédication, le principe, le nœud et la conclusion de tout le mystère chrétien. Sur ce chef, M. le chanoine Arminjon prouve le dogme comme on le fait ordinairement en théologie, mais avec l'originalité de la forme. La résurrection des corps, démontre-t-il, est une conséquence du plan du Créateur souverain, et elle est exigée par la sagesse de Dieu ; la nature de l'homme la rend convenable et nécessaire ; elle est un corollaire de la loi du monde. Le jugement universel demandait des développements et des discussions du même genre : on les trouvera dans la troisième conférence. — La quatrième traite du lieu de l'immortalité et de l'état spécial des corps glorieux. Le monde présent n'est qu'un chantier où tout est en fermentation et en travail pour l'édifice futur et immortel. Nous avons à nous hâter, et il faut nous borner à recommander la lecture de pages aussi solides, et, n'hésitons pas sur le mot, aussi piquantes. — Le purgatoire offre une étude du même intérêt, et quant au dogme de son existence, et quant à la nature des souffrances et des joies qu'il prépare aux âmes non entièrement purifiées. — L'enfer appelle aussi l'étude, elle est l'objet du sixième discours ; pendant que le septième ouvre les portes du ciel pour en faire contempler à l'œil chrétien les splendeurs. Tout se peut réduire à ces termes : le ciel est le repos de Dieu et de ses œuvres, il est l'idéal du cœur de Dieu ; la félicité y règne sans bornes. L'orateur repousse cette opinion étrange, propagée par quelques esprits chagrins et durs, que nous serons assez perdus dans les magnificences de Dieu pour ne nous point reconnaître les uns les autres, et il termine ce sujet par une paraphrase émue du psaume *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus.* — Enfin, M. Arminjon nous rappelle, dans

ses deux dernières conférences, que le moyen de rédemption le plus puissant est le sacrifice chrétien, et que nous-mêmes offrons perpétuellement un autre sacrifice, celui de la souffrance intimement uni à nos destinées éternelles.

11. — Un autre volume de *Conférences*, sur des matières qui se rapprochent de celles-là, et qui fait partie de la nouvelle *Bibliothèque de la Prédication contemporaine* de la librairie Palmé, traite du *Purgatoire et du culte des Morts*. A vrai dire, quel que soit le mérite de l'ouvrage, il est difficile d'y découvrir un seul discours ; c'est plutôt une série de lectures pieuses, disposées dans un bon ordre, et pouvant, si l'on veut, fournir des matériaux pour les sermons ; seulement, il est inexact d'annoncer, dans l'Avis aux lecteurs, qu'ils trouveront là un choix des célébrités de la chaire contemporaine. Le recueil, destiné aux exercices religieux du mois de novembre, n'en paraîtra pas moins utile et très bon. Il y a encore sujet de regretter que les indications de sources, au bas des pages, manquent de précision sur le nom des ouvrages, les livres, les chapitres, pages, etc., et il n'y a pas de table. Du reste, les *Conférences* sont loin d'épuiser la matière, et, tout intéressantes qu'elles soient, elles paraîtront rédigées un peu à la hâte et sans un plan assez mûri ; c'est du moins notre impression. — L'ouvrage est partagé en plusieurs octaves. La première est consacrée aux preuves et à la démonstration de l'existence du purgatoire. Ces preuves se tirent non seulement de la décision infaillible de l'Église, qui s'appuie sur l'Écriture, la tradition, les Pères et les conciles, mais aussi des idées religieuses des païens eux-mêmes, notamment d'un texte de Platon (p. 17), texte très positif est très précieux, que l'absence de toute indication ne permet malheureusement pas de vérifier. La seconde octave fait l'histoire intérieure du purgatoire, expliquant en quoi il consiste, en quel état y sont les âmes, quelle salutaire appréhension il doit inspirer. Le lieu où il est placé offre un sujet d'étude qui n'est pas sans intérêt, et qui forme ici tout un chapitre où les diverses opinions sont exposées et discutées. Il en est de même pour la nature précise des souffrances et le genre de l'expiation. Quel est, spécialement, l'état de ces âmes vis-à-vis d'elles-mêmes ? Voilà un nouveau chapitre, et il a été bien traité par notre auteur anonyme. Autant en dirons-nous de celui qui a pour titre : *Le Riche et le Pauvre devant le purgatoire*, d'après le P. Ventura : quelle matière à éloquents développements ! La troisième octave vient à la pratique chrétienne ; on y médite sur le soulagement des âmes du purgatoire par ceux qui leur survivent sur la terre, et l'on y donne une liste des œuvres établies dans ce but d'intervention charitable. La quatrième octave reprend à peu près tout ce qui précède, en s'attachant aux écrits des saints, saint François de Sales, sainte

Françoise de Rome, sainte Madeleine de Pazzi, sainte Brigitte, Denys le Chartreux, la bienheureuse Marguerite-Marie, et autres. Les apparitions des âmes du purgatoire, sur la possibilité et la vérité desquelles il est bon d'être fixé, occupent un chapitre (p. 261), et un autre p. 269. Le volume est riche de traits historiques bien racontés, qui en rendent la lecture attachante, et aussi de litanies et de prières en faveur des défunts.

12. — *Les Mystères de la persévérance à Paris.* Livre tout à fait recommandable pour les enfants, les jeunes gens, les jeunes filles et les familles de la classe laborieuse, auxquels il emprunte ordinairement ses exemples. Le titre présente à la fois une inexactitude et une équivoque. Inexact est-il, puisqu'il n'y a rien absolument de *mystérieux* dans ce recueil d'instructions, d'avis et d'histoires. Équivoque, en ce que, à première lecture, on croirait qu'il s'agit de la vertu de *persévérance* : pas du tout, M. l'abbé Delmas entend le *Catéchisme de persévérance*. Nous devons relever aussi des négligences de style et des irrégularités de ponctuation. Voilà pour les abords. Quant à la substance du livre, elle est louable sur tous les points : il y a de la doctrine, de la piété, du mouvement, en un mot un fond très riche. Et cependant l'on s'étonne de voir l'auteur ranger parmi les types « de l'honnêteté, de la chasteté, de la générosité, de la grandeur d'âme, de l'aménité, de la charité, » *Napoléon Ier*, à côté de Racine, Bossuet, Marie-Antoinette (p. 42). Dans les dialogues des jeunes héros mis en scène, les enfants accusent une science incroyable en philosophie, en histoire, en patriotique, en littérature. Sans insister sur ces imperfections, répétons que le livre mérite d'être connu et répandu, et qu'il a été écrit avec un réel talent de disposition et d'enchaînement. Son objet est de montrer le bien opéré par ces réunions de la persévérance, fondées dans toutes les paroisses de Paris, et depuis en mille autres de province, afin de compléter l'instruction de la première communion et assurer à l'enfant, qui va devenir jeune homme ou jeune fille, le bienfait de secours particuliers, permanents, pour demeurer fidèle aux devoirs religieux. Les parents liront l'ouvrage avec autant de profit que leurs enfants. — La méthode de l'auteur se distingue par quelque chose de neuf. Ce n'est point un cours régulier de doctrine chrétienne qu'il entreprend : il s'attache de préférence à certains points plus souvent débattus et contestés dans le monde : sanctification, lois de l'Église sur le jeûne et l'abstinence, messe aux jours fériés, confession et communion annuelles, direction générale de la vie ; les ennemis de l'esprit ou du cœur que l'on rencontre à chaque pas, la nécessité de se préparer une sainte mort, etc. Après avoir exposé tour à tour ces sujets d'une manière très claire, très vivante, avec tous les accents du zèle sacerdotal, M. l'abbé Del-

mas munit chacune des thèses d'un exemple choisi parmi les élèves du *Catéchisme de Persévérance* ; mais ce n'est point, comme en tant d'autres livres, une simple histoire de quelques lignes, c'est tout un drame occupant de longues pages, et dont plusieurs sont des modèles de narration. On ne saurait les lire sans un plaisir infini ; d'autant mieux que ces détails initient à la vie pénible, si mal étayée du côté religieux, de l'ouvrier de nos villes. L'écrivain rapporte aussi quelques conversions opérées dans les familles par de bons et pieux enfants du catéchisme ; les dialogues y sont fort amusants, et conduits avec beaucoup d'art et d'entrain. Nous relèverons (p. 129) l'institution nouvelle des *premières pâques*, pratiquées en ces réunions de persévérance, et qui attribue à ce premier accomplissement de la loi ecclésiastique une solennité rappelant celle de la première communion.

13. — Si nous avons inséré parmi les ouvrages religieux dont nous rendons compte ici, le *Souvenir d'Allemagne*, de M. Mercier de Pis, c'est tout à fait à dessein ; car cette brochure est destinée à combattre le matérialisme ambiant. L'auteur, écrivain distingué, journaliste chrétien, a longtemps habité Francfort, où il dirigeait une feuille française. Il connaît donc son Allemagne, et sait en particulier ce qu'il faut penser de cette fameuse science d'Outre-Rhin que les gens surperficiels jettent perpétuellement à la tête des catholiques. Il n'est pas vrai pour lui que les Allemands de vraie valeur soient athées et antichrétiens en masse ; la plus notable partie, au contraire, professent des doctrines hautement spiritualistes. Tel l'illustre docteur Müller, de Wurtzbourg, l'un des médecins les plus habiles et les plus renommés de ce temps. A Monaco, où il se trouvait récemment, M. Mercier de Pis eut à repousser les attaques impies « d'un médecin « français libre penseur, qui mettait sur le compte de l'irréfutable « science allemande » tout ce qu'il débitait. De là cette brochure, écrite avec entrain et style, et qui n'aurait d'autre défaut qu'une marche peut-être insuffisamment ordonnée.

14. — L'*Esprit et les vertus du vénérable de La Salle* sont une réimpression due au zèle de M. l'abbé Carion. L'histoire proprement dite du bienheureux fondateur des Frères des Écoles chrétiennes a été maintes fois écrite, et encore tout dernièrement, à l'occasion des grandes fêtes de Rouen : sa vie intérieure, le tableau intime de ses vertus, ce sanctuaire de l'âme qui est, à vrai dire, tout le saint, est beaucoup moins connue, parce qu'on en a parlé à peine dans les diverses biographies. Le travail existait cependant, et de la main d'un maître, en même temps témoin oculaire, compagnon et ami de Jean-Baptiste de La Salle : le chanoine Blain. Il parut en 1733, dans une *Vie* en deux volumes in-4, à peu près introuvable aujour-

d'hui, et dont la seconde partie est consacrée précisément aux vertus du héros chrétien. Blain, né à Rennes, ordonné prêtre à Noyon, avait été amené à Rouen et chargé d'un ministère pastoral par l'archevêque M. d'Aubigné. C'est là qu'il connut, fréquenta, aida Jean-Baptiste de La Salle. Son témoignage est le plus direct et le plus sûr. De cette seconde partie on a fait le volume que nous annonçons. De tels livres ne s'analysent pas ; il suffit de les indiquer. Quelle instruction notre temps en peut retirer ! Le travail propre de M. l'abbé Carion consiste dans une introduction assez étendue et dans une certaine retouche de style.

15.—L'*Histoire de la grande révélation des temps modernes*, par M. Maurel, n'est pourtant pas une histoire dans la rigueur du terme, ou plutôt l'histoire n'en constitue qu'une partie. Ce livre, divisé en *trente-trois* jours, est un *Mois du Sacré-Cœur*, le plus nourri et le plus complet que nous connaissions. Il est difficile de mieux faire, et d'intéresser davantage la piété. Aussi a-t-il reçu six approbations épiscopales. Chaque lecture contient quatre parties : d'abord, un trait de la vie de Notre-Seigneur, quelquefois l'une de ses paraboles, ailleurs le discours de la Cène, de manière à former une histoire entière du Sauveur, avec des commentaires et réflexions pieuses ; ensuite, de la même façon, un trait ou des écrits de la bienheureuse Marguerite-Marie, dont la vie est ainsi parcourue dans toutes ses phases ; puis un fait de Paray-le-Monial, témoignages de piété, pèlerinages, grâces obtenues ; et enfin, une prière adressée à Jésus pour lui demander d'entrer de plus en plus dans l'amour de son Cœur adorable, avec oraisons jaculatoires, pensée en forme de bouquet spirituel, et résolution pratique. Des notes très fréquentes, qui accusent beaucoup de lecture et de savoir, ajoutent un nouveau prix au texte principal. Pour l'auteur, les révélations accordées à la bienheureuse visitandine sont le grand fait religieux des temps modernes, la garantie des miséricordes divines sur un monde vieilli et affaibli. Elles sont à la fois de puissantes exhortations et de manifestes prophéties. Dans une sage et savante introduction, M. Maurel établit solidement que les phénomènes de ce genre n'ont jamais manqué, de la part de Dieu, à la société de ses élus, et qu'il y a folie à les mépriser ou à en faire médiocre cas. Hors de l'univers sensible, il y a les êtres suprasensibles qui peuvent communiquer avec nous et nous révéler des vérités que nous n'aurions pu découvrir ; il y a Dieu, avant tout, de qui la sollicitude pour sa créature intelligente est de tous les instants. Après avoir racheté l'homme au prix de son sang, le Seigneur ne l'abandonna pas sans se manifester encore à lui au courant des siècles, au moment des grandes crises. Il apparaît aux martyrs, aux maîtres de la vie cénobitique, aux contemplatifs privilégiés ; ce qu'il leur a dit a été consigné dans les

annales de la piété catholique, et jamais il n'a parlé avec plus de force et de détails précis qu'à la voyante de Paray-le-Monial. Avec elle, ce ne sont point de simples communications, c'est toute une doctrine, tout un développement d'idées nouvelles sur l'amour du Sauveur pour les hommes, et sur ce que cet amour est décidé à opérer en leur faveur s'ils y correspondent. Aussi voyez comme cette dévotion, contredite au début, est devenue la tendance générale. Après ces considérations, M. Maurel arrive à relever les destinées religieuses de la France, à rappeler sa merveilleuse mission dans l'Église, à signaler les périls où elle est engagée sous le souffle des impies, et à affermir les bons dans l'œuvre d'expiation nécessaire qui doit être couronnée par des jours de miraculeuse résurrection. Ce sont là des pages qu'on admire, des pensées qu'on accepte, des conseils qu'on veut suivre.

16. — Nous donnerons des éloges plus restreints à la brochure de M l'abbé Baylet : *Aperçu sur quelques pratiques et prières de la liturgie catholique*, etc. (le titre occupe une demi-page). C'est moins un livre qu'une table d'indications sommaires. « Le génie de la science » et la harpe littéraire doivent s'effacer devant les flots lumineux et » les mélodies supérieures de l'Esprit divin. Celui qui trace ces lignes » ne revendique aucune gloire : il n'invente rien, il ne produit rien » de lui-même. Il ne fait que des nomenclatures, que de simples » classifications, sans apprêt, sans style, sans couleur. Il n'a qu'un » but, se faire comprendre ; ou plutôt, faire comprendre les révéla- » tions que l'Église a reçues de l'Esprit-Saint (P. XXII). » L'Esprit-Saint est en effet l'objet de ce travail, dont le mérite est dans des recherches sérieuses sur le sens et la portée de plusieurs formules et dispositions de la liturgie par rapport à la troisième personne de la sainte Trinité. A la suite de M. l'abbé Gaume, l'auteur estime que le Saint-Esprit n'entre pas assez expressément dans la pratique religieuse des fidèles, et il entreprend de le montrer en son action vivante au milieu de nous et dans les différents symbolismes qui doivent nous le rappeler. La thèse est belle et riche, mais abordée avec trop de sécheresse pour le commun des fidèles ; l'ouvrage convient presque exclusivement aux prédicateurs et aux théologiens. Envahi par son idée, M. l'abbé Léon Baylet nous semble parfois outrer les choses et céder à la fantaisie, comme à la page 64, où il découvre les sept dons dans la composition de la lumière : « Violet (crainte), indigo (piété), bleu (science), vert (force), jaune (conseil), orange (intelligence), et rouge (sagesse) ! » L'auteur se montre plus précis, il est juste de le dire, sur les points purement liturgiques ou scripturaires. Les vertus, observe-t il, sont des forces, les dons sont l'impulsion qui met ces forces en mouvement, les béatitudes sont les

dons en action ; les béatitudes, à leur tour, produisent les fruits, que saint Paul met au nombre de douze, nombre qui exprime l'universalité. Les béatitudes évangéliques renferment les sept dons du Saint-Esprit ; nous les reconnaissons dans les sacrements, dans l'Oraison dominicale, dans les antiennes O, dans la disposition des dimanches de la Septuagésime à la Passion, dans le *Veni Creator* surtout, etc. La pensée ne manque pas, parfois profonde, parfois ingénieuse, toujours très pieuse. C'est par ce côté que ce petit livre se recommande, et il sera d'un certain profit, nous le répétons, pour le théologien et le prédicateur.

17. — Avec M. l'abbé Maudouit, nous entrons dans une autre forme d'enseignement. Son livre, parvenu à la troisième édition, n'avait pas encore été examiné par le *Polybiblion* : nous y arrivons aujourd'hui, et déclarons, dès le premier mot, que c'est un manuel achevé pour les ecclésiastiques, les maîtres des classes chrétiennes, les mères de famille qui s'occupent elles-mêmes de former leurs jeunes enfants à la connaissance de la religion. Les méthodes de catéchisme sont comme innombrables dans notre librairie contemporaine ; toutes ont leur mérite, mais aucune ne surpasse, à notre avis, la *Pratique de l'enseignement du catéchisme aux enfants qui n'ont pas fait leur première communion*. On a dans ces deux volumes un trésor. Ce qui lui donne ce caractère, c'est l'entière clarté des explications, et, de plus, un ensemble de répétitions des mêmes choses qui les grave fortement dans la mémoire. L'auteur procède par demandes et réponses, et le texte qui sert aux leçons peut s'appliquer à tous les catéchismes des divers diocèses. On sent l'homme qui écrit après une longue pratique, qui a pour guide une longue expérience. Son principe est de faire parler l'enfant autant que possible, et de forcer ainsi son esprit à l'attention, à l'investigation, au jugement, à la précision. Il entend, avant tout, que l'enfant comprenne à fond la lettre du catéchisme qu'il récite, rien n'est fait si l'on ne parvient à cela. Point de dissertations, de développements savants, de digressions amenées par le sujet ; les enfants n'y voient que des mots, et s'endorment à les entendre sans les écouter. Beaucoup de simplicité, sur un terrain assez restreint, et beaucoup d'interrogations par un jeu de parole habilement diversifié. En conséquence, chaque article sera divisé en quatre paragraphes. Le premier, naturellement, est le texte du catéchisme qu'il s'agit d'inculquer profondément dans ces têtes inappliquées, et qu'elles doivent finir par savoir imperturbablement. Le second reprend la même exposition sous une forme analytique, en changeant l'ordre des demandes précédentes, sans néanmoins en briser la liaison. Au troisième est attachée l'explication des idées et des vérités ainsi formulées doublement. Pénétré de la nécessité d'être clair, M. l'abbé

Maudouit se place en face d'enfants de sept à huit ans, et s'applique à trouver ses mots, ses tournures de phrases, non dans la langue abstraite, figurée, théologique, littéraire, mais dans celle dont on use dans les rapports avec les enfants, sans enfreindre néanmoins, cela va sans dire, les règles grammaticales, ni compromettre la dignité de la parole de Dieu. Les circonlocutions sont écartées soigneusement. Le paragraphe quatrième, composé également d'interrogations, est une reprise de tout ce qui a été dit, reprise par l'enfant lui-même. « Ce que fait l'instituteur par lui-même est peu de chose, selon Mgr Dupanloup ; ce qu'il fait faire est tout. » — Tel est cet excellent ouvrage, dont le succès ne saurait étonner quand on le connaît. La division générale est celle de tous les livres élémentaires du même genre : les vérités à croire, les commandements à observer, les moyens établis de Dieu pour nous assurer la force de croire et de pratiquer, ou la prière et les sacrements.

18. — Le pape Pie IX disait au fondateur des Pères du Saint-Sacrement, le P. Eymard : « Qu'on prenne tous les moyens pour faire connaître l'Eucharistie. » Cette parole, placée comme épigraphe à ses deux volumes, a inspiré à M. l'abbé Gérardin d'écrire le livre des *Merveilles de Jésus au sacrement d'amour*. C'est un très bon et très pieux ouvrage, propre à fournir aux lectures spirituelles un utile aliment. Il est abondant en doctrine et intéressant par la forme. La première partie, fort développée, contient une démonstration de la présence réelle et de tout le mystère eucharistique. On y voit que ce mystère est par excellence la merveille de l'amour divin, « dont la puissance opère des prodiges auxquels ne peut atteindre l'amour, même surnaturel, de la créature la plus dévouée. » On y rappelle les précautions prises par Notre-Seigneur pour préparer les hommes à la foi de ce mystère. Puis se déroulent les preuves, preuves d'intelligence, preuves de sentiments, preuves historiques, preuves même matérielles et à la portée des sens. L'Église a dû faire éclater son admiration, sa reconnaissance et sa joie, devant l'auguste Eucharistie : son culte, ses chants, ses temples, ses autels, ses cérémonies, méritent qu'on les expose à ce point de vue, et c'est ce que fait l'auteur dans une suite de chapitres bien pensés et bien écrits. De là il nous fait pénétrer dans l'intimité du mystère, dans la vie et les œuvres du Sauveur au tabernacle. Dans l'auguste Sacrement il nous montre l'extension perpétuelle, accessible à tous, du mystère de l'Incarnation. Les explications des points principaux de la liturgie, qui font plusieurs chapitres, satisferont spécialement la piété des fidèles. — La seconde partie, c'est-à-dire le second volume, rappelle les fins pour lesquelles le Sauveur a laissé à son Église cette grande démonstration de son amour. Il est, au tabernacle, victime à la fois et nour-

riture pour nous. Il réconcilie la terre avec le ciel; il est une source inépuisable de richesses pour l'humanité appauvrie par le péché; il aide l'homme à accomplir tous ses devoirs envers Dieu; il est l'exemplaire de l'humilité, de la miséricorde et de la patience; il renouvelle sans cesse le sacrifice de la rédemption; il entretient ce que l'on peut bien nommer la civilisation religieuse. Nourriture des âmes, il avait été figuré par la manne au désert; en s'unissant ainsi à nous, il nous élève à une gloire tellement sublime que les expressions manquent pour la qualifier. C'est le lieu de parler plus particulièrement de la communion, et notre auteur lui consacre plusieurs chapitres qui nous semblent complets : c'est un traité où la dévotion pratique accompagne la contemplation. Et le tout se termine par un chapitre sur la puissance de la communion pour le bonheur des individus, pour la paix des familles et pour le bien général de la société.

19. — La librairie Féchoz et Letouzey, ainsi qu'on l'a vu à notre sommaire, a entrepris de rééditer *la Perfection chrétienne* de Rodriguez : ouvrage magistral, que deux siècles et demi de diffusion continue n'ont fait qu'élever plus haut dans l'estime des amis de la vie catholique et spirituelle. L'ouvrage, composé à la maison des PP. jésuites de Séville pour la direction des novices, fut imprimé dans cette ville en 1614, deux ans avant la mort de l'auteur. Il a été traduit en toutes les langues. Le P. Rodriguez s'y montre profondément versé dans la connaissance du cœur humain et des moyens de l'épurer et de le sanctifier. L'usage attentif qu'il fait de l'Écriture, des Pères, des vies des saints, ferait croire que sa tête, et surtout son cœur, formaient une bibliothèque intarissable. La version française la plus commune, qui a plus d'un défaut cependant, est celle de l'académicien Régnier-Desmarais (1676.) Elle forme le texte reproduit par l'édition Féchoz et Letouzey. Cette édition a ceci de particulier qu'elle fait de chaque traité un petit volume à part, qu'on peut se procurer isolément, ou bien qu'on peut réunir à d'autres suivant les sujets préférés. Les deux que nous avons sous les yeux sont : *La sainte Communion et la sainte Messe* (avec une belle gravure au burin), *Jésus-Christ trésor du chrétien* (également avec une gravure). Nous ne ferons point l'analyse de ces traités, qui sont dans toutes les familles chrétiennes; mais il faut insister sur le mérite de l'impression elzévirienne, sur la beauté des caractères et du papier. Ce sont des chefs-d'œuvre de typographie, qui font le plus grand honneur à ceux qui les ont entrepris et menés à bien.

20. — Don Giordano, auteur des sermons que l'on vient de traduire sous le titre : *les Vérités de la Foi*, et dont nous n'avons ici que le premier volume, était un prédicateur extrêmement suivi dans tout le

nord de l'Italie. Né à Turin en 1817, il se voua au service de Dieu, aussi bien que ses deux frères, dont l'un vit encore à Nice dans la congrégation des Oblats, pendant que trois de ses sœurs se faisaient religieuses. Il commença à trente-huit ans, à se faire un nom dans les chaires de la capitale, et ce nom fut bientôt connu au loin. Il est mort au mois d'octobre 1871. Le genre du chanoine Giordano n'est point celui de nos orateurs français. Il s'adresse surtout, sans négliger les forts arguments, à l'imagination et au cœur; il excelle dans les métaphores, les descriptions et les peintures, toujours saisissantes en ses discours. Son sermon sur la mort, par exemple, fait frissonner; on croirait lire Bridaine. Le tour est incisif, le trait juste autant qu'original et inattendu. Sa pensée dominante est de combattre l'incrédulité, de la broyer sous ses démonstrations, et de faire toucher du doigt les illogismes, les déceptions, les souffrances morales dont elle est la source. Il l'attaque sous toutes ses formes, scientifique, historique, sensualiste, pédagogique, pédantesque. Comme il flagelle ces faux docteurs! comme il les étreint! comme il les renvoie à leur conscience, qui se révolte contre l'impiété malgré d'hypocrites forfanteries! Ce recueil sera estimé par le clergé français, à qui il fournira un nouveau modèle de très bonnes et neuves prédications. Le premier volume, seul encore paru, renferme dix-neuf sermons: Divinité du Christianisme, immortalité de l'âme, beauté de la foi, contradictions de l'incrédule, la religion et la société, la pensée de la mort, la sanctification du dimanche, la Providence, la religion et la douleur, la religion et la science, etc. La traduction est élégante et bien faite; on croirait avoir sous les yeux des pages écrites par Giordano lui-même en notre langue.

21. — C'est encore une tout autre manière, que celle de Matthias Faber, dans les *Conciones in Evangelia et Festa totius anni* que la librairie Marietti de Turin vient de réimprimer en dix gros volumes parfaitement exécutés (voir *Polybiblion*, tomes XXVI, p. 200; XXIX, p. 323; XXXI, p. 209). Le dernier vient d'être envoyé aux souscripteurs. Faber, qui écrivait en Allemagne au dix-septième siècle (il appartenait à la Compagnie de Jésus), possède toutes les solides qualités de ce temps; méthode régulière, division des sujets à la fois large et précise, allusions incessantes à l'Écriture, aux Pères, et même à la littérature païenne et aux faits de l'histoire grecque et romaine, familiers à tout le monde à cette époque de fortes études; style simple et net; pensées élevées, mais sans recherche. Une chose confond en des ouvrages comme celui-ci, l'incroyable étendue des connaissances dans l'écrivain, jointe à l'aisance avec laquelle il se meut. Sur chaque évangile de dimanche ou de fête, c'est-à-dire une petite page, Faber trouve douze, quatorze et seize sujets de sermons; et ces

sermons, il vous les donne tout entiers, achevés, rédigés, complets ! Supputons ce qu'il y en a dans ces dix volumes. Le premier seul, qui va de l'Avent au sixième dimanche après l'Épiphanie, en renferme *cent soixante-deux* ; c'est environ dix-sept cents pour tout l'ouvrage ! Il est, sans doute, dans ces innombrables sujets traités par le P. Faber, beaucoup de choses, de considérations, d'idées, qui ne conviennent que médiocrement à la société actuelle, ou dont on ne peut faire aucun usage utile ; mais ce qui reste est encore tellement riche, varié, et pratique, qu'on se sent pressé de remercier l'éditeur d'avoir restitué à la prédication catholique cet incomparable répertoire.

22. — La petite brochure espagnole : *Instruction para el devoto Carmelita*, mériterait une traduction française. Nous n'avons encore trouvé nulle part une exposition aussi complète et aussi claire de tout ce qui regarde le scapulaire du Carmel : histoire, indulgences, privilèges, conditions. L'auteur procède par demandes et par réponses, dans un ordre parfait, et sans rien omettre de ce qui peut intéresser la piété des confrères. Le travail est assez étendu, sous son petit volume, car c'est une édition très compacte. Il a déjà eu cinq éditions.

23. — Un disciple, qui ne se nomme pas, de Mgr de la Bouillerie a fait un choix des écrits du pieux et éloquent archevêque, qu'il intitule : *L'Eucharistie, symboles et poèmes*. Chacun connaît le beau livre du *Symbolisme de la nature*, et les gracieuses poésies détachées dues à Mgr de la Bouillerie sur le Sacrement de l'autel : c'est à cette double source que puise notre auteur. « Humble et fidèle disciple, nous dit-il, que ne puis-je courir à la suite de mon vénéré maître, attiré par l'odeur de ses parfums ? J'ai voulu du moins, en parcourant ses œuvres, recueillir çà et là le suc des symboles eucharistiques, comme l'abeille vigilante recueille dans un vaste jardin le suc des fleurs dont elle veut faire son miel. Ma ruche a six rayons, que j'intitule ainsi : *L'Eucharistie en général, Sacrement et sacrifice, Nourriture, Ce que l'Eucharistie nous demande, Ce que l'Eucharistie nous donne, les attraits de l'Eucharistie*. A chacun de ces rayons j'ai fait en sorte de rapporter les divers symboles qui lui conviennent, » en les empruntant au livre du *Symbolisme* indiqué plus haut. Quant aux *Petits poèmes*, ils étaient épuisés, et on les retrouvera avec plaisir dans la brochure : Fleur du champ et lys de la vallée, le Ciboire doré, l'Hostie de Faverney, le Lys et l'Étoile, l'Ange et l'Ame, Notre-Dame de Lourdes, etc. Il y en a douze.

24. — *L'Essai sur la Prière*, de M. l'abbé Sauveterre, est tout bonnement un traité de premier ordre, où il ne manque en certains endroits qu'un meilleur style. Pour le fond, on ne saurait souhaiter plus d'élévation, de solidité, de science théologique, de méthode rigoureuse et d'enchaînement dans les idées. Partant de ce principe

certain, que la supplication à l'égard de Dieu nous est indispensablement nécessaire, qu'il n'y a point de salut possible sans la prière, thèse qu'il établit fermement en l'appuyant de toutes les autorités. M. l'abbé Sauveterre poursuit son exposé, développe la doctrine, et, à notre sens ne laisse aucun point dans l'ombre. Les objections de la légèreté, de la mauvaise vie ou du mauvais esprit, il les résout victorieusement; et il l'eût fait plus aisément encore, estimons-nous, si dès l'abord il avait remarqué que la prière n'est pas seulement une demande, mais un acte d'adoration et d'amour au même degré, amour et adoration dus évidemment par toute créature intelligente à Celui de qui elle tient l'être. Ainsi tombe du premier coup le sophisme spécieux, cher à ceux qui se targuent des bontés de la Providence, de sa vue infaillible de nos besoins, pour s'exempter de la supplier humblement. La rédaction du livre offre au lecteur l'avantage d'une division en une quantité de paragraphes, en tête desquels se trouve un sommaire de quelques lignes ; de sorte que, dans ces matières où l'attention est sévèrement exigée, elle ne se fatigue pas, et suit d'un œil assuré toutes les particularités du chemin. Ce qui concerne les tentations de la vie fournit à l'auteur d'excellentes et profondes considérations et instructions. Il nous promet un second volume : qu'il soit digne de son aîné, et l'œuvre fera autant d'honneur à M. l'abbé Sauveterre que de bien à tous ceux qu'il est appelé à édifier et à instruire.

25. — M. l'abbé Pierret nous présente la seconde série de ses *Conférences aux mères chrétiennes*. La première avait paru en 1869. Celle-ci roule sur les devoirs et les vertus, non plus de la femme en général ou de la mère de famille, mais de l'épouse considérée comme telle. C'est un sujet de haute importance, rarement traité avec un tel développement, et pour lequel il a bien fallu cependant reprendre ici et là ce qui tient aux autres aspects de la vie chrétienne relativement au rôle si étendu de la femme. Le pieux orateur est simple et très clair dans ses divisions et dans son style ; il n'aborde pas beaucoup d'idées à la fois, préférant multiplier les conférences : ce que nous approuvons fort, et n'est point un mérite commun. On le lit avec d'autant d'intérêt qu'on a dû l'entendre dans son église. Les réunions spéciales des mères chrétiennes, instituées dès le seizième siècle par sainte Angèle Mérici à côté de ses maisons d'Ursulines, tendent aujourd'hui à se généraliser : le livre que nous avons sous les yeux sera certainement très utile aux directeurs de ces saintes associations. — On n'y trouve pas moins de quarante conférences, au milieu desquelles nous relevons les matières suivantes : les prérogatives de la femme d'après le récit des saintes Écritures et la doctrine de l'Église, prérogatives reconnues et assurées par le seul christianisme;

la dignité du mariage contracté sous les yeux et avec la bénédiction de Dieu ; l'illégitimité et les malheurs du divorce ; l'attache du cœur, le respect qui doit régner entre les époux ; la soumission volontaire et consciencieuse de l'épouse ; quatre conférences et des plus importantes, sur cette vertu d'apostolat autour de soi qui oblige tout chrétien, et à laquelle il en est si peu qui réfléchissent efficacement ; puis, le courage et la résignation ; puis, si Dieu l'a ainsi décrété, le veuvage. Les dix-huit dernières, formant une seconde partie, abordent des questions aujourd'hui très vivantes : les luttes de l'opinion, les ennemis du foyer, industrie, plaisir, etc ; l'ordre dans la vie, sans lequel rien n'aboutit ; l'économie, nécessaire aux plus grandes fortunes comme aux autres ; la fuite du luxe (nous eussions désiré ici plus d'insistance encore) ; et puis, ce qui inspire et soutient tout cela, la vraie piété, la foi énergique et debout, les espérances célestes toujours présentes au cœur ; la fréquentation des sacrements, la dévotion à la croix, etc. Des prières pour la messe, à l'usage de la mère chrétienne, couronnent heureusement le volume.

26. — C'est de Diakovar en Slavonie que le P. Tondini nous envoie sa traduction des *Maximes de perfection chrétienne*, de Rosmini. Savant polyglotte, il écrit également l'italien, le français, l'allemand, l'anglais, le russe, et a donné des livres de controverse dans chacune de ces langues. C'est pourquoi on lui passera aisément, parmi nous, certaines fautes de grammaire qui n'atteignent point le sens de la pensée, toujours facile à saisir, et d'ailleurs assez peu fréquentes. Quant à Rosmini, quelle que soit la divergence d'opinions sur sa philosophie, il n'est personne qui n'admire en lui le prêtre saint et apostolique. Il fut un maître expérimenté dans les voies spirituelles, avec le caractère spécial d'une synthèse lumineuse en toute matière : il pose le principe, l'explique, tire les conséquences méthodiquement, de façon que nul esprit logique ne peut lui échapper. C'est ce qui apparaît notamment dans ces *Maximes*, où toute la perfection se trouve ramenée à six points, comme application du fondement établi par Jésus-Christ, l'amour de Dieu et du prochain, qui renferme absolument tout. La maxime est d'abord émise ; par exemple : « Désirer uniquement, et sans aucune limite, de plaire à Dieu, c'est-à-dire d'être juste » ; « se maintenir en une parfaite tranquillité à l'égard de tout ce qui arrive » ; etc. Puis, cinq, six, sept petits paragraphes, en forme d'éclaircissement pratique. C'est tout l'opuscule ; et il demande à être lu posément ; plutôt médité que lu. — L'explication du cantique de la sainte Vierge, qui fait suite, est adressée à des religieuses, et fut composée, en 1848 ou 49, à Gaëte, où Rosmini avait suivi Pie IX. C'est court, élevé, substantiel. — Le P. Tondini a joint à ces textes un appendice sur une œuvre à laquelle il a voué sa vie, l'Association

de prières pour le retour des schismatiques à l'unité catholique ; sujet déjà traité par lui, en 1876, en anglais, en allemand et en français.

27. — M. l'abbé Cathala, dans son *Traité* fort étendu *des Sacrements*, a fait une œuvre utile pour l'instruction des fidèles et pour la direction des prônes et des catéchismes. Ce qui concerne l'Eucharistie et la Pénitence a reçu, ainsi qu'il convenait, un développement particulier, et forme une bonne moitié de l'ouvrage. Une table analytique complète facilite les recherches, et permet de choisir à propos ce qui peut convenir dans une circonstance donnée. Le chapitre de l'Extrême-Onction, enrichi de prières à suggérer au malade, nous a paru l'un des meilleurs, ainsi que celui qui a pour objet les devoirs des pères et des mères à l'égard de leurs enfants. Au reste, afin de donner une idée de la marche générale, nous allons analyser la partie consacrée au sacrement de la Pénitence. Le sujet est divisé en trois parties : contrition, confession, satisfaction. Sur la première, quatre articles se font suite pour marquer la nécessité de la contrition, sa nature, ses qualités, ses résultats, la manière de l'obtenir et d'y être fidèle. Sept autres articles exposent de la même façon la nécessité, les avantages, les qualités de l'examen de conscience et de l'aveu fait au prêtre représentant Jésus-Christ. Ainsi de la satisfaction. On rencontre à la fin de chaque article un précieux recueil de traits historiques, auquel nous ne trouvons d'autre défaut que des indications insuffisantes des sources ; quelquefois un simple nom propre, au plus un titre d'ouvrage ; ce n'est pas assez. Certains titres donnés en vedette à ces histoires auraient dû, selon nous, prendre une autre forme : « Prêtres devenus fous » (t. II, p. 94); « La religieuse damnée » (*ibid.*, p. 136) ; etc. Au résumé, livre de doctrine, pratique et bien distribué.

28. — Le charmant petit volume de Mme de Gentelles, *Nazareth*, sorti des élégantes presses de l'Imprimerie Saint-Augustin, offre des exercices pour la dévotion du mois de saint Joseph à l'usage des jeunes filles et des femmes chrétiennes. Chaque lecture est très courte, une trentaine de lignes ; elle est couronnée d'une prière en rapport avec le sujet, suivie d'un petit traité d'histoire et d'une résolution pratique. On y médite tour à tour les vertus dont l'admirable patriarche fut le modèle : recueillement, vie cachée, ordre dans la vie, travail, détachement, confiance en Dieu, résignation, obéissance, pauvreté, amour des choses célestes, etc. Si nous n'avons aucune parole de Joseph citée par l'Écriture, ses actions parlent assez éloquemment pour nous déterminer à suivre comme lui les voies de la perfection, relativement à notre vocation particulière.

29. — Qu'est-ce que l'*Heure sainte*, à laquelle nous convie le R. P.

Gautrelet dans son *Manuel de l'Ame fidèle ?* C'est une dévotion inspirée à la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque par Notre-Seigneur, dans une de ses apparitions. « Toutes les nuits du jeudi au vendredi, « je te ferai participer à cette mortelle tristesse que j'ai bien voulu « ressentir au jardin des Olives et cette participation à ma tristesse te « réduira à une espèce d'agonie plus rude à supporter que la mort. Tu « m'accompagneras dans cette humble prière que je présentai alors à « mon Père parmi toutes mes angoisses ; et pour cela tu te lèveras « entre onze heures et minuit, et tu demeureras prosternée avec moi, « pendant *une heure*, la face contre terre. » Cette pieuse pratique a donné naissance à une confrérie dont le siège est à Paray-le-Monial, et que le pape Grégoire XVI a dotée d'indulgences précieuses. Son origine, son but, ses fruits, les détails de son exercice, c'est-à-dire les méditations et les prières, tel est l'objet du petit *Manuel*. On y parcourt tout ce qui a rapport à l'agonie du Sauveur, dans une suite de considérations rédigées pour l'heure sainte elle-même, et les actes de compassion, de contrition, de charité, de bon propos, forment un recueil final de formules pleines de foi et de piété.

30. — Le manuel du P. Modeste pour les visites au saint-sacrement intitulé *A Jésus-Eucharistie* est tout nouveau et a reçu l'approbation de Mgr l'archevêque de Reims. L'auteur a divisé son travail en trente et un jour, pour la durée d'un mois. C'est au cœur et au génie de saint Augustin qu'il emprunte principalement les élans et les effusions de son adoration; il y ajoute les sentiments et les prières qui naissent de nos besoins présents, la réparation par exemple, à l'heure de cette guerre à Dieu, dont nous sommes les témoins et les victimes. Nous indiquons avec confiance ce livre aux membres de l'Œuvre de l'Adoration nocturne, aux pieux fidèles ayant l'habitude de visiter chaque jour le saint-sacrement, aux religieux et religieuses, aux ecclésiastiques à qui incombe un devoir plus strict de prière. Chaque visite se termine par une invocation au Sacré-Cœur de Jésus et au Cœur immaculée de la sainte Vierge. Le volume contient aussi diverses méthodes pour entendre la sainte Messe et faire la communion, et d'excellentes litanies, celles du Sacré-Cœur et du saint-sacrement.

31. — Nous avons rendu compte, lors de son apparition, du premier volume du *Traité des Indulgences* de feu M. l'abbé Castelbou. Il renferme les principes, la doctrine, l'histoire : celui-ci, qui est le second, forme le recueil des œuvres et prières indulgenciées. La grosseur du livre fait tout de suite deviner qu'il est plus complet que ses devanciers. Nous eussions désiré, dans l'occasion, une indication positive sur la langue dans laquelle doivent être récitées certaines formules : car ce point est important pour l'obtention de l'indulgence : les traductions

elles-mêmes ont besoin d'être approuvées à Rome. M. l'abbé Castelbou a le soin de donner les textes latins à côté de la version française. L'ouvrage, divisé en vingt-trois sections, est une vraie *Somme* des indulgences, un riche trésor pour la piété. Afin d'être exact en tout, l'auteur marque religieusement la date de chaque indulgence et le nom du pontife qui l'a accordée.

32. — Nous avons analysé les *Petites Méditations à l'usage de la jeunesse* du P. Henri Fournel (t. XXXIII, p. 97) et précédemment (t. XXIII p. 159) d'autres Méditations encore pour un âge plus tendre. Les *Sujets de Méditations pour une année*, complètent le dessin de l'auteur et achèvent son œuvre, en s'adressant à tous les fidèles en général. « Nous avons pris à tâche, dit le P. Fournel, de le rédiger (ce « cours) de telle façon qu'il pût servir non seulement pour trois ans, « mais pour toute la vie, aux personnes qui le goûteraient. » Le premier volume, en effet, suit les vérités dogmatiques ou morales de la religion ; le second parcourt les vérités chrétiennes en s'accommodant à la marche de la liturgie ; le troisième a pour objet plus direct les dévotions particulières et certains devoirs spéciaux. Nous avons ici : le Symbole des Apôtres longuement étudié dans la doctrine et dans les conséquences pratiques (la vie de Jésus-Christ s'y trouve renfermée), en tout cent quinze méditations ; les sacrements, qui en occupent soixante-dix ; les sacramentaux, les prières de l'Église, processions, bénédictions, eau-bénite, signe de la croix, images et reliques, etc.; les commandements (où le Sacré-Cœur prend une juste et large place, à l'occasion du devoir d'adoration) ; la prière et les moyens de sanctification : en tout, quatre cents sujets. On le voit, c'est complet. Quant à la rédaction, elle est intéressante, pieuse, animée quoique simple et sans efforts d'imagination déplacés en telles matières. De temps en temps, des remarques et avis, en caractères différents, contribuent à guider l'esprit dans la marche générale et fournissent quelques explications utiles. La forme ordinairement employée dans les méditations n'arrête point l'auteur ; tantôt, il divise en plusieurs points, tantôt, il s'en abstient ; la résolution n'est pas toujours formulée à part, mais il y a des élévations finales, et souvent des fleurs spirituelles pour conclusion. Nous croyons l'ouvrage particulièrement utile aux fidèles qui vivent dans le monde ; ils en retireront, à notre avis, beaucoup de fruit, à tous les points de vue, notamment comme direction de l'année chrétienne.

33. — S'adresser, en ces temps d'éducation sans Dieu, à l'*Étudiant chrétien*, et puiser dans saint François de Sales les conseils et les règles à lui offrir, est assurément une excellente pensée et une œuvre d'apostolat opportun. L'auteur de ce manuel était préparé à son sujet par une longue carrière d'enseignement, on le voit à la perfection du

livre : « Nous recevons de ses mains, écrit Mgr l'évêque d'Annecy, une œuvre vraiment achevée, où l'on ne saurait désirer ni plus d'ordre ni plus de méthode ni plus de clarté. Nous considérons la publication de ce livre comme une grâce nouvelle que Dieu accorde à notre temps, comme une consolation véritable au milieu de tant d'épreuves et d'angoisses. » On ne saurait exprimer un plus brillant éloge, et nous y joignons humblement le nôtre — Le volume se compose de leçons pieuses, de conseils, de prières. Une première partie, renfermant douze chapitres avec leurs subdivisions, s'adresse au jeune homme considéré comme chrétien, et lui trace les grandes règles de la vie selon l'Évangile ; la seconde partie envisage l'étudiant et ses besoins propres, avec des avertissements sur la vocation. Partout c'est saint François de Sales qui parle, avec ces lumières et cette onction qui ont rendu son nom et ses écrits si chers à toutes les âmes. Un appendice donne des prières pour la confession, la messe, la communion, et quelques-unes en l'honneur de la sainte Vierge ; pourquoi l'estimable auteur a-t-il oublié celles du matin et du soir, qu'il était aisé d'emprunter au même saint, et que l'écolier cherchera naturellement dans son manuel ?

34. — Nous ne pouvons mieux terminer cette revue des ouvrages de piété qu'en signalant les *Paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ tirées des saints Évangiles*, car est-il besoin de recommander aux chrétiens le recueil de toutes les paroles du Sauveur que nous ont transmis les quatre évangélistes ? Peut-on concevoir un aliment plus substantiel pour les âmes ! Ces paroles sont reproduites avec un titre dans l'ordre où les donnent les évangélistes. M. l'abbé Charles Perraud a emprunté son travail à un père de l'Oratoire, dont le nom est resté inconnu, qui l'a publié en latin en 1650. Avant de le reproduire dans son texte, comme il paraît en avoir l'intention, il en donne une traduction nouvelle. « En répandant la connaissance des pensées et des sentiments exprimés par le Sauveur, écrit Mgr d'Autun à l'auteur, vous faites éminemment œuvre d'évangéliste, et j'aime à me persuader que ce bon Maître voudra bien rendre à votre parole ce que vous aurez fait pour la sienne, en lui donnant de fructifier au centuple. »

V. Postel.

JURISPRUDENCE

1. *Principii di Filosofia del Diritto* (*Principes de philosophie du Droit*), par l'avocat professeur G. Abate Longo. Turin, Rome, Florence, Loescher, 1881, in-8 de 170 p. Prix : 3 fr. 50. — 2. *Morale e diritto nella vita* (*Morale et Droit dans la vie*), par G. Vadala Papale. Naples, Detken et Rocholl, 1881, in-8 de 315 p. Prix : 4 fr. — 3. *Die englische Verfassung, eine rechtsgeschichtliche Skizze* (*La constitution anglaise, esquisse de droit et d'histoire*), par Victor Cathrein, prêtre

de la Compagnie de Jésus. Fribourg, Herder, 1881, in-8 de IV-123 p. — 4. *L'Angleterre, son gouvernement, ses institutions*, par A. DE FONBLANQUE, traduit de l'anglais sur la 14e édition par F. C. Dreyfus, avec une préface d'Henri Brisson. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-12 de XXIV-279 p. Prix : 5 fr. — 5. *Histoire du Droit et des Institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre comparés au Droit et aux Institutions de la France depuis leur origine jusqu'à nos jours*, t. Ier : *Époque anglo saxonne*; t. II : *La Conquête normande*, par ERNEST GLASSON. Paris, Pedone-Lauriel, 1882, in-8 de XL-379 et XVI-561 p. Prix : Chaque volume, 8 fr. — 6. *Systematisches Lehrbuch des oesterreichischen allgemeinen Civilrechtes* (*Manuel systématique du droit civil général autrichien*), par le docteur LUDWIG SCHIFFNER. Vienne, Alfred Hölder, 1882, in-8 de 154 p. Prix : 5 m. 20 pf. — 7. *Il Codice civil italiano e la scienza* (*Le Code civil italien et la science*), par G. VADALA-PAPALE. Naples, Morano, 1881, in-8 de 121 p. Prix : 1 fr. 50. — 8. *Sulla condizione civile degli stranieri, cenni storico-giuridici* (*Sur la condition civile des étrangers, essais historico-juridiques*), par le Dr VLADIMIR PAPPAFAVA. Trieste, Caprin, 1882, in-8 de 25 p. — 7. *Il Divorzio considerato come contro natura ed antigiuridico* (*Le Divorce considéré comme contre nature et antijuridique*), par ENRICO CENNI. Florence, Cellini, 1881, in-8 de XII-115 p. Prix : 2 fr. — 10. *De l'organisation du pouvoir judiciaire sous le régime de la souveraineté nationale et de la République*, par J. C. COLFAVRU. Paris, Charavay, 1882, in-12 de 154 p. Prix : 2 fr. — 11. *Traité de Droit commercial maritime*, t. III : *Traité des gens de mer; Traité du contrat d'affrètement; Du transport des passagers par mer*, par ARTHUR DESJARDINS. Paris, Pedone-Lauriel, in-8 de 720-LXXXVIII p. Prix : 7 fr. — 12. *Principes généraux du Droit international en matière criminelle*, par ANTONIN DELOUME. Paris, Thorin, 1882, in-8 de 177 p. Prix : 3 fr. — 12. *La Guerre continentale et les personnes*, par JULES GUELLE. Paris, Dumaine, 1882, in-8 de VII-256 p. Prix : 5 fr. — 14. *Catéchisme juridique. Notions générales de droit français, par demandes et par réponses*. Première partie : *Code civil*, par ALBERT CHARMOLÜ. Paris, Marchal, 1881, in-12 de 487 p. Prix : 2 fr. 50. — 15. *Instruction civique. La commune, le département, l'État. Notions de Droit public et administratif suivies des éléments de l'Économie politique*, par J. PEGAT, avocat. Paris, Putois-Cretté, 1882, in-12 de II-238 p. Prix : 1 fr. 75. — 16. *L'Organisation française : le Gouvernement, l'Administration, Guide du citoyen et Manuel à l'usage des écoles*, par ALPHONSE BERTRAND. Paris, Quantin, 1882, in-12 de VI-374 p. Prix : 3 fr.

1. — J'ai déjà parlé, dans ma dernière revue (t. XXXII, p. 100), de l'avocat Longo; il s'agissait de son *Introduction à l'Étude de la philosophie du Droit*. Ses *Principes de Philosophie du Droit*, dont la partie générale vient de paraître, sont la suite de ce premier ouvrage : cette partie ne donne pas tout ce qu'avait promis l'introduction. Ce qui manque surtout, c'est la clarté et la précision, deux qualités maîtresses en philosophie : malgré ce défaut, plus sensible pour un étranger que pour un Italien, l'œuvre est sérieuse, quoiqu'elle mérite de nombreuses réserves. — La philosophie du droit, dit-il, est la connaissance systématique des règles qui concernent l'attribution du bien conditionnel dans le champ de la vie humaine, et auxquelles doit obtempérer l'activité libre, afin que soit accomplie la destination harmonique de l'individu et de la société (p. 4). Cette définition, opposée à celles de Romagnosi et de Rosmini (p. 7), n'est pas tout au moins la plus courte. — Sous ce titre bizarre, *le Droit dans la vie*, il passe en revue l'état du droit dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes : chaque époque est assez heureusement caractérisée. Toutefois le jugement sur le christianisme trahit l'influence protestante : l'Église s'est adressée à l'homme intérieur parce qu'elle n'a pu régénérer une société trop corrompue; peu à peu elle s'organise et assume

la direction de l'ordre civil; la révolution protestante a émancipé la pensée religieuse et rendu possible le libre examen de toutes les institutions historiques. — Vient ensuite, sous le titre de *Doctrines fondamentales*, l'examen des questions suivantes : théorie générale de l'éthique : du bien éthique sous son côté formel; le droit comme science et comme loi ; du droit comme puissance éthique ; de la liberté et de l'égalité comme droits fondamentaux de l'homme ; analyse des éléments contenus dans tout rapport de droit ; les rapports de droit dans leur existence concrète ; du concours et de la collision des droits ; de la tutelle juridique. — On retrouve dans ces pages le rêve, ou peut-être l'inspiration maçonnique, de l'État humanitaire tel que l'a conçu Bluntschli.

2. — A l'humanité qui vient, dit-il, d'entrer dans la période positive de son développement après avoir parcouru la période théologique et métaphysique, il faut, dit M. Vadalà-Papale, une science nouvelle, la sociologie, qui coordonne les diverses sciences particulières relatives au groupe des études économiques, morales et sociales, et qu'il définit la *science de la vie sociale*. Son livre, *Morale et droit dans la vie*, passe en revue, au point de vue positiviste, mais non sans une vigueur de pensée digne de servir une meilleure doctrine, l'homme et la vie, le bien, l'action humaine, l'éthique ; la morale et le droit sous le triple rapport des lois, de la science et de l'histoire. Ce système, comme tous les systèmes positivistes, est une réaction contre la théologie tronquée des protestants et la métaphysique nuageuse du spiritualisme rationaliste et de l'idéalisme moderne ; mais exclure, comme il fait, et la théologie et le spiritualisme en soi, c'est ne pas user de cette méthode d'observation qu'il préconise et méconnaître la véritable expérience.

3. — Entre le constitutionalisme des révolutionnaires modernes et la constitution anglaise, il y a un abîme : l'un, surtout en France, est plus ou moins le résultat du libertinage intellectuel, il ne sort point du passé, et peut-être n'a-t-il guère d'avenir ; l'autre est l'œuvre vénérable du temps et de la tradition, elle a germé au soleil des siècles de foi, et tous ses fruits n'ont pas encore paru. C'est ce que l'*Esquisse juridique et historique* du P. Cathrein sur *la Constitution anglaise* met en lumière. Résumant des ouvrages plus étendus, le P. Cathrein commence par suivre dans l'histoire le développement de la constitution anglaise, puis il donne le tableau de ce qu'elle est aujourd'hui. Il faut signaler, dans la partie historique : 1° les rapports, si diversement appréciés de l'Angleterre avec le saint-siège sous Jean sans Terre ; 2° l'ère de décadence des Tudor ; 3° le caractère de la révolution anglaise, mélange de fanatisme religieux et de revendications légitimes. La partie juridique passe en revue les facteurs constitutionnels

de l'autorité publique : le cabinet, la chambre basse, la chambre haute, le souverain ; puis les grandes divisions des services publics : justice, armée, rapports du pouvoir central avec les colonies. — L'auteur néglige volontiers les détails, mais il s'attache à faire ressortir tout ce qui est caractéristique ; à ce titre son travail est un guide indispensable pour quiconque veut connaître l'esprit de la constitution anglaise, il oriente à travers les exposés plus complets.

4. — Tout autre est le livre de M. A. de Fonblanque, *l'Angleterre, son gouvernement, ses institutions*, traduit de l'anglais, sur la quatorzième édition, par Ferdinand-Camille Dreyfus. C'est un répertoire du droit public anglais : la constitution, la Reine, la chambre des lords, la chambre des communes, les conseillers de la couronne, la procédure parlementaire, la dette nationale, le gouvernement local, l'Église, les colonies anglaises, la diplomatie, l'armée, la marine, l'administration civile, la loi, les cours de justice et d'équité, les crimes et les violations de la loi, cour de justice criminelle, pratique du droit criminel, preuve en justice. — L'ouvrage serait parfait si le traducteur n'avait pas eu la mauvaise pensée de demander une préface à M. Henri Brisson : à l'entrée d'un livre rempli de faits et de chiffres, il est pénible de trouver vingt-deux pages d'idéologie vague et de déclamation niaise, terminée par une attaque grossière contre l'initiative du Sénat en matière de finance. Le député républicain, alors président de la commission du budget, était dans son rôle : mais ce n'est pas en tel lieu qu'on eût dû le lui faire jouer.

5. — L'*Histoire du droit et des institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre, comparés au droit et aux institutions de la France depuis leur origine jusqu'à nos jours* est une œuvre consciencieuse : l'auteur, M. Glasson, professeur à la Faculté de droit de l'État, s'est vu en récompense couronné par l'Institut. Faut-il dire après le rapporteur, M. Giraud, que c'est « un monument véritable à l'histoire du droit anglais, » et que « l'Angleterre nous en aura l'obligation? » Je doute que l'amour-propre national des Anglais ratifie ce jugement. Toutefois ils auraient mauvaise grâce à ne pas accueillir avec bienveillance un livre qui certainement fera époque dans la bibliographie de l'histoire du droit. — L'ouvrage complet comprendra huit périodes : l'époque anglo-saxonne ; la conquête normande ; la grande charte ; le développement des institutions politiques et du régime civil ; la réforme religieuse ; la révolution politique ; le régime parlementaire ; le droit actuel. A part quelques exceptions chaque partie passe successivement en revue : l'état général de l'Angleterre ; les sources et la science du droit ; le droit et les institutions politiques ; le droit civil ; l'organisation judiciaire ; la procédure civile ou criminelle ; le droit pénal. — Seules la période anglo-saxonne et la

conquête normande ont paru : ce sont les deux premiers volumes. — Dans la période anglo-saxonne, M. Glasson fait preuve de plus d'un préjugé : plaisant lui-même quand il croit plaisanter M. Le Play en lui demandant s'il trouve chez les Romains le droit d'aînesse (p. 6), il se montre arriéré quand, après l'école protestante, il croit voir, dans la suprématie de l'évêque de Rome au moment de la conversion de l'Angleterre, un fait nouveau « qui venait d'être proclamé et reconnu dans presque toute la chrétienté (p. 327). » De la part d'un homme dont les principes sont connus et qui rend d'ailleurs justice au rôle de l'Église, cette assertion étonne : peut-être faut-il la porter au compte des distractions. Sous ces réserves et quelques autres, le volume consacré au droit anglo-saxon se recommande du moins comme un excellent résumé des travaux antérieurs ; les comparaisons avec la France mérovingienne et carlovingienne éclairent nos origines. Ainsi le caractère de la Royauté franque, si vite romanisée, ressort plus vivement du contraste avec la Royauté anglo-saxonne restée germanique. Cette différence rejaillit sur toute notre histoire. — La conquête normande comprend les règnes de Guillaume le Conquérant et de ses successeurs jusqu'à Jean sans Terre. A l'égard de l'Église, l'erreur déjà signalée est reproduite (II, p. 373). Pour comprendre la lutte entre l'Église et les premiers rois normands au sujet de la juridiction, M. Glasson aurait dû se rappeler plus souvent la distinction qu'il pose lui-même entre l'évêque jugeant comme prélat et l'évêque jugeant comme baron (p. 389). L'esprit de la féodalité est correctement exprimé (p. 169); sur la féodalité anglaise, le guide de M. Glasson est Glanville. Quant à l'origine du régime féodal, il la place « dans les institutions des barbares comme dans celles de l'empire romain en décadence (p. 134). » Autant dire que nos chambres syndicales d'ouvriers viennent des anciennes corporations. — On le voit, « le monument » élevé par M. Glasson à l'histoire du droit anglais n'est pas sans défaut : à côté des détails exacts, compilés avec art, trop souvent se rencontrent des systèmes démodés, ou même, dans les questions ecclésiastiques, des opinions hétérodoxes. Ces taches qu'une révision fera disparaître, n'amoindrissent pas d'ailleurs le prix d'une œuvre considérable, destinée, notamment par ses fréquents rapprochements avec le droit français, à rendre plus d'un service à la science du droit sinon à la science de l'histoire.

6. — Le *Manuel systématique du droit civil général autrichien*, du docteur Ludwig Schiffner, termine avec la cinquième livraison, la dernière du premier volume, la théorie des rapports de droit privés en général : actes juridiques, spécialement au point de vue de la naissance, du changement et de la fin des rapports de droit ; garantie du droit privé. La théorie de l'acte juridique, si peu étudiée en France,

a été en Allemagne l'objet de nombreuses monographies. C'est surtout au point de vue du droit autrichien que le docteur Schiffner expose tout ce qui s'y rattache : la capacité, la volonté des parties; dans l'actemême, la condition, le terme ; mais il faut surtout signaler une étude complète, quoique sans développement spécial, sur l'expropriation (§ 134). La garantie des droits comprend, outre le droit de défense personnelle (§ 138), qui n'est qu'une exception, la garantie ordinaire de la justice : le docteur Schiffner cite souvent en cette matière le projet de loi sur la procédure civile de 1881. — Il est à souhaiter que le prompt achèvement de la partie spéciale permette de continuer sur la législation autrichienne les études de droit comparé auxquelles la partie générale a déjà sans doute donné lieu.

7. — Toute législation se réforme sans cesse : le Code civil italien, malgré son mérite incontestable, doit obéir à cette loi. C'est à le mettre en rapport avec les progrès de la science que tend M. Vadalà-Papale. Son travail *le Code civil italien et la science*, dont la première partie a seul paru, comprend un exposé assez métaphysique des principes à suivre dans une réforme législative et les applications de ces principes aux diverses matières : ordre du Code ; dispositions préliminaires ; divorce ou séparation de corps : M. Vadalà-Papale se prononce en faveur du mariage civil et du divorce ; la femme, l'autorisation maritale, qu'il combat comme contraire « au développement des sciences nouvelles (p. 72) » ; la filiation légitime : il trouve irrationnelle la distinction faite par la loi, au point de vue de la prescription et de la terminologie, entre l'action en désaveu, qui se prescrit par un délai assez court, et les actions en réclamation et en contestation d'état, qui sont imprescriptibles ; la propriété mobilière ; nécessité d'un code industriel ; le régime des eaux, les consorces (associations syndicales) ; les titres au porteur. Si dans le droit des personnes, les doctrines de M. Vadalà-Papale se ressentent du soi-disant esprit scientifique propagé dans la Péninsule par la franc-maçonnerie, on ne saurait lui contester dans les questions économiques, des vues conformes au vrai progrès.

8. — L'essai historique et juridique du docteur Vladimir Pappafava *Sur la Condition civile des étrangers*, extrait de la *Gazette des Tribunaux de Trieste*, s'étend spécialement aux temps antiques et au moyen âge : de nombreux renvois indiquent l'abondance des documents consultés. La conclusion est qu'à l'exemple de l'Assemblée constituante française et du Code civil italien toutes les législations finiront par reconnaître aux étrangers la plénitude des droits privés. C'est là, en effet, la tendance des temps présents, et sans croire, comme paraît faire l'auteur, à la sagesse de la Constituante française ou des législateurs italiens, on peut dire que dans le rapprochement

qui s'opère entre toutes les nationalités européennes, ce sera la loi de l'avenir.

9. — En Italie comme en France la question du divorce est à l'ordre du jour : il paraît que les *patriotes* italiens ne sont point satisfaits d'un régime qui permet pourtant à l'unitaire Crispi d'être bigame ou trigame sans aller aux galères. Un projet de loi, déposé par le ministre Villa au Parlement, introduit le divorce dans le Code : c'est à ce projet que répond M. Enrico-Cenni, dans une brochure tirée de la *Rassegna nazionale*. Invincible quand il attaque le divorce en soi, M. Enrico-Cenni va jusqu'à y voir un fait contraire au droit naturel : j'admets volontiers cette thèse. Toutefois n'est-il pas remarquable de voir que là où le mariage cesse d'être un sacrement catholique, il cesse bientôt d'être indissoluble ? Il en serait donc du divorce comme de l'esclavage : chose contre nature, et qu'une religion surnaturelle peut seule pourtant épargner à l'humanité. — L'œuvre de M. Cenni, par ses proportions et l'érudition dont elle fait preuve, est plus qu'une œuvre de circonstance : c'est un traité complet. On y trouvera la doctrine des théologiens catholiques et le témoignage des publicistes modernes.

10. — Afin d'assurer l'indépendance du pouvoir judiciaire à l'égard du pouvoir exécutif, M. Colfavru exige, dans son *Organisation du pouvoir judiciaire sous le régime de la souveraineté nationale et de la République*, l'élection des juges par le suffrage universel. Que cette conclusion soit la conséquence logique du principe révolutionnaire de la souveraineté du peuple, c'est ce qu'il serait difficile de contester, et la thèse de M. Colfavru me rappelle une parole de Mgr Mermillod : « Si la République dure dix ans en France, a dit le vénérable évêque de Genève, vous aurez, comme en Suisse, la magistrature élective. » — Bien ou mal, la chose peut donc arriver, et le système de M. Colfavru, étant donné le point de départ, ne manque pas de sagesse : les conditions qu'il pose à l'éligibilité sont une garantie pour le justiciable. L'extension du jury à toutes les matières litigieuses passera, je l'espère, moins aisément. Mais il est un point qui obtiendra l'assentiment de tous les amis de la République : dans le budget de la nouvelle organisation, il y a une somme de 1,795,000 francs pour les juges suppléants, et comme il en reste trois cent cinquante-neuf, cela fait pour chacun 5,000 francs : M. Colfavru est un malin.

11. — Le *Traité de droit commercial et maritime* de M. Arthur Desjardins continue, dans le troisième volume, l'œuvre si bien commencée dans les deux premiers : commentaire des titres V, VI, VIII du livre II du Code de commerce, ce troisième volume contient le traité des gens de mer (nos 596-753) et le traité de l'affrètement (nos 754-860), et, en appendice : 1° le traité du transport des pas-

sagers par mer, que M. Desjardins distingue du contrat d'affrètement (nos 861-882) ; — 2° le commentaire de la loi du 29 janvier 1881 sur la marine marchande (nos 883-903). On ne conçoit guère comment M. Desjardins, rejetant cet appendice à la fin du volume, l'ait mis sous une pagination spéciale : du reste la série des nombres de paragraphes n'est pas interrompue. Arrivé presque à moitié de sa tâche, M. Desjardins peut avoir conscience d'accomplir une chose utile dont le public réclame impérieusement l'achèvement. Ses exposés de droit comparé rendent en cette matière un service inappréciable au progrès de la science et de la législation : en provoquant de sages réformes, il contribuera pour sa part à l'avenir de notre marine marchande.

12. — L'étude de M. Deloume : *Principes généraux du droit international en matière criminelle*, passe en revue « la notion de l'État comme personnalité internationale ; les principes des lois, particulièrement en ce qui concerne le droit international d'une part, et le droit de punir d'autre part ; enfin, le moyen de combiner ces principes, pour établir l'accord entre les États, sans porter atteinte aux droits inviolables de l'indépendance nationale. » — Adoptant, sans d'ailleurs en admettre toutes les conséquences, la définition de Bluntschli, M. Deloume voit dans l'État une personne juridique. reconnue et constituée sur un territoire national, par une réunion d'hommes naturellement groupés sous l'autorité, et effectivement protégés par la force d'un même pouvoir politique indépendant (p. 10); quoique le principe des nationalités, en Allemagne et en Italie, ait été le moyen d'arriver à un résultat politique à l'égard duquel M. Deloume fait « des réserves formelles (p. 14), » l'État idéal n'en est pas moins « celui qui ne comprend qu'une nation et qui la comprend tout entière (p. 16). » La nation « est comme la famille un groupe permanent (p. 17); » volontiers il adopte la formule de M. Laurent : « La patrie est aussi indestructible que la création (p. 15). » en ce sens, du moins, que ce n'est pas, pour lui comme pour les jurisconsultes italiens, « un fait passager, une création de la volonté humaine. » Mais la personnalité de chaque État, pas plus que l'individualité humaine, n'exclut l'idée de société : de là, entre les États des relations, des droits, des devoirs, des lois qui les règlent, en d'autres termes, de là le droit international. — A ces considérations générales sur l'État, la nation, le droit des gens (ch. Ier), succède (ch. II), une analyse des fondements du droit de punir : il les place, avec l'école dite française, dans la justice restreinte à l'utilité (p. 53). — De ces deux prémisses, M. Deloume déduit facilement l'objet propre de son étude : le principe et l'étendue du droit de punir en matière internationale (p. 67). Quant aux infractions commises sur le territoire, la question est simple; pour les infractions commises hors du territoire, elle se complique, et, suivant la nature du fait (p. 78), la natio-

nalité de l'agent (p. 80), ou de la victime (p. 92), la solution varie. Les conflits de lois ou de jugements entre les divers États (p. 101); les droits d'asile, d'extradition, d'expulsion (p. 126), sont l'objet d'un examen spécial. Comme conclusion, M. Deloume propose un amendement au projet de loi d'extradition voté par le Sénat le 4 avril 1879. On peut discuter ses vues : mais on rendra hommage à leur élévation et à la netteté avec laquelle il a su les exprimer.

13. — L'ouvrage de M. Jules Guelle, *la Guerre continentale et les personnes*, est empreint, au point de vue philosophique, de cet esprit humanitaire qui s'attend à voir un jour disparaître la guerre publique comme ont déjà disparu les guerres privées, l'esclavage et la traite (p. 22); au point de vue juridique, il est plus sérieux : passant en revue les principales questions de droit que peut soulever l'état de guerre, déclaration de guerre, hostilités, suspension provisoire des hostilités, fin des hostilités, traité de paix, conquête, neutralité, il expose les solutions de la pratique, auxquelles il a souvent lieu d'opposer celles de la théorie. « Notre but, dit l'auteur, a été de montrer la guerre, non telle qu'on la fait ou la fera longtemps encore, mais telle qu'on devrait la faire, en attendant qu'on ne la fasse plus. » S'il est vrai que depuis les grandes luttes du seizième siècle il y a eu progrès, au point de vue de l'humanité, dans la manière de faire la guerre, une partie du mérite en revient sans doute aux publicistes, et à ce titre, M. Jules Guelle peut dire à bon droit qu'il s'associe utilement aux hommes généreux qui, tout en cherchant la paix perpétuelle, obtiennent du moins l'adoucissement de la guerre.

14. — Au moment où l'Université « se débarrasse des langes de l'ancienne pédagogie pour donner à chacun l'instruction utile que comportent le progrès et la vie moderne, » le *Catéchisme juridique* de M. Albert Charmolu a pour objet « de donner à l'enfant les principes généraux du droit; de renseigner l'homme du monde sur les questions qui chaque jour peuvent se présenter sur sa route ; enfin, il peut être un mémorandum utile même pour l'homme qui déjà se serait livré à l'étude du droit. » Plus clair, plus complet, plus exact que nombre de livres pareils, le livre de M. Charmolu rendra-t-il plus de services, et surtout sera-t-il plus consulté ? La question n'est pas opportune. Tout a été fait, du reste, pour en rendre l'usage commode ; la première partie, consacrée au Code civil, la seule qui ait paru, contient outre la table des matières, une table de concordance avec les articles du Code par ordre alphabétique.

15. — Tout n'est pas condamnable dans les efforts tentés par les législateurs actuels de la France pour répandre l'instruction : en inscrivant au programme des études l'organisation administrative et politique du pays, ils ont, cléricaux sans le savoir, répondu au vœu de

Fénelon : « Il est honteux, écrivait-il au duc de Chevreuse il y a deux cents ans, à quel point les personnes de la plus haute condition ignorent notre Gouvernement et le véritable état de la nation. » De là à faire du droit administratif et de l'économie politique l'objet de l'enseignement primaire, il y a sans doute un abîme ; toutefois, il est utile d'initier de bonne heure l'esprit des enfants avec les droits qu'ils auront à exercer et les obligations qu'ils auront à remplir dans la société. Le livre de M. Pegat, *la Commune, le Département, l'État, notions de droit public et administratif, suivie des éléments de l'Économie politique*, a pour objet direct de répondre aux exigences du programme prescrit par l'arrêté ministériel du 22 janvier 1881. L'enseignement donné sous forme de questions et de réponses gagne ainsi en précision et en clarté. C'est aux écoles primaires que l'auteur s'adresse, mais je pense, avec M. Gabriel Alix, que son livre sera utile « à plus d'un de ceux qui briguent les fonctions administratives ou qui aspirent à représenter leurs concitoyens et à gérer les affaires du pays dans les Conseils de département et dans les Assemblées législatives. » Le suffrage du public ratifiera l'opinion de l'éminent professeur.

16. — Plus complet, mais sous une forme moins élémentaire, *l'Organisation française*, de M. Alphonse Bertrand, secrétaire-rédacteur du Sénat, résume « surtout pour les maîtres et les élèves de nos écoles de tout ordre, des notions à la fois sommaires et précises, sur le Gouvernement et les principales administrations de l'État. » Au point de vue de l'enseignement, le manuel de M. Pegat est préférable; pour les gens du monde qui ont à apprendre ce qu'ils ignorent et les gens d'affaires qui ont à se rappeler et à retrouver rapidement certaines indications, je n'hésite pas à recommander le manuel de M. Bertrand : il reproduit notamment la déclaration des droits de l'homme, la constitution de 1848, le concordat et les articles organiques. Il serait à souhaiter que les lois citées sans être reproduites fussent indiquées avec plus de précision.

BERNON.

THÉOLOGIE

The Ancient liturgy of the Church of England, par W. MASKELL, troisième édition. Oxford, Clarendon press, 1882, in-8 de LXXIV-338 p. — Prix : 16 shilling (20 fr.).

Monumenta Ritualia Ecclesiæ Anglicanæ, par GUILLAUME MASKELL, maître ès arts. Deuxième édition. Oxford, Clarendon press, 1882. 3 volumes in-8 de CCCLVI-272, CLXXX-345 et LXVII-444 p. — Prix : 50 shilling (62 fr. 50).

Les livres dont on vient de lire les titres et dont on nous donne une seconde et une troisième édition, ont paru pour la première fois, il y a près de quarante ans. On était alors à la fin de la première décade

du mouvement piétiste et scientifique, connu aujourd'hui de tout l'univers sous le nom de mouvement d'Oxford. Commencé en 1833, ce mouvement religieux avait déjà fait en 1844 un progrès immense ; les jeunes gens que dirigeaient Newman, Keble, Froude et Pusey, avaient remué l'Angleterre jusques dans ses profondeurs. On ne pouvait les ignorer et il était impossible de les mépriser.

On sait qu'un des grands résultats du mouvement d'Oxford fut de ranimer au sein du clergé anglican les études théologiques proprement dites. Or, pour étudier la théologie, il fallut revenir aux Pères de l'Église, aux conseils, aux liturgies, et ce sont les liturgies, les conseils et les Pères qui, étudiés de bonne foi, ont ramené tant d'âmes au catholicisme.

Les quatre volumes de M. Maskell sont dus aux préoccupations qui agitaient les esprits à l'époque dont nous parlons. L'auteur s'est proposé de remettre sous les yeux de ses contemporains, en particulier, sous les yeux du clergé anglican, les livres d'offices dont on se servait en Angleterre avant la Réforme du seizième siècle. Ainsi qu'il l'observe, le docte éditeur des *Monumenta Ritualia*, le clergé anglican ne peut pas ignorer ces livres ou n'en tenir aucun compte, s'il a quelque prétention à l'apostolicité. De fait cependant, il ne le connaissait guère avant l'ouvrage de M. Maskell, et il n'était pas absolument coupable ; car l'œuvre destructrice de la Réforme anglaise a été si complète que c'est à peine si l'on retrouve aujourd'hui quelques exemplaires imprimés ou manuscrits de ces livres d'office dans le British Museum et les dépôts d'Oxford ou de Cambridge. En fouillant toutes les bibliothèques d'Angleterre, on ne reconstituerait peut-être pas l'ensemble des livres liturgiques appartenant à un seul des anciens diocèses.

Ce n'était donc pas tout à fait œuvre inutile que de réimprimer une simple portion de ces livres liturgiques ; et telle fut la pensée dominante qui inspira le travail de M. Maskell. Aujourd'hui même, à la distance de près de quarante ans, l'ouvrage conserve encore son utilité, et rien ne le prouve mieux que les extraits cités par le savant éditeur dans le premier volume de ses *Monumenta Ritualia* (pages III-XIII), au cours de sa dissertation sur les livres d'office de l'Église d'Angleterre. Peu de personnes, mêmes parmi les dignitaires de l'Église anglicane, savaient distinguer un missel d'un antiphonaire, d'un graduel, d'un lectionnaire, etc. Le *Livre de la Prière commune* a fait plus que remplacer les anciens livres d'office ; il les a supprimés et fait tomber dans un oubli complet.

M. Maskell a réimprimé dans le premier volume l'Ordinaire de la Messe, suivant les cinq rites de Salisbury, de Bangor, d'York, d'Hereford et de Rome. Les textes sont mis en regard l'un de l'autre,

afin que le lecteur puisse saisir d'un seul coup d'œil les ressemblances et les différences. Les textes sont empruntés à des livres imprimés, sauf celui de Bangor qui a été pris dans un manuscrit, aucun exemplaire imprimé n'étant connu. Naturellement le texte des rites anglais remonte à la fin du quinzième ou au commencement du seizième siècle ; celui du rite romain a été copié dans un missel imprimé en 1759.

Cela posé, et le texte des rubriques laissé de côté parce qu'il est plus accessible aux variations, il faut avouer que les différences entre ces divers rites ne sont pas très considérables. Dans le Canon, il n'y en a, pour ainsi dire, aucune. Les plus importantes se trouvent au commencement de la messe et à l'offertoire. Quelques rites anglais ressemblent à celui que suivent les Dominicains. Il n'est donc pas un fidèle qui ne reconnaît facilement la sainte Messe même dans le rite qui diffère le plus du rite romain actuel, tandis qu'un chrétien antérieur au dix-septième siècle, ne reconnaîtrait plus l'office qu'on célébrait de son temps dans la *Common Prayer Book*.

Outre une longue préface, dans laquelle il explique son but et discute les sources, l'auteur a joint au texte des notes empruntées aux meilleurs liturgistes catholiques. Dans une note *additionnelle* (p. 207 et suivantes) il explique ce qu'on entend par les diverses espèces de *Messes* dont les noms figurent dans les écrivrains du moyen âge ; il publie aussi, en appendice, d'après le Missel de Salisbury, les *Cautelæ Missæ*, et certains formulaires propres à l'évêque ; la liturgie de Saint-Clément en grec et l'ordre de la Sainte-Communion publié en 1548, sous Édouard VI.

Des trois volumes, qui forment le *Monumenta Ritualia*, les deux premiers sont exclusivement consacrés au Rituel et au Pontifical, le troisième au *Prymer* ou au livre d'*Heures* des catholiques anglais avant la réforme d'Edouard VI et d'Elisabeth.

Le texte du premier volume des *Monumenta Ritualia* est emprunté au rituel de Salisbury et comprend ce qui a rapport aux catéchumènes, à la bénédiction des fonts, au baptême, à la confirmation, aux fiançailles et au mariage, à l'extrême-onction, la recommandation de l'âme, les funérailles et diverses bénédictions. Le second volume contient ce qui a rapport au couronnement du souverain, à la collation des saints ordres depuis la tonsure jusqu'à l'épiscopat, et à quelques autres matières de moindre importance.

Ces volumes, on le voit par le simple énoncé des matières qu'ils renferment, ne présentent rien de bien nouveau pour le clergé catholique. Cependant, les prêtres anglais y trouveront des choses utiles pour eux à connaître, puisqu'ils ont perdu leurs rites indigènes et adopté le rite romain. Ils pourront approfondir davantage leur histoire

religieuse, et les notes comme les préfaces, que l'auteur a jointes aux textes, leur permettront de pénétrer plus avant dans l'intelligence du passé. Néanmoins, nous ne pouvons pas dissimuler que les deux ouvrages seront surtout utiles au clergé anglican. Depuis qu'ils ont paru pour la première fois, il s'est opéré de grands changements dans l'Église anglicane. On n'a plus le dédain qu'on avait autrefois pour les rites religieux du moyen âge. Au contraire, on aime à les étudier et à les comprendre. Les livres de M. Maskell ont contribué, pour une large part, à amener ce retour. Ils ont fait époque, et, bien qu'on ait depuis beaucoup écrit sur les rites de Salisbury et d'York, ils demeurent encore l'ouvrage le plus classique sur cette matière.

Il est difficile que la lecture de ces volumes et la comparaison des documents qu'ils contiennent ne provoque pas de salutaires réflexions dans l'esprit de ceux qui les lisent. Et ces réflexions ne peuvent pas être favorables à une réforme qui a beaucoup détruit mais peu édifié. Plus d'un lecteur y a trouvé et y trouvera, sans s'en douter, ce qu'y rencontra M. Maskell, nous voulons dire, le chemin qui mène au catholicisme. En effet, l'auteur, qui s'était proposé uniquement d'approfondir les origines des rites de sa communion et qui s'efforçait, dans la préface à sa première édition, de justifier les innovations introduites par le *Livre de la commune prière*, a dû se rendre à l'évidence. La vérité a un jour parlé si haut et si fort qu'il s'est fait catholique. Aussi, ne voit-on plus, dans l'édition que nous avons entre les mains, de chapitres ou de notes en faveur du *Livre de la commune prière*. L'auteur a supprimé toute cette partie de son œuvre et il a bien fait. Le livre reste ce qu'il devait être dès le principe, c'est-à-dire purement scientifique. Il contient le simple exposé des faits et laisse aux lecteurs à tirer les conclusions, qui, d'ailleurs, semblent s'imposer d'elles-mêmes.

Nous ne pouvons que louer et admirer l'érudition dont M. Maskell fait preuve dans ces deux ouvrages, bien que sur quelques points nous pussions ne pas partager son opinion. De toutes ses préfaces, celles qui intéresseront le plus la masse des lecteurs seront incontestablement celle qui ouvrent le second volume des *Monumenta Ritualia* sur le couronnement et les obsèques des souverains et celle qu'il a placée en tête du troisième volume sur l'histoire du *Prymer* en anglais.

M. Maskell établit assez bien que le couronnement des souverains a commencé en Angleterre, et il est possible, en effet, que le couronnement de Clovis par saint Rémy ne repose pas sur des preuves bien solides. On a pu confondre la cérémonie du baptême avec la cérémonie du couronnement. Cependant, on ne s'expliquerait guère, dans cette hypothèse, comment serait née la coutume qu'ont eue les rois de France d'aller se faire sacrer à Reims, plutôt qu'à Paris ou à Sens.

La préface sur le *Prymer* est des plus instructives. L'auteur sans faire de polémique et sans abandonner la forme du récit, rien qu'en exposant les faits, y répand à une multitude d'attaques dirigées, depuis la Réforme, contre l'Église catholique, à propos de la lecture de la Bible et des offices en langue vulgaire. Catholiques et Anglicans, verront, en parcourant ce volume, avec quel soin leurs aïeux s'instruisaient des choses religieuses, avec quelle dévotion ils honoraient la Vierge, les anges et les saints ; et si les uns y trouvent la confirmation de leurs croyances, les autres y trouveront plus d'une fois, nous l'espérons, ce qui ramène à l'Église et à la foi. Le temps, en s'écoulant, a modifié sans doute un peu la forme que revêt la piété chrétienne ; néanmoins, bien que le *Prymer* imprimé par M. Maskell soit vieux de plus de cinq siècles, on pourrait aujourd'hui le mettre entre les mains des fidèles et ce serait encore un bon livre de dévotion.

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir de si intéressantes et de si sérieuses études fleurir au sein du clergé et des fidèles de l'Église anglicane ; car, outre le tribut qu'elles donnent à la science, elles préparent le retour à l'unité et permettent d'entrevoir le moment où l'Église anglicane reviendra l'Église d'Angleterre.

P. Martin.

SCIENCES ET ARTS

Encyclopédie théorique et pratique des connaissances civiles et militaires, par Désiré Lacroix. Paris, E. Lainé et Cie, 1880, gr. in-8 à 2 colonnes, avec figures. — Prix de la livraison de 16 pages : 50 cent. (64 livraisons parues).

Cette remarquable publication continuent de paraître, et nous y retrouvons la même netteté de formes, le même soin dans la composition, la même exactitude dans le fond. L'étude si aride des mathématiques deviendrait elle-même presque attrayante, grâce à la division des matières et au plan d'exposition, grâce aussi à des figures expressives et à des tableaux bien choisis. Beaucoup d'ouvrages ont été publiés sur la topographie : aucun sans doute ne renferme une pareille abondance de dessins explicatifs et d'intelligentes définitions qui, à elles seules, forment déjà une sérieuse initiation à la connaissance des formes du terrain. C'est là en effet la principale difficulté, pour la topographie aussi bien que pour la géométrie descriptive : il faut que l'eprit saisisse bien dans l'espace les contours ou les lignes que le papier reproduit à une échelle déterminée. Il nous semble que M. Lacroix a pleinement réussi dans sa laborieuse entreprise et nous ne saurions trop recommander un ouvrage qui offre à la

fois aux lecteurs studieux des informations précises malgré leur concision, et des développements scientifiques toujours sûrs.

La deuxième partie sur laquelle nous devons appeler plus spécialement l'attention de nos lecteurs, fournit une moisson des plus abondantes : arithmétique, topographie, algèbre, géométrie, fortification.

L'arithmétique est entièrement terminée. La théorie des racines carrée et cubique y est exposée avec une rare clarté, ainsi que celle des logarithmes et des règles d'intérêt. L'intelligence de la règle à calcul est singulièrement simplifiée au moyen de belles gravures nettement et abondamment détaillées. L'auteur a entrepris d'initier ses lecteurs à l'acquisition d'un ordre de connaissances qui entrent de jour en jour dans le domaine public : les caisses d'épargne, les opérations de banque et de bourse, les assurances. Sans entrer dans des détails superflus, ces divers sujets sont traités avec une lucidité qui ne peut laisser aucun doute sur leur mécanisme. Si les générations actuelles sont surchargées de plus grands travaux que leurs devancières, si leurs programmes sont plus compliqués, en revanche elles ont à leur service des matériaux que nous n'avions pas; et ceux qui ont eu entre les mains dans leur enfance l'arithmétique de Bezout peuvent mieux que qui que ce soit apprécier tous les avantages de cette nouvelle publication.

C'est principalement dans la topographie que l'on voit tout le fruit des figures répétées et claires : aussi pour le nivellement, la copie et la lecture des cartes, il ne subsiste aucune obscurité. La photographie a rendu à la topographie et à sa divulgation des services qu'augmentent tous les jours les progrès accomplis dans ce champ sans limites; aussi nous trouvons exposés les traits généraux de la photographie proprement dite, de l'héliogravure, la photolithographie, la chromophotographie ; en raison des développements continus de cette science nouvelle, il y aura toujours des additions à faire à un cours complet de topographie. On a donné de grands détails sur la lecture des cartes; cette partie de l'ouvrage est complétée par un exposé des procédés employés dans les cartes des puissances étrangères. Après une relation des principaux instruments employés pour le levé du terrain, commence l'ensemble des opérations de la planimétrie jusqu'au levé de détail avec la planchette et le déclinatoire.

Quelques fascicules nous initient aux premières notions de l'algèbre jusqu'aux problèmes relatifs aux équations du deuxième degré. L'auteur a pensé avec raison que les problèmes présentés graphiquement au moyen d'une figure présenteraient plus de clarté et d'intérêt.

Nos besoins sociaux, qui se traduisent, en général, par l'agriculture, le commerce et l'industrie, exigent l'appréciation exacte des

objets qui frappent nos sens, c'est-à-dire des volumes, des surfaces, des lignes. Les calculs relatifs à la mesure des objets constituent la géométrie pratique, démontrée par la géométrie théorique. C'est donc une très heureuse innovation d'avoir fait marcher de front et la théorie et la pratique : de cette manière l'une est plus intelligible et l'autre moins aride. La méthode suivie est celle-ci : après l'explication des termes et des premiers théorèmes sur les angles viennent quelques questions pratiques sur les règles, l'équerre d'arpenteur, la chaîne, puis quelques problèmes ; même procédé pour les figures, les triangles, les perpendiculaires et les obliques. On étudie ensuite les parallélogrammes, le cercle et la mesure des angles ; puis les lignes proportionnelles et les propriétés des figures jusqu'au carré de l'hypothénuse.

Une question, qui de nouveau passionne les esprits, est la fortification. Reléguée avant la guerre de 1870 dans le domaine de la routine, elle a pris depuis les événements de cette sinistre époque un essor prodigieux. Nos frontières en sont couvertes et après un siècle et plus de stagnation, cet art a adopté chez nous les derniers perfectionnements. D'un autre côté, la guerre récente de Turquie a fait ressortir quel profit on pouvait tirer de la fortification improvisée. La science de l'ingénieur est donc de nouveau des plus utiles à un pays et, bien que le sort des peuples se décide sur les champs de bataille, la fortification restera toujours d'une utilité capitale, soit pour mettre les richesses de toute nature à l'abri, soit pour barrer des voies d'invasion, et également pour servir de pivots stratégiques et constituer ou fortifier un champ de bataille. Aussi les auteurs du traité actuel, laissant résolument de côté tout le vain appareil de théorie et de calculs si cher à leurs devanciers, entrent résolument en matière par la fortification improvisée et la tranchée-abri : l'épaisseur des épaulements est donnée d'après la pénétration des projectiles modernes et leur forme d'après l'expérience des événements récents les plus remarquables. Une des principales ressources de la fortification rapide est l'utilisation des obstacles naturels : ressauts de terrain, digues et chaussées en remblai, fossés et chemins creux, haies, clôtures, murs, grilles en fer, ruisseaux, fossés pleins d'eau, créneaux, etc. Tous ces obstacles sont utilisés au moment même ; mais, lorsqu'on dispose d'un jour ou d'une nuit au moins, on peut construire des retranchements plus solides, ayant un développement moindre en longueur, mais un profil plus considérable, avec un parapet pour couvrir les défenseurs contre les projectiles du canon de campagne : c'est ce qu'on appelle la fortification de campagne. L'auteur expose successivement les divers systèmes de tracé des lignes, de revêtements et d'organisation intérieure des ouvrages, et enfin comme complément

les défenses accessoires. L'attaque et la défense des positions fortifiées sont surtout du domaine de l'art militaire; néanmoins le chapitre III donne quelques règles relatives à l'attaque et à la défense des ouvrages de campagne. Le chapitre IV est consacré aux voies de communication, aux travaux des camps, à l'outillage. Le monde militaire accueillera avec le plus grand intérêt la suite de cette série d'utiles et fructueuses études.

Rien n'a été négligé pour augmenter l'attrait de cette belle publication : format, caractères, gravures hors lignes, distribution sobre et méthodique. C'est une œuvre achevée et parfaite. A. W.

Lectures sur la Géographie industrielle et commerciale, par HIPPOLYTE BLANC. — Paris, Palmé, 1881, in-8 de 395 p.— Prix : 2 fr. 50

La Société générale de la librairie catholique, dirigée par M. Victor Palmé, entreprend la publication d'une série d'ouvrages sous le titre : *Nouvelle collection de classiques*. Ce sont des livres sincèrement chrétiens enseignant aux jeunes gens, d'une façon rapide et simple, l'organisation sommaire de la famille et de l'État aux différentes époques et chez les différentes races ; ils contiendront des illustrations bien appropriées aux textes, ce qui présentera le double avantage de donner au volume une physionomie artistique et de graver profondément dans l'esprit des jeunes élèves les enseignements les plus sérieux.

L'ouvrage que nous avons entre les mains, dû à la plume autorisée de M. Hippolyte Blanc, chef de division honoraire au Ministère de l'intérieur et des cultes, comprend un choix de lectures sur la géographie industrielle et commerciale; il est spécialement destiné à l'enseignement primaire supérieur. L'auteur commence par exposer l'idée chrétienne du commerce et de l'industrie, et ce qu'étaient au moyen âge ces deux sources de la richesse publique. C'est une profession de foi en même temps qu'un point de départ nécessaire pour bien faire ressortir la différence existant entre l'activité dévorante qui caractérise notre époque et les allures calmes et patriarcales du passé.

Puis vient un chapitre divisé en paragraphes où sont étudiés successivement ce que l'on entend par les mots : Exportation, importation; la distribution géographique des principales productions du globe; le travail du fer; l'histoire de la broderie; les pelleteries ; l'emploi des insectes et des plumes d'oiseaux dans les travaux d'art. Les autres lectures décrivent les industries et le mouvement commercial des diverses contrées du monde. Quelques statistiques générales résument les principales données qui précèdent. L'auteur s'attache ensuite à montrer comment, au dix-neuvième siècle, sous nos yeux, naissent et s'établissent le commerce et l'industrie en terre sauvage, par le fait de ces

moines catholiques dont l'influence civilisatrice est si audacieusement contestée aujourd'hui. Enfin un glossaire, accompagné de nombreuses figures explicatives fort bien faites, donne l'explication des termes techniques employés dans le livre.

Toutes ces lectures sont des citations, ou tout au moins des résumés consciencieux, d'après les publications et les ouvrages les plus récents et les plus autorisés, tels que rapports commerciaux des agents diplomatiques ou consulaires, l'*Économiste français*, l'*Exploration*, les *Missions catholiques*, les *Annuaires de l'Économie politique*, etc.

On le voit, ce livre est des plus instructifs et des plus propres à développer utilement l'intelligence des jeunes gens se destinant à des carrières industrielles ou commerciales ; il leur fait connaître les ressources de tous les pays du monde, en même temps qu'il leur démontre clairement l'influence fécondante de l'esprit chrétien sur la production du travail. Il se recommande donc tout spécialement aux écoles libres où il est appelé, nous n'en doutons pas, à faire beaucoup de bien et à rendre de grands services.

Vicomte H. DE BIZEMONT.

Propriedades elementales relativas à la divisibilidad de los numeros enteros, par el comandante capitan de infanteria D. RICARDO VASQUEZ ILLA, director del Colegio politechnico de Valladolid, etc. Valladolid, Gaviria, 1882, in-8 de VIII-208 p. — Prix : 8 piécettes (8 fr. 40).

L'auteur de cet ouvrage, ainsi qu'il l'explique dans sa préface, n'a pas voulu seulement faire connaître un ensemble de propriétés élémentaires relatives à la divisibilité des nombres entiers. Il a voulu surtout montrer par un exemple la manière dont, selon lui, on doit modifier le concept généralement admis relativement à l'extension et aux limites de l'arithmétique proprement dite, non moins que la forme d'exposition de ses diverses théories. Sans nous prononcer sur l'importance et le succès de cette tentative, constatons du moins que M. Illa a réussi à exposer une partie importante de la théorie des nombres d'une manière à la fois élevée et élémentaire, établissant par des démonstrations simples et fondées sur des notions connues de tous, beaucoup de propriétés d'un ordre élevé. Son ouvrage, qui dépasse beaucoup le niveau des traités élémentaires d'arithmétique, forme une très bonne introduction aux écrits des Gauss et des Jacobi sur la théorie des nombres. La sobriété de l'exposition, dans laquelle les formules tiennent plus de place que les phrases, permet au lecteur français de la comprendre très suffisamment sans avoir étudié la langue espagnole.

E. V.

Les Institutions militaires de la France, par un officier général. Paris, Delagrave, 1881, in-8 de IV-202 p. — Prix : 4 fr.

L'auteur des *Institutions militaires de la France* a voulu mettre en lumière tout ce qu'il y a dans notre tempérament et dans nos règlements d'inépuisables richesses au point de vue militaire, richesses qu'il s'agit seulement d'exploiter et de mettre en place. Il a apporté dans cette tâche toutes les ressources d'un esprit clairvoyant et sagace, toute la finesse de son jugement, relevée encore de temps à autre par des pointes d'une fine et délicate raillerie, mais surtout par une grande compétence pratique acquise au milieu des mille péripéties d'une longue vie militaire et des responsabilités de hauts commandements.

Réduction du temps de service, écoles militaires, écoles de sous-officiers, écoles d'enfants de troupe, état-major, intendance, questions renfermées autrefois dans un cercle exclusivement militaire d'où elles sont sorties aujourd'hui pour passionner l'opinion publique, sans l'éclairer et sans trouver de solution, — l'auteur les examine toutes et indique par quels moyens on peut arriver à les résoudre.

Il faut d'abord réagir contre les préventions qui ont jeté la défaveur sur nos légendes militaires, et montrer comment, avec les meilleures institutions, on peut sous un mauvais commandement courir à des désastres. La France, avec les institutions militaires qui lui avaient donné Sébastopol et Solférino, est anéantie à Sedan. Le succès récompense toujours une longue préparation due à d'éminentes personnalités assez fortes pour poursuivre leur œuvre, malgré des oppositions systématiques et irréfléchies.

L'expérience montre tous les dangers d'une réduction indéfinie du service militaire. Ce n'est pas au moment où le conscrit commence à être fier de son drapeau et à supporter la discipline qu'il faut le rejeter de nos rang. Si on n'a pas la sagesse de se ménager ce noyau si précieux de soldats ayant passé de deux à cinq ans sous les drapeaux, on se prépare au commencement d'une guerre de cruels mécomptes et de terribles remords. En diminuant indéfiniment la durée du service, on marche à la suppression de l'armée et à l'asservissement du pays ; en décrétant de laisser au régiment par punition ceux qui se seraient mal conduits pendant leurs trois ans, on fait de l'armée un pénitencier et non une école d'émulation et d'honneur.

Nos écoles militaires ont des programmes assez élevés, et, si on veut imiter la Prusse, c'est de l'esprit et non de la forme de ses institutions qu'il faut se pénétrer. Là on cherche surtout à créer des spécialités capables et utiles : on tient surtout à ce qu'un officier sache bien remplir, dans d'excellentes conditions, la mission dont il sera

chargé : c'est à cela qu'on doit la supériorité des officiers allemands et la considération dont ils jouissent dans tout l'empire. Bien que nos Écoles polytechnique, de Saumur, de Saint-Cyr, de La Flèche ne répondent plus complètement aux besoins du temps; ce serait une erreur d'en supprimer le principe ; il faut seulement en modifier le fonctionnement et les conditions d'admission. La difficulté serait surtout pour l'école polytechnique, arche sainte dont les abords seraient énergiquement défendus contre toute immixtion sacrilège.

Il est peu de questions aussi importantes et aussi dignes d'intérêt que celle des sous-officiers ; toute âme patriotique est affligée de voir la difficulté d'en combler les vides et surtout de ne plus retrouver dans leurs rangs ces excellents et glorieux types que nous avions dans les campagnes d'Afrique et de Crimée. Les recruter, les former et les conserver, tel est le problème à résoudre. On les maintiendra surtout par l'orgueil du drapeau, le sentiment de l'honneur et du patriotisme, par leur confiance dans l'avenir de l'armée et la stabilité de ses institutions, par la fierté de porter l'uniforme d'un corps bien commandé et animé au plus haut point de l'esprit de confraternité militaire. On pourra arriver à une bonne solution en autorisant les rengagements après trente-cinq ans d'âge, en diminuant les volontaires d'un an, en donnant sérieusement aux retraités des emplois honorables du gouvernement, en fondant une caisse militaire, en supprimant les adjudants de compagnie, en encourageant l'étude dans les régiments en donnant aux sous-officiers retraités des prérogatives honorifiques.

Le corps d'état-major a été l'objet d'attaques violentes et exagérées. Le soumettre aux changements périodiques d'un ministre et d'un chef d'état-major est dangereux ; le fermer complètement ne l'est pas moins. Il faut le mettre en contact fréquent avec la troupe, établir des spécialités et faciliter la sortie de ce corps pour revenir dans la troupe.

Mais, de toutes les questions du jour, la plus difficile à résoudre est celle de l'intendance et de l'administration de l'armée. L'intendance a inutilement absorbé une foule d'attributions qui lui ont été nuisibles. Il est cependant indispensable d'accorder au commandement l'initiative de tout ce qui concerne les opérations relatives au bien-être du soldat. Il faut rendre aux intendants leur rôle de directeurs et de surveillants des services administratifs et alléger leur service de soins inutiles et absorbants.

On a prétendu que l'Afrique était une école de vantardise et de charlatanisme militaire ; on a dit que là était né le fameux et dangereux « débrouillez-vous ; » c'est cependant cette qualité qui a permis à nos soldats de se tirer, comme en Crimée, des situations les plus

difficiles et, quant aux généraux d'Afrique, ce ne sont pas eux qui ont été consultés pour la guerre de 1870. Qui songe à rabaisser les talents des Bugeaud, des Clausel, des Lamoricière?

L'auteur a donc embrassé, dans son étude, un champ très vaste. Pour constituer une solide armée nationale, la France possède les éléments les plus variés et les plus riches : l'essentiel est de savoir les reconnaître pour s'en servir utilement. Il faut rejeter les mesures trop précipitées et trop radicales, procéder avec méthode et maturité, en écartant les entraînements irréfléchis ; sans quoi on risquerait de préparer au pays et l'armée d'amers mécomptes, sinon de nouveaux désastres. V. B.

Précis d'anatomie *à l'usage des artistes,* par M. Mathias Duval. Paris, Quantin, 1882, in-8 de 386 pages avec figures. — Prix, relié : 3 fr. 50.

M. Mathias Duval a résumé, dans cet ouvrage, le cours qu'il fait depuis dix ans à l'École des beaux-arts. C'est une description du corps humain, tel que l'artiste est appelé à le retracer. M. Duval commence par examiner le squelette ; puis il va, de cette sorte de charpente qui soutient tout le reste, aux parties superficielles. Cette méthode, M. Duval nous en avertit, n'est pas la méthode suivie ordinairement par les auteurs des traités d'anatomie à l'usage des artistes. On procède le plus souvent des parties superficielles aux organes profonds. Pierre de Cortone a suivi cette marche dans ses planches anatomiques gravées. M. Duval nous permettra de dire que, s'il n'avait pour lui l'autorité que donne l'expérience de l'enseignement, nous pourrions douter que sa méthode fût la meilleure pour le but qu'il se propose. Le jeune homme, au moment où il aborde l'étude de l'anatomie, a déjà quelque idée de l'extérieur du corps humain par l'étude du modèle. Il semble donc qu'il y aurait avantage à le conduire du connu à l'inconnu, et il est à craindre que l'autre méthode, plus scientifique assurément, mais plus aride, ne rebute des imaginations d'artistes, c'est-à-dire, des imaginations vives, toujours inquiètes du beau et qui ne s'arrêtent qu'avec peine à ce qui n'a pas d'attrait. Ce danger n'existe guère dans un cours, à cause de l'animation de la parole parlée ; mais il est réel dans un livre. Peut-être en ce qui concerne l'ouvrage de M. Duval, l'inconvénient eût-il été amoindri, si l'auteur, comme il semble y avoir pensé, avait pu introduire dans son texte un certain nombre de figures plus artistiques, et, par conséquent, plus attrayantes. Ces figures, tirées par exemple des œuvres des maîtres, soit peintres, soit sculpteurs, auraient reposé les yeux, fixé l'attention, et fait toucher du doigt la correspondance entre la surface du corps et les organes internes qui lui donnent ses contours. Au reste, l'ouvrage de M. Duval a la netteté et la clarté qui sont les

qualités principales de ces sortes de précis ; et il a eu l'heureuse idée d'ajouter à son exposé anatomique deux chapitres intéressants sur la physionomie et sur les travaux de Duchenne (de Boulogne) concernant l'expression des muscles de la face. Ce traité sera utile à ceux qui voudront acquérir les connaissances anatomiques nécessaires à la pratique de l'art, surtout s'ils le complètent en jetant les yeux sur un *écorché* en plâtre, comme M. Duval le conseille, ou simplement sur un ouvrage où les formes extérieures du corps soient retracées par de nombreuses figures. LOIR-MONGAZON.

BELLES LETTRES

Nouvelle bibliothèque classique des éditions Jouaust. — *Théâtre complet de* J.-B. POQUELIN DE MOLIÈRE. Tome I. Paris, Librairie des bibliophiles, 1882, in-16 de XXXII-319 p. — Prix : 3 fr.

Les Caractères de La Bruyère, publiés par P. Jouaust, avec une préface par LOUIS LACOUR. Paris, librairie des Bibliophiles, 1881, 2 vol. in-18 de XL-267 et 352 p. — Prix : 3 fr. le volume.

Les petits chefs-d'œuvre. *Réflexions sur le divorce*, par Mme NECKER, publiées par M. de Lescure. Même librairie, 1881, in-18 de 112 p. — Prix : 3 fr.

Discours sur les passions de l'amour de PASCAL, précédé d'une notice sur Pascal et Mlle de Roannez. In-18 de LI-61 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous le disions ici, voilà peu de temps, plus un auteur est célèbre et moins il y a lieu de parler longuement de la réimpression de ses œuvres. Cette réflexion, vraie déjà à propos de Marivaux, est plus juste encore à l'égard de Molière, et l'embarras que nous éprouvons, M. Jouaust l'a ressenti également quand il s'est agi d'écrire un avant-propos en tête de la charmante édition qui vient se placer dans la *Nouvelle Bibliothèque classique*. Que dire de Molière, qui a été tant de fois publié, commenté, qui est si connu même des lecteurs peu lettrés? M. Jouaust ne pouvait guère qu'indiquer comment a été comprise cette réimpression. La préface qu'on y a jointe est celle de Lagrange, mais M. Monval, archiviste du Théâtre-Français, l'a rajeunie et complétée par d'excellentes notes. Le texte est celui des éditions originales des pièces publiées du vivant de l'auteur, et pour celles qui n'ont paru qu'après sa mort, de l'édition de 1682. Après ces renseignements sur des points matériels, M. Jouaust émet sur le succès constant de Molière, sur le nombre d'éditions qu'on ne se lasse pas de publier, des observations très justes qui le conduisent à une citation de Musset, fort heureusement choisie. Le nouveau Molière se composera de huit volumes qui se succéderont dans le courant de l'année; le tome Ier a seul paru, il contient : *L'Estourdy*,— *Dépit amoureux*, — *les Précieuses ridicules*,— *Sganarelle*. M. Jouaust a terminé le volume par

des notes courtes, mais substantielles. Chacune débute par une sorte d'historique de la pièce, puis viennent les élucidations du texte. J'ai un peu de doute touchant ce qui est dit des *Tablettes de Pierre Mathieu*. Je les ai lues jadis et il me semble que par le ton comme par la forme elles n'étaient point destinées aux enfants. On a pu les mettre entre les mains de ceux-ci, mais ils ne devaient guère être en état de comprendre des pensées bien relevées pour leur âge. Parler de l'excellente exécution du nouveau Molière, ce ne serait pas être plus neuf que de parler de Molière lui-même. Il y a longtemps que nos lecteurs savent ce que sont les publications de M. Jouaust, qu'ils apprécient ces volumes in-16, à la fois volumes de poche et de bibliothèque, si correctement imprimé en nouveaux caractères elzéviriens, ces livres si gracieux, si soignés et à si bas prix.

— La Bruyère est le moraliste le plus aimé, celui qu'on lit le plus. Montaigne par ses hardiesses, par sa langue effraie plus d'un lecteur. La Rochefoucauld attriste par le pessimisme de ses maximes. Pascal est bien profond, bien grave. Vauvenargues a des pensées d'une admirable justesse exprimées avec une grande élégance. Mais ni La Rochefoucauld, ni Pascal, ni Vauvenargues ne peuvent être lus de suite. Il faut se reposer après quelques feuillets, sous peine de ne plus apprécier ces maximes dont chacune appelle la réflexion et qui pour être goûtées veulent être méditées. Dans La Bruyère ce ne sont pas des maximes qui se succèdent seulement. Elles sont encadrées dans des observations, dans des portraits ; de charmantes pages, écrites dans une langue inimitable, reposent l'esprit; les pensées se lient et n'apparaissent que quand on est, pour ainsi dire, préparé à les voir surgir ; on lirait La Bruyère des heures entières sans distraction, sans fatigue. La Bruyère ne pouvait tarder à paraître dans la *Nouvelle Bibliothèque classique*. Il y a pris place en deux charmants volumes. Dans une étude fort bien faite sous le titre trop modeste de préface, M. Louis Lacour a réuni tout ce que l'on sait de la vie peu connue de l'auteur des *Caractères*, et de bonnes et courtes notes éclaircissent les difficultés que le texte peut offrir.

— Pendant que la *Nouvelle Bibliothèque classique* s'augmentait de ces trois volumes, la série à laquelle M. Jouaust a donné ce titre : *Les petits chefs-d'œuvre* s'enrichissait de deux opuscules trop peu connus. Sainte-Beuve avait déjà, mais assez vainement, appelé l'attention sur un livre de Mme Necker auquel de récentes discussions donnent un intérêt d'actualité, les *Réflexions sur le divorce*. Mme Necker se prononce vivement pour l'indissolubilité du mariage et le fait avec des arguments qu'on s'étonne de n'avoir pas vu rappeler dans ces derniers temps. Le style du livre a vieilli par places, mais d'autrefois Mme Necker se montre la digne mère de Mme de Staël et il y a

là bien des pages excellentes de fond et de forme. M. de Lescure a joint à ce volume une étude sur Mme Necker. C'est le même écrivain qui nous présente le *Discours sur les passions de l'amour* de Pascal. Ce beau fragment fut publié pour la première fois par M. Cousin dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 août 1843). M. Cousin rejetait la pensée que ce discours eut été inspiré à Pascal par Mlle de Roannez. M. de Lescure croit le contraire, aussi a-t-il joint au discours plusieurs lettres à elle adressées par Pascal. Il peut y avoir encore du doute sur ce point, mais il ne peut y en avoir sur la valeur de cette trentaine de pages ; elles méritaient certainement de prendre place dans *les Petits chefs-d'œuvre*. TH. P.

Œuvres inédites de J.-B. Bossuet, découvertes et publiées sur les manuscrits du Cabinet du roi et des Bibliothèques nationale, de l'Arsenal, etc., par AUGUSTE-LOUIS MÉNARD. Tome I : le *Cours Royal complet sur Juvénal*. Paris, Firmin-Didot, 1881, gr. in-8 de XLVIII-492 p. — Prix : 10 fr.

Bossuet, Juvénal : l'un expliquant l'autre ! Quand, il y a six ans, M. Auguste Ménard annonça au public son heureuse trouvaille, tous les lettrés se promirent un régal vraiment exquis, à l'espoir de lire bientôt le grand satirique de Rome traduit par le prince des orateurs français. Depuis quelques mois, ils ont pu contenter leurs désirs : le livre sur Juvénal a paru, imprimé chez Didot, sur beau papier, orné d'une photogravure qui reproduit le magnifique portrait de Bossuet par Rigaud, une de nos richesses du Louvre.

Bossuet connaissait l'antiquité païenne. Les notes qu'il a réunies pour écrire le *Discours sur l'histoire universelle* prouvent avec quelle sagacité, quelle pénétration il lisait les anciens. L'abbé Ledieu nous dit que Bossuet aimait Homère ; il en était si nourri que, dans ses rêves, il en récitait des fragments. Virgile ne lui était pas moins familier, et à la facilité éloquente, au tour magistral avec lesquels Bossuet écrit le latin, on sent qu'il devait avoir avec les maîtres de cette langue, un commerce quotidien. C'était là, du reste, dans le clergé, un goût traditionnel, et si je l'ose dire, un signe de race. N'est-ce point le P. de Condren, ce prêtre d'une si austère et si délicate vertu, qui, à la fin de sa vie, relisait encore Cicéron ? Que Bossuet ait pu lire et expliquer Juvénal, cela n'aurait rien d'extraordinaire, et je ne comprends guère l'enthousiasme dont M. Ménard salue cette découverte qui semble beaucoup l'étonner (p. XL et XLI, de l'*Introduction*).

Or la question est celle-ci : ce *Bossuet* qu'on nous présente est-il bien authentique ? M. Ménard l'affirme. Les preuves de M. Ménard se rapportent à l'origine probable du manuscrit : aux circonstances qui

semblent l'avoir entouré, quand il fut composé, et qui, il faut l'avouer, sont très habilement groupées et présentées par M. Ménard : enfin l'éditeur cherche aussi des arguments diplomatiques, tirés de la nature du papier, etc. M. Ménard ne commet-t-il pas plusieurs erreurs dans l'arrangement des faits qu'il invoque en faveur de sa thèse ?

Bossuet, nommé le 11 septembre 1670, précepteur du Dauphin, avait comme aides, l'abbé Huet et M. de Cordemoy, « tous deux très savants et très polis, » dit Ledieu. Le duc de Montausier était gouverneur du prince. Mais Bossuet « crut qu'il était de la dernière importance d'accoutumer le prince à la même personne et aux mêmes manières, pour *concilier son attention et ôter toute occasion de distraction* » (Ledieu : *Mémoires*, Tome I, p. 140, édition Guettée). Est-il dès lors admissible que Bossuet, au moment des classes, ait introduit près de son royal élève « des scribes » qui « auraient recueilli sténographiquement » ses explications ? — M. Ménard assigne à ce manuscrit la date de 1684. Or le Dauphin s'était marié le 7 mars 1680, et, le 2 mai 1681, Bossuet était promu à l'évêché de Meaux !

L'examen de l'ouvrage semble-t-il donner raison à M. Ménard ? Retrouvons-nous, dans ces pages, le vrai Bossuet, qui, à cette époque était dans la maturité et tout l'éclat de son génie ? Après le *Discours sur l'Histoire universelle*, après la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, la *Logique* et les *Oraisons funèbres* d'Henriette de France et de Madame, le style de Bossuet n'a plus à se perfectionner : sa langue est forte, simple, mesurée, délicate, nuancée, souple, toujours admirable, parce que les mots y prennent leur sens originel : et que la pensée, s'y révèle dans sa pure et nette beauté. Je prends au hasard un des passages du commentaire, p. 35, à propos du vers 153 : « Lucille auoit de son tems la liberté d'écrire contre tous ceux qu'il vouloit, Iuuénal plaint cette liberté qui cessa lorsque les Empereurs comancèrent d'être à Rome, ils ne permettoint pas qu'on fit la moindre chose que par leur ordre, le poete marque par là la malheureuse condition de son tems ou on ne pouuoit rien faire qu'au gré de l'empereur, non pas même reprocher un peu ouuertement leurs défauts aux vitieux : le sens est, cette liberté a été tellement éteinte que ie n'ose plus la nommer ; de peur sans doute de se faire des affaires auec l'empereur. »

On pourrait multiplier les citations : toutes amèneraient à cette conviction que ce commentaire, si pauvre d'idées, d'une langue si plate, est indigne de Bossuet. Car, le Dauphin pour qui il aurait fait ce travail, avait alors près de vingt ans. Est-il acceptable de penser que jamais auparavant, en traduisant Virgile, Térence ou Ovide, Bossuet n'a point eu l'occasion de lui parler d'Hercule, de Mars, du Gange, de Télèphe, des Argonautes, de la différence qui existe entre

les *togatæ* et les *palliatæ* ? Or les deux tiers au moins du commentaire sont consacrés à des interprétations de cette sorte, à des détails puérils, que les élèves de sixième connaissent. Certes, à propos de Juvénal, je rêve sur les lèvres de Bossuet, un commentaire bien autrement indigné. Si le grand siècle brillait, à cette date (1679-81), de toute sa splendeur, les ombres pourtant s'épaisissaient. « Le temps approche où Fénelon dénoncera à ses contemporains qu'il entend un bruit sourd d'impiété dont il faut avoir peur. Bossuet n'était pas moins clairvoyant. »

Est-ce à dire pourtant que jamais il eût mis sous les yeux de son élève les renseignements absolument abominables, qui sont le commentaire de la satire sixième ? Lui, si austère, si dur parfois ; lui, qui a écrit, sur la comédie, sa Lettre au P. Caffaro, jugeant, avec sa conscience de prêtre et sa science de théologien, l'une et l'autre si sévères, le théâtre où pourtant il était loisible d'admirer le *Cid*, *Polyeucte*, *Nicomède* ; lui qui, d'après Ledieu, « ne pouvoit approuver la licence d'Horace, qui se donne pour stoïcien, mais qui est trop souvent cynique » (tome I, p. 144, édit. cit.), ce serait lui qui aurait *en des termes si crus, et en français*, révélé à un adolescent ces turpitudes de la Rome impériale, descendant dans des détails qu'aujourd'hui on ne pourrait lire ou dire qu'en grec ? (p. 158 et suiv.)

Non !

Je l'avoue cependant : çà et là, surtout dans les *Applications*, on sent passer ce souffle puissant qui emportait si haut l'aigle de Meaux. Certaines pages rappellent le grand siècle : Bossuet a dû mettre son empreinte sur plusieurs des passages de ce livre. Mais il faut le répudier, en son nom, dans l'ensemble. M. Ménard a pu, de très bonne foi, arriver à se convaincre que sa trouvaille était du Bossuet tout pur. Qu'il prenne garde cependant. La mésaventure dont il a été récemment victime — en publiant dans la *Nouvelle Revue* des poésies de Bossuet qu'il croyait inédites et que Migne imprimait déjà en 1857 — doit le rendre prudent. Qu'il me permette encore de relever dans son *Introduction* une de ses affirmations (p. xx). Il n'est pas non plus le premier à avoir trouvé que Montausier a traduit en très beaux vers des satires entières, ni surtout *à en avoir découvert les autographes à l'Arsenal*. Tallemant des Réaux a dit de Montausier (T. II, p. 528, édit. P. Paris et Monmerqué) : « Il a fait des traductions : regardez le bel auteur qu'il a choisi : il a mis Perse en vers français. » Une communication d'un érudit, M. Paul d'Estrée, m'a depuis longtemps appris que cette traduction existe dans le *Recueil de Conrart* (ms, 5410 à 5427).

Sur l'origine du *Juvénal* publié par M. Ménard, on ne saurait émettre que des conjectures : les plus plausibles ont été présentées par

M. Gazier, dans la *Revue critique* du 13 février : j'y souscris complètement.

Il faut pourtant savoir gré à M. Ménard du soin qu'il a mis à sa publication ; publication utile, en somme, parce qu'elle fait connaître l'orthographe et l'esprit critique d'un érudit, au dix-septième siècle.

PAUL LALLEMAND.

Une épopée catalane au dix-neuvième siècle. *L'Atlantide de don Jacinto Verdaguer,* par Mgr JOSEPH TOLRA DE BORDAS, prélat de la Maison de Sa Sainteté. Paris, Maisonneuve, 1881, gr. in-8 de 132 p. — Prix : 2 fr. 50.

A deux reprises nous avons parlé aux lecteurs du *Polybiblion* (tome VI, p. 330, t. VIII, p. 308), de l'*Atlantide*, de ce beau poème de Verdaguer qui, de l'autre côté des Pyrénées, faisait comme pendant à *Mireille*. Nous avons indiqué le sujet de cette œuvre grandiose et originale où d'anciennes traditions mythologiques sont comme encadrées dans le souvenir d'un des plus grands événements des temps modernes, la découverte de l'Amérique, nous avons tâché de donner une idée du style du poète en rappelant le grand nom de Camoëns. Nous avons enfin reconnu dans cette œuvre une importante conception que le temps ne devait pas faire oublier, mais dont au contraire, il devait augmenter l'éclat. En lisant la très remarquable étude de Mgr Tolra de Bordas, nous voyons que nous ne nous étions pas trompé dans nos prévisions favorables; pour que six ans après sa publication un poème devienne le sujet d'un travail aussi considérable, il faut que le mérite de ce poème soit bien réel. Ce que nous n'avions pu faire dans de courts articles faute d'espace et aussi et surtout faute de l'érudition et du profond tact critique dont Mgr Tolra de Bordas nous donne tant de preuves, est maintenant pleinement exécuté dans cette belle appréciation de *l'Atlantide*. L'auteur ne se borne pas à examiner rapidement l'épopée catalane ; il s'occupe d'abord du poème épique en général, il se demande si l'Espagne possède un poème national, il croit qu'elle l'a dans le livre de Verdaguer. Pour nous, quelle qu'en soit la valeur, nous ne le pensons pas, il nous semble que l'Espagne ne peut avoir un poème national qu'écrit dans la langue de la nation. Cette observation, du reste, ne nous paraît rien enlever au mérite de *l'Atlantide*, c'est évidemment l'œuvre d'un homme doué d'un grand talent. Aussi nous intéressons nous vivement aux détails biographiques que Mgr Tolra de Bordas nous raconte avec tant de charme. Ils sont suivis de l'analyse succincte de *l'Atlantide*, puis en vient l'examen chant par chant avec la traduction de nombreux passages. L'étude se termine par la citation des observations les plus importantes auxquelles le poème a donné lieu. Elles suffiraient pour

attester que l'on n'a pas affaire à une de ces productions éphémères autour desquelles une vogue peu justifiée, cause un bruit bientôt oublié. Une autre preuve plus éclatante encore du mérite de *l'Atlantide* c'est qu'elle a été traduite ou qu'on la traduit, pour ainsi dire, dans toute l'Europe. La France ne tardera pas à donner à Verdaguer un glorieux témoignage de ce genre. Notre collaborateur M. Albert Savine en a depuis plusieurs années commencé une traduction dont trois chants ont paru dans le *Midi littéraire* et qui bientôt verra le jour dans son entier. C'est ce travail qui paraît même avoir donné à Mgr Tolra de Bordas la pensée première de ce qui ne devait être qu'un article et qui est devenu une belle et complète étude où, non seulement, l'œuvre de Verdaguer est analysée dans tous ses détails, mais où, à chaque instant, apparaissent les aperçus les plus justes et les mieux exprimés sur les plus importantes questions littéraires. Mgr Tolra de Bordas a magnifiquement préparé la voie à don Jacinto Verdaguer et à M. Albert Savine, son habile interprète.

TH. DE PUYMAIGRE.

Souvenirs littéraires, par MAXIME DU CAMP, de l'Académie française. Tome I. Paris, Hachette, 1882, in-8 de 584 p. — Prix : 7 fr. 50.

Je ne saurais être de l'avis de Pascal qui déclarait le moi haïssable — et non odieux comme on l'a dit en citant de mémoire. Le moi, c'est nous, l'homme c'est les hommes et la biographie d'un individu de second, de troisième ordre, d'un être vulgaire, si vous voulez, ne laisse pas d'avoir un certain attrait. N'est-il pas curieux et instructif de voir comment chacun joue son rôle dans la vie, comment d'autres se sont tirés de scènes analogues à celles où l'on se trouve soi-même acteur? Si le moi représente un écrivain de talent, il y a réel plaisir, et c'est ce plaisir qu'on éprouve en lisant les *Souvenirs littéraires* de M. Maxime du Camp. Je l'avouerai, pourtant, les années non seulement de la jeunesse, mais même de l'enfance, me paraissent avoir exercé un peu trop de séduction sur l'auteur. Il prend les choses *ab ovo*, avant sa naissance même, comme Tristam Shandy. Les premières impressions qu'il décrit n'ont rien qui lui soit propre, nous avons tous éprouvé le charme des histoires merveilleuses, des contes de fées, nous avons tous, en lisant *Robinson Crusoé* ou *Robinson Suisse*, rêvé d'expéditions maritimes ou d'îles désertes. Seulement, je le reconnais, peu de personnes pourraient, avec autant de charme que M. Maxime du Camp, redire ces vives et charmantes émotions. Nous ne les lui reprocherons donc pas, pas plus que tous les détails qu'il donne sur la vie des collèges. Ces détails devraient avoir leur utilité. Quel contraste entre cette froide et pénible existence et celle que se-

vaient créer pour les jeunes gens les aimables et respectables professeurs qu'on a violemment expulsés. Ces pages désolées que M. Maxime du Camp a écrites sur l'éducation universitaire restent la peinture exacte et navrante de ce qui se passe aujourd'hui, du sort réservé à nos enfants, sort empiré encore à des points de vue bien plus graves. Des mesures — sollicitées récemment par l'auteur lui-même, qui se souvenait de tels supplices, — lui ont valu des promesses, mais rien n'a été changé, rien n'a été amélioré car « la bêtise est immuable (p. 79). »

M. Maxime du Camp a joint à ses souvenirs l'épithète de littéraires. Elle est très justifiée, non qu'il ne s'occupe que de littérature, mais parce qu'elle a tenu toujours la première place dans sa vie. Avec ses amis : Louis de Cormenin — le fils de Timon — Louis Bouilhet, Gustave Flaubert, il vit réellement dans un monde imaginaire, loin de l'existence réelle, dans le pays des chimères, le seul digne d'être habité, disait Rousseau. On s'amuse de tant de vastes projets formés, de tant de drames, de poèmes, de romans rêvés. Sur Gustave Flaubert — mis en si grande évidence par l'école réaliste — les détails sont nombreux, trop peut-être, et nous l'avouons, ne nous inspirent pas pour lui une vive sympathie. On se fatigue un peu de ce personnage égoïste qui, des plus douloureuses épreuves, fait des sujets de description, d'analyse et d'étude, qui, alors que sa sœur est mourante, pense aux *draps noirs* qu'il va revoir et à l'*ignoble bruit des souliers ferrés des croque-morts*, qui, quand cette sœur a expiré, se demande quand il reprendra *sa pauvre vie d'art, tranquille et de méditation profonde*. Une chose assez curieuse, c'est que Flaubert fut, sans le vouloir, un réaliste, un naturaliste — comme on dit maintenant. — Il avait, dans un fastidieux livre, — publié depuis, après de nombreuses mutilations — prodigué le lyrisme et le vague. Pour le jeter d'un tout autre côté, M. Maxime du Camp l'engagea à faire un roman de la vie fort vulgaire de la femme d'un médecin des environs de Rouen. Flaubert écrivit *Madame Bovary* qui a fait sa réputation.

Les portraits sont nombreux dans les souvenirs de M. Maxime du Camp et d'une heureuse exécution. Je citerai ce qu'il dit d'Ausone de Chancel, de Théophile Gautier, de Pradier, de Loëve-Veimars, de Roger de Beauvoir, de Ledru-Rollin. M. Maxime du Camp esquisse de main de maître ce personnage jadis fameux « qui faisait de l'éloquence comme une grosse caisse, fait de la musique. » On retrouve dans les appréciations des *Souvenirs littéraires* la haine de l'anarchie que l'auteur a si courageusement montrée dans les *Convulsions de Paris*. Nous voudrions rencontrer quelquefois dans le nouveau livre un sentiment plus ému pour de glorieux vaincus. Ainsi M. Maxime du Camp nous parle de Lamoricière qu'il a connu en Afrique, alors égaré dans les

rêveries saint-simoniennes, puis jetant un coup d'œil sur l'avenir du général, il ajoute froidement : « On se rappelle la *mésaventure* de Castelfidardo » (p. 279). Le mot mésaventure est malheureux. Il semble parfois que l'esprit généreux de l'auteur n'a pu se débarrasser de certains préjugés. Il signale (p. 381) l'injustice des légitimistes à l'égard de Chateaubriand. Mais à partir de 1830, Chateaubriand fut le vrai chef du parti royaliste et plus de dix ans après la révolution de Juillet, objet de toutes les ovations, il était à Londres près de M. le comte de Chambord. Pour certains souvenirs trop lointains, notre auteur a été mal servi par sa mémoire, ou a recueilli des informations inexactes. Il nous parle, par exemple, des têtes poudrées de Charles X et du Dauphin. Or, ils ne mettaient de poudre ni l'un ni l'autre. Le détail semble avoir peu d'importance, mais M. Maxime du Camp lui en donne, — et nous retrouvons là ces préventions que nous indiquions tout-à-l'heure, — en ajoutant que ces coiffures surannées, s'inclinant sous le dais aux processions de la Fête-Dieu, produisaient un effet fâcheux dans une ville moqueuse comme Paris. M. Maxime du Camp va jusqu'à penser que le souvenir de ces processions fut pour quelque chose dans le pillage de l'archevêché en 1832. Oserons-nous dire qu'à propos de têtes poudrées, cette conséquence nous paraît bien tirée aux cheveux. Les détails relatifs au dernier ministère de Charles X sont intéressants, toutefois il y a peut-être erreur à voir dans M. d'Haussez l'*homme sérieux* de ce ministère. M. d'Haussez — j'en crois des personnes qui l'ont bien connu, — était surtout un homme du monde, aimable, un peu léger peut-être. C'était aussi le sujet tout dévoué ; par fidélité à son roi il prit la responsabilité de mesures qu'il n'approuvait pas aussi complètement que le dit M. du Camp — et risqua sa tête. Quant à M. de Polignac, il paraît que réellement il se crut une mission surnaturelle. Le duc de Fitz-James disait de lui à l'auteur de mémoires inédits que j'ai entre les mains : — « Ce pauvre Jules se croit une autre Pucelle d'Orléans envoyée pour sauver la France ! »

Une partie très intéressante des *Souvenirs littéraires* est celle qui contient la relation si animée, si vivante des voyages de l'auteur en Afrique, en Bretagne, en Orient, en Grèce, en Italie. Il y a là de jolies descriptions, des observations justes, des portraits bien tracés, des anecdotes amusantes, et moins que jamais on est tenté de reprocher à l'auteur de se mettre trop fréquemment en scène.

Ce qu'on pourrait lui reprocher à la rigueur — et ce qu'on ne songerait pas à faire, tant les griefs sont légers, — s'il n'appartenait à un illustre corps chargé de veiller à la pureté de notre langue, — ce sont quelques négligences de style, et même quelques oublis de la grammaire ou des bons usages : *imiter un exemple* — *un procédé un peu excessif* — *le père Flaubert*, des minuties bien excusables, après

tout, dans un volume de près de six cents pages.—Ces six cents pages, — disons-le pour résumer l'impression que nous laisse le livre, — bien que contenant beaucoup de souvenirs, de détails, de réflexions, qui sembleraient n'avoir un réel intérêt que pour l'auteur, on les lit avec plaisir, avec empressement, avec le désir d'en connaître bientôt la continuation.

TH. DE PUYMAIGRE.

Of English Literature in the reign of Victoria. *Wit a glance at the past.* By HENRY MORLEY, LL. D. Professor of english literature at University College. London, Tauchnitz édition, volume 2000. With a frontispiece. Leipzig, Bernhard Tauchnitz, 1881, in-16 de XL-XII-416 p. — Prix : 2 fr.

Le baron Tauchnitz, éditeur à Leipzig, nous a adressé avec un certain orgueil le volume dont on vient de lire le titre. Ce volume est un événement rare en librairie : il est le *deux millième* de la *Collection of British authors*, collection commencée depuis quarante ans et où sont venues prendre place, à côté des classiques, les œuvres les plus remarquables des écrivains contemporains de l'Angleterre et de l'Amérique. Il est imprimé avec un luxe particulier et orné du facsimilé de cent soixante-treize signatures d'écrivains ; il contient près de cinq cents pages, prodigalité dont l'éditeur nous avait peu à peu déshabitués ; enfin il est accompagné d'une dédicace au roi et à la reine de Saxe et d'une note où M. Tauchnitz remercie Dieu de lui avoir permis de poursuivre si longtemps sa tâche, témoigne de son désir de la continuer encore, avec l'aide de son fils aîné, et prend congé, en fort bons termes, des grands écrivains morts dont les œuvres illustrent sa collection.

L'ouvrage a été écrit à la demande de l'éditeur, qui a voulu avoir, en guise de monument commémoratif de l'étape dans son catalogue, un manuel de la littérature anglaise sous le règne de la reine Victoria, manuel appartenant en propre à sa collection qui date elle-même de cette époque. Déjà le cinq centième et le millième volumes s'étaient érigés en petits monuments du même genre et on nous promet dès aujourd'hui un nouveau petit monument en l'honneur du tome 3000 et de la littérature contemporaine en Amérique. Nous ne pouvons que souhaiter un bon succès à cette collection si commode et si précieuse pour tous ceux qui, hors de l'Angleterre et de ses colonies, s'intéressent aux publications de langue anglaise. Mais M. Tauchnitz voudra bien nous permettre d'exprimer le regret qu'aucun de nos éditeurs français n'ait su lui disputer son monopole ; nous constaterons par là même son intelligence des affaires. Il a choisi un format portatif, d'ailleurs très employé par la librairie allemande ; il s'est contenté d'un très bas prix ; il a su publier les nouveautés au moment même où elles paraissaient à Londres, en obtenant des auteurs la

cession de leurs droits à l'étranger. Les collections analogues commencées autrefois par les librairies Baudry et Galignani, établies dans de moins bonnes conditions, ont dû tomber; et les Anglais eux-mêmes, hors de chez eux, recherchent la collection Tauchnitz, qui joint la correction à ses autres mérites. Nous mettrons pourtant une condition à nos souhaits de prospérité : nous voudrions que la collection reprît ses anciennes traditions. Elle ne s'enrichit plus guère que de romans signés de noms de moins en moins connus. Sans doute le roman, illustré par Defoe, Fielding, Walter Scott, Dickens, Thackeray, a une importance particulière dans la littérature anglaise. Mais M. Tauchnitz publiait également autrefois des volumes de poésie, d'histoire, de mélanges. Son catalogue ne sera pas complet tant qu'il ne contiendra pas les noms de Chaucer, de Spenser, de quelques dramaturges contemporains de Shakespeare, d'Addison, de Keats, de Thomas Hood, de Froude, de Stuart Mill, de Swinburne Arnold, Morris et autres; et parmi les écrivains américains, d'Emerson, de Prescott, de Whittier, de Bryant, de Walt Whitman, etc. Il lui manque aussi une histoire un peu développée de la littérature anglaise. Le manuel de Craik, déjà vieux, a toujours été insuffisant, et le tome 2000 n'a rien de ce qu'il faut pour remplir cette lacune. C'est beaucoup demander à la fois, sans doute, mais en face d'un si riche médaillier, on compte malgré soi les cases vides.

Il serait peut-être temps de dire un mot de ce tome 2000. Il devait être, dans la pensée de M. Tauchnitz, comme un manuel biographique et bibliographique des écrivains de sa collection. C'est, du moins, ce que le titre ferait supposer. M. Morley en a voulu autrement. Dès le début, et sous prétexte de raconter le passé de la littérature anglaise, il se perd dans des considérations politiques et religieuses absolument déplacées dans un si court résumé. Ici, par exemple, il croit devoir définir ce qu'on entend par conservateurs et libéraux. Là, il admet que les monastères étaient des centres de civilisation, mais de déduction en déduction, il en arrive à conclure qu'ils ont arrêté la science à sa source. Il s'attache à énumérer les écrits dirigés contre le christianisme et à donner quelque importance littéraire au moindre libre penseur. Vient-il, par mégarde, de parler de Shakespeare, il s'empresse d'ajouter, sans plus de transition : « Mais revenons aux efforts d'Élisabeth pour assurer la paix de son Église. » Je ne relèverai pas les singulières appréciations de cette longue introduction, écrite à un point de vue protestant très étroit; je donnerai, pour toute critique, un échantillon de la façon dont M. Morley écrit l'histoire littéraire. « Dans une lettre à Philippe, Alva estimait à huit cents le nombre des exécutions pendant la semaine sainte. L'année suivante, Edmond Spenser, qui sortait alors de l'école pour entrer au collège, mit la

main à un livre religieux publié par un réfugié des Pays-Bas. En 1572, eut lieu, en France, le massacre de la Saint-Barthélemy. Spenser était alors un jeune homme d'environ dix-neuf ans, et le jeune Philippe Sidney était à Paris à cette époque. En 1573 eut lieu le siège de Haarlem, où trois cents femmes défendirent la ville... Ce fut cette année que Spenser prit le grade de bachelier ès arts. En 1579, Guillaume de Nassau fut nommé stathouder... » Si M. Morley raconte l'histoire des origines du protestantisme, il a tort de consacrer ses phrases *paires* à Spenser et à Sidney ; s'il prétend tracer la biographie de Spenser, que viennent faire, dans les phrases *impaires*, le stathouder, Haarlem, la Saint-Barthélemy et le duc d'Albe ? Enfin, sautant à pieds joints par-dessus Byron, Keats et Shelley qui se trouvent être morts avant qu'on ait parlé d'eux, nous arrivons au règne de la reine Victoria. Dorénavant les écrivains doivent être rangés d'après leur âge au commencement du règne. Ceux qui avaient plus de soixante-dix ans passent les premiers; puis viennent ceux qui avaient plus de soixante ans, et ainsi de suite. La monotonie de ce classement peu ingénieux, où le lecteur qui n'a pas compulsé assidûment les registres des naissances s'égare à tout jamais, est rompue par des velléités de classement méthodique. Il y a un chapitre sur les journalistes, un autre sur les éditeurs-auteurs, Charles Knight et les frères Chambers, un autre sur les femmes de lettres. Dans ce dernier, M. Morley se trouve amené à parler de Mrs. Browning et par suite de son mari ; mais comme ils ne sont pas à leur place chronologique, il achève ailleurs leur biographie commencée. D'autres écrivains, comme Moore et Leigh Hunt, sont séparés, grâce à leur longévité, du mouvement littéraire auquel ils ont pris part. On attend longtemps en vain le tour des contemporains que M. Morley appelle pourtant lui-même, *the best vigour of our time*. Ils sont entassés dans le dernier chapitre. La plupart n'ont à côté de leur nom que la mention de leur âge au commencement du règne et le titre de deux ou trois de leurs ouvrages, sans un mot d'analyse ou de critique. Wilkie Collins n'est nommé qu'en passant. Swinburne et Tennyson arrivent inopinément les derniers se donnant la main comme deux jumeaux, et sont en un clin d'œil couronnés de lauriers. Dans ce fouillis de sèches énumérations se rencontrent pourtant quelques notices intéressantes, des dates, des appréciations exactes et rapides, mais où les retrouvera-t-on sans index ni sommaires ? Le livre de M. Morley semble écrit un peu vivement ; il manque de proportions et causera un vif désappointement à plus d'un lecteur.

EMM. DE SAINT-ALBIN.

HISTOIRE

Les sacerdoces athéniens, thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris, par Jules Martha, maître de conférences à la Faculté de Montpellier. Paris, Thorin, 1881, gr. in-8, VIII-184 p. — Prix : 5 fr.

La religion et la mythologie des Grecs ont été, à plusieurs reprises, l'objet de travaux sérieux : on ne saurait en dire autant de leurs divers sacerdoces. Cette lacune, l'ouvrage de M. Martha vient heureusement la combler, au moins en ce qui touche les beaux siècles d'Athènes, car étendu à la Grèce entière, le sujet eût été trop vaste pour pouvoir être embrassé avec succès dans une thèse de doctorat.

Le premier chapitre, *Caractères généraux du sacerdoce*, contient des vues intéressantes sur le sentiment religieux au sein de la race hellénique : toutefois on a reproché à l'auteur de ne pas s'être exprimé avec assez de précision. Peut-être aussi est-ce trop rabaisser le sacerdoce grec que d'y voir uniquement une charge d'intérêt public, limitée à la direction des cérémonies et à l'introduction auprès des dieux des offrandes et des prières des hommes. Sans doute, le prêtre païen n'a pas de dogme et moins encore de morale à enseigner : mais les honneurs qui lui sont rendus montrent qu'il participe dans une certaine mesure à la dignité du dieu dont il dessert le sanctuaire.

M. Martha, dans les chapitres qui suivent, nous fait connaître les diverses catégories de prêtres, ici tirés au sort, là élus par le suffrage populaire, les conditions qu'ils devaient remplir, les fonctions de toute nature dont ils étaient chargés, les unes concernant le service même de la divinité, les autres la police du temple et de ses abords, l'entretien du matériel, la garde des œuvres d'art ou objets de prix confiés ou offerts à la divinité. Mais, comme on doit s'y attendre, la première et la principale attribution des sacerdoces, c'est la célébration des sacrifices accomplis par les particuliers ou par la cité elle-même. Malgré la conclusion contraire qu'on serait tenté de tirer de certains documents, l'auteur prouve qu'en pareil cas la coopération du prêtre était toujours nécessaire et que partout où elle n'est pas formellement signalée, elle doit être sous-entendue.

Jusqu'où s'étendaient les droits et privilèges des prêtres? A cette question on peut donner bien des réponses différentes, selon les cultes et les sanctuaires. L'usage voulait qu'il leur fût attribué une part de la chair et de la dépouille de la victime immolée, part à laquelle venaient s'ajouter les nombreuses offrandes en nature apportées par les suppliants.

Dans un appendice plein d'intérêt, M. Martha nous fait toucher du doigt les inventions capricieuses du polythéisme en énumérant les cent soixante-six divinités qui se partageaient les hommages et les sacri-

fices des Athéniens. Témoignages historiques, discours des orateurs, textes des poètes, actes officiels des associations religieuses, inscriptions anciennement ou récemment découvertes, tout a été mis à contribution par l'auteur avec le soin le plus judicieux : mais pour être puisée aux meilleures sources, son érudition n'a rien qui sente le pédantisme. D'ailleurs le plaisir qu'on éprouve à feuilleter ce volume n'est gâté par aucune de ces polémiques fâcheuses, de ces allusions déplacées, trop fréquentes dans des ouvrages semblables ; si M. Martha est amené à des rapprochements avec les pratiques chrétiennes, il ne se départit jamais d'une mesure pleine de respect.

C. Huit.

Histoire de sainte Hélène, *mère de l'empereur Constantin*, par M. l'abbé H. C. Toupin, prêtre du diocèse de Valence.— Paris, Larcher, 1882, in-8 de xxxii-392, et une planche. — Prix : 6 fr. 50.

L'auteur de cet intéressant travail appartient à la petite phalange érudite qui paraît s'être groupée autour de l'éminent bibliographe de Romans, notre collaborateur, l'abbé Ulysse Chevalier. L'heureuse influence de ce dernier n'a pas dû être étrangère à l'abondance et à l'exactitude des renseignements qu'a réunis, pour faire ce livre, M. Toupin, son ami. Le sujet était bien fait pour tenter une plume chrétienne : origines presque mystérieuses, rôle politique considérable, existence couronnée par l'un des événements les plus importants de l'histoire de l'Église, enfin questions longtemps controversées et attendant encore une solution satisfaisante, tout se trouvant dans la vie de la première impératrice honorée sur nos autels. Le danger était de ne faire, ou bien qu'un simple traité d'édification, un morceau de rhétorique pieuse, ou, au contraire, qu'une aride dissertation sur des points historiques contestés. M. Toupin a su se garder de ces deux écueils : si son livre est de nature à attirer et à satisfaire les âmes pieuses, il devra aussi être lu et consulté avec fruit par les historiens de profession. On aurait pu évidemment en écrire beaucoup plus long sur la grande sainte de Trèves : mais M. Toupin a dit et bien dit tout le nécessaire. Je n'ai point relevé d'erreur notable dans son travail : tout au plus lui signalerai-je quelques lacunes qu'il me pardonnera de lui signaler. Il aurait pu s'étendre d'avantage sur les nombreuses et si curieuses traditions relatives à la Vraie Croix et surtout au bois dont elle fut faite et à la façon dont sainte Hélène la fit partager : il aurait trouvé, sur ce point, les renseignements les plus intéressants dans le beau mémoire lu l'an dernier à l'Académie des sciences de Bavière, par M. Guillaume Meyer, de Spire (*Die Geschichte des kreuzholzes vor Christus*) (p. 284). Je trouve que M. Toupin a été bien sévère, pour le travail si consciencieux du regretté Rohaut de Fleury. J'avoue, que

d'accord avec ce dernier, je ne vois aucune nécessité théologique à prendre à la lettre, l'amplification de saint Paulin sur la reformation du bois de la Vraie Croix, à mesure que l'on enlevait des parcelles: il n'y a là qu'une figure de rhétorique et M. de Fleury a surabondamment prouvé qu'il était inutile de recourir au miracle pour rendre compte de la multiplicité des parcelles du bois sacré.

J'aurais voulu aussi que M. Toupin prit la peine de discuter plus sérieusement qu'il ne l'a fait (p. 223) la grave question de la duplicité des reliques de sainte Hélène : en passant simplement sous silence la tradition de l'Église d'Orient tout entière, il semble avoir voulu fuir sa discussion.

Enfin il note (p. 327-329) deux légendes orientales que je lui avais signalées: ces deux légendes sont relatives à l'Invention de la Vraie Croix attribuée par l'une, l'éthiopienne, à une Théodosie, *fille* de sainte Hélène, par l'autre, la syriaque, à Patronnée, femme de l'empereur Claude: la première a peu d'importance : elle est d'ailleurs inédite et on ne la connaît qu'en gros. Mais l'autre soulève une objection très grave, contre l'authenticité de l'histoire entière de sainte Hélène : il aurait fallu non-seulement montrer qu'elle était inadmissible, mais chercher à déterminer à quelle époque et où elle avait pu prendre naissance.

Dans une nouvelle édition que le succès de celle-ci ne nous fera pas longtemps attendre, M. Toupin voudra, j'en suis sûr, compléter sur ces quelques points son important travail. R.

Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV, publiés par le comte DE COSNAC (Gabriel-Jules) et ARTHUR BERTRAND, archiviste paléographe. Tome Ier : Septembre 1681-Décembre 1686. Paris, Hachette, 1882, in-8 de XLIII-472 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici une excellente publication qui mérite et qui obtiendra certainement le meilleur accueil de tous les esprits attentifs au progrès des études historiques. Louis-François Du Bouchet, marquis de Sourches, a été prévôt de l'hôtel du roi et grand prévôt de France de 1665 à 1714. Attaché à la cour par ce haut emploi qu'il tenait de son père et qu'il transmit à son fils, il fut témoin des prospérités et des malheurs de notre pays sous le grand règne. Ses services ne furent pas éclatants, mais il laissa une réputation sans tache : sa vie privée fut irréprochable comme sa vie publique. A partir du mois de septembre 1681 jusqu'à la fin de 1712, il consigna les incidents de la cour et les événements publics dans une sorte de journal, dont il conserva le secret pour lui et pour sa famille. Quelques mots cités par M. le comte de Cosnac donnent à croire que le grand prévôt n'était pas sans espérer que ses récits seraient un jour consultés par les historiens ; mais, comme il était parfaitement honnête, cette arrière-pensée ne paraît

lui avoir inspiré qu'un plus grand respect pour la vérité. Il relisait souvent sa rédaction originale, et il y ajoutait des notes qui éclaircissaient les faits et complétaient les jugements. Ses manuscrits sont arrivés, par transmission héréditaire, entre les mains de M. le duc des Cars, dont il est l'aïeul maternel. Des dix-sept volumes in-folio dont se composaient ses *Mémoires* un seul manque aujourd'hui, le deuxième ; mais on a lieu de supposer qu'il n'a pas disparu sans retour, car on a déjà recouvré le troisième, dont on avait aussi perdu la trace pendant quarante ans. L'un et l'autre avaient été prêtés, avant la Révolution, au fameux janséniste, le président Rolland d'Erceville, condamné à mort sous la Terreur et dont la bibliothèque fut confisquée avec ses autres biens. Le troisième fut acheté d'un libraire par un avocat nommé Bernier, qui le publia en 1836. On regrettait vivement, depuis cette époque, de ne pas mieux connaître les précieux documents dont les descendants du marquis de Sourches étaient dépositaires, et l'on ne saurait rendre trop de grâce à M. le duc des Cars d'avoir exaucé des vœux souvent exprimés. Les *Mémoires* de son aïeul ne pouvaient d'ailleurs rencontrer d'éditeurs plus compétents que M. le comte de Cosnac, si honorablement connu du monde lettré par sa publication des deux volumes de Daniel de Cosnac pour la Société de l'histoire de France, et par les *Souvenirs du règne de Louis XIV*, — et M. Arthur Bertrand, ancien élève de l'école des Chartes, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine, estimé des érudits pour ses recherches sur l'histoire de cette province et sur les guerres de religion.

Comme le fait remarquer M. le comte de Cosnac, les *Mémoires* du grand prévôt, ceux de Saint-Simon et le journal de Dangeau ont des parties qui se rapportent à une période commune de dix-huit ans (1694 à 1712) et, sur toute cette période, il sera toujours très intéressant de comparer les trois témoins ; il sera même possible de le faire souvent pour les années antérieures, puisque Saint-Simon remonte fréquemment au passé pour mieux expliquer le présent. Le marquis de Sourches ne disputera pas plus que Dangeau à Saint-Simon la supériorité du style, mais le témoignage des deux premiers annalistes l'emportera sur celui du brillant écrivain, qui composait ses récits longtemps après les faits et sur des notes souvent incomplètes, tandis que Dangeau et le grand prévôt confiaient sans retard leurs observations à des registres préparés pour en fixer le souvenir.

La lecture du tome Ier fait désirer que les autres le suivent de près : il se termine à l'année 1686, mais il offre une lacune considérable, qui pourra être comblée le jour où l'on retrouvera le volume comprenant les années 1683 et 1684. Nous disposons ici d'un trop court espace pour essayer même de résumer les événements que le marquis

de Sourches éclaire d'un jour nouveau ; mais nous donnerons, comme exemples, quelques passages relatifs aux conflits que Louis XIV, dans les années auxquelles correspond ce tome Ier, avait soulevés entre le saint-siège et la Royauté.

On se rappelle avec quelle indulgence, jusqu'à une époque très récente, le public français appréciait l'entreprise gallicane de 1682. La biographie de Bossuet par le cardinal de Bausset paraissait, même à des catholiques, contenir le dernier mot sur la célèbre querelle de la Régale. On regardait surtout comme absolument incontestable que la conduite du roi et des évêques eût obtenu l'approbation unanime de la cour, du clergé et du peuple. Sans doute la Déclaration de 1682, cassée par les papes, avait été victorieusement combattue par un grand nombre d'auteurs français ou étrangers, et il ne restait rien à dire sur la valeur doctrinale des Quatre Articles. Mais les circonstances au milieu desquelles ces fatales propositions avaient été rédigées étaient encore peu connues, lorsque parut, en 1868, le livre des *Recherches sur l'Assemblée de* 1682. On n'a pas oublié les critiques passionnées dont cet ouvrage fut d'abord l'objet, mais qui furent aussitôt réfutées par une seconde édition, où une multitude de documents nouveaux complétaient la démonstration de la vérité. Or, il y a quelques années, en 1878, un savant jésuite, le regretté P. Laurs, auquel M. le duc des Cars avait communiqué son trésor, publia, sous le titre de *Nouveaux éclaircissements sur l'Assemblée de* 1682 *d'après les mémoires inédits du marquis de Sourches*, un petit mais très intéressant volume, dont le but était de confirmer, par le témoignage inattendu d'un courtisan de Louis XIV, les conclusions nouvellement acquises à notre histoire ecclésiastique. On avait déjà, contre les évêques gallicans, l'épigramme incisive de Racine, et les lettres mordantes de madame de Sévigné ; mais on pouvait supposer ces satires inspirées par une prévention favorable aux jansénistes Pavillon et Caulet, premières victimes de la Régale. On citait aussi de spirituels couplets, et cette sanglante apostrophe de la Dauphine à l'archevêque Harlay de Champvallon : « Au moins, monsieur de Paris, je vous déclare que je veux mourir catholique. » Mais on ne savait les noms ni du chansonnier ni du chroniqueur. Nous avons maintenant, pour nous éclairer sur le véritable état de l'opinion publique, l'irrécusable autorité d'un grand officier de la cour. En effet, on lit dans ce tome Ier : « Avril 1682... On ne croyait pas aussi que le pape fût content de la dernière déclaration (édit de mars) que le roi venait de donner, à la prière du clergé, par laquelle on ordonnait à toutes les universités d'enseigner que le pape n'était pas infaillible, même dans les questions de droit, et que ses décisions étaient au-dessous de celles des conciles. Les courtisans, quoique peu

savants en ces sortes de matières, ne laissaient pas de se mêler d'en discourir et même de censurer en cela la conduite du roi, qui le trouva fort mauvais. » Et en note : « Ils n'avaient pas tort en cette occasion, et le vieux maréchal de Villeroi, le plus sage courtisan de son temps, frondait le premier ce que l'on avait fait faire au roi. Car on avait été remuer ces questions sans qu'il fût aucunement nécessaire ; mais l'archevêque de Paris, qui avait entraîné le P. de la Chaize, confesseur du roi, dans son parti, ne pouvait demeurer en repos. » — « 10 mai 1682... Le roi ayant su que les courtisans prenaient la liberté de discourir fortement sur cette matière, avait témoigné n'en être pas content et même avoir marqué quelques-uns de ceux qui tenaient ces sortes de discours. » Et en note : « La reine, madame la Dauphine, le vieux maréchal de Villeroi, le duc son fils, le duc de Charost et le duc de Créquy : on disait même qu'on leur avait donné sous main l'avis de ne plus parler si librement à l'avenir. » — « Juillet 1682. Le commencement du mois de juillet fournit une nouvelle qui fut bien agréable *au peuple de Paris, et que la cour* reçut avec joie, ce fut la séparation de l'Assemblée, que le roi remit à quatre mois. Le *peuple* était persuadé que cette assemblée brouillait la France avec le pape, et que les évêques qui la composaient étaient cause de la disgrâce des docteurs de Sorbonne qui avaient été exilés, la plupart desquels étaient curés ou vicaires de paroisses de Paris : et les courtisans, qui appréhendaient avec raison les suites que pouvaient avoir les démêlés de la France avec la cour de Rome, étaient persuadés que la rupture de l'Assemblée était un préliminaire d'accommodement. » — « 4 juillet. Les prélats... vinrent prendre congé du roi... Le roi, après leur avoir témoigné qu'il était très content de leur conduite, etc... » Et en note : » Il n'avait néanmoins pas grand sujet d'être content, car ils lui avaient fait des affaires avec le pape très mal à propos. » — Une autre réflexion montre que le grand prévôt comprenait le danger de ces divisions, dont l'État ne souffrit pas moins que l'Église : « Avril 1682... (en note :) Les démêlés avec le pape ne laissaient pas de pouvoir donner coup aux affaires temporelles de l'État. »

On remarquera l'excellente condition de ce tome Ier : peu de livres sont aussi correctement imprimés : le papier est de bonne qualité, les caractères bien choisis et fort nets. Des félicitations particulières sont dues à la maison Hachette, qui a donné une nouvelle preuve de son discernement, en devinant le succès qui attend ces *Mémoires*. Lorsque M. le comte de Cosnac proposa cette publication, « quelques librairies des plus importantes de Paris, dit-il, nous témoignèrent la crainte que les circonstances fussent peu favorables pour une entreprise qui exigeait une avance de fonds considérable, mais la librairie

Hachette a accueilli cette ouverture avec empressement et sans hésitation. » Nous ne doutons pas que cette résolution de la maison Hachette ne lui rapporte autant de profit que d'honneur. X.

L'Instruction publique et la Révolution, par Albert Duruy. Paris, Hachette, 1882, in-8 de 502 p. — Prix : 7 fr. 50

Qu'a fait la Révolution pour l'instruction publique ? Qu'a été l'instruction publique pendant la Révolution ? Telle est la double question que M. Albert Duruy s'est posée après bien d'autres, et qu'il s'est efforcé de résoudre par l'étude approfondie des documents conservés dans les Archives nationales. Il est un fait aujourd'hui démontré et que M. Duruy établit à son tour, c'est qu'en dépit des légendes intéressées, l'instruction publique était florissante en France avant 1789. Il y avait des réformes à faire sans doute, dans l'enseignement primaire surtout; mais les écoles étaient nombreuses, et les collèges, plus encore ; il y en avait 652 en province et 21 Universités. La Révolution commença par tout détruire : l'abolition des dîmes et des impôts indirects qui seuls faisaient vivre une foule d'établissements d'instruction, leur porta un coup mortel en tarissant leurs revenus; la constitution civile du clergé, puis le décret du 12 août 1792 qui, abolissait les congrégations, chassèrent les professeurs. La Convention acheva la ruine en supprimant les collèges de plein exercice, les facultés de théologie, de médecine et de droit.

On avait démoli, il fallait reconstruire. Les projets ne manquèrent pas. Il y eut le projet de Mirabeau, le projet de Talleyrand, le projet de Lanthenas, le projet de Lakanal, le projet de Le Pelletier de Saint-Fargeau, le projet de la commission des Neuf. Mais tous ces projets, dont on trouvera une excellente analyse dans le remarquable livre de M. Duruy, péchaient par la base ; ils reposaient sur des théories plutôt que sur des réalités ; ils prétendaient façonner l'enfant à leur image, au lieu de se régler sur le caractère de l'enfant ; beaucoup de grandes phrases, peu d'idées pratiques, sauf dans le plan de Lakanal. Chez Mirabeau et Talleyrand, la pensée est encore spiritualiste, même religieuse ; dans Condorcet elle devient matérialiste, sous le masque de l'esprit scientifique, et peu après un girondin, Jacob Dupont, se déclare ouvertement athée : M. Schœlcher a eu un prédécesseur. Le projet de la commission des Neuf, dont Romme est rapporteur, supprime la liberté d'enseignement que les autres avaient respectée ; ce fut le seul qui eut cette audace ; le Directoire lui-même, plus tard, se contenta d'entraver hypocritement cette liberté, tout en la laissant subsister en principe.

Rendons pourtant justice, même à la Convention : à côté de ces

destructions déplorables et de ces essais maladroits, elle a fondé des œuvres qui sont restées : le Muséum d'histoire naturelle, l'École polytechnique, l'École des langues orientales.

Mais quel étrange enseignement que celui donné dans les écoles primaires et dans les écoles centrales (les lycées de l'époque). Dans les écoles centrales, l'instruction est divisée en un certain nombre de cours, sans relation, sans connexion les uns avec les autres. Il n'y a pas de règle pour les élèves et la plupart négligent les lettres et même les sciences pour se contenter du cours... de dessin. Dans les écoles primaires on a aboli, bien entendu, l'enseignement religieux et on l'a remplacé par la morale civique, tout comme les législateurs de 1882 qui décidément n'ont pas inventé grand'chose. Les manuels de morale civique de l'époque n'ont rien à envier à celui de M. Paul Bert ; on croirait même que, pour l'enseignement de l'histoire, ils sont sortis du même moule ; c'est le même esprit et le même respect de la vérité. Les vieux alphabets, les catéchismes chrétiens ont disparu : mais en revanche on a l'*Alphabet des sans-culottes*, le *Nouveau catéchisme républicain*, l'*Almanach du père Gérard*, de Collot-d'Herbois, ouvrage qui a remporté le prix proposé par les Amis de la Constitution. On avait même demandé — c'était un prêtre apostat, Grégoire, qui avait fait cette proposition — qu'on rédigeât pour les écoles primaires « *des instructions pour la conservation des enfants depuis la grossesse jusqu'à leur entrée dans les écoles nationales.* » Mais nous ne sachons pas que cet étrange manuel qui a été fait ait été mis en usage. Des autres, les alphabets et catéchismes républicains, M. Duruy donne des passages curieux et instructifs. A côté de ces citations odieuses ou grotesques, nous tenons à signaler de belles pages de l'éminent auteur sur la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles ; ces pages sont vraiment éloquentes et nos ministres du jour feraient bien de les lire et de les méditer.

La réaction ne tarda pas. Le bon sens des pères de famille fit justice de ces pitoyables innovations. Les écoles publiques furent abandonnées, les écoles privées, tenues pour la plupart par les anciens maîtres, regorgèrent d'élèves et partout — les rapports officiels l'attestent — on réclama l'enseignement religieux. Le Directoire essaya vainement d'enrayer ce mouvement par une persécution hypocrite. Le mouvement fut plus puissant et c'est le Directoire qui succomba. Grande leçon pour ceux qui veulent violenter la foi d'un peuple et s'attaquer à ce qu'il y a de plus sacré et de plus fort : la conscience des pères.

Nous ne saurions trop recommander ce remarquable ouvrage de M. Albert Duruy. Sauf deux ou trois points sur lesquels nous aurions quelques réserves à faire, nous sommes pleinement d'accord avec lui. Il a fait un beau livre de critique et d'histoire, de critique sérieuse,

d'histoire consciencieuse et impartiale. Les tristes événements dont nous sommes témoins y ont ajouté un intérêt de plus : ils en ont fait un livre d'actualité. MAXIME DE LA ROCHETERIE.

BULLETIN

La Légitimité et la Révolution, *étude sur le principe d'autorité*, par FÉLIX DE MARC. Paris, Maurice Tardieu, 1882, in-12 de XI-288 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici un livre qui paraîtra bien sérieux pour la frivolité de notre temps : j'espère pourtant qu'il aura beaucoup de lecteurs dans notre pays, parce qu'il y a beaucoup de Français, grâce à Dieu, qui s'inquiètent de l'incertitude et de l'instabilité au gré desquelles la France est aujourd'hui ballottée, et qui se préoccupent des moyens de lui rendre son prestige et sa sécurité des anciens jours. C'est, en effet, ce grave et difficile problème que M. Felix de Marc s'est efforcé de résoudre. Après une comparaison rapide de la monarchie légitime avec les gouvernements de faits qui se sont succédé dans notre pays depuis 1789, il aborde l'étude du principe d'autorité. En qui réside l'autorité? d'où vient-elle? par qui et sous quelle forme est elle transmise ? quels sont les effets de cette transmission ? telles sont les principales questions que se pose M. de Marc et auxquelles il répond par une suite de déductions aussi remarquables par leur logique que par leur clarté. Des hautes régions de la métaphysique il passe aux détails de l'organisation sociale et les examine à la lumière des principes qu'il a posés et dont il sait, le cas échéant, faire sortir des conséquences très pratiques. La conclusion est une application des principes développés dans ce livre à la Maison de France. On y démontre qu'elle possède seule les caractères auxquelles le pouvoir légitime se reconnaît et que c'est à elle qu'il faut revenir pour replacer notre société sur ses véritables bases et lui assurer un avenir aussi glorieux que son passé. P. TALON.

La situation du Pape et le dernier mot sur la question romaine. Paris, Plon, 1881, in-8 de 84 p. — Prix : 1 fr. 50.

Nous sommes bien en retard avec cette intéressante brochure : mais les événements ne lui ont rien fait perdre de son actualité depuis le mois de novembre dernier, et la question qu'elle a pour but d'examiner et de résoudre est toujours pendante. L'auteur démontre d'abord, tant par le raisonnement que par les faits, que la situation faite au Pape à Rome met en péril et son indépendance et sa dignité et menace, par conséquent, la paix des consciences. Rome et le Pape ne peuvent être séparés. Il n'est pas de souveraineté plus légitime dans son origine, plus longue dans sa durée, plus bienfaisante dans son influence que celle des papes sur Rome, tandis qu'au contraire, au point de vue diplomatique, comme au point de vue politique et au point de vue économique, Rome est la ville la plus mal choisie pour être la capitale de l'Italie. L'Italie doit respecter la souveraineté pontificale ne fût-ce qu'en souvenir des immenses bienfaits dont elle est redevable à la papauté, et l'occupation de la Ville Éternelle n'est conforme ni aux vœux de l'Italie réelle, ni aux vœux de Rome, ni à l'idée qui a présidé au

grand mouvement en faveur de l'indépendance nationale. Le roi d'Italie à Rome, c'est à bref délai la démagogie triomphante et l'Italie en révolution. La question n'est pas d'ailleurs italienne mais internationale, puisqu'elle intéresse la liberté des consciences. Rome doit donc être rendue au Pape et l'Italie ne pourra plus longtemps résister aux exigences du monde catholique tout entier. — Brochure très remarquable, pleine de faits, écrite avec une grande modération. P. TALON.

Deux nouvelles andalouses posthumes, de FERNAN CABALLERO, précédées de sa vie, par le comte de BONNEAU-AVENANT, lauréat de l'Académie. Paris, Plon, 1882, in-12 de 329 p. — Prix : 3 fr. 50.

Fernan Caballero a laissé quelques œuvres posthumes et, entre autres, deux nouvelles : *Être de trop* et *Madeleine* que M. de Bonneau-Avenant a voulu nous faire connaître. Ni l'une ni l'autre n'ont une donnée fort originale, mais elles sont racontées avec un talent qui n'avait pas vieilli et éclairées par cette foi vive qui n'abandonna jamais leur auteur. Elles seront lues avec plaisir, mais la partie la plus intéressante du volume est l'ample notice que M. de Bonneau-Avenant a écrite sur la noble femme qui a illustré le pseudonyme de Fernan Caballero. Cette longue étude (186 pages) est ce que nous avons lu de plus détaillé sur Cécilia Bohl de Faber. Nous aurions voulu, cependant, la voir terminer par une appréciation générale de la manière de l'auteur; nous aurions voulu y trouver aussi quelques indices du goût de Fernan Caballero pour la poésie populaire ; son charmant volume *Cuentos y poesias populares andaluces* n'est pas même indiqué dans la liste de ses nombreuses œuvres. Fernan Caballero a dû pourtant bien des inspirations à cette poésie populaire qu'elle affectionnait tant. Sa nouvelle, *Être de trop*, reproduit une situation qui a fait le sujet de mainte romance : l'arrivée d'un mari cru mort et apprenant que sa femme a accepté de nouveaux liens. Dans la seconde, *Madeleine*, on rencontre aussi une de ces séductions et une de ces vengeances tant de fois exploitées par les chants espagnols. — Il s'en faut que tous les romans de Fernan Caballero soient traduits. Mieux que personne, M. de Bonneau-Avenant pourrait en donner un choix dont le succès serait certain. J. DE V.

La Sorbonne et la Russie (1717-1747), par le P. PIERLING, S. J. Paris, Ernest Leroux, 1882, in-18 de 178 p.—Prix : 2 fr. 50.

On publie assez fréquemment en France des ouvrages sur la Russie, mais peu d'écrivains peuvent se servir à la fois des sources russes et françaises : le P. Pierling, grâce à sa connaissance des deux langues, a pu donner un travail complet sur les relations de la Sorbonne avec la Russie au dix-huitième siècle. Deux phases différentes y sont à signaler : rapports personnels de Pierre Ier avec la Sorbonne, envoi de Jubé en Russie par la Sorbonne. En 1717, le tsar vint visiter la célèbre Faculté et, provoqué par les docteurs, il leur demanda un mémoire sur la réunion des églises russe et romaine, non pas qu'il songeât à s'en servir pour se faire catholique, comme l'a cru naïvement Saint-Simon, mais plutôt pour y chercher les moyens de civiliser son clergé et de faciliter les alliances des Romanov avec les Habsbourg et les Bourbons. Un incident imprévu vint donner à ses idées une autre tournure : le procès d'Alexis l'éloigna à tout jamais du vieux

parti conservateur russe et le refroidit du même coup envers les catholiques : il fit envoyer à la Sorbonne une réponse équivalente à des fins de non-recevoir. Quelques années plus tard, en 1728, la princesse Dolgoroukov, convertie pendant un séjour à l'étranger, demanda un prêtre pour l'accompagner en Russie : la Sorbonne confia cette mission à l'abbé Jubé de la Cour. Fougueux novateur, l'ancien curé d'Asnières se met en route avec le projet arrêté de transformer la Russie en patriarcat janséniste Au début les circonstances le servent à merveille : il parvient à réunir une espèce de concile dans les environs de Moscou et se flatte de trouver une formule que les Russes adopteront sans peine. Mais bientôt l'horizon s'obscurcit : Anna Ivanovna monte sur le trône; Biren est le maître de son cœur, les coupables amours de la souveraine valent à la Russie dix années de larmes et de sang, les catholiques sont l'objet de mesures vexatoires et Jubé est mis en demeure de quitter au plus tôt la Russie. L'échec du janséniste est aussi complet que ses projets avaient été grandioses. Ajoutons, pour donner une idée de ce travail, qu'il est composé sur des pièces inédites des archives de Rome, de Paris, de Troyes et de Simancas. Jubé de la Cour, comme principal personnage, est parfaitement mis en relief; des épisodes curieux, tels que la maison de glace sur la Néva, les aventures du jésuite Ladygenski, donnent au récit du mouvement et de l'intérêt.

X.

La vie parisienne sous Louis XVI. Paris, Calmann Lévy, 1882. in-12 de VII-146 p. — Prix : 3 fr. 50.

Trois jeunes Lorrains partent de Nancy au printemps de 1787 pour aller faire un séjour à Paris et une excursion en Normandie. C'est le récit de ce voyage longtemps enfoui dans des papiers de famille, qui est livré aujourd'hui à la publicité. Il ne faut pas demander à nos jeunes touristes de grandes considérations politiques, ni même d'observations morales et sociales. Il ne semble même pas qu'ils aient pénétré dans la vie intime de Paris. Ce qu'ils en ont vu, c'est la vie extérieure, celle de la rue, des théâtres, des restaurants, voire même celle du Palais-Royal dont les beautés paraissent avoir exercé sur eux un peu trop de séduction. Ce qu'ils ont visité, ce sont les monuments : ils sont allés à Versailles, à Bellevue, à Bagatelle, à Lucienne où ils ont aperçu Mme du Barry, à Trianon où la Reine les a fascinés par sa grâce inimitable, quoiqu'ils aient bien contre elle quelques-unes des préventions que les pamphlétaires avaient réussi à inspirer, même à la province. Mais ce qui les a peut-être le plus charmés, ce sont les palais et les châteaux de la maison de Condé : le Palais-Bourbon à Paris et surtout Chantilly dont ils font une description enthousiaste. Hélas! de tout ce qu'ils admiraient, que devait-il rester quelques années après? Les détails qu'ils donnent de tant de splendeurs près de s'évanouir, n'en sont que plus intéressants à relire, et il faut remercier le possesseur du précieux manuscrit qui nous a donné ce curieux coup d'œil jeté sur l'ancienne France par des observateurs exacts et désintéressés et M. Calmann Lévy qui l'a édité dans un joli format, avec un soin si minutieux et un luxe si coquet.

M. DE LA ROCHETERIE.

VARIÉTÉS

I.

UN CATALOGUE DE LIVRES A L'USAGE DES GENS DU MONDE [1].

Le but et l'esprit de ce catalogue sont trop bien expliqués dans l'*Avant-propos* pour que nous essayions de faire mieux. « Ce catalogue répond à un besoin qui a été souvent exprimé. On sait les difficultés qu'éprouve un homme du monde pour former sa bibliothèque... Désireux de se mettre au courant d'une question qui est à l'ordre du jour ou qui l'intéresse particulièrement, il ignore parfois les livres qui font autorité sur la matière, et les connût-il, qu'il est incertain du prix de l'ouvrage et du nom de l'éditeur. L'idée qui a donc présidé à la rédaction de ce répertoire a été de constituer un recueil de livres choisis particulièrement parmi les publications les plus récentes, et pouvant composer la bibliothèque d'un homme du monde qui veut se tenir au courant du mouvement scientifique de notre époque. Ce livre... ne vise ni l'érudit et le spécialiste, ni l'homme de la classe populaire... L'insertion d'un livre dans notre catalogue ne constitue pas, absolument parlant, une recommandation au point de vue de l'esprit religieux et moral. Toutefois, on s'est particulièrement préoccupé d'éliminer les ouvrages ouvertement hostiles aux idées catholiques; on a aussi banni les écrits immoraux et révolutionnaires. »

Les ouvrages, au nombre de plus de 3,000, sont classés par ordre de matière, et dans chaque catégorie par ordre alphabétique des auteurs. Toutes les subdivisions sont reproduites dans la table générale placée à la fin du volume. On donne pour chaque ouvrage le nom de l'auteur, le titre exact, le nombre de volumes, le format, le nom de l'éditeur et le prix.

C'est une œuvre qui rentrait complètement dans le programme de la Société bibliographique; c'est aussi une des premières qu'elle ait mise à l'étude. On en trouve mention dans les procès-verbaux de la Société de l'année 1871 (7 décembre). Si l'exécution en a été si longue, c'est pour des causes qu'il serait bien inutile de rapporter ici. De nombreux collaborateurs se sont succédés, laissant des travaux inachevés qui exigeaient des successeurs des remaniements complets et chaque retard un peu considérable exigeait une nouvelle révision pour tenir le recueil au courant des publications nouvelles. Dès qu'il se rencontrait un homme compétent permettant d'espérer son bienveillant concours, on lui adressait la partie spéciale sur laquelle il pouvait donner un conseil éclairé, et souvent la réponse n'était pas aussi prompte que l'entière bonne volonté était sincère.

Enfin le catalogue est achevé et publié ; c'est à ceux auxquels il est destiné à en profiter pour la composition de leur bibliothèque, pour le choix de leurs lectures et pour la direction de leurs études. Ils en apprécieront l'utilité à l'usage qu'ils en feront ; ils en reconnaîtront les défauts et les lacunes qui seront réparés et comblés dans les éditions successives que nous pouvons entrevoir dans l'avenir.

Ce recueil n'est pas une nouveauté ; nous avons trouvé un certain nombre de catalogues rédigés, de notre temps, dans le même esprit et le même but, à peu près dans la même forme, et qui ont vieilli comme celui-ci vieillira

[1] CATALOGUE DE LIVRES CHOISIS, *à l'usage des gens du monde, contenant les meilleures productions de la littérature contemporaine*. Paris, Librairie de la Société bibliographique, s. d., in-12 de VII-176 p. — Prix : 2 fr.

à son tour. Nous avons fait à ce sujet des recherches dont le résultat pourra intéresser nos lecteurs.

Le R. P. Achille Guidée, de la Compagnie de Jésus, né le 18 août 1792, à Amiens, où il est mort le 13 janvier 1866 et dont la plus grande partie de la vie s'est écoulée au collège de Saint-Acheul et au collège de la Providence, d'Amiens, après avoir publié un opuscule du P. Louis Debussi : *Plan de lectures classiques adressé en forme de lettre à un jeune élève par son ancien précepteur* (Amiens, chez Ledien-Canda, 1827, in-12 de 70 p.), a donné un *Catalogue de la bibliothèque choisie* (Amiens, 1830, in-12 de 24 p.); — M. l'abbé Moigno, aujourd'hui directeur du *Cosmos-les-Mondes*, a donné un *Choix de bons livres proposés aux collèges, petits séminaires, etc.*, par M. l'abbé ***. Paris, Poussielgue-Rusand, juin 1838, in-16 de VIII-184 p. ; — M. J. F. Rolland, l'éditeur du *Dictionnaire historique* de Feller, a publié des *Conseils pour former une bibliothèque, ou catalogue raisonné de tous les bons ouvrages qui peuvent entrer dans une bibliothèque chrétienne*, 1833-1843, en trois volumes. Le premier (1833) comprend 6,672 numéros, consacrés à la théologie, la jurisprudence, les sciences et les arts; le second (1841), 7,508, consacrés aux belles-lettres : grammaire, rhétorique, orateurs, poétique, art dramatique, mythologie, éducation, philologie, polygraphes, collections et extraits d'ouvrages, dialogues et entretiens, épistolaires ; et le troisième (1843), 3,432, consacrés à l'histoire : introduction, géographie, voyages, chronologie, chroniques générales et particulières ; histoire sainte, universelle, ancienne, romaine, moderne, de France et des autres pays ; beautés historiques, antiquités, histoire littéraire, biographie, bibliographie. Une table alphabétique termine ce volume. On trouve des notes sur l'esprit et la valeur des ouvrages.

Le R. P. Jean-Baptiste Boone, mort à Bruxelles en 1871, a publié : *Les mauvais livres, les mauvais journaux et les romans, avec un catalogue de mauvaises publications périodiques et de mauvais livres et une liste de romanciers du jour*, dont la 4e édition a été augmentée d'un *Catalogue d'une bibliothèque choisie*. (Bruxelles, s. d., in-24, 267 p.), portant une approbation de 1843. Il a été reproduit dans les *Opuscules du Rév. Père Boone, de la Compagnie de Jésus, publiés sur les exemplaires revus par l'auteur*. (Tournai, Casterman, 1854, seconde édition.) T. III, *La bibliothèque choisie*. Ce travail a été défendu dans *le Catalogue du P. Boone et M. Frère. Justification du P. Boone contre les insinuations de M. Frère, alors ex-ministre*. (Typ. Casterman, 1857, in-18 de 36 p.)

Le R. P. Isidore Van de Kerckhove, mort en 1871, a donné : *La bibliographie catholique. Catalogue de livres en tous genres propres à de bonnes bibliothèques, et à être donnés en prix dans les pensionnats, collèges et écoles*. Première partie (1854), avec un supplément en 1856. — Une seconde édition (372 p.) a paru en 1857, dans laquelle a été fondu le premier supplément et qui a eu également un second supplément (1860), de XII-68 p. et une troisième (1861), de 116 p.

L'année suivante, paraissait à Paris le *Catalogue des bons livres, publié par la Commission des œuvres charitables de France, assemblée à Saint-Sulpice au mois de mai* 1853 (Paris. Ad. Le Clère, 1855, in-8 de VIII-146 p.). — Ce catalogue enregistre 1,362 ouvrages rangés par ordre de matière et sans aucune espèce d'ordre apparent dans chaque subdivision. Il y manque une table générale qui permette d'en saisir le plan et de se guider dans les recherches que l'on veut faire : mais il a une table alphabétique des noms d'auteurs. Aux détails techniques sur chaque publication, il indique par des lettres dont on donne l'explication, à quelle catégorie de lecteurs elle convient plus spécialement. Nous croyons devoir citer ces quelques mots de la préface : « Tout

bon livre n'est pas bon pour tout le monde. Il faut apporter un grand discernement dans le choix des livres, même entre les bons livres.... Toute indication générale est impossible. »

Vers la même époque a dû paraître l'ouvrage du R. P. Alexandre Pourcelet, mort à Saint-Acheul en 1872, dont nous ne connaissons que la seconde édition : *Guide du Bibliothécaire dans les collèges et les communautés, ou Méthode de classement et d'organisation d'une bibliothèque considérable, spécialement dans un établissement religieux*, par le P. A. Pourcelet, de la Compagnie de Jésus. Seconde édition considérablement augmentée et améliorée, du travail publié dans la Bibliographie catholique, tome X, sous le titre de *Méthode de classement et d'organisation d'une bibliothèque considérable, spécialement dans un établissement religieux* (Paris, Le Clère, 1856, in-8 de 114 p.)

Enfin nous avons à indiquer le *Guide du lecteur, ou Catalogue d'une bibliothèque choisie*, par A. Bellynch, professeur au collège de Notre-Dame de la Paix (1856), avec une deuxième édition. (Namur, 1862, in-8 de 259 p.), et quatre suppléments (1863-1869), 259-362 p.

On pourrait encore citer *les Tables générales de la bibliographie catholique*, dont la dernière embrasse les tomes XXXI à L de cette revue. (Paris, 1878, in-8 de XIII-385 p.). On y trouve le relevé des ouvrages analysés par ordre alphabétique avec des signes marquant leur valeur, s'ils sont bons, médiocres ou mauvais, à quels lecteurs ils conviennent, une table alphabétique des auteurs et une table méthodique des ouvrages.

C'est avec intention que nous ne mentionnons pas les bibliographies des ouvrages populaires pour lesquels nous renvoyons au rapport publié dans le compte-rendu du *Congrès bibliographique international* (Paris, 1879, in-8, 438-441 p.). Nous y ajouterons seulement, puisque nous en avons l'occasion, deux indications : *Catalogue de la bibliothèque de l'œuvre des bons livres de la ville de Lyon* (Lyon, 1863, in-8 de XVI-211 p.), et *Catalogue détaillé de livres à l'usage des bibliothèques paroissiales*, par l'abbé Signerin (Lyon, Briday, 1868, in-18 de VI-211 p.).

II.

LE RÉPERTOIRE DES TRAVAUX HISTORIQUES [1].

Le Comité des travaux historiques en publiant ce recueil a entrepris une œuvre éminemment utile, qui lui assurera la reconnaissance de tous les travailleurs. Quiconque veut étudier à fond une question historique se trouve tout d'abord en face d'une difficulté : Comment établir la bibliographie du sujet ? Pour résoudre ce premier problème, il faut de longs voyages à travers les catalogues, les revues, les mémoires de sociétés savantes. Quelque activité qu'on apporte à ce travail préliminaire, on sent toujours quelque inquiétude : il est si facile de commettre un oubli ; on a souvent tant de peine, en province surtout, à mettre la main sur certains ouvrages tirés à petit nombre ; il en est tant autour desquels le silence s'est fait, par la faute d'éditeurs peu au fait des moyens nécessaires de publicité.

C'est pour remédier à ces inconvénients que le Comité a voulu « réunir dans un recueil périodique les analyses sommaires de *toutes les publications* qui paraissent chaque année dans notre pays et à l'étranger sur l'histoire,

[1] *Répertoire des travaux historiques contenant l'analyse des publications faites en France et à l'Etranger sur l'histoire, les monuments et la langue de la France* Nos 1 et 2. Paris, Impr. nationale, 1882, in-8 de VIII-III-III-315 p. — 3 fr. le fascicule. (Dépôt à la librairie Hachette.)

l'archéologie et la philologie de la France et former ainsi un vaste répertoire qui unisse la précision d'un catalogue à une analyse assez expressive dans sa concision pour guider et avertir à demi-mot le lecteur. » (p. I.)

L'*Avertissement* qui inaugure la publication est plein de promesses, l'idée maîtresse du *Répertoire* est excellente, il reste à voir comment elle a été exécutée dans les deux fascicules que nous avons sous les yeux.

La division des livraisons est uniforme et comprend trois parties distribuées selon la nature des publications à analyser : au premier rang celle des Sociétés savantes françaises ; puis les Revues périodiques françaises et étrangères ; enfin les livres et opuscules. Dans chaque série l'ordre alphabétique est observé.

Jusqu'ici rien à reprendre, tout est pratique et commode, mais qu'y a-t-il dans chacune des parties de nos deux fascicules ? L'analyse des mémoires de quarante et une sociétés savantes, de dix-sept revues françaises et douze revues étrangères, de quatre-vingt-onze livres ou opuscules ; en tout huit cent quatre-vingt-huit numéros. C'est beaucoup, si l'on considère l'effort accompli, c'est peu si l'on réfléchit à l'immensité de la tâche qui reste à remplir et qui dépasserait infiniment le cadre des deux fascicules qui doivent paraître dans le cours de cette année. Or la Commission du Répertoire a pris soin de nous dire elle-même que l'entreprise « serait médiocre et sans profit si elle restait incomplète. » Elle le sera forcément, si le mode de rédaction du *Répertoire* n'est pas changé.

Il est assez facile de savoir ce que contiennent les périodiques, grâce aux sommaires et aux analyses de certains recueils, le *Polybiblion* par exemple, la *Revue des Questions historiques*, la *Revue historique*, etc. — La plupart des livres et opuscules y sont également mentionnés et appréciés ; et les analyses très intéressantes pourtant et très bien faites du *Répertoire* n'apprendront pas grand'chose à ses lecteurs qui sont gens instruits et au courant du mouvement historique et littéraire. En revanche, il est à peu près impossible de réunir les éléments d'une bibliographie des mémoires des sociétés savantes, et c'est là, ce me semble, que devrait porter surtout l'effort du Comité qui seul peut réunir toutes leurs publications. Assurément on ne se plaindrait pas de la longueur des comptes rendus de livres, si les limites imposées au Répertoire étaient moins resserrées : on a tout à gagner à connaître l'opinion motivée et à recueillir les rectifications de savants de la valeur de MM. L. Delisle, Jourdain, Chéruel, de Boilisle, Picot, A. de Barthélémy, etc. Mais la place est restreinte et les renseignements à donner infiniment nombreux.

Il semble donc que pour arriver à rendre le *Répertoire* aussi complet et aussi utile qu'il peut l'être, il faudrait développer largement la bibliographie des sociétés savantes et des périodiques ; conserver celle des livres, cela va de soi, mais resserrer les comptes rendus dans les plus étroites limites, cinq ou six lignes au plus indiquant les conclusions des auteurs et appréciant en deux mots la valeur scientifique des œuvres, appliquer ainsi aux volumes et brochures le procédé adopté pour les revues, aux *Lettres chrétiennes* par un éminent bibliographe, l'abbé U. Chevalier, et à la *Revue historique*.

Tel qu'il est pourtant, le *Répertoire* est extrêmement précieux et tout le monde y trouvera des renseignements fort utiles. Sauf de très rares exceptions, l'esprit des comptes rendus est rigoureusement scientifique et les opinions politiques ou religieuses des rédacteurs n'ont aucune influence sur leurs jugements. Il faudrait qu'il en fût toujours ainsi. Nous relèverons (nº 822) une inexactitude. M. Dupuy après avoir jugé sévèrement l'ouvrage

de M. Hamont sur Dupleix, dit que l'auteur aurait mieux fait d'employer ses loisirs à traduire l'*History of the French in India* de Malleson. Il y a longtemps que la traduction désirée par le critique a été faite par Mme S. Le Page pour la Société Bibliographique. APX.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Deux noms doivent être inscrits en tête de la nécrologie de cette livraison, ceux de M. Le Play et de M. Quicherat. Tous deux, après avoir parcouru une carrière laborieuse et féconde, ont été enlevés presque simultanément. Le même jour, leurs amis et leurs disciples, — car tous deux ont fait école, — escortaient leurs dépouilles dans l'église de Saint-Sulpice, et la même unanimité de regrets se produisait dans les deux cortèges funèbres. Nous réservons pour notre prochaine livraison la nécrologie sur l'éminent auteur de la *Réforme sociale*. Nous consacrerons aujourd'hui à M. Quicherat la place dont nous pouvons disposer. Cédons la parole à l'un de ses plus jeunes et plus dévoués élèves pour donner une esquisse de sa vie et de ses publications :

M. Jules-Étienne-Joseph Quicherat est mort le 8 avril 1882, à Paris où il était né le 13 octobre 1814. Il est impossible de parler brièvement d'un homme dont la science aussi profonde qu'universelle embrassait toutes les branches de l'étude du moyen âge. Nous nous contenterons donc de donner ici les principales dates de sa vie et de caractériser, par une liste choisie parmi ses œuvres et ses nombreux mémoires, les différents côtés de son érudition. M. J. Quicherat est de la troisième promotion de la nouvelle École des chartes : il y entra en 1835, après avoir, au milieu des études historiques qui l'y préparaient, fréquenté l'atelier de Charlet et cultivé un talent de dessinateur qu'il conserva toute sa vie et dont une vingtaine d'albums témoignent encore aujourd'hui. En 1839, on le trouve employé aux travaux historiques de la Bibliothèque royale. En 1841, le ministre de l'instruction publique le chargea de cataloguer les manuscrits de la Bibliothèque d'Arras; en 1842, ceux des bibliothèques de Charleville et de Metz [1].

Le 6 janvier 1847, il est nommé répétiteur à l'École des chartes, et entre les quatre répétiteurs le choix tombe sur lui pour le titre de répétiteur général. C'est depuis lors, depuis surtout le 10 mai 1849 où il est nommé professeur titulaire en remplacement de M. Champollion-Figeac, que ce brillant professorat, ce cours remarquable d'archéologie, et à la fois de diplomatique pendant quelques années, forme de nombreuses générations d'archivistes distingués : il ne se termina qu'en 1878. Le 5 mai 1847, la croix de la Légion d'honneur était déjà venue récompenser sa science et ses services; le 7 juin 1849 la Société de l'École des chartes le choisit pour son président.

Le 17 mai 1865, le Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes est créé, et le choisit pour un de ses membres. Le 4 septembre 1871, M. Lacabane, prenant sa retraite, M. J. Quicherat est élu directeur de l'École des chartes, tout en conservant sa chaire d'archéologie. Le 10 janvier 1872, il est nommé officier d'Académie ; le 24 janvier 1876, vice-président de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques ; le 6 février 1877, officier de l'Instruction publique; le 9 juin 1877, membre de la commission de l'inventaire général des richesses d'art de la France.

Tant de travaux l'accablaient; il lui était impossible de travailler pour

[1] Ces catalogues ont été publiés en 1872 et en 1879, dans la *Collection des Documents inédits*, In-4.

lui. Sa chaire de l'École des chartes, jointe à ses devoirs de directeur, lui imposant surtout une lourde charge, il se donna un suppléant pour l'année 1878-79 dans M. R. de Lasteyrie, et renonça bientôt définitivement à l'enseignement : le 31 décembre 1880, M. de Lasteyrie fut nommé professeur titulaire. Cependant le 15 avril 1880, le conseil de l'École des chartes avait choisi M. J. Quicherat pour le représenter au Conseil supérieur de l'Instruction publique ; et le 27 mai, il avait été choisi pour membre de la commission de surveillance de la bibliothèque et des collections historiques de la ville de Paris. A toutes ces commissions officielles si l'on joint les diverses sociétés de province ou de Paris dont il faisait partie, avec lesquelles il correspondait, pour lesquelles il devait écrire des mémoires, on comprendra qu'à ce moment de fatigue il ait parlé de donner sa démission de directeur de l'École des chartes. Ses collègues s'en émurent et faisant appel à tous ses amis et anciens élèves, ils résolurent de le supplier de demeurer à leur tête, en lui rendant un hommage éclatant. Le 2 juin 1880, époque du banquet annuel de la Société de l'École des chartes, une réduction en bronze de la Jeanne d'Arc de Frémyet fut offerte à celui qui avait plus fait que personne pour la gloire de la *sainte du moyen âge*. M. Paul Meyer prit la parole au nom de ses collègues et élèves, M. J. Quicherat y répondit en termes émus et M. L. Gautier lut une pièce de vers en l'honneur du maître vénéré, du « père » de l'École des chartes. Deux jours après, le 4 juin, l'Académie des inscriptions, piquée d'honneur, décernait à celui qui manquait à sa gloire, le prix Jean Reynaud, de 10,000 francs, que chaque Académie ne donne que tous les cinq ans. C'est peu de temps après que M. J. Quicherat abandonnait sa chaire d'archéologie. Le 28 novembre 1881, il est choisi pour faire partie d'une commission chargée de préparer la publication des documents relatifs à l'histoire de l'instruction publique de 1789 à 1808. Le 13 décembre enfin, il est nommé vice-président de la commission des monuments historiques. Ajoutons que le 9 février 1880, il avait été créé officier de la Légion d'honneur.

Cette vie si remplie n'a permis à M. J. Quicherat de donner au monde savant que peu d'ouvrages complets ; mais ses articles, ses mémoires, ses notices, qu'on réunira bientôt, sont innombrables, et dans toutes les branches de l'érudition du moyen âge. Il n'était pas seulement archéologue éminent et complètement original, il était encore latiniste consommé, philologue supérieur, diplomatiste, critique littéraire et critique de textes, historien enfin, et remarquable. Qu'il me soit permis de relever à l'appui, les noms des principales œuvres qui en témoignent.

Archéologie latine. — *Question d'Alesia;* surtout : L'*Alesia de César rendu à la Franche-Comté*. Réfutation de tous les mémoires pour Alise (Hachette 1857).—*Conclusion pour Alaise* dans la question d'Alesia. (Hachette, 1858)[1]. — Dans les Mémoires de la Société des Antiquaires : Étude sur le *Pilum de l'infanterie Romaine*, 1866 (article de pure érudition latine et grecque.) — Dans la Revue archéologique : Étude sur *quelques pièces de verrerie antique* (1874). — *La basilique de Fanum* construite par *Vitruve* (1878).

Archéologie française. — Dans la Revue archéologique : Notice sur *l'Hôtel de Clisson* (1847). — *Sur l'Album de Villard de Honnecourt* (1849). — *Sur l'ogive, sur l'architecture romane* (1850 à 1854). — *Restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours* (1869-70). — Dans la Revue des antiquaires : *Les Trois Saint-Germain de Paris*, 1864. — Dans la Bibliothèque de l'École des

[1] Cette question qui, on le sait, le passionnait tellement, lui a fait écrire quatorze articles au moins.

chartes : *Documents sur la construction de Saint-Ouen de Rouen* (1852). — *L'âge de la cathédrale de Laon* (1874). — Enfin *l'Histoire du Costume en France* (Hachette, gr. in-8, 1874). — Il faudrait ajouter encore de nombreux articles de moindre importance : en somme tout cela est peu en comparaison de ce cours admirable, qui n'existe malheureusement au complet que dans les cahiers de ses élèves...

Philologie. — Dans la Bibliothèque de l'École des chartes, diverses publications de *fragments de littérature latine ou française de la Décadence ou du Moyen-âge* en 1839, 1840, 1842, 1846, 1849. — Mais surtout le *Traité de la formation française des anciens noms de lieu*, qui renouvelait l'étude des langues romanes (Franck, 1867).

Critique de textes. — Avant tout, les magnifiques publications de la Société de l'histoire de France : Les *Procès de Jeanne d'Arc*, en 5 volumes publiés en 1841 à 1849. — *Thomas Basin. Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*, 4 volumes in-8, (1855-1859). — Dans la Bibliothèque de l'École des chartes : Critique d'un *Manuscrit interpolé de la chronique scandaleuse* (1855 à 1856). — *Critique des deux plus anciennes chartes de l'abbaye de Saint-Germain des Prés* (1865). — En 1856, l'édition des *Vers de maître Henri Baude* (Aubry). — Dans la Collection des documents inédits, les *Lettres, Mémoires... relatifs à la guerre du Bien public* (Mélanges historiques par Champollion-Figeac) (1843), volumineuse publication.

Histoire. — Dans la Bibliothèque de l'École des chartes : *Recherches sur le chroniqueur J. Castel* (1840). — *Thomas Basin, sa Vie et ses Écrits* (1842). — *Rodrigue de Villandrando* l'un des combattants pour l'indépendance française au quinzième siècle (1844, complètement refait en un volume in-8, Hachette, 1879). — *Histoire de Jeanne d'Arc* d'après une chronique inédite du quinzième siècle (1845). — Puis, l'*Histoire du siége d'Orléans* (Hachette, 1854). L'*Histoire de Sainte-Barbe*, collège, communauté, institution (Hachette, 3 volumes, 1860), vraie histoire de l'Université.

Ajoutons à ces principales œuvres de M. J. Quicherat, une foule d'articles de *critique* dans la Bibliothèque de l'École des chartes, ou la *Revue des Sociétés savantes* entre autres sur l'*Histoire du Parlement de Normandie de Floquet* (1839 à 1842), (5 articles.) — Sur les tomes 5 et 6 de l'*Histoire de France de Michelet* (1841, 1843). — Sur l'édition des *IV Livres du moine Théophile*, par l'Escalopier, (1843), etc., etc., — Un très grand nombre également de notices ou d'articles de toutes sortes dans *le Magasin Pittoresque*, dans la Société d'émulation du Doubs, etc. ; et une foule de communications dans la Société des Antiquaires. — Enfin quelques discours : Pour l'inauguration de la *Statue de Du-Cange*, (1849) ; — aux funérailles de *M. Boutaric*, (1877) ; — aux funérailles de *M Letronne* (1848) ; — sur *Al. Bixio*, 1867, etc. H. de Curzon.

Cette nomenclature, à laquelle a voulu se borner la modestie de l'élève de l'illustre érudit, doit être suivie de quelques mots d'appréciation. « Sous un aspect austère, dirons-nous avec M. de Bourmont (discours prononcé à ses obsèques), M. Quicherat cachait un cœur droit, loyal et dévoué, qui se révélait avec toutes ses richesses exquises quand on avait su le conquérir. Travailleur, il n'appréciait que les travailleurs et s'entendait à les guider. Sous sa direction, bien des maîtres se sont formés, et la gloire de notre École a reçu son meilleur développement. Ne s'arrachant jamais à la peine, partout et toujours, il a donné l'exemple. Il est mort sur le champ de bataille, en Français combattant jusqu'au dernier soupir... Nul mieux que lui ne savait lancer le jeune homme au devant du labeur, nul ne savait mieux le soutenir aux jours de faiblesse, nul ne savait mieux avoir

cette parole tantôt grave et bienveillante, tantôt rieuse et enjouée, vibrant comme un coup de clairon ou douce comme la voix d'un père. »

« C'est à M. Jules Quicherat, dit à son tour un maître cette fois, M. Léopold Delisle, que revient, en grande partie, l'honneur d'avoir créé les traditions qui ont transformé l'École des chartes et l'on progressivement amené l'état prospère dont il était justement fier dans ces dernières années.... y fut chargé de l'enseignement de l'archéologie du moyen âge et de la diplomatique. « Il était également bien préparé pour l'un et pour l'autre de ces deux cours : car il savait interroger les monuments proprement dits avec autant de sagacité que les pièces d'archives. Mais c'est avant tout comme archéologue qu'il rendit les services les plus signalés et qu'il exerça la plus grande influence. Ses connaissances en histoire, ses goûts d'artiste, son habileté à manier le crayon, sa sûreté de coup d'œil et son étendue de mémoire tout se réunissait pour faire de lui un incomparable antiquaire. Également familier avec les différentes civilisations de notre pays, il analysait ou constituait jusque dans les moindres détails tous les monuments, grands ou petits, ruinés ou intacts, qui subsistent sur le sol de la France ou qui sont rassemblés dans les musées. Il les distribuait par époques ou par régions, les expliquait et montrait comment il faut les interroger pour les faire servir à l'histoire des Gaulois, des Romains et des populations du moyen âge. On ne peut imaginer rien de plus instructif que la façon dont il employait les textes pour résoudre les problèmes archéologiques, et les monuments pour faire correspondre certains passages de nos chroniqueurs latins et de nos trouvères ou troubadours. Le temps lui a manqué pour coordonner ses notes et en tirer un corps de doctrines qui, à coup sûr, aurait été l'une des œuvres les plus remarquables de l'érudition française au dix-neuvième siècle; mais il en a du moins fixé les grandes lignes, il en a écrit plusieurs chapitres et il a initié à ses méthodes des disciples qui maintiendront dans la droite voie l'étude de nos antiquités nationales. » Toutes les qualités maîtresses qui caractérisent ses ouvrages « se révélaient sous une forme encore plus vive et plus saisissante dans les communications, les rapports et les discussions dont il animait les séances de tant de sociétés, conseils, comités, commissions auxquels ils se plaignait d'appartenir, mais auxquels il était toujours fidèle et qu'il fit constamment profiter de ses lumières et de son expérience. Ceux d'entre vous, messieurs, qui ont siégé à côté de lui souvent sous sa présidence, au Comité des travaux historiques, à la Commission des monuments historiques, au Conseil supérieur de l'instruction publique, à la Commission des archives, à celle du catalogue général des manuscrits, à celle des voyages et missions, à la Société des antiquaires de France, à la Société de l'histoire de France, n'oublieront jamais comment il était préparé à répondre aux questions les plus inattendues, comment il savait mettre en relief le point sur lequel il attirait l'attention, comment il groupait les arguments favorables à sa thèse, comment il réfutait les systèmes contraires et comment il résumait les discussions les plus confuses. »

Et pourtant M. Quicherat n'était pas membre de l'Institut. Des regrets et des hommages tardifs n'ont pu corriger l'erreur de ce souverain qu'on appelle le suffrage universel et qui s'égare même dans les corps d'élite. Il avait consenti à se présenter pour recueillir la succession de M. Huillard-Breholles (22 décembre 1871). M. Deloche, son concurrent, fut élu. M. Quicherat était séparé de nous par bien des points de doctrine. Aussi nous avons peine à reconnaître le savant historien, l'éminent directeur de l'École des chartes sous l'attitude qu'il prit au Conseil supérieur de l'ins-

truction publique. Mais nous tenons à constater que sa haine des doctrines n'influait pas sur ses rapports avec les personnes. Nous n'en voulons d'autres témoignages que ses relations pleines de déférence, de courtoisie, presque d'amitié avec le savant Père de Lacroix, de la Compagnie de Jésus que, l'exécution des lois existantes n'a point empêché de faire à Sanxay (Vienne) une des plus importantes découvertes de notre temps. La fréquentation de la pieuse et patriotique vierge de Domrémy pour la gloire de laquelle il a travaillé plus que tout autre et jusqu'à ses derniers jours, — car il corrigeait encore peu de jours avant de mourir les épreuves d'un article que vient de publier la *Revue historique.* (mai-juin) *Supplément aux témoignages contemporains sur Jeanne d'Arc,* — l'archéologie qui lui mettait sans cesse sous les yeux les monuments élevés par la piété de nos pères, entretenaient dans son esprit, si ami de la vérité, des étincelles de foi religieuse. Nous en avons appris avec bonheur l'expression dans les dernières paroles sorties de sa bouche le soir du vendredi saint (7 avril) pour envoyer sa garde aux offices célébrés en l'honneur de la mort du Sauveur.

— M. Charles-Robert Darwin, le fameux naturaliste anglais, est mort le 19 avril. Il était né le 12 février 1809 à Shrewsbury. Il fit ses premières études à l'école grammaticale de Shrewsbury, commença ses études médicales à l'Université d'Edimbourg et prit à l'Université de Cambridge ses grades de bachelier et de maître ès arts. Puis (31 déc. 1831-2 oct. 1836), il se fit attacher comme naturaliste, en voyage de circumnavigation du capitaine Fitzroy, de la marine royale; il visita le Brésil, le détroit de Magellan, les côtes ouest de l'Amérique du sud et les îles de l'océan Pacifique. Il en revint avec une foule d'observations scientifiques qui ont fait l'objet de plusieurs publications. Il se retira au milieu de ses notes et de ses collections dans sa propriété de Down (comté de Kent) et se livra à son goût pour l'étude. Il s'est principalement attaché à déterminer le principe des différences entre les espèces des êtres vivants. Il prétend que toutes les sociétés d'animaux et de plantes n'ont pas été créées, mais dérivent d'un petit nombre de formes primitives, par suite de transformations successives opérées par la voie de la « sélection naturelle. » Ses théories, qu'on a appelées de son nom le darwinisme, ont soulevé de très vives discussions. M. Darwin était membre de la Société royale de Londres, correspondant de l'Académie de Vienne (1871), de l'Académie des sciences de Paris, section de botanique (1878), après plusieurs échecs. Nous donnons la liste de ses principales publications dont un grand nombre ont été traduites dans les principales langues de l'Europe et notamment en français : *Journal de recherches pour l'histoire naturelle et la zoologie de diverses contrées* ;— *Zoologie du Voyage du Beagle* (1840-1843) ; — *la Structure et la distribution des bancs de corail* (1842) ; — *Observations géologiques sur les îles volcaniques* (1844) ; — *Observations géologiques sur l'Amérique du Sud* (1846) ; — *Monographie du cirripède sessile* (1851-1853) ; — *Le cirripède fossile*; — *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle* (1859) ; — *De la fécondation des orchidées par les insectes et de bons résultats de croisement* (1862) ; — *De la variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication* (1867) ; — *la Descendance de l'homme et la sélection sexuelle* (1871); — *l'Expression des émotions chez l'homme et les animaux* (1872) ; — *les Mouvements et les habitudes des plantes grimpantes* (1875) ; — *les Plantes insectines* (1875); — *Des effets de la fécondation croisée et de la fécondation directe dans le règne végétal* (1877) ; — *les Récifs de corail* (1878) ; — *Des différentes formes de fleurs dans les plantes de la même espèce* (1878) ; — *les Mouvements des plantes* (1880) ; — *Traité sur les vers de la terre* (1881).

— M. l'abbé Coffinet est mort à Troyes le 19 mars 1882. Il était né dans la même ville le 27 mars 1810. Longtemps secrétaire de l'évêché et membre du chapitre de la cathédrale, dont il était devenu le doyen, M. l'abbé Jean-Baptiste Coffinet s'était, dès sa jeunesse, occupé d'études et de recherches archéologiques. Il avait formé, à une époque où il était encore possible d'y parvenir sans grands frais, une collection remarquable, dont il faisait les honneurs avec une affabilité rare. Cette collection se composait surtout d'objets d'art relatifs au culte, croix, custodes, encensoirs, reliquaires ; il avait ainsi recueilli de curieux émaux et de beaux ivoires du moyen âge. Membre de la Société académique de l'Aube et correspondant de la Société des antiquaires de France, M. l'abbé Coffinet était depuis 1871, conservateur du Musée d'archéologie et président du Comité d'inspection de la bibliothèque de Troyes. Il a publié plusieurs travaux et mémoires archéologiques, parmi lesquels nous citerons : *Le grand sceau de Saint-Etienne de Troyes*, (1851, Paris, in-8) ; — *Sceau de l'abbaye de Notre-Dame aux Nonnains* (1852, Paris, in-8) ; — *Recherches historiques sur l'origine des parcelles de la vraie croix, conservées dans le trésor de la cathédrale de Troyes* (1855, in-8) ; — *Recherches historiques et archéologiques sur les restes mortels du pape Urbain IV* (1857, in-8) ; — *Un festin épiscopal au XVIe siècle* (1857) ; — *Les peintres verriers de Troyes pendant trois siècles* (1375-1690, 1858, Paris, in-4) ; — *Recherches historiques et archéologiques sur les enseignes civiles et religieuses au moyen âge* (1859, in-8) ; — *Note sur deux poteries acoustiques* (1866, in-8) ; — *Rapport sur les fouilles faites dans le chœur de la cathédrale en 1864* (1866, Troyes, in-8) ; — *Armorial des évêques de Troyes* (1869, Paris, in-4) ; — *Documents historiques sur les mausolées des de Choiseul Praslin, dans l'église cathédrale de Troyes* (1872, in-8). — Ces travaux ont été publiés dans le *Recueil de documents de la Société de sphragistique*, dans les *Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie*, dans les *Annales archéologiques* de Didron et surtout dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*. M. l'abbé Coffinet était chevalier de la Légion d'honneur. Il a laissé une partie de ses collections au Trésor de la cathédrale et au Musée de Troyes.

— M. l'abbé Auguste-Ferdinand-Joseph Baron, ancien aumônier en chef du 2e corps de l'armée du Rhin, ancien aumônier de l'Hôpital militaire du Gros-Caillou et de l'École militaire, est mort à Paris le 17 février. Il était né à Ennetières-en-Weppes (Nord), en 1823. Il débuta dans le ministère sacerdotal, à Douai, en 1848 et se signala par son courage et son dévouement pendant que sévissait le choléra. Il a fait la campagne d'Italie en qualité d'aumônier et depuis il n'a cessé d'exercer son apostolat vis-à-vis des soldats. La suppression, en 1881, de ses fonctions d'aumônier militaire lui a donné un coup qui l'a conduit lentement au tombeau. On a de lui plusieurs opuscules : *Le moment de la grâce ou la fin édifiante de deux jeunes gens condamnés à mort* (1853, in-18) ; — *les Derniers jours d'un soldat condamné à mort*, publiés par M. Anatole de Ségur (1860, in-18) ; — *Notre-Dame des soldats, causeries, conseils, histoires, prières, chants* (1863, in-32) ; — *Notre-Dame des ouvriers* (1865) ; — *Une aumônerie militaire dans l'armée française en temps de paix et en temps de guerre, suivie d'un projet de règlement et d'organisation* (1871, in-8) ; — *les Conditions d'un service religieux dans l'armée en temps de paix et en temps de guerre, suivi d'un projet annoté d'organisation et de règlement* (1872, in-8) ; — *le Directoire des aumôniers de l'armée française pour le temps de paix et le temps de guerre, établi d'après la loi du 20 mai 1874* (1874, in-12).

— M. Jacques-Gustave Robert de Chenevière, né à Issoudun, le 7 mars 1806, est mort à Paris le 10 mars. Il entra dans la magistrature en 1831 comme juge suppléant à Bourges, où, après avoir passé à Clamecy et à Nevers, il revint comme substitut du procureur général, avocat général, puis procureur général en 1852. Il fut nommé en 1868 conseiller à la Cour de cassation. Plusieurs de ses discours de rentrée prononcés à Bourges ont été publiés : *De la permanence du droit de propriété à travers ses vicissitudes* (1842); — *De la renaissance et de la marche progressive du droit dans les sociétés modernes* (1845); — *De la législation économique de la France, dans l'intérêt des classes laborieuses, depuis le 20 décembre 1848* (1855); — *Du respect de la France pour le droit des gens dans son application à la guerre* (1859); — *Une physionomie judiciaire. M. le président baron Sallé*, 1776-1830 (1866).

— M. Antonin Rochebilière, né le 11 avril 1811, est mort le 29 juin 1881. Il avait fait de bonnes études classiques chez un ecclésiastique et s'éprit de bonne heure de l'amour des livres : au lieu de se mêler aux jeux de ses camarades, il s'isolait souvent pour lire. A l'étude des classiques, il joignit le dessin pour devenir graveur en taille douce. Il eut pour maître M. Girard ; mais il ne grava guère qu'une petite planche de peu d'importance. A l'âge de seize ans, il entra chez M. Husson, graveur en timbres et en cachets, qui habitait le quai Pelletier ; cette circonstance de domicile le faisant vivre au milieu des bouquinistes, entretenait sa passion dominante : il passait une grande partie de son temps à bouquiner et à assister aux ventes de livres ; puis il se mit à suivre les cours de M. Cousin qui l'enthousiasmèrent et contribuèrent sans doute à le porter vers la littérature du grand siècle. M. Rochebilière entra vers 1850 à la Bibliothèque nationale et passa en 1856 à la bibliothèque Sainte-Geneviève, où il devint conservateur-adjoint. Il n'a rien publié sous son nom, mais il a été l'utile collaborateur de beaucoup d'auteurs distingués, pour des ouvrages considérables, ainsi : de M. Walkenaer, pour différentes éditions d'auteurs classiques ; — de M. Taschereau, pour Corneille et Molière ; — de M. Basse pour Pascal ; — de M. Gilbert pour Vauvenargues et La Rochefoucauld ; — de Sainte-Beuve, pour ses *Lundis*. Il commença avec M. de Mommerqué l'édition de Sévigné de la maison Hachette, édition qu'il continua lorsque M. Regnier prit la suite des travaux de M. Monmerqué. Il laisse une importante et curieuse collection d'ouvrages du dix-septième siècle.

— M. Benjamin-Louis Bellet, né à Paris le 7 novembre 1805, est mort dans cette ville au mois de mars. Il a publié un grand nombre d'écrits politiques qui lui attirèrent des poursuites en France et en Belgique où il fit plusieurs séjours. Il a créé en 1848, l'Union électorale de la Seine, qu'il a dirigée pendant la durée de la République. Il a fondé la *Silhouette, journal de caricature* (1829) et a collaboré à la *Presse*, au *Figaro*, à l'*Émancipation* (en Belgique), à l'*Indépendance belge* et à la *Patrie*. Voici la liste de la plupart de ses ouvrages : *Notions générales et élémentaires sur le droit français : État des personnes* (1820, in-18). Ouvrage couronné par la Société pour l'enseignement élémentaire ; — *la Coquette sans le savoir*, comédie (1828) ; — *la Belgique pittoresque* (1828-1834) ; — *Biographie des condamnés politiques en France sous la Restauration* (183..., 4 vol.) ; — *la Morte*, mélodrame en deux actes (1832) ; — *Manuel des héritiers*, suivi du *Code de la Famille* (1838) ; — *Mémoire à la Commission supérieure du chemin de fer* (1843) ; — *Code-manuel des ouvriers, contre-maîtres et apprentis* (1847, in-16) ; — *Cri de ralliement* (septembre 1848) ; — *le Guide de l'emprunteur, ou ce que c'est que le Crédit foncier* (1853, 3e édit., 1854) ; — *Du nouveau mode de libération du service*

militaire par la création de la Caisse de la dotation de l'armée (1854); — *le Timbre et l'Exposition universelle* (1855). — Il a écrit, en collaboration de M. P. Colomb, une comédie en un acte, intitulée : *Reine de France* (1839). On lui est également redevable de plusieurs petits traités sur les assurances et de nombreuses brochures politiques.

— M. l'abbé Jacques Laffetay, chanoine de la cathédrale de Bayeux, est mort à Bayeux, le 13 février. Il était né à Caen en 1810. Il fit ses études au collège royal de Caen et après son ordination, en 1833, il fut nommé professeur de rhétorique au petit séminaire de Villiers et en 1843 il obtint le grade de docteur à la Faculté des lettres de Caen. Il était, depuis 1848, chanoine titulaire. On lui doit : *Histoire du diocèse de Bayeux, XVIIe et XVIIIe siècles* (1855); — *Essai historique sur l'antiquité de la foi dans le diocèse de Bayeux* (1862). Il a aussi écrit dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Bayeux.

— M. Norbert Bonafous, doyen honoraire de la Faculté des lettres d'Aix, est mort dans le mois de janvier. Né à Alby, en 1809, il avait fait ses études au Collège de cette ville et au Collège Henri IV à Paris. Il fut reçu au concours d'agrégation en même temps que M. Egger. On lui doit : *De Angeli Politiani Vita et operibus disquisitiones* (1846); — *Étude sur l'Astrée et sur Honoré d'Urfé* (1847); — *Épitre à un célibataire* (1861). Il a traduit le xe livre de Columelle et la *Rhétorique* d'Aristote.

— M. le baron Jean-Pierre-Louis de Lamberterye, ancien député du Lot, est mort le 1er novembre 1881, en son château de la Roque, près Martel (Lot). Né à Cressensac, le 27 décembre 1809, il fit ses études classiques chez les Jésuites, à Bordeaux, et ses études juridiques à Paris et à Toulouse. Quand il fut initié à la théorie de la pratique du droit, il se fit inscrire au barreau de Paris qu'il ne quitta que deux fois, en 1848, pour devenir chef de cabinet du ministère de l'intérieur, en 1871 pour représenter son département à l'Assemblée nationale où il siégeait à droite. On lui doit des *Etudes sur le département du Lot* (1856), remaniées et augmentées dans une nouvelle édition en deux parties (1874-1880), qui devaient être complétées par une troisième étude dont il n'a pu écrire que les premières pages ; — *Réseau du chemin de fer du département du Lot* (1876); — *Lettre à messieurs les exposants* (du concours régional de Cahors) (1881). Il avait écrit des plaidoyers et des poésies qui ont été la proie des flammes à Paris pendant la Commune.

— Sir Charles Wyrille Thomson, né le 5 mars 1830 à Bousyde (Écosse), est mort le 10 mars. Il avait fait ses études à l'Université d'Édimbourg et dès l'âge de 21 ans, en 1850, il était chargé de conférences sur la botanique au collège d'Aberdeen; en 1853, il devint professeur d'histoire naturelle au collège de Cork et un an après, de minéralogie et de géologie au collège de Belfast. En 1868 et 1869, il prit part à l'expédition des vapeurs anglais *Lightning* et *Porcupine*, et en 1872 il eut la direction scientifique de l'expédition de circumnavigation du *Challenger* qui dura trois ans et six mois et fit une traversée de 68,890 milles. Il en revint avec de nombreuses observations, de riches collections d'histoire naturelle dont il fit le classement et la description jusqu'au commencement de cette année. A la fin de 1870 il avait été élu professeur d'histoire naturelle à l'Université d'Édimbourg : il avait donné sa démission au mois d'octobre 1881. Il était membre correspondant de l'Académie des sciences pour la section de zoologie. Il a écrit de nombreux *Mémoires* sur les questions de zoologie particulièrement. Il n'a pas terminé le travail qu'il se proposait de donner sur son voyage. Il n'a pu que donner : *les Profondeurs de la mer* (1872-1877) et un récit préliminaire du *Challenger l'Atlantique* (2 vol.)

— M. Ferdinand Vandeputte, curé doyen de Saint-Martin, à Courtrai, est mort le 8 février. Né à Rumbeke le 1807, il fit ses études au collège d'Ypres, entra au grand séminaire de Bruges, et fut ordonné prêtre en 1835. Il contribua à l'organisation de collège de Bruges en 1834 et y fut professeur. En 1843, il entra dans le ministère paroissial. Fondateur, nous disent les *Précis historiques*, avec M. le Chanoine Carton, de la Société littéraire de l'*Émulation*, dont il fut vice-président jusqu'à la fin de sa vie, M. Vandeputte a fait de nombreux travaux pour cette Société : chroniques, cartulaires, articles dans les *Annales*, etc., etc. Il était membre de la Commission royale des monuments, membre correspondant de la Société des beaux-arts de Gand, de la Morinie, de la Picardie, de Zélande, de la *Societas aperiendis fontibus rerum germanicarum medii ævi*, de Berlin. Au milieu de ses multiples occupations, M. le chanoine Vandeputte trouvait encore le temps de publier de nombreux opuscules. Nous avons de lui la *Bibliotheek der Zondagscholen en Congregatien*, et, dans les almanachs du diocèse, l'histoire des anciennes abbayes de Flandre, ainsi qu'une chronique de l'histoire religieuse de notre province. Viennent ensuite un grand nombre d'autres ouvrages : *Histoire du diocèse de Bruges*, in-folio avec les portraits des évêques ; — *Histoire de Bæsinghe ;* — *Biographie de M. le chanoine Carton ;* — *Histoire de Dixmude ;* — *Histoire de la chapelle des Comptes de Flandre à Courtrai ;* — *le Mausolée de la famille de Gros, à Saint-Jacques, à Bruges ;* — *Histoire de la Poterie, à Bruges ;* — *Chronique de Van Ermelghem, publiée par les bibliophiles de Gand ;* — *Et Leven van Pastor Grimmink* ; — *Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand* ; — *Gneusianismus Flandriæ Occidentalis* ; — *Cartulaire de l'abbaye de Grœninghe, à Courtrai*, etc., etc. Ajoutons encore que M. Vandeputte a été, avec MM. Carton, Delepierre et Meersseman, le principal collaborateur à l'ouvrage : « *Hommes remarquables de la Flandre occidentale* » (4 vol.), et qu'il a publié avec M. Carton le *Cartulaire d'Hemeldale*, et avec M. D. Vandecasteele, le *Cartulaire des Dunes*.

— M. Henry-Wadsworth Longfellow, poète américain, est mort le 28 mars. Il était né à Portland (États-Unis) le 27 février 1807. Il fit ses études au collège Baudoin, de Brunswick et étudia le droit dans les bureaux de son père, en même temps qu'il débutait dans les lettres par des poésies insérées dans la *Gazette littéraire des États-Unis*. Appelé à enseigner les langues modernes dans le collège d'où il sortait, il voulut s'y préparer par un voyage en Europe qu'il termina en 1829. Il fit un nouveau voyage scientifique en Europe en 1835, avant d'occuper la chaire vacante au collège Harward, de Cambridge (États de Massachussets), par la démission de George Tichnor, chaire dont il se démit en 1854. Il est revenu depuis en Europe en 1869, et séjourna en France et en Angleterre. L'Université d'Oxford lui décerna le titre de docteur en droit civil ; il fut élu membre à l'Académie des sciences de Russie en 1873 et fut porté candidat, contre M. Disraëli, en 1874, pour le rectorat de l'Université d'Edimbourg. Ses romans et ses poésies ont été fort goûtées sur notre continent et souvent traduit. Voici ses principaux ouvrages : ses premières poésies dans la *Gazette des États-Unis ;* — *Coplas*, traduction du poème de don José Manrique sur la mort de son père avec une introduction sur la poésie espagnole (1833) ; — *Outre-Mer*, roman (1835 ; in-8) ; — *Hyperion* (1839), roman traduit en français et précédés d'une notice de l'auteur (1868) ; — *les Voix de la nuit* (1841) ; — *Ballades et autres poèmes* (1842) ; — *Squelette en armure* (1842) ; — *les Enfants de la communion*, traduction de Tegner (1842) ; — *l'Étudiant espagnol*, drame (1842) ; — *Poèmes sur l'esclavage* (1843). Traduit en français (1864) ; — *les Poètes et la poésie*

n Europe (1845), contenant des traductions de poésies allemandes ; — *le Beffroi de Bruges* (1847) ; — *Évangéline*, conte d'Acadie (1848), traduit plusieurs fois en français : par le chevalier de Chatelain (1853), par Ch. Brunel (1864), et par P.-L. Lemay (1870, in-12) ; — *Kavanagh*, roman (1848), traduit en français (1860) ; — *le Bord de la mer et le Coin du feu* (1850) ; — *la Légende dorée* (1851), poème traduit en français (1864) ; — *le Chant d'Hiawhata* (1855), traduit en français (1861, in-8) ; — *Miles Standish* (1858) ; — *Contes d'Auberge* (1863) ; — *Fleur de lys* (1866) ; — *la Divine comédie*, traduction (1867-1870) ; — *Tragédies de la Nouvelle Angleterre* (1869) ; — *La divine tragédie* (1871) ; — *Trois livres de chants* (1872) ; — *The Hanging of the Crane* (1874) ; — *le Masque de Pendora* (1875) ; — *Keramos* (1878).

On a donné une édition des œuvres dans la *Miniature library* de Bohn (London, 1851). Plusieurs de ses œuvres ont été traduites par M. Xavier Marmier sous le titre de : *Drames et poésies* (1872, in-12), et par A. Forest sous le titre : *Lyre américaine* (1873, in-8). M. Em. de Saint-Albin prépare une nouvelle traduction d'*Évangéline*.

— M. John Muir, né à Glascow en 1810, vient de mourir. Il avait fait ses études à l'Université de Glascow et au Collège d'Haileybury. Il servit dans l'administration des Indes de 1828 à 1853, époque où il revint en Écosse et encouragea et par son exemple et par sa générosité les études sanscrites, fondant un prix à l'Université de Cambridge et une chaire à l'Université d'Édimbourg. Il était membre du conseil des Indes, docteur honoraire des Universités d'Oxford, d'Édimbourg et de Bonn, membre correspondant de l'Académie de Berlin et de l'Institut de France. Il a écrit : *Esquisse des arguments en faveur du Christianisme contre le Hindoue*, en vers sanscrits (1839, Calcutta) ; — *Examen des religions*, en vers sanscrits et en anglais (1852-54, Calcutta) ; — *Remarques sur les travaux des missionnaires dans le Nord des Indes* (1853, Capetown) ; — *Origine et histoire des peuples de l'Inde, de leur religion et de leurs institutions* (1858-1870, Londres, 5 vol.).

— Mme Rosine Wheeler, lady Lytton-Bulwer, née en Irlande vers 1808, est morte dans le mois de mars. Elle avait épousé en 1827 sir Edward Bulwer-Lytton, fameux littérateur et homme d'État anglais, et fut mère du baron Lytton, également homme politique et littérateur anglais. Elle laisse des romans et des études qui ont eu du succès : *Cheveley ou l'Homme d'honneur* (1839) ; — *le Budget de la famille Bubble* (1840) ; — *Bianca Capello* (1842) ; — *Mémoires d'un Moscowite* (1844) ; — *les Filles du pair* (1846), qui ont été pour la plupart traduits en français (dans la *Bibliothèque des meilleurs romans étrangers*. On lui doit aussi *Dans les coulisses* et l'*École des Maris* ou *Molière et son temps*.

— Don José Saglas Carrasco, né à Murcie en 1824, est mort à Madrid dans les premiers jours du mois de février. Il s'était fait un nom dans la littérature espagnole, à la fois comme poète, comme nouvelliste, comme écrivain satyrique. La *Espana* l'a compté longtemps parmi ses rédacteurs, et quand ce journal fut supprimé par le gouvernement, il n'en continua pas moins à mettre sa plume au service de l'Église. On lui doit plusieurs ouvrages qui ont obtenu un juste retentissement : le plus connu a pour titre : *Les feuilles détachées*. Il était membre de l'Académie royale d'Espagne.

— Madame Eugénie d'Orgeval Dubouchet, née Aliriot, est morte à Chambéry le 12 janvier. Née à Andance (Ardèche) le 11 septembre 1841, elle s'était fixée dans le Bugey où elle avait suivi son père, conservateur des hypothèques à Belley, un des rares fonctionnaires des finances qui donna sa démission en 1830. Elle vivait dans sa propriété de Vougnes (Ain), fidèle

aux traditions catholiques et royalistes de sa famille, cultivant les lettres et recueillant les légendes de son pays qu'elle a publiées dans plusieurs journaux et réunies en volumes : *Marie de Savoie* suivie de *Château de Thallard*, précédée d'une préface par Madame Adèle de Jussieu (1872, Lefort) ; — *Les Trois corps saints*, légende du troisième siècle. Marguerite et Blanche de Bressieux, sainte Eugénie (1873, Lefort) ; — *Nelly de Kermosan*, épisode de la régence de Blanche de Montferrat, duchesse de Savoie, suivie d'*Une femme mariée*, légende du château de Grammont en Bugey (Lefort). Elle a encore publié un *Cours d'histoire moderne pour la jeunesse* (1877). Madame d'Orgeval était membre de la Société littéraire et historique de l'Ain et de l'Académie de Pise.

Institut. — *Académie française*. — Dans sa séance du 20, l'Académie a décerné le premier prix Gobert, de 9,000 francs, à M. Chéruel, pour son *Histoire du ministère Mazarin* ; le second prix, de 1,000 francs, à M. Berthold Zeller pour son *Histoire de Richelieu*. — Le prix Marcelin Guérin (6,000 fr.), a été partagé par égalité entre MM. Charles Yriarte (*Un condottiere au XVe siècle*) ; Ernest Daudet (*Histoire des conspirations royalistes du Midi*) ; Émile Bos (*les Avocats au conseil du Roi*) ; l'abbé Fabre (*la Jeunesse de Fléchier*) ; Godefroid (*Histoire de la littérature française*) ; Luzel (*Légendes de la Basse-Bretagne*). — Le prix Thérouanne a été réparti entre MM. Forneron (*Histoire de Philippe II*) ; Laferrière (*Lettres de Catherine de Médicis*, avec introduction) ; et le comte de Luçay (*Histoire des sous-secrétaires d'État*). Sur le rapport de M. J.-B. Dumas, une partie du prix Bordin (2,500 fr.) à M. Vandal pour son ouvrage sur *Louis XV et Élisabeth de Russie*, et une médaille de 500 francs à M. G. Pallain pour la publication de la *Correspondance inédite du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII pendant le congrès de Vienne*.

— Dans sa séance du 27, l'Académie a procédé à la réception de M. Pasteur, élu en remplacement de M. Littré, décédé ; c'est M. Renan qui a répondu au nouveau récipiendaire.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans sa séance du 21, l'Académie a élu M. Hauréau, membre du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes en remplacement de M. Thurot, décédé ; et M. Jourdain, membre de la commission du prix Brunet, également en remplacement de M. Thurot.

Académie des Sciences Morales et Politiques. — Dans la séance du 1er avril, l'Académie a rendu son jugement dans le concours pour le prix du budget relatif au cours forcé des émissions judiciaires. Le prix n'est pas décerné.) Une récompense de 1,000 francs a été accordée à M. J. de Reinach.

— Le concours sur les grèves et les coalitions dans l'industrie (prix Rossi. est prorogé au 31 décembre 1885.

Académie des Sciences. — Dans la séance du 3 avril, l'Académie a élu dans la section de médecine et de chirurgie, en remplacement de M. le docteur Bouillaud, décédé, M. Paul Bert par 30 voix contre 26 à M. Davaine et 1 à M. Brown-Séquard.

Académie des Beaux-Arts. — L'Académie met au concours pour le prix Bordin, en 1884, la question suivante : Étudier les maîtres graveurs français du dix-septième siècle, depuis Jean Maurin et Jean Pesne jusqu'à Gérard Audran, inclusivement. Établir leur importance relative par des indications biographiques, par la succession chronologique de leurs travaux et par le caractère de leur talent.

Faculté des lettres. — M. Ch. Seignobos, ancien élève de l'École normale,

agrégé à la Faculté des lettres de Dijon, a soutenu ses thèses pour le doctorat, à Paris, le 29 avril. Les sujets étaient : *De indole plebis romanæ apud Titum-Livium.* — *Le régime féodal en Bourgogne jusqu'en* 1360.

Concours et prix. — La distribution des prix du concours ouvert par M. Isaac Pereire dont nous avons donné le programme (t. XXVIII, p. 274), a eu lieu le 14 avril. Cinquante et un mémoires ont été consacrés à l'étude du meilleur système d'instruction publique, quarante-cinq à la recherche du meilleur système d'impôts, seize seulement à l'organisation du crédit. Les autres mémoires, au nombre de plus de quatre cents, ont eu pour objet la question de l'extinction ou de la diminution du paupérisme. Le jury a reconnu que la somme de 100,000 francs, affectée par M. Isaac Pereire à ce concours et divisée en quatre séries de prix, correspondant aux quatre sujets proposés, ne pourrait être également employée dans chacune des séries : il l'a distribuée intégralement en la répartissant entre les diverses séries suivant l'importance ou la valeur des travaux qui s'y rapportaient.

Question du paupérisme. — Premier prix de 10,000 fr. : M. Louis Baron, avocat, docteur en droit. — Quatre seconds prix de 5,000 fr. : MM. Georges Vilain, Léon Alvarès, Adolphe-Anthème Coste, et Pierre G. Mamoz. — Deux mentions honorables de 2,500 fr. : MM. Matrat et Ev. Hourier.

Question de l'instruction publique. — Premier prix de 10,000 fr. : M. C. Hippeau. — Deux seconds prix de 5,000 fr. : M. Albert Gaucheux, licencié en droit et l'auteur anonyme du mémoire ayant pour épigraphe : *A la mémoire de mon cher père.* — Deux mentions honorables de 2,500 fr. : MM. J. Barbier et Lucien Arréat.

Question du crédit. — Second prix de 5,000 fr. : M. Léon Hiernaux. — Mention honorable de 2,500 fr. : M. Émile Chevalet.

Question des impôts. — Second prix de 5,000 fr. : MM. Louis Chauveau et E. Fournier de Flaix. — Trois mentions honorables de 2,500 fr. : MM. Georges Michel, Auguste Charton et Ev. Hourier, ingénieur civil. — Six encouragements de 2,500 fr. : MM. le docteur Suillet, Salicis, Francesco Vigano, Albert Dethez et Ferdinand Ancelin.

— L'Association pour l'encouragement des études grecques en France, a décerné, pour 1882, son prix ordinaire à MM. Maxime Collignon (pour son *Manuel d'archéologie grecque*), et Victor Prou (pour son étude sur *les Automates au deuxième siècle avant l'ère chrétienne*) ; et le prix Zographos à MM. Jules Martha (pour ses thèses : *Quid significarint sepulcrales nerciden figuræ* et les *Sacerdoces athéniens*), et Paul Girard (pour ses thèses : *De Leocris opuntiis* et l'*Asclepicion d'Athènes d'après les récentes découvertes*).

— La Société des études historiques met en concours pour 1883 pour le prix Raymond (de mille francs), la question suivante : Histoire de la critique littéraire en France depuis le commencement du dix-neuvième siècle jusqu'en 1870. — Les manuscrits devront être déposés le 31 décembre 1882, chez le secrétaire général de la société, M. Desclosières, 2, Carrefour de l'Odéon, à Paris.

— La Société des agriculteurs de France décernera en 1883 des prix, consistant en objets d'art, aux auteurs des meilleurs mémoires sur les questions suivantes : — Les maladies souterraines végétales qui peuvent atteindre la vigne ; — les moyens d'enlever les bois le plus économiquement possible, dans les coupes, soit en plaine, soit en montagne : évaluer, dans cette question les avantages que peut offrir l'emploi d'un chemin de fer portatif ou de tout autre moyen de transport ; — les méthodes rationnelles

d'agriculture. L'auteur devra justifier que, depuis quelques années, il s'est appliqué à propager les méthodes soit par l'enseignement, soit par d'autres moyens; — traité de comptabilité agricole en partie double; — les débouchés commerciaux à ouvrir à l'agriculture française (terme de rigueur pour ces concours, 31 décembre 1882); — les usages relatifs aux baux à ferme et les moyens de mettre la forme de ces contrats mieux d'accord qu'elle ne l'est généralement avec les exigences actuelles de la culture. (terme de rigueur, 15 novembre 1882). — Les mémoires doivent être adressés au siège de la Société, 1, rue Le Peletier à Paris.

L'Académie des Jeux Floraux. — La séance de distribution des prix de l'Académie des Jeux Floraux a eu lieu à Toulouse suivant les usages traditionnels, le 3 mai. L'Académie avait reçu pour le concours de 1882 : 57 odes, 34 poèmes, 16 épîtres, 8 églogues, 34 idylles, 52 élégies, 10 ballades, 26 fables, 56 sonnets à la Vierge, 16 hymnes à la Vierge, 282 pièces diverses, 4 poèmes sur *La Sœur de Charité*, sujet proposé par l'Académie ; en tout 590 ouvrages en vers ; et 10 discours en prose. Voici la liste des ouvrages couronnés : *L'Alouette*, poème, par M. Rocoffort, de Paris, a remporté le prix. — *La Liseuse*, poème, par M. Joseph Depiot, de Bordeaux, un œillet. — *Les Doléances d'un Mainteneur*, épître, par Mme Marie Cassan, de Lavaur un Souci. — *A Molière*, épître, par M. Joseph Depiot, un œillet. — *La Déclaration*, idylle, par M. Amédée Béésau, de Paris, a remporté le prix. — *L'Heure vermeille*, idylle, par M. Hippolyte Matabon, de Marseille, un œillet. — *Effets de Givre*, élégie, par M. Louis Dispan de Floran, de Toulouse, un souci réservé. — *L'Hirondelle de Combourg*, élégie, par M. F. Maury, de Clermond-Ferrand, un œillet. — *Sous les Palmiers*, élégie, dont l'auteur ne s'est pas nommé, un œillet. — *La Belle au bois dormant*, ballade, par Mme Alice de Chambrier, de Neufchâtel (Suisse), une primevère. — *L'Ave Maria au ciel*, hymne en l'honneur de la Vierge, par M. Louis Vigné, curé de Boissel (Tarn), un lis réservé. — *Mon Clocher*, pièce, par Mme Drut-Fontés, de Valenciennes (Nord), un œillet. — *Les Harmonies naturelles de l'âme et du spiritualisme chrétien*, discours en prose sur un sujet proposé de philosophie chrétienne, par M. A. de Coppet, de Paris, a remporté le jasmin d'or, prix du genre et de l'année. — Toutes ces pièces ont paru dans le *Recueil de l'Académie des Jeux floraux* 1882. (Toulouse, imprimerie Dauladoure-Privat, in-8, de 456 pages, prix : 3 fr. 50), qui donne les ouvrages couronnés ou distingués dans le concours ; et les discours, rapports et travaux des *Mainteneurs* et des *Maîtres*. Indépendamment des ouvrages couronnés, vingt pièces qui ont été distinguées aux concours sont imprimés au recueil. Le concours poétique bien que n'ayant produit aucune œuvre supérieure, se distingue par des qualités particulières de verve, de grâce et de finesse ; l'inspiration est franche, la manière aisée ; l'idéal demeure celui des lettres chrétiennes, ému par plus d'une menace actuelle.

Du concours en prose ayant pour sujet : *Les Harmonies naturelles de l'âme et du spiritualisme chrétien* sort un discours magistral, dont l'auteur est M. de Coppet, pasteur protestant. La pensée est ferme, toute l'argumentation concluante ; une conviction ardente s'élève contre les théories destructives à l'ordre du jour. La nécessité non seulement de la révélation et de la médiation, mais de l'incarnation et de l'expiration sont démontrés avec un talent qui n'en est plus à faire ses preuves. Sans doute un catholique eût dit davantage, mais rien ici qu'un catholique ne pût signer.

Dans les travaux des *Mainteneurs* ou des *Maîtres*, les questions d'histoire locale tiennent une place considérable : études de MM. de Raymond-Cahusac

et Gatien-Arnault sur les Jeux Floraux, de M. Dubédat sur le Parlement de Toulouse, éloge de Clémence Isaure par M. Marchal. Mentionnons aussi des poésies d'excellente facture par MM. Villeneuve et de Brésillac, des souvenirs d'Italie par M. le comte de Sambucy, un très remarquable éloge de M. de Lavergne, par M. le président Sacaze, le discours de réception de M. Sabatié-Garat. Nous n'avons garde d'oublier le rapport de M. le comte Fernand de Rességuier sur le concours de 1882, c'est le tableau animé, brillant, tracé de main de maître du mouvement littéraire dont, en dépit des événements, l'Académie des Jeux floraux persiste à demeurer le centre.

L'Académie met au concours pour 1883 : Un poème sur *la Sœur de charité* (violette d'or) ; un discours en prose (églantine d'or) sur l'action exercée par les salons sur les lettres françaises et pennant la moitié du dix-neuvième siècle (sujet remis au concours) ; — pour 1884, discours en prose, (immortelle d'or : Étude historique sur le capitoulat toulousain. — Discours en prose (jasmin d'or) : L'Idée chrétienne dans l'éducation. Le concours pour l'éloge de Christophe Colomb est ajourné. Les ouvrages doivent être envoyés avant le 28 février. R...

Missions scientifiques. — M. Ruelle, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, est chargé d'une mission littéraire à Venise, à l'effet d'y collationner divers manuscrits grecs et principalement un manuscrit du neuvième et du dixième siècle renfermant le texte, inédit en partie, du traité des premiers principes de Domascius.

— M. Maurice Tourneur est chargé d'une mission en Russie, afin de recueillir les éléments d'une édition définitive des œuvres complètes de Diderot, et d'y collationner ses livres et ses manuscrits, et d'en dresser un catalogue complet.

— M. Scherzer, vice-consul de France à Han-Léou (Chine), est chargé d'une mission gratuite à Kinte-Tcheng, à l'effet d'étudier dans cette ville les procédés de fabrication de la porcelaine chinoise.

Réunion des Sociétés savantes a la Sorbonne. — Nous croyons devoir résumer ici les différentes questions qui ont été traitées à la réunion des délégués des Sociétés savantes de Paris et des départements les 11, 12, 13 et 14 avril 1882, en ce qui concerne l'histoire, l'archéologie et la philosophie. M. Grellet-Balguerie : Estampages de plusieurs inscriptions provenant de fouilles faites à Fleury-sur-Loire ; étude de Clovis III et Dagobert II. M. A. Ramé : l'architecture carolingienne. M. Massillon Rouvet : Les monuments de Nevers et la salle des échevins. M. Luchaire : La charte royale de Morigni (1142). M. Darlet : Le champ de bataille de Fontenay (841). M. Besson : Le président Philippe, négociateur franc-comtois. M. Sabatier : L'origine, les évolutions nécessaires et la situation actuelle des Berbères sédentaires. M. Grassoreille : L'établissement du régime municipal en Bourbonnais. M. l'abbé Arbellot : La fontaine de Constantin, à Limoges, et les cavaliers sculptés sur la façade de plusieurs églises de l'ancienne province d'Aquitaine. M. l'abbé Azais : Menhirs portant des sculptures dans le département de l'Hérault. M. Delort : Anciennes habitations gauloises dans le Cantal. M. Michel Hardy : Le camp à murailles vitrifiées de Castel-Sarrazin (Dordogne) : M. Buhot de Kersers : Inscriptions antiques récemment découvertes à Bourges. M. J. Sacaze : Inscriptions antiques des Pyrénées. M. Aubenas : Les antiquités de Fréjus. M. Morel : Épées gauloises trouvées dans les départements de Vaucluse et de la Drôme. M. l'abbé Cau Durban : Sépultures antiques de la moraine de la vallée du Biras. Le R. P. de La Croix : Ruines découvertes par lui à Sanxay (Vienne). M. Doucet : Trians mérovin-

gien attribué à Saint-Martin-des-deux-Jumeaux (Oise). M. le baron DE BAYE : L'industrie quaternaire stratigraphique dans la Marne. M. MAYAUX : Le camp à murs vitrifiés à Châteauvieux (Creuse). M. DEMAISON : La date exacte de la construction de Saint-Remi de Reims. M. FOURDRIGNIER : Les armes de forme xiphoïdale trouvées dans le nord-est de la France. M. JOLY : Bas-relief de la cathédrale de Rouen représentant une scène du *Rudens* de Plaute. M. VOULOT: Cippe de l'église de Vireoourt (Meurthe-et-Moselle). M. L. VIAN : Un épisode du Parlement sous Louis XIV. M. COMBES : Le gallicanisme et les idées françaises. en Espagne, sous Philippe V., M. le rabbin CHARLEVILLE : Représentation théâtrale de la vendition de Joseph en 1711 à Francfort. M. DAMIEN. Sur le livre de l'abbé de Saint-Pierre intitulé : Projet pour perfectionner l'éducation. M. ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE: Inscription de l'an 329 mentionnant des martyrs donatistes. M. LE HÉRICHER : Le pèlerinage du Mont-Saint-Michel. M. DEPOIN : Le pèlerinage de Notre-Dame de Pontoise. M. HARDOUIN : La réformation de la coutume de Bretagne. M. MAGGIOLO : Les institutions scolaires dans l'ancien diocèse de Metz. M. l'abbé ALLAIN : Les petites écoles des diocèses de Bordeaux et de Bazas, M. BOUCHER DE MOLANDON : L'instruction primaire à Orléans avant 1789; les anciennes murailles d'Orléans. M. l'abbé VATIER: Les écoles de Senlis et de Creil. M. J. FINOT : La jacquerie de Faucogney en 1412. M. CH. DE GRANDMAISON : Le lieu de naissance de Mlle de La Vallière. M. L. DUVAL : Le point d'Alençon, avant Colbert. M. BOMBAL : La forteresse de Merles (Corrèze). M. HAILLANT : Le patois du village d'Uriménil (Vosges). M. DENYS D'AUSSY : La comtesse de Soissons, sœur du prince Eugène. M. TISSOT : Les origines de Challet (Maine-et-Loire). M. GODARD FAULTRIER : Le cœur de Mgr d'Aubigné, archevêque de Rouen. M. JOLIBOIS : Menhirs de Lacaune (Tarn). M. HARALD TARRY : Ruines et sculptures de villes détruites de l'Oued-Mya (Algérie). A l'une des séances du Congrès, notre collaborateur M. L. Gautier a improvisé une conférence qui a été vivement applaudie par l'auditoire. Il a traité des pèlerinages, de l'imagerie populaire et des corporations ouvrières.

Nous devons mentionner plusieurs mémoires envoyés par les auteurs qui n'ont pu en donner lecture : M. L. SOULICE: Notes pour servir à l'histoire de l'instruction primaire dans les Basses-Pyrénées, 1345-1880. LACROIX : L'instruction primaire dans l'arrondissement de Nyons (Drôme) avant 1789. M. l'abbé GALABERT : L'instruction dans la seconde moitié du quinzième siècle à Cayluz (Tarn-et-Garonne). M. LE MAITRE : L'instruction publique dans les villes et dans les campagnes du Comté nantais avant 1790.

COMITÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU DIOCÈSE DE PARIS. — Notre collaborateur, M. l'abbé O. Delarc, secrétaire, a présenté son rapport sur les travaux du comité le 15 avril. Nous y voyons que le *Bulletin d'histoire et d'archéologie* du diocèse de Paris, ne paraîtra que le 1er janvier 1883. Plusieurs travaux complètement terminés lui ont été adressés : L'état du diocèse de Paris en 1789, par M. l'abbé N. Dufour ; — les Charniers de l'Eglise de Paris; le Charnier de Saint-Séverin, par le même ; — le Cimetière mérovingien découvert à Montmartre, par M. Rohault de Fleury ; — Gozlin, par M. l'abbé O. Delarc ; — Étude biographique sur M. de Beauvais, par M. l'abbé Rosne. Les travaux suivants sont déjà commencés : Étude sur saint Ceraune et le cinquième Concile de Paris, par M. l'abbé Vigneron; — les curés et les confréries de la paroisse Saint-Eustache de 1223 à 1789, par M. l'abbé Konig ; — Histoire de Monseigneur de Juigné, archevêque de Paris, par M. l'abbé de Madaune ; — Histoire de l'église Saint-Laurent, par M. l'abbé Delaage : — Histoire de saint Leu et de l'église Saint-Leu, par

M. l'abbé Protois; — Étude sur le cardinal de Retz et les Gondi, par M. l'abbé Bozon ; — Histoire de la Sainte-Tunique d'Argenteuil, par M. Lacombe. Le comité se propose de publier un atlas du diocèse de Paris en 1789, qui sera confié à MM. Longnon et Dufour et un inventaire des Chartes des évêques de Paris.

Lectures faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 5 avril, M. G. Edon, professeur de l'Université, a communiqué un travail sur l'interprétation du chant des frères Arvales d'après une méthode nouvelle et selon les indications d'un texte d'auteur latin où l'on croit avoir trouvé la reproduction fidèle de ce vieux chant. Notre collaborateur, M. le comte H. de Charencey a communiqué un mémoire sur le déchiffrement d'une inscription quentèque de Palenqué. — Dans les séances des 14 et 21, M. Léon Heuzey a lu un mémoire sur les terres cuites de Kiltion, dans l'île de Chypre. Dans la séance du 14, M. Auguste Castan, correspondant de l'Académie à Besançon, a fait une communication sur un manuscrit de la bibliothèque de cette ville ayant appartenu à la bibliothèque de Charles V. M. Luchaire, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux a lu un travail sur la chronologie des documents relatifs à l'histoire de Louis XII pendant l'année 1150. — Dans la séance du 21, il a été donné communication d'une lettre de M. Geffroy annonçant la découverte à Rome d'un fragment d'un ancien plan de cette ville, se rapportant au Forum. M. Ernest Renan a donné communication d'une note du général Faidherbe relative à une inscription libyque des Iles Canaries. M. Raffay a lu un rapport sur sa mission en Abyssinie où il a pu visiter les églises de Lalibela. — Dans la séance du 28, M. Léon Renier a donné communication des lettres de M. Cognat sur sa mission en Tunisie, les inscriptions qu'il a découvertes et relevées. M. Henri Martin a donné lecture d'un mémoire du docteur M. Hamy, conservateur du musée du Trocadéro, sur les figures et les inscriptions gravées dans la roche, à El-Hadj-Mimoun, près de Figuig. M. Alexandre Bertrand a lu une note de M. Damour, de l'Académie des sciences sur l'analyse des petites lames de couleur rouge violacée qu'on trouve incrustées sur les bijoux et les armes de l'époque mérovingienne. M. Ch. Robert a fait une communication sur un médaillon contorniate de sa collection du quatrième siècle.

Lectures faites a l'Académie des Sciences Morales et Politiques. — Dans la séance du 4 mars, M. Francisque Bouillier a lu un mémoire sur l'influence de la distance et du lieu sur la pitié. M. d'Avenel a achevé la lecture de son mémoire sur le pouvoir de l'argent sous Louis XIII. Dans les séances des 4 et 11, M. Guillaume Depping a lu un travail sur quelques documents inédits trouvés parmi des procès judiciaires concernant madame de Sévigné et sa famille, la famille de Molière et celle de La Bruyère. — Dans la séance du 18, M. O. Gréard a lu un mémoire sur la reconstruction de la Sorbonne et l'enseignement des Facultés. — Dans la séance du 25, M. L. Levasseur a lu une notice sur une histoire de Belgrano et de l'indépendance argentine de M. Bartolomé Mitre. — Dans les séances des 1er et 15 avril, M. le docteur Lagneau, membre de l'Académie de Médecine, a lu un memoire sur quelques différences démographiques présentées par les catholiques, les protestants et les juifs. — Dans la séance du 1er avril, M. Levasseur a présenté l'*Instruction primaire avant la Révolution* par M. l'abbé Allain, et l'*École sous la Révolution* par M. Victor Pierre. — Dans la séance du 15, M. Ducrocq, doyen honoraire, professeur à la Faculté de droit de Poitiers a lu un mémoire sur les dispositions du Code rural relatif aux bans de moisson, de

fauchaison, de vendanges et de troupeaux communs. Dans les séances des 22 et 29 avril, M. H. Baudrillart a commencé la lecture de son rapport sur les populations agricoles de la Bretagne.

Mandements pour le carême de 1882 (Suite voir page 277). — Ajaccio : L'obligation des parents de donner à leurs enfants une éducation chrétienne. — Amiens : La Famille. — Annecy (second mandement) : Sur la lecture des livres et des journaux. — Bourges : L'obligation de sanctifier le dimanche par l'assistance à la messe. — Chambéry : La modération. — Chartres : La vérité. — Constantine : La sanctification du carême. — Digne : L'obligation de la prière. — Dijon : L'incarnation. — Gap : Jésus-Christ. — Mende : Sur les dangers pour la foi dans les temps présents. — Moulins : L'oraison dominicale (suite). — Nice : La mort. — Nimes (second mandement) : Les grèves industrielles. — Saint-Brieuc : L'éducation chrétienne des enfants. — Saint-Jean de Maurienne : L'éducation chrétienne des enfants. — Troyes : L'éducation chrétienne des enfants. — Valence : La séparation de l'Église et de l'État. — Viviers : Saint-Sacrifice de la messe.

Reliques et reliquaires donnés par saint Louis. — Le lecteur français qui porte intérêt aux incidents archéologiques d'outre-frontière, aura peut-être souvenance de trois admirables pièces d'orfèvrerie, une croix, une monstrance, une couronne, contenant des reliques de la Passion, et données par saint Louis à la maison des Frères Prêcheurs de Liège. Ces monuments, qui vinrent échouer en Saxe, à la suite de notre Révolution, dormaient inconnus dans un château royal, où M. le professeur C. Andreae eut la bonne fortune de les rencontrer au moment d'une Exposition projetée à Dresde, en 1875. — Un artiste liégeois, M. Jules Helbig, mis dès la première heure au courant de la trouvaille, avait reçu, en même temps qu'un questionnaire adressé par M. Andreae, des photographies et des moulages reproduisant les trois objets ; il les publie aujourd'hui sous un patronage qui a fait largement les choses, l'Académie royale de Belgique (*Les reliques et les reliquaires donnés par saint Louis, roi de France, au couvent des Dominicains de Liège*, par M. Jules Helbig, in-4 de 43 p. et 5 phototypies. Extrait des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. XLIV. Paris. Klincksieck, 11, rue de Lille.) Au point de vue historique, la dissertation de M. Helbig ne laisse rien à désirer : l'état civil de la sainte Épine et des morceaux de la vraie Croix est surabondamment établi : leur envoi, à Liège, par le roi de France, reste désormais à l'état de vérité incontestable. Mais certaines questions délicates ne sauraient être résolues qu'en face des originaux, or M. Helbig, n'ayant à sa disposition que des images réduites et incolores ou que des fragments isolés, me semble avoir ajouté une foi trop absolue aux appréciations allemandes. Celles-ci ont proclamé hautement l'origine parisienne des reliquaires et la contemporanéité de leur fabrication avec la transmission des reliques, tandis qu'en France on voulait attribuer les premiers à l'industrie des bords de la Meuse. L'auteur a bien enregistré dans une longue note les doutes qui lui étaient adressés de l'ouest de Quiévrain, mais il donne gain de cause à la rive droite du Rhin. Aujourd'hui, à la seule inspection des gravures, un homme beaucoup plus érudit et surtout beaucoup plus pratique que M. Bock, M. Victor Gay, affirme sans hésiter le caractère germanique des pièces en litige, et il leur assigne une date postérieure à 1270. L'état de la question a ému le consciencieux archéologue belge au point de lui faire prendre immédiatement la route de Dresde pour s'assurer en personne du côté où doit pencher la balance : si ce voyage

apporte quelques changements à la rédaction actuelle de son texte, M. Helbig n'aura pas du moins à modifier ses planches qui sont de véritables chefs-d'œuvre. On se demande comment le cliché photographique peut reproduire un objet sans que des ombres malencontreuses en dissimulent les détails; tel est cependant le résultat obtenu par MM. Roemmler et Jonas : à un rendu mathématiquement, les épreuves phototypiques sorties de leur atelier réunissent la douceur et la netteté de l'aqua-tinte. — Ch. de Linas.

L'Instruction primaire dans l'Yonne pendant la Révolution. — Il convient de signaler toutes les publications ayant pour objet les origines scolaires de nos diverses provinces; c'est uniquement dans ces études partielles faites sur les documents originaux qu'on trouvera les éléments d'un tableau général de l'état ancien de l'enseignement en France. Il y a quelques années, M. Quantin avait publié son excellente *Histoire de l'Instruction primaire avant 1789 dans les pays formant le département de l'Yonne* (Auxerre, Perriquet, 1874, in-8 de 142 p.). M. l'abbé Ricordeau donne une suite à cette monographie remarquable, en publiant l'*Histoire de l'Instruction primaire en France et particulièrement dans le département de l'Yonne de 1790 à l'an VIII* (s. l. n. d., in-8 de 35 p.) Il a puisé, nous dit-il, les éléments de son travail dans la série L des archives départementales de l'Yonne. Si cette série est classée, il eût été bon de renvoyer pour chaque pièce au numéro de la liasse à laquelle elle appartient. M. Ricordeau est assez au courant des études déjà publiées sur la question qu'il traite, ses recherches dans les documents inédits ont été fructueuses; il expose clairement, mais il conviendrait qu'il évitât certaines expressions vulgaires qui détonnent dans un mémoire sérieux. Les chiffres qu'il allègue et les faits qu'il raconte confirment les conclusions de MM. V. Pierre et A. Babeau. Dans le département de l'Yonne comme dans tous les autres, la décadence de l'enseignement fut très marquée durant la période révolutionnaire. M. Quantin a démontré qu'avant 1789, presque toutes les paroisses rurales des anciens diocèses de Sens et d'Auxerre avaient leurs écoles. En l'an IV, la première répartition faite en vertu de la loi du 3 brumaire prévoyait seulement 240 instituteurs, et 27 institutrices pour 486 communes. Encore fut-il impossible de constituer ce personnel réduit. M. Ricordeau a retrouvé les rapports administratifs de l'an VI touchant la situation scolaire de 25 cantons, sur 69 dont se compose le département. Veut-on savoir le nombre des écoles publiques en exercice dans ces 25 cantons? 35 en tout. Il est vrai qu'il y a des écoles libres, et malgré d'incessantes vexations, elles jouissent de toute la confiance des familles qui refusent obstinément leurs enfants aux écoles officielles où l'enseignement chrétien a fait place à la morale républicaine. Encore un mémoire à renvoyer à la commission de l'histoire scolaire de la Révolution instituée par M. Paul Bert. Espérons que ce ne sera pas le dernier. — E. Allain.

Livres mis a l'index. — Par décret du 3 avril 1882, la congrégation de l'Index a condamné les ouvrages suivants : *Pie VII et les Jésuites* d'après des documents inédits, par I. L. Chaillot (Rome, impr. Salviucci, 1879). — *Marc-Aurèle et la fin du Monde antique*, par Ernest Renan (Paris, Calmann-Lévy, 1882).— *Vita di Martin Lutero* a G. D. M. (Roma, libreria Allessandro Manzoni, 1882).

— M. le vicomte Ferdinand des Roberts prépare un ouvrage sur les *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar*, 1634-1638, qui sera mis en vente chez Champion (15, quai Malaquais, à Paris). Cet écrivain, membre de l'Académie de Metz, vient de publier une notice sur un *Vocabulaire Messin du XVIe siècle* (Metz, Thomas, 1881, in-8 de 24 p.), latin-

français-allemand, imprimé en 1515 à Metz, par Gaspard Hochffeder et qui se trouve à la Bibliothèque municipale de Nancy, format in-16, de 44 feuillets. Il en donne une minutieuse description, avec une analyse et des extraits suffisants pour donner une idée de l'intérêt que présente cette rareté bibliographique.

— M. le baron de Rostaing, vient de publier sur les *Armoiries des comtes de Forez de la première race* (Montbrison, A. Huguet, 1882, in-8 de 9 p.), une note dans laquelle il adhère aux opinions proposées par MM. A. de Barthélemy et G. Demay, au sujet de la date de l'origine des armoiries. Il émet le vœu que cette théorie, qui paraît généralement admise aujourd'hui, soit appliquée dans les salles des croisades, à Versailles.

— Notre collaborateur, M. Moïse Schwab, vient de publier à la librairie Maisonneuve le tome cinquième de sa traduction du *Talmud de Jérusalem*. Ce volume contient la traduction des traités *Pesahim*, *Yôma* et *Schequalim*.

— M. Paul de Varax vient de publier la *Généalogie de la maison de sainte Colombe, ses alliances et ses seigneuries* (in-8, Lyon).

— La librairie de la Société Bibliographique vient de faire paraître le 1er fascicule (A-BLI) du *Glossaire archéologique du moyen âge et de la renaissance* (Prix : 9 fr.), si impatiemment attendu par le monde savant. Cet ouvrage capital est enrichi d'une foule de dessins gravés sur bois d'après les monuments originaux et est indispensable à quiconque s'occupe de l'histoire de notre pays. Nous reviendrons bientôt sur le magnifique travail, qui a pour auteur M. Victor Gay, et qui est le fruit de trente-six années de recherches.

Allemagne. — Le Dr Schliemann continue ses fouilles sur l'emplacement de Troie. Il a découvert récemment les tombeaux d'Achille et de Patrocle.

— Une curieuse collection de vers autographes sera vendue le 12 juin à Leipig. Elle contient des compositions originales des grands maîtres de la musique ; et une quantité de lettres de Louis XI, de Gustave-Adolphe, de Napoléon Ier.

Angleterre. — Le Dr Bellesheim, de Cologne, est chargé d'écrire une histoire de *l'Église catholique en Écosse depuis la réforme*. Il a fait pour cela de longues recherches dans les principales bibliothèques de Rome et du British Museum. Il a trouvé dans les archives de Florence dans les correspondances du comte Al. Montecuculli, envoyé grand-ducal en Angleterre, la preuve que la reine Anne de Danemark, épouse de Jacques Ier, s'était convertie au catholicisme.

— Le révérend W. Bedford vient de terminer l'édition des *Règles de l'hôpital des chevaliers de Saint-Jean à Valette* (île de Malte), avec une traduction et des notes. Le texte italien est pris sur un exemplaire imprimé à Rome en 1725, et conservé dans les archives de Malte.

— On va publier, pour la première fois, dans les *Chroniques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, le cartulaire de Sainte-Marie, près Dublin. Il est très ancien et renferme des documents d'une grande valeur pour l'histoire de l'Irlande.

— La nouvelle livraison des publications de la Société paléographique de Londres renferme, entre autres curieux documents, des fac-similés d'inscriptions latino-gréco-phéniciennes de cent cinquante ans avant J.-C., des fragments du Virgile de saint Gall, du quatrième ou cinquième siècle, une série de chartes latines du treizième siècle, des extraits de mss. orientaux du dixième au treizième siècle, etc.

— Les deux premières parties du *Dictionnaire bibliographique des auteurs belges*, de 1830 à 1880, viennent de paraître. Elles renferment les lettres A.-C.

— Le Père Fidel-Fita prépare une édition des *Actes inédits de sept Conciles d'Espagne* de 1282 à 1314; ils renferment des documents précieux concernant le procès fait aux Templiers dans les royaumes de Castille et de Léon.

Italie. — Le comte Angelo de Gubernatis a entrepris la composition d'un vaste ouvrage intitulé : *Histoire universelle de la Littérature, depuis les premiers temps et chez tous les peuples civilisés jusqu'à nos jours*. L'ouvrage sera partagé en trois sections, dont chacune formera 6 volumes.

Suisse. — Les journaux suisses annoncent que Mme J. Stroken a donné à la Bibliothèque publique de Genève, huit volumes manuscrits de J.-J. Rousseau, renfermant le manuscrit original des *Confessions* et du *Contrat social*.

— L'assemblée générale de l'association des Sociétés suisses de géographie se tiendra à Genève au mois d'août.

Belgique. — La dernière session de la Société scientifique de Bruxelles a eu lieu du lundi 17 au jeudi 20 avril. Après la lecture du rapport du secrétaire sur les travaux et les progrès de la Société pendant cette sixième année de son existence, M. A. de Lapparent, président, a donné communication d'un travail sur la minéralogie française. M. Gilbert, professeur à l'Université catholique de Louvain, a parlé du barogyroscope, instrument destiné à démontrer expérimentalement la rotation terrestre. Le R. P. Perry, directeur de l'Observatoire de Stonyhurst, a entretenu ses auditeurs de la mission qui lui était confiée pour aller observer à Madagascar le passage de Vénus. Enfin M. Proost a exposé les progrès réalisés par la chimie agricole au dix-neuvième siècle, et le R. P. Renard a fait une conférence sur les météorites et les poussières cosmiques recueillies par *le Challenger*. M. de Lapparent a ensuite proclamé le résultat du scrutin pour l'élection du conseil de l'année 1882-1883. Ont été nommés : Président, M. Delgeur; vice-présidents, M. le général Jacmart et M. André Dumont ; secrétaire, le R. P. Carbonelle ; trésorier, M. Henri Lefèvre.

— Le Musée royal d'histoire naturelle vient de publier le quatrième et dernier volume des Mémoires préparés par feu André Dumont pour servir à la description de la carte géologique de la Belgique et édités par M. Mourlon, conservateur au Musée. Ce volume décrit les terrains tertiaires des massifs situés entre la Dyle et la Geete, sur les deux rives de la Meuse et dans la Campine.

— M. Edmond Picard, avocat à la Cour de cassation de Bruxelles, auteur des *Pandectes belges*, vient de publier, comme introduction au septième volume de cette encyclopédie de législation, une étude intitulée : *Du Travail en commun pour le progrès du droit* (Bruxelles, Ferdinand Larcier, 1882).

Espagne. — L'Académie espagnole, dans sa séance du 9 avril, a élu, à une grande majorité, en remplacement du poète José Selgas, le député catalan, Victor Balaguer. Son unique concurrent, le dramaturge Echegaray, avait retiré sa candidature à la dernière heure. Les principaux titres du nouvel élu sont ses *poésies* catalanes et son *théâtre* catalan : dans son œuvre castillanne, inférieure à notre sens, il faut remarquer son *Historia de los Trovadores*. Il est à espérer que l'Académie espagnole fera encore place dans son sein à d'autres lettrés catalans : c'est en agissant de la sorte qu'elle sera vraiment *espagnole*. — A. S.

— On annonce la création à Madrid d'une collection dite *Biblioteca de los Americanistas* qui publiera à un prix modéré (12 pesetas, 50 pour les

souscripteurs) les œuvres anciennes imprimées ou inédites qui traitent de l'histoire et des idiomes du Nouveau-Monde. M. Justo Zaragoza est le directeur de cette collection dont le premier volume contiendra la moitié de la *Recordacion florida* du capitaine don Francisco Antonio Fuentes y Guzman, dont les manuscrits sont très rares. On souscrit à Madrid à la librairie Murillo, Alcala, 7. Il paraîtra quatre volumes in-4 par an. — A. S.

— Nous avons sous les yeux un petit poème héroï-comique provençal sur l'exécution des décrets à Aix (L'Eisecucien dei decret a-z-Ais', par Biscotin d'Aix, Ais, 1882. Empremarié Prouvençalo, in-8 carré de 16 pages, prix : 25 cent.) Le poète qui se cache sous ce pseudonyme a beaucoup de verve et d'humour et, après tant d'autres qui ont chansonné sur le même sujet, il a trouvé le moyen d'être intéressant et neuf.

— M. Alexis Muston, dont les études sur l'histoire et la littérature des Vaudois ont obtenu une certaine notoriété, s'est efforcé, dans un travail qui nous est parvenu, de démontrer l'antiquité des Vaudois par l'examen de leurs poèmes en langue romane (Pignerol, imprimerie Chiantore et Mascarelli, 1881, in-12 de 42 pages). Nous allons brièvement énumérer les affirmations de M. Muston, qu'il est impossible de discuter dans le peu d'espace dont nous pouvons disposer ici, mais qu'il importe surtout de faire connaître. D'après M. Muston, le dialecte vaudois appartient à la famille des dialectes italiens, — (absence de distinction des cas, syntaxe identique, rencontre dans le sens de mots purement italiens). — Les poèmes publiés par Raynouard datent du douzième siècle ; ils sont donc antérieurs à Valdo ou du moins contemporains. En tout cas, ils démontrent une maturité de culture intellectuelle qui assure la priorité de l'existence d'une littérature parmi les Vaudois, ce qui entraîne pour le peuple qui la produisit la reconnaissance d'une existence déjà ancienne. — A. S.

Italie. — Le vingtième volume des *Miscellanea di Storia Italiana* (édita per cura della regia deputazione di storia patria, Tomo XX, quinto della seconda serie, in-8 de 625 pages. Torino, Bocca, 1882) comprend les documents historiques suivants : Registre des princes d'Achaïe contenant les comptes des dépenses de ces princes et de leur maison, depuis 1298 jusqu'à 1418, publié par M. Filippo Saraceno ; des lettres de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, à sa sœur Christine, duchesse de Savoie, publiées par M. Hermann Ferrero. Ces lettres conservées aux Archives de Turin sont au nombre de cent quarante et une ; mais l'auteur ne les a pas données toutes intégralement ; il s'est contenté d'analyser celles qui ne sont que de simples compliments. Quatre-vingt deux seulement sont données textuellement par M. Ferrero. Citons encore un complément au cartulaire de l'abbaye d'Oulx ; et enfin un fragment d'histoire des papes au quinzième siècle par M. Bollati de Saint-Pierre.

Russie. — La Société historique russe publie dans le XXXIVe tome de son *Recueil* un grand nombre de pièces relatives aux rapports de la France avec la Russie. Elles sont extraites des Archives du ministère des affaires étrangères de Paris et embrassent les années 1681-1717.

— Un nouveau journal hebdomadaire intitulé : *Revue Orientale*, paraît à Saint-Pétersbourg. Son but spécial est de renseigner les Russes sur la Sibérie et les provinces asiatiques, ainsi que les habitants de ces contrées sur la Russie.

— La *Société franco-russe* est en train de s'organiser. Elle se propose de recueillir les documents relatifs aux émigrés français en Russie pendant la

grande Révolution et de publier les pièces qui ont une importance historique. Le siège social sera dans le nouveau local de la Société bibliographique, boulevard Saint-Germain, 195.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Le catholicisme au dix-huitième siècle* considéré en lui-même et dans ses rapports avec l'ordre politique et civil, par Mgr Thomas-Michel Salzano, traduit par l'abbé Ch. Vallée (in-8, impr.-libr. de l'Œuvre de Saint-Paul). — *Paroles de Jésus-Christ*, tirées des saints Évangiles, ouvrage réédité par M. l'abbé Ch. Perraud (in-32). — *Le Protestantisme est-il une réforme ou une aberration du Christianisme?* par Pedro Nada (in-12, Berche et Tralin). — *Trois années de l'histoire du socialisme contemporain*, par l'abbé Winterer (in-12, Palmé). — *La légende des âmes, souvenirs de quelques conférences de Saint-Vincent de Paul*, par Eugène Alcan (2 vol. in-12, Bray et Retaux). — *Étude politique et juridique sur le Sénat*, par A. Vavasseur (broch. in-18, Marchal et Billard). — *Freitas contre Grotius sur la question de la liberté des mers.* — *Justification de la domination portugaise en Asie*, par le Dr Fr. S. de Freitas, traduit par A. Guichon de Grandport (in-32, Aillaud et Guillard). — *Exposé pratique de la procédure suivie devant le Conseil d'État et devant le Tribunal des conflits*, par Raoul Clément (in-8, Cotillon). — *La philosophie des Grecs considérée dans son développement historique.* Première partie : *La philosophie des Grecs avant Socrate.* Tome IIe, par Édouard Zeller, traduit par E. Boutroux (gr. in-8, Hachette). — *La Vie vaut-elle la peine de vivre? Études sur la morale positiviste*, par W. Hurrell Mallock, traduit de l'anglais par le R. P. James Forbes, S. J. (in-8, Pedone-Lauriel). — même ouvrage trad. par Fr. R. Salomon (in-8, Firmin-Didot). — *La Lutte pour l'existence*, par A. Coutance (in-8, Reinwald). — *Monnaies (métalliques et fiduciaires) poids et mesures des divers états du monde et leur rapport exact avec les monnaies, poids et mesures de France* (broch., in-8, Firmin-Didot). — *La Légitimité et la Révolution, étude sur le principe d'autorité*, par Félix de Marc (in-12, Maurice-Tardieu). — *Traité élémentaire de cosmographie*, par l'abbé Ant. Piolet (in-12, Palmé). — *Hygiène privée, générale. Nervosisme au dix-neuvième siècle*, par le Dr Jules Lafage (in-12, Dentu). — *Les Microbes*, par John Tyndall, traduit de l'anglais, par Louis Dollo (in-8, Savy). — *A travers mon jardin*, par Henry Letellier (in-12, Philipona). — *Essai d'un dictionnaire des homonymes de la langue française*, avec la traduction allemande, russe, anglaise, et des exemples tirés des meilleurs auteurs par E. Zlatagorskoi (in-8, Maisonneuve). — *Les Épopées françaises. Étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale*, t. IV, par Léon Gautier (in-8, Palmé). — *Théâtre complet de J.-B. Poquelin de Molière.* Tome premier, publié par D. Jouaust avec la préface de 1682 annotée par G. Monval (in-18, librairie des bibliophiles). — *Saint-Pierre ou le premier Pontife romain*, tragédie en 4 actes et en vers, par le P. A. Houard (in-8, Desclée et de Brouwer, à Lille). — *La Conscience*, par l'auteur d'*Une voix dans la foule* et des *Nobles causes* (in-8, Guyon, à Saint-Brieuc). — *Scènes familières*, par J. Girardin, avec les dessins de Kate Greenway (in-8, Hachette). — *Le petit livre des souvenirs*, texte par Mme Colomb, avec illustrations de Kate Greenaway (in-32 carré, Hachette). — *Au petit bonheur : Histoires vraies, Fantaisies bretonnes, Un peu de tout, le Dossier de Charenton, poésies légères*, par le comte de Flavigny (in-12, librairie des bibliophiles). — *Histoires du bon vieux temps*, par Oscar de Poli (in-12, Palmé). — *Nos Américains, épisodes de la guerre de sécession*, par Mme Louise de Bellaigue, née de Beauchesne (in-12, Palmé). — *Une héroine des catacombes : Cœcilia*, par l'abbé Périgaud (in-12, Palmé). — *L'Héritier des Montveil*, par Mlle Guerrier du Haupt (in-12, Bloudet Barral). — *Énigme*, par Marcel Lythe

(in-18, libr. universelle). — *Les Petits chefs-d'œuvre : Conseils à une amie*, par Mme de Puysieux, précédé d'une introduction par E.-A. Spoll (in-18, librairie des bibliophiles). — *Mille jeux d'esprit*, par Charles Joliet (in-12, Hachette). — *Les grandes découvertes maritimes du treizième au seizième siècle*, par Edouard Cat (in-12, Degeorce-Cadot). — *Voyage du capitaine Lapérouse autour du monde sur* LA BOUSSOLE *et* L'ASTROLADE (1785-1788), raconté par lui-même, réduit et annoté par G. Mantoux (in-12, Dreyfous). — *Les Explorations françaises de* 1870 *à* 1881, par Paul Gaffarel (in-12, Degorce-Cadot). — *Histoire de l'Église depuis Notre-Seigneur jusqu'au pontificat de Léon XIII*, par l'abbé V. Postel (in-18, Desclée et de Brouwer, à Lille). — *Vie de la mère Marie-Madeleine* (Julie Postel), fondatrice et première supérieure des Sœurs de la Miséricorde des Écoles chrétiennes, par l'abbé Postel (in-18, Desclée et de Brouwer, à Lille). — *Vie du Bienheureux Pierre de Luxembourg*, étudiant de l'Université de Paris, évêque de Metz et cardinal (1369-1387), par Fourrier de Bacourt (in-12 carré, Berche et Tralin). — *Histoire populaire de la France*, Tomes III et IV (in-4, Germer Baillière). — *Controverse historique concernant Aimon* Ier *de Chissé, évêque de Grenoble de* 1388 *à* 1427, par l'abbé Charles Bellet (broch. in-8, Savigné, à Vienne). — *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, suite de : *le Mariage de Jeanne d'Albret*. Tome II, par le baron Alphonse de Ruble (in-8, Ad. Labitte). — *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, d'après de nouveaux documents, par R. Chantelauze (in-8, Plon). — *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, par Mme de la Fayette avec une introduction par Anatole France (in-16 carré, Charavay). — *Les Fusillades de Nantes* 1793-1794, par Alfred Lallié (broch. in-8, Forest et Grimaud, à Nantes). — *Pierre Chaux, membre du Comité révolutionnaire de Nantes en* 1793 *et* 1794, par Alfred Lallié (broch. in-8, Forest et Grimaud, à Nantes). — *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*. T. VI. *Cartulaire de Montier-la-Celle*, par l'abbé Ch. Lalore (in-8, Thorin). — *Étude sur l'Algérie au point de vue pénitentiaire*. — *Le transfèrement des réclusionnaires en Algérie*, par R. Lajoye (broch. in-18, Pedone-Lauriel). — *La Turquie et le Tanzimat ou Histoire des réformes dans l'Empire ottoman depuis* 1826 *jusqu'à nos jours*, par Ed. Engelhardt (in-8, Cotillon). VISENOT.

ERRATA

P. 355, l. 47 : *Encore ce qu'Ampère*, au lieu de *Encore qu'Ampère*. — P. 371, l. 43, lire *Murillier*. — P. 377, l. 6, lire *Max* au lieu de *Man*. — L. 31, rétablir le titre : *Le Folk-lore andaloux*. — L. 49 : *Nuñez* au lieu de *Numer*. — P. 378, l. 10 : *du romanceiro* au lieu de *de*. — L. 21, lire : *José*. — P. 380, l. 22, supprimez : et les tragédies composées par le poète. — L. 27, lire : *Bergame* au lieu de *Bayonne*. — L. 29 : *ayeux* au lieu d'*agents*. — L. 32 : *Arnould* au lieu d'*Armand*. — L. 34 : *del teatro* au lieu de *del trato*.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

—

Un Monument à retrouver. — On désire savoir quel a été l'acquéreur ou plutôt qui est le possesseur actuel d'un manuscrit catalogué ainsi dans le tome IV du catalogue de la vente de M. Boulard (Gaudefroy, libr., rue de Seine, 4, et Commendeur, commissaire-pri-

seur, 1833) : — Manuscrits théologiques. N° 6. *Liturgia gallicana sive catalogus in quo recensentur Breviaria, missialia, diurnalia, ritualia, manualia, martyrologia, cœremonialia, processionalia, omnium Galliæ ecclesiarum* (a J. F. Adry digesta). Parisiis, 1816, ms. in-4 relié en carton.

Le manuscrit fut vendu le 15 juin 1833, pour la somme de 5 fr. 15 c. et payé comptant, de sorte qu'il n'y a pas de nom d'acquéreur sur le procès-verbal. U. R.

Chancelier de Milan sous Louis XII. — Qui était chancelier de Milan pour Louis XII après l'abdication de l'évêque de Paris, Etienne de Poucher en 1511 ?

Le duc de Richelieu. — Existe-t-il des notices et des ouvrages sur le duc de Richelieu, ministre sous la Restauration ? J. A.

Bibliographie de l'épiscopat bordelais. — Pourrait-on indiquer des monographies, dissertations, brochures, articles de journaux, se rapportant à quelques-uns des évêques de Bordeaux et pouvant entrer dans une bibliographie de l'épiscopat bordelais ? J. C.

Dansse de Villoison. — Comment doit s'écrire le nom du fameux helléniste mort en 1805, Dansse de Villoison ? Est-ce *Dansse* ou *d'Ansse*, car on trouve tous les deux ? E. J.

—

RÉPONSES.

Pièces de Théâtre relatives au sacrifice d'Abraham. — Quelques poètes latins modernes ont abordé ce sujet. Nous pouvons citer : *Tentatus Abrahami, Actio sacra* (5 actes, vers), authore Jacobo Shœppero, presbytero. (Tremoniæ, 1551, petit in-8). — *Abrahamus patriarca*, aut. J. Amos Comenio (Amstelædami, 1661, in-8). — *Dialogus de Trauci immolatione*, aut. Pedro Philicino (Antuerpiæ, 1546, in-8). — *Isami Immolatio* (5 actes), aut. Hieronymo Zieglero (dans les *Dramata Puera*. Basilex, 1547. — *Tragédie françoise du sacrifice d'Abraham*, par Théodo[illegible] de Bèze (Lyon, F. Dupré (sans date), Genève, 1550, ibid., 1561); le *Man[illegible] du Libraire* (article Bèze), indi[illegible] diverses autres éditions de c[illegible] pièce, dont une traduction latine [illegible] le jour à Genève en 1595 et en 1[illegible]

Il existait déjà : *Le Sacrifice d'[illegible]braham à huyt personnages, c'est[illegible] sçauoir Dieu, Miséricorde, Raph[illegible] Ab aham, Sara, Isaac, Ismael et E[illegible]zer* (en vers). Nouvellement corri[illegible] et augmentée et jouée devant le [illegible] l'an mil D.XXXIX (*sans date*), in[illegible] 42 feuillets. Une autre édition, [illegible] le titre annonce que la pièce a [illegible] représentée à Lyon. Petit in-8, [illegible] thique.

Ce *mystère* où la scène du sacri[illegible] est vraiment touchante, a été [illegible] presque textuellement du *Mystère [illegible] vieil Testament*. — Indiquons enfin [illegible] *Sacrifice d'Abraham*, pièce lyrique [illegible] vers, par F. Nogaret (Paris, [illegible] in-8). T. [illegible]

Productions dramatiq[illegible] relatives au sacrifice d'[illegible]braham (XXXIV°, 383). — Il [illegible] une pièce en *langue catalane*, [illegible] vers et en cinq actes, intitulée : [illegible] *Sacrifici d'Abraham*, dont je suis [illegible]sesseur. Elle est *inédite*, et a dû [illegible] écrite à la fin du dernier si[illegible] Cette pièce a été parfois jouée [illegible] Roussillon.

J. Tolra de Bordas,
Prélat de la maison de Sa Sai[illegible]

Monastère de Saint-Th[illegible]frède (XXXIV, 287). — Ce monast[illegible] était situé dans le diocèse du P[illegible] au Monastier. Il appartenait à l'[illegible]dre de Saint-Benoît et sa fondat[illegible] remontait au VII° ou VIII° siècl[illegible] Dans le *Monasticum gallicanum* [illegible] n'en est pas question, mais la *Ga[illegible] christiana* donne son histoire et [illegible] liste de ses abbés, dans le diocèse [illegible] Puy, province de Bourges, tome [illegible] Il l'appelle *monasterium Calmeliacum* [illegible] *seu S. Theofredi* et en français Sai[illegible] Chaffre ou Le Monastier. — Le Mo[illegible]nastier est actuellement un chef-lieu [illegible] de canton de l'arrondissement d[illegible] Puy. A. F.

Le Gérant : L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

Le *Polibyblion*, *Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITE DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion.*

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion.*

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables en un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-80 sont en vente, et forment trente volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 195, boulevard Saint-Germain.

En vente à la Librairie de la Société Bibliographique

HISTOIRE

DE

CHARLES VII

PAR

G. DU FRESNE DE BEAUCOURT

TOME Ier

LE DAUPHIN

1403-1422

Un fort volume in-8.	Prix.	8 fr. »
Pour nos confrères	—	6 fr. 40
Le même, papier de Hollande. .	—	15 fr. »
Pour nos confrères	—	12 fr. »

(Il n'a été tiré que 50 exemplaires sur ce papier ; 25 exemplaires seulement sont destinés à la vente).

L'Histoire de Charles VII formera cinq volumes grand in-8. — Le deuxième est actuellement sous presse.— Avec le tome V paraîtra un album contenant des portraits, des fac-similés, des cartes, etc.

SAINT-QUENTIN — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

8.5.4.4

JUL 1 1882

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME QUINZIÈME. — XXXIVe DE LA COLLECTION

SIXIÈME LIVRAISON. — JUIN

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

195, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 195

1882

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JUIN

I. — THÉATRE, par M. VICTOR VAILLANT.

II. — PUBLICATIONS AFRICAINES, par M. CHERBONNEAU.

III. — COMPTES-RENDUS.

Théologie. — Mgr SALZANO : Le catholicisme au XIXe siècle (p. 515).

Sciences & arts. — F. BOUILLIER : La vraie conscience (p. 517). — M. BRÉAL : Excursions pédagogiques (p. 518). — FOUCONNIER : La morale et la religion dans l'enseignement (p. 518). — Rapports d'inspection générale sur la situation de l'enseignement primaire (p. 519). — H. HAVARD : Histoire de la peinture hollandaise (p. 522).

Belles-Lettres. — F. MICHEL : A critical inquiry in to the scottish Language (p. 523). — DE PUYMAIGRE : Chants populaires recueillis dans le pays messin (p. 525). — DE PUYMAIGRE : Romancero (p. 525). — DE CASTRO : Calderon, estudio critico (p. 526). — SOLER Y ARGUES : Los Españoles segun Calderon (p. 526). — GRINDA Y FORNE : Las ciencias positivas en Calderon de la Barca (p. 526). — LINAKER : Giovanni Ruffini (p. 527).

Histoire. — DE RUBLE : Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret (p. 528). — FORNERON : Histoire de Philippe II (p. 529). — V. GAY : Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance (p. 531).

IV. — BULLETIN. — A. LIRAC : La loi de malheur impie et tyrannique (p. 533). — L. HAMON : L'École athée et l'abrutissement obligatoire (p. 533). — La loi des Écoles sans Dieu (p. 533). — A. ROUSSEL : La loi scélérate (p. 533). — VAN DEN HEUVEL : Une nouvelle théorie sur la personnalité civile (p. 534). — DEBUREAU : Histoire du théâtre à quatre sous (p. 535). — F. BRUN : La vie privée des paysans au moyen âge et sous l'ancien régime (p. 535). — DE SÉGUR : Mgr de Ségur. Souvenirs et récits d'un frère (p. 536). — P. LAROUSSE : Fleurs historiques des dames et des gens du monde (p. 537).

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Le Play; de Nompère comte de Champagny; Douet d'Arcq; Cocheris; etc., etc. — Institut. — Concours et Prix. — Congrès. — Société de l'Histoire de France. — Lectures faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Livre d'heures selon le rite romain. — Vie de saint Polycarpe. — Fêtes d'enfants. — Les idylles de Verdaguer. — Vente de la bibliothèque Sunderland à Rome. — Faits divers. — Publications nouvelles et annoncées.

VI. — QUESTIONS ET RÉPONSES.

VII. — TABLE MÉTHODIQUE DES OUVRAGES ANALYSÉS.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

THÉATRE

1. *Les vrais Créateurs de l'Opéra français, Perrin et Cambert*, par ARTHUR POUGIN. Paris, Charavey frères, 1882, petit in-8 de 311 p. Prix : 3 fr. 50. — 2. *Les Etats-Unis en* 1781, drame historique en quatre actes, par M. le baron D'ESPIARD DE COLONGE. Paris, Paul Ollendorff, 1880, in-8 de 58 p. Prix : 2 fr. — 3. *L'Institution Sainte-Catherine*, par M. ABRAHAM DREYFUS, comédie en quatre actes, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Odéon le 22 décembre 1881. Paris, Calmann-Lévy, 1882, in-8 de 243 p. Prix : 2 fr. — 4. *Quatre-vingt-treize*, drame, roman de VICTOR HUGO mis à la scène par PAUL MEURICE, représenté pour la première fois à Paris le 24 décembre 1881 sur le théâtre de la Gaieté. Paris, Calmann-Lévy, 1882, in-8 grand raisin de 131 p. Prix : 2 fr. — 5. *L'Apôtre*, drame en trois actes, en vers, par M. le vicomte DE BORNIER. Paris, Dentu, 1882, in-8 grand raisin de 80 p. Prix : 3 fr. 50. — 6. *Le nouveau Théâtre des Pupazzi*, par LEMERCIER DE NEUVILLE. Paris, Hilaire, 1882, in-8 de 306 p. Prix : 6 fr. — 7. *Le Prêtre*, drame en cinq actes et huit tableaux, en prose, par M. CHARLES BUET, représenté pour la première fois sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin le 28 mai 1881. Paris, V. Palmé, 1882, grand in-18 de 192 p. Prix : 2 fr.

1. — *Les vrais Créateurs de l'Opéra français*, par M. Arthur Pougin, rentrent dans le cercle de nos études, puisqu'ils traitent des origines d'une branche importante de notre théâtre national. C'est un livre que l'auteur a écrit dans un but de justice et de réparation. L'inspiration en est donc louable et de nombreux travaux antérieurs de critique historique donnent à ces nouvelles recherches une incontestable compétence.

Il est inexact, comme on le croit généralement, que Lulli soit le premier compositeur qui ait écrit de la musique sur des vers français et ait fait représenter à Paris des ouvrages lyriques désignés sous le nom d'opéra. Le cardinal Mazarin avait, bien avant Lulli, appelé des artistes de son pays qui avaient chanté devant la Cour ce qu'on appelait alors des *Comédies en musique*. Mais, dit le P. Ménétrier dans son très curieux livre : *Des représentations en musique, anciennes et modernes :* « jusqu'alors on croyait toujours que notre langue n'était pas capable de fournir des sujets propres pour les représentations (en musique), à cause que sur nos théâtres on était accoutumé à n'entendre que des vers alexandrins qui sont plus propres pour la grande déclamation que pour le chant, etc. » C'est ce préjugé contre lequel Perrin et Cambert ont réagi victorieusement, Perrin, personnage remuant, méchant poète, besoigneux, bien que pourvu de la charge d'introducteur des ambassadeurs de Gaston d'Orléans, Cambert, musicien de talent, recommandable par le caractère et la probité. Ce poète et ce compositeur produisirent, d'abord, en collaboration, une *Pastorale*, qui fut représentée à Issy, près Paris, chez un M. de la Haye, puis quelques jours après, à Vincennes, devant la Cour et par l'ordre de Maza-

rin. Cet ouvrage, mis en musique sur des vers libres, est l'essai embryonnaire du genre lyrique qui devait prendre une si grande place dans l'art français. A force de démarches et seulement dix ans après le succès de la *Pastorale*, Perrin, ou plutôt l'abbé Perrin, comme on l'appelait, bien qu'il ne fût pas dans les ordres, obtint de Louis XIV des lettres-patentes qui l'autorisaient à établir à Paris et dans d'autres villes des *Académies d'opéra*. Le privilège avait une durée de douze ans. Avec l'argent de plusieurs commanditaires, associés à l'œuvre, un beau et vaste théâtre fut construit dans la rue Guénégaud. *Pomone*, véritable opéra dans les conditions modernes de mise en scène, le meilleur titre de gloire de Cambert, y fut représentée avec un immense applaudissement. Mais une autre étoile se levait à l'horizon musical. Lulli, d'origine italienne, conduisait alors les concerts et composait la musique des ballets de la Cour. Très aimé du grand roi, il obtint de lui le retrait du privilège accordé à Perrin et reçut lui-même des lettres-patentes qui l'investissaient du droit exclusif d'établir, non plus des *Académies d'opéra*, mais une *Académie de musique*.

M. Pougin se répand en doléances sans fin sur le malheureux sort des sieurs Perrin et Cambert, dépossédés ainsi d'une situation qui devait leur apporter gloire et fortune. Mais il faut savoir que la discorde s'était glissée entre les commanditaires et l'abbé Perrin qui, malgré son privilège, avait été évincé de l'entreprise. De plus, il est avéré qu'il avait reçu de Lulli un dédommagement en espèces sonnantes et qu'il s'était désisté de ses droits en faveur du nouveau titulaire, ce qui explique l'injustice plus apparente que réelle si amèrement reprochée à Louis XIV par M. Pougin. Il est très vrai qu'après le compromis intervenu, Cambert, dont le mérite est hors de cause, crut devoir quitter la France, mais on ne peut guère s'apitoyer outre mesure sur son malheur quand on sait qu'il fut accueilli à bras ouverts à la Cour d'Angleterre, où il fit représenter ses œuvres avec un grand éclat de renommée et devint le favori du roi Charles II, comme Lulli l'était du roi Louis XIV.

Assurément, toutes les informations données par M. Pougin sur les origines de l'Opéra en France sont loin d'être inédites. Le P. Ménétrier, les frères Parfait et tant d'autres au dix-septième et au dix-huitième siècle, M. Victor Fournel, M. Castil-Blaze, tous les auteurs qui, de nos jours, se sont occupés de l'histoire de l'art, ont établi plus ou moins explicitement le droit d'inventeurs que M. Pougin s'est donné la mission de revendiquer pour ses protégés. Mais M. Pougin a fait œuvre de critique intelligente en groupant et en discutant tous ces témoignages épars, œuvre d'écrivain consciencieux en citant avec probité toutes les sources où il a puisé, enfin œuvre

de chercheur et d'érudit en faisant des trouvailles vraiment intéressantes, celle, par exemple, de la lettre très curieuse, très instructive, adressée par Perrin au cardinal de la Rovère, après la représentation de la *Pastorale*.

Personne ne reprochera à l'auteur d'avoir négligé dans ses revendications le plus petit détail. Au contraire, si son livre pèche par quelque point, c'est par la profusion des documents et surtout la production insuffisamment justifiée de quelques-uns. Ainsi, passe encore d'avoir raconté avec force développements la querelle célèbre du sieur Guichard avec Lulli, mais citer jusqu'au nom de tous les nombreux témoins qui ont figuré, ou même ont été récusés dans leurs plaids et chicanes, cela peut paraître excessif. M. Pougin me semble aussi avoir manqué d'équité envers la mémoire de Louis XIV. Est-ce parce que son livre est dédié à M. Étienne Arago? Il serait bien superflu, sans doute, de défendre le grand roi contre le reproche d'avoir, dès avant *Alceste*, pressenti et favorisé le génie de Lulli, bien que Lulli ait pu être, comme homme privé, un assez triste personnage. On s'arrête aussi, avec un sourire, devant cette phrase de M. Pougin : « On sait quelle habitude et l'on pourrait dire quelle *manie* de régularité Louis XIV apportait en toutes choses; or, il faut remarquer que la *manie* des académies lui tint particulièrement au cœur (p. 100). » M. Pougin peut lire encore au fronton de notre première scène lyrique : *Académie de musique;* il y a aussi une certaine *Académie française* qui ne fait pas trop mauvaise figure dans le monde, sans parler d'une foule de sociétés littéraires, scientifiques, artistiques, placées sous le même vocable. Tout cela ne prouve-t-il pas à M. Pougin que la *manie* de régularité qui lui déplaît chez le protecteur de Lulli, de Molière, de La Fontaine, n'était point tant sotte, et les intitulés qu'elle lui inspirait si dénués de sens et de justesse, puisque, après deux siècles et sous une troisième République, ils sont encore acceptés et vivants?

2. — *Les États-Unis en* 1781 sont une étude dramatique inspirée par le centenaire de l'indépendance américaine. On sait qu'il y a un siècle révolu depuis que la capitulation de York-Town, suivie plus tard d'un traité de paix, a délivré la jeune Amérique de la domination anglaise. L'auteur, M. le baron d'Espiard de Colonge, dit dans sa préface : « Un drame qui présente les derniers incidents de cette grande histoire, de cette épopée héroïque où les Français ont joué un si brillant rôle est une actualité digne de l'intérêt public et assurée d'un accueil exceptionnel. » Cette phrase a le double mérite de dire le but et de donner l'exposition du sujet choisi par l'écrivain. Seulement, il faut rabattre de « l'accueil exceptionnel » que M. le baron d'Espiard promet à l'actualité qui l'a séduit. Les préoccupations du

temps présent ne font-elles pas trop de tort aux souvenirs, même héroïques, du temps passé ?

Ce drame en quatre actes est, à vrai dire, une leçon d'histoire découpée en scènes, avec une petite part faite à l'élément romanesque : peaux-rouges de fantaisie, sauvagesses trop civilisées, chanteur de psaumes sentant son cru... tout juste assez pour justifier le titre théâtral de l'œuvre. On y retrouve tous les noms qui ont marqué dans cette guerre si glorieusement terminée et il faut rendre cette justice à l'auteur qu'il s'est très légitimement élevé contre l'iniquité séculaire qui a attribué au seul marquis de La Fayette tous les trophées de l'expédition. M. le baron d'Espiard les partage équitablement entre le jeune et brillant gentilhomme que ses amis politiques devaient plus tard appeler un peu emphatiquement le « héros des deux mondes » et les braves officiers de terre et de mer, les Rochambeau, les de Grasse et plusieurs autres dont les noms sont tombés dans l'oubli.

J'aurais mauvaise grâce à reprocher à l'auteur la contexture sans apprêt de ses scènes, le ton un peu froid et un peu languissant de son dialogue. Une composition comme celle qu'il a mise en œuvre n'est pas destinée au théâtre et ne comporte pas les grands effets de style et de situations. Tous les lecteurs le remercieront de l'élan patriotique qui l'a conduit à rappeler un événement glorieux pour les armes de la France monarchique, mais qui témoigne peu, hélas ! en faveur de l'habileté et de la prévoyance de sa politique.

3. — *L'Institution Sainte-Catherine* est une comédie en quatre actes dont le sujet peut être résumé ainsi : Une mère qui veut établir ses deux filles. Elle fait de toute sa maisonnée et de tous ses amis des rabatteurs dans la chasse aux maris, redoutant pour ses mignonnes l'affront d'être coiffées par la sainte en médiocre dévotion près du sexe : de là, à propos de coiffure, le titre un peu tiré aux cheveux de l'œuvre que M. Abraham Dreyfus a fait représenter à l'Odéon. Quelques développements en sont ingénieux ; on y cueille çà et là quelques observations de mœurs assez piquantes.

La famille Petitbourg, qui est à peu près sans fortune, a pour chef un membre de l'Institut et conservateur de quelque chose comme un Musée préhistorique, ce qui lui donne accès avec sa smalah dans le monde officiel et autre. Mme Petitbourg, qui est une maîtresse femme, ne laisse aucun repos à son infortuné savant de mari et l'entraîne partout où elle a chance de rencontrer des épouseurs. Les fêtes succèdent aux soirées et les soirées aux concerts, c'est à en mourir de fatigue et de plaisir. Un bal de bienfaisance ouvre le premier acte. Un essaim d'adorateurs papillonne autour de Laure et de Cécile. Mais dans le nombre, il n'y a qu'un prétendant sérieux, c'est un

jeune dauphinois qui a quitté Grenoble, sa ville natale, dans l'idée bizarre de se choisir une compagne à Paris. Rien de la province! Il est charmé instantanément par les jeunes grâces de Mlle Cécile et s'en ouvre à Henry, l'un de ses amis de lycée qui, précisément, est très lié avec la famille Petitbourg. Les négociations devraient donc marcher comme sur des roulettes si l'amoureux Lucien n'était pourvu d'un père et si ce cher père n'avait accompagné son fils dans la grande ville et même au bal de charité. M. Thimonnier père est une façon de Prudhomme rectiligne, compassé, que sa défunte femme a rendu malheureux comme les pierres du Musée préhistorique de M. Petitbourg parce qu'elle négligeait de fermer les portes derrière elle. Il reçoit les aveux de son fils qui le supplie de faire sa demande, mais, sans dire ni oui, ni non, il se réserve de faire une enquête sur le caractère de Mlle Cécile et son aptitude à ne pas laisser les portes ouvertes. Hélas! l'enquête ne tourne pas à l'avantage de la jeune fille et de son entourage et cela par la perfidie d'une veuve très jeune encore, Mme Ardoin qui, sous prétexte de racoler des fiancés pour ses jeunes amies, prétend exercer sur eux le droit de préemption et de choisir le premier qui lui agréerait. Pendant la visite de M. Thimonnier chez les Petitbourg, elle s'arrange pour lui montrer une maison en désordre, des armoires mal rangées et surtout des portes non closes. L'adroite commère, en effet, a jeté son dévolu sur M. Lucien, deux fois millionnaire et pas mal tourné du tout. Un médecin intrigant, le docteur Santriot, grand coureur de clients riches et de prix aussi sonnants qu'académiques, a décidé la famille Petitbourg à prendre une saison de bains dans un établissement fantaisiste qu'il a créé à Aix-en-Champagne. Là, tous nos personnages se retrouvent, Lucien fait une cour assidue à Cécile et M. Petitbourg, stimulé par sa femme, se décide à demander à M. Thimonnier quelles sont définitivement les intentions de son fils, Mlle Cécile risquant d'être compromise par les assiduités du jeune homme. La franchise du père de famille, rehaussée, d'ailleurs, par l'autorité du savant, fait de l'impression sur le cœur de M. Thimonnier. Mais le père de Lucien a des préférences pour la jeune veuve qui s'est insinuée dans ses bonnes grâces et il hésite dans son choix. Heureusement, Mme Ardoin, qui a réussi à subjuguer le père, échoue complètement dans ses tentatives sur le cœur du fils. Furieuse de son échec, elle se venge en provoquant un esclandre qui met en péril la réputation de Laure, la sœur de Cécile. Il en résulte un duel, provoqué par Henri, l'ami de Petitbourg qui aime Laure, en est aimé et n'ose se prononcer. M. Thimonnier se décide, enfin, à donner Cécile à son fils, Henri est trop heureux d'obtenir Laure et la mère de famille triomphe.

Telle est la donnée de cette pièce qui ne manque ni d'entrain, ni

d'esprit, mais à laquelle on peut reprocher de ne pas répondre suffisamment aux conditions du genre. La devise de Santeul est toujours vraie. Une comédie est destinée à faire rire de nos travers pour les corriger. Mais M. Dreyfus place au premier rang de son ouvrage une mère qui veut assurer le bonheur de ses enfants. C'est une sollicitude, non seulement avouable, mais naturelle et touchante. Elle déconcerte le sourire parce qu'elle plaide toujours les circonstances atténuantes pour les moyens, même risqués, que met en œuvre la tendresse maternelle. Il est vrai que le personnage du docteur rentre davantage dans le domaine comique, mais c'est un rôle, sinon effacé, du moins secondaire. La note tendre fait aussi un peu défaut à l'ensemble. Cécile paraît médiocrement éprise et ce n'est qu'au dénouement qu'on peut soupçonner les préférences de Laure. Les cœurs sensibles attendent toujours la scène attendrissante qui ne vient jamais. Le jeu du mouchoir de batiste est un élément de succès que ne doit pas négliger un auteur avisé.

M. Dreyfus appartient à l'école de M. Sardou et s'en montre un disciple distingué. C'est le même enchevêtrement des situations, le même personnel trop touffu et par une rencontre assez curieuse l'*Institution Sainte-Catherine* produit devant la rampe le sujet traité, ou plutôt fouillé par M. Zola dans son dernier roman : *Pot bouille*, qui a été publié dans le *Gaulois*. Seulement, la comédie de M. Abraham Dreyfus est au roman de M. Zola ce que l'*Honnête criminel* est à *Nana* et à l'*Assommoir* et un verre de limonade parfumée à une tournée de trois-six sur le zinc.

4. — Le *Quatre-vingt-treize* de M. Victor Hugo, mis à la scène par M. Paul Meurice, prouve une fois de plus combien il est difficile et chanceux de faire d'un livre une action dramatique. Le spectateur qui a lu le livre attend toujours des épisodes forcément élagués, ou qui ne viennent que tronqués, dénaturés et qui le déroutent; celui qui ne connaît pas l'ouvrage est désorienté par le décousu de l'action et l'absence du lien logique. Quand c'est l'auteur du livre qui est l'arrangeur, il y a, sinon l'unité de la composition, au moins celle du style. Au cas particulier les deux font défaut. La tranche Paul Meurice se juxtapose tant bien que mal et plutôt mal que bien sur la tranche Victor Hugo. C'est comme le bois vert sur le bois sec, cela produit des soulèvements et des vides. Des tirades étincelantes tombent vite à plat. Cette alternance de prose écrite comme écrit tout le monde, ou comme personne n'écrit, finit par produire un certain effet d'agacement. L'effort même, l'effort visible de l'adaptateur à pastiche le faire du maître jette des notes fausses dans le concert. En plusieurs rencontres les dissonnances arrivent à la cacophonie. Ce sont là, sans doute, d'assez minces éléments de succès. Quand l'inspi-

ration de l'œuvre, prise dans son ensemble, est essentiellement politique et fait appel à la passion des foules, ces contrastes sont plus choquants encore. Condensées dans des formules brèves et non amenées toujours par l'à-propos des situations les thèses qui exaspèrent l'adversaire laissent froid et pour ainsi dire inassouvi le coreligionnaire auquel elles s'adressent. Des énormités éclatent sans dire gare et à brûle-pourpoint. C'est ainsi que M. Paul Meurice fait fusiller, sans pitié, par les Blancs, un joli lot de prisonniers, y compris les blessés, les femmes, les vieillards, et incendier, sans broncher, les villages et les fermes. Un personnage obscur s'écrie :

« J'étais là caché. J'ai vu ça. On a tout tué, tout. — Et c'étaient des blessés et des prisonniers !... trois enfants tout petits. Les enfants criaient : mère ! La mère criait : mes enfants ! On a emmené les enfants et après on a tué la mère. »

Ainsi, ce sont les royalistes qui tuaient, massacraient et mettaient tout à feu et à sang. Voilà les titis du boulevard bien persuadés que les républicains étaient pétris d'humanité et de clémence et qu'il n'y avait que de bons diables dans ce qu'ils nommaient eux-mêmes leur colonne infernale. Telle est la vérité historique de M. Paul Meurice dans le domaine des faits, mais sa fantaisie n'est pas moindre en ce qui concerne l'exposition des caractères. Rien d'inattendu, par exemple, comme le rôle qu'il prête, de son autorité privée, à Marat, ce fantoche sanguinaire. Par une rencontre vraiment miraculeuse « l'ami du peuple » retrouve Danton et Robespierre dans un auberge de la Bretagne et il prend avec eux le café de l'amitié. Marat gourmande tour à tour les deux rivaux. — Soyons épouvantables et utiles ! dit Danton. A quoi Marat réplique : — Utiles ! pour être utiles, ayez donc avant tout l'unité ! Supprimez ce droit qu'a chacun de tirer de son côté — à commencer par vous deux !... tenez ! un dernier effort. Mettons-nous d'accord. Prenons la dictature à nous trois !

Marat prêchant l'union, la concorde... proposant un brelan de dictateurs ! Tel est le respect de M. Paul Meurice pour l'intégrité de l'histoire.

Il serait oiseux de raconter par le menu la donnée du drame. Avant d'en dire deux mots, l'équité m'oblige à louer l'arrangeur de n'avoir pas mis en scène les figures légendaires de la grande épopée vendéenne. C'est une réserve, j'allais dire une pudeur de bon goût. L'entretien des trois coryphées de la Révolution sanglante n'est qu'un épisode mal amené, ou plutôt un hors-d'œuvre. Les vrais acteurs du drame sont d'invention pure. Pendant la guerre « de géants » deux partis sont en présence. Les Blancs sont commandés par le marquis de Lantenac dont la tête est mise à prix, les Bleus par le vicomte de Gauvin, petit neveu du marquis, devenu républicain et Gauvin tout

court. Le citoyen Cimourdin prêtre défroqué, ex-chapelain de Lantenac a converti son élève le vicomte à l'idée révolutionnaire. Il est délégué près de lui, muni des pleins pouvoirs de la Convention. On voit que la chose se passe en famille. Après maints engagements où, naturellement, les Bleus accomplissent des exploits, le vieux Lantenac vaincu se réfugie dans son château de la Tougue, avec quelques-uns des siens et trois enfants adoptés par le bataillon républicain et enlevés par les Blancs. Un parlementaire du marquis propose de rendre les enfants à la condition que la garnison du château se retirera saine et sauve. Refus des Bleus, siège et incendie du manoir. Mais l'un des serviteurs du marquis connaît un souterrain qui aboutit à la forêt. C'est le salut. Lantenac fait évader ses gens et va fuir lui-même quand il se souvient des malheureux enfants qui vont périr dans les flammes. Il revient sur ses pas et les sauve, sachant qu'il se livre ainsi à ses ennemis. Il va être jugé par la cour martiale et son sort n'est pas douteux. Mais le commandant Gauvin ne veut pas qu'il soit dit qu'un royaliste l'emportera en générosité sur un républicain. Il fait évader le marquis et Cimourdin qui envoie, pour le principe, son élève à la guillotine, se fait sauter la cervelle devant l'instrument de mort.

Ce drame n'est donc pas autre chose qu'un plaidoyer politique. Après tout, ce vieux gentilhomme, se livrant pour sauver la vie de trois enfants qui ne sont pas les siens, fait assez bonne figure dans ce tableau foncé en couleurs, ce dont il faut rendre grâce à l'esprit de justice du peintre. Il est vrai que l'héroïsme du royaliste fait ressortir encore la magnanimité du républicain. Ce qui fait tort à cet ouvrage c'est l'absence de ce qu'on a appelé l'élément féminin. On est démocrate, soit, mais on aime aussi à s'attendrir un brin sur les malheurs d'une héroïne innocente et persécutée. Ce qui est certain, c'est que malgré l'appât d'un grand nom mis en vedette sur l'affiche, le drame n'a pas fait longtemps recette.

5. — L'*Apôtre* de M. le vicomte de Bornier recommence *Polyeucte* avec deux ou trois Pauline au lieu d'une ; mais ce n'est point un personnage imaginaire, c'est un des grands saints de l'Église qu'il met en scène. Je n'aurai pas le mauvais goût de crier au sacrilège, ce qui serait excessif; je me contenterai de dire qu'en agrandissant ainsi sa tâche il a, comme à plaisir, multiplié les écueils autour d'elle. Mais, à n'en pas douter, c'est la difficulté même de l'entreprise qui a tenté le juste orgueil de l'auteur applaudi de *la Fille de Roland*. Seulement, une fois l'œuvre accomplie, il a eu des doutes sur le sort qui lui serait fait à la représentation. Il en fait part au public dans la préface du livre. Il dit : « Les sujets religieux, je l'avoue, eurent toujours de la peine à réussir au théâtre. » Mais pourquoi n'ajoute-t-il pas que, moins

que jamais, par le temps qui court, ces sujets-là ont à la scène des chances de bon accueil ? Il se décida donc fort sagement à ajourner tout au moins l'épreuve ; en quoi il a dû être encouragé par l'Égérie de certain cénacle qu'il lui plaît de hanter, où les conversions, s'il s'en opère, n'ont rien de commun avec celles que saint Paul a obtenues. Toutefois, félicitons M. de Bornier de sa prudence, car Paul est une bien grande figure pour la faire entrer, sans la rapetisser, dans le cadre d'une action dramatique et les feux de la rampe ne peuvent que faire pâlir l'auréole d'un grand saint. Voici à quelle affabulation s'est arrêté le poète :

Les travaux de l'apostolat ont conduit saint Paul et son disciple le jeune Faustus à Philippes de Macédoine. Tous deux ont demandé le travail qui assure le pain quotidien à une jeune et belle veuve juive, Lydie : type d'orgueil et d'avarice. Tous deux sont occupés à poser des tentures entre les colonnes de l'atrium. Ce sont les apprêts d'une fête. Lydie va avoir pour convives, son amie la jolie Mégara, jeune fille grecque, Afranius duumvir, gouverneur de Philippes et Élymas rabbin juif, de la secte sadducéenne. L'esclave Gyrine laisse tomber par mégarde des cristaux précieux qui se brisent. Sa maîtresse Lydie, pour la punir, lui pique le bras jusqu'au sang d'une longue épingle d'or qu'elle tire de ses cheveux. Paul, devant tous les convives, reproche à Lydie sa cruauté. La juive a déjà été frappée de l'attitude et de l'accent de l'apôtre. Elle s'excuse, elle a honte. Paul lui dit qu'en signe de pardon elle admette Gyrine à sa table. — Quoi ! une vile esclave ? — Tu peux l'affranchir, reprend Paul. Le prestige mystérieux de l'apôtre agit sur le cœur de la juive. Gyrine affranchie prend part au festin. Mais le rabbin Élymas se récrie. Il a déjà vu Paul, asssitant au martyre d'un disciple de Jésus. Il l'interroge :

Je te reconnais bien.
Mais ton nom quel est-il, ami ?

PAUL

Je suis chrétien
Et je me nomme Paul...

La simplicité tranquille de cette réponse est vraiment belle et saisissante. Elle produit, même à la lecture, un grand effet. Élymas furieux somme le duumvir d'appeler ses licteurs pour punir l'audacieux. Mais Afranius est un philosophe, un pyrrhonien, un de ces Romains de la décadence qui ne croient qu'au plaisir. C'est Ponce-Pilate rajeuni et édulcoré, c'est son absence de passion, sa superbe indifférence. Afranius n'a même à se laver les mains de rien, elles sont nettes et il lui répugne de les souiller de sang chrétien. Ce personnage est très réussi, très bien dessiné. Il fait presque pardonner son scepticisme lassé, souriant, indolent, en faveur de son esprit qui est brillant et de son cœur qui connaît la pitié, ou du moins professe

l'horreur de la cruauté inutile. Je ne résiste pas au plaisir de citer ces deux répliques, vraiment charmantes, d'Afranius à Élymas qui lui parle des dieux officiels :

AFRANIUS

Je t'abandonne Mars, Vénus, même Junon
Et Minerve surtout ! — d'y voir clair je me pique,
Je suis un philosophe et non un fanatique.
Cependant tous ces dieux, méchants, haineux, jaloux,
Fins comme des renards, voleurs comme des loups,
Ont une qualité qui remplace les autres :
Leurs énormes défauts rendent petits les nôtres.
Je m'admire en voyant ce qu'ils sont ; c'est pourquoi
J'aime beaucoup mes dieux qui valent moins que moi !

ÉLYMAS

Tu ne crois même pas à tes dieux !

AFRANIUS

Je m'explique :
J'y crois quand il le faut pour raison politique.
Vous savez que l'on s'est à Rome décidé
A mettre au rang des dieux tout César décédé :
Dire du mal des dieux, en ce cas, c'est d'un traître ;
N'en disons que du bien : mon empereur peut l'être !

Ce n'est que de l'esprit, soit, mais des plus aimables !

Afranius refusant de sévir contre les deux chrétiens, Élymas les dénonce à ses coreligionnaires, après avoir défié Paul et Faustus de se rendre le lendemain à l'oratoire juif situé hors des murs. Le saint et son disciple ont accepté le défi. Au second acte, ils sont en présence de la communauté juive. Paul parle au peuple. En vain Élymas ordonne à ses séides de lapider l'apôtre. Ils sont tremblants, hésitants, frappés du sens profond et nouveau contenu dans ce vers qui résume à peu près la harangue du grand chrétien :

Après la loi de haine, il faut la loi d'amour !

Lydie, Mégara sont déjà ébranlées. Une foule de juifs se déclarent chrétiens. Mais, répondant aux objections captieuses et perfides du rabbin, l'apôtre a frôlé la majesté des Césars. Élymas, au défaut des juifs convertis, va quérir les soldats, Afranius l'y a autorisé, mais sympathique, au fond à Paul et à son disciple, il leur dit de fuir vers le nord, s'engageant à conduire ses licteurs vers le midi. Toutefois Paul ne profite point de la bonté du gouverneur. Sa tâche n'est pas accomplie à Philippes. Il a deux âmes à sauver, celles de Lydie et de Mégara. Il les adjure, il les presse, il finit par leur faire accepter la loi du Christ. Mais il est trop tard pour fuir. Les soldats le saisissent et il est battu de verges, ainsi que son disciple. Au dernier acte, Lydie et Mégara accompagnent les deux fugitifs à Néapolis où un navire les attend. Mais Mégara et Faustus s'aiment. Ce saint indulgent, les unit et les laisse à leurs amours. Lui-même hésite un instant. Il peut rester, il a réclamé son titre de citoyen romain et c'est Élymas

qui, pour l'avoir fait frapper de verges, est envoyé en prison. Sa mésaventure égaie même très fort la rieuse Mégara, ce dont Lydie la reprend. La jeune Grecque convient qu'elle s'est montrée un peu dissipée pour une nouvelle convertie. Cependant, elle s'écrie encore non moins gaiement :

Me voilà grave comme une diaconnesse !

Certes, l'anachronisme, ici, n'est que relatif, il n'en détonne pas moins. Nous étions, de tout cœur, dans la Grèce antique, *diaconnesse* nous rejette brusquement en pleine Allemagne protestante !

En ce qui concerne Paul la situation, ici, devient délicate. Il y faut le tact et la légèreté de main qui, certes, ne manquent pas à M. de Bornier. La jeune veuve se montre éprise de l'apôtre, déjà attendri au spectacle des deux heureux qu'il a faits. Après tout, il n'est pas engagé dans les ordres sacrés, il peut suivre sans crime le penchant de son cœur. Mais Gyrine survient, elle demande à suivre Paul pour aller porter, parmi les siens, au péril de sa vie, la lumière de sa foi nouvelle. Il n'hésite plus. Il se doit à son œuvre d'apostolat, il l'accomplira jusqu'au bout. Le navire l'emporte vers Rome, il court au martyre ! Ainsi, c'est une jeune fille, une esclave qui lui dicte son devoir, qui le ramène à sa sainte mission. Car il a été perplexe et il l'avoue expressément :

Cette enfant m'a montré le chemin qu'il faut prendre !

Il pouvait donc en prendre un autre... qui n'est plus celui de Damas ? J'avoue que je n'aime pas cette intervention de Gyrine dans les résolutions de l'apôtre, à moins qu'on ne la considère comme une leçon d'humilité chrétienne à l'adresse des fervents. Sans doute les plus grands saints ont été des hommes soumis aux passions communes, mais cela se sait en gros, il n'est guère bon d'aborder le détail. Quoiqu'en puisse penser l'auteur, saint Paul ému de la déclaration à brûle-pourpoint de la belle convertie évoque un peu trop l'image scabreuse d'une pénitente tentant la vertu de son confesseur. Décidément, ce troisième acte de *l'Apôtre* est la page d'une hagiographie un peu bien sujette à caution !

Ces critiques, ou plutôt ces doutes émis sur l'inspiration de l'œuvre, n'enlèvent rien à ses mérites poétiques, au grand souffle des morceaux lyriques qui la rehaussent, à l'ingéniosité fidèle de certains détails de la vie antique d'un tour très réussi, à l'élan d'une pensée profondément empreinte du génie chrétien. Les caractères s'accusent et se développent en un vif relief. Sur toute l'œuvre plane un archaïsme de bon aloi, elle est badigeonnée d'une intense couleur locale et apparaît dans le cadre d'une géographie savante. Le poète n'a pas seulement le génie, il a la probité de son sujet. La maison de

Lydie touche à une manufacture de pourpre, source de richesses dans l'antiquité, et qui laisse voir dans ses entrecolonnements le profil lointain du mont Pangée. Les convives boivent le vin des marses, condimenté par des citrons de corcyre, le vin de setia versé dans un vase obsidien. S'ils passent au falerne plus connu, c'est au falerne opimien, tous crus antiques dégustés par une érudition chercheuse et peut-être un peu trop recherchée. La petite fête en l'honneur de Bacchus et de Sylvain, qui ouvre le premier acte, a un parfum un peu violent de paganisme sensuel; elle est agrémentée par une sorte de chanson dont la saveur est capiteuse et que le saint entend sans sourciller. Malgré les réserves indiquées et nécessaires, l'intérêt s'éveille dès la première page et grandit jusqu'à la dernière.

L'Apôtre restera, non le premier, mais l'un des titres sérieux de M. de Bornier. Si le vers de l'éminent poète y a gardé son ampleur, la rime m'a paru moins rigide que dans ses précédents ouvrages, remarque que j'ai déjà pu faire en lisant les plus récentes productions de ses émules. Est-ce un commencement de réaction contre des exigences exagérées? Je me hâte d'ajouter qu'entre la rime millionnaire de M. de Banville et la rime lâchée de M. Déroulède il y a un milieu que M. de Bornier a largement respecté.

6. — *Le nouveau Théâtre des Pupazzi* est comme ses devanciers un recueil. L'auteur, qui est un homme d'intelligence prompte et primesautière, n'écrit que de petites pièces, soit faute de temps pour en édifier de plus grandes, soit que, ayant réussi dans sa spécialité de compositions minuscules, interprétées, pour les yeux, par des artistes de carton, il ne veuille pas risquer d'agrandir son cadre de peur de le briser. C'est peut-être fort sage, mais c'est embarrassant pour la critique consciencieuse. Sous peine d'être injuste, elle ne peut apprécier l'œuvre de M. Lemercier de Neuville telle que le livre la lui donne, c'est-à-dire en l'isolant de sa destination, car elle tire une part de son mérite de l'adaptation même qu'en fait l'auteur. Il faut donc moins la lire que se figurer qu'on l'entend au théâtre même où M. Lemercier de Neuville est tout à la fois auteur, directeur et acteur... au moins oral. Envisagées à ce point de vue, ces courtes esquisses prennent une valeur propre et une certaine saveur d'originalité. On comprend qu'elles doivent être frappées brûlantes, fut-ce comme sur une enclume, pour en faire jaillir de rapides étincelles qui illuminent un auditoire spécial. L'absence de nuances, le détail trop tintamaresque, la brutalité même du trait ne nuisant point à l'effet, au contraire. Quand l'éclat de rire souligne l'intention, le but est rempli.

A la lecture, c'est autre chose. On se sent un peu atteint de scrupule littéraire. on se prend à regretter que le gros sel ne soit pas pilé plus fin, que la répartie, spirituelle en soi, ne soit pas amenée avec

plus d'art, que la plaisanterie qui amuse ne tourne pas trop vite à la charge qui refroidit. Il est vrai que l'auteur croit nous désarmer en nous disant au début que son texte est « naïf. » C'est le lecteur qui ferait preuve de naïveté en prenant au sérieux cette déclaration trop modeste. D'autant que quand on s'abstrait de la forme un peu abrupte de l'œuvre, on trouve sous l'écorce rugueuse un vrai fond de remarques sensées, de malices bien trouvées, d'observations fines ou ingénieuses. Mais, à mon humble avis, les pièces en prose qui sont les plus nombreuses, sont aussi les meilleures, au point de vue littéraire, tout au moins. Les trois compositions versifiées : *Le Bain du consul*, *l'Esclave ivre*, *la Robe de soie*, sont faites d'allusions politiques qui ont leur prix, sans doute, et leur valeur d'à-propos, mais qui eussent gagné à être traitées en simple prose. M. Lemercier de Neuville justifie un peu trop une définition connue. Ses vers ne sont, vraiment, que « des lignes qui ne vont pas jusqu'au bout. » Elles enjambent sans cesse les unes sur les autres, chassent impitoyablement la pauvre césure de leur compagnie et ne font que trop de la rime une esclave, suivant le précepte un peu risqué de Boileau.

Le nouveau Théâtre ne compte pas moins de treize pièces, ce qui m'interdit de prendre toutes et chacune à partie. Je me contenterai de signaler parmi les plus spirituelles et les mieux réussies : *Cinquante-deux millions, savez-vous?...* Caricature, vraiment, désopilante du fameux procès T'kint, *Un drame impossible*, fantaisie de haut goût qui tire de l'anachronisme voulu des effets réjouissants, *le Conseil municipal de Saint-Potin*, *Une instruction criminelle* qui, tous deux, sous des aspects extravagants, flagellent des travers et renferment une forte dose de vérités et de critiques prises sur le fait.

Toute la collection, d'ailleurs, est de belle humeur, joyeuse, divertissante. Ce nouveau recueil est un compagnon aimable qui fera bonne figure sur la table des salons, où il pourra faire diversion à quelques entretiens ennuyeux, ou charmer, pour un visiteur, les ennuis de l'attente. Le volume, édité très luxueusement, imprimé sur beau papier est orné d'autant de dessins, hors texte, à la manière noire, qu'il contient de pièces, sans compter la couverture très agréablement illustrée. Ces dessins et cette ornementation extérieure donnent de la physionomie à l'ouvrage. *Le nouveau Théâtre* obtiendra, certainement, le succès de gaieté et d'esprit qu'il mérite.

7. — *Le Prêtre*, drame de M. Charles Buet, est tiré du *Crime de Maltaverne*, l'un des premiers et certainement le plus applaudi des romans de cet auteur. Par le temps qui court, le titre même rendait l'entreprise hardie, mais le succès incontesté qu'elle a obtenue témoigne en faveur des mérites de l'œuvre. La donnée en est simple, d'ailleurs.

Un gentilhomme breton, le marquis de Champlaurent, a éprouvé de grands revers de fortune. Il a confié, pour les faire valoir, des capitaux importants à un ami d'enfance, Olivier Robert, qui les a engloutis dans des spéculations malheureuses. Le marquis a vendu alors quelques domaines, épaves de son ancienne opulence, et il lui reste ainsi deux cent mille francs qui assurent l'existence de sa femme et de ses deux fils qui sont encore des enfants. Au prologue, le marquis montre imprudemment à son ancien associé cette somme en billets de banque qu'il doit porter le lendemain à son notaire. Pendant la nuit, Robert s'introduit dans la chambre à coucher de M. de Champlaurent, le frappe de son poignard et s'enfuit en emportant la liasse des billets. Quinze ans s'écoulent. L'assassin a fait fructifier les produits de son crime. Il est dans l'Inde à la tête d'une opulente factorerie. Mais il s'est attiré l'inimitié du rajah Rao Sangor, ancien souverain dépossédé que ménage toutefois la politique anglaise. Elle lui a laissé ses richesses et ses châteaux. Rao Sangor qui a gardé tout son prestige sur ses anciens sujets les soulève contre le Français qui est fait prisonnier dans le fort Victoria où il s'était réfugié et qui est pris d'assaut. Il est enfermé dans une tour dont l'unique fenêtre s'ouvre sur un abîme et aucune évasion n'est possible. Il mourra le lendemain dès le lever du jour. Un prêtre, à travers mille périls, se présente pour consoler ses derniers instants, ce prêtre est l'aîné des deux fils du marquis de Champlaurent, c'est l'enfant de sa victime. Robert l'accueille avec de véritables transports de haine et de fureur, il le met au défi de lui accorder le pardon chrétien qu'il lui promet. En vain l'abbé Patrice essaie d'adoucir cette âme de révolté! Robert s'exaspère de plus en plus et dans un paroxisme de rage laisse échapper l'aveu de son crime. Dans la durée d'un éclair, Fabrice oublie qu'il est le ministre d'un Dieu de miséricorde, il n'est plus qu'un fils en présence du meurtrier de son père. Il se rue sur un poignard à sa portée, il voit rouge, il va frapper... mais l'arme vengeresse lui tombe des mains. Le prêtre est le plus fort. Mais l'aube se lève, Rao Sangor reparaît et déclare qu'il fera grâce, mais à une condition : — Lui pardonnes-tu? dit-il à Fabrice. Celui-ci se tait et l'assassin est entraîné. Alors un combat terrible se livre dans le cœur du ministre de Dieu. L'impitoyable devoir ne commande-t-il pas le pardon? Il se précipite à la fenêtre, il crie grâce... trop tard. Sa voix se perd dans le retentissement des armes qui punissent le coupable.

Il suffit de cette analyse sommaire pour savoir que le drame de M. Buet ne comporte que deux grandes situations : l'assassinat du marquis au prologue, la scène de la tour au quatrième acte, c'est-à-dire le crime et l'expiation. Il fallait donc combler les vides, ménager les transitions, et l'auteur a incontestablement déployé dans cette

tâche de grandes ressources d'imagination et d'esprit. Les personnages secondaires, les incidents épisodiques où la note gaie vibre avec entrain annonçent un tempérament de dramaturge déjà très développé.

La grande scène de la tour, abstraction faite de ce qui la précède et de ce qui la suit, est absolument belle, poignante de terreur grandissante et de passions épiques. Mais ces grands effets sont obtenus par des moyens très discutables. Après le crime, Robert a laissé sa fille Gilberte chez la veuve même de sa victime, ce qui est déjà difficile à accepter. Ce qui l'est moins encore, c'est qu'il a choisi pour son futur gendre, Georges, le second des fils du marquis. Ainsi, Robert raffermit au lieu de rompre le lien qui le rattache à cette famille dont il a été le bourreau. Dès lors pourquoi cet accueil furieux fait au frère de Georges, au prêtre Patrice qui a bravé la mort pour lui apporter la réconciliation? Après la tragédie du premier acte, Robert a, du moins, donné quelques signes d'une émotion trop justifiée, et, devant le dévouement de Patrice, pas un éclair de sensibilité, une attitude de fauve acculé. Est-ce justifiable? Il fallait le faire de bronze dès le début et dans le développement de l'action, ou lui laisser devant Patrice quelque chose d'humain. Je sais bien qu'on hait toujours les gens en raison du mal qu'on leur fait. Mais Robert haïssait-il Georges quand il en faisait le fiancé de sa propre fille? Non, il n'est plus conforme à lui-même, il perd l'unité du caractère.

Enfin, le dernier acte est plus qu'inutile. Après l'expiation le drame est fini. En permettant l'union sacrilège de Georges et de Gilberte, l'abbé Patrice méconnaît la grande loi de la solidarité des races, des pères punis dans leurs fils, élément tragique s'il en fut. Ces objections n'enlèvent que peu de chose, d'ailleurs, aux mérites exceptionnels d'un début dramatique légitimement applaudi.

Le Prêtre forme un beau volume, illustré de huit compositions hors texte.

Cette galerie est forcément incomplète. Plusieurs comédies d'un ordre élevé, *le Serge Panine*, de M. Ohnet, *les Rantzau*, de MM. Erkmann-Chatrian, par exemple, n'y figurent pas, parce que leurs auteurs n'ont pas encore jugé à propos de faire imprimer leurs pièces. C'est M. Sardou qui, à cet égard, ayant le premier rompu avec les habitudes prises, a trouvé des imitateurs. Est-ce par une sorte de coquetterie prévoyante, par crainte que la simple lecture ne nuise à l'action scénique et n'en altère le prestige?... Est-ce une précaution plus ou moins efficace contre les forbans dramatiques qui, à l'étranger, traduisent, ou adaptent indûement les ouvrages ayant du succès en France? C'est, sans doute, tout cela à la fois; mais la critique, plutôt littéraire que théâtrale, y perd, momentanément au moins, ses droits.

VICTOR VAILLANT.

PUBLICATIONS AFRICAINES

1. *Itinéraire de l'Algérie et de la Tunisie*, par L. Piesse. Paris, Hachette, 1882, in-12 de CXLIV-563 p. avec 7 cartes et 3 plans. Prix : 15 fr. — 2. *Histoire des rois d'Alger*, par Haëdo, traduite et annotée, par H.-D. de Grammont. Alger, Ad. Jourdan, 1881, in-8 de 222 p. Prix : 5 fr. — 3. *L'Algérie contemporaine illustrée*, par lady Herbert. Paris, Victor Palmé, 1882, in-8 de 360 p. avec dessins et chromos. Prix : 10 fr. — 4. *L'Exploitation agricole de la Trappe de Staouéli*, par H. Lecq. Alger, Ad. Jourdan, 1882, in-8 de 46 p. Prix : 1 fr. — 5. *L'Algérie et le Gouvernement civil*, par E. Trolard. Paris, Challamel, 1881, in-16 de 43 p. Prix : 1 fr. — 6. *Exposé de la situation générale de l'Algérie* par E. Martin. Alger, F. Casabianca, 1881, in-8 de 60 p. — 7. *Administratio des communes mixtes*, par A. de Peyre. Alger, Ad. Jourdan, 1881, in-8 de VI-108 p. Prix : 2 fr. 50.—8. *L'Algérie en 1882*, par le colonel Noëllat. Paris, J. Dumaine, 1882, in-8 de 140 p. Prix : 2 fr. 50.— 9. *La Question du Sud-Ouest*, par C. Sabatier. Alger, Ad. Jourdan, 1881, in-8 de 70 p. avec une carte. Prix : 2 fr.—10. *Carte du Sud-Oranais et des parties limitrophes du Maroc*, par O. Mac Carthy. Paris, Ch. Delagrave, 1881. — 11. *Restauration des forêts du Sud de l'Algérie*, par F. Reynard Alger, Ad. Jourdan, 1880, in-8 de 64 p. avec une carte. Prix : 2 fr. — 12. *Quatre mois dans le Sahara*, par le cap. F. Bernard, membre de la première mission Flatters. Paris, Delagrave, 1881, in-12 de VII-170 p. avec 15 gravures et une carte. Prix : 3 fr. — 13. *Algérie et Sahara*, par Luc. Rabourdin. Paris, Challamel, 1882, in-8 de 165 p. avec une carte. Prix : 3 fr. — 14. *Le Sahara, souvenir d'une mission à Goléa*, par Aug. Choisy. Paris, Plon, 1881, in-12 de II-290 p. Prix : 5 fr. — 15. *Le Sahara algérien, les déserts de l'Erg*, par V. Largeau. Paris, Hachette, 1881, in-12 de IX-352 p. avec 2 cartes et des gravures. Prix : 5 fr. — 16. *La Question de la sécurité*, par C. Sabatier. Alger, Ad. Jourdan, 1882, in-8 de 64 p. — 17. *Le Code pénal traduit et expliqué en arabe*, par N. Seignette. Paris, Challamel, 1882, in-8 de 64 p. (1er fasc.). — 18. *Étude sur l'Algérie au point de vue pénitentiaire*, par Lajoye. Paris, Durand et Pedone, 1882, in-16 de 31 p. Prix : 50 cent. — 19. *Le corps des Interprètes militaires*, par le colonel Trumelet. Valence, A. Teyssier, 1881, in-8 de 109 p. — 20. *Dictionnaire arabe-français*, par B. Ben-Sedira. Alger, Ad. Jourdan, 1882, in-12 de 450 p. Prix : 5 fr. — 21. *Cours de lecture française à l'usage des musulmans lettrés*, par le commandant Rinn et Ahmed Brihmat. Alger, Fontana et Ce, 1882, in-8 de 190 p. — 22. *Guide pratique des douanes en Algérie*, par A. Mongellas et Ch. Serveille. Alger, Jourdan, 1882, in-12 de 50 p. — 23. *Rapport sur les travaux du Conseil d'hygiène du département d'Alger*, par le Dr E. Bertherand. Alger, Fontana et Ce, 1881, in-8 de 190 p. — 24. *Nécessité d'instituer une inspection départementale dans les établissements insalubres*, par le même. Paris, Perreau, 1881, in-8 de 16 p. — 25. *Recherches sur l'hygiène et la pathologie préhistoriques en Algérie*, par le même. Alger, 1881, in-8 de 8 p. — 26. *La Question des rattachements devant l'opinion publique*. Oran, Heintz, 1881, in-8 de 148 p. — 27. *La Question des rattachements; étude sur la réorganisation financière en Algérie*. Oran, Ad. Perrier, 1881, in-8 de IX-30 p. — 28. *Le pays des Kroumirs*, par J. Baruch. Alger, Ad. Jourdan, 1881, in-8 de 23 p. avec une carte. Prix : 1 fr. 50.

I. — L'*Itinéraire de l'Algérie*, publié par M. Piesse dans la collection des Guides-Joanne, atteignait déjà sa quatrième édition, vers la fin de l'année 1881. Ce qui explique la vogue de ce livre, compagnon obligé de toute personne désireuse de visiter ce coin de l'Afrique et d'admirer les travaux que le génie colonisateur de la France y a accomplis depuis le rétablissement de la paix, c'est-à-dire depuis la prise d'Abdelkader, c'est que, outre les indications nécessaires pour une excursion dans les trois départements, il contient la monographie des villes qui ont été le théâtre des grands événements, telles que Bône, Sétif, Constantine, Alger, Cherchel, Oran, Tlemcen. Ces notices puisées aux meilleures sources et présentées sous une forme qui n'a rien de pédantesque, augmentent l'intérêt qui s'attache à

chaque localité ; c'est en quelque sorte le commentaire des restes de l'antiquité qu'on rencontre à chaque pas. Mais, combien de touristes, peu sensibles aux choses de l'archéologie, recherchent avant tout, le côté pittoresque de la vie indigène ! Combien d'artistes réservent leur curiosité pour ces sites merveilleux qui s'épanouissent sous un ciel éternellement bleu ! M. Piesse le sait, ayant subi, comme nous, à la vue des constructions mauresques, des costumes kabiles, des végétaux africains, cette impression qu'on a peine à définir. Aussi a-t-il apporté un soin tout particulier à décrire, ici, les rues et les marchés où s'agite une population drapée à l'antique ; là, des fêtes dont la turbulence et la gaieté contrastent si violemment avec la gravité qu'on suppose aux musulmans ; ailleurs, un paysage découvert dans les gorges de l'Atlas ; plus loin, la béate inertie des oasiens à l'ombre des palmiers ; enfin, au milieu du Sahara, une caravane de Nomades défilant sous la sauvegarde d'un marabout. Autant de scènes vivantes, autant de tableaux d'après nature.

Vous n'aimez point à excursionner par monts et par vaux, vous préférez le voyage en voiture ou en wagon ? Qu'à cela ne tienne ! L'*Itinéraire* s'accommode à vos goûts ; il est divisé par routes, et les stations ou villages échelonnés sur chaque route portent la mention des distances, des ressources, des monuments à voir, des faits se rattachant à la conquête. Vous n'avez qu'à vous laisser guider par cet excellent cicerone, à travers les immenses bassins compris entre les chaînes de montagnes de la Kabilie, où vous attendent de véritables surprises. A mesure que vous franchissez une barrière, le spectacle change pour le plaisir des yeux. La viabilité y est établie dans de telles conditions, que les plus grandes distances disparaissent, sans que vous vous en aperceviez. Partez d'Alger, par exemple, vous êtes déjà, le soir, au pied du Jurjura, le *Mons Ferratus* des Romains, dans cette région berbère où la difficulté naturelle du terrain contribua, pendant des siècles, à maintenir les coutumes routinières des habitants et toutes les conséquences de l'isolement perpétuel ; car c'est un fait économique aujourd'hui démontré par l'expérience et par l'observation, que l'état social d'un pays est déterminé, ou tout au moins, puissamment influencé, par sa configuration géographique et par ses productions. La tendance de la Kabilie devait donc être à la fois provinciale et communale, sans autre lien avec les tribus de la plaine que celui de la religion de Mahomet.

Si le Désert, que l'on a si justement comparé à un Océan parsemé d'îles, vous offre plus d'attrait, deux jours vous suffiront pour aller de Constantine à Biskra, dans une voiture qui passe pour confortable. Sur le chemin, on vous montrera le Madracèn, mausolée colossal des rois Numides, et vous pourrez examiner les belles ruines de Lambèse,

qui fut le quartier général de la Troisième Légion Auguste, jusqu'au quatrième siècle. Cette route est une des plus intéressantes pour les gens du monde. Dès que vous descendrez à Biskra, la verdoyante capitale du Zab, une observation vous frappera tout d'abord : comment trouve-t-on dans le Sahara tant de populations sédentaires? Pourquoi les hommes s'y sont-ils réunis dans des enceintes fortifiées? D'où vient qu'ils ne vivent pas de la vie nomade? L'*Itinéraire* vous apprend qu'un double motif a concouru à constituer cet ordre de choses. D'abord, c'est que les soins incessants à donner aux palmiers ont forcément groupé les populations autour de l'arbre qui les nourrit. En second lieu, il est remarquable que celles ci ne sont point de race arabe ; leurs pères vivaient autrefois près du littoral, dans des villes et des villages ; chassés par les invasions successives, refoulés vers le Sud, ils y ont porté leurs instincts sédentaires et se sont établis là où nous voyons leurs descendants, là seulement où la vie leur devenait possible. Au delà de cette zone, voici Tougourt, le chef-lieu de l'Oued Righ, et, plus loin encore, Ouargla, que le géographe Edrisi appelait avec emphase : la porte du Soudan. Mais les moyens de transport ne sont plus les mêmes, dans ces solitudes où seul le pied du chameau peut cheminer, tantôt sur la roche calcinée, tantôt sur le sable mobile. Des dames cependant en ont fait l'essai en suivant les étapes sahariennes que marque l'*Itinéraire*. Il est si intéressant de voir de près les Nomades aux mœurs abrahamiques, ces Arabes dont la fière indépendance se révèle dans le chant des Oulad Naïl : « Le soleil est le foyer où je me chauffe ; le clair de lune est mon flambeau. Ma maison est une pièce d'étoffe tendue avec des os piqués dans le sable. Le lait de mes chamelles est mon aliment ; la laine de mes moutons mon vêtement. Je me couche où me surprend la nuit, et je suis à l'abri des caprices du Sultan. » (*La Vie arabe*, par le général Daumas.)

Deux plans dont nous garantissons l'exactitude, complètent l'historique de Constantine et d'Alger. Un appendice très substantiel, au point de vue géographique, facilite aux amateurs l'exploration de la Tunisie, qui communique actuellement avec l'Algérie par une voie ferrée. Enfin les dernières pages du volume contiennent des renseignements indispensables sur la ville de Tanger, reliée à Gibraltar par un service régulier de bateaux à vapeur.

2. — Sans l'*Epitome de los Reyes de Argel* que nous a laissé Haëdo, une obscurité profonde régnerait sur les événements qui se sont produits en Algérie, pendant le seizième siècle. En effet, si les chroniques indigènes qui ont trait à cette période, méritent peu de confiance, il faut, pour s'éclairer, aller chercher à grand'peine les faits les plus saillants dans une foule d'ouvrages espagnols ou italiens qui

introduisent rarement dans le récit le contrôle d'une critique sévère. M. H. D. de Grammont, qui dirige avec tant de goût la *Revue africaine*, a traduit le livre du savant bénédictin, autant pour se guider dans ses propres recherches, que pour répandre un peu de lumière sur cette époque si difficile à connaître. Malgré l'abus des épithètes et des répétitions qui foisonnent dans le texte espagnol, la version française se dégage et prend une allure ferme; elle est pleine d'animation. On dirait une œuvre originale, et ce qui en augmente l'intérêt, ce sont les notes dont elle est enrichie, presque à chaque page.

En général, la relation de Haëdo porte l'empreinte de l'exactitude; on sent, dit le traducteur, qu'il y a mis toute sa conscience ; il raconte rarement un fait de quelque importance sans invoquer l'autorité de témoins oculaires. Quelquefois il est lui-même ce témoin ; car, malgré des affirmations hasardées, auxquelles on ajoute trop de foi, il avait séjourné à Alger plusieurs années (p. 2).

On lit, à la page 189, une phrase relative à la politique de Djafar Pacha, qui nous apprend clairement que l'*Epitome* fut écrit pendant sa captivité, c'est-à-dire de 1578 à 1581, bien que cet ouvrage n'ait paru qu'en 1612. A partir de ce moment, il ne parle plus que par ouï-dire, et l'on devra n'accepter que sous réserve quelques unes des assertions qu'il a écrites sous la dictée d'anciens prisonniers, mal renseignés eux-mêmes. Ce ne sont plus que des anecdotes concernant la course et l'esclavage, l'histoire faisant complètement défaut. Si M. de Grammont s'était borné à publier une simple interprétation de la chronique des premiers pachas, notre compte rendu s'arrêterait ici ; mais l'examen des documents officiels lui a permis de donner la mesure de son érudition et de rectifier mainte erreur de détail. En outre, par la production de données nouvelles, qui sont empruntées aux *Négociations de la France dans le Levant*, il nous aide à mieux comprendre le caractère de ce gouvernement, dont les chefs ont été traités de vulgaires malfaiteurs et de bandits par des écrivains modernes. Voici, par exemple, une remarque (p. 122) qui montre que les pachas, loin d'être maîtres de la situation, comme on le supposait, avaient à compter avec la Porte, et plus souvent avec les Janissaires d'Alger : « Il est très certain que Hassan voulait se soustraire au joug de la milice, et que c'est pour atteindre ce but qu'il se constituait une armée de rénégats et de Kabiles ; cette politique fut celle de tous les grands pachas, jusqu'à la mort d'Euldj-Ali. Sa réussite eût assuré l'ordre et la fixité du pouvoir ; malheureusement elle fut toujours entravée par les défiances jalouses de la Porte, qui ne s'aperçut que longtemps après combien il était impossible à un gouvernement régulier de supporter l'existence des Janissaires. » Ailleurs (p. 152 et 187), voulant

compléter la notice d'Euldj-Ali, qui, à la tête de l'escadre barbaresque, prit une part si glorieuse à la bataille de Lépante, M. de Grammont écrit : « Il mourut, en 1587, à Constantinople, comblé d'honneurs et de richesses, mais n'ayant jamais pu parvenir à combler son *desideratum*, celui de tous les grands pachas d'Alger, depuis Barberousse, c'est-à-dire la fondation d'un État unique comprenant tous les royaumes de l'Afrique septentrionale. La réalisation de ce grand rêve, qui eût peut-être donné la Méditerranée à l'Islam, fut toujours entravée par les défiances que la milice turque inspirait au Grand Divan. » Plus loin, à la page 153, nous apprenons qu'après le départ d'Euldj-Ali, on ne vit plus à Alger de vrais généraux, ni de grands politiques. Ce ne sont plus que des envoyés triennaux, qui ne cherchent même pas à gouverner et ne songent qu'à s'enrichir, tout en sauvant leur tête ; ils subissent volontiers les caprices outrageants des Raïs et des Janissaires : « La mort d'Euldj-Ali marque donc une des *époques* de l'histoire de la Régence ; elle est suivie de l'abandon de la protection effective de la Porte pour Alger, et, réciproquement, de la rupture des liens d'obéissance qui rattachaient cette ville au chef de l'Islam. On verra plus tard, malgré les ordres du Grand Divan, la milice et les Raïs déclarer la guerre à des nations amies du Sultan des Turcs, s'érigeant ainsi de fait en État indépendant. La France notamment, vit changer du tout au tout des relations jusqu'alors excessivement cordiales, et que Euldj-Ali, pour sa part, avait entretenues avec la plus grande affection. » Enfin, à la page 202, lorsque Kader prend possession du pachalik, M. de Grammont fait une remarque qui a son importance : « Il se passa à cette époque (1589) un fait assez peu connu : le Grand Seigneur autorisa les corsaires d'Alger à courir sus aux navires de Marseille, pour punir cette ville d'avoir pris le parti de la Ligue contre le Roi de France, son allié et ami. Malheureusement l'habitude fut plus facile à prendre qu'à perdre, et Kader lui-même devait un jour payer de sa tête la continuation d'errements auxquels on l'encourageait lors de son début. »

Qu'il nous soit permis, en terminant ces lignes, d'appeler l'attention du savant traducteur de Haëdo sur la dédicace de la mosquée des Chaouches (1520), laquelle est classée sous le numéro 36, au musée d'Alger. La quatrième ligne de cette inscription porte les mots suivants : «... Notre Seigneur Khair-eddine, fils de l'illustre émir Abou-Youcef Yakoub, le turc... » Nous voilà loin de l'atelier du hameau de Mola, où le père des deux Barberousse (Baba Arroudj) gagnait sa vie à faire de la poterie, suivant la tradition.

3. — Les Anglais voyagent méthodiquement ; ils aiment à se passionner à point nommé pour des surprises cataloguées. Lady Herbert, dont la relation est publiée avec un grand luxe par V. Palmé, sous le

titre : *L'Algérie contemporaine illustrée*, a bien imité ses compatriotes, en portant avec elle le livre de L. Piesse ; mais elle a arrangé son excursion en artiste, afin de laisser plus de liberté à ses impressions. Pendant les quelques mois qu'elle a passés dans notre colonie, un peu pour sa santé, elle a beaucoup vu, beaucoup entendu. Cet espace de temps suffit-il pour apprécier la situation d'un pays et se rendre compte de ses besoins ou de ses aspirations ? Il faut un plus long séjour pour comprendre le caractère des races disparates au milieu desquelles vivent les Français. Gardons-nous de juger avec nos sentiments européens ces musulmans qui agissent, pensent et se déterminent sous l'influence d'idées toutes différentes des nôtres. Ne parlons pas de progrès à ces attardés de la civilisation, que Mahomet a confinés, pour ainsi dire, dans un cercle de fer où ils s'atrophient. Le livre de lady Herbert se distingue de ceux du même genre, en ce sens que chaque étape, si peu qu'elle intéresse, devient le sujet d'un dessin. Les types divers, les costumes, les habitations, les mosquées, les marchés s'y succèdent si rapidement, à chaque page, qu'ils forment les éléments d'un panorama. A côté des paysages pittoresques qui séduisent le peintre, l'ethnographe trouvera matière à de précieuses observations. Ce volume est en même temps un album, où la curiosité croît à mesure qu'elle se satisfait, tant on y a savamment ménagé les effets.

Ce qui a frappé lady Herbert, le long du littoral, comme dans le Sahara, c'est combien ces races qui se mêlent dans les villes et sur les marchés se sont peu pénétrées l'une l'autre, c'est combien les costumes restent tranchés. De là l'idée d'observer les caractères, afin de mieux comprendre la cause des mécontentements et des soulèvements périodiques. Mais, au lieu de consulter la presse locale, toujours bien informée, lady Herbert préfère puiser ses inspirations dans l'ouvrage du comte Stackelberg, lequel tient en haute estime la fertilité et les richesses minérales de notre possession africaine. Ainsi, elle affirme, sur la foi du noble touriste, que les Français ne pourront se maintenir en Algérie qu'à l'aide d'une armée de cent mille hommes. Heureusement nous n'en sommes plus à avoir ces craintes, et le danger, s'il y en a, n'existe qu'au delà des frontières. Dans les villes où elle s'arrête, lady Herbert ne manque aucune occasion de visiter les établissements religieux, et son admiration tout entière est pour les Frères et pour les Sœurs, voués à l'éducation de l'enfance. La vue des *orphelins de la famine* n'exerçait-elle pas sur elle une sorte d'attraction, capable d'augmenter ses illusions et de lui faire concevoir l'espérance que les descendants des disciples de Tertullien et de Saint Optat embrasseront le christianisme dans un avenir peu éloigné ? Il n'y a pas à s'y tromper.

4. — L'agronome qui visite le domaine agricole de la Trappe de

Staouéli, comprend ce que peut faire un travail, bien entendu, sous le soleil africain. L'œuvre des religieux est aujourd'hui complète. Les immenses broussailles qui leur avaient été concédées, en 1843, par le maréchal Bugeaud, puis, en 1850, par le gouvernement républicain, sont en pleine culture et produisent des résultats prodigieux. C'est pourquoi M. Lecq a pensé qu'il ne serait pas sans utilité de faire connaître une exploitation de cette importance et d'en vulgariser les pratiques rurales, consacrées par une expérience de quarante années. Pouvait-il proposer un meilleur modèle aux colons intelligents de l'Algérie ?

L'établissement fut fondé par le R. P. dom François-Régis de Martrin, sur le champ de bataille de Staouéli, entre la mer et l'oued Bridïa. La lutte de l'homme contre la terre fut opiniâtre dans cette espèce de lande ; mais l'esprit d'abnégation, se fortifiant en quelque sorte devant les obstacles qu'opposait la nature, on vit bientôt s'élever une abbaye, une ferme, des ateliers ; le blé, la vigne et de nombreuses plantations transformèrent le paysage comme par magie. Actuellement le personnel se compose : 1° de 110 religieux, sous la direction du R. P. dom Augustin ; 2° de 60 domestiques nourris et logés dans la maison ; 3° de 70 condamnés militaires. Ajoutez à ce contingent de travailleurs, 80 Espagnols et environ une centaine de défricheurs, qui reçoivent 100 francs pour un hectare mis en culture. Voici l'état des terres exploitées : Deux cents hectares sont affectés aux céréales ; le vignoble compte 300 hectares d'étendue, et le bois n'en comprend pas moins de 40. Le géranium dont la distillation forme avec le vin l'opération la plus lucrative, est cultivé sur un espace considérable, environ 35 hectares.

Il est grand temps que l'on sache en Europe quel succès obtient la vigne dans notre colonie et quelles sont les variétés adoptées à la Trappe. L'espar donne un vin très coloré et de conserve ; il en est de même du carignan, qui réunit les meilleures conditions pour l'exportation. L'aramon paraît se plaire dans un sol frais ; il craint le sirocco. On cultive aussi le chasselas, mais en vue de l'expédition de primeurs. En 1880, le rendement de la récolte a dépassé 5,000 hectolitres. Au point de vue de la colonisation, il eût mieux valu que l'association des Trappistes fût placée sur les plateaux du Tell, parce qu'ils auraient pu s'y développer et féconder le sol sans encourir les jalousies et les convoitises ; leurs admirateurs eux-mêmes en conviennent.

5. — Si les écrivains qui s'occupent de la question algérienne n'avaient pour objectif que de faire servir notre belle colonie à la grandeur de la mère patrie, dont elle fait partie intégrante, on ne verrait pas surgir, chaque jour, des projets de nature à empêcher la

stabilité des institutions, si nécessaire à un pays en voie de formation. Il est pourtant démontré que le premier besoin de l'Algérie est celui de la stabilité, et que le plus grand mal contre lequel elle ait à lutter est celui des perpétuels changements d'homme et de régime qu'elle subit. M. Trolard craint donc que les rattachements ouvrent une ère nouvelle de confusion et de tâtonnements pour la colonie ; il y voit l'amoindrissement de l'autorité du Gouverneur général et voici en quels termes, il explique sa pensée : « Pour inculquer aux Arabes le respect de la France, pour les amener graduellement à une soumission absolue et définitive, il faut, avant toutes choses, un pouvoir fort par lui-même, capable de commander l'obéissance et la crainte. Au lieu de fortifier ce pouvoir, comme les derniers événements en faisaient une nécessité patriotique, on l'annihile. Les Arabes ne tarderont pas à savoir que le fonctionnaire qui représente sur leur sol le gouvernement de la France, n'est que le premier commis des ministres ; qu'il n'a par lui-même aucune autorité, aucune initiative ; qu'il est tenu, comme un employé, de rendre compte journellement à un patron de l'emploi de son temps... C'est au moment même, où près d'un million d'indigènes passent du régime militaire sous le régime civil, que l'on enlève à cette autorité tout prestige. Est-ce que les Arabes connaissent les ministres ? Le pouvoir civil, à leurs yeux, c'est le Gouverneur général, et toute réforme qui porte atteinte aux droits de ce dernier, sape en même temps l'autorité civile. »

C'est aller un peu loin. Le mal vient d'ailleurs. L'extension du territoire civil, au lieu de créer un avantage au Gouverneur général, était un danger pour lui. Cette extension qui demandait à être préparée et précédée de mesures capables de rendre la transition moins brusque, fut, au contraire, prise à l'improviste, sans aucune précaution préalable. De là cette incertitude qui jette le trouble dans l'esprit des indigènes. M. Trolard est mieux inspiré, lorsqu'il dit : « Le plus sûr moyen (p. 41) d'arriver à la pacification complète des tribus, c'est de séparer l'armée de l'administration, de supprimer le territoire de commandement, de supprimer les bureaux arabes, de mettre des garnisons dans les centres suspects, au lieu de les maintenir dans les grandes villes, où elles ne font que le service de place ; enfin, d'organiser une police politique qui surveille les menées des agitateurs. » Ce système a du bon. Le but que nous poursuivons en Algérie étant le prolongement de la France au delà de la Méditerranée, c'est en effet pour le colon et non pour le soldat que nous nous sommes imposé les frais de la conquête et de l'occupation. Dès lors il va de soi que les citoyens français, en venant peupler la colonie, y trouvent avec les libertés de la mère patrie, une sécurité parfaite. Mais, si vous supprimez les bureaux arabes, considérés comme les adversaires de la colo-

nisation, que mettrez-vous à leur place? Est-ce que les administrateurs civils avec leur *police politique* ne reproduiront pas le même système en petit? Vous tombez dans la contradiction.

Avant tout, il faut le calme et la tranquillité sur tous les points du territoire. Imitons les Romains, ces maîtres dans l'art militaire. Ils avaient pourvu leur possession africaine de centres stratégiques, organisés de manière à servir tout à la fois de places d'armes, de magasins, de dépôts, et pouvant subvenir à tous les besoins d'une guerre coloniale, sans qu'on fût à la merci des arrivages de la métropole. Leur armée tenait à honneur de protéger les colons, sortis en grande partie de ses rangs; elle assurait par son activité le fonctionnement de l'administration civile.

6. — L'*Exposé de la situation de l'Algérie, à la fin de* 1881, fournit à M. E. Martin, alors Secrétaire général, l'occasion de produire d'intéressants renseignements sur l'état actuel des divers services administratifs. Après avoir essayé d'expliquer la cause des désordres qui ont eu lieu dans le courant de l'année, il annonce que le Gouvernement général avait, dans la limite de ses attributions, pris toutes les précautions nécessaires, et que des projets avaient été préparés pour donner à l'administration des indigènes des bases plus solides et une sanction plus efficace. Il énumère brièvement les mesures destinées à assurer, d'une façon immédiate, l'ordre parmi les populations musulmanes et sauvegarder les intérêts européens. Sous le rapport de la défense, presque toutes les communes, dépourvues de garnison, ont reçu des armes. D'autre part, les collectivités indigènes qui ont le droit de conserver des armes à feu, devront les présenter au maire de la commune, ou à l'administrateur civil ou militaire dont ils relèvent; il leur sera délivré un certificat d'inscription. Puis, traitant des attributions particulières aux Sous-préfets, l'Exposé mentionne les changements apportés au régime administratif des communes mixtes ainsi que les droits dévolus aux Sous-préfets, au point de vue spécial du contrôle. En ce qui touche aux impôts arabes, le Secrétaire général avoue que depuis longtemps l'assiette en est reconnue défectueuse, et qu'il serait désirable que l'on pût donner à cette source de revenus la fixité qui lui fait complètement défaut. En effet, dans un gouvernement bien constitué, l'impôt doit être réparti de façon à atteindre les contribuables proportionnellement à leurs ressources vraies; il faut qu'il ait un caractère invariable. Or ces qualités essentielles manquent à l'impôt arabe, d'après les observations soumises aux Conseils généraux. C'est pourquoi une commission spéciale s'occupe de l'étude de la question.

Le chapitre relatif à l'instruction publique nous révèle d'importantes modifications. A côté de l'École préparatoire de médecine et de

pharmacie, déjà existante, trois autres écoles préparatoires à l'enseignement supérieur ont été créées à Alger, par une loi du 21 décembre 1879. Mais ces institutions de luxe intéressent moins que le développement si remarquable de l'instruction primaire, où les esprits sérieux verront une preuve du progrès moral de la colonie. La quantité de travaux publics qui ont été exécutés en Algérie est vraiment surprenante : ports, barrages, canaux, aqueducs, dessèchements, sondages, ponts, routes, chemins de fer, mines, plantations, attestent le caractère définitif de notre occupation. Une population entreprenante et laborieuse utilise avec une louable activité ce matériel de la civilisation.

7. — L'organisation générale de la commune mixte est connue aujourd'hui ; les règles qui président au fonctionnement de cette unité administrative ont été indiquées par MM. de Ménerville et Sautayra dans leurs remarquables travaux sur la législation algérienne. Il restait à grouper par ordre de matières, tous les actes officiels qui ont tracé aux administrateurs des communes mixtes leur ligne de conduite, et dont la connaissance est indispensable à ceux qui aspirent à ces emplois. Un employé supérieur du gouvernement général de l'Algérie, M. de Peyre, vient de combler cette lacune, en composant un volume dont nous essaierons de faire ressortir la valeur. Le livre se divise en dix sections, et commence par une notice historique de l'organisation communale dans la région Tellienne. Vient ensuite la constitution des communes mixtes. Au quatrième chapitre, sont indiquées les conditions d'aptitude pour les fonctions d'administrateur. Le cinquième chapitre explique avec cette précision et cette clarté que donne la science du droit, les devoirs de l'administrateur. En sa qualité d'agent du gouvernement, il remplit les fonctions attribuées aux maires, comme officier de l'état civil et officier de police judiciaire. Il a la surveillance générale de son territoire, tant au point de vue de la sécurité que de l'hygiène ; à ce titre, il a droit de réquisition sur la gendarmerie de sa circonscription, pour assurer l'exécution des mesures de sûreté générale ; c'est lui qui inflige les peines disciplinaires pour infractions spéciales à l'indigénat ; il remplit toutes les attributions des maires à la formation des listes électorales et des tableaux de recrutement ; il prête son concours aux agents des services financiers, chargés de l'assiette et du recouvrement des impôts directs et des impôts arabes. L'administrateur est à la fois chargé de provoquer de la part de l'administration supérieure, les mesures à prendre en vue du peuplement européen et d'exécuter ensuite ces mesures. Il doit donc étudier les emplacements propres à la création de nouveaux centres aux divers points de vue de la sécurité, de l'influence politique, de la propriété, des communications, des eaux, de

l'industrie et du commerce. En matière forestière, la mission du fonctionnaire a une importance incontestable, puisque l'amélioration du climat, la régularisation du régime des eaux, et par conséquent la santé et la richesse publiques dépendent, en Afrique, de la conservation des massifs forestiers et du reboisement des campagnes. Comme chef de l'association communale, l'administrateur est chargé, sous la surveillance de l'autorité supérieure, de gérer les intérêts de l'agrégation des centres de colonisation, douars et tribus qui constituent sa circonscription.

Les chapitres VI-X contiennent les instructions relatives aux devoirs généraux de l'administrateur, à ses adjoints français, à ses adjoints indigènes, à la commission municipale, dont il est le président. Le livre de M. de Peyre avait sa raison d'être ; il était d'autant plus nécessaire, que le problème administratif est pour l'Algérie le problème de l'avenir.

8. — En écrivant le volume intéressant que nous avons sous les yeux, le colonel Noëllat présente l'Algérie telle qu'il l'a vue, à l'époque où il était commandant supérieur de Biskra, mais non telle qu'elle est. Il n'y a donc pas lieu de considérer les faits qu'il met en avant comme l'expression exacte de la situation de la colonie, en 1869. Il reconnaît avec le maréchal Bugeaud, que la civilisation ne peut réussir dans un pays conquis, qu'avec les deux moyens de domination de l'ancienne Rome : *ense et aratro*, les différences saillantes qui existent entre le caractère africain et le caractère européen, lui inspirent une certaine inquiétude. La fusion des deux races lui paraît impossible ; il n'admet avec raison que le rapprochement par l'exemple de travail et l'association des intérêts. Nous ne sommes après tout que les initiateurs au progrès de la population soumise à notre autorité, et le rôle est assez beau pour tenter l'ambition d'une grande nation. Mais c'est à une condition. Pour attirer à nous les indigènes, pour les amener, sinon à adopter nos mœurs, du moins à modifier leurs habitudes, il est indispensable que nous nous implantions solidement au milieu des tribus, en y créant des villages, en y pratiquant sous leurs yeux nos cultures perfectionnées. Or, comme on n'improvise pas un nouvel état de choses en un jour, il faut en même temps user de patience. Ceux qui s'impatientent contre les lenteurs de la colonisation algérienne, ne sauraient être les apôtres de cette œuvre qui s'appelle la conquête d'un pays par une idée supérieure, l'idée française.

Outre les terres qui lui seront assurées, à côté des centres et sous la protection d'une redoute, le travail européen trouvera en Algérie des ressources de toute nature, qui n'attendent, pour se développer, qu'une main d'œuvre moins rare et un réseau de voies de communication plus complet. Les forêts ne regorgent-elles pas de richesses

perdues ? Les mines produisent-elles seulement le quart des résultats qu'on est en droit d'attendre ?

Nous ne méconnaissons ni la fécondité du sol, ni les avantages du climat, ni les trésors à extraire du flanc des montagnes. Nous savons aussi qu'avec quelques sacrifices d'argent on obtiendra toujours de l'eau. Mais que l'État favorise l'immigration; que le peuplement s'opère plus rapidement et dans de meilleures conditions. C'est ce que demande la haute administration elle-même, oubliant que les premiers colons avaient été découragés, autant par les formalités à remplir, que par les retards nés de la négligence.

Le colonel Noëllat a cette franchise de soldat, qui est la sœur de l'impartialité. Il ne ménage pas plus les bureaux arabes que les colons. S'il reproche à ceux-ci d'avoir laissé leurs propriétés si peu surveillées, qu'elles ressemblaient à un piège et à une mine à amendes où l'Arabe se laissait prendre, il n'hésite pas à écrire en parlant des officiers administrateurs : « On doit même dire en toute bonne foi que leur esprit fut forcément et toujours assez opposé à cette immigration et à la colonisation. Vivant sans cesse avec les tribus, obligés de soutenir les intérêts de celles-ci parce qu'ils avaient à leur demander sans cesse de lourds sacrifices militaires, ils se laissèrent aller à ces fâcheux courants d'opinion qui tinrent longtemps la colonisation pour impossible, les colons pour peu sérieux ; à cette opinion dont le sénatus-consulte de 1863 fut la claire expression, lorsqu'il donna la terre à l'Arabe et voulut créer un royaume arabe, aussi impossible que peu profitable à la France (p. 50). »

Ce tableau de l'Algérie en 1882, où la statistique des résultats agricoles et des voies ferrées est omise, ressemble plutôt à un programme de gouvernement élaboré par un observateur réfléchi. Toutes les questions y sont étudiées. État civil des indigènes, justice musulmane, confréries religieuses, sécurité, viabilité, impôts, administration des tribus, en un mot toutes les parties du service, font l'objet de chapitres où la sûreté du jugement s'allie à une expérience acquise au contact des peuplades africains. La description physique et politique du Tell, de l'Aurès et du cercle de Biskra sera lue avec profit par les personnes qui voudraient connaître à fond la partie méridionale de la province de Constantine. Citons, en terminant, une pensée de la fin du livre (p. 122), qui montre bien que M. Noëllat ne se fait aucune illusion sur la valeur intellectuelle du monde sémitique : « Bien des gens, séduits par les apparences, se sont demandé si nos idées de science et de progrès étaient vraiment incompatibles avec l'esprit arabe, et si par notre contact, par la vue des merveilles que réalisent journellement la science et l'industrie, nous n'éveillerons pas ces intelligences aux idées d'avenir. Il est difficile de l'espérer, car la société

arabe nous présente un des signes les moins équivoques de la caducité des races : les couches supérieures sont au même niveau intellectuel que les couches inférieures... Il résulte de ce singulier état de choses, que le premier venu dans la communauté arabe peut occuper, sans y être déplacé, toutes les situations, si hautes qu'elles soient. »

9. — Personne n'ignore que les troubles qui se produisent, depuis un an, dans le Sud Oranais, ont pour cause l'incertitude des frontières de l'Algérie et du Maroc. C'est à l'occasion de ces événements que M. Camille Sabatier, très familiarisé d'ailleurs avec la géographie du Sahara occidental, et, en outre, initié à la politique des Nomades, a composé un mémoire tendant à démontrer que la fidélité de nos tribus sera toujours exposée à des revirements, tant que nous n'aurons point jalonné de postes militaires ce côté de notre colonie. En effet la question du Sud-Ouest de l'Algérie est avant tout une question de limites. Reportons-nous un moment au paragraphe final de l'article 4 du Traité de 1845. Nous y lirons : « Les Ksour qui appartiennent au Maroc sont ceux de Ich et de Figuig; les Ksour qui appartiennent à l'Algérie sont : Aïn Sefra, Aïn Sfissifa, Asla, Thyout, Chellala, El-Abiadh et Bou-Semroun », et, au sujet des tribus : « Ceux des Arabes qui dépendent de l'empire du Maroc sont : les Mahia, les Beni-Guil, les Hamïad-Djenbaa, les Amour-Sahara et les Oulad Sidi-Cheikh el-Garaba. Ceux des Arabes qui dépendent de l'Algérie sont : les Oulad Sidi-Cheikh Cheraga et tous les Hamïan, excepté les Djenbaa susnommés. »

Or, à cette époque, la délimitation territoriale, indiquée par l'article 5, correspondait effectivement à la répartition des tribus faite par l'article 4, en ce que le territoire parcouru par les tribus marocaines restait au Maroc, tandis que les droits de la France étaient affirmés sur les régions fréquentées par les tribus déclarées françaises. Mais, depuis 1845, le mouvement des populations est venu bouleverser l'économie du traité, en ce sens que les Aamour, tribu marocaine, se sont installés sans empêchement dans les régions d'Aïn Sefra, d'Aïn Sefissifa, de Thyout et d'Asla, qui sont des Ksour français. D'où il résulte que nous sommes maîtres du sol et que les habitants sont sujets du Maroc. Nous pourrions citer d'autres faits non moins graves, qui autorisent la France à considérer le Traité de 1845 comme caduc; bornons-nous à reproduire ici l'article 6, où se dévoile la mauvaise foi du diplomate marocain : « Quant au pays qui est au sud des Ksour (Bourgades sahariennes) des deux gouvernements, comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable, et n'est que le désert proprement dit, la délimitation en serait superflue. » Pourtant il est avéré que plus de deux cent mille Arabes errent dans ces parages avec leurs innombrables troupeaux.

Pénétré de son sujet, qu'il a étudié sur les lieux, M. Sabatier pro-

pose, tout en déclinant sa compétence en pareille matière, les mesures qui lui paraissent propres à prévenir de nouvelles incursions. Son plan se résume à ceci : garder les points d'eau, établir des forts dans le voisinage des Ksour, surveiller militairement les défilés qui commandent la région située au delà des Ksour, enfin, tenir les trois routes que suivent ordinairement les caravanes pour venir dans le Tell acheter des céréales. Si nos souvenirs ne nous trompent pas, plus d'un officier s'était déjà préoccupé des éventualités qui menacent ce côté de la province d'Oran. Le général de Colomb voyait le danger dans l'humeur guerrière de certaines peuplades qui, n'obéissant jamais au sultan du Maroc, ne lui paient d'autre impôt que des droits de passage pour leurs caravanes dans certaines villes de la frontière, et font de l'oasis de Figuig leur repaire habituel.

« Figuig, dit le général, dans une intéressante brochure, est, pour ainsi dire, le centre attractif des Beni-Guil, des Douï-Menïa et des Oulad-Djerir ; ils y portent une grande partie de leurs laines, ils y mettent en sûreté leurs approvisionnements et leurs richesses. C'est le point de départ de leurs caravanes pour le Touat comme pour le Tell ; c'est leur forteresse, leur ville, leur capitale. Si Figuig avait un maître, ces populations se donneraient à lui, plutôt que de renoncer à des relations qui sont pour elles des nécessités vitales. » C'est donc de ce côté qu'il importe de multiplier les moyens de surveillance et de consolider la défense, sous peine de voir s'éterniser les tentatives d'agression.

10. — A cette question se rattache la *Carte du Sud Oranais*, dressée par M. Mac Carthy avec la plus grande précision et dans laquelle les personnes qui s'intéressent aux événements du Sud-Ouest trouveront un tableau graphique de la région où ils s'accomplissent. Les chemins de fer de la province d'Oran y figurent avec le prolongement projeté de Mecheria jusqu'au Touat par les vallées de Zousfana et de Messaoura. La physionomie orographique du pays se distingue, non seulement par des lignes assez apparentes, mais encore par l'indication d'un certain nombre d'altitudes, ce qui permet de se rendre compte des opérations militaires et de reconnaître l'urgence d'une rectification dans notre frontière. Afin de compléter son œuvre, qui devient une actualité, le savant géographe a colorié les points importants de notre occupation, de manière à les mettre en relief, et il a désigné chaque territoire par le nom de la tribu qui y séjourne habituellement. Voici, peinte en rouge, la ligne conventionnelle qui sépare l'Algérie du Maroc. Cette démarcation n'a été que fictive et son insuffisance est désormais manifeste. La région qui est le théâtre de la lutte actuelle ne doit pas être considérée comme marocaine, puisqu'en fait elle est nonsumise et que le Chérif n'y exerce qu'une autorité purement nomi-

nale sur ces peuplades turbulentes. En déclarant que les Ksour d'Ich et de Figuig appartiennent au Maroc, le traité n'a pas voulu dire, supposons-nous, qu'ils deviendraient le boulevard, la base d'opérations de tous les agitateurs du Sud. Il est temps d'apporter un terme à cette situation inquiétante. Parmi les moyens d'action dont le gouvernement français a résolu de faire usage pour dompter l'insurrection et pour prévenir le retour de pareils soulèvements, le principal et le plus puissant, c'est l'exécution immédiate d'un chemin de fer qui relierait Mecheria à Aïn Sfissifa, le poste le plus rapproché de la frontière, comme on le voit sur la carte. Lorsque les Nomades entendront pour la première fois le sifflet aigu de nos locomotives dans leurs solitudes qu'ils croient infranchissables, ils commenceront à comprendre que l'heure de la soumission définitive ou de la disparition totale est enfin venue.

11. — Régulariser le climat excessif des Hauts-Plateaux; améliorer le régime des eaux; rectifier le cours des fleuves et des rivières qui, actuellement ont tous les caractères des torrents; restaurer les forêts du sud de l'Algérie : tel est le problème qui, suivant l'opinion de M. J. Reynard, devrait précéder l'exécution du Transsaharien. Le mémoire où est développée cette idée grandiose, s'appuie aussi bien sur les vestiges encore visibles de quelques villes romaines, que sur les traces nombreuses d'anciennes forêts. Il y est dit, que la cause principale de la sécheresse actuelle est la disparition des massifs boisés, que l'eau ne manque point dans cette zône, que des forages habilement faits offriraient de précieuses ressources à l'agriculture, que l'endiguement des torrents aiderait à multiplier les plantations sur les steppes dénudées et à augmenter la surface des pâturages. De ces données on déduit aisément la suite du raisonnement.

Nous avons, à une petite distance de la mer, une contrée présentant à l'occupation européenne des avantages remarquables, particulièrement celui de n'y rencontrer qu'une population clair-semée, qui n'opposera jamais à l'établissement de nos centres l'obstacle que nous rencontrons dans la région Tellienne, et nous ne songeons pas au parti que nous pourrions en tirer. A bien des points de vue, les Hauts-Plateaux sont favorables aux colons. Leur altitude, variant entre 700 et 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer, met les Européens dans des conditions qui leur permettent de traverser le plus heureusement la période d'acclimatement. L'espace est immense; un grand mouvement de colonisation s'y accomplirait avec les meilleures chances de réussite. Il s'agit donc d'augmenter le nombre des points d'eau, et de procéder au reboisement, soit à l'aide de ces genévriers qui croissent spontanément en maint endroit, soit avec le pin d'Alep qui se plaît dans les terres maigres. Entreprise séduisante, mais où

mérique. Est-ce que l'intérêt de la colonie ne nous ordonne pas d'aller au plus pressé ? N'est-il pas plus raisonnable de provoquer l'achèvement des barrages et du réseau de chemins de fer dans le Tell, que de bouleverser la nature par ces trois rêves fantastiques : la restauration des Hauts-Plateaux, la création d'une mer intérieure, le Transsaharien ?

12. — Par décision, en date du 7 novembre 1879, le Ministre des travaux publics chargeait le lieutenant-colonel Flatters de diriger une exploration ayant pour but de reconnaître le pays situé au sud de la province de Constantine, en vue de l'établissement d'un chemin de fer transsaharien. Le capitaine F. Bernard fit partie du personnel de la caravane, et c'est le journal de cette première expédition qu'il a publié chez Ch. Delagrave, avec une carte et une série de dessins représentant l'aspect pittoresque des oasis et des Ksour échelonnés sur le parcours de Biskra au lac Menghough, et de ce point à Laghouat, par la confédération des Beni Mzâb. Les observations géologiques se mêlent à des remarques sur la flore et la faune du désert, dans ce volume écrit sans prétention, mais nettement, comme un rapport scientifique.

Après quatre mois, la première exploration était terminée. Bien que la mission ait été détournée par le mauvais vouloir des Touareg, de son objectif, qui était le levé de l'Oued Igharghar dans sa partie haute et de la plaine d'Amadghor, elle a pu rassembler des renseignements précis sur la nature du terrain jusqu'à une grande distance au sud d'El-Biadh. Toutefois, le principal résultat, au point de vue topographique, est la reconnaissance d'un passage praticable à travers le massif de l'Erg (El-Areg), le long de la vallée de l'Igharghar. Cette particularité unique dans la région des dunes au sud de l'Algérie, suffirait pour indiquer le tracé du futur chemin de fer, ou du moins déterminerait un espace considérable de pays, sur lequel on pourrait dès à présent commencer les études de détail qui doivent conduire à un tracé définitif. C'est M. F. Bernard qui parle. Nous lui répondrons : L'exécution du Transsaharien nécessite absolument la soumission de toutes les tribus nomades dont l'indépendance et la mobilité constitueraient une menace permanente. Quelle que soit la combinaison adoptée par les ingénieurs, qu'ils dirigent leur ligne par l'est ou par l'ouest, la première des conditions pour que la réalisation de cet ouvrage soit possible, c'est que la liberté de commerce, la plus complète, la plus inviolable soit assurée, non seulement sur le parcours de la ligne, mais encore sur l'étendue entière du continent saharien. Or, pour acquérir la sécurité dans ces solitudes, il faut en devenir maître, il faut occuper le désert militairement. N'oublions pas la catastrophe dans laquelle ont succombé le lieutenant-colonel Flatters et ses compagnons.

13. — *Algérie et Sahara*, tel est le titre d'un livre écrit par M. L. Rabourdin, membre de la première mission Flatters. Et d'abord, quelle signification peut avoir l'association de ces deux noms géographiques ? Le sous-titre en donne l'explication, en même temps que la division. Pour l'Algérie, c'est la *Question africaine ; étude politique et économique ;* pour le désert, ce sont les *Ages de pierre du Sahara central ; préhistoire et ethnographie africaines.* Deux cadres juxtaposés, quoique très différents par leur essence, des considérations politiques sur notre colonie et la liste des ateliers de silex rencontrés sur la ligne que suivit l'expédition, de Biskra à la vallée de l'Igharghar. En réalité, c'est moins un livre, qu'un assemblage de réflexions et de notes.

En mettant le pied en Algérie, l'auteur avait les idées les plus fausses sur notre administration coloniale. « Nous avons près de nous, se disait-il, un vaste et magnifique pays, d'un climat sain et d'une remarquable fécondité. Mais cette terre admirable ne nous rapporte rien ou presque rien ; car, traitée toujours en province conquise, le régime militaire y étouffe par son autocratie absolue la liberté du travail. » Un séjour de quelques mois en Algérie a suffi pour convertir M. Rabourdin, et le voilà qui déclare hautement (p. 6) : « Que le régime militaire est encore le seul applicable ; puis il ajoute, que les insurrections et les massacres qui ont eu lieu, n'ont pas d'autre cause que l'intempestive innovation d'un gouvernement civil. » M. Rabourdin va même jusqu'à écrire (p. 7), « que le civil, quel que soit le prestige dont il s'entoure, ne jouit pas de la moindre considération, et son autorité restera toujours méconnue. » Laissons ce lieu commun : que l'Arabe ne respecte que le sabre et n'obéira jamais à un habit noir. C'est là une de ces légendes qui ont malheureusement beaucoup de force chez une nation comme la nôtre, où tant d'opinions se fondent sur des mots tout faits. Il est prouvé qu'aucune insurrection n'a jamais éclaté en territoire civil. Voilà un fait qui nous permettrait de traiter la question sans prévention, si l'espace ne nous était pas mesuré.

Dès 1857, Jules Duval signalait, dans l'*Algérie et les colonies françaises*, l'antagonisme qui s'est produit entre les bureaux arabes et les colons ; il disait : « En se détachant, par une émancipation silencieuse, mais persévérante et continue, du sein du commandement politique, pour former en dehors une institution à part, identifiée de cœur, d'esprit et de langage avec la société arabe, ces bureaux se sont fait une situation contraire au développement de la colonisation européenne. Aucun pouvoir n'aime à se voir amoindrir : or tout progrès de la colonisation amoindrit les bureaux arabes militaires. Comment l'esprit de corps ne lutterait-il pas, instinctivement et malgré

le patriotisme de quelques officiers, contre la marée montante de l'émigration des Français et contre les efforts pour l'assimilation des indigènes ? » C'est ce qui a été l'occasion du sénatus-consulte de 1863 qui, en attribuant presque toutes les terres aux mulsumans, enleva le patrimoine réservé à nos agriculteurs. Un autre mal pèse sur l'Algérie, et c'est, à nos yeux, le plus préjudiciable. Les fonction naires qu'on y envoie ignorent presque tous la langue, les usages, l'histoire du pays qu'ils vont administrer. Bien plus, ils y agissent au nom d'une administration dont ils n'ont jamais étudié l'organisation particulière, et ils appliquent une législation exceptionnelle dont ils ne connaissent pas les règles. Il y a longtemps qu'on a fait ressortir les inconvénients d'un pareil système.

Nous ne laisserons pas sans réponse l'assertion qui déprécie en termes si hasardés la production de notre colonie (p. 5). Il importe de faire savoir à M. Rabourdin que l'Algérie est arrivée à procurer à la France un débouché annuel de 210 millions et à l'affranchir de la dépendance de l'étranger pour une valeur qui ne reste pas au-dessous de 125 millions. Dans ces derniers chiffres, le département d'Alger, ou mieux le port d'Alger, compte pour 95 millions à l'*entrée* et pour 40 millions à la *sortie*.

Dans la seconde section du volume (*le Sahara*), l'auteur décrit les diverses stations préhistoriques qu'il a trouvées au milieu des solitudes désolées du Grand Désert, en y joignant quelques faits intéressant l'anthropologie. Tous ces ateliers de silex ne remontent pas au delà de l'invasion arabe, comme on se l'imagine. On sait que les Nomades, faute d'industrie, se servirent pendant longtemps de la pierre taillée pour garnir leurs flèches et leurs javelots.

14. — Pendant l'hiver de 1879 à 1880, M. Auguste Choisy, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, chargé d'une mission au Sahara, étudiait le point de départ du chemin de fer projeté entre l'Algérie et le bassin du Niger, tandis que le lieutenant-colonel Flatters marchait aux découvertes, et poussait vers le Soudan cette audacieuse reconnaissance qu'un désastre terrible devait si tristement interrompre. Son itinéraire commençait à Laghouat et avait pour objectif l'oasis d'El-Goléa ; puis de là la caravane s'achemina, suivant la direction nord-est, vers Ouargla, parcourut la région de l'Oued-Righ, et rentra à Biskra. De cette mission, M. Auguste Choisy rapporte, outre des travaux techniques, des impressions du désert, qui font l'objet du livre intitulé : *Le Sahara*. C'est ce qu'on peut lire de plus vrai, de mieux nuancé, de plus *nature*, sur ces étranges solitudes où l'homme trouve à peine le moyen de vivre. Les savants ont un avantage sur les artistes : ils voient dans l'ensemble d'un paysage des détails qui échappent au peintre, et la plume parvient à rendre des

effets devant lesquels le pinceau reste impuissant. Qu'on en juge par cette page magistrale (146) : « Ici il faut faire le sacrifice d'un dernier préjugé : le désert n'est pas uniformément un pays plat, il a ses régions accidentées. Aujourd'hui nous entrons dans de vrais ravins, où l'on grimpe, où l'on rampe, où l'on se casse le cou, à chaque pas. J'ai bataillé avec mes Chaamba pour leur faire indiquer un chemin plus facile : peine superflue, nous sommes condamnés aux ravins ! Ce serait une fortune pour un peintre de traverser cet écheveau de vallées où toutes les formes sont heurtées et brusques, où rien n'est vulgaire ; mais quelles angoisses pour qui cherche bourgeoisement une route plate pour y poser des rails ! Pourtant les fonds sont assez unis, et, grâce à Dieu, le pittoresque réside tout entier dans les rochers des rives. Là du moins les bizarreries abondent : pentes abruptes, talus minés par le temps et couronnés de corniches pierreuses qui surplombent. Partout on sent une influence violente qui a découpé, morcelé, déchiqueté le pays en tous sens. Regardez-en la carte, on dirait un dessin de porcelaine craquelée ; et c'est dans l'intervalle des crevasses qu'il nous faut chercher un passage en contournant, à tout instant, les lambeaux du sol rongé qui se jettent en travers de la route. Leurs déchirures se silhouettent sur le ciel en belles lignes horizontales d'une exquise distinction. Des falaises écrêtées à un niveau uniforme limitent la vue de toutes parts et se ramifient à l'infini en contours dont rien ne peut rendre la fantastique bizarrerie... Figurez-vous un poulpe colossal dont les interminables bras s'avancent, se nouent, se tordent au pourtour de la plaine. Puis faites serpenter au milieu de ces encaissements un lit de rivière sans eau, avec des rameaux de genêts, des buissons d'aubépine et des touffes de thym ; le tout se fondant en une coloration qui tire du jaune verdâtre au vert-de-gris et tranche sur un fond de sable fin. »

Ceux qui auront le plaisir de lire ce charmant recueil d'impressions sahariennes sauront gré à l'auteur d'avoir su découvrir la variété du relief et de la couleur dans la monotonie de la *mer de sables*. On ne vit pas au milieu d'un peuple sans l'observer, même lorsqu'on ignore sa langue. Voyant de près les Nomades, M. Auguste Choisy a bien saisi leur caractère : « Ce qui manque à l'Arabe, c'est l'esprit de suite et de conduite : faute de savoir où il va, il louvoie, s'avance par détours, et fait sans cesse fléchir les principes par de petits compromis de conscience. Sa finesse tient de la ruse, et sa franchise est rarement sans réserve (p. 281). » Seulement les réflexions philosophiques de l'auteur sur la vie au désert l'entraînent à hasarder une formule qui cadre mal avec nos sentiments moraux : « Supposons qu'un groupe humain soit jeté au Sahara et s'y acclimate : l'état social auquel il finira par aboutir sera le régime arabe ou quelque chose d'approchant ; le résultat est pour ainsi dire fatal. » (*A suivre.*) AUGUSTE CHERBONNEAU.

THÉOLOGIE

Le Catholicisme au XIXe siècle, *considéré en lui-même et dans ses rapports avec l'ordre politique et social*, par Mgr Thomas-Michel Salzano, de l'Ordre des Prêcheurs, archevêque d'Edesse, doyen du collège des théologiens, traduit avec l'approbation de l'auteur, par l'abbé Charles Vallée. Paris, à l'Œuvre de Saint-Paul, 1882, in-12 de xxiii-381 p. — Prix : 3fr. 50.

Le but que se propose dans cet ouvrage, Mgr Salzano n'est pas de défendre l'Église romaine contre les hérétiques, les incrédules ou les rationalistes, moins encore contre les indifférents ou les athées, mais de faire connaître aux catholiques eux-mêmes le fondement de leur foi, afin de les garantir des erreurs modernes, et aussi de leur enseigner pratiquement la conduite qu'ils doivent tenir, pour être, dans les tristes jours où nous vivons, foncièrement et franchement catholiques.

Que de gens se disent ou se croient catholiques et qui ne le sont pas ! les uns par ignorance, les autres par passion, un trop grand nombre à bon escient, tous par suite de quelques-unes de ces erreurs qui altèrent la doctrine révélée. Le catholicisme est un, parce que Dieu est un ; mais, les abus, causés par la perversité humaine, étant de différents genres, le catholicisme, ou plutôt le faux catholicisme, emprunte à ces abus des noms différents.

Mgr Salzano range les catholiques en six catégories, à savoir : les faux catholiques, les néo-catholiques, les vieux catholiques, les demi-catholiques, les ultra-catholiques, les vrais catholiques. Chacune de ces catégories forme un chapitre, et les six chapitres font tout l'ouvrage.

Ce livre vient à son heure. Pendant que les œuvres impies pullulent, si je puis parler de la sorte, et circulent partout, il est consolant de voir, de temps en temps, paraître, à l'autre bout de l'horizon, des œuvres lumineuses qui éclairent nos ténèbres, rassurent les timides et fortifient les faibles.

A qui ce livre ne sera-t-il pas utile ? Les hommes du monde, aux objections que l'on entend partout, dans la rue, au cercle, au salon, sur les lèvres des jeunes gens, et même dans la bouche des jeunes filles, lesquelles portent sur les questions les plus graves les jugements les plus téméraires, — les hommes du monde puiseront dans ces pages de victorieuses réponses.

Plus d'un paragraphe serait médité avec fruit par nos diplomates et nos députés. Ils trouveraient là ministres, sénateurs et députés, les principes d'une politique honnête et de la liberté vraie.

La charité dans la lutte chrétienne est recommandée (pages 311 et 599) en termes éloquents. Lisez le commentaire de ce grand prin-

cipe de saint Augustin : *Diligite homines, interficite errores.* — « Émettre une opinion, n'est pas, après tout, soutenir une thèse, ni une hérésie, ni donner un scandale; si étrange qu'elle puisse être, on pourra la réfuter par des raisons solides, sans descendre aux injures et encore moins suspecter les intentions de celui qui l'a produite..., » et le reste.

Je signale aux prêtres les paragraphes XV, XVI et XVII du chap. V sur le clergé catholique et la science, les études thomistiques, l'éloquence sacrée et les vices du temps.

Ce livre nous sera donc à tous d'un puissant secours.

Il est solide. Les vérités découlent l'une de l'autre avec une logique rigoureuse. Les Pères de l'Église, saint Augustin, saint Jérôme, saint Hilaire, Tertullien, les Docteurs, et plus particulièrement saint Thomas, se donnent la main pour fortifier les thèses. Tous, l'un après l'autre, ils apportent leur pierre au monument, et cela, si naturellement, que chacune, dirait-on, — marbre ou granit, — se place d'elle-même, au signal de quelque prestigieux architecte.

Il est attrayant. Mgr Salzano est un écrivain de bon goût, net, clair, accessible à tous. Jamais la langue qu'il écrit n'est hérissée de ces termes insolites qui rebutent le lecteur. La marche est rapide, sans être emportée. Vous allez d'une idée à l'autre, du connu à l'inconnu, avec une rare aisance, en sorte que l'esprit ne se fatigue pas, j'allais dire qu'il se repose. Et, notez-le bien, nous ne jugeons de la valeur de l'ouvrage que d'après la traduction; que doit être l'original?

Mgr Salzano est un lettré. Ce n'est pas seulement Dante et Pétrarque qu'il cite avec admiration, mais Pascal, mais Bossuet, Fénelon, Massillon, Montesquieu, Chateaubriand. Seule, l'Allemagne ne trouve pas grâce devant lui. — « Ce fut pour nous, dit-il (page 181), un affront et un déshonneur, quand dernièrement, dans Naples, on fit, avec force louanges et paroles mielleuses, une ovation à un lettré allemand venu de Germanie pour recueillir bassement des palmes et des honneurs. Fermons les yeux : notre cœur se serre quand nous voyons prodiguer des hommages à un homme qui vient insulter le grand Cicéron, en l'appelant petit homme... Que l'envieuse Germanie nous montre son Cicéron, cette Germanie qui n'eut jamais ni éloquence, ni grâce latine. Les *Elementa styli cultioris* d'Heineccius sont la plus haute expression de la misère philologique tudesque, qui, avec toute sa pédagogie de fer, n'a jamais su produire une épigramme, une épigraphe, une période latine ayant quelque peu de cette saveur dont assaisonnent leurs écrits les Sannazaro, les Morcelli, les Facciolati... » Outre qu'elle est bien italienne, il nous a paru piquant, à cette heure d'engouement germanique, de citer cette page du savant archevêque d'Edesse.

Nous remercions M. l'abbé Ch. Vallée d'avoir traduit pour tous ce livre qui emprunte à saint Thomas sa dialectique puissante et aux Pères les hautes contemplations, les vues larges et profondes, la chaleur, l'onction et la vie. JEAN VAUDON.

SCIENCES ET ARTS

La vraie conscience, par FRANCISQUE BOUILLIER, membre de l'Institut. Paris, 1882, Hachette, in-12 de VIII-320 p. — Prix : 3 fr.

Il y a quarante ans, le spiritualisme était en France une sorte de philosophie d'État, objet des faveurs du pouvoir et des sympathies de l'élite intellectuelle du pays. Depuis lors, quel changement ! Au nom de la physiologie, on prétend bannir les psychologues, au nom du criticisme et du positivisme, les métaphysiciens. L'âme est une reine détrônée dont quelques rares fidèles prononcent encore le nom. Au premier rang de ces défenseurs convaincus d'une cause trop désertée, une place d'honneur revient à M. F. Bouillier.

Son dernier ouvrage, *La vraie conscience,* contient deux parties distinctes, quoique étroitement rapprochées par la communauté du sujet ; dans l'une, il défend victorieusement contre toutes les objections contemporaines, la notion traditionnelle de la conscience psychologique ; dans l'autre, il cherche à établir l'identité de cette conscience et de la conscience morale.

« On me vole mon moi ! » s'écriait un jour Michelet, en face de certaines théories fort à la mode. Voici, en effet, que les vérités psychologiques qui paraissaient le plus définitivement acquises à la science, sont non seulement remises en question, mais déclarées suspectes ou combattues comme erronées. Les uns, s'imaginant analyser la conscience elle-même, alors qu'ils n'analysent que ses conditions organiques, veulent l'expliquer par le jeu et la combinaison de divers ressorts physiologiques. Les autres, sur les traces de Stuart-Mill, substituent au moi simple et identique un agrégat de phénomènes, une résultante de forces et d'éléments différents. D'autres enfin abusent de l'inconscient jusqu'à lui faire une place au sein même de la vie intellectuelle.

M. Bouillier ne se laisse déconcerter ni par le nombre, ni par l'habileté de ses adversaires. Après avoir passé en revue, dans un premier chapitre, les multiples significations données au mot *conscience* depuis l'antiquité jusqu'aux temps modernes, il suit pas à pas la lente formation, le développement insensible de l'homme psychologique et moral. A ses yeux, la conscience est innée et commence pour chacun de nous avec la vie : chaque fait de conscience

embrasse toutes nos facultés, en même temps qu'il exige et suppose l'unité du moi. Cette connaissance que nous avons de nous-mêmes ne se laisse enfermer dans les limites d'aucune faculté spéciale : c'est le fond même de notre âme, l'élément générateur, l'essence propre de toutes les manifestations de notre vie psychologique. La conscience n'atteint pas seulement l'existence spirituelle de l'âme : sans sortir d'elle-même, elle saisit le non-moi.

Les trois derniers chapitres du livre sont consacrés à prouver que la loi morale, au lieu de dériver de l'essence divine ou de l'ordre universel, au lieu de n'être qu'une forme vide de notre entendement, a son fondement immédiat dans la nature humaine. L'homme est à lui-même sa loi, mais l'auteur se hâte d'ajouter que Dieu, cause suprême de la nature de l'homme, a sa place à la source comme à la base de la morale. M. Bouillier refuse avec raison d'assimiler le progrès de la moralité et le progrès des lumières : utile leçon donnée à une génération qui s'enorgueillit de ses découvertes comme d'autant de vertus.

Au milieu de pages qui touchent à des problèmes si complexes, quelques points appelleraient peut-être certaines réserves ; mais par la sûreté du savoir, par la hauteur des vues, par l'élégance soutenue du style, le récent ouvrage de M. Bouillier mérite d'être lu et approfondi de ceux qui par vocation ou par goût s'intéressent encore aux choses de l'esprit.

C. Huit.

Excursions pédagogiques, par Michel Bréal. Paris, Hachette, 1882, in-12 de 364 p. — Prix 3 fr. 50.

La morale et la religion dans l'enseignement, par E. Foucoxnier. Paris, Germer-Baillière, 1881, in-8 de 310 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, qui a publié, en 1872, sous ce titre : *Quelques mots sur l'instruction secondaire*, un commentaire étendu de la fameuse circulaire de M. Jules Simon sur la *réforme* des études dans les collèges, réunit aujourd'hui, sous le titre *d'excursions pédagogiques*, les divers articles qu'il a fait paraître dans les feuilles périodiques, sur l'état de l'enseignement en Allemagne, en Belgique et en France. Tous ces travaux ont pour but de montrer que l'organisation de l'enseignement telle qu'elle est sortie des délibérations du conseil supérieur de l'Instruction publique, épuré en 1880, est la meilleure que la France ait jamais connue. Plus de cent cinquante pages sont consacrées à une excursion dans cette bienheureuse Allemagne, qui offre aux yeux de M. Bréal le type le plus élevé de l'organisation pédagogique. Sur la Belgique, l'auteur ne donne qu'un seul rapport relatif aux Facultés de philosophie. Quant à la France, elle est l'objet des études les plus considérables qui portent :

1° sur l'enseignement secondaire spécial ; 2° sur l'enseignement supérieur ; 3° sur l'organisation des lycées et sur les changements introduits dans les études en 1880 ; 4° sur les statistiques de l'enseignement supérieur secondaire et primaire, publiées par le ministère de l'Instruction publique à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878.

Les idées contenues dans la première publication pédagogique donnée par M. Bréal en 1872, font à peu près tous les frais de ce second recueil. Il y a cependant dans le volume que nous annonçons, à côté d'attaques fort injustes contre l'enseignement libre, un certain nombre d'observations de faits qui, pour ne s'appliquer qu'à des détails, n'en ont pas moins de la valeur. On ne peut cependant compter pour ce volume sur l'heureuse chance de son devancier. En 1872, M. Bréal a déterminé par ses injustes attaques dirigées contre l'ancienne France, un courant d'études considérable. Tous ceux qui ont lu le résumé de ces travaux par M. Allain, savent à quoi s'en tenir sur cette assertion que l'ignorance aurait été imposée autrefois par la monarchie et par l'Église, à la population française. Un savant n'a pas souvent, autant que l'a eue M. Bréal, la bonne fortune d'amener par une réaction naturelle contre ses propres erreurs, la démonstration définitive d'une importante vérité.

— La brochure de M. Fauconnier sur la *Morale et la religion dans l'enseignement* venait à propos, en 1881, avertir les législateurs républicains du danger de l'enseignement sans Dieu. M. Fauconnier rappelle que l'humanité a de tout temps proclamé Dieu, l'immortalité de l'âme et la responsabilité humaine. C'est l'amendement de M. Jules Simon développé à l'avance à la librairie Germer-Baillière. Cette brochure, pleine d'observations justes, restera comme l'une des très nombreuses preuves que les avertissements n'ont pas manqué aux auteurs de la loi du 18 mars 1882. SCH.

Rapports d'inspection générale sur la situation de l'enseignement primaire (années scolaires 1879-1880 et 1880-1881.) Paris, Imprimerie nationale, 1881, in-8 de 1,000 p.

L'administration de l'Instruction publique a décidé de réunir, chaque année, dans une publication spéciale : 1° les rapports des inspecteurs généraux de l'enseignement primaire ; 2° une statistique annuelle des écoles publiques ou libres. Au premier volume de ce nouveau recueil ont été joints un rapport sur l'instruction primaire en Algérie et une statistique des écoles dans la colonie.

Les rapports d'inspection générale contenus dans le premier de ces volumes se rapportent aux deux tiers environ des départements fran-

çais, ils traitent des onze académies d'Aix, de Besançon, de Caen, de Chambéry, de Clermont, de Grenoble, de Lyon, de Montpellier, de Rennes et de Toulouse. La statistique annuelle qui fait suite aux rapports n'est que le résumé des états de situation dressés chaque année par les inspecteurs primaires. Le second volume complète la tournée en France.

On ne prétend pas discuter les innombrables assertions renfermées dans deux volumes de plus de 1,000 pages chacun. Nous devons nous borner, en annonçant ce recueil, à quelques observations générales sur l'idée même de la publication. A notre avis, l'innovation tentée par le ministre de l'Instruction publique, n'est pas heureuse en ce qui touche du moins les rapports. Sans doute, il est toujours utile de présenter des statistiques, à condition, bien entendu, que ces statistiques soient exactes. Un tableau annuel de la situation permettra ainsi d'attendre les grandes statistiques quinquennales. Mais comment approuver la publication des rapports d'inspection? La divulgation d'opinions souvent fort discutables auxquelles on semble donner une sanction officielle en les publiant aux frais de l'État, ne nous paraît bonne ni pour le gouvernement, ni pour les diverses autorités administratives ; elle peut devenir funeste et même odieuse, si les rapports d'inspection se trouvaient inspirés par des sentiments de parti et témoignaient de quelques préjugés pour ou contre tel ou tel établissement ou telle catégorie d'établissements.

Que, suivant le vœu de la loi et dans les limites qu'elle a fixées, l'administration centrale soit renseignée par ses agents sur ce qui se passe dans les écoles publiques ou libres, on peut l'admettre ; ce n'était cependant pas l'avis du législateur de 1795 dont on vante chaque jour les mérites ; la loi de brumaire an IV s'oppose, en effet, à *toute centralité dans les affaires d'instruction publique ;* mais enfin l'on comprend que le ministre reçoive surtout en ce qui concerne les établissements publics et en gardant vis-à-vis de l'école libre les ménagements prescrits, des rapports contenant à la fois des observations critiques et des conclusions pratiques.

Mais autre chose est le rapport adressé au ministre et qui est réservé au ministre seul autre chose est la publicité donnée à ce rapport. Est-il utile, même dans l'intérêt des réformes à introduire, de dévoiler à tous, aux étrangers eux-mêmes, les misères de telle ou telle partie du service public? Ne vaut-il pas mieux, si tel instituteur, tel inspecteur, tel préfet a faibli, peut-être même failli dans l'accomplissement de sa tâche, l'avertir, lui donner des directions, et des avertissements personnels que de le signaler à tous comme ayant manqué à son devoir? Qu'on y prenne garde ! Si, d'une part, l'inspection générale ne critiquait pas avec sévérité, si elle ne pénétrait pas

les vices du personnel et de l'organisation, elle deviendrait inutile. Et, d'un autre côté, du moment où ces critiques sont publiées, cette même inspection devient dangereuse pour l'administration elle-même. Quand on lit les rapports contenus dans ces deux volumes, on ne sent que trop que ces documents, où l'on devrait trouver l'impression vive de l'observateur, ont été modifiés, édulcorés par la préoccupation de la publicité qu'ils devaient recevoir. Au lieu d'aller au fond des choses, de mettre le doigt sur les plaies, de proposer des remèdes, les auteurs se bornent d'ordinaire à tracer des tableaux de la situation générale, à présenter des observations, quelquefois utiles quand elles viennent de l'ancienne inspection générale, plus souvent vagues, passionnées ou même un peu naïves quand les missions d'inspection ont été confiées à ces politiciens inexpérimentés, aujourd'hui trop nombreux, qui ne pouvant se faire valoir par leur mérite, et par leurs connaissances spéciales, essayent de se créer des titres par le zèle que M. de Talleyrand considérait, à juste titre, comme la plus déplorable des inspirations administratives. C'est ainsi que cette publication devient incolore et vaine, qu'elle peut être même dangereuse pour la bonne direction de l'enseignement public. Elle deviendrait abusive et absolument intolérable, si les auteurs se permettraient de dénigrer une partie quelconque des établissements qu'ils visitent.

On sait déjà avec quelle indignation des communes et même des départements entiers ont repoussé quelques-unes des appréciations de ces rapports. Le bibliographe n'a pas à se prononcer dans ces débats, mais il peut et doit faire remarquer que la critique publique, par l'inspection générale d'un ou plusieurs établissements libres, serait à la fois illégale et contraire au plus vulgaire bon sens. La loi a fait de la réprimande infligée à un instituteur une peine disciplinaire, elle a déterminé par quelles autorités, dans quelles conditions cette peine pourrait être prononcée. Quand la législation exige un jugement pour qu'un directeur d'établissement puisse être puni de la réprimande *sans publicité*, de quel droit le ministre qui n'a aucun pouvoir disciplinaire sur les membres du corps enseignant, infligerait-il à son gré, sans avis préalable, la réprimande publique à une ou plusieurs écoles, à un ou plusieurs instituteurs? Un pareil acte serait contraire à toutes les intentions du législateur, à l'esprit de tous les règlements. La loi permet, en effet, que les écoles libres fassent concurrence à des établissements publics fondés et entretenus par l'État. Or, serait-il admissible que les fonctionnaires de l'État pussent, aux frais des contribuables, critiquer publiquement les adversaires de l'enseignement de l'État? supporterait-on que les fonctionnaires chargés d'un des nombreux services où l'État est en concurrence avec des particuliers, que les inspecteurs des chemins de fer de l'État, par exemple,

se livrassent publiquement à la critique des faits et gestes des compagnies indépendantes? Et ce qui serait inadmissible dans la sphère des intérêts commerciaux, constituerait un désordre bien autrement grave lorsqu'il s'agirait des intérêts moraux les plus délicats et de cet intérieur de l'école dont la famille a le devoir de s'informer mais dont personne n'a le droit de livrer au public la critique, aisément injuste quand elle vient d'un adversaire. Cette publication ne sera sans doute continuée que dans sa partie consacrée à la statistique. On s'apercevra que l'intérêt du ministre lui-même est engagé dans la suppression des rapports ; tous ceux qui liront les rapports publiés en 1880 et 1881 seront convaincus par l'inanité habituelle de ces récits que le ministre qui ne saurait sur son service que ce qu'on y trouve, ne saurait presque rien de ce qu'il a le droit de savoir et que, du moment où elle est inutile à l'administration, une telle publication ne peut être que dangereuse.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons, sous ce titre : *Résumé des État et Situation de 1880-1881*. (1 vol in-4, 1882). Toute la partie statistique contenue en 1881 dans le même volume que les Rapports. C'est un progrès d'avoir séparé les faits des appréciations; c'est une première satisfaction aux observations qui précèdent.

SCH.

Histoire de la Peinture hollandaise, par HENRI HAVARD. Paris, Quantin, 1882, in-8 de 288 p. avec gravures. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage est un manuel destiné surtout à l'enseignement, mais il séra utile aussi aux gens du monde qui, sans faire profession de l'étude de l'art, ont pourtant plaisir aux belles choses et désirent se mettre, sans trop de temps et de peine, à même de les apprécier. Le livre de M. Havard les aidera à se reconnaître dans l'histoire de l'école hollandaise, école à la fois simple, parce qu'elle a duré peu de temps et que les œuvres y procèdent d'un même esprit, et compliquée, parce que les artistes y sont nombreux, leurs dissemblances peu marquées, et les renseignements qui nous sont parvenus sur eux, généralement assez confus. Le plan que M. Havard a suivi est celui de tous les historiens de l'art hollandais : on aurait tort de chercher à être original dans un ouvrage de vulgarisation, comme celui-ci ; ce que le lecteur veut y trouver, c'est *ce que tout le monde sait* ; et il n'est personne qui n'ait éprouvé que *ce que tout le monde sait*, en ce sens, est souvent ce qu'il a de plus difficile à enseigner et à apprendre. Après un bon chapitre sur les circonstances qui donnèrent à la peinture hollandaise ses caractères originaux, M. Havard passe en revue les différents artistes hollandais, peintres d'histoire et de portraits, peintres de genre, paysagistes, peintres d'architecture, de na-

rine et de natures mortes. Il indique brièvement leur date, leur maître, leur manière, leurs sujets favoris et leurs principales œuvres. Une table, contenant les noms des artistes, placés à la fin de l'ouvrage, en rend l'usage facile. Des gravures ornent le texte, et lui servent d'éclaircissements. Elles sont nécessairement de valeurs inégales. Mais le dessin le plus imparfait vaut mieux pour faire imaginer un tableau que la meilleure des descriptions ; et celles-ci sont suffisantes et assez nombreuses pour donner une idée générale des différents genres cultivés par les Hollandais, et de la manière dont ils les ont traités. L'ouvrage de M. Havard tiendra dignement sa place dans là Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts, dont il fait partie.

L. M.

BELLES LETTRES

A Critical inquiry into the Scottish Language, *with the view of illustrating the Rise and progress of Civilisation in scotland* by Francisque Michel. Edinburg and London, William Blackwood and sons, 1882, gr. in-8 de 458 p.

Voici un ouvrage qui, joint à tous ses autres mérites celui d'avoir été rédigé dans une langue étrangère par un compatriote. On reproche généralement aux Français de ne point savoir les idiomes des peuples voisins. M. Francisque Michel paraît avoir voulu démontrer qu'il est à cette règle de glorieuses exceptions ; non seulement il parle tous les principaux idiomes de l'Europe, mais ce qui est bien plus rare encore, il les sait au point de les écrire mieux que ne le feraient bien des indigènes. On peut dire, d'ailleurs, de son livre que c'est encore un monument élevé à la gloire de notre pays ; développant l'histoire de la civilisation en Écosse, il nous montre à chaque page, presque à chaque ligne combien fût grande et profonde l'influence exercée par la France.

Nos aïeux furent un peu pour les habitants du Nord de la Grande-Bretagne, ce que les Grecs furent pour la Rome antique, des initiateurs dans tous les genres d'arts, de sciences et d'industries. Cet honneur était, du reste jusqu'à un certain point, partagé par les Flamands. En effet la haine nationale, qui séparait l'Écossais de l'Anglais, rendait les communications peu fréquentes entre leurs deux pays. La France, au contraire, était très populaire, si nous osons nous servir de cette expression, sur les bords du Forth et de la Clyde. Les chevaliers français affluaient à la cour des princes d'Écosse. C'était à nos artistes, à nos hommes de métiers que l'on s'adressait le plus volontiers. Enfin, les membres les plus instruits du clergé allaient faire leurs études en France. Aussi ne doit-on pas être surpris du nombre énorme de mots français dont fourmille le vocabulaire écossais. Parmi la foule de ceux que cite M. Francisque Michel, il en est bon

nombre qui ne sortirent pas du langage de la littérature pour se répandre jusque dans le peuple. Beaucoup d'autres, cependant, étaient devenus tout à fait populaires, et il est telle expression du français archaïque que l'on ne retrouverait plus guère aujourd'hui employé qu'en Écosse. Du reste, il faut convenir que l'état peu avancé de la civilisation en cette région devait la rendre facilement accessible aux influences étrangères. Jusqu'à la fin du moyen âge, les habitants de l'Écosse n'avaient fait que bien peu de progrès dans les sciences et les arts, et on pouvait la citer comme une des contrées les plus arriérés. Nous n'en voulons pour preuve que deux faits relatés par notre auteur. Pendant la durée du quatorzième siècle, Thomas de Chartres fut chargé de faire construire à Paris, le tombeau du roi Robert Ier, que les artistes indigènes n'auraient point été en état d'exécuter. Vers la même époque, on dut envoyer en Flandre le coq du clocher de la paroisse de Saint-Nicolas pour le faire réparer et dorer. Les Anglais qui détruisirent alors Édimbourg par le feu, ne trouvèrent qu'une ville composée de maisons de bois, couvertes d'herbe ou de paille et tout à fait semblables à des huttes de sauvages. Il n'existait alors dans toute l'Écosse, presque aucun édifice de pierre et l'on avait grand soin de faire entrer le terme *stone* « pierre » dans le nom de ceux qui étaient construits de la sorte. Du reste, la simplicité de la vie domestique répondait à celle de l'architecture. Fynes Morrisson qui était une sorte de gentleman farmer de ces temps-là nous fait connaître comment était alors servie une table écossaise. « Mes compatriotes, dit-il, mangent force navets et choux verts, mais peu de viande. Moi-même, ajoute-t-il, j'étais chez un chevalier qui comptait de nombreux serviteurs, etc. La table se trouvait plus d'à moitié garnie de grands plats à potage, dans chacun desquels nageait un tout petit morceau de viande bouillie. Maîtres et serviteurs prenaient leur repas ensemble ; seulement, à la première table, l'on remplaçait la soupe par une poularde, accompagnée d'une sauce aux prunes, etc. » Ces quelques citations suffiront, j'espère, pour faire connaître ce qu'était alors la situation du peuple écossais. C'est donc une œuvre éminemment patriotique qu'a entreprise M. Francisque Michel, puisqu'il nous fournit une preuve sans réplique de l'influence civilisatrice alors exercée par notre pays. Ajoutons qu'il ne s'est pas borné à faire connaître les sources françaises de la langue de l'Écosse. Dans le double appendice qui termine le volume, il nous donne la liste des mots écossais qui semblent pris directement aux dialectes du Nord et de ceux qui se rattachent au celtique. Dans son ouvrage, véritable monument d'érudition, il a su mêler en une proportion qui en rend la lecture on ne peut plus intéressante pour le public, les anecdotes, l'histoire et la philologie. Nous ne croyons pouvoir mieux terminer ce trop rapide

compte rendu qu'en lui reconnaissant le mérite assez rare pour être signalé, d'avoir su rendre attrayante jusqu'à la science linguistique elle-même. H. DE CHARENCEY.

Chants populaires recueillis dans le pays messin, mis en ordre et annotés par le comte DE PUYMAIGRE. Nouvelle édition augmentée de notes et de pièces nouvelles. Paris, Champion, 1881, 2 vol. in-12 de VIII-286 et 263 p., avec 19 p. de musique gravée. — Prix : 10 fr.

Romancero : *Choix de vieux chants portugais*, traduits et annotés par le comte DE PUYMAIGRE. Paris, Leroux, 1881, gr. in-8 de LX-280 p. — Prix : 5 fr.

Il y a des ouvrages qu'il suffit d'annoncer en quelques mots sans qu'il soit nécessaire de s'étendre sur leurs mérites. Les chants populaires du pays messin de notre éminent collaborateur, M. de Puymaigre sont de ce nombre. Il ont paru en 1864 ; c'est, avec le recueil de M. Bujeaud (consacré aux provinces de l'Ouest), la meilleure publication provoquée par la grande enquête qu'entreprirent en 1852, MM. Fortoul et Ampère. Le comité institué au ministère de l'instruction publique pour recueillir et publier la littérature populaire de la France recula devant la tâche : heureusement dans quelques provinces, de courageux érudits reprirent cette œuvre pour leur compte et la menèrent à bonne fin.

Ce qui, dans cet ensemble de publications, a caractérisé le recueil de M. de Puymaigre, ce n'est pas seulement l'exactitude scrupuleuse avec laquelle ces chants ont été recueillis et la critique avec laquelle ils sont mis au jour, c'est la science du commentaire. Les littérations voisines, surtout celles des pays latins, sont aussi familières à M. de Puymaigre que la nôtre, et lui ont fourni des variantes et des rapprochements. Ces notes, que le lecteur ami seulement de la fraîche poésie populaire négligera peut-être de lire après chaque chanson, forment dans leur ensemble une importante contribution à l'histoire comparée des littératures.

C'est une seconde édition de ce livre qui vient de paraître en deux volumes : la première n'en avait qu'un. L'ouvrage en effet est augmenté d'un certain nombre de chansons nouvelles. Les notes ont été considérablement augmentées et tenues au courant des publications faites depuis dix-huit ans sur la poésie populaire. Parmi les additions figurent de petites pièces connues dans le pays messin sous le nom de *Daillements*. Des spécimens de ce genre avaient été donnés dans *Mélusine*. Les *Daillements* ou *daymans* sont présentés comme propres au pays messin. Ils nous paraissent être seulement la survivance locale et sporadique d'un divertissement de société autrefois répandu dans toute la France. On peut les comparer aux petites poésies d'un livre populaire intitulé : *Récréations et devises amoureuses par demandes*

et par réponses joyeuses, cité par M. Ch. Nisard dans son *Histoire des livres populaires* (Paris, 1854, t. I, p. 370). Il nous semble même que le mot *daïman* ou *daillement* pourrait venir du français *demande*. Quant au verbe messin *dailler*, il serait formé par fausse analogie sur *daïman*, où *man* peut paraître le suffixe-*ment* qui sert à former un substantif sur un verbe. Nous soumettons cette hypothèse à l'érudit messin.

Nous avouons être peu compétent pour apprécier le second ouvrage dont le titre est écrit en tête de cet article; mais on sait que les langues et les littératures d'outre-Pyrénées sont familières à M. de Puymaigre et qu'il leur a déjà emprunté le sujet de plusieurs livres. Le Portugal nous est bien moins connu que l'Espagne: aussi avons-nous lu avec intérêt la longue introduction où M. de Puymaigre a résumé l'histoire nationale et littéraire de ce petit pays. Les chants portugais dont nous avons ici la traduction sont commentés avec autant de minutie et d'érudition que les chants messins; et le lecteur français ou breton aura le plaisir de retrouver en Portugal les thèmes les plus aimés de ses chansons. H. Gaidoz.

Calderon, estudio critico, por Don Francisco Sanchez de Castro, catedratico de literatura general y española an la Universidad de Salamanca, 2e édicion. Madrid, imprenta de los Szras Leacano y Ce, 1881, in-8 de 54 pages.

Los Españoles segun Calderon, *discurso acerca de los costumbres publicadas y puividas de los Españoles en el siglo XVII fundado en el estudio de los comedias de Calderon de la Barca*, por Don Carlos Soler y Arqua. Madrid, tipografia Guttenberg, 1881, in-8 de 88 pages.

Las ciencias positivas en Calderon de la Barca, por le Doctor Grinda y Forne. Madrid, Montoya y Ce, 1881, in-12 de IV-116 pages. — Prix : 2 pesetas.

Il ne faut pas avoir la prétention d'être jamais complètement renseigné, quand on traite de la bibliographie d'un grand écrivain : aussi suis-je loin de croire que ces trois ouvrages, dont je vais parler, ajoutés aux excellentes publications, signalées ici-même par notre savant collaborateur M. le comte de Puymaigre, épuisent un sujet qu'on ne se lassera jamais d'étudier en Espagne. Ce n'était, d'ailleurs, là le but d'aucune des publications de MM. Sanchez de Castro, Soler y Arques et Dr Grinda. M. Sanchez de Castro est le seul qui étudie, d'ensemble, le théâtre de Pedro Calderon, dont il marque fort nettement, ce me semble, la situation dans l'histoire du théâtre espagnol, le plus beau de tous les théâtres, si on l'étudie dans son ensemble, depuis ses informes essais antérieurs aux *Partidas* jusqu'aux Lopez de Ayala, aux Echegaray, aux Sellen et aux Soler. Il y a encore à remarquer dans ce travail une excellente page sur les qualités qui distinguent Calderon de Shakespeare et de Gœthe, une analyse très

bien faite de *Magico prodigioso*, dont M. Morel Fatio a rendu facile l'étude des sources, enfin quelques passages d'une critique fort juste sur les *Autos*, dont M. Sanchez trouve qu'on n'est pas assez occupé, ce qui n'est point tout à fait juste après le beau travail de M. Francisco de Paula Canalejas. M. Soler est d'avis tout contraire. Son but à lui est d'étudier dans le théâtre de Calderon les mœurs et les idées de l'Espagnol du dix-septième siècle. Le sentiment religieux attire d'abord son attention. Il n'est pas très véridique quand il parle de l'émancipation des esprits par le protestantisme, qui n'émancipa rien du tout; les hérésies antérieures ayant largement détruit la ligue construite par l'orthodoxie pour contenir les torrents de l'erreur. Le sentiment monarchique lui fournit l'occasion de tracer d'excellentes pages. Puis, çà et là, il étudie la morale du dix-septième siècle, la théorie de l'amour, quelques types curieux comme l'hidalgo de village. Bref, ce travail est assez décousu, mais plein de détails intéressants qui ont motivé l'accessit dont l'honora l'Académie des Sciences Morales. — Quant à M. Grinda, son but est plus modeste encore, il veut étudier les sciences positives chez Calderon de la Barca : encore une partie de son discours, honoré, lui aussi, d'une mention par l'Académie compétente, est-elle en dehors du sujet qu'il s'était imposé. Des renseignements sur l'état des sciences en Espagne au temps de Calderon et une étude un peu trop portée, ce me semble, à grossir le bagage scientifique du grand dramaturge, sur les passages de ses œuvres ou des questions scientifiques sont effleurées, voilà la partie essentielle de ce travail qui comprend encore l'énumération de nombreux passages de *Comedias*, où les idées superstitieuses du temps ont laissé trace. Calderon semble croire à l'astrologie, s'il faut s'en rapporter à M. le Dr Grinda : d'autre part, il y a des textes de lui raillant cette superstition, dont il est à croire qu'il fut exempt.

A. Savine.

Giovanni Ruffini, de Arturo Linaker. Turin, Florence, Rome, Bocca, 1882, in-8, avec portrait, de 130 p.

Plusieurs de nos lecteurs se rappelleront sans doute avoir lu autrefois un roman intitulé : *le Docteur Antonio*, livre d'un intérêt médiocre, mais offrant une admirable description de ces beaux sites que présente la rivière de Gênes. Ils pourront se souvenir aussi d'avoir entendu un opéra de Donizzetti dont le succès fut très grand : *Don Pasquale*. Quant à l'auteur du roman et du libretto il est fort probable qu'ils en ont oublié le nom. Cet auteur fut Giovanni Ruffini dont M. Arturo Linaker vient de raconter la vie dans un volume publié d'abord en partie par la *Rassegna Nazionale*. Si l'on croyait que cette vie n'est que celle d'un littérateur on se tromperait fort; comme tant de ses com-

patriotes, Ruffini se mêla activement de politique : sociétés secrètes, conspirations, captivité, et missions diplomatiques..., rien ne manqua à l'existence agitée de cet ami de Mazzini. Le volume de M. Linaker est intéressant, il apporte son contingent à l'histoire contemporaine et se colore agréablement de reflets littéraires. Ruffini habita longtemps Paris. Il y fut même, en 1849, envoyé par Gioberti en qualité de ministre plénipotentiaire. Il était chargé d'obtenir de la nouvelle république l'envoi d'un général français qui devait prendre le commandement des troupes piémontaises, le général désiré était celui-là même qui depuis devait servir en Italie une autre cause : La Moricière. Le gouvernement français recula devant la crainte de mécontenter l'Autriche. Un détail donné par M. Linaker nous explique l'exaltation politique des Piémontais. Chose étrange, dans la partie de l'Italie où, durant la première moitié de ce siècle régnait le plus grand despotisme, l'éducation était complètement républicaine. L'étude de l'histoire de la Grèce et de Rome y était un perpétuel panégyrique de la forme démocratique, et préparait des adeptes en carbonarisme. M. Linaker a souvent à parler de la résurrection, de l'unité de sa patrie, mais il a l'air d'être persuadé qu'elle a réellement *fatto da se* et ne fait nulle allusion aux petits services que nous lui avons rendus. Ruffini, qui vient d'être ainsi mis en pleine lumière, avait été trop négligé. M. Amédée Roux n'en parle pas dans son *Histoire de la littérature contemporaine en Italie* et M. de Gubernatis dans son *Dizionario biografico* (p. 901) ne lui accorde que vingt-trois lignes peu exactes. Il change en Antonio le prénom de Giovanni, fait naître à Taggia en 1810 Ruffini qui naquit à Gênes en 1807 et n'indique suffisamment ni son rôle dans la politique, ni le côté littéraire de sa vie. Ruffini est mort récemment, le 3 novembre 1881. TH. P.

HISTOIRE

Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret. Suite de *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, par le baron Alphonse de Ruble. Tome II. Paris, Labitte, in-8 de 505 p. — Prix : 8 fr.

Le premier volume de cet important ouvrage que nous avons annoncé en son temps, s'arrêtait à la mort du roi de France Henri II (10 juillet 1559) en pleine effervescence calviniste. Celui-ci reprend la suite des événements en racontant les débuts du règne de François II et l'adhésion définitive de Jeanne d'Albret à la Réforme. La haine des Guises et la défaveur du roi de Navarre à la cour de François II et de Philippe II, furent les mobiles de la conduite de cette femme jalouse dont l'orgueil se trouvait blessé. L'abaissement de son mari Antoine de Bourbon et son irrésolution, font contraste avec

l'activité dépitée de Jeanne. Un épisode bien étrange de l'histoire de ce temps, et que M. de Ruble met en pleine lumière par de nombreux documents inédits, est le projet formé par le roi de Navarre, d'aller à la conquête d'une ville de la côte de Barbarie et de l'offrir à Philippe II pour s'attirer la protection de l'Espagne. L'expédition eut lieu et échoua, tandis que de nouvelles intrigues ourdies sur le continent et dévoilées avant d'aboutir, achevaient de discréditer le roi de Navarre des deux côtés des Pyrénées. Le chapitre qui nous raconte la conjuration d'Amboise contient des détails nouveaux et intéressants; la complicité du roi de Navarre dans cet odieux guet-apens est évidente aux yeux de M. de Ruble : « Il nous paraît invraisemblable, dit-il, que le roi de Navarre ait été tenu dans l'ignorance d'une prise d'armes qui avait pour objet de l'élever au pouvoir, et inadmissible, malgré la pusillanimité de ce prince, s'il a connu la conspiration, qu'il n'en ait pas encouragé et même conseillé les auteurs. » Nous signalerons tout particulièrement le long chapitre où l'historien retrace les débuts et les développements de la Réforme en Guyenne pendant le règne de François II : nous parcourons successivement dans la Guyenne, Montauban, le comté de Rodez, le Bordelais, l'Albret, le Condomois, l'Agénois, l'Armagnac, les Landes, le Périgord, la Saintonge, le Poitou ; l'auteur trace le portrait des principaux propagateurs des nouvelles doctrines, raconte les incidents nombreux et souvent sanguinaires qui surgirent ; enfin, il établit que dès cette époque les églises réformées étaient déjà en possession d'une organisation fédérative dangereuse pour l'État : « Il semble, dit-il, que dès les derniers jours du règne de François II, le parti huguenot ait ébauché, en vue de la rébellion, un plan d'organisation générale. » Le dernier chapitre qui se rattache directement à l'histoire générale comprend la période qui s'étend depuis la conjuration d'Amboise jusqu'à la mort de François II (5 décembre 1560). Suivent, en pièces justificatives, trente-quatre documents inédits. Nous espérons ne pas trop attendre le couronnement de l'œuvre que M. de Ruble a entreprise sur une période de notre histoire aussi triste qu'intéressante.

ERN. B.

Histoire de Philippe II, par H. FORNERON. Tomes III et IV. Paris, Plon, 1881, 2 vol. in-8 de 406 et 400 p. — Prix : 15 fr.

J'ai déjà dit (t. XXXI, p. 247) que l'*Histoire de Philippe II*, par M. Forneron, était un ouvrage remarquable : tous les jugements ne seront pas ratifiés, on fera des réserves, mais il est évident qu'il faudra tenir compte d'un travail plein de faits puisés aux meilleures sources, car l'auteur a fouillé les papiers venus de Simancas conservés aux Archives nationales, les documents publiés dans la collection du

ministère espagnol, etc. Il y a là une étude consciencieuse, encore qu'on puisse quelquefois la trouver partiale, mais après tout de telles études sont trop rares pour n'être pas signalées avec empressement et estime. Le portrait de Philippe II n'est pas flatté : sa physionomie est loin d'être sympathique : son rôle est fortement incriminé. L'auteur ne fait pas de ce prince le représentant et le champion du catholicisme ; il a raison : il traite d'illusions sa méthode de servir Dieu et montre que la Papauté ne put s'accommoder d'être servie par ce monarque. Il fait observer avec justesse que l'Église fut la seule force pour garantir un peu les provinces italiennes contre les violences des gouverneurs espagnols, et que le cardinal Borromeo et le pape Sixte-Quint dirigèrent l'opposition religieuse contre les envahissements de Philippe II. Dans le royaume de Naples, les vice-rois n'ayant à redouter aucune ingérence de l'Église, s'abandonnèrent aux excès d'une tyrannie sans frein; tyrannie est le mot que l'auteur employerait pour qualifier le gouvernement de Philippe II. L'intervention pontificale fut toujours odieuse à un monarque qui repoussa systématiquement les hommes de valeur et fut forcé de subir le duc d'Albe et le cardinal Granvelle : l'auteur le dit formellement : « Pour conserver la confiance du roi, on doit être incapable d'être utile, et la gloire rend suspect. » C'est le despotisme de Philippe II qui précipita l'Espagne dans la décadence et ce roi apparaît, d'après M. Forneron, comme un obstacle dans la marche de la civilisation et un fléau pour l'Espagne. En effet, repoussant avec intelligence ce sophisme que les protestants ont plus contribué que les nations catholiques aux progrès de la richesse et de la civilisation, l'auteur montre que l'on se tromperait étrangement si l'on prenait à la lettre ces affirmations, car les catholiques avaient élevé les Flandres et l'Italie à un haut degré de prospérité et si, ensuite, le commerce et l'industrie disparurent et la vie se retira, la cause en est, non à la religion catholique, mais au manque de liberté, tandis qu'au contraire l'art d'être libre et non la religion protestante a fait la fortune de la Hollande. Philippe II ne sut respecter, dit M. Forneron, ni les droits des corporations, ni la liberté des particuliers, et il aboutit au morcellement et à la honte. Plusieurs épisodes sont bien traités et l'auteur, habile à présenter le mot saillant d'un document qui donne du relief à la pensée et révèle une situation, intéresse toujours, alors même qu'il charge trop l'expression. Il a des pages vives sur les seigneurs mendiants et les traîtres à la solde de Philippe II : il donne le tarif des consciences, des indiscrétions, et expose tout le système de la vénalité. N'est-ce point exagérer à présent que de refuser au duc de Mayenne le moindre sentiment national et le montrer enflé seulement d'un misérable orgueil ? Mais c'est avec raison que l'auteur affirme que pendant les

troubles de la Ligue, les Jésuites n'ont point été les alliés de l'Espagne dans ses prétentions sur la France et qu'au contraire ils ont cherché la conciliation, l'apaisement.

Une excellente biographie des personnages cités dans l'ouvrage, ne contient pas moins de 85 pages, et renferme des noms et des détails qui sont omis dans les biographies générales. Je regrette qu'on ait mis au mot Gaetano le nom du légat qui vint en France à la fin de 1589. Si l'auteur trouve que ce nom a été presque constamment défiguré, et s'il a vu des signatures portant Gaetano, je puis assurer que ses dépêches sont ordinairement signées Caetani et qu'il appartenait à la famille de ce nom. Capizucca signe ses rapports et ses ordres : Capizucchi. Farnèse se croyait-il empoisonné par Philippe II? Grégoire XIV ne fut-il pape que deux mois et Innocent IX régna-t-il un peu moins d'un an? L'auteur suit la version de Herrera disant que Villeroy avait conseillé jusqu'à l'importunité le coup d'État de Mayenne contre les Seize, or Villeroy doit être écouté lorsqu'il écrit : « Cette exécution fut faite contre mon avis. » L'auteur appelle la bulle condamnant Henri de Navarre la bulle *Brutum fulmen*, etc... Ce sont là des incorrections, presque impossibles à éviter, dans une œuvre d'aussi longue haleine que les quatre volumes de l'*Histoire de Philippe II*, œuvre importante où il y a de nombreuses recherches, et une brillante mise en scène.

H. DE L'É.

Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance, par VICTOR GAY, 1er fascicule, A-BLI. Paris, librairie de la Société bibliographique, in-4 à 2 col. de 160 p. — Prix : 9 fr.

M. Victor Gay vient d'arriver au terme d'un ouvrage auquel il travaille depuis vingt ans, et le premier fascicule qu'il livre aujourd'hui au public permet dejà de juger de l'importance de son œuvre et des services qu'elle est appelée à rendre aux sciences historiques. « Ce répertoire archéologique du moyen âge et de la Renaissance, en forme de dictionnaire, contiendra un glossaire spécial donnant, outre l'explication des termes, une série de plus de trente mille textes originaux, avec figures d'après les monuments contemporains, la plupart inédits. Ce n'est point, à proprement parler, une histoire, mais une sorte de tableau où les érudits trouveront souvent, avec l'explication de mots aujourd'hui inusités ou mal définis, l'image des objets qu'ils expriment, et dans lequel les collectionneurs et les curieux rencontreront sur ces mêmes objets figurés les renseignements historiques qui leur manquent... Le Glossaire, uniquement puisé aux sources originales, contiendra, sous la rubrique de cinq mille mots, tout ce qu'il nous a été donné de rencontrer d'intéressant ou peu connu dans les monuments

de la littérature, de l'histoire, de l'art et des sciences, durant une période généralement comprise entre l'époque Carlovingienne et la Renaissance. » Tels sont le cadre, le plan et le but que s'est tracés l'auteur de ce livre important qui ne peut être comparé à aucun recueil déjà existant. Les *Dictionnaires* de Viollet-le-Duc ne traitent, par leur nature spéciale, qu'un petit nombre des mots et des sujets abordés dans ce Glossaire qui embrasse le culte religieux, les mœurs et coutumes, le cérémonial, la chevalerie, la vie privée, les écoles, les hôpitaux, les prisons, les costumes civils et militaires, les ustensiles de diverse nature, la chasse, les jeux, les instruments de musique, l'ameublement, les métiers et industries, les outils professionnels, l'architecture religieuse, militaire et civile, la peinture, l'orfèvrerie, l'émaillerie, la tapisserie, l'horlogerie, le travail de fer, la céramique, la verrerie, le commerce, l'agriculture, les métaux et les pierres précieuses, les espèces végétales et animales, etc. Il s'agit d'une véritable statistique du moyen âge, illustrée de plus de deux mille dessins originaux. Chaque article donne la définition précise de l'objet, un aperçu historique, puis, dans l'ordre chronologique, les dessins et les textes qui parlent de l'objet en question et qui sont capables d'en éclairer la nature et les transformations. Prenons un exemple qui servira à mieux faire saisir la manière dont M. Gay a procédé : au mot *Ampoule*, nous avons la définition de la chose, son histoire, la mention des principales ampoules célèbres, comme la sainte ampoule de Reims, puis, on nous place sous les yeux sept variétés d'ampoules choisies dans les meilleures collections, notamment parmi les plombs historiés trouvés lors du dragage de la Seine ; enfin, s'échelonnent chronologiquement des textes originaux où se trouve mentionné ce qu'on entendait par ampoule au moyen âge.

Nous croyons que le plan qu'a suivi l'auteur est excellent et que l'érudition avec laquelle il s'est acquitté de sa tâche est au-dessus de tous éloges ; son livre deviendra le manuel de tous ceux qui s'occupent sérieusement de l'histoire du moyen âge. Parmi les principaux articles de ce premier fascicule, nous signalerons les suivants : *Acier*, *Affiche*, *Affût*, *Aiguière*, *Ambre*, *Arbalette*, *Arçon*, *Armes et Armures*, *Arquebuse*, *Artillerie*, *Assiette*, *Aube*, *Bague*, *Bain*, *Baptême*, *Barbute*, *Baton*, *Baudequin*, *Berceau*, *Bibelot*, *Billard*.

Les textes que l'auteur a recueillis avec tant de patience sont en partie manuscrits et inédits, en partie puisés dans les dictionnaires spéciaux et surtout les nombreux *inventaires* publiés de nos jours. A la fin du second volume, des tables développées classeront, par chapitres les matières disséminées dans tout l'ouvrage ; espérons que les fascicules qui doivent suivre celui-ci ne se feront pas trop attendre : nous savons que le second est actuellement sous presse.

ERN. B.

BULLETIN

La Loi de malheur impie et tyrannique, par ANTONIN LIRAC, avec un appendice contenant le texte de la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement laïque obligatoire. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1882, in-18 de 46 p. — Prix : 40 cent.; édit. pop., 10 cent.

L'École athée et l'abrutissement obligatoire, par L. HAMON; Paris, Maurice Tardieu, 1882, in-8 de 63 p. — Prix : 10 cent.

La Loi des Ecoles sans Dieu. — Questions et réponses. Lille, Société Saint-Charles Borromée, 1882, in-12 de 42 p. — Prix : 25 cent.

La Loi scélérate, par AUGUSTE ROUSSEL, Paris, Bray et Retaux, 1882, in-18 de 34 p. — Prix : 30 cent.

La loi sur l'instruction obligatoire a été bien nommée la *Loi de malheur*, et il importe d'éclairer le peuple de France sur sa portée, son but et ses conséquences, pour qu'il y résiste et s'efforce de défendre contre elle l'âme et le cœur de ses enfants. Voilà pourquoi nous ne pouvons qu'accueillir avec sympathie et nous nous faisons un devoir de signaler à nos lecteurs les opuscules où de vaillants écrivains dénoncent cette loi et en mettent en lumière le caractère impie et tyrannique.

La brochure de M. Antonin Lirac, publiée sous les auspices de la Société générale d'enseignement, est une excellente entrée en campagne. Elle est précise et claire : on pourra faire sur cette question des travaux plus complets, je doute qu'on en puisse faire de plus décisifs et de meilleurs. Deux lignes suffisent pour la résumer : la loi de malheur est perfidement impie : arracher Dieu à l'enfant, voilà son but; elle est odieusement tyrannique : arracher l'enfant à la famille, voilà le moyen. Ces deux propositions sont démontrées par les aveux significatifs sortis, pendant la discussion, de la bouche même des auteurs de la loi. Les pères de famille sont maintenant avertis : ils aiment trop leurs enfants pour que l'appel de M. Lirac ne soit pas entendu par eux : *Courage donc et en avant! Pour Dieu et pour la patrie.* La brochure se termine par le texte même de la loi, dont les divers articles sont éclairés par des notes qui constituent le plus lumineux des commentaires.

— L'opuscule de M. Hamon est écrit sur un ton plus familier : c'est comme une causerie émue avec les pères de famille sur les dangers qui menacent l'âme de leurs enfants. Il est divisé en paragraphes courts et nets qui en rendent la lecture très facile. L'auteur y montre Dieu chassé de l'école, jugé et condamné, rayé de nos lois, l'athéisme obligatoire, le catéchisme proscrit, le père exproprié de ses droits, et l'enfant déporté dans des écoles où l'on a décroché les crucifix et d'où l'on a chassé le prêtre. Les divers incidents de la discussion parlementaire aident l'auteur à mettre en relief le caractère oppressif et antireligieux de la loi. La conclusion est que les chrétiens doivent résister et espérer. Cet opuscule fera son chemin. Nous le croyons très utile pour la propagande.

— La brochure publiée par la Société Saint-Charles Borromée, de Lille, n'est pas une simple appréciation de la loi : c'est une véritable brochure de combat, contenant des instructions nettes et précises pour la lutte et comme l'ordre du jour de la bataille. La forme de questionnaire adoptée par l'auteur en fait un véritable catéchisme de la résistance. Elle se divise en deux parties : *la Loi, la Résistance.* Dans la première partie l'auteur démontre

que les écoles créées par cette loi seraient des écoles *sans Dieu, athées*, et par conséquent *contre Dieu* ; qu'elle vise à tuer l'âme de nos enfants, qu'elle tyrannise les consciences et qu'elle n'est donc pas une véritable loi, puisqu'elle est *évidemment injuste et intrinsequement mauvaise*. Dans la seconde partie, on prouve qu'il est permis de résister à la loi des Écoles sans Dieu, que cette résistance est un devoir et l'on indique les moyens pratiques et les conditions de la résistance. En appendice, l'auteur publie divers documents précieux : le programme de la *Ligue catholique*, la *formule d'engagement* dans la ligue catholique, la déclaration des pères de famille dans les communes rurales, la lettre du pape Pie IX à l'archevêque de Fribourg, enfin le mandement des évêques de Belgique contre la promulgation de la loi de malheur. Les catholiques de la France entière y trouveront des conseils, des leçons et des modèles.

— L'opuscule de M. Auguste Roussel se recommande par sa netteté et son énergie. Il est court en même temps que précis et fait de verve, ce qui contribuera à le faire beaucoup lire. L'auteur y raconte les origines maçonniques et antireligieuses de la loi ; il en fait ressortir le caractère impie ; il nous montre, en s'autorisant des enseignements de l'Église, ce qu'il faut penser de la loi, quelles en sont les prescriptions, et comment il faut y résister. L'appendice contient le texte de la loi, divisée par des titres qui la font voir sous son véritable jour, dégagée de ses obscurités hypocrites. Cette brochure est une arme bien trempée qui portera de rudes coups dont la loi Ferry gardera la trace.

P. Talon.

Une nouvelle théorie sur la personnalité civile, par J. Van den Heuvel, avocat près la Cour d'appel de Gand. Bruxelles, imprimerie Polleunis, 1882, in-8 de 46 pages.

Dans une première partie, M. Van den Heuvel examine la question de la personnalité civile au point de vue historique. Il passe successivement en revue la vieille fiction romaine de l'être moral, reprise par les révolutionnaires français, les théories des publicistes et des jurisconsultes modernes ainsi que les applications législatives qu'elles ont trouvées notamment en Italie et en Suisse. La seconde partie est consacrée à une critique pénétrante de la notion même et de la nature intime de la personnalité civile. La fiction d'un être abstrait derrière lequel disparaîtraient les associés, qui posséderait pour eux, qui les représenterait en justice par un gérant, est peut-être très ingénieuse. Mais est-elle indispensable et ne peut-on lui substituer la réalité ? L'auteur pour répondre à cette question, examine les effets attribués à la personnalité civile : caractère mobilier des droits des associés ; représentation en justice de la société par un gérant ; distinction entre le patrimoine social et celui des membres. Ces trois effets juridiques trouvent une explication naturelle dans les principes généraux du droit et ne réclament point le secours d'une fiction aussi dangereuse qu'inutile. C'est en effet la portée plus générale et plus élevée de cette brillante étude. En détruisant l'hypothèse arbitraire de la personnalité civile, en démontrant que le problème de l'association se résout sans l'intervention d'un être fictif dont l'existence dépend du caprice du législateur, M. Van den Heuvel pose des prémisses grosses de conséquences. Les difficultés relatives à la création et à l'extinction des personnes civiles, à la propriété des associés et aux prétentions de l'État, reçoivent dès lors une solution simple et juste.

Ch. Dejace.

Histoire du théâtre à quatre sous, par Deburbau, pour faire suite à l'*Histoire du Théâtre-Français* par Jules Janin, avec une préface par Arsène Houssaye. Paris, librairie des Bibliophiles, 1881, in-12 de xxiii-213 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cette édition, publiée avec le soin ordinaire à M. Jouaust, est la réimpression d'un opuscule de Jules Janin, qui parut en 1832 chez Charles Gosselin, en deux petits volumes in-12 de 146 et 164 pages et qui était devenu introuvable. C'est une biographie anecdotique et fantaisiste du célèbre pantomime, écrite dans le style bien connu du critique des *Débats*, et où la teinte romantique alors à la mode est fortement accusée. Parmi beaucoup de digressions et de réflexions, où la verve un peu affectée de Janin se donne librement carrière sur le mode lyrico-satirique qui lui était cher, on trouve dans cet opuscule des renseignements intéressants pour l'histoire du théâtre et pour l'histoire des mœurs dans la première moitié de ce siècle.

M. S.

Grandeur et décadence de l'art, par Charles Huit. Paris, Palmé, 1882, in-8 de 94 p. — Prix : 1 fr.

M. Huit donne, dans cette brochure, une étude à la fois historique et philosophique où il applique la méthode d'observation pour trouver la solution du problème des causes de la grandeur et de la décadence de l'art. Dans quelles conditions l'art s'est-il développé aux époques où il a atteint son apogée ; dans quelles conditions a-t-il été exercé aux époques de décadence ? Pour répondre à ces questions, il étudie le siècle de Périclès, siècle artistique par excellence, rapidement suivi d'une ère de dégénérescence, d'où il passe, sans presque s'arrêter, aux Romains, au moyen âge dont la foi chrétienne a fait une époque de brillante floraison. Ce que l'on appelle la Renaissance vient ensuite, qui fit dévier le mouvement des âges précédents, puis le siècle de Louis XIV et le dix-huitième siècle engagés dans une mauvaise voie et aboutissant à la décadence. Il trouve dans les artistes, aux époques de grandeur, un sentiment religieux profond, une grande indépendance, un but moral très accentué. Il montre à quelle source s'alimente le génie, de quels foyers jaillit le véritable feu créateur et il en déduit pour, les destinées de l'art à notre époque, des conclusions pratiques faciles à pressentir. Philosophe et artiste dans cette brochure, M. Huit s'y montre aussi littérarateur fin et délicat.

S. M.

La Vie privée des paysans au moyen âge et sous l'ancien régime, par Félix Brun. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1882, in-18 de 71 p. — Prix : 60 cent.

Cette brochure est fort bien faite ; elle est claire, intéressante et a de plus le mérite, très rare, de n'être pas un tableau de fantaisie. Siméon Luce, Leopold Delisle, Paul Allard, Guérard, Jules Quicherat, Anatole de Barthélemy, Albert Babeau, Ch. de Ribbe, tels sont, en effet, les principaux auteurs qui y sont cités et dont on ne saurait certainement contester en cette matière ni l'autorité ni la compétence. M. Félix Brun s'aide aussi de ses recherches personnelles qui lui ont permis d'ajouter plus d'un trait intéressant au pittoresque tableau qu'il nous a tracé. Trois chapitres : le premier consacré à nous faire connaître l'habitation, le costume et la nourriture du paysan ; le second, à nous décrire ses récréations et ses fêtes ; le troisième, à nous retracer son caractère et ses habitudes privées. De nom-

breuses notes permettront au lecteur, s'il en a le désir, d'approfondir les questions si intéressantes traitées ici d'une façon nécessairement un peu sommaire. Cet opuscule ne mérite que des éloges. On n'aurait pu mieux mettre en lumière, en si peu de pages, les recherches de nos savants sur la vie rurale dans l'ancienne France, et nous félicitons sincèrement l'auteur, qui ne s'arrêtera pas, nous l'espérons bien, en si beau chemin.

E. P.

Mgr de Ségur. Souvenirs et récits d'un frère (Première partie, de 1820 à 1856), par le marquis DE SÉGUR. Paris, Bray et Retaux, 1882, in-12 de VII-353 p. — Prix : 3 fr.

Voici la première partie de l'ouvrage que nous annoncions dans notre livraison de mars (page 260) et qui complète les publications dont nous parlions. Elle s'étend de la naissance de Mgr de Ségur à son retour à Paris après sa cécité, en 1856. L'auteur en donne la meilleure analyse, que nous lui empruntons. Cette première partie contient le récit de sa jeunesse, de son éducation, de sa conversion, de sa vocation artistique, puis ecclésiastique, de son séjour à Rome en 1842, de son entrée au séminaire et des quatre premières années de son sacerdoce à Paris. Elle renferme aussi les souvenirs relatifs à son second séjour à Rome comme auditeur de Rote de 1852 à 1856, à son intimité avec Pie IX, à sa liaison avec Mgr de Merode et Mgr Bastide, aux négociations auxquelles il prit une si grande part au sujet du sacre projeté de Napoléon III, des articles organiques, des affaires de Saint-Sulpice et de l'Église de France en général ; enfin elle comprend le récit des circonstances émouvantes qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent la perte de ses yeux. Nous signalerons tout particulièrement l'heureuse influence de sa grand'mère, la comtesse Rostopchine. L'auteur se défend d'écrire une vie ; il ne donne que des souvenirs personnels ; mais il les donne avec un charme et une émotion qui saisiront les lecteurs de toute classe. C'est avec une touchante simplicité qu'il raconte cette vie si admirable de simplicité : cette première partie est la moins connue, la plus intime. On verra là une raison de plus pour le succès de cette publication où l'intérêt n'est pas sans profit.

R.

Fleurs historiques des dames et des gens du monde, par PIERRE LAROUSSE. — Paris, Boyer, (s. d.), 1882, in-8 de XXIV-696 p. — Prix : 10 fr.

Ce gros volume ne porte point de date ; c'est une manière de sembler oujours jeune. Nous ne savons donc pas si, par l'année de sa naissance, il n'est pas en dehors des limites de nos comptes rendus. Nous en dirons un mot néanmoins parce qu'il peut avoir son utilité pour les personnes à qui des notions superficielles suffisent. Dans une préface prétentieuse l'auteur explique quel a été son but : donner des détails sur des personnages dont le nom peut se présenter souvent dans les conversations, sur des événements auxquels il est fait allusion, sur des mots historiques ou prétendus tels. Je prends quelques exemples au hasard. Vous ne vous rappelez plus très bien ce qu'était *La Tour d'Auvergne, le premier grenadier de France*, vous ouvrez le livre p. 254 ; vous voulez savoir l'origine du dicton : *Charbonnier est maître chez soi*, vous trouvez l'explication p. 131. Le centenaire qui a eu lieu à Palerme reporte votre esprit vers les *Vêpres siciliennes*, M. Larousse vous les raconte p. 665, etc. Certains articles étaient peut-être inutiles, parce qu'ils

traitent de choses que les plus ignorants savent, mais il était difficile d'établir une ligne de démarcation. D'autres renferment plus de développements qu'il n'était nécessaire d'en donner. Les dames en l'honneur de qui M. Larousse a surtout composé son volume, penseront, quelquefois, qu'on pouvait les instruire moins complètement ; ainsi sur Messaline, l'auteur traduit trop exactement Juvénal. Une partie du livre dont l'utilité m'échappe, ce sont les citations de phrases empruntées à divers écrivains et dans lesquelles il y a une allusion au personnage, au fait, au mot précédemment enregistrés.

En résumé, il est commode d'avoir les *Fleurs historiques* sous la main.

J. DE V.

Mille jeux d'esprit, par CHARLES JOLIET. Hachette, in-12 de 216 p. — Prix : 2 fr.

Ce petit recueil s'adresse à la jeunesse ; il ne faut y chercher, comme son titre l'indique, que récréation et agrément. Il se divise en deux parties principales : la première offre des problèmes et des questions à chercher et à résoudre ; la seconde donne les solutions et les réponses. Chacun des chapitres est précédé des méthodes, règles, principes et exemples qui expliquent et facilitent la solution des sujets proposés. Comme dans le *Journal de la jeunesse* où ces *Jeux d'esprit* ont paru, M. Joliet se propose d'exercer les facultés ingénieuses de l'esprit et de charmer les heures de loisir des enfants. Il ne faut pas, croyons-nous, abuser de cette sorte de récréation qui fatigue l'esprit plus qu'elle ne le repose ; mais n'engageons pas ici une discussion de principes, et contentons-nous de dire que le livre de M. Joliet peut être mis entre toutes les mains. ERN. B.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Pierre-Guillaume-Frédéric LE PLAY, dont nous n'avons pu qu'annoncer la mort dans notre dernière livraison, s'est éteint à Paris le 5 avril, entouré de toutes les consolations que procure la religion. Il était né à la Rivière, près Honfleur (Calvados), le 11 avril 1806. Privé de son père à l'âge de quatre ans, il vint à Paris chez des parents qui lui firent commencer ses études, et retourna près de sa mère, en 1815, pour les achever au collège du Havre. Bachelier en 1823, il eut alors l'embarras du choix d'une carrière. Il hésita entre une place d'arpenteur, qu'on lui offrit, et l'École polytechnique, vers laquelle l'attirait un de ses camarades qui est devenu M. le chanoine Robert, de Rouen. Déjà positif à cet âge, il ne se décida qu'après avoir étudié par la pratique ses aptitudes. Il se prépara au lycée Saint-Louis où il fit connaissance avec l'abbé Gratry, entra le second en 1825 à l'École polytechnique, et le premier en 1827 à l'École des Mines. Il parcourut les divers échelons de la carrière jusqu'aux fonctions d'ingénieur en chef de première classe qu'il remplissait en 1848, époque où il quitta l'administration. Il avait été appelé en 1840 à la chaire de métallurgie, et plus tard il fut nommé sous-secrétaire des études à l'École des Mines.

Tout jeune encore, M. Le Play s'était préoccupé de la recherche des conditions de bonheur pour les sociétés, et il avait toujours utilisé ses travaux professionnels pour s'éclairer sur ce sujet. C'est dans l'observation plus que dans la discussion qu'il espérait trouver la lumière. Il fit en 1829 un premier

voyage d'études dans le Hartz, le Hanovre et les Pays-Bas, en compagnie d'un camarade d'école, Jean Reynaud, épris du saint-simonisme et partisan du progrès continu. Puis vint 1830 et la guerre civile qui déchira son cœur: au spectacle du sang versé, il fit le vœu, auquel il a scrupuleusement tenu, de consacrer chaque année une partie de son temps à l'étude des familles et des sociétés. Remis d'un accident dont il avait été victime au laboratoire de l'École et qui le condamna à deux ans de repos, il reprit, de 1832 à 1840, ses voyages d'exploration, qui le conduisirent en Espagne, en Belgique, en Angleterre, en Russie (où il dirigea d'immenses exploitations), en Italie, en Scandinavie et dans les différentes parties de la France, et d'où il rapporta les matériaux des *Ouvriers européens*, Depuis 1848, les étapes de sa vie sont marquées par la publication de ses ouvrages, par la création de la *Société internationale des études pratiques d'économie sociale* (1856) et dont il était secrétaire-général, de l'*Union de la paix sociale* (1874), par l'organisation de différentes expositions universelles en 1855 à Paris, comme président de la sous-commission d'organisation en 1862 à Londres pour la partie française en qualité de commissaire, en 1867 à Paris comme commissaire-général et où il fit créer un « nouvel ordre de récompenses. » En 1855, il fut appelé au Conseil d'État, en 1867 au Sénat.

Pour M. Le Play, la solution de la question sociale se trouvait en grande partie dans le retour aux coutumes du passé, et il est arrivé par l'observation à cette conclusion que « les peuples qui observent le décalogue, prospèrent ; ceux qui le violent, déclinent ; ceux qui le répudient, disparaissent. » On lui a fait un reproche de ce qui était chez lui un système, système qui l'a longtemps fait tenir en suspicion, mais qui a eu d'heureux résultats. Il était, dit un de ses disciples les plus autorisés, « sobre de conclusions, connaissant bien l'esprit du temps et craignant que la vue trop nette du point d'arrivée n'arrêtât en chemin ceux que dominent les idées préconçues, mais que la méthode impartiale pouvait presque à leur insu conduire jusqu'au but. » C'est la même idée qui perce dans ses dernières recommandations : « Que l'on s'abstienne de voter sur les conclusions des rapports, laissons à chaque membre le soin de conclure pour son propre compte. » C'est ainsi qu'il a réussi à grouper autour de lui un grand nombre de disciples qu'il conduisait à la vérité par sa méthode d'observation et qu'il recevait les adhésions d'un protestant, M. de Laveleye, d'un juif, M. Luzzatti, en même temps que les bénédictions de S. S. Léon XIII, les félicitations d'un grand nombre d'évêques et les encouragements de l'héritier de nos rois.

Il ne nous appartient pas d'apprécier M. Le Play, son œuvre, son école, son influence. C'est le rôle d'une revue, sœur de la nôtre, fondée sous ses auspices, publiée comme la nôtre à la librairie de la Société Bibliographique et dirigée par notre collaborateur, M. Edmond Demolins : *La Réforme sociale*. On nous permettra seulement de dire que nous le considérons comme un des hommes ayant le plus fait pour le relèvement de la France par lui-même, par ses œuvres, par l'École qu'il a formée, par la direction qu'il a imprimée aux études sociales, par les idées de paix, d'union, de concorde dont il s'est fait l'infatigable apôtre. Voici la liste de ses principales publications :

Observations sur l'histoire naturelle et la richesse minérale de l'Espagne (1834); — *Aperçu d'une statistique générale de la France*, extrait de l'*Encyclopédie nouvelle* (1840) ; — *Description des procédés métallurgiques employés dans le pays de Galles pour la fabrication du cuivre, et recherches sur l'état actuel et*

sur l'avenir probable de la production et du commerce de ce métal (1848); — *Les ouvriers européens. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, précédées d'un exposé de la méthode d'observation* (1855, 6 vol. in-8 1877, 2e édit.,); — *Album de l'Exposition universelle* (1856), avec M. le baron Brisse; — *la Réforme sociale en France, déduite de l'observation comparée des peuples européens* (1864); — *l'Organisation du travail selon la coutume des ateliers et la loi du Décalogue, avec un précis d'observations comparées sur la distinction du bien et du mal dans le régime du travail, les causes du mal actuel et les moyens de réforme, les objections et les réponses, les difficultés et les solutions* (1870, in-12); — *la Paix sociale* selon la pratique des autorités soumises au décalogue et à la coutume soutenues par le respect et l'affection. Réponse aux questions qui se posent depuis les désastres de 1871 (1871); — *l'Organisation de la famille selon le vrai modèle signalé par l'histoire de toutes les races et de tous les temps.* Avec trois appendices par E. Cheysson, F. Le Play et C. Jannet (1871, in-12); — *l'Urgence de l'union en France.* Réponse à M. de Butenval (1872); — *l'Accord des partis politiques.* Réponse à M. Lucien Brun (1872); — *le Retour au vrai et le rôle du clergé.* Réponse à Mgr Isoard (1872); — *La Question sociale et l'Assemblée. Réponse aux questions des députés membres de l'Union* (1873); — *Notice sur les principes et les moyens du salut en France.* Réponse à lord Denbigh et à lord Montagu (1873); — *Prélude aux unions locales.* Notice sur le Comité d'union de Paris et sur la bibliothèque sociale (1874); — *la Méthode expérimentale et la loi divine. Lettre de M. Pradié, député de l'Aveyron, et réponse de M. F. Le Play, ancien sénateur,* etc. (1875); — *la Constitution de l'Angleterre considérée dans ses rapports avec la loi de Dieu et les coutumes de la paix sociale, précédée d'aperçus sommaires sur la nature du sol et l'histoire de la race,* avec la collaboration de M. Alexis Delaire (1875, 2 vol. in-12); — *La Réforme en Europe et le salut de la France* (1876); — *La Constitution essentielle de l'humanité, exposé des principes et des coutumes qui créent la postérité ou la souffrance des nations* (1881, in-12). — M. Le Play a publié en outre un certain nombre de brochures dont plusieurs ont été réunies sous le titre de : *la Correspondance sociale.* Les autres sont : *La Question sociale au dix-neuvième siècle* (1881, in-18); — *l'École de la paix sociale* (1881). — Beaucoup d'ouvrages ont été publiés avec des *Lettres* ou *introductions* de M. Le Play : Tels que *les : États-Unis contemporains,* de M. Claudio Jannet (1875); — *le Programme de gouvernement et d'organisation sociale* (1880); — *les Unions de la paix sociale* de M. A. Delaire (1881); — *les Études sociales* de M. l'abbé Rouillot (1882). La bibliothèque de l'École des Mines possède de lui un manuscrit inachevé sur l'*Art métallique au dix-neuvième siècle.*

— M. Franz-Joseph-Marie-Thérèse DE NOMPÈRE, comte DE CHAMPAGNY, membre de l'Académie française, est mort à Paris le 4 mai. Il était le second fils de J.-B. de Champagny, depuis duc de Cadore, ambassadeur à Vienne, lorsqu'il vint au monde dans cette ville le 8 (et non le 9 ou le 10 comme l'ont dit certains biographes) septembre 1804 : il eut pour parrain l'empereur d'Autriche. Élevé dans sa famille avec un précepteur, M. Rion, mort depuis dans la Compagnie de Jésus, il acheva ses études classiques au Lycée Louis-le-Grand. Il suivit les cours de l'École de droit de Paris, fut attaché au ministère de la justice et nommé substitut à Étampes en 1827; il donna sa démission en 1830. Il renonça dès lors à la vie publique; mais ses loisirs ne furent pas gaspillés dans l'oisiveté; il n'a cessé d'écrire et d'agir pour Dieu, pour la vérité et pour la patrie. Déjà, avant de quitter la magistrature, il écrivait dans le premier *Correspondant* (tri-hebdomadaire) fondé en 1828 par

MM. Bailly, de Carné, de Cazalès, d'Eckstein, après la suppression des collèges des Jésuites, pour la défense de la liberté d'enseignement. Il se trouva là en contact avec toute l'élite de la jeunesse. Le nouveau *Correspondant* (mensuel et bi-mensuel) l'a compté, depuis 1843, parmi ses collaborateurs les plus assidus et les plus goûtés. Il commença en 1836-39 dans la *Revue des Deux-Mondes*, — qui ne voulut pas l'achever à cause de sa couleur trop tranchée, — la publication de son bel ouvrage sur les *Césars*, suivi de *Rome et la Judée*, les *Antonins* et les *Césars au troisième siècle*, où le chrétien et l'historien se rencontrent pour faire l'apologie du catholicisme en rétablissant la vérité. Cette œuvre d'un profond penseur et d'un brillant écrivain lui ouvrit, en 1869, les portes de l'Académie française, où il occupa le fauteuil de Berryer. A titre de directeur de l'Académie française, il eut la mission de recevoir M. Littré dont il avait vivement combattu la candidature. Polémiste courtois et charitable sans jamais faiblir sur les principes, il savait discuter sans faire aux personnes de ces blessures qui ferment le cœur et obscurcissent l'intelligence : on en trouve la preuve dans sa réponse à M. Littré où il fustigeât le positivisme tout en faisant valoir les titres du récipiendaire. En même temps qu'il écrivait l'histoire, il composait des ouvrages d'apologétique, il publiait des brochures de propagande avec son titre de membre de l'Académie française, il collaborait à différents journaux et revues : *l'Ami de la Religion*, *le Contemporain*, *le Français*, *la Défense*, puis il se livrait aux œuvres de charité. « C'était, a dit M. Mézières, directeur de l'Académie, un galant homme et un homme de bien, dans la plus haute acception du mot. » Un de ses premiers travaux a été consacré à *La Charité chrétienne dans les premiers siècles de l'Église :* en racontant sa vie, on écrirait une des pages les plus intéressantes de l'histoire de la charité à notre époque. Il savait donner de sa fortune, de son temps, de son talent et de son cœur : ayant éprouvé de cruelles douleurs, il était compatissant pour tous les malheureux. Peu de temps avant sa mort, il s'offrait avec une charmante simplicité pour faire un rapport sur une œuvre dont il faisait partie. Souvent il présidait des réunions de charité et sa dernière parole publique a été pour l'Œuvre de l'hospitalité de nuit. La dernière fois qu'il parut à l'Académie ce fut pour lire son rapport sur le prix de vertu, car il faisait presque toujours partie de la commission des prix de vertu, pour laquelle « le désignait tout naturellement l'habitude de la plus active charité. » Nous ne pouvons oublier ici le concours qu'il a donné à la Société Bibliographique pour vulgariser et faire passer dans nos mœurs ces petites feuilles volantes qu'on appelle les *Tracts* et pour son Congrès bibliographique dont il avait accepté la présidence (1878).

M. de Champagny a, croyons-nous, débuté dans la carrière littéraire par un recueil d'études publié à trois exemplaires seulement sur *Chateaubriant* ; — *les Études historiques* ; — *les Feuilles d'automne* ; — *Marie Tudor* (1831) ; — *Washington Irving ;* — *Chancer* ; — *Cooper ;* — *Byron* (1832) ; — *la Vigie de Koatven ;* — *Marie Strazzi* (1834).

Il a depuis publié : *Les Césars. Tableau du monde romain sous les premiers empereurs* (1841-1843, 4 vol. in-8 ; 9e édit., 1876) ; — *Un Mot d'un catholique sur quelques travaux protestants* (1844, in-8) ; — *Du Projet de loi sur la liberté d'enseignement* (1847) ; — *l'Homme à l'école de Bossuet* Extrait des œuvres de ses œuvres et précédé de sa vie ; (1847, 2 vol. in-12). — *De la Propriété* (1849) ; — *Du Germanisme et du Christianisme* (1850) ; — *Un Examen de conscience* (1850, in-12) ; — *la Charité chrétienne dans les premiers siècles de l'Église* (1854, in-12) ; — *Rome et la Judée au temps de*

la chute de Néron (an 66-72 après Jésus-Christ) (1858, in-8) ; — *De la puissance des mots dans la question italienne* (1860, in-8) ; — *les Antonins, an de Jésus-Christ* 69-180. Suite des « Césars » et de « Rome et la Judée » (1863, 3 vol. in-8) ; — *De la Critique contemporaine* (1864, in-8) ; — *les Césars du IIIe siècle* (1870, 3 vol. in-8 et in-12) ; — *Discours de réception de M. de Champagny ; réponse de M. Sylvestre de Sacy, directeur de l'Académie française,* lus à la séance publique annuelle du 10 mars 1870 (1870, in-8) ; — *Discours prononcé à l'Assemblée générale de la Société bibliographique le 12 mai* 1870 (dans le *Bulletin* de la Société, p. 70) ; — *Discours de M. de Champagny, directeur de l'Académie, en réponse au discours prononcé par M. Littré, pour sa réception à l'Académie française le 5 juin* 1873 (1873, in-8); — *Discours prononcé à la séance de clôture de la Conférence Ozanam au Cercle catholique du Luxembourg le 26 juin* 1873 (in-8); — *le Chemin de la Vérité* (1873, in-12) : — *Du Dimanche* (1877, in-32) ; — *l'Instruction gratuite, obligatoire et laïque* (1877, in-32) ; — *les Nouveaux impôts* (1877, in-32) ; — *les Faiseurs de phrases* (1877, in-32) ; — *Tout le Monde croit aux miracles* (1878, in-32) ; — *la Bible et l'Économie politique* (1879) ; — *Allocution prononcée à l'Assemblée générale annuelle de l'Œuvre de l'hospitalité de nuit le 12 mars* 1882 (1882, in-8).

Dans le *Correspondant* (mensuel), M. de Champagny a donné des notices nécrologiques sur *MM. Bailly de Surcy, l'abbé Émery, Foisset, H. d'Harcourt, Trognon, de Carné, de Vogué, Gouraud, Montalembert,* etc., des articles de critique sur des ouvrages, que l'on a pris quelquefois pour ses œuvres propres comme celui qu'il a consacré à la traduction des *Lettres et Discours de Donozo Cortès* (1850), et un grand nombre d'autres articles parmi lesquels nous citerons : *L'Église et ses adversaires en* 1825 *et en* 1845 (10 janvier 1845) ; — *De l'État actuel de la religion en France* (15 janvier 1843) ; — *Passé et avenir des Missions* (25 juillet 1847) ; — *Récit des Missions* (25 octobre 1854) ; — *Dispersion des Jésuites* (10 septembre 1845) ; — *l'Irreligion* (2 septembre 1849) ; — *Discours au Congrès de l'enseignement de Paris le 2 septembre* 1872 (10 septembre 1872) ; — *le Socialisme* (25 octobre, 10 et 25 novembre 1849) ; — *Études de l'âge mûr* (25 mai 1866) ; — *la Loi électorale* (25 mai 1873) ; — *Réflexions sur l'état de l'Europe et de la France en* 1870-71 (22 juin 1871) ; — *la Séance du 30 novembre* (3 décembre 1848) ; — *Civilisation romaine* (15 mai 1843) ; — *La race juive après la chute de Jérusalem* (25 décembre 1857) ; — *Discours au Collège de Juilly* (25 août 1872); — *Espérance, considérations morales et politiques sur la situation actuelle de l'Église, de la France et de l'Europe* (25 novembre 1873) ; — *La religion d'Auguste aux Antonins* (25 août 1874) ; — *les Poètes contemporains* (10 août 1875) ; — *l'Église catholique en Pologne* (25 septembre 1876) ; — *Pie IX et l'avènement de Léon XIII* (25 février 1878) ; — *les Causes de la Révolution* (25 avril 1878) ; — *Laissez faire, laissez passer* (24 novembre 1878) ; — *le Siècle des préjugés* (25 décembre 1879) ; — *Un Souvenir des premières années de ce siècle* (25 février 1880) ; — *le Conseil municipal de Paris* 1356 à 1380 (25 février 1881). Il a terminé par un touchant hommage rendu à un de ses compagnons des premiers jours, M. Louis Moreau, le traducteur des *Confessions de saint Augustin* (10 octobre 1881) ; — *le Contemporain* a donné plusieurs de ses travaux. Il publiait encore de lui, dans ses numéros de février et mars : *Les Martyrs et les Miracles au dix-neuvième siècle.*

— M. Francis Guessard, membre de l'Institut, vient de mourir le 7 mai, au Mesnil-Durand (Calvados), où il vivait retiré depuis quelques années. Il était né à Passy (Seine), le 29 janvier 1814. Ses études historiques et

philologiques ont rempli presque complétement sa carrière et la part que dans sa jeunesse il prit à la politique avancée peut être facilement oubliée. C'est M. Raynouard, dont il fut le secrétaire, qui lui donna la direction qu'il a suivi dans ses travaux. Élève de l'Ecole des Chartes de 1837 à 1840, il fut nommé en janvier 1847 professeur auxiliaire ou répétiteur, puis professeur en 1854 en remplacement de M. Guérard. Il s'est fait suppléer pour le cours des langues romanes en 1872, et a été nommé professeur honoraire en 1878. Il fut attaché aux travaux préparatoires de la Collection des monuments de l'histoire du tiers état, en 1842 à la Collection des pièces relatives à l'hérésie albigeoise, et fut nommé en 1865 membre du Comité des travaux historiques. Il avait été, en 1849, envoyé en mission à Rome pour le dépouillement des manuscrits du Vatican et particulièrement de la collection de la reine de Suède au point de vue de notre histoire et de notre ancienne littérature. Il entra à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (22 mars 1867) après la mort de M. Munk. Il partagea en 1846, avec M. Génin, le prix extraordinaire offert par l'Académie française pour un *Vocabulaire des principales locutions françaises*, resté inédit. Plusieurs de ses travaux lui avaient valu précédemment d'autres récompenses académiques. M. Guessard a peu écrit; il a amassé un grand nombre de documents sur l'histoire de la langue francaise au moyen âge : nous craignons qu'ils ne puissent être utilisés. Il a surtout marqué comme professeur par les élèves qu'il a formés avec son enseignement si sûr , si original , sa critique si exacte et parfois si mordante, et par l'impulsion qu'il a donné à l'étude de la langue au moyen âge par des publications de textes. C'est lui qui dirigeait la publication des *Anciens poètes de la France* commencée en 1858 et dont le dixième volume a paru en 1873. Beaucoup de ces textes sont accompagnés d'introduction, notes et essais de restitution par M. Guessard. En dehors de cette collection, il a publié *le Mystère du siége d'Orléans*, publié pour la première fois, d'après le manuscrit unique conservé à la Bibliothèque du Vatican par MM. F. Guessard et E. de Certain, (dans les *Documents inédits sur l'histoire de France*, (1862) — et divers travaux dans *la Bibliothèque de l'École des Chartes*: *Grammaires romanes inédites du treizième siècle* (t. I,) pour lesquelles l'Académie lui a décerné, en 1840, la première mention honorable au concours des antiquités nationales et qui ont été éditées à part (1839); — *Examen critique de l'histoire de la formation de la langue française, par M. Ampère*, (t. II et III) ; — *Pierre de Mornay chancelier de France*, (t. V) ; — *Étienne de Mornay chancelier de France sous Louis Hutin* et *Gauluet ou le sire de Gaules*, 1390-1423 (t. IX) ; (Fragments d'un travail sur l'*Histoire de la maison de Mornay*, pour laquelle il a obtenu une médaille au concours des antiquité nationales en 1845 ; — *Examen critique de l'ouvrage intitulé : Des variations du langage français depuis le douzième siècle, par F. Génin* (t. VII.). Il avait promis sa collaboration à la nouvelle édition de Dom Vaissette.

— M. Louis-Claude Douet d'Arcq est mort à Paris le 29 janvier dernier. Né le 15 janvier 1808, sorti de l'École des chartes en 1833, employé à la Bibliothèque Royale, puis archiviste et enfin chef de la section historique aux Archives Nationales, il était membre du comité des travaux historiques, chevalier de la Légion d'honneur et officier d'académie. Serviteur dévoué du pays, il mit dans ses travaux d'archives cette ardeur chevaleresque qui le rapprochait des vieux héros du moyen âge et lui conquérait au premier abord le respect et l'affection des jeunes gens. Ses principaux ouvrages sont : *Registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris pendant la Fronde* (1847-1848, 3 vol., publication de la Société de l'Histoire de France), en collabo-

ration avec Le Roux de Lincy; — *Inventaire des reliques de la Sainte-Chapelle* (Paris, 1848, in-8); — *Notice sur un volume des comptes des ducs de Bourgogne* (Paris, 1850, in-8); — *Recherches historiques et critiques sur les anciens comtes de Beaumont-sur-Oise, du onzième au treizième siècle* (1855, in-8, t. IV des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie ; — *la Chronique d'Enguerran de Monstrelet* (1857-1862, 6 vol. in-8, publication de la Société de l'Histoire de France) ; — *Armorial de France de la fin du quatorzième siècle* (Paris, 1859, in-8) ; — *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI* (Paris, 1863-1864, 2 vol. in-8, publication de la Société de l'Histoire de France); — *Collection des sceaux* (Paris, 1863-1868, 3 vol. in-4, publication des Archives Nationales); — *Comptes de l'hôtel des Rois de France au quatorzième et quinzième siècles* (Paris, 1865, in-8, publication de la Société de l'Histoire de France); — *Nouveau recueil des comptes de l'argenterie des rois de France* (Paris, 1874, in-8, publication de la Société de l'Histoire de France) ; — *Élection contestée d'un abbé de Saint-Pierre de Melun en* 1479 (Nogent, 1878, in-8); — *Frais d'enterrement à Paris au quatorzième siècle* (Nogent, 1878, in-8) ; — *Inventaire de Jeanne de Presles* (Paris, 1878, in-8); — *Inventaire de la reine Jeanne de Boulogne* (Paris, 1879, in-8); — *Grâce faite à un prisonnier du Châtelet à l'occasion de la naissance de Charles V* (Nogent, 1879, in-8) ; — *Inventaire après décès des biens, meubles de Me P. Cardonnel* (Paris, 1880, in-8), — Membre de la Société de l'Histoire de Paris, de l'École des chartes, des Antiquaires de Picardie, etc., il en fut un des auxiliaires les plus dévoués et des collaborateurs les plus féconds. La *Revue archéologique* et le *Journal des Savants* renferment quelques articles de lui. — A. DE B.

— M. Hippolyte-François-Jules COCHERIS, né à Paris le 1er décembre, 1829, y est mort au mois d'avril. Il est sorti de l'École des Chartes dans la promotion du 16 novembre 1852, après avoir subi une thèse sur la grande chancellerie au quatorzième siècle. Surnuméraire à la Bibliothèque Mazarine en 1851, bibliothécaire en 1858, puis conservateur-adjoint en 1872, il entra au Comité des travaux historiques (section d'histoire et de philologie) (1865), fut nommé auxiliaire de l'Académie des Inscriptions (1866), et secrétaire de la Commission de publication du catalogue des manuscrits des bibliothèques des départements. Il fut nommé, en 1877, inspecteur général de l'enseignement primaire. Il a été chargé, en 1868, d'une mission en Suisse pour rechercher, dans le couvent de Saint-Maurice-d'Agaune, les documents du neuvième au douzième siècle, relatifs à l'histoire et à la géographie de la France. M. Cocheris appartenait à un grand nombre de Sociétés savantes, à la Société des antiquaires de France, dont il a été président, à la Société des antiquaires de Picardie. Il était aussi membre du Conseil général de Seine-et-Oise depuis 1871 et avait été candidat aux élections législatives en 1876. M. Cocheris a publié : *Notices et extraits des documents manuscrits conservés dans les dépôts publics de Paris et relatifs à l'histoire de la Picardie* (1854 et suiv.), couronné par la Société des antiquaires de Picardie; — *Ma Bibliothèque française*, sans nom d'auteur (1855) ; — *Notice biographique et bibliographique sur le Philobiblion de Richard de Bury* (1857), extrait de la nouvelle édition du Philobiblion, dont il a donné la première traduction dans le *Trésor des pièces rares et inédites* ; — *le Blason des couleurs* (1859), dans le *Trésor des pièces rares et inédites ;* — *Table méthodique et analytique des articles du Journal des Savants, depuis sa réorganisation en* 1816 *jusqu'en* 1858 *inclusivement, précédée d'une Notice historique sur ce journal, depuis sa fondation jusqu'à nos jours* (1860); — *la Vieille*, ou *les Derniers amours d'Ovide*, poème français du quatorzième siècle, traduit du latin de Richard de Fournival par

Jean Lefèvre, publié pour la première fois et précédé de recherches sur l'auteur de Vetula (1861, in-8) ; — *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, de l'abbé Lebeuf*, nouvelle édition annotée et continuée jusqu'à nos jours (1863 et suiv., 7 vol.) ; — *Patrons de broderie et de lingerie du seizième siècle, reproduits par les procédés Lefman et Lourdel, et publiés d'après les éditions conservées à la Bibliothèque Mazarine* (1872) ; — *Entretiens sur la langue française* (1872-1874) ; — *Dictionnaire des anciens noms des communes du département de Seine-et-Oise, précédé d'une Notice sur l'origine des noms de lieux de l'arrondissement de Corbeil* (1874) ; — *Origine et formation de la langue française. I. Précis historique à l'usage des écoles normales et des écoles primaires supérieures. II. Exercices pratiques de philologie comparée* (1881).— M. Cocheris a collaboré au *Dictionnaire des littératures*, au *Dictionnaire de pédagogie*. Il a écrit dans le *Bulletin* de la Société des antiquaires de Picardie, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, dans l'*Atheneum français*, dans la *Bibliothèque de Genève*. Il était directeur de la *Revue pédagogique*.

— M. Charles-Alfred Bertauld, né à Verson (Calvados), le 9 juin 1812, est mort à Paris le 9 avril. Avocat au barreau de Caen (1834), où il fut six fois bâtonnier, il obtint en novembre 1841 le diplôme de docteur en droit à la Faculté de Caen, fut nommé au concours professeur suppléant (5 janvier 1846), puis professeur titulaire de procédure civile (1853), puis de code civil (1858), à ladite Faculté. Député du Calvados en 1871, il fut nommé sénateur inamovible en 1876 et procureur-général près la Cour de cassation en 1879 ; il était membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Il appartenait à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen (1850) et était correspondant de l'Académie de législation de Toulouse (1853). M. Bertauld a publié un grand nombre de travaux juridiques : *De l'Hypothèque légale des femmes mariées sous le régime de la communauté* (1852) ; — *De la subrogation à l'hypothèque légale des femmes mariées* (1853) ; — *Cours de Code pénal* (1854, 4e édition, 1873) ; — *Questions et exceptions préjudicielles des matières criminelles* (1856) ; — *Questions controversées sur la loi des 2-31 mai 1854, abolitive de la peine de la mort civile* (1857) ; — *Introduction à l'histoire des sources du droit français* (1860) ; — *Des substitutions et des vraies causes de leur prohibition* (1861) ; — *Philosophie politique de l'histoire de France, étude critique sur les publicistes contemporains* (1861) ; — *Un mot sur la réduction des dispositions entre époux en cas d'existence d'enfants* (1862) ; — *De la jurisprudence civile et criminelle dans ses rapports avec la vie privée* (1863) ; — *la Liberté civile. Nouvelle étude critique sur les publicistes contemporains* (1864) ; — *De la philosophie politique à l'occasion des œuvres posthumes de Alexis de Tocqueville* (1865) ; — *Nécrologie de M. Coin Delisle, avocat à la Cour de Paris* (1865) ; — *Questions pratiques et doctrinales du Code Napoléon* (1re et 2e *séries* (1867-1869) ; — *Enquête sur les Octrois municipaux, rapport au Conseil municipal de Caen* (1870) ; — *Du pouvoir constituant de l'Assemblée nationale* (1871) ; — *l'Ordre social et l'ordre moral. Le droit et le devoir* (1873) ; — *Montalembert orateur et la liberté de discussion* (1875) ; — *De la philosophie sociale* (1877). M. Bertauld a publié en outre des articles dans la *Revue pratique* ; — *Les Conditions de la prescription de l'article 1304 du Code civil* (T. III) ; — *l'Intervention légale* ; — *la Récidive du crime à crime, de crime à délit, et de délit à délit* (T. V.) ; — *la Présomption de vie ou de mort du contumax.* — *Le droit de punir* (T. VI) ; — *la Collocation des créances conditionnelles de la femme mariée* ; — *l'Interprétation de l'article 783 du code civil* (T. X) ; — *la Donation entre époux et les difficultés de l'article 1094 du Code civil* (T. XIII) ; — *l'Indissolubilité du mariage* (T. XIX) ; — *les Limites de la liberté individuelle et de le sou-*

veraineté sociale (T. XX) ; — *les Nullités des contrats de mariage* (T. XXI) ; — *la Nature du droit des auteurs, leurs œuvres* (T. XXII) ; — *Examens de la jurisprudence en matière civile* (T. XXVI), *et en matière de substitutions* (T. XXVII-XXVIII) ; — *le Régime dotal* (T. XXIX) ; — *La quotité disponible* (T. XXXV) ; — *la Question de l'octroi* (T. XXXVII).

— M. Louis-Elzear, marquis de LAINCEL-VENTO, est mort le 8 mai à Suze-La-Rousse (Drôme). Il était né à Aix (Bouches-du-Rhône) en 1818. Petit-fils du marquis de Méjanès qui a laissé à la ville d'Aix sa riche bibliothèque, il avait fait ses études au collège d'Avignon et au petit séminaire de Valence. Les beaux-arts et les belles-lettres ont été le culte de sa vie; il était un chaud partisan de la décentralisation intellectuelle au profit de la province. Il a été bibliothécaire du château de Compiègne et attaché au bureau du catalogue de la Bibliothèque nationale. Nous l'avons eu pour collaborateur au début de cette revue. Il a écrit : *Essai de critique en province, impressions de lectures* (1861); — *Page d'un album*, poésies (1862) ; — *Des troubadours aux félibres, études sur la poésie provençale* (1862) ; — *Pages d'un album* (1862); — *Anémones et myosotis*. Poésies (1863); — *Terreur rouge et terreur blanche* (1864) ; — *les Diables démasqués par un esprit de travers, Médium : Louis de Laincel* (1864) ; — *la Poésie est-elle encore possible?* (1865) ; — *Promenade aux Champs-Elysées. L'art et la démocratie. Causes de décadence. Le salon de* 1865. *L'art envisagé à un autre point de vue que celui de M. Proudhon et de M. Taine* (1865) ; — *Apôtres du dix-neuvième siècle* (1866); — *Voyage humouristique dans le Midi, études historiques et littéraires* (1869); — *Avignon, le Comtat et la principauté d'Orange; Histoire, légende, archéologie, biographie, excursion* (1872) ; — *la Provence* (suite du *Voyage humoristique dans le midi* (1881). — Il a collaboré à la *Revue de la Province*, à *l'Europe littéraire*, à *l'Echo de France*, à *l'Union de l'Ouest*, à *la Mode nouvelle*, à *l'Echo du midi*, etc.

— Nous parlerons ici de Giuseppe GARIBALDI, le fameux aventurier italien, né à Nice le 4 juillet 1807, mort à Caprera, le 2 juin, le révolutionnaire cosmopolite, ennemi acharné de l'Église et de la France, que pour signaler de mauvais romans historiques qu'on lui attribue et qui ont été traduits en français : *Cantoni le volontaire* avec une lettre inédite d'Edgard Quinet (1870) ; — *la Domination du moine* (1873) ; — *les Mille*, récit de l'expédition de Sicile en 1860 (1875). Alexandre Dumas s'est chargé de donner ses mémoires (*Mémoires de Garibaldi, traduits sur le manuscrit original* (1860) dont l'authenticité n'a jamais été supposée. M. Alfred d'Aunay a donné des *Mémoires authentiques sur Garibaldi* (1864) et M. Turpin de Sansay a aussi publié des *Mémoires sur Garibaldi* (1866). Il laisse disséminées dans les journaux des *lettres* dont le recueil ne manquerait pas d'intérêt.

— M. Casimir PERTUS, président de l'Académie des poètes, docteur en médecine de la Faculté de Paris, né à Menet (Cantal), en 1823, vient de mourir ; on lui doit : *Les Échos poétiques, odes, ballades et pièces diverses* (1855); — *Satire du XIXe siècle, suivie du départ des Français pour l'Italie*, poésie (3e édit, 1865) ; — *les Lyres brisées*, poèmes (1865); — *Scanderberg*, tragédie (1870); — *Gaule et Rome, légende nationale* (1872) ; — *la Guerre, souvenirs et ressentiments* (1874) ; — *le Livre de l'homme, poésies philosophiques et morales* (1874).

— M. Ernest DUBOIS, professeur à la Faculté de droit de Nancy, né à Sens (Yonne), en 1837, est mort le 7 avril. On lui doit : *Programme du cours de droit romain. Obligations* (1871) ; — *Réforme et liberté de l'enseignement supérieur et en particulier de l'enseignement du droit* (1871) ; — *la Table de*

Cles (1872); — *le Contentieux administratif en Italie et la loi du 20 mars 1855, étudiés à l'occasion des projets de suppression des conseils de préfecture soumis à l'Assemblée nationale* (1873); — *Guillaume Barclay, jurisconsulte écossais, professeur à Pont-à-Mousson et à Angers 1546-1608* (1873); — il a donné une traduction de *la Faillite dans le droit international privé* du professeur Giuseppe Carle (1874).

— M. l'abbé Claude Dodille, curé de Chamforgueil (Saône-et-Loire), né à Buxy (Saône-et-Loire), le 13 avril 1834, mort le 30 mars à Marseille; il a traduit de l'allemand : *Souvenirs de ma vie*, mémoires du chanoine Schmidt, publiés et continués par l'abbé Werfer, son neveu, (1859, in-8, Tournai). On lui doit encore : *Explications de la sainte Messe* de Joseph Mosmer, (1860, in-18, Chalon-sur-Saône); — *Etudes sur le bréviaire romain* d'Alioli (1863, in-18, Chalon-sur-Saône).

On annonce encore la mort : de M. Eugène-Frédéric Kastner, fils de Georges Kastner, de l'Institut, né à Strasbourg le 10 avril 1852, mort à Bonn le 6 avril, inventeur d'une nouvelle application de l'électricité comme force motrice pour laquelle il prit un brevet en 1869 et d'un nouvel instrument de musique, le pyrophone, qu'il présenta en 1873 à l'Académie des sciences et qui fut admis à l'exposition de Vienne ; — de M. Cave, lieutenant de vaisseau, mort au Sénégal, rédacteur de la *Revue maritime et coloniale*, du *Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes*, de l'*Exploration*, qui a donné au *Correspondant* (1875), sous la signature de Villeneuve, des articles sur l'expédition de M. Fr. Garnier ; — de M. Louis-Claude-Adolphe Motard, né à Tonnerre, mort en Tourainequi a publié : *Traité d'hygiène générale* (1868); — de M. Amédée-François Roussel, né à Issy (Seine) le 15 juin 1803, mort à Paris en avril, entré dans la magistrature en 1831, admis à la retraite le 23 juillet 1878 avec le titre de conseiller honoraire à la Cour de cassation, auteur d'un *Éloge de M. de Marchangy*, discours de rentrée qu'il prononça en 1864 comme avocat général à la cour de Paris; — de M. Eugène Tassin, directeur de la *Semaine financière* depuis 1880, qui a collaboré au *Messager de Paris*, au *Soir*, au *Télégraphe*, à la *France*, au *Petit Journal*, au *Journal de Paris*, mort le 7 mai à Paris à l'âge de 33 ans; — de M. Frédéric de Hainault, journaliste qui a écrit sous le nom du « Solitaire »; — de M. François-Joseph Chabas, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, savant égyptologue, mort à Versailles le 17 mai et auquel nous consacrerons une notice dans notre prochaine livraison ; — de M. Ralph-Valdo Emerson, de Boston, philosophe américain, associé étranger de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, mort à la fin d'avril à l'âge de 76 ans; — de M. Dante-Gabriel Rossetti, peintre et poète anglais; — de M. Henri Giffard, ingénieur français qui s'est occupé beaucoup de navigation aérienne, inventeur de l'injecteur Giffard, pour lequel l'Académie des sciences lui a décerné en 1859 le prix de mécanique, auteur de *l'Application de la vapeur à la navigation aérienne* (1851); — *Du travail dépensé pour obtenir un point d'appui dans l'air* (1852); — *Notice théorique et pratique sur l'injecteur automoteur breveté* (1868), né le 8 février 1825 à Paris où il est mort le 15 avril ; — de M. Jean-Gustave Wallon, journaliste, auteur d'ouvrages sur la philosophie et sur les questions religieuses qui lui ont valu une triste célébrité.

Institut. — *Académie française.* — Dans la séance du 2 mai l'Académie a attribué les prix suivants : Prix Montyon. 1° Cinq prix de 2,500 francs ont été accordés : à M. Ollé-Laprune, maître de conférence à l'École normale supérieure, pour son ouvrage sur la *Certitude morale ;* à M. Albert Duruy,

pour son livre sur l'*Instruction publique en France avant la Révolution* ; à M. Raoul Frary, auteur du *Péril national* ; à M. Michel Masson, pour son étude sur *Madame de Grignan* ; enfin à M. Anatole France, pour le *Crime de M. Bonnard, de l'Institut*. 2° deux prix de 2,000 fr. ont été donnés, l'un à notre collaborateur, M. Victor Guérin, pour son ouvrage sur la *Terre Sainte* ; l'autre à M. Lafontaine, l'ancien pensionnaire de la Comédie-Française, auteur des *Petites Misères*. 3° un prix de 1,500 fr. a été décerné à M. Dorchain, pour son volume de vers intitulé : *La Jeunesse pensive*. — Le prix Vitet, de 6,000 fr. a été accordé à M. Gustave Nadaud, le chansonnier, qui a publié dernièrement ses œuvres illustrées ; — le prix Latour-Landry de 1,200 fr. à M. Léon Cladel ; — le prix Lambert, de 1,600 fr. à M. Pouvillon.

— L'Académie a choisi pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1884 : *Agrippa d'Aubigné*.

— Dans sa séance du 25, l'Académie a procédé à la réception de M. Victor Cherbuliez, élu en remplacement de M. Dufaure, décédé. C'est M. Renan, qui a répondu au nouveau récipiendaire.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans sa séance du 19, l'Académie a décerné le prix Delalande-Guérineau à M. Louis Havet pour son ouvrage intitulé : *De Saturnio Latinorum versu*.

— Dans sa séance du 26, l'Académie a décerné le prix Brunet, dont le sujet était la Bibliographie aristotélique, à M. Schwab, notre collaborateur. — Elle a décidé que les prix Bordin ne seraient pas décernés. Le concours pour la vie et les œuvres de Christine de Pisan est maintenu et prorogé pour 1884 (Délai de rigueur 31 décembre 1883). Le concours pour les écrivains grecs d'Alexandrie est retiré.

Académie des Sciences Morales et Politiques. — Dans sa séance du 27, l'Académie a élu correspondants de la section d'économie politique, statistiques et finances, en remplacement de M. le comte Arrivabene, décédé, M. Alfred Jourdan, doyen de la Faculté de droit d'Aix, professeur d'Économie politique à la Faculté des sciences de Marseille par 21 suffrages contre 2 à M. Lescarret.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 8 mai, l'Académie a élu membre libre, en remplacement de M. Bussy, décédé, M. de Freycinet, ingénieur des mines, président du conseil des ministres, par 42 voix, contre 17 à M. Gruner, 2 à M. Bertin et 2 à M. Cailletet.

— Dans la séance du 22, l'Académie a élu correspondant dans la section d'agriculture et d'économie rurale, en remplacement de M. Isidore Pierre, décédé, M. Démonzey, d'Aix, par 40 voix contre 3 à M. Baillet et 1 à M. Grandeau.

Académie des Beaux-Arts. — Dans sa séance du 13 mai, l'Académie a décerné le prix Bordin (3,000 fr.) à M. Henry Jouin, pour sa *Vie du sculpteur Coysevox*, sujet du concours.

— L'Académie a proposé pour programme du concours Bordin, en 1884, la question suivante : *Étudier les maîtres graveurs français du dix-septième siècle, depuis Jean Maurin et Jean Pesne jusqu'à Gérard Audran inclusivement. Établir leur importance relative par des indications biographiques, par la succession chronologique de leurs travaux et par le caractère de leur talent.*

Concours et prix. — La classe des lettres de l'Académie royale de Bruxelles a tenu sa séance publique annuelle le 10 mai, sous la présidence de M. A. Le Roy, professeur à l'Université de Liège, directeur de la classe et président de l'Académie. Le président a prononcé un discours sur *la Conscience publique* ; M. Stecher a donné lecture d'un tra-

vail sur *Falck et le Musée des sciences et des lettres de Bruxelles*. M. le secrétaire perpétuel fait connaître le résultat des concours ouverts par la classe : — 1° La médaille d'or a été décernée à M. Alberdingk-Thym, professeur à l'Université de Louvain, pour son mémoire sur « l'Histoire des institutions charitables en Belgique. » Une médaille d'argent a été votée au mémoire no 1. — 2° La médaille d'or a été décernée au P. Alp. Delattre, professeur à l'École normale de la Compagnie de Jésus, à Tronchiennes, auteur du mémoire présenté en réponse à la question demandant d'exposer, d'après les sources classiques et orientales, l'« Origine et les développements de l'empire des Mèdes. » — 3° La médaille d'or a été décernée à M. Richald, pour son mémoire en réponse à la question concernant les « Finances de la Belgique depuis 1830. » Une médaille d'argent a été votée à chacun des mémoires nos 1 et 3 portant les devises : Le n° 1, *les Phases de l'histoire financière caractérisent la vie d'un peuple*. Le n° 3, *Temporis brevitas*. — 4° Une mention honorable a été votée à l'auteur du mémoire envoyé en réponse à la question du prix de St-Genois : « Rechercher dans les poèmes flamands des treizième et quatorzième siècles ce qui retrace les mœurs et les usages du peuple, etc. » Il a ensuite fait connaître les résultats du concours pour le prix De Keyn. (Premier concours, seconde période : enseignement moyen). Le prix de 4,000 fr. est partagé entre MM. J. Delbœuf et Yserentant (crestomathie latine), Gantrelle (édition de Tacite), F. Plateau (zoologie élémentaire), et feu Van Bemmel (traité de littérature française).

— L'Académie de législation de Toulouse met au concours les sujets suivants : Pour 1883, 1° Étude sur la vie et les travaux de Rossi, criminaliste, professeur de droit constitutionnel et d'économie politique. 2° De l'organisation de la bienfaisance publique. Des ressources auxquelles elle peut puiser. De l'étendue rationnelle de son action ; — Pour 1884, 1° Étude critique sur les Conseils de Prud'hommes. 2° Du régime des asiles. De l'incapacité juridique des aliénés qui y sont enfermés. Étude critique de la loi française du 30 juin 1838 (Voir les programmes détaillés). Les prix seront des médailles d'or d'une valeur de 500 francs. Les manuscrits doivent être adressés avant le 30 avril au secrétaire-archiviste de l'Académie, rue des Renforts, 15, à Toulouse.

— La Société nationale d'Acclimatation de France dans sa vingt-cinquième séance publique annuelle, tenue le 26 mai 1882 sous la présidence de M. H. Bouley, a distribué des récompenses parmi lesquelles nous signalons : Récompenses hors classe grande médailles d'or de la Société, à M. V. La Perre de Roo, pour son ouvrage intitulé : *Monographie des races de poules* ; et à M. le Dr Ed. Mène, pour ses Études sur les végétaux utiles du Japon ; — Grandes médailles d'argent à l'effigie d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, à M. Ch. Baltet ; Mémoire sur les effets du froid (hiver 1879-80) ; et à M. Aug. Pissot : Mémoire sur les effets des gelées au Bois de Boulogne ; — Prix et primes médailles de première et de seconde classes, première section : Médaille de seconde classe : à M. Ch. Diguet pour son ouvrage intitulé : *Le livre du chasseur*. — Deuxième section, prix de 500 francs, fondé par la Société pour les travaux de zoologie pure ; à M. Oustalet pour sa *Monographie des Mégapodes* (Talégalles, etc.) ; — Médailles de seconde classe à M. Harvie-Brown. Publication historique sur la réintroduction du Grand Tétras en Écosse ; à M. Reichenow, pour sa *Monographie des Psittacidés* (Perroquets, etc.) ; et à M. Alfred Rousse, pour son ouvrage intitulé : *Perruches d'Australie et d'Amérique*. — Troisième section. Prix de 500 francs fondé par la Société pour les travaux de zoologie pure, à M. le professeur Harz : recherches sur les

maladies des écrevisses. — Prime de 300 francs à M. Millet : pour son ouvrage intitulé : *Les Poissons*. — Médailles de première classe à Bouchon-Brandely : Études sur l'embryogénie des huîtres ; et à M. Zundel : Travaux sur les maladies des écrevisses. — Médaille de seconde classe à M. Joseph Crépin : Mémoire sur les maladies des écrevisses. — Quatrième section. Médaille de première classe à M. Peragallo. Études sur les insectes nuisibles à l'Olivier. — Cinquième section. Médaille de première classe à M. Trouette : Publication des papiers de Joseph Hubert.

Congrès. — Un congrès musical européen se tiendra cette année le 18-22 septembre à Arezzo, à l'occasion de l'érection d'un monument à Guy d'Arrezzo. La France y sera représentée par plusieurs religieux et ecclésiastiques maîtres de chapelles et autres.

— Un congrès des sociétés françaises de géographie doit se tenir à Bordeaux du 4 au 9 septembre.

— L'Association française pour l'avancement des sciences tiendra son congrès annuel sous la présidence de M. Janssen, membre de l'Institut à la Rochelle, du 24 au 31 août.

Société de l'Histoire de France. — La Société de l'Histoire de France a tenu une assemblée générale le mardi 2 mai, sous la présidence de M. le marquis de Beaucourt, président de la Société. La séance a été ouverte par un éloge des membres de la Société, morts depuis un an : MM. Quicherat, Floquet, Guade, Duvergier de Hauranne, Dufaure, etc. M. Jules Desnoyers secrétaire de la Société a présenté ensuite un rapport sur les travaux publiés ou en cours d'exécution. Puis M. Paul Meyer a fait une intéressante communication sur l'*Histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke*, poème français inédit du commencement du treizième siècle. Ont été élus membres du conseil : MM. Defrémery, J. Desnoyers, Ed. Dupont, L. Gautier, Lacabane, de la Trémoille, de Lucay, de Mas Latrie, Mignet et Picot, membres sortants ; MM. de Vogué, de Bouteiller, A. Longnon, en remplacement de MM. Floquet, Quicherat, J. de Rothschild, décédés.

Lectures faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 5 mai, M. W. Waddington a fait une communication au sujet d'une inscription en palmyrien et en grec récemment découverte à Palmyre par le prince Simon Lazareff. M. Maximin Deloche a communiqué une notice sur le monnayage en Gaule au nom de l'empereur byzantin Maurice Tibère. M. François Lenormant fait une communication au sujet de deux petits vases découverts à San-Cosimo, dans la terre d'Otrante. — Dans la séance du 12, M. Siméon Luce a communiqué une notice sur les menus du prieur de Saint-Martin-des-Champs en 1438 et 1439. M. Lenormant a fait une communication au sujet de la vallée des tombes des rois à Thèbes. — Dans les séances des 12 et 19, M. le baron de Witte a donné lecture d'un mémoire sur la conquête de la Gaule méridionale par les Romains. — Dans la séance du 19, M. Ferdinand Delaunay a communiqué un travail de M. Tarry, sur les villes berbères de la vallée de l'Oued Mya. M. Lenormant a présenté l'estampage d'un nouveau fragment d'une inscription rupestre envoyé par M. Julius Loytved, consul de Danemarck à Beyrouth. — Dans la séance du 26, M. P. C. Robert a commencé la lecture d'un mémoire sur Gondovald et les monnaies au nom de Maurice Tibère. M. Deloche a présenté des observations à ce sujet. M. Léon Renier a fait une communication sur cinq inscriptions romaines découvertes en Afrique par M. P. Fière. M. Ed. Le Blant a lu une lettre du P. Delattre relative à deux inscriptions découvertes aux environs de Tébourda. M. Henri Weil a fait

une communication sur un feuillet de parchemin conservé au Louvre et contenant une partie des *Oiseaux* d'Aristophane. M. Ad. Regnier a présenté un mémoire de M. Sénart sur les Pacrits et le sanscrit boudhique.

Lectures faites a l'Académie des Sciences Morales et Politiques. — Dans la séance du 6 mai, M. Jules Simon a fait une communication sur les logements des ouvriers à Paris, à propos des mémoires de M. le Dr Du Ménil, sur la cité des Kroumirs, la cité Jeanne-d'Arc et les logements d'ouvriers et les garnis et de M. Ulysse Trélat sur les garnis insalubres de la ville de Paris. — Dans les séances des 6 et 13, M. Ernest Glasson a donné lecture d'une étude historique sur la clameur de Haro. — Dans les séances des 6, 13 et 20, M. Albert Sorel a donné lecture d'un mémoire sur l'origine des traditions nationales dans la politique extérieure avant la Révolution française. MM. Nourrisson, Henri Martin et Zeller ont présenté à la suite quelques observations. — Dans les séances des 20 et 27 mai, M. Baudrillart a repris la lecture de son mémoire sur les populations agricoles de la Bretagne. — Dans la séance du 27, M. Levasseur a fait une communication au sujet des premières livraisons de la carte de France exécutée, d'après la réduction photographique de la carte d'état-major, par le Ministère des travaux publics.

Livre d'heures selon le rite romain. — M. Edmond Monnoyer, descendant d'une famille qui exerce la profession d'imprimeur depuis 1618, vient de publier avec un grand luxe le beau livre d'heures dont nous avons transcrit le titre (Monnoyer, imprimeur-éditeur, in-18 carré de viii-879 p.). Les illustrations sont dues au burin de M. Mouchon, et elles méritent les plus grands éloges. Toutes les pages sont entourées de bordures assez variées et d'un beau dessin. Outre un très grand nombre de petites figures, on y trouve plusieurs grandes planches richement ornementées et supérieurement gravées. Pour dire d'un mot tout ce que comprend ce livre, il suffit de dire qu'il rappelle tout à fait les belles Heures à l'usage de Rome, publiées par Simon Vostre. — P. P.

Vie de saint Polycarpe. — M. l'abbé Duchesne, professeur à l'Institut catholique de Paris, vient de publier chez Klincksieck, le texte grec jusqu'ici inédit d'une *Vie de saint Polycarpe*, contenue dans un manuscrit du dixième siècle plein d'erreurs et de lacunes. L'auteur de cette *Vie* n'est pas connu: M. Duchesne établit, par d'ingénieux rapprochements, qu'elle a dû être composée au quatrième siècle, et il l'attribue à un certain Pionius, auquel nous sommes redevables d'autres compositions analogues. Quelques lignes de la préface rappellent avec beaucoup de charme la part qui revient dans cette publication à un jeune paléographe et érudit de grande espérance, M. Romuald Desbassyns de Richemont.

Fêtes d'enfants. — Les temps étant durs et par la réalité du présent et par les appréhensions de l'avenir, les circonstances ne portant pas à la gaieté, on sent le besoin d'élever à la hauteur d'une institution publique les fêtes d'enfants dans l'espoir que les parents en jouiront aussi. De là un journal dont nous transcrivons tout le titre : *Encouragement de l'instruction et développement de l'éducation.* Revue mensuelle des fêtes d'enfants, *des distributions de prix, des peines et récompenses scolaires, de l'épargne scolaire, des musées scolaires, des musées cantonaux, etc..., et de l'instruction civique.* Faire des hommes, est son épigraphe. Le numéro qu'on nous adresse contient une circulaire envoyée par le rédacteur en chef à toutes les autorités scolaires et « aux vénérables des loges maçonniques » et signée : Barodet,

Paul Bert, Louis Blanc, Jean Macé, Ve Michelet, etc. A cette recommandation s'ajoute celle du deuxième Congrès de la ligue française de l'enseignement. Il développe cette idée que « l'éducation de l'homme par les fêtes doit passer dans nos mœurs françaises. » Heureuse la génération qui va être élevée par ce procédé ! Il considère les fêtes des écoles qu'il rêve comme le vote définitif de la loi sur l'instruction primaire qui opère « le renversement de ces deux Bastilles honteuses : l'ignorance et l'erreur. » Il demande qu'on prépare déjà les enfants, — avis aux nourrices, — à célébrer le centenaire de la Révolution de 1789. « Ce sera la fête du dix-neuvième siècle, » si tardive qu'elle sera forcément bien rapprochée de ses funérailles. Inutile d'ajouter que le rédacteur en chef qui se qualifie de « propagateur des fêtes d'enfants » est décoré de plusieurs médailles.

Les Idylles de Verdaguer. — Le *Polybiblion* a parlé, lors de leur apparition des *idylles et chants mystiques* de Verdaguer. Une nouvelle et charmante édition des petites poésies lyriques de l'auteur de l'*Atlantide* vient de paraître (*Idillis y cants mistichs*, Barcelone, Eusébi Rieba, 1882, 1 vol in-32 de 226 pages, prix : 6 réaux). La réputation de ce livre est faite : « Que dire de notre poète, que tout le monde ne sache, — écrit Milà y Fontanals dans son avant-propos. — Dans toute l'Espagne et en dehors on connaît le prix de ses œuvres, et il importe peu qu'une voix de plus le proclame. » Sur ce point, nous ne sommes pas de l'avis de l'illustre professeur et un témoignage comme le sien aura toujours un poids considérable. Un autre critique éminent, Menendez Pelayo, place les idylles au-dessus de l'*Atlantide*. Un de nos collaborateurs parlera prochainement de cette édition nouvelle que nous ne voulons qu'annoncer.

Vente de la Bibliothèque Sunderland, a Londres. — Nous avons sous les yeux le relevé des prix atteints par les principaux articles qui figuraient dans les sept premières vacations de la seconde partie de la vente de cette bibliothèque célèbre. Indiquons les prix d'adjudication de quelques ouvrages qui ont dépassé quarante livres sterling (1,000 fr.). *Chroniques de France* (dites de saint Denys). Paris, Antoine Verard, 1493, in-folio, 116 livres sterling. — Cicero. *Tusculum, quæstiones*. Venetiis, N. Jenson, 1472, exempl. sur velin, 90 livres sterling. — Cicero, *Officiorum libri III*. J. Fust Mogontinx, 1465, édition princeps, exempl. sur velin, 100 livres sterling. — Cicero. *Officia*. Moguntinx, Fust et Schoeffer, 1466, exempl. sur velin, 91 livres sterling. — Cicero. *Epistolæ ad Familiares*. Romæ, 1467, 295 livres sterling. (Edition princeps ; premier livre imprimé à Rome). — Cicero. *De Officiis*, etc. Amstelodami, Elzevir, 1677, in-12, 120 livres sterling.— Dante, *Inferno*. (Edition imprimée à Foligno [Fulginei] par Léon Numeister, 1472, 46 livres sterling. — *La Commedia*. Napoli, Francisco del Tuppo, 1476, 205 livres sterling. (L'une des plus rares éditions de Dante publiées au quinzième siècle). — *Dialogus creaturarum moralisatus* (exempl. relié avec les *Gesta Romanorum*). Gouda, Gerard Leeuw, 1481. (Éditions originales de ces deux ouvrages), 51 livres sterling. — Du Cerceau. *Architecture*. Paris, 1559, in-fol., 50 livres sterling. — Du Guesclin (Bertrand). *Livre des faits d'armes*, petit in-fol., 112 livres sterling, exempl. de Richard Heber, adjugé à 45 livres sterling en 1835. — Durandus (Guillielmus). *Rationale divinorum officiorum*. Moguntiæ, Fust et Schoeffer, 1457. (Edition originale, exempl. sur velin), 790 livres sterling.

— Le *Bulletin* trimestriel de la Société des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis* du 1er avril (64 pages grand in-8), contient

trois notices nécrologiques sur Eugène Tessier, de Surgères, Omer Charlet, du château d'Oleron, et l'abbé Pierre Richard, de Tesson, les découvertes archéologiques récemment faites à Vignolles, à Saintes, à Gensac-Lapallue, à Jarnac ; des articles rectificatifs ou complétifs sur le P. Bonaventure Girondeau ; sur Billaud-Varennes, de la Rochelle ; Marie Chéreuil, religieuse clarisse de Saintes ; Romain de la Place, de Saintes, religieux de Saint-Jean-d'Angély ; dom Martin, qui s'était occupé d'une histoire de Saintes ; un article très piquant, les *Vertugades de Madame de Mirambeau* (1587). Dans la partie *Livres et Périodiques*, nous trouvons des notes sur René de Culant de Ciré, sur Pranzac et La Rochefoucauld, René Caillé et M. Aimé Ollivier, l'imprimerie en Saintonge et en Aunis, l'instruction primaire avant 1789, sur M. Dufaure, M. de Montyon et Héraud de Gourville ; les *lettres* de Saint-Vincent-de Paul et de Scaliger, et les *Notices* sur les prêtres de la mission, les méreaux des églises réformées de Saintonge, les *Mémoires* de Marie Mancini et la *Vie* de Mme de Lestonac. Dans les *Questions et Réponses*, on livre sur la bataille de Jarnac, les Présidiaux de Marennes, Pons et Cognac, les maisons de Nicolas Pasquier, à Cognac, et de Pierre Viaud, à Saintes, les conférences de Catherine de Médicis à Saint-Brice, Jacques Catoix, abbé de la Tenaille, à Châteauneuf, les Mesnage, le capitaine Puy-Gaillard, Barraud, apothicaire à Saintes, etc.

— M. Gustave Schlumberger vient de publier l'*Éloge de M. de Saulcy* (Genève, Fick, gr. in-8 de 56 p.) Cette brochure de luxe et tirée à petit nombre contient, outre une notice sur la vie et la carrière de M. de Saulcy, la bibliographie complète des œuvres du savant archéologue. Cette biographie classée par ordre de matières comprend 163 articles de numismatique, 38 d'histoire et voyages, 57 d'archéologie, 56 de philologie et 39 de mélanges. Tous ces travaux de M. de Saulcy étaient disséminés dans différents recueils ; en en dressant le catalogue, M. Schlumberger a rendu un réel service aux érudits. — Ern. B.

— M. l'abbé Paul Guillaume a découvert aux archives du village de Puy-Saint-André, près de Briançon, le texte du *Mystère de Saint-Eustache*, qui comprend 2,935 vers et est presque complet. M. l'abbé Guillaume en prépare l'édition. Il a également découvert un autre mystère en langue provençale, dans la commune de Névoche près Briançon. C'est l'*Histoire de Saint-Anthoni de Vienne*, qui se compose de 3,965 vers, et que la *Société d'Études des Hautes-Alpes* va prochainement publier. — Ern. B.

D'après M. Hubbard, il paraît 34,274 publications périodiques ; — l'Europe en produit 19,557 ; l'Amérique du Nord, 12,450 ; l'Asie en a 775 ; l'Amérique du Sud, 699 ; l'Australie, 661 et l'Afrique 132. 16,500 sont imprimés en anglais, 7,800 en allemand, 3,850 en français, environ 1,600 en espagnol, et le reste, ou 4,524, en diverses autres langues.

— *L'Histoire des États généraux et des libertés publiques en Franche-Comté*, par M. Ed. Clerc, qui avait été insérée de 1874 à 1878 dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, vient de paraître à Besançon, (lib. Marion. en 2 vol. in-8.

— Nous signalons une étude de M. W. Joseph Mallat, sur *la Chapelle-Grotte et le retable de l'autel de Saint-Cybard sous les remparts d'Angoulême* (Arras, imp. Laroche, in-8 de 11 pages avec une gravure.)

— La collection des notes historiques, archéologiques, biographiques et littéraires qu'avait recueillie M. Edouard Fournier ne sera pas perdue. Une partie de ces notes a été achetée par la Bibliothèque de l'Arsenal et classée

systématiquement par M. Paul Lacroix en vingt volumes in-4. Une autre partie relative à l'histoire de Paris a été achetée par la Bibliothèque de la ville et formera au moins quinze volumes. Les notes relatives à l'histoire des enseignes seront données à la Bibliothèque de l'Arsenal dès que l'ouvrage posthume de M. Fournier sur ce sujet sera paru. Il reste encore des notes sur l'histoire des chansons populaires dans tous les pays et dans tous les temps qui prendront aussi, il faut l'espérer, une bonne direction.

— Nous constatons avec plaisir qu'on commence à reconnaître l'utilité de la bibliographie dans nos assemblées parlementaires. Les projets de loi, les exposés des motifs et rapports sont quelquefois accompagnés de la bibliographie du sujet. Ainsi nous trouvons dans les *Documents parlementaires. Chambre*, publiés par le *Journal officiel* du 11 mai (p. 1149), la *Bibliographie relative à la question du régime des boissons*. Déjà avait paru, sous le titre de *Bibliothèque libérale du clergé français* (p. 745), une bibliographie d'ouvrages relatifs à la situation du clergé dans un rapport de M. Corentin-Guyho sur un projet de loi concernant le clergé.

— Nous recevons de M. Antoine Vernière, de Brioude, une élégante plaquette (*Note sur le premier livre connu imprimé à Clermont en* 1523. Brioude 1882, in-8 de XVIII p. Non mise dans le commerce), relative aux origines de l'imprimerie à Clermont-Ferrand. Les statuts synodaux de Guillaume Duprat, imprimés à Clermont par Nicolas Petit, en 1534, sont distancés de onze ans par les *Ordonnances royales* dont il est possesseur et qui furent imprimés en 1523 par Jaques Mareschal qui sortait de Lyon. M. Vernière décrit son précieux volume et donne tous les renseignements qu'il a pu recueillir sur l'imprimeur qui obtint en 1522 un privilège pour imprimer et vendre « les livres tant de brevieres, messels, que petites heures aux usaiges de Clermont et Sainct-Flour en Auvergne. »

— Le R. P. Raphaële de S. Joseph, vient de publier des *Prolegomena in S. Theologiam* (in-8 de 84 p. Gand, Poelman), qui renferment : 1° un aperçu sur la théologie considérée soit en elle-même, soit dans ses rapports avec les autres sciences ; 2° son utilité et sa nécessité ; 3° ses origines ; 4° les diverses méthodes suivies par les maîtres dans l'enseignement de la théologie; 5° enfin les principes généraux de cet enseignement, et les règles que doit suivre tout théologien. Ce petit traité peut servir d'introduction à un cours de théologie. Il a reçu l'approbation de Mgr de Gand.

— La *Société d'études des Hautes-Alpes* qui s'est constituée dans le courant de l'année dernière, et qui a pour but « de vulgariser tout ce que l'on sait sur les Hautes-Alpes, au point de vue historique, scientifique, artistique et littéraire, » publie un *Bulletin périodique* dont nous avons les deux premiers fascicules sous les yeux (Janvier à Juin 1882). Nous y signalerons particulièrement une étude épigraphique de M. Florian Vallentin, des études historiques de M. l'abbé P. Guillaume et de M. A. de Rochas. Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle revue provinciale dont les débuts sont brillants. — Ern. B.

— M. Henri Beaune, ancien procureur général à la cour de Lyon, et maintenant professeur à la faculté libre de droit de Lyon, a récemment publié une *Introduction à l'étude historique du droit coutumier français jusqu'à la rédaction officielle des coutumes* (Paris, Laroze ; Lyon, Briday, 1881, in-8) qui sera prochainement suivie d'un volume sur l'*État des personnes en France d'après les ordonnances et les coutumes jusqu'en* 1789. L'ouvrage sera terminé pour deux autres volumes consacrés à l'*État des biens*.

Allemagne. — Le docteur J. Jolly, professeur de sanscrit à Wurzbourg, dont la traduction de l'ancien livre de lois de Vishnou a attiré l'attention tant de l'Europe que de l'Inde, doit partir pour Calcutta, afin de continuer ses recherches sur la législation indienne.

— Le docteur Schliemann, le savant explorateur des antiquités grecques et troyennes, vient de fouiller un tombeau de la Troade, appelé le tombeau de Protésilas.

— Le docteur Neubauer vient d'acquérir à Paris, un manuscrit persan de la Bible écrit en caractères hébreux. La bibliothèque de Paris en possède quelques-uns, mais elle n'a pas les psaumes qui se trouvent dans le manuscrit du docteur Neubauer.

— M. P. Heinrich von Rikenbach vient de publier une brochure intitulée : *Die Insel Sardinien vor der Herrschaft der Römer* (in-8 de 39 pages. Brünn, Rohrer). C'est une intéressante étude archéologique qui résume les importantes recherches du docteur Hector Pais, professeur au Lyceum de Sassari, sur les populations primitives de la Sardaigne et les conquérants de l'île avant l'arrivée des Romains. — Ern. B.

Amérique.— On annonce, comme devant bientôt paraître, une biographie du célèbre poète Longfellow. C'est son fils qui la prépare à l'aide de tous les documents qu'il a pu se procurer.

Angleterre. — Pendant qu'on délaisse en France les études grecques, le savant assyriologue anglais, M. le Rév. Sayce publie une édition classique d'Hérodote, dont les trois premiers livres ont paru. Cette histoire est un complément nécessaire des études sur l'Orient, et donne des renseignements précieux sur ces contrées, visitées au cinquième siècle avant notre ère, par l'auteur grec.

— Un rapport du comte de Kimberley, sur les antiquités de Malte, a attiré l'attention des savants sur les monuments et inscriptions des Phéniciens, des Grecs, des Carthaginois, et enfin des premiers chrétiens, dont cette île abonde. Ce rapport a été imprimé et est accompagné de nombreuses photographies.

— Dans le soixante-dix-huitième meeting annuel de la Société biblique britannique et étrangère tenu récemment à Londres, sous la présidence de lord Shaftesbury, il a été constaté que la Société a répandu dans le Royaume-Uni, 1,509,000 exemplaires de la Bible ou des Livres saints, et hors du pays, 1,429,000, au total : 2,938,000 exemplaires. Depuis sa fondation, la Société a distribué 93,950,000 exemplaires de la Bible. Elle a des agents dans toutes les parties du monde : Inde, Chine, Perse, Japon, Afrique septentrionale, Malaisie, Sibérie, Turkestan. Elle a mis en mouvement, l'année dernière, trois cents colporteurs en Europe, deux cents dans les autres parties du monde

— On a vendu à Londres une collection de plus de 1,000 caricatures politiques françaises, et des journaux les plus extravagants publiés à Paris durant le Siège et la Commune. Cette collection a été formée en France par le correspondant des *Illustrated London news*.

— On va publier à Londres une nouvelle vie de saint Philippe de Néri, traduite sur le texte italien de Mgr Capecelatro, archevêque de Capoue, par le P. Th. Pope, de l'Oratoire de Birmingham. Cette vie se distingue des autres biographies du saint, par l'importance des documents nouveaux qui prouvent la grande part qu'il a prise aux grands mouvements de son temps.

— La prochaine publication des *Anecdota Oxoniensia* sera la physique d'Aristote, livre VII, transcrit sur le manuscrit de Paris, n° 1859, et collationné sur les manuscrits, 1861 et 2033, et sur celui de la Bodleienne.

— Un livre de circonstance va paraître chez MM. Longmans, sur les massacres de l'Irlande de 1642, leurs causes et leurs résultats. Il est composé en grande partie des dépositions conservées dans la bibliothèque du collège de la Trinité, de Dublin.

— Le gouvernement anglais publie une collection de *Cronicles and memorials of great Britain and Ireland*; on annonce l'impression d'un recueil des cartulaires (inédits) de l'abbaye de Sainte-Marie (ordre de Cîteaux) près Dublin ; on y joindra des *Annales de l'Irlande*, compilées dans le même couvent et également inédites. Ces documents qui offrent, dit-on, une véritable importance historique, auront pour éditeur M. John T. Gilbert.

— MM. Chapman et Mall de Londres, annoncent la publication d'une histoire complète de Terre-Neuve, la plus ancienne des colonies britanniques. Deux habitants de l'île, MM. Hutton et Harwey ont entrepris ce travail, et leur œuvre sera accompagnée d'illustrations dues à des artistes qui dessinent ce qu'ils ont vu.

— M. P. W. Clayden travaille à une bibliographie de Samuel Sharpe, un des égyptologues les plus éminents qu'ait produits la Grande-Bretagne.

— On signale comme prochaine la publication du septième volume du grand ouvrage de M. Foley : *Records of the english Province of the Society of Jesus*; ce travail important met au jour bien des faits fort peu connus ou ignorés, et il s'appuie sur de nombreux documents qui étaient restés inédits relatifs aux lois pénales portées dans l'archevêché de Cantorbéry et autres diocèses contre les Jésuites.

— La Société paléographique de Londres va faire paraître prochainement : 1o des fac-similés d'inscriptions latino-gréco-phéniciennes de 150 ans avant Jésus-Christ ; 2o des manuscrits grecs des onzième, treizième et quinzième siècles ; 3o une feuille des fragments du Virgile de Saint-Gall, du quatrième ou cinquième siècle ; 4o une inscription runique, du huitième ou neuvième siècle ; 5o une série de chartes latines du treizième siècle.

— En souvenir du cinq- centième anniversaire de Wiclef, qui arrive en 1884 les Anglais, qui le regardent comme leur premier réformateur, vont fonder une Société dont le principal objet est la publication de ses œuvres latines, avec traduction.

— Le deuxième volume des *Monumenta Franciscana*, va paraître en avril dans la collection anglaise de *Chroniques et Mémoires*.

— La librairie Blackwood, va publier le texte du plus rare spécimen de l'ancienne poésie latino-celtique, l'*Altus* de Saint-Columban, avec une paraphrase et des notes, par le marquis de Bute. Le texte est emprunté à l'édition du *Liber hymnorum*, préparé par la Société irlandaise d'archéologie celtique.

Autriche. — L'Académie impériale d'Autriche a récemment publié à Vienne, le Tome V du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, contenant Orose, édité par le professeur Zeugemeister, bibliothécaire de l'Université de Heidelberg. Durant le moyen âge, Orose fut l'auteur favori ; ce qui explique le grand nombre de manuscrits de son histoire qui existent. On en connaît même du sixième et du huitième siècle. Le volume renferme encore le *Liber apologeticus*, dont une partie, écrite par saint Augustin lui-

même, était dans les anciennes éditions jointe au texte d'Orose, sans qu'on fit connaître l'interpolation.

Belgique. — Le second volume de l'*Essai sur l'histoire moderne* par M. le baron Ch. de Blanckart-Surlet, vient de paraître. Il a trait aux évènements importants de la période qui s'étend de la guerre d'Espagne à la bataille de Waterloo.

— La maison Hector Manceaux, de Mons, annonce la publication en 3 volumes gr. in-8o, d'une *Histoire des concours généraux de l'enseignement primaire, moyen et supérieur en Belgique* (1840-1881), par M. Ernest Discailles, professeur à l'université de Gand. Cette publication comprendra l'historique de l'institution des concours, les questions posées aux concurrents, les tableaux donnant les résultats les plus complets des concours et la reproduction d'un grand nombre de compositions couronnées. Elle constituera une véritable histoire de l'instruction en Belgique pendant une période de près d'un demi-siècle.

— M. Amédée de Ryckel, vient de publier à la librairie Demartean à Liège, un drame en quatre actes intitulé : *Luciano*. L'œuvre d'une morale irréprochable, convient au théâtre des maisons d'éducation et des patronages de jeunes apprentis.

— L'avant-projet de révision du Code civil, (tome Ier) dû à M. Laurent professeur à l'Université de Gand, a paru à la librairie Bruylant Christophe à Bruxelles.

— Une *Société belge d'économie sociale*, s'est fondée à Bruxelles depuis quelques mois sous la présidence de M. le chevalier de Moreau d'Andoy. La nouvelle société se propose d'étudier les faits économiques et sociaux d'après la méthode de M. Le Play.

— Une nouvelle revue littéraire mensuelle intitulée : l'*Union belge*, paraît à Bruxelles sous la direction de M. Edouard Lémon. L'*Union belge* n'entend point, d'après son programme, s'immiscer dans les questions politiques et religieuses. Ce sera avant tout, annonce son rédacteur en chef, une œuvre de bonne foi, d'honnêteté et de moralité.

— Sont nommés, dans la séance publique annuelle de l'Académie royale de Belgique, membre : M. le chanoine Lamy, professeur à l'Université catholique de Louvain; correspondants : MM. Tiberghien et Roersch ; associés : MM. Gladstone, de Amorim, conservateur de la bibliothèque à Lisbonne et Miller, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris.

Italie. — M. G. Carcano vient de faire paraître à Milan les quatre premiers volumes d'une traduction de Shakespeare, qui formera douze volumes. Chaque pièce est précédée d'une introduction critique, où les travaux modernes sur le dramaturge anglais sont mis à contribution.

— Nous annoncions récemment (p. 380) la prochaine célébration du centenaire de Virgile, à Mantoue. A cette occasion, Mgr Trippepi, hymnographe du Saint-Siége avait convié les latinistes de tous les pays à célébrer cette fête par un poème latin sur les gestes du Pontificat de Léon XIII. Les pièces de vers devaient être offertes au Saint-Père, à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement et les poètes étaient invités à n'employer que le vers héroïque ou l'hexamètre. Les compositions arrivèrent nombreuses à Rome. Le jury chargé de l'examiner en distingua dix dignes du premier prix.

Les trois médailles d'argent tirées au sort sont échues au Rév. Dom Blaise Verghetti, de Milan ; à Mgr Claessens de Malines et à M. Stakel, hongrois.

On a remarqué parmi les poëmes envoyés ceux de M. Sattler, supérieur de Marienthal (Alsace), l'un des lauréats, et de M. l'abbé Jean-François Bigot, du diocèse d'Alby.

Suisse. — Le Dr Rott, secrétaire de l'ambassade suisse à Paris, a préparé un catalogue des dépêches et rapports des envoyés suisses en France, adressés à leur gouvernement. Il a consulté les documents qui se trouvent à Paris dans les archives et les bibliothèques. Son travail se borne en ce moment à la période écoulée entre 1444 et 1610, et renferme l'indication de plus de 5,000 dépêches et 500 rapports.

— La Société historique de la Suisse romane vient de tenir sa séance annuelle à Morges, sur le lac de Genève. On s'y est occupé surtout des antiquités découvertes dans cette localité : pierre polie, haches de bronze, et ornements en pierre et en métal. On y a parlé de la part prise par les Suisses aux massacre de la Saint-Barthélemy. Trois suisses furent chargés par le duc de Guise de tuer l'amiral Coligny.

Russie. — L'empereur Alexandre III a nommé l'ancien ministre de l'instruction publique comte Dmitri Tolstoi, directeur de l'Académie des sciences.

— Un journal polonais *Kraj* (Pays) paraît à Pétersbourg. Jusqu'ici il n'y avait jamais eu d'organe politique en langue polonaise dans la capitale de l'Empire.

— M. Bytchov a été nommé directeur de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. C'est un savant distingué qui a déjà rendu de grands services aux lettres et à l'histoire.

— Les Archives de Moscou du ministère des affaires étrangères publient la seconde livraison de leur recueil. On y trouve la correspondance du prince Galitsyne, ambassadeur à Paris de 1762 à 1768, et quelques lettres inédites de Voltaire.

Publications nouvelles. — *Biographies évangéliques : Les premiers Adorateurs du Messie, les Maîtres de la Judée, Miracles et Conversions, les Parents de N.-S., les Disciples de N.-S., les Amis de N.-S., les Hôtesses de N.-S., les Déicides, le Calvaire, les Sept Diacres* (10 broch. in-18, Gaume); — *Vedisme, Brahmanisme et Christianisme. La Bible dans l'Inde et la Vie de Jezeus Christna*, d'après M. Jacolliot, *la Personnalité du Christ et le Dr Maruis*, par Mgr de de Harlez (in-12, Palmé); — *Le Catholicisme et le protestantisme devant les faits*, par Adrien Duval (in-12, Palmé); — *Théorie des Sciences. Plan de Science intégrale*, par L. Bourdeau (2 vol. in-8, Germer-Baillière); — *Traité des Sociétés commerciales françaises et étrangères*, par Georges Deloison (2 vol. in-8, Picard); — *Une définition de l'art*, par J. Novicow (broch. in-8, Plon); — *Physiographie, introduction à l'étude la Nature*, par Th. H. Huxley, trad. et adapt. par G. Lamy (in-8, Germer-Baillière); — *L'État et l'Église*, par L. Minghetti, trad. de l'italien par Louis Borguet, avec introduct. de M. E. de Laveleye (in-8, Germer-Baillière); — *La Spéculation et les reports devant la loi*, par Gaston Le Couppey (in-8, Guillaumin); — *Le Contrat d'engagement entre les ouvriers domestiques ou gens de travail et les patrons ou maîtres*, par L. Million (broch. in-8, Hennuyer); — *Les retraites des travailleurs. Les Sociétés de secours mutuels. Examen des nouveaux projets de loi sur ce double sujet*, par H. Vermont (broch. in-8, Guillaumin); — *La Liberté des tombeaux ou les Cimetières neutralisés en violation du Concordat*, par Édouard de Hornstein (in-8, impr.-libr. de l'Œuvre de Saint-Paul; — *Comment s'est fondée en Bretagne une Institution de Charité*, par Mme la comtesse Ernestine de Trémaudan (in-18, Gervais); — *Histoire d'une ferme*, par Félix Narjoux (gr. in-8 carré,

Delagrave); — *Résumé des états de situation de l'enseignement primaire pour l'année scolaire* 1880-1881 (gr. in-8, Impr. nationale); — *Essai sur la valeur phonétique de l'alphabet latin principalement d'après les grammairiens de l'époque impériale*, par Martin Schweisthal (in-8, Leroux); — *La littérature française au dix-neuvième siècle : les Origines du romantisme*, par Paul Albert (in-12, Hachette); — *Études littéraires sur le théâtre de Racine, de Corneille et de Molière*, par G. Merlet (in-8, Hachette); — *Gœthe et Schiller*, par A. Bossert (in-12, Hachette); — *Correspondance de Lamartine*, publiée par Mme Valentine de Lamartine (4 vol. in-12, Hachette et Furne et Jouvet); — *Le dernier Roi des Lombards ou Rome délivrée*, drame en 5 actes et en vers, par Camille Appert (in-18, Bray et Retaux); — *La Cavalière*, par Paul Féval (in-12, Palmé); — *Ouarda*, roman de l'antique Égypte, tiré des papyrus de Thèbes, par Georges Ebers, trad. par C. d'Hermigny (2 vol. in-12, Firmin-Didot); — *Le Boc*, par Fortuné du Boisgobey (in-12, Plon); — *Le Clos paisible*, par Eugène de Margerie (in-8, Palmé); — *Les Nièces de la Baronne*, par Mme la comtesse de la Rochère (in-12, Delhomme et Briguet); — *La Fille de l'Organiste*, par Mlle Gabrielle d'Éthampes (in-12, Delhomme et Briguet); — *La Balle de cuivre*, par Ch. Joliet (in-12, Firmin-Didot); — *Bibliothèque des mères de famille. La Benjamine*, par S. Blandy (in-12, Firmin-Didot); — *Bibliothèque des jeunes gens. Historiettes et anecdotes* (in-12, Firmin-Didot); — *Chronique et légendes de la Vendée militaire : Les Aventures du bonhomme Quatorze*, par Adolphe de Brem (in-12, librairie de la Société bibliographique); — *Quatre ans au pays des Boërs* (1871-1875), par Ernest de Weber (in-12, Hachette); — *A travers l'Europe. Impressions et paysages*. T. Ier, par A. B. Routhier (in-8, Delisle, à Québec); — *Atlas classique d'histoire universelle : Tableau chronologique et synchronique*, précédé d'un abrégé de l'histoire universelle et accompagné de nombreuses notes et éclaircissements historiques, par l'abbé A. Couven (in-fol., Putois-Cretté); — *Histoire de l'Église depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ jusqu'au pontificat de Léon XIII*, par l'abbé Postel (in-12, Desclée et De Brouwer, à Lille); — *Sainte Catherine, vierge et martyre*, par le R. P. B. P. Vanderspeeten, S. J. (in-12, Desclée et De Brouwer, à Lille); — *Vie de Sa Grandeur Monseigneur Plantier, évêque de Nîmes*, par l'abbé J. Clastron (2 vol. in-8, Oudin); — *Vie de la Révérende mère Thérèse de Jésus (Xavérine de Maistre)*, par l'abbé Houssaye, terminée et publiée par Mgr Charles Gay (in-12, Oudin); — *Monsieur Teysseyre, ancien élève de l'École polytechnique, prêtre de Saint-Sulpice, fondateur de la communauté des clercs de Saint-Sulpice, — sa vie — son œuvre — ses lettres*, par l'abbé Paguelle de Follenay (in-12, Poussielgue); — *Les Hommes célèbres de la France*, par Louis Dumas (in-4, Mame à Tours); — *Intervention royale dans l'élection d'Arthur Fillon, évêque élu de Senlis en* 1522, par E. Coüard-Luys (broch. in-8, Père, à Beauvais); — *Archives de la Bastille : Règnes de Louis XIV et de Louis XV* (1711 à 1725). T. XIII, documents inédits recueillis et publiés par François Ravaisson (gr. in-8, Pedone-Lauriel); — *Lettres du commissaire Dubuisson au marquis de Caumont*, 1735-1741, avec introduction, notes et tables, par A. Rouxel (in-12, Arnould); — *Theveneau de Morande*, étude sur le dix-huitième siècle, par Paul Robiquet (gr. in-18, Quantin); — *La Censure sous le premier Empire*, avec documents inédits, par Henri Welschinger (in-8 carré, Charavay); — *Le Régime féodal en Bourgogne jusqu'en* 1360. *Étude sur la société et les institutions d'une province française au moyen âge, suivis de documents inédits tirés des archives des ducs de Bourgogne*, par Ch. Seignobos (in-8, Thorin); — *La Picardie. Saint-Quentin-en-Vermandois : son histoire, sa population, ses rues*, etc., par Charles Desmaze (in-12, Leroux); — *La Salle*

des Ancêtres. Portraits civils et militaires, par le marquis de Belleval (in-12, Didier); — *Recueil de chants royalistes*. Première série (broch. in-8, Gastineau-Ganier); — *Les Portugais en France, les Français en Portugal*, par R. Francisque-Michel (in-8, Guillard et Aillaud); — L'*Angleterre et l'émigration française de* 1794 à 1801, par André Lebon (in-8, Plon); — *Histoire de l'Irlande à vol d'oiseau*, par Sir Charles Gavan Duffy, trad. de l'anglais, par Mlle Marie Wilson Cowley (in-12, Blériot et Gautier); — *Les Jésuites dans l'Amérique du Nord au XVIIe siècle*, par Francis Parkman, trad. par Mme la comtesse Gédéon de Clermont-Tonnerre, née Vaudreuil (in-12, Didier); — *Bibliographie générale de l'Astronomie* ou *Catalogue méthodique des ouvrages, des mémoires et des observations astronomiques, publiés depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en* 1880, tome second. *Mémoires et notices*. Introduction et 4e fascicule, par J. C. Houzeau et A. Lancaster (gr. in-, Havermans à Bruxelles). VISENOT.

ERRATA.

Page 175, ligne 15 : 1823, au lieu de 1829.
— 461, — 30 : *Variétés*, au lieu de *Sociétés*.
— — 49 : *insectivores*, au lieu de *insectines*.
— 464, — 21 : *Lamberterie*, au lieu de *Lambeterye*.
— — 51 : Ajouter : *Voyage du*.
— 465, — 5 : « *Fondateur*, au lieu de *Fondateur*.
— 468, — 37 : *Locris*, au lieu de *Leooris*.
— 472, — 12 : *Yucatèque*, au lieu de *Quentèque*.
— — 18 : *Louis VII*, au lieu de *Louis XII*.
— — 25 : *Cagnat*, au lieu de *Cognat*.
— — 27 : *Docteur Hamy*, au lieu de *Docteur M. Hamy*.
— — 40 : *pièces*, au lieu de *procès*.
— 480, col. 1, ligne 39 : Mettre après Abraham (XXXIV, 383).
— — — 47 : *Isaaci*, au lieu de *Trauci*.
— — — 49 : *Isaaci*, au lieu de *Isami*.
— — — 51 : *Sacra*, au lieu de *Puera*.
— col. 2, — 24 : 1786, au lieu de 1746.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Anciens seigneurs de la Vespierre en Normandie. — Au commencement du XVIe siècle, René de Saint-Mauris, seigneur de la Vespierre, commissaire de l'artillerie du Roi, vint en Saintonge avec son frère Gabriel de Saint-Mauris, à la suite de leur parent Galiot de Genouillac, grand-maître de l'artillerie, qui épousa dans cette province Catherine d'Archiac. Ils s'y établirent également eux et leurs enfants, par leurs alliances avec les maisons de Rabayne, de la Barde, de Bremond d'Ars, de Beaumont, de la Tour de Geay, etc. Trouverait-on dans les ar-

chives du Calvados, et notamment dans celles du château de la Vespierre, près d'Orbec, quelque trace de cette famille de Saint-Mauris qui ne s'est point perpétuée en Saintonge.
A. DE B. D'A.

Saint-Hubert des Ardennes. — Où pourrait-on trouver des renseignements sur l'abbaye de Saint-Hubert des Ardennes et le prieuré d'Evergnicourt (Aisne) qui en dépendait en 1789 et appartenaient à cette époque au roi de Hongrie. CH. P.

RÉPONSES

L'Institut de France (XXXIV, 383). — Notre correspondant trouverait probablement les renseignements qu'il désire dans l'*Institut et les Académies de province*, par M. Francisque Bouiller (1879, in-8).
S. M.

— ALFRED POTIQUET. *L'Institut national de France, ses diverses organisations, ses membres, ses associés et ses correspondants* (20 novembre 1795 — 19 novembre 1869). Paris, Didier, 1871, in-8). — ALFRED MAURY. *Les Académies d'autrefois. — L'Académie des Sciences. — L'Académie des Inscriptions.* Paris, Didier, 2 vol. in-12.
M.

Bibliographie de l'épiscopat Bordelais XXXIV, 480). — Voici quelques titres de brochures ou monographies sur les évêques de Bordeaux : *PeyBerland, archevêque de Bordeaux. Etude historique*, par L. W. Ravenez. Bordeaux, impr. de Ve J. Dupuy, 1862, in-8.— *Notice sur André d'Espinay, cardinal-archevêque de Bordeaux et de Lyon*, par A. Péricaud aîné. Lyon, A. Brun, 1854, in-8. Pièce. — *Oraison funèbre de feu... le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux*, par G. Grymaud. Bordeaux, par P. de La Court, 1628, in-8. — *Eloge du cardinal de Sourdis...* Discours couronné, le 14 septembre 1813, dans la séance de la Société polymathique de Bordeaux, par F. J....t. — Périgueux, F. Dupont, 1813, in-8, (par F. Jouannet, d'après M. Œttinger). — *Oraison funèbre de Mgr Charles-François Daviau... Dubois de Sanzay, archevêque de Bordeaux...* Poitiers, F. A. Barbier, 1827, in-8. Pièce.

Le duc de Richelieu (XXXIV, 480). — M. Pingaud, a commencé, dans le no du 25 mai 1882 du *Correspondant*, un travail sur « le duc de Richelieu en Russie, » dans lequel il cite différentes publications sur le duc de Richelieu : 1° De Bausset. *Notice historique sur le duc de Richelieu, lue à la Chambre des Pairs* (*Moniteur* du 14 juin) ; 2° D'Asfeld. *Voyages et souvenirs du duc de Richelieu ;* 3° (Stempowski). *Notice sur les travaux administratifs de M. le duc de Richelieu dans la Russie méridionale*, par M. S***. (*Journal asiatique du 15 août 1822*), et tirage à part. Impr. de Doudey-Dupré (s. d.), in-8.
M.

— J'ai relevé en outre sur le catalogue de la Bibliothèque nationale les ouvrages suivants : *Notice sur M. le Duc de Richelieu.* Discours de Mgr le cardinal duc de Bausset, à l'occasion de la mort de M. le duc de Richelieu, prononcé à la Chambre des pairs, le 8 juin 1822. Paris, J. G. Dentu, 1822, in-8. — *Voyages et souvenirs du duc de Richelieu*, où l'on a mêlé plusieurs fragments de *Mémoires inédits* de cet homme célèbre, par L. T. d'Asfeld. 2e édition. Paris, Pélicier, 1827, in-12. La première édition avait paru sous le titre de : *Hislam-Gherai, sultan de Crimée.*, ou *Voyages et Souvenirs du duc de Richelieu.* Paris, Pélicier, 1827, in-12. A. F.

Consulter encore : *Vie de l'abbé Nicolle, vicaire général et chanoine honoraire de Paris, ancien recteur de l'Académie*, par l'abbé Frappaz (1857). Paris, Lecoffre, où il est fréquemment parlé du duc de Richelieu, et *Etablissement du lycée Richelieu*, à Odessa. Paris, Didot, 1817. J. P.

TABLE MÉTHODIQUE
DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Écriture Sainte. Biblia sacra. 193
Compendium biblicum 343
Einleitung in die heilige Schrift Alten und Neuen Testaments (*Dr Fr. Kaulen*). 197
The Book Wisdom (*W. J. Deane*). 199
Erkunrung des Propheten Isaias (*Joseph Knabenbauer*). 163
Erklærung des Propheten Isaias (*J. Knabenbauer*). 201
Daniel (*l'abbé Trochon*) 200
Novum Testamentum græce 203
Synopsis evangelica (*l'abbé L. Cl. Fillion*). 204
Sanctum Jesu Christi Evangelium secundum Matthæum. . . . 205
Évangile selon S. Luc (commenté par *l'abbé L. Cl. Fillion*, trad. par *l'abbé Bayle*). 206
Commentarius in Évangelium S. Joannis (*le P. J. Corluy*). . . 207
Commentaire sur les Epîtres de saint Paul (*A. F. Maunoury*) . 208
Mélanges bibliques. La Cosmogonie mosaïque d'après les Pères de l'Église (*l'abbé Vigouroux*). 110
Le langage symbolique et le sens spirituel des saintes Écritures (*Th. Le Blanc d'Ambonne*) 198
Liturgie. Breviarum romanum. 231
Aperçu sur quelques pratiques et prières de la liturgie catholique (*l'abbé Léon Baylet*). 398
Prières liturgiques pour les défunts. 343
The Ancient liturgy of the church of England (*W. Maskell*). . 418
Monumenta Ritualia Ecclesiæ Anglicanæ (*W. Maskell*). 418
Saints Pères. Précis de patrologie (*Jos. Schmid*, trad. et augm. par l'abbé *N.-J. Cornet*) 111
Prédication. Annus apostolicus (*le R. P. Fr. Zacharia Laselve*, rev. par *le P. A. Saraceno*). 232
Conciones in Evangelia et Festa totius anni (*le P. Matthias Faber*). 492
Conférences ecclésiastiques (*le R. P. Laurent d'Aoste*). 117
Conférences sur le purgatoire et le culte des morts 394
Conférences adressées aux Mères chrétiennes (*l'abbé Th. Pierret*). 404
Théologie dogmatique. Neo-confessarius practice instructus, seu methodus rite obeundi munus confessarii in gratiam juncorum quid ad curam animarum adspirant (*le R. P. Joanne Reuter*). 117
S. Thomæ Aquinatis Doctoris Angelici, Ord. Præ. Opuscula selecta. 40
D. Thomæ Aquinatis D. A. Sermones et opuscula concionatoria (*J. B. Raulx*). 42
Beatissima Virgo Maria, Imago Dei et SS. Trinitatis (*le P. Van den Berg*). 42
Compendium tractatuum de virtutibus, donis, beatitudinibus ac fructibus (*le P. Fr. Francisco Cuadrado*). 42
Petit traité dogmatique et liturgique des sacrements (*l'abbé Cathala*) 406
Compendiosa regula cleri. 343
La critique intransigeante et les services qu'elle rend à la science (*Mgr Perraud*). 204

La définition de la Religion (*l'abbé de Broglie*). 257
Fin du monde présent et mystères de la vie future (*l'abbé Arminjon*). 391
Ascétisme. Leon Lessii S. J. Opuscula. 40
Exercitia spiritualia (*P. J. Petitdidier*) 42
Lectures et Prières (*l'abbé Charles Danjou*). 389
La douce et sainte Mort (*le P. Crasset*). 386
Manuel du chrétien et du vrai philosophe (*le R. P. Michel Mourgues*). 386
Le Chemin de la Croix médité (*V. Berchialla*). 388
Saint Jean-Baptiste : Sa vie, ses vertus. 388
Manuel de dévotion à saint Jean l'Évangéliste (*l'abbé Pierre Bouche*). 388
Salterio Mariano (*Enrico Trojani*). 389
Élévations sur les douleurs et les enseignements du cœur de Jésus 390
Noël! Noël! la Nativité du Sauveur (*le P. Hubert Meunier*). . . 391
Les Mystères de la persévérance à Paris (*l'abbé G. Delmas*). . . 395
Esprit et vertus du vénérable de La Salle (*le chanoine Blain*). . 396
Histoire de la grande révélation des temps modernes (*J.-L.-A. Maurel*). 397
Pratique de l'enseignement du catéchisme aux enfants qui n'ont pas fait leur première communion (A. Maudouit) 399
Les Merveilles de Jésus au sacrement d'amour (*l'abbé Gérardin*). 400
La Perfection chrétienne (*Rodriguez*). 401
Les Vérités de la Foi (*J.-B. Giordano*). 401
Instruccion para el devoto Carmelita 403
L'Eucharistie, symboles et poèmes (*Mgr de La Bouillerie*) 403
Essai sur la prière considérée comme la clef du Paradis (*l'abbé Sauveterre*). 403
Maximes de Perfection chrétienne et Explication du Magnificat (*Ant. Rosmini*, trad. par *le P. Tondini de Quarenghi*). 405
Nazareth (*Mme de Gentelles*). 406
Manuel de l'Ame dans le pieux exercice de l'heure sainte (*le R. P. Gautrelet*). 406
A Jésus-Eucharistie (*le R. P. Modeste*) 407
Traité des Indulgences (*l'abbé Castelbou*). 407
Sujets de méditations pour une année (*le P. Henri Fournel*) . . . 408
L'Étudiant chrétien à l'école de saint François de Sales. 408
Paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tirées des Saints Évangiles. 409
Mélanges. Le Catholicisme au dix-neuvième siècle (*Mgr Thomas-Michel Salzano*). 515
Souvenir d'Allemagne : M. le docteur Müller (*A. Mercier de Pis*). 386

JURISPRUDENCE

Philosophie du droit. Principi di Filosofia del Diritto (*G. Abate Longo*) 410
Morale e diritto nella vita (*G. Vadalà-Papale*. 411
Histoire du droit. Histoire du Droit et des Institutions politiques, civiles et judiciaires de l'Angleterre comparés au Droit et aux Institutions de la France (*Ernest Glasson*). 412
Jus primæ noctis. Eine geschichtliche Untersuchung (*le Dr Karl Schmidt*) 233
Droit public. Die englische Verfassung, eine rechtsgeschichtliche Skizze (*Victor Cathrein*). 411
De l'organisation du pouvoir judiciaire sous le régime de la sou-

verainеté nationale et de la République (*J. C. Colfavru*). . . 415
Une nouvelle théorie sur la personnalité civile (*J. Van den Heuvel*). 534
Principes généraux du Droit international en matière criminelle (*Antonin Deloume*) 416
La Guerre continentale et les personnes (*Jules Guelle*) 417
Droit privé. Systematisches Lehrbuch des œsterreichischen allgemeinen civilrechtes (*Ludwig Schiffner*). 413
Il Codice civil italiano e la scienza (*G. Vadalà-Papale*). 414
Sulla condizione civile degli stranieri, cenni storico-giuridici (*Dr Vladimir Pappafava*). 414
Il Divorzio considerato come contro natura ed antigiuridico (*Enrico Cenni*) 415
Réflexions sur le Divorce (*Mme Necker*). 430
Traité du Droit commercial maritime (*Arthur Desjardins*). . . 415
Mélanges juridiques. Les Causeries du Juge de paix (*Louis de Lamy*) 259
Catéchisme juridique. Notions générales de droit français (*Albert Charmolu*). 417
Instruction civique : La Commune, le Département, l'État. Notions de Droit public et administratif (*J. Pégat*). 417
L'organisation française : le Gouvernement, l'Administration, Guide du citoyen (*Alphonse Bertrand*) 418

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Institutiones Metaphysicæ specialis (*Ludovico de San*). 44
La parole intérieure, essai de psychologie descriptive (*Victor Egger*) 234
La vraie conscience (*Francisque Bouillier*). 517
Trahison positiviste (*l'abbé Aubin*). 156
Morale. Les Instructions familières du Dr Tchou Pô-Lou (trad. par *Camille Imbault-Huart*) 320
Les Caractères de La Bruyère 430
Les Nouvelles bases de la morale, d'après M. Herbert Spencer. Exposition et réfutation (*l'abbé Élie Blanc*). 155
Le Patriotisme (*le R. P. Félix*). 156
Education et enseignement. Histoire critique de l'éducation en France depuis le dix-huitième siècle (*G. Compayré*) . . . 211
La Morale et la religion dans l'enseignement (*E. Fauconnier*). . 518
L'Éducation dans l'école libre : l'écolier, le maître, l'enseignement (*J. M. Guardia*). 211
La loi Camille Sée. Documents, rapports et discours relatifs à la loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles. 228
Excursions pédagogiques (*Michel Bréal*). 518
Rapports d'inspection générale sur la situation de l'enseignement primaire (années scolaires 1879-1880 et 1880-1881) 519
Les Maîtres de l'enfance (*l'abbé Hébert Duperron*). 211
La Lecture en action (*Ernest Legouvé*). 345
Histoire du Collège Stanislas (*l'abbé de Lagarde*). 227
Dyptique du Collège Stanislas. 227
Le Collège Sainte-Barbe Rollin (*Étienne Gallois*) 227
Cinquantenaire de la fondation du collège N.-D. de la Paix à Namur 345
Deux causeries au Cercle catholique de Namur (*V. Van Tricht*). . 345
Lois, décrets, règlements et circulaires concernant les Facultés et les Écoles préparatoires de médecine (*A. Pinet*). 228

Politique. L'Église et l'Etat (*l'abbé Chère*). 344
Le Peuple et la Bourgeoisie (*Emile Deschanel*) 50
Économie sociale. Études sociales (*l'abbé Rouillot*) 118
La solution d'après l'Évangile des questions sociales et des difficultés de l'heure présente (*l'abbé Herbet*) 344
L'Elemosina, studio storico e sociale (*Fulvio Cazzaniga*) 119
Etude sur le travail (*S. Mony*) 321
Économie politique. Coup d'œil sur les débuts de la science économique dans les écoles françaises aux treizième et quatorzième siècles (*Victor Brants*) 138
Études économiques sur l'exploitation des chemins de fer (*Jules de la Gournerie*). 46
Annuaire de l'Économie politique et de la statistique pour l'année 1881 (*Maurice Block*) 139
Industrie, commerce. Lectures sur la géographie industrielle et commerciale (*Hippolyte Blanc*). 425
Sciences, généralités. Premières notions sur les sciences (*Th. Huxley*, trad. par *Henry Gravez*). 74
Physique. Expériences et instruments de physique (*Ad. Focillon*). 250
Sciences naturelles. Les migrations des animaux et le pigeon voyageur (*Zaborowski*) 74
Agriculture. Traité pratique du reboisement et du gazonnement des montagnes (*P. Demontzey*). 129
Culture et exploitation des arbres (*Antonin Rousset*). 323
De l'influence des forêts et des cultures sur le climat et le régime des sources (*J. Maistre*). 348
Mathématiques. Propriedas elementales relativas à la divisibilidad de los numeros enteros (*D. Ricardo Vasquez Illa*) . . . 426
Astronomie. Les phénomènes célestes (*Zurcher et Margollé*). . . 74
Annuaire pour l'an 1882, publié le Bureau des longitudes . . . 48
Annuaire de l'Observatoire de Montsouris pour l'an 1882 . . . 48
Art militaire. Encyclopédie théorique et pratique des connaissances civiles et militaires (*Désiré Lacroix*) 422
Les Institutions militaires de la France 427
Beaux-Arts. Le Beau et les Beaux-Arts (*le P. Ch. Clair*). . . . 349
L'Art à travers les mœurs (*Henry Havard*). 235
Précis d'anatomie à l'usage des artistes (*Mathias Duval*). . . . 429
Histoire de la peinture hollandaise (*Henry Havard*). 522
Fortuny, noticia biografica critica (*José Yxart*). 57

BELLES-LETTRES

Philologie. Historisch-kristisches Lehrgebaeude der hebræischen Sprache (*Dr F.-E. Koenig*). 197
Études grammaticales sur les langues celtiques (*H. d'Arbois de Jubainville*) 239
A Critical inquiry into the Scottish Language (*Francisque Michel*) 523
Rhétorique et éloquence. Les Prédicateurs célèbres de l'Allemagne (*G. Renoux*). 326
Poésie. Premières satires de Du Lorens. 122
Mireille (*Frédéric Mistral*, trad. par *E. Rigaud*) 242
Loù Gangui, contes, anecdotes et facéties en vers provençaux (*Fortunat Chailan*) 129
Une épopée catalane au dix-neuvième siècle (*Mgr Joseph Tolra de Bordas*) 435

Romancero : Choix de vieux chants portugais (*le comte de Puymaigre*) 525
Chants populaires recueillis dans le pays Messin (*le comte de Puymaigre*). 525
Ballades anglaises et écossaises (*Emm. de Saint-Albin*). 347
Ballades et légendes bretonnes (*Paul Le Constant*). 346
Les Poètes illustres de la Pologne au dix-neuvième siècle (*Charles de Noire-Isle*). 51
Reinecke le Renard (trad. par *Ch. Kemen*). 348

Théâtre. Histoire du théâtre en France. Les Mystères (*L. Petit de Julleville*). 124
Théâtre complet de Poquelin de Molière. 430
Nouvelle bibliothèque classique. Théâtre choisi de Marivaux. . . 126
The passion play of Ober-Ammergau (trad. de l'allemand par *Mme Mary Frances Drew*) 124
Histoire du théâtre à quatre sous (*Debureau*). 535
Les vrais créateurs de l'Opéra français, Perrin et Cambert (*Arthur Pougin*). 481
Le Prêtre (*Charles Buet*) 493
Le nouveau Théâtre des Pupazzi (*Lemercier de Neuville*) 492
L'Apôtre (*le vicomte de Bornier*). 488
L'Institution Sainte-Catherine (*Abraham Dreyfus*) 484
Quatre-vingt-treize (*Victor Hugo* et *Paul Meurice*). 486
Les États-Unis en 1781 (*le baron d'Espiard de Colonge*). 483
Les Fêtes du catéchisme. Drames chrétiens pour les catéchismes de persévérance des garçons (*l'abbé Ch. Mouchard*). 257

Romans, contes et nouvelles. Numa Roumestan (*Alphonse Daudet*). 5
Monsieur le Ministre (*Jules Claretie*) 10
La Vie facile (*Albéric Second*) 12
Le Roi des Grecs (*Adolphe Belot*) 13
Le Plan d'Hélène (*Adolphe Racot*) 14
L'Amour au pays bleu (*Hector France*) 15
Le Roman d'un spahi (*Pierre Loti*) 15
Les Degrés de l'échelle (*Mme Henri Gréville*) 16
Cléricale (*Mme Claire de Chandeneux*) 17
Le Locataire des demoiselles Rocher (*J. Girardin*) 18
Les Théories du docteur Wurtz (*J. Girardin*). 18
La Nièce du Curé (*Georges Glatron*) 19
Les Disciples de l'abbé François (*Georges Glatron*) 19
L'Ingrat (*Jean Grange*) 20
Caritas (*René de Vic*). 22
La Statue de saint Jacques (*Jules Rolland*) 23
Le Charlatan (*Elie Berthet*). 25
Le Fils d'Antony (*Alexis Bouvier*). 25
Le Collier Maudit (*H. Escoffier*). 25
Le Rancho du Pont-des-Lianes (*Gustave Aimard*). 26
Les Bandits de l'Arizona (*G. Aimard*) 26
Pascaline (*G. de Parseval-Deschênes*). 27
La Veuve d'Attila (*Marcel Tissot*). 29
Montmahoux et Passavant (*Marcel Tissot*). 29
Le Puits sanglant (*A. de Lamothe*) 30
La Déesse Raison (*Alphonse Brot* et *Saint-Véran*). 31
Le comte Kappyanyi (*Victor Meignan*). 32
Le Fruit de l'Arbre (*A. Devoille*). 33
Le Sac de Rome (*A. Devoille*) 34
La Femme séparée (*Sacher-Masoch*). 34
Le commandeur Mendoza (*Juan Valera*). 34
Chacun la sienne. 36

Nouvelles bretonnes (*Emmanuel Mevel*). 37
Les petits Métiers de Frédéric (*Léopold Sabot*). 37
Les grands Pauvres (*G. d'Orcet*). 37
Les Aventures de deux Parisiennes pendant la Terreur (*Ch. d'Héricault*). 52
Deux Nouvelles andalouses posthumes (*Fernand Caballero*). . . 219
Les Contes des fées (*Mme d'Aulnoy*). 243
Die Tante (*Daniel Ehrmann*). 244
La Faustin (*Edmond de Goncourt*). 290
L'Abbé Constantin (*Ludovic Halévy*). 294
Son Altesse l'Amour (*Xavier de Montépin*). 303
Le Crime de l'Omnibus (*Fortuné du Boisgobey*) 304
Le Mercier de Lyon (*Henri Escoffier*) 304
La Campagne de l'Invincible (*Albert Fornelles*) 305
Comment on devient millionnaire (*Mme Marie Cassan*). . . . 308
Les Orphelins (*Mme la baronne Elisabeth de Grothrux*) 308
Monsieur et Madame Cardinal (*Ludovic Halévy*). 294
Les Petites Cardinal (*Ludovic Halévy*). 296
Sauvageonne (*André Theuriet*) 298
Le Maître de forges (*Georges Ohnet*). 299
La Conquête de Marie (*William Marcelly*) 299
Rose Pompon (*Hector Malot*). 301
Un Cœur de Soldat (*Claire de Chandeneux*). 301
Le fiancé de Sylvie (*Mme Henry Gréville*). 302
Perdue ! (*Mme Henry Gréville*). 302
Sauvagina (*Marcel Lythe*). 308
Mar'zeph la blonde et le brun Tacho (*Jules Bruyelle*). 308
Le Manoir de Meyrial (*Aimé Giron*). 305
L'Expiation d'un père. 311
L'Ange de la Maison-Forte (*Joseph Collin*). 312
Les Prisonniers du Caucase (*G. Protche de Wiville*, Mathieu Witche) 312
Le Naufrage de Lianor (*Raoul de Navery*). 312
La Divine Aventure (*Richard Lesclide* et *Catulle Mendès*). . . . 312
Les Petits pieds d'une Aristocrate (*Paul Brill*). 312
Erema (*R. D. Blackmore*, trad. par *Fr. Bernard*). 316
La Famille du Baronnet (*Étienne Marcel*). 316
Nouvelles du Nord (trad. par *Xavier Marmier*). 317
L'Amie de l'ancien gouverneur (*Chtchédrine*, trad. par *O'Farrell*). 318
Chiffon (*Alfred Assollant*). 329
Petits romans, petits mélanges (*J. Janin*). 347
Deux nouvelles andalouses posthumes de Fernan Caballero (*le comte de Bonneau-Avenant*) 451

Ouvrages pour la jeunesse. Histoires d'autrefois racontées par le bibliophile Jacob à ses petits-enfants (*P. Lacroix*). . . 53
Contes littéraires du Bibliophile Jacob à ses petits-enfants (*P. Lacroix*) 53
Aventures d'un petit orphelin racontées aux petits-enfants du Bibliophile Jacob et publiées par lui (*P. Lacroix*). 53
Au coin du feu (*Léon Gautier*). 54

Histoire et critique littéraire. Littérature universelle. Histoire générale de la prose (*l'abbé Huguenot*). 246
Synchronisme des littératures (*Urbain Sinardet*). 327
Études littéraires. Un poète comique du temps de Molière. La renaissance de la poésie provençale (*Saint-René Taillandier*) . . 133
Souvenirs littéraires. (*Maxime du Camp*) 436
Types littéraires et fantaisies esthétiques (*Emile Montégut*) . . . 329
Hector Berlioz. La vie, le combat, les œuvres (*Adolphe Jullien*) . . 237

Saggi di critiche letterarie (*Alberto Rondani*) 134
Tradizioni popolari abruzzesi (*Gennaro Finamore*) 241
Giovani Ruffini (*Arturo Linaker*) 527
Memoria acerca el magico prodigioso de Calderon y en especial sobre las relaciones de este drama con el Fausto de Gœthe (*D. A. Sanchez Moguel*). 127
Los Espanoles segun Calderon (*don Carlos Soler y Arques*) . . . 526
Calderon, estudio critico (*Don Francisco Sanchez de Castro*) . . . 526
Las Ciencias positivas en Calderon de la Barca (*Dr Grinda y Forne*) 526
Shakespeare et l'antiquité (*Paul Stapfer*) 55
Contemporains et successeurs de Shakespeare (*A. Mézières*) . . 332
Shakespeare, ses œuvres et ses critiques (*A. Mézières*) 332
Prédécesseurs et contemporains de Shakespeare (*A. Mézières*) . . 332
Le public et les hommes de lettres en Angleterre au dix-huitième siècle, 1660-1744 (*Alexandre Beljame*). 334
English men of letters 349
Chaucer (*Adolphus William Ward*) 350
Spenser (*R. W. Church*) 351
Bunyan (*James Anthony Froude*) 351
Dryden (*George Saintsbury*). 352
Cowper (*Goldwin Smith*). 353
Of English Literature in the reign of Victoria (*Henri Morley*) . . 439
Epistolaires. Lettres françaises inédites de Joseph Scaliger (publiées par *Ph. Tamizey de Larroque*). 130
Lettres inédites d'Hector Berlioz 237
Lettres de Mgr de Ségur de 1834 à 1881 261
Polygraphes. Œuvres inédites de J.-B. Bossuet 432
Mélanges littéraires. Les petites filles d'Ève (*le comte Jenesékt*) . 75
Fleurs historiques des dames et des gens du monde (*Pierre Larousse*). 536
Mille jeux d'esprit (*Charles Joliet*). 537
Études d'après Fromentin (*Auguste Geoffroy*) 261

HISTOIRE

Géographie. Les Côtes de la France, leurs transformations séculaires (*Jules Giraud*) 159
Carte du Sud Oranais et des parties limitrophes du Maroc (*O. Mac Carthy*). 509
Carte de la Palestine (*Victor Guérin*) 209
Voyages. Souvenir d'une course à Rome (*le comte Fernand de Rességuier*). 260
La Dalmatie, les Iles Ioniennes, Athènes et le Mont Athos (*Stanislas de Nolhac*) 116
Trois années en Grèce (*Henri Belle*) 160
Voyage en Océanie (*Charles Blin*) 161
Publications sur l'Algérie. Itinéraire de l'Algérie et de la Tunisie (*L. Piesse*) 496
Histoire des rois d'Alger (*Haëdo*, trad. par *H.-D. de Grammont*) . 498
L'Algérie contemporaine illustrée (*lady Herbert*) 500
L'Exploitation agricole de la Trappe de Staouéli (*H. Lecq*) . . . 501
L'Algérie et le gouvernement civil (*E. Trolard*) 502
Exposé de la situation générale de l'Algérie (*E. Martin*) 504
Administration des communes mixtes (*A. de Peyre*) 505
L'Algérie en 1882 (*le colonel Noëllat*) 506
La Question du Sud-Ouest (*C. Sabatier*) 508

Restauration des forêts du Sud de l'Algérie (*F. Reynard*). . . . 510
Quatre mois dans le Sahara (*le cap. F. Bernard*). 511
Algérie et Sahara (*Luc. Rabourdin*). 512
Le Sahara, souvenirs d'une Mission à Goléa (*Aug. Choisy*) . . . 513
Histoire ecclésiastique. Histoire universelle de l'Église catholique (*Rohrbacher* continué par l'*abbé Guillaume*). 135
Apologétique. A. Keresztény Vallas tortenete Adàmtol Jésus Krisztusig. Biblische Geschichte. Histoire Sainte (*l'abbé Léon Fauvin*) 195
Paganisme et Révélation, études d'histoire religieuse basées sur les travaux scientifiques les plus récents (*le Dr Engelb. Lorenz Fisscher*, trad. par le *Dr Prosper*) 196
Hagiologie. Sainte Marthe, sa vie, son histoire et son culte (*l'abbé J. Sagette*). 98
Gregorius Thaumaturgus, Sein Leben und seine Schriften nebst Uebersetzung zweier bisher unbekannter Schriften Gregors aus dem Syrischen (*Dr Victor Ryssel*) 111
Histoire de sainte Hélène (*l'abbé H. C. Toupin*) 443
Saint Sévérien, premier évêque de Mende et État du Gévaudan, avant et après sa prédication (*l'abbé P. Pourcher*).. 98
Histoire du martyre des saints Abdon et Sennen, de leurs reliques, de leurs miracles et de leur culte (*Mgr J. Tolra de Bordas*) . . 99
La Vie de sainte Reine d'Alise, précédée d'études critiques sur ses actes et ses historiens (*l'abbé Fr. Grignard*) 99
Sainte Reine d'Alise. Études sur sa vie, les actes de son martyre et son culte (*l'abbé Quillot*) 99
Sainte Scholastique, son histoire, ses reliques et son pèlerinage à Juvigny-les-Dames (*l'abbé F.-A. Loison*) 101
La Jeunesse de saint François d'Assise, sa vie mondaine, sa conversion, sa vocation (*l'abbé Le Monnier*). 101
Vie du Bienheureux Pierre de Luxembourg, évêque de Metz et cardinal (*Fourier de Bacourt*) 101
Histoire de sainte Colette et des Clarisses en Bourgogne (*l'abbé J.-Th. Bizouard*) , ... 102
Vie du vénérable Frère Jean de Samson (*le R. P. Sernin-Marie de Saint-André*) 103
Vie et apostolat du bienheureux Pierre Canisius (*le R. P. Pierre Canisius Bovet*) 103
Vie de saint Vincent de Paul, fondateur des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité 104
Lettres de saint Vincent de Paul, fondateur des prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. 60
Vie de saint Benoît-Joseph Labre. 105
Vie de M. Dupont, mort à Tours, en odeur de sainteté (*l'abbé Janvier*) 106
Ordres religieux. Cenni storici sul S. M. Ordine Gerosolimi tano (*S. Giuseppe Carlo Tomassi*) 153
Les Jésuites à Angoulême (*A. de Massougnes*) 220
Les Jésuites à Pontoise ; recherches sur leur établissement, leur résidence et leur expulsion de cette ville, 1593-1762 (*H. Le Charpentier*). 221
Les Monita Secreta des Jésuites (*J. Mavel*). 222
Vie de Nicolas-J.-B. Olivieri, prêtre génois, fondateur de l'Œuvre du rachat des jeunes négresses (*J.-M. Villefranche*). 105
Notice sur M. Joseph Girard, premier supérieur du grand séminaire d'Alger. 106
Histoire ancienne. Les Sacerdoces athéniens (*Jules Martin*) . . 442
Histoire du moyen âge. L'Empire germanique sous les Hohenstauffen (*Jules Zeller*) 59
Geschichte des deutschen Volkes (*Johann Janssen*). 252

Histoire de l'Empire ottoman (*le vicomte A. de la Jonquière*) . . 136
Questions du Jour. Les Expulsés devant les tribunaux. Recueil des décisions judiciaires relatives à l'exécution des décrets du 29 mars (*Jules Auffray* et *Léon de Crousaz-Crétet*) 43
La Situation du Pape et le dernier mot sur la question romaine . 450
La Guerre à Dieu et la morale laïque. Réponse à M. Paul Bert (*E. de Cyon*) 157
Manuel de la Croisade des Francs-Catholiques (*Mgr Armand-Joseph Fava*) 258
Aujourd'hui et demain. Les événements dévoilés . - 157
La Légitimité et la Révolution (*Félix de Marc*) 450
La Révolution et la Question sociale (*Léon Chapot*) 158
Réponse à M. l'Inspecteur d'Académie de la Loire-Inférieure (*le marquis de la Ferronnays*) 258
L'École athée et l'abrutissement obligatoire (*L. Hamon*) 533
La Loi de malheur impie et tyrannique (*Antonin Lirac*) 533
Lettre d'un Curé de campagne à un député à propos des desservants (*l'abbé P.-A. Sanvert*) 259
La Monarchie selon le programme du Roi (*F. Hervé-Bazin*) . . . 344
Histoire de France. Vue sommaire des dix derniers siècles particulièrement en ce qui regarde la France. (*Bertrand de Saint-Germain*) 262
Les Origines chrétiennes de la Gaule (*Dom François Chamard*) . . 137
Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret (*le baron Alphonse de Ruble*) 528
Les continuateurs de Loret. Lettres en vers de la Gravette de Mayolas, Robinet, Boursault, etc (1665-1669), (recueillies et publiées par le baron *James de Rothschild*) 62
Histoire de France sous le ministère de Mazarin (*A. Chéruel*) . . 247
Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV (*le comte G. de Cosnac et Arthur Bertrand*) 444
Souvenirs du règne de Louis XIV (*le comte de Cosnac*) 138
Louis XV et Elisabeth de Russie (*Albert Vandal*). 337
La Sorbonne et la Russie, 1717-1747 (*le P. Pierling*). 451
La Vie parisienne sous Louis XVI. 452
La Prise de la Bastille et ses anniversaires (*G. Lecocq*). 162
Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le dix-huitième siècle. Assemblées parlementaires. Convention. (*de Lescure*) 143
L'Héroïsme militaire, 1762-1815 (*Étienne Charavay*). 349
Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris (*H. Vallon*). . 143, 339
Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793 (publié par *Edouard Lockroy*) 141
L'Instruction publique et la Révolution (*Albert Duruy*) . . 224, 448
L'Instruction publique en France pendant la Révolution (*Ch. Hippeau*) 225
Le Collège anglais de Douai pendant la Révolution française (*Dancoisne*) 226
André Chénier et les Jacobins (*Oscar de Vallée*) 142
Une victime de la Constitution civile du clergé. Noël Pinot, curé du Louroux-Béconnais, 1749-1794 (*le marquis de Ségur*) . . . 162
Histoire de la Restauration, 1814-1830 (*Ernest Daudet*). . . . 339
Histoire politique et civile. Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris. Délibérations de l'ancien Bureau de l'Hôtel-Dieu (publié par *M. Brièle*). . . . 144
Les Écoles et les Collèges en province depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789 (*Ch. Muteau*) 211
Cartularium generale Universitatis Avenionensis, ... 218
Nouvelle étude sur l'Université de Pont-à-Mousson (*J. Favier*). . 218

Claude Baduel et la réforme des études au seizième siècle (*Gauffrès*) 218
Une famille rurale au dix-septième siècle, d'après un document historique. 162
La vie privée des paysans au moyen âge et sous l'ancien régime (*Félix Brun*) 535
Un petit Collège avant et pendant la Révolution. Baugé de 1682 à 1792 (*Arthur du Chêne*). 223
État du Collège de Brive en 1763 223
Parrains et marraines (*l'abbé Corblet*) 343
Histoire des provinces. Statistique intellectuelle et morale du département de l'Aube (*Arsène Thévenot*). 65
Histoire d'Ancenis et de ses barons (*E. Maillard*) 146
Les Rues d'Étampes et ses monuments (*Léon Marquis*). 147
Histoire littéraire de la ville d'Albi (*J. Rolland*). 220
Histoire des Ariégeois (*H. Duclos*) 249
Dictionnaires de noms de lieux habités du département de l'Allier (*Chazaud*) 261
Vieux châteaux de la Bresse et du Bugey (*Aimé Vingtrinier*). . . 251
Les abbayes laïques et les présents de la ville de Romans sous les consuls (*le Dr Ulysse Chevalier*). 261
L'Église d'Agen devant la persécution de l'hérésie au quatrième siècle (*l'abbé Léopold Dardy*). 100
La Provence (*Louis de Laincel*). 341
Histoire étrangère. Un condottiere au quinzième siècle (*Charles Yriarte*). 330
Εἰκων Βασιλικὴ The pourtraicture of his sacred Majestie in his solitudes and sufferings (*Edward J.-L. Scott*) 149
Une mission militaire en Prusse en 1786. Récit d'un voyage en Allemagne (*le marquis de Toulongeon*) 140
Histoire de Philippe II (*H. Forneron*). 529
Histoire de Menin (*le Dr Rembry Barth*). 67
El libro de la Provincia de Guadalajara (*D. Juan Catalina Garcia*). 152
Venise, notes prises dans la bibliothèque d'un vieux Vénitien (*A. Bournet*) 349
L'Instruction publique chez les Grecs, depuis la prise de Constantinople jusqu'à nos jours (*Chassiotis*). 230
Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec (*l'abbé H. R. Casgrain*). . . 253
Une paroisse canadienne au dix-septième siècle (*l'abbé Casgrain*). 262
Opuscule (*l'abbé Casgrain*). 262
Histoire nobiliaire. Histoire généalogique des familles nobles du nom de de la Porte (*A. de la Porte*). 254
Généalogie historique de la maison de Gargan. 254
Archéologie. L'Archéologie préhistorique (*le baron J. de Baye*) . 70
Œuvres choisies de A. J. Letronne. 58
The Likenes of Christ : being an enquiry into the verisimilitude of the received likeness of our Blessed Lord (*T. Heaphy*). . . 113
Glossaire archéologique du moyen âge et de la Renaissance (*Victor Gay*). 531
Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre occidentale avec des données historiques et généalogiques (*J. Gailliard*). . 154
Monographie de la cathédrale de Lyon (*L. Bégule* et *C. Guigue*). 71
Biographie. Le Maréchal de Fabert, 1599-1662 (*Jules Bourelly*) . 335
Le Maréchal Bugeaud, d'après sa correspondance intime et des documents inédits (*le comte d'Ideville*) 64
Vie de Mgr Joseph Chauveau, évêque de Sébastopolis (*l'abbé Ferdinand Baudry*). 107

Allocution de Mgr l'Archevêque d'Alger aux funérailles de Mgr Fr.-Ch. Gillard, évêque de Constantine et d'Hippône. 107
L'Abbé Mourlon, chanoine de la Cathédrale. Sa vie et ses écrits (*Amédée de Margerie*). 108
Notice sur Chardon-Lagache, fondateur de la maison de retraite d'Auteuil. 108
Mgr de Ségur. Souvenirs et récits d'un frère (1820 à 1856) (*Marquis de Ségur*) 536
Le Docteur Paradis et sa famille (*l'abbé Boussard*), ... 109
Triomphe de Notre-Dame de la Salette, dans l'un des témoins de son apparition. Maximin peint par lui-même. 75
Bibliographie. Catalogue de livres choisis contenant les meilleures productions de la littérature contemporaine.. 453

NOMS DES AUTEURS

Aimard (Gustave). 26
Aoste (le R. P. Laurent d') . . 117
Arbois de Jubainville (H. d') . . 239
Arminjon (l'abbé). 391
Assollant (Alfred).. 320
Aubin (l'abbé) 156
Auffray (Léon) 43
Aulnoy (Mme d'). 243
Baudry (l'abbé Ferdinand) . . 107
Baye (le baron J. de). 70
Bayle (l'abbé). 206
Baylet (l'abbé Léon). 398
Bégule (L.) 71
Beljame (Alexandre) 334
Belle (Henri) 160
Belot (Adolphe) 13
Berchialla (V.). 388
Berlioz (Hector). 237
Bernard (F.) 316, 511
Berthet (Élie). 25
Bertrand (Alphonse). 418
Bertrand (Arthur). 444
Bertrand de Saint-Germain. . . 262
Bizouard (l'abbé J.-Th.). 102
Blackmore (R. D.) 316
Blain (le chanoine). 396
Blanc (l'abbé Élie) 155
Blanc (Hippolyte). 425
Blin (Charles). 161
Block (Maurice). 159
Bonneau-Avenant (le comte de) 219, 451
Bornier (le vicomte (de) . . . 488
Bossuet 432
Bouche (l'abbé Pierre) 388
Bouillier (Francisque) 517
Bourelly (Jules) . . . . . : 335
Bournet (A.). 349
Boussard (l'abbé). 109
Bouvier Alexis). 28
Bovet (le R. P. Pierre Canisius) 103
Brants (Victor) 158
Bréal (Michel) 518
Brièle. 144
Brill (Paul) 312
Broglie (l'abbé de). 257
Brot (Alphonse). 31
Brun (Félix). 535
Bruyelle (Jules) 308
Buet (Charles). 493
Caballero (Fernan) . . . 219, 451
Carion (l'abbé Auguste). . . . 396
Casgrain (l'abbé) 253, 262
Cassan (Mme Marie). 308
Castelbou (l'abbé). 407
Cathala (l'abbé). 406
Cathrein (Victor). 411
Cazzaniga (Fulvio) 119
Cenni (Enrico). 415
Chailan (Fortunat). 129
Chamard (Dom François) . . . 137
Chandeneux (Mme Claire de) 17, 301
Chapot (Léon). 158
Charmolu (Albert) 417
Chassiotis 230
Chazaud 261
Chère (l'abbé). 344
Chéruel (A.) 247
Chevalier (le Dr Ulysse) . . . 261
Choisy (Aug.). 513
Chtchédrine. 318
Church (R. W.) 351
Clair (le P. Ch.). 349
Colfavru (J.-C.). 415
Collin (Joseph) 312
Compayré (Gabriel). 211
Corblet (l'abbé). 343
Corluy (le R. P. J.) 207

Cosnac (le comte G.-J. de) 138, 444
Crasset (le P.). 386
Crousaz-Crétet (Léon) 43
Cuadrado (le P. Fr. Francisco). 42
Cyon (E. de). 157
Dancoisne 226
Danjou (l'abbé Ch.). 389
Dardy (l'abbé Léopold). . . . 100
Daudet (Alphonse). 5
Daudet (Ernest) 339
Deane (W. J.) 199
Debureau 535
Delmas (l'abbé G.) 395
Deloume (Antonin) 416
Demontzey (P.). 120
Deschanel (Emile). 59
Desjardins (Arthur). 415
Devoille (A.) 33
Drew (Mme Marie Frances) . . 124
Dreyfus (Abraham). 484
Du Boisgobey (Fortuné). . . . 304
Du Camp (Maxime). 436
Du Chêne (Arthur) 223
Duclos (H.) 249
Du Lorens 122
Duruy (Albert) 224, 448
Duval (Mathias) 429
Egger (Victor). 234
Erhmann (Daniel) 244
Escoffier (Henri) 25, 304
Espiard de Colonge (le baron d') 483
Faber (le P. Matthias) 492
Fauconnier (E.) 518
Fauvin (l'abbé Léon). 195
Fava (Mgr Armand-Joseph) . . 258
Favier (J.). 218
Félix (le R. P.) 156
Fillion (l'abbé Cl.). . . . 204, 206
Finot (Jules). 140
Fissher (le Dr Engelb. Lorenz), 196
Focillon (Ad.). 259
Fonblanque (A. de). 412
Fornelles (Albert). 305
Forneron (H.) 529
Fournel (le P. Henri). 408
Fourrier de Bacourt. 101
France (Hector) 15
Froude (James Anthony) . . . 351
Gailliard (J.) 154
Gallois (Étienne) 227
Galmiche-Bouvier (Robert) . . 140
Garcia (D. Juan Catalina). . . 152
Gauffrès 218
Gautier (Léon) 54
Gautrelet (le R. P.) 406
Gay (Victor). 531
Gebhardt (O. de). 203
Gentelles (Mme de). 409
Geoffroy (Auguste). 261
Gérardin (l'abbé) 400
Giordano (J.-B). 401
Girard (Jules) 159
Girardin (J.). 18
Giraud (Maximin) 75
Giron (Aimé) 308
Glasson (Ernest). 412
Glatron (Georges) 19
Goncourt (Edmond de). . . . 290
Gounod (Charles). 237
Grammont (H.-D. de) 498
Grange (Jean). 20
Gravez (Henri). 74
Gréville (Mme Henry) . . . 16, 302
Grignard (l'abbé Fr.). 99
Grinda y Forne (le Dr). 526
Grothruz (Mme la baronne Elisabeth) 308
Guardia (J. M.). 211
Guelle (Jules). 417
Guérin (Victor). 209
Guigue (C.) 71
Guillaume (l'abbé) 135
Haedo 498
Halévy (Ludovic). 293, 296
Hamon (L.). 533
Havard (Henry) 235, 522
Heaphy (T.) 113
Hébert-Duperron (l'abbé) . . . 211
Herbert (lady). 500
Herbet (l'abbé). 344
Héricault (Ch. d'). 52
Hervé-Razin (F.) 344
Hippeau (Ch.). 225
Hugo (Victor). 486
Huguenot (l'abbé) 246
Huit (Charles) 525
Huxley (Th.). 74
Ideville (le comte d') 64
Illa (D. Ricardo Vasquez). . . 426
Imbault-Huart (Camille). . . . 329
Janin (J.) 347
Janssen (Johann). 252
Janvier (l'abbé). 106
Jeneséki (le comte). 75
Joliet (Charles) 537
Jonquière (le vicomte A. de la) 136
Jullien (Adolphe). 237
Kaulen (le Dr Fr.) 197
Kemen (Ch.). 348
Knabenbauer (J.). 163, 201
La Bouillerie (Mgr de). . . . 403
La Bruyère 430
Lacroix (Désiré) 422
Lacroix (Paul) [bibliophile Jacob]. 53
La Ferronnays (le marquis de). 258
Lagarde (l'abbé de). 227
La Gournerie (Jules de). . . . 46

Laincel (Louis de) 341
Lamothe (A. de). 30
Lamy (Louis de) 259
La Porte (A. de). 254
Larousse (Pierre) 536
Laselve (le R. P. Fr. Zacharia). 232
Lavigerie (Mgr de) 107
Le Blanc d'Ambonne (Th.). . . 198
Lecocq (G.). 162
Lecq (H). 501
Le Constant (Paul). 346
Le Charpentier (H.). 221
Lemercier de Neuville 492
Le Monnier (l'abbé). 101
Lesclide (Richard). 312
Lescure (de). 143
Lessius. 40
Letrone (A.-J.) 58
Legouvé (Ernest). 345
Linaker (Arturo). 527
Lirac (Antonin) 533
Lockroy (Edouard). 141
Loison (l'abbé F.-A.). 101
Longo (G. Abate). 410
Loti (Pierre). 15
Lythe (Marcel). 308
Mac Carthy (O) 509
Maillard (E.) 146
Maistre (J.) 348
Malot (Hector). 301
Marc (Félix de). 450
Marcel (Étienne). 316
Marcelly (William). 299
Margerie (Amédée de). 108
Marmier (Xavier) 317
Marquis (Léon). 147
Martba (J.) 442
Martin (E.) 504
Maskell (W.) 418
Masson (Gustave). 349
Massougnes (A. de). 220
Maudouit (A.) 399
Maunoury (A. F.). 208
Maurel (J.-L.-A.). 397
Mavel (J.). 222
Meignan (Victor) 32
Mendès (Catulle) 362
Mercier de Pis (A.). 311
Meunier (le P. Hubert) 399
Meurice (Paul). 486
Mével (Emmanuel). 37
Mézières (A.) 332
Michel (Francisque) 523
Mistral (Frédéric) 242
Modeste (le R. P.) 407
Moguel (D. A. Sanchez). . . . 127
Molière. 430
Montégut (Emile). 329
Montépin (Xavier de) 302
Mony (S.) 321
Morley (Henry) 439
Mouchard (l'abbé Ch.) 257
Mourgues (le R. P. Michel) . . 386
Muteau (Charles). 211
Navery (Mme Raoul de). . . . 312
Necker (Mme) 430
Noellat (le colonel) 506
Noire-Isle (Charles de) 51
Nolhac (Stanislas de). 161
O'Farrell. 318
Ohnet (Georges) 299
Orcet (G. d'). 37
Pappafava (le Dr Vladimir) . . 414
Parseval-Deschênes (G. de). . 27
Pégat (J.) 417
Perraud (Mgr) 204
Perraud (l'abbé Ch.) 409
Petit de Julleville (L.). . . . 124
Petitdidier (P. J.) 42
Peyre (A. de). 505
Pierling (le P.) 451
Piesse (L.). 496
Pinet (A.) 228
Pougin (Arthur) 481
Pourcher (l'abbé P.) 98
Prosper (le Dr). 196
Protche de Wiville [Mathieu Witche] 312
Puymaigre (le comte de) . . . 525
Quillot (l'abbé) 99
Rabourdin (Luc). 512
Racot (Adolphe) 14
Raulx (J.-B). 42
Rembry-Barth 67
Reynard (F.). 510
Renoux (G.) 324
Ressèguier (le comte Fernand de). 260
Reuter (le R. P. Joanne) . . . 117
Rigaud (E.). 242
Rodriguez 401
Rohrbacher 135
Rolland (Jules) 23
Rondani (Alberto) 134
Rosmini (Ant). 405
Rothschild (le baron James de) 62
Rouillot (l'abbé). 118
Rousset (Antonin) 323
Ruble (le baron Alph. de). . . 528
Ryssel (le Dr Victor) 111
Sabatier (C.) 508
Sabot (Léopold) 37
Sacher-Masoch 34
Sagette (l'abbé J.) 98
Saint-Albin (Emm. de) 347
Saint-André le R. P. Sernin-Marie de) 103
Saint-René Taillandier 133

Saintsbury (George) 352
Saint-Véran 31
Salzano (Mgr Thomas-Michel). 515
Sanchez de Castro (Don Francisco) 526
San (Ludovico de) 44
Sanvert (l'abbé P.-A.). 259
Saraceno (le P. A.). 232
Sauveterre (l'abbé). 403
Scaliger (Joseph). 130
Schiffner (Ludwig), ... 413
Schmidt (le Dr Karl) 233
Scott (Edward J.-L.) 149
Second (Albéric) 12
Ségur (Mgr de). 260
Ségur (le marquis de). . 162, 535
Sinardet (Urbain). 327
Smith (Goldwin) 353
Soler y Arques (Don Carlos). . 526
Stapfer (Paul) 55
Tamizey de Larroque (Ph.). . . 130
Theurikt (André). 298
Thévenot (Arsène) 65
Tissot (Marcel). 29
Tolra de Bordas (Mgr Joseph) 99, 435
Tomassi (S. Giuseppe Carlo). . 153
Tondini de Quarenghi (le P.) . 405
Toulongeon (le marquis de). . 140
Toupin (l'abbé H. C.) 443
Trojani (Enrico) 380
Trolard (E.). 502
Vadala-Papale (G.). . . . 411, 414
Valera (Juan) 34
Vallée (l'abbé Ch.). 515
Vallée (Oscar de) 142
Vandal (Albert) 337
Van den Berg (le P.) 42
Van den Heuvel (J.). 534
Van Steenkiste (J.-A.). 205
Van Tricht (V.) 345
Vic (René de) 22
Vigouroux (l'abbé) 110
Villefranche (J.-M.) 105
Villemory (Jean de) 356
Vingtrinier (Aimé) 251
Wallon (H.). 143, 339
Ward (Adolphus William). . . 350
Yriarte (Charles). 330
Yxart (José) 57
Zaborowski 74
Zeller (Jules) 59
Zurcher. 74

TABLE DES VARIÉTÉS

Un commentaire du prophète Isaïe, 163.
Nouvelles publications luxembourgeoises, par E. Beauvois, 168.— Une illusion scientifique, par Ch. Baumfeld, 166.
Études sur la littérature anglaise, par M. Gustave Masson, 349.— Archives pour l'étude de la littérature populaire, par Jean de Villemory, 356.
Un catalogue de livres à l'usage des gens du monde, 453. — Le Répertoire des travaux historiques, 455.

TABLE DE LA CHRONIQUE

Nécrologie : Adan (le colonel), 177. — Ainsworth (W. Harisson), 362. — Aquilera (Don Ventore Ruiz), 270. — Ballerini (le R. P. Ant.), 361. — Barbier (Auguste), 263. — Baron (l'abbé Joseph), 462. — Baudouin (J.-Mag.), 359. — Bellet (B.-L), 463. — Benfey (Théodore), 177. — Berthaut (L.-A.), 269. — Bertall (le comte Charles-Albert d'Arnoud de Limoges Saint-Saens), 359. — Bertauld (Ch.-Alf.), 544. — Biechy (Armand), 270. — Billet (Félix), 267. — Blanc (Charles), 170. — Boitel (l'abbé), 174. — Bonafous (Norbert), 464.— Brierre de Boismont (Alex.-Jac.), 173. — Briquet (le Dr Paul), 176. — Bussy (A.-Al.-Brutus), 263. — Cahier (le P. Charles), 264.— Camberlin (E.), 360. — Caston (Alfred de), 360.— Champagny (Franz-J.-M.-Th. de Nompère, comte de), 539. — Chanteau (A. de), 266. — Cocheris (Hipp.), 539. — Coffinet (l'abbé), 462. — Cogniard (Hippolyte), 361. — Combettes-Labourelie (Louis de), 78. — Contat-Desfontaines, dit Dormeuil (Charles), 360. — Craisson (l'abbé D.), 267. — Dar-

WIN (Ch.), 461. — DAVID (Jérôme-Frédéric-Paul, baron), 269. — DECAISNE (Joseph), 264. — DELFIS (Alfred), 270. — DODILLE (l'abbé Cl.), 545.— DROUET D'ARCQ (L.-Cl.), 542. — DRAPER (J.-W.), 361. — DUBOIT (Ern.), 545. — DULAURIER (Édouard), 171.— FONTAINE (Aug.), 270. — FOUSSIER (Édouard), 360.— GARIBALDI (Giuseppe), 545. — GARNIER (Éd.), 175. —GAUTIER (L.-A.), 177. — GELLION-DANGLARD (Eugène), 360. — GRAUX (Charles), 266. — GUESSARD (Francis), 545.— GIULMOTO (G.-Ad.), 269. — HALGAN (Stéphane), 177. — HAYES (le Dr Is.), 177. — HENRIQUEZ (Edgard-Rodrigues), 177. — HEROLD (Ferdinand), 77. — JAUFFRET (Paul-Eugène), 79. — JONES (Winter), 177. — KNOX (P.), 363.— KRAPF (le Dr), 177. — LA BOUTETIÈRE (le comte Louis de), 357. — LACROIX (Louis), 266. — LAFOND (Ernest), 269. — LAFFETAY (l'abbé Jacques), 464. — LAINCEL-VENETO (Louis-Elzear), 545. LAMBERTERYE (le baron J. de), 464. LA REVILLA (Don Manuel de), 270. — LARTIGUE (le R. P. Come), 267. — LAURAS (le R. P.), 175. — LEHMANN (Ch.-H.), 363. — LE PLAY (Fréd.), 537. — LESTIE (Thomas Cliffe), 270. — LE VAILLANT DE FOLLEVILLE (le comte), 358. — LOCHET (l'abbé), 76. — LOCMARIA (V. DU PARC, comte de), 176. — LONGFELLOW (Henry-Wadsworth), 465. — LONGPÉRIER (Henri-Adrien Prévost de), 172. — MAC HALE (Mgr Jean), 78. — MELLET (le comte de), 266. — MENEVAL (Mgr de), 176. — MERRUAU (Paul), 269. — MIMEREL (Floris), 362. — MONTJARET DE KERJÉGU (Fr.-M.-J.), 269. — MOREAU (Louis), 269. — MORÉNO-HENRIQUEZ, 268.— MUIR (John), 466. — NEYREMAND (Ernest de), 175. — NOGENT-SAINT-LAURENT, 269. — NUGENT (le comte Charles de), 77.— ORGEVAL DUBOUCHET (Mme Eugénie d'), 466. — PEPOLI (le comte Charles), 362. — PERTUS (Cas.), 545. — PONTÉCOULANT (Le Doulcet de), 358. — QUICHERAT (Jules), 457. — RICHARD (l'abbé), 270, — ROBERT DE CHENEVIÈRE (J.-G.), 463. — ROCHEBILIÈRE (Antonin), 463. — ROYS (le marquis de), 358. — SAGLAS CARRASCO (Don José), 466.— SCHŒTTER (Jean), 79.— SCHWANN (Théodore), 361. — SOIMIÉ (le R. P. Louis-J.), 174. — STREET (Georges-Edmond), 177. — TALBERT, 360. — TARNIER (Etienne-Auguste), 175. — TERME (Frédéric), 177. — THENON (l'abbé Léon), 357.— THOMSON (sir Charles Wyrille), 464. — THUROT (François-Charles-Eugène), 172.— VUILLERET (Just), 363. — WANDEPUTTE (Ferdinand), 465. — WEY (Francis), 356. — WHEELER (lady Rosine Lytton-Bulwer, née), 466.

Institut, 79, 80, 178, 179, 270, 271, 272, 273, 274, 363, 467, 546.

Collège de France, 274.

Faculté de lettres, 80, 179, 274, 363, 467.

École des Chartes, 274.

Missions scientifiques, 179, 470.

Concours, 80, 179, 275, 364, 468, 547.

Prix, 276, 364, 468, 547.

Congrès, 549.

L'Académie des jeux Floraux, 469.

Comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris, 471.

Société de l'histoire de France, 549.

Sociétés savantes, 275.

Réunion des sociétés savantes à la Sorbonne, 470.

Lectures faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 80, 179, 276, 364, 472, 549.

Lectures faites à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, 81, 179, 276, 472, 549.

Les Publications de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 276.

Le Budget du Ministère de l'Instruction publique, 364.

Mandements pour le Carême de 1882, 277, 473.

Mélanges historiques : Nouvelle traduction de l'Histoire romaine de Mommsen, 280. — Essai d'histoire sans historien, 86. — Vie de saint Polycarpe, 551. — Pièces sur la Ligue en Bourgogne, 550. — Voyage du prince de Condé, 85. — L'Instruction primaire dans l'Yonne pendant la Révolution, 474. — Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, 83. — Les Comptes de ville d'Orléans, 369.

Mélanges archéologiques : Inventaire des monuments mégalithiques du département des Côtes-du-Nord, 180. — Collection Camille Lécuyer. Terres cuites antiques, 180. — Si-

gillographie de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 279. — Reliques et reliquaires donnés par saint Louis, 473. — Livre d'heures selon le rite romain, 550. — Réimpression de l'*Eglise S. André de Bourdeaux*, 368.

Mélanges littéraires : Les Remarques critiques de M. Dezeimeris, 84. — Publications en langue provençale, 86. — Deux plaquettes de Don Melchior de Palau, 87. — Une nouvelle édition du roman de Renart, 180. — Publications de la Société des anciens textes, 366. — Le tome VII de la Bibliothèque oratorienne, 367. — Les Idylles de Verdaguer, 551. — Un mort vivant et parlant, 182. — Annuaire de la Société des Etudes juives, 81. — Fêtes d'enfants, 550.

Mélanges bibliographiques : Un manuscrit d'Isocrate, 369. — Essai de Bibliographie oratienne, 368. — — Bibliographie des plaquettes romantiques, 371.— La Bibliothèque de l'Opéra, 278. — Bibliographie musicale, 89. — The Bibliographer, 181. — Sur une erreur du *Manuel du Libraire*, 181. — Livres perdus, 182. — La Bibliomanie en 1881, 370. — Vente de la Bibliothèque de M. P. G. P., 371. — Catalogues de la Librairie Morgand et Fatout, 88. — Vente publique de la Bibliothèque Sunderland, 551.

Revues : La Revue des documents historiques, 81. — La Revue catholique de Bordeaux, 82. — Archives des corporations des arts et métiers, 181. — L'Astronomie, revue mensuelle d'astronomie populaire, 280.

Livres à l'index, 182, 474.

Nouvelles littéraires : Allemagne, 281, 374, 475, 554. - Amérique, 554. — Angleterre, 92, 186, 28[illegible] 375, 475, 554, 554. — Autriche, 188, 375, 555. — Belgique, 9[illegible] 188, 283, 376, 476, 556. — Espagne, 92, 189, 283-284, 3[illegible] 476. — Grèce, 379. — Hollande, 189. — Italie, 92, 189, 284, 3[illegible] 476-477, 556. — Pays-Bas, 92. — Pologne, 284. — Russie, 284, [illegible] 477, 557. — Suède, 93. — Suisse, 476, 557. — Brésil, 283. — Chi[illegible] 377. — Etats-Unis, 189, 379.

Publications nouvelles, 93, 190, [illegible] 381, 478, 557.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES

Abbaye du Miroir (L'), 288.
Acadiens (Les) dans le Bordelais, 191.
Alexandrie (L'école d'), 287.
Augustin (Édition des œuvres de saint), 192.
Beaumarchais (Bibliographie de), 94.
Bretons (Les ouvriers appelés), 94.
Cabanes (Jean de), 94.
Chancelier de Milan sous Louis XII, 480.
Clédat (l'abbé de), 94.
Confrères du Saint-Esprit, 192.
Épiscopat bordelais (Bibliographie de l'), 480, 560.
Esther (Pièces de théâtre concernant), 95, 192.
Etats généraux (Compétence des), 194.
Génuyt (Un père), 94.
Guillaume Tell, 95.
Institut (l') de France, 383, 560.
Job au théâtre, 287, 383.
Joubert (Mémoires de Fran[illegible]
Lucie (Mystère du martyre de [illegible] 94, 191.
Médecins guillotinés (Les), 191, [illegible]
Méretz (Mémoires de Salomon de [illegible] 94, 192.
Météorologie, 95.
Monument (Un), à retrouver, 479.
Moyriac ou Moyria (Famille de), [illegible] 287.
Richelieu (Le duc de), 480, 560.
Sacrifice d'Abraham (Productions dramatiques relatives), 383, 480.
Saint-Domingue (La révolte de), [illegible]
Saint-Hubert des Ardennes (Abbaye de), 560.
Saint-Théofrède (Monastère de), [illegible] 480.
La Vespierre en Normandie (Anciens seigneurs de), 559.
Villoison (Danse de), 480.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

Le *Polibyblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte DE PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET, — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion.*

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion.*

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire : pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique : France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies : France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables en un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-81 sont en vente, et forment trente-trois volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle en faisant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 195, boulevard Saint-Germain.

En vente à la Librairie de la Société Bibliographique

HISTOIRE

DE

CHARLES VII

PAR

G. DU FRESNE DE BEAUCOURT

TOME Ier

LE DAUPHIN

1403-1422

Un fort volume in-8.	Prix.	8 fr. »
Pour nos confrères	—	6 fr. 40
Le même, papier de Hollande. .	—	15 fr. »
Pour nos confrères	—	12 fr. »

(Il n'a été tiré que 50 exemplaires sur ce papier ; 25 exemplaires seulement sont destinés à la vente).

L'**Histoire de Charles VII** formera cinq volumes grand in-8. — Le deuxième est actuellement sous presse.—Avec le tome V paraîtra un album contenant des portraits, des fac-similés, des cartes, etc.
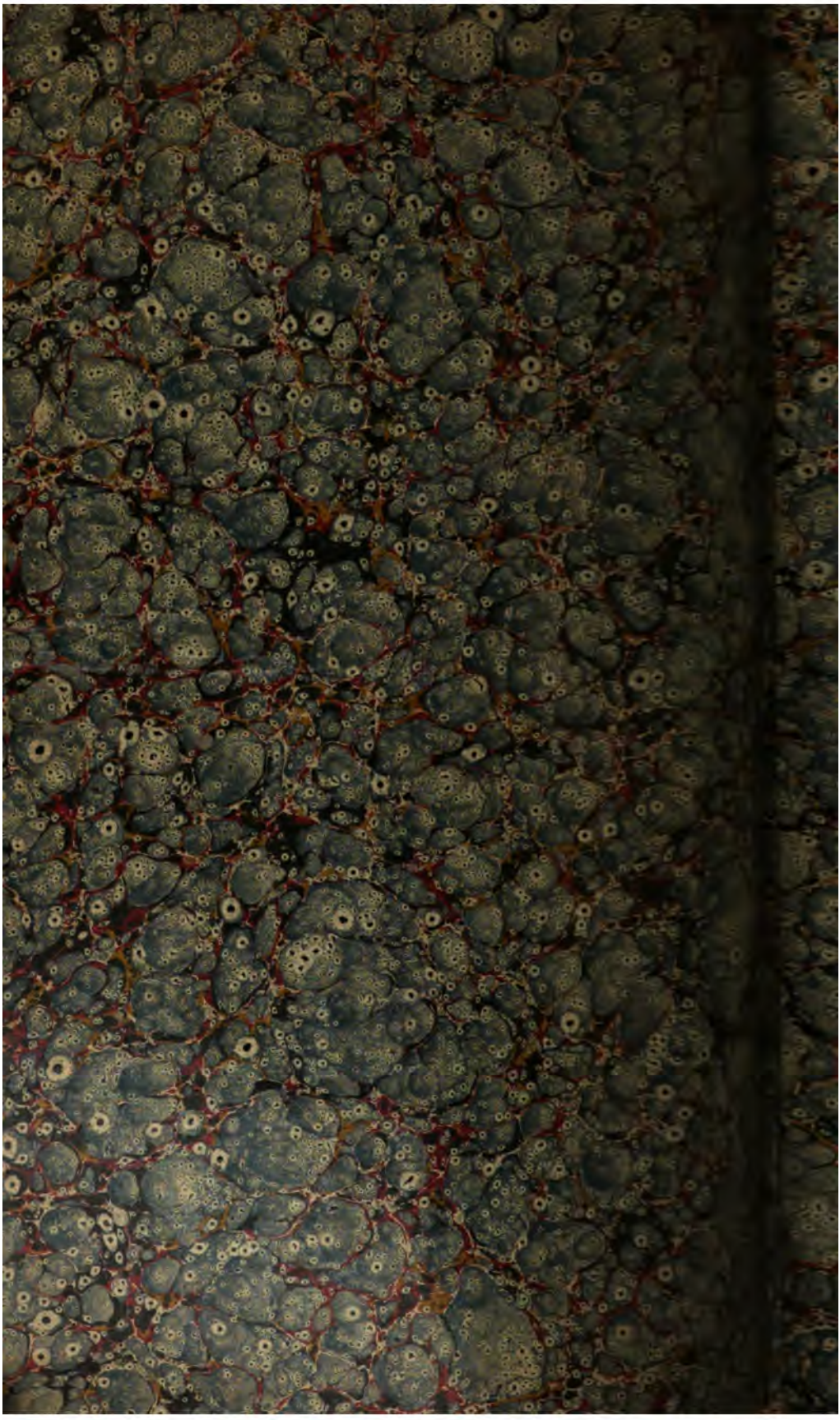
SAINT-QUENTIN — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.